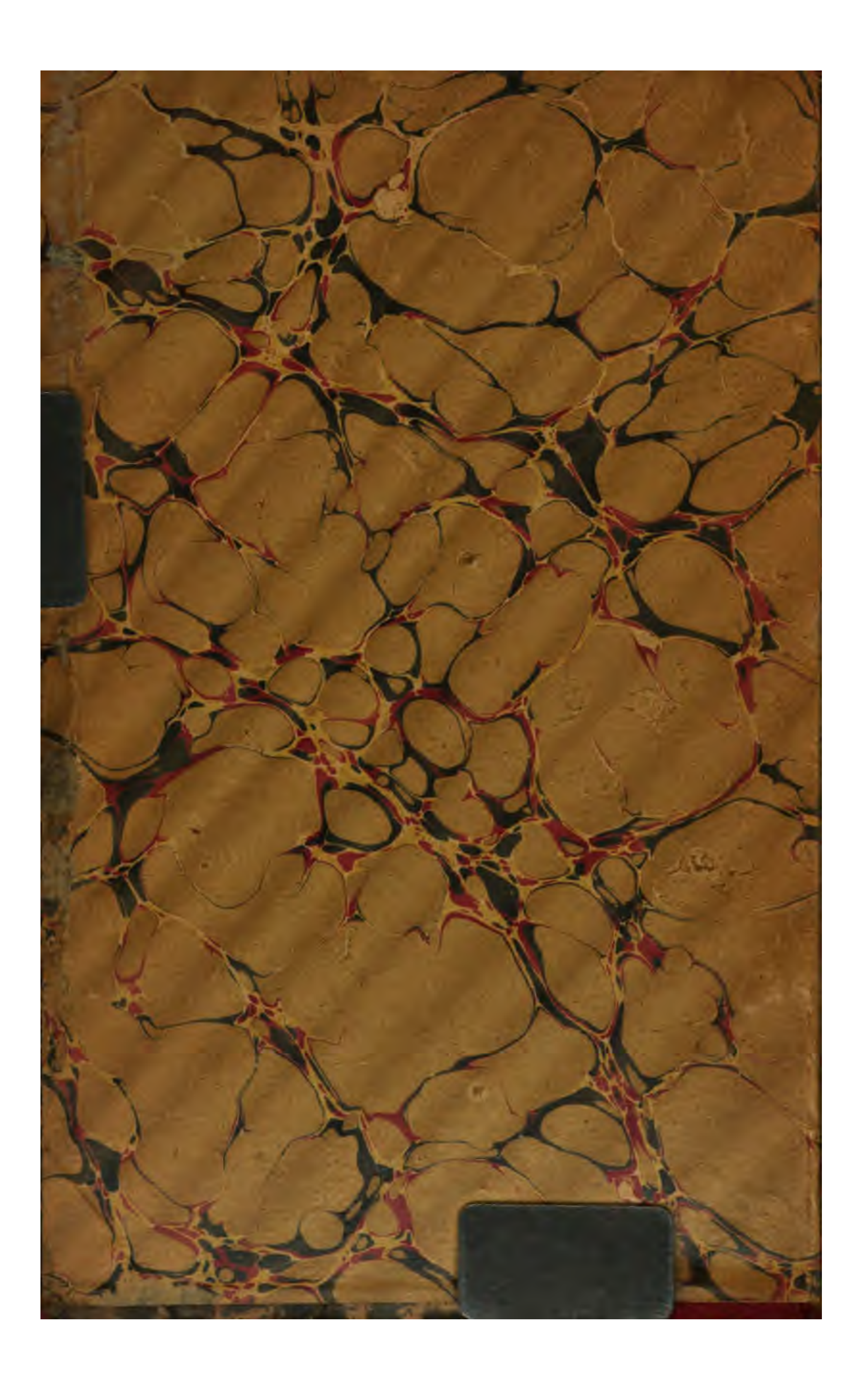
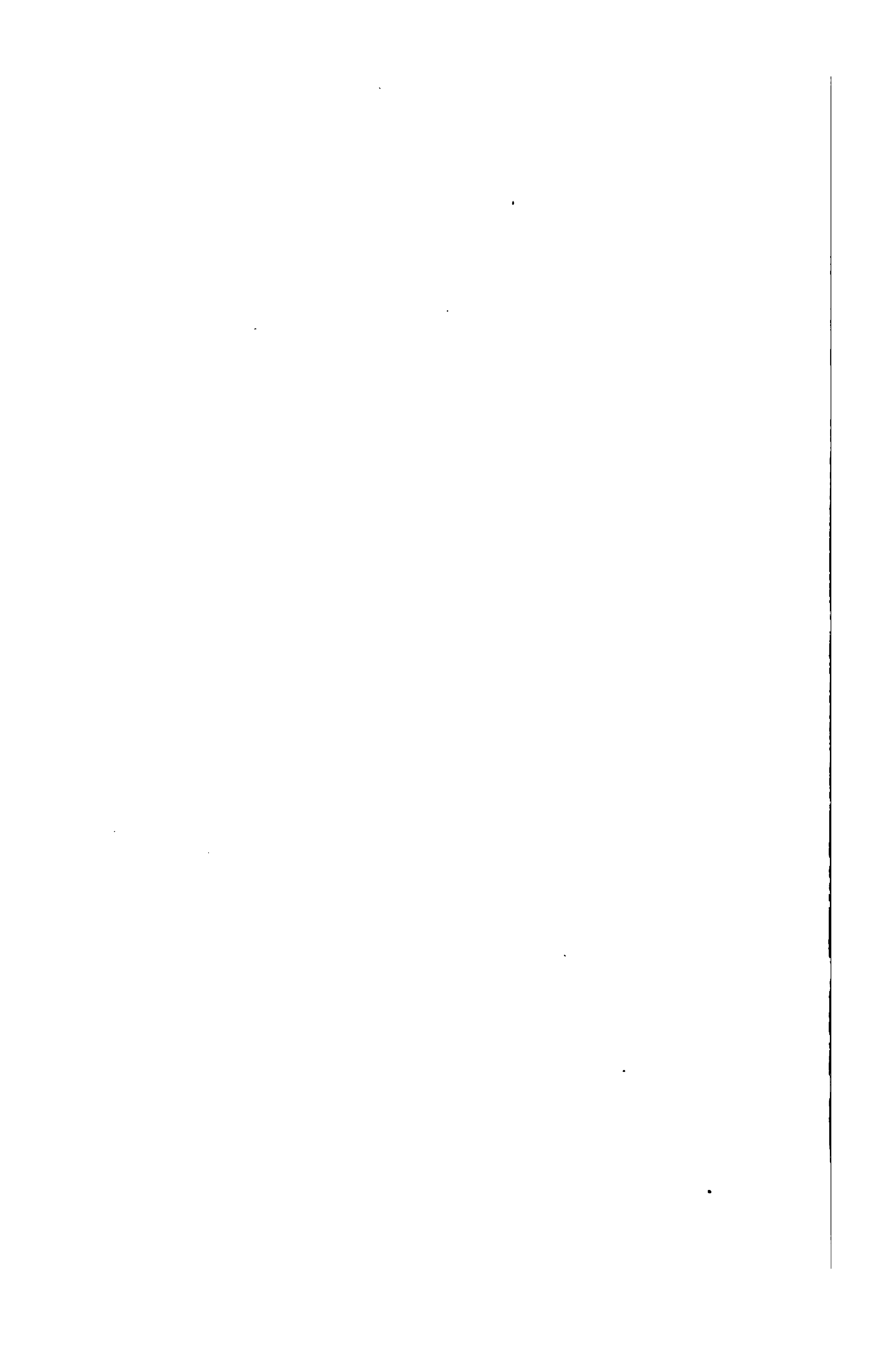








NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME QUARANTE-TROISIÈME.

—

Saint-Ange. — Simiane.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Quarante-Troisième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LXIV.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE

GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

S

SAINT-ANGE (*Ange-François* FARIAU, dit DE), poëte français, né le 13 octobre 1747, à Blois, mort le 8 décembre 1810, à Paris. Son père était conseiller du roi. Après avoir commencé ses études chez les jésuites de sa ville natale, il les termina au collége de Sainte-Barbe, où il avait obtenu une bourse. Il n'avait pas quitté l'Université lorsqu'en 1768 il présenta à Christian VII, roi de Danemark, alors de passage à Paris, une *ode* en vers français, qui fut imprimée. On réprimanda aigrement le poëte, on lui ordonna de revenir aux vers grecs et latins, mais ce désagrément ne fit qu'accroître sa verve poétique, et à peine libre, il se mit à rimer, d'après Ovide, les morceaux de *Vertumne et Pomone* et des *Amours de Biblis*. Ce fut un événement dans la vie de Saint-Ange : cette traduction, publiée dans *le Mercure* (déc. 1771), parut sous les auspices de La Harpe qui l'accompagna d'éloges délicats; Voltaire écrivit à l'auteur que ses vers l'avaient un peu ranimé, et qu'il lui donnait sa bénédiction; enfin Turgot lui procura au contrôle général une place changée plus tard en une pension sur l'*Almanach royal*. La révolution le laissa sans ressources et sans appui; il continua, malgré ses opinions monarchiques, de résider à Paris, et obtint en 1794 une modique place dans l'agence de l'habillement des troupes. Bientôt après il accepta la chaire de grammaire générale, puis de belles-lettres à l'école centrale de la rue Saint-Antoine (collége Charlemagne); le zèle qu'il apporta dans l'exercice de ses fonctions acheva d'ébranler une santé déjà chancelante, et il se fit accorder un suppléant en conservant toutefois ses honoraires. Au rétablissement de l'université, Fontanes le nomma professeur d'éloquence latine à la faculté des lettres (juillet 1809). Saint-Ange s'était présenté plusieurs fois aux suffrages de l'Académie française; il y fut admis le 4 juillet 1810 en remplacement de Domergue; ses auditeurs furent vivement émus à ce passage de son discours de réception : « Je fais violence en ce moment aux souffrances continuelles et intolérables qui m'avertissent que l'ombre de l'académicien que je remplace attend la mienne. » Cinq mois plus tard il mourut des suites d'une chute qu'il avait faite en se rendant à l'Institut. Le nom de Saint-Ange est demeuré attaché à Ovide, mais avec moins d'éclat que celui de Delille à Virgile. Il entreprit de le faire passer tout entier dans notre langue, et trente années d'un labeur assidu et d'une patience infatigable n'y suffirent pas. Quelque attrait qu'Ovide puisse avoir, c'est l'effet d'une constance peu commune de rester si longtemps attaché à ses pas. La version seule des *Métamorphoses*, la meilleure partie du travail de Saint-Ange, forme un poëme de quinze mille vers, « riche, varié, dit Ginguené, rempli de descriptions brillantes, d'images vives et de sentiments passionnés ». S'il n'a pas laissé à Ovide tout son esprit, ainsi que le lui reprochait Chénier, il a su remplacer par un tour élégant et facile l'éclat de l'original. Ses longues et cruelles infirmités ne lui laissèrent pas toujours le loisir de donner à ses vers tout le fini désirable, et c'est sans doute pour ce motif qu'il s'est permis d'emprunter à ses devanciers des morceaux entiers, entre autres à Thomas Corneille qu'il a dépouillé ainsi, sans en rien dire, de plus de quinze cents vers. On a dit avec raison qu'il se laissait aller à toutes les illusions de l'amour-propre; sa vanité du reste, bien qu'excessive, ne manquait pas d'une certaine naïveté, et la bonhomie en tempérait un peu l'expression. « Quel talent ne faut-il pas pour traduire Ovide! s'écriait-il. Combien cette délicatesse de détails m'a coûté d'efforts!... on ne peut égaler les anciens qu'à la condition de les surpasser. » Saint-Ange n'a pas achevé la traduction poétique d'Ovide : voici ce qu'il en a publié : *Les Métamorphoses* (Paris, 1778-89,

liv. I-VI, in-8°; trois éditions complètes : Paris, 1801, 2 vol. in-8° fig.; 1803, 4 vol. in-12, et 1808, 4 vol. gr. in-8°), travail très-recommandable que celui de M. de Pongerville, malgré sa supériorité, n'a pas fait entièrement oublier; *Les Fastes* (ibid., 1804, 2 vol. in-8°, et 1809, 1811, in-12), *L'Art d'aimer* (ibid., 1807, in-12), et *Le Remède d'amour* (ibid., 1811, in-12). Chacun de ces volumes est accompagné, suivant les termes de l'auteur, « de remarques d'érudition, de critique et de littérature fleurie »; il y a dans la plupart du goût et un savoir bien digéré. On a encore de Saint-Ange : *Commencement de l'Iliade, en vers*; Paris, 1776, in-8°; — *L'École des pères*, comédie en vers; Paris, 1782, in-8°; — la traduction de *l'Homme sensible* (1775, in-12) et de *l'Homme du monde* (1775, 2 vol.), romans anglais de Mackensie; — divers morceaux insérés dans ses *Mélanges de poésie*; Paris, 1802, in-12. On a recueilli ses *Œuvres complètes*; Paris, 1823-24, 9 vol. in-12 fig.

Notice dans *Le Moniteur universel.*, 1810. — Ginguené, dans la *Décade philosoph.*, avril 1801 et janv. 1804. — *Notice*, à la tête des *Poésies diverses*, 1828, in-12. — *Hommes illustres de l'Orléanais*, I.

SAINT-ARNAUD. *Voy.* LEROY.

SAINT-AUBIN (*Jean* DE), historien français, né en 1587, dans le Bourbonnais, mort le 18 octobre 1660, à Lyon. Admis en 1606 dans la Compagnie de Jésus, il passa toute sa vie à Lyon, où il prêcha avec succès, professa la rhétorique et dirigea la maison du noviciat. Il se signala par son zèle pour le service des malades pendant la peste de 1623. On a de lui : *Histoire de la ville de Lyon, ancienne et moderne* (Lyon, 1666, in-fol.), et *Histoire ecclésiastique de Lyon* (ibid., 1666, in-fol.), publiées l'une et l'autre par les soins du P. Menestrier. « Cette histoire (celle de Lyon), dit Spon, semble un sermon ou un panégyrique perpétuel, tant l'auteur a eu soin d'accabler le lecteur de fleurs de rhétorique. » Cependant elle est recherchée, peut-être à cause des figures, gravées par Israel Silvestre. On a du même auteur quelques pièces de vers latins et une *Paraphrase de l'Ecclésiaste* (Lyon, 1658, in-12), où l'on rencontre les vers suivants :

Sous la voûte des cieux il n'est rien de nouveau;
Ce qui plut autrefois est encor trouvé beau.
L'astre qui fait les jours, les mois et les années,
Voit renaître aujourd'hui les choses déjà nées;
Témoin du temps passé, témoin de l'avenir,
Il voit recommencer tout ce qu'il voit finir.
Ce qui frappe nos yeux, ce qui bat nos oreilles,
Avait jadis aussi des rencontres pareilles.
Pour se renouveler la rose fleurira,
Le monde a déjà vu ce qu'un jour il saura.

Alegambe, *Script. soc. Jesu.* — Colonia, *Hist. littér. de Lyon*, II. — Spon, *Recherches.* — Collombet, *Études sur les hist. du Lyonnais.*

SAINT-AUBIN (*Charles-Germain* DE), dessinateur et graveur, né en 1721, à Paris, où il est mort, le 17 mars 1786. Il était l'un des quatorze enfants de Gabriel-Germain de Saint-Aubin, graveur privilégié du roi, et l'aîné des quatre d'entre eux qui s'adonnèrent aux arts du dessin. Son père, qui le destinait fort probablement à suivre la carrière que lui-même avait remplie, lui enseigna le dessin, et ce qu'il acquit de talent fut employé à composer des ornements et des modèles de broderies, aussi reçut-il le brevet de dessinateur du roi pour le costume moderne. Il n'est guère connu aujourd'hui que comme auteur de deux suites d'estampes gravées à l'eau-forte avec autant d'esprit que d'originalité et qui sont extrêmement difficiles à rencontrer : ce sont les *Essais de papillonneries humaines* représentant des papillons jouant différents rôles de la vie humaine. On doit encore à cet artiste deux suites de gravures intitulées : *Mes petits bouquets*, et *les Fleurettes*.

SAINT-AUBIN (*Gabriel-Jacques* DE), peintre et graveur, frère du précédent, né en 1724, à Paris, où il est mort, le 9 février 1780. Il fréquenta tour à tour les ateliers de Jeaurat, Collin de Vermont et Boucher. En 1753, après avoir mérité diverses médailles dans les concours de l'Académie, il obtint le deuxième prix de peinture. Mécontent d'un tel résultat, se croyant victime des préférences injustes de l'Académie, Gabriel de Saint-Aubin se dégoûta, dit-on, des études académiques; il se livra alors à tous les caprices de son imagination et d'une curiosité immodérée, « se jetant dans une sorte de système, voulant tout voir et tout savoir sans se soucier de son avenir et de son talent. Il avait une négligence extrême de sa personne tant pour sa santé que pour son extérieur. Quoiqu'il ne fût pas hors d'état de satisfaire à ces deux points : il portait cette abnégation de soi-même au point qu'il est mort dans un dépérissement total de la nature, n'ayant voulu se laisser soigner que quand il n'était plus temps de le faire. » G. de Saint-Aubin était membre et professeur de l'Académie de Saint-Luc, et, de 1751 à 1774, il prit part à toutes les expositions de cette société, a laissé un grand nombre de croquis et de dessins et quarante-trois estampes gravées à l'eau-forte d'une pointe agréable; les uns et les autres sont aujourd'hui avidement recherchés des amateurs.

SAINT-AUBIN (*Augustin* DE), graveur, frère des précédents, né le 3 juin (1) 1736, à Paris, où il est mort, le 9 novembre 1807. Après avoir appris de son frère Gabriel les premiers éléments du dessin, il entra dans l'atelier d'Étienne Fessard, puis alla finir ses études sous la direction de Laurent Cars. Le premier ouvrage important qu'il exécuta fut une gravure du tableau de Boucher représentant Vertumne et Pomone. Bientôt il délaissa les grands ouvrages pour s'occuper presqu'exclusivement du dessin et de la gravure des vignettes et surtout des portraits pour les libraires. Son habileté en ce genre délicat le plaça vite au premier rang

(1) C'est par erreur que la notice placée en tête du catalogue de la vente faite après le décès d'Aug. de Saint-Aubin, donne la date du 3 *janvier* 1736.

des agréables petits maîtres de la fin du dix-huitième siècle. Peu de livres parurent à cette époque et au commencement de notre siècle sans être ornés de portraits sortis de son atelier. En 1771, il fut agréé dans l'Académie de peinture et sculpture, et en 1777, il succéda à Étienne Fessard dans la place de graveur de la bibliothèque du roi. J. Duclos, Macret, Anselin, Blot, Sergent, etc., furent ses élèves. De nos jours on recherche les jolis portraits familiers dessinés à plusieurs crayons par A. de Saint-Aubin.

SAINT-AUBIN (*Louis-Michel* DE), frère des précédents, né à Paris, le 20 mars 1731, mort en 1779, pratiqua l'art de la peinture sur porcelaine. Il était domicilié à Sèvres en 1764, ce qui pourrait faire penser qu'il travaillait alors à la manufacture royale des porcelaines. H. H—N.

Pahin de la Blancherie, *Essai d'un tableau hist. des peintres de l'École française*. — Collet de Baudicourt, *Le Peintre graveur français continué*. — De Goncourt, *L'Art au dix-huitième siècle*. — Regnault-Delalande, *Catalogue des tableaux, dessins.... qui composaient le cabinet de feu M. A. de Saint-Aubin*.

SAINT-AUBIN. *Voy.* GUÉDIER et MAGUE.

SAINT-AULAIRE. *Voy.* SAINTE-AULAIRE.

SAINT-BONNET. *Voy.* TOIRAS.

SAINT-BRIS. *Voy.* LAMBERT.

SAINT-BRISSON. *Voy.* SEGUIER.

SAINT-CONTEST (*Dominique-Claude* BARBERIE DE), magistrat et diplomate, né en 1668, mort le 22 juin 1730. Conseiller au Châtelet (1687), puis au parlement de Paris (1689), il fut maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, en 1696. Intendant de Metz et des Trois-Évêchés (1700), de l'armée de la Moselle (1705), de l'armée d'Allemagne (1708), une seconde fois de l'armée de la Moselle (1713), second plénipotentiaire au congrès de Bade (1714), conseiller au conseil de la guerre en 1715, il parvint enfin, en 1716, au rang de conseiller d'État. « Saint-Contest, dit Saint-Simon, était de mes amis; c'était un homme d'un extérieur lourd et grossier, avec toutes les manières ridiculement bourgeoises, qui avait tout l'art, la finesse, la souplesse, les vues et les tours pour arriver à ses fins, sans avoir l'air de penser à rien, lors même qu'il y travaillait le plus. Cela lui était naturel. Avec cela doux, liant, accessible et honnête homme. » Le régent, qui appréciait ses talents et son habileté, l'employa dans plusieurs affaires importantes et difficiles. Il le nomma rapporteur dans le procès des princes du sang contre l'édit de 1714, par lequel Louis XIV avait donné aux princes légitimés le droit de succéder à la couronne; Saint-Contest lut son rapport, le 1er juillet 1717, et conclut à l'exclusion des princes légitimés; ce fut aussi la conclusion de l'édit qui termina cette affaire. Presque aussitôt après, Saint-Contest fut chargé, avec d'Ormesson, des négociations relatives à quelques questions pendantes entre la France et la Lorraine, qui furent réglées par le traité du 21 janvier 1718. Il entra au conseil de commerce, le 30 novembre 1720 et fut bientôt envoyé, comme plénipotentiaire, auprès des états généraux des Provinces-Unies, puis au congrès de Cambrai. Le congrès terminé, il revint prendre sa place au conseil, en qualité de conseiller d'État ordinaire.

SAINT-CONTEST (*François-Dominique* BARBERIE, marquis DE), homme d'État, fils du précédent, né le 26 janvier 1701, mort le 24 juillet 1754. Avocat du roi au Châtelet de Paris en 1721, conseiller au parlement en 1724, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel en 1728, intendant de Béarn en 1737, de Caen, puis de Bourgogne en 1740, il reçut, le 15 juillet 1749, les pouvoirs nécessaires pour régler, avec le résident de France à Genève, l'affaire des territoires genevois situés dans le pays de Gex. Le 24 avril 1750, il eut le titre de maître des requêtes honoraire, et, au mois de septembre de la même année, on l'envoya ambassadeur en Hollande. Au retour de cette mission, Saint-Contest fut nommé ministre des affaires étrangères, le 11 septembre 1751. Il s'était élevé grâce à la réputation de son père, et, comme il était dépourvu de caractère, aussi bien que de finesse et de vues politiques, il ne fut, au ministère, que l'instrument de Mme de Pompadour et de ses conseillers Noailles et Saint-Severin; il se prêta à leurs desseins avec une faiblesse qui le rendit ridicule, et, après avoir affiché l'intention d'établir entre les divers États de l'Europe un système fédératif contre l'Autriche, la Russie et l'Angleterre, il passa, sur un signe de ses protecteurs, à un système tout opposé. On venait de le nommer prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi, lorsqu'il mourut.

Saint-Allais, *France législative*. — Lemontey, *Hist. du dix-huitième siècle*.

SAINT-CYR. *Voy.* GIRY et GOUVION.

SAINT-CYRAN. *Voy.* DUVERGIER.

SAINT-DIDIER. *Voy.* LIMOJON.

SAINT-DONAT. *Voy.* COUPÉ.

SAINT-EDME (*Edme-Théodore* BOURG, dit), littérateur français, né le 31 octobre 1785, à Paris, où il est mort, le 26 mars 1852. Après avoir fait les premières campagnes de l'empire en qualité de commissaire des guerres, il devint secrétaire du maréchal Berthier, et à la chute de Napoléon, se fit homme de lettres et publiciste en commençant à réfuter un écrit de M. de Châteaubriand. Depuis ce moment, il fut un de ces écrivains qui ne cessèrent de harceler le gouvernement de la Restauration au profit des idées impériales ou républicaines, et son activité fut telle, en fait de compilation, qu'il eût pu rendre des points à l'abbé Trublet, qui, cependant, on le sait, s'était acquis un assez beau renom dans ce genre de travaux. Après la révolution de juillet 1830, Saint-Edme continua la lutte, et, pour mieux servir la cause démocratique en sapant le trône de Louis-Philippe, il commença, en collaboration de M. Germain Sarrut, un ouvrage considérable sous le titre de

Biographie des hommes du jour, et dont on a pu dire, avec raison, que beaucoup de notices, malgré la devise générale « Justice, vérité, impartialité, » tournent, selon l'opinion politique des personnages, ou selon leurs relations avec les auteurs, en panégyriques ou en pamphlets. Le triomphe de la démocratie en 1848 et celui des idées napoléoniennes peu après ne ralentirent point l'activité fébrile de Saint-Edme, mais ne lui procurèrent point la position à laquelle ses luttes avec les divers pouvoirs semblaient lui donner quelques droits. Succombant à la violence d'un chagrin invétéré que rendaient encore plus cuisant des embarras financiers, il avait depuis longtemps conçu l'idée d'un suicide. Au moment d'exécuter ce funeste projet, il consigna dans une sorte de journal toutes ses impressions, et ce document que la *Presse* a publié offre un grand intérêt au point de vue psychologique. Après avoir hésité entre les divers genres de mort, Saint-Edme opta pour la pendaison, et se pendit en effet aux rayons de sa bibliothèque. On a de lui : *De l'Empereur et du comte de Lille, ou Réfutation de l'écrit : De Buonaparte et des Bourbons*; Paris, 1815, in-8° : c'est le seul de ses ouvrages publié sous son propre nom de Bourg; — *Napoléon considéré comme général, premier consul, empereur, prisonnier à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène*; Paris, 1821, in-8°; — *Constitution et organisation des Carbonari*; Paris, 1821, in-8°; — *Relation historique de la révolution du royaume d'Italie en* 1814, trad. de Guicciardi; Paris, 1822, in-8°; — *Dictionnaire analytique et raisonné de l'histoire de France*; Paris, 1823, in-8°; — *Dictionnaire de la pénalité dans toutes les parties du monde connu*; Paris, 1824, 4 vol. in-8°; — *Législation du sacrilége chez tous les peuples*; Paris, 1825, in-8°; — *Paris et ses environs*; Paris, 1828-38, 1842, 2 vol. in-8°; — *Biographie des lieutenants généraux, ministres, etc... de la police en France*; Paris, 1829, in-8°; — *Amours et galanteries des rois de France*; Paris, 1830, 2 vol. in-8°; — *Répertoire général des causes célèbres*; Paris, 1834-1837, 17 vol. in-8°; — *Biographie des hommes du jour* (avec Sarrut); Paris, 1835-42, 6 vol. gr. in-8°, divisés chacun en deux parties, avec portr. Plusieurs des notices contenues dans cet ouvrage ont été tirées à part; — *Procès du prince Napoléon-Louis et de ses co-accusés devant la Cour des pairs*; Paris, 1840, 2 parties, in-8°; — *Didier, Histoire de la conspiration de* 1816; Paris, 1841, in-32; — *Vraie histoire. Collection de lettres et documents autographes*, etc.; Paris, 1844, 2 vol. in-4° (avec M. Félix Drouin). Il rédigea sur les notes du soi-disant baron de Richemont : *Mémoires du duc de Normandie, fils de Louis XVI* (Paris, 1831, in-8°), et travailla dans plusieurs journaux, surtout aux *Tablettes universelles*, à *l'Assemblée constituante*, en 1848, au *Journal de tout le monde*, en 1849. Il a laissé des manuscrits importants et des notes curieuses sur les hommes illustres avec lesquels il a vécu. H. F.

Quérard, *La France littér.* — *La Littérature contemp.* — *Derniers moments du sieur Bourg Saint-Edme* (écrits par lui-même), dans *la Presse* du 7 avril 1852.

SAINT-ÉTIENNE. *Voy.* RABAUT.

SAINT-ÉVREMOND (*Charles* DE MARGUETEL DE SAINT-DENIS, seigneur DE), écrivain français, né à Saint-Denis du Guast, près Coutances, le 1er avril 1613, mort à Londres, le 29 septembre 1703. Son père, le baron de Saint-Denis, commandait la compagnie des gendarmes du duc de Montpensier, gouverneur de Normandie, et sa mère était la sœur du marquis de Rouville, qui avait été intendant des finances. L'un des cadets de six garçons nés de ce mariage, il vint fort jeune à Paris au collége de Clermont ou des jésuites, puis il commença à Caen ses études de droit, auxquelles il renonça pour entrer au service en qualité d'enseigne; il commanda bientôt une compagnie d'infanterie, à la tête de laquelle il se trouva au siége d'Arras. Il se distingua par son courage, sa souplesse dans les exercices du corps et son habileté à l'escrime. Il passa ensuite dans la cavalerie, et le duc d'Enghien, qui goûtait sa conversation, lui donna une lieutenance dans la compagnie de ses gardes. Il assista aux combats de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingen, et, dans cette dernière affaire, il reçut au genou gauche une blessure qui faillit nécessiter l'amputation de la cuisse. Guéri après de longues souffrances, il continua de servir avec la plus grande distinction en Allemagne et dans les Flandres. Son intelligence et son esprit n'étaient pas moins remarquables que sa bravoure. Les devoirs de sa profession ne le détournaient pas du commerce des lettres et du goût des études philosophiques. En même temps, il ne négligeait point les relations de société; il se créait des protecteurs et des amis nombreux dans les plus hauts rangs : Turenne, les maréchaux de Gramont, d'Estrées, d'Albret, de Clérembault, de Créqui, le duc de Candale, les comtes de Gramont et d'Olonne, le surintendant Fouquet; il menait les plaisirs de front avec les études et les affaires. Saint-Évremond fut de bonne heure un épicurien, ami de la chère délicate, et si l'on en croit son biographe et son ami des Maizeaux, c'est lui et ses deux compagnons, le comte d'Olonne et le marquis de Boisdauphin, qui furent surnommés *les Coteaux*. L'origine et la signification de ce mot, dont Boileau a fait la fortune dans sa troisième satire, sont trop connues pour que nous ayons à y appuyer. Saint-Évremond ne sut pas conserver la faveur dont Condé lui donnait chaque jour des marques particulières : un penchant à la critique et au sarcasme, qui devait se changer, dans sa vieillesse, en une

politesse circonspecte et méticuleuse, lui valut sa disgrâce : il eut l'imprudence de railler certains travers du prince, qui, l'ayant appris, lui demanda la démission de sa lieutenance (1648). Ajoutons qu'il ne lui garda pas toujours rancune et s'appliqua à lui prouver par la suite qu'il avait oublié ses torts.

Pendant la Fronde, Saint-Évremond demeura fortement attaché au parti du roi, et combattit les rebelles non-seulement de son épée, mais de sa plume; car il paraît prouvé qu'il est l'auteur d'une pièce satirique, attribuée quelquefois à Charleval : *La Retraite de M. de Longueville en Normandie*. Il fut récompensé de sa fidélité par un brevet de maréchal de camp et une pension de 1,000 écus (1652). Il exerça durant ce temps divers commandements dans la Guyenne, où il sut si bien mettre à profit les conjonctures et tirer parti des assignations qu'on donnait alors aux officiers sur les villes et communautés pour le paiement et l'entretien de leurs troupes, que, de son propre aveu, il en rapporta, après deux ans et demi, un bénéfice d'une cinquantaine de mille francs. Il faut connaître l'organisation et l'administration des armées d'alors pour bien comprendre un pareil résultat, qui fait plus d'honneur à l'habileté de Saint-Évremond qu'à sa délicatesse. Quelque temps après, il tomba dans une nouvelle disgrâce. Mazarin, supposant qu'il avait agi contre ses intérêts dans l'accommodement que fit la province de Guyenne, prit prétexte de quelques légèretés de paroles pour l'envoyer à la Bastille. Il fut mis en liberté après un emprisonnement d'un peu plus de trois mois. En 1659, il se rendit avec plusieurs personnages de qualité aux conférences entre le cardinal et don Louis de Haro, qui précédèrent le fameux traité des Pyrénées, puis il fut désigné par le roi, qui le voyait d'un bon œil, pour accompagner en Angleterre l'ambassade du comte de Soissons (1660), qui allait féliciter Charles II de son rétablissement sur le trône de ses pères, et il demeura six mois dans ce pays, où il noua des relations intimes avec un grand nombre de seigneurs anglais. Il était à peine de retour en France, quand éclata l'événement qui devait causer son exil. Mazarin était mort, et on venait d'arrêter la perte de Fouquet. Or, en partant pour accompagner la cour dans un voyage en Anjou et en Bretagne, Saint-Évremond avait déposé chez Mme Duplessis-Bellière, amie du surintendant, une cassette qui contenait tous ses papiers, et parmi ces papiers se trouvait une lettre adressée au maréchal de Créqui lors des conférences, dans laquelle, pour lui faire sa cour, il s'exprimait fort librement sur le traité des Pyrénées, qui déplaisait particulièrement aux gens de guerre. Lorsqu'on arrêta Fouquet, on fit mettre le scellé non-seulement sur ses papiers, mais sur ceux de ses amis, et la cassette de Saint-Évremond se trouva confondue dans la saisie pratiquée chez Mme Duplessis-Bellière. On y découvrit la lettre en question : le roi en fut indigné, et les créatures du ministre défunt, de concert avec les ennemis de l'imprudent écrivain, ne négligèrent rien pour achever de l'aigrir. Saint-Évremond, averti, se retira d'abord en Normandie chez un de ses parents, puis il erra de province en province pendant quelque temps, ne voyageant que de nuit et se cachant avec soin. Enfin, apprenant que le roi ne se laissait pas fléchir et qu'il n'était plus en sûreté, il prit le parti de quitter la France, vers la fin de l'année 1661, en emportant tout l'argent qu'il put, et laissant le reste à son fidèle ami, le maréchal de Créqui, qui lui en fit une rente viagère. Après avoir passé successivement par les Pays-Bas et la Hollande, il arriva en Angleterre (1662), où il fut reçu très-favorablement par le souverain et par les plus hauts personnages de l'aristocratie. Il s'y lia bientôt aussi avec les écrivains et les beaux-esprits les plus illustres : Waller, Hobbes, Cowley, etc. En 1665, pour éviter la peste qui commençait à régner dans Londres, il se rendit en Hollande, où il entra en relations particulières avec le grand pensionnaire de Witt, avec la plupart des ambassadeurs étrangers, et avec des philosophes ou des savants comme Vossius et Spinosa; mais la principale connaissance qu'il y fit, et qui devait être la plus avantageuse pour lui par la suite, fut celle du prince d'Orange. Il alla assister aux négociations du traité de Breda, fit un court voyage à Bruxelles, et à son retour à La Haye, il se lia avec le prince de Toscane, aussi de passage en cette ville, et qui, devenu grand duc, continua à lui donner des marques de son amitié. Il y avait quatre ans qu'il était en Hollande quand le roi Charles II lui fit dire qu'il souhaitait son retour en Angleterre. Il se hâta donc de revenir à Londres, où le souverain le reçut avec la plus grande bienveillance, et lui donna une pension de trois cents livres sterling. Ce revenu, joint à la rente viagère du maréchal de Créqui, à une autre de cent livres sterling que lui faisait le duc de Montaigu, en échange d'une somme de 500 livres qu'il lui avait versée à son retour de Hollande, enfin à ce qu'il tirait de ses biens de Normandie, lui assura une existence à l'abri du besoin. Dès lors, il s'arrangea pour vivre en Angleterre aussi agréablement que le peut faire un exilé, s'occupant à l'étude, à la lecture, aux plaisirs et aux relations dans la haute société. On assure pourtant qu'il se mêla à quelques-unes des intrigues de la cour anglaise, si multipliées sous le règne de Charles II. L'arrivée à Londres de la duchesse de Mazarin fut un lien de plus, et non le moins puissant, qui l'attacha à sa nouvelle patrie. Saint-Évremond se constitua son chevalier; il l'aida à organiser ce célèbre salon, espèce de cénacle littéraire et philosophique, d'hôtel de Rambouillet transplanté au delà de la Manche, dont il était

l'âme. C'est là que naquirent un grand nombre de ses dissertations qu'il multiplia sur tous les sujets; c'est pour la duchesse ou pour ses habitués qu'il écrivit ses meilleures pages. Il a célébré mille fois ses charmes et son esprit; il se chargea de répliquer pour elle au plaidoyer de l'avocat de son mari; il lui prêta même de l'argent, et elle mourut sa débitrice. On voit qu'il lui rendit des services dans tous les genres, et on peut dire qu'elle devint dès lors la principale occupation et le grand charme de sa vie.

Cependant Saint-Évremond avait conservé à Paris un grand nombre d'amis puissants qui s'employaient activement en sa faveur. Le marquis Colbert de Croissy, ambassadeur en Angleterre, écrivit même plusieurs fois à son frère le ministre, pour tâcher d'obtenir le rappel de l'exilé. Tout fut inutile. On a peine à comprendre une si longue persévérance dans la rigueur, pour une faute après tout assez légère, puisqu'elle n'avait été commise que dans une correspondance privée. Faut-il croire, comme le dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), que sa disgrâce avait encore une autre cause sur laquelle il ne voulut jamais s'expliquer? On en est réduit sur ce point à des conjectures. Quoi qu'il en soit, Saint-Évremond se considéra désormais comme fixé définitivement en Angleterre. A la mort de Charles II, sa pension fut supprimée, et il refusa une charge de secrétaire du cabinet qu'on voulait créer pour lui. La révolution de 1688 lui fut plutôt avantageuse que défavorable. Le prince d'Orange (Guillaume III), se montra plein de bienveillance à son égard, et lui prodigua ses faveurs. A ce moment, Saint-Évremond apprit tout à coup que la grâce qu'il avait si longtemps sollicitée en vain lui était accordée, et qu'il pouvait rentrer en France. Mais c'était trop tard; il était vieux, il s'était créé à Londres des habitudes et des relations intimes qu'il ne se sentait plus la force de rompre, et surtout il était trop épris de Mme de Mazarin pour la quitter. Il refusa, et acheva sa vie dans la capitale de l'Angleterre, partageant son temps entre la lecture, la conversation, et la composition de ces petites pièces qu'il écrivait pour son amusement et celui d'un cercle choisi; trônant tantôt dans le salon de Mme de Mazarin, tantôt au café de Will, parmi les écrivains illustres, Dryden, Temple, Swift, etc., qui en avaient fait une sorte de club littéraire. Il avait l'oreille à tout bruit venant de France; il entretenait une correspondance assidue avec ses amis de France, les comtes de Lionne, d'Olonne, de Gramont, etc., et surtout avec Ninon de l'Enclos, à qui il envoyait souvent des lettres qui sont de véritables dissertations philosophiques et morales; il se tenait au courant de toutes les productions nouvelles, et suivait avec attention dans ses moindres symptômes le mouvement des intelligences. Son exil l'avait mis plus en vue par l'isolement. De toutes parts, de Paris plus que de Londres, on le consultait comme l'oracle familier des lettres: une question délicate divisait-elle les esprits, chacun le prenait pour arbitre, et sa décision faisait loi. Très-facilement accessible à toute requête de ce genre, le resigné proscrit, qui resta jusqu'au bout aussi français de style et d'idées que s'il n'eût jamais quitté Paris, répondait sans pédantisme, avec une grâce légère et facile, et ses réponses, courant de main en main, faisaient les délices des salons. Comme il ne livrait rien à l'impression, la rareté de ses écrits en augmentait le prix, et il était devenu tellement à la mode que le libraire Barbin demandait instamment à ses auteurs de lui *faire du Saint-Évremond*, et qu'on lui offrit souvent des sommes très-élevées pour acquérir le droit de publier ses manuscrits.

La mort de la duchesse de Mazarin (1699) vint attrister la vieillesse de Saint-Évremond et détruire la plus chère de ses habitudes. Néanmoins il se releva de ce coup, grâce à la gaîté de son humeur, et à un enjouement de caractère que secondait la vigueur de sa santé. « Il aimoit la compagnie des jeunes gens, dit son biographe des Maizeaux, il étoit sensible à tous leurs plaisirs. Les divertissements qu'il n'étoit plus en état de goûter faisoient sur son esprit une impression vive et agréable; il se plaisoit à en entendre parler. Il étoit naturellement malpropre, et ce qui y contribuoit le plus, c'est qu'il avoit toujours chez lui des chiens, des chats, toutes sortes d'animaux. Il disoit que pour divertir les ennuis inséparables de la vieillesse, il falloit toujours avoir devant les yeux quelque chose de vif et d'animé. » Pour compléter son portrait, ajoutons qu'au physique il était de taille avantageuse, d'une démarche aisée, même dans l'âge le plus avancé, avec des yeux bleus pleins de feu, une physionomie ouverte et spirituelle, de rares cheveux blancs qu'il ne voulut jamais cacher sous une perruque, et malheureusement aussi une grosse loupe à la racine du nez, qui lui était venue plus de vingt ans avant sa mort. Il conserva jusqu'à la dernière minute de sa vie son jugement, sa mémoire et tous ses sens. Il mourut d'un ulcère dans la vessie, à l'âge de plus de quatre-vingt-dix ans, et fut enterré dans l'abbaye de Westminster. Bayle assure qu'il rendit l'âme sans les secours de la religion. Tout libre penseur qu'il était, Saint-Évremond se montra toujours respectueux pour le dogme: entre son scepticisme et celui de Voltaire, il y a toute la différence du dix-septième au dix-huitième siècle. Il n'est nulle part agressif, ni même hostile au christianisme, et c'est à tort, comme Voltaire le proclame lui-même, qu'on lui attribua un libelle impie dont son caractère et les habitudes de sa vie suffiraient à démontrer qu'il n'est pas l'auteur, quand même cet ouvrage ne s'éloignerait pas si complétement de sa manière d'écrire.

Saint-Évremond était le type de l'*honnête homme* et du *galant homme*, c'est-à-dire de

l'homme de qualité. Il avait la conversation facile et enjouée, la repartie vive et piquante, les manières polies. Son savoir était moins étendu que son esprit. Il ne s'attachait, en lisant, qu'à étudier le génie d'un auteur et non à charger sa mémoire de faits. Il écrivait avec facilité, quoiqu'il corrigeât beaucoup ses œuvres. Il faisait facilement des vers ingénieux et prosaïques, qu'il avait le tort de préférer à sa prose. Malgré sa *Comédie des Opéras*, dont les railleries pourraient donner le change sur ses goûts, il aimait beaucoup la musique et composa même plusieurs airs. Ses écrits les plus célèbres sont sa *Comédie des Académistes* (Paris, 1650, in-8°), son premier et son meilleur ouvrage en vers; ses *Réflexions sur les divers génies du peuple romain* (1664, in 8°), sujet qu'il a traité quelquefois de manière à pouvoir supporter la comparaison avec Montesquieu; la *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye;* ses *Jugements* et *Observations* sur Sénèque, Plutarque, Pétrone, Salluste, Tacite, sur diverses tragédies de Racine et de Corneille; ses dissertations *Sur la tragédie ancienne et moderne* et *Sur les poëmes des anciens*, où il a mieux entrevu que pas un autre la vraie solution de la querelle des anciens et des modernes, etc. Ses petits traités littéraires sont nombreux et généralement d'un style vif, juste et fin. Il ne vise pas à épuiser le sujet, se contentant d'exprimer ses vues personnelles et d'ouvrir des aperçus féconds. Toutes ses pages portent le même cachet de mesure et de modération, modération qui est peut-être autant celle de l'épicurien sceptique que de l'homme de goût, et d'un libéralisme intelligent fondé sur le sentiment des nécessités d'un nouvel ordre social. Il semble que sa critique se soit émancipée au contact des libertés de la littérature anglaise, au milieu de laquelle il vivait. Les critiques grammairiens et pédants sont l'objet tout particulier de son aversion. Sans afficher en rien le rôle d'un révolutionnaire, et dédaigner les conventions reçues, il met bas toutes les opinions de l'école pour juger uniquement d'après lui. Il sait même au besoin dominer ses motifs les plus légitimes de ressentiment; il ne répondait pas aux critiques, et il persista toujours à louer Boileau, qui s'était montré fort rude pour lui. Mais il sait moins dominer certains préjugés et entraînements de son esprit : c'est ainsi que, partisan de la vieille cour et de l'ancienne littérature qui triomphait au moment de son exil, il va jusqu'à défendre l'*Attila* de Corneille, proclamer en toute occasion *Sophonisbe* un chef-d'œuvre et ne voir qu'un caprice injuste de l'opinion dans la défaveur de ses dernières pièces. Puis l'absence d'un sens moral élevé est encore plus d'une fois une cause de défaillance pour sa critique. A part ces défauts, dont le dernier surtout a sa gravité, Saint-Évremond est un excellent juge des choses de l'esprit, et qui donne l'idée, sinon tout à fait la mesure, d'un critique supérieur.

Les premières éditions des *Œuvres* de Saint-Évremond, imprimées sans son concours sur des copies peu exactes, étaient extrêmement défectueuses. Le succès de l'édition en 1 vol. in-12 publiée par Barbin en 1668 fut tel que le libraire s'empressa d'y adjoindre de nouvelles pièces ramassées de toutes parts, sans choix et sans garantie d'authenticité. Le désordre finit par aller si loin qu'on imprima comme de Saint-Évremond des volumes entiers où il n'y avait rien de lui : tels sont le *Saint-Evremoniana*, le *Recueil d'ouvrages de M. de Saint-Évremond* (Anisson, 1701), les *Mémoires de la vie du comte D. avant sa retraite, rédigés par M. de Saint Évremond*, etc. Après avoir longtemps refusé de se rendre aux sollicitations des libraires et de ses amis, il finit par se laisser convaincre, sur la fin de sa vie, et prépara, de concert avec Des Maizeaux, une édition que celui-ci acheva avec Silvestre, après la mort de l'écrivain. Cette édition, la première authentique, intitulée *Les Véritables œuvres de M. de Saint Évremond, publiées sur les manuscrits de l'auteur* (Londres, 1705, 3 vol. gr. in-4°), reparut avec des additions à Amst., 1706, 5 vol. in-12; et à Londres, 1708, 7 vol. in-12, et 1709, 3 vol. gr. in-4°. Citons encore l'édit. d'Amsterdam, 1726, 7 vol in-12, avec gravures de Bernard Picart, laquelle a servi de modèle aux édit. de Paris, 1740, 10 vol. in-12, et 1753, 12 vol. pet. in-12. Deleyre a publié en 1761 l'*Esprit de Saint-Évremond* (in-12), et Desessarts ses *Œuvres choisies* en 1804 (in-12).

Victor FOURNEL.

Vie de Saint-Évremond, par Des Maizeaux, en tête des édit. de 1705 et 1706. — *Notices* en tête de ses *OEuvres complètes* ou *choisies*. — *Memoires* de Saint-Simon. — Sabatier, *Les Trois siècles*. — Hippeau, *Les Écrivains normands au dix-septième siècle* (1857, in-12). — Rigault, *Querelle des anciens et des modernes*, 2e partie, chap. I

SAINT-FARGEAU. *Voy.* LE PELLETIER.

SAINT-FLORENTIN (*Louis* PHELYPEAUX, comte DE), ministre français, né le 18 août 1705, mort le 27 février 1777, à Paris. Il appartenait à l'une des branches de la famille Phelypeaux, et fut plus connu sous le nom de Saint-Florentin qu'il porta de préférence au titre de marquis de la Vrillière. Il avait en 1725, à la mort de son père Louis (*voy.* VRILLIÈRE), hérité ce dernier titre ainsi que la charge de secrétaire d'État, qui, pendant près de deux siècles, ne sortit pas de sa maison. Chargé d'abord des affaires générales de la religion réformée, il réunit en 1749 ce département à celui de la maison du roi et en 1757 celui de Paris; en 1761, il entra au conseil comme ministre d'État, et fut obligé, en juillet 1775, de résigner tous ses emplois. En 1770 il avait reçu le titre de duc de la Vrillière. Comme ministre, Saint-Florentin n'eut ni ambition ni influence; c'était une sorte de Dangeau, un courtisan modèle, dévoué aveuglément

à Louis XV et à ses favorites. Il traversa tout un long règne sans avoir recherché d'autre honneur que celui d'avoir servi fidèlement la monarchie. Malgré sa vie dissipée, ses galanteries sans nombre, ses prodigalités fastueuses, il faisait preuve de zèle et d'activité; aucun ministre n'a peut-être signé une quantité plus grande de lettres de cachet, aucun n'a déployé à cette époque autant d'intolérance contre les protestants sur lesquels il appelait sans cesse des mesures de rigueur. Souple avec le maître, il se montra dur et hautain envers les parlements et les philosophes. Adversaire déclaré de Choiseul, il excita le roi contre lui, et lors de la disgrâce du duc (décembre 1770), il lui succéda par intérim dans le département des affaires étrangères, qu'il céda en juin 1771 au duc d'Aiguillon, son neveu. L'avénement de Louis XVI dérangea ses habitudes : il se laissa aller à des murmures, et fronda ce qu'il voyait faire. C'était le plus haï des ministres du feu roi. Abandonné même de Maurepas, son beau-frère, il donna sa démission et eut pour successeur dans son ministère le vertueux Malesherbes. Son rang et son crédit suffirent à lui donner accès dans l'Académie des sciences (1740) et dans celle des inscriptions (1757) comme membre honoraire. Il n'eut point d'enfants de sa femme, Amélie-Ernestine de Platen, et légua toute sa fortune à sa sœur, la comtesse de Maurepas. Le nom de Saint-Florentin est demeuré à une rue de Paris, où ce ministre habitait un magnifique hôtel, bâti en 1767 et qui a servi de résidence au prince de Talleyrand.

Moréri, *Dict. hist.* — *Mémoires du temps.*

SAINT-FOIX (*Germain-François* POULLAIN DE), littérateur français, né le 5 février 1698, à Rennes, mort le 25 août 1776, à Paris. Il était d'une bonne famille de robe, et le frère aîné de Poullain du Parc (*voy.* ce nom), savant professeur de droit. En sortant du collége des jésuites de Rennes, il fut admis dans les mousquetaires. Malgré un caractère bouillant et fougueux, il avait fait de bonnes études; de bonne heure il sentit le goût des lettres, et aspira, comme on disait alors, au double laurier d'Apollon et de Mars. Le désir d'avoir ses entrées, et peut-être encore plus l'amour que lui avait inspiré une jeune actrice, le rendit auteur dramatique, et il écrivit pour le Théâtre-Français une comédie en un acte, *Pandore* (13 juin 1721), qui fut bien accueillie. Puis il passa à la Comédie italienne et y donna trois pièces en prose, *La Veuve à la mode* (1726), *Le Philosophe dupe de l'amour* (1726), et *Le Contraste de l'amour et de l'hymen* (1727), qu'il jugea trop faibles pour les admettre dans le recueil de ses œuvres. Il venait de publier ses *Lettres turques* lorsque la guerre éclata avec l'Autriche. Il suivit son régiment en Italie, devint aide de camp du maréchal de Broglie, et se distingua en 1734 à la bataille de Guastalla. N'ayant pu obtenir un brevet de capitaine qu'il avait sollicité, il quitta le service, revint à Rennes, et y acheta en 1736 la maîtrise des eaux et forêts. Il ne tarda pas à se lasser de la vie calme de province, et le goût des lettres et des aventures le ramena en 1740 à Paris; ses querelles et ses duels l'y avaient rendu plus fameux que ses productions littéraires. Pendant longtemps Saint-Foix fut un auteur à la mode, et plus d'une de ses pièces, comme *l'Oracle*, *le Sylphe*, *les Grâces*, *Julie*, *les Veuves turques*, attira la foule; il en composa, de 1740 à 1761, une vingtaine, et se partagea entre les troupes rivales du Théâtre-Français et du Théâtre-Italien. Il se flattait d'avoir introduit à la scène un genre nouveau, « dont les sujets, disait-il, moins étendus, plus unis, et toujours dans le gracieux, ne présenteraient que la simple nature et le sentiment ». Ce sont de petits tableaux agréables de féerie ou de mythologie, tous jetés dans le même moule, offrant tous quelque surprise de l'amour. D'Alembert y trouvait du naturel, mais moins d'esprit et de finesse que chez Marivaux; ils ont aussi le mérite d'être écrits avec pureté, grâce et délicatesse. Voisenon ne manquait pas de justesse en comparant leur auteur à un encrier qui répandrait de l'eau de rose. D'un cœur droit et généreux, il était susceptible, exigeant, inquiet; il n'était pas permis de heurter ses opinions sans allumer sa colère. Aucun journaliste n'osait porter sur ses ouvrages un jugement défavorable. Ce caractère querelleur l'avait, dit-on, obligé à quitter le service; il lui attira dans le monde plus d'un duel et plus d'une aventure désagréable. De différents traits de sa vie, plus ou moins bien arrangés, on a composé un *Factum* qui fait partie du *Recueil des facéties parisiennes* pour 1760 (1). Saint-Foix passa les derniers temps de sa vie dans la retraite; il logeait dans la rue des Fossés-Saint-Victor, à l'une des extrémités de Paris, et voyait quelques

(1) Dans l'histoire de ses querelles les deux suivantes sont les plus connues. Un jour, au café Procope, Saint-Foix vit entrer un garde du roi, qui demanda une tasse de café au lait et un petit pain. « Voilà un fichu dîner! » s'écria-t-il, et il répéta si souvent ce propos que le garde, irrité de ce persiflage, lui proposa de sortir. Ils mettent l'épée à la main, et Saint-Foix est blessé. « M'eussiez-vous tué, dit-il, vous n'en auriez pas moins fait un fichu dîner. » — Un autre jour, au foyer de l'Opéra, il se prit de querelle avec un provincial qu'il ne connaissait pas et qui ne voulut point céder; se croyant offensé, il lui assigna un rendez-vous. « Quand on a affaire à moi, dit le provincial, on vient me trouver : c'est ma coutume. » Le lendemain Saint-Foix se présente chez l'inconnu, qui l'invite à déjeuner. « Il est bien question de cela. Sortons! — Je ne sors jamais sans avoir déjeuné : c'est ma coutume. » L'inconnu, toujours accompagné de Saint-Foix, entre dans un café, joue une partie d'échecs et va faire aux Tuileries un tour de promenade, en répétant à chaque chose : *c'est ma coutume*. Enfin, à bout de patience, Saint-Foix lui propose de passer aux Champs-Élysées. « Pourquoi faire? — Belle demande! pour nous battre. — Nous battre! s'écria l'autre. Y pensez-vous, Monsieur? Convient-il à un trésorier de France, à un magistrat, de mettre l'épée à la main? On nous prendrait pour des fous. » L'aventure courut la ville, et cette fois les rieurs ne furent pas du côté du spadassin à la mode.

gens de lettres, qui, comme Sabatier et La Dixmerie, avaient consenti à ne le contredire en rien. Il avait une pension sur *le Mercure*, et vers 1764 il fut nommé historiographe de l'ordre du Saint-Esprit. Après avoir penché vers le parti des philosophes, il se déclara leur adversaire. Comme écrivain, il ne manque ni d'esprit ni d'imagination; il respecte les personnes et n'affecte pas un ton doctoral et tranchant. Il s'est inspiré dans les *Lettres turques* de la manière de Montesquieu, et il y a semé des traits fins et délicats. Les *Essais sur Paris* sont d'une lecture assez agréable et offrent un tableau varié des mœurs et usages sous l'ancienne monarchie. On a de lui : *Lettres d'une Turque à Paris écrites à sa sœur;* Amst., 1730, in-12; réimpr. sous les titres de *Lettres de Nédim Coggia;* Amst., 1732, in-12, et de *Lettres turques;* Amst. (Paris), 1750, 1754, in-12; — *Essais historiques sur Paris;* Londres (Paris), 1754-57, 5 vol. in-12; 5e édit., 1776, 7 vol. in-12 : Ducoudray et Auguste de Saint-Foix, neveu de l'auteur, ont publié de *Nouveaux Essais*, le premier en 1781, le second en 1805; — *Origine de la maison de France;* s. l., 1761, in-12; — *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit;* Paris, 1767 et ann. suiv., 3 part. in-12, et 1774, 2 vol. in-12; il avait publié en 1760 un *Catalogue* de l'ordre, in-fol.; — *Lettre au sujet de l'Homme au masque de fer;* Amst. (Paris), 1768, in-12; il y prétend que c'est le duc de Monmouth. Quant à ses pièces de théâtre, qu'il a réunies presque toutes (*Théâtre;* Paris, 1748, 2 vol. in-12, et 1772, 4 vol. in-12), en voici les titres et les dates de représentation : au Théâtre-Français, *Pandore* (1721), *l'Oracle* (1740), *Deucalion et Pyrrha* (1741), comédie retirée et mise en vers lyriques pour être jouée en 1755 à l'Opéra, *l'Ile sauvage* (1743), *les Grâces* (1744), *Julie* (1746), *Égérie* (1747), *la Colonie*, et *le Rival supposé* (1749), *les Hommes* (1753), *le Financier* (1761); — au Théâtre-Italien, *la Veuve à la mode*, et *le Philosophe dupe de l'amour* (1726), *le Contraste de l'Amour et de l'Hymen* (1727), *le Sylphe* (1743), *le Double déguisement*, *Arlequin au sérail*, et *Zéloïde*, trois comédies jouées dans la même soirée (1747), *les Veuves turques* (1747), jolie pièce jouée devant Saïd-effendi et trad. en turc par le fils de cet ambassadeur; *les Métamorphoses* (1748), *la Cabale* (1749), *Alceste* (1752), *le Derviche* (1755). Les trois premières pièces ne font pas partie du *Théâtre* de Saint-Foix, non plus que celle des *Trois esclaves*, impr. en 1761 dans *le Mercure*, sans avoir été représentée. Les *Œuvres complètes* de cet auteur ont été recueillies après sa mort; Paris, 1778, 6 vol. in-8° ou in-12, avec figures. P. L.

Ducoudray, *Éloge de Saint-Foix;* Paris, 1777, in-12. — *Nécrol. des hommes célèbres*, 1777. — Fiévée, *Notice*, dans le *Répert. du Théâtre-Français*, XVI.

SAINT-FOND. *Voy.* FAUJAS.

SAINT-GELAIS (*Jean* DE), chroniqueur français; on ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Oncle d'Octavien (et non pas son frère, comme on l'a cru longtemps), il commence la dynastie littéraire de cette famille. Vaillant capitaine, il faisait grande figure à la cour du roi Louis XII. Sa *Chronique*, qui s'étend de 1270 à 1510, a été publiée par Théod. Godefroy (Paris, 1622, in-4°); on la dit remarquable par son exactitude. Ach. G.

R. Castaigne, *Notice sur les Saint-Gelais.*

SAINT-GELAIS (*Octavien* DE), prélat et poëte français, né à Cognac (Angoumois), vers 1466, mort en 1502. Son père, Pierre de Saint-Gelais, marquis de Montlieu et de Saint-Aulaye, prétendait tenir aux Lusignan. Octavien fit, ainsi que ses six frères, de brillantes et solides études au collége de Sainte-Barbe, à Paris, où Gui de Fontenay, son parent, était régent. Ce fut toutefois Mathieu Le Maistre qui dirigea ses études. Sa philosophie terminée, il suivit les cours de théologie du collége de Navarrre, et, malgré son ardeur pour le plaisir, entra dans les ordres. Une longue et dangereuse maladie, résultat de débauches et de travaux, les uns et les autres trop soutenus, le rendit valétudinaire à vingt-trois ans; il lui fallut être sage malgré lui et il se tourna exclusivement vers l'ambition. Charles VIII, dont il sut se faire aimer, demanda et obtint pour lui l'évêché d'Angoulême du pape Alexandre VI à qui le chapitre avait remis son droit de nomination (1494) Trois ans plus tard, il abandonna la cour, se retira dans son évêché, chercha par un zèle vraiment pastoral à effacer les scandales de sa jeunesse, et mourut bientôt, à peine âgé de trente-six ans. Comme poëte, Saint-Gelais n'a ni l'énergie de Villon, ni la grâce de Charles d'Orléans. Pour le bien juger il faut le mettre en regard de ses contemporains, Cretin, G. Chastelain, Molinet, Jean Marot, etc. Est-il supérieur à ceux-ci? Quelquefois. Dans ces vers, par exemple :

Pour estre loyal à sa dame
Sauez-vous ce qu'il en aduient?
De ioyeulx dolent on deuient,
Car point n'est de loyale femme.

Et dans ceux-ci, on remarque un laisser-aller qui n'est pas sans charmes :

Bonnes gens, i'ay perdu ma dame.
Qui la trouuera, sur mon âme,
Combien qu'elle soit belle et bonne,
De très-bon cueur le la luy donne.

Le *Séjour d'honneur* est l'œuvre capitale de Saint-Gelais et l'emporte sur le recueil intitulé : *Chasse ou Départ d'Amours*. Un écrivain a dit avec raison du *Séjour d'honneur* qu'il avait été *pensé* et *écrit*. Son émotion est communicative; on la subit encore, çà et là, après tantôt quatre siècles. C'est le *Séjour d'honneur* qu'il faut lire pour se faire une idée précise de la valeur d'Octavien de Saint-Gelais et comme poëte et comme homme; ses autres œuvres (traductions de Virgile, d'Homère, d'Ovide, et même sa *Chasse*

ou Départ d'Amours, où l'on rencontre quelques jolis morceaux), ne donnent de lui qu'une notion insuffisante. Ses ouvrages publiés sont : *Le Séjour d'honneur*; Paris, s. d. (vers 1503), pet. in-4°, et 1519, in-4°; — *La Chasse et départ d'Amours*; Paris, 1509, in-fol., et s. d., in-4°; — *Le Vergier d'honneur*; Paris, s. d., in-fol. et in-4° : on y trouve le poëme d'Octavien sur l'invasion de Charles VIII en Italie et son retour en France; — *Le Trésor de noblesse*; Paris, s. d., in-4°; — les *traductions* de Virgile, d'Homère et d'Ovide; celle d'Ovide (Paris, 1544, pet. in-12) est remarquable par ses charmantes figures à mi-page.

Des six frères d'Octavien de Saint-Gelais, un seul, *Charles*, archidiacre de Lyon et protonotaire apostolique, paraît avoir cultivé la littérature. On a de lui : *Chroniques de Judas Machabeus, un des neuf preux, etc., translatées de latin en français*; Paris, 1514, pet. in-fol.; — *Le Politique de la chose publique*; Paris, 1522, in-8° goth. Les autres, *Merlin* ou *Mellin*, qu'on croit avoir été le parrain de Mellin de Saint-Gelais, fut premier maître d'hôtel de François Ier; *Jacques* fut évêque d'Uzès; *Achille*, *Regnault* et *Alexandre* vécurent à l'armée ou dans leurs terres. Ach. G.

La Croix du Maine. — Goujet, *Bibl. fr.*, IV, V, VI, IX. — Baillet, V. — Castaigne, *Not. sur les S.-Gelais.* — J. Quicherat, *Hist. du collége de Sainte-Barbe.* — Sainte-Beuve, *Tabl. de la poésie au seizième siècle.*

SAINT-GELAIS (*Mellin* DE), poëte français et latin, né à Angoulême en 1491, mort à Paris en 1558. Les incidents de sa vie sont à peu près inconnus. A vingt ans, il se rendit à Padoue pour étudier le droit; rebuté par cette étude, il revint en France et embrassa l'état ecclésiastique. Fils, selon les uns, neveu seulement, suivant les autres, d'Octavien de Saint-Gelais, il paraît n'avoir eu d'autre souci que de mener, à la cour des rois François Ier et Henri II, une existence joyeuse et facile. Prêtre, Mellin donna, par anticipation, au seizième siècle, un échantillon de ces abbés frivoles dont le dix-huitième siècle devait être émaillé. Poëte, il écrivit de petits vers musqués, alambiqués, à l'usage du petit public *curial* dont il ambitionnait, avant tout, les applaudissements. Voiture et Sarrazin, dit M. Sainte-Beuve, lui auraient envié le dizain que voici :

Près du cercueil d'une morte gisante
Mort et Amour vinrent deuant mes yeulx.
Amour me dict : la Mort t'est plus duisante,
Car, en mourant, tu auras beaucoup mieulx.
Alors la Mort, qui regnoit en maints lieux,
Pour me naurer, son fort arc enfonça;
Mais, de malheur, sa flèche m'offensa
Au propre lieu où Amour mist la sienne;
Et sans entrer, seulement auança
Le traict d'Amour en la playe ancienne.

Cependant, malgré cette manie de *pétrarquisme*, comme on disait alors, manie que Catherine de Médicis avait favorisée, Mellin prouva parfois qu'il eût pu marcher sur les traces de Villon et rivaliser sérieusement avec maître Clément. Aussi, est-ce bien à son adresse que du Bellay envoyait ces vers du *Poëte courtisan* :

Tel estoit de son temps le premier estimé
Duquel, si on eust lu quelque ouurage imprimé,
Il eust renouuelé peut-estre la risée
De la montagne enceinte, etc. ?

Le fait est d'autant plus douteux qu'ailleurs du Bellay assigne à Mellin sur *le Parnasse françois* une place des plus honorables. A la vérité, en 1550, lors de la publication de l'*Illustration de la langue françoise*, du Bellay avait vu Mellin se déclarer contre lui, contre Ronsard et les autres réformateurs du Parnasse. Dans la chaleur de la défense, les coups que l'on porte ou que l'on rend le sont souvent un peu au hasard; peut-être les vers cités sont-ils un de ces coups à l'aventure.

Il est certain que Mellin de Saint-Gelais fut l'un des poëtes les plus instruits de son temps. Dans son *Quintil Censeur*, Charles Fontaine parle de lui en ces termes : « Et si vous autres, dit-il, me mettez en avant un Mellin, Monsieur de Saint-Gelais, qui compose, voire bien sur tous autres, vers lyriques, les met en musique, les chante, les ioue, et sonne sur les instruments : Ie confesse, et say ce qu'il sait faire, mais c'est pour luy. Et en cela il soustient diuerses personnes, et est Poëte, Musicien vocal et instrumental. Voire bien d'avantage est-il Mathématicien, Astronome, Théologien, brief Panepistemon (omniscient). Mais de tels que luy ne se trouve pas treize en la grand douzaine, et si ne se arrogue rien, et ne dérogue à nul. » Fontaine n'ajoute pas que l'importation du sonnet en France est due à Mellin. François Ier donna à ce poëte l'abbaye de Reclus (diocèse de Troyes); le dauphin (depuis Henri II) le fit son aumônier; en 1544, il fut nommé garde de la bibliothèque de Fontainebleau.

Mellin de Saint-Gelais mourut comme il avait vécu : gaiement. On raconte que les médecins, embarrassés sur le caractère de sa maladie, et ne sachant à quelle opinion s'arrêter, discutaient près de son lit. Mellin, que leur vacarme importunait sans doute, leur dit : « Messieurs, je vais vous tirer de peine. » Il se tourne du côté opposé et meurt. On a de lui : *Œuvres tant en composition que translation*; Lyon, 1547, pet. in-8° de 79 p.; — *Œuvres poétiques*; Lyon, 1574, pet. in-8° et in-12, et 1582, in-16; Paris, 1656, 1719, in-12; — *Sophonisbe*, trad. du Trissino, tragédie en 5 actes, en prose, représentée à Blois en 1559; Paris, 1559, in-8°; — *le Courtisan*, de Castiglione, trad. par Jean Colin et revu par Mellin; Paris, 1549, in-8°; — *Histoire de Genièvre*, imit. de l'Arioste, terminée par J. A. de Baïf; Paris, 1572, in-8°. Enfin, ce fut Mellin, d'après La Croix du Maine, qui retrouva les *Voyages aduentureux du capitaine Jean Alfonse, Saintongeois*, et en prépara l'édit. de Poitiers, 1559. Ach. GENTY.

Est. Pasquier. — La Croix du Maine. — Thevet, *Hom-*

mes ill., II, 257. — Niceron, V et X. — Goujet, *Bibl. fr.*, XI. — Titon du Tillet. — Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie fr. au seizième siècle.* — Eus. Castaigne, *Notice sur les Saint-Gelais ;* Angoulême, 1836, in-8°.

SAINT-GENIÉS (*Jean* DE), poëte français, né le 12 septembre 1607, à Avignon, mort le 25 juin 1663, à Orange. Il était fils d'un jurisconsulte qui fut en 1621 primicier de l'université d'Avignon. La première partie de sa vie s'écoula à Paris, où son goût pour les lettres le mit en relations intimes avec ceux qui les cultivaient, tels que le cardinal Fr. Barberini, Balzac, le P. Audiffret, Ménage, Boissat, Chapelain, Costar, etc. Il y publia le recueil de ses vers latins sous le titre de *Joannis Sangenesii Poemata;* Paris, 1654, in-4°, recueil qui contient des idylles, des satires et des élégies, et qui est terminé par un écrit en prose (*De Parnasso et finitimis locis lib. II*), espèce d'abrégé historique et critique de la poésie latine et de ses vicissitudes. S'il laisse à désirer pour la pureté du style, Saint-Geniés montre un esprit solide et éclairé et une rare modestie; il passait, au jugement de Colletet et de Chapelain, pour un des bons poëtes latins de son époque. Dans l'âge mûr, il embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu d'un canonicat à Orange. Tous ses biens furent distribués aux pauvres.

Colletet, *Disc. du poëme bucolique.* — Saint-Didier (de), *Voyage du Parnasse*, p. 87. — *Amusements du cœur et de l'esprit*, t. IX. — Moreri, *Dict. hist.*

SAINT-GENIÈS. *Voy.* RAY.

SAINT-GENIS (*Auguste-Nicolas* DE), magistrat français, né le 2 février 1741, à Vitry-le-François, mort le 1er octobre 1808, à Pantin près Paris. Du collége de Vitry il passa dans l'école de mathématiques de Reims. Il venait d'être nommé par M. de Choiseul commissaire des guerres (1762) lorsque ses fonctions ayant cessé par suite de la paix, il s'appliqua à l'étude du droit et devint avocat, en 1766. Trois ans plus tard il entrait comme auditeur à la chambre des comptes (1769), et il occupa cet emploi jusqu'à la révolution. En 1792 il se retira à la campagne. On a de lui : *Défense des droits du roi contre les prétentions du clergé de France sur cette question :* Les ecclésiastiques doivent-ils à Sa Majesté la foi et l'hommage, l'aveu et dénombrement ou des déclarations du temporel pour les biens qu'ils possèdent dans le royaume? Paris, 1785, in-4°; — plusieurs bons *Mémoires* dans les *Annales de l'agriculture* de Tessier. Sa collection des lois françaises a été acquise de sa veuve, en 1814, et fait partie de la bibliothèque du Louvre. Cette vaste encyclopédie, qui est en grande partie son ouvrage (1), forme environ dix-huit cents volumes que l'on peut diviser en deux parties : 1° les deux tables, l'une alphabétique, l'autre chronologique, ensemble 95 vol. in-fol. ; 2° les recueils et ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés. Ce magistrat ne cessa en outre de cultiver avec ardeur la physique, l'agriculture, la botanique, la chimie, l'histoire naturelle; les recherches et les expériences multipliées dans lesquelles l'entraînait cette soif de savoir n'étaient pour lui que des délassements, et la pénétration de son esprit le mit plus d'une fois sur la trace d'une observation ou d'un procédé utile. On retrouve son nom cité avec honneur dans les *Recherches sur les ossements fossiles* de Cuvier.

(1) Comme l'a fort bien établi Barbier, il est probable que Saint-Genis n'a fait que continuer et compléter la collection du même genre commencée par l'avocat Pierre Gillet, mort en 1778.

Annales encyclop., 1817 (notice réimpr. à part et annotée par Barbier). — *Mém. de la Soc. d'agric. de la Seine*, XII.

SAINT-GENOIS (*François-Joseph*, comte DE), généalogiste belge, né à Mons, le 28 mai 1749, mort à Bruxelles, le 25 août 1816. Ses études terminées, il entra, comme cadet, dans le régiment de Kaunitz, mais n'ayant aucune disposition pour la profession des armes, il la quitta en 1776, après avoir été élu membre de la noblesse aux états du Hainaut. Il étudia alors la jurisprudence, et se livra à des recherches sur l'histoire de son pays et de ses principales familles. Les archives de la chambre des comptes à Lille furent surtout l'objet de ses investigations; il recueillit aussi de nombreux documents dans les principaux dépôts d'archives de la Belgique, et même dans ceux de Vienne et de Prague. En 1783, il fut nommé député des états par l'ordre de la noblesse, et s'occupa avec une nouvelle ardeur des affaires administratives. A l'époque de la révolution brabançonne, il fut emprisonné pendant quelque temps à Bruxelles, puis il s'empressa de retourner à Prague qu'il ne quitta, pour revenir en Belgique, qu'après la restauration de la maison d'Autriche. Lors de la création du royaume des Pays-Bas, il fut nommé premier roi d'armes. Nous citerons de lui : *Mémoires généalogiques et historiques pour servir à l'histoire des familles des Pays-Bas;* Amst., 1780-81, 2 vol. in-8°, avec planches dont le nombre varie dans les divers exemplaires. Ce nombre, dans l'exemplaire le plus complet que l'on connaisse (celui de M. Rénier Chalon, de Bruxelles) est de vingt et une dans le t. Ier, et de dix-huit dans le t. II; — *Chronologie des gentilshommes reçus à la chambre de la noblesse des états du pays et comté de Hainaut depuis* 1500 *jusqu'en* 1779; Paris, 1780, in-fol.; — *Dictionnaire onomastique des chartes du pays et comté de Hainaut, de l'année* 1619; Mons, 1782, in-8° : ce livre ne paraît pas être l'œuvre de Saint-Genois; il se trouvait en manuscrit dans la bibliothèque de plusieurs jurisconsultes du Hainaut; — *Monuments anciens essentiellement utiles à la France, aux provinces de Hainaut, Flandre, Brabant, Namur, Artois, Liége, Hollande, Zélande, Frise, Cologne, et autres pays limitrophes de l'Empire ;* Paris, Lille et Bruxel-

les, 1782-1816, 2 vol. in-fol. : il existe aujourd'hui fort peu d'exemplaires complets de ce recueil, publié par livraisons en trente-quatre années, et dont le t. Ier avait d'abord paru sous ce titre : *Droits primitifs des anciennes terres et seigneuries de Haynaut*. Ces ouvrages manquent d'ordre et de clarté, mais ils contiennent des pièces d'une grande importance; bien qu'imprimés à petit nombre d'exemplaires, ils ne se vendirent pas, et absorbèrent une partie d'une fortune considérable. La bibliothèque publique de Mons conserve divers travaux manuscrits de Saint-Genois, notamment les matériaux d'un vaste ouvrage, en 4 vol. in-fol., qui devait être intitulé : *Amusements généalogiques et historiques*, et dont le prospectus parut à Vienne, en 1788. E. R.

Ad. Mathieu, *Biogr. montoise*. — J. Delecourt, *Notice* dans les *Annales du Cercle archéol. de Mons*, t. II.

* **SAINT-GENOIS** (*Jules-Ludger-Dominique-Ghislain*, baron DE), littérateur belge, de la famille du précédent, né à Lennick-Saint-Quentin (Brabant), le 22 mars 1813. Il était depuis 1836 archiviste de la province de la Flandre orientale, quand il devint en 1843 bibliothécaire et professeur extraordinaire à l'université de Gand. Il a rempli les fonctions d'échevin de cette ville de 1855 à 1858. Élu correspondant de l'Académie royale de Belgique en 1838, il en est membre depuis 1846. Ses principaux écrits ont pour titres : *Hembyse, histoire gantoise du seizième siècle;* Bruxelles, 1835, 3 vol. in-18 : ce roman historique a été traduit en hollandais; — *Histoire des avoueries en Belgique;* Bruxelles, 1837, in-8°, mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique; — *La cour du duc Jean IV, chronique brabançonne*, 1418-1421; Bruxelles, 1837, 2 vol. in-18; — *Le faux Baudouin* (*Flandre et Hainaut*); Gand, 1840, 2 vol. in-18, trad. en hollandais; — *Un premier amour de Charles-Quint;* Bruxelles, 1840, in-8°; — *Notice sur le dépôt des archives de la Flandre orientale;* Gand, 1841, in-8°; — *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre;* Gand, 1843-46, in-4°; — *Le château de Wildenborg, ou les Mutinés du siége d'Ostende;* Bruxelles, 1846, 2 vol. in-8°; — *Les Voyageurs belges du treizième au dix-huitième siècle;* Bruxelles, 1847, 2 vol. in-18; — *Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Gand;* Gand, 1849-52, in-8°; — *Feuillets détachés;* Gand, 1851, in-18; — *Historische verhalen* (Récits historiques); Gand, 1854, in-18; — *Missions diplomatiques de Cornelius Sapperus;* Bruxelles, 1856, in-4°. M. de Saint-Genois a donné des travaux divers aux *Mémoires* et aux *Bulletins* de l'Académie royale, aux *Bulletins* de la commission royale d'histoire, au *Messager des sciences historiques*, à la *Revue belge*, à la *Revue de Bruxelles*, au *Trésor national*, au *Bulletin de l'Acad. d'archéologie de Belgique*, au *Belgisch museum*, à *la Renaissance*, etc. E. R.

Bibliogr. académique. — *Docum. particuliers*.

SAINT-GEORGES (*N*..., chevalier DE), né à la Guadeloupe, le 25 décembre 1745, mort à Paris, le 12 juin 1799. Il était fils d'une femme de couleur et de M. de Boulogne, qui devint fermier général. Son père l'amena très-jeune à Paris, et lui fit donner une éducation qui s'appropriait parfaitement à sa nature et à son époque : il le mit en pension chez le maître d'armes La Boëssière, où l'on joignait aux études sérieuses les arts d'agrément, l'escrime, la danse et l'équitation. Lorsque Saint-Georges parut dans le monde, il avait de la grâce dans les manières, de la vivacité dans l'esprit, une taille bien prise, et, malgré ses cheveux crépus et sa couleur très-foncée, une belle figure; il était bon musicien, excellent cavalier, sans rival pour l'escrime, et d'une adresse incroyable pour tous les exercices du corps. On vantait sa douceur, la générosité de son caractère, et sa délicatesse qui, pour éviter les querelles, le portait à se nommer lorsqu'il voyait d'imprudents adversaires sur le point de s'engager contre lui. Les sociétés les plus distinguées par l'esprit et la fortune le recherchèrent; il obtint près des femmes de brillants succès. Sa position indépendante était encore relevée par son intimité avec le duc de Chartres, dont il était devenu capitaine des gardes, après avoir été écuyer de Mme de Montesson. Il se plaisait surtout à la musique et en faisait son occupation principale; il jouait fort agilement du violon et comptait parmi les coryphées du *Concert des amateurs*. En 1776, on eut l'intention de confier à une régie l'Académie royale de musique; plusieurs compagnies se présentèrent; à la tête de l'une d'entre elles se trouvait le chevalier de Saint-Georges : « Mlles Arnould, Guimard, Rosalie et autres, dit Grimm, n'en ont pas été plutôt informées, qu'elles ont adressé un placet à la reine pour représenter à Sa Majesté que leur honneur et la délicatesse de leur conscience ne leur permettraient jamais d'être soumises aux ordres d'un mulâtre. » Ne pouvant diriger l'opéra, Saint-Georges fit entendre des œuvres de sa composition : en juin 1777, *Ernestine* (paroles de Laclos); en octobre 1778, *la Chasse* (paroles de Desfontaines); en août 1787, *la Fille Garçon* (paroles de Desmaillot). Ces trois pièces n'eurent aucun succès; la musique en parut quelquefois gracieuse, ailleurs ingénieuse et savante, mais toujours sans caractère, sans variété, sans idées nouvelles, avec beaucoup de longueurs, des réminiscences et des imitations. La vogue de ses *sonates*, de ses *concertos* et du *menuet* qui porte son nom put le consoler de ses défaites à la scène. A l'époque de la révolution, Saint-Georges fut, par reconnaissance autant que par conviction, au nombre des partisans les plus actifs du duc d'Orléans. Il obtint, en 1792, la permission de lever, comme colo-

nel, un régiment de chasseurs à cheval, dans lequel on remarqua beaucoup d'hommes de couleur. Il le conduisit à l'armée de Dumouriez, et montra un courage très-enthousiaste contre l'invasion des Prussiens. De retour à Paris, il prétendit avoir dénoncé l'un des premiers la défection de Dumouriez. Cette assertion, vraie ou fausse, par laquelle il espérait mettre hors de doute son patriotisme, ne l'empêcha pas d'être emprisonné, comme suspect, en 1794. Rendu à la liberté par le 9 thermidor, il traina péniblement ses dernières années dans la gêne et dans des souffrances aiguës, résultant d'un ulcère à la vessie, qui causa sa mort.

Notice historique sur Saint-Georges, en tête du *Traité de l'art des armes* par La Boëssière fils. — *Correspondance* de Grimm, années 1776, 1777, 1778, 1787. — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*.

SAINT-GERMAIN (*Jean-François* DE), seigneur D'ENTREMONT, né en mars 1668, à Entremont (Normandie), où il est mort, le 26 juillet 1735. Sa vie presque entière s'écoula dans le lieu de sa naissance, et il y partagea son temps entre l'étude et les soins de la campagne. Il composa dans le goût de Marot une quantité de pièces de vers, pleines d'esprit et de saillies, et dont plusieurs ont été imprimées dans les recueils du temps. Il fut membre de l'Académie de Caen.

Nouvelles littér. de Caen, 1744, in-8°, p. 382.

SAINT-GERMAIN (*Claude-Louis*, comte DE), général français, né le 15 avril 1707, au château de Vertamboz, près Lons-le-Saulnier, mort à Paris, le 15 janvier 1778. Élevé chez les jésuites, il parut d'abord vouloir embrasser l'état ecclésiastique et professa les humanités dans les colléges de l'ordre; mais, porté à la vie aventureuse et éloigné de toute soumission par un esprit volontaire et une vanité intraitable, il quitta bientôt les livres et le petit collet pour l'épée et le costume militaire. A peine avait-il obtenu une sous-lieutenance, qu'il passa subitement en Allemagne, soit qu'il fût poussé par l'espoir d'un avancement plus rapide, soit plutôt, comme l'ont écrit des contemporains, qu'il voulût fuir les conséquences d'un duel, dans lequel il avait tué un officier de marque. Après avoir servi chez l'électeur palatin, il alla en Hongrie et fit une campagne contre les Turcs; mais, la France s'étant déclarée contre Marie-Thérèse, il donna sa démission, et prit du service chez l'électeur de Bavière, qui devint empereur sous le nom de Charles VII. Lorsque ce prince mourut, Saint-Germain était feld-maréchal lieutenant; il partit pour Berlin dans l'intention d'entrer dans l'armée du grand Frédéric; mais la sévérité de la discipline l'effraya; il quitta la Prusse, et alla dans les Pays-Bas se présenter au maréchal de Saxe qui, avec l'assentiment du ministère, lui donna le grade de maréchal de camp dans l'armée française. Saint-Germain se distingua à Lawfeld, à Raucoux et au siége de Maëstricht; il participa ensuite, en qualité de lieutenant général, à cette guerre de Sept ans qui fut si triste et si honteuse pour la France. On doit reconnaître qu'il se conduisit mieux que les autres officiers supérieurs. « Il avait fui moins loin, dit Lacretelle. » Les soldats l'aimaient pour son courage, pour sa franchise, pour sa brusquerie même, et pour son étrange vie de *condottiere*, qu'ils se racontaient au bivouac, en y ajoutant de merveilleuses aventures; mais il avait contre lui les généraux dont il relevait les fautes et les revers avec de mordantes railleries. Mécontent de sa situation et du gouvernement, jaloux de tout ce qui l'entourait, inquiété par les plus simples actions, par les moindres paroles, il tomba dans la même maladie d'imagination qui troubla les dernières années de Jean-Jacques Rousseau : il ne rêva plus que vexations et complots dirigés contre sa personne; il ne vit plus que traîtres et méchants conjurés pour le perdre. Quittant de nouveau la France (1760), en renonçant à son grade et au cordon de commandeur de Saint-Louis, il se rendit en Danemark, où Frédéric V le créa feld-maréchal général, et le mit, en 1762, à la tête de son armée, avec la mission de la réorganiser sur un plan nouveau. La mort de Frédéric (1766) changea encore sa destinée : il demanda sa retraite, qui fut d'abord réglée à sept mille écus de rente, et qu'il fit changer ensuite en un capital de cent mille écus. Rentré en France, il acheta près de Lauterbach, en Alsace, un petit domaine où il se fixa, et où il partagea son temps entre l'horticulture et des exercices de dévotion. La faillite de son banquier le laissa dépourvu de toutes ressources; il supporta ce malheur en sage, avec beaucoup de calme. Les officiers des régiments allemands au service de la France se cotisèrent pour lui faire une rente; il les refusa, le ministre de la guerre lui ayant constitué une pension de dix mille livres sur la cassette du roi. Peu de temps après, deux ministres philosophes, Turgot et Malesherbes, qui rêvaient la réforme de l'armée, comme celle des autres administrations, le présentèrent au roi, qui le nomma ministre de la guerre, le 26 octobre 1775. Personne, en France, n'avait aussi bien étudié les divers systèmes militaires, et il paraissait seul capable de relever notre armée, dont la décadence était telle, que, suivant l'idée répandue dans toute l'Europe, elle ne pouvait, à nombre égal, tenir tête à celles des autres puissances. Dès 1758, Saint-Germain avait écrit un *Mémoire sur les vices du système militaire français*; il y attaquait surtout les corps à privilége, la multiplicité des officiers généraux, le nombre excessif des officiers inférieurs, et l'obligation pour les capitaines d'entretenir les compagnies à leurs frais, ce qui amenait la misère du soldat. A peine au pouvoir, il supprima les deux somptueuses compagnies des mousquetaires gris et noirs, et la compagnie des grenadiers à cheval; il allait détruire aussi les gendarmes et les chevau-légers, lorsque Maurepas

et M. de Soubise l'arrêtèrent; la plupart de ses autres projets furent empêchés par ceux qui étaient intéressés au maintien de l'ancien système. « M. de Saint-Germain, écrivit le grand Frédéric à Voltaire, avait de grands et beaux desseins très-avantageux à vos Welches; mais tout le monde l'a traversé, parce que les réformes qu'il se proposait de faire auraient obligé à une exactitude qui leur répugnait, dix mille fainéants bien chamarrés, bien galonnés. » Saint-Germain, qui avait déjà contre lui les officiers, se perdit auprès des soldats en voulant rétablir l'ordre et la régularité au moyen de la discipline allemande : il ordonna de punir certaines fautes par des coups de bâton. Ce ne fut qu'un cri dans l'armée française. Effrayé de cette explosion de colère, il substitua aux coups de bâton les coups de plat de sabre. Ce changement ne calma pas les esprits, et tout le monde répéta ce mot d'un grenadier : « Dans le sabre, il n'y a de bon que le tranchant. » L'estime publique s'était retirée de Saint-Germain; on le tourna en ridicule, pour ses projets de remplacer les *Invalides* de Louis XIV par trente-six établissements dans les provinces, et de disperser sur plusieurs points l'École militaire de Paris, en donnant pour maîtres aux futurs officiers des hommes d'église. Au mois de septembre 1777, il offrit sa démission qui fut acceptée, et se retira à l'Arsenal, où le roi lui avait donné un logement, avec 40,000 livres de pension.

Mémoires historiques et militaires de Rochambeau. — Soulavie, *Mémoires de Louis XVI*. — *Correspondance du comte de Saint-Germain*. — Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*. — Sismondi, *Histoire des Français*. — Abbé de La Montagne, *Mémoires du comte de Saint-Germain*; Amsterdam, 1779, in-8°. — Wimpfen, *Commentaires des Mémoires du comte de Saint-Germain*; Londres, 1780, in-8°, et 1781, 2 vol. in-12.

SAINT-GERMAIN (*N*..., comte DE), célèbre aventurier, mort à Sleswig, en 1784. La vie de cet homme étrange, de ce *conte pour rire*, comme l'appelle Voltaire, semble une création féerique, et les nuages dont il eut l'art de s'entourer, pour grandir son rôle et surprendre la crédulité de ses contemporains, le dérobent encore aujourd'hui à la sagacité des plus habiles recherches. Mais si les faits qu'on a pu recueillir ne sont ni assez nombreux, ni assez décisifs, pour percer le mystère de cette existence, ils servent du moins à mettre en lumière l'état d'esprit dans lequel se trouvait, au milieu du dix-huitième siècle, la haute société française. En jetant Paris dans le scepticisme, les philosophes n'avaient pas éteint cette foi au merveilleux qui paraît être une des conditions essentielles de la vie humaine, et, pour remplacer la croyance aux miracles de la religion, surgissait une croyance à d'autres miracles et à un autre surnaturel. Alors vinrent des hommes, sortis on ne sait d'où, qui promettaient des prodiges et qui montraient les images des personnes dont on regrettait la mort ou l'absence; écoutés et largement rétribués, ils virent le meilleur monde se réunir autour de leurs miroirs magiques. Aucun ne devint plus à la mode que le comte de Saint-Germain, et bientôt il ne fut bruit que de lui. Ce n'est pas seulement à des effets de charlatanisme qu'il faut attribuer son succès, mais surtout à son mérite personnel. « Le comte de Saint-Germain, dit Grimm, a paru à tous ceux qui l'ont connu un homme de beaucoup d'esprit. Il avait cette éloquence naturelle qui est la plus propre à séduire; il savait beaucoup de chimie, et l'histoire comme peu de personnes l'ont apprise. Il avait le talent de rappeler dans la conversation les événements les plus importants de l'histoire ancienne, et de les raconter comme on raconte l'anecdote du jour, avec les mêmes détails, le même degré d'intérêt et de vivacité. » Le maréchal de Belle-Isle, qui l'avait connu en Allemagne, l'amena en France vers 1740, et le présenta à Mme de Pompadour qui ne tarda pas à l'admettre dans son intimité. Louis XV lui fit aussi un gracieux accueil, s'entretint souvent et longuement avec lui, et lui donna un appartement à Chambord. « Un jour, raconte Mme du Hausset, Madame (de Pompadour) lui dit devant moi, à la toilette : « Comment était fait François Ier ? C'est un roi que j'aurais aimé. — Aussi était-il très-aimable, » dit Saint-Germain; et il dépeignit ensuite sa figure et toute sa personne, comme l'on fait d'un homme que l'on a bien considéré. Il continua sur le connétable, sur la cour, puis sur Marie Stuart, sur Marguerite de Valois... Madame lui dit en riant : « Il semble que vous ayez vu tout cela. — J'ai beaucoup de mémoire, dit-il, et j'ai beaucoup lu l'histoire de France. Quelquefois je m'amuse, non pas à faire croire, mais à laisser croire que j'ai vécu dans les plus anciens temps. — Mais enfin vous ne dites pas votre âge, et vous vous donnez pour fort vieux. La comtesse de Gergy qui était, il y a cinquante ans, je crois, ambassadrice à Venise, dit vous y avoir connu tel que vous êtes aujourd'hui. — Il est vrai, Madame, que j'ai connu, il y a longtemps, Mme de Gergy. — Mais, suivant ce qu'elle dit, vous auriez plus de cent ans à présent? — Cela n'est pas impossible, dit-il en riant; mais je conviens qu'il est possible que cette dame, que je respecte, radote. — Vous lui avez donné, dit-elle, un élixir surprenant par ses effets; elle prétend qu'elle a longtemps paru n'avoir que vingt-quatre ans. Pourquoi n'en donneriez-vous pas au roi? — Ah! Madame, dit-il avec une sorte d'effroi, que je m'avise de donner au roi une drogue inconnue; il faudrait que je fusse fou. » Si cette conversation eut été répétée, elle eût sans doute bien diminué les exagérations de la crédulité publique; mais il n'entrait pas dans les desseins du comte d'éclairer l'opinion qui lui attribuait une puissance pour ainsi dire surhumaine. On disait qu'il avait plus de deux mille ans et qu'il avait connu Jésus-Christ; on parlait avec admiration de cet élixir qui perpétuait sa vie, de

ses immenses richesses, de ses secrets pour faire grossir les perles, et pour enlever les taches des diamants sans diminuer leur poids. Le fait est qu'il avait une grande fortune, et qu'il étalait parfois un luxe inouï. Un jour, il montra à Mme de Pompadour une boîte qui contenait des topazes, des rubis, des émeraudes, le tout d'une très-grande valeur. Une autre fois, il parut à la cour avec des boucles de souliers et des jarretières de diamants, qu'on estima au moins 200,000 francs. D'où tenait-il sa richesse? On n'a pu le savoir. On ignore sa naissance et son véritable nom. La croyance la plus répandue, c'est qu'il tirait ses ressources de quelque cour étrangère, pour laquelle il remplissait l'emploi d'espion; selon d'autres, il était fils d'un juif de Bordeaux et d'une princesse qu'on ne désigne pas; Mme du Hausset dit que le roi en parlait quelquefois comme étant d'une illustre naissance, et elle incline à le croire bâtard d'un roi de Portugal. Si l'on pouvait ajouter foi aux *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro*, on aurait une explication bien plus vraisemblable du rôle joué par Saint-Germain, de son influence sur les plus hauts personnages et des richesses dont il disposait. Ces *Mémoires* en effet le font grand-maître de la franc-maçonnerie, et assurent que Cagliostro reçut de lui l'initiation, avant d'aller établir en Courlande les loges maçonniques selon le rite égyptien; mais ce livre est trop peu digne de créance, pour qu'on établisse rien de certain sur les assertions qu'il avance. Ce qu'il est impossible de nier, c'est la domination que le comte de Saint-Germain exerçait autour de lui, domination extraordinaire surtout si on ne lui cherche pas une cause occulte. Car on ne peut, en ce cas, l'attribuer qu'à sa force individuelle, c'est-à-dire à la supériorité de son intelligence ou à l'énergie de sa volonté. Il ne fut en effet ni un apôtre du magnétisme ni un évocateur d'esprits, et tous les prodiges qu'il opéra se réduisirent à déployer une volonté assez puissante pour éveiller chez les autres, au moyen d'effets de catoptrique, des sensations illusoires, à surexciter leur imagination au point qu'ils crussent voir dans le miroir magique les personnes dont ils désiraient l'apparition. Le véritable succès de Saint-Germain fut à Paris; jusque-là, en Hollande, en Allemagne, à Venise, à Londres, on ne lui avait prêté qu'une attention distraite et mêlée d'ironie. Lorsqu'il quitta la France, il alla d'abord à Hambourg, puis auprès du landgrave de Hesse, et après avoir si longtemps excité l'étonnement et l'admiration, il passa ses derniers jours loin du bruit. Nous pouvons, d'après les témoignages contemporains, nous le représenter tel qu'il se montra à la cour de Louis XV : il paraissait avoir cinquante ans; il avait l'air fin et spirituel; il n'était ni gras, ni maigre, d'une taille moyenne, et très-robuste; il était mis d'ordinaire avec une simplicité de bon goût qui faisait valoir l'éclat des diamants qu'il portait aux doigts, et qui enrichissaient sa tabatière et sa montre; il affectait une grande sobriété.

Mémoires de Mme du Hausset. — *Correspondance* de Grimm. — *Correspondance* de Voltaire. — Figuier, *Hist. du merveilleux*, t. IV. — *Nachrichten vom Grafen Saint-Germain*; Francfort, 1780, in-8°.

SAINT-GERMAIN. *Voy.* MOURGUES.

SAINT-GERMAN (*Christopher*), légiste anglais, né à Skilton, près Coventry, mort le 28 septembre 1540, à Londres. Il était fils d'un chevalier et possédait quelque aisance. Il se rendit fort habile dans la connaissance du droit, passa pour l'un des avocats les plus renommés de son temps, et écrivit en latin, sous le titre anglais *The Doctor and student* (Londres, 1523, in-12), un traité sur les fondements de la législation anglaise, qui a été, jusqu'en 1787, réimprimé une vingtaine de fois. On lui attribue plusieurs ouvrages, dont un seul paraît être de lui : *Newe addicions treating specially of the power of the Parlyament* (Londres, 1531, in-12). Il entama avec Thomas Morus une controverse, qui amena l'échange de quelques écrits.

Tanner. — Bale. — Bridgman, *Legal Bibliography*.

SAINT-GERY (*Joseph* DE), littérateur français, né en 1590, à Magnas, près de Lectoure, mort en 1674, dans le même lieu. Il était d'ancienne noblesse et seigneur de Magnas. Dès sa jeunesse il prit le parti des armes et s'attacha à la maison de La Valette; après avoir suivi en 1612 le comte Henri de Candale dans ses campagnes de mer contre les Turcs, il passa au service du duc d'Épernon, et reçut de lui en 1627 le commandement de son régiment de Guienne ainsi que la lieutenance de Lectoure. Durant l'interminable différend qui s'éleva entre le duc et l'archevêque de Bordeaux, il fut député plusieurs fois à la cour et s'acquitta avec prudence de ces épineuses et souvent puériles négociations. La disgrâce où tomba son protecteur nuisit beaucoup à son avancement; en 1642 il se retira dans son chateau de Magnas, et partagea ses loisirs entre le culte de la poésie et l'étude des sciences physiques. En considération de ses travaux et par égard pour les hautes amitiés qu'il avait conservées à Paris, il fut gratifié en 1663 de la charge honorifique de conseiller d'État. Ses divers écrits, réunis sous le titre d'*Essais* (Paris, 1663, in-4°), avaient paru isolément à Paris en 1662 et 1663 : ce sont *Ma félicité*, *Iris*, longues pièces de vers français, et des dissertations latines *De motu cordis et cerebri* et *De finibus corporis et spiritus*.

Girard, *Vie du duc d'Épernon*. — Moréri, *Dict. hist.*

SAINT-GILLES (*N...* DE L'ENFANT, chevalier DE), poëte français, mort vers 1709 (1). Sous-

(1) C'est par erreur qu'on l'a fait naître en 1680, puisque l'une de ses meilleures œuvres, *le Contrat*, fut imprimée en 1694, et qu'elle courait manuscrite depuis plusieurs années. C'est sans doute aussi par une autre erreur que des *Dictionnaires*, paraissant ignorer la date

brigadier de la première compagnie des mousquetaires du roi, il quitta le service après Ramillies (1706), renonça au monde et se renferma dans un couvent de capucins. « C'était, dit Titon du Tillet, un homme qui avait l'air pensif et qui parlait peu. Son esprit était souvent occupé à ranger quelques petits morceaux de poésie, qu'il faisait éclore et qu'il récitait avec plaisir à ses amis. Il réussissait surtout à faire des contes, et ordinairement sur des sujets assez gaillards. Il a composé aussi plusieurs chansons et plusieurs parodies sur des airs d'opéra, qui sont pleines d'esprit et de gentillesse. » Ce poëte aimable est celui qui, avec Vergier, a le plus approché de La Fontaine dans le conte; cependant il est presque inconnu. De son vivant même il ne fut apprécié que dans le petit cercle de ses amis, ne fit rien imprimer, et se vit dépouillé de ses œuvres au profit d'autres écrivains. Le libraire Adrien Moetjens publia, dans le t. II de son *Recueil de pièces curieuses* (La Haye, 1694, in-18), le *Contrat*, sous le nom de La Fontaine. Malgré la réclamation de Saint-Gilles, le *Contrat* fut encore inséré dans des éditions de La Fontaine, notamment dans celle d'Amsterdam, 1732; et, dans le *Nouveau Parterre du Parnasse français* (La Haye, 1737, in-12), il fut attribué à un nommé Julien.

Les œuvres posthumes de Saint-Gilles, imprimées sous le titre de *la Muse mousquetaire* (Paris, 1709, in-12), présentent bien du fatras et quelques pièces charmantes, entre autres *le Contrat* et *Vindicio*. Le prologue de ce dernier conte débute par les vers que l'on a souvent reprochés à Vergier :

Sur les traces de La Fontaine
Je n'ai pas prétendu marcher...

et que les éditeurs de Vergier eurent en effet le tort de reproduire en tête du *Mal d'aventure*. On trouve encore dans le *Nouveau choix de pièces de poésie* (La Haye, 1715, 2 vol. in-12) quelques pièces de Saint-Gilles. Gudin l'accuse d'être lubrique; mais il semble ne l'avoir pas lu, car Saint-Gilles est plus réservé que La Fontaine, et Gudin l'est bien moins que l'un et l'autre.

L'auteur de *la Muse mousquetaire* eut un frère, lieutenant de cavalerie au régiment de Bissy, qui donna une tragédie d'*Ariarathe*, représentée le 30 octobre 1699, mais non imprimée. Il mourut en 1746, à quatre-vingt-six ans, écrasé par les roues d'un carrosse. J. M—R—L.

Walckenaer, *Vie de La Fontaine*. — Titon du Tillet, *Parnasse français*. — Gudin, *Histoire des contes*, t. I.

SAINT-GILLES. *Voy.* ALBANS.

SAINT-HILAIRE (*Louis-Vincent-Joseph* LE BLOND, comte DE), général français, né le 4 septembre 1766, à Ribemont (Aisne), mort le 3 juin 1809, à Vienne en Autriche. Fils d'un officier de fortune, il était à onze ans cadet au régiment de Conti cavalerie, et à quatorze il s'embarquait pour les Indes orientales comme sous-lieutenant à la suite. En 1783 il passa dans l'infanterie, devint capitaine en 1792, et commanda au siége de Toulon l'aile gauche de l'avant-garde. Le général Laharpe témoigna dans un rapport de son intrépidité et de ses talents militaires, « qui dépassaient ce qu'on devait attendre d'un jeune homme de son âge ». Envoyé dans le Piémont comme adjudant général chef de brigade, il défendit contre neuf mille Autrichiens le centre de la ligne de Borghetto et leur fit six cents prisonniers. Il fit la campagne de l'an IV de la façon la plus brillante : promu général de brigade (24 déc. 1795), il s'empara des hauteurs de Salo, puis de la Rocca d'Anfo, l'un des principaux débouchés du Tyrol, et entra un des premiers dans Bassano après un engagement très-meurtrier; au combat de Saint-Georges, où il conduisait l'avant-garde de Masséna, il fut blessé aux deux jambes. A la suite du 18 brumaire, Saint-Hilaire fut nommé général de division (27 déc. 1799), et commanda à Marseille d'où il envoya avec une activité infatigable des secours de toute nature à l'armée d'Italie; il passa ensuite à Rouen, et reçut la plaque de grand officier de la Légion d'honneur. En 1805 il fit partie du corps d'armée de Soult, et concourut à Austerlitz à l'occupation des hauteurs de Pratzen, qui étaient la clé de la position des Austro-Russes; blessé grièvement dès les premiers coups de feu, il resta à la tête de sa division jusqu'à la fin de la journée. Sa belle conduite lui valut le cordon de grand aigle de la Légion d'honneur (26 déc. 1805). Continuant d'être employé à la grande armée, il assista aux batailles d'Iéna et d'Eylau. Dans la campagne de 1809 il culbuta plusieurs fois les Autrichiens, et leur fit essuyer des pertes graves; il y contribua au succès de la bataille d'Eckmulh et fit des prodiges de valeur à Essling; mais il eut le pied gauche emporté par un boulet, et mourut douze jours plus tard des suites de sa blessure. Son corps fut transféré, en 1810, à Paris et déposé au Panthéon. « C'était, a dit Napoléon, un homme aimable, remarqué par son caractère chevaleresque, ce qui le fit appeler le *chevalier sans peur et sans reproches*. »

Moniteur univ., 1810. — *Victoires et conquêtes*. — *Fastes de la Légion d'honneur*, III.

SAINT-HILAIRE (*Augustin-François-César* PROUVENSAL DE SAINT-HILAIRE, connu sous le nom d'*Auguste* DE), botaniste français, né le 4 octobre 1799, à Orléans, où il est mort, le 30 septembre 1853. Doué d'un goût très-vif pour l'histoire naturelle, il s'appliqua à l'entomologie; mais diverses circonstances le contraignirent de partir pour le Holstein, où, en compensation, il se rendit familières les langues allemande et anglaise. De retour à Orléans après plusieurs années, il se livra à l'étude de la botanique. A cette époque, désigné pour être auditeur au

de ses *Œuvres posthumes* (1709), l'ont fait mourir en 1786. Aucun document ne nous fait connaître l'année de sa naissance, ni l'époque précise de sa mort.

conseil d'État, il vint à Paris tout en hésitant sur la conduite qu'il avait à tenir; car des raisons de famille semblaient lui faire un devoir d'accepter cette place. On était alors au mois de février. Au milieu de ses irrésolutions, il fit une promenade au Jardin des Plantes, et la vue d'un seul tussilage en fleur décida de son sort. Sentant qu'il ne lui serait pas possible de s'appliquer à la botanique sans négliger les devoirs de sa place, il déclara qu'il y renonçait. Le *Bulletin de la Société des sciences d'Orléans* inséra ses premiers travaux. Il avait entrepris une *Histoire complète des pistils et des fruits des plantes de la France;* mais comme elle ne pouvait être terminée qu'après de longues années de voyages et d'observations, il résolut d'extraire de ses nombreux matériaux une suite de mémoires de physiologie végétale, qui parurent dans les *Annales* et les *Mémoires du Muséum*. Un voyage dans les contrées équinoxiales était depuis longtemps l'objet des désirs de Saint-Hilaire, qui profita des offres que lui fit M. de Luxembourg, ambassadeur de France au Brésil, et partit pour Rio de Janeiro. Pendant six années il parcourut ce vaste empire, et y fit environ dix mille kilomètres, depuis le 13° lat. S. jusqu'à Rio de la Plata. Il revint en Europe avec environ 24,000 échantillons de plantes, formant à peu près 6,000 espèces, presque toutes nouvelles, analysées pour la plupart sur les lieux mêmes, des graines, 2,000 oiseaux, 16,000 insectes, 135 quadrupèdes, des reptiles, des poissons et quelques minéraux. A peine arrivé, il s'occupa de la publication de son grand ouvrage sur la *Flore du Brésil;* mais tant de fatigues et de travaux altérèrent sa santé: il tomba dans une débilité nerveuse portée au dernier période, se vit privé de la parole et presque de la vue, et fut obligé de se réfugier à Montpellier, où l'air pur et les soins de deux excellents amis, les docteurs Dunal et Lallemand, lui rendirent la santé et lui permirent de reprendre ses travaux, pour lesquels il avait dû, pendant quelque temps, s'adjoindre MM. de Jussieu et Cambessède. L'Académie des sciences, qui durant son séjour au Brésil l'avait choisi pour un de ses correspondants, le nomma, le 8 mars 1830, membre titulaire, en remplacement de Lamarck. On a de ce botaniste : *Flora Brasiliæ meridionalis, ou Histoire et description de toutes les plantes qui croissent dans les différentes provinces du Brésil;* Paris, 1825, 3 vol. gr. in-4°, avec 192 pl. gravées; — *Voyage dans les provinces de Rio de Janeiro et Minas Geraes;* Paris, 1830, 2 vol. in-8°, pl.; — *Voyage dans le district des diamants et sur le littoral du Brésil;* Paris, 1833, 2 vol. in-8°; — *Sur les Résédacées;* Montpellier, 1838, in-4°; — *Sur le système d'agriculture adopté par les Brésiliens;* Paris, 1838, in-8°; — *Leçons de Botanique, comprenant principalement la morphologie végétale, la terminologie, la botanique comparée*, etc.; Paris, 1840-41, in-8°, pl.; — *La morphologie végétale expliquée par des figures;* Paris, 1841, in-8°; — *Voyage aux sources du Rio de San-Francisco;* Paris, 1847-48, 2 vol. in-8°; — *L'Agriculture et l'élève du bétail dans les Campos-Geraes;* Paris, 1849, in-8°. Saint-Hilaire a publié dans la *Revue des deux mondes* (1831) un *Tableau des dernières révolutions du Brésil*. Il a donné avec Moquin-Tandon, qui lui a succédé à l'Institut, des Mémoires *sur la famille des Polygalées*, et *sur la symétrie des Capparidées*, insérés dans les *Mémoires du Muséum*, et a travaillé aux *Nouvelles Annales des Voyages*.

Biogr. univ. et portat. des Contemp.

SAINT-HILAIRE. *Voy.* JAUME et GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

SAINT-HUBERTY (*Anne-Antoinette* (1) CLAVEL, dite), célèbre actrice lyrique, née à Strasbourg, le 15 décembre 1756, morte le 22 juillet 1812, près de Londres. Son père, dont M. Fétis fait à tort un ancien militaire, était musicien de profession, et elle fut son élève. Pendant ses premières années elle parcourut avec ses parents l'Allemagne, la Prusse et la Pologne. Elle eut le bonheur de rencontrer à Varsovie le compositeur Le Moyne, qui, charmé de ses brillantes dispositions, entreprit son éducation théâtrale. En 1774 elle revint en France, et joua pendant trois ans l'opéra à Strasbourg. Le 23 septembre 1777 avait lieu à l'Académie royale de musique la première représentation de l'*Armide* de Gluck, et Mme Saint-Huberty (c'est le nom qu'elle avait adopté) y débutait par le rôle de Mélisse, dans lequel elle produisit peu de sensation. D'une taille médiocre, maigre et blonde, l'ensemble de sa personne ne comportait rien de sympathique. Lors de la retraite de Sophie Arnould, il lui fut permis d'aborder quelques rôles importants, et celui d'Angélique, dans le *Roland* de Piccinni, qu'elle joua en 1780, la plaça haut dans l'estime du public. Un mois après, elle créa le rôle de Lise, dans *Le Seigneur bienfaisant*, avec tant d'âme, que le public, sous le charme de l'illusion, l'applaudit avec des transports enthousiastes. On raconte que Mme Saint-Huberty apporta tant d'expression, tant d'énergie, dans la scène du désespoir, que sa santé s'en ressentit et qu'il lui fallut quelques jours de repos pour se rétablir. En 1782, les opéras de *Thésée* et d'*Ariane* mirent le sceau à sa réputation. La mort de Mlle Laguerre (1783) et la retraite de Rosalie Levasseur lui laissèrent le champ libre, et mise en possession du titre de chef d'emploi, elle redoubla d'efforts afin de s'en rendre digne. C'est ainsi qu'elle donna l'expression et la vie au beau rôle de *Didon*. Tous les auteurs s'empressèrent d'écrire des rôles pour elle; mais tous ne furent pas également heureux, et pendant les quatre années qu'elle passa encore

(1) Et non *Cécile*.

à l'Opéra, ses succès furent traversés par quelques ennuis. Ainsi elle fut obligée de renoncer au rôle de *Clytemnestre*, dans lequel ses qualités extérieures ne la servaient pas convenablement. On lui opposa plus tard Mlle Dozon, qui était loin de la valoir, et Mlle Maillard, son élève, qui ne rougit pas de la payer d'ingratitude.

Dès les premiers jours de la révolution, Mme Saint-Huberty, qu'une liaison étroite unissait depuis longtemps au comte d'Entraigues, dont elle avait adopté avec chaleur les opinions royalistes, donna sa démission, et alla le rejoindre à Lausanne, où il s'était réfugié. Ils s'y marièrent, le 29 décembre 1790; mais cette union fut tenue secrète, et ce n'est qu'en 1797, à l'époque de son arrestation à Trieste, que le comte déclara son mariage. Sa femme trouva les moyens de le faire évader, et tous les deux se rendirent d'abord à Vienne, puis à Grætz. Le comte d'Entraigues étant passé en Angleterre, où il était chargé par l'empereur de Russie d'une mission secrète auprès du cabinet anglais, il y fut assassiné ainsi que sa femme par leur domestique. On a prétendu, non sans quelque apparence de raison, que la politique n'avait point été étrangère à cette catastrophe. Mme d'Entraigues portait toujours sur elle, dit-on, le cordon de Saint-Michel, qu'on a dit lui avoir été donné par Louis XVIII, pour reconnaître son dévouement et les services rendus par elle à la cause royale. E. DE MANNE.

Grimm, Bachaumont. — *Almanach des spectacles.* — Castil-Blaze, *Hist. de l'Opéra.* — Fétis, *Biogr. des music.* — *Renseignements particuliers.*

SAINT-HYACINTHE (*Hyacinthe* CORDONNIER, dit le chevalier DE THÉMISEUL, dit), littérateur français, né à Orléans, le 24 septembre 1684, mort à Genecken, près de Breda, en 1746. Son père (1), qui s'appelait comme lui Hyacinthe Cordonnier, faisait partie de la maison de Monsieur, frère de Louis XIV, avec le titre de porte-manteau, et de plus était employé avec sa femme dans la musique de ce prince. Il mourut en 1701, sans laisser de fortune. « La veuve Cordonnier, qui avait été très-belle femme, dit Grosley, avec un esprit romanesque et un luth dont elle touchait agréablement, vint s'établir à Troyes, sans autre ressource qu'une pension de 600 livres sur l'état de la maison de Monsieur. N... qui jouissait d'un canonicat de la cathédrale de Saint-Étienne et d'un revenu de 6,000 livres, le partagea avec la veuve Cordonnier et son fils, de l'éducation duquel il prit un soin proportionné aux dispositions que montrait cet enfant. » Bel-Air, comme on appelait alors ce dernier, à cause de sa belle mine, fit de brillantes études au collége des oratoriens, et lorsqu'il eut dix-neuf ans, sa mère lui obtint un brevet d'officier de cavalerie sous le nom de *chevalier de Thémiseul*. Pris à la bataille de Hochstedt (1704), il resta quelque temps prisonnier en Hollande. De retour à Troyes, le bruit de sa mésaventure, son esprit et les grâces de son extérieur le mirent à la mode. Mais, désireux d'aventures, il partit pour joindre l'armée suédoise. En débarquant à Stockholm (1709), il apprit la défaite de Pultawa, et passa en Hollande, où il se trouva bientôt sans ressources. Une fripière juive, chez laquelle il alla mettre des habits en gage, fut touchée de sa misère, et le recommanda à la duchesse d'Ossone, femme de l'ambassadeur d'Espagne au congrès d'Utrecht. Il plut dès la première entrevue à la sensible et galante dame; les visites se renouvelèrent, et Thémiseul devint un des habitués les plus assidus de l'hôtel, où il eut même la table et le logement. L'ambassadeur cependant finit par voir clair dans la conduite de sa femme, et le soi-disant chevalier reçut l'ordre de quitter la Hollande. Il avait mis à profit son séjour et ses loisirs dans ce pays pour étudier le hollandais, l'allemand, l'anglais, l'italien et l'espagnol. Lorsqu'il fut revenu à Troyes, il mêla l'étude aux élégantes dissipations de sa vie d'autrefois; bientôt une nouvelle aventure le contraignit à quitter la France : chargé d'enseigner l'italien à la nièce d'une abbesse, il devint l'amant de son élève, et l'abbesse ayant obtenu contre lui un décret de prise de corps, il se hâta de retourner en Hollande. Déjà lié avec quelques-uns des écrivains et des érudits qui se groupaient autour de S'Gravesende, il renoua ses relations avec eux, et concourut à la fondation du *Journal littéraire*, qui commença à paraître à La Haye en 1713. Le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, qu'il publia en 1714, sous le pseudonyme du *docteur Chrysostomus Mathanasius*, eut un très-grand succès; les uns l'attribuèrent à La Monnoye, d'autres à Fontenelle. Saint-Hyacinthe (c'était son nouveau nom) fit connaître qu'il en était l'auteur, et alla à Paris, où l'élite des littérateurs et des hommes d'esprit l'accueillit parfaitement. Mais le mandat décerné contre lui ayant toujours pleine vigueur, il fut bientôt forcé de repartir. L'amour vint encore changer le cours de son existence. Il s'éprit d'une passion violente pour Suzanne de Marconay, fille d'un gentilhomme protestant réfugié, et se fit enlever par elle en plein jour. Les deux amants se rendirent à Londres, et y contractèrent un mariage, auquel M. de Marconay donna son assentiment (1722). Saint-Hyacinthe, qui avait

(1) Un bruit qui acquit dans le temps quelque consistance le faisait naître de la liaison, d'autres disent du mariage secret, de Bossuet avec Mlle de Mauléon. Palissot ne dément pas ce bruit; mais Voltaire, dans son *Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV*, le déclare complétement faux. Voici ce qu'en pense Grosley : « Il n'a pas tenu à Bel-Air qu'à la faveur de trois ou quatre noms d'emprunt, qui masquent son véritable nom, il n'ait été regardé comme né du commerce du grand Bossuet avec Mlle Duvieux de Mauléon. Cette chimère, dont il se prévalait dans les pays étrangers, il l'avait bâtie sur les relations de sa mère avec M. Bossuet (neveu du grand Bossuet), qui, évêque de Troyes en 1718, lui avait continué les bontés dont l'honoraient MM. Bouthillier de Chavigny, ses prédécesseurs. »

embrassé le protestantisme, on ne sait à quelle époque, obtint, dit-on, par le crédit de ses amis, la pension dont jouissaient alors les protestants réfugiés en Angleterre. Il revit à Londres Voltaire, dont il avait reçu des félicitations à Paris, au sujet du *Chef-d'œuvre d'un inconnu;* leurs rapports furent pendant quelque temps assez intimes, puis ils se brouillèrent tout à coup, sans qu'on en ait su le motif. Saint-Hyacinthe commença la guerre devant le public, d'abord par une critique de *la Henriade*, dans laquelle il accusait Voltaire d'ignorer la langue française et de n'avoir jamais su écrire, ensuite par la *Déification du docteur Aristarchus Masso,* qu'il inséra dans une nouvelle édition du *Chef-d'œuvre d'un inconnu;* cette *Déification* était une allusion directe à Voltaire et à des coups de bâton qu'il avait, à ce que l'on assure, reçus, quelques années auparavant, d'un officier français nommé Beauregard. Voltaire fut dès lors impitoyable contre son agresseur; il lui rendit hostiles les nombreux écrivains qui servaient ses haines, le décria même auprès des puissants, lui aliéna le comte d'Argenson, directeur de l'imprimerie, empêcha le roi de Prusse de répondre à ses lettres, le tourna en ridicule, prétendit que *le Chef-d'œuvre d'un inconnu* n'était pas de lui, mais de M. de Sallengre, et le poursuivit jusqu'à la fin de ses traits les plus acérés. Saint-Hyacinthe en fut réduit à Desfontaines et à Fréron pour alliés, et lorsqu'il quitta Londres pour habiter Paris (1734), il sentit bien vite que le séjour de cette ville était devenu pour lui intolérable; il se retira à Genecken, patrie de sa femme, où il mourut. L'écrit le plus original et le plus spirituel de Saint-Hyacinthe est son début dans les lettres, *le Chef-d'œuvre d'un inconnu;* La Haye, 1714, 1716 et 1732, in-8°; Paris, 1806, 2 vol. in-8°. Ce chef-d'œuvre est une chanson populaire de la plus grande vulgarité, que l'auteur dit avoir apprise de la duchesse d'Ossone; il l'a ornée de préfaces, d'approbations, de prolégomènes, de lettres de félicitations en langues anciennes et modernes, de tables des matières, d'extraits de comptes rendus, et enfin d'un tel luxe de remarques, de commentaires et de citations grecques, latines, françaises, anglaises, italiennes, etc., qu'avec cette chanson de quarante vers il a fait un volume de deux cents pages. C'est une satire vive et complète du pédantisme et de l'abus de l'érudition alors à la mode. Les autres ouvrages de Saint-Hyacinthe sont : *Lettres à Mme Dacier sur son livre* Des causes de la corruption du goût; La Haye, 1715, in-12 : elles ont rapport à la querelle des anciens et des modernes; l'auteur prend parti pour les derniers; — *Mémoires littéraires;* La Haye, 1716, in-8°; — *Entretiens dans lesquels on traite des entreprises de l'Espagne;* ibid., 1719, in-12; — *Lettres écrites de la campagne;* ibid., 1721, in-8°; — *Lettres critiques sur la* Henriade; Londres, 1728, in-8°; — *Lettre à un ami touchant le progrès du déisme en Angleterre;* Amst., 1732, in-12; — *Pensées secrètes et observations critiques;* Londres, 1735, in-12; — *Histoire du prince Titi;* Paris, 1735, 2 vol. in-12; — *La Conformité des destinées et Axiamire*; Paris, 1736, in-12; — *Recherches philosophiques sur la nécessité de s'assurer par soi-même de la vérité;* La Haye et Londres, 1743, in-8°. Il collabora au *Journal littéraire* (1713 et ann. suiv., 24 vol. in-12), à *l'Europe savante* (1718-20). On lui doit aussi quelques traductions, et il a donné des éditions du *Traité du poëme épique*, du P. Le Bossu (La Haye, 1714, in-8°), des *Réflexions nouvelles sur les femmes*, de Mme de Lambert (ibid., 1729), et des *Contes et joyeux Devis* de Bonaventure des Perriers (1735, 3 vol. in-12). J. M—R—L.

Leschevin, *Notice* sur Saint-Hyacinthe, à la tête du *Chef-d'œuvre d'un inconnu* (édit. de 1806). — Haag frères, *La France protestante*. — Palissot, *Mémoires*.— *Lettre* de Lévesque de Burigny à l'abbé de Saint-Léger, sur les démêlés de Voltaire avec Saint-Hyacinthe; Paris, 1780, in-8°.— *Corresp. de Voltaire* — Grosley, *Mémoires*.

SAINT-HYACINTHE. *Voy.* CHARRIÈRES.

SAINT-ILDEPHONT. *Voy.* LEFEBVRE.

SAINT-JACQUES (*Guillaume* DE), mathématicien français, né le 18 janvier 1722, à Marseille, où il est mort, le 10 février 1801. Il fut élevé chez les oratoriens, et s'appliqua à l'étude des mathématiques, en s'imposant de bonne heure pour loi de ne jamais lire la démonstration d'une proposition ou la solution d'un problème qu'il ne l'eût trouvée auparavant lui-même. Cette méthode imprima à son esprit tant de pénétration et de puissance qu'elle le mit promptement en état de résoudre les questions les plus difficiles. A dix-huit ans il prenait place parmi les savants de Marseille, et le P. Pezenas, plus tard directeur de l'observatoire, ne faisait rien sans le consulter. En 1744 il envoya à l'Académie des sciences, d'après l'avis de Jacquier, un mémoire sur le solide de la plus grande attraction, qui fut inséré dans le *Recueil des savants étrangers*. Ayant reçu en 1749 le *Traité de la précession des équinoxes* par d'Alembert, il y releva des erreurs, étudia à son tour le problème, et imagina une règle fort simple, à l'appui de laquelle il composa deux mémoires; d'Alembert, à qui ils avaient été adressés, les garda soigneusement au lieu de les soumettre au jugement de l'Académie, comme il avait promis de le faire. Cette affaire s'ébruita, et donna lieu à des disputes fort vives; mais il fallut recourir à l'autorité pour obtenir restitution des mémoires envoyés. Le P. Pezenas les fit insérer dans le recueil de *Mémoires de mathématiques et de physique*, rédigés à l'observatoire de Marseille (1755-56, in-4°). Ce jésuite ayant été, par suite de la suppression de son ordre, obligé de quitter l'observatoire, Saint-Jacques lui succéda dans l'emploi de directeur (1764); il l'occupa jusqu'à sa mort. Nous citerons encore parmi ses travaux dispersés dans les recueils du

temps ceux qui traitent de l'échappement d'horlogerie (1745), de l'écoulement de l'eau par un orifice pratiqué au fond ou au côté d'un vase, de la précession des équinoxes (*Philosoph. Trans.*, 1752), des variations célestes, de la navigation, de la richesse d'un État, du rapport de l'âme à Dieu et de l'âme au corps, de la comète de 1770, de l'infini mathématique, de la défense des places, des sources, etc. On lui doit un grand nombre d'observations utiles, d'explications scientifiques, qui sont les plus naturelles du monde, et de machines ou d'instruments qu'il inventa selon le besoin qu'il en avait.

Achard, *Dict. hist. de la Provence.* — Lalande, *Bibliogr. astronom.*

SAINT-JOHN. *Voy.* BOLINGBROKE.

SAINT-JORRY (*Pierre* DU FAUR DE), en latin *Petrus Faber*, jurisconsulte français, né en 1540, à Toulouse, où il est mort, le 18 mai 1600 (1). Issu de cette honorable famille DU FAUR qui a fourni tant de membres au parlement de Toulouse, il était de la branche de Saint-Jorry et avait le célèbre Pibrac pour cousin germain. Pendant plusieurs années il étudia le droit à Bourges, sous Cujas, qui, témoin de la pénétration avec laquelle il démêlait les passages obscurs, l'encouragea au travail en lui prédisant une belle carrière. De retour dans sa patrie, il devint conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes. Entraîné dans le parti des Ligueurs, il se montra néanmoins ami de la paix; il en donna des preuves en 1595, lors des conférences qui eurent lieu à ce sujet dans sa propre maison. Mais se refusant à subir davantage le joug des factieux, il sortit de la ville avec une grande partie de ses confrères, et alla s'établir à Castelsarrazin. Après l'édit de Folembray, Saint-Jorry fut ramené en triomphe à Toulouse, et le 8 juillet 1597 il fut reçu premier président, en vertu de la nomination d'Henri IV, qui récompensa ainsi la fermeté de sa conduite. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, en prononçant une admonestation au palais. Comme savant, il a mérité les éloges de ses contemporains; Juste Lipse, de Thou, Scaliger, Sainte-Marthe, Gruter, Vossius sont unanimes à admettre qu'il joignait à une grande probité de mœurs une connaissance singulière de toute l'antiquité et un excellent jugement. On a de lui : *De regulis juris antiqui;* Lyon, 1566, in-fol. : commentaire très-estimé; — *Semestrium lib. III;* Paris, 1570-75-95, 3 vol. in-4°; Lyon, 1598, 3 vol. in-4° : plusieurs des traités de ce recueil avaient paru isolément; — *Dodecamenon, sive de Dei nomine et attributis;* Paris, 1588, in-8°; — *Agonosticon, sive de re athletica ludisque veterum;* Lyon, 1590, 1595, in-4°, et dans le t. VIII des *Antiq. græc.* de Gronovius; on a accusé Juste Lipse d'y avoir pillé plusieurs chapitres entiers; — *Commentarii in libros Academicos Ciceronis;* Lyon, 1601, in-8°.

(1) On donne également la date de novembre 1600.

Baillet, *Jugem. des savants*, II. — Sainte-Marthe, *Elogia.* — Taisand, *Vies des jurisc.*, au mot FABER. — *Biogr. toulousaine*, II.

SAINT-JULIEN (*Pierre* DE), érudit français, né vers 1520, au château de Balleure (dioc. de Châlon-sur-Saône), mort le 20 mars 1593, à Châlon-sur-Saône. Il était de famille noble, et bien qu'il fût l'aîné de seize enfants, il se destina à l'Église, afin de se livrer tout entier à l'étude de l'histoire, dont il avait contracté le goût dans l'abbaye de Tournus, où il avait été élevé. A peine eut-il reçu les ordres qu'il fut nomme protonotaire apostolique et pourvu de riches bénéfices dans sa province; c'est ainsi qu'ayant obtenu la sécularisation du prieuré de Saint-Pierre de Mâcon, il en devint en 1557 le premier chanoine, et qu'il eut successivement les quatre archidiaconés de l'église de Mâcon et celui de Tournus en l'église de Châlon. Saint-Julien mena la vie opulente et licencieuse de la plupart des prélats ou des dignitaires ecclésiastiques de son temps; il parcourut la France et l'Italie, et ses opinions paradoxales, son orgueil, son entêtement lui firent partout des ennemis, qui ne lui épargnèrent pas les épigrammes. Il se montra pourtant l'un des violents adversaires de la réforme, et il embrassa le parti de la Ligue avec chaleur. Son zèle pour les recherches historiques le porta à visiter plusieurs fois les bibliothèques de la Bourgogne. On a de lui : *De l'origine des Bourguignons et antiquités des états de Bourgogne; plus des antiquités d'Autun, de Châlon, de Mâcon et de Tournus;* Paris, 1581, in-fol. : dans cet ouvrage, peu estimé, il prétend que les Bourguignons sont d'origine gauloise et qu'ils tirent leur nom d'un prétendu *Bourg d'Ogne*, que Dijon a remplacé; — *Gemelles ou Pareilles, recueillies de divers auteurs, tant grecs, latins que françois*; Lyon, 1584, in-8° : recueil de cent histoires singulières; il est rare; — *Discours et paradoxe de l'origine de Capet, extrait des différends entre Louis II, comte de Flandre, et Marguerite de Bourgogne;* Paris, 1585, in-8° : où il s'efforce de rattacher Hugues Capet à la descendance de Charlemagne; l'auteur défendit cette opinion contre les attaques de Nicolas Vignier, dans une *Apologie;* ibid., 1588, in-8°; — *Mélanges historiques, ou Recueil de diverses matières, la plupart paradoxales et néanmoins vraies;* Lyon, 1589, in-8° : on y trouve dans beaucoup de fatras des faits curieux et intéressants. On attribue à Saint-Julien un *Discours par lequel il apparoîtra que le roy. de France est électif* (1591, in-8°), et il a traduit trois opuscules de Plutarque (Lyon, 1546, in-8°). Quelques-uns de ses ouvrages manuscrits sont conservés à la Bibliothèque imp.

Jacob, *De script. Cabilonensibus.* — Niceron, *Mémoires*, XXVII. — Papillon, *Bibl des auteurs de Bourgogne.* — Lelong, *Bibl. hist. de la France.*

SAINT-JULIEN (*Louis-Guillaume* BAILLET, baron DE), littérateur français, né vers 1715, à

Paris. Sa famille était originaire de la Bourgogne. On manque de détails sur sa vie, et c'est à peine si ses contemporains se sont occupés de lui. Il a pourtant composé un certain nombre d'opuscules d'un genre très-divers, s'appliquant tour à tour à la poésie, à la critique d'art et à la technologie; et il les a mis au jour sans nom d'auteur ou sous de simples initiales. Aussi a-t-on pu dire de lui avec quelque raison « qu'il vécut et mourut incognito dans son siècle ». On a de Saint-Julien : *Réflexions sur quelques circonstances présentes, contenant deux lettres sur l'exposition des tableaux*; s. l. (Paris), 1748, in-12; — *Discours en vers et autres poésies;* Genève (Paris), 1749, 1751, in-12; — *Lettres sur la peinture, par un amateur;* Genève, 1750, in-12; — *Lettre à Chardin sur les caractères de la peinture;* Genève, 1753, in-12; — *La Peinture, ode, trad. de l'anglois de milord Telliab* (Baillet); s. l. n. d. (1753), in-8°, réimpr. en 1755, sous le titre de *Caractères de quelques peintres françois; — Satires nouvelles et autres pièces de littérature;* Londres (Paris), 1754, in-8°; — *Œuvres mêlées*, 1758, in-12; — *Manière d'enluminer l'estampe posée sur toile;* Londres, 1773, in-8°; — *Art de fabriquer les aiguilles*, dans les *Annales des arts et manufactures*, nos 11 et 12; — *Art de composer et faire les fusées, pluies de feu, serpenteaux*, etc.; Paris, 1775, 1780, in-8°, fig.

Desessarts, *Siècles littér.* — Barbier, *Dict. des anonymes.*

SAINT-JURE (*Jean-Baptiste* DE), auteur ascétique, né en 1588, à Metz, mort le 30 avril 1657, à Paris. Admis à seize ans chez les Jésuites, il dirigea successivement les maisons professes d'Amiens, d'Alençon, d'Orléans et de Paris, et forma un grand nombre de religieux. Il fut du nombre des jésuites qui passèrent en Angleterre sous Charles Ier; mais les troubles de ce pays le forcèrent de repasser la mer. Il a écrit plusieurs ouvrages autrefois estimés et qui, grâce aux retouches du style, ont eu jusqu'à nos jours un grand nombre de réimpressions; nous citerons: *De la Connaissance et de l'amour de Jésus-Christ*; Paris, 1634, in-4°; Lyon, 1823, 5 vol. in-8°, et 1847, 3 vol. in-8°; Clermont-Ferrand, 1837, 8 vol. in-8°, et in-12; un abrégé, sous le même titre, en a été donné par l'abbé de Saint-Pard; Paris, 1772, in-12; Lyon, 1837, in-12; — *Méthode pour bien mourir;* Paris, 1640, in-4°; — *L'Homme spirituel;* Paris, 1646, in-4°; Lyon, 1842, 2 vol. in-8°; — *L'Idée d'un parfait chrétien, ou la Vie de M. de Renty;* Paris, 1651, in-4° et in-12 : édit. nombreuses; le théologien protestant Poiret l'a réimpr. en 1701, à Cologne; — *L'Homme religieux;* Paris, 1657, in-4°; Paris, 1849, 2 vol. in-12.

Plusieurs membres de cette famille ont acquis quelque illustration dans les armes; le dernier, *Jean-Baptiste de Saint-Jure*, mourut en 1744, sans postérité.

Dom Calmet, *Bibl. lorraine.* — Bégin, *Biogr. de la Moselle.*

SAINT-JUST (1) (*Louis-Antoine* (2) DE), conventionnel, né le 25 août 1767, à Decize (Nivernais), guillotiné le 28 juillet 1794 (10 thermidor an II), à Paris. Il était fils de Louis-Antoine de Saint-Just et de Jeanne-Marie Robinot; sa famille était plébéienne (3), et son père, ex-capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, avait quitté le service pour s'établir dans les environs de Noyon, à Blérancourt, où il mourut, en 1777, laissant un fils et deux filles en bas âge. Vers cette époque Saint-Just fut placé à Soissons, chez les oratoriens, et il y acquit une forte somme de connaissances sur toutes les matières d'instruction; Platon, Montesquieu et Rousseau étaient ses auteurs favoris. Au sortir du collége, il alla étudier le droit à Reims: mais au bout de peu de temps il revint dans son village, et se livra entièrement à la littérature. Le fruit de ses loisirs fut le poëme d'*Organt*, œuvre d'écolier, qui parut à la fin de 1789, sans nom d'auteur. La publication de cet ouvrage l'avait amené à Paris : le spectacle de la révolution naissante, auquel il assista pendant quelques semaines, le transporta d'enthousiasme; il dit adieu à la poésie pour se faire l'ardent apôtre des principes qui venaient d'être proclamés. Sa foi vive, sa parole éloquente établirent sa réputation. La nature l'avait d'ailleurs admirablement doué : à la pureté des formes antiques il joignait le charme et l'élégance des manières, un air de gravité imposant, un maintien fier et réservé. Malgré une beauté peu commune, il montrait déjà l'exemple d'une austérité de mœurs dont il ne se départit jamais dans la suite (4). Ses talents, sa conduite privée, son enthousiasme pour les idées nouvelles le désignaient au choix de ses compatriotes : élu par eux lieutenant-colonel de la garde nationale, il les conduisit à Paris pour assister en 1790 à la fête de la Fédération. Tel était son amour pour la liberté, « plus jeune que lui », que dans cette même année il avait juré dans une manifestation publique de se dévouer à elle et de périr plutôt que d'oublier ce serment. A cette époque sa commune étant menacée de voir transférer ses marchés à Coucy, il offrit d'abandonner son patrimoine pour en obtenir le maintien. Cette affaire lui donna occasion de s'adresser

(1) Les contemporains de Saint-Just prononçaient son nom sans faire sonner l's : *Saint-Jut.*

(2) Sa famille substitua au prénom d'Antoine celui de *Léon*, qui se voit sur le titre de l'*Esprit de la Révolution.*

(3) La particule n'a jamais suffi, comme on le sait, pour impliquer la noblesse.

(4) On n'a pas manqué, jusqu'en ces derniers temps, de compromettre Saint-Just dans des amours de bas étage et dans de scandaleux adultères, qui jetteraient, si on avait pris soin de les étayer de preuves, un voile sombre « sur ce grand éclat épique de sa continence ». Ce n'est pas le lieu de discuter la valeur de témoignages erronés, puérils ou suspects; cette besogne a été faite par M. Hamel, l'historien de Saint-Just, et nous renvoyons pour plus de détails au livre qu'il a publié.

à Robespierre. « Je ne vous connais pas, lui écrivait-il ; mais vous êtes un grand homme. Vous n'êtes pas seulement député d'une province, vous êtes celui de l'humanité et de la république. »

Saint-Just venait de publier sur l'*Esprit de la révolution* un vigoureux essai, qui eut beaucoup de retentissement, lorsqu'il se porta candidat à l'Assemblée législative ; n'ayant pu être élu, parce qu'il n'avait pas encore vingt-cinq ans, il rentra dans la vie privée, suivant de loin avec une fiévreuse impatience le cours des événements et se détachant peu à peu de la monarchie, qui lui paraissait désormais incompatible avec la liberté (1). Le 2 septembre 1792 il fut élu député de l'Aisne à la Convention, et le 18 seulement (2) il se rendit à Paris. D'abord il se tint à l'écart, affermit des relations déjà ébauchées avec Robespierre, et se contenta d'applaudir à la proclamation de la république. Ce fût le 13 novembre, à l'occasion du procès du roi, qu'il prit pour la première fois la parole. Sans s'abaisser aux exagérations de langage si communes chez les orateurs de cette époque, il se montra exalté jusqu'au fanatisme, et jugea le roi en sectaire qui en était arrivé à mettre la royauté même en dehors du droit commun.

« Je dis que le roi doit être jugé en ennemi (dit-il); que nous avons moins à le juger qu'à le combattre, et que n'étant pour rien dans le contrat qui unit les Français, les formes de la procédure ne sont point dans la loi civile, mais dans la loi du droit des gens... Juger un roi comme un citoyen ! Ce mot étonnera la postérité froide. Juger, c'est appliquer la loi. Une loi est un rapport de justice. Quel rapport de justice y a-t-il donc entre l'humanité et les rois ?... On ne peut régner innocemment ; tout roi est un rebelle et un usurpateur... Hâtez-vous de juger le roi, car il n'est pas de citoyen qui n'ait sur lui le droit qu'avait Brutus sur César. »

Cette parole sobre et hautaine, procédant par phrases tranchantes et par interrogations, entremêlée de brèves sentences, avivée par les souvenirs de Rome, passionnée par un ardent amour du peuple, remua profondément l'assemblée ; des applaudissements éclatèrent à la dernière phrase : « Peuple, si le roi est jamais absous, souviens-toi que nous ne serons plus dignes de ta confiance ! » Inconnu la veille, Saint-Just était le lendemain célèbre et populaire (3).

Le 16 décembre il demanda l'exil de tous les Bourbons, et le 27 il répondit aux défenseurs de Louis XVI que c'était le peuple seul qui l'accusait et le jugeait par la Convention. Il vota la mort sans appel.

Au milieu de ces terribles débats, il fallait pourvoir à l'organisation et à la sûreté de la république. Deux questions surtout préoccupaient les patriotes, celle des subsistances et celle de l'armée. Déjà, le 29 novembre 1792, Saint-Just avait parlé sur les subsistances : il réclamait pour le commerce la plus grande liberté possible ; il s'effrayait de l'émission déréglée du papier de confiance représentant la valeur ; il voulait qu'on se hâtât de venir en aide à l'agriculture et à l'industrie, et s'il commit une erreur capitale en demandant que l'impôt foncier fût payé en nature, il faut en accuser son époque et cette illusion, générale alors, qui faisait voir un remède au mal dans des greniers publics régulièrement remplis. Le 26 janvier 1793 il présenta ses vues sur l'administration de l'armée. Après avoir appuyé le plan de Sieyès pour la nourriture, la paye, l'habillement et la remonte, il s'en sépara au sujet du ministre de la guerre, qu'il voulut immédiatement soumis à l'Assemblée et ne dépendant que d'elle seule. Le 11 février il reprit la parole pour le projet du comité militaire, qui fut adopté.

La discussion de la Constitution apporta quelque trêve aux querelles des partis. Tous les orateurs éminents avaient pris la parole lorsque Saint-Just présenta un projet qu'il avait lui-même élaboré (24 avril). Tous les articles en étaient dirigés contre les passions ambitieuses qui pouvaient tuer la liberté et contre les projets de fédération qui pouvaient dissoudre l'État. La république, une et indivisible, devait être représentée par une assemblée législative nommée pour deux ans par l'universalité des électeurs, et par un conseil élu pour trois ans par des électeurs du second degré ; ce conseil, composé d'un membre et de deux suppléants par chaque département, ne pouvait agir qu'en vertu des lois de l'assemblée, et les ministres qu'il avait mission de nommer ne devaient exercer aucune autorité personnelle. Tout conflit entre le conseil et l'assemblée prenait fin par le recours à la sanction du peuple. Telles étaient les bases de ce projet, qui tirait surtout sa force de l'élection populaire. Il est facile de retrouver dans la Constitution de 93 l'influence des idées que Saint-Just avait développées. Un sentimentalisme humanitaire jetait sur tout l'ensemble ce reflet de douceur, pour ainsi dire poétique, dont les ennemis du jeune législateur lui ont fait un crime, la traitant d'hypocrisie, ou qu'ils ont tournée en dérision (1).

(1) Dans une lettre très-curieuse, datée de Noyon, 20 juillet 1792, et qui n'est probablement pas parvenue à son adresse, Saint-Just met à nu l'état de son âme. On y lit les passages suivants : « Je suis tourmenté d'une fièvre républicaine qui me dévore et me consume... Il est malheureux que je ne puisse rester à Paris : je me sens de quoi surnager dans le siècle.... Allez voir Desmoulins... et dites-lui que j'estime son patriotisme, mais que je le méprise, lui, parce que j'ai pénétré son âme. »

(2) Il n'assistait donc pas aux massacres de septembre et n'y put jouer aucun rôle. Il faut ranger dans le domaine des faussetés historiques ou des imaginations de poëte la conversation lugubre que, dans l'*Histoire des Girondins* de Lamartine, tiennent Saint-Just et Robespierre au moment où le tocsin donne le signal de la sanglante tragédie.

(3) Les girondins tentèrent en vain de l'attirer dans leurs rangs, Brissot découvrit dans son discours *des détails lumineux*. Barère, le jugeant longtemps après, disait qu'il « exécrait la noblesse autant qu'il aimait le peuple », et que « s'il eût fait des révolutions comme Marius, il n'aurait jamais opprimé comme Sylla ».

(1) Citons quelques-uns des articles généraux qui ter-

Les girondins ne tardèrent pas à engager la lutte avec plus d'animosité, demandant que Paris cessât d'être le siége du gouvernement, et montrant de plus en plus à découvert leurs projets de fédéralisme. Deux fois Saint-Just prit la parole (mai); il soutint que frapper Paris c'était frapper la France, et, prenant pour exemple les États-Unis, il démontra qu'une confédération n'était pas une république. L'insurrection du 31 mai détermina la chute de la Gironde; le vote du 2 juin la consomma. Saint-Just, qui venait d'être adjoint au comité de salut public (30 mai), ne prit pas une part active à leur renversement, et son nom ne retentit point dans ces tristes débats. La guerre civile avait éclaté, et les royalistes, mettant à profit la révolte fomentée par les girondins, avaient arboré le drapeau blanc (1). En face de ce danger commun à tous ceux qui voulaient, par des moyens divers, le triomphe de la république, les chefs de la montagne tentèrent des mesures de conciliation : Danton s'offrit en otage, et même Saint-Just proposa de se rendre à Caen, au foyer de l'insurrection (2). Mais tout compromis fut repoussé (3), et la Convention se prépara à soutenir vigoureusement la lutte. Saint-Just chargé, le 16 juin, de préparer, avec Cambon, un rapport sur les trente-deux girondins décrétés d'arrestation, le présenta à la tribune dans la séance du 8 juillet. Il fut juste en affirmant la culpabilité des hommes qui venaient d'allumer la guerre civile; mais lorsqu'il accusa les girondins d'avoir été complices de Dumouriez, de n'avoir voulu la révolution que pour mettre sur le trône le duc d'Orléans et d'avoir conspiré chez Valazé le massacre d'une partie de la Convention, il fut le jouet d'illusions singulières, ou, ce qui est plus croyable, il se laissa entraîner contre ses ennemis à des manœuvres perfides et mensongères. Ce rapport concluait en déclarant traîtres à la patrie et hors la loi les députés qui avaient fui dans les départements, et en provoquant la mise en accusation de leurs complices restés à Paris. Le rapport de Saint-Just fut accueilli par des applaudissements unanimes, et lui-même fut désigné, le 10 juillet 1793, avec Couthon, pour entrer définitivement dans le comité du salut public.

De ce moment paraît se former entre Robespierre, Saint-Just, Couthon et Le Bas (1), une union plus intime et plus directement politique qu'elle ne l'était auparavant. Ils marchent d'accord avec fermeté, et détruisent impitoyablement les obstacles qui s'opposent à leurs idées. Saint-Just ne fut-il que l'instrument de Robespierre? C'est la pensée de la plupart des historiens. Cependant, ce que nous avons vu jusqu'à présent des travaux du jeune conventionnel, ce que nous verrons plus tard de ses écrits politiques, ne permet pas de douter qu'il n'eût en propre ses plans fortement mûris, et lui laisse une puissante individualité (2). On était alors en pleine terreur : la Convention venait d'en compléter le système en étendant la juridiction du tribunal révolutionnaire et en décrétant la loi des suspects. Dans le comité, Saint-Just fut chargé spécialement des institutions et des lois constitutionnelles, et il concourut aux énergiques mesures que nécessitait la situation de la France, menacée aux frontières par les armées de la coalition, déchirée à l'intérieur par la guerre civile. Il lut le 10 octobre le rapport sur l'organisation d'un gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix. « Dans les circonstances où se trouve la république, dit-il, la Constitution ne peut être établie; on l'immolerait par elle-même. Elle deviendrait la garantie des attentats contre la liberté, parce qu'elle manquerait de la violence nécessaire pour les réprimer. » Et il proposa le décret, qui fut adopté à l'unanimité, par lequel le conseil exécutif, les ministres, les généraux, les corps constitués étaient placés sous la surveillance du comité de salut public. Le 16 octobre il présenta le rapport pour le maintien de la loi par laquelle les sujets d'une puissance en guerre avec la république, et notamment les Anglais, devaient être détenus jusqu'à la paix. Ce jour même Marie-Antoinette avait été guillotinée; Saint-Just fit allusion à cette mort en termes qui peuvent d'autant plus justement lui être reprochés, qu'ils ont plus de froideur et moins d'emportement : « Votre comité a pensé que la meilleure représaille envers l'Autriche était de mettre l'échafaud et l'infamie dans sa famille. »

minent son œuvre : « La république protège ceux qui sont bannis de leur patrie pour la cause sacrée de la liberté. — Elle refuse asile aux homicides et aux tyrans. — Elle ne prendra point les armes pour asservir un peuple et l'opprimer. — Elle ne fait point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire. » Si l'idée de Dieu, absente du plan de Condorcet, apparut au frontispice de la Constitution républicaine, on le doit à Saint-Just, qui avait écrit cette phrase : « Le peuple français reconnaît l'Être suprême. »

(1) Soixante-dix départements, sur quatre-vingt-trois, s'étaient prononcés en tout ou en partie contre la Convention.

(2) *Voy.* les *Mémoires* de Garat, p. 149.

(3) « Qu'ils prouvent que nous sommes coupables, écrivait Vergniaud, sinon qu'ils aillent eux-mêmes à l'échafaud. »

(1) La sœur de Le Bas, Henriette, aima quelques mois plus tard Saint-Just et en fut aimée. Leur mariage, résolu et accepté avec plaisir par les deux familles, fut remis à des temps plus calmes.

(2) Levasseur s'exprime ainsi à ce sujet dans ses *Mémoires* : « Robespierre a toujours été regardé comme la tête du gouvernement révolutionnaire. Pour moi, qui ai vu de près les événements de cette époque, j'oserais presque affirmer que Saint-Just y eut plus de part que Robespierre lui-même. Quoique l'un des plus jeunes membres de la Convention, Saint-Just était peut-être celui qui joignait à l'enthousiasme le plus exalté, au coup d'œil prompt et sûr, la volonté la plus opiniâtre et l'esprit le plus éminemment organisateur... Intimement lié avec Robespierre, il lui était devenu nécessaire, et il s'en était fait craindre peut-être plus encore qu'il n'avait désiré s'en faire aimer. Jamais on ne les a vus divisés d'opinions, et s'il a fallu que les idées personnelles de l'un pliassent devant celles de l'autre, il est certain que jamais Saint-Just n'a cédé. »

Au mois d'octobre 1793 (brumaire an II), Saint-Just fut envoyé en Alsace pour rétablir l'ordre, réprimer les contre-révolutionnaires et repousser l'ennemi, qui avait pris les lignes de Wissembourg. Sur sa demande, Le Bas lui fut adjoint. A peine arrivés à Strasbourg (3 brumaire), ils établissent de concert une commission spéciale chargée de punir les crimes, les désordres et les abus, sans être astreinte à aucune forme de procédure particulière. Un colonel qui a tenu des propos offensants contre la république est fusillé; un commandant qui, en état d'ivresse, a frappé un de ses hommes est dégradé; le général Eisenberg, qui s'est enfui après s'être laissé surprendre par les Autrichiens, est exécuté. Ordre est donné à tous, sous peine de mort, de coucher tout habillés; les chefs sont forcés de dormir sous la tente. Les soldats manquent de chaussures; Saint-Just et Le Bas écrivent aux officiers municipaux : « Dix mille hommes sont nu-pieds dans l'armée, il faut que vous déchaussiez tous les aristocrates de Strasbourg et que demain, à dix heures du matin, dix mille paires de souliers soient en marche pour le quartier général. » Un parlementaire prussien vient demander une suspension d'armes; les représentants lui répondent : « La république française ne reçoit de ses ennemis et ne leur envoie que du plomb. » Des mesures de rigueur furent prises; de nombreux emprisonnements eurent lieu (1), et un emprunt de neuf millions fut levé sur un certain nombre de personnes désignées. Ils sévirent aussi avec non moins de rigueur contre les exagérations de certains révolutionnaires (*voy.* SCHNEIDER), et renouvelèrent les conseils du département, malgré les réclamations de la Société populaire. Après avoir mis fin par une suite de mesures énergiques à l'anarchie démagogique ou réactionnaire, les commissaires rejoignirent l'armée. Selon les expressions de Carnot, tous les regards de la France se tournaient vers les bords du Rhin. « Il faut que votre génie se crée des ressources nouvelles, écrivait le comité à Saint-Just; nous attendons tout de la sagesse et de la fermeté de vos mesures. » Le 8 frimaire, Hoche avait lancé trois colonnes d'attaque contre l'ennemi, logé sur les hauteurs de Kayserslautern; l'ennemi, protégé par sa position, le contraignit de revenir en arrière. Le 12 frimaire, Saint-Just et Le Bas écrivirent à Hoche une lettre commençant par ces mots : « Tu as pris à Kayserslautern un nouvel engagement : au lieu d'une victoire, il en faut deux »; et finissant par ceux-ci : « Mets la plus grande rapidité dans la marche sur Landau; le Français ne peut s'arrêter un moment sans s'abattre. » Hoche, suivant leurs conseils, opéra sa jonction avec l'armée de Pichegru. Il était impossible que le commandement restât égal; Saint-Just et Le Bas désiraient que Pichegru fût nommé général en chef; mais les représentants Lacoste et Baudot, qui étaient aussi en mission près de l'armée et qui ignoraient les intentions de leurs collègues, déférèrent le commandement à Hoche. Cet incident, dont Saint-Just et Le Bas informèrent le comité dans une lettre où se trouve quelque amertume, n'eut pas de résultats fâcheux, grâce à l'enthousiasme qui entraînait tout le monde, grâce surtout à la conduite de Pichegru, qui accepta sans murmurer la prédominance de son jeune collègue (1). Le 6 nivôse (26 déc.) les armées réunies de la Moselle et du Rhin, sous le commandement de Hoche, soutenu à gauche par René Moreaux et à droite par Desaix, s'élancèrent en mêlant au chant de *la Marseillaise* les cris de *Landau ou la mort!* Les commissaires de la Convention marchèrent au milieu des soldats; Saint-Just se jeta dans la mêlée, disait Baudot, « au milieu de la mitraille et de l'arme blanche, avec l'insouciance et la fougue d'un jeune hussard ». Le 7 les Français entrèrent dans Wissembourg, et le 8 dans Landau débloqué. Peu de jours après, Spire, Newstadt, Keyserslautern, Frankental, Worms tombaient en notre pouvoir. L'ennemi, chassé de la France, était obligé de se défendre sur son propre territoire.

Saint-Just revint à Paris dans les premiers jours de janvier 1794. Il y passa un mois à peine, occupé de ses travaux dans le comité de salut public (2), et partit, le 7 pluviôse (26 janv.), avec Le Bas en mission pour l'armée du nord. En quelques jours, ils inspectèrent les diverses places de la frontière, y établirent les mêmes mesures de sûreté dont ils s'étaient servis avec succès dans le Bas-Rhin, et après avoir fait donner le commandement à Pichegru, ils retournèrent à Paris. Le 1er ventôse (19 février) Saint-Just fut choisi par la Convention pour son président. Le 23 il prononça au nom du comité le rapport contre les hébertistes et contre la conspiration des étrangers, que l'on croyait ou qu'on feignait de croire mêlés aux troubles qu'excitaient dans Paris les ultra-révo-

(1) On a exagéré le nombre et la rigueur de ces emprisonnements; quant au nombre des condamnations à mort prononcées par le tribunal criminel, il s'élève à *vingt*, ainsi qu'il résulte des recherches de M. Berriat Saint-Prix sur *la Justice révolutionnaire*; mais on ne saurait faire peser sur les représentants alors en mission la responsabilité entière de ces condamnations, dont la liste s'augmenta encore après leur départ.

(1) On a fait de Saint-Just un ennemi de Hoche, et l'on a écrit que lorsque le comité de salut public ordonna l'arrestation de ce général, le 22 germinal an II, il lança cet ordre sur la demande de Saint-Just, et que celui-ci fit arrêter Hoche au milieu de ses troupes, avant même d'avoir reçu la réponse du comité. Un seul mot suffit à détruire cette fable, c'est que Hoche ne fut pas arrêté à l'armée du Rhin, mais à l'armée des Alpes, où Saint-Just ne parut jamais.

(2) Il est utile de faire observer que de tous les hommes marquants de cette époque, Saint-Just fut celui qui se tint le plus à l'écart des misérables querelles de partis. S'il fréquentait le club des Jacobins, il n'y parlait jamais. On ne le vit se mêler à aucune intrigue ni faire partie d'aucun comité insurrectionnel. Il méditait, il travaillait sans cesse, et plus peut-être qu'aucun autre il possédait le génie pratique du gouvernement.

lutionnaires. « Je viens, dit-il, acquitter le tribut sévère de l'amour de la patrie et vous dire, sans aucun ménagement, des vérités âpres, voilées jusqu'aujourd'hui... Parmi nous, une classe d'hommes prend un air hagard, une affectation d'emportement, ou pour que l'étranger l'achète, ou pour que le gouvernement la place... Les rois d'Europe regardent à leur montre. En ce moment, où la chute de notre liberté et la perte de Paris leur est promise, vous adhérerez aux mesures sévères qui vous seront proposées. » A la suite de ce rapport fut adopté à l'unanimité un décret terrible par le vague des expressions sous lesquelles on désignait les différentes sortes de trahisons contre la patrie. Hébert et ses adhérents furent arrêtés; puis vint le tour de Danton lui-même. Saint-Just reçut des trois comités de salut public, de sûreté générale et de législation réunis l'ordre de faire condamner par la Convention le grand patriote (31 mars 1794). Il rédigea une partie de son rapport d'après les notes que lui avait fournies Robespierre (1). Au milieu de froides et sombres déclamations sur « l'amour de la patrie, qui doit tout immoler à l'intérêt public », sur les factions que paye l'étranger, sur les intrigants et les corrompus, sur la vanité et la richesse, sur « le solide bien, qui est la probité obscure », il accusait Danton d'avoir servi la tyrannie, d'avoir été le protégé de Mirabeau, l'ami des Lameth, le complice de Dumouriez, d'avoir causé le massacre du Champ-de-Mars, d'avoir défendu la Gironde, et d'avoir entraîné Desmoulins, Philippeaux et Lacroix, qui étaient devenus coupables en suivant son inspiration.

Les jours du crime sont passés, disait-il en finissant; malheur à ceux qui soutiendraient sa cause! Que tout ce qui fut criminel périsse! On ne fait point de républiques avec des ménagements, mais avec la rigueur farouche, la rigueur inflexible envers tous ceux qui ont trahi.

Condamné à l'unanimité par l'assemblée, Danton fut envoyé au tribunal révolutionnaire, et monta le 16 germinal sur l'échafaud. Robespierre et Saint-Just se trouvaient ainsi délivrés de leurs rivaux les plus puissants, de ceux qui par leur influence menaçaient le plus de s'opposer à l'établissement de la république telle qu'ils l'avaient rêvée (2).

Le 26 germinal (15 avril) Saint-Just présenta le rapport sur la police générale et sur l'influence morale et politique du gouvernement révolutionnaire. C'est un de ses plus remarquables discours, plein de sages préceptes et de vues élevées : « Il faut s'attacher à former la conscience publique; voilà la meilleure police... La liberté n'est pas une chicane de palais : elle est la rigidité envers le mal; elle est la justice et l'amitié... Formez les institutions civiles, les institutions auxquelles on n'a point pensé encore; il n'y a point de liberté durable sans elles; elles soutiennent l'amour de la patrie et l'esprit révolutionnaire, même quand la révolution est passée. » Le 10 floréal (29 avril) Saint-Just partit de nouveau en mission pour l'armée du nord avec Le Bas. Lorsqu'ils y arrivèrent l'ennemi venait de prendre Landrecies. Les deux représentants redoublèrent de sévérité contre les traîtres, contre les agents prévaricateurs des administrations et contre l'indiscipline; ils enjoignirent aux soldats et officiers de renvoyer immédiatement, sous peine de mort, les femmes de mauvaise vie qu'ils menaient avec eux, et décrétèrent même des peines rigoureuses contre les hommes atteints de maladies vénériennes. Le but de l'armée était d'attaquer Charleroi, clef de la Belgique; mais avant de commencer cette attaque il fallait se rendre maître des deux rives de la Sambre; c'est là ce que comprenait Saint-Just, qui fit partager sa conviction aux généraux. Le passage de la Sambre, tenté d'abord le 21 floréal (10 mai), ne réussit pas; on le tenta de nouveau, avec succès, le 1er prairial (20 mai); mais le 5 l'ennemi, renforcé de 30,000 hommes, attaqua nos avant-postes à l'improviste, et nous contraignit de revenir en arrière (1). Saint-Just, mandé par le comité de salut public pour des motifs qui sont restés inconnus, arriva à Paris le 14 prairial (2 juin) et en repartit le 19 (2). Il n'assista donc pas à la fête de l'Être suprême, qui eut lieu le 20. Aussitôt qu'il eut rejoint l'armée, il poussa les opérations avec vigueur. La Sambre fut repassée le 30 prairial, et le 7 messidor (25 juin) Charleroi tomba au pouvoir des Français. Ce jour même les coalisés s'avançaient au secours de la place; Jourdan alla à leur rencontre, et le lendemain, à trois heures du matin, la bataille s'engagea dans les plaines de Fleurus; un enthousiasme héroïque animait les soldats, les généraux et les représentants, qui

(1) On ne saurait attribuer à Robespierre et à Saint-Just seuls le coup qui frappait Danton; ils y contribuèrent, mais l'initiative ne vint pas d'eux. Si Saint-Just porta la parole dans cette malheureuse affaire, c'est qu'il en fut particulièrement chargé par les trois comités, dont tous les membres, excepté Ruhl et Robert Lindet, signèrent le décret d'arrestation.

(2) Tous les historiens ont blâmé la mort de Danton, comme impolitique; mais des jugements très-divers ont été portés sur les causes de la conduite de Robespierre et de Saint-Just dans cette circonstance. Selon les uns, ils n'auraient obéi qu'à une étroite jalousie et à des motifs personnels de vengeance; selon d'autres, l'ambition du pouvoir fut leur véritable mobile; d'autres, enfin, considérant leur probité, leur austérité de mœurs et leur incorruptibilité, voient en eux des sectaires convaincus agissant avec un impitoyable fanatisme contre les éléments impurs, afin de fonder ensuite leur république idéale sur la croyance à l'Être suprême et sur la pratique de la vertu. Le cœur de tout homme, quelle que soit son impassibilité apparente, n'est-il pas tourmenté de passions diverses, et ne faut-il pas chercher la vérité dans l'ensemble des sentiments dont chaque historien n'a voulu voir qu'une partie?

(1) Le livre des *Victoires et Conquêtes* blâme à tort Saint-Just d'avoir sacrifié inutilement le sang des Français, en ordonnant à cinq reprises différentes et infructueusement le passage de la Sambre.

(2) Billaud-Varennes, dans son *Mémoire* justificatif, s'exprime ainsi à ce sujet : « Saint-Just s'en alla comme il était venu, cinq ou six jours après. »

combattirent à la tête des troupes; la victoire nous ouvrit la Belgique. Deux jours après Saint-Just prit la route de Paris, et fut salué sur son passage par des cris de triomphe.

Quand il arriva, il se vit à peu près seul pour lutter au sein des comités contre l'excessive influence de certains membres (1). « Je ne reconnus plus que quelques visages, lit-on dans son dernier discours.... Tout était changé : le gouvernement n'était point divisé, mais il était épars et abandonné à un petit nombre, qui, jouissant d'un absolu pouvoir, accusa les autres d'y prétendre, pour le conserver. » La conspiration de thermidor s'ourdissait déjà. Saint-Just en eut-il le soupçon? C'est probable, car on le voit assister assidûment aux séances des comités; ses collègues, « qu'il gênait beaucoup par sa présence », suivant la remarque expressive de Billaud-Varennes, le laissèrent à l'écart, « comme un citoyen sans prétention, et qui marchait seul ». Plus tard on l'accusa d'avoir aspiré à la dictature, de s'être fait le pourvoyeur acharné du tribunal révolutionnaire, d'avoir créé le bureau de police générale; on chargea de tous les excès de la révolution celui-là même qui n'avait cessé de les poursuivre. « Les armes de la liberté ne doivent être touchées que par des mains pures, » disait-il. Aussi avait-il attaqué sans ménagements Fouché, Collot d'Herbois, Bourdon (de l'Oise), Rovère, Tallien, Carrier. Les dantonistes et tous les adversaires de Robespierre, profitant des craintes et des jalousies qu'inspirait la puissance, trop peu dissimulée, de son parti, préparaient dans l'ombre le grand coup qui devait le renverser avec ses amis. Peu à peu leur projet se montra au jour; des récriminations, préludes de l'accusation définitive, commencèrent à se faire entendre. Des réunions extraordinaires des comités de salut public et de sûreté générale eurent lieu le 4 et le 5 thermidor; Saint-Just y prit la parole, faisant appel à la conciliation et demandant à ses collègues de s'expliquer avec franchise. C'est aussi dans un esprit de conciliation qu'il rédigea le rapport dont le chargèrent les comités. Il monta à la tribune le 9 thermidor à midi, et il en commença la lecture; il ne put en prononcer que quelques lignes; arrivé à ces mots : « La confiance des deux comités m'honore; mais quelqu'un cette nuit a flétri mon cœur, et je ne veux parler qu'à vous... » il fut interrompu par Tallien, qui demanda la parole pour une motion d'ordre. Les orateurs et les violences se succédèrent; Saint-Just, d'après *Le Moniteur*, n'ouvrit plus la bouche. Décrété d'accusation avec les deux Robespierre, Couthon et Le Bas, il fut emprisonné aux Écossais. Délivré, comme ses amis, par les agents du conseil général de la commune, il se rendit à l'hôtel de ville; et comme Couthon proposait d'adresser une proclamation au peuple et à l'armée : « Au nom de qui? demanda Robespierre. — Au nom de la Convention; elle est partout où nous sommes », répondit Saint-Just. Robespierre refusa. Peu d'instants après, les forces de la Convention occupèrent l'hôtel de ville, et les proscrits furent transportés au comité de sûreté générale, puis à la Conciergerie. Saint-Just n'avait pas cherché à attenter à ses jours; il suivit à pied, les mains liées, les corps mutilés de ses amis. Le lendemain, il monta avec un courage calme les marches de l'échafaud. Pas un mot ne sortit de sa bouche. Il n'avait pas encore vingt-sept ans.

(1) Robespierre n'y avait pas paru depuis quinze jours environ; Couthon malade y venait rarement.

Pour achever de connaître Saint-Just, il faut jeter un coup d'œil sur ses écrits. En voici la liste : ***Organt***, poëme satirique en XX chants; au Vatican (Paris), 1789, 2 vol. in-12; réimprimé, probablement sans la participation de l'auteur, sous ce nouveau titre : ***Mes Passe-temps, ou le Nouvel Organt, par un député à la Convention nationale;*** Paris, 1792, 2 vol. in-12. On y lit en guise de préface ce vers :

J'ai vingt ans; j'ai mal fait; je pourrai faire mieux.

C'est une imitation des nombreux poëmes composés à cette époque, avec le même luxe de descriptions et d'allégories, le même mélange de crudités, de railleries et de fadeurs amoureuses. Le vers en est facile, mais le plus souvent médiocre par la pensée et l'expression; — ***Esprit de la révolution et de la Constitution de la France;*** Paris, 1791, in-8° de 182 p. Après avoir parlé des signes précurseurs de la révolution, des philosophes et des parlements, qui portent les premiers coups à la monarchie, du roi « brusque et faible », de la reine « plus trompée que trompeuse », des fautes des ministres, des prodigalités de la cour, il examine la constitution, qu'il se réjouit de voir fondée sur la liberté, la justice et l'égalité, et étudie l'état civil de la France, son état politique et la question du droit des gens. Cet ouvrage, écrit d'un style net et précis, porte l'empreinte d'un caractère de modération qui contraste vivement avec les actes rigoureux du conventionnel; — ***Fragments d'institutions républicaines;*** Paris, 1800, in-12, et 1831, in-8°, avec une préface de Nodier. On retrouve dans ces ***Fragments***, recueillis par Briot, la plupart des idées que Saint-Just a développées à la tribune dans ses rapports et dans ses discours; on y trouve aussi bien des germes de théorie, qui semblent infructueux, sur l'alliance universelle des peuples, l'unité de l'impôt, l'extinction du paupérisme, etc.

P. Louisy.

Le Moniteur universel, 1792-94. — *Mémoires du temps.* — *Hist. de la Révolution*, par MM. Thiers, Louis Blanc, Michelet et Villiaumé. — Lamartine, *Hist. des Girondins.* — Barante, *Hist. de la Convention.* — Cuvillier-Fleury, *Portraits.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi.* — Nodier, *Notice* à la tête des *Instit. républ.* — Fleury, *Saint-Just et la terreur*; Paris, 1852, 2 vol. in-18. — Ern. Hamel, *Hist. de Saint-Just*; Paris, 1859, in-8°.

SAINT-JUST. *Voy.* Freteau, Godard d'Aucour et Merard.

SAINT-LAMBERT (*Jean-François* DE), poëte français, né à Nancy, le 26 décembre 1716, mort à Paris, le 9 février 1803 (1). Il était d'une famille noble, mais pauvre et sans illustration; c'est seulement à l'époque de ses succès littéraires qu'il s'attribua le titre de *marquis*. Les jésuites de Pont-à-Mousson l'élevèrent avec cette tolérance un peu mondaine qui valait tant d'amis à leur société, et qui inspira plus tard à Saint-Lambert ces vers si connus :

> Apôtres pleins d'urbanité,...
> Aux charmes touchants du bréviaire
> Vous entremêlez prudemment
> Et du Virgile et du Voltaire.

Ses études terminées, il servit d'abord dans l'infanterie, et devint ensuite exempt des gardes du roi Stanislas et grand maître de sa garde-robe. Vivant alors à la cour de Lunéville, il y connut Voltaire et la marquise du Châtelet. La *belle Émilie* conçut pour Saint-Lambert un amour passionné, qui la rendit infidèle à Voltaire et lui coûta la vie : on sait qu'elle expira en donnant le jour à l'enfant né de cette liaison. Cette aventure mit Saint-Lambert à la mode; protégé par Voltaire, qui pleura Mme du Châtelet, sans montrer de jalousie à l'auteur de sa mort, encouragé par Mme de Boufflers et appelé par son ami le prince de Beauvau, il se rendit à Paris, où quelques poésies fugitives commencèrent sa réputation de poëte (2). Il vit alors Mme d'Houdetot, et contracta avec elle une liaison qui dura jusqu'à sa mort. Ayant obtenu un brevet de colonel au service de la France, il fit les campagnes de Hanovre (1756-1757) dans l'état-major de M. de Contades. Une attaque de paralysie, qui le força d'aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle, le décida à quitter la carrière militaire pour se donner exclusivement aux lettres. Il reprit donc ses liaisons avec les encyclopédistes, ses visites au salon de Mme Geoffrin, ses dîners chez Mlle Quinault, avec Diderot, Duclos, d'Holbach, Grimm et Mme d'Épinay. Avant son départ pour l'armée, il avait fait représenter, en 1756, *Les Fêtes de l'Amour et de l'Hymen*, comédie ballet qui ne réussit pas. En 1764, il publia deux charmantes poésies, intitulées *Le Matin* et *Le Soir*. *Les Saisons*, qui parurent en 1769, lui ouvrirent l'Académie française, où il fut reçu le 23 juin 1770. Son importance littéraire, déjà si exagérée par Voltaire et par les philosophes, grandit encore, et la vanité qui lui était naturelle grandit en même temps; il exerça de l'influence à l'Académie, et il domina dans le salon de Mme Necker. Pendant la révolution, il se retira à Eaubonne, près de la maison qu'habitait Mme d'Houdetot. En 1798 il publia son *Catéchisme universel*, tel qu'il l'avait terminé dès 1786, et au mois de juillet 1800 il sortit de sa retraite pour assister aux réunions qui eurent lieu dans le but de reconstituer l'Académie française. Lorsque ce projet fut mis à exécution, le 28 janvier 1803, et que l'Académie devint une des quatre sections de l'Institut, Saint-Lambert fut appelé à en faire partie; mais il était alors tombé en enfance, et il mourut onze jours après. Mme d'Houdetot vivait encore, et leur liaison n'avait jamais été troublée; bien que contraire aux lois de la société, elle avait fini par imposer le respect, et Marmontel n'était pas seul à nommer Saint-Lambert *le Sage d'Eaubonne*. Cette constance dans l'affection, cette décence dans des relations même illégitimes, un air de noblesse, une habitude de la haute société, où on le recherchait, expliquent la phrase suivante de Gaillard : « Il soutenait dans le monde la dignité des lettres par celle de son caractère, de ses mœurs, de ses manières, et il fournissait aux gens de lettres un modèle de tout ce que l'usage du monde peut ajouter à leur mérite. » D'après des témoignages contemporains, il mêlait à sa dignité une roideur vaniteuse, et il manquait tout à fait de grâce et d'abandon. « Il est certain, dit Grimm, qu'il est estimé de tous ceux qui le connaissent; mais on remarque dans son commerce la même aridité et la même tristesse qu'on a reprochées à ses notes (des *Saisons*), et ceux qui le connaissent peu lui reprochent, outre la sécheresse, un ton méprisant et dédaigneux. » Son portrait gravé par Adam le représente sous des traits assez beaux.

Lorsque le poëme des *Saisons* parut, ce fut un cri d'enthousiasme dans le camp des philosophes, et Voltaire lui prodigua de pompeuses louanges : il écrivait à l'auteur, en 1773 : « Soyez persuadé que c'est le seul ouvrage de notre siècle qui passera à la postérité. » La postérité n'a pas confirmé ces paroles, et *Les Saisons* n'ont plus que des lecteurs rares et distraits, donnés par le hasard ou par une curiosité bien vite déçue. C'est bien moins le goût littéraire que l'esprit de secte qui dicta les éloges des encyclopédistes. Pouvaient-ils en effet rêver rien de mieux qu'une poésie tout à la fois philosophique et scientifique? On ne vit bientôt, sous leur influence, que descriptions et préceptes rimés. On décrivit le ciel et la terre, les eaux, les jardins, les repas, les fêtes, les jeux; les plus petits objets furent illustrés de merveilleuses périphrases. Quelques écrivains furent lus et applaudis; mais, de l'avis des encyclopédistes, Saint-Lambert conquit le premier rang. « C'est, dit Condorcet, le seul poëte français qui ait réuni, comme Voltaire, l'âme et l'esprit d'un philosophe. » Tous les contemporains cependant ne se laissèrent pas entraîner au même enthousiasme. Grimm et Diderot reprochent aux *Saisons* le défaut de verve et d'invention, la froideur du style, le retour fréquent des épithètes et les exclamations parasites. Mme du Deffand écrivait à Walpole : « Ce Saint-Lambert est un esprit froid, fade et faux; il croit regorger d'i-

(1) C'est à M. Louis Lallement que l'on doit de connaître les véritables prénoms, la date et le lieu de naissance de Saint-Lambert.

(2) C'est la marquise de Boufflers qui y est désignée sous les noms de *Thémire* et de *Doris*.

dées, et c'est la stérilité même; sans les oiseaux, les ruisseaux, les ormeaux et leurs rameaux, il aurait bien peu de chose à dire. » — « Ah! que vous en parlez avec justesse! lui répondait Walpole; le plat ouvrage! Point de suite, point d'imagination; une philosophie froide et déplacée; un berger et une bergère qui reviennent à tous moments; des apostrophes sans cesse, tantôt au bon Dieu, tantôt à Bacchus. » Tout en reconnaissant que le poëme des *Saisons* ne manque pas toujours d'éclat et de couleur, qu'il unit quelquefois à l'art des contrastes la netteté, la sobriété, la précision, nous devons avouer que bien peu de ces vers tant vantés méritent d'échapper à l'oubli.

Les poésies fugitives de Saint-Lambert sont ses meilleurs titres à l'attention de la postérité. Elles n'ont pas la verve et le mouvement poétique de celles de Voltaire; mais on y trouve de la grâce, du naturel, un tour d'esprit élégant et fin, comme dans ces vers si connus :

> Le temps, qui fuit sur nos plaisirs,
> Semble s'arrêter sur nos peines.

Le *Catéchisme universel* est médiocrement écrit; voici comment Palissot résume les principes contenus dans cet ouvrage : « Les vices et les vertus ne sont que des affaires de convention. Ce sont ces conventions et notre propre intérêt qui forment notre conscience. L'homme soumis à la raison universelle est toujours heureux; il n'est malheureux qu'en cessant de lui obéir. Dès lors, pour arriver au bonheur il faut cultiver sa raison : aussi ceux qui la cultivent le plus, c'est-à-dire les philosophes, sont-ils les plus heureux des hommes. » Le *Catéchisme universel* fut désigné comme digne du grand prix de morale, par l'Institut, en 1810, lors des propositions pour les prix décennaux, qui ne furent jamais décernés.

On a de Saint-Lambert : *Ode sur l'Eucharistie;* 1732; — *Recueil de poésies fugitives;* Paris, 1759, in-8°, et 1826, in-32; — *Essai sur le luxe;* Paris, 1764, in-12, tiré de l'*Encyclopédie;* — *Sara Th..., nouvelle* (prétendue) *traduction de l'anglais;* Paris, 1765, in-8°; — *Abenaki, Sara Th..., et Ziméo,* contes en prose; Paris, 1769, in-8°; — *Les Saisons*, poëme; Paris, 1769, in-8° et in-12; on trouve à la suite les contes précédents et des *Fables orientales* en prose; — *Les deux Amis, conte iroquois;* s. l., 1770, in-8°; — *Fables orientales, en prose;* Paris, 1772, in-12; — *Les Saisons,* poëme; Paris, 1782, in-18, et 1795, 2 vol. in-18; 1822, in-8°; — *Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel;* Paris, 1798, 3 vol. in-8°; — *Œuvres philosophiques;* Paris, 1801, 5 vol. in-8°. Il a donné des poésies à l'*Almanach des Muses*, des articles à l'*Encyclopédie*, entre autres ceux qui ont pour titres : *Génie*, *Intérêt de l'argent*, *Législateurs*, *Luxe*, *Manières*, etc., et deux lettres dans les *Variétés littéraires*. J. M-r-l.

Th. de Puymaigre, *Poëtes et romanciers de la Lorraine.* — Louis Lallement, *Mémoire sur Saint-Lambert*, lu à la Société d'archéologie de Nancy, le 11 mars 1861. — Michel, *Biogr. des hommes marquants de la Lorraine.* — Chevrier, *Hommes illustres de la Lorraine.* — Durival, *Descr. de la Lorraine.* — Fayolle, *Notice*, dans *Le Moniteur* du 1er septembre 1804. — Quérard, *La France littéraire.* — Witsen-Geysbeek, *Letterkundige levensschets van Saint-Lambert*; Amst., 1805, in 8°.

SAINT-LARY. *Voy.* Bellegarde.

SAINT-LAURENT (*Louis-Joseph-Auguste-Gabriel*, baron), général français, né le 29 juin 1763, à Dunkerque, mort le 1er septembre 1832, à Saint-Mandé, près Paris. Lieutenant d'artillerie à dix-huit ans, il ne quitta jamais cette arme, où il rendit d'utiles services. Après avoir fait sur mer les campagnes de 1782 et 1783, il servit à l'intérieur, et fut attaché aux armées des côtes de l'ouest et d'Angleterre; il passa ensuite à l'armée du Rhin, commanda sous le consulat l'école de Rennes, et prit part aux campagnes de la grande armée jusqu'en 1808, et à celle d'Espagne en 1812. L'année suivante il se rendit en Italie, et ce fut à lui que la France dut la conservation de l'immense matériel d'artillerie qu'elle possédait au delà des Alpes. Général de brigade en 1803 et général de division le 11 juillet 1807, il reçut en 1810 le titre de baron, et fut mis en retraite à la fin de 1814. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

Fastes de la Légion d'honneur, II. — *Moniteur univ.*, 1832, p. 1674.

SAINT-LAURENT. *Voy.* Nompret.

SAINT-LÉGER. *Voy.* Mercier.

SAINT-LEU. *Voy.* Napoléon (*Louis* et *Hortense*).

SAINT-LOUIS. *Voy.* Pierre de Saint-Louis.

SAINT-LUC (*François* d'Espinay, seigneur de), capitaine français, né en 1554, tué le 8 septembre 1597, au siége d'Amiens. Il descendait de la maison d'Espinay, une des plus illustres et des plus anciennes de la Normandie; son grand-père, *Robert*, avait fondé la branche de Saint-Luc, et son père, *Waleran*, se signala en 1552 à la défense de Metz, où il commandait la compagnie de cent hommes d'armes du duc de Guise. Élevé à la cour, il devint l'un des favoris de Henri III, qui trouvait en lui un esprit agréable et orné, des mœurs douces, du courage jusqu'à la témérité. Il partagea la vie turbulente des mignons du roi, et les seconda dans leurs querelles avec Bussy d'Amboise; après la mort de ce dernier, ce fut pour échapper aux représailles dont on le menaçait qu'il acheta, en 1579, le gouvernement de la Saintonge et de Brouage. L'année précédente il avait épousé Jeanne de Brissac (9 févr. 1578), qui était « laide, bossue et encore pis », au rapport de L'Estoile (1). Elle causa la disgrâce où il tomba peu de temps après, en

(1) Elle était méprisée à la cour, où le quatrain suivant courait sur elle :

> Brissac aime tant l'artifice
> Et du dedans et du dehors
> Qu'ôtez-lui le faux et le vice,
> Vous lui ôtez l'âme et le corps

rendant publique la passion que la duchesse d'Aumale avait inspirée au roi (1). Saint-Luc courut s'enfermer dans Brouage (janvier 1580); il y chercha des consolations dans l'étude, et composa vers cette époque des poésies vantées par Scévole de Sainte-Marthe, ainsi qu'un recueil d'*Observations militaires*, qui figure aujourd'hui parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale. Brouage était une place importante, dont le voisinage inquiétait sans cesse les Rochelois, qui tentèrent plusieurs fois de la surprendre. En 1585 Condé vint y mettre le siége, le roi de Navarre le continua; mais Saint-Luc, quoique bloqué par mer et par terre, se défendit vaillamment et lassa la patience des huguenots. En 1587 il combattit à Coutras; quand la mêlée se changea en déroute : « Que nous reste-t-il à faire? cria-t-il à Joyeuse. — A mourir », répondit celui-ci. Plus heureux que son ami, il sauva sa vie par une ruse adroite : ayant distingué Condé parmi ceux qui le poursuivaient, il courut à lui la lance basse, le désarçonna, et en même temps se déclara son prisonnier. Un des premiers à reconnaître Henri IV, il le servit fidèlement dans plusieurs siéges, et concourut à la pacification de la Bretagne, où de 1592 à 1596 il remplit les fonctions de lieutenant général. En 1594 il négocia secrètement avec Brissac, son beau-frère, la reddition de Paris, et entra le premier dans cette ville le pistolet à la main. Il reçut du roi le collier de l'ordre (1595), et la grande maîtrise de l'artillerie en remplacement de Philibert de la Guiche (5 sept. 1596). L'année suivante, au siége d'Amiens, un boulet le tua roide. « Saint-Luc, dit Brantôme, très-gentil et accompli cavalier en tout, » laissa la réputation d'un vaillant capitaine; on l'avait surnommé *le brave Saint-Luc*. Il laissa quatre fils, dont l'aîné, *Timoléon*, fut maréchal de France.

Brantôme, *Vie des grands capitaines*. — L'Estoile, *Journal de Henri III*. — D'Aubigné, *Hist. univ.* — Sully, *Mémoires*, liv. IX.

SAINT-LUC (*Timoléon* D'ESPINAY, marquis DE), maréchal de France, fils du précédent, né vers 1580, mort le 12 septembre 1644, à Bordeaux. Il porta les armes avec honneur aux siéges de La Fère et d'Amiens, succéda à son père dans le gouvernement de Brouage, et accompagna en 1603 Sully dans son ambassade à Londres. Nommé maréchal de camp (1617) et vice-amiral (1622), il contribua aux avantages remportés sur la flotte des Rochelois, et obligea Soubise à évacuer l'île de Ré, après lui avoir tué huit cents hommes. S'étant démis en faveur de Richelieu du gouvernement de Brouage, il reçut en compensation la lieutenance générale de la Guienne (30 janvier 1627), et fut nommé le même jour maréchal de France. De sa première femme, Henriette, sœur du maréchal de Bassompierre, il eut quatre enfants, dont *Louis*, archevêque de Bordeaux, mort en 1644, et *François*, qui suit.

(1) D'Aubigné donne de cette disgrâce une raison bien différente. D'après les suggestions de sa femme, et de concert avec Joyeuse, Saint-Luc s'efforça d'arracher son maître à la vie scandaleuse qu'il menait; au moyen d'une sarbacane de cuivre introduite dans le cabinet du roi, il le menaçait la nuit, avec une voix terrible, des jugements de Dieu. Henri se troubla de ces menaces au point d'en perdre la santé; Joyeuse lui révéla alors le stratagème, et toute la colère du roi retomba sur Saint-Luc, qui s'évada tandis que sa femme fut jetée en prison.

SAINT-LUC (*François*, marquis DE), fils du précédent, mort en avril 1670, prit part à la guerre de Trente ans, et sous la Fronde, au siége de Bordeaux; il commanda au même titre que son père dans la Guienne et fut fait lieutenant général en 1650.

Moréri, *Dict. hist.* — Courcelles (De), *Dict. des généraux français*.

SAINT-MARC (*Charles-Hugues* LE FEBVRE DE), littérateur français, né le 22 juin 1698, à Paris, où il est mort, le 20 novembre 1769. Sa famille était originaire de la Picardie, et son père, secrétaire de M. de Lionne, y possédait une terre du nom de Saint-Marc. Après avoir fait de bonnes études au collége du Plessis, il entra comme sous-lieutenant dans le régiment d'Aunis, et quitta l'épée pour se charger d'une éducation particulière. Il occupa depuis beaucoup de postes semblables, et le seul dont il tira honneur et profit à la fois fut celui qu'il remplit auprès du comte de Saint-Nectaire l'aveugle. Justement dégoûté d'une profession si ingrate, il prit le parti de se consacrer à l'étude, et ajouta à ses modiques ressources en travaillant pour le compte des libraires. Malgré un labeur assidu, il vécut dans une extrême pauvreté, et mourut d'un coup de sang en pleine rue, à l'âge de soixante et onze ans. Saint-Marc avait beaucoup d'érudition et connaissait plusieurs langues; il se délassait de l'aridité des recherches historiques en composant des vers; ses études suivies n'avaient rien pris sur la bonté de son cœur, mais il écrivait dans un style pesant et décoloré, et ses remarques n'accusent pas toujours un goût bien pur. Ses propres ouvrages sont : *Supplément au* Nécrologe de Port-Royal, 1735, in-4°, avec le concours de l'abbé Goujet, son ami; dans la même année il avait publié des *Remarques* sur la préface du *Nécrologe*, in-4°; — *Vie de Pavillon*, *évêque d'Aleth;* Saint-Mihiel, 1738, 3 vol. in-8°; Utrecht (Paris), 1739, 3 vol. in-12; en collaboration avec La Chassagne; — *Vie de Philippe Hecquet, ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris;* Paris, 1740, in-12; — *Le Pouvoir de l'amour;* Paris, 1743, in-4°, ballet en vers, joué avec succès à l'Opéra; — *Éloge de Claude Capperonnier;* Paris, 1744, in-4°; — *Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie;* 476-1229; Paris, 1761-70, 6 vol. in-8° : rédigé sur le plan de l'*Abrégé* du président Hénault, cet ouvrage est d'une lecture fatigante par la prolixité du style et par la singularité de l'orthographe adoptée; le t. VI a été publié par Lefèvre de Beauvray; — les

t. XVII et XVIII du journal *Le Pour et le Contre*, fondé par l'abbé Prevost. Comme éditeur, on lui doit la publication des ouvrages suivants, enrichis pour la plupart de notes estimées : *Mémoires de Feuquières* (1734, 3 vol. in-12); *Œuvres* de Pavillon (1747, 2 vol. in-12), de Boileau (1747, 5 vol. in-8°), de Chaulieu (1749, 2 vol. in-12), de Chapelle et Bachaumont (1754, in-12); *Médecin des pauvres* de Hecquet (1749), *Histoire d'Angleterre* de Rapin de Toiras (1750, 16 vol. in-4°); *Poésies* de Lainez (1753), de Malherbe (1757), et de Lalanne, Saint-Pavin et Charleval (1759). Toutes ces éditions offrent des avantages sur celles qui les avaient précédées; il faut en excepter celle de Boileau, qui ne se distingue ni par la solidité ni par l'à-propos des critiques.

Lefèvre de Beauvray, *Notice* à la tête du t. VI de l'*Abrégé de l'hist. d'Italie*. — *Nécrol. des hommes célèbres*, 1770.

SAINT-MARC. *Voy.* GUÉNIN.

* **SAINT-MARC GIRARDIN** (*Marc* GIRARDIN dit), professeur et écrivain français, né à Paris, le 19 février 1801. Sorti d'une famille de commerçants, il fit d'excellentes études, au collége Henri IV; quoiqu'il se destinât à l'enseignement, il fit son droit et fut reçu avocat. En 1823 il fut nommé, au concours, agrégé des classes supérieures des lettres. Ses opinions libérales le tinrent éloigné de l'université jusqu'en 1827, où il fut chargé de la chaire de seconde au lycée Louis-le-Grand. Dès 1822 il avait obtenu le premier accessit du prix d'éloquence à l'Académie française par l'*Éloge de Lesage* (Paris, 1822, in-8°). Son *Éloge de Bossuet* (Paris, 1827, in-4°) fut couronné en 1827, et en 1828 il partagea avec M. Philarète Chasles le prix pour le *Tableau de la littérature française au seizième siècle* (Paris, 1839, in-8°). Le gouvernement de Juillet lui confia en 1833 d'abord la suppléance de M. Guizot à la Sorbonne, dans la chaire d'histoire, et le nomma en 1833 titulaire de la chaire de poésie française, à la mort de M. Laya. Dans un premier voyage en Allemagne, il avait passé trois mois à Berlin, s'était lié avec E. Gans, et avait entendu Hegel (1830). Chargé en 1833 d'étudier les établissements d'instruction de l'Allemagne, il descendit les bords du Danube, et visita Vienne; il a consigné ses observations dans des *Notices politiques et littéraires* (Paris 1834, 1845, in-8°), dans un *Rapport sur l'instruction intermédiaire en Allemagne* (1835-1838, 2 parties in-8°). Il avait débuté dans la vie politique comme journaliste au *Journal des Débats*, et était entré en 1830 comme maître des requêtes au conseil d'Etat. En 1834 le collége de Saint-Yrieix (Haute-Vienne) l'envoya à la chambre des députés, où il siégea jusqu'à l'époque de la coalition, dont il était l'adversaire. Non réélu en 1839, il fit un voyage en Orient, et rentra à la chambre en 1842, et représenta le même arrondissement jusqu'à la révolution de 1848. Il prit plusieurs fois la parole sur les affaires étrangères, surtout sur la question d'Orient, dont il a fait une étude approfondie. Il a été rapporteur de la loi sur l'instruction secondaire en 1837. Dans le cours de cette année, il fut nommé membre du conseil royal de l'instruction publique et conseiller d'État en service extraordinaire. Sous la république, et depuis l'empire, M. Saint-Marc Girardin n'a pris part à la politique que comme publiciste, dans la *Revue des deux mondes* et le *Journal des débats*. Lors de la suppression de l'ancien conseil de l'instruction publique (1852), il est devenu l'un des membres qui représentent l'Institut dans le nouveau conseil supérieur; il avait été élu à l'Académie française le 18 février 1844, à la place de Campenon. M. Saint-Marc Girardin a été deux fois péniblement frappé dans ses affections de famille : sa première femme se noya par accident dans la Seine (29 août 1835), et son fils aîné a péri de la même mort dans l'Yères, en 1861. Un dernier malheur, la mort de son gendre, l'a décidé à quitter, en novembre 1863, la chaire qu'il avait remplie avec tant d'éclat. M. Saint-Marc Girardin réunit le double mérite du littérateur et de l'homme d'État; mais ce qui a le plus contribué à sa réputation, c'est son cours à la Sorbonne. Ne séparant pas dans ses leçons la morale de la littérature, éclairant le passé par des rapprochements fréquents avec les choses présentes, défenseur fidèle et chaleureux des idées libérales, et enfin, mêlant à tout beaucoup d'esprit, il a retrouvé pendant trente ans un auditoire de jeunes gens et d'hommes de goût toujours enthousiaste et toujours nombreux. Son enseignement a été l'origine d'un ouvrage très-répandu (*Cours de littérature dramatique, ou de l'Usage des passions dans le drame*; Paris, 1843 et suiv., 4 vol. in-18), remarquable par la justesse des vues, la clarté et l'élégance du style. Les mêmes qualités se retrouvent dans ses autres œuvres : *Essais de littérature et de morale* (1845, 2 vol. in-18); *De l'instruction intermédiaire* (2 vol in-18); *Souvenirs et voyages* (2 vol.). Ses principaux articles des *Débats* ont été recueillis dans les *Souvenirs et réflexions politiques d'un journaliste* (1859, in-8°). Parmi les nombreux articles publiés par M. Saint-Marc Girardin dans la *Revue des deux mondes*, il faut noter ceux sur la poésie chrétienne, sur la vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau et sur la question d'Orient. En 1863, le discours qu'il a prononcé sur les prix Montyon a été remarqué, comme un petit chef-d'œuvre de goût, de style et de sentiment. G. R.

Revue des deux mondes, 15 février 1845.

SAINT-MARD. *Voy.* RÉMOND.

SAINT-MARTIN (*Michel* DE), né à Saint-Lô, le 1er mars 1614, mort à Caen, le 14 novembre 1687. Son père avait épousé une demoiselle de Caen. Ayant acheté une noblesse du Canada, il était

devenu *marquis de Miskou*. Héritier de ce titre quelque peu ridicule, dont il était cependant très-fier, il rapporta d'un voyage en Italie une charge de protonotaire du saint-siége et un gros volume sur le *Gouvernement de la ville de Rome*. Établi à Caen, il imita les usages de la cour de Rome dans ses habits, son genre de vie et ses dévotions. Devenu recteur, il se mit en tête de faire porter des robes grises et des toques à tous les étudiants, à la manière des colléges de Rome. Il ne tarda pas à devenir un objet de raillerie pour les habitants de Caen. Il s'était prémuni contre le froid en portant sept chemises, sept paires de bas et autant de culottes. Il couchait sur un lit de briques sous lequel était placé un fourneau pour entretenir la chaleur; il se faisait traîner dans une de ces voitures appelées *vinaigrettes*, dont il se prétendait l'inventeur. Aussi laborieux que zélé pour les intérêts de ses compatriotes, il écrivit un grand nombre d'ouvrages, qu'il imprimait à ses frais et distribuait à ses amis, et il proposa ou fit exécuter plusieurs améliorations dont la ville aurait pu lui savoir plus de gré. Il n'en fut pas moins victime de mystifications qui font peu d'honneur à ceux qui profitèrent de la faiblesse d'un vieillard revêtu de graves fonctions pour le rendre à jamais ridicule. On se figurerait difficilement aujourd'hui que les faits rapportés dans *la Mandarinade* de l'abbé Porée (*La Mandarinade, ou Histoire comique du mandarinat de M. l'abbé de Saint-Martin, marquis de Miskou;* La Haye 1738, 3 vol. in-12) aient été des faits réels. La ville de Caen tout entière, s'associant à la jeunesse des écoles et guidée par un grave magistrat, M. Gonfrey, parent de l'abbé de Saint Martin, et forte de l'appui d'un de ses échevins (c'était le poëte Segrais), avec le concours du marquis de Coigny, son bailli et son gouverneur, abusa de la crédulité du pauvre recteur, affublé du nom d'*abbé de la Calotte*, jusqu'à lui offrir et lui faire accepter, dans une cérémonie que lui seul prit au sérieux, le bonnet de *mandarin de Siam*. Cela eut lieu publiquement en l'année 1685, au milieu des scènes les plus bouffonnes, dont l'éclat dépasse de bien loin ce qu'a pu imaginer l'auteur du *Bourgeois gentilhomme*.

L'abbé de Saint-Martin mourut bien persuadé qu'il était réellement mandarin de Siam. Il fut enterré dans une chapelle magnifique, qu'il avait fait construire dans le couvent des Cordeliers de Caen. Il avait fondé dans la même ville plusieurs établissements d'utilité publique. Il l'avait ornée d'un grand nombre de statues; il avait fait relever *la belle croix*, abattue par les huguenots, réédifié à ses frais l'école de théologie, fondé une chaire de théologie dans le collége des Jésuites, etc. L'abbé Michel de Saint-Martin a publié : *Le Gouvernement de Rome, où il est traité de la religion, de la justice et de la police;* Caen, 1652, in-8°; — *Voyage fait au Mont-Saint-Michel par la confrérie de l'église de Saint-Pierre de Caen;* Caen, 1654; — *Le bon et libéral Officier, ou la vie et mort de Jean du Bois, conseiller en la cour des monnaies de Saint-Lô;* Caen, 1655-1658, in-12; — *Récit de l'entrée solennelle dans Bayeux de Mgr de Nesmond, évêque de la même ville;* Caen, 1662, in-4°; — *Respect dû aux églises et aux prêtres;* Caen, 1664; — *Relation d'un voyage fait en Flandres, Brabant, Hainaut, Artois, Cambrésis*, etc., *en l'année* 1661; Caen, 1667, in-12; — *Traité des Images en bosse qui sont dans les places de Caen*, où l'on voit plusieurs épitaphes de parents et amis de M. de Saint-Martin, la description de sa belle chapelle, de son cabinet doré et autres matières curieuses; Caen, 1658, in-12; — *Description de la ville de Saint-Lô, particulièrement de la belle église, et du cardinal du Perron;* Caen, 1680, in-12; — *Le Livret des voyageurs à Caen*, avec son supplément; livret des plus curieux; — *Portrait et éloge de Ch. de Lorme, médecin;* Caen, 1682, pet. in-12; — *Moyens faciles et éprouvés dont M. de Lorme s'est servi pour vivre près de cent ans;* Caen, 1682. On trouve dans ce dernier ouvrage des détails intéressants sur le médecin de Lorme, que l'abbé de Saint-Martin avait beaucoup connu. M. Beuchot, dans la *Biographie universelle*, avait, d'après Dreux du Radier, fait naître Marion de Lorme en 1614 ou 1615, d'une famille bourgeoise de Châlons en Champagne. Les indications plus précises de l'abbé de Saint-Martin prouvent qu'elle était bien la fille du célèbre médecin. « Une fille naturelle, dit-il, dans l'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre, une fille naturelle et *légitimée*, avec le droit de prendre le nom et les armes de son père, fut le fruit précoce d'une folle passion; *c'est la fameuse Marion de Lorme.* » C. Hippeau.

Mélanges de Vigneul-Marville. — Huet, *Origines de Caen*. — Renneville, *Hist. de la Bastille*. — *La Mandarinade* de Porée. — *Éloge des deux frères Porée*, par M. Alleaume (*Mémoires* de l'Académie de Caen, 1855) et rapport fait sur cet ouvrage par M. C. Hippeau. — Ed. Frère, *Le Bibliographe normand*.

SAINT-MARTIN (*Louis-Claude* de), dit *le Philosophe inconnu*, né le 18 janvier 1743, à Amboise, mort le 13 octobre 1803, à Aunay, près Paris. Ayant perdu sa mère au berceau, il dut à la tendresse éclairée de sa belle-mère cette éducation, grave et douce à la fois, qui le fit, disait-il, aimer de Dieu et des hommes. De bonne heure il s'accoutuma à la méditation, et ce fut dans un livre ascétique, *L'Art de se connoître soi-même*, d'Abbadie, qu'il s'initia confusément au renoncement des choses de ce monde. Du collége de Pont-le-Voy il passa à l'école de droit : son père le destinait à la magistrature, et en fils respectueux il se fit recevoir avocat au présidial de Tours. Au bout de six mois de pratique il n'était pas capable de distinguer « qui, dans

une cause jugée, avait gagné ou perdu son procès », et il obtint la permission d'embrasser le métier des armes; il s'y décida, non par goût ou par ambition (il détestait la guerre et s'écartait du monde), mais pour continuer à loisir l'étude de la religion et de la connaissance. Le duc de Choiseul, pour obliger sa famille, lui avait accordé un brevet de lieutenant dans le régiment de Foix, alors en garnison à Bordeaux (1765). Ses aspirations enthousiastes trouvèrent dans cette ville un aliment plein de séductions. Il y rencontra un de ces hommes mystérieux comme ce siècle en a tant produits, charlatans de génie ou rêveurs chimériques, qui, empruntant des armes à l'arsenal du merveilleux, méprisaient la science, luttaient contre les philosophes, et revendiquaient hardiment au nom de leurs pratiques secrètes l'empire du monde, qui passait à la raison : il s'appelait Martinez de Pasqualis, Portugais de race orientale et chrétien d'origine juive, qui depuis plus de dix ans tenait dans l'ombre école de *théurgie*. Il ne cherchait ni l'argent ni la renommée. Qu'enseignait-il? La réintégration des êtres dans leurs premières propriétés spirituelles et divines, et à ses leçons il joignait un ensemble de formules, de rites, d'*opérations* propres à s'assurer l'assistance des puissances supérieures (1). Bien peu d'adeptes connurent tout son secret; Saint-Martin le pénétra; et s'il demeura plein d'admiration et de respect pour le maître, il se détacha avec le temps d'un système qu'il jugeait trop compliqué. « Faut-il tant de choses pour prier Dieu? » avait-il demandé à Martinez. En quittant la voie des manifestations sensibles, il se renferma plus en lui-même, au centre, comme il disait, au lieu de se répandre à la circonférence. Mais cette évolution de sa pensée, elle ne se produisit complétement que vers la fin de sa carrière, et pendant plus de vingt ans encore il subit l'influence de sa primitive initiation au spiritualisme mystique.

Après avoir tenu garnison à Lorient et à Longwy, Saint-Martin quitta le service (1771), résolu à ne plus dépendre que de lui-même, et aussi à propager ses principes, mission qu'il croyait avoir reçue d'en-haut. Il courut rejoindre à Paris son maître Martinez (1774), puis à Lyon. Sa première liaison intime fut avec le comte d'Hauterive, et date de Lyon, où pendant plusieurs années l'école martiniste avait trouvé dans les loges maçonniques de véritables sanctuaires de mysticité. Il prit une part active à leurs conférences, sans qu'on puisse trop démêler quel était l'objet de ses préférences d'alors des expériences mesmériennes ou des études théurgiques. Ajoutons toutefois qu'il ne dut pas s'attarder longtemps aux premières, lui qui ne voyait dans Mesmer « qu'un matérialiste disposant d'une grande puissance ». A mesure que les idées de son maître se répandaient, il s'en écartait davantage, et il refusa de participer aux opérations des Grands Profès et des Philalèthes, sociétés parisiennes qui lui semblaient avoir abandonné le vrai but de la théurgie, la science des esprits. A cette époque il avait publié son premier livre, *Des Erreurs et de la vérité* (1775), réfutation des théories du matérialisme faite à l'aide de la théorie gnostique de l'émanation ou des agents spirituels émanés du Verbe, cause unique (1). Dans le monde Saint-Martin ne menait pas la vie d'un sectaire ou d'un enthousiaste. Sa figure expressive, une extrême réserve, ses façons polies et douces, un vif désir de plaire le firent rechercher partout avec intérêt. *Le Philosophe inconnu* (ainsi se désignait-il lui-même) n'aspirait qu'à être connu; spirituel et gai, penseur original et homme de bonne compagnie, il fréquentait dans les meilleures maisons de Paris et les plus aristocratiques, comme les Lusignan, les Bouillon, les Choiseul, les Noailles, les Clermont-Tonnerre. Il recherchait les savants et les lettrés, mais il tenait le clergé à l'écart. Il admirait dans Voltaire « un monument de l'esprit humain »; il aimait Rousseau, avec qui il se trouvait plus d'une ressemblance. En 1778, de passage à Toulouse, il faillit par deux fois s'engager dans le mariage; ces velléités s'évanouirent, car mille expériences lui avaient appris « qu'il n'était né que pour une seule chose ». La société des femmes l'attirait pourtant, parce qu'elles l'aidaient « à se montrer » et « à sortir de lui-même »; aussi ses plus fidèles amies comme ses plus ferventes adeptes furent-elles les marquises de la Croix, de Lusignan et de Chabanais, la duchesse de Bourbon, la maréchale de Noailles. C'est pour satisfaire à leurs demandes, encore plus qu'à celles des autres initiés, qu'il entreprit d'exposer avec plus de clarté sa doctrine, sous le titre de *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers* (1782). Partant de ce principe, que nos facultés internes sont les vraies causes de nos œuvres externes, il admet que dans l'univers entier les puissances cachées sont de même les vraies causes de tous les phénomènes; que cette vérité est visible dans tout ce qui nous environne, mais que Dieu l'a imprimée plus clairement encore dans ce qui forme le caractère distinctif de l'homme; et que par conséquent l'étude approfondie de la vraie na-

(1) « Les connaissances surnaturelles, dit J. de Maistre en parlant de cette secte d'illuminés, sont le grand but de leurs travaux et de leurs espérances; ils ne doutent point qu'il ne soit possible à l'homme de se mettre en communication avec le monde spirituel, d'avoir un commerce avec les esprits, et de découvrir ainsi les plus rares mystères. » Voy. les *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

(1) Le maréchal de Richelieu, qui avait du goût pour le jeune auteur, avait parlé à Voltaire de cet ouvrage. « Le livre que vous avez lu tout entier, répondit le malin vieillard, je ne le connais pas; mais s'il est bon, il doit contenir cinquante volumes in-folio sur la première partie et une demi-page sur la seconde. » Plus tard, il lut le livre, et le critiqua durement dans une lettre à D'Alembert.

ture de l'homme doit nous mener par induction à la science de l'ensemble des choses. Or, les facultés intellectuelles de l'homme sont, d'après Saint-Martin, une preuve incontestable qu'il en existe hors de lui d'un ordre bien supérieur aux siennes, qui produisent en lui les pensées; car les mobiles de sa pensée n'étant pas à lui, il ne peut trouver ces mobiles que dans une source intelligente qui ait des rapports avec son être, et sans lesquels le germe de sa pensée resterait inefficace. Cette théorie, qui passa inaperçue dans le monde, causa une vive sensation chez les martinistes, et en 1784 la Société des philalèthes de Paris engagea l'auteur à s'unir à elle. Saint-Martin, qui avait eu, quelques années auparavant, des entrevues avec les philalèthes à Versailles, où il s'était attaché M. Gence, les avait quittés, mécontent de ce qu'ils n'étaient initiés que par les cérémonies extérieures, par les *formes;* il ne déféra pas à leur invitation, sous prétexte qu'ils s'adonnaient à la recherche de la pierre philosophale.

Vers 1786, Saint-Martin fit un voyage en Angleterre, où il se lia étroitement avec le théosophe William Law; il se prit surtout d'affection pour les Russes, qui lui parurent plus portés au spiritualisme. Le prince Alexis Galitzin devint son élève et son ami, et l'emmena visiter l'Italie en 1787. Saint-Martin, qui dans une courte excursion en 1775, ne s'était arrêté qu'à Gênes, alla jusqu'à Rome, où il passa plusieurs mois, vivant, selon son habitude, dans la plus haute société. A son retour (juin 1788), il se fixa à Strasbourg, où il fut attiré probablement par le désir de connaître les ouvrages de Jacques Bœhme. Deux personnes, Rodolphe Salzmann et surtout Mme de Bœcklin, l'initièrent à l'étude de cet illuminé. Cette dame, née la même année que Saint-Martin, avait quarante-cinq ans lorsqu'elle le connut; mère de plusieurs enfants et grand-mère, elle restait belle encore et unissait au charme de la douceur cet attrait de l'esprit qui est si puissant chez les femmes bien nées. Il se forma entre elle et Saint-Martin une de ces amitiés exaltées qui restent pures au milieu des tendresses mystiques, et que les esprits superficiels cherchent en vain, et sans preuves, à transformer en vulgaires passions (1). Pendant trois ans ils se virent chaque jour, et depuis deux mois ils avaient exécuté leur projet de vivre sous le même toit, lorsque Saint-Martin fut rappelé par son père, qui était malade (juillet 1791). Les années qu'il venait de passer dans l'étude l'avaient initié à une science théosophique supérieure aux doctrines de l'école de Bordeaux, et avaient agrandi ses vues sur l'histoire, la philosophie, la critique et la science en général. Cependant, les ouvrages qu'il écrivit à Strasbourg ne présentent presque pas la trace de l'influence de Bœhme. Le premier, *L'Homme de désir* (1790), est un recueil d'hymnes ou plutôt d'aspirations vers l'état primitif de l'âme, et se rattache par le langage et la pensée à l'école martinéziste. Le second, *Le nouvel homme* (1792), fut composé d'après les conseils du chevalier de Silferhielm, neveu de Svedenborg, avec lequel Saint-Martin eut des relations suivies au commencement du séjour qu'il fit à Strasbourg. Ce livre enseigne que l'homme, aujourd'hui vieilli, doit s'efforcer de revenir à sa jeunesse primitive, que son âme est une pensée de Dieu, que cette pensée est son renouvellement, sa gloire, sa puissance; qu'elle le rendra maître de l'univers. L'*Ecce homo* (1792), écrit pour la duchesse de Bourbon, n'est qu'une reproduction des doctrines du *Nouvel homme*, avec des détails qui font toucher au doigt l'infirmité du vieil homme, tels que son penchant au merveilleux d'un ordre inférieur, au somnambulisme, etc.

Saint-Martin, tombé de Strasbourg, son *paradis*, dans Amboise, son *enfer* (1), fit bien des tentatives pour rejoindre Mme de Bœcklin; mais la maladie de son père se prolongea, et il fut obligé de rester auprès de lui. Toujours préoccupé du progrès de ses idées, il ne se mêla pas au mouvement politique, et ne fut pas troublé par les événements qui agitaient la France; il continuait à correspondre sur des sujets mystiques et abstraits avec sa chère B.., son ami Divonne, et le baron bernois Kirchberger de Liebisdorf, qu'il ne vit jamais, bien qu'ils aient échangé des lettres pendant sept ans. Vers le milieu de 1793, il fut obligé, pour ne pas se rendre suspect, de renoncer à sa correspondance avec Divonne, qui était émigré, et avec Mme de Bœcklin. Le père de Saint-Martin était mort au mois de janvier 1793; mais des raisons que nous ne connaissons pas l'empêchèrent de retourner auprès de son amie; il continua à vivre à Amboise, faisant de rares séjours à Paris, ou dans la retraite de la duchesse de Bourbon à Petit-Bourg. Les excès de la révolution l'attristaient, il regardait sa « besogne comme une pitié »; mais il reconnaissait la grandeur du mouvement et la beauté du but. Vivant dans un isolement presque complet, il

(1) Pour apprécier la nature des relations de Saint-Martin avec Mme de Bœcklin, il suffit peut-être de remarquer qu'il s'en glorifie, et de voir combien il regrette les passions de sa jeunesse : « J'ai été très-chaste dans mon enfance... Si ceux qui devaient veiller sur moi m'eussent conduit comme j'aurais désiré de l'être, cette vertu ne m'aurait jamais abandonné, et Dieu sait quels fruits il en fût résulté pour l'œuvre auquel j'étais appelé! Mes faiblesses en ce genre m'ont été préjudiciables, au point que j'en gémis souvent, et que j'en gémirais encore davantage si je ne sentais qu'avec du courage et de la constance nous pouvons obtenir que Dieu répare tout en nous. »

(1) « Il y a trois villes en France, dit-il, dont l'une est mon paradis, et c'est Strasbourg, l'autre est mon enfer (Amboise), et l'autre est mon purgatoire (Paris). Dans mon paradis, je pouvais parler et entendre parler régulièrement des vérités que j'aime; dans mon enfer, je ne pouvais ni en parler ni en entendre parler, parce que tout ce qui tenait à l'esprit y était antipathique : c'était proprement un enfer de glace, etc. »

se concentrait dans ses théories mystiques et dans sa traduction de Bœhme. Le 16 mai 1794 il fut chargé de dresser le catalogue des livres et manuscrits tirés des maisons ecclésiastiques supprimées par la loi. Son district le choisit ensuite comme candidat à l'École normale. Malgré son âge, il accepta cette position d'élève professeur, par cette raison qu'il faut s'associer au travail « quand il ne s'agit ni de juger les humains ni de les tuer ». Il allait donc cesser d'être, selon son expression, le *Robinson Crusoé* de la spiritualité, et reprendre sa mission dans le monde. Nous le voyons s'installer à Paris rue de Tournon, monter sa garde au Temple et renouer avec ses anciens amis. L'École fut ouverte à la fin de janvier 1795. La manière dont on y comprit l'enseignement fut loin de satisfaire Saint-Martin; il regarda surtout comme un danger l'idéologie sensualiste de Garat, et, dans deux de ces conférences où les auditeurs étaient invités à présenter leurs observations, il demanda que le sens moral fût reconnu d'une manière formelle, que la matière non pensante fût mise à sa véritable place, et qu'on affirmât la nécessité d'une parole première donnée à l'homme dès sa création. Garat répondit, et chacun des deux adversaires s'attribua la victoire. Ces discussions ne se renouvelèrent pas, l'École ayant été fermée le 9 mai 1795. Peu de temps après, Saint-Martin publia ses *Considérations sur la révolution française* (1795). « Pour mener la révolution, cette grande crise de la société, dit-il, à ses fins véritables, il faut en faire une régénération de l'humanité en son état primitif, en son point de départ. » Et confondant la religion avec la politique, il en arrive à un rêve de théocratie, que l'on regarde non sans raison comme le précurseur des idées théocratiques de Joseph de Maistre. Seulement, pour Saint-Martin la religion catholique, qui a été déshonorée par le trafic et l'imposture, n'est plus le salut de l'humanité, et la Providence saura bien en faire naître une autre du cœur de l'homme. Quant au fait même de la révolution française, il le regarde comme la révolution du genre humain, comme une miniature du jugement dernier. « Les pays qui ne valent pas mieux que la France ne seront pas plus épargnés quand le temps de leur visite sera arrivé. » En 1797, Saint-Martin revit Petit-Bourg et la duchesse de Bourbon, rendue à la liberté, puis Champlâtreux et Mme Molé. L'année suivante il fit paraître *Le Crocodile*, poëme allégorique, grotesque et bizarre, souvent lourd, obscur et même incompréhensible, et dans lequel il a intercalé un mémoire d'une métaphysique profonde sur la question, mise au concours par l'Institut, *De l'Influence des signes sur la formation des idées*. En 1802 il donna son dernier ouvrage original, *Le Ministère de l'homme-esprit*; il y démontrait comment l'homme, exerçant un ministère spirituel sur la terre, se régénère lui-même et régénère les autres, c'est-à-dire répète dans sa personne l'œuvre que le Christ a remplie dans l'humanité, ou, suivant sa langue théosophique, rend le *Logos* (le Verbe) à l'homme et à la nature. L'influence de Jacques Bœhme est sensible dans tout le développement de cette grande pensée, et l'auteur ne garde presque plus rien de la théurgie de Martinez. Le style, plus clair que dans la plupart de ses autres écrits, présente encore des étrangetés qui l'empêchent d'être complétement accessible. Du reste cet ouvrage se perdit dans l'éclat qui entoura l'apparition du *Génie du christianisme* (1). « Il est trop loin des idées humaines, dit Saint-Martin, pour que j'aie compté sur son succès. J'ai senti souvent en l'écrivant que je faisais là comme si j'allais jouer sur mon violon des valses et des contredanses dans le cimetière de Montmartre, où j'aurais beau faire aller mon archet, les cadavres qui sont là n'entendraient aucun de mes sons et ne danseraient point. » Mais si Saint-Martin s'expliquait facilement le peu d'attention et de sympathie que montraient pour ses idées les hommes de son temps, il ne désespérait pas de l'avenir, et il avait une haute idée du rôle qu'il remplissait, comme on peut en juger par les lignes suivantes, malgré la restriction de modestie qui en atténue la pensée ambitieuse : « Descartes a rendu un service essentiel aux sciences naturelles, en appliquant l'algèbre à la géométrie matérielle. Je ne sais si j'aurai rendu un aussi grand service à la pensée, en appliquant l'homme, comme je l'ai fait dans tous mes écrits, à cette espèce de géométrie vive et divine qui embrasse tout, et dont je regarde l'homme-esprit comme étant la véritable algèbre et l'universel instrument analytique. Ce serait pour moi une satisfaction que je n'oserais pas espérer, quand même je me permettrais de la désirer. »

Des relations passagères avec Mme d'Albany et Mme de Krudener marquèrent la dernière année de sa vie. Il sentit, sans se troubler, approcher sa fin, et n'eut de regret qu'à une chose : c'était de ne rien laisser « d'un peu avancé sur les nombres ». Cette question le préoccupait beaucoup, et il en fit l'objet d'un long entretien avec M. de Rossel la veille même de sa mort. S'étant rendu le lendemain (13 octobre 1803) à Aulnay, chez Lenoir-Laroche, son ami, il y mourut, d'un coup d'apoplexie,

(1) Saint-Martin rechercha Chateaubriand avec empressement, et fut heureux de l'entrevue que le peintre Neveu lui ménagea. « J'aurais beaucoup gagné, dit-il, à le voir plus tôt. C'est le seul homme de lettres honnête avec qui je me suis trouvé en présence depuis que j'existe. » Chateaubriand railla d'abord ce *philosophe du ciel*, ses *paroles d'oracle*, ses *façons d'archange*. « Depuis six mortelles heures, ajoute-t-il, j'écoutais et je ne découvrais rien. A minuit l'homme des visions se lève tout à coup : je crus que l'Esprit descendait mais M. de Saint-Martin déclara qu'il était épuisé; il prit son chapeau, et s'en alla. » En 1807 il eut un remords d'avoir parlé *avec un peu de moquerie* d'un homme « d'un grand mérite ».

après avoir exhorté ceux qui l'entouraient à mettre leur confiance en Dieu et à vivre comme des frères. « Les ouvrages de Saint-Martin, dit Gence, ont pour but non-seulement d'expliquer la nature par l'homme, mais de ramener toutes nos connaissances au principe dont l'esprit humain peut devenir le centre. La nature actuelle, déchue et divisée d'avec elle-même et d'avec l'homme, conserve néanmoins dans ses lois, comme l'homme dans plusieurs de ses facultés, une disposition à rentrer dans l'unité originelle. Par ce double rapport, la nature se met en harmonie avec l'homme, de même que l'homme se coordonne à son principe.... Suivant Saint-Martin, l'homme pris pour sujet ne conçoit ni n'aperçoit pas simplement l'objet abstrait de sa pensée : il *le reçoit*, mais d'une autre source que celle des impressions sensibles. De plus, l'homme qui se recueille et qui fait abnégation, par sa volonté, de toutes les choses extérieures, opère et obtient la connaissance intime du principe même de la pensée ou de la parole, c'est-à-dire de son prototype ou du Verbe, dont il est originairement l'image et le type. L'Être divin se révèle ainsi à l'esprit de l'homme, et en même temps se manifestent les connaissances qui sont en rapport avec nous-mêmes et avec la nature des choses. »

Voici la liste complète des écrits de Saint-Martin : *Des Erreurs et de la vérité, ou les hommes rappelés au principe universel de la science, par un phil... inc...*; Édimbourg (Lyon), 1775, 2 part. in-8°; trad. en allemand par Claudius (Breslau, 1782, in-8°); la prétendue *Suite des Erreurs et de la vérité* (Salomonopolis [Paris], 1784, in-8°) a été signalée par l'auteur comme frauduleuse; il en est de même de la *Clef des Erreurs et de la vérité*, par un serrurier inconnu; — *Le Livre rouge;* opuscule presque introuvable, et dont Saint-Martin a lui-même revendiqué la paternité; — *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers, par un ph... inc...*; Edimb. (Lyon), 2 part. in-8°; trad. en allemand en 1783 et 1785; — *L'Homme de désir;* Lyon, 1790, in-8°; Metz, 1812, 2 vol. in-12; trad. en allemand en 1813; — *Ecce homo;* Paris, 1792, in-8°; trad. en allemand en 1819; — *Le nouvel homme;* Paris, 1792, in-8°; — *Lettre à un ami, ou considérations philosophiques et religieuses sur la révolution française;* Paris, 1796, in-8°; trad. en 1818 en allemand par Varnhagen von Ense; — *Éclair sur l'association humaine;* Paris, 1797, in-8°; — *Réflexions d'un observateur sur la question proposée par l'Institut :* Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple? Paris, 1798, in-8°; — *Essai relatif à cette question :* Déterminer l'influence des signes sur la formation des idées; Paris, 1799, in-8°; — *Le Crocodile, ou la guerre du bien et du mal, arrivée sous le règne de Louis XV, poëme épico-magique en 102 chants, par un amateur de choses cachées;* Paris, 1799, in-8° de 460 p.; — *L'Esprit des choses, ou coup d'œil philosophique sur la nature des êtres et sur l'objet de leur existence;* Paris, 1800, 2 tom. in-8°; trad. en allemand; — *Le Cimetière d'Amboise*, en vers; Paris, 1801, in-8°; — *Discours sur l'existence d'un sens moral*, en réponse à Garat, prononcé le 27 février 1795 et inséré dans le t. III de la collection des Écoles normales, 1801; — *Le Ministère de l'homme-esprit*; Paris, 1802, in-8°; trad. en 1845 en allemand; — *Œuvres posthumes;* Tours, 1807, 2 vol. in-8° : on y trouve un choix de pensées, un journal sous le titre de *Portrait*, des fragments de littérature et de philosophie, des poésies, des méditations, etc.; — *Traité des nombres*; Paris, 1843, in-4°; — *Correspondance avec Kirchberger;* Paris, 1862, in-8°. De Jacques Bœhme, Saint-Martin a traduit les ouvrages suivants : *L'Aurore naissante* (Paris, 1800, 2 tom. in-8°), *Les trois Principes de l'essence divine* (ibid., 1802, 2 vol. in-8°), *Quarante questions sur l'âme* (ibid. 1807, in-8°), et *De la triple vie de l'homme* (ibid., 1809, in-8°). Il a laissé en manuscrit plusieurs traités sur l'astrologie, sur le magnétisme et le somnambulisme, sur le principe et l'origine des formes, sur la Bible, etc. P. L.

Gence, *Notice biogr. sur L.-C. de Saint-Martin;* Paris, 1824, in-8°. — Caro, *Essai sur la vie et la doctrine de Saint-Martin;* Paris, 1852, in-8°. — Matter, *Saint-Martin, le philosophe inconnu;* Paris, 1862, in-8°. — *Dict. des sciences philosoph.*

SAINT-MARTIN (*Antoine-Jean*), orientaliste français, né le 17 janvier 1791, à Paris, où il est mort, le 16 juillet 1832. Il fut longtemps le commis de son père, qui exerçait la profession de marchand tailleur, ce qui ne l'empêcha pas de prendre la particule nobiliaire, en publiant son édition de Le Beau (1824). Ses occupations dans le commerce paternel lui permirent cependant de faire ses études, et de 1802 à 1809 il suivit les cours de l'école centrale des Quatre-Nations. Il fréquenta ensuite l'école des langues orientales vivantes, et apprit l'arabe, le persan, le turc et l'arménien; mais il se contenta d'arriver le plus promptement possible à les comprendre, afin d'appliquer les textes à la solution de difficultés historiques. « Cette manière abrégée de parvenir à la connaissance des idiomes étrangers expose à de grandes méprises, dit M. de Saci, et si elle permet de se livrer concurremment à l'étude de plusieurs langues, elle laisse souvent dans l'application quelque chose de vague qui ne permet pas de se rendre à soi-même un compte parfait de la fidélité d'une traduction. » On aperçoit sous ces paroles mesurées les points faibles de l'érudition de Saint-Martin : beaucoup d'apparence, un ton tranchant, des jugements hâtifs, et bien des erreurs que le temps a fait connaître lorsqu'elles

n'ont pas été démontrées dès l'origine. Ces défauts signalés, il faut voir aussi chez Saint-Martin les qualités qui expliquent sa réputation et l'amitié que lui porta jusqu'à la fin Abel Remusat : il avait la passion des études orientales; il portait dans la critique un don d'intuition parfois supérieur; il rachetait par la variété de ses connaissances ce qui leur manquait en profondeur. L'Académie celtique le reçut en 1810 au nombre de ses membres, et il en devint secrétaire en 1814, lorsqu'elle prit le nom de Société des antiquaires de France. Le 2 septembre 1820 il fut élu membre de l'Académie des inscriptions, en remplacement de Tochon d'Annecy. La vie politique de Saint-Martin fut pour lui la source de quelque fortune. En 1815, il refusa d'adhérer à l'acte additionnel, et publia les motifs de son vote. Sous les Bourbons il ne tarda pas à être bien en cour, toucha une pension de 3,000 fr. sur les fonds du ministère des affaires étrangères, fut nommé conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal (1824), et inspecteur à l'imprimerie royale, place qu'il occupa pendant plusieurs années sans autre résultat pour la science que la gravure des caractères zends et cunéiformes. Il paya ces faveurs en fondant et dirigeant *L'Universel* (1er janvier 1829-27 juillet 1830), journal plus emporté dans ses déclamations légitimistes que la *Gazette de France* ou *La Quotidienne*. Le gouvernement de Juillet ne lui enleva que la place de conservateur à l'Arsenal (novembre 1830). En 1831, l'Institut et le Collége de France le proposèrent pour une chaire d'histoire au ministère, qui la lui refusa. Le choléra l'enleva, à l'âge de trente-neuf ans. On a de Saint-Martin : *Notice sur l'Égypte sous les Pharaons ;* Paris, 1811, in-8° : attaque contre le système chronologique adopté par Champollion; — *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie, suivis des textes arméniens de l'*Histoire des princes orpélians, *par Étienne Orpélian, et des géographies attribuées à Moyse de Chorène et au docteur Vartan;* Paris, 1818, 2 vol. in-8° : c'est l'ouvrage le plus important de Saint-Martin; les justes critiques dont il a été plus tard l'objet n'empêchent pas qu'il ne renferme des notions précieuses sur l'Arménie; — *Recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre et sur la chronologie des Ptolémées, ou examen critique de l'ouvrage de M. Champollion-Figeac intitulé* Annales des Lagides; Paris, 1820, in-8° : la base de cette chronologie de Champollion est la date de la mort d'Alexandre, qu'il fixe à l'an 323 av. J.-C.; Saint-Martin soutient que cette mort eut lieu en 324; — *Notice sur le zodiaque de Denderah;* Paris, 1822, in-8°; — *Traité sur le calendrier:* Paris, 1827, in-8°; — *Recherches sur l'histoire et la géographie de la Mésène et de la Characène* (publié par M. F. Lajard); Paris, 1839, in-8°; — des mémoires dans le *Recueil de l'Acad. des inscr.*, nouv. série, t. XII, 2e part.; — de nombreux articles dans le *Journal des savants*, le *Journal asiatique*, la *Biographie universelle*. Il a publié, comme traducteur : *Choix de fables de Vartan* (1825, in-8°), avec le texte arménien. Il a édité les *Recherches sur les médailles des nomes de l'Égypte* (1822, in-4°, fig.), ouvrage posthume de Tochon d'Annecy, et les treize premiers volumes de l'*Histoire du Bas-Empire* par Le Beau (1824 et suiv., in-8°); l'édition a été achevée, en 21 volumes, par M. Brosset jeune, élève et ami de Saint-Martin; elle présente des documents nouveaux et des rectifications, surtout en ce qui concerne l'Arménie et la Perse. Saint-Martin a été l'un des collaborateurs de la nouvelle édition de l'*Art de vérifier les dates*, et a concouru avec Remusat et de Chézy à la fondation de la Société asiatique (1822).

S. de Sacl, *Notice* dans le *Recueil de l'Acad. des inscript.* — Quérard, *La France littéraire.*

SAINT-MARTIN. *Voy.* JUGE.

SAINT-MAUR. *Voy.* DUPRÉ.

SAINT-MÉARD. *Voy.* JOURGNIAC.

SAINT-MÉGRIN (*Paul* DE STUER DE CAUSSADE, comte DE), mignon d'Henri III, mort à Paris, le 22 juillet 1578. La famille de Stuer appartenait à l'ancienne noblesse de Bretagne. Saint-Mégrin s'attacha de bonne heure à Henri III, qui le fit premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, capitaine de cent hommes d'armes et mestre de camp de la cavalerie légère de France. L'Estoile a tracé la physionomie de ces mignons qui, sans pudeur de leur haute naissance, cherchèrent la fortune en se pliant aux vices honteux du jeune monarque. « Ils étoient, dit-il, fort odieux au peuple, tant pour leurs façons de faire badines et hautaines, que par leurs accoutrements efféminés et les dons immenses qu'ils recevoient du roi. » Henri III ne leur demandait pas seulement des toilettes hermaphrodites et des mœurs dissolues; comme il se prétendait enthousiaste de la bravoure, il les voulait toujours prêts à se prendre de querelle et à jouer avec la mort. Le 1er février 1578, Quélus, Saint-Mégrin, Saint-Luc et d'Arques (Joyeuse) se battirent contre Bussy d'Amboise, mignon de Monsieur; le 27 avril de la même année, Quélus fut blessé à mort par Charles d'Entragues; le 21 juillet Saint-Mégrin sortait du Louvre à onze heures du soir, lorsqu'il fut attaqué dans la rue Saint-Honoré par une vingtaine d'assassins qu'avait apostés le duc de Guise, dont Saint-Mégrin avait compromis la femme par ses galanteries. Frappé de trente-quatre coups d'épée, il ne mourut que le lendemain matin; le roi lui fit élever, dans l'église Saint-Paul, un superbe tombeau que le peuple détruisit au temps de la Ligue, avec ceux de Quélus et de Maugiron. Une enquête fut commencée contre les meurtriers; mais la puissante maison de Guise ne tarda pas à faire abandonner les recherches.

L'Estoile, *Journal.* — Moréri, *Grand Dict. hist.*

SAINT-MÉRY. *Voy.* MOREAU.

SAINT-NON (*Jean-Claude* RICHARD (1) DE), amateur distingué, né en 1727, à Paris, où il est mort, le 25 novembre 1791. Destiné à l'Église comme cadet de sa famille, il ne prit que le sous-diaconat, et en 1749 acheta une charge de conseiller clerc au parlement de Paris. Les querelles suscitées par la bulle *Unigenitus* et l'affaire des billets de confession (1752-1757) ayant amené l'exil du parlement, il partagea le sort de cent quatre-vingts de ses collègues, et se retira à Poitiers. On a une petite estampe de lui datée de cette ville en 1756. Après la réconciliation du roi et du parlement, voulant se livrer entièrement à ses goûts artistiques, il vendit sa charge, et obtint en commende l'abbaye de Poultières, au diocèse de Langres (1759). Il alla passer quelques mois en Angleterre, et se rendit ensuite en Italie, où il se lia étroitement avec Fragonard et Hubert Robert; il fit avec eux le voyage de Sicile et de Naples. A son retour il entreprit d'en publier la relation (*Voyage pittoresque de Naples et de Sicile;* Paris, 1781-1786, 5 vol. in-fol.), et l'accompagna de 542 planches et vignettes, gravées par les meilleurs artistes du temps d'après ses propres dessins et ceux de ses compagnons; car il en exécuta un grand nombre, soit à l'eau-forte, soit au lavis par un procédé de son invention, et qui diffère de celui de Le Prince (2). Une semblable publication, ne s'adressant qu'à un nombre très-restreint de riches amateurs, était au-dessus des forces d'un simple particulier. Elle fut ruineuse pour Saint-Non, et absorba non-seulement sa propre fortune, mais aussi celle d'un de ses frères. Il n'en remplit pas moins sa tâche jusqu'au bout, ne conservant pour ressource que les revenus de son abbaye, évalués à 7,000 livres. Cependant aux premiers jours de la révolution il n'hésita pas à en offrir la moitié à la nation. Saint-Non était lié avec les principaux philosophes et écrivains de son temps, il faisait partie de cette société de lettrés qui répandait et défendait les idées nouvelles et préparait la révolution. Il fréquentait assidûment le salon de Franklin à Passy, et lorsqu'il partit pour l'Italie Rousseau le recommanda tout particulièrement au pasteur Vernes, son ami. Saint-Non a encore gravé un certain nombre de pièces. Les principales sont : une suite de huit *Vues du moulin Joli* (3); un *Recueil de griffonis*, grand in-fol. de 294 pl.; deux jolies eaux-fortes originales : la *Visite à la malade* et *Le Concert*, et un grand nombre d'estampes d'après Boucher, Hubert Robert, Fragonard, Le Prince, Wille, Berghem, et ses propres dessins. Saint-Non avait été admis, sous le titre d'*honoraire associé libre*, dans l'Académie de peinture le 6 décembre 1777. H. H—N.

Brizard, *Notice sur Richard de Saint-Non;* Paris, 1792, in-8°. — Huber et Rost, *Manuel du curieux.* — Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, art. FRAGONARD. — G. Duplessis, *Hist. de la gravure.* — *Catalogue* de la collection du baron de Vèze.

(1) Il était fils de Jean-Pierre Richard, receveur général et payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, et de Marie-Anne, fille du peintre Louis de Boullongne.

(2) Une nouvelle édition du *Voyage pittoresque*, mise dans un meilleur ordre, a été donnée par J.-P. Charrin; Paris, 1828 et ann. suiv., 4 vol. in-8° et atlas in-fol.

(3) *Varie vedute del gentile Mulino* (1755, gr. in-4°, oblong), recueil dédié à *l'aimable meunière*, qui était, comme on sait, Marguerite Le Comte, l'amie de Watelet.

SAINT-OLON. *Voy.* PIDOU.

SAINT-OURS (*Jean-Pierre* DE), peintre suisse, né le 4 avril 1752, à Genève, où il est mort, le 6 avril 1809. Il appartenait à une famille de réfugiés protestants français, et il eut pour premier maître son père, Jacques de Saint-Ours, bon dessinateur, qui avait été reçu en 1759 bourgeois de Genève. A seize ans il fut envoyé à Paris, et entra dans l'atelier de Vien. Après avoir obtenu divers succès dans les concours de l'Académie, il remporta en 1780 le grand prix de peinture dont le sujet était l'*Enlèvement des Sabines;* son tableau, qui a un mérite réel, est encore au musée du Louvre. Toutefois son double titre d'étranger et de protestant l'empêcha de profiter des avantages attachés à la distinction qu'il avait obtenue, et il se vit réduit à faire, avec ses propres ressources, le voyage de Rome. Sauf de courtes absences, il passa douze années dans cette ville, travaillant d'abord sous la direction de Battoni, puis d'après ses propres inspirations. Le mauvais état de sa santé le ramena dans sa patrie (août 1792); il s'y maria, et se consacra tout entier à son art. En 1803, le gouvernement français ayant mis au concours le sujet du Concordat, Saint-Ours envoya un dessin, et fut le seul des soixante-douze concurrents, qui obtint un accessit. L'Institut le choisit alors pour correspondant étranger. Cet artiste mourut d'une obstruction au foie qui dégénéra en hydropisie, laissant beaucoup d'études à l'huile, et des *Recherches historiques sur l'utilité politique de quelques-uns des beaux-arts chez différents peuples*, ouvrage inachevé. On loue chez lui la pureté du dessin, la douceur de l'expression, la sagesse de l'ordonnance, et parfois une grande vigueur de pinceau. Ses principaux tableaux, placés au musée Rath de Genève, sont : *David et Abigaïl*, *L'Amour enlevant Psyché*, *Les Jeux olympiques*, *Le Tremblement de terre*, *Homère chantant ses poésies*. Il excellait dans les portraits, et en a peint un grand nombre.

Rigaud, *Des Beaux-arts à Genève.* — Nagler, *Künstler-Lexicon.* — Haag frères, *La France protest.*

SAINT-PARD (*Pierre-Nicolas* VAN BLOTAQUE, abbé DE), auteur ascétique belge, né le 9 février 1734, à Givet-Saint-Hilaire (pays de Liége), mort le 1er décembre 1824, à Paris. Il fit ses études chez les jésuites de Dinan, embrassa leur règle, et fut envoyé, selon l'usage, dans plusieurs colléges de province pour y professer. Lors de la suppression de la Société il se trouvait à Vannes; aussitôt il accourut à Paris, et en apprenant l'arrêt du parlement qui inter-

disait à ses confrères l'exercice même du sacerdoce, il changea de nom, d'après le conseil de l'archevêque Christophe de Beaumont, adopta celui de *Saint-Pard*, qu'il conserva depuis, et fut placé par le prélat dans la paroisse de Saint-Germain en Laye. De retour à Paris vers 1775, il devint directeur des religieuses de la Visitation. Pendant la révolution il n'émigra point : constamment caché, mais toujours prêt à exercer son ministère, il sut éluder les lois sévères prononcées contre le clergé. Sa prudence l'abandonna sous le Directoire, et un excès de zèle l'ayant amené à prêcher en public, il fut deux fois arrêté et jeté en prison. Après le concordat de 1801, M. de Belloy le nomma chanoine honoraire de Notre-Dame. S'étant attaché à la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, il continua de remplir ses devoirs jusqu'au moment où ses infirmités lui interdirent l'usage des jambes. Nous citerons de l'abbé de Saint-Pard : *Retraite de dix jours;* Paris, 1773, 1805, in-12; — *L'Ame chrétienne formée sur les maximes de l'Évangile;* Paris, 1774, in-12; — *Le Jour de communion;* Paris, 1776, 1819, in-12; — *Exercices de l'amour du pénitent;* s. l., 1799, 1819, in-16. Il a abrégé et rajeuni quant au style *Le Livre des élus* (1759) et *La Connaissance de Jésus-Christ* (1772), du P. de Saint-Jure, et il a trad. du latin *Vie de Jésus-Christ* (1775, 2 vol. in-12), du P. Avancin.

L'Ami de la religion, 28 déc. 1824. — Becdelièvre-Hamal, *Biogr. liégeoise*, II.

SAINT-PAUL ou **SAINT-POL** (Comtes DE), famille illustre de la Picardie, qui tirait son nom de Saint-Paul ou plutôt Saint-Pol en Ternois; plusieurs États ont choisi ces seigneurs pour leurs conseillers, chanceliers, ambassadeurs et gouverneurs; les rois de France leur ont confié les premières charges de la couronne, et l'Église en a tiré des bienheureux, des cardinaux, des prélats. Le comté passa, en 1196, à la maison de Chastillon, et en 1354, dans celle de Luxembourg; il se trouvait dans la maison d'Orléans-Longueville lorsqu'il fut vendu dans les premières années du dix-huitième siècle. Il appartenait en dernier lieu au prince de Rohan-Soubise.

Roger, mort en 1067, paraît être le chef véritable de cette puissante famille. Il eut des démêlés avec l'abbé de Saint-Bertin, à qui il enleva la moitié de ses terres.

Hugues Ier, son fils, mort en 1070, fut surnommé, on en ignore la raison, *Candavène* (candens avena), ou *Champ d'avesne* (campus avenæ); ce sobriquet demeura à ses successeurs directs, qui s'en firent une sorte de nom de famille.

Gui Ier, fils du précédent, mort en 1083, n'est connu que par une lettre du pape Grégoire VII, au sujet d'usurpations des biens de l'Église. — Ses frères lui succédèrent : l'un, *Hugues II*, mort en 1130, accompagna le duc de Normandie en Terre Sainte; l'autre, *Hugues III*, mort en 1141, fut d'abord un ennemi acharné des prêtres et des moines, et s'attira l'anathème du concile de Reims. Les plaintes des églises opprimées touchèrent Louis le Gros, qui se préparait à marcher contre Hugues, lorsque celui-ci, par une brusque volte-face, déclara se soumettre à la pénitence; il obtint du pape Innocent II l'absolution du passé, à la condition de bâtir un monastère, et en 1137 il fonda en conséquence celui de Cercamp, où il installa une colonie de moines de Citeaux qu'il était allé chercher lui-même.

Hugues IV, petit-fils d'Hugues III, mort en 1205, rendit d'assez grands services à Philippe-Auguste, qui, en 1194, lui donna plusieurs terres. Bien qu'en 1190 il eût suivi le comte de Flandre en Palestine, il prit de nouveau la croix (1202), et se distingua dans la prise de Constantinople. Baudouin, le nouvel empereur, lui accorda la dignité de connétable ainsi que la propriété de Didimotique, ville forte de Thrace. Il mourut de la goutte, et son corps fut rapporté en France. Hugues était zélé pour l'observance de la justice : ayant appris, raconte Villehardouin, qu'un de ses chevaliers s'était adjugé, malgré sa défense, une part du butin, il le fit pendre avec l'écusson de ses armes attaché au cou pour plus grande ignominie. Après sa mort, le comté passa par le mariage d'*Élisabeth*, sa fille, dans la maison de Chastillon (*voy.* ce nom).

Art de vérifier les dates. — Moréri, *Dict. hist.*

SAINT-PAUL (*François* DE BOURBON, comte DE), capitaine français, né le 6 octobre 1491, à Ham (Picardie), mort le 1er septembre 1545, à Cotignan, près Reims. Il était le quatrième fils de Marie de Luxembourg et de François de Bourbon, comte de Vendôme, mort le 2 octobre 1495, et il avait pour frères Charles, premier duc de Vendôme, et Louis, cardinal de Bourbon. Il assista à la bataille de Marignan, et fut armé chevalier par Bayard (1515). En 1520 il eut le gouvernement de l'Ile-de-France, et le conserva jusqu'en 1523. Ce fut chez lui, à Romorantin, que le roi, cédant à une folie de jeunesse, faillit perdre la vie (6 janvier 1521). « Le roi, dit Martin du Bellay, sachant que M. de Saint-Pol avait fait un roi de la fève, en son logis, délibéra d'envoyer défier ledit roi; ce qui fut fait. Et parce qu'il faisait grandes neiges, M. de Saint-Pol fit grande munition de pelotes de neige, de pommes et d'œufs pour soutenir l'effort. Étant enfin toutes armes faillies pour la défense de ceux de dedans, ceux de dehors forçant la porte, quelque mal-avisé jeta un tison de bois par la fenêtre, et tomba ledit tison sur la tête du roi; de quoi il fut fort blessé. » On sait que François Ier ne voulut pas connaître le « mal-avisé » qui avait fait le coup, et qu'il ne témoigna jamais de cet accident aucune humeur au comte de Saint-Paul. En 1522, ce dernier conduisit un secours de six mille hommes à Mézières, assiégé par les Impériaux, reprit Mouzon et Bapaume, et battit l'arrière-garde de l'armée anglaise à Pas-

en-Artois. En 1523 il repassa les Alpes, et succéda en 1524 à Bonnivet dans le commandement des troupes, qu'il sauva d'un désastre complet après la mort de Bayard. Il se trouva aussi à la bataille de Pavie, et fut blessé aux côtés du roi. En 1528, il tira de cette défaite une revanche sanglante : après s'être emparé des places fortes du Tessin, il assiégea Pavie, l'emporta d'assaut, et la livra au pillage. Surpris à Landriano par Antonio de Leyva, trahi par les lansquenets et abandonné par son avant-garde, il fut mis en déroute et fait prisonnier (22 juin 1529). La paix qui se conclut trois mois plus tard le rendit à la liberté. En 1536 il commanda l'armée qui envahit la Savoie, s'empara de Chambéry, et soumit presque tout le pays à l'autorité du roi. La guerre s'étant renouvelée, en 1542, entre la France et l'empereur, il suivit le dauphin dans la Picardie et le Luxembourg, et porta secours à Landrecies. En 1526 il avait remplacé Bonnivet dans le gouvernement du Dauphiné. Ami dévoué du roi, il savait mieux se battre que conduire une armée; son courage impétueux tenait de la témérité, mais il ne brilla qu'au second rang parmi cette foule de capitaines, ses contemporains, dont Brantôme a retracé l'histoire.

De sa femme, Adrienne d'Estouteville, qui fut créée duchesse et dont il porta depuis 1534 le nom et les armes, Saint-Paul eut un fils, *François*, mort en 1546, âgé de dix ans, et une fille, *Marie*, qui épousa successivement Jean de Bourbon, comte d'Enghien, François de Clèves, duc de Nevers, et Léonor d'Orléans, duc de Longueville; elle ne laissa de postérité que du troisième mari, et mourut le 7 avril 1601.

Martin du Bellay, Vieilleville, *Mémoires*. — Brantôme, *Grands capitaines*. — Anselme, *Grands officiers de la couronne*. — Moréri, *Dict. hist.*

SAINT-PAUL. *Voy.* LUXEMBOURG.

SAINT-PAUL (*François-Paul* BARLETTI DE), grammairien, né le 8 février 1734, à Paris, où il est mort, le 13 octobre 1809. Sa famille était originaire de Naples. Élevé auprès de son oncle, l'abbé Antonini, qui enseignait l'italien à Paris, il reçut en outre des leçons de Pluche et de Dumarsais, et fit dans l'étude des langues de si rapides progrès qu'à seize ans il entreprit de rédiger une nouvelle méthode d'éducation, véritable encyclopédie, qui l'occupa sa vie entière et qu'il ne parvint pas même à mettre au jour. Malgré une jeunesse orageuse, il fut nommé en 1756 sous-instituteur des enfants de France. Compromis dans une querelle de bas étage, il fut forcé de quitter le royaume (1758), et passa cinq ans à Naples, en proie à des tribulations de plus d'un genre. On le retrouve ensuite à Rome avec le titre de secrétaire du protectorat de France. La protection du dauphin lui permit de revenir à Paris, et il fut choisi pour mettre en ordre trois grandes bibliothèques, entre autres celle du marquis de Paulmy. En 1764, il fit paraître un prospectus de son *Encyclopédie élémentaire*, dont dix-huit volumes étaient achevés, et provoqua une réunion de ses amis afin de couvrir les frais d'impression, estimés à 100,000 écus. Sur les plaintes de l'université, jalouse de voir usurper son droit de former des instituteurs, le parlement empêcha que l'assemblée eût lieu. L'ouvrage fut renvoyé à l'examen de quatre censeurs royaux, qui le déclarèrent impraticable (1). Barletti, dans une brochure intitulée *Le Secret révélé*, attaqua avec violence ses persécuteurs, les commissaires et jusqu'au lieutenant de police, M. de Sartine, et il expia cette imprudence par une détention de trois mois à la Bastille. En 1770, il accepta la chaire de belles-lettres au collége des cadets à Ségovie, et il s'en démit en 1773, pour rentrer dans sa patrie. Il avait hâte d'y publier les deux inventions qu'il avait faites en Espagne, l'une destinée à faciliter les études, l'autre relative à un système de fonte typographique qui lui valut une récompense de 20,000 livres. Mais il ne perdait pas de vue son ouvrage favori, et à force de sollicitations il obtint, en 1782, du ministre Amelot qu'on procédât à un examen plus équitable de ses traités élémentaires : l'académie des sciences délégua à cet effet deux membres, et leur jugement fut favorable. De nouvelles contrariétés, provenant cette fois de la censure, l'entravèrent dans l'exposition de ses idées : il lui fallut y renoncer jusqu'en 1802, époque où il demanda à l'Institut une dernière épreuve. L'abbé Sicard fit sur l'entreprise de Barletti un rapport très-détaillé : il loua la sagacité de l'auteur, critiqua ses moyens d'exécution, et conclut à ce qu'on lui accordât les encouragements dus aux propagateurs des lumières. Pendant la révolution, il avait été successivement sous-chef dans les bureaux du département de Paris, membre du jury de l'instruction publique (mai 1793), professeur de grammaire générale d'abord au collége des Quatre-Nations (septembre 1795), puis à l'école centrale de Fontainebleau (1797). Barletti mourut avec le regret de n'avoir pu, dans le cours d'une carrière longue et agitée, exécuter le vaste plan qu'il avait conçu pour faciliter l'instruction des enfants. On a de lui : *Essai sur une introduction générale et raisonnée à l'étude des langues;* Paris, 1756, in-12; dédié au dauphin; — *Le Secret révélé;* Bruxelles, 1764, broch. in-8°; — *Nouveau système typographique, découvert en 1774 par Mme de P...*; Paris, 1776, impr. roy., in-4°: ce moyen de diminuer de moitié, selon l'auteur, le travail et les frais de composition, de correction et de distribution, consistait à fondre en un seul caractère toutes les combinaisons de lettres qui se représentent fréquemment dans une série de mots; on a depuis longtemps renoncé à ce prétendu perfectionnement, si même il a jamais été adopté dans quelque imprimerie; — *Des-*

(1) Le rapport se trouve dans le *Mercure* d'oct. 1764.

cription d'un cabinet littéraire; Paris, 1777, in-4° : il s'agit d'une machine qui avait dû servir à faciliter les études d'un infant d'Espagne : c'était une armoire énorme, contenant huit bibliothèques, deux tables, neuf tiroirs et une multitude de cassetins; — *Moyen de se préserver des erreurs de l'usage dans l'instruction de la jeunesse;* Paris (Bruxelles), 1781, in-4° : cet ouvrage, le meilleur de Barletti, est relatif à l'enseignement des sciences et des langues, et contient un procédé au moyen duquel deux écoliers peuvent facilement se donner des leçons tour à tour; — *Les Dons de Minerve aux pères de famille et aux instituteurs;* Paris, 1782, in-8°; — *Plan d'une maison d'éducation nationale;* Rennes, 1784, in-8°, qui fit accuser l'auteur d'incliner aux idées républicaines; — *Encyclopédie élémentaire;* Paris, 1788, t. Ier, in-4° : ce volume, le seul qui ait paru, renferme un traité de grammaire et d'orthographe; — *Nouveaux principes de lecture et de prosodie;* Lyon, 1790, in-8°; — *Adresse aux 83 départements;* 1791, in-8° : où il propose d'ouvrir un concours pour la rédaction des livres élémentaires; — *Vues relatives au but et aux moyens de l'instruction du peuple;* Paris, 1793, broch. in-4°. On ignore ce qu'est devenu le manuscrit de l'*Encyclopédie*, dont Barletti avait, à sa mort, rédigé 25 volumes.

Le Journal d'éducation, sept. 1816. — Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.*

SAINT-PAVIN (*Denis* SANGUIN DE), poëte français, né à Paris, au commencement du dix-septième siècle, mort le 8 avril 1670. Il était d'une famille ancienne, les Sanguin, qui s'était illustrée dans l'Église et dans la robe. Son père était président aux enquêtes; sa mère, Isabelle Seguier, cousine du chancelier. On lui fit embrasser l'état ecclésiastique, et on lui donna de bonne heure l'abbaye de Livri, où il passa ses jours, insouciant et libre, entouré d'amis spirituels, composant des sonnets pour Iris et lançant au loin ses légères et vives épigrammes.

Je n'ai l'esprit embarrassé
De l'avenir ni du passé;
Ce qu'on dit de moi peu me choque,
De force choses je me moque,
Et, sans contraindre mes désirs,
Je me donne entier aux plaisirs.

Tel est le portrait moral que trace de lui-même ce hardi et sincère disciple d'Épicure et de Gassendi. Pour son portrait physique, il n'en est pas plus embarrassé, et le livre gaiement aux railleries de son siècle. En voici le résumé :

Soit par hasard, soit par dépit,
La nature injuste me fit
Court, entassé, la panse grosse;
Au milieu de mon dos se hausse
Certain amas d'os et de chair
Fait en pointe comme un clocher;
Mes bras, d'une longueur extrême,
Et mes jambes presque de même,
Me font prendre le plus souvent
Pour un petit moulin à vent.

Il avait deux qualités rares, franchise et belle humeur, et ne les perdit jamais, pas même lorsque, tout à fait perclus par la goutte, il fut, comme Scarron, cloué dans un fauteuil. Sa correspondance avec Mme de Sévigné n'en devint pas moins maligne, ni moins vive sa guerre d'épigrammes contre Boileau. Saint-Pavin fut ramené à la religion par les exhortations de Claude Joly, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, et racheta ses erreurs par des legs pieux. Ses poésies, publiées d'abord par Sercy, dans les *Poésies choisies de MM. Corneille, Boisrobert*, etc. (1655, 5 vol. in-12), puis par Barbin, dans le *Recueil des plus belles pièces des poëtes françois* (1692, 5 vol.), ont été éditées par Saint-Marc, avec celles de Charleval; Amsterdam (Paris), 1759, in-12.

Les Poëtes français (édit. Crépet), t. II. — Sainte-Beuve, *Une ruelle poétique sous Louis XIV* (Revue des deux mondes, 15 octobre 1839).

SAINT-PERAVI. *Voy.* GUÉRINEAU.

SAINT-PHILIPPE. *Voy.* BACCALAR Y SANNA.

SAINT-PIERRE (*Eustache* DE), bourgeois de Calais, mort en 1371. Ce personnage a été popularisé par les historiens, qui, sans esprit critique, répétaient les traditions et les légendes. Son existence est à la vérité certaine, mais le fait qui l'a illustré reste très-problématique. Froissart seul le raconte; voici le résumé de son récit. Après la bataille de Crécy, Édouard III mit le siége devant Calais, le 3 septembre 1346. Vers la fin de juin 1347, Jean de Vienne, qui commandait dans Calais, écrivit au roi Philippe de Valois pour le presser de porter secours à la ville, dont les ressources étaient épuisées. La lettre tomba entre les mains des Anglais, qui poussèrent le siége plus vivement; Philippe tâcha de passer au travers de leur armée, et ne put y parvenir. Jean de Vienne, forcé de se rendre, demanda une conférence à Édouard III; celui-ci exigea que six notables de Calais vinssent, la corde au cou, se mettre à sa discrétion. Jean de Vienne rentré dans Calais « fit sonner la cloche pour assembler toutes manières de gens en la halle... Quand ils ouïrent le rapport, ils commencèrent tous à crier et à pleurer... Un espace après se leva en pied le plus riche bourgeois de la ville, qu'on appeloit sire Eustache de Saint-Pierre, et dit devant tous ainsi : Je, en droit moi, ai si grand espérance d'avoir grâce et pardon envers Notre-Seigneur si je meurs pour ce peuple sauver, que je veus être le premier, et me mettrai volontiers en pur ma chemise, à nu-pied, et la hart au col, en la merci du roi d'Angleterre. » Jean d'Aire, Jacques et Pierre de Wisant, ainsi que deux autres bourgeois, s'unirent à lui, et ils se rendirent au camp d'Édouard III. « Le roi les regarda très-ireusement... et quand il parla, il commanda qu'on leur coupast la tête. » La reine Philippine de Hainaut se jeta à ses pieds, et obtint leur grâce.

Hume et Voltaire ont les premiers révoqué en doute cette histoire. Bréquigny, dans un *Mé-*

moire très-étudié, la regarde comme complétement fausse, et appuie son opinion sur des raisons nombreuses. Les principales sont le penchant du chroniqueur Froissart à répéter et à inventer des récits légendaires, l'ignorance dans laquelle on resta pendant longtemps, à Paris et dans toute la France, d'un fait aussi remarquable, la conduite que tint à l'égard d'Eustache de Saint-Pierre le roi Édouard, qui lui rendit ses propriétés et lui fit des pensions considérables, enfin le changement opéré dans les sentiments du héros de Calais, qui, d'abord dévoué à sa patrie jusqu'à affronter la mort, devint sujet fidèle du roi d'Angleterre.

Chronique de Froissart. — *Dissertation* de Bréquigny dans les *Mémoires de l'Acad. des inscr.*, t. XXXVII. — Sismondi, *Hist. des Français*. — Éd. Fournier, *L'Esprit dans l'histoire*.

SAINT-PIERRE (*Charles-Irénée* Castel, abbé de), publiciste célèbre, né le 18 février 1658, au château de Saint-Pierre-Église, entre Cherbourg et Barfleur (Manche), mort à Paris, le 29 avril 1743. D'une très-ancienne famille de la basse Normandie, il était fils de Charles Castel, bailli du Cotentin. La faiblesse de sa constitution, qui le força de renoncer à la carrière des armes pour embrasser l'état ecclésiastique, ne l'empêcha pas de vivre jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Après avoir étudié chez les jésuites de Caen, il entra dans les ordres, en même temps que son ami Varignon, le célèbre géomètre, dont les entretiens firent naître en lui un vif amour pour les sciences. Il avait, en 1678, commencé son *Projet pour diminuer le nombre des procès*, travail dont l'idée devait naturellement lui être venue dans le pays de la chicane. Les deux amis arrivèrent ensemble en 1686 à Paris, où ils se livrèrent avec ardeur à l'étude. L'abbé de Saint-Pierre, recherchant tous les hommes distingués de son temps, fit marcher de front la métaphysique, la morale, la chimie, la physique, l'anatomie, la médecine. Il se lia avec Segrais, qu'il avait connu à Caen et qui lui ouvrit la maison de Mme de La Fayette, avec Nicole, Malebranche, Vertot. Fontenelle le présenta à la marquise de Lambert, et le fit entrer en 1695 à l'Académie française, où il succéda à Bergeret. Il acheta, en 1702, la charge de premier aumônier de la duchesse d'Orléans, qui le fit pourvoir de l'abbaye de Tiron. Il assista en 1712 au congrès d'Utrecht avec le cardinal de Polignac. Ce fut en 1713 que parurent les deux premiers volumes du plus connu des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre : *Le Projet de paix perpétuelle*; le t. III, publié en 1717, fut adressé au Régent. « Vous avez oublié, lui dit le cardinal de Fleury, en recevant cet ouvrage, d'envoyer des missionnaires pour toucher le cœur des princes et leur persuader d'entrer dans vos vues. » Rien n'avait cependant paru plus facile à l'aimable philanthrope que l'exécution de son projet, résumé en cinq articles, et dont il faisait remonter naïvement l'idée jusqu'à Henri IV. C'étaient, comme le disait le cardinal Dubois, non sans quelque raison, *les rêves d'un homme de bien*. Au mois d'avril 1718 parut le *Discours sur la polysynodie*, ouvrage qui, condamnant sévèrement le gouvernement de Louis XIV, n'était rien moins qu'un plan de constitution pour la France. Il y faisait l'éloge des conseils établis par le Régent. L'Académie, *à la presque unanimité*, sur la proposition du cardinal de Polignac, l'exclut de son sein et refusa même d'entendre les explications qu'il proposait de donner. Une société composée de philosophes, d'économistes et d'hommes du monde, désignée plus tard sous le nom de *Club de l'Entre-sol* (parce qu'elle se réunissait à l'entre-sol d'un hôtel appartenant au président Hénault, sur la place Vendôme) fournit à l'abbé de Saint-Pierre le moyen de donner l'essor à son zèle ardent pour le bonheur des hommes, devenu la passion de toute sa vie. Il y apporta une foule de dissertations, dans lesquelles il exposait tous les perfectionnements que son esprit, fécond en ressources, put imaginer pour toutes les branches de l'administration. Les années qui s'écoulèrent de 1724 à 1731, période de la durée du Club de l'Entre-sol, furent marquées par une série de travaux importants dus aux membres de cette société fameuse. Les mémoires de d'Argenson font connaître les personnages qui figuraient dans cette réunion, qui n'était rien de moins que ce qui plus tard a été constitué sous le nom *d'Académie des sciences morales et politiques*. C'étaient MM. de Coigny, de Matignon, de Lassay, de Noirmoutiers, de Saint-Contest, les abbés Alary, fondateur du club, de Bragelonne et de Pomponne, l'Écossais Ramsay, le comte de Plélo. La liberté avec laquelle les questions de philosophie et de politique étaient traitées, sous les inspirations de l'abbé de Saint-Pierre, que tourmentait cette fièvre des améliorations, qui s'appellera l'esprit révolutionnaire, alarma le pouvoir et le prudent cardinal de Fleury. Celui-ci, ne concevant guère la *paix perpétuelle* que pour lui-même et son administration, fit fermer ce dangereux Club de l'Entre-sol, qui commençait à troubler son sommeil. Les doctrines ou plutôt les nobles et généreux sentiments qui animaient le respectable philanthrope trouvèrent de nombreux disciples et de zélés propagateurs, parmi lesquels il faut placer au premier rang le marquis d'Argenson. L'abbé de Saint-Pierre continua à composer mémoire sur mémoire, dans lesquels il exposait des théories dont souriaient les esprits pratiques, mais qui ne pouvaient qu'inspirer une profonde sympathie pour son caractère. Malgré toutes les illusions qu'éprouvent naturellement les auteurs de théories politiques ou sociales, l'excellent abbé savait bien qu'il travaillait plutôt pour l'avenir que pour le présent. « Mes projets subsisteront, dit-il dans ses *Observations sur le gouvernement des rois de France*; plusieurs entreront dans les jeunes esprits de ceux qui auront un jour part au gou-

vernement, et pourront être alors fort utiles au public futur. » C'est en s'abandonnant doucement à ces espérances que l'abbé de Saint-Pierre passa la plus grande partie de sa longue et heureuse existence, vivant tantôt à Saint-Pierre-Église, tantôt à Chenonceaux, où il trouvait dans Mme Dupin une ardente prosélyte et où il fut connu de Jean-Jacques Rousseau, sympathique au noble vieillard, bien que traitant d'utopies quelques-unes de ses doctrines. Deux intendants, M. de Tourny à Limoges et M. de Chauvelin en Picardie, se félicitèrent d'avoir pu appliquer dans leurs généralités le système de la *taille tarifée*, dont ils le reconnaissaient comme le père. Après avoir mérité le beau surnom de *Solliciteur pour le bien public*, l'abbé de Saint-Pierre mourut, en 1743, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Ses ouvrages mériteraient un long commentaire. Un grand nombre de ses espérances pour l'amélioration de la société et des institutions politiques, traitées de rêves pendant sa vie, se sont réalisées, et c'est justice que son nom soit placé à côté de ceux dont s'honore le plus l'humanité.

Les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre sont : *Le Projet de paix perpétuelle;* Utrecht, 1713, 3 vol. in-12; — *Discours sur le sujet des conférences futures de l'Académie françoise;* Paris, 1714, in-4°; — *Mémoire pour perfectionner la police contre les duels;* Paris, 1715, in-4°; — *Mémoire pour l'établissement d'une taille proportionnelle;* Paris, 1717, in-4°, réimpr. plusieurs fois sous le titre de *Projet d'une taille tarifée*, in-4° et in-12; — *Discours sur la Polysynodie, où l'on démontre que la pluralité des conseils est la forme de ministère la plus avantageuse pour un roi et son royaume;* Amst., 1718, in-4°; 1719, in-12; — *Mémoire sur les pauvres mendiants et sur les moyens de les faire subsister;* 1724, in-8°; — *Mémoire pour diminuer le nombre des procès;* Paris, 1725, in-8°; — *Mémoire pour augmenter le revenu des bénéfices et pour faire valoir davantage au profit de l'État les terres et autres fonds des bénéfices;* 1725, in-8°; — *Projet pour perfectionner l'éducation, avec un discours sur la grandeur et la sainteté des hommes;* Paris, 1728, in-12; — *Projet pour perfectionner l'orthographe des langues de l'Europe;* Paris, 1730, in-8°; — *Discours sur la différence du grand homme et de l'homme illustre*, dans les *Mémoires* de Trévoux, janv. 1736; — *Ouvrages de politique et de morale;* Rotterdam, 1738-1741, 18 vol. in-12. C'est un recueil composé en grande partie des ouvrages publiés par l'auteur; — *Annales politiques;* Londres (Paris), 1757, 2 vol. in-8°.

C. Hippeau.

Alletz, *Rêves d'un homme de bien, ou vues utiles et praticables de l'abbé de Saint-Pierre;* Paris, 1775, in-12. — Goumy, *Études sur la vie et les écrits de l'abbé de Saint-Pierre;* Paris, 1861, in-8°. — Prévost-Paradol, *Éloge de l'abbé de Saint-Pierre*, couronné par l'Académie française. — Molinari, *L'abbé de Saint-Pierre;* Paris, 1861, in-8°.

SAINT-PIERRE (*Jacques-Henri-Bernardin* de), célèbre écrivain français, né le 19 janvier 1737, au Havre, mort le 21 janvier 1814, à Éragny-sur-Oise (Seine-et-Oise). Dès son enfance il montra le germe des qualités qui se développèrent dans ses écrits et des défauts qui troublèrent toute son existence. Tendre, gracieux, déjà rêveur, il paraissait timide, était présomptueux, inquiet et morose. Il se plaisait à la solitude, s'attardait à regarder le jeu des vagues, pleurait en voyant maltraiter les animaux, et prodiguait aux plantes du jardin qu'il cultiva dès l'âge de huit ans des soins presque affectueux. Un jour le maître d'école le menaça du fouet; le lendemain matin il s'échappa de la ville avec son déjeuner dans son petit panier, résolu à se faire ermite dans quelque bois voisin, et à vivre en compagnie des arbres, des fleurs et des oiseaux, sans inquiétude pour les larmes de ses parents. C'était bien déjà l'homme égoïste et sensible qui devait préférer les charmes de la nature aux obligations de la vie sociale, dont l'imagination était trop vive pour supporter les injustices ou la domination, mais dont le caractère était trop personnel pour ressentir vivement les douleurs ou les joies de ceux qui le touchaient de plus près. On le mit quelques années à Caen, chez un curé qui enseignait les éléments des langues latine et grecque. De retour à la maison paternelle, le livre de *Robinson Crusoé* tomba entre ses mains; il le lut et le relut : le voilà rêvant voyages, île déserte et aventures. Sur ces entrefaites, son oncle Godebout, capitaine de vaisseau, propose à ses parents de l'emmener jusqu'à la Martinique. La permission est accordée; Bernardin monte sur le navire dans des transports de joie. La désillusion vint vite. L'enfant n'avait pensé ni aux fatigues de la navigation ni aux devoirs à accomplir, et lorsqu'il eut éprouvé le mal de mer, lorsqu'il se vit forcé de servir aux manœuvres et de se plier aux ordres de l'oncle Godebout, il n'aspira plus qu'à regagner le Havre. Ainsi sera-t-il tout le temps de sa vie, enthousiasmé pour l'inconnu, rebuté par les difficultés et les devoirs. Le voyage terminé, on envoya Bernardin continuer ses études chez les jésuites de Caen; ces maîtres, qui cherchaient dans leurs disciples des prosélytes pour leurs missions, les entretenaient souvent des peuples barbares à convertir et du mérite qu'il y avait à leur porter la foi; l'imagination de Bernardin s'exalta de nouveau, et il voulut partir comme missionnaire. Ce projet d'aller, au péril de sa vie, sauver les âmes des Chinois et des Japonais ne plut pas à M. de Saint-Pierre, qui rappela son fils et l'envoya au collège de Rouen, où il fit sa philosophie et obtint le prix de mathématiques, en 1757. Il entra ensuite à l'école des ponts et chaussées; mais au bout d'un an le ministère, par mesure d'économie, réforma les fonds des-

tinés à cet établissement, et tous les élèves furent licenciés; Bernardin demanda à être admis dans le corps de jeunes ingénieurs qui se formait à Versailles, suivant les ordres du comte de Saint-Germain. Sans avoir un brevet bien régulier, il obtint 600 livres de gratification, 100 louis d'appointement, et partit pour l'armée qui était à Dusseldorf. Son aptitude pour les travaux du génie lui promettait une carrière brillante; mais sa susceptibilité et sa hauteur lui créèrent de nombreuses inimitiés: il fut suspendu de ses fonctions et renvoyé en France. Après avoir passé quelque temps chez son père, qui venait de contracter un nouveau mariage, il vit qu'il ne pourrait vivre en paix avec sa belle-mère, et prit la route de Paris, au commencement de mars 1760, n'ayant que six louis pour toute fortune. Un billet gagnant de la loterie de Saint-Sulpice doubla ces faibles ressources. En 1761, il fut, sur sa demande, envoyé comme ingénieur à l'île de Malte, qui craignait une attaque des Turcs; la guerre n'ayant pas eu lieu, il retourna à Paris, après avoir reçu 600 livres pour les frais de son voyage.

Bernardin se logea rue des Maçons-Sorbonne, et essaya de donner des leçons de mathématiques; mais il ne réussit pas à se procurer des élèves, et se trouva bientôt réduit à la misère. Il adressa alors au ministre de la marine un mémoire, dans lequel il proposait d'aller seul sur une barque lever le plan de toutes les côtes d'Angleterre. Ne recevant pas de réponse, il emprunta quelques cents francs à ses amis, et se livra au hasard des voyages. De la Hollande, où il resta peu de temps, quoique bien reçu par le réfugié français Mustel, qui lui proposa de l'attacher à la rédaction de son journal, il se dirigea vers Saint-Pétersbourg, plein de confiance dans l'accueil que l'impératrice Catherine faisait aux étrangers. Il apprit, en arrivant, que la cour était à Moscou, et, après avoir dépensé le peu d'argent qui lui restait, il se voyait dans l'impossibilité de payer son hôtesse, lorsque le hasard le lia avec le secrétaire du maréchal de Munnich, gouverneur de Pétersbourg. Le maréchal l'accueillit d'une façon bienveillante, lui fournit les moyens de se rendre à Moscou et lui remit une lettre de recommandation pour le général français Dubosquet. Celui-ci prit son compatriote sous sa protection, lui obtint une sous-lieutenance dans le corps du génie, et le présenta à M. de Villebois, grand maître de l'artillerie. Bernardin avait écrit un mémoire sur le *Projet d'une Compagnie pour la découverte d'un passage aux Indes par la Russie.* La tête pleine de la république de Platon, des utopies de Télémaque et des idées généreuses de la philosophie contemporaine, il s'était imaginé pouvoir fonder sous ce titre de compagnie, près des rives orientales de la mer Caspienne, une république où tous les hommes bons et souffrants trouveraient un asile. M. de Villebois lui ménagea une audience de l'impératrice (1). Quel espoir pour Bernardin! Il entre dans la galerie d'attente, bien résolu à parler sans crainte et à exposer les plans d'une entreprise qu'il croit digne d'intéresser toute la terre : la vue des courtisans commence à l'intimider; l'impératrice paraît, il se trouble, fléchit le genou et murmure quelques flatteries; l'impératrice passe avec un sourire. Bernardin présenta ensuite son mémoire à Orlof, qui ne s'en occupa jamais, et la future république de la mer Caspienne s'évanouit comme un rêve. Le général Dubosquet emmena le législateur, fort désenchanté, dans un voyage qu'il faisait en Finlande, afin d'examiner les positions militaires et d'établir un système de défense. Revenu à Pétersbourg, Bernardin apprit la tentative de Radziwil pour former un royaume de Pologne; s'enthousiasmant pour ce jeune prince, il quitta le service de la Russie, et se dirigea sur Varsovie. Fait prisonnier à trois milles de cette place (1765), il fut relâché au bout de neuf jours, et se vit libre de se battre, comme il le désirait, pour l'indépendance d'un peuple. Mais l'amour vint le détourner de la guerre, et la passion que lui inspira et que partagea la princesse polonaise Marie M... occupa pendant plusieurs mois son cœur et son esprit. Ce roman finit par un billet de la princesse, qui contenait ces mots : « Vos passions sont des fureurs que je ne peux plus supporter... Je pars, je vais rejoindre ma mère dans le Palatinat de X... Je ne reviendrai ici que lorsque vous n'y serez plus. » Bernardin quitte Varsovie plein de colère, pénètre en Saxe avec la résolution de prendre du service dans l'armée qui se préparait à combattre la Pologne, et entre à Dresde, le 15 juin 1765. Il y fut le héros d'une aventure romanesque et tellement *voluptueuse* qu'on peut à peine en donner une idée (2), et s'enfuit bientôt de Dresde comme d'un séjour odieux. A Berlin, il demande du service à Frédéric, ne veut pas accepter les conditions qu'on lui offre, refuse aussi un mariage fort convenable que lui proposait un Allemand dont il avait fait la connaissance en Russie, revient en France, et se hâte de courir au Havre, où il arrive le 20 novembre 1766.

(1) On a dit, mais sans preuve, que M. de Villebois espérait en faire un favori nouveau, et ruiner ainsi le crédit d'Orlof. Bernardin était doué en effet d'une physionomie capable de plaire, bien que la grâce de ses traits fût un peu trop efféminée, si l'on en juge par le portrait de Girodet-Trioson.

(2) Un soir, comme il reposait sur un banc de gazon, un page lui remit un billet d'une dame qui l'invitait à la venir voir; un équipage le mena à la porte d'un palais qu'il ne connaissait pas. Après l'avoir guidé à travers des appartements magnifiques, le page disparut tout à coup; une porte s'ouvrit, et, à travers le nuage des parfums qui brûlaient dans des cassolettes d'or, se montra, couchée sur des fleurs, une femme de la plus exquise beauté. Elle s'approcha de Bernardin, le couronna de roses et l'enlaça dans ses bras... Le souper fut servi par une troupe de jeunes filles légèrement vêtues; des harpes faisaient entendre une musique pleine de tendresse... Bernardin passa huit jours dans l'enivrement des sens et reconduit ensuite chez lui, sans connaître le nom de cette mystérieuse Armide, il se crut un moment le jouet des illusions d'un songe.

Le père de Bernardin était mort; sa sœur avait pris le voile dans un couvent de Honfleur. Il alla à Paris, et au printemps de 1767 loua une chambre chez le curé de Ville-d'Avray, où il mit en ordre ses *Voyages dans le Nord.* Son travail achevé, il le présenta à M. Durand, premier commis des affaires étrangères, qui ne le lut pas et l'égara. Alors, découragé, il témoigna au baron de Breteuil, qui l'avait reçu avec bienveillance à Pétersbourg, le désir de passer aux colonies. M. de Breteuil lui fit obtenir un brevet d'ingénieur pour l'Ile de France, et lui confia que sa destination véritable était Madagascar; qu'il était chargé de relever les murs du fort Dauphin et de civiliser la colonie. Cette proposition fut accueillie par Bernardin de Saint-Pierre avec beaucoup de joie, et il s'embarqua en se berçant des plus séduisantes espérances. Mais, sur le point d'arriver, le chef de l'entreprise lui apprit qu'il n'avait d'autre but que la traite des nègres; il s'en sépara aussitôt, acheta une cabane à l'Ile de France, et prit du service sous M. de Beuil, ingénieur en chef. Après un séjour de trois ans, pendant lequel il se livra à l'étude de l'histoire naturelle et fit des excursions à l'île Bourbon et au cap de Bonne-Espérance, il revint à Paris (juin 1771), et habita pendant quelque temps la rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont.

M. de Breteuil adressa son protégé à D'Alembert, qui le reçut bien et l'introduisit chez M[lle] de Lespinasse. Bernardin de Saint-Pierre visita aussi plusieurs fois à cette époque Jean-Jacques Rousseau dans son pauvre ménage de la rue Plâtrière; le même penchant pour la nature, le même dégoût du monde les attirèrent l'un vers l'autre et changèrent bientôt leur liaison en amitié. La société qui se réunissait chez M[lle] de Lespinasse ne pouvait avoir autant de charme pour Bernardin. Ces sceptiques, qui niaient Dieu et qui tournaient tout en raillerie, trouvant chez lui des principes fort arrêtés et opposés aux leurs, virent bientôt qu'il ne serait ni leur prôneur ni leur obligé; ils le traitèrent avec peu d'égards, et sa susceptibilité s'éveilla sous leurs paroles de dédain ou de pitié. Ayant vendu, en 1773, son *Voyage à l'Ile de France*, au prix de 1,000 francs, il ne fut pas payé par le libraire, et le récit qu'il fit chez M[lle] de Lespinasse de sa déconvenue étant accueilli par une froideur qui lui sembla du sarcasme, il se retira tout à fait de cette société. Il ne réussit pas mieux plus tard dans le salon de M[me] Necker, où sa lecture du manuscrit de *Paul et Virginie* endormit les assistants (1). Les déboires, les injustices et les dédains lui causèrent une maladie misanthropique semblable à celle de Jean-Jacques Rousseau : il éprouvait à l'aspect des hommes une répugnance invincible; il lui était impossible de rester dans un appartement où il y avait du monde; il ne pouvait pas même traverser une allée de jardin public où se trouvaient plusieurs personnes rassemblées. On lit, dans le préambule de *L'Arcadie*, l'aveu qu'il fait de ce triste état : « Des feux semblables à ceux des éclairs, dit-il, sillonnaient ma vue. Tous les objets se présentaient à moi doubles et mouvants. Comme Œdipe, je voyais deux soleils; mon cœur n'était pas moins troublé que ma tête. Dans les plus beaux jours d'été, je ne pouvais traverser la Seine en bateau sans éprouver des anxiétés intolérables, moi qui avais conservé le calme de mon âme dans une tempête du cap de Bonne-Espérance, sur un vaisseau frappé de la foudre. Si je passais seulement près d'un bassin plein d'eau, j'éprouvais des mouvements de spasme et d'horreur. Il y avait des moments où je croyais avoir été mordu, sans le savoir, par quelque chien enragé. Il m'était arrivé bien pis, je l'avais été par la calomnie... J'allais m'asseoir assez souvent sur les buis du fer à cheval aux Tuileries, pour voir des enfants se jouer sur les gazons avec de jeunes chiens qui couraient après eux : c'étaient là mes spectacles et mes tournois. Leur innocence me réconciliait avec l'espèce humaine bien mieux que l'esprit de nos drames et que les sentences de nos philosophes. Mais à la vue de quelque promeneur dans mon voisinage, je me sentais tout agité, je m'éloignais; je me disais souvent : Je n'ai cherché qu'à bien mériter des hommes, pourquoi est-ce que je me trouble à leur vue? En vain j'appelais la raison à mon secours, ma raison ne pouvait rien contre un mal qui lui ôtait ses propres forces. » Des promenades avec Jean-Jacques Rousseau faisaient ses plus chères distractions; ils se dirigeaient ensemble vers la campagne, dînaient au pied d'un arbre et ne reprenaient que le soir le chemin de la ville. La nature, la religion, l'immortalité, étaient les objets habituels de leurs méditations. En 1784, la publication des *Études de la nature* mit fin à sa détresse et apaisa les tristesses de son imagination. Le manuscrit de cet ouvrage était tombé entre les mains de M. Bailly, prote de M. Didot jeune, qui en apprécia le mérite; M. Didot le lut à son tour, et confirmant le jugement qui avait été porté, fit les frais de l'impression. Un très-grand succès accueillit cette œuvre; il fut dépassé par celui de *Paul et Virginie*, qui parut en 1787, et dont il se fit en un an plus de cinquante contrefaçons. En 1792; Louis XVI confia à Bernardin de Saint Pierre l'intendance du Jardin des Plantes et du Cabinet d'histoire naturelle. « J'ai lu vos ouvrages, lui dit-il; ils sont d'un honnête homme, et j'ai cru nommer en vous un digne successeur de M. de Buffon. » Il ne jouit pas longtemps de cette place, qui fut supprimée en 1793, et il vécut retiré dans

(1) « D'abord on l'écoute en silence, peu à peu l'attention se fatigue, on se parle à l'oreille, on bâille, on n'écoute plus; M. de Buffon regarde sa montre, et demande ses chevaux; le plus près de la porte s'esquive; Thomas s'endort; M. Necker sourit en voyant pleurer les dames, et les dames, honteuses de leurs larmes, n'osent avouer qu'elles ont été intéressées. » (Aimé MARTIN.)

sa maison de campagne d'Essonnes, jusqu'à la fin de 1794; il fut nommé à cette époque professeur de morale à l'École normale, et en 1795 membre de l'Institut (classe de la langue et de la littérature françaises). Convaincu de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, il ne sut pas opposer aux adversaires de ses idées le calme et l'aménité qui ajoutent à la force, et soutint d'aigres disputes contre Volney, Cabanis, Suard et Morellet. Sous l'empire il reçut une pension de 2,000 francs et la croix de la Légion d'honneur. Frappé successivement de plusieurs attaques d'apoplexie, il ne se fit pas illusion, et reconnut, au commencement de novembre 1813, que sa vie allait s'éteindre; il se hâta de quitter Paris, pour jouir à la campagne des derniers beaux jours de l'automne, et mourut, le 21 janvier 1814, dans le village d'Éragny, sur les bords de l'Oise. Ses dernières paroles furent : « Je sens que je quitte la terre, et non la vie. »

Il avait épousé, en 1792, Mlle Didot, dont il eut deux enfants, *Paul*, qui mourut jeune, et *Virginie*, qui épousa le général de Gazan. Il se remaria à soixante-trois ans, avec Mlle de Pelleport, qui lui survécut et qui épousa en secondes noces M. Aimé Martin.

La simple esquisse de la vie de Bernardin de Saint-Pierre fait entrevoir le désaccord qui séparait son caractère dans la pratique du monde du caractère de ses œuvres; des détails plus circonstanciés le marqueraient encore davantage. Problème qui mérite d'arrêter les plus graves esprits! cet écrivain si aimant paraît, d'après des témoins droits et sans passions, avoir été tracassier et insupportable. « C'était, dit Andrieux, un homme dur et méchant. » Il rêvait une république idéale, une Arcadie, une Salente, dont tous les habitants seraient unis par une mutuelle tendresse, et il se montrait lui-même d'un égoïsme farouche qui le rendait incapable des devoirs de la société (1). Il voulait tous les hommes sages, et il n'avait pas la sagesse de supporter les événements qui contrariaient son imagination capricieuse, d'endurer la gêne qu'avait amenée sa vie aventurière; il sollicitait les services d'argent et les secours avec une âpreté attristante. Il imaginait tous les hommes bons, et il n'avait pas même assez de bonté pour respecter les idées opposées aux siennes; il s'emportait contre les athées en haines violentes qui allaient jusqu'à parler de les *étrangler*. Ombrageux par nature, il était devenu, par la suite de sa vie, aussi irritable que méfiant. Ignoré, repoussé, raillé même, comme dépourvu d'esprit et de talent, jusqu'au jour où il publia son premier livre, il porta pendant quarante ans, replié sur lui-même et changé à la longue en un poison d'orgueil, le sentiment de sa propre force. Tel nous apparaît Bernardin de Saint-Pierre dans ses rapports avec le monde; mais qu'il se mette à écrire, un don mystérieux le transforme. « Il tient la plume, dit M. Sainte-Beuve, la grâce céleste descend, la magie commence, la première beauté de cœur a brillé. Sitôt que ce talent se lève, c'est comme une lune qui idéalise tout... Au dedans de lui, au dehors, un manteau lumineux s'étend sur toutes choses. »

Héritier direct en littérature de La Fontaine et de Fénelon, élève passionné de Virgile, Bernardin de Saint-Pierre est, avec Jean-Jacques Rousseau et Buffon, l'un des premiers grands peintres de la nature; il peignit les paysages et le ciel des tropiques avec ce sentiment profond et cette vue large qui avaient révélé, sous la plume de Jean-Jacques, les paysages et le ciel des Alpes. Les *Études*, en y comprenant *Paul et Virginie*, *Le Café de Surate* et *La Chaumière indienne*, qu'il y introduisit, sont toute l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre; car le *Voyage à l'Ile de France* n'est que le premier trait de ce qu'il développera plus tard, et les *Harmonies* ne sont qu'une suite de la même œuvre. Nous n'avons plus à nous occuper des *Études* au point de vue scientifique, comme on le fit en 1784, ni à prendre parti pour ou contre les marées, la fonte des glaces et l'allongement du pôle. Les progrès de la physique et de la chimie ont laissé bien loin les hypothèses. Tableaux enchanteurs, phrases éloquentes, hymnes à la Providence valent moins aujourd'hui pour démontrer les harmonies de la nature qu'une sèche analyse; mais au-dessus des erreurs d'une science éphémère survit la poésie avec toute la suavité de sa gracieuse mollesse, en même temps pathétique et pittoresque, trempée de larmes et habilement nuancée de brillants et magiques reflets. *Le Café de Surate* et *La Chaumière indienne* sont des satires délicates, qui unissent à la raillerie le charme et la magnificence. *Paul et Virginie* reste, qui ne le sait? le chef-d'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre. Quel lettré, en le lisant, ne s'est rappelé les plus aimables inventions des Grecs, *Daphnis et Chloé* ou la *Galatée* de Théocrite? Le sujet de cet ouvrage fut, selon la remarque de Lemontey, une bonne fortune pour son auteur; il ne risqua pas de s'y laisser entraîner à la politique, aux sciences exactes, à la dialectique, parties faibles de son talent; il unit l'instruction et le pathétique au coloris en unissant la morale et la sensibilité à la beauté des descriptions. « Ce qui me frappe et me confond au point de vue de l'art, ajoute M. Sainte-Beuve, c'est comme tout est court, simple, sans un mot de trop, tournant vite au tableau enchanteur; c'est cette succession d'aimables et douces pensées, vêtues chacune d'une seule

(1) Il faut cependant se garder de croire toutes les accusations portées contre lui. La plus grave de toutes lui reproche d'avoir, au 10 août, refusé un asile dans le Jardin des Plantes à M. Terrier de Monciel, qui, comme ministre de l'intérieur, l'avait présenté pour la place d'intendant de ce jardin. Lorsque ce fait parut dans une biographie, Charles Nodier fit savoir à l'éditeur qu'il possédait une lettre par laquelle M. Terrier le démentait complétement.

image comme d'un morceau de lin sans suture, hasard heureux qui sied à la beauté. Chaque alinéa est bien coupé, en de justes moments, comme une respiration légèrement inégale qui finit par un son touchant ou dans une tiède haleine... Cette nature de bananiers, d'orangers et de jam-roses, est décrite dans son détail et sa splendeur, mais avec sobriété encore, avec nuances distinctes, avec composition toujours... Bernardin de Saint-Pierre n'a pas médiocrement agi sur les écrivains formés vers la fin du siècle... Nous tous, nous avons été une fois ses disciples, ses fils; tous, nous avons été baignés, quelque soir, de ses molles clartés, et nous retrouvons ses fonds de tableaux embellis dans les lointains déjà mystérieux de notre adolescence. »

Voici la liste des ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre et de leurs éditions : *Voyage à l'Ile de France, à l'Ile Bourbon, au cap de Bonne-Espérance, par un officier du roi;* Amsterdam et Paris, 1773, 2 vol. in-8°; Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — *L'Arcadie;* Angers, 1781, in-18; Paris, 1793, in-18; 1796, 2 vol. in-12; — *Études de la nature;* Paris, 1784, 3 vol. in-12; 1804, 5 vol. in-8°; 1820, 8 vol. in-18; 1825, 5 vol. in-8°, pl.; 1835, 1836, 6 vol. in-8°; — *Paul et Virginie;* Paris, 1787, 1789, 1792, in-12; 1806, in-4°; 1816, 1820, 1823, in-18; 1836, in-18, avec une notice par M. Sainte-Beuve, des vignettes et des planches; plusieurs autres éditions plus ordinaires; — *Vœux d'un solitaire;* Paris, 1789, in-12; — *La Chaumière indienne;* Paris, 1790, in-8°; 1791, in-12; 1822, in-18; 1828, in-32 et in-18 (avec *Le Café de Surate*); — *Mémoire sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin national des Plantes;* Paris, 1792, in-12; — *De la nature de la morale*, fragment d'un rapport lu à l'Institut; Paris, 1798, in-12; — *Voyage en Silésie;* Paris, 1807, in-12; — *La Mort de Socrate*, drame, précédé d'un *Essai sur les journaux* et suivi d'un *Discours académique;* Paris, 1808, in-18; — *Harmonies de la nature;* Paris, 1815, 3 vol. in-8°, avec portrait; 1818, 4 vol. in-12, avec port. Les *Œuvres complètes* de Bernardin de Saint-Pierre, précédées de la *Vie de l'auteur*, ont été publiées par M. Aimé Martin; Paris, 1818-1820, 12 vol. in-8°, 20 grav.; 1820-21, 19 vol. in-18, 27 grav.; 1825-26 et 1830-31, 12 vol. in-8°, 14 grav.; 1835, 9 vol. in-8°. M. Aimé Martin a aussi édité : *Œuvres posthumes* (Paris, 1833-36, 2 vol. in-8°) et *Romans, contes, opuscules* (Paris, 1834, 2 vol. in-18, fig.). La plupart des ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre ont été traduits en langues étrangères; *La Chaumière indienne* l'a été en grec moderne (Paris, 1825, in-18). J. Morel.

Aimé Martin, *Vie de B. de Saint-Pierre*, à la tête des *Œuvres complètes*, et *Mémoires sur la vie et les ouvrages de B. de Saint-Pierre;* Paris, 1826, in-8°. — *Corresp. de B. de Saint-Pierre;* Paris, 1826, 3 vol. — Patin, *Éloge de B. de Saint-Pierre;* Paris, 1816, in-8° — Sainte-Beuve, *Portraits littér.* — Villemain, *Littérature au dix-huitième siècle.* — Lemontey, *Mélanges littéraires.*

SAINT-POL. *Voy.* Saint-Paul.

SAINT-PREST (*Jean-Yves* de), historien français, mort le 1[er] janvier 1720. Il était conseiller au grand conseil, lorsque le marquis de Croissy le nomma, en 1682, directeur du dépôt des archives des affaires étrangères. Ce dépôt n'existait, pour ainsi dire, que de nom; le zèle persistant de Saint-Prest l'enrichit d'une belle collection d'archives. En 1710, M. de Torcy, mettant à exécution un projet de son père, le marquis de Croissy, fonda l'*Académie politique*, école destinée à former à la diplomatie quelques jeunes gens choisis. Saint-Prest en fut nommé directeur. Cette école établie au Louvre, où était le dépôt des archives étrangères, ne compta d'abord que six élèves; ce nombre fut élevé à douze, en 1713. L'enseignement de Saint-Prest, qui portait sur l'histoire, la géographie, les langues vivantes et le droit public, avait de la clarté, de la variété et de l'intérêt. Aussitôt après sa mort, l'Académie politique déclina, et en 1725 elle cessa d'exister. Plusieurs ouvrages de Saint-Prest, destinés à l'instruction de ses élèves, sont restés inédits au dépôt des archives étrangères; on n'a imprimé de lui que l'*Histoire des traités de paix et autres négociations du dix-septième siècle, depuis la paix de Vervins jusqu'à celle de Nimègue, où l'on donne l'origine des prétentions de toutes les puissances de l'Europe;* Amst., 1725, 2 vol. in-fol. Il était secrétaire des commandements de Marie-Françoise de Bourbon, duchesse d'Orléans.

Chaudon, *Dict. hist. univ.*

SAINT-PRIEST (*François-Emmanuel* Guignard, comte de), homme d'État français, né à Grenoble, le 12 mars 1735, mort à la terre de Saint-Priest, près de Lyon, le 26 février 1821. Sa famille, originaire d'Alsace, possédait depuis longtemps dans le Dauphiné la vicomté dont elle portait le nom; son père, *Jean-Emmanuel*, conseiller d'État et intendant du Languedoc, avait des protecteurs puissants dans la maison de Tencin, à laquelle il était allié. Le bailli de Tencin fit recevoir François-Emmanuel chevalier de Malte dès l'âge de quatre ans, et après l'avoir mis, en 1750, dans les mousquetaires gris, pour qu'il y apprît le métier des armes, l'emmena, en février 1753, à Malte, où il commença ses caravanes; elles se bornèrent à quelques croisières sur les côtes de Sicile, de Sardaigne, d'Espagne, de Barbarie, et furent achevées à la fin de 1754. Saint-Priest revint alors en France, et, au mois de mars 1755, il reprit son service dans la maison du roi. Sa première campagne eut lieu sous le maréchal de Broglie, en Allemagne; il s'y distingua comme aide maréchal des logis, fut nommé colonel, et passa dans l'armée de Portugal, sous le prince de Beauvau. La paix signée, il revint à Paris (mars 1763), et tourna ses vues vers la carrière diplomatique:

le 1er novembre suivant il partit pour Lisbonne, en qualité de ministre plénipotentiaire. Sans avoir à traiter d'affaire importante, il occupa ce poste à la satisfaction de la cour, et fut envoyé, en 1768, ambassadeur à Constantinople à la place de M. de Vergennes. La Porte soutenait alors contre la Russie une guerre, dont les autres États de l'Europe ne cherchaient pas à précipiter la solution, et le rôle de la diplomatie se bornait à des semblants de menaces ou à des promesses aussitôt retirées qu'avancées; l'affabilité de Saint-Priest jointe à son extérieur imposant l'aida dans les difficultés de cette situation. En octobre 1776 il regagna la France pour exposer l'état des affaires aux ministres et pour en recevoir des instructions nouvelles; il mena en même temps dans sa famille la femme qu'il avait épousée à Constantinople, et qui était fille du comte de Ludolf, ministre de Naples près de la Porte. En 1778, il retourna en Turquie, concourut au traité d'Ainali-Cavac, en vertu duquel la Russie prit possession de la Crimée (21 mars 1779), et ne revit la France que le 1er janvier 1785. Une nouvelle ambassade lui fut confiée en Hollande, le 1er septembre 1787; il n'y resta que quelques mois, et, en décembre 1788, il entra au conseil, avec le titre de ministre d'État sans portefeuille. On venait de clore la deuxième assemblée des notables et de convoquer les états généraux. M. de Saint-Priest, qui partageait les idées de Necker, partagea aussi sa fortune; il fut renvoyé avec lui, le 12 juillet 1789, revint avec lui aux affaires, après la prise de la Bastille, et remplaça M. de Villedeuil comme secrétaire d'État de la maison du roi, et fut bientôt nommé ministre de l'intérieur. Pressé entre les rancunes des partisans du pouvoir absolu et les exigences enthousiastes des révolutionnaires, ce parti des monarchistes modérés et constitutionnels, auquel se rattachait Saint-Priest, ne pouvait occuper le pouvoir que pendant une période bien courte de transition; les attaques ne cessèrent de le harceler. Saint-Priest en particulier encourut toutes les menaces de l'impopularité. On l'accusa d'avoir, dans les journées des 5 et 6 octobre, donné au roi le conseil de repousser la force par la force; le 10, Mirabeau le dénonça à l'Assemblée, pour avoir répondu aux femmes qui demandaient du pain : « Vous n'en manquiez pas quand vous n'aviez qu'un roi; allez en demander à vos douze cents souverains. » Saint-Priest écrivit le jour même à l'Assemblée une lettre dans laquelle il démentait les paroles qui lui étaient attribuées; mais son nom resta aux yeux du peuple synonyme de violence, et aux yeux des députés synonyme d'hostilité intraitable. Ses actes, ses discours furent donc incriminés sans relâche; il fit cependant tête à ses adversaires toute une année, et ne se retira qu'à la fin de décembre 1790, lorsque l'Assemblée eut annulé un des arrêts qu'il avait contresignés. Presque aussitôt il émigra, et se rendit, en mai 1791, à Stockholm, où son beau-frère, M. de Ludolf, représentait la cour de Vienne. Tous ses efforts tendirent alors à obtenir des souverains étrangers des secours pour les Bourbons; après avoir agi auprès du roi de Suède, il alla solliciter la Russie, la Prusse, l'Autriche, la Saxe et le Danemark. En 1795, Louis XVIII l'appela à Vérone, où il avait formé un ministère, et lui donna le titre de ministre de sa maison. Saint-Priest suivit son maître à Blankenbourg et à Mittau. Vers la fin de 1808, il alla vivre en Suisse, auprès d'une de ses filles. Ayant vainement sollicité la permission de rentrer en France, et forcé, en 1811, par un ordre du gouvernement helvétique de quitter le territoire de la république, il se retira à Vienne. Rentré à Paris (11 août 1814), il eut le grade de lieutenant général. Il passa, sans être inquiété, les cent-jours à Évreux, et à la seconde restauration fut nommé pair de France (17 août 1815). Son grand âge et une surdité presque complète l'empêchèrent de prendre part aux travaux de la chambre; il se retira dans sa terre près de Lyon, où il mourut, plus qu'octogénaire. D'une taille élevée, d'une figure expressive, Saint-Priest commandait le respect; sa fermeté et sa résolution, la dignité de ses manières, ne l'empêchaient pas d'être bon et d'un commerce agréable; il conversait avec esprit et parlait plusieurs langues. Nous avons de lui un écrit intitulé : *Examen des assemblées provinciales*; Paris, 1787, in-8°. Il a, dit-on, laissé des *Mémoires* manuscrits. On assure aussi que, lors de son ambassade à Constantinople, il rédigea et envoya au ministère le plan d'une expédition en Égypte, plan qui n'aurait pas été inutile au Directoire et au général Bonaparte.

Il laissa trois fils, *Guillaume*, *Armand* et *Louis*, qui entrèrent au service de la Russie (*voy.* les articles ci-après).

De Sèze, dans le *Moniteur* du 14 juin 1821. — Mahul, *Annuaire nécrolog.*, 1821. — Barante (de), *Études hist. et biogr.*, II, 183-201.

SAINT-PRIEST (*Guillaume-Emmanuel* Guignard, comte de), général, fils aîné du précédent, né à Constantinople, le 6 mai 1776, mort à Laon, le 29 mars 1814. Élevé à Paris et destiné à l'état militaire, il émigra avec son père (1791), et, dès l'âge de seize ans commença ses premières armes contre la France, dans l'armée de Condé (1792). Il prit ensuite du service en Russie, et fut officier dans le régiment des cadets d'artillerie. En 1799, il se rendit à Mittau, et nommé aide de camp du duc d'Angoulême, il retourna à l'armée de Condé. Après la campagne de 1800, il alla de nouveau en Russie, où l'empereur Alexandre, qui l'avait pris en affection, le nomma colonel du régiment de Sameneiowski. Il se distingua à Austerlitz, perdit une jambe dans la campagne de 1806, et au retour de la guerre contre la Turquie reçut le grade de général major (1810). Il combattit encore les

Français à la Moskowa, à Lutzen et à Leipzig, entra en France à la suite de Blucher, et occupa Reims (12 mars 1814). Forcé par le retour de Napoléon d'évacuer cette ville, il fut atteint, dans la retraite, par un obus, et mourut à Laon, où on l'avait transporté.

Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — Rabbe, *Biogr. univ. des contemp.*

SAINT-PRIEST (*Armand-Emmanuel-Charles* GUIGNARD, comte DE), frère puîné du précédent, né à Constantinople, le 29 septembre 1782, mort à Paris, le 15 juin 1863. Attaché au service de la Russie, il était depuis 1812 gouverneur civil d'Odessa et de la province de Podolie, conseiller d'État d'Alexandre Ier, lorsque la mort de son père le fit entrer à la chambre des pairs, où il fut admis le 28 juin 1822. En 1804, il avait épousé la princesse Sophie Galitzin, et resta veuf en 1814 avec un fils, *Alexis* (*voy.* ci-après) et une fille, *Olga*, née en 1807 et mariée en 1847 au prince Basile Dolgorouki.

Courcelles, *Dict. des pairs de France*, VII.

SAINT-PRIEST (*Alexis* GUIGNARD, comte DE), historien français, né le 23 avril 1805, à Saint-Pétersbourg, mort le 29 septembre 1851, à Moscou. Il était fils d'Armand de Saint-Priest et de la princesse Sophie Galitzin. Il reçut dans le collége d'Odessa, placé sous la direction de l'abbé Nicolle, une éducation toute française. La race eut sur lui plus d'influence que le sol : élevé au milieu de la barbarie, il appartint dès le premier jour à la civilisation et aux instincts les plus raffinés du dernier siècle. A dix-sept ans il rejoignit à Paris son père, qui venait d'être appelé à la chambre des pairs, et presque aussitôt il fournit aux *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers* le volume du théâtre russe, avec notices et préfaces. « Ce qui le faisait surtout remarquer, dit M. de Barante, parmi les hommes de la génération et dans la société parisienne, où il se trouvait tout à coup transporté, c'était le goût, le culte de l'esprit, le désir de plaire et de réussir par la conversation. Ce jeune homme, arrivant des bords de la mer Noire, avait plus que ses contemporains le ton et les habitudes des salons que nos révolutions avaient fermés ou changés. » Il voyagea en Italie, puis en Espagne, et fit imprimer dans la *Revue française* une lettre sur l'état de la péninsule en 1823. On ne le vit point se mêler aux luttes des opinions; sa vocation littéraire, ses relations avec des écrivains distingués et la tournure de son esprit l'inclinaient du côté libéral. Aussi prit-il en bonne part la révolution de 1830. Une affection véritable le liait au nouvel héritier du trône, et il reçut dans la famille d'Orléans un accueil encourageant; il songea à entrer dans la diplomatie. Après avoir débuté comme ministre au Brésil (janvier 1833), il remplit le même poste en Portugal (1835) et en Danemark (1838). Rappelé pour être nommé pair de France (25 déc. 1841), il ne se mêla point aux discussions politiques, et suivit son goût pour les lettres sans songer à s'en détourner. Ses travaux historiques lui ouvrirent les portes de l'Académie française : élu le 18 janvier 1849, à la place de M. Vatout, il ne fut reçu qu'un an plus tard, le 17 janvier 1850. Ayant à louer Ballanche et Vatout à la fois, ses deux prédécesseurs, il insista avec goût sur ce rapprochement *que le hasard amenait et que l'art eût évité*. Depuis longtemps il avait le projet de faire un voyage en Russie, où son père était revenu se fixer; il s'y rendit en juillet 1851, et deux mois après il succombait aux atteintes d'une fièvre typhoïde, à l'âge de quarante-six ans. De son mariage avec Mlle de la Guiche (1827), il a laissé deux filles mariées, l'une à M. de Clermont-Tonnerre, l'autre à M. d'Harcourt. On a d'Alexis de Saint-Priest : *Les Ruines françaises, suivies du Voyageur à la Trappe, essais poétiques;* Paris, 1823, in-8° de 24 p.; — *Athénaïs, ou le Souvenir d'une femme;* comédie en un acte, en prose; Paris, 1826, in-8°; — *Le Présent et le Passé, épître;* Paris, 1828, in-8°; — *L'Espagne, fragment de voyage;* Paris, 1830, in-8°; — *Histoire de la royauté considérée dans ses origines jusqu'à la formation des principales monarchies de l'Europe;* Paris, 1842, 2 vol. in-8°. Après avoir reconnu dans l'antique Orient la première notion de la royauté, complétement ignorée des Grecs et des Romains dans le sens moderne attaché à ce mot, l'auteur ne la retrouve telle qu'il la définit que chez les peuples germains, et il suit les vicissitudes qu'elle a subies depuis l'invasion des barbares jusqu'à la période féodale : on trouve dans ce livre beaucoup d'érudition et de sagacité; tel qu'il est, avec l'exubérance du style, la disproportion du plan et des détails, la hardiesse parfois légère des assertions, il est peut-être l'œuvre la plus remarquable de Saint-Priest; — *Histoire de la chute des Jésuites, au dix-huitième siècle;* Paris, 1844, in-8°; réimpr. dans la même année, in-18, avec des corrections et des pièces justificatives. Au moment où il parut, ce travail eut tout le mérite de l'à-propos, et il obtint un très-grand succès. L'auteur y apporta un soin minutieux en même temps qu'une impartialité parfaite; au lieu de voir dans la suppression de l'ordre une œuvre de la philosophie du dix-huitième siècle, il expliqua comment tout s'était passé dans la région politique, et montra comment les jésuites témoignèrent dans ce long conflit peu d'habileté et peu de connaissance des hommes et des affaires; — *La Perte de l'Inde sous Louis XV*, dans la *Revue des deux mondes* du 1er mai 1845; — *Histoire de la conquête de Naples par Charles d'Anjou, frère de saint Louis;* Paris, 1847-48, 4 vol. in-8°. « La composition de son ouvrage, rapporte M. de Barante, son unité, l'art du récit, l'enchaînement des faits, la peinture des mœurs de ce siècle, l'exposé de la situation des

grands États européens, le caractère des principaux personnages, la diversité des armées et des peuples qui se heurtaient les uns contre les autres, tels sont les mérites de ce livre; » — *Un mot sur le 24 février*, dans la *Revue des deux mondes* du 1er juin 1849. M. de Saint-Priest travaillait à une *Vie de Voltaire* quand la mort l'a surpris.

Albert de Broglie. *Études morales et littér.*, p. 333-347. – Barante (De), *Études hist. et biogr.*, I, 449-482. — Berryer, *Disc. de récept. à l'Acad. fr.*, 1852.

* **SAINT-PRIEST** (*Emmanuel-Louis-Marie* GUIGNARD, vicomte DE), général et diplomate français, né à Paris, le 6 décembre 1789. Troisième fils du ministre de Louis XVI (*voy.* ci-dessus), il fut tenu sur les fonts baptismaux par ce prince et par Marie-Antoinette. A l'exemple de ses deux frères, il entra au service de la Russie, et se trouva à la bataille d'Austerlitz comme simple sous-officier dans les chasseurs de la garde impériale russe. Blessé grièvement au combat de Gulstadt (1807) et à Lutzen (1813), il avança rapidement et venait d'être nommé colonel (1814) lorsque des partisans français le firent prisonnier en Champagne, au moment où il cherchait à rejoindre le huitième corps d'armée, commandé par son frère aîné; il aurait été fusillé si l'ordre de Napoléon n'eût été intercepté par les Cosaques, ordre dont le duc de Feltre ajourna la réexpédition. Après la restauration, le duc d'Angoulême l'attacha à sa personne, et l'envoya, en mars 1815, de Bordeaux à Sisteron, pour soulever le Dauphiné et le midi; mais en apprenant la capitulation de la Palud, M. de Saint-Priest licencia ce qui lui restait de troupes, et s'embarqua à Marseille pour rejoindre le prince en Espagne. Pris par un corsaire tunisien, il subit une captivité de plusieurs semaines, et arriva ensuite à Barcelone assez à temps pour franchir la frontière avec le prince et quelques centaines de volontaires royalistes organisés par le duc d'Escars. Nommé maréchal de camp (9 avril 1815), il reçut en outre de Louis XVIII les charges de premier écuyer tranchant, de porte-cornette blanche, de gentilhomme d'honneur et de menin du duc d'Angoulême; et bien qu'on l'accusât de libéralisme, il eut la mission d'inspecter plusieurs fois l'infanterie. Commandant d'une brigade de l'armée de Catalogne en 1823, il fut chargé de poursuivre Mina qu'il atteignit le 14 juin dans la Cerdagne, où il lui fit sept cents prisonniers. Ce fait d'armes lui valut le grade de lieutenant général (23 juin). Après la reddition de Cadix, il revint en France, et fut nommé, en novembre 1825, ambassadeur à Berlin, d'où il passa, en 1827, à la cour de Madrid. C'est lui qui, l'année suivante, négocia le traité en vertu duquel l'Espagne s'engageait à verser annuellement à la France une somme de 4 millions jusqu'à l'entière extinction de sa dette, montant à 80 millions de francs. A la suite de ce traité, Ferdinand VII lui conféra la grand'croix de Charles III (janvier 1829). M. de Saint-Priest protesta, en mars 1830, contre la décision du roi Ferdinand qui changeait l'ordre de succession au trône d'Espagne; mais cette protestation, par suite de la révolution qui éclata en France, n'amena aucun résultat. Démissionnaire le 9 août 1830, il reçut du roi Ferdinand la grandesse et le titre de duc d'Almazan (30 septembre 1830). En quittant l'Espagne (mars 1831), M. de Saint-Priest se rendit en Italie, et revit pour la première fois à Naples la duchesse de Berri, auprès de laquelle il passa l'hiver à Massa. Au printemps de 1832, il fréta le *Carlo Alberto*, qui amena cette princesse en Provence avec quelques-uns de ses compagnons. Arrêté à la Ciotat avec une partie de l'équipage de ce bâtiment, il protesta contre le droit des gens violé en sa personne, et obtint gain de cause devant la cour royale d'Aix, dont l'arrêt fut cependant annulé par la cour de cassation; après un procès qui eut un grand retentissement, il fut rendu à la liberté, le 15 mars 1833, par un arrêt de la cour d'assises de Montbrison, devant laquelle il avait été renvoyé. Sa détention avait duré dix mois. Il alla rejoindre alors à Livourne la duchesse de Berri, qu'il accompagna en Autriche auprès de Charles X, et sur ses démarches la cour de Vienne mit à la disposition de cette princesse d'abord la résidence de Grætz, puis celle de Brandeis, à trois lieues de Prague. De retour à Paris, il y vécut dans une retraite absolue, considéré comme l'un des chefs du parti légitimiste; mais après la révolution de février 1848 il entreprit une correspondance active avec le comte de Chambord. Élu en mai 1849 représentant de l'Hérault à l'Assemblée législative, il fut de nouveau rendu à la vie privée par le coup d'État du 2 décembre. Il est veuf d'Auguste-Charlotte-Louise de Caraman, qu'il avait épousée le 28 octobre 1817.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. V. — Vapereau, *Dictionnaire universel des contemp.* — Courcelles, *Dict. hist. des pairs de France*, t. VII.

SAINT-RÉAL (*César* VICHARD DE), historien français, né à Chambéry, en 1639, mort dans cette ville, à la fin de 1692. Issu d'une famille de Savoie distinguée dans la magistrature, il prit le nom de la terre de Saint-Réal, qui appartenait à son père, sénateur de Chambéry. A seize ans il vint compléter à Paris ses études, chez les Jésuites. Afin de se soustraire plus facilement aux distractions du monde, il adopta l'habit ecclésiastique; il se laissa donner le titre d'abbé, sans posséder jamais un seul bénéfice. Livré à lui-même il n'eût peut-être été qu'un savant exact et sagace; ce fut la rencontre de Varillas, alors à l'apogée de sa réputation, qui fit de lui un historien brillant, mais romanesque. Il contracta à son école l'habitude d'*embellir l'histoire*, d'être peu scrupuleux sur les anecdotes, et de chercher dans la fécondité de son imagination des ressources contre la stérilité des événements. Les deux écrivains ne demeurèrent pas long-

temps en bonne intelligence. Varillas prétendit que son disciple lui avait dérobé certains documents précieux. Celui-ci ne daigna pas répondre, soit par un reste de reconnaissance pour son maître, soit par respect pour lui-même. Mais dès lors il se méfia autant des amitiés littéraires que des conversations de la société, où il ne trouvait, disait-il, qu'un vain et *tumultueux babil*. Les premiers fruits de cette laborieuse solitude furent les discours sur l'*Usage de l'histoire* (Paris, 1671, in-12). Ces discours sont au nombre de sept : ils sont précédés d'une introduction. C'est en quelque sorte la philosophie de l'histoire anecdotique, ou, si l'on veut, un traité sur la méthode de rendre l'histoire plus agréable qu'on n'avait fait jusqu'alors, et, selon lui, le vrai moyen c'est de ne pas oublier les rapports de cet art avec la morale. En 1673 il mettait ses préceptes en pratique dans la *nouvelle historique* de *Don Carlos* (Amst. [Paris], in-12), un des livres qui apprirent aux écrivains quelle fortune peut faire chez nous un récit sobre, pathétique, où il y a plus d'action que de description et autant de passion que d'art. Schiller n'a eu qu'à se baisser pour tirer de ce dramatique récit son *Don Carlos*, et certains critiques trouvent et prouvent que le poëte allemand a été moins heureux que Saint-Réal, car plus que lui il a disséminé son pathétique au lieu de le concentrer sur le malheureux infant d'Espagne. *La Conjuration de Venise* parut en 1674 (1). C'est un modèle de narration sinon de véracité, et l'on peut dire que jamais Salluste n'avait rencontré un imitateur aussi exercé que Saint-Réal. Les portraits historiques à la façon de Retz y abondent : celui du marquis de Bedmar est resté comme un type qui serait classique si le faux pouvait arriver à une vie complète. L'action n'est pas moins bien composée que le caractère des acteurs; la rhétorique y est presque simple. On se lasse vite des attitudes héroïques de Renault, des monologues de Jaffier; on pense à tous ces drames qui viennent de son livre depuis l'œuvre shakespearienne d'Otway jusqu'à la pauvre tragédie de La Place, jouée en 1746, et malgré soi on devient un peu sévère à celui qui nous a valu cette kyrielle de déclamations sonores. Aujourd'hui que Ranke a éclairci ce fait si longtemps obscur, on trouve que Saint-Réal aurait pu mieux appliquer son esprit qu'à un événement d'une portée aussi peu sérieuse que le projet du corsaire français Jacques Pierre conspirant de compte à demi avec le duc d'Ossuna pour tenter un coup de main contre Venise.

Chargé par Charles-Emmanuel II d'écrire l'histoire de son aïeul, Charles-Emmanuel Ier, Saint-Réal quitta Paris et retourna à Chambéry en 167., pour se mettre à l'œuvre. Est-ce la nécessité de voiler bien des côtés de la vie de son héros qui le dégoûta de ce travail? Toujours est-il qu'il n'en est rien resté; et il n'est même pas bien prouvé qu'il l'ait jamais commencé. A Chambéry sa vie était studieuse et cachée comme à Paris, quand la belle Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, qui courait l'Europe comme une infante persécutée pour se dérober aux folies de son ridicule époux, se mit en tête d'arracher le savant à ses livres. Il devint le familier, l'ami, le lecteur de la duchesse. « Il avait l'honneur de l'entretenir tous les jours, dit Desmaizeaux, et de lui lire les meilleurs livres français et italiens. » On a conclu de cette intimité, un peu trop à la légère, qu'il était l'auteur des *Mémoires* de *Mme de Mazarin*, dont on a grossi ses œuvres dans quelques éditions. Sous le charme de la duchesse, il dérogea à ses habitudes au point de la suivre à la fin de 1675 en Angleterre; mais il se lassa soit du pays, soit de la vie qu'il fallait mener à la petite cour de Mme de Mazarin; et il quitta Londres au bout de quelques mois. De retour à Paris, il travailla à cette *Vie de Jésus-Christ* (Paris, 1678, in-4°) dont la dédicace à Louis XIV commence ainsi : « Sire, voici le seul modèle qu'il reste à vous proposer. »

Bientôt après il retourna en Savoie, fit quelque séjour à Turin, fut associé à l'Académie de cette ville, et consacra son discours de remerciment au panégyrique de la fondatrice, la veuve de Charles-Emmanuel II. De retour à Paris, où l'appelèrent des missions délicates qu'il eut à remplir au nom de la cour de Savoie près du duc d'Orléans, l'historien diplomate y publia : *Éclaircissement sur le discours de Zachée à Jésus-Christ* (Paris, 1682, in-12); *Césarion* (1684, in-12), choix d'entretiens où l'esprit assaisonne agréablement une érudition étendue; le faible *Discours sur la Valeur* (1688, in-12), adressé à l'électeur de Bavière, qui au siége de Belgrade avait montré la témérité d'un soldat; et le traité *De la Critique* (1691, in-12), dirigé contre Andry de Boisregard, auteur de *Réflexions sur la langue française*. Ce dernier est le plus médiocre des ouvrages de Saint-Réal : il y fait preuve d'un esprit étroit, et ne paraît pas comprendre les droits de la critique, puisqu'elle n'est licite, selon lui, qu'à l'égard des morts (1). Quelques-unes de ses remarques grammaticales sont curieuses pour l'histoire de la langue. Ses derniers travaux passèrent presque inaperçus. Sa traduction des deux premiers livres des lettres de Cicéron à Atticus ne devait pas, malgré un

(1) Le titre exact est : *Conjuration des Espagnols contre la république de Venise*; Paris, 1674, in-12. Peu d'ouvrages ont eu autant de vogue que ce roman historique, qui restera le chef-d'œuvre de Saint-Réal, et il en a été fait jusqu'à nos jours une soixantaine de réimpressions.

(1) « On doit regarder la critique comme ces remèdes délicats que la médecine compose des drogues les plus venimeuses et dont quelque poison est la base, pour parler en termes de l'art. » (*De la Critique*, introd.) Voir au ch. XV le morceau qui commence par ces mots : « Louer tous les auteurs en face, mais jamais en présence l'un de l'autre; approuver par un geste ou par un sourire le mal qu'ils disent des absents »; etc.

fidélité assez rare à cette époque, le soustraire aux critiques sévères des amis de Port-Royal, qui lui reprochèrent avec quelque raison un style lourd, embarrassé, et des familiarités comme celle-ci : *Ma Tulliette* pour traduire *Meam Tulliolam*.

L'année d'après il mourait à Chambéry, en 1692, à cinquante-trois ans, assez à temps pour ne pas voir les récits historiques de Vertot faire concurrence aux siens, ce qui eût été le plus rude des supplices pour cet amour-propre irritable à l'excès. Aussitôt qu'il fut mort, le public demanda du Saint-Réal comme il allait demander du Saint-Évremond. De là tant de morceaux insérés parmi ses œuvres et qui ne sont pas de lui, quoiqu'on y ait parfaitement attrapé sa manière, où il y a plus d'art que de naturel, plus d'effort que de chaleur. Ainsi il faut restituer à leurs véritables auteurs les ouvrages que Saint-Réal n'a pas écrits : à Villefore, la *Vie d'Octavie;* à Richard Simon, la *Lettre* contre la traduction de l'*Histoire du concile de Trente;* au marquis de La Bastie, les *Fragments sur Lépide et sur Auguste*, les *Considérations sur Antoine, Lucullus et Livie*, les *Traités de Philosophie, de Politique et de Morale*, les *Maximes*, la *Conjuration des Gracques*, les *Affaires de Marius et de Sylla* (1), etc.; à l'abbé Desfontaines deux discours trad. de Xénophon, enfin à des auteurs inconnus, la *Méthode pour combattre les déistes*, les *Remarques sur les Esséniens, Épicharis*, etc. Voilà comment l'abbé Perau put arriver à remplir les 8 vol. in-12 de son édition de Saint-Réal (Paris, 1757); celle qui avait paru à Amsterdam (1740), la plus estimée de toutes, n'en avait que six; elle fut reproduite à Paris en 1745, 3 vol. in-4°, fig. On a fait un recueil des *Œuvres choisies*, réimprimé par divers auteurs : en 1783, 4 vol. in-24; en 1804, 2 vol. in-12; en 1819, in-8°, et en 1826, 2 vol. in-32. F. COLINCAMP.

Bayle, *Dict.* et *Corresp.* — Niceron, *Mémoires*, II. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — *Journal des savants*, 1732. — Marchand, *Dict.*, II. — La Harpe, *Cours de littér.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Grillet, *Dict. hist. des dép. du Mont-Blanc et du Léman.* — F. di Barolo, *Memorie spettanti alla vita di Saint-Réal*; Turin, 1788, in-8°. — Sayous, *Hist. de la littér. fr. à l'étranger.*

SAINT-ROMUALD (*Pierre* DE). *Voy.* GUILLEBAUD.

SAINT-SAUVEUR. *Voy.* GRASSET.

SAINT-SILVESTRE (*Juste-Louis* DU FAUR, marquis DE), général français, né le 9 janvier 1627, à Paris, mort le 6 février 1719, à Valence, en Dauphiné. Issu d'une ancienne famille du Vivarais, il embrassa la carrière des armes, et obtint, en sortant des pages de Louis XIII, une compagnie de chevau-légers, à la tête de laquelle il signala sa bravoure en plusieurs rencontres; dans une seule journée, il reçut sept blessures avant d'être mis hors de combat. Il prit part en 1669 à l'expédition de Candie, et en 1672 il devint mestre de cavalerie d'un régiment de son nom. De l'armée de Flandre il passa dans celle d'Italie en qualité de maréchal de camp (1690), contribua au gain de la bataille de Staffarde ainsi qu'à la prise de Carmagnole, et eut, en récompense de ses services, une pension de 4,000 livres (1691), puis le grade de lieutenant général (1692). Envoyé en Catalogne, il assista à la prise de Roses (1693); mais il ne réussit pas à s'accorder avec le maréchal de Noailles, et ce dernier se plaint dans ses *Mémoires* « qu'il désespérait de tout, exposait infidèlement l'état des choses, et qu'il ne faisait point de cas *des conseils, des avis ni des ordres.* » En juin 1695, on rappela Saint-Silvestre, qui se retira à Valence.

SAINT-SILVESTRE (*Charles-François* DU FAUR, marquis DE), descendant du précédent, né le 1er octobre 1752, au château de Satilleu (Vivarais), où il est mort, le 1er novembre 1818. Député de la noblesse de sa province aux états généraux de 1789, il y siégea sous le nom de marquis de Satilleu, et vota avec le côté droit. Il n'émigra point, et passa le reste de sa vie dans le Vivarais, occupé d'études historiques. Ses ouvrages, tous manuscrits et au nombre de cinquante-huit, ont passé entre les mains d'un rejeton de sa famille, qui appartient à une branche établie dans les Pays-Bas.

Saint-Allais, *Le Nobiliaire universel.*

SAINT-SIMON, nom d'une ancienne seigneurie du Vermandois (aujourd'hui chef-lieu de canton du dép. de l'Aisne), qui fut érigée en 1635 en duché pairie. Les anciens sires de Saint-Simon avaient eu des prétentions sur le Vermandois et le Valois; leur dernière héritière fut *Marguerite*, qui, vers 1332, apporta en mariage la terre de Saint-Simon à Matthieu de Rouvroi, dit *le Borgne*, d'une famille du Beauvoisis. Cette maison se divisait au dix-septième siècle en cinq branches, dont les principales étaient celles des comtes et des ducs de Saint-Simon, et des marquis de Sandricourt. Il n'en existe plus aujourd'hui que les deux branches de Montbleru et de Sandricourt : la première, où s'est renouvelé le titre ducal, a pour chef *Henri-Jean-Victor*, général et sénateur (*voy.* plus bas), et la seconde est représentée par *Robert-Louis-Adolphe*, capitaine de vaisseau dans la marine de l'État.

Moréri, *Dict. hist.* — *Nobiliaire universel.*

SAINT-SIMON (*Gilles* DE ROUVROI, sire DE), fondateur de la branche des ducs de Saint-Simon, mort vers 1478. C'était le second fils de Matthieu II de Rouvroi, tué en 1415 dans la journée d'Azincourt. Élevé auprès de Charles VII, il se signala dans les campagnes contre les Anglais, notamment à la bataille de Verneuil. Chambellan du roi en 1424, il le fut aussi du connétable de Richemont, qu'il accompagna dans toutes ses expéditions militaires. Après avoir

(1) Tous ces opuscules forment un recueil de prétendues *Œuvres posthumes de Saint-Réal*; Paris, Barbin, 1693, 3 vol. in-12.

assisté à l'entrée du roi dans Paris, il se trouva aux siéges de Meaux, de Creil et de Pontoise, et servit aussi dans le recouvrement des places de Normandie; au combat de Formigny (1450), il commandait les gendarmes et les archers. Louis XI l'établit en 1465 l'un des seigneurs pour la garde et la sûreté de Paris. Gilles fit son testament le 20 septembre 1477 et y ajouta un codicille le 7 décembre suivant. Il fut enterré dans la cathédrale de Senlis.

Moréri, *Dict. hist.* — Vallet (de Viriville), *Hist. de Charles VII.*

SAINT-SIMON (*Claude* DE ROUVROI, duc DE), lieutenant général, descendant du précédent, né le 16 août 1607, mort le 3 mai 1693, à Paris. Il était fils de Louis, mort en 1643, qui en fidèle royaliste avait suivi toutes les guerres de Henri IV. Page de Louis XIII, il sut gagner la faveur du roi, qui lui donna plusieurs charges considérables, comme celles de grand louvetier, de premier gentilhomme de la chambre et de premier écuyer. A la fin de 1630 il reçut le gouvernement de Blaye, et fut créé en 1635 duc et pair. Il suivit le roi dans différentes campagnes, et eut le commandement en chef de tous les arrière-bans du royaume, qui étaient de cinq mille gentilshommes. Après avoir été en bons rapports avec le cardinal de Richelieu, il finit par donner de l'ombrage à ce ministre, qui parvint à l'éloigner de la cour en 1637. Après la mort de Richelieu, il reparut quelque temps à la cour, vendit sa charge de premier écuyer, et mena une vie assez retirée. « Sa faveur fut sans envie, a écrit son fils; modeste et désintéressé, il fut l'homme le plus obligeant, le mieux faisant et le plus généreux qui ait paru à la cour. » Il avait aussi l'humeur vive et chatouilleuse, ainsi qu'il le prouva par son duel avec de Vardes, par son défi au duc d'Harcourt et par son démenti au duc de La Rochefoucauld. Il menait une grande existence, faisait bonne chère et jouissait dans son gouvernement d'une autorité absolue. Sa première femme lui donna deux filles; de la seconde, Charlotte de l'Aubespine, il eut un fils, *Louis*, qui suit.

Saint-Simon, *Mémoires*.

SAINT-SIMON (*Louis* DE ROUVROI, duc DE), auteur des *Mémoires*, fils du précédent, né dans la nuit du 15 au 16 janvier 1675, mort à Paris, le 2 mars 1755. Sa mère, Charlotte de l'Aubespine (1), dirigea habilement son éducation. Il apprit assez de latin pour le parler, sut l'allemand et cultiva son esprit par des lectures variées. L'histoire surtout le captiva, et il s'initia à tous les secrets de la science héraldique. Il fit ses premières armes au siége de Namur, obtint, en 1693, une compagnie de cavalerie, et succéda, la même année, dans le gouvernement de Blaye à son père, qui venait de mourir. Il fut à Neerwinden de la charge impétueuse, trois fois recommencée, sous les ordres du duc de Chartres; sa belle conduite lui mérita peu après l'agrément d'un régiment de cavalerie. Dès cette époque la lecture des *Mémoires de Bassompierre* lui donna l'idée de composer les siens. Dans la campagne du Rhin, le maréchal de Lorges, qui commandait en chef, le remarqua, le reçut chez lui et lui ouvrit sa maison; leurs relations devinrent si intimes que Saint-Simon épousa, le 7 avril 1695, la fille aînée du maréchal, Gabrielle de Durfort, personne accomplie de tous points, si ce n'est que son aïeul maternel se nommait simplement M. Frémont. Un état de maison florissant et le crédit du père l'avaient d'abord attiré; les vertus de la fille le fixèrent pour toujours. Mlle de Lorges était la femme qui lui convenait le mieux pour modérer ce qu'il y avait en lui d'excessif. Aussi indifférente aux vaines disputes de préséance que son mari en était avide, elle cédait à propos sur les points contestables; elle ne mettait pas tout en feu pour un tabouret mal placé. Toujours prompte à deviner le piége, manœuvrant avec aisance au milieu des écueils, elle savait, dans les occasions ambiguës, indiquer le seul conseil décisif et la seule démarche salutaire; elle possédait cette sorte d'esprit délié, sûr et tranquille, arme défensive des cours, qui ne mène pas à la faveur, mais qui évite la disgrâce. Saint-Simon, toutefois, ne recueillit pas de ce mariage le fruit que son ambition s'en était promis. En 1702, il n'était encore que mestre de camp, et cinq de ses cadets lui furent préférés pour un grade supérieur. Il s'offensa de l'injustice qui, à vrai dire, n'était pas criante, et donna sa démission.

Saint-Simon avait alors vingt-sept ans. Comme il n'avait rien relâché de la fermeté de ses principes, il n'avait rien perdu de la vigueur de son âme, et il pouvait affronter, sans péril pour sa probité, l'épreuve difficile de la cour. La religion était le fondement solide sur lequel il avait résolu d'appuyer son existence. Sa liaison avec M. de Rancé, liaison singulière pour un jeune homme aussi abîmé dans la contemplation de ses titres, avait fortifié en lui les habitudes pieuses qui se mêlaient à son orgueil sans le pouvoir détruire. Tant que vécut ce réformateur, il ne se passa point d'année qu'il n'allât durant plusieurs semaines se nourrir de ses entretiens, et même après sa mort il continua de faire à la Trappe de nombreux pèlerinages. A la cour, l'entêtement de la qualité engagea Saint-Simon dans une suite de débats aussi acharnés que futiles. Ici commence, avec ce rôle de grand seigneur à outrance, cette lutte contre les gens de peu où il prodigua l'esprit à se couvrir de ridicule. Il enveloppe dans sa vengeance la roture tout entière; au moindre honneur qu'on lui décerne, il s'enflamme; il raconte avec stupeur qu'une femme de ministre a été admise dans les carrosses du roi à côté d'une princesse. Ne lui parlez pas de Villars ni de sa bataille de Hoch-

(1) Elle mourut à Paris, le 6 octobre 1725, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

stedt; Villars est le petit-fils d'un greffier de Coindrieu : la chose est sûre, tandis que ses victoires sont incertaines. Il attaque en préséance les Luxembourg et les La Rochefoucauld. Que les évêques ne s'attendent pas à obtenir de lui le *Monseigneur;* il le refuse aux ministres; il ne l'accorde même pas au duc d'Orléans, qui est son ami. Les princes du sang, il est vrai, marchent avant les pairs : il l'avoue et il en souffre. Mais malheur à ceux qui, sans être issus de la race des rois, se piquent de précéder les pairs, ou qui, étant pairs eux-mêmes, affectent sur lui la supériorité! Avec quelle science cruelle il leur montre dans chacun de leurs titres le fruit d'une bassesse, d'un subterfuge ou d'un vol. Comme il déchire leur blason pièce par pièce! Rohan, Soubise, Lorrains, Guemené, les noblesses les mieux établies fondent, pour ainsi dire, entre ses mains. On s'étonne après l'avoir lu qu'il reste encore un seul gentilhomme authentique, et l'on doute de lui comme des autres, puisque après Charlemagne, le premier de ses aïeux, il se garde d'en plus nommer aucun. Tant de querelles lui suscitèrent des inimitiés violentes. Le duc du Maine, légitimé par Louis XIV, et qui voulait prendre place entre les princes du sang et les pairs, le savait fort opposé à ce rang intermédiaire. Il prévint contre lui Mme de Maintenon et le roi. Celui-ci marqua de l'humeur de ces interminables disputes, d'autant qu'il lui revenait que Saint-Simon, à propos d'étiquette, ne se ménageait guère sur le gouvernement. Mais si la colère du maître devenait menaçante, il ne cherchait point un refuge dans le silence. Il courait au devant d'elle. Il forçait le roi de l'écouter. Nulle part la connaissance qu'il avait du cœur humain n'éclate mieux que dans ces entretiens, modèles de franchise, de souplesse, de dignité et de flatterie insinuante, où, sans rien sacrifier de ses prétentions, il paraissait s'abandonner aveuglément à l'arbitrage suprême de son souverain. Louis goûtait plus vivement des louanges que sa grandeur semblait arracher à un esprit chagrin, et satisfait pourvu qu'on le distinguât du reste des hommes, il cessait d'être irrité d'un censeur qui, reprenant tout, savait se taire sur lui seul. Saint-Simon, malgré tous ces débats, ne laissa point d'acquérir quelques amis. Lié de tout temps avec le duc de Chevreuse et avec le duc de Beauvilliers, gouverneur du duc de Bourgogne, il se concilia de plus en plus l'affection du chancelier Pontchartrain; il gagna les bonnes grâces de Godet, évêque de Chartres, directeur spirituel de Mme de Maintenon, et Chamillart, ministre alors tout-puissant, lui demanda comme un honneur d'avoir part à sa confiance. De toutes ces amitiés il y en avait une qui touchait de plus près à son cœur, parce qu'elle était plus conforme à son âge; c'était celle de Philippe d'Orléans.

Sans aucune fonction éminente, Saint-Simon devint un personnage avec lequel il fallut compter. Écarté des affaires, il régna sur la cour; il surveilla les cabales et il en forma lui-même. Lorsque Louis XIV, malgré sa répugnance pour Desmarets, le rappela de l'exil et lui donna les finances, il ne se doutait guère qu'en cela il suivait le choix résolu d'abord par Saint-Simon. Telle était l'importance occulte attribuée, non sans cause, à Saint-Simon par l'opinion de Versailles que le P. Tellier, nommé en 1709 confesseur du roi, chercha à entretenir avec lui un commerce régulier bien qu'il le connût pour un adversaire déclaré des jésuites. Cette importance s'accrut encore lorsqu'il eut réussi à séparer le duc d'Orléans de Mme d'Argenton, sa maîtresse, et surtout lorsqu'en dépit des préférences de Monseigneur pour la maison de Condé il fit conclure le mariage de Mademoiselle avec le duc de Berri, petit-fils de Louis XIV. Tantôt il réglait par des avis salutaires la conduite que le duc d'Orléans devait tenir en Espagne ou en Italie; tantôt, pénétrant les secrets desseins des ennemis du duc de Bourgogne, il les dénonçait à M. de Beauvilliers. Il devina les dispositions hostiles de Mme de Maintenon contre Chamillart, quand elles ne faisaient que de naître, et il recula autant qu'il était possible la disgrâce du ministre. Au milieu de ces petites manœuvres il ne perdait point de vue des objets plus hauts. Il méditait des plans de politique générale qu'il se croyait appelé à exécuter tôt ou tard. Dès 1704 il proposa pour mettre fin à la guerre de la succession d'Espagne de démembrer la monarchie de Philippe V, de donner à l'Autriche les Pays-Bas et au duc de Savoie une partie des possessions espagnoles d'Italie avec le titre de roi. Ce projet, alors repoussé avec dédain, fut adopté en partie comme base du traité d'Utrecht. Il voulait, en ce qui concernait les affaires ecclésiastiques, ruiner la prépondérance funeste de la Compagnie de Jésus. Mais son dessein, ou plutôt sa chimère favorite, fut de dépouiller la roture des grandes charges dont l'avait investie Louis XIV et de lui substituer partout la noblesse. Il imagina un système où la royauté serait à la fois soutenue et dirigée par des conseils aristocratiques dont chacun aurait dans son ressort une partie distincte de l'administration. Il comptait d'abord sur l'appui du duc de Bourgogne, puis, après sa mort, il reporta toutes ses espérances sur le duc d'Orléans.

Au moment où Louis XIV descendit dans la tombe (1715), Saint-Simon, malgré la nonchalance de Philippe, avait tout disposé pour le grand coup qui devait anéantir ses dernières volontés; il avait eu l'art de réunir contre le duc du Maine les jansénistes et les jésuites, les grands seigneurs et les ministres, et il méditait de faire convoquer les états généraux afin qu'ils déférassent solennellement la régence au duc d'Orléans. Mais ce prince ne voulut ni des états généraux ni d'une proclamation par les pairs et les officiers de la couronne. Il aima mieux déférer

ses prétentions au parlement; et ce corps, que Saint-Simon prétendait abattre à tout jamais, parut la seule puissance capable de balancer l'autorité d'un roi. Cette blessure faite à l'orgueil du noble duc ne servit qu'à exciter ses rancunes. Violent et avide de représailles, impatient de fouler aux pieds ceux qui avaient dominé sous Louis XIV, il ne voulait pas, avec beaucoup d'art, de détours et de sacrifices, prendre une possession tranquille et ferme du pouvoir; il voulait briser tout devant lui et l'envahir comme un conquérant. Desmarets, aussi bien que Pontchartrain, fils du chancelier, l'avait offensé. Il s'assura qu'on les dépouillerait tous deux de leurs fonctions. La délivrance des prisonniers jansénistes et la direction des affaires ecclésiastiques, confiée au cardinal de Noailles, furent pour la vieille cour un outrage éclatant et une satisfaction sensible donnée aux gens de bien. Saint-Simon, unique promoteur de ces mesures réparatrices, poursuivit dès lors sans relâche le parti de la Constitution. Il devint redoutable au Vatican, et quelques années plus tard, comme le pape refusait leurs bulles à des évêques choisis par le duc d'Orléans, celui-ci s'étant déchargé de la querelle sur une commission où entra le pieux élève de M. de Rancé, il suffit d'un tel nom; la cour de Rome, « avec laquelle il n'eût pas filé doux, » accorda les bulles. En même temps, il pressait l'organisation de ces fameux conseils par lesquels il se proposait d'anéantir à jamais le pouvoir des secrétaires d'État et de relever la noblesse sur les ruines de la roture. Soit qu'il fût, comme il l'avoue, mal propre à diriger les détails d'une administration particulière; soit qu'il voulût prudemment se garder une place auprès de Philippe, il refusa d'être chef ailleurs, pour demeurer simple membre au conseil de régence.

Enfin brillèrent au grand jour, avec l'établissement des conseils, tous ces gentilshommes rejetés et contenus dans l'ombre par la main puissante de Louis XIV. Maîtres à leur tour et revêtus des plus hautes fonctions, ils n'en usèrent que pour leur fortune. La facilité du régent n'opposa de barrière à aucune prétention; tout fut au pillage. Saint-Simon le vit, et le déplora. Pour lui il sut donner en exemple à tous sa conduite désintéressée, et, à part deux survivances et quelques régiments pour ses fils ou pour ses cousins, à part des abbayes pour ses belles-sœurs, une pension pour M[me] de Saint-Simon, et pour lui-même une augmentation de 12,000 livres sur son gouvernement de Senlis, « il ne demanda jamais rien au régent ». Quand il s'aperçut que la machine, laborieusement combinée, sur laquelle reposaient les plus chères illusions de toute sa vie, ne produisait que de faux mouvements, il n'eut pas le courage d'en accuser la constitution intime. Comme un taureau blessé par une main inconnue, il promena autour de lui des regards furieux, cherchant à découvrir quelle maligne influence en troublait les ressorts, et il vit se dresser deux spectres : l'ambition de Dubois et « l'inouïe scélératesse » de Noailles. Dès lors tout fut expliqué. Noailles et Dubois aspiraient chacun à devenir premier ministre, et c'est pourquoi, visant à renverser les conseils, ils embarrassaient sourdement leur marche de mille obstacles. Explication deux fois ingénieuse, qui épargnait la vanité de l'auteur et fournissait à ses haines un aliment de plus! Il s'arrangea donc pour bien mépriser Dubois et bien détester Noailles. Ses rapports avec Law, dont il combattit d'abord le système avec un effroi trop légitime et qu'il jugea ensuite avec tant de hauteur et de liberté d'esprit, la lutte des princes du sang et des bâtards, les intrigues de la duchesse du Maine, qu'il dénonça l'un des premiers au régent, ne sauraient être racontés avec détail; non plus que ce bizarre soulèvement de toute la noblesse contre les ducs, seule récompense obtenue par un gentilhomme, de ses pareils, dont il avait essayé vainement de fonder malgré eux la suprématie. Il lui arriva un malheur plus fait pour l'abattre que cette ligue de hobereaux; ce fut la mésintelligence qui éclata entre lui et le duc d'Orléans. Pour deux ou trois conseillers intimes de Louis XIV, maintenus dans leurs charges, il parla une première fois de se retirer. Philippe caressa, et fit changer cette belle résolution. Toutefois, il entra dès lors en défiance de sa politique forcenée, et diminua de plus en plus sa part d'influence dans les affaires générales. Saint-Simon n'en resta pas moins attentif à surveiller les démarches du parlement et à profiter de ses moindres fautes. Quand cette compagnie, par son alliance étroite avec la cour de Sceaux et par l'éclat de son opposition au système, eut placé le régent dans la nécessité ou de subir une tutelle honteuse ou de l'accabler, il saisit avidement la conjoncture et parla l'un des premiers de frapper un coup prompt et décisif. Il régla le lieu et l'heure, multiplia les précautions, s'enveloppa de mystère, contint son âme, et fut partout. Il se leva enfin ce jour « si démesurément et si persévéramment souhaité », ce jour de résurrection pour la pairie, ce vrai jour de colère qui devait réduire en poudre et le parlement et les bâtards. Saint-Simon ramassa tout ce qu'il avait de passion pour jouir pleinement de sa vengeance, et tout ce qu'il avait de génie pour l'exprimer. Le lit de justice du 26 août 1718, où les princes légitimés furent réduits au rang de leur pairie et où défense fut faite au parlement de se mêler d'affaires d'État et de finances, ne fut pour lui qu'un long transport; le récit qu'il nous en a fait n'est qu'un délire d'éloquence. Au reste, il ne profita guère de sa victoire. L'humiliation du parlement servit de prélude à la chute des conseils; en dépit de ses efforts, la plupart furent supprimés au mois de septembre 1718. Le conseil de régence subsista, mais sans pouvoir; le duc d'Or-

léans avait pris l'habitude de tout régler dans son cabinet. Saint-Simon, en repoussant les fonctions de gouverneur du roi par un scrupule d'honneur et la dignité de garde des sceaux par un scrupule de vanité, rejeta les seuls moyens qui s'offrissent à lui de faire encore une figure importante. Isolé de tout appui par l'impétuosité croissante de son fanatisme ducal, la fatigue et le dépit le réduisirent à laisser le champ libre à Dubois. Aux déceptions politiques se joignirent des chagrins de famille qui provenaient de la même source. Il ne put empêcher le duc de Lorges, son beau-frère, d'épouser la fille du premier président. Il se promit du moins de ne le plus voir. Mais Mme de Saint-Simon, qui aimait ce frère avec tendresse, tomba gravement malade. Il se livra alors dans l'âme de son mari, entre l'affection et la haine, un long combat, qu'il n'a point raconté sans douleur et d'où l'affection sortit victorieuse. L'orgueilleux duc se résigna à recevoir chez lui le chef du parlement.

La réconciliation définitive de la France et de l'Espagne ne tarda pas à tirer Saint-Simon de son repos. Le duc d'Orléans le chargea d'une ambassade extraordinaire à Madrid, avec mission de faire la demande solennelle de l'infante pour le roi Louis XV (1721). Il ne se montra pas fort différent à Madrid de ce qu'on l'avait vu à Versailles. Il plut à la reine par la vivacité piquante de son esprit; il accomplit le prodige d'égayer le roi et de le faire sourire en dépit de l'étiquette; puis il finit par importuner également le roi et la reine à force d'obstination. La plupart des seigneurs espagnols n'eurent qu'à se louer de ses prévenances; lui-même porte aux nues leur hospitalité. Toutefois, il ne repassa point les Pyrénées sans avoir préparé les éléments d'un mémoire volumineux, où il insinue que les premières familles de ce pays sont entachées de bâtardise. Son incorrigible jactance n'avait pas trouvé d'autre moyen de démontrer victorieusement combien la pairie est au-dessus de la grandesse. Il revint, ayant obtenu pour son fils aîné la Toison d'Or; pour son plus jeune fils et pour lui-même, la grandesse qu'il affectait maintenant de dénigrer et qui avait été le principal objet de son voyage. Si la cour de Madrid n'avait eu pour lui que des faveurs, la France lui réservait de nouveaux déboires. Dubois devint plus puissant que jamais; les bâtards même furent rétablis dans une partie de leurs honneurs. A ce dernier coup, Saint-Simon rompit de nouveau avec le duc d'Orléans; il ne reprit avec lui ses anciennes relations qu'après la mort de Dubois, juste assez tôt pour n'avoir point le regret de voir descendre dans la tombe chargé de ses rancunes ce malheureux prince, toujours blâmé et toujours cher. La succession du régent tomba entre les mains du duc de Bourbon, que Saint-Simon aurait voulu à tout prix écarter du pouvoir. Avant de quitter la cour cependant, il assura M. le Duc que son ministère comblait tous ses vœux; et ce ne fut pas sa moindre bizarrerie de terminer par un mensonge gratuit une existence politique tant de fois troublée par trop de sincérité. Il était temps qu'il se retirât. Les intrigues où l'avait engagé la pratique des affaires commençaient à altérer la franchise de son caractère.

La principale occupation de sa retraite fut la rédaction de ses *Mémoires* (1). Il leur donna pour terme la fin du duc d'Orléans, l'homme qu'il avait le plus aimé. Il se proposait d'y ajouter une suite que nous ne possédons pas (2). En même temps il continuait d'entretenir avec plusieurs personnages importants une vaste correspondance, dont Lemontey parle avec éloge et que nous regrettons de ne pouvoir admirer que sur parole. Quels furent, durant les dernières années de sa vie, les sentiments et les idées qui l'occupèrent? On l'ignore, mais qu'il est facile d'en soupçonner l'amertume! En 1743 il put entendre retentir à ses oreilles ce vers foudroyant de Mérope :

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

Il vit en 1748 un président de Bordeaux, dans le livre fameux où, en étudiant les lois du passé, il formule celles de l'avenir, assigner tranquillement sa part à la noblesse avec la générosité du vainqueur. Enfin, en 1754 parut le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. Le vieux Saint-Simon n'avait plus qu'à mourir. Tels furent ses derniers jours (3).

(1) On a placé, avec quelque vraisemblance, la composition définitive des *Mémoires* de Saint-Simon entre 1740 et 1746; mais il faut en chercher l'idée première dans le *Journal* de Dangeau, dont l'importance le préoccupait beaucoup, et qu'il avait enrichi d'*additions* considérables sur la copie manuscrite faite exprès pour lui d'après l'original en 36 vol in-fol. (aujourd'hui au ministère des affaires étrangères). Ces additions, qui sont en grande partie de la main des secrétaires de Saint-Simon, ont été, à ce qu'on présume, écrites de 1734 à 1738. On y verrait souvent l'addition plus modérée, plus exacte, plus impartiale que les *Mémoires*. « On y verrait sans cesse, disent MM. Soulié et Dussieux, l'arrangement des anecdotes et des discours, racontés ici d'une façon, là d'une autre. On constaterait par ces différences une très-grande préoccupation d'arrangement, un énorme travail littéraire, malgré les formes abruptes, un grand effort d'auteur dans la rédaction définitive de ces *Mémoires*, auxquels Saint-Simon ne s'est mis que vingt-cinq ans après la mort de Louis XIV. » Les notes journalières prises dès 1691, des extraits d'une lecture assidue, le *Journal* de Dangeau, forment la base de cet énorme travail; mais il faudrait encore y ajouter les emprunts fréquents que l'auteur a faits aux écrivains de son siècle, à Mme de Sévigné par exemple.

(2) Cette suite devait s'arrêter en 1743, époque de la mort de Fleury. Saint-Simon l'a-t-il réellement écrite? « On ne pourrait éclaircir ce doute, lit-on dans une note de M. Cheruel (*Mém.*, édit. 1856, t XIII, p. 101), que s'il était permis d'étudier les papiers du duc conservés au ministère des affaires étrangères. Nous l'avons vainement tenté. »

(3) Depuis la régence Saint-Simon n'avait paru que rarement à la cour. Il obtint cependant le cordon bleu sous le ministère de Fleury (1728); mais avec le déplaisir de prendre rang après les deux fils du duc du Maine, compris dans la même promotion. Il cessa entièrement de venir à Versailles, et y céda même son appartement, à la mort de sa femme (1743). L'esprit de conduite dans les affaires privées lui manquait complétement, et quoique ses revenus fussent considérables, sa

Les *Mémoires* de Saint-Simon sont l'œuvre principale de sa vie et l'expression la plus fidèle de son caractère. Leur vaste étendue comprend deux époques distinctes : les dernières années de Louis XIV (1692-1715) et la régence. Il les a rédigés tout d'une suite, ou plutôt il les a mis en ordre avec leur forme actuelle, sous le ministère du cardinal Fleury. Mais il est clair qu'il recueillait des notes sur les événements, à mesure qu'ils se produisaient; souvent même, pour peu qu'ils eussent de gravité, il en composait aussitôt le récit, et bien des pages inspirées par l'émotion du moment ont plus tard trouvé leur place sans aucune altération dans le cours de son ouvrage. La première partie est plus riche de digressions et d'histoires particulières; la seconde, plus exclusivement consacrée à l'histoire politique, est pleine d'observations où se trahissent la maturité et l'expérience. Spectateur assidu de la fin du règne de Louis XIV, il en a suivi jour par jour la décadence. Qui mieux que lui a pénétré l'âme de ce roi? Qui nous l'a dévoilée avec plus de force? Qui a dépeint avec plus d'éloquence sa volonté impérieuse jusque dans les moindres détails, son égoïsme implacable, sa dureté envers sa famille, et cette crainte universelle qu'il était fier d'inspirer aux grands comme aux petits. « Louis XIV, dit Saint-Simon, sans la crainte du diable, que Dieu lui laissa jusque dans ses plus grands désordres, se serait fait adorer. » Et Bossuet ni Saurin n'auraient pu définir d'un mot plus profond la religion des orgueilleux. Sans négliger les catastrophes éclatantes qui remplissent le théâtre de l'histoire, Saint-Simon aime à y joindre de petites scènes, qui font moins de bruit peut-être, mais qui ne sont point perdues pour le développement général de l'action; il décrit les ressorts cachés de la politique et nous initie aux mœurs intimes de la cour. Parfois il soulève un coin du voile épais qui séparait Versailles du reste de la France, et il nous montre la noblesse des provinces persécutée par les intendants, l'inquisition naissante de la police, l'inquisition, plus terrible, des collecteurs, Port-Royal détruit et profané, les saisons unissant leurs rigueurs à celles de la guerre, et, pour achever ce tableau, des révoltes furieuses de paysans dans le Rouergue et le Périgord; dans Paris même des émeutes d'un caractère étrange, où l'on voyait déjà le peuple pour seul acteur, où l'on entendait pour seul cri de ralliement le cri redoutable de la faim. En face d'un tel spectacle, Saint-Simon élève sa pensée jusqu'au souverain distributeur des maux et des biens. D'un côté de la balance, il met l'oppression des peuples, l'incendie du Palatinat, la révocation de l'édit de Nantes; de l'autre, les revers de Louis XIV; et quarante années d'orgueil ne lui paraissent pas trop punies. L'idée de la Providence, partout présente dans ses *Mémoires*, en constitue de la sorte l'harmonie générale.

Saint-Simon ne dissimule pas plus ses haines que ses amitiés, et c'est assez pour que nous puissions voir dans chaque circonstance quel degré de foi il mérite. Il cherche moins à nous prévenir contre certains noms qu'à satisfaire l'aversion qu'ils lui inspirent. Les accusations les plus terribles deviennent alors un jeu pour son imagination : ce que la charité lui défend d'exprimer hautement, il l'insinue. Il saisit le lecteur par des remarques d'une perfidie odieuse, qu'il jette çà et là sur son chemin comme d'un air d'insouciance (1). Les grandes misères,

fortune était très-embarrassée, ce qui le mettait dans un grand état de gêne. Ses deux fils (ducs de Ruffec) moururent avant lui (l'un en 1746, l'autre en 1754). La fille unique de l'un d'eux, comtesse de Valentinois, fut son héritière, et mourut sans postérité, en 1774.

Suivant les *Mémoires* du duc de Luynes, t. Ier, d'où sont extraits ces renseignements, Saint-Simon avait à la mort de sa femme 273,000 fr. de revenus : mais ses dettes montaient à 1,600,000 francs. Ses enfants, qui ne réclamèrent pas leurs droits, lui offrirent de lui payer une rente de 55,000 francs et de se charger de ses biens et de ses dettes; mais il refusa.

(1) Les éditeurs du *Journal de Dangeau* disent que presque toutes les fois qu'ils ont pu contrôler Saint-Simon, ils l'ont trouvé « dans le faux, dans l'exagération, dans l'erreur ou dans le mensonge ». Ce jugement peut paraître sévère; mais il faut reconnaître que la haine de Saint-Simon dénature souvent les faits et fausse les physionomies. Ce qu'il dit de la mort de Louvois en est un exemple frappant : « La soudaineté du mal et la mort de Louvois fit tenir bien des discours, bien plus encore *quand on sut par l'ouverture de son corps qu'il avait été empoisonné*...... Un frotteur du logis..... fut arrêté et mis en prison Mais à peine y eut-il demeuré quatre jours, et la procédure commencée, qu'il fut élargi par ordre du roi, ce qui avait déjà été fait jeté au feu, et défense de faire aucune recherche.... *Qui a fait le coup?* C'est ce qui est demeuré dans les plus épaisses ténèbres. » Or Dionis, chirurgien de Louvois, dans un de ses ouvrages intitulé *Dissertation sur la mort subite* (Paris, 1710), parle, après avoir raconté la mort du ministre, de l'ouverture de son corps, et il dit : « Le cerveau était dans un état naturel et très-bien disposé; l'estomac était plein de tout ce qu'il avait mangé à son dîner; les poumons étaient gonflés et pleins de sang; le cœur était gros, flétri, mollasse et semblable à du linge mouillé, n'ayant pas une goutte de sang dans ses ventricules. Le jugement certain qu'on peut faire de la cause de cette mort est l'interception de la circulation du sang; les poumons en étaient pleins parce qu'il y était retenu, et il n'y en avait point dans le cœur parce qu'il n'y en pouvait point entrer; il fallait donc que ses mouvements cessassent ne recevant point de sang pour les continuer, c'est ce qui s'est fait aussi et ce qui a causé une mort si subite. »

Lorsqu'on connaît ainsi la vérité sur la mort de Louvois, on ne peut que trouver odieuses les insinuations dirigées par Saint-Simon contre Louis XIV : « Quoique je n'eusse guère que quinze ans, dit-il, je voulus voir la contenance du roi à un événement de cette qualité. Il me parut avec sa majesté accoutumée, mais avec je ne sais quoi de leste et de déluré qui me surprit assez pour en parler après. »

On trouverait facilement bien d'autres exemples des perfidies et des légèretés de Saint-Simon : la disgrâce de Racine venant de ce que le poëte avait imprudemment prononcé le nom de Scarron devant Louis XIV et Mme de Maintenon; la mort de Vauban, causée par son chagrin d'avoir perdu toutes qualités aux yeux du roi à cause de son livre sur *la Dîme royale*; l'appréciation du talent de Jules Mansart, l'architecte du château de Versailles et des Invalides, qu'il met bien au-dessous de son oncle, François Mansart, l'architecte du Val-de-Grâce, et dont il fait un intrigant sans mérite; le portrait de Fénelon, qui devient sous sa plume un pur ambitieux, unissant la

devant lesquelles tombe d'ordinaire le ressentiment des autres hommes, ne servent qu'à exalter le sien; les images même de la mort le trouvent insensible; ce n'est pas un scrupule de générosité, c'est la froide bienséance qui le retient de manifester sa joie en face du cadavre d'un ennemi. On recule effrayé de cette prodigieuse faculté de haïr. Il ne faut pas se hâter de conclure que l'effet général de ce livre soit de diminuer en nous le respect de la nature humaine en refroidissant l'admiration que nous inspirent les noms fameux et les belles actions. Catinat, Vauban, Pomponne, Beauvilliers, Chevreuse, d'Aguesseau, vous tous que le malheur n'a pu abattre ou que la puissance n'a pu corrompre, est-ce donc le mépris des hommes que nous enseignent vos noms tant de fois célébrés dans le cours de ces *Mémoires!*

Personne ne jugera jamais le style de Saint-Simon avec plus de rigueur que lui-même. C'est de bonne foi qu'il en accuse la négligence, la diffusion et l'obscurité. A supposer un instant qu'une partie de son livre aurait pu paraître sous Louis XIV, le dédain et l'oubli de la grammaire qui s'y montre à toutes les pages auraient suffi pour inspirer le dégoût. Dans l'âge suivant, ce grand nombre de mots accumulés pour rendre la même idée, ces redites sans fin, ces périodes qui s'embarrassent les unes dans les autres et qui souvent même ne sont pas achevées; tout ce pêle-mêle d'expressions et de pensées eût révolté un public devenu sybarite. Peut-être il n'appartenait qu'à notre temps, affranchi de tout préjugé en matière de style, d'accueillir cet ouvrage avec l'admiration qui lui est due. Cette disposition de notre esprit était déjà favorable à Saint-Simon. Le contraste piquant de son langage avec la banalité du nôtre a fait le reste. La langue de Saint-Simon, en effet, a été tout entière créée par lui. Il détourne les mots de leur acception ordinaire, il en invente, il ajoute à ceux dont la signification est le plus riche, il les dispose par groupes entre lesquels toute liaison matérielle est supprimée, et il en forme des associations jusque-là inouïes, qui sont à la fois le comble de l'audace et du bonheur. Sous le désordre apparent du style se cache et règne une ordonnance intime, qui ne vient que d'elle seule et qui supplée à la rigueur de la syntaxe par la succession naturelle des idées. Changez le rang d'un mot, corrigez un tour, vous détruisez l'économie intérieure de la phrase et vous retranchez peut-être une beauté.

Comme Saint-Simon écrit d'abondance et sous l'empire de la forte impression qu'il reçoit des objets, la vigueur et l'ampleur sont les deux qualités dominantes de son style. Toutes deux ont leur source dans la prodigieuse facilité de son imagination. Il trouve du premier coup le terme qui peint. Veut-il parler d'un envieux? « Il était né piqué de tout »; d'une hypocrite à la mode : « Elle arbora la haute dévotion »; d'un prélat sans vertu : « Il fut bombardé archevêque. » Quelquefois l'image résume seule tout un drame : « Le cardinal Bonzi mourut consommé par Basville, tyran du Languedoc. » Il y a même des occasions où l'auteur n'emploie les figures que par impuissance de trouver le mot propre. S'il veut juger Versailles, comme il ne connaît pas le jargon des architectes, il dira que du côté des jardins « les ailes fuient sans tenir à rien », et que du côté de la cour « l'étranglé suffoque ». Quand il est ainsi obligé de lutter avec la langue et de lui faire violence, la vérité jaillit inattendue de sa plume. Un style aussi énergique se prêtait merveilleusement à l'expression de ces pensées profondes et amères dont Tacite parmi les anciens nous a offert les plus fameux exemples. Saint-Simon met partout à côté de l'orgueil le trait qui le rabat; à côté du despotisme et de la flatterie, le trait qui venge les âmes libres.

Que dire maintenant de cette multitude de tableaux et de récits dans lesquels il a déployé la faculté de vive représentation que lui avait si largement départie la nature? L'histoire y est toute en reliefs. Les personnages y ont été transportés vivants; ils y ont gardé leur physionomie et leur costume aussi bien que leur caractère. D'ordinaire il surcharge les couleurs et grossit les figures; il le fallait bien pour que même une postérité lointaine les aperçût nettement. Tantôt, dans les grandes scènes qu'il nous expose, il atteint au sublime; tantôt il dépouille l'histoire de ses dehors pompeux, et il la rend aussi piquante qu'elle est instructive. La variété de son style défie alors les ressources de l'écrivain le plus consommé. Le franc-parler de Molière, les détours, les suspensions et les chutes de La Bruyère, une causticité qui jouit malignement d'elle-même comme celle de Le Sage, une verdeur rabelaisienne, un art de découvrir le comique jusque dans les consonnances des mots, toutes les bouffonneries et toutes les délicatesses forment un langage transperçant où la richesse du ridicule est inépuisable. Et ce même homme, dont la comédie semble le véritable et unique domaine, avec quelle solennité et quelle terreur il nous fait tout à coup envisager la mort, le repentir, le néant du monde! Mais ce qu'il y a de plus admirable, c'est que, n'ayant jamais éprouvé l'amour, il se joue au milieu de ses contradictions. Il pénètre de part en part les cœurs féminins. Il a, quand il le faut, la tendresse de Térence; il rencontre des expressions d'une mélancolie austère qui égalent et quelquefois surpassent le pathétique de Racine. Lorsque ces qualités, la plupart du temps incompatibles, se trouvent réunies dans le même tableau; lorsqu'on y voit les teintes opposées se combiner,

hauteur à la souplesse, auquel il était dangereux de résister, qu'il était dangereux même de ne pas admirer, et qui cependant avait la *passion de plaire, et au valet autant qu'au maître;* etc.

se confondre et se graduer, lorsque l'effet va toujours croissant, lorsque les émotions s'accumulent et en s'accumulant deviennent plus vives, lorsqu'enfin l'élégance et une pureté irréprochable règnent dans toutes les parties, on répugne à croire que tant de perfections n'aient pas coûté de longs efforts; mais au moment même où l'on s'applaudit de surprendre Saint-Simon occupé à polir sa phrase comme un auteur de profession, soudain une négligence, un terme incorrect ou qui n'est pas en rapport avec les autres, trahissent une fois de plus le grand seigneur qui n'écoute que son instinct, raconte ce qu'il a vu, dit ce qu'il sent et dédaigne d'écrire (1).

On a de Saint-Simon et de sa femme deux beaux portraits par Rigaud, que possède le présent duc de Saint-Simon.

J.-J. Weiss.

Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*. — A. Lefèvre-Pontalis, *Disc. sur la vie et les œuvres de Saint-Simon*; Paris, 1855, in-8°. — E. Poitou, dans la *Revue des deux mondes*, 1er sept. 1855. — H. Taine, *Mélanges*. — Montalembert (de), dans *le Correspondant*, 1862.

SAINT-SIMON (*Eustache-Titus*, marquis DE), de la branche des comtes de Saint-Simon, né le 22 juillet 1654, à Paris, où il est mort, le 1er septembre 1712. On l'appelait marquis par courtoisie. Son père et son frère aîné « ayant mangé plus de 40,000 livres de rente sans sortir de chez eux », il fut obligé d'entrer dans les gardes françaises, où par ancienneté il devint capitaine et brigadier.

Des treize enfants qu'il laissa, nous citerons les suivants :

Claude, né en 1694, fut d'abord chanoine régulier de Saint-Victor, puis bailli général des galères de Malte.

Claude le jeune, né en 1695, reçut en 1716 du régent l'abbaye de Jumiéges; nommé en 1731 évêque de Noyon, il fut transféré en 1733 à Metz; il fonda en 1743 un séminaire qui a conservé son nom, et y mourut, le 29 février 1760.

Henri, né en 1703, mort le 18 janvier 1739, à Montpellier, accompagna le duc de Saint-Simon dans l'ambassade d'Espagne; il servit en Italie et fut fait maréchal de camp. En lui s'éteignit la branche des comtes de son nom.

Saint-Simon, *Mémoires*. — La Chesnaye-Desbois, *Dict. de la noblesse*.

SAINT-SIMON (*Louis-François* DE), marquis de Sandricourt, né vers 1680, à Paris, où il est mort, le 15 août 1751. Élevé sous les yeux du fameux duc de Saint-Simon, il lui dut une partie de son avancement et le paya d'ingratitude dans la suite. Après avoir servi dans le régiment de Berri cavalerie, il prit part à la guerre de Catalogne (1706), et se trouva à la défense de Cette, surprise par les Anglais (1710). Il fut envoyé ensuite en Italie, et y gagna le grade de lieutenant général (20 février 1734). De son mariage avec Louise-Marie-Gabrielle de Gourgues (1717), il eut neuf enfants, entre autres *Maximilien-Henri* et *Siméon-François* (*voy.* ci-après), et *Balthasar-Henri*, père du fondateur de la secte dite *saint-simonienne*.

Moréri, *Dict. hist.* — Saint-Simon, *Mémoires*.

SAINT-SIMON (*Maximilien-Henri*, marquis DE), littérateur, fils du précédent, né en novembre 1720, mort en 1799, dans les environs d'Utrecht. Après avoir servi comme aide de camp du prince de Conti dans les guerres d'Italie, il quitta le service en 1749, se mit à voyager, et finit par s'établir, vers 1758, dans un domaine qu'il avait acquis aux environs d'Utrecht. Le goût de la botanique et la culture des lettres occupèrent ses loisirs. C'est à ce peu de renseignements que se borne ce que l'on sait de sa vie. C'était un homme aimable, instruit, désintéressé, et dont les ouvrages auraient mérité d'être plus connus; il les publia tous en Hollande et les écrivit en langue française; en voici les titres : *Des Jacinthes, de leur anatomie, reproduction et culture*; Amst., 1768, in-4°, pl. : l'auteur était un amateur passionné de jacinthes, et il en avait réuni plus de 2,000 variétés dans un jardin qu'il possédait à Harlem; son traité offre des observations neuves et intéressantes; — *Histoire de la guerre des Alpes, ou Campagne de 1744*; Amst., 1769, in-fol.; réimpr. en 1770 et 1787, in-4°, avec une *Histoire de Coni*, trad., selon Denina, des *Secoli di Cuneo* : l'ouvrage proprement dit est estimé; — *Histoire de la guerre des Bataves et des Romains*; Amst., 1770, gr. in-fol., avec fig., plans et cartes; — *Essai de traduction littérale et énergique de l'Homme de Pope*; Harlem, 1771, in-8°; Amsterdam, 1793, in-8° : il y a rejoint la version d'une partie du livre II de *la Pharsale*; — *Temora, poëme épique d'Ossian*; Amst., 1774, in-8°; — *Nyctologues de Platon*; Utrecht, 1784, 2 part. in-4° : c'est une série de sept dialogues ou *nuits*, consacrés à des discussions philosophiques; l'auteur y a fait une suite, sous le titre d'*Absurdités spéculatives*, s. d., in-4°; — *Mémoires ou l'Observateur véridique sur les troubles actuels de la France*; Londres,

(1) « Après la mort de Saint-Simon, dit M. Sainte-Beuve, ses *Mémoires* eurent bien des vicissitudes. Ils sortirent des mains de sa famille pour devenir des espèces de prisonniers d'État; on craignait les divulgations indiscrètes. » Voltaire, Duclos et Marmontel en eurent connaissance, et en firent un ample usage pour leurs travaux historiques. Mme du Deffand les lut en 1770 et 1771, et en écrivit ses impressions à Walpole. En 1788 il en parut des extraits tronqués et compilés sans nom d'auteur et sous le titre de *Mémoires sur le règne de Louis XIV* (Marseille, 1788, 3 vol. in-8°); l'éditeur, Soulavie, y ajouta un *Supplément* (Paris, 1789, 3 vol. in-8°); puis il les reprit, les remania, les grossit sans utilité de notes et de pièces justificatives (*Œuvres complètes de Louis de Saint-Simon*; Strasbourg, 1791, 13 vol. in-8°), sans pouvoir en faire autre chose qu'une compilation mal digérée. Cette édition, refondue dans un meilleur ordre, fut reproduite à Paris, 1818 ou 1826, 6 vol. in-8°. Mais on ne publia qu'en 1829 la totalité des *Mémoires* dans leur forme originelle et authentique (Paris, 1829-30 21 vol. in-8°), et cette publication a été singulièrement améliorée quant à la révision du texte par celle qu'a donnée M. Cheruel en ces derniers temps (Paris, 1856 et suiv., 20 vol. in-8° et 13 vol. in-18).

1788, in-8°; — *Essai sur le despotisme et les révolutions de la Russie;* s. l., 1794, in-4°.

Magasin encyclop. — Quérard, *la France littér.*

SAINT-SIMON (*Charles-François-Siméon* DE), prélat, frère du précédent, né le 5 avril 1727, à Paris, où il est mort, le 26 juillet 1794. Il fit ses études au collége d'Harcourt et dans la maison de Navarre, et apprit l'hébreu sous l'abbé Villefroy. Pourvu en 1753 de l'abbaye de Conches, il devint peu après vicaire général de Claude de Saint-Simon, évêque de Metz, son oncle. En 1754, il passa en Italie, assista à l'élection du pape Clément XIII, et visita les fouilles d'Herculanum. Nommé à l'évêché d'Agde (8 mars 1759), il s'occupa de la rédaction d'un breviaire et d'un missel, achevés en 1765, et il les fit précéder de mandements pleins de recherches sur la liturgie. Il se forma une bibliothèque considérable, renfermant surtout une suite nombreuse d'ouvrages sur les antiquités. Attaqué depuis sa jeunesse d'un asthme très-violent, qui ne lui permettait de dormir que dans un fauteuil, il passait une grande partie de ses nuits au milieu de ses livres. Son érudition le fit recevoir (18 février 1785) associé de l'Académie des inscriptions. Assailli dans son palais par une populace égarée (juin 1791), il fut forcé de quitter Agde et vint habiter Paris. Sous la terreur il fut arrêté comme suspect, et condamné, après plusieurs mois de détention, à la peine de mort. Il fut exécuté le jour même. Ses livres, qui avaient été saisis et transportés à Béziers, furent en grande partie rendus à son frère, le bailli de Saint-Simon, qui les vendit au médecin Barthez, après la mort duquel ils sont passés dans la bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier. Ce prélat, malgré sa vaste érudition, n'a rien publié.

Magasin encyclopédique, 1808, t. V.

SAINT-SIMON (*Claude-Henri*, comte DE), philosophe et chef de secte, né le 17 octobre 1760, à Paris, où il est mort, le 19 mai 1825. Neveu des deux précédents et fils de Balthasar-Henri, né en 1721, il appartenait à la branche de Sandricourt. Ce penseur, qui devait être un des apôtres du socialisme, fut cependant élevé dans le préjugé aristocratique qu'il se rattachait par les comtes de Vermandois à l'empereur Charlemagne. Il puisa dans cette tradition de famille un amour de la gloire qui, excité sans cesse par l'activité d'imagination dont l'avait doué la nature, lui donna dès sa jeunesse un vif désir de se distinguer, une persistance ardente dans les idées, et une énergie de caractère qu'il conserva presque sans faiblesse jusqu'au dernier jour, à travers les plus rudes épreuves. On raconte
13 qu'à l'âge de treize ans il refusa de faire sa première communion, par le motif qu'il était dans l'impossibilité d'apporter à cet acte la moindre conviction; que son père, pour punir ce refus, l'ayant fait enfermer à Saint-Lazare, le jeune prisonnier ordonna au gardien de le mettre en liberté, et que, ne pouvant en obtenir ce qu'il demandait, il engagea une lutte contre lui, le blessa, prit les clefs, et s'enfuit chez une tante qui le reconduisit, pardonné, à la maison paternelle. On dit aussi que, peu de temps après, mordu par un chien enragé, il appliqua lui-même le feu sur sa blessure, et cacha un pistolet chargé, dans l'intention de se tuer s'il s'apercevait que le remède fût inefficace. Il avait à peine seize ans 16
que son domestique, d'après ses ordres, lui répétait chaque matin en l'éveillant : « Levez-vous, monsieur le comte, vous avez de grandes choses à faire. » Son éducation fut celle des nobles de son temps, et tournée du côté des études philosophiques, comme il était de mode à cette époque, mais sans direction régulière, quoiqu'il ait compté d'Alembert au nombre de ses maîtres. Il atteignait sa dix-huitième année 18
lorsqu'il entra dans la carrière des armes (1777). Heureusement pour lui, il ne s'usa pas dans la vie de garnison: envoyé en Amérique, il se distingua dans la journée où Cornwallis se rendit avec son armée (17 sept. 1781), et il reçut l'ordre de Cincinnatus. En revenant en France, il assista à la défaite de l'escadre française, par Rodney, et le vaisseau *la Ville de Paris*, sur lequel il se trouvait, ayant été forcé de se rendre, il fut conduit prisonnier à la Jamaïque, où il resta jusqu'à la paix (1783). En passant au Mexique, il présenta au vice-roi le projet de rendre navigable la rivière *In Partido*, pour faire communiquer les deux océans. A peine arrivé en France, il fut nommé chevalier de Saint-Louis et colonel au régiment d'Aquitaine. Le désœuvrement de la vie militaire en temps de paix ne pouvait convenir à son esprit actif; après avoir passé, en qualité de commandant de place, quelque temps à Metz, et suivi le cours de mathématiques fait par Monge à l'école du génie de Mézières, il quitta le service, dans l'intention de voyager, et se rendit d'abord en Hollande (1785). Ensuite il passa en Espagne 25
(1787). Il communiqua au comte de Cabarrus, directeur de la banque Saint-Charles, le plan qu'il avait formé de relier par un canal Madrid à la mer, et tous deux s'unirent pour en proposer l'exécution au gouvernement espagnol : le comte de Cabarrus offrait les fonds, moyennant concession d'un péage; Saint-Simon promettait d'enrôler six mille étrangers, quatre mille comme travailleurs, et deux mille comme soldats, pour tenir garnison; le gouvernement n'avait à fournir que les frais d'habillement et d'hôpitaux. Ce plan ne fut pas adopté, et Saint-Simon s'occupa d'établir en Andalousie un service de diligences semblable à celui qui existait en France. Son entreprise réussit. La révolution commençait lorsqu'il alla se fixer dans la commune de Falvy, près Péronne, où était son patrimoine; il présida l'assemblée électorale qui devait choisir une nouvelle municipalité, le 7 février 1790, et le 12 mai suivant il rédigea une adresse au nom des électeurs du canton de Marché-le-Pot, pour de-

mander à l'Assemblée nationale la suppression des titres de noblesse. Ce fut la seule part qu'il prit aux actes politiques de la révolution, et il se contenta du rôle de spéculateur sur les biens nationaux. Faut-il chercher, comme il l'a fait lui-même, une excuse à cet emploi financier de son temps, dans un projet humanitaire de former un grand établissement d'instruction publique, ou, comme l'ont dit ses disciples, dans la nécessité d'acquérir la fortune pour se livrer ensuite, sans souci des difficultés de la vie, au travail de ses idées? Ce sont là des explications aussi confuses qu'insuffisantes. Une seule chose est certaine, c'est que Saint-Simon fut dévoré à cette époque de la passion de s'enrichir. Il s'associa avec M. de Redern (*voy.* ce nom), qu'il avait connu à Madrid, et acheta les biens nationaux de tout le département de l'Orne, ainsi que quelques immeubles à Paris, entre autres le grand hôtel des Fermes dans la rue du Bouloi. La terreur arrêta les spéculations de cette société : M. de Redern fut obligé de s'éloigner de France, et Saint-Simon, arrêté comme noble (1), fut emprisonné pendant onze mois, d'abord à Sainte-Pélagie, puis au Luxembourg. Le 9 thermidor lui rendit la liberté, et les circonstances devinrent on ne peut plus propices à l'heureuse conclusion de ses opérations financières. Les assignats, qui ne valaient plus que 6 francs pour mille, étaient encore acceptés à leur taux d'émission en payement des biens nationaux; c'est avec cette monnaie que la société Redern et Saint-Simon paya les propriétés qu'elle avait acquises : en 1796, elle possédait un fonds rapportant 150,000 fr. de rente. Habileté, audace ou réussite, ce résultat, sous quelque nom qu'on le désigne, ne fut pas aussi heureux pour Saint-Simon que pour M. de Redern; celui-ci ayant été chargé du partage ne donna à son associé que 150,000 fr. une fois comptés. C'est du moins, sur cette affaire, la version de Saint-Simon, qui se contenta de protester, et fit seulement, bien plus tard, quelques démarches pour recouvrer ce qu'il regardait comme lui étant légitimement dû.

Cette époque marque une phase nouvelle dans la vie de Saint-Simon : de l'industrie, il va passer à la science, des projets d'organisation financière aux projets d'organisation sociale. Déjà, dans sa prison, il avait trompé les longues heures de la solitude par le travail constant de la pensée, par la concentration de ses idées sur les causes de la désunion des hommes et sur les moyens d'y mettre un terme, par les rêves d'une imagination enthousiaste. « A l'époque la plus cruelle de la révolution, a-t-il écrit, et pendant une nuit de ma détention au Luxembourg, Charlemagne m'est apparu et m'a dit : Depuis que le monde existe, aucune famille n'a joui de l'honneur de produire un héros et un philosophe de première ligne. Cet honneur était réservé à ma maison. Mon fils, tes succès, comme philosophe, égaleront ceux que j'ai obtenus comme militaire et comme politique. » Saint-Simon se prépara donc, lorsqu'il eut une fortune indépendante, à remplir cette mission qu'il venait de se donner, d'enseigner aux hommes les voies véritables qui devaient les conduire au progrès et au bonheur. Dans ce but, il commença par se faire écolier, bien qu'il eût trente-huit ans. Il alla demeurer en face de l'École polytechnique, et invita à sa table les professeurs de mathématique, de physique et d'astronomie, afin d'apprendre d'eux la science des corps bruts : puis, se transportant près de l'École de médecine, il reçut les physiologistes, et étudia la science des corps organisés. S'étant marié en 1801 avec M[lle] de Champgrand (1), il ouvrit son salon à tous les hommes d'élite que Paris possédait alors dans la science et l'art. Mais comme il ne pouvait rien faire avec modération et qu'il apportait dans tout un entraînement passionné, il vit bientôt s'évanouir dans ses prodigalités la fortune qu'il avait acquise. Il apprit alors que le mari de M[me] de Staël venait de mourir; il s'imagina aussitôt que cette femme, d'après la hauteur philosophique de ses dernières œuvres, était la seule capable de s'associer à sa mission, et il ne douta pas qu'elle ne consentît à contracter un mariage avec lui. Il fit donc prononcer, en juillet 1802, un divorce qui le rendit libre, et n'hésita pas à se rendre à Coppet, pour proposer directement à M[me] de Staël l'union dont il espérait un résultat fécond pour l'avenir de l'humanité (2). Il resta ensuite quelque temps à Genève, et y fit imprimer son premier ouvrage : *Lettre d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803, in-12). Il demandait d'abord d'ouvrir une souscription annuelle dont le produit serait partagé entre les mathématiciens, physiciens, chimistes, physiologistes, littérateurs, peintres, musiciens, qui seraient désignés trois par trois à la majorité des voix, afin que les hommes de génie eussent une récompense digne d'eux. Il établissait ensuite que le pouvoir spirituel devait être entre les mains des savants, le pouvoir temporel entre les mains des propriétaires, le pouvoir de nommer les individus appelés à remplir les fonctions de grands chefs de l'humanité entre les mains de tout le monde. Il terminait en disant que la religion n'était qu'une invention humaine.

(1) Prévenu à temps, il se préparait à quitter, sous un déguisement, l'hôtel qu'il habitait, lorsqu'on vint pour l'arrêter : il rencontra au bas de l'escalier les envoyés du tribunal. « Le citoyen Simon, lui demandèrent-ils. — Le citoyen Simon? répondit-il, voyez au second. » Ensuite, il monte à cheval et s'enfuit au galop. Mais ayant appris que le propriétaire de l'hôtel avait été arrêté pour avoir favorisé son évasion, il alla s'offrir au tribunal, afin de le faire élargir.

(1) Elle épousa quelques années plus tard M. de Bawr.

(2) On prétend qu'il lui dit : « Madame, vous êtes la femme la plus extraordinaire du monde, comme j'en suis l'homme le plus extraordinaire; à nous deux nous aurions sans doute un enfant plus extraordinaire encore. »

En 1803 il parcourut l'Allemagne; il avait visité l'Angleterre l'année précédente. Bientôt ses ressources s'épuisèrent : forcé de solliciter une place, il n'obtint qu'au bout de six mois un emploi de copiste au Mont-de-Piété. Cet emploi excéda les forces de Saint-Simon, dont la santé était déjà fort délabrée, et il allait renoncer à ce pénible moyen d'existence, lorsqu'il fut recueilli par un de ses anciens commis. « Le hasard, dit-il dans un écrit de 1808, me fit rencontrer le seul homme que je puisse appeler mon ami. J'ai rencontré Diard, qui m'avait été attaché depuis 1790 jusqu'en 1797; .... j'ai été chez lui, et il a fourni avec empressement à tous mes besoins, même aux frais considérables de l'ouvrage que j'ai imprimé. » Cet ouvrage, *Introduction aux travaux scientifiques du dix-neuvième siècle* (Paris, 1807, in-8°) est un des plus importants que Saint-Simon ait publiés (1); nulle part il ne s'élève à une plus grande hauteur de vues générales. Son but ne tendait à rien moins qu'à faire changer la méthode scientifique suivie depuis plus de cent ans, et à remplacer l'analyse par l'induction; il disait qu'on avait assez expérimenté, assez collectionné de faits, pour utiliser les données acquises et construire un édifice complet avec les matériaux amassés. L'état de trouble dans lequel se trouvait la société européenne ne pourrait cesser que lorsqu'une sorte de magistrature intellectuelle présiderait aux destinées des nations. Les *Lettres au Bureau des longitudes* (Paris, 1808, in-4°) ne sont, sous une forme plus concentrée, que la reproduction de l'ouvrage précédent. Dans le *Prospectus d'une nouvelle Encyclopédie* (Paris, 1810, in-8°), l'auteur démontrait que Diderot et d'Alembert n'avaient pas fait une encyclopédie, mais un dictionnaire; que le mot *encyclopédie*, signifiant *enchaînement des sciences*, ne pouvait être donné qu'à une conception dans laquelle les connaissances humaines seraient présentées dans l'ordre de leur filiation, et qu'il était essentiel de recommencer le travail.

La mort de Diard, en 1810, vint replonger Saint-Simon dans la misère. Il n'en continua pas moins ses travaux, et écrivit deux Mémoires, l'un *Sur la science de l'homme*, l'autre *Sur la gravitation universelle;* comme il n'avait pas l'argent nécessaire pour les faire imprimer, il en adressa des copies à des savants et à des sénateurs, entre autres à Lacépède, à Cuvier, à Degérando, à Cambacérès, à Lebrun, au prince de Bénévent; une lettre accompagnait cet envoi : « Monsieur, disait-il, soyez mon sauveur, je meurs de faim... Depuis quinze jours, je mange du pain et je bois de l'eau; je travaille sans feu et j'ai vendu jusqu'à mes habits pour fournir aux frais des copies de mon travail. C'est la passion de la science et du bonheur public, c'est le désir de trouver un moyen de terminer d'une manière douce l'effroyable crise dans laquelle toute la société européenne se trouve engagée, qui m'ont fait tomber dans cet état de détresse. Ainsi, c'est sans rougir que je peux faire l'aveu de ma misère, et demander les secours nécessaires pour me mettre en état de continuer mon œuvre. » Cuvier seul l'encouragea à persévérer; quelques autres, et particulièrement Cambacérès, l'engagèrent à s'adresser à l'empereur. Il suivit ce conseil, et fit parvenir au chef de l'État son *Mémoire sur la gravitation*, en lui donnant, sans doute pour attirer plus sûrement l'attention, ce titre bizarre, que ses disciples ont essayé vainement d'expliquer : *Moyen de faire reconnaître aux Anglais l'indépendance des pavillons*. L'empereur, ne pouvant comprendre la signification de ce titre, ne s'occupa ni du mémoire ni de son auteur. Après 1812, Saint-Simon tenta vainement d'obtenir de M. de Redern, son ancien associé, une partie de la somme qu'il prétendait lui être due. Il se rendit alors à Péronne, où il subit une grave maladie, résultat des longues privations qu'il avait endurées. Sa famille le soigna, le rendit à la santé et lui fit une petite pension. Il retourna à Paris.

Après la restauration, Saint-Simon se logea près de l'École normale; Augustin Thierry devint son plus intime disciple, et coopéra à la rédaction de la *Réorganisation de la société européenne* (Paris, 1814, in-8°). Cet ouvrage cherchait à démontrer l'inutilité du congrès de Vienne, l'incapacité de tous les congrès à établir une paix durable, l'impossibilité de faire subsister le corps social par des conventions et des accords. Il établissait que notre mépris pour le moyen âge n'est qu'ignorance; qu'à cette époque seule le système politique de l'Europe avait été fondé sur sa véritable base, sur une organisation générale, dont le lien était l'ancienne unité catholique; qu'aujourd'hui le rôle de la religion et du clergé catholiques étant terminé, il fallait leur substituer un parlement européen, ayant le droit de juger les différends qui s'élèvent entre les diverses nationalités. Il ajoutait que le premier pas à faire vers la réorganisation européenne était l'union de la France et de l'Angleterre. Cette dernière proposition, tombant au milieu des passions haineuses si longtemps avivées par la guerre, fit regarder l'auteur comme un fou ou comme un mauvais citoyen; cependant, ce livre est le premier de Saint-Simon qui ait eu un grand retentissement. Il le compléta par un autre, intitulé : *Opinion sur les mesures à prendre contre la coalition de* 1815 (Paris, 1815, in-8°), avec Augustin Thierry. Les années suivantes, il fit paraître *l'Industrie ou Discussions politiques, morales et philosophiques*, (Paris, 1817-18, 4 vol. in-8°). Il eut d'abord pour collaborateurs dans ce recueil Saint-Aubin et Augustin Thierry;

(1) Il y joignait un arbre encyclopédique, qui n'embrassait pas seulement les facultés de la connaissance, comme l'arbre de Bacon, mais aussi les facultés esthétiques et industrielles.

celui-ci, qui prit en cette circonstance le titre de *fils adoptif de Saint-Simon*, cessa cependant sa collaboration dès la fin du premier volume et se sépara de son père spirituel; il fut remplacé par Auguste Comte. C'est à propos du t. III de *l'Industrie*, écrit par ce nouveau disciple, que quelques banquiers déclarèrent, dans une lettre du 30 avril 1817, qu'en souscrivant à l'ouvrage ils avaient entendu non marquer de la sympathie pour les doctrines, mais simplement faire acte d'aumône. En 1819, Saint-Simon publia, sous le nom de *Parabole*, une brochure hardie, dans laquelle il mettait nettement au-dessus des hommes qui font l'éclat, le luxe, la grandeur superficielle de la société, les hommes qui sont la base et les moteurs de sa force, de ses progrès, de sa grandeur réelle (1). Déféré à la cour d'assises, il fut acquitté au mois de mars 1820. Les divers ouvrages qu'il fit imprimer ensuite épuisèrent entièrement ses ressources; voyant l'impossibilité de faire face par des souscriptions nouvelles à ses propres besoins et aux frais de ses publications, il écrivit, le 9 mars 1823, à M. Ternaux : « ... J'ai pris le parti de vous dire adieu. Mes derniers sentiments sont ceux d'une profonde estime pour vous... J'emporte un grand chagrin, c'est celui de laisser la femme qui était avec moi dans une position affreuse... Je vous conjure avec toute l'instance possible de lui accorder votre protection. Ce n'est point une domestique, c'est une ouvrière qui a beaucoup d'intelligence et une délicatesse qui la rend susceptible d'occuper tout emploi de confiance. Je finis en souhaitant que vous viviez longtemps pour le bonheur de tous ceux qui ont des relations avec vous. » Il éloigna ensuite l'amie qu'il venait de recommander à M. Ternaux, et se tira à la tête un coup de pistolet chargé de sept chevrotines; aucun de ces projectiles n'entra dans le cerveau, et, après de longues souffrances, Saint-Simon fut rendu à la vie, défiguré et privé d'un œil (1). Quelque temps après, Auguste Comte se retira, et fut remplacé par Olinde Rodrigues, auquel se joignirent MM. Léon Halévy, Bailly (de Blois) et Duvergier.

(1) Voici le résumé de cette *Parabole* : « Nous supposons que la France perde subitement les trois mille premiers savants, artistes et artisans qu'elle possède. Comme de tous les Français, ils sont les plus producteurs, les plus utiles à leur pays, ceux qui lui procurent le plus de gloire, qui hâtent le plus sa civilisation et sa prospérité, il faudrait à la France au moins une génération entière pour réparer ce malheur. Supposons maintenant qu'elle ait le malheur de perdre, en un même jour, Monsieur, frère du roi, les ducs et duchesses d'Angoulême, de Berri, d'Orléans, de Bourbon, les grands officiers de la couronne, les ministres d'État, les évêques, les préfets, les juges, les employés des ministères, et de plus les dix mille propriétaires les plus riches : cet accident affligerait certainement les Français, parce qu'ils sont bons; mais cette perte de trente mille individus, les plus importants de l'État, ne leur causerait de chagrin que sous un rapport purement sentimental : car il n'en résulterait aucun mal pour l'État, par la raison qu'il serait très-facile de remplir les places devenues vacantes. »

(2) Il habitait alors la maison où est mort Molière, rue Richelieu, n° 34.

La dernière œuvre de Saint-Simon, *le Nouveau Christianisme* (Paris, 1825, in-8°), est aussi son œuvre la plus remarquable et, pour ainsi dire, le couronnement de sa vie. Le christianisme, d'après lui, a été détourné de ses voies; progressif de sa nature, devant se modifier selon les pays et les âges, il a été immobilisé dans les entraves canoniques; le clergé, qui a la mission d'enseigner, ne sait rien lui-même de ce qu'il faut à notre temps et à nos mœurs; il est donc dans une incapacité complète; le christianisme réformé de Luther n'est pas plus dans le vrai que l'Église catholique; en supprimant du culte les arts qui charment la vie, en ne s'occupant pas de l'amélioration physique des classes pauvres, Luther a continué la lutte fatale de la matière et de l'intelligence, du corps et de l'esprit. Le christianisme nouveau a un but plus large, et qui embrasse tous les besoins de l'humanité; il dérive du grand principe: « Aimez-vous les uns les autres », qu'il approprie à l'état actuel de la société et dont il tire la formule suivante : « La religion doit diriger toutes les forces sociales vers l'amélioration morale et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. » Voilà tout le christianisme, et il lui faut pour prêtres les hommes les plus capables de contribuer par leurs travaux à la moralisation et au bien-être général. Les disciples de Saint-Simon déduisirent de ces prémisses la hiérarchie sociale basée sur la capacité et sur les œuvres, l'église universelle gouvernant le temporel comme le spirituel, comprenant toutes les fonctions, toutes les professions, sanctifiant la science et l'industrie, réglant les vocations, fixant les salaires, partageant les héritages et prenant les meilleurs moyens pour que les travaux de chacun concourent au bien de tous. Quant au maître, il n'eut pas le temps d'ajouter des corollaires à son livre; malade, ne vivant que de bouillon, il conservait cependant une grande sérénité, une merveilleuse activité d'esprit, et il s'occupait de la publication du *Producteur*, journal destiné à développer ses doctrines, lorsqu'il mourut, le 19 mai 1825, à soixante-quatre ans et sept mois, rue du Faubourg Montmartre, n° 9. Ses principaux collaborateurs l'entouraient; il les entretint jusqu'à la fin. « Toute ma vie se résume dans une pensée, dit-il : assurer à tous les hommes le plus libre développement de leurs facultés... On a cru que tout système religieux devait disparaître parce qu'on avait réussi à prouver la caducité du système catholique; on s'est trompé: la religion ne peut disparaître du monde, elle ne fait que se transformer... Rodrigues, ne l'oubliez pas, et souvenez-vous que, pour faire de grandes choses, il faut être passionné... La poire est mûre, vous devez la cueillir. Quarante-huit heures après notre seconde publication nous serons un parti. » Ses dernières paroles, qu'il accompagna d'un geste expressif, furent, à voix basse, mais distincte : « Nous tenons notre affaire. »

On a voulu faire de la vie de Saint-Simon un tout logique et s'avançant, par un enchaînement d'actes et de pensées, vers un but final qu'il se serait fixé dès sa jeunesse; il a contribué lui-même à répandre cette opinion, qui le grandirait outre mesure et conviendrait mieux à un Messie qu'à un homme. Mais la simple succession des faits ne permet pas d'accueillir une si haute hypothèse, et jusqu'à la dissolution de la société Redern on ne peut voir en lui qu'un esprit actif et inquiet, une imagination ardente, cherchant dans des voies diverses un chemin vers la gloire et vers la fortune. A partir de cette époque tout se tient et se lie mieux dans sa vie, ses études, ses voyages, ses écrits, les expériences qu'il fait sur les individus et sur la société, tout semble n'avoir qu'un but, la recherche d'une réorganisation sociale; son premier ouvrage, les *Lettres d'un habitant de Genève*, offre en germe les idées qu'il achèvera d'exposer dans *le Nouveau Christianisme* : on y trouve déjà l'humanité considérée comme formant un être, une unité collective, vivante, supérieure non-seulement aux individus, mais aux nations; on y entend déjà l'appel fait à la science de prendre la direction de la société. Cependant, sa doctrine ne se présente pas tout d'un coup dans sa plénitude; il la construit peu à peu. Ce qui le frappe d'abord, c'est l'incapacité du clergé à diriger les forces de notre temps; il ne dégage que plus tard de l'obscurité de ses conceptions premières le rôle même de ces forces, la science et le travail, double base de l'édifice futur. Il ne montre d'abord d'autre dessein que de rappeler ou d'annoncer à son siècle certaines vérités, puis de simple théoricien il songe à se faire réformateur; il cherche, il trouve des adeptes; le philosophe devient théosophe et grand prêtre de la religion nouvelle. Sa doctrine manquait trop de développements précis pour ne pas appeler la division chez ses disciples. Ils se laissèrent entraîner davantage, selon leurs tendances personnelles, les uns vers la partie spirituelle, les autres vers la partie matérielle des idées du maître. Cette division n'a pas peu contribué à hâter la dissolution de la secte saint-simonienne. Elle perdit bientôt son caractère religieux pour se réduire à n'être qu'une camaraderie, et à se partager de nos jours en plusieurs sociétés d'affaires qui se soutiennent et s'entr'aident. Ce résultat sans doute est un peu mesquin pour une association qui prétendit un jour à l'honneur d'être une religion; mais il ne doit pas nous faire oublier que les idées de Saint-Simon ont puissamment contribué au mouvement social qui tend à l'amélioration générale, et qu'elles ont formé, séduit ou entraîné, à des degrés divers, des hommes qu'il suffit de citer pour signifier intelligence, hauteur de vues ou habileté : MM. Augustin Thierry, Auguste Comte, Olinde Rodrigues, Bailly (de Blois), Léon Halévy, Duvergier, Bazard, Enfantin, Cerclet, Buchez, Carnot, Michel Chevalier, Henri Fournel, Dugied, Barrault, Charles Duveyrier, Talabot, Pierre Leroux, Jean Reynaud, Émile Péreire, Félicien David, Saint-Chéron, Guéroult, Charton, Cazeaux, Dubochet, Stéphane Mony. « Une foule de questions qui sommeillaient avant le saint-simonisme, dit M. Louis Reybaud, ont été, par son seul avénement, éveillées d'une façon si brusque et si bruyante, que, placées désormais en relief, elles sont acquises à la curiosité générale, et livrées à cet esprit d'analyse qui tôt ou tard agira sur elles par un travail de préparation. Le saint-simonisme sera à l'avenir social ce qu'est un ballon d'essai dans une expérience aéronautique. Le ballon d'essai s'enlève aux yeux de la foule étonnée, monte, s'amoindrit peu à peu, et se noie dans l'espace : après un rôle court et brillant, c'est fait de lui; mais le grand aérostat y a gagné du moins de connaître l'état des zones atmosphériques, et les caprices des aires de vent qui l'attendent sur son chemin. »

Outre les ouvrages que nous avons cités, et qui présentent plus expressément la pensée de l'auteur, Saint-Simon a publié : *Lettre à MM. Comte et Dunoyer*, dans *le Censeur européen*, t. III, 1814; — *Le Défenseur des propriétaires des domaines nationaux;* Paris, 1815 (seulement le prospectus); — *Profession de foi des auteurs de l'ouvrage annoncé sous le titre :* le Défenseur, etc.; ibid., 1815, in-8°; — *Profession de foi au sujet de l'invasion du territoire français par Napoléon Bonaparte;* ibid., 1815, in-8°; — *Quelques idées soumises à l'assemblée générale d'instruction primaire;* ibid., 1815, in-8°; — *Le Politique*, par une société de gens de lettres; ibid., 1819, 2 vol. in-8°, périodique; — *L'Organisateur*; ibid., 1819-20, in-8°; publiée par morceaux détachés; — *Lettre aux jurés qui doivent prononcer sur l'accusation intentée contre moi;* ibid., 1820, in-8°; — *Considérations sur les mesures à prendre pour terminer la révolution;* ibid., 1820, in-8°; — *Trois lettres à MM. les cultivateurs, fabricants, négociants, banquiers et autres industriels;* ibid., 1820, in-8°; — *Lettre d'envoi à MM. les industriels;* ibid., 1820, in-4°; — *Six Lettres sur les Bourbons;* ibid., 1820, in-8°; — *Du Système industriel;* ibid., 1821, in-8°; — *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles;* ibid., 1821-25, in-8°; — *Des Bourbons et des Stuarts;* ibid., 1822, in-8°; — *Catéchisme des industriels;* ibid., 1824, in-8°. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, notamment le *Mémoire sur la gravitation* et celui sur la *Science de l'homme*. Ces deux mémoires ont été publiés par M. Enfantin, un de ses disciples, puis dans les *Œuvres choisies* de Saint-Simon (Bruxelles, 1859, 3 vol. in-12). M. Olinde Rodrigues avait entrepris une édition complète de ses œuvres, mais il n'a pu

en donner que les tomes I et II (Paris, 1832, in-8°). J. MOREL.

Louis Reybaud, *Études sur les réformateurs ou socialistes modernes*. — Villenave, *Hist. du saint-simonisme et de la famille de Rothschild*; Paris, 1847, in-8°. — G. Hubbard, *Saint-Simon, sa vie et ses travaux*; Paris, 1857, in-12. — Loménie, *Galerie des contemp.*, t. X. — *Essai sur la doctrine de Saint-Simon*, à la tête des *Œuvres choisies*; Bruxelles, 1859. — H. Fournel, *Bibliogr. saint-simonienne*.

SAINT-SIMON (*Claude-Anne*, marquis, puis duc DE), capitaine général, né le 16 mars 1740, à la Faye, près Ruffec, mort le 3 janvier 1819, à Madrid. Il était l'un des fils de Louis-Gabriel de Saint-Simon, de la branche des seigneurs de Montbleru. En sortant de l'école militaire de Strasbourg, où il fut élevé, il passa dans le régiment d'Auvergne, et y fit ses premières armes. A dix-huit ans il entra comme lieutenant chef de brigade dans les gardes du roi Stanislas. Ayant bientôt après reçu le brevet de colonel, il commanda en 1771 le régiment de Poitou et en 1775 celui de Turenne, avec lequel il fut envoyé en 1779 à la Martinique. L'année suivante il entra au service de l'Espagne et eut sous ses ordres un corps de 2,000 hommes, à la tête duquel il se distingua dans la guerre d'Amérique; sa conduite lui valut l'ordre de Cincinnatus. De retour en France, il fut nommé gouverneur de Saint-Jean Pied-de-Port (mai 1783). Élu le premier par la noblesse de l'Angoumois, il siégea aux états généraux, parmi les amis de la cour et des priviléges; après avoir prêté en 1790 le serment civique pour ce seul motif que la constitution laissait à la nation le droit de changer la loi qu'elle s'était donnée, il adhéra aux protestations de la minorité, et partit pour l'Espagne. Dans la même année (1793,) il devint maréchal de camp (16 mai), colonel de la légion royale des émigrés (29 septembre), lieutenant général (10 octobre), et il reçut deux coups de feu, l'un au combat d'Irun, l'autre à l'affaire d'Argensu. En 1795 il commanda en second l'armée de Navarre, et en 1796 il forma le régiment de Bourbon, et fut mis comme capitaine général à la tête de la Vieille-Castille. En 1801 il prit part aux opérations militaires contre le Portugal. Lors du siége de Madrid par les Français (1808), Saint-Simon se trouvait dans la ville, et la défendit : fait prisonnier et condamné à mort par un conseil de guerre, il obtint un sursis, puis une commutation de peine, et fut enfermé dans la citadelle de Besançon, où sa fille unique, compagne volontaire de sa prison, l'entoura des soins les plus touchants. Les événements de 1814 le rendirent à la liberté, et son jugement fut déclaré nul par des lettres patentes de Louis XVIII, qui déclara en outre qu'il avait bien mérité par sa fidélité de la maison de Bourbon. Il revint en Espagne, et fut élevé par Ferdinand VII à la double dignité de duc et de capitaine général (octobre 1814), enfin en 1825 au grade de colonel des gardes wallonnes. Depuis il vécut à l'écart des événements politiques, qui agitèrent son pays d'adoption. Le 15 septembre 1803, il avait été créé grand d'Espagne par Charles IV.

Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.*

* **SAINT-SIMON** (*Henri-Jean-Victor*, marquis, puis duc DE), général et sénateur, neveu du précédent, né le 12 février 1782, au château des Doucets, commune de Péreuil (Charente). Fils de Louis-Charles de Saint-Simon, capitaine au régiment Royal-Picardie, mort en 1790, et d'Adélaïde-Blanche-Marie de Saint-Simon Sandricourt, il s'engagea en 1800 dans un régiment de hussards, et fit ses premières armes sous Moreau. Sous-lieutenant au 2e de carabiniers (1802), puis aide de camp du maréchal Ney (1805), il fut nommé capitaine sur le champ de bataille d'Iéna (1806). Chef d'escadron en 1808, il passa en 1809 en Espagne, et combattit à Vittoria, Saragosse, Madrid, Astorga, Lugo et la Corogne. En 1812 il prit le commandement du 29e de chasseurs, et fut en 1813 chargé par Lamarque de celui de l'avant-garde d'une division active qui opérait en Catalogne. Il fut cité plusieurs fois dans les bulletins de cette armée, notamment pour sa conduite au combat de Vich. Après la déchéance de Napoléon, il se rallia aux Bourbons, entra comme sous-lieutenant dans les gardes du corps, et accompagna le roi à Gand, où il reçut le grade de maréchal de camp (15 mai 1815). Dans la suite il commanda les départements du Calvados, de la Manche et du Loiret, et devint pair de France le 5 mars 1819 avec le titre de marquis. Le 3 janvier précédent la mort de son oncle, Claude-Anne, l'avait rendu héritier du titre de duc et de la grandesse d'Espagne. Après avoir pendant quelques mois représenté la France en Portugal, il fut envoyé en Danemark (11 octobre 1820), et fut maintenu dans ses fonctions par le gouvernement de Juillet. Rappelé le 20 mars 1833, il devint gouverneur général des possessions françaises dans les Indes (6 septembre 1834), et reçut à son retour le grade de lieutenant général (18 déc. 1841). De 1844 à 1848, il commanda en Corse la 17e division militaire, fut mis à la retraite par le gouvernement provisoire, et réintégré ensuite dans le cadre de réserve par le décret du 1er décembre 1852. M. de Saint-Simon a été compris dans la première promotion du sénat (26 janvier 1852). Remis par Louis XVIII en possession des manuscrits autographes des *Mémoires* du duc Louis de Saint-Simon, il a revendiqué sur cette œuvre des droits de propriété que la cour impériale de Paris a reconnus, et grâce à lui on a pu donner en 1857 une édition correcte et complète de ces *Mémoires*, tronqués et défigurés par Soulavie et autres. Chevalier de la Légion d'honneur (14 mars 1806), M. de Saint-Simon était grand-croix depuis le 30 décembre 1855. De son mariage avec Anne-Marie de Lasalle, il n'a eu que deux filles, *Eugénie-Blanche*, marquise d'Estourmel, et *Alix*, vicomtesse d'Hédouville.

Le Sénat de l'empire français.

SAINT-SORLIN. *Voy.* DESMARETS.

SAINT-VINCENT (*Grégoire* DE), géomètre belge, né à Bruges, en 1584, mort à Gand, le 27 janvier 1667. Sa jeunesse fut entièrement consacrée à de sérieuses études, qu'il alla continuer à Rome, où ses premiers succès en mathématiques furent remarqués par les Jésuites. Ceux-ci parvinrent à l'attirer dans leur ordre (1605), espérant bien qu'il l'honorerait un jour. Devenu disciple du célèbre Clavius, il lui succéda dans la chaire de mathématiques. Vers 1625, Philippe IV l'invita à se rendre à Madrid pour y remplir les fonctions de précepteur de son fils don Juan d'Autriche. Saint-Vincent préféra accepter les offres de l'empereur Ferdinand II, qui l'appelait à Prague. Il se trouvait dans cette ville en 1631, lorsqu'elle fut prise et saccagée par les troupes de Gustave-Adolphe. Une grande partie des manuscrits du savant géomètre fut brûlée par la soldatesque. Quelques papiers furent cependant sauvés, grâce au dévouement d'un ami, Rodrigue de Arriaga, théologien distingué. Grièvement blessé, Saint-Vincent se réfugia à Vienne, d'où il vint ensuite se fixer à Gand : là, il continua à professer les mathématiques et à reconstruire le fruit de ses recherches de plusieurs années. Il mourut à quatre-vingt-trois ans, d'une attaque d'apoplexie.

Grégoire de Saint-Vincent doit la meilleure part de sa célébrité à son livre intitulé : *Opus geometricum quadraturæ circuli et sectionum coni X libris* (Anvers, 1647, in-fol.). « Jamais, dit Montucla, géomètre n'a poursuivi avec plus de génie et d'assiduité cet important problème, à travers toutes les épines de la géométrie; et quoiqu'il ait manqué son but, l'abondante moisson de vérités nouvelles qu'il rapporta de cette recherche lui a mérité un rang parmi les géomètres les plus distingués. » Leibniz porte sur Grégoire de Saint-Vincent le jugement que voici : « *Majora* (*nempe Galileanis ac Cavellerianis*) *subsidia attulere, Cartesius ostensa ratione, lineas geometriæ communis exprimendi per æquationes*, *Fermatius inventa methodo de maximis ac minimis*, *ac Gregorius a Sancto-Vincentio*, *multis præclaris inventis* (*Act. Lips.*, *ann.* 1695). » Le livre de Saint-Vincent ne vit pas plutôt le jour qu'on s'empressa de toutes parts à l'examiner. Le titre qu'il portait, le nom de son auteur et la quantité d'excellentes choses qu'il contenait, étaient fort capables de piquer la curiosité; mais sa quadrature ne soutint pas, comme le reste, l'épreuve de l'examen. Descartes en aperçut bientôt la fausseté, et montra la source de l'erreur dans une lettre au P. Mersenne. Elle fut ensuite publiquement réfutée par Huygens, alors encore fort jeune, dans un écrit, modèle de netteté et de précision; et plus au long par le P. Léotaud, habile géomètre dauphinois. Ce fut en vain que deux disciples de Grégoire de Saint-Vincent, les PP. Aynscom et de Sarasa, se constituèrent ses défenseurs. Tout en échouant quant au principal objet de ses recherches, Saint-Vincent nous a laissé un grand nombre de découvertes importantes et curieuses : telles sont une multitude de propriétés nouvelles des sections coniques; la sommation des termes et des puissances des termes des progressions par des considérations géométriques; des moyens variés de mesurer la parabole et les figures considérées par les anciens; la mesure de beaucoup de solides de révolution; etc. Comme Cavalieri et Roberval, il appliqua, mais d'une manière qui lui était propre, les méthodes d'Archimède pour la quadrature des espaces curvilignes. Il trouva ainsi la propriété remarquable des aires hyperboliques entre les asymptotes, qui sont les logarithmes des abscisses. — Il a laissé de nombreux manuscrits, qui ont été réunis en 13 vol. in-fol., et que possède la bibliothèque de Bruxelles. On a encore de lui : *De cometis*; Louvain, 1619, in-4°; — *Theoremata mathematica scientiæ staticæ de ductu ponderum per planitiem, proposita*; Louvain, 1624, in-4°; — *Opus ad Mesolabium per rationum proportionalium novas proprietates*; Gand, 1668, in-fol. E. M.

Alegambe. — Sotwel. — Montucla, *Histoire des mathémat.*, II. — Quételet, *Corresp. mathém. et philos.*, I. — Chasles, *Aperçu historique*. — Paquot, *Mémoires*, X.

SAINT-VINCENT (*Pierre-Augustin* ROBERT DE), magistrat français, né à Paris, le 15 juillet 1725, mort à Brunswick, le 29 décembre 1799. Fils d'un conseiller au parlement de Paris, il reçut une éducation sévère et fut de bonne heure imbu des idées jansénistes partagées par toute sa famille. Après avoir pris ses degrés en droit, il fut reçu conseiller le 12 janvier 1748. Défenseur enthousiaste des parlements, il prétendait qu'ils pouvaient seuls être la sauvegarde des libertés publiques, et se mit avec son collègue Duval d'Espremenil, bien plus jeune que lui, à la tête de ces magistrats, qui hâtèrent, sans s'en douter, la chute de la monarchie. Oubliant son âge, il se montra l'un des frondeurs les plus implacables de la cour, et sa critique paraissait d'autant plus dangereuse, qu'elle était dirigée par un grand fonds de probité et par l'amour du bien public. On le vit, dans la fameuse affaire du collier, prendre vivement avec Freteau de Saint-Just les intérêts du cardinal de Rohan, et conclure à son acquittement « en blâmant, dit Georgel, la publicité donnée à ce procès et la scène si peu réfléchie du 15 août, dans la galerie de Versailles. » Son opinion fut adoptée, comme on le sait. Le 19 décembre 1786, il dénonça aux chambres assemblées le *Pastoral de Paris*, réimpression avec plusieurs changements du *Rituel* que M. de Juigné avait dix années auparavant, publié à Châlons : malgré ses instances pour qu'on en fît arrêter la distribution séance tenante, cette affaire n'eut pas de suite. Il prit une part active à l'arrêt

rendu, en août 1787, contre l'enregistrement forcé de l'édit sur l'impôt territorial et du timbre, et partagea l'exil du parlement à Troyes. Louis XVI, s'étant rendu le 19 novembre suivant au parlement, pour y faire enregistrer un édit portant création d'emprunts pour 420 millions, Robert de Saint-Vincent adressa au monarque un discours d'une franche audace, et, oubliant le respect dû à la majesté royale, fit entendre les observations les plus violentes, auxquelles son débit, son organe et son geste ajoutaient encore plus de rudesse et d'originalité. Louis XVI ne lui tint pas rancune, mais le cardinal de Brienne, principal ministre, et le garde des sceaux Lamoignon le firent éloigner pendant quelque temps. Lors de l'arrestation de d'Esprémenil et de Montsabert, Saint-Vincent fut un des membres de la députation chargée d'aller faire au roi des représentations sur l'excès des malheurs qui menaçaient la nation. Bientôt après, prévoyant le sort qui lui serait réservé, comme à ceux dont il avait partagé les erreurs, il s'empressa d'émigrer avec sa femme, Élisabeth Jogues, qu'il perdit à Wandsbeck (duché de Holstein), le 8 décembre 1796. Un prince ecclésiastique d'Allemagne lui avait, en septembre 1793, ordonné de sortir de ses États, en raison de ses principes religieux, et le comte de Provence (plus tard Louis XVIII) dut interposer sa médiation pour faire annuler cette décision. Après avoir résidé à Genève, puis à Chambéry, Saint-Vincent alla à Brunswick. Une loi du 26 août 1796 adjugea, comme bien d'émigré, la maison où il était né, rue Hautefeuille, au mécanicien J.-P. Droz pour le récompenser de ses découvertes dans la fabrication des monnaies. H. F.

Georgel, *Mémoires*. — Sallier, *Annales françaises*. — *Mémoires du temps*. — Nougaret, *Anecdotes du règne de Louis XVI*. — *Docum. part.*

SAINT-VINCENT. *Voy.* Jervis.

SAINT-YVES (*Charles*), oculiste français, né le 10 novembre 1667, à Maubert-Fontaine, près Rocroi (Ardennes), mort le 3 août 1733, dans le même lieu (1). Sa famille était attachée au domaine de Mlle de Guise, et lui-même dut à cette princesse les soins de sa première éducation. Après les études ordinaires, il embrassa la vie monastique, et fit profession en 1686 chez les lazaristes de Paris. Les dispositions qu'il montra le firent employer dans la pharmacie de leur maison; en même temps qu'il travaillait à la préparation des drogues, il étudia la médecine et la chirurgie, et après s'être exercé douze à quinze ans dans les trois parties de l'art de guérir, il se voua entièrement au traitement des maladies des yeux. « Cette partie de l'art était alors assez négligée, dit Éloy. Il se fit donc une affaire de l'éclairer par ses recherches, et il y réussit si bien que les guérisons surprenantes qu'il procura (1) lui attirèrent une affluence considérable de malades de la ville et de toutes les provinces du royaume.... Bon et charitable, il quittait tout, même ses repas, quand on lui disait que c'était des gens de la campagne qui venaient le consulter et qui devaient retourner le même jour. Il leur fournissait, ainsi qu'aux pauvres de la ville, ses ordonnances et les remèdes *gratis*, et si leurs maladies exigeaient des opérations, il les faisait demeurer à Paris, sollicitait des aumônes pour leur subsistance, et le plus souvent il y fournissait de sa bourse. » Afin de vaquer plus librement à ses travaux, Saint-Yves quitta en 1711 la maison de Saint-Lazare, et s'installa chez son frère aîné, dans la rue Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. En 1715 il s'adjoignit un jeune élève en chirurgie nommé Léoffroi : l'adresse et le caractère de ce jeune homme lui plurent tellement qu'il le maria avec sa gouvernante, l'autorisa à porter son nom, et le fit son légataire universel. La fortune qu'il laissa fut évaluée à plus de 500,000 fr. (2). On a de lui : *Nouveau Traité des maladies des yeux*; Paris, 1722, in-8°, et 1767, in-12; trad. en anglais et en allemand : ouvrage très-estimé et qui contient, outre des remarques intéressantes, plusieurs descriptions de maladies peu connues.

Éloy, *Dict de la médecine*. — Haller, *Bibl. chirurgica*. — Portal, *Hist. de la chirurgie*. — Calmet, *Bibl. lorraine*. — Boulliot, *Biogr. ardennaise*.

SAINTE-AULAIRE (Beaupoil de), maison ancienne, originaire de la Bretagne, où elle possédait la seigneurie de Noëmalet. En 1440 *Julien de Beaupoil*, plus tard écuyer du roi Charles VII, acquit dans les environs d'Uzerche en Limousin la terre de Sainte-Aulaire, qui vient du mot latin corrompu *Sancta Eulalia*. Parmi ses descendants nous citerons *Jean II*, maître d'hôtel de François Ier; *François*, qui se distingua dans la bataille de Montcontour; *André-Daniel*, évêque de Tulle de 1702 à 1720, et ceux qui suivent.

Nobiliaire univ. de France.

SAINTE-AULAIRE (*François-Joseph* de Beaupoil, marquis de), né en 1643, au château du Bary (Limousin), mort le 17 décembre 1742, à Paris. Il passa sa première jeunesse dans son pays, « entouré, dit-il, d'automates que je m'amusais à voir dédaigner le génie et les talents, d'aussi bonne foi que s'il n'avait tenu qu'à eux de les posséder. » Il fit son occupation de la lecture d'Horace et de Virgile, et l'âge venu d'embrasser une carrière, il choisit celle des armes. Mme de Lambert nous apprend qu'il ne se contenta pas d'assurer sa réputation sur la valeur, qu'il en donna souvent des preuves aux dépens de sa soumission aux lois; « c'est la seule infidélité, ajoute-t-elle, qu'il leur ait jamais

(1) Nous avons suivi les indications de l'abbé Boulliot, qui paraissent les plus sûres.

(1) Dans le seul printemps de 1708, il enleva 571 cataractes.

(2) Léoffroi eut en 1734 un procès à soutenir contre le neveu de Saint-Yves, et le gagna. Gayot de Pitaval l'a inséré dans le t. V des *Causes célèbres*.

faite. » Il avait soixante ans lorsqu'il publia, sous le voile de l'anonyme, sa première pièce de vers, qui fut trouvée assez belle pour être attribuée à La Fare; quand on sut que Sainte-Aulaire en était le véritable auteur, chacun s'étonna qu'on se montrât poëte à un âge si avancé. La cour littéraire de la duchesse du Maine brigua l'honneur de le posséder : il en fit partie pendant une quarantaine d'années environ, ne cessa d'égayer cette société d'élite par des saillies piquantes, entre autres ce madrigal si connu, et qu'il improvisa, dit-on, lorsque la duchesse, qui l'appelait ordinairement son *Berger*, l'appela son Apollon en lui demandant un secret :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon ne serait point ma muse :
Elle serait Thétis et le jour finirait.

L'abbé Testu ayant laissé par sa mort une place vacante à l'Académie (1706), Sainte-Aulaire se porta candidat : son élection fut presque unanime; « elle eut le bonheur, dit D'Alembert, d'être approuvée du public même, qui, soit humeur, soit justice, ne joint pas toujours sa voix à celle des académiciens. » Il est à remarquer que Boileau ne voulut jamais accorder son suffrage à Sainte-Aulaire. « Voilà, s'écria-t-il en lisant une pièce de vers de ce poëte, un plaisant titre pour obtenir un fauteuil à l'Académie! Je n'ai point de voix à donner à un homme qui à soixante ans écrit des vers aussi pitoyables et aussi impudiques. » L'abbé Abeille ayant ajouté que le marquis ne travaillait pas comme un poëte de profession, mais qu'il se bornait à faire de petits vers comme Anacréon : « Comme Anacréon! répéta Boileau, et vous l'avez lu, vous qui en parlez? Eh bien donc, Monsieur, si vous estimez tant les vers de votre marquis, vous me ferez un très-grand plaisir de mépriser les miens. » Plus juste que l'auteur du *Lutrin*, mais donnant un trop libre essor à la louange, Voltaire a dit dans *Le Temple du Goût :*

L'aisé, le tendre Sainte-Aulaire
Plus vieux encor qu'Anacréon,
Avait une voix plus légère.
On voyait les fleurs de Cythère
Et celles du sacré vallon
Orner son front octogénaire.

Les poésies de Sainte-Aulaire se trouvent dans divers recueils. Son discours de réception, prononcé le 23 septembre 1706, et loué par D'Alembert, fut ce qu'il devait être dans la circonstance, simple et modeste. Celui qu'il prononça, le 6 mars 1738, en réponse au duc de La Trémouille fut plein de sentiments. On rapporte qu'il répondit au prêtre qui l'exhortait longuement à se préparer à la mort : « Monsieur, je vous suis très-obligé : ne vous suis-je plus bon à rien? » Martial AUDOIN.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Titon du Tillet, *Suppl. au Parnasse français* — Mme de Lambert, t. I, p. 166. Moréri, *Grand dict. hist.* — Sabatier, *Les Trois siècles*. — *Feuille hebd. de Limoges*, 16 oct. 1776. — D'Alembert, *Hist. des membres de l'Acad. française*.

SAINTE-AULAIRE (*Marc-Antoine-Front* DE BEAUPOIL DE), marquis de Lanmary, lieutenant général, né le 25 octobre 1689, mort le 24 avril 1749, à Stockholm. A la mort de son père, Louis, tué en 1702, au combat de Casalmaggiore, il hérita de la charge de grand échanson de France, qu'il occupa jusqu'au mois de mai 1731. Mousquetaire à dix-sept ans, il servit en Flandre et sur les frontières du Rhin, assista à la journée de Malplaquet ainsi qu'aux siéges du Quesnoy, de Fribourg et de Philipsbourg, et obtint en 1730 une compagnie dans les gendarmes de Bourgogne. Il fut nommé en 1738 maréchal de camp et lieutenant général le 1er janvier 1748. Au mois d'août 1741 il se rendit à la cour de Suède en qualité d'ambassadeur, et ce fut là qu'il mourut.

Gazette de France, 31 mai 1749.

SAINTE-AULAIRE (*Martial-Louis* DE BEAUPOIL DE), prélat, né en 1720, mort en mars 1798, à Fribourg (Suisse). Il fut appelé en 1759 à l'évêché de Poitiers. Le clergé de la sénéchaussée du Poitou le choisit pour député aux états généraux de 1789; il se montra l'adversaire des innovations, et adhéra à tous les votes de la minorité. Le 4 janvier 1791 il monta pour la première et la seule fois à la tribune, et ce fut pour protester contre le serment qu'on exigeait des ecclésiastiques à la constitution civile, « ne voulant pas, disait-il, se déshonorer en reniant Dieu ». Dans la même année il passa en Angleterre, et de là en Suisse.

SAINTE-AULAIRE (*Cosme-Joseph* DE BEAUPOIL, comte DE), lieutenant général, né le 10 septembre 1743, mort en 1822. Admis en 1767 dans les gardes du corps, il y devint enseigne, puis lieutenant (1776); en 1788 il fut nommé maréchal de camp. Ayant suivi les princes dans l'émigration, il servit contre la France, et n'y revint qu'en 1814; il reçut de Louis XVIII le grade de lieutenant général (21 sept.) et la grand'-croix de Saint-Louis.

SAINTE-AULAIRE (*Jean-Yrieix* DE BEAUPOIL, marquis DE), d'une autre branche que les précédents, né en 1745, était capitaine d'infanterie à l'époque de la révolution; il émigra, et fut chargé d'abord de différentes négociations politiques par les frères de Louis XVI, puis il servit dans leur armée. En 1795 il fut employé avec le grade de colonel dans l'expédition de Quiberon. En 1806 il entra au service de la Russie, et se distingua dans les guerres contre la France; en 1817 il revint dans sa patrie avec une pension du tsar Alexandre Ier, et fut nommé maréchal de camp (26 août 1818).

De Courcelles, *Dict. des généraux français*, II.

SAINTE-AULAIRE (*Joseph* DE BEAUPOIL, comte DE), pair de France, né le 20 mars 1758, à Périgueux, mort le 19 février 1829, à Paris. Fils du marquis de Sainte-Aulaire de Fontenille, il fut page de Louis XV, puis sous-lieutenant de carabiniers. En 1777 il épousa Mlle de Noyan, petite-nièce de La Chalotais; mais s'étant ruiné

au service de la cour, il demanda une séparation de biens, et se retira en 1780 dans le Périgord. En 1791 il émigra, et fit sept campagnes dans l'armée de Condé sans autre ressource que sa solde. En 1801 il rentra en France, et fut admis dans la pairie le 5 mars 1819; il avait été reconnu dans son grade de lieutenant-colonel. Sa femme est morte à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Le Moniteur, 1819, p. 285 et 518.

SAINTE-AULAIRE (*Louis-Clair* DE BEAUPOIL, comte DE), écrivain et diplomate, fils du précédent, né le 9 avril 1778, à Saint-Méard de Dromme (Périgord), mort à Paris, le 12 novembre 1854. Élève du collége Louis-le-Grand, puis externe au collége Mazarin, il y fit de brillantes études. Après la convocation des états généraux, il vit chez sa mère quelques-uns des membres du côté droit, MM. de Foucauld et de Périgord, l'abbé Maury, etc., et ce fut dans leur conversation qu'il puisa cet amour égal pour l'ordre et la liberté qui fut plus tard la règle de sa conduite politique. A la suite du complot et de la mort de la Rouarie, M. de Noyan, son grand-père, avait été jeté dans les prisons de Rennes, puis, à Paris, dans celle de la Conciergerie. L'entremise de Gohier, et surtout, d'après le récit de M. de Sainte-Aulaire lui-même, auquel nous laissons toute la responsabilité d'une telle assertion, le don d'une somme de 6,000 fr. à Fouquier-Tinville et d'une autre, de 100,000, à un agent des comités de la Convention qui se chargea de supprimer une pièce compromettante, sauvèrent la vie à M. de Noyan. Ces derniers sacrifices avaient épuisé les ressources de Mme de Sainte-Aulaire : un jour que son fils montait la rue de Charonne, il la rencontra chargée d'un énorme paquet de linge sale : « Je ne pus, dit-il, me défendre de fondre en larmes en la voyant plier sous ce fardeau. » Quant à lui, reçu en 1794 élève de l'École des ponts et chaussées, il put ainsi demeurer à Paris malgré le décret qui enjoignait à tous les nobles de sortir de la capitale. A la fin de l'année, il était admis à l'École polytechnique. En 1796, il obtint au concours une des six places d'élève ingénieur géographe. Avec le Directoire, la société s'était reformée; les salons se rouvrirent : ce fut là que, pendant plus de dix années, Sainte-Aulaire acquit cette finesse d'esprit, cette grâce et cette politesse exquises qui ont fait de lui un des derniers représentants de ces qualités célèbres de l'ancienne aristocratie française. En 1804, il s'offrit spontanément comme otage du marquis de Rivière, qu'il ne connaissait que de nom et qui, condamné à mort comme complice de Cadoudal, obtint sa grâce sous cette garantie. Nommé, le 21 décembre 1809 et à son insu, chambellan de l'empereur, il échangea avec plaisir ces fonctions pour celles de préfet de la Meuse (12 1813). Il avait, en 1812, refusé le poste de ministre près la cour de Wurtemberg. Il ne quitta Bar-le-Duc qu'à l'entrée des alliés dans cette ville (janvier 1814), et suivit l'impératrice à Blois. Nommé par Louis XVIII préfet à Toulouse (13 oct.), il y fut, lors du retour de l'île d'Elbe, un peu sous les ordres de M. de Vitrolles devenu commissaire général, puis le protégea dans sa retraite; mais le 5 avril il donna sa démission, et l'annonça par une proclamation où il reconnaissait que la cause des Bourbons était perdue. Aussi se trouva-t-il en disgrâce auprès de la seconde restauration. Élu alors député de la Meuse, il fit partie, dans la chambre de 1815, de cette minorité qui voulait la liberté non moins que la royauté. Écarté des élections de 1816 par la limite d'âge, il fut élu de nouveau, en 1818, par le collége électoral du Gard, dont il avait été nommé président par le roi. Peu de temps auparavant, à la sollicitation de Louis XVIII lui-même, il avait marié à M. Decazes sa fille, devenue, par la mort de sa mère, une très-riche héritière. Secrétaire de la chambre dans les sessions de 1818 et de 1819, il prit bientôt rang parmi les orateurs : son discours sur la proposition d'une récompense nationale offerte au duc de Richelieu eut un grand succès. « Sa parole, dit M. de Barante, avait un caractère de facilité, sa diction quelque chose d'élégant et de bonne grâce : c'était l'esprit et le ton de la conversation, nulle emphase, nulle pédanterie; jamais de déclamation. Mais il joignait à la politesse et aux égards pour ses adversaires une fermeté accentuée dès que l'occasion la rendait nécessaire. » Il le prouva dans cette vive réponse qu'il fit à M. Clausel de Coussergues accusant M. Decazes de complicité dans l'assassinat du duc de Berri « Puisque M. de Coussergues ne veut pas qu'on attribue à sa douleur les mots qui lui sont échappés hier, je lui dirai seulement : Vous êtes un calomniateur! » En 1823, il s'éleva avec vigueur contre l'exclusion de Manuel; mais, ainsi qu'il l'avait prévu, il ne fut pas réélu dans le Gard à la fin de l'année, et se livra dès lors sans réserve à la culture des lettres. Les traductions, pour la *Collection des théâtres étrangers*, de l'*Expiation* de Müllner, d'*Émilie Galotti* de Lessing, de *Faust* de Gœthe; enfin son *Histoire de la Fronde*, furent les fruits de cette retraite studieuse. Comme traducteur, M. de Sainte-Aulaire est du système des *belles infidèles*, car « en essayant, disait-il, de conserver à la traduction la couleur de l'original, le traducteur arrive à un effet tout différent : il donne un air étranger à ce qui en allemand était naturel et facile ». Comme historien il vit dans la Fronde un premier essai de royauté tempérée et constitutionnelle : ce point de vue fit, avec le mérite littéraire de l'écrivain, le succès de ce livre, qu'il avait mis trois ans à composer (1827). L'opinion libérale, triomphante aux élections de 1827, le choisit pour député dans les arrondissements de Verdun et de Libourne; il opta pour le premier. Porté à la vice-présidence de l'assemblée, dans

la session de 1829, il entra cette année même à la chambre des pairs. Il était à Amsterdam lorsqu'il apprit les ordonnances de 1830 : à son retour la révolution était accomplie. Partisan convaincu du régime parlementaire, M. de Sainte-Aulaire ne trouvait dans ses principes rien d'hostile au gouvernement nouveau. Il le servit donc, et ce fut dans la diplomatie que le tact du roi Louis-Philippe employa cet esprit aussi ferme que délicat. Nommé ambassadeur à Rome (mars 1831), il protégea la papauté contre les révolutionnaires italiens et contre l'ambition de l'Autriche. Envoyé en janvier 1833 à Vienne, il réussit peut-être mieux à réconcilier l'Autriche avec la royauté de 1830 qu'à résoudre à notre avantage les affaires de Syrie, et à parer l'échec diplomatique que le traité du 15 juillet 1840 infligea à la France. Ajoutons qu'il contribua beaucoup au traité du 13 juillet 1841, qui fut la revanche de celui de 1840, et où la France reprit le rang qui lui appartenait. Le 7 janvier 1841, lorsqu'il était encore à Vienne, il fut élu membre de l'Académie française, en remplacement de M. de Pastoret : sa réception eut lieu le 8 juillet suivant. L'ambassade de Londres fut comme la consécration de sa carrière diplomatique (9 sept. 1841) : les cinq années pendant lesquelles il occupa ce poste furent celles de ce qu'on appelait alors l'*entente cordiale*. A la fin de 1847 il demanda lui-même son rappel : il voulait reprendre sa place à la chambre des pairs; la révolution de février en disposa autrement, et ce fut à rédiger des *Mémoires* qu'il employa les loisirs que lui firent les événements. « Il me semble que mes *Mémoires*, dit-il, pourraient former une histoire de la diplomatie sous le dernier règne... Les événements de notre époque seront odieusement travestis si nous les livrons à l'appréciation des nouveaux hommes d'État. » Marié à M de Soyecourt (1798), puis à Mlle du Roure (1809), il eut de la première union une fille devenue Mme la duchesse Decazes, et de la seconde plusieurs enfants.

On a de M. de Sainte-Aulaire : *Réponse* au Mémoire de M. Berryer pour le général Donnadieu; Paris, 1820, in-8° de 84 p. : trois édit. dans la même année; — un volume du *Théâtre allemand* dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers;* Paris, 1823, in-8°; — *Histoire de la Fronde;* Paris, 1827, 3 vol. in-8°.

Eug. Asse.

Barante (de), *Études hist. et biogr.*, II. — Saint-Marc Girardin, *Notice*.

SAINTE-BEUVE (*Jacques* de), théologien français, né le 26 avril 1613, à Paris, où il est mort, le 15 décembre 1677. Reçu docteur de Sorbonne en 1638, il devint en 1643 professeur royal de théologie, et son érudition lui acquit bientôt une réputation si étendue qu'il passa pour le plus habile casuiste de son temps. Son refus de souscrire à la censure portée le 31 janvier 1656 par la Sorbonne contre deux propositions d'Arnauld, dont la doctrine avait beaucoup d'affinité avec la sienne, lui attira quelques désagréments, et par ordre du roi, il fut obligé, le 26 février suivant, de se démettre de sa chaire. L'autorisation de prêcher lui fut en même temps enlevée; mais comme il montra plus de soumission pour les décisions de l'Église en signant le nouveau formulaire prescrit le 15 février 1665 par Alexandre VII, il fut choisi pour théologien du clergé de France, qui lui donna une pension de 1,000 livres et le chargea, dans son assemblée de Mantes, de composer une *Théologie morale*. Seinte-Beuve vécut toujours au milieu de Paris dans la même retraite que s'il eût habité la solitude la plus à l'écart, sans cesse occupé de l'étude et de la prière. Évêques, chapitres, curés, religieux, princes et magistrats le consultaient, et l'on a dit de son cabinet ce que Cicéron disait de la maison d'un jurisconsulte, « que c'était l'oracle non-seulement de toute une ville, mais de tout un royaume ». Ses ouvrages, recueillis par les soins de son frère Jérôme, qu'on appelait *le prieur*, mort en septembre 1711, sont : *De Confirmatione;* Paris, 1686, in-4°; — *De Extrema unctione;* Paris, 1686, in-4°. Ce traité et le précédent sont dirigés contre le ministre protestant Daillé; — *Décisions de cas de conscience;* Paris, 1686, 3 vol. in-4° et in-8° : collection où les questions de discipline sont traitées à fond et où l'on trouve beaucoup de sagesse, de droiture et de prudence ainsi qu'une grande connaissance de l'antiquité. L'ancienne bibliothèque de la Sorbonne possédait de lui quelques manuscrits.

Du Pin, *Biblioth. des auteurs ecclés.* — *Dict. hist des aut. eccl.*, t. IV. — Moréri, *Dict. hist.*

* SAINTE-BEUVE (*Charles-Augustin*) (1), poëte et critique français, né le 23 décembre 1804, à Boulogne-sur-mer. Il vint au monde deux mois après la mort son père, qui exerçait les fonctions de contrôleur principal des droits réunis. Sa mère, femme d'une intelligence remarquable, éveilla en lui dès la première jeunesse ce sens critique qu'il devait porter à un point si particulier de finesse et de sagacité. Elle était fille d'une Anglaise. Est-ce à cet instinct originel que son fils a dû un goût précoce pour la poésie de Cowper et de Wordsworth? A treize ans et demi il avait terminé sa rhétorique dans une pension de Boulogne; envoyé à Paris, il entra, en 1818, dans l'institution Landry et au collége Charlemagne, comme élève de troisième. Il fit en 1822 une seconde année de rhétorique au collége Bourbon. Après avoir achevé ses études, il embrassa la carrière médicale. Il s'adonna avec passion à l'anatomie, et obtint bientôt à l'hôpital Saint-Louis une place d'externe

(1) Son père, qui croyait appartenir à la famille janséniste des Sainte-Beuve (*voy.* ci-dessus), a signé *de Sainte-Beuve* jusqu'à la révolution; le fils n'a pas repris la particule.

avec logement. Malgré l'ardeur qu'il apportait à ses travaux, son amour des lettres s'avivait à la vue des triomphes de ses jeunes contemporains, et lui livrait de violents et continuels combats. Appelé par son ancien professeur de rhétorique, M. Dubois, qui dirigeait *le Globe*, il écrivit dans ce journal, et après y avoir collaboré depuis 1824 quitta définitivement l'hôpital Saint-Louis en 1827. De bons articles d'histoire et de critique le firent remarquer de Jouffroy, qui devint plus tard son ami. Au mois de janvier 1827, M. Sainte-Beuve écrivit dans *le Globe* l'appréciation des *Odes et Ballades* de Victor Hugo. « Chez M. Hugo, disait-il, l'inspiration première est constamment vraie et profonde; tout le mal vient de comparaisons outrées, d'écarts fréquents, de raffinements d'analyse... Ajoutons quelques métaphores mal suivies, de l'impropriété dans les termes, trop d'ellipses dans la série des idées, des incidences prosaïques au milieu de la plus éclatante poésie... » Peu de temps après, M. Sainte-Beuve, emporté lui-même dans le mouvement romantique, parut ne plus voir les taches qu'il avait signalées; mais, après avoir subi les enthousiasmes et les désillusions qui ont tourmenté tour à tour et apaisé les esprits, il revint plus tard à la liberté de ses premières impressions. M. Sainte-Beuve fut invité aux lectures intimes de *Cromwell*, et fit partie du *Cénacle*, où il se lia avec MM. de Vigny, Alfred de Musset et les frères Deschamps. Le premier ouvrage qu'il publia fut le *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au seizième siècle* (1828). Il l'avait commencé sur les conseils de Daunou, son compatriote, et dans l'intention de concourir au prix d'éloquence de l'Académie; mais, ne tardant pas à en concevoir le plan et les idées principales en dehors du programme académique, il avait renoncé au concours et rattaché son étude aux questions littéraires du moment. La *Revue française* déclara cet ouvrage un modèle de critique; en voici la substance : avant d'avoir une langue la France a eu une poésie; Ronsard et la Pléiade avaient formé la tentative de construire, sur un idiome encore dans l'enfance, une langue savante et une poésie calquée sur l'antique; cette poésie a régné cinquante ans en France; elle a croulé au premier pas de la langue nationale, mais il reste dans ses débris une verve lyrique, une souplesse de rhythme, une fraîcheur de sentiments qui ne se rencontrent guère aux siècles suivants; elle se rattache à André Chénier et à l'école nouvelle, qui est appelée à en faire son profit. On a pu contester justement ce qu'il y a de systématique dans cette dernière partie du livre; mais on a dû convenir que M. Sainte-Beuve a retrouvé le premier un chapitre intéressant de notre histoire littéraire. Les *Poésies de Joseph Delorme*, qu'il donna comme l'œuvre d'un jeune étudiant en médecine mort récemment, d'une phthisie pulmonaire, soulevèrent par la bizarrerie de quelques pièces, par les enjambements téméraires, les inversions hasardées, les ellipses audacieuses, un concert d'éloges, d'un côté, et de l'autre, un débordement de critiques, dont l'écho est venu jusqu'à nous. On ne put cependant méconnaître le sentiment vrai d'un genre de poésie qui n'était pas encore introduit en France, la poésie simple, familière et pour ainsi dire domestique, le tableau d'intérieur à la manière flamande, avec la vérité dans le détail. Dans les *Consolations*, qui parurent peu après (1830), on vit moins de recherche, plus de grâce et de facilité; le sensualisme de *Joseph Delorme* fit place à des effusions mystiques mêlées de pensées d'art et de souvenirs d'enfance.

Après la révolution de 1830, M. Pierre Leroux ayant pris la direction du *Globe*, M. Sainte-Beuve travailla à transformer, au point de vue littéraire, *le Globe doctrinaire* en *Globe saint-simonien :* il invita le romantisme à sortir de l'art pur, « à rayonner le sentiment de l'humanité progressive ». En 1831 il continua dans la *Revue des deux mondes*, les *Portraits littéraires* qu'il avait commencés, en 1829, dans la *Revue de Paris* (1). Vers la même époque, Armand Carrel lui demanda sa collaboration au *National;* il y écrivit des articles littéraires et politiques. En 1832 il connut Lamennais, s'éprit d'enthousiasme pour lui, et fut invité à se réfugier dans l'amour divin. C'est alors qu'il entreprit de décrire le combat « de la chair et de l'esprit », et qu'il composa *Volupté*, roman étrange, où les révoltes de l'esprit se voient enchaînées par les faiblesses des sens (2). En 1837, durant un voyage en Suisse, il fut convié à faire un cours public à l'académie de Lausanne; il choisit pour sujet de ses leçons l'histoire de Port-Royal, qu'il méditait déjà d'écrire, et dont il a fait plus tard une œuvre aussi remarquable par la forme que par l'abondance des documents. A la même époque il publia les *Pensées d'août*, poésies qui eurent moins de succès que les précédentes. En 1840 il fut nommé bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, et le 27 février 1845 il succéda dans l'Académie française à Casimir Delavigne. En octobre 1848 il quitta la France, et pendant un an fit le cours de littérature française à l'université de Liége. En 1850, il entra

(1) Le premier article de la *Revue de Paris* est de M. Sainte-Beuve; il a pour objet Boileau, et parut sous le titre général, imaginé par M. Véron et fort remarqué alors, de *Littérature ancienne*. Le premier article littéraire de la *Revue des deux mondes* est aussi de M. Sainte-Beuve.

(2) On a dit que l'abbé Lacordaire avait collaboré à *Volupté*. Le fait n'est pas complètement faux. M. Sainte-Beuve lui ayant manifesté l'intention de peindre l'intérieur d'un séminaire, et de décrire les premières impressions d'une âme qui passe du monde à la vie religieuse, l'abbé Lacordaire l'invita à visiter le séminaire d'Issy, et écrivit dans quelques pages ses propres impressions. De cette visite et de ces pages M. Sainte-Beuve a tiré un chapitre frappant de vérité.

au *Constitutionnel*, et y reprit ses *Portraits*, sous le titre de *Causeries du lundi*. En 1852, M. Sainte-Beuve passa au *Moniteur*, et fut nommé professeur de poésie latine au Collége de France; son cours, interrompu par l'hostilité d'une partie des auditeurs, qui se manifesta bruyamment, ne fut pas repris. A la fin de 1857 il accepta la place de maître de conférences à l'École normale. En 1861, il a quitté *Le Moniteur* pour reprendre sa collaboration au *Constitutionnel*, et a cessé son enseignement à l'École normale.

Poëte délicat, pénétrant, original, M. Sainte-Beuve a trop de nuances, de mystère et d'intimité pour déployer ces grands coups d'aile qui ravissent les foules. Aussi a-t-il pu dire justement avec une tristesse contenue : « Le poëte en moi, l'avouerai-je? a quelquefois souffert de toutes les indulgences mêmes qu'on avait pour le prosateur. » Le prosateur, le critique, voilà en effet le titre de gloire le plus généralement reconnu de M. Sainte-Beuve. Sa prose, surtout depuis 1831, lui est tout à fait personnelle; piquante, imprévue, subtile, savamment combinée pour des effets certains, elle paraît souvent précieuse, tourmentée et vague au premier coup d'œil; les nuances en sont si habiles qu'elles échappent à bien des yeux, et il faut l'avoir fréquentée longtemps pour l'apprécier à sa juste valeur. Une expression qui semble d'abord obscure donne une teinte voulue, une autre qui semble trop vive montre le point lumineux; un tour qui paraît se heurter aux règles de la grammaire fait le geste et l'éloquence de la phrase. Gracieux lorsqu'il raconte, spirituel lorsqu'il discute, il devient parfois véhément et lyrique lorsqu'un ennemi l'irrite ou qu'un enthousiasme fait vibrer son âme. On a reproché à sa critique une tendance générale à conclure trop facilement du petit au grand, ou à négliger le grand pour le petit. Sans méconnaître ce qu'il y a de juste dans ce reproche, il faut remarquer que cette critique minutieuse offre des moyens d'appréciation qu'un procédé plus large ne fournirait peut-être pas. M. Ampère a comparé ces procédés d'une critique profonde à force de finesse à ces ingénieux instruments qui par leur ténuité même plongent bien avant dans le sol et vont chercher les sources jaillissantes. On peut conclure, avec la plupart de ceux qui ont exprimé leur jugement sur son talent, que M. Sainte-Beuve a donné à la critique contemporaine une forme nouvelle et conquis en ce genre une réputation que nulle autre ne surpasse.

Les œuvres de M. Sainte-Beuve ont paru dans l'ordre suivant : *Tableau de la poésie française au seizième siècle, et Œuvres choisies de Ronsard, avec une notice, des notes et commentaires*; Paris, 1828, 2 vol. in-8° : les *Œuvres de Ronsard* forment le second volume; le *Tableau de la poésie* a passé par un grand nombre d'éditions; — *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme*; Paris, 1829, gr. in-16; 1830, in-8°, et 1860, in-18, avec des *Poésies inédites* : M. Jay publia contre cet ouvrage un volume intitulé : *Conversion d'un romantique, manuscrit de Jacques Delorme, frère de Joseph* (Paris, 1830, in-8°); — *Les Consolations*, poésies; Paris, 1830, in-18, et 1834, in-8°; — *Portraits littéraires*; Paris, 1832-1839, 8 vol. in-8°; et 1841, 1844, 3 vol. in-18; — *Volupté*, roman; Paris, 1834, 2 vol. in-8°; et 1840, 1845, in-18; — *Pensées d'août*, poésies; Paris, 1837, in-18; — *Poésies complètes*; Paris, 1840, in-18; — *Histoire de Port-Royal*; Paris, 1840-1862, 4 vol. in-8°; — *Portraits de femmes*; Paris, 1844, in-18; — *Portraits contemporains*; Paris, 1846, 2 vol. in-18; — *Causeries du lundi*; Paris, 1851-57, 13 vol. in-18; — *Étude sur Virgile*; Paris, 1857, 2 vol. in-8°; — *Nouveaux lundis*; Paris, 1863, in-18°. M. Sainte-Beuve a collaboré à plusieurs journaux et recueils, qui sont *le Globe*, la *Revue de Paris*, la *Revue des deux mondes*, *le National*, *le Moniteur*, *le Constitutionnel*, le *Dictionnaire de la Conversation*, l'*Athenæum français*, le *Keepsake*, etc. Il a écrit aussi un grand nombre de *Préfaces* et de *Notices*, en tête d'œuvres littéraires.

Loménie (de), *Galerie des contemp. illustres*, t. IX. — Planche, *Portraits littéraires*, t. I. — H. Babou, dans les *Poëtes français* (édit. Crépet, 1861). — Vapereau, *Dict. des contemp.*

* SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (*Henri-Étienne*), chimiste français, né le 11 mars 1818, à l'île Saint-Thomas (Antilles), de parents français. Après de bonnes études littéraires en France, il fit à peu près seul son éducation scientifique, et entraîné par un goût marqué vers la chimie, il construisit à ses frais un laboratoire, où pendant neuf années il se livra à de patientes recherches. Reçu docteur ès sciences physiques et en médecine, il fut chargé de l'organisation de la faculté des sciences créée en 1844 à Besançon, et y obtint le 16 février 1845 la chaire de chimie, avec le titre de doyen. Le 22 janvier 1851, il devint maître de conférences à l'École normale. Depuis le 10 mars 1858 il supplée M. Dumas comme professeur de chimie à la faculté des sciences de Paris, et le 25 novembre 1861 l'Académie des sciences (section de minéralogie) l'a élu en remplacement de Pierre Berthier. C'est sur les essences et les résines que M. Sainte-Claire-Deville a dirigé ses premiers travaux, dont les plus importants appartiennent à la chimie minérale. En 1849, il découvrit les propriétés de l'acide nitrique composé et en fit connaître la préparation. En 1853, il publia une nouvelle méthode d'analyse minérale, dite par la *voie moyenne*, et pour se préserver des erreurs auxquelles donne lieu l'usage du filtre, il proposa d'employer exclusivement les gaz et les réactifs volatils. On peut fixer à la même époque ses premières re-

cherches sur l'*aluminium*, métal découvert en 1827 par Wœhler, et qu'on obtient, en réduisant dans un creuset chauffé au rouge le chlorure d'aluminium au moyen du potassium. Grâce à ses efforts, les procédés d'extraction de l'aluminium ont été simplifiés; les appareils qu'on y consacre ont reçu une forme manufacturière, les matières premières nécessaires à sa production ont été obtenues en abondance et à bas prix. L'aluminium figura à l'exposition universelle de 1855 comme une des plus précieuses conquêtes de la science et de l'industrie. M. Sainte-Claire-Deville a décrit les propriétés de ce métal dans les *Annales de chimie et de physique* (t. XLIII et XLVI). Il a présenté depuis à l'Académie des sciences plusieurs notes sur le silicium et le charbon cristallisés en donnant une méthode générale pour la production de quelques corps simples fixes au moyen de leurs combinaisons volatiles, sur les propriétés chimiques de l'aluminium et sur la variation des affinités avec la température, etc. Il est officier de la Légion d'honneur depuis le 13 mars 1855.

* SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (*Charles*), géologue, frère du précédent, né à l'île Saint-Thomas, en 1814. Après avoir suivi en qualité d'externe les cours de l'École des mines à Paris, il entreprit à ses frais un voyage scientifique, et de 1839 à 1843 visita les Antilles, et les îles de Ténériffe et du Cap Vert. L'exploration géologique de la Guadeloupe l'occupa plus d'une année, et il se trouvait dans cette île lors du tremblement de terre de 1843. A son retour, il publia son *Voyage géologique aux Antilles et aux îles de Ténériffe et de Fogo* (Paris, impr. imp.), et partit de nouveau pour explorer l'Italie méridionale. Témoin en 1855 de la grande éruption du Vésuve, il en suivit toutes les phases, et adressa alors à M. Élie de Beaumont une série de lettres sur les phénomènes éruptifs de ce volcan; elles ont été imprimées dans *le Moniteur* de 1856. M. Charles Sainte-Claire-Deville est entré dans l'Académie des sciences (section de minéralogie), le 28 décembre 1857, à la place de Dufrénoy. Il supplée depuis plusieurs années M. Élie de Beaumont dans sa chaire d'histoire des corps inorganiques au Collége de France. Il est officier de la Légion d'honneur. On a encore de lui dans les *Annales de chimie* (1852) un travail sur les *modifications qu'éprouve le soufre sous l'influence de la chaleur et des dissolvants*.

Docum. part.

SAINTE-CROIX (*Gaétan-Xavier* GUILHEM DE PASCALIS, connu sous le nom de chevalier DE), général français, né le 11 décembre 1708, à Mormoiron (comtat Venaissin), mort le 18 août 1762, au Cap français (Haïti). Il descendait des seigneurs de Clermont-Lodève, qui s'établirent au quatorzième siècle dans le Comtat. Chevalier de Malte en 1729, il entra en 1731 dans le régiment de Bourbon, et y obtint en 1748 le brevet de lieutenant-colonel. Il s'est illustré par la défense de Belle-Isle, qu'il prolongea pendant deux mois, et il ne se rendit aux Anglais que sous les conditions les plus honorables (7 juin 1761). Le 20 juillet suivant, il fut nommé maréchal de camp. Désigné à la fin de l'année pour commander les troupes françaises dans les îles du Vent, menacées par les Anglais, il s'embarqua en janvier 1762, et mourut au Cap français, des suites d'une blessure qu'il avait reçue autrefois à l'attaque des lignes de Wissembourg.

Barjavel, *Dict. hist. du Vaucluse*. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*.

SAINTE-CROIX (*Guillaume-Emmanuel-Joseph* GUILHEM DE CLERMONT-LODÈVE, baron DE), antiquaire français, neveu du précédent, né le 5 janvier 1746, à Mormoiron (comtat Venaissin), mort le 11 mars 1809, à Paris. D'une famille noble et ancienne, il fut destiné à la carrière des armes. En sortant du collége des jésuites à Grenoble, il obtint un brevet de capitaine de cavalerie, et suivit, en qualité d'aide de camp (janvier 1761), le chevalier de Sainte-Croix, son oncle, qui allait prendre le commandement des îles du Vent. La mort de ce parent, arrivée en 1762, dérangea ses projets : il repassa la mer, et fut attaché, avec son grade, au corps des grenadiers de France; mais en 1770 il quitta le service pour se livrer entièrement à son goût pour l'étude, trop contrarié par un genre de vie qui le tenait parfois éloigné de toutes les sources de l'instruction. En même temps il se maria et alla s'établir à Avignon. Dès ses premières productions, qui supposaient beaucoup d'érudition et de lecture, il prit une place honorable dans le monde savant : en 1772 il remporta le prix de l'Académie des inscriptions pour l'*Examen critique des historiens d'Alexandre*, et « ce premier trophée littéraire, ainsi que l'a fait remarquer Dacier, est devenu par la suite le dernier et comme le couronnement de ses nombreux travaux ». Deux autres sujets, la recherche des noms et des attributs de Minerve, de Cérès et de Proserpine, lui firent décerner les prix de 1775 et de 1777; à cette dernière date l'Académie, qui ne pouvait se l'attacher autrement parce qu'il ne résidait point sur une terre française, l'admit au nombre des académiciens libres. Il avait entamé des relations avec les principaux savants de son temps, surtout avec Foncemagne et avec l'abbé Barthélemy, qu'il seconda plus d'une fois dans ses travaux, puis avec Courier. Il prenait à la religion l'intérêt le plus vif; il aurait voulu travailler directement pour elle; pénétré de douleur des progrès de l'incrédulité, il ne laissait passer dans ses écrits aucune occasion de la combattre; il déplorait l'esprit du siècle, et faisait observer avec peine que la foi et l'érudition déclinaient également. Malgré des sentiments sincèrement religieux, Sainte-Croix encourut la disgrâce du gouvernement pontifical pour avoir défendu avec chaleur, dans le sein des états du Venaissin, les franchises des com-

munes, méconnues par l'administration ecclésiastique (1784); averti qu'il allait être arrêté et conduit au château Saint-Ange, il se retira en France; mais les biens qu'il possédait dans le comtat furent mis sous le séquestre, et ne lui furent rendus qu'après des négociations aussi longues que difficiles. Peu de temps après la révolution commença. Partisan des réformes utiles, Sainte-Croix s'associa au mouvement politique de 1789, et fut appelé par le vœu public à reprendre sa place dans l'assemblée des états. Des scènes effroyables éclatèrent en 1791 dans le Comtat : il en fut une des premières victimes. Ses domaines furent dévastés, ses fermes incendiées, ses deux fils jetés en prison, sa bibliothèque fut mise au pillage; arrêté lui-même par une bande de brigands, il racheta sa vie par une grosse somme d'argent, et s'enfuit à Paris. C'est dans un village voisin de la capitale, à Thiais, qu'il passa le temps de la terreur. Cependant à cette époque même son mérite n'était point oublié, comme le prouve la réquisition qu'il reçut le 11 frimaire an II au nom du comité de salut public « de rentrer dans la commune de Paris pour être employé à continuer ses travaux littéraires ». Lors de la réorganisation de l'Institut, en 1803, il y prit siége dans la troisième classe, qui remplaçait l'Académie des inscriptions. Il mourut d'une maladie de la vessie, compliquée d'une maladie aiguë. Son portrait, peint par Lauret, a été placé en 1838 dans le musée Calvet à Avignon. « Le grand nombre et la variété des sujets traités par M. de Sainte-Croix, dit S. de Saci, suffisent pour faire juger de l'étendue de ses connaissances. La rectitude de son jugement se manifeste par le choix des sujets auxquels il consacre ses recherches, l'heureux emploi qu'il fait de l'érudition, les rapports qu'il établit entre l'histoire ancienne et l'histoire moderne, la critique avec laquelle il pèse les témoignages, et les leçons qu'il sait tirer du passé. »

La liste de ses ouvrages est considérable; nous citerons les suivants : *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand*; Paris, 1775, in-4° : revu, corrigé et augmenté, il est devenu dans l'édit. de 1804, in-4°, fig., un ouvrage presque nouveau; tandis que Dacier, de Saci, Wyttenbach, Boissonade ont été unanimes à en louer le mérite, Chénier n'y voit qu'une dissertation trop longue, écrite avec prolixité, et sans critique judicieuse; — *L'Ezour-Vedam, ou Ancien commentaire du Vedam, trad. du samscretan par un brame*; Yverdon (Avignon), 1778, 2 vol. in-12 : l'auteur démontra dans l'introduction combien était douteuse l'antiquité si vantée des dogmes religieux et des livres sacrés des Indiens; — *De l'État et du sort des colonies des anciens peuples*; Philadelphie (Paris), 1779, in-8° ; — *Observations sur le traité de paix conclu à Paris en 1763*; Amst. (Yverdon), 1780, in-12; — *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*; Yverdon, 1783, 2 vol. in-12; Paris, 1786, 2 vol. in-12, avec addit.; — *Éloge de l'abbé Poulle*; Avignon, 1783, in-8°; — *Mémoire pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples*; Paris, 1784, in-8° : couronné par l'Académie en 1777, il fut édité par Dansse de Villoison, qui y ajouta des notes ridicules et une dissertation latine *De triplici theologia veterumque mysteriis*, dans laquelle il exposait une manière d'envisager ce sujet fort éloignée de celle de l'auteur. Ce dernier supprima ces développements dans la trad. allemande qui parut en 1790, remania et augmenta son ouvrage, qui fut publié sous le titre de *Recherches historiques sur les mystères du paganisme*; Paris, 1817, 2 vol. in-8°, avec M. de Saci pour éditeur; — *Mémoires historiques et géographiques sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne*; Paris, 1797, in-4°, avec de Baert et Barbié du Bocage; — *Des anciens gouvernements fédératifs et de la législation de Crète*; Paris, an VII (1798), in-8°. On a encore de lui des *Mémoires* insérés dans le recueil de l'Acad. des inscr., et des articles dans le *Journal des savants* avant 1792; dans les *Annales religieuses, philosophiques et littéraires*, trois recueils publiés de 1796 à 1806 par M. de Boulogne; dans les *Archives de l'Europe*, le *Magasin encyclopédique*, etc. Comme éditeur on lui doit *Œuvres diverses* de l'abbé Barthélemy (Paris, 1798, 2 vol. in-8°), précédées de son éloge; *De l'Évidence de la religion chrétienne*, de Jennings (4e éd., 1803, in-12); *Lettres de quelques juifs* de Guénée (1805, 3 vol. in-12), et *Mémoires pour servir à la vie de M. de Penthièvre* (1808, in-12). Sainte-Croix fut, vers la fin de sa vie, membre de la commission chargée de continuer l'*Hist. littér. de la France*, mais il n'eut pas le temps de s'associer à ses travaux.

P. L.

S. de Saci, *Notice sur Sainte-Croix*, dans le *Catalogue des livres de sa bibliothèque*; juin 1809, in-8°. — Boissy d'Anglas, *Disc. prononcé aux funérailles de Sainte-Croix*; Paris, 1809, in-8°. — Dacier, *Notice* dans *le Moniteur*, 1811, n° 188. — Boissonade, dans le *Journal de l'Empire*, 6 avril 1809. — *Le Mercure de France*, 25 mai 1809. — Desessarts, *Siècles littér.* — Debray, *Tablettes*. — Barjavel, *Dict. hist. du Vaucluse*.

SAINTE-CROIX. *Voy.* SANTA-CROCE et SANTA-CRUZ.

SAINTE-MARIE (*Étienne*), médecin français, né le 4 août 1777, à Sainte-Foi, près Lyon, mort le 3 mars 1829, à Lyon. Après avoir pris le grade de docteur à Montpellier (1803), il exerça la médecine dans son lieu natal, où son père était chirurgien; puis il s'établit à Lyon, y acquit une clientèle nombreuse, et se fit estimer pour son savoir et l'aménité de son caractère. Il était laborieux et instruit, consacrait ses loisirs à l'étude des lettres, et écrivait avec une grande pureté de style. Nous citerons parmi ses ouvrages : *De morbis ex imitatione*; Montpellier, 1803, in-4°; — *Remarques grammati-*

cales; Lyon, 1810, broch. in-8°; — *Éloge historique de J.-E. Gilibert;* Lyon, 1814, in-4°; — *Méthode pour guérir les maladies vénériennes invétérées qui ont résisté aux traitements ordinaires;* Lyon, 1818, 1821, in-8° : elle consiste à boire à jeun, le matin, par grandes verrées très-rapprochées, une quantité considérable d'une forte décoction de salsepareille; — *Nouveau Formulaire médical et pharmaceutique;* Lyon, 1820, in-8°; — *Dissertation sur les médecins poëtes;* Paris, 1825, in-8°; il y a beaucoup d'omissions parmi les noms cités; — *De l'huître et de son usage comme aliment et comme remède;* Lyon, 1827, in-8°; — *Lectures relatives à la police médicale;* Paris, 1829, in-8°. Ce médecin a trad. deux dissertat. latines, l'une de Wichmann, l'autre de Quarin, et un *Traité des effets de la musique* de Roger (1803, in-8°), avec des notes.

Revue du Lyonnais, t. II. — Mabul, *Annuaire nécrol.*, 1824. — *Biogr. méd.*

SAINTE-MARIE. *Voy.* HONORÉ.

SAINTE-MARTHE (*Charles* DE), poëte français, né à Fontevrauld (Poitou), mort à Alençon, en 1555, à quarante-trois ans. Il était le second des douze enfants de *Gaucher Ier*, médecin ordinaire de François Ier, et qui mourut en 1551; deux siècles auparavant sa famille possédait les titres de *messire* et de *chevalier*. Reçu docteur en droit à Poitiers, il s'appliqua, selon les idées du temps, à la théologie, et se mit à en faire des leçons publiques; mais, accusé de pencher vers la réforme de Luther, il fut forcé de s'enfuir à Grenoble, où il retrouva les mêmes persécuteurs. Détenu en prison pendant trente mois, il n'échappa à la mort qu'en simulant la folie (1). Bien accueilli à Lyon, il y enseigna au collége l'hébreu, le grec, le latin et le français. Sa réputation de poëte et d'érudit le fit appeler à la petite cour d'Alençon; comblé de faveurs par la duchesse Marguerite de Valois, il devint tout ensemble son lieutenant criminel, un de ses maîtres des requêtes et procureur général du duché de Beaumont. Il mourut de la rupture d'un anévrisme, sans laisser de postérité. On a de lui : *Poésie françoise, divisée en III livres;* Lyon, 1540, in-12 : quelques pièces sont adressées à François Ier, à Marguerite de Valois, à la duchesse d'Estampes, et le plus grand nombre à ses amis, parmi lesquels il comptait tous les poëtes contemporains; il admirait Dolet, et il appelait Marot son *père d'alliance;* — *In psalmos VII et XXXIII paraphrasis;* Lyon, 1543, in-12 : ces deux paraphrases lui ont été inspirées par les mauvais traitements qu'il endura dans les cachots de Grenoble; — *In ps. XC meditatio;* s. l. n. d., in-12; — *In obitum Margaritæ, Navarrorum reginæ, oratio funebris;* Paris, 1550, in-4°; trad. en français par l'auteur, ibid., 1550, in-4°; — *Oraison funèbre sur le trépas de Françoise d'Alençon, duchesse de Beaumont;* Paris, 1550, in-4°.

Son frère aîné, *Louis*, mort en 1566, eut pour fils le fameux Scévole (*voy.* ci-après). Un autre frère, *Jacques*, mort en 1570, fut médecin des rois Henri II, François II et Henri III, et forma la branche de Champdoiseau; il a laissé une version latine des *Oracles* de Zoroastre, impr. dans le recueil de J. Obsopæus (Paris, 1599, in-8°).

(1) « Simulavi insaniam, et sum ea consecutus ut qui in arcta prius turre solus languebam, cum pedunculis, cimicibus, soricibus et scorpionibus colluctans, libertatem obtinuerim. »

Dreux du Radier, *Bibl. du Poitou.* — Haag frères, *La France protest.*

SAINTE-MARTHE (*Gaucher II*, dit *Scévole Ier*, DE), poëte, neveu du précédent, né à Loudun, le 2 février 1536, mort dans la même ville, le 29 mars 1623. Son père Louis était procureur du roi au siége de Loudun. Élève de Muret, de Turnèbe et de Ramus en l'université de Paris, il ne tarda pas à trouver que son nom de Gaucher était bien rustique pour un érudit de bonne maison qui savait à la fois le latin, le grec et l'hébreu. Choisissant donc un nom plus sonore, il se fit appeler *Scævola*. Cette substitution a été acceptée. En quittant Paris à dix-sept ans, Scévole se rendit à Poitiers, puis à Bourges, où il étudia la jurisprudence et fit des vers. Nous le voyons en 1571 contrôleur général des finances en Poitou, en 1579 maire et capitaine de Poitiers, puis trésorier de France dans la même généralité. Pendant qu'il occupait ce dernier emploi, il fut supprimé par un édit. Ses collègues le chargèrent alors d'obtenir la révocation des lettres royales qui leur portaient un si grand dommage; il l'obtint. Le roi dit, après l'avoir entendu, « qu'il n'y avait point d'édits qui pussent tenir contre une telle éloquence ». En 1588 Scévole de Sainte-Marthe siégeait aux états de Blois, où il faisait remarquer son zèle pour la cause royale. Envoyé vers la fin de cette année à Poitiers, il s'employa de tous ses efforts à maintenir cette ville dans le parti du roi; mais elle passa bientôt au parti de la ligue; ce qui le força de se retirer quelque temps à Tours,

Dum turbulenta factio
Pictones furiat meos (1).

Il détestait les ligueurs, sans avoir plus de penchant pour les réformés. Il était de la faction des politiques. Il reparut dans le Poitou en 1589, avec la mission de revendiquer au nom des catholiques leurs biens usurpés par les religionnaires (2). En 1593 il remplit la charge d'intendant des finances dans l'armée de Bretagne, que commande le duc de Montpensier. On le félicite d'avoir contribué plus que personne à la soumission de Poitiers en 1594. En 1597, il est compté parmi les notables réunis à Rouen par Henri IV.

(1) *Lyricorum* lib. I.
(2) Niceron et l'abbé Goujet, qui le copie, lui donnent pour compagnon dans ce voyage le chancelier de l'Hospital, qui était mort le 13 mars 1573.

Il est ensuite maire de Poitiers; puis il quitte Poitiers pour retourner à Loudun, sa ville natale, où il meurt, le 29 mars 1623. Théophraste Renaudot prononça son éloge à Loudun et Urbain Grandier son oraison funèbre. De Renée de la Haye, fille du sieur de Malaguet, Scévole de Sainte-Marthe avait eu huit enfants, entre autres *Abel*, *Scévole* et *Louis*, qui suivent, et *Pierre*, sieur de la Jalletière, trésorier de France.

Ses ouvrages imprimés sont : *Œuvres;* Paris, 1569, in-8°, et 1579, in-4° : traductions diverses en vers français, sonnets, épigrammes, métamorphoses; quelques-unes de ces pièces ont été insérées par du Verdier dans sa *Bibliothèque françoise*, et l'on ne s'étonne pas trop qu'elles aient obtenu du vivant de l'auteur un véritable succès ; — *Hymne sur l'avant-mariage du roi Charles IX;* Paris, 1570; — *La Louange de la ville de Poitiers;* Poitiers, 1573, in-8° ; — *Poemata;* Paris, 1575, in-8° : recueil de poésies latines, plusieurs fois imprimées dans la suite avec d'importantes additions, et dans lequel on signale à bon droit des morceaux vraiment estimables. Si les vers français de Scévole sont faciles, enjoués, ses vers latins sont plus châtiés, plus corrects; on peut les lire encore avec intérêt. L'auteur imite tantôt Lucain, tantôt Horace, mais sans pédantisme, et en homme qui a pris l'habitude de leur beau style. En recevant les poëmes de Scévole, Ronsard écrivit à Baïf : « Grands dieux (*Dii boni*)! quel livre viens-tu de m'envoyer composé par notre Sainte-Marthe? Non, ce n'est pas un livre, ce sont les Muses elles-mêmes. J'invoque à cet égard le témoignage de tout notre Hélicon. Si l'on m'accorde le droit de prononcer le jugement, je déclare préférer l'auteur de ces vers à tous les poëtes de notre siècle, quelque désagrément que je puisse causer à Bembo, à Navagero, au divin Fracastor.... » Étienne Pasquier eut, en lisant les mêmes *Poëmes*, un véritable accès d'enthousiasme; il le fait assez voir dans ce distique, extrait du livre IV de ses *Épigrammes :*

> Seu latios scribat, seu gallos Scævola versus,
> Nil latia aut majus gallica terra tulit.

Les éditions postérieures des *Poemata* de Sainte-Marthe contiennent la pièce suivante, d'abord séparément publiée : *Pædotrophiæ, sive de puerorum educatione lib. III;* Paris, 1580, in-12 : œuvre véritablement remarquable, dix fois imprimée du vivant de l'auteur et dix fois après sa mort, que l'abbé d'Olivet insérait encore en 1749, certain de plaire à tous les amis des lettres latines, parmi ses *Poemata didascalica*, et que le petit-fils de Scévole, Abel, a traduite en français; — *Gallorum doctrina illustrium qui nostra patrumque memoria floruerunt elogia;* Poitiers, 1598, in-8° : quoique cet opuscule ait été souvent imprimé, il est moins intéressant qu'il aurait pu l'être, puisqu'il contient moins de détails biographiques ou littéraires que d'emphatiques témoignages d'estime; Guillaume Colletet l'a paraphrasé en français; Paris, 1644, in-4°; — *Opera latina et gallica;* Paris, 1633, in-4° : la dernière et la plus complète édition de ses œuvres, où l'on trouve aussi quelques pièces de son fils Abel. Rappelons enfin que diverses poésies ou latines ou françaises de Scévole ont été publiées dans le *Journal de Henri III*, à l'année 1587, et parmi les *Poésies* de Jean de La Péruse. B. H.

Niceron, *Mémoires*, VIII. — Goujet, *Biblioth. françoise*, XIV. — *Biblioth.* de La Croix du Maine et de du Verdier, édit. de Rigoley de Juvigny. — Dreux du Radier, *Bibl. du Poitou.* — Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie au seizième — siècle.* — Fougère, *Notices.*

SAINTE-MARTHE (*Abel I*er DE), seigneur d'Estrepied, fils aîné du précédent, né à Loudun, en mai 1560, mort à Poitiers, en 1652. Suivant l'exemple paternel, il se consacra d'abord aux lettres; ensuite il étudia les lois, et devint avocat au parlement de Paris. En 1621 Louis XIII le fit conseiller d'État, en 1627 garde de sa bibliothèque de Fontainebleau. Ses œuvres sont : *Opuscula varia;* Poitiers, 1645, in-8° : recueil de diverses pièces publiées séparément; — *Plaidoyer de MM. Nicolas de Corberon : ensemble les plaidoyers de M. Abel de Sainte-Marthe;* Paris, 1693, in-4° : les plaidoyers d'Abel, au nombre de douze, sont courts; mais ils n'ont guère d'autre mérite; le style en est fardé, et ils sont farcis de citations grecques et latines; — un certain nombre de *poésies latines*, qui ont été impr. en 1632 dans le recueil des œuvres de son père.

SAINTE-MARTHE (*Abel II* DE), sieur de Corbeville, fils du précédent, né en 1630, mort le 30 décembre 1706. Comme son père, Abel II prit la robe, et fut conseiller en la cour des aides : il fut aussi comme son père garde de la bibliothèque de Fontainebleau On a de lui : *Discours au roi sur le rétablissement de la bibliothèque royale de Fontainebleau*, présenté au roi en 1668, et publié par l'auteur à la suite des *Plaidoyers de Corberon*, son beau-père, et d'Abel de Sainte-Marthe, son père, en 1693, in-4°; il contient un peu d'histoire et beaucoup d'indécentes flatteries à l'adresse de Louis XIV; — quelques pièces latines dans les *Opuscula varia*, publiés en 1645 sous le nom d'Abel Ier; — *La Manière de nourrir les enfants à la mamelle;* Paris, 1698, in-8°; traduction du poëme latin de Scévole Ier. B. H.

Niceron, *Mémoires*, VIII.

SAINTE-MARTHE (*Gaucher III*, dit *Scévole II*, et *Louis* DE), historiens, frères jumeaux, fils de Scévole Ier, nés à Loudun, le 20 décembre 1571, morts à Paris, Scévole le 7 septembre 1650, Louis le 29 avril 1656. Inscrits ensemble sur le tableau des avocats au parlement de 1599, ils parurent rarement au palais. Le président de Thou les ayant engagés à consacrer tous leurs loisirs à l'étude de l'histoire, ils suivirent ce conseil. En 1620 ils furent nommés l'un et l'autre historiographes de France et conseil-

lers du roi. Scévole, seigneur de Meré-sur-Indre, se maria, et de sa femme, Isabelle Du Moulin, il eut *Pierre-Scévole*, *Abel-Louis*, dont nous parlerons ci-après, et *Nicolas-Charles*, qui entra dans l'église et mourut obscur. Louis, seigneur de Grelay, se maria vers le même temps que son frère; mais n'ayant pas d'enfants, il se sépara de sa femme, qui prit le voile à Notre-Dame de Poitiers, et embrassa lui-même l'état ecclésiastique; il fut dans la suite prieur de Claunay.

L'*Histoire généalogique de la maison de France* (Paris, 1619, in-4°) est désignée comme le premier de leurs ouvrages; mais cette édition ne contient que la troisième race; celle de 1628, 2 vol. in-fol., offre l'histoire des trois races. Cependant les auteurs en préparèrent une troisième, en 3 vol. in-fol., dont les 2 premiers parurent en 1647; le dernier n'a pas été publié (1). Ils donnèrent en 1626 l'*Histoire généalogique de la maison de Beauvau* (Paris, in-fol.), livre toujours estimé. Le plus considérable et le plus célèbre de leurs ouvrages est le *Gallia Christiana* (Paris, 1656, 4 vol. in-fol.). Jean Chenu, de Bourges, avocat au parlement de Paris, avait le premier, en 1621, dans son *Archiepiscoporum et episcoporum Galliæ chronologica historia* (in-4°), essayé d'établir la succession chronologique des archevêques et des évêques de France. Cet ouvrage imparfait, souvent inexact, plein de lacunes, servit peu à l'érudition. Claude Robert, grand archidiacre de Châlon-sur-Saône, ayant, en 1626, publié, sous le titre de *Gallia Christiana*, un volume in-folio de nouvelles tables chronologiques, accompagnées de notes sommaires, extraites des chartriers épiscopaux et monastiques, ce volume, moins défectueux que celui de Chenu, eut un véritable succès. Cependant Robert, qui avait, en écrivant son *Gallia Christiana*, reçu plus d'une officieuse communication des frères Sainte-Marthe, les engagea vivement, vers la fin de sa vie, à corriger, dans une plus ample édition, les erreurs et les diverses imperfections de son livre. Leur travail était presque achevé quand, en 1645, ils en soumirent le plan à l'assemblée générale du clergé, qui, pour les indemniser des frais d'impression, leur accorda un don de 6,000 livres. Le nouveau *Gallia Christiana* fut présenté, après la mort des auteurs, à l'assemblée de 1656 par les fils de Scévole; sur le rapport de ses commissaires, cette assemblée joignit généreusement à tous les éloges que sa reconnaissance décerna aux défunts Scévole et Louis une pension annuelle de 500 livres à chacun de leurs trois héritiers.

On doit encore à Scévole et à Louis de Sainte-Marthe une première édition des *Épîtres de Fr. Rabelais* (Paris, 1651, in-8°), avec des *Observations* bien plus étendues que les *Épîtres*.

(1) *Voy.* sur cet ouvrage Fevret de Fontette, *Biblioth. hist. de la France*, t. II, p. 828, et *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. XX, p. 862.

Nous ne saurions donner ici le détail des nombreux manuscrits qu'ils ont laissés, et qui ont été longtemps conservés à Saint-Magloire; Fevret de Fontette en cite plusieurs dans sa *Bibliothèque historique*. Ces manuscrits sont des généalogies d'illustres familles françaises. Pierre-Scévole, fils de Scévole, en a tiré l'*Abrégé historique et généalogique de la maison de la Trimouille* (Paris, 1668, in-12). B. H.

Niceron, *Mémoires*, VIII. — *Gallia Christ.*, t. I, dans les divers prolégomènes. — Dreux du Radier, *Biblioth. du Poitou*. — *Journal des Savants*, aux tables.

SAINTE MARTHE (*Pierre-Gaucher*, dit *Scévole* DE), historien, fils de Scévole II, né à Paris, en 1618, mort le 9 août 1690. Il fut maître d'hôtel du roi, conseiller d'État et historiographe de France. Son père dirigea ses premiers travaux, et l'eut pour collaborateur dans ses principaux ouvrages. Il prit ainsi une part plus ou moins considérable à la rédaction de l'*Histoire généalogique de la maison de France* et du *Gallia Christiana*. Ses ouvrages personnels sont : *Table généalogique de la maison de France*; Paris, 1649, in-fol.; — *L'État de la cour des rois de l'Europe, avec les noms et qualités des princes régnants en Asie et en Afrique*; Paris, 1670, 3 vol. in-12, et 1680, 4 vol. in-12, avec des additions; — *Traité historique des Armes de France et de Navarre*; Paris, 1673, in-12 · avec un *Traité des fleurs de lis* (*voy.* Fevret de Fontette, *Biblioth. hist.*, t. II, p. 757); — *Remarques sur* l'Histoire de France *du P. Jourdan, jésuite, et sur la Critique du duc d'Épernon touchant l'origine de la maison de France*; Paris, 1684, in-12 : ouvrage anonyme; — *L'Europe vivante, ou l'état des rois et princes souverains et autres personnes de marque dans l'Église, dans l'épée et dans la robe*; Paris, 1685, in-12. Sur les manuscrits laissés par Pierre-Scévole on peut consulter la *Bibliothèque historique*, quoiqu'elle ne les désigne pas tous. Il est, en outre, auteur de plusieurs traductions. De l'espagnol il a traduit : *La Disgrâce du comte duc d'Olivarez*; de l'italien : *La Juste balance des cardinaux vivants en* 1650; 1652, 1655, in-12 : ouvrage de Gregorio Leti, très-peu flatteur pour certains cardinaux, entre autres pour Mazarin, qui rechercha vainement le nom du traducteur. B. H.

Niceron, *Mémoires*, VIII. — Fevret de Fontette, *Biblioth. hist.* — Dreux du Radier, *Biblioth. du Poitou*.

SAINTE-MARTHE (*Abel-Louis* DE), théologien et poëte latin, frère du précédent, né en 1620, à Paris, mort le 7 avril 1697, à Saint-Paul aux Bois, près Soissons. Il abandonna le barreau pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire (1642), et parcourut d'abord la carrière de l'enseignement, où il débuta par les humanités. Il se trouvait à Nantes lorsqu'il composa un petit poëme, *Sanctorum Galliæ regum et principum sylva historica*, qui fut in-

séré à la tête du t. I[er] de l'*Histoire général. de la maison de France* (1647, in-fol.). Les devoirs de son état l'empêchèrent de se livrer, comme l'avaient fait ses ancêtres, à la culture des lettres latines, et il professa avec zèle la théologie dans les maisons de son ordre à Paris, puis à Saumur. La mort de son père Scévole (1650) et de son oncle Louis (1656) avait arrêté l'impression du *Gallia Christiana* : appelé à Saint-Magloire pour y mettre la dernière main, il revit tout l'ouvrage, de concert avec ses frères Pierre-Scévole et Nicolas-Charles, et le publia en 1656 (Paris, 4 vol. in-fol.). L'assemblée du clergé, qui se tint cette année-là, encouragea les trois éditeurs en accordant à chacun d'eux une pension de 500 livres. Aussitôt ils se remirent à l'œuvre, et recueillirent un assez grand nombre de pièces pour augmenter d'un quart la nouvelle édition qu'ils préparaient. Des travaux d'un autre genre et aussi la mort de Nicolas-Charles (1) détournèrent Abel-Louis de cette entreprise, dont tous les matériaux passèrent entre les mains de Denis de Sainte-Marthe (*voy.* ci-après). Avec l'aide de son frère aîné Pierre-Scévole, il consacra plusieurs années à une histoire générale du monde chrétien : le plan, qu'ils rédigèrent ensemble, parut en 1664 sous le titre d'*Orbis christianus*, mais l'ouvrage entier, formant 9 vol. in-fol., ne vit pas le jour, et fut déposé en manuscrit dans la bibliothèque de Saint-Magloire. Abel-Louis était depuis longtemps supérieur de cette maison lorsque, le 3 octobre 1672, il fut élu supérieur général de l'ordre : il déploya beaucoup de zèle pour rétablir la discipline, travailla à la conversion des protestants, et s'attira la confiance des prélats les plus respectables. Son administration, aussi équitable que florissante, fut troublée dans les derniers temps par les querelles du jansénisme ; l'archevêque de Paris M. de Harlay, qui avait traversé son élection, le desservit dans l'esprit du roi, et sans qu'il lui eût été possible de se justifier des torts imaginaires qu'on lui reprochait, il fut obligé de quitter Paris à trois reprises différentes. Cette persécution cessa en 1696, par suite des bons offices de M. de Noailles, successeur de M. de Harlay ; mais en donnant sa démission (14 sept. 1696), il se retira dans la maison de Saint-Paul aux Bois, où il mourut six mois après. P. L.

Dreux du Radier, *Biblioth. du Poitou*. — Niceron, *Mémoires*, VIII.

SAINTE-MARTHE (*Claude* DE), auteur ascétique, né le 8 juin 1620, à Paris, mort le 11 octobre 1690, au château de Courbeville, près d'Orsay (Seine-et-Oise). Il se rattachait par la branche des Champdoiseau à Gaucher de Sainte-Marthe, médecin de François I[er] ; son père, François, mort en 1641, était chef du conseil du cardinal de Richelieu. De bonne heure il quitta le monde, s'engagea dans le sacerdoce, et vécut dans la solitude et la prière. Après avoir gouverné pendant la Fronde la modeste cure de Mondeville (diocèse de Sens), il se renferma dans Port-Royal des Champs, et y dirigea les religieuses ; la persécution l'arracha deux fois à cette retraite : il s'en éloigna tout à fait en 1679, et alla vivre au château de Courbeville, qui appartenait à sa famille. On a voulu rendre dans le distique suivant son caractère en même temps que sa conduite :

> Impatiens falsi verique tenacior, inde
> Ingemuit, tacuit, fugit et occubuit.

On connait de lui : *Défense des religieuses de Port-Royal et de leurs directeurs;* Paris, 1667, in-4° de 176 pag., en réponse aux faits allégués par le théologien Chamillart; — *Traités de piété*; Paris, 1702, 1733, 2 vol. in-12; — *Lettres de piété et de morale;* Paris, 1709, 2 vol. in-12. Il eut part à la *Morale pratique des Jésuites*, ainsi qu'à la traduction du *Nouveau Testament* de Mons. On lui prête encore divers petits écrits, des discours, des lettres, etc.

Niceron, *Mémoires*, VIII. — *Nécrologe de Port-Royal.* — Sainte-Beuve, *Port-Royal.*

SAINTE-MARTHE (*Denis* DE), historien et théologien, neveu du précédent, né le 24 mai 1650, à Paris, où il est mort, le 30 mars 1725. En lui s'éteignit la descendance directe de la branche des Champdoiseau. Destiné à l'église, il acheva ses études à Pont-le-Voy, et fit à dix-huit ans profession chez les bénédictins de Saint-Maur. Pendant onze ans il professa dans différentes maisons la philosophie et la théologie, et ne sortit de l'enseignement que pour s'élever aux premières dignités de sa congrégation. Il remplit depuis 1690 l'office de prieur à Tours, à Rouen, à Paris et à Saint-Denis, et en 1720 il fut élu supérieur général. Il s'était rangé au parti des appelants de la bulle *Unigenitus*, mais il adhéra à l'accommodement qui intervint l'année même de son élection. Ce religieux, d'un caractère modeste et affable, a écrit un grand nombre d'ouvrages d'érudition et de controverse, parmi lesquels nous choisirons les suivants : *Traité de la confession, contre les calvinistes*; Paris, 1685, in-8°; — *Réponse aux plaintes des protestants touchant la prétendue persécution de France;* Paris, 1688, in-12; — *Entretiens touchant l'entreprise du prince d'Orange sur l'Angleterre;* Paris, 1689-91, in-12; — *Lettres* (cinq) *à M. de Rancé;* Paris, 1692-93, in-12 : ces lettres, dont la dispute sur les études monastiques fait le sujet, sont très-satiriques, et Rancé y est traité avec si peu de ménagement que Thiers se crut obligé de le défendre dans son *Apologie de l'abbé de la Trappe* (1693, in-12); — *Vie de Cassiodore;* Paris, 1694, in-12 : le meilleur écrit de l'auteur; — *Histoire de saint Grégoire le Grand*; Paris, 1697, in-4° : il la traduisit en latin et la plaça dans le t. IV de

(1) Arrivée le 4 février 1662. Il était prieur de Claunay et aumônier du roi.

l'édition, peu estimée du reste, qu'il donna des *Œuvres* de ce pape (Paris, 1705, 4 vol. in-fol.), en société avec deux de ses confrères Barth. de Lacroix et Guill. Bessin. Le dernier ouvrage du P. Denis de Sainte-Marthe est le *Gallia Christiana* : à la prière de l'assemblée du clergé de 1710, il en avait entrepris une nouvelle édition, pour laquelle il s'aida des nombreux matériaux recueillis par les membres de sa famille (*voy. Abel-Louis* ci-dessus), ainsi que des recherches de quelques bénédictins, qu'il avait choisis pour collaborateurs. Cet ouvrage est tout différent de l'ancien et pour le fond et pour la forme : il en publia le t. I[er] (1715, in-fol.), et eut la principale part aux t. II à IV, qui parurent de 1720 à 1728. On sait que ce vaste recueil a été continué par d'autres membres de la congrégation de Saint-Maur, et repris de nos jours par M. Hauréau, notre savant collaborateur.

Cette famille, une des plus célèbres dans la république des lettres, compte encore beaucoup d'autres personnages que nous n'avons pu indiquer; Dreux du Radier, qui leur a consacré plus de la moitié du t. V de sa *Bibl. du Poitou*, en a mentionné quarante-cinq, dont dix-neuf ont écrit. Le dernier qu'il ait cité était *Abel-Scévole-Louis*, né le 28 mai 1753.

P. L.

Dreux du Radier, *Bibl. du Poitou.* — *Gallia Christiana*, VII. — Le Cerf, *Bibl. des auteurs de la congrég. de Saint-Maur.* — Niceron, *Mémoires*. V. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

SAINTE-PALAYE (*Jean-Baptiste* DE LA CURNE DE), érudit français, né le 6 juin 1697, à Auxerre, mort le 1[er] mars 1781, à Paris. Sa famille était noble et ancienne, et son père, Edme de La Curne, avait été gentilhomme du duc d'Orléans, puis receveur du grenier à sel d'Auxerre. D'une constitution faible et délicate, il passa son enfance près de sa mère, et ne commença guère qu'à quinze ans l'étude des langues classiques. Lorsque sa santé raffermie lui permit plus d'application, il se livra à des travaux soutenus, et grâce à une mémoire tenace et à une volonté forte, il tira de cette éducation tardive des résultats étonnants A l'âge de vingt-sept ans il était admis dans l'Académie des inscriptions (1724), distinction d'autant plus flatteuse qu'elle s'adressait à son seul mérite, puisqu'il n'avait encore rien publié. En 1725 il fut envoyé à Wissembourg auprès du roi Stanislas et chargé de la correspondance de la cour de France avec ce prince; il le suivit à Chambord, mais en 1726 il renonça à la diplomatie pour revenir aux lettres, qu'il avait quittées avec regret. Après avoir communiqué à l'Académie son premier mémoire sur deux passages de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse (1727), il résolut de consacrer ses veilles aux origines de l'histoire nationale : de là jusqu'en 1740 une série de notices pleines d'intérêt, où il analyse des chroniques inédites, comme la *Vie de Charlemagne*, conservée dans l'abbaye de Saint-Yves, et les *Chroniques de Saint-Denis*, et où il apprécie des historiens de la troisième race, tels que Rigord, Guillaume le Breton, Raoul Glaber, Guillaume de Nangis et ses continuateurs, Helgaud, Froissart, etc. La lecture qu'il faisait des chroniqueurs et des romanciers le conduisit à former une triple et vaste entreprise, d'expliquer d'abord l'une des institutions les plus remarquables du moyen âge, la chevalerie, ensuite de composer un dictionnaire des antiquités françaises et un glossaire complet des variations de notre langue. Au premier de ces ouvrages, où l'intérêt l'emporte sur l'érudition, il voulut joindre une histoire des troubadours; dans ce dessein il retourna en 1749 en Italie (il y avait fait un voyage en 1739), en rapporta 4,000 pièces inédites ou peu connues, apprit seul la langue provençale, et forma de ses immenses matériaux une collection de 23 vol. in-fol. Ce fut dans cette riche mine qu'il permit à l'abbé Millot de puiser pour rédiger son *Histoire des troubadours* (1774, 3 vol. in-12). Les deux autres projets qui occupèrent le reste de sa vie n'ont été ni achevés ni publiés : l'un, le *Glossaire de l'ancienne langue française*, dont il fit connaître le plan en 1756 (broch. in-4° de 30 p.), ne vit le jour qu'en bien faible partie : le collaborateur de Sainte-Palaye, qu'il avait formé lui-même et à qui il avait confié la tâche de publier l'ouvrage, J. G. Mouchet, ne put terminer l'impression du tome I[er]; quelques exemplaires à peine de ce fragment ont échappé à la destruction. L'autre entreprise de Sainte-Palaye, plus compliquée et plus vaste encore, son *Dictionnaire des antiquités françaises*, forme un recueil de 40 vol. in-fol., manuscrits acquis par Moreau pour la bibliothèque du roi. Des travaux si étendus et si variés n'ont pourtant pas rempli tous les moments de sa vie : il en a donné beaucoup au monde, et encore plus à la tendre amitié qui l'unissait à M. de La Curne, son frère jumeau. Jamais ils ne se séparèrent : ils eurent le même logement, les mêmes habitudes, les mêmes sociétés, les mêmes amusements. Sainte-Palaye mourut plus qu'octogénaire. Outre l'Académie des inscriptions, il avait été admis en 1758 dans l'Académie française, à cause des recherches qu'il avait commencées sur la langue, et il faisait aussi partie des académies de la Crusca, de Dijon et de Nancy. A la liste de ses nombreux mémoires, nous ajouterons celle fort courte de ses ouvrages publiés à part : *Lettre à Bachaumont sur le bon goût dans les arts et les lettres*; s. l., 1751, in-12; — *Mémoires sur l'ancienne chevalerie, considérée comme un établissement politique et militaire*; Paris, 1759-81, 3 vol. in-12 : le t. III, dont Ameilhon fut l'éditeur, contient différentes pièces peu connues; une nouvelle édit. annotée a été donnée sous le nom de Ch. Nodier; Paris, 1826, 2 vol. in 8°; cet ouvrage a été trad. en polonais, en anglais et en allemand. Le même savant a publié

en 1756 le fabliau d'*Aucassin et Nicolette*, in-12. P. L—Y.

Chamfort, *Discours de récept. à l'Acad. fr.*, 1781, in-4°. — Dupuy, *Éloge de Sainte-Palaye*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscr.*, XLV. — *Le Nécrologe*, mars 1782 — Brunet, *Manuel du libraire*.

SAINTE-SUZANNE (*Gilbert-Joseph-Martin* BRUNETEAU, vicomte, puis comte DE), général français, né le 7 mars 1760, au Mothé, près Poivre (Aube), mort le 26 août 1830, à Paris. D'abord page de la comtesse de Provence, il obtint en 1779 une sous-lieutenance dans le régiment d'Anjou infanterie. A l'époque de la révolution, il en adopta les principes, devint capitaine de grenadiers, et se distingua à la défense de Mayence, puis à la bataille de Cholet, en Vendée. Nommé général de brigade (mars 1795), il passa à l'armée du Rhin, combattit les Autrichiens avec autant de vigueur que de succès, et leur fit éprouver des pertes considérables par la décision et la rapidité de ses mouvements à Ettingen; sa belle conduite à Aalen lui valut, dans le même jour, le grade de général de division (2 août 1796). Dans les divers rapports que Moreau adressa au Directoire sur les opérations de l'armée, il cita avec les plus grands éloges l'intrépidité et les talents de Sainte-Suzanne. Après avoir été chargé de défendre le pont de Kehl, ce dernier fut appelé au bureau topographique de la guerre (23 juillet 1797), où il eut occasion de montrer l'étendue de ses connaissances. Deux ans plus tard il accepta, comme lieutenant de Moreau à l'armée du Danube, le commandement de l'aile gauche, forte de seize mille hommes. Il s'avançait sur Ulm lorsque ses lignes furent attaquées et forcées entre Erbach et Asch (16 mai 1800); dans cette position critique il réussit, en resserrant ses ailes et en abandonnant momentanément la rive gauche du Danube, qui lui servait d'appui, à retirer ses troupes du pas dangereux où les combinaisons du général en chef les avaient engagées; ce fut en vain que les Autrichiens tentèrent, dans un combat très-meurtrier, de le déloger des positions qu'il avait reprises. Cette campagne, qui lui avait fait le renom d'un tacticien habile, fut la dernière de Sainte-Suzanne : des infirmités précoces le forcèrent de renoncer au service actif. En 1804 il fut élu sénateur et nommé grand officier de la Légion d'honneur; il devint en 1809 comte de l'empire; ce dernier titre lui fut donné après qu'il eut pris toutes les dispositions nécessaires pour mettre les côtes de Boulogne en état de défense. En avril 1814 il adhéra à la déchéance, et le 4 juin il fut du nombre des nouveaux pairs de France. Dans le procès du maréchal Ney il refusa avec quatre de ses collègues de prendre part au jugement, attendu, disait-il, que la défense n'avait été ni libre ni entière, par le refus qu'avait fait la chambre de reconnaître en faveur de l'accusé un des articles de la capitulation de Paris. Du reste, il ne cessa de voter au Luxembourg avec l'opposition libérale, et bien que mourant, en 1830 il se hâta de venir à Paris donner son adhésion à la monarchie de Juillet. On a de cet officier général : *Siége de Dantzick en* 1807; Paris, 1818, in-18, pl.; — *Projet de changements à opérer dans le système des places fortes*; Paris, 1819, in-8°.

Son fils, *Auguste*, né en 1800, lui succéda au Luxembourg, donna sa démission en janvier 1832, et mourut le 19 octobre 1855 au château d'Écury (Marne).

SAINTE-SUZANNE (*Jean-Chrysostome* BRUNETEAU, comte DE), frère du général, né le 4 mars 1773, suivit aussi la carrière des armes, et fit les campagnes de la république en Allemagne et en Italie. En 1803 il fut envoyé à l'Ile de France en qualité d'officier supérieur, et devint en 1809 gouverneur de la Réunion. Cette colonie ayant été attaquée en 1810 par une flotte anglaise et plus de sept mille hommes de débarquement, il refusa de se rendre aux premières sommations, et bien qu'il n'eût ni places fortes ni vaisseaux et que le nombre de ses soldats s'élevât à cinq ou six cents à peine, il disputa le terrain pied à pied, et ne posa les armes que lorsque la moitié de Saint-Denis, chef-lieu de l'île, fut au pouvoir de l'ennemi; la capitulation qu'il signa en cette circonstance fut des plus honorables. Revenu en France, il fut mis à la tête du 29e léger (1811), prit part à l'expédition de Russie et tomba entre les mains des Russes au passage de la Bérésina. Louis XVIII lui donna le grade de maréchal de camp (6 sept. 1814). Dans les cent-jours il commanda à Schelestadt; bloqué par une division de troupes alliées, il fit plusieurs sorties, s'empara du quartier général, et ne consentit, au bout de deux mois, à rendre la place qu'au roi. Il fut employé ensuite à l'intérieur, et se brûla la cervelle en apprenant la révolution de juillet 1830.

De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*.

SAINTONGE (*Louise-Geneviève* GILLOT, Mme DE), femme de lettres française, née en 1650, à Paris, où elle est morte, le 24 mars 1718. Fille de Mme Gomez de Vasconcelle (*voy.* ce nom), elle fut mariée à un avocat du nom de Saintonge. Elle a écrit des épîtres, des églogues, des madrigaux et des chansons, deux comédies, deux opéras, *Didon* et *Circé*, joués en 1693 et 1694, le tout réuni sous le titre de *Poésies galantes* (Paris, 1696, in-12; Dijon, 1714, 2 vol. in-12); — *Histoire secrète de dom Antoine, roi de Portugal*; Paris, 1696, in-12 : tirée, à ce qu'elle prétend, des *Mémoires* de don Gomès Vasconcellos de Figueredo, son aïeul maternel; — *Diane de Montemayor, mise en nouveau langage*; Paris, 1696, 1699, 1733, in-12.

Prudhomme, *Biogr. univ. des femmes célèbres*. — Desessarts, *Les Siècles littér.*

SAINTRAILLES ou **XAINTRAILLES** (*Poton* (1) DE), capitaine français, né vers 1390 ou

(1) Le cabinet des titres et les collections de manuscrits renferment des actes nombreux souscrits de cette

1400, mort le 7 octobre 1461, à Bordeaux. Frère puîné de Jean, seigneur de Saintrailles (1) chevalier, mort en 1432, c'était un cadet de famille, appartenant, par sa naissance, à la Gascogne et se rattachant par des liens de vassalité au comte d'Armagnac. Il fit ses premières armes, avec La Hire, son compatriote, dans la Picardie (1418), où ils combattirent les Bourguignons, sous les drapeaux du dauphin (Charles VII). Jusqu'à la mort de La Hire (1443), ils ne se quittèrent plus, et leurs noms sont demeurés inséparables dans l'histoire. Après avoir tenu frontière à Crespy, Saintrailles prit part au siége d'Alençon (1421), s'empara de Saint-Riquier, se distingua à la bataille de Mons-en-Vimeu, où il fut fait prisonnier de la propre main du duc Philippe le Bon, qui lui rendit la liberté en le comblant de présents. Il combattit ensuite à Cravant, s'empara de Ham, et commanda l'une des ailes de l'armée à la journée de Verneuil (17 août 1424). Ayant appris que la guerre venait d'éclater entre le duc de Brabant (que soutenait Philippe le Bon) et le duc de Glocester, Saintrailles alla se ranger sous la bannière du duc (1425). Bientôt après il fut arrêté et conduit à Bruges par-devant le duc, qui l'interrogea sévèrement sur les pilleries qui lui étaient imputées. Il réussit à se faire absoudre, et reçut même du prince un présent de 235 livres, à titre de dommages et intérêts. Le 13 septembre 1427, il signa à Gergeau, ainsi que son frère Jean, un traité d'alliance avec le comte de Foix, pour soutenir la cause des fils de Louis d'Orléans.

Peu de temps après, les Anglais envahirent de nouveau la France. Saintrailles prit une part glorieuse à cette mémorable période de guerre défensive, illustrée par la Pucelle et qui décida de l'indépendance de notre pays. Il se distingua d'abord à Beaugency, puis au siége d'Orléans, à Gergeau, où ayant fait Talbot prisonnier, il le délivra sur parole, à Patay, et fournit enfin toute la campagne du Sacre. En 1430 il seconda la Pucelle à Compiègne, et remporta un avantage assez notable à Guerbigny, près Beauvais, en bataille rangée. L'illustre héroïne ayant péri sur le bûcher, Raoul de Chartres, chancelier de France, ne rougit pas de lui substituer un pâtre du Gévaudan, nommé Guillaume. Saintrailles avait accepté la Pucelle : peu scrupuleux sur de pareilles questions, il accepta le pâtre, et perdit, sous la bannière de cet idiot visionnaire, la bataille dite *du Berger* (du 10 au 15 août 1431). Fait prisonnier, ainsi que Guillaume, il fut conduit à Rouen. Peu de mois auparavant, il avait poussé une pointe hardie à travers la Normandie, et avait saccagé la ville d'Eu. Les Anglais tenaient en haute estime ce redoutable adversaire, dont ils admiraient la vaillance. Saintrailles, envoyé à Londres avec un sauf-conduit d'Henri VI, négocia sa libération par voie d'échange, avec lord Talbot. Il marqua son retour par les pilleries qu'il exerça, en 1434, sur le pays libre de Metz. Au mois d'août 1435, pendant que les ambassadeurs délibéraient au congrès d'Arras, Saintrailles accompagné de La Hire, et sans tenir compte des trêves, ni du congrès, rouvrit, de son chef, les hostilités contre le duc de Bourgogne; puis il appuya l'insurrection de la Normandie, et s'associa au siége et à la prise de Dieppe par Des Marais. Il commandait alors une de ces compagnies indisciplinées que le traité d'Arras laissait sans emploi et qui reçurent le titre mérité d'*écorcheurs*.

Après avoir guerroyé dans le Médoc contre les Anglais, à la suite d'un célèbre condottiere, nommé Rodrigo de Villa-Andrando, comte de Ribadeo, Saintrailles reprit du service auprès du roi de France, qu'il aida utilement au siége de Montereau. Charles VII avait distingué ses talents militaires, et dès l'époque du sacre il l'avait nommé son premier écuyer et maître de son écurie (1). Voulant se l'attacher définitivement, il le maria, en 1437, à Catherine Brachet, dame de Salignac en Limousin, et lui fit un don de 4,000 écus d'or; en même temps il le nomma bailli du Limousin, puis bailli du Berri et membre du grand conseil. Chargé, en 1438, d'une mission politique et surtout militaire dans le Languedoc, Saintrailles rencontra de nouveau Rodrigo, qui guerroyait contre les Anglais, et l'accompagna en Roussillon, où le capitaine castillan avait une querelle à vider. En 1440 il s'empara de Louviers, par un hardi coup de main, et en 1441 il assista au siége de Pontoise. En 1449 il obtint un commandement de la grande ordonnance, se signala aux siéges d'Harcourt, de Rouen, de Bellême, de Lisieux, de Caen, de Falaise, partit immédiatement pour la Guienne, et contribua, pour une part considérable, aux rapides succès des armes de Charles VII. Il reçut, avec Dunois, la soumission des Bordelais (juin 1451), qui termina cette expédition. Mais, en 1453, Talbot surprit la ville et fit prisonniers Saintrailles et ses gens, qui se rachetèrent aux dépens du roi. Au mois de juillet suivant, Saintrailles reprit l'offensive, Talbot périt à la bataille de Castillon, et les Anglais furent définitivement expulsés de notre territoire.

En récompense de ses longs services, Char-

signature autographe : POTON, tracée d'une main ferme, en caractères très-réguliers. Le maréchal savait donc signer son nom; mais c'est là que s'arrêtaient ses capacités en matière d'écriture. Lui-même s'en explique dans les termes qui suivent, et que nous empruntons littéralement à son testament : « Lo quau present testament ey feyt escruire (per so que no scey escruire, fors et exceptat mon nom *Poton*), à Johan Guischard, clerc notaire royau en la seneschalia de Guianna. » (Cabinet des titres, copie de Gaignières.)

(1) Aujourd'hui Xaintrailles arrond. de Nérac (Lot-et-Garonne).

(1) Cet office, qu'il remplit après Frotier, baron de Preuilly, et Le Camus de Beaulieu (*voy.* ces noms), lui donnait l'intendance de la garde du corps et de la maison militaire du roi. Mais il ne porta jamais le titre de grand écuyer de France.

les VII nomma Poton de Saintrailles maréchal de France, le 1er avril 1454 (1). Saintrailles avait déjà reçu diverses possessions territoriales en Guienne. Par lettres du 30 octobre 1459, il devint gouverneur de Bordeaux et lieutenant du gouverneur général. Il s'installa au château Trompette, construit pour assurer la domination du roi, et le 20 mars 1461 il dicta de cette demeure, dans sa langue gasconne et maternelle, son testament, dont le texte nous est resté. Privé de postérité directe et masculine, il légua son nom et ses armes, ainsi qu'une partie de ses biens, à des héritiers collatéraux, et disposa du reste en œuvres pies. A. VALLET (de Viriville).

Cabinet des titres : *Saintrailles*. — Mss. de la Biblioth. Imp., nos 1,717, fol. 95 ; 4,805, fol. 133 ; 5,909, fol. 247 ; originaux de Fontanieu, t. I, pièce 8 ; Gaignières, 896,1, fol 17 ; Legrand, t. VI ; Duchesne, nos 48, fol. 181, et 107, fol. 392 ; D. Grenier, t. XX *bis*, fol. 18 ; Cordeliers, n° 16, fol. 484, etc. Archives des Basses-Pyrénées, E, 439, n° 2,874. Archives de l'hospice de Laon, etc. — Barante, *Mélanges littéraires*. — Montlezun, *Hist. de Gascogne*, t. IV, p. 423 et s. — Anselme, aux *Maréchaux de France*. — *Procès de la Pucelle*. — *Chronique* de Monstrelet, édit. d'Arcq, à la table. — Vallet (de Viriville), *Chroniques* de Cousinot et de Jean Chartier ; *Histoire de Charles VII*.

SAISSET (*Émile-Edmond*), philosophe français, né le 16 septembre 1814, à Montpellier, mort le 27 décembre 1863, à Paris. Il était fils d'un médecin de sa ville natale. Admis en 1833 à l'École normale, il en sortit avec le titre d'agrégé de philosophie, et professa dans plusieurs colléges, notamment à Caen. Professeur suppléant d'histoire de la philosophie à l'École normale supérieure en 1842, puis maître de conférences en 1846, il fit de 1853 à 1857 les cours complémentaires de philosophie grecque et latine au Collége de France. De 1849 à 1852 il suppléa M. Damiron dans la chaire d'histoire de la philosophie à la Sorbonne, et devint titulaire de cette chaire à la mort de ce dernier (1862); il venait de le remplacer dans l'Académie des sciences morales lorsqu'il est mort, à quarante-neuf ans. Ses écrits se font remarquer par l'élégance, la vigueur et la sobriété du style. Un des maîtres de l'école éclectique, M. Saisset a défendu hautement la cause du spiritualisme cartésien contre les tentatives du panthéisme et du matérialisme d'outre Rhin, les empiétements dangereux du mysticisme, et la négation du voltairianisme renaissant. On a de M. Saisset : Ses thèses de doctorat, *Œnésidème*, et *De varia S. Anselmi in proslogio argumenti fortuna*; Paris, 1840, in-8°; — une traduction des *Œuvres* de Spinosa, avec une remarquable préface; Paris, 1843, 2 vol. in-18; — *Essais sur la philosophie et la religion au dix-neuvième siècle*; Paris, 1845, in-18; — *Renaissance du voltairianisme*; Paris, 1845, broch. in-8°; — *Mélanges d'histoire, de morale et de critique*; Paris, 1859, in-8°; — *Essai de philosophie religieuse*; Paris, 1860, in-8°, couronné par l'Académie des sciences morales et par l'Académie française; — *Précurseurs et disciples de Descartes*; Paris, 1862, in-8°. Il a donné dans le *Dict. des sciences philosophiques*, la *Revue des deux mondes*, *la Liberté de penser*, de nombreux articles de philosophie spéculative et appliquée; il a traduit *la Cité de Dieu* de saint Augustin, et il a édité, dans la Biblioth. Charpentier, les *Œuvres* de Clarke, et les *Lettres* d'Euler.

Vapereau, *Dict. des Contemp.*

SAIX (DU). *Voy* DU SAIX.

SAKIAMOUNI. *Voy*. BOUDDHA.

SALA (*Angiolo*), chimiste italien, né à Vicence, dans la seconde moitié du seizième siècle. On ne sait rien de ses études, de ses débuts ni de ses premiers voyages. Il devait avoir acquis une certaine notoriété lorsqu'il fit traduire en latin son premier traité sur la préparation des médicaments. Vers 1609 on le trouve en Suisse, exerçant la médecine; de 1613 à 1617 il résida en Hollande, où il répandit ses idées; entre 1620 et 1625 il habitait Hambourg; enfin, vers 1632, il fut nommé médecin du duc de Mecklembourg-Güstrow. Il vivait encore en 1639, mais depuis on perd tout à fait ses traces. Boerhaave parle de lui comme d'un écrivain très-exact dans le choix, la préparation et la description des médicaments, et il le loue beaucoup pour avoir enseigné, avec toute la clarté possible, à traiter les végétaux, les animaux et les minéraux, dans la vue d'en tirer des remèdes utiles. Haller fait aussi grand cas de ses travaux, entre autres de l'*Essentiarum vegetabilium anatome*, de la *Saccharologia*, de l'*Exegesis chymiatrica*, etc., et lui décerne un bref mais magnifique éloge, en le qualifiant de *primus chemicorum qui desiit ineptire*. Les ouvrages de Sala ont été recueillis sous le titre d'*Opera medico-chymica*; Francfort, 1647, 1680, 1712, in-4°; Rouen, 1650, in-4°. Les éditions particulières sont : *De variis erroribus in præparatione medicinali commissis*; Francfort, 1602, 1649, in-4°; — *Anatomia vitrioli*; Aureliæ Allobrogum, 1609, 1613, in-12; — *Septem planetarum terrestrium spagirica recensio*; Amst., 1614, in-12; — *Anatomia antimonii*; Leyde, 1617, in-8°; — *Aphorismorum chymiatricorum synopsis*, Brême, 1620, in-8°; — *Chrysologia*; Hambourg, 1622, in-8°; — *Emetologia*; Erfurt, 1628, in-8°; — *Ternarius ternariorum, hermeticorum, bezoardicorum, laudanorum*; Erfurt, 1630, in-8° : cet ouvrage avait déjà paru en français à Leyde, 1616, in-4°, ainsi que la partie qui traite de l'opium; La Haye, 1614, in-8°; — *De auro potabili novo*; Strasbourg, 1630, in-8°;

(1) Il s'agissait de transmettre l'un des deux bâtons de maréchal, vacant par la mort du maréchal de Jaloignes. Le roi, disent les *lettres* de provision, a rassemblé en conseil son connétable, le maréchal survivant, ainsi que les chefs de l'armée, et les a requis de lui désigner le sujet qui leur semblait le plus digne d'obtenir cet office. Le choix du roi s'étant rencontré avec la désignation presque unanime de ses conseillers militaires, Poton de Saintrailles a été nommé et institué. (Ms. fr. 5,909, fol. 247.) Son traitement était de 2,000 livres, qui représentent 80,000 francs de notre monnaie.

— *Tartarologia* (en allemand); Rostock, 1632, in-8°; — *Essentiarum vegetabilium anatome;* Rostock, 1635, in-8°; — *Saccharologia;* Rostock, 1637, in-8°; — *De peste;* Marpurg, 1641, in-8°; il y a une édit. française de Leyde, 1617, in-8°. Les ouvrages de Sala paraissent avoir été écrits d'abord en italien; on ignore s'ils ont vu le jour dans cette langue.

Manget, *Bibl. medica.* — Haller, *Bibl. botanica.* — Éloy, *Dict. hist. de la méd.*

SALA (*Gaspar*), littérateur espagnol, né à Saragosse, mort le 7 janvier 1670. Après avoir fait ses études à Barcelone, il y entra dans un couvent de l'ordre des Augustins, et se distingua par ses talents pour la chaire. L'université de cette ville lui conféra le grade de docteur en théologie et celui de docteur régent. Dès l'entrée des Français en Catalogne, il se déclara leur partisan, et écrivit des livres en leur faveur; Louis XIII le nomma en 1642 son prédicateur et son historiographe, et il lui donna en 1643 l'abbaye de Saint-Cugat. Les Espagnols ayant reconquis la Catalogne, Sala se réfugia à Perpignan (1652), et ne rentra en possession de son abbaye qu'après la paix des Pyrénées. Il a laissé quelques écrits en espagnol et en catalan; nous citerons: *Govern politich de Barcelona pera sustentar los pobres;* Barcelone, 1636, in-8°; — *Notizia universal de Cataluña;* ibid., 1639, in-4°; — *Epitome de los principios y progresos de las guerras de Cataluña;* 1640-41; ibid., 1641, in-4°. Il a traduit du français un éloge du comte d'Harcourt, du P. de Cerisiers, sous le titre *El Heroe frances* (Barcelone, 1646, in-4°).

Antonio, *Bibl. nova hispana.*

SALA (*Nicolà*), compositeur italien, né en 1701, près Bénévent, mort en 1800, à Naples. Il fut élève de Leo, et passa plus de soixante ans dans l'enseignement de la composition et dans la direction du conservatoire de la Pietà. On ne connaît pas d'autres circonstances de sa vie et même de sa carrière artistique. Il paraît avoir eu peu de succès à la scène, où il a produit deux opéras, *Vologeso* (Rome, 1737) et *Merope* (Naples, 1769). Dans le style d'église, il a composé l'oratorio de *Giuditta* (1780), et quelques autres morceaux. Il doit sa réputation de savant musicien à un recueil de modèles de contrepoint et de fugues, intitulé *Regole del contrappunto prattico* (Naples, 1794, 3 vol. gr. in-fol.) : travail d'un mauvais style et d'une valeur douteuse. Choron, qui n'en avait point aperçu les défauts, s'était épris d'enthousiasme pour cet ouvrage, et l'avait pris pour base de ses *Principes de composition des écoles d'Italie.* Sala mourut presque centenaire.

Biogr. degli uomini illustri di Napoli, VI. — Fétis, *Biogr. univ. des Music.*

SALABERRY (*Charles-Marie* D'IRUMBERRY, comte DE), homme politique, né en 1766, à Paris, mort le 7 juillet 1847, à Fossé, près de Blois. Sa famille était ancienne et originaire de la Navarre; son père, président à la chambre des comptes, était mort en 1794, sur l'échafaud. Quant à lui, il émigra en 1790, fit un assez long séjour en Turquie, rejoignit l'armée de Condé, puis se réunit aux bandes royalistes de la Vendée, où il commanda une compagnie de cavalerie. Après la pacification du 2 février 1800, il se retira dans le domaine de Fossé, s'y occupa de lettres et d'agriculture, et resta en surveillance jusqu'à la chute de l'empire. Durant les cent-jours il combattit en Vendée avec La Rochejaquelein. De 1815 à 1830 il siégea dans la chambre des députés, où il représenta le Loir-et-Cher, son département. « N'ayant rien compris à la révolution, ni à ses causes, ni à ses résultats, dit la *Biogr. univ. des contemp.*, c'est-à-dire n'ayant vu que des excès, inséparables de toute grande régénération sociale, il partagea de bonne foi la terreur dont son parti parut frappé, et ne rêva plus que le retour des Jacobins et de la guillotine. On ne peut attribuer qu'au délire d'un cerveau malade les manifestations de M. de Salaberry, dont ses amis mêmes ont reconnu plus d'une fois le ridicule et l'exagération. » C'est probablement ce continuel excès de zèle qui faisait dire de lui à Mme de Staël : « Il a trop d'esprit pour sa tête. » Aussi siégeait-il à la chambre sur les bancs de l'extrême droite. Il demanda la peine de mort pour ceux qui proféraient des cris séditieux (1815), se prononça avec sa violence ordinaire contre la loi de recrutement (1818), prit une part active à l'expulsion de Grégoire (1819), fit condamner le *Journal du Commerce* pour insulte au caractère des députés (1826), et signala plusieurs fois la presse comme « l'arme chérie des ennemis de la religion et de la dynastie régnante, des amis du protestantisme et de l'illégitimité ou de la souveraineté du peuple », et l'imprimerie comme la « seule plaie dont Moïse oublia de frapper l'Égypte ». Il regarda la chute du ministère Villèle comme devant entraîner inévitablement celle de la monarchie, et prit depuis 1827 peu de part aux discussions parlementaires. Après la révolution de Juillet il vécut tout à fait à l'écart de la scène politique. Outre plusieurs discours et écrits politiques, on a de lui : *Voyage à Constantinople, en Italie et aux îles de l'Archipel par l'Allemagne et la Hongrie;* Paris, an VII (1799), in-8°; — *Mon voyage au mont d'Or;* Paris, an XI (1803), 1805, in-8° ; ouvrages assez superficiels; — *Corisandre de Beauvilliers*, roman abrégé de l'anglais; Blois, 1806, 2 vol. in-12; — *Lord Wiseby, ou le Célibataire*, roman; Paris, 1808, 2 vol. in-12 ; — *Histoire de l'empire ottoman jusqu'en* 1792; Paris, 1813, 1817, 4 vol. in-8° ; — *Développements des principes royalistes au* 20 *janvier* 1816; Paris, 1819-20, 4 broch. in-8°; — *Essais sur la Valachie et la Moldavie;* Paris, 1821, in-8° : il y soutient avec chaleur la légitimité du gouvernement turc; — *La Première, la Seconde*, etc., *la Dixième*

aux hommes de bien; Paris, 1828, in-8°, suite de dix lettres sur des matières politiques et religieuses; — *Loisirs d'un ménage en* 1804, *nouvelles*; Paris, 1828, in-12 : cet ouvrage, ainsi que *Corisandre* et *Lord Wiseby* ont été attribués à Mme de Salaberry. On lui doit encore des articles dans *le Conservateur*, les *Archives littéraires* de Vanderbourg, et la *Biographie universelle*, et il est l'auteur de couplets satiriques sur les différentes phases politiques que la France a eu à traverser depuis la révolution.

Vaulabelle, *Hist. des deux restaurations*. — Capefigue, *Hist. de la restauration*. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*

SALADIN (*Jean-Baptiste-Michel*), conventionnel, mort à la fin de 1813, à Paris. D'abord avocat à Amiens, puis en 1790 juge au tribunal de cette ville, il représenta le département de la Somme dans l'Assemblée législative et dans la Convention nationale. Hésitant sans cesse entre les partis opposés, il prononça différents discours qui se ressentent de l'incertitude de ses principes politiques. Après s'être montré révolutionnaire fougueux en harcelant la conduite des derniers ministres du roi, en faisant casser les administrateurs d'Amiens, en votant la mort de Louis, il se rapprocha des girondins, et protesta le 6 juin contre leur proscription. Ce ne fut pourtant que trois mois plus tard que, sur les dénonciations de Tallien, il fut mis en arrestation; il partagea la captivité des soixante-treize députés exclus de la Convention, et y rentra avec eux à la suite du 9 thermidor. Devenu membre de la commission des vingt et un, il fut chargé d'examiner la conduite de ses collègues et les traita sans aucune espèce de ménagement : il présenta différents rapports contre les terroristes, entre autres Barère, Vadier, Collot d'Herbois et Billaud-Varennes, et constata leurs actes les plus odieux avec une accablante exactitude. Envoyé dans les départements du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône, il mit un terme aux vexations éprouvées par beaucoup de familles, et fit annuler tous les décrets de mise hors la loi rendus à l'occasion du 31 mai, ainsi que les procédures et saisies de biens qui en avaient été la suite. Emporté par ce nouvel excès de zèle, il s'opposa à la réélection de deux tiers des conventionnels dans les conseils législatifs (août 1795), et souleva contre lui la majorité de l'assemblée; on l'accusa de royalisme, et il faillit être compris au nombre des fauteurs de l'insurrection du 13 vendémiaire. Saladin passa néanmoins dans le conseil des Cinq-Cents; mais s'étant réuni au conciliabule de Clichy, il figura sur la liste des déportés du 18 fructidor; il parvint à se cacher, et, rappelé en 1799 par le décret des consuls, il résida d'abord à Amiens, sous la surveillance de la police, puis à Paris. Sous l'empire il acheta une charge d'avocat à la cour de cassation.

Biogr. moderne. — *Moniteur univ.*

SALADIN. *Voy.* SALAH-ED-DIN.

SALAH-ED-DIN (*Malek-Nasser-Yousouf*), en français SALADIN, sultan d'Égypte, né à Tekrit, sur le Tigre, l'an 532 de l'hégire (1137 de l'ère chrét.), mort à Damas, le 27 safar 589 (4 mars 1193). Son aïeul, Schadi-ben-Merouan, Kurde de naissance, appartenait à la tribu des Ravadiens : il eut deux fils, Schirkoub et Ayoub, le père de notre héros. L'ambition de Schirkoub fit l'élévation de Saladin, son neveu. Les deux frères, attachés au service de Nour-ed-din, prince ou *atabek* de Syrie, étaient parvenus aux plus hautes dignités. Ce fut sur Schirkoub que Nour-ed-din jeta les yeux lorsque, sollicité par Chaour, visir des califes fatimites du Caire, de le rétablir dans ce poste important où Dargham-abou-el-Achbal l'avait supplanté, le sultan de Syrie organisa une expédition en Égypte avec l'espoir de conquérir plus tard cette contrée (1164). Schirkoub, nommé général en chef des troupes syriennes, emmena avec lui Saladin, qui ne consentit à partir que sur l'ordre exprès de l'atabek. Ce futur conquérant était alors entièrement adonné au plaisir. El-Added-le-din-illah occupait le califat lorsque les troupes de Nour-ed-din envahirent l'Égypte. Cette expédition réussit pleinement; mais bientôt Chaour, pénétrant les projets secrets de l'atabek de Syrie et de son lieutenant, fit alliance avec les chrétiens et leur roi Amaury, afin de se débarrasser de ses protecteurs intéressés. Schirkoub, après avoir tenu quelque temps contre les troupes réunies de Chaour et d'Amaury, fut forcé d'évacuer le pays. Mais il sut intéresser à sa cause le calife abbasside, réunit une nouvelle armée, marcha sur le Caire et ne s'arrêta qu'au défilé des *Deux Portes* (bâbaïn). Là il mit en déroute les Francs unis aux Égyptiens, puis il soumit la basse Égypte et vint camper devant Alexandrie; cette ville ouvrit ses portes au vainqueur. L'expédition se termina par un traité qui stipulait certaines conditions avantageuses aux Syriens et l'évacuation des Francs (1167).

Saladin avait suivi son oncle dans cette nouvelle guerre. Il montra dans Alexandrie assiégé par les chrétiens, et où il se trouvait seul avec une faible garnison, une prudence, une habileté, qui pouvaient dès cette époque laisser soupçonner en lui un capitaine consommé. Quelques auteurs prétendent que ce fut au moment de l'évacuation d'Alexandrie que Saladin se fit armer chevalier. Les attaques des chrétiens, toujours désireux de s'immiscer dans les affaires de l'Égypte, forcèrent bientôt Chaour à recourir de nouveau à l'intervention de Nour-ed-din (1168), et celui-ci confia à Schirkoub le commandement d'une troisième expédition. De son côté le calife, fatigué de la tyrannie de son ministre, promit à Schirkoub de lui remettre le visirat s'il parvenait à le débarrasser de Chaour et des Francs. Schirkoub accéléra aussitôt sa marche, battit les chrétiens aux environs du Caire, et entra dans la ville environné de la population reconnaissante. Chaour eut la tête tranchée, et son heureux

rival fut proclamé grand visir; mais il mourut peu après son triomphe. Le calife, croyant trouver dans Saladin un jeune homme sans expérience, et qu'il pourrait diriger à sa guise, s'empressa de le nommer à la place de son oncle avec le titre d'*El-melek-el-nasser* (le roi victorieux).

La nouvelle de l'élévation d'un émir syrien au visirat des fatimites jeta l'alarme parmi les chrétiens de Syrie. Ils firent appel aux princes de l'Europe pour qu'ils organisassent une croisade. L'empereur grec fut le seul qui répondit d'une manière effective. Il mit à la disposition d'Amaury une flotte destinée à transporter en Égypte les troupes de ce prince. Cette flotte vint mouiller dans les eaux de Damiette; mais, après être restés cinquante jours devant cette ville, les Francs, qui se trouvaient dans un état complet de détresse, se virent obligés de remettre à la voile. Saladin, désireux d'occuper les troupes syriennes dont il disposait, porta, l'année suivante, la guerre dans la Syrie chrétienne. Il assiégea Daroun, forte citadelle située près de Gazza, marcha à la rencontre des chrétiens, les défit et s'empara de Gazza. Cependant Nour-ed-din, jaloux de son lieutenant, usa de tous les moyens pour affaiblir l'influence qu'il avait su acquérir. Ce fut dans ce but qu'il lui intima l'ordre de faire accepter aux musulmans de la vallée du Nil tout entière la direction spirituelle du calife abbasside. C'était, en réalité, demander la déposition d'El-Added-le-din-illah. Saladin, dans le plus grand embarras, convoqua son conseil; personne n'osa émettre une opinion. Le seul émir Alam se chargea de donner un commencement d'exécution aux volontés de Nour-ed-din, en prononçant, le vendredi suivant, le *Khothah* (prière sacramentelle), au nom du calife de Bagdad. Les fidèles accueillirent cette innovation par la plus grande indifférence. Saladin, n'ayant plus à redouter un soulèvement du peuple, imposa la même formule à tous les *khatebs* des mosquées du Caire, et étendit bientôt cette mesure à l'Égypte entière. Ainsi finit le schisme des fatimites et la domination des princes de cette dynastie, qui s'éteignit d'ailleurs peu de temps après, dans la personne d'El-Added, son dernier représentant. Saladin a été accusé par Guillaume de Tyr d'avoir fait assassiner ce calife. Quoi qu'en disent les auteurs arabes, unanimes pour décharger la mémoire du fils d'Ayoub de ce crime, la conduite de Saladin à l'égard d'El-Added tendrait à justifier l'accusation de l'historien chrétien; elle laisse au moins des doutes sérieux sur son inculpabilité. El-Added fut en effet renfermé dans son palais par les ordres de l'ambitieux visir; tout lui fut refusé des prérogatives de son rang, jusqu'à sa dernière monture, qu'il dut céder à son vassal.

La mort du calife fatimite rendit Nour-ed-din souverain de l'Égypte; mais, par le fait, le véritable maître fut Saladin. Dissimulant habilement ses intentions, il se reconnut toujours lieutenant du sultan de Syrie. Si sa politique à l'égard de ce dernier fut adroite, celle qu'il tint avec le peuple égyptien ne fut pas moins savante : il chercha et réussit à déraciner des esprits les principes de la secte d'Ali en établissant des colléges où d'habiles docteurs prêchèrent les dogmes orthodoxes. En même temps il se créa, tant au sein de la population que parmi les émirs syriens, de zélés partisans. Nour-ed-din tenta à deux reprises, mais en vain, de l'attirer hors de l'Égypte afin de pouvoir le déposséder sans coup férir. Puis il lui déclara qu'il irait en personne le chasser de l'Égypte; la mort vint le surprendre au milieu de ses préparatifs de guerre (12 avril 1174). Saladin proclama son entière soumission envers le nouveau sultan, faible enfant âgé de onze ans et nommé El-Melek-el-Saleh-Ismaïl. En même temps, il se rendit à Damas, d'où il chassa Séif ed-din-el-Ghazy, neveu de Nour-ed-din, qui avait usurpé cette ville sur Ismaïl. Il s'empara successivement d'Émesse, de Hamah, de Baalbek et d'autres places; il était même sur le point de forcer Alep, résidence du fils de Nour-ed-din, toujours sous le prétexte de défendre les intérêts de ce prince et de l'arracher à une tutelle injuste. Pressé par les troupes de Saladin, le régent Chems-ed-din implora l'appui de Séif-ed-din-el-Ghazy que nous avons nommé plus haut; les troupes de ce roi de Mossoul, unies à celles d'Ismaïl, attaquèrent le visir d'Égypte près de Hamah, le 19 de ramadan 570 (1174); elles furent complétement défaites. Saladin, devenu par cette victoire maître de la Syrie musulmane, fit proclamer son nom dans les prières publiques, accompagné du titre de *sultan d'Égypte et de Syrie*. Les croisés se jetèrent alors sur le territoire de Damas, et battirent Touran-chah, frère du sultan. Mais Saladin les força de se retirer, et poursuivit ses conquêtes en Asie. En 1177, l'armée égyptienne fut défaite à Ramlah par Raymond de Châtillon. La discorde qui s'établit entre les chefs chrétiens entrava leurs succès. Saladin, apprenant qu'Azz-ed-din, roi de Mossoul, traitait avec les Francs, s'empressa de rentrer en Syrie, s'empara d'Alep par capitulation, et vint mettre le siége devant Mossoul. Le siége de cette ville, souvent interrompu, ne fut repris définitivement qu'en 1185. Saladin tomba dangereusement malade. Obligé de se retirer à Hamah, il conclut un traité de paix avec Azz-ed-din par lequel ce dernier le reconnaissait comme suzerain de ses États et prenait envers lui certaines obligations.

Dès lors Saladin ne tourna plus ses armes que contre la Palestine. Gui de Lusignan occupait à cette époque le trône de Jérusalem. Renaud de Châtillon vint fournir au sultan un prétexte pour prendre les armes contre les chrétiens : il enleva, au mépris des traités, une riche caravane musulmane qui traversait ses terres. Les chrétiens, attaqués par Saladin, éprouvèrent des défaites successives. Une foule de

places fortes, la forte ville d'Akkah (Acre) elle-même, tombèrent au pouvoir du sultan d'Égypte à la suite de la bataille de Tibériade (4 juillet 1187), bataille dans laquelle Gui de Lusignan fut fait prisonnier. Le 2 octobre suivant, Jérusalem fut forcée de se rendre. A cette nouvelle l'Europe s'émut. Trois souverains se croisèrent : le premier, Frédéric Barberousse, mourut avant d'avoir terminé la sainte entreprise de reconquérir Jérusalem; vinrent ensuite et ensemble d'abord, Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion (1191). La désunion s'établit entre ces deux princes dès qu'ils eurent touché le sol de la Syrie, et la lutte que Richard Cœur de Lion continua seul eut pour résultat d'obtenir de Saladin une trêve de trois ans (août 1192). Débarrassé de ces puissants ennemis, le sultan alla chercher à Damas le repos que réclamait sa santé. Il reçut dans cette ville des députations de tous les princes de l'Oriént, qui le félicitaient de ses victoires; mais il était atteint d'une maladie incurable, qui le conduisit en peu de temps au tombeau.

Saladin ne fut pas seulement un capitaine habile et expérimenté; il laissa dans l'administration de ses États, surtout en Égypte, des traces durables de sa sagesse On voit encore au Caire des constructions qu'il fit élever, des édifices comme la citadelle (*Galah-el-Gebel*), le puits dit *de Joseph*, du nom de Saladin (*Yousouf*); enfin les greniers également connus sous le nom de *greniers de Joseph*. Les canaux, les digues, les voies publiques eurent tous ses soins. Il fit entourer l'enceinte du Caire d'une muraille fortifiée. « Saladin, dit M. Sédillot, est un personnage très-intéressant dans l'histoire des croisades, et son règne représente pour nous le plus haut point de la civilisation des Arabes. Kurde de naissance, il n'appartient pas précisément à la race turque; mais il en a l'instinct guerrier, et il y joint une intelligence supérieure. On personnifie dans Godefroi de Bouillon et Richard Cœur de Lion la foi, la générosité, la bravoure des chevaliers chrétiens; Saladin est au même titre le héros des musulmans. En lui viennent se résumer leurs plus belles qualités : courage à toute épreuve, grandeur d'âme, fidélité inébranlable aux traités, piété sincère, esprit de justice, modération dans la victoire, simplicité de mœurs s'unissant quelquefois à toute la munificence orientale; tels sont les traits principaux de son caractère. Passant sa vie au milieu des combats, il ne nous apparaît pas comme le protecteur des lettres, des arts et des sciences, mais il ne leur est pas étranger; il possède toutes les connaissances arabes et il ne néglige aucun moyen de s'élever dans l'estime des peuples. »

Henri THIERS.

Aboulfeda, Aboulfaradj, Isfahani. — *Vita et res gestæ Saladini*, éd. Schultens, 1732. — Marin, *Hist. de Saladin*; Paris, 1763, 2 vol. in-12. — D'Herbelot, *Bibl. orientale*. — Sédillot, *Hist. des Arabes*. — Michaud, *Hist. des croisades*. — Reinaud, *Notice sur la vie de Saladin*; Paris, 1824, in-8°.

SALAH-ED-DIN II (*Melik-el-Nasr-Salah-ed-din Yousouf*), sultan d'Alep, arrière-petit-fils du précédent, né en 1229, mort en 1261. Il n'avait que sept ans lorsqu'il succéda en 1236 à son père Melik-el-Azis Mohammed. Le pouvoir fut exercé pendant sa minorité par son aïeule Daïfa-Khatoun, qui eut à lutter contre des circonstances difficiles : les Kharismiens, refoulés par les Mogols, envahirent les contrées situées au sud de la mer Caspienne et taillèrent en pièces les troupes d'Alep. Après la mort de la régente (1242), le premier acte du jeune prince fut d'intervenir contre les Mogols en faveur de son beau-frère le sultan d'Iconium (1243); mais il ne put prévenir sa ruine. La révolution qui en 1250 substitua en Égypte la domination des Mamelouks à celle des Aïoubites lui fut avantageuse. Le pays de Damas, repoussant le joug des nouveaux maîtres du Nil, se donna à lui et il rallia plusieurs princes voisins; mais lorsqu'il voulut conquérir l'Égypte, il fut abandonné d'une partie de ces nouveaux alliés, et malgré quelques succès il retourna en Syrie, et signa la paix trois ans après; il put même, profitant des défections qui avaient éclaté parmi les Mamelouks, leur arracher des concessions de territoire qui étendirent son empire jusqu'à El-Arisch. Les Mogols, qui s'avançaient alors vers l'Asie méridionale, étaient pour lui des ennemis bien plus dangereux. Le calife de Bagdad chercha près de lui un appui contre les envahisseurs et lui donna solennellement l'investiture des États qu'il occupait; l'année suivante Bagdad était pris et le califat disparaissait (1258). Le chef des Mogols Houlagou somma alors le sultan d'Alep de venir s'humilier devant lui; Saladin envoya à sa place son fils, qui fit appel à la générosité du vainqueur, mais celui-ci lui répliqua d'un ton menaçant : « Va dire à ton père que je lui ai donné l'ordre de venir en personne. » Les Mogols, sans attendre un nouvel acte de soumission, se répandirent comme un torrent sur la Syrie et occupèrent en 1260 Alep, qui fut saccagé pendant cinq jours. Saladin, avec le concours des princes de Syrie, marcha au secours de sa capitale. Voyant la discorde éclater parmi ses troupes et redoutant quelque trahison, il rebroussa chemin et chercha un refuge dans la citadelle de Damas. Bientôt il se disposa à aller avec son frère implorer le secours du sultan d'Égypte; toujours incertain, il renonça à ce projet, et accompagné d'un petit nombre de soldats fidèles, il s'enfonça dans le désert. C'est alors qu'il suivit le fatal conseil d'implorer la clémence des Mogols, maîtres de ses États. Ceux-ci, avertis du lieu où il se cachait, se saisirent de sa personne et le conduisirent à Houlagou, qui lui fit d'abord un généreux accueil; mais la nouvelle de deux échecs éprouvés par ses soldats le rendit furieux; il reprocha à Saladin sa perfidie, et le frappa d'une javeline. Au second coup le sultan tomba blessé à mort. Avec lui s'éteignit la dynastie des Aïoubites d'Alep. Prince

fastueux et prodigue, inconsistant, dont la bonté avait le caractère de la faiblesse, il était peu capable de prolonger la durée d'un empire menacé de toutes parts. La faveur qu'il accorda aux lettres et aux arts ne compensait pas son insuffisance sous les autres rapports dans des circonstances aussi critiques. Il laissa des descendants, qui s'éteignirent dans l'obscurité.

Aboulféda, *Annales*. — D'Herbelot, *Bibl. orientale*.

SALAI ou **SALAINO** (*Andrea*), peintre, né à Milan, vers 1500; l'époque de sa mort est inconnue. Il était entré chez Léonard de Vinci en qualité de *creato* (garçon d'atelier), mais par sa beauté, son esprit et son cœur, il devint bientôt le favori et le modèle de son maître, et plus tard un de ses meilleurs élèves. Vasari rapporte que beaucoup de ses tableaux furent retouchés par le Vinci. Si le dessin de Salai n'est pas toujours irréprochable, son coloris doux, ses formes pleines de suavité le rapprochent de son maître. Dans le petit nombre d'ouvrages qu'il avait laissés à Milan, on voyait une *Sainte famille*, placée jadis dans la sacristie de la Madonna presso Santo-Celso, et qui figure à Munich dans la galerie du prince de Leuchtenberg. Cette œuvre soutenait sans désavantage, au dire de Lanzi, la comparaison avec une *Sainte famille* de Raphael placée en pendant, et qui est également passée en Allemagne. Du reste, on prétend que Salai avait peint son tableau d'après un carton que le Vinci avait composé à Florence, où il avait excité une vive admiration. Milan possède de cet artiste : à la bibliothèque Ambrosienne, *Saint Jean dans le désert*, tableau d'un coloris chaud; une *Madone* au palais Vitali, et au musée de Brera une autre *Madone*, une *Sainte famille* et *la Vierge entre saint Pierre et saint Paul*. Nous trouvons encore de lui : une *Sainte famille* à la galerie publique de Florence; une jolie *Madone* à la villa Albani près Rome, et au musée de Naples *Jésus et saint Jean se tenant embrassés*. Paris, qui ne possédait aucune œuvre de Salai, en compte maintenant trois dans le nouveau musée Napoléon III, une *Madone*, une *Adoration des mages* et le portrait de la *Bienheureuse Marie-Catherine Bagora*. Salai excellait dans ce dernier genre. E. B—n.

Vasari, Lanzi, Orlandi. — Pirovano, *Guida di Milano*.

SALAZAR. *Voy.* Mendoza.

SALDANHA (*João-Carlos*, comte, puis duc de), homme d'État portugais, né le 17 novembre 1791, à Lisbonne, où il est mort, le 17 novembre 1861. Son père, João de Saldanha (1) Oliveira, appartenait à l'une des grandes familles du pays; sa mère, Maria-Amelia, était fille du marquis de Pombal. Après avoir fait de bonnes études au collége des nobles de Lisbonne, puis à l'université de Coïmbre, il entra au service militaire, commanda en 1810 un bataillon à Busaco, prit part à toutes les campagnes de la guerre d'Espagne sous les ordres de Wellington et de Beresford, et reçut quatre médailles d'honneur pour des actions d'éclat. Il ne quitta l'armée qu'après la bataille de Toulouse, avec le grade de maréchal de camp (1814). Envoyé au Brésil, il rendit de grands services dans la guerre de Montevideo, et défit la redoutable cavalerie d'Artegas. Il était capitaine général de la province de Rio-Grande du sud lorsqu'il apprit la révolution de 1820 : aussitôt il proclama spontanément les bases de la constitution adoptée par les cortès, et fut à l'unanimité élu chef du gouvernement provisoire; mais il refusa de soutenir la cause de dom Pedro, malgré les avantages qu'on lui offrit, et se rembarqua pour le Portugal (1822). Ses opinions libérales et ses talents militaires faisaient de lui un personnage considérable, et le gouvernement constitutionnel s'empressa de le nommer gouverneur du Brésil et commandant des forces de terre et de mer, avec les pouvoirs d'un vice-roi. Sur ces entrefaites le Brésil s'affranchit de la métropole, et Pedro fut élu empereur; on fit traîner en longueur les préparatifs de l'expédition organisée contre lui, et Saldanha, découragé, résigna ses pouvoirs. Mis aux arrêts le 15 février 1823, il dut la liberté au soulèvement de la garnison de Lisbonne (27 mai), et se rendit auprès de Jean VI, à qui il arracha la proclamation du 31 mai, où une constitution était promise aux Portugais. Au mois de février 1825, il devint gouverneur militaire de Porto; et après la mort de Jean VI (1826), il proclama, à la tête de la garnison de cette ville, la charte de dom Pedro; cet acte d'heureuse audace décida du triomphe de son parti, et lui fit donner, dans le ministère de la régente Isabelle, le portefeuille de la guerre (8 août 1826). La charte trouva en lui un énergique défenseur lorsque la veuve de Jean VI excita des troubles en faveur de dom Miguel : il se mit lui-même à la tête des troupes et chassa les rebelles de l'Algarve. Une maladie subite, qu'on soupçonna avoir été causée par une tentative d'empoisonnement, l'exposa à un si grand danger qu'il interrompit l'exercice de ses fonctions (12 janvier 1827); au mois de juin il reprit à l'improviste son portefeuille, qui avait été confié à Xavier, obligea la régente à congédier ses conseillers et composa le cabinet de libéraux. Mais le parti de la cour ne tarda pas à reprendre le dessus; Saldanha fut destitué (24 juillet), et l'usurpation de dom Miguel ne rencontra plus d'obstacle sérieux. L'année suivante, à la nouvelle du soulèvement de Porto (16 mai 1828), il quitta l'Angleterre, où il s'était réfugié, et rejoignit la petite armée constitutionnelle, qu'il trouva en pleine déroute; n'ayant pu réussir à la réorganiser, il reprit le chemin de l'exil. En janvier 1829 il tenta, avec un millier d'hommes, de renforcer la garnison de Terceira, restée fidèle à doña Maria; repoussé par le canon anglais, il chercha un asile en France. Il ne renonça pas cependant à ses projets, et prépara, de concert avec ses amis politiques, de

(1) On prononce ce nom *Saldagna*.

nouvelles tentatives en faveur de doña Maria; mais son caractère entier et orgueilleux lui suscita des difficultés avec dom Pedro, qui était venu prendre la direction des intérêts de sa fille, et lorsqu'une expédition composée de Français et de Portugais partit de Belle-Isle en 1832, Saldanha n'en fit pas partie.

L'année suivante il prit une part active à la lutte ouverte entre dom Pedro et dom Miguel, se jeta dans Porto, bloquée par le prétendant, le repoussa et devint le principal personnage du gouvernement de Maria. Ses talents militaires le rendaient indispensable pour un pouvoir qui avait encore de nombreux obstacles à vaincre. Ce fut Saldanha qui proposa et exécuta, de concert avec le duc de Terceira, l'expédition qui porta jusqu'au fond des Algarves le drapeau victorieux de Pedro, et qui fut marquée par des succès continus, par la soumission de Lisbonne et par la chute définitive de dom Miguel, qui, par la capitulation d'Evora, renonça, en 1834, à toutes ses prétentions. Malheureusement, s'il était un général distingué, il n'avait pas assez les qualités d'homme d'État pour justifier l'ambition absorbante qui le faisait aspirer à un rôle omnipotent. Inconsistant et mobile à l'excès, il passait avec une étrange facilité d'un parti à un autre. Quoique récompensé de ses services par les titres de marquis et de maréchal, il se mit à la tête de l'opposition, et conquit par ce moyen le poste de ministre de la guerre avec la présidence du conseil (27 mai 1835). Il ne put pas plus que d'habitude s'entendre avec ses collègues, et vit se former dans les chambres un parti hostile qui ébranla son pouvoir; il donna sa démission (14 novembre). Lorsque la révolution de septembre 1836 eut entraîné le pouvoir dans une voie plus libérale, Saldanha, donnant un démenti à tout son passé, se fit le champion de la reine, et dirigea avec elle la faction qui voulait ramener le pouvoir dans un sens rétrograde. Après avoir échoué, il tenta de ressaisir le pouvoir en appelant aux armes au nom de la charte outragée (juillet 1837). Il rassembla autour de lui quelques centaines de soldats, se joignit au duc de Terceira, et établit une régence provisoire. Il tint la campagne deux mois: battu par Bomfim à Campo de Leiria et par das Antas à Ruivaes, il se rembarqua (sept. 1837), et vécut tour à tour en France et en Angleterre, dans l'attente d'événements nouveaux. En 1846, doña Maria ayant failli être renversée par une insurrection sanglante qui avait éclaté contre la dictature de Costa-Cabral, elle appela auprès d'elle le maréchal, le créa duc et pair, et lui donna mission de former un nouveau ministère (20 mai 1846). Celui-ci s'en réserva la présidence, avec le portefeuille des affaires étrangères; mais malgré la victoire qu'il remporta à Torres Vedras sur das Antas et Bomfim, il ne triompha point entièrement du parti mécontent, et se retira le 22 août 1847. Après avoir occupé pendant quelques mois le poste d'ambassadeur à Madrid, il revint au pouvoir (22 décembre 1847), et accepta, en janvier 1849 la présidence du conseil. Mais lorsque Costa-Cabral voulut reprendre sa place dans le cabinet, sur lequel il exerçait une sorte de dictature anonyme, le vieux maréchal refusa de s'associer davantage aux actes d'un gouvernement réactionnaire. Il ne cessa d'attaquer le dictateur au nom de la liberté, rallia de nombreux partisans, et, grâce à son ascendant sur l'armée, il devint bientôt redoutable. Enfin, en mai 1851, secondé par Sylva Cabral, frère du dictateur, appuyé par l'Angleterre, il triompha de son rival dans une insurrection qui le porta lui-même à la tête du ministère (23 mai). Saldanha, devenu l'arbitre des destinées de la nation portugaise, cassa les actes de son prédécesseur, et prétendit représenter la cause de la liberté; mais l'opposition qu'il rencontra et les embarras d'une régence le portèrent à des actes arbitraires, qui augmentèrent le nombre de ses ennemis. Les attaques des Cortès contre lui étaient devenues si violentes que le jeune roi Pedro II crut devoir le sacrifier; il quitta donc le pouvoir (6 juin 1856) après cinq ans de ministère, pendant lesquels il n'avait pas justifié par des talents politiques l'âpreté de son ambition. En 1860, il succéda au duc de Terceira dans la présidence du conseil suprême de justice militaire. Il mourut après une très-courte maladie, le jour même où il accomplissait sa soixante-dixième année. L. C.

Biogr. univ. et portat. des contemp., suppl. — Lesur, *Annuaire hist.*

SALE (*George*), savant littérateur anglais, né en 1680, mort le 14 novembre 1736, à Londres. Malgré les services qu'il a rendus aux lettres, on ignore les particularités de sa vie; il exerçait à Londres la profession d'homme de loi, et ce ne fut que vers la fin de sa carrière qu'il songea à tirer parti de ses connaissances. On trouve son nom parmi les auteurs de la grande *Histoire universelle*, éditée par Swinton, Campbell et autres, et il fournit à ce recueil la partie cosmogonique ainsi que plusieurs morceaux d'histoire sur les nations de l'Orient. Il travailla aussi au *General Dictionary* (Londres, 1734, 10 vol. in-4°), qui est en grande partie la reproduction du *Dictionnaire* de Bayle. Mais l'œuvre qui le recommande à la postérité est une version anglaise du *Koran* d'après l'original arabe, avec des notes et un commentaire (ibid., 1734 in-4°); il la fit précéder d'un discours préliminaire sur l'état social et religieux des Arabes, des Juifs et des chrétiens, au temps de Mahomet, discours que Du Ryer a introduit en tête de sa traduction française du Koran (1770, 2 vol. in-8°). Sale fut un des fondateurs de la Société pour l'encouragement des études (1736). On a publié, après sa mort, le catalogue raisonné de ses manuscrits orientaux.

Chalmers, *General Biogr. Dict.*

SALE (LA). *Voy.* LA SALE.

SALEL (*Hugues*), poëte français, né vers 1504, à Casals (Querci), mort en 1553, à l'abbaye de Saint-Cheron, près Chartres. On ne sait rien de sa famille ni de sa première éducation. Un certain talent pour la poésie le mit en faveur auprès de François Ier, qui le combla de biens et le nomma son valet de chambre puis son maître d'hôtel. Ce fut pour le récompenser de sa traduction des premiers livres de l'*Iliade* que ce prince lui donna en 1540 l'abbaye de Saint-Chéron. Salel en fut le premier abbé commendataire. Après la mort de son bienfaiteur (1547), il quitta la cour et renonça probablement à la vie mondaine qu'il avait menée jusqu'alors pour aller passer à Saint-Chéron le reste de sa vie dans le repos. Il vivait encore à la fin de mars 1553, ainsi qu'on le voit par une lettre d'Olivier de Magny, qui lui donne les qualités de *conseiller et aumosnier ordinaire de la royne*. Ses poésies sont en petit nombre, et ne répondent point aux éloges que les poëtes de son temps, comme Mellin de Saint-Gelais, Olivier de Magny, Pierre Paschal, Jodelle, lui ont prodigués à cette occasion. Presque toutes roulent sur l'amour, et sont remplies d'expressions libres et de sentiments peu dignes de l'état qu'il avait embrassé. Il était savant et il possédait bien la langue grecque. On a de lui : *Dialogue auquel sont introduits les dieux Jupiter et Cupidon;* Lyon, s. d. (1538), in-8°; — *Les Œuvres de Hugues Salel;* Paris, 1539, in-12; Lyon, 1573, in-16 : elles se composent d'un grand nombre de pièces en l'honneur de Marguerite, sa maîtresse : « encore s'il ne lui avait conté que des douceurs amoureuses, on pourrait les lui passer; mais, dit Goujet, il a la sottise de louer dans sa belle tout ce que la simple pudeur devait l'empêcher de nommer...., et il finit gravement ces impertinences par un *Chant royal de la Conception de la Vierge.* » Les morceaux de *la Chasse royale* et de l'*Églogue marine* méritent quelque attention; — *Les dix premiers livres de l'Iliade d'Homère, prince des poëtes, trad. en vers français;* Paris, 1545, in-fol, fig.; cette édit. n'est pas la première : un libraire de Lyon avait imprimé vers 1542 les premiers livres sur une copie défectueuse. L'auteur s'en plaignit à François Ier, qui lui accorda, par lettres patentes (1) du 18 janvier 1544, un privilége spécial pour la publication de son œuvre. Il en fit paraître une seconde édition (Paris, 1555, in-8°), augmentée du XIe livre, et son ami Olivier de Magny publia le tout (Paris, 1574, in-8°), en y ajoutant le liv. XII et partie du XIIIe. Amadis Jamyn acheva plus tard cette traduction, et la publia en 1580, in-12. La version de Salel est loin d'être littérale, mais elle ne manque pas d'exactitude et pendant longtemps elle a été lue avec une sorte de plaisir. P. L.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth.* — Goujet, *Bibl. françoise*, IV et XII. — Viollet Le Duc, *Bibl. poétique.* — Niceron, *Mémoires*, XXXVI.

(1) On y lit entre autres ce passage : « Aucuns libraires et imprimeurs, plus avaricieux que savants, ayant trouvé moyen de recouvrer des doubles ou copies d'aucuns livres de l'*Iliade* d'Homère, que nous lui avons (à Salel) commandé de traduire et mettre en vers françois, se sont ingérés de les imprimer... avec une infinité de fautes et changements de dictions, qui altérèrent le sens des sentences, contre l'intention de l'auteur et la diligence du translateur, lequel n'en peut recevoir sinon une derépntation et calomnie..., nous, à cette cause, voulant obvier et pourvoir à telles folles et vaines entreprises des dits libraires à ce que par eux la dignité de l'auteur ne soit en aucun endroit profanée, ne aussi le labeur du dit traducteur mal reconnu, au préjudice de l'utilité, richesse et décoration que notre langue françoise reçoit par cette traduction.... »

SALES (*François* DE). *Voy.* FRANÇOIS.

SALES (*Delisle* DE). *Voy.* DELISLE.

SALIAN (*Jacques*), savant jésuite, né en 1557, à Avignon, mort le 23 janvier 1640, à Paris. Admis en 1578 dans l'institut de Saint-Ignace, il professa pendant longtemps les humanités et la théologie morale dans la province de Lyon. Il était recteur du collége de Besançon lorsqu'il fut appelé à Paris par ses supérieurs; il y mourut d'apoplexie, au collége de Clermont. Son principal ouvrage a pour titre : *Annales ecclesiastici V. T. ab orbe condito usque ad Christi mortem;* Paris, 1619-24, 6 vol. in-fol.; il suppose beaucoup de recherches et d'érudition, mais il manque quelquefois de critique et d'exactitude. L'auteur en soigna la troisième édition (Paris, 1625, 6 vol. in-fol.) et en prépara, avant de mourir, la quatrième, qui est la plus complète (ibid., 1641, 6 vol. in fol.). Après avoir éludé la demande que lui fit l'évêque Sponde de réduire ses *Annales*, il en fit lui-même un abrégé (*Ann. eccles. V. T. epitome;* Paris, 1635, in-fol.; Lyon, 1664, in-fol.), où il resserra avec tant d'artifice ce qu'il avait étendu dans son grand ouvrage qu'on était obligé de consulter celui-ci pour être instruit à fond de ce qu'on souhaiterait de savoir. Enfin il en rédigea une espèce de sommaire (*Enchiridium chronologicum sacræ et profanæ historiæ;* Paris, 1636, in-12). On doit au même jésuite quelques ouvrages de piété, dont l'un, *De timore Dei*, a été mis par lui-même en français sous le titre qui suit : *L'Ambassade de la princesse Crainte de Dieu;* Paris, 1630, in 8°.

Sotwell, *Bibl. Soc. Jesu.* — Achard, *Dict. de la Provence.*

SALICETI (*Christophe*), homme politique, né à Bastia, en 1757, mort à Naples, le 23 décembre 1809. Sa famille était originaire de Plaisance. Il fut élevé chez les barnabites de Bastia, et étudia le droit à l'université de Pise. De retour en Corse, il exerça la profession d'avocat au conseil supérieur de l'île. Élu, en 1789, député du tiers aux états généraux, il s'y rangea parmi les membres du parti démocratique, et formula, le 30 décembre 1789, le décret de l'Assemblée constituante qui déclarait la Corse partie intégrante du territoire français. Il fut un des premiers à demander le rappel de Paoli, et contribua à le faire nommer commandant général de la garde

nationale de Corse; mais la différence de leurs sentiments politiques ne tarda pas à les mettre en hostilité. Après la dissolution de l'Assemblée constituante, Saliceti devint procureur syndic de la Corse, et il représenta ce département à la Convention. Il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. En mai 1793, il fut envoyé en Corse avec Lacombe-Saint-Michel pour réunir la population contre les projets des Anglais. Son caractère violent était peu propre à cette œuvre de conciliation; il ne put s'entendre avec Paoli, et, les partisans de la France étant les moins forts, il fût obligé de se soustraire par la fuite à un danger imminent. Arrivé en Provence, il rejoignit l'armée de Carteaux, qui opérait contre Marseille, et s'unit aux commissaires Barras, Robespierre jeune, Fréron, pour abattre les ennemis de la république dans cette partie du midi. Rappelé, après le 9 thermidor, comme terroriste, et décrété d'arrestation, en mai 1795, il fut compris dans la loi d'amnistie. En février 1796, le Directoire l'envoya à l'armée d'Italie en qualité de commissaire du gouvernement; il y fut très-utile au général Bonaparte, et contribua à la conclusion de l'armistice avec le pape. A la fin de la même année, il se rendit en Corse, où il organisa, conjointement avec Lucien Bonaparte, les deux départements du Golo et du Liamone. Élu par ses concitoyens membre du conseil des Cinq-Cents, il ne changea pas de ligne politique; aussi fut-il sur le point d'être atteint par les mesures prises contre les opposants au 18 brumaire; mais Bonaparte raya son nom, et ne tarda pas à utiliser ses talents d'administrateur, qu'il avait appréciés à l'armée d'Italie. Après une mission en Corse, Saliceti fut envoyé en Toscane (janvier 1802), puis à Gênes, pour y créer un parti en faveur de la France. Il vengea en cette circonstance la Corse de la tyrannie que les Génois avaient si longtemps exercée sur elle, et fit rendre les honneurs funèbres aux chefs de sa patrie, dont les têtes étaient restées pendant trois quarts de siècle suspendues dans la salle du sénat. Nommé, en 1806, ministre de la police générale à Naples, auprès de Joseph Bonaparte, il montra dans ces nouvelles fonctions de grandes qualités et ce caractère ferme qui ne l'abandonna jamais. On dit que lors de l'insurrection de la Calabre, Joseph, effrayé, songeait à fuir, et qu'il ne resta que sur les instances de Saliceti et de Massena. Bientôt Saliceti joignit le portefeuille de la guerre à celui de la police, et concentra ainsi entre ses mains toute la force du pouvoir (1). Cet état de choses subsista jusqu'à l'arrivée de Murat, qui, craignant l'influence de sa femme Caroline, à laquelle Saliceti s'était uni dans l'intention de le diriger, enleva à celui-ci le portefeuille de la guerre pour le donner au général Reynier. Bientôt après, le roi fit préparer le décret qui excluait du service de Naples tous les Français non naturalisés. Saliceti, qui s'était opposé en vain à cette mesure, fut forcé de retourner à Paris, d'où Napoléon l'envoya faire partie de la consulte qui devait prendre possession de Rome (1809). Il était dans cette ville lorsqu'une armée anglo-sicilienne débarqua en Calabre. Aussitôt il se rendit à Naples, que l'ennemi menaçait, y reprit ses anciennes fonctions, organisa la garde nationale et rétablit l'ordre et le calme au milieu de la confusion générale. Quelque temps après, Murat donna au Génois Maghella le portefeuille de la police, et Saliceti mourut subitement, au sortir d'un dîner que lui avait donné ce nouveau ministre. Le bruit courut qu'il avait été empoisonné, et les personnes intéressées à détruire ce bruit n'y sont point parvenues. Napoléon dit en apprenant cette nouvelle : « L'Europe vient de perdre une de ses têtes les plus fortes. »

Saliceti était un homme d'un esprit distingué, d'un caractère énergique et résolu; il avait le bon sens et l'énergie prompte des anciens montagnards corses. Républicain sincère, il garda ses convictions, même en servant les rois issus de la république, et le dévouement qu'il montra à son compatriote Napoléon ne l'entraîna jamais à des bassesses. Il fut toujours zélé pour les intérêts et la grandeur de la France. Quoiqu'on l'ait accusé, à Gênes surtout, d'avoir exigé des sommes énormes des peuples vaincus, il n'amassa pas pour lui-même une grande fortune.

Thiers, *Hist. de la révol. franç.* — *Mémoires* de Miot de Melito. — *Correspondance* du roi Joseph. — Colletta, *Hist. du royaume de Naples.* — *Moniteur univ.*

(1) A cette époque une tentative fut dirigée contre sa vie. On essaya de faire sauter son hôtel par un baril de poudre placé dans les caves. L'explosion renversa une partie des bâtiments; mais Saliceti échappa au danger, ainsi que sa fille.

SALIER (*Jacques*), théologien français, né en 1615, à Saulieu, mort le 20 août 1707, à Dijon. Il appartenait à l'ordre des Minimes, et, après avoir professé la théologie, il devint provincial, puis définiteur de la province de Bourgogne. Au jugement de La Monnoye, il entendait bien la théologie scolastique. On a de lui : ***Historia scolastica de speciebus eucharisticis, sive de formarum materialium natura;*** Lyon et Dijon, 1687-1692-1704, 3 vol. in-4°; — ***Cacocephalus, sive de plagiis opusculum;*** Mâcon, 1694, in-12 : il n'y dissimule point l'accusation de plagiat formée contre lui au sujet de l'ouvrage précédent; — ***Pensées sur le paradis et sur l'âme raisonnable;*** s. l. n. d. (Dijon), in-8° : malgré la promesse du titre, on n'y trouve rien sur le paradis.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne.*

SALIERI (*Antonio*), célèbre compositeur italien, né le 19 août 1750, à Legnago (Lombardie), mort à Vienne, le 12 mai 1825. Fils d'un négociant de Legnago, il apprit au collége de cette ville les éléments de la musique; son frère aîné, François, élève de Tartini, lui enseigna à jouer du violon. Il avait à peine quinze ans, lorsque,

ayant perdu son père, ruiné par suite de fausses spéculations, il dut pourvoir à son existence; sur la recommandation d'un des membres de l'illustre famille des Mocenigo, il fut admis à la maîtrise de l'église Saint-Marc à Venise. Doué d'une belle voix et étant déjà d'une certaine force sur le clavecin, il prit des leçons de chant du ténor F. Pacini, et commença l'étude de l'harmonie sous la direction de Jean Pescetti. Gassmann, directeur de la chapelle impériale de Vienne, ayant remarqué les heureuses dispositions du jeune Salieri, lui proposa de l'emmener avec lui à Vienne. Salieri accepta (juin 1766). Après quatre années d'études sous la direction de ce maître, qui le traitait comme un fils, il essaya ses forces en écrivant la musique d'un opéra bouffe, *Le donne litterate*, représenté pendant le carnaval de 1770. Plusieurs autres opéras représentés de 1771 à 1774, notamment l'*Armida*, assurèrent la réputation de l'artiste, et en 1775, peu après la mort de Gassmann, Salieri fut choisi pour remplacer ce maître comme directeur de la musique de la cour impériale. Appelé à Milan en 1778, il écrivit, pour l'ouverture du nouveau théâtre de la Scala, son *Europa riconosciuta*. En 1779 il donna de nouveaux ouvrages à Venise, à Milan et à Rome, et en 1780 il retourna à Vienne. Joseph II venait de succéder à Marie-Thérèse.

Ce prince, qui était passionné pour la musique italienne, aimait beaucoup celle de Salieri. Cependant, depuis 1774 une modification s'était opérée dans le talent du compositeur : témoin de l'enthousiasme qu'excitait la nouvelle manière de Gluck, il s'était rapproché de l'auteur d'*Orphée*, lui avait demandé des conseils, et avait fini par s'approprier le style de ce maître, en y imprimant toutefois le cachet plus mélodique de ses propres inspirations. Son premier essai dans ce nouveau genre fut, en 1781, la partition d'un opéra allemand, intitulé *Der Rauchfangkehrer* (Le Ramoneur). Mais déjà il était préoccupé d'une œuvre bien plus importante. Gluck avait emporté de Paris le poëme des *Danaïdes*. Le mauvais état de sa santé ne lui permit pas d'entreprendre un si grand ouvrage; sans en rien dire à l'administration de l'Opéra, il chargea Salieri de le remplacer dans l'accomplissement de cette tâche difficile. Salieri se mit à l'œuvre, et lorsqu'il eut terminé la partition, il se rendit à Paris pour diriger la mise en scène, et le 26 avril 1784 l'ouvrage fut représenté à l'Académie royale de musique. Le nom de Gluck fut proclamé seul au milieu des plus chaleureux applaudissements; mais le jour de la treizième représentation parut dans les journaux une lettre de Gluck déclarant que la musique des *Danaïdes* était entièrement l'œuvre de Salieri. Celui-ci vendit, pour 1,200 livres, à l'éditeur Deslaurier le manuscrit de sa partition; la direction de l'Opéra lui paya 10,000 livres pour la propriété de l'ouvrage, outre 3,000 livres pour ses frais de voyage, et la reine Marie-Antoinette lui fit un riche présent.

Après le brillant succès des *Danaïdes*, Salieri obtint le poëme d'une tragédie lyrique en trois actes, *Les Horaces*, et en 1785 il revint à Paris pour la faire représenter. Cet opéra, dans lequel les actes étaient liés par des intermèdes qui tenaient à l'action et ressemblaient aux chœurs de la tragédie grecque, ne fut pas goûté du public; mais le compositeur prit une éclatante revanche dans *Tarare*, opéra tragi-comique (8 juin 1787) : amené sur la scène, il fut couronné au bruit des applaudissements de la salle entière (1). A son retour à Vienne, il traita le même sujet sous le titre d'*Assur, re d'Ormus*, et vit cet ouvrage, où l'on retrouve presque toute la partition de *Tarare*, accueilli avec enthousiasme. Il donna en 1789 *Il Pastor fido*. Bientôt la mort de Joseph II et les événements qui la suivirent, en rendant plus rares les représentations de la cour impériale, ralentirent l'activité du compositeur. Cependant il écrivit encore, de 1792 à 1802, neuf autres opéras, parmi lesquels on remarque *Cesar in Farmacusa*. Sa dernière production dramatique fut *Le Nègre*, joué en 1804. A partir de cette époque il consacra son talent à la musique d'église. Il venait de résigner les fonctions de maître de chapelle de la cour, qu'il occupait depuis quarante-cinq ans, lorsqu'il mourut, le 12 mai 1825, avant d'avoir accompli sa soixante-quinzième année. Il avait été marié et laissait plusieurs filles. On exécuta à ses obsèques un *Requiem* qu'il n'avait fait connaître à personne.

Salieri était petit de taille; il avait le teint brun, les yeux noirs, le regard expressif. Aimable, gai, spirituel, sa conversation, où les langues italienne, française et allemande, venaient incessamment se mêler, était pleine d'originalité. Prompt à s'irriter, il se calmait aussi facilement, et la bonté de son cœur ne se démentait jamais. Le sentiment de sa reconnaissance pour les bienfaits que, dans sa jeunesse, il avait reçus de son maître Gassmann ne s'éteignit qu'avec sa vie. Les deux filles de Gassmann étaient encore dans l'enfance lorsqu'elles perdirent leur père; Salieri pourvut à leurs besoins et fit de l'une d'elles, qui devint plus tard Mme Rosenbaum, une cantatrice distinguée.

Comme compositeur dramatique, Salieri eut un talent d'autant plus remarquable qu'il sut en modifier le caractère et le présenter sous des aspects variés. Bien que la plupart de ses opéras contiennent de fort belles choses, *Les Danaïdes*

(1) Quelques biographes disent que ce fut à l'occasion du succès de cette pièce qu'on demanda pour la première fois l'auteur à l'Opéra et qu'un pareil honneur avait été décerné. Nous ferons remarquer ici que Floquet avait déjà triomphé de cette manière sur le même théâtre le 7 septembre 1773, après la première représentation de *L'Union de l'Amour et des Arts*, et Piccini, le 7 décembre 1778, après le succès de *La buona figliola*.

et *Tarare* sont considérés comme ses meilleurs ouvrages. Dans le pathétique, il s'est souvent élevé jusqu'au sublime. L'air d'Hypermnestre, *Par les larmes de votre fille*, dans *Les Danaïdes*, et celui de Danaüs, *Jouissez d'un destin prospère*, sont des morceaux du plus puissant effet. Comme tous les compositeurs italiens dont l'éducation a commencé par l'étude du chant, Salieri possédait l'art de bien écrire pour les voix. De là vient que, tout en se laissant entraîner par son admiration pour la déclamation de Gluck, il sut rendre cette déclamation plus facile dans ses propres ouvrages. Son style, comme celui de ce grand maître, est ferme, vigoureux et toujours expressif. Nul mieux que lui ne connaissait le mécanisme de la coupe dramatique et l'effet produit par le retour des idées. Sans avoir été un de ces génies qui impriment une direction à leur art, il n'en fut pas moins le modèle que suivirent la plupart des compositeurs allemands qui pendant les vingt-cinq premières années du dix-neuvième siècle ont écrit pour la scène lyrique. Beethoven, Weigl, Meyerbeer, reçurent ses conseils. Parmi les œuvres de Salieri, qui appartiennent au genre religieux, on cite particulièrement son oratorio de *La Passion*.

Décoré de l'ordre de la Légion d'honneur par Louis XVIII, Salieri avait été nommé en 1806 associé étranger de l'Institut de France, puis correspondant du conservatoire de Paris. Il fut aussi membre de l'Académie royale de musique de Stockholm.

Voici la nomenclature des ouvrages de Salieri : OPÉRAS : *Le Donne letterate*, et *L'Amore innocente*, 1770 ; — *Armida* et *Il Don Chisciote*, 1771 ; — *Il Barone di rocca antica*, *La Fiera di Venezia*, et *La Secchia rapita*, 1772 ; — *La Locandiera*, 1773 ; — *La Calamità de' cori*, et *La Finta scema*, 1775 ; — *Delmita e Daliso*, 1776 ; — *Europa riconosciuta*, 1778 ; — *La Scuola de' gelosi*, *Il Talismanno* ; et *La Partenza inaspettata*, 1779 ; — *La Dama pastorella*, 1780 ; — *Der Rauchfangkehrer* (Le Ramoneur), 1781 ; — *Les Danaïdes*, cinq actes (1784) ; en 1817, cet ouvrage, auquel Persuis et Spontini avaient fait des changements et additions, fut repris avec beaucoup de succès. Spontini y avait introduit une bacchanale d'un grand effet ; — *Semiramide*, et *Il Ricco d'un giorno*, 1784 ; — *Eraclito e Democrito*, et *La Grotta di Trofonio*, 1785 ; — *Les Horaces*, trois actes (1786) ; — *Tarare*, cinq actes avec prologue (1787) ; — *Assur re d'Ormus*, quatre actes, et *Cublai, gran can de' Tartari*, 1788 ; — *Il Pastor fido*, quatre actes, et *La Cifra*, 1789 ; — *Catilina*, 1792 ; — *Il Mondo alla rovescia*, 1794 ; — *Palmira*, 1795 ; — *Il Moro*, 1796 ; — *Falstaff*, 1798 ; — *Danaüs*, *Cesare in Farmacusa*, *Angiolina*, 1800 ; — *Annibale in Capua*, 1801 ; — *La Bella selvaggia*, 1802 ; — Ouverture, entr'actes et chœurs des *Hussites* de Naumbourg 1803 ; — *Die Niger* (Le Nègre), 1804 ; — *Chimène et Rodrigue*, cinq actes (1788), ouvrage écrit pour le grand Opéra de Paris, et non représenté ; — *La Princesse de Babylone*, trois actes (1789), idem ; — *Sapho*, trois actes (1790), idem ; les partitions originales des trois ouvrages précédents se trouvent dans les archives de l'Académie impériale de musique ; — *Das Posthaus* (La Maison de Poste), non représenté ; — Fragments d'un opéra intitulé *I tre Filosofi*, non représenté. — MUSIQUE D'ÉGLISE : Une messe à quatre voix, sans accompagnement, et quatre autres messes avec orchestre ; — *Requiem*, à quatre voix, chœur et orchestre ; — Trois *Te Deum* ; — Vêpres pour la dédicace de l'église ; — Quatorze graduels, offertoires, motets, psaumes, etc., pour solo et chœur ; — ORATORIOS : *La Passione di Gesù Christo* (1776) ; et *Gesù al limbo* (1805) ; — Fragments d'un oratorio de *Saül*. — CANTATES : *La Sconfitta di Borea* et *Il Trionfo della gloria e della virtù*, en 1774, *Le Jugement dernier*, en 1787, et cinq autres. — MUSIQUE VOCALE DÉTACHÉE : *Scherzi armorici*, recueil de vingt-cinq canons à troix voix, sans accompagnement ; — Suite du même recueil, contenant quinze autres canons à trois voix, et douze autres morceaux à deux, trois et quatre voix ; — cent cinquante autres compositions du même genre, en manuscrit ; — une *Méthode de chant*, également en manuscrit. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : Une symphonie pour orchestre ; — Symphonie concertante pour violon, hautbois et violoncelle ; — Sérénades et musique de ballet ; — Variations pour l'orchestre, sur le thème des *Folies d'Espagne* ; — Deux concertos pour le piano ; — Concerto pour flûte et hautbois ; — idem pour orgue. Dieudonné DENNE-BARON.

I.-F. de Mosel, *Ueber das Leben und die Werke des Anton Salieri* ; Vienne, 1827, in-8°. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Castil-Blaze, *L'Académie impériale de musique*. — *Neue Nekrolog der Deutsch.*, III.

SALIEZ ou **SALIÈS** (*Antoinette* DE SALVAN, dame DE), femme auteur française, née en 1638, à Albi, où elle est morte, le 14 juin 1730. A l'âge de vingt-deux ans, elle épousa un gentilhomme albigeois d'une maison fort ancienne, Antoine de Fontvielle, seigneur de Saliez, et resta veuve en avril 1672. Bien qu'elle fût encore jeune, elle ne voulut point passer à de secondes noces, et profita de sa liberté pour s'adonner à la culture des lettres. On lui reconnaissait un esprit délié, un goût sûr et même quelque érudition ; elle avait encore de la piété, un grand fonds de bienveillance et une douce amabilité. Sa longue vie s'écoula dans sa ville natale, et elle fit de louables efforts pour associer ses compatriotes au mouvement littéraire de son temps. Non contente de donner l'exemple par elle-même, et de tenir dans sa maison des assemblées où les beaux-esprits de la province

étaient accueillis avec empressement, elle forma, selon le goût du jour, une petite académie, à qui elle donna le nom de *Société des chevaliers et des chevalières de la Bonne foi*. Elle en dressa le statuts en 1704, et en exprima le caractère dans le premier quatrain, ainsi conçu :

Une amitié tendre et sincère,
Plus douce mille fois que l'amoureuse loi,
Doit être le lien, l'aimable caractère
Des chevaliers de *Bonne foi*.

Dès 1689 la *Muse d'Albi* avait reçu des lettres d'admission dans l'académie des *Ricovrati* de Padoue, et cet honneur lui avait valu des félicitations de Charles Patin, des époux Dacier, et d'autres lettrés. Elle mourut nonagénaire, ayant conservé jusqu'au dernier moment la vivacité de son esprit. On a de cette dame : *La Comtesse d'Isembourg*, roman historique; Paris, 1678, in-12 : trad. en allemand et en italien; — *Réflexions chrétiennes; — Paraphrases sur les psaumes de la pénitence*, en vers français; — plusieurs morceaux, en prose et en vers, insérés dans *Le Mercure*, de 1679 à 1704; — des *lettres* et des *poésies*, dans *La Nouvelle Pandore* de Vertron, et dans d'autres recueils.

Titon du Tillet, *Parnasse français*. — Prudhomme, *Femmes célèbres*.

SALIMBENI (*Arcangelo*), peintre, né à Sienne, florissait de 1557 à 1579. Il fut, d'après Lanzi, élève du Tozzo ou du Bigi; ce qui est certain, c'est que sa manière n'a aucun rapport avec celle de Federico Zuccari, que Baldinucci lui donne pour maître. Il a enrichi Sienne d'un assez grand nombre de tableaux, dont les principaux sont une *Sainte famille*, à l'église de S.-Agostino; un *Martyre de saint Pierre* (1579), l'un de ses meilleurs ouvrages, à Saint-Dominique, et une *Nativité*, au couvent del Carmine. Ses fresques sont peu nombreuses; nous ne pouvons guère citer à Sienne que *La Vierge entre deux saints*, au-dessus de la porte de Saint-Nicolas; plusieurs petits sujets du Nouveau Testament dans une salle du Casino Chigi-Farnèse, et à Lucques plusieurs plafonds du palais Andreozzi. De sa femme, Battista Focari, veuve et déjà mère d'un enfant qui devait devenir célèbre sous le nom de Francesco Vanni, il eut un fils, *Ventura*, qui suit.

SALIMBENI (*Ventura*), dit le *Cavalier Bevilacqua*, fils du précédent, né à Sienne, en 1567, mort en 1613. Élève de son père, il se perfectionna sous son frère utérin Francesco Vanni; puis il étudia en Lombardie les ouvrages du Corrège, et se rendit à Rome, où il a beaucoup travaillé. Cet artiste est un de ceux qui font le plus d'honneur à l'école de Sienne, mais son goût pour les plaisirs et la légèreté de son caractère ne lui permirent pas de réaliser entièrement ce qu'on était en droit d'attendre de lui. Beaucoup de ses œuvres se voient dans sa patrie : une des plus anciennes est la fresque de *Saint Georges*, placée aujourd'hui dans la sacristie de l'église consacrée à ce saint. Au nombre des plus importants travaux de ce maître sont les vives et admirables peintures qu'il exécuta, de 1595 à 1602, à la voûte de l'église Santa-Trinità, après la chute de fresques peintes en 1564 par le Rusticone; il a représenté dans huit compartiments *Le Paradis des epoux de l'église, des Saints moines, des Vierges, des Pontifes, des Apôtres, des Patriarches, des Martyrs* et *des Anges*. Il a peint dans la même église de petits sujets sur l'arc de l'autel, et dix lunettes. A l'oratoire de Saint-Bernardin sont des *Anges* superbes, et deux lunettes représentant *Un Noyé* et *Un Enfant frappé par un taureau*. Ces peintures, qui datent de 1600, ont été gravées à l'eau-forte par Capitelli. De belles fresques de 1603 se voient à l'église des S. S. Quirico et Giulietta, telles que le *Martyre des deux saints, Sainte Catherine* et *Le Songe de saint Pierre, Sainte Claire* et *la Conversion de saint Paul*; enfin de *Petits anges* « qui, dit l'auteur de la *Description de Sienne*, semblent plutôt tombés du ciel que formés par une main humaine ». Sous le porche de la même église, Salimbeni a peint *La Madone entre les saints titulaires*; cette belle peinture a beaucoup souffert. A Sainte-Catherine, la *Sainte assaillie par le peuple florentin*, est un excellent ouvrage de 1604. Ce fut en 1609 que Ventura peignit les quatre grandes fresques du chœur de la cathédrale, *Sainte Catherine de Sienne, Saint Bernardin, Saint Thomas d'Aquin, Saint Ansan et quelques autres saints*; et dans la même église, *Esther devant Assuérus*, et *La Chute de la manne dans le désert*, grande composition qui peut être regardée comme l'un des meilleurs ouvrages du maître Indiquons parmi ses tableaux à Sienne : un *Père éternel* à Sainte-Lucie; un *Spasimo* à Saint-Augustin; un *Saint Roch* à Saint-Pierre; une *Sainte Catherine* à Saint-Roch; un *Crucifix* à Saint-Dominique. A Florence, nous trouvons : au cloître de l'Annunziata, huit fresques tirées de l'histoire de l'ordre des Servites, et au musée public un tableau représentant l'*Apparition de saint Michel* à Saint-Galgan; à Pise, dans la cathédrale, *La Chute de la manne*; à l'ancien palais de l'ordre de Saint-Étienne *Les Quatre vertus cardinales*; à Santo-Frediano, *La Vierge avec saint François*; au palais public, une *figure allégorique de Pise entre deux enfants*. A Rome, on voit dans l'église du Gesù, *Abraham adorant les trois anges*, fresque qui ne mérite pas les éloges de Lanzi; à Sainte-Marie-Majeure, plusieurs *Sujets du Nouveau Testament*; et dans la grande salle de la bibliothèque du Vatican, plusieurs grandes fresques représentant des *Conciles*.

On trouve encore des peintures de Salimbeni à Foligno, à Pérouse, à Lucques, à Ancône, à Pavie, etc. A Gênes, on a de lui une belle salle au palais Adorno; une *Sainte Famille* fait partie du Musée de Vienne, et le Musée de Nantes

lui doit le portrait d'un *Jeune ecclésiastique romain*.

SALIMBENI (*Simondio*), fils de Ventura, né en 1597, mort en 1643, a exécuté dans l'église Saint-Roch de Sienne quatre fresques importantes, *La Descente du Saint-Esprit*, *La Mort de la Vierge*, *La Sainte Famille*, et *La Dispute de Jésus avec les docteurs*. La *Mort de Saint Joseph* (1634) dans l'église S.-Pietro de Sienne passe pour son meilleur ouvrage. E. BRETON.

Lanzi, Ticozzi, Pistolesi, Orlandi. — Morrona, *Pisa illustrata*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Catalogues*.

SALINAS (*Francisco* DE), musicien espagnol, né en 1512, à Burgos, mort en février 1590, à Salamanque. Il était fils de Juan de Salinas, trésorier de l'empereur Charles V. A dix ans il perdit presque entièrement la vue; pour le désennuyer, son père lui fit donner des leçons de musique et d'orgue. Le hasard lui permit de suivre le cours ordinaire des études : ayant appris d'une jeune fille les éléments du latin, il fit dans cette langue de tels progrès qu'on l'envoya à l'université de Salamanque, où il s'appliqua aux mathématiques, au grec et à la philosophie. Puis il entra dans la maison de l'archevêque de Compostelle, Pedro Sarmiento, qui, charmé de ses talents, l'emmena en 1538 à Rome, lorsqu'il alla y recevoir le chapeau de cardinal. La mort de son protecteur (1540) décida Salinas à entrer dans les ordres, afin de continuer ses études sur la musique; il s'attacha à divers riches prélats de sa nation, qui furent à son égard plus prodigues de louanges que de services, et obtint enfin de Paul IV, par l'intermédiaire du duc d'Albe, l'abbaye de Saint-Pancrace, dans le royaume de Naples. Après un séjour de vingt-trois ans à Rome, il fut rappelé à Salamanque pour y professer la musique (1561). Ce fut pour aider à l'intelligence de ses leçons qu'il écrivit une série de traités (*De musica, lib. VII;* Salamanque, 1577, in-fol., ou 1592, avec un nouveau titre), où il traite particulièrement de l'union du rhythme poétique avec le rhythme musical. Salinas eut la réputation du plus grand organiste de son temps.

Antonio, *Bibl hispana*. — Teissier, *Éloges*. — Fétis, *Biogr. univ des musiciens*.

SALINS (*Jean-Baptiste* DE), médecin français, né en avril 1630, à Beaune, où il est mort, le 8 février 1710. Comme son père Hugues, il pratiqua la médecine dans sa ville natale. Il est auteur de deux opuscules rares, intitulés : *Défense du vin de Bourgogne contre le vin de Champagne* (Dijon, 1701, 1704, in-8°), et *Lettre à un magistrat* (Paris, 1706, in-4°), où il tend à prouver une fois de plus la supériorité du vin de Beaune.

SALINS (*Hugues* DE), frère du précédent, né le 7 décembre 1632, à Beaune, mort le 28 septembre 1710, à Meursault, près cette ville. Reçu docteur à Angers, et agrégé en 1688 au collége des médecins de Dijon, il fut pourvu d'une charge de secrétaire du roi en la chambre des comptes de Dôle. Il consacra ses veilles à établir l'antiquité de Beaune, qu'il s'efforça d'identifier avec la *Bibracte* des Éduens, et publia sur cette question une partie des recherches qu'il avait faites. Il a aussi traduit en latin la *Défense du vin de Bourgogne* de son frère (Beaune, 1705, et Dijon, 1706, in-4°).

SALINS (*Claude* DE), fils de Hugues, médecin et maître des comptes de Dijon, a laissé deux livres de *Paraphrases en vers sur les psaumes* (Dijon, 1714-16, in-4°).

Journal des Savants, 1706, p. 128 et 348. — Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*.

SALISBURY (*Jean* DE). *Voy.* JEAN.

SALIVET (*Louis-Georges-Isaac*), littérateur français, né le 9 décembre 1737, à Paris, où il est mort, le 4 avril 1805. Avocat au parlement, il fit preuve d'un talent cultivé et d'un caractère désintéressé. Pendant la révolution il devint successivement accusateur public près l'un des tribunaux criminels de Paris (1790), juge de paix de la section de Beaurepaire, chef de l'un des bureaux de l'administration des armes portatives, et employé dans le ministère de la justice. En 1802 il fut nommé professeur à l'académie de législation. On a de lui des articles dans la grande *Encyclopédie*, des éditions d'ouvrages classiques et entre autres celle de Plutarque, trad. Dacier (1778, 12 vol. in-8°), et le *Manuel du tourneur* (Paris, 1792-96, 2 vol. in-4°), publié sous le nom de Bergeron.

Magasin encyclopédique, 1805, p. 292-300.

SALLE (LA). *Voy.* LA SALLE.

SALLÉ (*Jacques-Antoine*), jurisconsulte français, né le 4 juin 1712, à Paris, où il est mort, le 14 octobre 1778. Fils d'un commerçant, il se fit recevoir avocat en 1736; mais il renonça bientôt au barreau, à cause de sa timidité, et se livra à un travail approfondi sur les ordonnances rendues à cette époque sur la proposition de d'Aguesseau, et qui inspirées surtout des principes du droit romain étaient loin d'être comprises par le commun des jurisconsultes. L'analyse claire et méthodique qu'il en fit et les développements lumineux qu'il y ajouta, furent très-goûtés par d'Aguesseau, auquel il soumit son ouvrage; mais le chancelier désira qu'il ne fût pas imprimé, par le motif que Justinien n'avait pas voulu qu'on le commentât. Ce ne fut qu'après la mort de d'Aguesseau, que Sallé fit paraître son *Esprit des ordonnances de Louis XV* (Paris, 1752, 3 vol. in-12; 1759, in-4°), qui fut aussitôt placé parmi les livres classiques de droit pratique, ainsi que son *Esprit des ordonnances de Louis XIV;* Paris, 1758, 2 vol. in-4°. La netteté de son esprit, la précision de son style et son amour de l'équité firent rechercher son office comme avocat consultant; il le remplissait entre autres auprès de la congrégation de Saint-Maur. Nommé plus tard bailli de la commanderie de Saint-Jean de Latran, il

donna sa démission en 1771, lors de l'édit du chancelier Maupeou qui désorganisait la magistrature, et ferma en même temps son cabinet, quoiqu'il se soumît par là à beaucoup de privations. En 1776, après le rétablissement des parlements, il devint bailli du prieuré de Saint-Martin des Champs; dans ses fonctions de juge, il continua à faire preuve d'un caractère intègre et ami de la conciliation. Les remarques judicieuses qu'il écrivit sur le nouveau code de Frédéric le Grand lui valurent d'être associé à l'Académie de Berlin. On a encore de lui : *Traité des fonctions des commissaires du Châtelet*; Paris, 1760, 2 vol. in-4°; — *Nouveau Code des curés*; Paris, 1780, 4 vol. in-12; à la tête du quatrième se trouve un *Éloge* de l'auteur, auquel on doit encore une partie du *Journal des audiences*.

Nécrologe, ann. 1780. — Formey, *Souvenirs*, II, p. 182.

SALLENGRE (*Albert-Henri* DE), littérateur français, né en 1694, à La Haye, où il est mort, le 27 juillet 1723. Sa famille, originaire du Hainaut, s'était réfugiée en Hollande pour cause de religion; son père, receveur général de la Flandre wallonne, portait les mêmes prénoms que lui, et il avait pour mère une sœur de Rotgans, poëte hollandais. A l'Académie de Leyde, où il soutint en 1711 ses thèses de philosophie et de droit, il eut pour maîtres Perizonius et Bernard. Après avoir été reçu avocat de la cour de Hollande, il visita la France, et y fit en 1717 un second voyage. En 1719 il alla en Angleterre, et fut admis dans la Société royale de Londres. Il fut conseiller de la princesse de Nassau, puis commissaire des finances des états généraux. Il mourut à trente ans, de la petite vérole. On a de lui : *Éloge de l'ivresse*; La Haye, 1714, in-12; réimp. plusieurs fois et trad. en hollandais; la dernière édition de ce badinage faite par Miger (Paris, 1798, in-12) contient des additions et des changements en si grand nombre qu'elle peut passer pour un nouveau livre; — *Histoire de Pierre de Montmaur*; La Haye, 1715, 2 vol. in-8° : recueil des pièces écrites sur ce fameux gourmand; — *Mémoires de littérature*; La Haye, 1715-17, 2 vol. in-8° : c'est, à proprement parler, un choix de singularités bibliographiques; Goujet et Desmolets y ont donné une *Continuation*, conçue dans un esprit plus général; — *Novus Thesaurus antiquitatum romanarum*; La Haye, 1716-19, 3 vol. in-fol. fig. : recueil des pièces échappées à Grævius et dont plusieurs étaient rares; — *Essai d'une Histoire des Provinces-Unies pour l'année* 1621; La Haye, 1728, in-4° : travail incomplet, mais qui renferme de bonnes choses. Sallengre a eu part au *Journal littéraire* de La Haye (1713-22), ainsi qu'au *Chef-d'œuvre d'un inconnu*. Il a traduit de l'anglais l'*État présent de l'Église romaine* (1716, in-8°) de Rich. Steele, et il a publié les *Poésies de La Monnoye* (La Haye, 1716, in-8°), édition incomplète et faite à l'insu de l'auteur; *Pièces échappées au feu, en prose et en vers* (1717, in-8°); *Comm. de rebus ad eum pertinentibus* de Huet (1718, in-12), et *Traité de la faiblesse de l'esprit humain*, du même (1723, in-12).

Journal littér., t. XII, 220. — Niceron, *Mém.*, I et X.

SALLES (*Jean-Baptiste*), conventionnel, né vers 1760, exécuté le 20 juin 1794, à Bordeaux. Il exerçait la médecine à Vézelise, en Lorraine, lorsque le tiers état de Nancy le nomma député aux états généraux. Partisan des principes de la révolution, mais avec une modération relative qui le lia plus tard aux députés de la Gironde, il parla dans l'Assemblée constituante contre le *veto* et pour une assemblée unique. Lors du voyage à Varennes, il défendit l'inviolabilité royale. Élu député de la Meurthe à la Convention, il se montra ennemi opiniâtre des anarchistes. Doué d'une imagination inquiète, agitée, violente, il était seul accessible à toutes les suggestions de Louvet, et croyait, comme lui, à de vastes complots, tramés dans la commune et aboutissant à l'étranger. Lors du procès de Louis XVI, c'est Salles qui proposa et soutint le premier le système de l'appel au peuple, dans la séance du 27 novembre. « C'est à la nation elle-même, dit-il, à fixer son sort en fixant celui de Louis XVI... On posera ainsi la question aux assemblées primaires : Louis XVI sera-t-il puni de mort, ou détenu jusqu'à la paix? Et elles répondront par ces mots : *détenu* ou *mis à mort*. » Il vota la détention jusqu'à la paix, puis le sursis à l'exécution. Obligé de quitter Paris après le 31 mai 1793, et mis hors la loi, le 28 juillet, il suivit les girondins dans leurs retraites de l'Eure et du Calvados, et s'enfuit ensuite avec eux par mer à Bordeaux. Arrêté, le 19 juin 1794, chez le père de Guadet, et condamné, le 20, à mourir le jour même, il écrivit à sa femme : « Quand tu recevras cette lettre je ne vivrai que dans la mémoire des hommes qui m'aiment... Je crois m'être dévoué pour le peuple. Si pour récompense je reçois la mort, j'ai la conscience de mes bonnes intentions. Mon amie, je te laisse dans la misère. Quelle douleur pour moi! Et quand on te laisserait tout ce que je possédais, tu n'aurais pas même du pain; car tu sais, quoi qu'on ait pu dire, que je n'avais rien. Cependant, Charlotte, que cette considération ne te jette pas dans le désespoir. Travaille, mon amie, tu le peux. Apprends à tes enfants à travailler, lorsqu'ils seront en âge... Espère encore, espère en celui qui peut tout; il est ma consolation au dernier moment... et, comme dit si bien Rousseau : Qui s'endort dans le sein d'un père n'est pas en souci du réveil. » Il n'était âgé que de trente-quatre ans.

Souvenirs de Garat. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*. — Guadet, *Idem*.

SALLIER (*Claude*), philologue français, né le 4 avril 1685, à Saulieu (Côte-d'Or), mort le 9 juin 1761, à Paris. Il appartenait à une famille

ancienne et honorable, mais comme il comptait sept frères ou sœurs, il eut pour tout patrimoine l'instruction que ses parents lui firent donner. Par son goût pour l'étude et son amour du travail il sut tirer si bon parti de ce petit fonds, qui consistait en du latin et en un peu de grec, qu'il parvint à se faire un nom à Paris dans les lettres et les sciences. Reçu membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres en 1715, il fut nommé successivement lecteur et professeur royal en langue hébraïque au Collége de France, et l'un des gardes de la bibliothèque du roi; enfin l'Académie française lui ouvrit ses portes en 1729. L'abbé Sallier a publié dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, sur des sujets de philosophie, d'histoire, de littérature et de philologie, anciens et modernes, environ cinquante dissertations marquées au coin d'une critique judicieuse. Il a travaillé activement au *Catalogue de la bibliothèque royale*, dont il a donné, de 1739 à 1753, six volumes in-fol., comprenant la théologie, les belles-lettres et une partie de la jurisprudence. Non content d'augmenter le dépôt qui lui était confié, il en exhuma des richesses inconnues. On lui doit les poésies de Charles duc d'Orléans, qu'il y découvrit. Il publia en collaboration avec Melot, son compatriote et son ami, la première édition complète et authentique de l'*Histoire de saint Louis* par le sire de Joinville, avec un glossaire, 1761, in-fol. Rappelons à la louange de Sallier qu'il avait formé le noyau d'une bibliothèque publique dans sa ville natale.

J.-P. Abel Jeandet (de Verdun).

L'abbé Leblanc, *Lettres d'un Français*, 5e édit., III, 194. — *Éloges des membres de l'Acad. des inscript.* — Courtépée, *Descript. de Bourgogne*, nouv. édit., IV, 107. — Muteau et Garnier, *Galerie bourguign.*, III.

SALLO (*Denis* de), fondateur du *Journal des Savants*, né en 1626, à Paris, où il est mort, le 14 mai 1669. Sa famille était d'ancienne noblesse et originaire du Poitou; il se qualifiait de *seigneur de la Coudraye*, et son père, Jacques de Sallo, occupait un siége de conseiller en la grand'chambre. Après avoir fait ses études au collége des Grassins, il soutint des thèses de philosophie en grec et en latin; puis il s'appliqua au droit, et succéda en 1652 à son père dans le parlement. Dans son enfance il avait l'esprit pesant, mais, selon les termes de Moréri, il fit paraître au palais un très-beau génie, une conception facile et un jugement solide. La littérature l'occupa autant que la jurisprudence : il lisait sans cesse et toutes sortes de livres, et employait deux secrétaires à transcrire ses réflexions et les extraits qu'il voulait faire de ses lectures; par cette manière d'étude il se forma de nombreux recueils, à l'aide desquels il put composer des traités sur des matières fort différentes. Il savait peu de grec, bien qu'on ait prétendu le contraire; mais les langues vivantes étaient un de ses délassements; il ne se contentait pas de les lire superficiellement, il s'efforçait d'en connaître les délicatesses. L'application de Sallo au travail lui causa une maladie qui le rendit impotent pour le reste de ses jours. Réduit à l'inaction, ce fut alors qu'il conçut le projet d'un journal hebdomadaire destiné à faire savoir ce qui se passerait de nouveau dans la république des lettres, et contenant l'analyse et le catalogue des ouvrages récemment imprimés, l'indication des découvertes les plus importantes dans les sciences, des notices nécrologiques, et les principales décisions des tribunaux séculiers et ecclésiastiques. Cette gazette parut le lundi 5 janvier 1665, avec le titre de *Journal des Savants* et sous le nom du sieur de Hédouville (1). Le fondateur s'assura le concours de plusieurs lettrés, tels que Chapelain, l'abbé Gallois, Gomberville et Bourzeïs, et tout en laissant aux opinions les plus contradictoires liberté entière de se produire, il ne se réserva que le droit d'ajuster les matériaux afin de leur donner à la fois proportion et régularité. L'entreprise eut du succès; mais la critique de Sallo, bien qu'appuyée de preuves et aiguisée de traits plus fins que mordants, ne pouvait manquer de froisser l'amour-propre si irritable des auteurs. Aussi les vit-il bientôt, fait remarquer Niceron, « se soulever contre lui, et se venger de la liberté qu'il se donnait par celle qu'ils prirent à l'égard de son journal. » Ménage jeta le premier les hauts cris et traita *les gazettes du nouvel Aristarque* de *billevesées hebdomadaires ;* Tannegui Le Fèvre et Grégoire Huret se joignirent à lui, ainsi que Gui Patin, piqué outre mesure d'une accusation de plagiat portée contre son fils. Après le treizième numéro (30 mars 1665), le privilége fut retiré à Sallo et son journal supprimé. On eut recours à cette espèce de coup d'État contre le journalisme naissant, non pas sur les plaintes des auteurs maltraités, mais, suivant Camusat, sur la dénonciation de la cour de Rome, irritée de ce qu'on eût parlé en termes peu respectueux d'un décret de l'inquisition rendu contre Baluze et Launoy. Cette affaire, comme on le pense bien, fit beaucoup de bruit. Sallo s'en retira avec honneur; il refusa de continuer son journal avec un censeur, et malgré l'indépendance de son esprit, il ne perdit rien des bonnes grâces de Colbert, qui ne cessa de le consulter sur les objets de littérature et même sur la marine, sur les droits de la couronne, etc. Vers la fin de sa vie le défaut d'ordre, sa générosité, la passion du jeu avaient dérangé sa fortune; il venait, pour en réparer les brèches, d'obtenir de son protecteur un haut emploi dans les finances lorsqu'il mourut d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de quarante-trois ans. Les recueils manuscrits de Sallo formaient 9 vol. in-fol. et traitaient particulièrement des matières historiques; on

(1) Les uns disent que ce nom était celui d'un fief que possédait Sallo en Normandie, les autres qu'il servait à déguiser un de ses laquais, appelé Germain, et dont Valois a vanté les connaissances en latin et même en droit.

n'a imprimé de lui que les opuscules suivants: *Des Noms et surnoms*, dans le *Recueil de pièces* de Granet, t. III; et un *Traité des légats* a latere, à la suite de l'*Origine des cardinaux* de Du Peyrat (Cologne, 1665, in-12). Quant au *Journal des savants*, il fut repris le 4 janvier 1666 par l'abbé Gallois, et continué en 1685 par l'abbé de la Roque, en 1687 par le président Cousin, et de 1702 à juillet 1792 par une commission de gens de lettres; supprimé pendant la révolution et l'empire, il a été rétabli en 1816 par ordonnance royale. La collection entière (1665-1792) forme 111 vol. in-4°; la réimpression faite à Amsterdam (1669 et ann. suiv.) est de 381 vol. in-24. P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Niceron, *Mémoires*, IX et X. Vigneul-Marville, *Mélanges*, t. Ier. — Camusat, *Hist. critique des journaux*, t. Ier. — Perrault, *Mémoires*. — Brunet, *Manuel du libraire*.

SALLUSTE (*Caius Crispus* SALLUSTIUS), historien romain, né dans le municipe d'Amiternum, au pays des Sabins, en 86 av. J.-C., mort en 34, à Rome. Son enfance s'éleva au bruit des guerres intestines, et le spectacle des dernières agonies de la république émut sa jeunesse. Issu d'une famille plébéienne, sans illustration (car c'est en lui que commence la célébrité de son nom), mais dans une situation de fortune assez heureuse pour que la culture la plus exquise ne manquât point à son naturel, il venait dans ce temps, favorable pour le talent, où la philosophie et les arts de la Grèce avaient achevé la conquête intellectuelle de Rome. Sa vocation littéraire s'était fait sentir de très-bonne heure, mais elle fut bientôt contrainte de se taire, et de céder aux entraînements du forum (*A quo incepto studio me ambitio mala detinuerat*). Tout jeune encore (*adolescentulus initio*), Salluste prit part aux affaires publiques, sans doute par une intervention privée et par des influences personnelles d'abord; ensuite il obtint la questure. Ce ne pouvait être avant l'âge de vingt-sept ans, auquel il était parvenu en 59, sous le consulat de César et de Bibulus. Quels principes de gouvernement embrassa-t-il? Ses écrits, à défaut d'autres témoignages, suffiraient pour ne laisser aucun doute sur son ardeur à servir le parti populaire. Les comices le nommèrent tribun en 52. Quelque graves que fussent ses occupations d'homme d'État, elles ne le détournaient pas entièrement des plaisirs et de la galanterie : témoin le rendez-vous où il fut surpris avec Fausta par Milon, le mari offensé, et d'où il ne sortit que rudement fustigé et mis à rançon. Déjà adversaire politique de Milon, il devint son ennemi implacable, et s'acharna contre tous ses partisans, à la tête desquels était Cicéron. La communauté de haine resserra plus étroitement les liens qui l'attachaient à Clodius, et lorsque celui-ci eut péri dans une rencontre avec Milon, Salluste poussa la vengeance jusqu'à la fureur; il se signala parmi les harangueurs funèbres qui excitèrent la multitude à briser les bancs d'une salle d'assemblée du sénat pour dresser un bûcher au mort, et qui furent cause de l'incendie de la basilique Porcia. Ils firent condamner Milon, mais leur triomphe ne fut pas de longue durée. Pompée rétablit l'ordre contre eux, après avoir sacrifié à son ambition, autant qu'à leur animosité, Milon, qu'il ne voulait pas avoir pour collègue dans le consulat. Deux ans après (50), les censeurs Appius Pulcher et Pison chassèrent Salluste du sénat, pour cause de mauvaises mœurs. On croit que c'est pendant ce repos forcé qu'il composa le récit de la *Conjuration de Catilina*. Une révolution le tira promptement de ses studieux loisirs, où il n'avait trouvé ni la patience ni le calme. César passe tout à coup le Rubicon, met en fuite Pompée, et se rend maître de Rome et de l'Italie. Salluste court aussitôt se ranger sous les aigles du vainqueur; il devient questeur pour la seconde fois, (48), puis préteur l'année suivante (1). Obligé d'aller servir César dans la guerre d'Afrique, il s'y distingua par son habileté, et quand la Numidie eut été réduite en province romaine, César lui en donna le commandement. Qu'on n'accorde point de crédit aux diatribes hyperboliques de Lenæus, affranchi de Pompée, qui lui reprochait de n'avoir laissé aux Numides que ce qu'il lui était impossible d'emporter, on sait cependant qu'il était ruiné avant sa magistrature, et sa splendide villa de Tibur, les délicieux jardins qui gardèrent son nom (*horti sallustiani*) et qui suffirent dans la suite à la magnificence d'une residence impériale, demeurèrent comme témoignage de ses rapines. Accusé par la province, il fut absous par César, mais non par la conscience publique. C'était quelques semaines avant les ides de mars. Dès lors, privé de son puissant ami, délié de tout engagement par cette mort, possesseur d'une immense fortune, il résolut, à quarante-deux ans, de se retirer dans la vie privée, et de n'user de la faveur qui devait l'accueillir si facilement chez le fils de César, que pour se conserver, non pour s'agrandir; il obtint ce qu'il souhaitait désormais uniquement, et ce qui semblait impossible, de vivre riche et tranquille sous le triumvirat. Les lettres occupèrent noblement l'activité de son esprit; il avait auprès de lui des auxiliaires lettrés qui lui débrouillaient les premières recherches, et il ne voulait composer que des morceaux d'histoire (CARPTIM *res gestas perscribere*), non des œuvres de longue haleine. Ainsi ses huit dernières années (il mourut en 34) s'employèrent à effacer l'ignominie du libertin, les extravagances du démagogue, les malversations du concussionnaire, par la renommée de l'historien.

(1) C'est vers cette époque que l'on place son mariage avec Terentia, la femme répudiée de Cicéron. *Voy.* sur ce fait, qui paraît improbable, Drumann, *Gesch. Roms*, VI, 693.

Salluste fut le premier (et c'est là sa gloire éminente) qui comprit la science de l'histoire. Avant lui, elle ne présentait que des notices sommaires d'événements et de dates, sans autre méthode que la succession chronologique, ou un confus mélange de fiction et de vérité dans des annales versifiées. Il vit que pour exercer toute sa puissance elle devait offrir le tableau animé, mais grave aussi, des choses humaines; qu'elle pouvait emprunter à l'épopée la vivacité des expositions dramatiques, le dessin des grandes figures, l'éclat des descriptions, et même quelques artifices de composition et d'ordonnance pour l'effet du spectacle, à la condition toutefois de répudier toute machine fabuleuse; que la connaissance des lieux devait aider à la connaissance des faits, la géographie éclairer et soutenir la narration; qu'il ne fallait mettre en œuvre aucune matière qu'elle n'eût été épurée par une critique diligente et sérieuse; il pensa enfin que raconter les actions des hommes et les destinées des peuples sans découvrir les ressorts cachés, sans montrer la liaison nécessaire des effets avec les causes, des fautes avec les passions, des vices avec les infortunes et l'abaissement, des prospérités ou de la gloire avec les vertus, c'était priver le récit de son intelligence, de sa moralité, de son âme. Telles sont les voies nouvelles où il conduisit l'histoire chez les Romains, en la revêtant de ce style dont la rapidité incisive et profonde, la précision nerveuse (*velocitas, brevitas sallustiana*) sont regardées par les arbitres du goût comme le type de la perfection en ce genre.

Velleius Paterculus et Quintilien, malgré leur idolâtrie pour le génie grec, n'hésitent point à mettre Salluste en parallèle avec Thucydide; et Quintilien l'égale à Tite-Live, « deux esprits différents, mais de même ordre ». S'il avait nommé Tacite, quel rang aurait-il donné à Salluste dans la comparaison? Malgré le respect pour les anciens et la prévention toujours un peu défavorable aux vivants, nous croirons difficilement qu'il les eût placés de niveau dans son estime. Autant Salluste est supérieur à Tacite pour la pureté du langage, qu'il tenait de son temps, autant il le lui cède pour cette énergie communicative du style qui résulte de la conscience des jugements et de la sincérité des émotions. Une tristesse véhémente est le caractère dominant des deux auteurs. Chez Tacite elle est inspirée par une sensibilité qu'irrite l'indignation contre le vice et le crime, mais qui n'exclut point les sympathies pour le malheur et l'enthousiasme pour la vertu. C'est une colère grondeuse, une ardeur haineuse d'invective, qui règne uniformément chez Salluste, sans aucun trait d'affection douce et généreuse. Quintilien lui a reproché l'inconvenance de ses débuts du *Catilina* et du *Jugurtha* (*nihil ad historiam pertinentibus principiis*), quoique le défaut soit plutôt dans la forme que dans le fond; car l'auteur pouvait avoir raison d'indiquer, en commençant, la cause générale des troubles et des maux qu'il allait retracer, savoir : la corruption des mœurs publiques et privées; mais ici l'intérêt et la passion de l'homme ont entraîné, ont fourvoyé l'art de l'historien. Dans cette fastueuse et intempérante déclamation de philosophie on sent trop l'effort pour couvrir d'une sagesse empruntée une flétrissure véritable; et de même sa prétendue manie d'archaïsme, dont les grammairiens le blâmaient, ne fut bien plutôt qu'une hypocrisie de paroles, un faux-semblant d'habitudes antiques. Dans ses amères satires des vices du siècle, qui se résument toujours en diatribes contre la noblesse, le factieux se trahit par son emportement, comme ses réticences accusent plus haut encore ses inimitiés contre Cicéron. Et cependant il faut reconnaître que ses deux seuls livres qu'on ait conservés entiers sont des chefs-d'œuvre de composition historique, accomplis en toutes leurs formes, narration, portraits, harangues, distribution et agencement des parties. Les fragments de son *Histoire générale*, qui embrassait la seconde moitié du septième siècle de Rome, montrent combien on doit en regretter la perte. Quant aux *épîtres à César*, sur l'organisation du gouvernement de Rome, nous y trouvons tant de réminiscences des phrases et des locutions qui se rencontrent ailleurs dans ses écrits, que nous ne pouvons nous empêcher de concevoir quelque doute sur leur légitimité.

Les premières éditions de cet auteur ont paru presque dès la naissance de l'imprimerie, l'une en 1470, à Rome, in-fol., l'autre probablement à Paris, sans date. Ceux qui veulent lire le texte préféreront les éditions d'Haverkamp (La Haye, 1742, in-4°), de M. Burnouf (Paris, 1821), de Gerlach (Bâle, 1823-1831, 3 vol. in-4°), de Kritz (Leipzig, 1828-1834, 2 vol. in-8°), et d'Orelli (Zurich, 1840). Si l'on a besoin de s'aider de traductions, on peut choisir entre celles de MM. Dureau-Delamalle et Mollevaut et de M. Durozoir, qui est venu après eux. La traduction italienne d'Alfieri passe pour élégante et fidèle. Mais de tous les interprètes et les exégètes de Salluste, le meilleur est le président de Brosses.

NAUDET.

C. Coler, *Sallustius*; Nuremberg, 1599, in-8°. — D.-W. Moller, *De C. Sallustio*; Altorf, 1684, in-4°. — Nast, *De Virtutibus historiæ Sallustii*; Stutigart, 1785, in-4°. — Müller, *C. Sallustius, oder histor. Untersuchung*, etc.; 1817, in-8°. — Lœbell, *Zur Beurtheilung des C. Sallustius*; Breslau, 1818, in-8°. — Gerlach, *Uber den Geschichtsschreiber C. Sallustius*; Bâle, 1831, in-4°. — Gerlache (C. C. de), *Études sur Salluste*, Bruxelles, 1847, in-8°. — *Index editionum et versionum*, joint à l'édit. de Frotscher.

SALM, ancienne maison comtale remontant à Thierry, seigneur lorrain, mort en 1040, en laissant deux fils, qui reçurent, *Henri* le comté de Salm dans le Wasgau, et *Charles* le comté de Salm dans les Ardennes. *Henri* fonda la branche d'Obersalm. *Jean V*, son descendant à la treizième génération et qui mourut en 1431, laissa deux fils, *Jean VI* et *Simon II*. *Nicolas II*,

petit-fils de Jean VI, fonda la ligne de Salm-Neubourg, qui s'éteignit en 1784. *Jean VIII*, autre petit-fils de Jean VI, eut pour unique héritière *Christine*, qui apporta ses biens à son mari François de Vaudemont. Simon II n'eut qu'une fille, *Jeannette*, qui épousa le rhingrave Jean V; celui-ci prit alors le titre de comte d'Obersalm. Ses descendants se divisent en trois branches : 1° *Salm-Salm*, qui reçut la dignité de prince en 1623; 2° les comtes de *Salm-Kyrbourg;* 3° les princes de *Salm-Horstmar*.

Charles, fils de Thierry, fonda au onzième siècle la ligne de Niedersalm. *Henri IV*, son descendant, mourut en 1423 sans enfants; ses domaines et ses titres passèrent à son parent Jean, comte de Reifferscheidt; les descendants de ce dernier se divisèrent, en 1639, en deux branches, les princes de *Salm-Reifferscheidt*, et les comtes de *Salm-Dyck*, qui reçurent en 1816 la dignité de prince.

SALM-REIFFERSCHEIDT (*Nicolas*, comte DE), capitaine allemand, né en 1458, à Salm-Inférieur, mort à Vienne, le 4 mai 1530. Dans l'armée de l'empereur Frédéric III, il assista aux batailles de Grandson et de Morat, et prit ensuite part aux campagnes contre les Hongrois, les Vénitiens et les Français. Après s'être signalé à la bataille de Pavie, il fut envoyé en 1529 en Hongrie, où il défit les partisans de Jean Zapoly. Dans la même année il dirigea la défense de Vienne assiégée par les Turcs, et fut atteint lors du dernier assaut d'une blessure, à laquelle il succomba.

SALM-KYRBOURG (*Frédéric III*, prince DE), né à Limbourg, vers 1746, mort à Paris, le 23 juillet 1794. Il vint de bonne heure à Paris, où il se plongea dans les plaisirs au point de se perdre de réputation, d'autant plus qu'il montra un courage très-équivoque dans un duel qu'il eut avec un officier du nom de Lanjamet, et dont les détails se trouvent dans les *Lettres* de Mme du Deffand. En 1788, il fut fait maréchal de camp et envoyé en Hollande pour soutenir le parti des patriotes contre le stathouder. Il se trouvait avec huit mille hommes à Utrecht, lorsqu'à la nouvelle de l'entrée des troupes prussiennes, il abandonna sans coup férir cette forteresse importante et s'empressa lâchement de retourner à Paris, où il occupait le bel hôtel qui est devenu le palais de la Légion d'honneur. Lors de la révolution, il acclama avec ardeur le nouvel ordre de choses et fut élu chef de bataillon de la garde nationale. Il fut néanmoins arrêté comme aristocrate, et périt sur l'échafaud.

N. Reumer, *Aræ sepulcrales familiæ Salmensis*; Strasbourg, 1584, in-fol. — Hubner, *Tabulæ genealogicæ*. — Zedler, *Universal-Lexikon* — *Conversations-Lexikon*.

SALM-KYRBOURG (*Ernest-Othon-Frédéric IV*, prince DE), fils du précédent, né à Paris, 1789, mort le 14 août 1859. Il fut élevé après la mort de son père par sa tante, la princesse d'Hohenzollern-Sigmaringen. Sa principauté, située sur la rive gauche du Rhin, ayant été réunie à la république française, il en obtint une autre, en 1803, dans l'ancien évêché de Munster, et devint en 1806 membre de la Confédération du Rhin. Mais en 1812, l'empereur s'étant emparé de ce territoire, qui fut compris dans le département de la Lippe, l'indemnisa par une rente de 400,000 francs, qu'il toucha jusqu'à la chute de l'empire. Après être entré en 1806 à l'école militaire de Fontainebleau, il en sortit clandestinement dix mois après pour aller rejoindre en Pologne l'armée française, dont les victoires avaient enflammé sa jeune imagination. Il fut très-bien accueilli par Napoléon, qui le nomma aussitôt sous-lieutenant dans un régiment de hussards et peu de temps après officier d'ordonnance attaché au service de sa personne. La bravoure et l'intelligence qu'il déploya dans la campagne de 1807 le firent en moins d'un an arriver au grade de capitaine. Envoyé en Portugal en 1808, il y remplit avec éclat plusieurs missions périlleuses, et passa ensuite en Espagne; nommé grand d'Espagne de première classe par le roi Joseph, il se trouvait à Figuières, lorsqu'il fut chargé d'aller porter à Napoléon une dépêche des plus importantes. Sa faible escorte fut attaquée en route par des forces supérieures; blessé grièvement, il fut fait prisonnier après être cependant parvenu à détruire la dépêche qui lui avait été confiée. Conduit à Girone, il y subit pendant neuf mois une captivité des plus pénibles. Relâché ensuite sous la condition de ne plus servir contre les Espagnols, il revint en France pour aller quelques mois plus tard reprendre son emploi d'officier d'ordonnance auprès de Napoléon, alors à Schœnbrunn. Nommé chef d'escadron après la bataille de Wagram (1809), il reçut dans la même année le commandement du 14e de chasseurs, avec lequel il fut envoyé en Italie. Il s'y distingua pendant les campagnes de 1813 et 1814; il quitta alors le service, et alla vivre alternativement à Ormesson près de Paris et à son château d'Aahus en Westphalie. Le prince de Salm, qui possédait encore des domaines considérables en Belgique et en Hollande, épousa la baronne Cecile Pavelot, de Bordeaux, et en eut un fils qui est officier dans l'armée prussienne.

Norvins, *Biogr. des contemp.*

SALM-DYCK (*Constance-Marie* DE THÉIS, dame PIPELET, puis princesse DE), femme auteur française, née à Nantes, le 7 septembre 1767, morte à Paris, le 13 avril 1845, était fille d'Alexandre de Théis (*voy.* ce nom), maître des eaux et forêts. Une éducation sérieuse développa chez elle ces facultés qui devaient un jour la faire surnommer, dans sa société, la *Muse de la raison* et le *Boileau des femmes;* mais avant d'offrir au public des ouvrages d'une certaine valeur, elle s'essaya dans la poésie légère,

et dès l'âge de dix-huit ans inséra dans les recueils du temps quelques petites pièces dont le principal mérite est dans la jeunesse de l'auteur. C'est là qu'il faut chercher (*Almanach des Muses*, 1788) la romance de *Bouton de rose*, que la facile mélodie de Pradher mit à la mode dix ans plus tard. En 1789, Mlle de Théis épousa M. Pipelet, membre de l'Académie de chirurgie, et c'est sous le nom de Constance Pipelet qu'elle fit paraître ses premières poésies didactiques, épîtres et discours, dont les idées et la forme austères appartiennent à une école classique qui compte peu de talents féminins. En décembre 1794, elle fit représenter au théâtre Louvois *Sapho*, musique de Martini, œuvre d'une couleur assez antique, qui eut plus de cent représentations. C'est, avec un drame joué une seule fois au Théâtre-Français, *Camille* (1799), tout ce qu'elle a écrit pour la scène. Dans l'intervalle de ces deux compositions, elle avait fait paraître plusieurs *épîtres*, favorablement accueillies. Après avoir divorcé d'avec son mari (1799), elle épousa en 1803 le prince de Salm-Dyck, qui lui-même avait aussi rompu une première alliance avec la comtesse de Hatzfeldt. Cette seconde union, en la plaçant dans une haute situation, ne changea en rien ses habitudes studieuses. Entourée d'amis dévoués, d'admirateurs de son talent et de sa beauté, elle sut garder une place honorable et honorée dans cette carrière des lettres, dont il est si difficile à une femme de concilier les exigences avec d'autres devoirs. Elle recevait avec grâce et distinction, soit à Dyck, résidence princière, soit à Paris, où elle faisait de longs séjours, tous ceux qu'attiraient près d'elle son rang et sa célébrité. Cette existence brillante et fortunée fut cependant attristée par un chagrin qu'elle ressentit profondément : la mort de sa fille unique, Mme la baronne de Francq, née de son premier mariage, et qui laissait deux enfants, dont elle prit soin avec tendresse et dévouement.

Plusieurs sociétés littéraires, les académies de Marseille, de Lyon, de Livourne, et à Paris, le Lycée des Arts, comptaient Mme de Salm au nombre de leurs membres. C'est pour *Le Lycée* qu'elle a écrit la plupart de ses notices et de ses Éloges en prose, et on lui demandait souvent de les lire elle-même en séance publique. On rapporte que sa belle physionomie, l'harmonie de ses gestes et de sa voix faisaient une vive impression sur l'auditoire, et que l'auteur ne semblait pas se troubler de l'effet qu'elle produisait. Parmi ces *Éloges*, nous distinguons celui de Sedaine comme retraçant avec goût et simplicité les mérites de cet aimable auteur, et celui de Lalande, présentant cette singularité, que le célèbre astronome avait demandé à Mme de Salm de parler de lui après sa mort, et que pour rendre cette tâche plus facile il lui avait remis lui-même toutes les notes qui devaient la guider. En 1817, ayant traité le sujet de poésie proposé par l'Académie française sur le *Bonheur de l'étude*, elle obtint une mention honorable. Ses *Poésies*, publiées en 1811, puis en 1814 (in-8°), furent revues et augmentées pour l'édition de 1835 (2 vol. in-18), à laquelle elle donna en quelque sorte pour complément le recueil de ses *Ouvrages divers en prose* (1835, 2 vol. in-18). Ses *Œuvres complètes* forment 4 vol. gr. in-8° (1837 ou 1842), et l'auteur les a fait précéder d'un *Avant-propos* indiquant les divers événements de sa vie littéraire. Cette édition renferme, outre une foule de morceaux et d'opuscules en prose et en vers, la tragédie lyrique de *Sapho* (1795, in-8°), les *Pensées* (Aix-la-Chapelle, 1829, in-12; Paris, 1836, 1846, in-8°), d'une observation fine et sensée; un roman par lettres : *Vingt-quatre heures d'une femme sensible* (Paris, 1824, 1836, in-8°), le seul qui soit sorti de la plume de Mme de Salm, et qui, malgré le faux goût appartenant à une certaine exagération sentimentale, aujourd'hui passée de mode, ne manque pas d'habileté dans la manière dont est traité un sujet difficile; un poème intitulé : *Mes soixante ans* (1833, in-8°), qui est à la fois un adieu fait à cette longue carrière littéraire et une revue de tous les événements qui l'ont animée. Outre ces détails, qui ne peuvent être qu'indiqués, on en trouve de plus étendus et de plus intimes dans un recueil de *Lettres* d'elle et de quelques amis, écrites entre 1805 et 1810, et qui font juger le degré d'estime et d'admiration que ce mérite, un peu oublié aujourd'hui, obtenait de ses contemporains. Mme C. Du Parquet.

Mich. Berr, *Notice* sur la princesse de Salm. — Mme Achille Comte, *Éloge* De la princesse de Salm, couronné en 1856. — Pongerville (De), *Notice*, à la tête des *Pensées*. — Bignan, *Notice*, dans *Le Moniteur* du 25 avril 1845. — *Biogr. univ. et port. des contemp.*

SALMANASSAR, nom de plusieurs rois d'Assyrie, dont le premier régna vers 1100 av. J.-C. et dont le second bâtit à Calach un palais restauré plus tard par Sardanapale III.

Salmanassar III, fils de ce dernier, régna de 878 à 869 av. J.-C. Dans les ruines du palais qu'il éleva au centre de Calach, on a trouvé des inscriptions cunéiformes accompagnant des statues de taureaux à face humaine et qui contiennent le récit des seize premières campagnes du roi; on y a découvert aussi sur le monument, dit *obélisque de Nimroud*, une inscription qui énumère brièvement ses faits militaires jusqu'à sa trente et unième campagne. D'après ces textes (reproduits dans les *Inscriptions* de Layard et dont le dernier a été trad. dans le t. I, p. 342, de l'*Expédition en Mésopotamie* d'Oppert), il ressort que Salmanassar III, aussi guerrier que son père, fut constamment occupé à réprimer les soulèvements des princes ses vassaux. Il châtiait cruellement leur mutinerie par des exécutions, des dévastations et par l'internement en Assyrie d'une partie des populations. Les pays qui lui opposèrent le plus de résistance furent

l'Arménie, où il fit trois expéditions, et la Syrie, où les rois de Hamath et de Damas luttèrent à plusieurs reprises contre ses formidables armées. Jéhu, roi de Juda, les princes de Phénicie et de Chaldée, n'essayèrent pas de l'affronter et acquittèrent les tributs qu'il réclama d'eux. Vers la fin de sa vie, son fils Sardanapale se souleva contre lui, et se maintint pendant cinq ans dans une partie de l'empire jusqu'à ce qu'il fut vaincu par Samas-Hou III, autre fils de Salmanassar, et qui lui succéda.

SALMANASSAR V succéda à Tiglatpileser IV, en 725 av. J.-C., et mourut en 721. Deux expéditions contre Osée, roi d'Israel, marquèrent son règne : dans la première il l'obligea à reconnaître sa suzeraineté et à lui payer tribut; dans la seconde, il l'assiégea dans Samarie. Étant mort pendant le siége, il eut pour successeur son fils Ninip-Iluya. Mais un des généraux de son armée usurpa le pouvoir quatre ans après, et gouverna l'Assyrie sous le nom de Sargon (*voy.* ce nom). C'est lui qui prit Samarie, qui emmena les Israélites en captivité et qui eut une guerre malheureuse avec le roi de Tyr, faits attribués jusqu'ici à Salmanassar, qui dans le *Livre des Rois* et dans l'historien Josèphe a été confondu avec Sargon.

Niebuhr, *Gesch. Assurs und Babels.* — Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. I.

SALMEGGIA (*Enea*), dit le *Talpino*, peintre, né à Bergame, mort en 1626, dans un âge très-avancé. Après avoir été élève des Campi à Crémone et des Procaccini à Milan, il passa à Rome, où il consacra quatorze années à l'étude des œuvres de Raphael. Grâce à ce travail assidu, il parvint à l'imiter dans la netteté des contours, la douceur du pinceau, la disposition des draperies, et même la grâce et l'expression des têtes; mais il resta bien loin de lui pour la grandeur et l'harmonie de la composition. Beaucoup de ses ouvrages sont restés à Bergame, mais c'est à Milan qu'il faut chercher les plus importants, tels que la *Sainte Françoise romaine* (1600), *Saint Victor*, *La Vierge avec saint Bernard*, à S.-Vittore al Corpo; le *Christ au jardin des Oliviers*, à Santa-Maria della Passione; deux sujets du Nouveau Testament, à Saint-Antoine abbé; *Saint Benoît*, à Saint-Simplicien; *Saint Augustin*, à Saint-Marc; et au Musée de Brera, une *Descente de croix* (1602), une *Madone avec saint Roch, saint François et saint Sébastien* (1604), et *La Vierge avec saint Dominique, sainte Marthe, sainte Thérèse et des anges* (1614). A Rome, la galerie Colonna possède de lui un *Martyre de sainte Catherine*. Les tableaux de chevalet de cet artiste sont devenus rares, parce que la plupart ont été vendus sous le nom de maîtres plus illustres. Il eut pour disciples sa fille *Chiara* et son fils *Francesco*, qui marchèrent sur ses traces, en sachant se préserver du maniérisme. Leurs meilleurs ouvrages se trouvent à Bergame et portent les dates de 1626 et 1628. E. B—N.

Tassi, *Vite de' pittori bergamaschi.* — Lanzi. — Ticozzi. — Pirovano, *Guida di Milano.* — Lavice, *Revue des musées d'Italie.*

SALMERON (*Alphonse*), jésuite espagnol, ne à Tolède, le 8 octobre 1515, mort à Naples, le 13 février 1585. Après avoir fait ses premières études à Alcala de Henarès, où il se rendit habile dans les langues, il vint à Paris suivre des cours de philosophie et de théologie. Ce fut là qu'il se lia avec Ignace de Loyola, qui, lorsqu'en 1553 il établit sa Compagnie, l'admit, malgré sa jeunesse, au nombre de ses premiers compagnons. Devenu prêtre, il exerça ses talents oratoires en Italie, et plusieurs papes le firent voyager dans l'intérêt de la religion en Allemagne, en Pologne, en France, et il fut même revêtu du titre de nonce apostolique en Irlande. Sous Paul III, Jules III et Pie IV, il se trouva au concile de Trente, où il prononça comme orateur du saint-siége le panégyrique de saint Jean l'Évangéliste, imprimé à la fin des actes de ce concile. L'affaiblissement de ses forces le détermina à se retirer à Naples; il y fut nommé provincial, et contribua à l'établissement du collége de cette ville. On a de lui divers *traités théologiques* et des *dissertations* sur les Évangiles, sur les Actes des apôtres et sur les Épîtres canoniques, imprimés à Madrid, 1597-1602, 16 tom. en 8 vol. in-fol. Cet écrivain, dont les ouvrages ont eu plusieurs éditions, avait un génie facile, de l'érudition, mais peu de critique et un style prolixe. Il soutient des principes fort dangereux et d'un ultramontanisme outré, sur les droits des papes et des rois. Il est un des défenseurs de la suffisance de l'intention extérieure dans l'administration des sacrements.

Southwell, *Bibl. script. Soc. Jesu.* — Ribadeneira, *Vita Salmeronis.* — N. Antonio, *Bibl. hispana.*

SALMON (*Jean*), dit *Maigret* ou *Macrinus* (1), à cause de sa maigreur, poëte latin, né en 1490, à Loudun, où il est mort, en 1557. Il fit ses études à Paris, grâce aux libéralités du cardinal Bouhier, archevêque de Bourges, et résida ensuite dans sa maison. Après la mort du prélat, il vint à la cour en qualité de précepteur de Claude et d'Honoré de Savoie (1520), se lia avec les beaux-esprits du temps, et devint un des valets de chambre de François Ier. A trente-huit ans il épousa Gillonne de Boursault (1528), qui n'en avait que dix-huit, et qui mourut avant lui en lui laissant douze enfants. Salmon a reçu de ses contemporains le surnom d'*Horace français*; il en est digne si on le juge au point de vue de l'élégance et du tour poétique. Il a excellé dans l'ode latine, et ses sujets sont tou-

(1) D'après Varillas, il s'appelait MITRON, d'après d'autres MAIGRET. On lit le nom de Salmon en tête d'une pièce de vers de 1514, accolé à celui de *Maternus*, et c'est ce dernier qu'en 1516 il changea en *Macrinus*.

jours honnêtes. Ses plus belles poésies, ses plus tendres et ses plus délicates sont celles qu'il adressa à sa femme; elles l'emportent de beaucoup sur les pièces dures et négligées de sa vieillesse. Nous citerons de lui : *Carminum lib. IV;* Paris, 1530, in-8°; — *Lyricorum lib. II et Epithalamiorum unus;* Paris, 1531, in-8°; — *Hymnorum lib. VI;* Paris, 1537, in-8°, adressées au cardinal du Bellay; — *Odarum lib. VI;* Paris, 1537, in-8°, au roi François I[er]; — *Psalmi in lyricos numeros versi et Pæanum lib. VI;* Poitiers, 1538, in-8°, et 1556, in-4°; — *Odarum lib. III;* Paris, 1546, in-8°; — *Epigrammatum lib. II;* Poitiers, 1548, in-8°; — *Epitome vitæ Jesu Christi;* Paris, 1549, in-8°; — *Næniarum lib. III de Gelonide Borsola;* Paris, 1550, in-8°.

Son fils, SALMON (*Charles*), élève de Ramus, fut précepteur de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV; il acquit une connaissance approfondie des langues anciennes, mais il n'a rien publié. Ayant embrassé la réforme, il périt au Louvre dans le massacre de la S.-Barthélemi.

Sainte-Marthe, *Élogia.* — Niceron, *Mémoires,* XXXI. — Varillas, *Hist. de l'hérésie,* t. V. — Michel de l'Hospital, *Poésies latines,* trad. par L. Bandy de Nalèche. — Dreux du Radier, *Bibl. du Poitou.*

SALMON (*Thomas*), antiquaire anglais, mort vers 1710. Il était recteur de Mepsall (Bedfordshire). « Préoccupé des difficultés de la lecture de la musique dans la notation ordinaire, rapporte M. Fétis, et voulant réduire les tablatures de luth, de viole et de clavecin à une notation universelle d'où la diversité des clefs serait bannie, il imagina de poser les lettres romaines indicatives des notes sur la portée. » La découverte n'était pas neuve; puisqu'on la trouve appliquée dans quelques manuscrits de plain-chant du treizième siècle. Il la publia dans un *Essay to the advancement of music by casting away the perplexity of different cliffs* (Londres, 1672, in-8°), et la défendit dans une lettre à Wallis contre les attaques de Matthew Lock (*A vindication of an Essay*, etc.; ibid., 1673, in-8°). On a encore de lui : *A Proposal to perform music in perfect and mathematical proportions;* Londres, 1688, in-4°, avec des remarques de Wallis; — *Historical account of the order of Saint George*; ibid., 1704, in-4°.

SALMON (*Thomas*), littérateur, fils aîné du précédent, né à Mepsall, mort en avril 1743, à Londres. Il entra dans la marine, et courut les mers pendant plusieurs années. Après avoir résidé dans les Indes, il ouvrit un café à Cambridge, et faute de clients se retira à Londres, où il mit sa plume au service des libraires. De ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Modern history, or present state of all nations;* Londres, 3 vol. in-fol. et 32 vol. in-8° : on a fait de cette compilation, oubliée aujourd'hui, divers abrégés, continuations et traductions en allemand et en français; — *The State of the universities and of the five adjacent counties;* Londres, 1744, in-8° : ce tome I[er] d'un ouvrage inachevé ne contient que l'histoire d'Oxford, comté et université; — *The Foreigner's Companion through the universities of Oxford and Cambridge;* Londres, 1748, in-8°; — *An Examination of Burnet's* History of his own times; — *The chronological historian;* 2 vol. in-8°; — *History of England;* 12 vol. in-8°; — *General Description of England;* 2 vol. in-8°; — *Essay on marriage;* in-8°. Il a travaillé à la grande *Histoire universelle* anglaise.

SALMON (*Nathanael*), antiquaire, frère du précédent, né vers 1676, à Mepsall, mort le 2 avril 1742, à Bishop's Stortford (comté de Hertford). Après avoir pris ses grades à Cambridge, il fut pourvu d'un petit bénéfice dans le comté de Hertford; mais à l'avénement de la reine Anne, il se fit un scrupule de renouveler le serment d'allégeance qu'il avait déjà prêté à Guillaume III, résigna sa cure, et rentra dans le monde pour y commencer une nouvelle carrière. Il choisit la médecine, et la pratiqua pendant trente ans d'abord à Saint-Ives, puis à Bishop's Stortford. Il s'était attaché à l'étude des antiquités, et c'est sur cet objet que roulent ses ouvrages, recommandables par l'exactitude et l'abondance des recherches; en voici les titres : *A Survey of the roman stations in Britain, according to the roman itinerary;* Londres, 1721, in-8°; — *A Survey of the roman antiquities in the midland counties in England;* Lond., 1726, in-8° : cet ouvrage et le précédent ont été réunis dans une édition améliorée qui porte le titre de *Survey of the roman stations in England;* ibid., 1731, 2 vol. in-8°; — *History of Hertfordshire;* Lond., 1728, in-fol., destinée à servir de continuation à l'*Histoire* du même comté de Chauncey; — *Lives of the english bishops, from the restoration to the revolution* (1660-1688); Lond., 1733, in-8°; — *The Antiquities of Surrey;* Lond., 1736, in-8°; — *The History and antiquities of Essex;* Lond., 1740, in-fol. : la mort empêcha l'auteur de mettre la dernière main à cet ouvrage.

Gough, *Topography.* — *Gentleman's magazine,* LXVI. — Chalmers, *General biogr. dict.*

SALMON (*François*), érudit français, né le 29 janvier 1676, à Paris, mort à Chaillot, le 9 septembre 1736. Il était d'une famille enrichie par le commerce des draps. Habile dans les langues savantes et surtout dans l'hébreu, il acquit une grande connaissance des Pères, des conciles et des livres, dont il fit une ample et riche collection. Son érudition le fit nommer bibliothécaire de la maison de Sorbonne, où il avait été reçu docteur en 1702. On a de lui : *Traité de l'étude des conciles et de leurs collections;* Paris, 1724, in-4°; Leipzig, 1729, in-4° : divisé en trois parties avec un catalogue des principaux auteurs qui ont traité des conciles, et des éclair-

cissements sur les ouvrages qui concernent cette matière et sur le choix de leurs éditions. Salmon avait eu le dessein de donner un supplément à la *Collection des conciles* du P. Labbe, ainsi qu'un *Index* de toutes les pièces relatives à l'histoire ecclésiastique disséminées dans des recueils; mais ces ouvrages n'ont pas été achevés et sont restés inédits.

Éloge de Salmon; à la tête du Catalogue de sa bibliothèque (*Bibliotheca salmoniana*); Paris, 1787, in-12. — Moréri, *Dict. hist.* de 1759.

SALOMON (1), roi d'Israel, né vers 1045, av. J.-C., mort en 986. Il était fils du roi David et de Bethsabé. Lorsque l'aîné de ses frères, Adonias, se fut proclamé roi, le prophète Nathan et le grand-prêtre Sadoc, le sachant incapable de consolider l'existence à peine assurée du royaume, firent rappeler à David la promesse qu'il avait faite de choisir Salomon pour successeur. David ordonna aussitôt de le conduire à la fontaine de Gihon et de l'y sacrer roi. Le peuple et l'armée accueillirent ce choix avec des cris d'allégresse. Abandonné de ses partisans, Adonias se réfugia dans le sanctuaire, et demanda grâce à son frère, qui lui accorda la vie sauve à la condition de se conduire en homme de bien. David mourut quelques jours après ces événements (1025). Dans les premières années de son règne Salomon fit preuve d'une sévérité excessive. La première victime de son ombrageuse justice fut Adonias, coupable d'avoir demandé la dernière concubine de David, n'ignorant pas que la possession des femmes du roi constituait alors un droit au trône. Il exila le grand prêtre Abiatar et le priva de son office lui et ses descendants. Joab, que ne protégeait plus le pardon de David, fut massacré au pied de l'autel, et Séméi encourut la peine de mort pour avoir franchi les portes de Jérusalem, sa prison perpétuelle. Cependant plusieurs des peuples soumis par David s'apprêtaient à secouer le joug d'Israel. Les Iduméens se soulevèrent et élurent pour roi un de leurs chefs, Hadad, qui s'était réfugié en Égypte, où il avait épousé une sœur de la reine. Malgré ce lien de parenté, le pharaon Psusennès, qui tenait à ménager le puissant roi d'Israel, devenu son voisin immédiat, refusa de venir en aide à Hadad, et conclut alliance avec Salomon, auquel il accorda sa fille en mariage; il envoya même une armée pour concourir à la soumission du royaume cananéen de Gazer, qui prétendait s'affranchir de la suzeraineté d'Israel. Salomon de son côté réprima en partie la rébellion des Iduméens; mais, retranché dans les montagnes de son pays, Hadad réussit à y maintenir son indépendance. Il en fut de même de Rezon, chef araméen qui s'était proclamé roi à Damas; Salomon reconquit cette ville et la majeure partie de son territoire; mais il ne put vaincre Rezon complétement. En revanche, il incorpora à son empire le petit royaume de Hamath, qui avait refusé de payer le tribut imposé par David, et il acheva la soumission des Héthéens, Amorhéens, Idluzéens et autres populations cananéennes.

Il avait ainsi en peu d'années établi solidement son empire sur une vaste contrée comprise entre l'Euphrate et l'Égypte, entre Thapsus et Gaza. Il ne songea pas à étendre plus loin ses conquêtes, quoiqu'il lui eût été possible avec quelques efforts d'établir sa suprématie en Asie. Pendant le reste de son règne il s'attacha à faire fleurir la paix, le commerce et les arts, sans négliger d'assurer la sécurité du royaume, qu'il munit d'une ceinture de forteresses; il augmenta son armée d'un corps de douze mille cavaliers, et de quatorze cents chars de guerre achetés en Égypte. Pour relever le commerce, très-réduit par les troubles des derniers siècles, Salomon fit bâtir vers les frontières, notamment du côté de la Phénicie et dans le pays de Hamath, des villes d'entrepôt où l'on réunissait de grands approvisionnements des produits du pays destinés à être échangés contre ceux des contrées voisines; dans le but de faciliter le transport des marchandises à travers le désert de Syrie, il éleva dans une oasis la ville de Thammor (Palmyre). Il fit construire à Essiongeber, sur la mer Rouge, un grand nombre de navires qui, équipés en partie de Phéniciens, furent envoyés régulièrement dans le pays d'Ophir, c'est-à-dire dans l'Inde (1). Chaque expédition durait trois ans; les vaisseaux rapportaient de l'or et de l'argent, des pierres précieuses, de l'ivoire, des paons et des singes, et aussi du bois de sandal, auparavant inconnu. Cette puissante impulsion donnée au commerce amena bientôt une prospérité générale, dont le souvenir resta l'un des plus chers au peuple d'Israel, qui depuis n'en vit jamais de semblable.

Le règne de Salomon marqua encore dans l'esprit des Juifs par la construction du temple qu'il fit élever à Jérusalem. David avait depuis longtemps amassé des sommes immenses et de riches matériaux pour bâtir dans la capitale un sanctuaire digne de Jéhova. Reprenant le projet de son père, Salomon conclut dès son avénement un traité avec Hiram, roi de Tyr, prince d'un caractère semblable au sien, afin de s'assurer le concours des architectes, artistes et ouvriers phéniciens. Sous la direction de ces habiles étrangers, trente mille charpentiers furent occupés dans le Liban à abattre des cèdres, tandis que quatre-vingt mille ouvriers taillaient les pierres. La construction du temple commença après trois ans de préparatifs et fut achevée en huit ans et demi (2). On choisit pour modèle de cet édi-

(1) Ce nom signifie en hébreu *le Pacifique*.

(1) On a longtemps cru qu'Ophir était en Arabie. *Voy.* d'Anville, *Mémoire sur le pays d'Ophir*, dans le t. XXX du recueil de l'Acad. des Inscr.; Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. I; Heeren, *Idées sur le commerce chez les anciens*, et Movers, *Das phoenizische Alterthum*, t. III.

(2) On éleva l'édifice sur la colline de Moriah, dont la

fice les temples d'Égypte, mais en y apportant dans l'ensemble une plus noble et plus imposante simplicité. Il se composait du *Saint des saints*, destiné à recevoir l'arche d'alliance; du *Saint*, décoré avec magnificence et précédé d'un portique. Aux parois extérieures du temple étaient adossés trois étages de chambres destinées aux offrandes et aux objets du culte (1). L'intérieur du sanctuaire était magnifiquement décoré; les murailles et le plancher étaient de planches de cèdre sculptées et incrustées d'or; les portes étaient des plus riches matériaux. L'ensemble de ces constructions était entouré d'une enceinte circulaire, destinée à tenir écarté le peuple, qui pouvait se rassembler dans un autre parvis quadrangulaire orné de portiques très-élevés et placé devant le temple (2). On en célébra l'inauguration avec la plus grande pompe; tous les chefs de la nation y assistèrent. Le roi, qui dirigeait la cérémonie, fit à lui seul sacrifier vingt-deux mille bœufs et cent-vingt mille pièces de petit bétail. La création de ce nouveau centre religieux, qui semblait en même temps avoir pour toujours établi l'unité politique, exigea une réorganisation des lévites : les divers services du culte furent distribués à un certain nombre de familles d'entre eux, qui en restèrent chargées héréditairement.

Salomon bâtit ensuite sur la colline de Sion une citadelle et un palais, qui reçut le nom de *Maison de la forêt du Liban*, à cause de l'énorme quantité de bois de cèdre qui y fut employée, et où il rendit ses jugements. Il entoura la ville d'une ceinture de murailles, et l'approvisionna d'eau de source à l'aide d'aqueducs considérables. Il établit aussi des parcs et jardins magnifiques aux environs de Jérusalem, comme dans d'autres parties du royaume, notamment dans l'Anti-Liban, où il fit élever les fameuses tours ornées d'ivoire mentionnées dans le *Cantique des cantiques*. Le plus grand luxe régnait à la cour de Salomon; la table y était servie avec une profusion extrême; toute la vaisselle était d'or fin, ainsi que les cinq cents boucliers des gardes. Salomon épousa successivement jusqu'à soixante femmes, et il avait en outre quatre-vingts concubines (3). Les douze gouverneurs entre lesquels il avait réparti l'administration de ses domaines et le recouvrement des impôts étaient chargés alternativement de mois en mois de pourvoir aux dépenses toujours croissantes de la cour. Les prodigalités du roi, les frais immenses de ses constructions, finirent par épuiser ses finances, d'abord si florissantes (1). Aussi fut-il obligé lorsqu'il régla ses comptes avec Hiram de lui céder, faute d'argent, vingt petites villes sur la frontière de Phénicie. Il en vint aussi à imposer non plus seulement aux Cananéens mais encore aux Israélites des corvées de plus en plus onéreuses.

Après la mort de Nathan, on ne vit pas surgir un seul de ces prophètes qui avant comme après Salomon prirent une part si importante au gouvernement de la nation, et firent contre-poids à la royauté. Salomon était regardé lui-même comme le plus éminent prophète de son époque; mais il ne pouvait longtemps réunir en sa personne les deux pouvoirs, qui poursuivaient des buts si différents. Ayant à veiller comme roi aux intérêts matériels de son empire, qui comprenait des populations aux religions les plus diverses, il fut amené à y laisser régner une grande tolérance; il permit même à celles de ses femmes qui n'étaient pas juives d'élever près de Jérusalem des temples à leurs dieux (2). Aussi voit-on vers la fin du règne de Salomon se lever de nouveau des prophètes soucieux de défendre contre son incurie la religion nationale, dont la pureté menaçait d'être souillée au milieu de ce débordement de jouissances matérielles. Le premier, Achija, excita Jéroboam à profiter de l'irritation causée par l'excès des impôts et des corvées pour lever l'étendard de la révolte. Jéroboam trouva de nombreux partisans, surtout chez les tribus du nord, jalouses de l'élévation de Juda; vaincu, après une longue résistance, il se sauva en Égypte, où régnait alors une nouvelle dynastie hostile à Israel. Tant que vécut Salomon, le royaume resta en apparence uni et fort; mais sa dissolution était imminente, et n'aurait pu être évitée que par des circonstances qui ne se rencontrèrent pas.

Il ne reste plus qu'à parler des écrits de Salomon et de ceux qui lui sont attribués. Ce prince, dont la haute sagesse, l'esprit vaste, sagace et profond était renommé dans tout l'Orient (3), fut le principal représentant de la ten-

base fut entourée d'une muraille qui subsiste encore en grande partie. Le vide existant entre la colline et cette muraille fut comblé par d'autres blocs, et l'on obtint ainsi au sommet une plate-forme artificielle, sur laquelle on bâtit le temple.

(1) Ce fut Hiram, fils d'un Tyrien et d'une Juive, qui dirigea la fonte des vases et autres ustensiles en airain et en d'autres métaux, la ciselure, la dorure, la fabrication des tapisseries, enfin tout ce qui n'était pas de l'architecture.

(2) Pour les détails si intéressants de la construction du temple de Salomon, qui dura jusqu'à la prise de la ville par Nabukodrossor, voy. Hirt, *Der Tempel Salomos*; Stieglitz, *Geschichte der Baukunst*; Meyer, *Der Tempel Salomos*; Keil, *Der Tempel Salomos*; Grüneisen, *Revision der Forschungen über den Salomonischen Tempel*, dans le *Kunstblatt*, année 1831; Schnaase, *Gesch. der bildenden künste*, t. I; et Saulcy, *Hist. de l'art judaïque*.

(3) Ce nombre donné par le *Cantique des cantiques* est beaucoup plus plausible que celui de sept cents femmes et de trois cents concubines indiqué par le *Livre des Rois*, et qui dans tous les cas est inexact; car il devait y avoir entre le nombre des femmes et celui des concubines une proportion inverse.

(1) Ses revenus ordinaires étaient estimés à six cent soixante talents d'or, auxquels il faut encore ajouter les bénéfices qu'il tirait du commerce avec les chars de guerre égyptiens, dont il s'était réservé le monopole.

(2) L'horreur que cette condescendance inspira aux Israélites fervents fit plus tard accuser Salomon d'avoir lui-même sacrifié à Baal, à Moloch, à Astarté et autres divinités, ce qui est peu probable.

(3) D'après une tradition déjà rapportée par Josèphe, Salomon était regardé comme ayant possédé sur les

dance qu'on pourrait appeler philosophique, et qui était née chez les Israélites depuis que, délivrés des ennemis extérieurs, ils s'étaient trouvés en rapports suivis avec des peuples d'une haute civilisation, les Égyptiens et les Phéniciens. L'esprit juif, dont l'horizon venait ainsi de s'étendre, se mit alors à examiner curieusement, sans choix et sans méthode, tout ce qui dans le monde matériel comme dans le monde moral offrait matière à la réflexion; il se plaisait à résoudre ce qu'on appelait alors des *énigmes*, ce qui comprenait les questions les plus élevées des choses divines et humaines, comme aussi de simples faits de la vie ordinaire, dont on pouvait trouver la clef avec de la pénétration. Salomon étonna ses contemporains par la promptitude et la justesse avec laquelle, allant droit au but, il résolvait ces énigmes; attirée par sa renommée, la reine de Saba, pays de l'Arabie du Sud, vint à Jérusalem pour l'éprouver. « Elle lui fit connaître tout ce qui était dans son cœur, dit la Bible; et Salomon lui expliqua tout ce qu'elle lui avait proposé, et il n'y eut rien qu'il ne lui éclaircît. » Salomon s'était d'abord attaché à pénétrer les mystères de la nature; il écrivit plusieurs livres, depuis longtemps perdus, où il consigna ses observations sur les animaux et sur les plantes depuis le cèdre jusqu'à l'hysope. Il s'occupa ensuite de l'homme, de sa destinée et de ses devoirs; ses vues à jamais admirables sur ce sujet, il les exprima dans des sentences en vers, courtes et pleines de sens; il fut le créateur de cette forme tant cultivée après lui. Il laissa trois mille de ces *Proverbes* (en hébreu *Misle*); la moindre partie seulement nous en a été conservée : en effet dans le *Livre des Proverbes*, qui existe sous son nom dans l'*Ancien Testament*, il n'y a d'après les recherches plausibles d'Ewald que les chapitres X à XXIII, qui lui appartiendraient authentiquement; le commencement et la fin ont été ajoutés bien après lui. Salomon composa aussi mille cinq cantiques; il ne paraît plus en subsister qu'un seul, le psaume II; les psaumes LXII et CXXVII, qui sont attribués à Salomon, ont été écrits bien après lui. Il en est de même de l'*Ecclésiaste* (Kohéleth), qu'Ewald place au cinquième siècle avant notre ère; l'auteur de ce livre, qui est plein du plus amer désenchantement et déclare vaines toutes les entreprises humaines, s'est caché sous le nom de Salomon, pour donner plus de poids à ses paroles. Reste enfin le *Cantique des cantiques* (Sir Hasirim), qui fut longtemps regardé comme une œuvre de Salomon; mais comme il y paraît souvent dans un rôle peu flatteur pour lui, et par d'autres raisons encore, on regarde maintenant assez généralement ce poëme comme ayant été composé dans la Palestine du nord dans les cinquante années qui suivirent la mort de Salomon. (*Voy.* Hitzig, *Das Hohe Lied;* Ewald, *Das Hohe Lied;* Renan, *Le Cantique des cantiques*. Sur les autres écrits, *voy.* Ewald, *Die pœtischen Bücher des alten Bundes*, et Herder, *Poésie sacrée des Hébreux*). E. G.

esprits du bien et du mal un pouvoir souverain attaché à un anneau magique. Les auteurs orientaux du moyen âge ne tarissent pas d'histoires merveilleuses sur ce prince, qu'ils appellent *Soliman*, et qui selon eux aurait gouverné toute la terre. Le plus célèbre de ces récits légendaires est le *Soliman Nameh* de Firdousi. (*Voy.* d'Herbelot, *Bibl. orientale.*) D'après un passage du Coran on voit que dès l'époque de Mahomet on attribuait à Salomon une foule de livres de magie, la fameuse *Clavicule* entre autres, dont au quinzième siècle encore Agrippa faisait tant de cas. (*Voy.* Naudé, *Apologie des grands hommes accusés de magie.*)

Rois, liv. III. — *Paralipomènes*, liv. II. — Josèphe, *Antiq.* — Pineda, *De rebus gestis Salomonis.* — Choisy, *Vie de Salomon.* — J.-L. Ewald, *Salomo*; Géra, 1800, in-8°. — Ewald, *Geschichte des Volkes Israel*, t. III. — Ouvrages cités.

SALOMON Ier, prétendu roi de la Bretagne Armorique, placé par certains chroniqueurs au commencement du cinquième siècle de notre ère. On a cru jusque dans ces derniers temps qu'il était le fils du roi de Bretagne Conan Mériadec et qu'il parvint au trône en 421. Il aurait entretenu de bonnes relations avec les empereurs romains, et repoussé les invasions des Visigoths et des Alains. Bien que zélé protecteur de l'Église, il aurait été massacré vers 434 par ses sujets, que son despotisme et sa cupidité auraient poussés à la révolte. L'Armorique se trouvait alors à l'état de république fédérative; le premier roi de Bretagne, Riowall, fut élu en 513.

SALOMON II, roi de Bretagne, succéda à Hoel III, son père, au préjudice de son frère aîné Judicael (612). Il régna vingt ans, et s'attacha à faire oublier son usurpation par un gouvernement équitable et en protégeant l'Église.

SALOMON III, roi de Bretagne, assassiné en 874. Il était fils de Riowall, frère aîné du duc Nominoé. A la mort de ce dernier, qui eut pour successeur son fils Erispoé, il éleva des prétentions au trône. Avec le secours de Charles le Chauve il força Erispoé à lui céder le comté de Rennes. En 857, il conspira contre son cousin, et l'assassina au pied des autels, à Vannes. Pendant deux ans il exerça les plus effroyables ravages sur les terres de France. Menacé de justes représailles, il prêta hommage au roi de Neustrie et lui paya un tribut. A la mort de Robert le Fort, Charles conclut avec Salomon une alliance contre les Normands, lui conféra la dignité royale, et l'investit du comté de Coutances (867). Quoique à peine secondé par les Francs, Salomon réussit quelque temps à préserver l'Anjou et la rive droite de la Loire des excursions des barbares; mais il finit par acheter leur départ moyennant cinq cents vaches brunes. Hastings, après avoir recruté de nouvelles bandes, s'établit à Angers, et dévasta les pays d'alentour. Charles le Chauve et Salomon vinrent l'assiéger; mais leurs attaques échouèrent contre la résistance désespérée des Normands; ils allaient se retirer lorsque Salomon s'avisa de faire détourner le cours de la Mayenne, qui traversait la ville. Aucun des pirates n'aurait

échappé à la mort si Charles, par cupidité, ne leur eût pour une énorme somme d'argent permis de se rembarquer (873). Salomon ne pouvait effacer de sa mémoire le souvenir du crime qui lui avait donné le pouvoir. Il comblait les couvents de libéralités, se livrait aux pratiques de la dévotion la plus sévère, et changeait son palais de Plelan en une sorte de Thébaïde. Rongé de remords, il résolut d'abdiquer en faveur de son fils. Une conspiration, ourdie par l'évêque de Vannes, éclata tout à coup contre lui : le propre gendre du roi y figura et prêta, ainsi que le comte de Rennes, le concours de ses hommes d'armes. Poursuivi de refuge en refuge, Salomon fut atteint dans une église de la Cornouaille; des soldats francs, après avoir égorgé son jeune fils devant ses yeux, le traînèrent hors de l'église et le tuèrent. En 910, il fut canonisé par le pape Anastase.

Prudentius, *Annales*. — *Annales Bertiniani*. — Réginon, *Chron*. — Le Baud, d'Argentré, Dom Morice, Dom Lobineau, Daru, Roujoux, *Histoire de Bretagne*. — A. de Courson, *Hist. des peuples bretons*.

SALOMON, roi de Hongrie, né en 1051, mort au commencement du douzième siècle. Son père, André Ier, le fit en 1058 couronner à Albe royale, sans tenir compte de la promesse qu'il avait faite à Bela, son frère, de lui laisser le trône. Bela prit les armes, vainquit André, qui resta sur le champ de bataille, et fut proclamé roi (1061). A la mort de Bela (1064), Salomon quitta la cour de l'empereur Henri IV, et revint en Hongrie, où avec l'aide des trois fils de son oncle, Geisa, Ladislas et Lambert, il fut de nouveau couronné. Pendant plusieurs années il vécut en bonne intelligence avec ses cousins, et entreprit des expéditions heureuses contre les Carinthiens, les Bohémiens et les Comans. En 1072 il enleva Belgrade aux Grecs, après un siége de trois mois, et donna la plus grande partie du butin qu'il y recueillit à son favori le comte Vid. Ce fut l'origine de la rupture qui éclata entre Salomon et ses cousins. Des deux côtés on se prépara à une lutte ouverte, l'un recrutant en Allemagne des soldats auxiliaires, les autres levant des troupes en Bohême, en Pologne et en Moscovie. Une trêve, ménagée par le clergé, arrêta pendant quelque temps les hostilités. A l'instigation de son favori le roi la viola, attaqua Geisa à l'improviste dans une forêt, et le força de prendre la fuite. Enhardi par le succès, il se porta au-devant de Ladislas, qui accourait à l'aide de son frère; il essuya une défaite complète. Geisa rentra alors en campagne, et assiégea Salomon dans Presbourg; il mourut subitement au milieu de son triomphe (1077). Les grands élurent Ladislas pour roi, et Salomon reçut en échange de la couronne une pension considérable. Toutefois il ne se résigna pas volontiers à vivre dans l'obscurité. En 1081 il tenta de s'emparer de la personne de Ladislas, et subit une captivité d'un an à Wissegrad. En 1086 il fit, avec le chef des Comans, une irruption en Hongrie, et fut battu. Il n'eut pas un meilleur succès en 1087 lorsqu'il s'avisa, de concert avec son allié, de ravager le territoire grec. Longtemps après, il revint en Hongrie en habits de moine, et se présenta à Albe royale devant Ladislas parmi les mendiants qui sous les portes de la cathédrale imploraient la pitié du roi. Reconnu par son cousin, il s'esquiva dans la foule, et alla vivre encore plusieurs années dans une caverne près de Pola en Istrie, s'imposant les plus dures pénitences. C'est là qu'il termina sa vie agitée.

Turocz, *Chronicon*. — Katona, *Hist. critica*. — Mailath, *Gesch. der Magyaren*.

SALOMON (*François-Henri*), littérateur français, né le 4 octobre 1620, à Bordeaux, où il est mort, le 2 mars 1670. Fils d'un conseiller au parlement de Bordeaux, il fut pourvu d'une charge d'avocat général au grand conseil. Il avait le goût des lettres et y consacrait ses loisirs; mais il ne se piquait pas d'y réussir, et ses vers latins, suivant Chapelain, n'étaient pas plus excellents que sa prose française. Il fut pourtant, au choix de l'Académie française, préféré à Corneille, alors dans tout l'éclat de sa gloire, et élu le 21 novembre 1644, à la place de Nicolas Bourbon. « L'Académie, dit Pellisson, se détermina pour cette raison que Corneille, faisant son séjour à la province, ne pouvait presque jamais se trouver aux assemblées et faire la fonction d'académicien. » La compagnie n'y gagna pas pour cela un membre plus exact, puisque peu de temps après Salomon retourna à Bordeaux, pour n'en plus sortir, et y devint lieutenant général du sénéchal de Guienne, et président à mortier au parlement après la mort de son beau-père, Lancelot de Lalanne. Il reçut le cordon de Saint-Michel en récompense des services qu'il avait rendus pendant les troubles de la Fronde. Il y a sur son compte d'autres particularités dans les *Mélanges* de Vigneul-Marville; mais ce qu'il dit de sa famille n'est qu'un tissu de fables. On a de Salomon : *Discours d'État à Grotius sur l'Histoire du cardinal de Bentivoglio*; Paris, 1640, in-8°; — *De judiciis et pœnis, et de officiis vitæ civilis Romanorum*; Bordeaux, 1665, in-12, et dans le *Thesaurus* de Sallengre, t. III.

Vigneul-Marville, *Mélanges*, édit. 1725, III, 393-4. — Chapelain, *Mélanges de littérature*, p. 201. — Pellisson et d'Olivet, *Hist. de l'Acad. fr.*

SALOMON DE CAUS. *Voy.* CAUS.

SALONINA (*Publia Licinia Julia Cornelia*), impératrice romaine, femme de l'empereur Gallien, vivait dans le troisième siècle après J.-C. Les médailles qui nous restent d'elle lui donnent entre autres surnoms celui de *Chrysogone*, ce qui a fait penser qu'elle était grecque d'origine. Elle épousa Gallien, fils de Valérien, vers 240, plus de dix ans avant l'élévation de ce dernier à l'empire. Saloninus, le fils qu'elle eut de Gallien, fut mis à mort par l'usurpateur Postumus, en 259. Quelques années plus tard elle vit périr son mari sous les murs de Milan, en 268. L'histoire personnelle de cette princesse est inconnue.

Trebellius Pollio, *Gallienus*, *Saloninus*. — Eckhel, *Doctrina nummorum*, vol. VII, p. 421. — De Witte, dans les *Mem. de l'Acad. de Bruxelles*, 1856.

SALONIUS (Saint), évêque de Genève, mort vers 470. Il était fils d'Eucher, depuis évêque de Lyon, et avait pour frère Veran, qui le fut de Vence. A peine âgé de dix ans, il entra dans le monastère de Lerins, et y fut élevé sous la discipline d'Honorat, d'Hilaire, de Salvien et de Vincent. Eucher composa aussi quelques écrits pour l'instruction de son fils, qu'il qualifie d'ornement et d'espérance de son siècle. On ne sait pas positivement quelle église Salonius eut à gouverner, celle de Vienne ou de Genève; les probabilités ont fait pencher dom Rivet vers cette dernière, où du reste l'année de sa mort est célébrée au 28 septembre. On pense qu'il assista, ainsi que son père, au concile d'Orange tenu en 441. Il envoya au pape Léon Ier une lettre pour défendre les droits d'Ingenuus, archevêque d'Embrun, et il reçut vers 462 réponse d'Hilaire, successeur de Léon. On a de lui, sous le titre de *Expositio mystica in Parabolas Salomonis et Ecclesiasten*, un ouvrage qui est peut-être le fruit des études communes de Salonius et de Veran; le style en est simple et net, la plupart des explications ont rapport à la morale. L'ouvrage, imprimé séparément à Haguenau, 1532, in-4°, a été inséré dans les orthodoxographes, et dans diverses bibliothèques des Pères.

Hist. littér. de la France, II, 433-437. — Possevino, *Apparatus sacer*. — *Gallia Christiana*, IV.

SALT (*Henry*), voyageur anglais, né vers 1785, à Lichfield (comté de Stafford), mort le 30 août 1827, en Égypte, sur la route du Caire à Alexandrie. Il reçut au collége de Lichfield sa première éducation, et la compléta ensuite par des études personnelles, qu'il étendit non-seulement à l'antiquité et aux belles-lettres, mais aux mathématiques et à l'art du dessin. D'un esprit fin et sagace, d'un caractère réfléchi, il montra de bonne heure une prudence au-dessus de son âge. Aussi fut-il, à la recommandation du révérend George Butt, son oncle, accepté par lord Valentia pour secrétaire et pour dessinateur lorsque ce seigneur entreprit ses voyages d'exploration scientifique dans l'Inde. Embarqué le 3 juin 1802 sur *La Minerve*, il arriva dans le même mois de l'année suivante à Calcutta, après avoir séjourné plus ou moins de temps à Madère, à Sainte-Hélène, et au Cap; il parcourut l'Inde du nord au sud, visita Ceylan et les côtes de la mer Rouge, tantôt écrivant, tantôt dessinant ce qu'il voyait dans ses courses, tantôt entamant des négociations avec les chefs indigènes. Ce fut en cette dernière qualité d'ambassadeur officieux qu'il se rendit seul, avec une suite convenable et des présents, dans l'Abyssinie (juin 1805), qu'il rouvrit entre ce pays et l'Europe des communications interrompues depuis plus de deux siècles et demi. Après avoir rejoint lord Valentia à Massaouah, ils consacrèrent ensemble plusieurs mois à explorer les lieux les plus célèbres de la basse Égypte, et revinrent, en septembre 1806, dans leur patrie. La publication des *Voyages* de lord Valentia acquit à son jeune compagnon une juste renommée. Aussi fut-il bientôt chargé par le gouvernement anglais d'une mission particulière, celle de négocier une alliance avec l'Abyssinie. Salt partit le 20 janvier 1809 : il doubla, comme la première fois, Madère et le Cap, et mit à profit sa navigation le long des côtes orientales de l'Afrique pour recueillir une foule de renseignements utiles à l'hydrographie; puis il pénétra dans la province de Tigré, mais ses efforts pour établir des relations régulières furent paralysés par les guerres civiles et religieuses qui désolaient alors ce pays. Il retourna en Angleterre en passant par l'Inde (janvier 1811). En 1815 il fut nommé consul général au Caire, et lors de son passage à Paris il eut l'honneur d'être agrégé à l'Académie des inscriptions en qualité de correspondant (8 décembre 1815). Il s'adonna avec passion à l'étude de l'ancienne Égypte, et favorisa de tout son pouvoir les recherches des savants et des voyageurs, notamment celles de Belzoni, auquel il fournit les moyens de continuer son intéressante exploration. En se rendant à Alexandrie, il mourut dans un village, et son corps, transporté au Caire, y fut l'objet des funérailles les plus splendides qu'on eût vues depuis longtemps. Outre sa collaboration aux *Voyages* du vicomte Valentia, on a de Salt : *Account of a voyage to Abyssinia, and travels in the interior part of that country in* 1809 *and* 1810; Londres, 1814, gr. in-4°, fig.; trad. en français par P.-F. Henry (Paris, 1816, 2 vol. in-8° et atlas); on a fait à cet ouvrage le reproche de n'être que la reproduction, sous une forme plus développée, de la relation que l'auteur avait déjà fournie au recueil de lord Valentia; — *Egypt, a descriptive poem, with notes*; Alexandrie, 1824, in-8° de 55 p. : c'est une curiosité typographique tirée à 50 ex. seulement; — *Essay on Young's and Champollion's phonetic system of hieroglyphics*; Londres, 1825, in-8°; trad. en français par L. Devère (Paris, 1827, gr. in-8°) : s'il n'a pas avancé la science du déchiffrement des hiéroglyphes, il a du moins été, au jugement de Walkenaër, le premier qui en ait fait d'heureuses applications pour expliquer quelques inscriptions. On a publié en 1854 sa *Correspondance*.

Biogr. Dict. of living authors. — *Gentleman's magazine*. — J.-J. Hall, *The Life and correspondence of Henry Salt*; Londres, 1854, 2 vol. in-8°.

SALTZMANN. *Voy.* SALZMANN.

SALUTATO. *Voy.* COLUCCIO.

SALVAING. *Voy.* BOISSIEU.

SALVANDY (*Narcisse-Achille*, comte DE), homme politique et littérateur, d'une famille irlandaise établie en France depuis le dix-septième siècle, naquit à Condom, le 11 juin 1795,

et mourut le 15 décembre 1856, au château de Graveron (Normandie). Dépourvu de fortune, mais possédé d'un besoin immense d'instruction et de renommée, il sollicita et obtint à onze ans une bourse au lycée Napoléon, et s'y distingua bientôt par la diversité de ses aptitudes. Une étourderie entrava le succès de ces brillantes dispositions. Fasciné comme toute la jeunesse de cette époque par l'éclat du régime impérial, il imagina de dater du champ de bataille de Lutzen le bulletin fictif d'une victoire qu'accompagnait, avec une proclamation impériale, un prétendu envoi aux lycées de Paris des drapeaux conquis sur l'ennemi. Cette audacieuse mystification, qui réussit pendant quelques heures, coûta au jeune lycéen la perte de sa position privilégiée. Mais il fut incorporé, avec le grade de brigadier, dans un des régiments des gardes d'honneur (25 mai 1813); il prit part aux campagnes de Saxe et de France, reçut un coup de feu au combat de Brienne, et quitta l'armée avec l'épaulette de sous-lieutenant. Au retour des Bourbons, Salvandy entra, malgré les obstacles apportés à son admission par l'irrégularité de sa naissance, dans la maison militaire de Louis XVIII; mais il n'émigra point durant les cent-jours, et, quoique fort jeune, il s'essaya dans la carrière d'écrivain politique par trois brochures : *Mémoire à l'empereur sur les griefs et les vœux du peuple français; Observations critiques sur le Champ de Mai*, et *Opinion d'un Français sur l'Acte additionnel*, et, quelques jours après Waterloo, par une quatrième, *Sur la nécessité de se rallier au roi*. A ces écrits, qui passèrent inaperçus, il en ajouta, sous l'impression du traité du 20 novembre 1815, un nouveau, *La Coalition et la France* (mars 1816, in-8° (1), qu'une énergie courageuse, des sentiments patriotiques signalèrent vivement à l'attention publique. Les ministres des puissances coalisées s'émurent de cette publication; ils en exigèrent la saisie, et la sécurité personnelle de Salvandy eût été compromise sans l'intervention de Louis XVIII. Monsieur lui adressa plus tard de flatteuses félicitations, et le roi voulut l'informer lui-même de sa nomination au titre de maître des requêtes en service extraordinaire (20 janvier 1819). Salvandy fut un des auxiliaires les plus actifs de la politique de M. Decazes, soit dans le *Journal des Débats*, soit par les brochures intitulées *Vues politiques* et *Dangers de la situation* (1819). A l'avénement du cabinet ultra-royaliste, il résigna ses fonctions, et engagea contre l'administration de M. de Villèle une lutte marquée par des écrits passionnés, tels qu'en 1824, *Du parti à prendre envers l'Espagne*, *Le Nouveau règne et l'ancien ministère*, *Le Ministère et la France*; en 1825, *Discussion de la loi du sacrilège*; en 1827, *Les Amis de la liberté de la presse*, *Insolences de la censure*, *Que feront-ils*, et huit *Lettres au Journal des Débats*. Le ministère Martignac recueillit, avec la succession Villèle, la tâche d'apaiser l'irritation des partis. Salvandy y entra comme conseiller d'État (12 novembre 1828), et coopéra à ses travaux avec un zèle louable. Lorsque Charles X eut recours au dévouement, plus sincère qu'éclairé, du prince de Polignac, Salvandy fut un des premiers fonctionnaires qui refusèrent leur concours à la nouvelle administration. Il écrivit au roi, dont il avait personnellement éprouvé les bontés, pour lui signaler les périls de la situation, et fit entendre dans un bal que le duc d'Orléans donnait au roi de Naples, peu de jours avant les ordonnances de juillet, cette phrase prophétique : « Monseigneur, c'est bien là une fête napolitaine, car nous dansons sur un volcan! »

Salvandy se rallia sans empressement et sans répugnance au régime de 1830, et consacra ses premiers efforts à défendre Charles X et ses ministres des inculpations injustes que le malheur avait attirées sur eux. Il fit partie du conseil d'État réorganisé le 20 août 1830. Élu au mois d'octobre suivant député de La Flèche, il prit rang parmi les soutiens les plus intrépides du parti de la résistance, combattit toutes les propositions inspirées par l'esprit démocratique, et blâma énergiquement le ministère de la mollesse de son attitude en présence des excès des 13 et 14 février 1831. Ayant refusé de promettre un vote favorable à la pairie viagère, sa candidature aux élections générales de cette année ne put triompher de l'opposition du cabinet. Il employa ses loisirs parlementaires à la composition du plus recommandable de ses ouvrages politiques, *Seize mois, ou la révolution de 1830 et les révolutionnaires* (1831, in-8°), réimpr. en 1832, sous le titre de *Vingt mois*, et le fit suivre d'un opuscule : *Paris, Nantes et la Session* (1832), où il exhortait le ministère à amnistier les partis vaincus. Il rentra à la chambre en 1833 comme député d'Évreux, et prêta au gouvernement, sans dépendance systématique, un laborieux concours, qui dans le ministère Molé lui ouvrit, le 15 avril 1837, l'entrée au conseil avec le portefeuille de l'instruction publique. En dépit de quelques entraînements, de quelques légèretés propres à son caractère, cette première épreuve du pouvoir fut favorable à Salvandy. Il s'appliqua à restituer au corps universitaire l'éclat et l'importance qu'il avait eus sous l'empire, et étendit jusqu'à la profusion les encouragements de toutes natures qu'il distribua aux professeurs et aux gens de lettres. Après la chute du cabinet dont il faisait partie (mars 1839), il rentra à la chambre comme député de Nogent-le-Rotrou, et continua de voter avec le parti conservateur, qui

(1) Réimpr. à Bruxelles, 1818, in-8°, avec la *Lettre* de l'auteur au duc de Wellington sur la tentative d'assassinat dirigée contre ce général dans la nuit du 11 février 1818. Cette *Lettre* fut retirée de la circulation par l'influence des ambassadeurs étrangers

l'élut à l'une des vice-présidences de cette assemblée. Le 14 septembre 1841, il fut nommé ambassadeur en Espagne, à l'époque où le régent Espartero venait de fortifier le pouvoir de la reine par la défaite des deux factions opposées. Mais cet ambitieux représentant de l'influence anglaise contesta au diplomate français le droit de présenter ses lettres de créance à la reine elle-même, et Salvandy, après plusieurs mois de pourparlers et de propositions conciliatrices, revint en France, où se discutait alors, à propos du projet d'adresse, la grande question du droit de visite. Il combattit avec force et succès sur ce point la politique ministérielle, et mit sa position personnelle d'accord avec sa conduite parlementaire en renonçant aussitôt à son traitement d'ambassadeur; mais il n'en demeura pas moins fermement attaché au parti conservateur, et répéta souvent alors que « notre société ne savait pas de combien près elle côtoyait l'extrême désordre ». Réélu en 1842 député de Nogent et de Lectoure, il opta pour ce dernier collége, et fut nommé le 6 novembre 1843 à l'ambassade de Turin, où il ne fit qu'une courte apparition. Rappelé en France par le débat de l'adresse, dont un paragraphe tendait à flétrir les cinq députés qui avaient porté leurs hommages au comte de Chambord, à Belgrave-Square, il vota contre ce blâme de parti, et répondit par sa démission immédiate de ses fonctions diplomatiques aux vifs reproches que le roi lui adressa à cette occasion. Mais la fermeté de son langage à la tribune ne parut pas à la hauteur de cet acte d'indépendance, et Louis-Philippe, désarmé par sa réserve, lui rendit le 1er février 1845 le portefeuille de l'instruction publique. Cette seconde phase de l'administration de Salvandy fut marquée, comme la précédente, par d'importantes améliorations, telles que la reconstitution du conseil d'instruction publique, la fondation de l'école d'Athènes, la restauration de l'école des chartes, et la présentation de projets de loi sur l'instruction secondaire, sur l'organisation des écoles de droit, de médecine et de pharmacie. La plupart de ces projets avortèrent par suite de la révolution de 1848; mais Salvandy en vit adopter les principales dispositions par les assemblées issues du suffrage universel.

La chute du gouvernement de Juillet, auquel il s'était entièrement dévoué, fut le terme de sa participation officielle aux affaires publiques. Mais dans le but de reconstituer le parti de l'ordre et de préparer le retour du régime constitutionnel, il travailla de toutes ses forces à la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon; le succès des négociations ne répondit point à ses efforts. La vie de Salvandy appartint exclusivement dès lors aux lettres, dont la culture, après avoir charmé ses premières années, était devenue la source de son élévation. Élu membre de l'Académie française le 19 février 1835, en remplacement de Parseval-Grandmaison, il s'était fait remarquer dans cette compagnie par plusieurs discours élégamment écrits mais empreints de la tournure un peu théâtrale qui était propre à son caractère et à son esprit. M. de Salvandy laissa de son mariage avec Mlle Feray un fils et une fille, mariée au marquis d'Aux. Outre les écrits déjà signalés, nous citerons encore de lui : *Don Alonzo, ou l'Espagne, histoire contemporaine;* Paris, 1824, 2 vol. in-8o et 5 vol. in-12 : c'est un roman historique, peu lu aujourd'hui; — *Islaor, ou le barde chrétien, nouvelle gauloise;* Paris, 1824, in-12; — *Les Funérailles de Louis XVIII;* Paris, 1824, in-8°; — *De l'Émancipation de Saint-Domingue;* Paris, 1825, in-8°; — *La Vérité sur les marchés Ouvrard;* Paris, 1825, in-8°; — *Histoire de Pologne avant et sous le roi Sobieski;* Paris, 1827-1829, 3 vol. in-8o, et 1844, in-18 : livre estimable pour la forme et l'esprit, mais où l'on a signalé de nombreuses erreurs échappées à une composition hâtive et à une connaissance insuffisante du sujet; — *Lettres* (deux) *de la girafe au pacha d'Égypte*, 1834; — *Prix de vertu;* discours prononcés en 1838 et en 1840; — *Discours prononcé pour la réception de M. Victor Hugo à l'Académie française;* Paris, 1841, in-4°; — *Rapport au roi sur l'état des travaux exécutés depuis* 1835 *jusqu'en* 1847 *pour le recueil et la publication des documents inédits relatifs à l'histoire de France;* Paris, 1847, in-8°. Salvandy a collaboré assidûment sous la restauration au *Journal des Débats*, et il a fourni des articles au *Courrier français*, au *Keepsake des hommes utiles*, au *Livre d'honneur de l'Université*, à la *Revue contemporaine*, au *Dictionnaire de la Conversation*, au *Livre des Cent et un*, etc. On lui a souvent attribué deux romans anonymes, *Natalie* et *Corisandre de Mauléon*, qui sont de Mme de Montpezat. La valeur littéraire de Salvandy a été exagérée durant sa vie; mais la postérité n'hésitera pas à reconnaître en lui un citoyen recommandable par des services réels, par l'indépendance relative de son caractère, l'honnêteté de ses principes et l'élévation de ses sentiments.

A. Boullée.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. I, 2e partie. — Pascalet, *Biographe universel.* — Loménie, *Galerie des contemp. illustres*, t. X. — Robin, *Galerie des gens de lettres.* — *Revue rétrospective* de 1848. — *Journal des débats*, 1856.

SALVATICI (*Vittore* Porchetto de'), hébraïsant italien, né à Gênes, florissait, selon l'opinion commune, au commencement du quatorzième siècle. Il appartenait à une des premières familles patriciennes de Gênes, et fit profession chez les chartreux. On n'a pas d'autre détail sur sa vie. Il avait une connaissance alors peu commune de l'hébreu. On a de lui : *Victoria adversus impios Hebræos ex*

Sacris Litteris tum ex dictis Talmud ac cabalisticarum; Paris, 1520, in-fol.; l'auteur avoue lui-même avoir beaucoup emprunté au *Pugio fidei* de Raimond Martin; Pierre Galatin en fit de même pour son *De Arcanis catholicæ veritatis*, ce qui a produit entre cet ouvrage et celui de Salvatici une telle ressemblance que Galatin a été accusé d'avoir pillé Salvatici; — *De Entibus trinis et unis*, inédit ainsi que *De Virgine Maria*.

Oudin, Cave, *Scriptores ecclesiastici*. — Soprani, *Scrittori della Liguria*. — Morozzo, *Theatrum Carthusiense*. — Wolf, *Bibl. hebraica*.

SALVATOR ROSA. *Voy.* Rosa.

SALVERTE (*Anne-Joseph-Eusèbe* Baconnière-), publiciste et homme politique, né à Paris, le 18 juillet 1771, mort dans cette ville, le 27 octobre 1839. Son père, qui était administrateur du contrôle et du domaine, lui fit faire d'excellentes études chez les oratoriens de Juilly. Reçu avocat du roi au Châtelet, il en remplit les fonctions jusqu'à la suppression de ce tribunal. Employé en 1792 au ministère des affaires étrangères, il donna sa démission en 1793, par suite des dénonciations portées contre lui, et fut admis à l'École des ponts et chaussées, où il professa l'algèbre. Ayant pris une part active à la réaction thermidorienne, il fut dans la journée du 13 vendémiaire l'un des principaux meneurs de la section du Mont-Blanc; condamné à mort par contumace, il se présenta en 1796 devant ses juges, et fut acquitté. Dès lors il s'éloigna du parti royaliste, et finit par en répudier tous les principes. Sous le Directoire il occupa une place dans l'administration du cadastre. Ses écrits philosophiques et littéraires attirèrent de bonne heure l'attention sur lui; il professait les opinions anti-religieuses de son temps, et fréquentait les joyeuses réunions du Caveau. En 1812 il épousa la veuve du comte de Fleurieu, et se retira avec elle en 1814 à Genève, où il passa cinq années. Ardent partisan de la liberté et d'un régime constitutionnel très-voisin de la démocratie, il se montra, sous la restauration, habile à saisir vivement l'opinion publique par des brochures qui étaient l'expression des tendances libérales de cette époque (en 1817, *Épître sur la liberté;* en 1819, *des Pétitions;* en 1820, *Un député doit-il accepter des places*, et l'*État de la question;* en 1824, *Les Menaces et les promesses*, *Du Taux de l'argent*, et *Lettre à M***, cultivateur;* en 1827, *Du Droit et du devoir d'un électeur;* en 1828, *Opinion sur des pétitions relatives aux Jésuites*, et *Des Droits du citoyen*). Élu député de la Seine en avril 1828, il ne cessa de défendre les principes de la liberté. Plein d'audace dans ses paroles comme dans ses résolutions, il demandait dès 1829 la mise en accusation des ministres pour crime de concussion et de trahison, s'élevait contre les Jésuites, et réclamait la suppression de la loterie. Il signa l'adresse des 221, se réunit à ses collègues le 31 juillet 1830, et proposa de renouveler intégralement la magistrature. Réélu à Paris, il fit une proposition contre les ministres signataires des ordonnances du 25 juillet, et réclama la liberté pour les professions d'imprimeur et de libraire. Un des signataires du *Compte-rendu*, il se montra hostile à la famille déchue et favorable au rappel de la famille de Bonaparte; cependant il parla, en 1833, pour la mise en liberté de la duchesse de Berri, dont l'emprisonnement ne lui paraissait pas assez justifié par l'état du pays. Depuis les élections de 1834 il représenta le cinquième arrondissement de Paris, et compta jusqu'à sa mort parmi les députés dont le vote et la parole cherchèrent à arrêter le gouvernement sur la pente de réaction où il semblait chaque jour plus entraîné. A son lit de mort il refusa de remplir aucun devoir religieux, et son corps ne fut pas présenté à l'église. Salverte était membre libre de l'Académie des inscriptions. Par ses nombreux et si divers écrits, comme par ses discours politiques, il est assurément une des figures les plus remarquables de notre temps et serait très-digne d'une étude littéraire approfondie, qui reste cependant encore à faire.

Outre les brochures citées, on a encore de lui : *Entretiens de Brutus et de Macius;* Paris, 1793, in-8°; — *Épître à une femme raisonnable, ou ce qu'on doit croire;* Paris, 1793, in-8°; — *Les Journées des* 12 et 13 *germinal an III;* Paris, 1795, in-8°; — *Les Premiers jours de prairial;* Paris, 1795, in-8°; — *Idées constitutionnelles;* Paris, 1795, in-8°; — *Épître de Salluste à César;* Paris, 1798, in-8°; — *De la Balance du gouvernement et de la législature;* Paris, 1798, in-8°; — *Romances et poésies érotiques;* Paris, 1798, pet. in-8°; — *Conjectures sur la cause de la diminution apparente des eaux sur notre globe;* Paris, 1799, in-8°; — *Le Droit des nations, ode;* Paris, 1799, in-8°; — *Un Pot sans couvercle et rien dedans, histoire merveilleuse;* Paris, 1799, in-8°; — *Notice sur la vie de Cadet de Gassicourt, pharmacien;* Paris, 1800, 1822, in-8°; — *Éloge de Diderot;* Paris, 1801, in-8°; — *Rapports de la médecine avec la politique;* Paris, 1806, in-8°; — *Tableau littéraire de la France au dix-huitième siècle;* Paris, 1809, in-8°, qui a obtenu une mention honorable au concours de l'Académie française en 1807; — *Neila, ou les serments, roman;* Paris, 1812, 2 vol. in-12; — *De la Civilisation depuis les premiers temps historiques jusqu'à la fin du dix-huitième siècle;* Paris, 1813, in-8°; il y posa le premier la distinction de la *forme fixe* et de la *forme progressive*, l'une propre aux sociétés antiques, l'autre introduite dans les temps modernes; — *Phédosie, tragédie* (non jouée); Paris, 1813, in-8°; — *Sur quelques monuments anciens des environs de Genève;*

Genève, 1819, in-8° ; — *Des Maisons de santé destinées aux aliénés*; Paris, 1821, in-8°; — *Horace et l'empereur Auguste*; Paris, 1823, in-8°; — *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux, considérés dans leurs rapports avec la civilisation*; Paris, 1824, 2 vol. in-8°, trad. en anglais, Londres, 1862, in-8° : cet essai, le travail le plus complet qu'on eût encore en ce genre, avait paru en partie dans la *Biblioth. univ.* de Genève; — *Des Dragons ou des serpents monstrueux*; Paris, 1826, in-8° ; — *Des Sciences occultes, ou Essai sur la magie, les prodiges et les miracles*; Paris, 1829, 2 vol. in-8°, et 1843, 1862, in-8° : l'auteur prétend y expliquer par la physique et la chimie tous les actes attribués par les religions anciennes et modernes à une intervention surnaturelle; — *De la Civilisation : Venise, Raguse*; Paris, 1835, in-8°; — *Essais de traductions*; Paris, 1838, in-8°. Eusèbe Salverte a encore fourni des articles littéraires ou historiques au *Mercure*, à *L'Esprit des journaux*, aux *Mémoires de l'Académie celtique*, à la *Biblioth. française* de Pougens, à la *Biblioth. universelle* de Genève, à la *Revue encyclopédique*, au *Dictionnaire de la Conversation*, etc.

SALVERTE (*Jean-Marie-Eustache* BACONNIÈRE-), frère aîné du précédent, né le 26 mars 1768, à Paris, où il est mort, le 10 décembre 1827, fut d'abord directeur, puis en 1813 administrateur de l'enregistrement et des domaines; pendant les cent-jours il représenta la ville de Paris dans la chambre des représentants. On le mit en 1818 à la retraite. Il est l'auteur d'un *Examen des budgets pour 1818*, *des directions des finances* (1818, 4 broch. in-8°). E. ASSE.

G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. 2e part., p. 8. — *Biog. univ. et portat. des contemp.* — Quérard, *La France litt.*

SALVI (*Giovanni-Battista*), dit *le Sassoferrato*, peintre de l'école romaine, né le 11 juillet 1605, à Sassoferrato (Marche d'Ancône), mort à Rome, le 8 août 1685. Après avoir dans sa patrie reçu les leçons de son père, Tarquinio (1), et peut-être aussi de Jacopo Vignali, il alla jeune à Rome, puis bientôt à Naples, où il continua ses études sous le Dominiquin, dont il approcha sous plus d'un rapport. Il a laissé un assez grand nombre d'excellentes copies exécutées en petit d'après l'Albane, le Guide, le Baraccio et surtout Raphael. Dans ses propres compositions, il évita également les œuvres de grande dimension. Sans posséder le beau idéal des Grecs, il sut se créer un type parfaitement approprié au caractère de la Vierge, et il donna à ses *Madones* une expression pleine à la fois d'humilité et de noblesse, en même temps qu'il les revêtait de draperies simples et heureusement disposées. Un peu dur dans ses teintes locales, il rachète ce défaut par la science du clair-obscur et par un coloris charmant; Sassoferrato fit peu de tableaux d'autel, et celui de *Notre-Dame du Rosaire*, l'un de ses chefs-d'œuvre, à Sainte-Sabine du Mont Aventin, est un des plus petits qui se voient à Rome. En revanche, ses têtes de *Madones* sont très-nombreuses; le musée du Louvre en possède cinq; à Rome il y en a une très-célèbre, au palais Doria, et trois au palais Corsini; on en voit également à Florence, à Pérouse, à Milan, à Naples, et dans les galeries publiques de l'Europe. Cet artiste ne s'est pas borné à l'exécution de ce type, dans lequel il n'avait de rival parmi ses contemporains que Carlo Dolci; il a traité quelquefois des sujets un peu plus compliqués, et on connaît de lui au Musée de Naples une *Sainte famille* et un *Intérieur de l'atelier de saint Joseph*, composition au moins bizarre; au Musée de Berlin, un *Christ au tombeau* et une *Sainte famille*; une *Annonciation* et une *Assomption*, au Louvre. E. B—N.

Lanzi, Ticozzi. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Catalogues des Musées.

SALVI (*Niccolo*), architecte, né en 1699, à Rome, où il est mort, en 1751. Issu d'une famille aisée, il reçut une brillante éducation, et s'appliqua tour à tour à la poésie, aux mathématiques, à la philosophie et même à la médecine; il resta fidèle à l'architecture, son étude favorite, qu'il avait apprise dans Vitruve et dont Canevari lui avait donné des leçons. Son maître ayant été appelé en Portugal, il resta chargé des entreprises qu'il laissait inachevées à Rome.

Nous ne parlerons que pour mémoire des dessins d'autels qu'il donna pour les églises de Saint-Eustache et des Saints Lorenzo et Damaso de Rome, pour Santa-Maria de' Gadi de Viterbe, et pour l'abbaye du Mont-Cassin; nous ne rappellerons la Villa Corsini que pour en déplorer la destruction à l'époque du siége de 1849. Salvi s'est illustré par une composition hors ligne en son genre, par la fontaine monumentale de Trevi ou de l'*acqua vergine*, ouvrage commencé en 1735, par ordre de Clément XII, et achevé sous Benoît XIV. Sur une façade de palais ornée de quatre colonnes et de six pilastres corinthiens, se détache la statue colossale de *Neptune* par Pietro Bracci, montée sur un char traîné par des chevaux marins que guident des tritons; dans les niches latérales sont les statues de *La Salubrité* et de *La Fécondité* par Valle. Cette composition n'est pas d'un goût irréprochable, mais on ne peut lui refuser un effet grandiose, qui force l'admiration.

Cinq ans avant sa mort, Salvi tomba en paralysie; mais, bien que ne pouvant se servir de ses mains, il continua à s'occuper d'architecture, et il dicta en quelque sorte à l'un de ses élèves plusieurs projets pour la façade des Saints-Apôtres. E. B—N.

Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Quatremère de Quincy, *Hist. des célèbres architectes*, et *Dict. d'archit.*

(1) On a de lui un assez bon tableau du *Rosaire* (1578), dans l'église des Ermites, à Rome.

SALVIANI (*Ippolito*), naturaliste italien, né en 1514, à Città di Castello (Ombrie), mort en 1572, à Rome. Il était de famille patricienne. Après avoir visité les universités de son pays, il alla s'établir à Rome, et y pratiqua la médecine. La profondeur de ses connaissances lui mérita la confiance publique et l'estime des savants de l'époque. Ayant choisi pour objet de ses études l'histoire naturelle, et plus particulièrement l'histoire des poissons, il eut le bonheur de trouver dans le cardinal Cervini (plus tard le pape Marcel II) un protecteur aussi éclairé que généreux; par son intermédiaire il obtint la place de médecin de Jules III, et continua de la remplir auprès de Paul IV. Comme il était pauvre et qu'il n'avait le moyen de connaître d'autres poissons que ceux des mers d'Italie, Cervini l'aida de sa bourse, engagea d'autres cardinaux à suivre son exemple, et fit venir à ses frais, des mers les plus prochaines, plusieurs espèces inconnues à Rome, et de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Portugal, de Grèce, des dessins coloriés d'un grand nombre d'autres espèces. L'ouvrage de Salviani parut sous le titre d'*Aquatilium animalium historiæ* (Rome, 1554, gr. in-fol., avec 99 fig. en taille-douce); il fut imprimé dans la maison même de l'auteur, et malgré la date de 1554, il ne put être livré entièrement au public qu'en 1558. On y lit à la tête l'épître dédicatoire adressée au cardinal Cervini, bien que ce prélat, devenu pape, fût mort depuis plus de trois ans. Malgré son érudition Salviani, qui emprunte beaucoup aux anciens, n'a pas rangé les 92 espèces qu'il a décrites dans un ordre méthodique; il s'est contenté de les rapprocher d'après leurs caractères extérieurs, en indiquant pour chacune d'elles la synonymie, les habitudes particulières, la manière de la pêcher et de l'accommoder, ses propriétés médicales ou hygiéniques. Les défauts de son livre lui sont communs avec Belon et Rondelet, ses contemporains, et aujourd'hui il n'offre plus rien d'utile que les gravures, aussi parfaites que possible pour l'époque, et dont Gesner et Aldrovandi ont fait leur profit en les reproduisant en bois dans leurs recueils. Outre cet ouvrage, réimpr. à Rome, 1593, in-fol. et à Venise, 1600, 1602, in-fol., on a encore de Salviani : *La Ruffiana;* Rome, 1554, in-8° : comédie de mœurs qui a eu différentes éditions; — *De crisibus ad Galeni censuram;* Rome, 1558, in-8°, et 1589, in-4°.

SALVIANI (*Salustio*), fils du précédent, pratiqua aussi la médecine à Rome et l'enseigna publiquement de 1576 à 1587. Il a laissé : *De calore naturali, acquisito et febrili;* Rome, 1586, in-8°; — *De urinis;* ibid., 1587, in-8°; — *Variæ lectiones de re medica;* ibid., 1588, in-8°.

SALVIANI (*Gasparo*), frère du précédent, prit part à la fondation de l'académie des *Umoristi*, et composa des poésies ainsi que des notes au poëme, *La Secchia rapita,* de Tassoni, son ami.

Marini, *Degli Archiatri pontifici*. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VII, 2e partie. — Cuvier, *Hist. des sciences naturelles*, II. — *Biogr. méd.*

SALVIANUS. *Voy.* SALVIEN.

SALVIATI, famille noble qui a figuré avec honneur dans les annales de Florence depuis le treizième siècle. *Lorenzo* fut au nombre des conseillers qu'on imposa à Alexandre, duc d'Urbin, lorsqu'il fut élu en 1331 souverain de la république. Après lui la charge de gonfalonier devint en quelque sorte héréditaire parmi ses descendants, dont quelques-uns s'illustrèrent par les armes ou dans l'Église. Leurs alliances avec les Médicis les rapprochèrent des maisons princières de l'Europe.

Imhof, *General illustr. Italiæ familiarum.*

SALVIATI (*Jacopo*), capitaine, mort dans la première moitié du quinzième siècle. Il fit la guerre avec succès contre les comtes Guidi, et reçut en 1404 le titre de chevalier. On a de lui une relation historique, écrite d'un bon style et que Manni jugeait *bella a maraviglia;* elle a été d'abord insérée dans le t. XVII des *Delizie degli eruditi toscani* (1770-89, 25 vol.), puis impr. à part (*Cronaca fiorentina*, 1398-1411; Florence, 1784, in-8°).

Gamba, *Testi di lingua.*

SALVIATI (*Francesco*), petit-fils du précédent, monta en 1474 sur le siége archiépiscopal de Pise; il succédait à un Médicis, et il avait été désigné par le pape Sixte IV, qui haïssait cette famille. C'était un homme hardi, sans aucunes mœurs et rongé d'ambition. « Quand on conviendrait, fait observer Roscoë, que tout ce que Politien dit des vices et du caractère odieux de ce personnage est exagéré, toujours resterait-il démontré qu'il n'avait aucune des vertus qui auraient pu le rendre digne d'exercer un emploi aussi respectable. » Lorsque les Pazzi conspirèrent la ruine et la mort des Médicis, ce fut l'archevêque de Pise qui servit de principal agent à leur détestable entreprise. Pendant qu'on assassinait Julien, il chercha, avec une trentaine de complices, à s'assurer de la personne des magistrats; mais il manqua de résolution, fut arrêté par le gonfalonier Petrucci, et pendu le jour même (26 avril 1478) à l'une des fenêtres du Palais vieux, sans qu'on lui eût permis de quitter ses habits pontificaux. Ses derniers moments furent marqués, suivant Politien, par un étrange exemple de férocité; comme il était suspendu tout près de Francesco Pazzi, il saisit avec ses dents le corps nu de ce misérable, et l'agonie même de la mort ne put lui faire lâcher prise. — Son frère *Jacopo*, et un de ses cousins, qui portait aussi ce nom, partagèrent l'infamie de son supplice.

Roscoe, *Vie de Laurent de Médicis*, I, c. 4.

SALVIATI (*Jacopo*), chef de la principale branche de la famille Salviati et cousin du précédent, né vers 1460, était fils de Francesco Salviati et de Magdalena de' Gondi. En 1486 il épousa Lucrezia de' Medici, sœur du pape Léon X

et grand'tante de Catherine de Médicis, reine de France; son caractère élevé et ses qualités brillantes le rendaient digne d'une si haute faveur. Après la mort de son beau-père Laurent (1492), il fut obligé de se retirer à Rome, où il fit un séjour de plusieurs années. En 1514 il fut élu gonfalonier de Florence. Il laissa six enfants, entre autres *Giovanni* et *Bernardo* (*voy.* ci-après), cardinaux l'un et l'autre, et *Maria*, qui, par son union avec Jean de Médicis, général des bandes noires, devint mère du duc Cosme le Grand.

Un autre de ses fils, *Alamanno*, continua la postérité et fut bisaïeul de *Jacopo*, mort en 1698, à l'âge de soixante-dix ans. Ce dernier avait été créé en 1627 duc de Juliano par le pape Urbain VIII, titre qui se perpétua dans cette branche jusqu'à la mort d'*Antonio-Maria*, arrivée en 1704; il avait épousé une fille d'un prince de Massa, Veronica Cibo, dont on rapporte un trait d'énergie peu commune : elle fit couper la tête à une courtisane entretenue par son mari, et la lui envoya dans un plat.

Imhof, *Geneal. illustr. Italiæ famil.*

SALVIATI (*Giovanni*), cardinal, fils du précédent, né le 24 mars 1490, à Florence, mort à Ravenne, le 28 octobre 1553. Il était protonotaire apostolique lorsque Léon X, son oncle, le nomma, en 1517, cardinal, puis administrateur de l'église de Fermo, d'où il passa, en 1520, à l'évêché de Ferrare. Clément VII, son cousin, le chargea d'apaiser des troubles à Parme et à Plaisance, et il l'envoya en 1526 auprès de Charles V à Madrid, pour solliciter de ce prince la délivrance de François Ier et le rappel des troupes impériales qui avaient envahi les États de l'Église. Salviati n'ayant pas réussi à empêcher le sac de Rome par les bandes du connétable de Bourbon, il vint implorer le secours du roi de France en faveur du chef de l'Église; par son entremise fut signé, le 29 mai 1527, entre Clément VII, François Ier et Henri VIII, le traité de la *Sainte Ligue*, et c'est lui qui négocia à travers mille obstacles la paix de Charles V avec le saint-siége (1529). Il administra successivement les diocèses de Volterra (1530), de Santa-Severina (1532), de Bitetto (1532 à 1539), et François Ier, qui l'avait pourvu dès 1520 de l'évêché d'Oleron, lui donna encore celui de Saint-Papoul et plusieurs riches abbayes. Paul III le fit en 1543 évêque d'Albano et de Sabine, et en 1546 de Porto. A la mort de ce pape (1549) il était désigné pour occuper le siége pontifical, mais Charles V, qui connaissait ses sympathies pour la France, s'opposa à ce qu'il fût élu. Salviati avait le goût des arts, inhérent à sa famille : il s'était fait bâtir sur les dessins de Bramante, au pied du Janicule, un palais splendide, toujours ouvert aux savants et aux artistes, qui, comme Fr. de' Rossi (*voy.* ci-après), trouvaient en lui un protecteur généreux.

SALVIATI (*Bernardo*), cardinal, frère du précédent, né en 1492, à Florence, mort à Rome, le 6 mai 1568. D'abord chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, il prit part à diverses expéditions contre les corsaires barbaresques, et parvint au grade de général des galères; il tenta une entreprise sur le Péloponèse lorsque l'île de Rhodes fut tombée au pouvoir de Soliman, ruina Tripoli, détruisit les forts qui bordaient le canal de Fagiera, assiégea et prit Coron et Modon en Morée, ravagea l'île de Scio, d'où il ramena un grand nombre d'esclaves, et son nom devint la terreur des Ottomans. Député à Barcelone auprès de Charles V avec Philippe Strozzi et Laurent Ridolfi, il plaida en vain pour la liberté de sa patrie, troublée par des révolutions. S'étant rendu à la cour de France, il suivit le conseil de sa parente Catherine de Médicis, et embrassa la carrière ecclésiastique. La reine le fit son premier aumônier, et Salviati, sur la démission de son frère Jean, devint le 7 juin 1549 évêque de Saint-Papoul. A la prière de Catherine de Médicis, Pie IV le nomma en 1561 cardinal et évêque de Clermont. Il gouverna ce diocèse par l'intermédiaire de Julien Salviati, son neveu, qu'il fit son vicaire général, et qui, en son nom, assista au colloque de Poissy. H. F.

Ciaconius, *Hist. Pontificum et Cardinalium*, III. — Ughelli, *Italia sacra*. — *Gallia christiana*, II et XIII. — Giovio, *Elogia*. — *Elogj degl' illustri Toscani*, IV.

SALVIATI (*Antonio-Maria*), cardinal, neveu des deux précédents, né en 1507, mort le 28 avril 1602, à Rome. Il fut élevé dans les lettres, et acquit à fond la science du droit. En 1561 il devint évêque de Saint-Papoul, en Languedoc, siége déjà occupé par ses deux oncles; mais, en revenant du concile de Trente, il s'en démit entre les mains de Pie IV (1563), qui l'envoya deux fois en ambassade à la cour de France. Grégoire XIII l'employa aussi avec succès, et le revêtit de la pourpre, le 23 décembre 1583. Dans la suite il devint légat à Bologne, puis préfet de l'une et l'autre signature. On lui donna, à cause de ses vertus, le surnom de *grand cardinal Salviati*.

Ughelli, *Italia sacra*. — Auberi, *Hist. des cardinaux*.

SALVIATI (*Alamanno*), cardinal, né le 20 avril 1668, à Florence, mort le 24 février 1733, à Rome. Il était fils de Gian-Vincenzo Salviati, marquis de Montieri. Il était protonotaire du saint-siége lorsqu'il fut chargé par Clément XI des présents destinés au duc de Bretagne, arrière petit-fils de Louis XIV, qui venait de naître (1707). Après avoir été vice-légat d'Avignon (1711), il devint légat d'Urbino (1717), et conserva cette charge jusqu'au 8 février 1730, où il fut créé cardinal. A la fin de l'année, il succéda au nouveau pape, Clément XII, comme préfet de la signature de justice. Ce prélat a écrit l'épître dédicatoire adressée au grand-duc Jean-Gaston et qui est à la tête du *Vocabulario* de l'Académie de la Crusca (Florence, 1729-38, 6 vol. in-fol.), dans laquelle il siégeait sous le surnom de *l'Informe*.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

SALVIATI (*Lionardo*), philologue, de la famille des précédents, né en 1540, à Florence, où il est mort, en septembre 1589. Son père, Roberto, ne joignait pas à l'avantage d'une naissance illustre celui de la fortune; aussi le jeune Lionardo fut-il de bonne heure destiné à la carrière des lettres, au lieu de parcourir, à l'exemple de ses nombreux parents, celle des magistratures de sa patrie. Il reçut une éducation soignée, et eut pour maître le savant Varchi, dont il devait plus tard prononcer en public l'éloge funèbre. Ses débuts furent précoces, et grâce à l'une des manies de ce temps, ils eurent même de l'éclat : une grande facilité d'élocution lui avait permis de prendre rang parmi les lettrés à un âge où on étudie encore; dans les assemblées de l'académie florentine comme dans les cérémonies publiques, ce fut lui qui porta le plus souvent la parole : il devint l'orateur à la mode, et il trouva moyen, à ce qu'on raconte, d'écrire cinq discours différents sur un seul sonnet de Pétrarque et de disserter trois jours de suite sur les vertus et les mérites d'un fils de Cosme Ier, Garcia de' Medici, mort à quinze ans (1562). Admis dans une petite réunion littéraire formée par Grazzini et quelques-uns de ses amis, il réussit à la transformer en une académie (1582), qui devint célèbre sous le nom de *la Crusca;* il y acquit promptement de l'influence, et lui fit malheureusement partager sa haine contre le Tasse, dont il méconnut obstinément le génie, après l'avoir, dans ses lettres privées, accablé de félicitations. Ses travaux sur Boccace ne contribuèrent pas à établir sa réputation d'érudit : il s'y donna tant de licences qu'on les regarde comme une tache à son nom. Pourtant on les reproduisit trois ou quatre fois, et sans oser en discuter la valeur, par ce seul motif, suivant Apostolo Zeno, qu'il avait reçu du grand-duc François Ier lui-même mission de les entreprendre. La critique reprit ses droits, et fort injustement cette fois, lorsqu'il publia les *Avvertimenti*, ouvrage qui a mérité de devenir classique. La passion que Salviati avait déployée dans sa querelle avec le Tasse lui avait valu des protecteurs à la cour d'Alfonse II, duc de Ferrare, et parmi ceux-ci Guarini et Montecatino, ennemis du grand poëte. A cette époque il était pauvre, chargé de dettes, et venait de perdre la pension que lui avait faite le duc de Sora. Appelé en 1587 à Ferrare, il saisit toutes les occasions d'augmenter son crédit, en prononçant l'éloge funèbre d'un bâtard de la maison d'Este, et en exaltant l'Arioste au détriment du Tasse. Il n'obtint pas du duc les avantages qu'il s'était promis, et au bout de quelques mois il revint à Florence pauvre et humilié. Atteint d'une maladie que le chagrin rendit mortelle, il passa les derniers temps de sa vie dans un couvent de camaldules. En mettant de côté les écrits dictés par son injuste animosité contre un grand homme, on pourrait dire que Salviati n'avait vécu que pour la langue et pour l'éloquence toscane. Nous citerons de lui : *De' dialoghi dell' amicizia libro primo;* Florence, 1564, in-8°, et à la suite du *Giovane istruito* de Facciolati; Padoue, 1740, in-8°; — *Il Granchio;* Florence, 1566, in-8° : comédie en vers jouée devant les académiciens de la Crusca; — *Orazioni;* ibid., 1575, in-4° : on y remarque les trois sur la mort de Garcia de' Medici (1562), celles *In lode della fiorentina favella* (1564), *Delle lodi di B. Varchi* (1565), *Alla coronazione di Cosimo de' Medici* (1570), etc.; — *Cinque lezioni sopra il sonetto del Petrarca:* Poi che voi, et io più volte abbiam provato; ibid., 1575, in-4°; — *Avvertimenti della lingua sopra 'l Decamerone;* Venise et Florence, 1584-86, 2 vol. in-4°; Naples, 1712, 2 vol. in-4°; et dans les *Autori del ben parlare*, 1re part.; Venise, 1743, 19 vol. pet. in-4°; le meilleur ouvrage de Salviati, où il tire du *Décameron* les principales règles de l'art d'écrire; — *Il Lasca, dialogo;* Florence, 1584, in-4°, sous le nom de Rigogoli; — *Orazione delle lodi di P. Vettori;* ibid., 1585, in-4°; — *Dell' Infarinato Risposta all' apologia di T. Tasso;* ibid., 1585, in-8°, suivi en 1588 d'une seconde *Risposta alla Replica di Cam. Pellegrini;* le surnom de *l'Infarinato* était celui que Salviati avait choisi dans l'académie de la Crusca; — *Considerazioni di Carlo Fioretti;* ibid., 1586, in-8° : lorsqu'il attaqua le Tasse, son ancien ami, il n'osa pas le faire à visage découvert, et déguisa la violence et l'injustice de ses critiques sous les noms de Rigogoli, de *l'Infarinato* et de Fioretti, sans compter les écrits où il engagea l'autorité de l'académie naissante; le Tasse répondit avec une modestie qui rendit plus odieux l'emportement de ses adversaires; — *La Spina;* Ferrare, 1592, in-8° : comédie en prose, réimpr. avec *Il Granchio* en 1606, in-8°. Les *Œuvres* de Salviati ont été réunies pour la première fois dans l'édit. de Milan, 1809-1810, 5 vol. in-8°, laquelle fait partie des classiques italiens. On a publié de lui quelques poésies inédites dans les *Testi di lingua* de Poggiali, t. Ier (Livourne, 1813, in-8°). En outre il a édité *la Costanza*, comédie de Razzi (Florence, 1565, in-8°), le *Decameron* de Boccace (ibid., 1582, in-4°), et *lo Specchio di penitenza*, de Passavanti (ibid., 1585, in-12). P.

P.-F. Cambi, *Orazione in morte di L. Salviati;* Florence, 1590, in-4°. — *Notizie dell' Accad. fiorentina.* — Salvini, *Fasti consolari.* — Negri, *Scrittori fiorentini.* — *Elogi degli uomini illustri Toscani.* — Serassi, *Vita di T. Tasso.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VII.

SALVIATI (*Francesco* Rossi de'), dit *Cecco* ou *Cecchino de' Salviati*, peintre, né à Florence, en 1510, mort à Rome, en 1563. Élève de son père, Filippo Rossi, puis de Bugiardini, il fut par ce dernier mis en rapport avec Vasari, devint son ami intime, et fréquenta avec lui les ateliers de Rafaello da Brescia, du sculpteur Baccio Bandinelli, et d'Andrea del Sarto. Il s'était déjà fait connaître quand il fut appelé à Rome par le cardinal Giovanni Salviati, qui se

déclara son protecteur, et dont par reconnaissance il prit le nom. Vasari, cédant à une trop partiale amitié, le proclame « le plus grand peintre qui existât à Rome de son temps ». En réalité, Salviati montra dans la fresque, genre qu'il cultiva de préférence, une richesse d'invention, une science et une pureté de dessin, qui ont fait de lui un peintre distingué. Salviati se créa de nombreux ennemis par son caractère caustique, bizarre et tracassier; il ne put se fixer nulle part, et voyagea sans cesse à Rome, à Florence, en Lombardie, à Venise et même en France, où il vint en 1554. Partout il a laissé des traces de son passage. A Rome, on voit de lui des fresques à la Bibliothèque du Vatican, à la Chancellerie, dans les palais Salviati, Farnèse, Ricci, Sacchetti; des tableaux nombreux, tels que la *Descente de croix* du palais Doria, *Adam et Ève* du palais Colonna, *Saint Jérôme* du palais Spada, *le Christ mort* de l'église dell' Anima, et l'*Annonciation* de S.-Francesco. A Florence, il a laissé, outre plusieurs toiles, dans la galerie publique et dans les églises, la meilleure de ses productions, *le Triomphe de Camille*, qu'il peignit pour l'une des salles du Palais vieux. A Venise, au palais Grimani, il peignit cette *Psyché*, œuvre correcte, mais que Vasari appelle avec trop d'emphase *la plus belle qui soit à Venise*. Au reste, Salviati ne paraît pas avoir été fort goûté dans cette ville. Malheureusement pour lui, le même sort l'attendait en France, où il travailla pour le cardinal de Lorraine, au château de Dampierre. Indiquons encore de ce maître : à Bologne, *la Madone et plusieurs saints* (à Sainte-Christine); à la pinacothèque de Munich, *la Vierge avec saint Romuald et d'autres saints;* au Musée de Turin, *la Géométrie;* à Berlin, *Psyché et l'Amour;* à Vienne, *la Résurrection;* à Madrid, une *Sainte famille;* au Louvre, *l'Incrédulité de saint Thomas*, une *Visitation*, et une *Sainte famille*.

Salviati eut un grand nombre d'élèves, dont les plus connus sont Francesco del Prato, habile orfèvre, Bernardo Buontalenti, l'Espagnol Roviale, Domenico Romano, Annibale Bigio et surtout Giuseppe Porta, surnommé, comme son maître, *Salviati*. E. B—N.

Vasari, Orlandi, Lanzi, Ticozzi, Pistolesi, Fantozzi, Gualandi. — *Catalogues des Musées.* — Lavice, *Revue des musées d'Italie.*

SALVIATI (*Giuseppe*). *Voy.* PORTA.

SALVIEN (*Salvianus*), prêtre de Marseille, né à Cologne ou à Trèves, vers 390, mort vers 484, à Marseille. Il consacra sa jeunesse à l'étude des sciences. On ignore s'il naquit de parents chrétiens; mais il avait beaucoup de connaissances en matières religieuses quand il se maria, encore jeune, avec Palladia, fille d'Hypatius et de Quieta, l'un et l'autre païens, et résidant à Cologne. Non-seulement il la convainquit bientôt de ses erreurs, mais après la naissance d'une fille, Auspiciola, il lui persuada de vivre ensemble dans la plus rigoureuse continence. Ayant, par suite de cette résolution, encouru la disgrâce de son beau-père, que toutefois il réussit au bout de sept ans à apaiser, et même, dit-on, à convertir au christianisme, il se retira dans le midi de la France. Après un court séjour à Vienne, il se rendit à Lérins, dans le monastère de Saint-Honorat, et y passa six ans, dans la pratique de toutes les vertus religieuses. Il y instruisit Salonius et Veranus, fils de saint Eucher, et se lia d'une étroite amitié avec saint Hilaire d'Arles. Vers 428, il se fixa à Marseille, où Honorat lui conféra le sacerdoce. Salvien devint l'une des lumières de cette église, et, quoique simple prêtre (car il ne fut jamais évêque, comme certains auteurs l'ont prétendu), on le surnomma *le Guide des évêques*. Les prélats ses contemporains le consultaient comme un excellent maître en théologie chrétienne, et c'est pour leur usage et à leur demande qu'il composa la plupart de ses *Homélies*, qu'on peut regarder comme autant d'instructions pastorales. Telle fut sa principale occupation dans le cours d'une vie de près de cent années et que Gennadius prolonge même jusqu'à cent cinq ans. Des nombreux ouvrages que Salvien avait composés, il reste : *Adversus avaritiam lib. IV*, publié sous le nom de Timothée dans l'*Antidotum* de J. Sichard (Bâle, 1528, in-fol.), et à part (Trèves, 1609, in-4°); — *De Gubernatione Dei et de justo Dei præsentique judicio lib. VIII*, composé vers 455 et publié par Frobenius; Bâle, 1530, in-fol.; trad. en français (Lyon, 1575, in-8°; Paris, 1634, in-8°, et 1701, in-12); ce traité est écrit avec plus d'éloquence que de méthode, et Scaliger n'était que juste en s'écriant : « Le beau livre que c'est et d'une belle simplicité! » Il ne reste plus que neuf *Lettres* de Salvien, adressées à des personnes non moins distinguées par leur mérite que par l'éclat de leurs dignités. Il avait encore composé un traité *De l'Avantage de la virginité*, un *Commentaire de l'Ecclésiaste*, un poëme (*Hexameron*) sur la *Création*, enfin des *Homélies* dont on ne connaît pas le nombre. Les *Œuvres de Salvien*, réunies pour la première fois par Brassicanus (Bâle, 1530, in-fol.), ont donné lieu à plusieurs réimpressions, notamment à celles de Rome, 1564, in-fol., de Paris, 1580, in-8°, d'Altdorf, 1611, in-8°, etc.; mais la plus correcte est celle de Baluze (Paris, 1663, 1669, 1684, in-8°). Il existe deux versions françaises de Salvien, l'une du P. Bonnet (1700, 2 vol. in-12), et l'autre du P. Mareuil (1734, in-12). H. F.

Gennadius, *De viris illustr.* — *Hist. littér. de la France*, t. II, p. 517-535. — *Mémoires de Tillemont*, XVI. — *Vie de Salvien*, à la tête de la trad. du P. Mareuil. — C. Bousquet, *Notice hist. sur Salvien*; Marseille, 1848, in-4°. — Giraud, *Étude sur Salvien.* — Ampère, *Hist. littér. de la France.*

SALVINI (*Antonio-Maria*), littérateur italien, né le 12 janvier 1653, à Florence, où il est mort, le 17 mai 1729. Selon le vœu de ses

parents, il étudia le droit à Pise, et y prit le diplôme de docteur; mais à son retour il manifesta pour le barreau une telle répugnance qu'on lui permit de s'appliquer aux belles-lettres. A l'âge de vingt-trois ans il fut pourvu d'une chaire de grec à Florence (1776). Sa longue vie s'écoula dès lors dans la retraite et dans l'étude; patient et laborieux, il amassa de nombreux matériaux sur les différentes branches de la littérature et composa une quantité d'ouvrages, dont la moitié au moins ne vit le jour qu'après sa mort. La pureté de ses mœurs, sa modestie, son obligeance lui avaient gagné l'estime générale, et le cardinal Noris l'a peint au vrai en écrivant de lui : *Vir, quem doctrinæ excellentia, et morum nitor, ac, quod rarum est, in multa eruditione modestia ac humanitas, domi forisque etiam atque etiam commendant.* Fabroni n'a pas fait de lui un moindre éloge. Ce qu'on a critiqué chez Salvini, c'est la médiocrité de ses vers, le vide et la boursouflure de ses discours; c'est surtout la faiblesse de ses traductions, qui n'ont de poétique que le nom, et la rudesse de son style, qui appliqué à l'interprétation des chefs-d'œuvre de l'antiquité donne un démenti perpétuel à l'harmonie de la langue italienne. Il appartenait à l'Académie de la Crusca, et travailla plus qu'aucun de ses confrères à la perfection du dictionnaire de cette compagnie, qui l'autorisa à y rapporter des exemples tirés de ses propres écrits. On a de lui : *Discorsi accademici sopra alcuni dubbj proposti nell' Accademia degli Apatisti*; Florence, 1695-1712-1733, 3 vol. in-4° : les discours sont au nombre de deux cent quarante-trois; il y a à la suite quelques traductions du grec; le tout a été réimpr. à Naples, 1786, 6 vol. in-8°, et à Bologne, 1821, 11 vol. pet. in-8°; — *Orazione in morte di B. Averani*; Florence, 1709, in-4°; — *Orazione in morte di A. Magliabechi*; ibid., 1715, in-fol.; — *Prose toscane, recitate nell' Accademia della Crusca*; ibid., 1715-1735, 2 vol. in-4° : ce recueil contient dix discours et quatre-vingt-dix-sept *lezioni*; — *Prose sacre*; ibid., 1716, in-4°; 4e édit., Milan, 1820, in-16 : on y trouve vingt discours et vingt sermons; le style de cet ouvrage et du précédent est plus châtié et plus élégant que celui des *Discours académiques*; — une *Vie de Galilée*, à la tête des *Œuvres* de ce savant; Florence, 1718, 3 vol. in-4°; — *Orazione in morte di P.-A. Forzoni*; ibid., 1720, in-4°; — *Sonetti*; ibid., 1728, in-4°, avec portrait; — *Orazione in lode di Cosimo pater patriæ*; ibid., 1814, in-8°; — *Sonetti inediti*; ibid., 1823, in-4°, publiés par D. Moreni. On a aussi inséré des morceaux inédits de cet auteur dans les *Prose fiorentine* (Florence, 1716-45, 17 vol. in-8°) et dans les *Opuscoli inediti degli Toscani* (ibid., 1808-1809, 3 vol. in-8°). — Les traductions de Salvini sont fort nombreuses, et toutes n'ont pas été livrées au public, comme celles de Virgile, de l'*Art poétique* de Boileau, etc.; elles ont joui, à cause de la réputation de l'auteur, d'une grande vogue dans le dernier siècle, bien qu'on puisse les mettre au rang des *belles infidèles*; deux ou trois à peine ont pu, par suite de réimpressions successives, arriver jusqu'à nous. Nous les citerons dans l'ordre chronologique : *Anacréon*; Florence, 1695, in-12; — *Caton*, tragédie d'Addison; ibid., 1714, 1725, in-4°; — *Théocrite*; ibid., 1717, in-12; Arezzo, 1754, in-8°; — *les Amours*, de Xénophon d'Éphèse; Londres, 1723, 1757, in-12; plus. éditions, entre autres celle de Paris, 1800, in-12, revue par Visconti; — *Homère* (complet); Florence, 1723, 2 vol. in-8°; Padoue, 1742, 2 vol. in-8°; — *Perse*; Florence, 1726, in-4°; — *Della satirica poesia de' Greci*, de Casaubon, avec *le Cyclope* d'Euripide; ibid., 1728, in-4°; — *Oppien*; ibid., 1728, in-8°; il y emploie, d'après l'idée qu'en avait déjà eue Trissino, l'accent circonflexe sur l'O et l'E, afin de marquer avec plus d'exactitude la prononciation de ces lettres en italien; — *I Lamentazioni, di Geremia*; ibid., 1728, in-4°; — *Diogène Laerce* et *Epictète*, dans les *Discorsi*, t. III; — *Hésiode, Orphée* et *Proclus*; Padoue, 1747, 1773, in-12; — *Callimaque*; Florence, 1763, in-8°; — *Nicandre*; ibid., 1764, in-8°; — *I Fenomeni*, d'Aratus; ibid., 1765, in-8°; — *Il Ratto di Elena*, de Coluthus; ibid., 1765, in-8°; — *Ero e Leandro*, de Musée; ibid., 1765, gr. in-8° : plusieurs éditions; — *La Presa di Troja*, de Tryphiodore; ibid., 1765, in-8°; — *Théognis*, *Phocylide* et *les Vers dorés*; ibid., 1766, in-8°; — *Il Podagroso e l'Ocipo*, de Lucien, dans les t. I et VII des *Opuscoli scientifici*; ibid., 1807 et 1808, in-8°; — l'*Idée de la perfection de la peinture*, de Fréart de Chambray; ibid., 1809, in-8°. — Enfin, Salvini a enrichi de notes et de remarques les éditions de beaucoup d'auteurs italiens, tels que les *Proginnasmi poetici* de Fioretti (Florence, 1695-97, 5 vol. in-4°), *la Bella mano* de Conti (1715, in-12), la *Cronica* de B. Pitti (1720, in-4°), les *Opere burlesche* de Berni (Londres, 1721-24, 2 vol. in-8°), le *Commentaire* de Boccace sur Dante (Naples, 1724, 2 vol. in-8°), les *Lettere* de Magalotti (Florence, 1736, in-4°), Giovanni della Casa, Grazzini, Brunetto Latini, Lippi, Menzini, Giovanni Fiorentino, Redi, Buonmattei, Salvator Rosa, etc.

Lami, *Memorabilia Italorum*, I. — *Vite degli Arcadi illustri*, 5e partie. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, XV. — *Elogi degli illustri Toscani*, IV. — Gamba, *Testi di lingua*. — Peruzzi, *Orazione in morte di A. M. Salvini*; Florence, 1731, in-4°. — Mozzi, *Idem*; Florence, 1731, in-4°.

SALVINI (*Salvino*), littérateur, frère du précédent, né en 1667, à Florence, où il est mort, le 29 novembre 1751. Comme son frère, il étudia à Pise, et s'adonna sous sa direction aux belles-lettres et aux antiquités de sa patrie. Ses talents lui méritèrent un canonicat à la cathédrale de Florence; plusieurs académies, telles que la Crusca et l'Arcadie, s'empressèrent de l'appeler dans leur sein, où il entretint des rapports d'a-

mitié avec Zeno, Gori, Querini et Muratori. On a de lui : *Fasti consolari dell' Accademia fiorentina;* Florence, 1717, gr. in-4° : ouvrage fort estimé; — *Orazione in morte del granduca Giov.-Gastone;* ibid., 1738, in-4°; — *Componimenti poetici;* ibid., 1750, in-8°; — *Catalogo dei canonici fiorentini :* impr. après sa mort; — des *notes* sur quelques anciens auteurs italiens; — des *notices* littéraires dans le *Giornale de' letterati* et les *Notizie degli Arcadi.* Il a laissé quelques ouvrages manuscrits, entre autres une *Biographie de la Toscane*, où il avait fondu celle de Negri.

Novelle fiorentine. — Gori, préface de *Demetrio Falereo.* — *Elogi degli illustri Toscani.* — Peruzzi, dans les *Memorie della Società colombaria*, t. II. — Tipaldo, *Biogr. degli illustri Italiani*, VII.

SAMAH (*Al ben Melik el Julani*), émir d'Espagne, tué le 11 mai 721, à la bataille de Toulouse. Il s'était distingué dans l'armée qui, sous la conduite de Tarik et de Mouza, fit la conquête de la Péninsule, et il commandait l'armée de la frontière lorsque le calife Yezid II le nomma émir (720), pour remplacer al Hour, dont l'avidité et les exactions avaient soulevé des plaintes générales. Le nouvel émir s'appliqua à réparer les maux et à ramener l'ordre dans l'administration; il supprima les inégalités qui existaient dans la répartition des impôts, en exigeant partout le cinquième du revenu; il visita les diverses provinces, embellit Cordoue, et envoya au calife, avec une description des villes et du territoire de l'Espagne, un tableau détaillé de ses richesses agricoles et industrielles. Al Samah se proposa ensuite de poursuivre la conquête de la Gaule, commencée par al Hour. Après avoir laissé à Ambesah le commandement de l'Espagne, il traversa les Pyrénées, et assiégea Toulouse, qui résista assez longtemps pour permettre à Eudes, duc d'Aquitaine, de rassembler son armée et de s'avancer sous les murs de la ville (11 mai 721). La victoire fut longtemps disputée; l'émir, toujours au plus fort de la mêlée, animait les siens par son exemple; un coup de lance le renversa de dessus son cheval et lui donna la mort. Ce fut le signal de la défaite des Arabes, qui s'enfuirent en désordre. Abd el Rahman sauva les débris de l'armée, qu'il ramena à Narbonne.

Rosseeuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne.* — Romey, *Idem.*

SAMANI (*Abou-Ibrahim-Ismael Al*), fondateur de dynastie, né en 847, mort en novembre 907, appartenait à ces hordes turques qui s'avancèrent des versants de l'Altaï vers l'Asie méridionale, et d'abord auxiliaires du califat de Bagdad en préparèrent ensuite la chute. Samani fonda la grandeur de la dynastie samanide, que l'on faisait remonter à Saman, dont le fils Açad fut appelé à la cour du calife Al Mamoun. Les quatre fils d'Açad obtinrent en 819 des gouvernements importants dans l'Asie occidentale, et l'un d'eux, Ahmed, en hérita et les transmit à ses fils. L'aîné, Naser, gouverna Samarcande et s'empara de la Transoxiane; un des plus jeunes, Ismael, dont nous nous occupons, lui servit de lieutenant. Son frère, qui avait conçu des soupçons sur sa fidélité, lui fit la guerre (888). Vaincu et prisonnier, il fut traité par Ismael avec les plus grands égards, et reconduit à Samarcande. Lorsque Naser mourut (892), Ismael, qui déjà jouissait d'un grand crédit parmi les Turcs, recueillit son héritage, et gouverna la Transoxiane en souverain réellement indépendant. Plusieurs victoires éclatantes avaient consacré son autorité, lorsque le calife Mothaded réclama ses secours contre Amrou, l'usurpateur soffaride. Il l'attaqua avec des forces bien inférieures, le mit en déroute (900), et réunit le Korassan et le Tabaristan à ses États. Le calife, en le confirmant dans ses conquêtes, lui donna le titre de *padichah* et lui envoya de magnifiques présents; le Samanide reçut avec les marques du plus profond respect les insignes de l'investiture, et donna au courrier qui les lui avait apportés une somme équivalent à 52,500 francs. Les dernières années de la vie d'Ismael furent presque exclusivement consacrées aux soins du gouvernement; il apporta une sollicitude extrême à faire observer la justice, à réprimer les abus d'autorité de ses officiers et les violences de ses soldats; son souvenir resta longtemps entouré d'un pieux respect. La paix de la fin de son règne fut troublée par deux expéditions : la première contre un usurpateur qui s'était révolté contre le calife, la seconde contre le Turkestan, qu'il soumit en partie. Tous les historiens s'accordent à représenter ce prince comme un modèle de bravoure, de générosité et de justice; la plupart de ses successeurs, son fils excepté, se firent gloire de marcher sur ses traces. La dynastie des Samanides dura un siècle entier, et s'éteignit avec Monthasser.

Klaproth, *Tableaux hist. de l'Asie.* — *Univers pittor.*

SAMANIEGO (*Felix-Maria* DE), poëte espagnol, né en 1745, à Bilbao, mort en 1801, à Madrid. C'était un gentilhomme riche et de bonne naissance, seigneur des villages de la vallée d'Arraya, et qui partagea son temps entre l'étude et l'encouragement de l'instruction populaire. Il fut l'un des fondateurs et des membres les plus actifs de ces sociétés patriotiques formées sous le règne de Charles III, et qui exercèrent une si remarquable influence sur les progrès des lettres en Espagne. La Société de la Biscaye, fondée en 1765, se consacra à l'éducation des classes pauvres, et ce fut pour aider à cette noble entreprise que Samaniego se mit à composer un recueil de fables à l'usage des enfants élevés par les soins de la Société. Il le fit paraître en 1781 et 1784, à Bilbao, et réunit les deux parties dans l'édition de Madrid : *Fabulas en verse castillano;* 1787, 2 vol. in-8°. Il connut Yriarte, et le choisit pour modèle; s'il a le style moins châtié que le sien et s'il est moins original, il a plus de génie poétique, plus de

naturel et de facilité, et par ces dernières qualités il a le droit d'être rapproché de La Fontaine. Les fables de ce poëte sont au nombre de 157; la plupart sont imitées des anciens, des Orientaux, et surtout de La Fontaine et de Gay. Samaniego faisait partie de l'académie de Madrid.

Navarrete, *Notice*, dans la *Coleccion* de Quintana, t. IV. — Ticknor, *Hist. of spanish liter.*, t. III.

SAMBLANÇAY. *Voy.* BEAUNE.

SAMBUCUS (*Jean*), savant hongrois, né à Tyrnau, le 25 juin 1531, mort le 13 juin 1584, à Vienne. Après avoir fréquenté les universités d'Allemagne et de France, où il se lia avec Lambin et Turnèbe, il se fit recevoir en 1555 licencié en médecine à Padoue. Il visita aussi le reste de l'Italie, et fit la connaissance des principaux érudits de ce pays. Il recueillit dans ses voyages, qui durèrent vingt-deux ans, un grand nombre de manuscrits d'anciens auteurs, des médailles et autres objets d'antiquité. Il retourna ensuite par les Pays-Bas en Autriche; l'empereur Maximilien II, appréciant son savoir, aussi varié qu'étendu, le nomma historiographe de la maison de Habsbourg, emploi qu'il occupa aussi sous Rodolphe II, qui professait également pour lui une haute estime. On a de lui: *Epistolarum conscribendarum methodus;* Bâle, 1552, in-8°; — *Imperatorum aliquot romanorum vitæ;* Strasbourg, 1552; — *Appendix a rege Matthia usque ad Ferdinandum I*, ouvrage exact et d'un style élégant, placé à la suite de l'*Epitome rerum hungaricarum* de P. Ranzeau; Vienne, 1558, in-fol.; — *De imitatione a Cicerone petenda;* Paris, 1561, et Anvers, 1563, in-8°; — *Ars poetica Horatii et in eam paraphrasis;* Anvers, 1564, in-8°; — *Emblemata poetica;* Anvers, 1564, 1566, in-8°, et 1569, 1576, 1584, in-16, fig.; ce livre, à la suite duquel se trouve la description des médailles les plus curieuses du cabinet de l'auteur, a été traduit en vers français, Anvers, 1567, in-16; — *Tabula geographica Hungariæ;* Vienne, 1566, in-fol.; — *Arcus triumphales aliquot in honorem Jani Austriæ;* Anvers, 1572, in-fol.; — *Icones veterum aliquot et recentium medicorum philosophorumque cum eorum elogiis;* Anvers, 1574, 1603, in-fol.; Amst., 1612, 1613, in-fol., avec 67 portraits; — *Apotelesmata;* Francfort, 1577, in-8°; — *Carmina ethica;* Padoue, in-8°. Comme éditeur Sambucus, qui, selon de Thou, n'a pas fait moins avec des moyens bornés pour la mise au jour des auteurs anciens que les hommes qui ont le mieux mérité des belles-lettres, a publié: *Plaute* (Anvers, 1566, in-16), Végèce, *De arte veterinaria* (Bâle, 1574, in-4°), *Petronii Fragmenta aucta* (Anvers, 1565, in-8°), *Diogène de Laerce;* Eunape, *Vitæ sophistarum;* Aristénète, *Epistolæ amatoriæ;* Hesychius, *Pinax;* Hephestion, *Enchiridium;* des *Lettres* inédites, au nombre de plus de huit cents, écrites par les principaux Pères grecs; d'autres, par Bessarion et Chrysoloras; Apollonius Dyscole, *Syntaxis;* Bonfinius, *Hungariæ historia;* (Francfort, 1581, in-fol.): excellente édition, augmentée et continuée, etc. Nous devons encore à Sambucus les traductions en latin de plusieurs écrits grecs; ses corrections de manuscrits, de médailles et de livres furent placées à la bibliothèque de Vienne.

Horanyi, *Memoriæ Hungarorum.* — Czeittinger, *Hungaria litterata.* — Saxe, *Onomasticon*, t. III, p. 218. — Teissier, *Éloges*, t. II, p. 24.

SAMMICHELI ou **SAN-MICHELI** (*Michel*), architecte et ingénieur, né en 1484, à Vérone, où il est mort, en 1549. Il fut d'abord élève de son père, Giovanni, et de son oncle, Bartolommeo Sammicheli, tous deux architectes de talent. A seize ans, il alla étudier à Rome les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Sa première construction fut la cathédrale de Montefiascone, et il prit part aux travaux de la cathédrale d'Orvieto. Clément VII l'envoya, avec Antonio San-Gallo, dans la haute Italie pour mettre les villes de Parme et de Plaisance à l'abri d'un coup de main. En 1527 il retourna dans sa patrie, dont il était éloigné depuis vingt-cinq ans. Ayant pris goût à l'architecture militaire, il entreprit pour son instruction la visite des places fortes de l'État vénitien: sa curiosité éveilla les soupçons du gouvernement, qui le fit arrêter comme espion à Padoue. Bientôt il entra comme ingénieur militaire au service de la république. Milizia réclame pour lui l'honneur d'avoir inventé la nouvelle architecture militaire. « Avant lui, dit-il, tous les bastions étaient ronds ou carrés; il fut le premier à changer le système et à introduire une nouvelle méthode, en inventant le bastion triangulaire ou plutôt pentagonal, avec des faces planes et des chambres basses qui doublent les défenses et non-seulement flanquent la courtine, mais toute la face du rempart voisin, et balayent le fossé, le chemin couvert et le glacis. Le secret de cet art consistait à trouver le moyen que tous les points de l'enceinte fussent défendus de flanc, tandis qu'en faisant le bastion rond ou carré, le front de celui-ci, c'est-à-dire l'espace qui restait dans le triangle formé par les tirs latéraux, demeurait sans défense. C'est là justement ce qu'inventa Sammicheli, et dans la suite Vauban et tant d'autres étrangers n'ont fait que modifier longtemps après la découverte de notre architecte. » C'est dans cette nouvelle forme qu'en 1517 Sammicheli construisit à Vérone le bastion *della Maddalena* et quatre autres, qui ont été ruinés en 1801, et qu'il fortifia ensuite Legnago, Orzi Nuovo, Castello, et dans le Levant Corfou, Famagouste, La Canée, Napoli de Romanie. De retour en Italie, il construisit deux bastions à Padoue, fortifia Brescia, Peschiera et Chiusa, et commença vers 1545 le plus merveilleux de ses ouvrages, le fort de Saint-André du Lido, qui défend l'entrée du port de Venise. Circonscrivant l'espace que

devait occuper le fort avec une double rangée de pilotis remplis de terre, il fit creuser le sol et, luttant sans cesse contre l'envahissement des eaux, établit les fondations à l'aide d'énormes assises de pierres superposées (1). Sammicheli accomplit une autre révolution dans l'architecture militaire; le premier il chercha à réunir l'élégance à la force, heureuse alliance que nous trouvons au plus haut degré dans les portes qu'il éleva à Vérone. Depuis longtemps les travaux de Sammicheli avaient répandu au loin sa renommée. Le duc de Milan, Francesco Sforza, avait obtenu avec peine trois mois de son temps; moins heureux, François Ier et Charles V ne réussirent pas à le détacher un seul instant du service de sa patrie.

Sammicheli s'adonna avec un égal succès à l'architecture civile et religieuse. A Castelfranco nous trouvons le célèbre palais Soranzo, les palais Cornaro à Piombino et à Venise; dans cette dernière ville, le mausolée du jurisconsulte G.-B. Ferretti à Saint-Étienne, les palais Bragadino et Corner-Mocenigo, et le palais Grimani (aujourd'hui occupé par la poste aux lettres), chef-d'œuvre d'élégance, de richesse et de distribution. A Saint-Antoine de Padoue, il dessina le magnifique mausolée de Contarini; enfin, il embellit Vérone d'une foule d'édifices sacrés et profanes, parmi lesquels il suffira de citer la chapelle des Pellegrini à Saint-Bernardin, la façade incomplète de Santa-Maria in Organo, l'église suburbaine de la Madonna di Campagna, la chapelle de la villa des comtes de la Torre, les palais Maffei, Pompei, Canossa, Bevilacqua, Manuelli, Guastaverza, Uberti, Pellegrini, etc., qui pour la plupart ont été publiés par Maffei dans sa *Verona illustrata*, et le *Ponte nuovo*, qu'il jeta sur l'Adige, en 1539.

Dans tous ces travaux Sammicheli avait été puissamment aidé par son cousin *Matteo* SAMMICHELI, et surtout par son neveu *Gian-Girolamo*, artiste d'un grand talent. « Nul alors, dit Quatremère, ne lui était comparable dans l'art de lever les terrains, de dresser les plans et de faire les modèles en relief. » Il mourut à quarante-cinq ans, dans l'île de Chypre. Cette perte fut tellement sensible à Micheli, qu'elle contribua sans aucun doute à accélérer sa fin; il survécut peu de jours à son neveu, et fut inhumé à Vérone, dans l'église de Saint-Thomas de Cantorbéry, qui avait été commencée sur ses dessins. Ce grand homme joignait à son talent d'artiste les plus hautes qualités morales; il était pieux, bienfaisant, courtois et en toutes choses d'une conduite exemplaire. Les artistes lui rendaient pleine justice, et Michel-Ange lui-même professait pour lui la plus sincère admiration (1). E. BRETON.

(1) On raconte que des envieux ayant prétendu que le fort ne pourrait résister à l'ébranlement causé par les explosions de l'artillerie, Sammicheli leur répondit en priant le sénat d'y faire transporter immédiatement les plus grosses pièces de l'arsenal en aussi grand nombre que possible, de les faire charger outre mesure et de mettre le feu à toutes en même temps.

Vasari, *Vite*. — Milizia, *Vite degl' architetti*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Bennassuti, *Guida di Verona*. — Maffei, *Verona illustrata*. — Quadri, *Otto giorni in Venezia*. — Cicognara, *Storia della scultura* — Quatremère de Quincy, *Diction. d'architecture*. — Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes*. — A. Selva, *Elogio di M. Sammicheli*; Rome, 1814, in-8°.

SAMMONICUS (*Quintus Serenus*), mort en 212, à Rome. Ses vastes connaissances lui avaient acquis une réputation considérable; il vivait avec les plus hauts personnages sur le pied de l'intimité, et il doit avoir possédé de grandes richesses, puisqu'au rapport de Capitolin la bibliothèque qu'il avait formée ne réunissait pas moins de soixante-deux mille volumes. Il avait été l'un des familiers de Geta; aussi, à peine élu empereur, Caracalla le fit-il massacrer, dans un festin où il l'avait invité. On ne connaît pas autre chose de sa vie. Était-il orateur ou poëte, ou l'un et l'autre ensemble? On l'ignore. Sidoine Apollinaire vante ses connaissances dans les mathématiques, et le loue de s'être appliqué à des recherches sur les mœurs et coutumes tombées en désuétude; Macrobe, en nous transmettant deux fragments de ce personnage, le qualifie de *vir sæculo suo doctus*. D'après Lampride, ses œuvres auraient été du nombre de celles qu'Alexandre Sévère avait choisies pour ses lectures particulières. Pour augmenter la confusion, les écrivains de l'antiquité font aussi mention d'un autre Sammonicus, portant les mêmes prénoms, et qui est regardé pour le fils du premier; il fut le précepteur de Gordien le jeune, et lui légua la magnifique bibliothèque qu'il tenait par héritage de son père. On a sous le titre de *Q. Sereni Sammonici De medicina præcepta saluberrima*, un poëme de 1115 vers hexamètres, divisé en 65 chapitres et que l'on s'accorde généralement à attribuer à Sammonicus l'ancien; il renferme une foule de préceptes, empruntés à Pline et à Dioscoride, sur l'histoire naturelle et l'art de guérir, et confondus avec des fables et des superstitions puériles, telles que la vertu des amulettes, le tout exprimé dans un langage trivial et prosaïque. Le texte en est très-corrompu, et la fin tout à fait tronquée. Les éditions de ce poëme se sont beaucoup multipliées; nous citerons la première, impr. avec Avienus, Germanicus et Aratus (Venise, 1488, in-4°), puis celles de Cæsarius (Haguenau, 1528, in-8°), de Du Moulin (Lyon, 1542, in-8°), de Keuchen (Amst., 1662, in-12), de Burmann dans ses *Poetæ latini minores* (1731, t. II), et d'Ackermann (Leipzig, 1786, in-8°). Une traduction

(1) Les dessins des édifices construits sous sa direction ont été recueillis dans plusieurs ouvrages, tels que : *I cinque ordini dell architettura civile di Sammicheli*, par A. Pompei (Verone, 1735, in-fol.), *Le Fabriche civili, ecclesiastiche e militari di Sammicheli* (ibid., 1823-30, in-fol., et Venise, 1836, in-fol.); et *Capella della famiglia Pellegrini* (ibid., 1816, gr. in-fol.), chef-d'œuvre d'architecture qui se trouve à Vérone dans l'église de Saint-Bernardin.

française de Sammonicus figure dans la *Bibl. lat.-fr.* de Panckoucke. Bœhmer s'est efforcé de prouver, dans les quatre dissertations qu'il a publiées de 1798 à 1800 à Wittemberg, qu'on devait encore le considérer comme l'auteur d'un autre poëme *De tingendis capillis*.

Capitolin, *Gord.*, 18. — Spartien, *Carac.* 4, *Geta*, 5. — Reuss, *Lectiones Sammonicæ*; Wurzbourg, 1837, in-4°.

SAMPIETRO. *Voy.* ORNANO.

SAMSON (1), juge et libérateur d'Israel, né à Saraa ou Tzora, 1155 av. J.-C., mort en 1117, à Gaza. Il était fils de Manué, de la tribu de Dan, et d'une mère jusqu'alors stérile. Il fut élevé en *nazaréen*, c'est-à-dire consacré à Dieu; on laissa croître sa chevelure, et il ne but ni vin ni autre liqueur fermentée. L'esprit de Dieu se manifesta en lui, selon la Bible, par la force extraordinaire dont il fut doué. A dix-huit ans, il descendit à Thamatha pour prendre sa femme parmi les Philistins; il rencontra un lionceau qui s'élança sur lui, et, quoique sans armes, il le déchira comme un simple chevreau; en repassant auprès de l'animal mort, il trouva dans sa gueule un essaim d'abeilles et un rayon de miel, dont il fit manger à ses parents. Pendant les fêtes du mariage, il proposa une énigme aux Philistins; sa femme, à force d'importunités, en obtint de lui l'explication et la livra à ses compatriotes. Samson, furieux, descendit à Ascalon, y tua trente Philistins, et se retira chez son père : sa femme fut donnée à l'un des invités de la noce. Pour venger cette injure, il prit trois cents renards, les attacha par la queue et les lâcha, chargés de torches enflammées, à travers les blés des Philistins : l'incendie qui en résulta se communiqua même aux vignes et aux oliviers. Les Philistins brûlèrent la femme et le beau-père de Samson, puis, au nombre de trois mille, vinrent demander qu'il leur fût livré. Les gens de sa tribu, l'ayant surpris, le garrottèrent avec de grosses cordes; mais il rompit ses liens, et à l'aide d'une mâchoire d'âne il tua plus de mille ennemis. Après ce merveilleux exploit, une des dents de la mâchoire devint une source d'eau vive, qui le désaltéra et rétablit ses forces. A dater de cette époque, Samson fut revêtu de la judicature sur Israel, et l'exerça pendant vingt ans. Les Philistins apprirent un jour qu'il se trouvait à Gaza chez une courtisane; ils s'empressèrent de cerner la ville et d'en fermer les portes. Au milieu de la nuit, Samson arracha les portes, et les porta sur le haut de la montagne qui regarde Hebron. Une femme idolâtre, Dalila, profita de l'amour qu'il avait pour elle pour lui arracher le secret de sa force : elle lui fit couper les cheveux pendant son sommeil, et le livra aux Philistins, qui, après lui avoir crevé les yeux, le condamnèrent à tourner la meule d'un moulin. Ses cheveux crûrent de nouveau, et avec eux revint sa force. Trois mille Philistins réunis dans le temple du dieu Dagon l'ayant fait venir pour se moquer de lui, Samson saisit deux des plus fortes colonnes, et fit crouler l'édifice sur lui-même et sur tous ses ennemis.

Livre des Juges, ch. 13, 14, 15 et 16. — Calmet, *Dict. de la Bible*.

(1) En hébreu *Soleil de lui*.

* **SAMSON** (*Joseph-Isidore*), artiste dramatique français, né le 2 juillet 1793, à Saint-Denis (Seine). Ses parents tenaient un café dans cette ville. On ne sut trop d'abord ce que deviendrait le jeune Samson; une piété ardente, exaltée sembla quelque temps le destiner à l'Église; mais, mis en pension à Belleville, il changea tout à coup, et les idées voltairiennes prirent la place des sentiments religieux. Mais bientôt les mauvaises affaires de ses parents vinrent interrompre ses études, qui promettaient d'être brillantes : obligé de gagner son pain, il entra chez un avoué de Corbeil; il y étudia le théâtre plus que la procédure. Aussi vint-il bientôt s'établir à Paris, sans autres ressources qu'une mince place de copiste dans un bureau de loterie; le soir il jouait au théâtre Doyen; de plus, il fréquentait assidûment le Conservatoire, où il reçut les leçons de Lafond et de Michelot. Ses efforts furent récompensés par le prix de comédie, qui lui fut décerné en 1812. Alors il alla courir les provinces; pendant ces pérégrinations, il se maria, en 1814, avec une jeune actrice. En 1815 il était à Rouen, quand il fut engagé au théâtre de l'Odéon. En 1827 les sociétaires de la Comédie française l'appelèrent à eux; en 1830 des brouilles de coulisses lui firent quitter le Théâtre-Français pour le Palais-Royal, où il se trouva avec Regnier. Il fallut un procès pour faire rentrer le transfuge dans la maison de Molière, qu'il n'a pas quittée depuis. M. Samson a pris sa retraite le 1er avril 1863 : il avait soixante-dix ans. Le public a regretté en lui une science profonde et une habileté consommée; sa voix était nasillarde, mais il rachetait ce défaut par l'aplomb, la sûreté de l'esprit avec lequel il entrait dans les personnages qu'il représentait. Une extrême mobilité de figure donnait à son jeu une grande expression; on lui a reproché d'avoir abusé de cette facilité jusqu'à la charge. M. Samson a conservé toute sa vie l'ardeur de sa jeunesse; le nombre de ses créations passe deux cent cinquante-sept. Ses meilleurs rôles sont certainement dans le répertoire de Molière, de Regnard, de Beaumarchais et de Marivaux; parmi ses créations modernes, nous pouvons citer Montigny, dans *Louis XI à Péronne*; Joyeuse, dans *Henri III et sa cour*; Olivier le Dain, dans *Louis XI*; Bertrand de Rantzau, dans *Bertrand et Raton*; le pair de France, dans *La Camaraderie*; Charles-Quint, dans *Les Contes de la reine de Navarre*; maître André, dans *Le Chandelier*; Destigny, dans *Lady Tartuffe*, le marquis, dans *Mlle de la Seiglière*; etc.

M. Samson était depuis 1829 professeur suppléant au Conservatoire; il passa titulaire en 1836 : ce cours a acquis une sorte de célébrité

depuis qu'il a compté Rachel et les deux Brohan pour élèves. Au milieu de ces travaux M. Samson trouva encore le temps de briguer la gloire littéraire. Deux jolies comédies de lui se sont maintenues jusqu'à présent au répertoire du Théâtre-Français : *La Belle-Mère et le Gendre* (1826), trois actes, en vers, et *La Famille Poisson* (1846), un acte, en vers. Ses autres pièces sont : *La Fête de Molière* (1825), *un Veuvage* (1842), *L'Alcade de Zalameia*, et, avec J. de Wailly, *Un Péché de jeunesse* (1843), vaudeville. On lui doit encore, un *Éloge en vers de Picard* (1830, in-8°), un *Plaidoyer en vers pour la Comédie-Francaise* (1830); une *Épître à Rachel* (1839), un *Discours en vers sur Molière* (1845), un poëme didactique, *L'Art théâtral* (Paris, 1862, in-8°), ouvrage assez bien versifié, mais froid et languissant.

En 1848, les membres de l'Association des artistes dramatiques, dont il est un des plus actifs propagateurs, voulurent porter leur camarade à la représentation nationale. M. Samson eut le bon goût de refuser ce mandat. L. DE LA M.

E. de Mirecourt, *Samson*. — *Galerie des artistes dramatiques*.

SAMUEL (1), juge et prophète d'Israel, né vers l'an 1155 av. J.-C., à Ramatha, où il est mort, en 1057. Fils d'Elcana et d'Anne, de la tribu de Lévi, il fut accordé aux instantes prières de sa mère, longtemps stérile et qui le consacra au service du temple. Après la mort d'Héli, Samuel, âgé d'environ quarante ans, fut établi juge d'Israel (1116); mais il n'y a point d'apparence qu'il ait été prêtre, et moins encore grand-prêtre, comme certains commentateurs l'ont pensé. Samuel jugea Israel tout le reste de sa vie, dit l'Écriture, et cela doit s'entendre de la grande autorité qu'il conserva sous le règne de Saül. Étant devenu vieux, ses fils, Joel et Albia, qu'il avait établis juges à Bersabée, n'imitant point sa vertu, les anciens le pressèrent de leur donner un roi. Cette proposition déplut d'abord à Samuel, qui, après avoir consulté le Seigneur, conféra l'onction royale à Saül. Ce dernier ayant offert lui-même la victime en holocauste et ayant épargné de plus Agaz, roi des Amalécites, le prophète lui adressa de violents reproches et menaça de lui ôter la couronne. Quelques années après il sacrait David roi d'Israel. On attribue à Samuel : le *Livre des Juges* et le premier *Livre des Rois*, jusqu'au chap. 24. C'est l'opinion la plus générale et la plus accréditée. Cependant quelques remarques, qui ne peuvent être du temps de Samuel, font conjecturer qu'Esdras, ayant eu en main les originaux de Samuel et des écrivains contemporains de David, a rédigé et retouché le premier livre des *Rois* ainsi que les trois autres, ce qui concilie les contradictions qu'on peut trouver dans son texte. On a aussi attribué à Samuel un *Livre du droit du royaume* et quelques autres pièces apocryphes, au sujet desquelles on peut consulter Fabricius.

(1) En hébreu *Que Dieu a exaucé*.

Livre des Rois. — *Ecclésiastique*, chap 46. — D. Calmet, *Dict. de la Bible*, et *Diss.* à la tête de son *Comm. sur les Livres des Rois* — Fabricius, *Codex pseudepigr. Veter. Testam.*, t. I. — Volney, *Hist. de Samuel, inventeur du sacre des Rois*; Paris, 1820, in-8°. — Ortlob, *Diss. de Samuele judice et propheta*; Leipzig, 1714, in-4°. — Winckler, *Vindicatio scholæ Samuelis propheticæ*; Hildesheim, 1784, in-4°.

SAMUEL YERETZ, historien arménien, né à Ani (grande Arménie), vivait au douzième siècle. Disciple du docteur Georges Melrig, il était prêtre, et Grégoire IV, élu en 1173 patriarche d'Armenie, l'invita à rédiger une *Chronique* ou *Histoire universelle*. Samuel, après avoir pris part aux délibérations du concile convoqué en 1179, au sujet de la réunion de l'Église arménienne à l'Église grecque, embrassa le parti qui désapprouva les actes de ce concile, et, se séparant de Grégoire, reconnut pour patriarche Basile, archevêque d'Ani. Il n'en écrivit pas moins son ouvrage, qui se divise en deux parties, commence à la création du monde et se termine à l'an 1179. Ce n'est, à proprement parler, qu'un abrégé de la chronique d'Eusèbe, augmentée de documents puisés dans l'*Histoire d'Arménie* de Moïse de Khoren et dans des écrits postérieurs aujourd'hui perdus. Le docteur Zohrab et Angelo Maï ont publié la traduction latine de cette chronique, à la suite de la version arménienne d'Eusèbe; elle a pour titre : *Samuelis, presb. Aniensis, temporum usque ad suam ætatem ratio*; Milan, 1818, in-4°.

Assemani, *Biblioth. orient.* — Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*.

SAN-FELICE (*Antonio*), surnommé *frà Plinio*, poëte latin, né en 1515, près d'Aversa, mort en 1570, à Naples. Il prononça ses vœux dans l'ordre de Saint-François. Sa vie, consacrée à l'étude et aux devoirs religieux, passa tellement inaperçue, qu'on n'y peut signaler aucun événement remarquable. Il avait une grande connaissance de l'antiquité, comme le témoignent ses ouvrages, et il les a écrits dans un style si pur que Montfaucon ne craint pas de les égaler à ce que le seizième siècle a produit de plus parfait en ce genre. Ils ont pour titres : *Clio divina*; Naples, 1541, in-4°, et 1567, in-8°; — *Campania*; ibid., 1562, 1596, 1636, in-4° : ce poëme latin est dédié à la ville de Capoue, qui fit présent à l'auteur d'une somme de cinquante ducats; la meilleure édition est celle de Naples, 1796, in-8°, qui contient avec des notes une version italienne de Girolamo Aquino.

Tafuri, *Scrittori del regno di Napoli*, III. — Soria, *Memor. degli scrittori napolitani*, II 565. — Wadding, *Script. ord. Minorum*. — *Notice*, dans l'édit. de 1796.

SAN-GALLO (*Giuliano* GIAMBERTI, dit *da*), architecte, né en 1443, à Florence, où il est mort, en 1517. Élève de son père, Francisco Giamberti, architecte de talent, il étudia d'abord la sculpture en bois, puis fut employé par Laurent de Médicis comme ingénieur militaire. Il débuta dans l'architecture par le cloître flo-

rentin des Carmélites de Santa-Maria de' Pazzi, dont il n'exécuta que la partie soutenue par des colonnes ioniques, et qui est justement la plus estimée; il avait pris pour modèle un chapiteau antique trouvé à Fiesole. A la demande de Laurent le Magnifique, il construisit la villa de Poggio Imperiale et celle de Poggio-Cajano, dans laquelle se trouve une voûte en berceau d'une portée prodigieuse; enfin l'église de la Madonna delle Carceri de Prato (1), un des beaux monuments religieux de l'époque. Appelé à Naples, il présenta au roi Ferdinand Ier le modèle d'un palais qui devait être élevé près du Château-Neuf; mais il refusa de rien accepter de ce prince, si ce n'est quelques sculptures antiques, dont à son retour il fit hommage à son protecteur. Ce fut alors que Laurent le chargea d'élever hors de la porte San-Gallo un vaste couvent d'Augustins, qui ne fut jamais achevé et qui fut entièrement détruit pendant le siége de Florence en 1530; c'est de là que lui et son frère prirent le surnom sous lequel ils sont connus. A Loreto, il éleva la belle coupole de l'église de Notre-Dame. A Rome, sous Alexandre VI, il restaura le plafond de Sainte-Marie Majeure que l'on dit avoir été doré avec le premier or apporté d'Amérique. Il construisit pour le cardinal della Rovere (Jules II) le palais de San-Pietro in Vincoli, et lui fournit les dessins d'un autre palais à Savone, dont son frère Antonio surveilla l'exécution. Il avait élevé aussi pour le duc Valentin le château de Montefiascone, aujourd'hui détruit. Jules II étant monté sur le trône, Giuliano éprouva un vif désappointement en voyant le nouveau pontife, pour lequel il avait déjà tant travaillé, confier la fabrique de Saint-Pierre au Bramante; il se retira avec son frère à Florence. Le pape le rappela; mais, dégoûté de n'être plus employé dans aucun travail important, il retourna de nouveau dans sa patrie. Pietro Soderini l'employa au siége de Pise, où il lui fit exécuter un pont d'une construction fort ingénieuse, qui s'élevait de manière à être toujours au dessus du cours du fleuve; la ville prise, il y éleva rapidement une forteresse. Il retourna une dernière fois à Rome, où l'appelait Léon X, qui voulait lui confier la direction des travaux de Saint-Pierre; mais il était trop tard. Giuliano, attaqué de la maladie de la pierre, dut revenir à Florence, où bientôt il rendit le dernier soupir. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Cicognara, *Storia della scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi*. — Quatremère de Quincy, *Dict. d'architecture*.

SAN-GALLO (*Antonio* GIAMBERTI, dit *da*) *l'ancien*, architecte, frère du précédent, né à Florence, vers 1450, mort en 1534. Il s'adonna d'abord à la sculpture en bois avec un succès qu'attestent plusieurs grands crucifix. Puis il aida son frère dans la plupart de ses entreprises. Quant aux ouvrages qui lui sont propres, nous citerons la transformation en forteresse du mausolée d'Adrien, la citadelle de Civita-Castellana, les fortifications d'Arezzo, l'église de Montepulciano, édifice remarquable par la perfection de son exécution, et deux palais destinés au cardinal Antonio del Monte. Après la mort de son frère, il se livra tout entier à l'agriculture.

Vasari, *Vite* — Orlandi, *Abbecedario*.

SAN-GALLO (*Antonio* PICCONI, dit *da*), *le jeune*, architecte, neveu des précédents, né à Mugello, en Toscane, mort très-âgé, à Terni, en 1546. Fils d'un tonnelier, il obtint (non sans peine) d'aller étudier à Rome sous ses oncles, dont il adopta le surnom. Leur départ à l'avénement de Jules II l'ayant laissé sans appui (1504), il se fit connaître du Bramante, qui, devenu paralytique, fut enchanté de trouver un jeune artiste capable de le suppléer dans ses importants travaux. La première entreprise qui attira l'attention sur lui fut la restauration complète du palais Farnèse, devenu, grâce à lui et à Michel-Ange, qui y ajouta l'entablement, une des merveilles de Rome. Il fut ensuite appelé à terminer au forum de Trajan l'église de la Madonna di Loreto, commencée en 1507; la coupole lui est due tout entière; ce fut la première construite à Rome avec une double calotte, comme le furent plus tard celles de Saint-Pierre et de S.-Carlo al Corso. Après la mort du Bramante et de Giuliano da San-Gallo, il se trouva naturellement désigné au choix de Léon X pour la direction de la fabrique de Saint-Pierre; seulement on lui adjoignit Baldassare Peruzzi. Les troubles politiques ne permirent aux travaux de marcher qu'avec une extrême lenteur; l'abside était à peine achevée quand, en 1536, mourut Peruzzi. Chargé de présenter à Paul III un modèle en relief du monument, il le fit exécuter en bois par Antonio Labacco, son élève. Nous devons avouer qu'il méritait les critiques sévères de Michel-Ange et qu'il laissait beaucoup à désirer sous le rapport de l'invention et du goût. La mort ne permit pas à San-Gallo de le mettre à exécution, et on sait qu'il eut pour successeur Michel-Ange, qui le modifia profondément. On est effrayé de l'activité que San-Gallo eut à déployer pour suffire à tant de travaux, qu'il dirigeait à la fois dans les diverses parties de l'Italie, et comme architecte et comme ingénieur militaire. Parmi ces nombreuses entreprises, signalons les principales, telles que la citadelle d'Ancône, celle de Nepi, la *fortezza da basso* de Florence, les fortifications de Cività-Vecchia, de Pérouse, d'Ascoli, le puits monumental de Saint-Patrice à Orvieto, construit en 1527, profond de 61^m^30, large de 13^m^40, autour duquel règne une double rampe douce en spirale qui permet aux mulets

(1) Quand on examine le premier dessin fait par le Bramante pour Saint-Pierre de Rome, on ne peut s'empêcher de croire que la première pensée ne lui en ait été fournie par l'église de Prato, commencée en 1492.

chargés de tonneaux de descendre sans rencontrer ceux qui remontent; la façade de l'église dell' Anima, une aile de l'hôpital Saint-Esprit et son église entière, la chapelle Pauline et la salle royale du Vatican; le palais Sacchetti, qu'il avait commencé pour lui-même, et qui fut terminé par Baccio d'Agnolo. Enfin, en 1536 il avait dirigé les fêtes et composé les décorations et les arcs de triomphe pour l'entrée de Charles V à Rome.

Déjà infirme et très-avancé en âge, San-Gallo ne refusa cependant pas d'aller lui-même examiner les travaux que demandaient l'écoulement du Velino et les fameuses chutes de Terni, pour mettre un terme aux continuelles discussions des habitants de cette ville et de celle de Rieti; dans ce voyage, il gagna une fièvre qui l'enleva en quelques jours. Son corps fut rapporté à Rome, et de pompeuses funérailles lui furent faites, dans l'ancienne basilique de Saint-Pierre, où il fut déposé près de Sixte IV. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pistolesi, *Vaticano illustrato*. — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Quatremère de Quincy, *Vie des architectes*.

SAN-GIMIGNANO (*Vincenzo da*), peintre, né en Toscane, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut un des élèves de Raphael qui travaillèrent aux loges sur ses dessins; on lui attribue *Moïse sur le mont Horeb*. Raphael faisait de lui grand cas pour la douceur de son coloris et les belles peintures à la cire dont il avait orné la façade de plusieurs palais. Lors du sac de Rome en 1527, Vincenzo maltraité s'enfuit ayant perdu presque toutes ses études et ses dessins, et retourna à San-Gimignano, où le chagrin lui causa une maladie de langueur qui ne tarda pas à l'emporter. Les tableaux de ce peintre sont fort rares; on voit cependant de lui une *Madone avec l'enfant Jésus et saint Jean* au Musée de Dresde.

Vasari, *Vite*.—Orlandi, *Abbecedario*.

SAN-GIORGIO (*Benvenuto*, comte DE), historien italien, né dans le Montferrat, mort à Casal, le 8 septembre 1527. Il appartenait à l'illustre famille des comtes de Biandrate, et était fils de Giovanni, seigneur de San-Giorgio, qui avait été ambassadeur à la cour impériale. Après s'être fait recevoir docteur en droit canon, il entra dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et se signala par son courage lors du siége de Rhodes par les Turcs. De retour dans son pays, il gagna la confiance des marquis de Montferrat. Boniface IV le chargea d'aller complimenter le pape Alexandre VI et l'empereur Maximilien, et Guillaume VII le nomma président du sénat de Casal. Il fut en 1523 créé comte par Charles-Quint. Il profita de sa position, qui lui donnait un libre accès dans les archives du Montferrat pour en extraire les pièces les plus intéressantes, à l'aide desquelles il écrivit en italien une histoire, intitulée *Ragionamento familiare de la origine, tempi et posthumi de li marchesi di Monferrato*. Ce travail se distingue des productions historiques de l'époque par l'étude consciencieuse des sources et par l'esprit de critique; en revanche, le style manque de vivacité et d'élégance. L'ouvrage de San-Giorgio, reproduit aussitôt par plusieurs copies, ne fut imprimé qu'en 1639, à Casal, d'une façon très-fautive; reproduit dans le t. XXIII des *Scriptores* de Muratori, il a été publié avec beaucoup de soin sous le titre de *Cronaca del Monteferrato* par les soins de J. Vernazza (Turin, 1780, in-4°). L'auteur avait fait lui-même de son ouvrage un court extrait en latin (Asti, 1519; Trino, 1521). Ses harangues prononcées devant Alexandre VI et Maximilien ont été imprimées en 1493, la première à Rome, l'autre à Ferrare; on lui doit aussi un *Libellus de origine Guelphorum et Gibellinorum* (Bâle, 1519), où il attaque l'opinion des principaux historiens de son temps sur ce sujet. Enfin il a laissé en manuscrit : *De origine gentilium morum et rerum successibus comitum Blandratæ* : très-bon travail sur l'origine de sa famille, et dont une analyse étendue a été donnée par Tonso, dans sa *Rimostranza in fatto e in ragione* (Turin, 1749).

Vernazza, *Vita di San-Giorgio*, en tête de l'édit. de la *Cronaca del Monteferrato*.

SAN-GIORGIO (*Gianantonio* DE), canoniste italien, parent du précédent, né en 1439, à Milan, mort le 14 mars 1509, à Rome. Il descendait d'une noble et ancienne famille, originaire de Plaisance, et que l'empereur Sigismond avait décorée en 1423 du titre de comte palatin. Après avoir achevé ses études à Pavie, il ouvrit dans cette ville une école publique de droit canon qui fut très-fréquentée, et six ans plus tard il revint à Milan, où il devint membre du collége des jurisconsultes (1473), puis prévôt de la basilique de Saint-Ambroise. Sixte IV le nomma évêque d'Alexandrie (1479), et auditeur de rote; Alexandre VI le fit cardinal (1493), et le transféra successivement à Parme (1499), à Frascati, à Albano, à Palestrina et à Sabina. Ce prélat, dont Ughelli vante la prudence et l'érudition, fut aussi employé par les papes et le duc de Milan dans la conduite de diverses négociations. On le désigne quelquefois sous le nom de cardinal d'Alexandrie. Il a publié : *Oratio in exsequiis card. Tornacensis Federici de Cluniaco*; Pavie, 1483, in-fol.; — *Commentaria super quarto Decretalium*; Lyon, 1490, in-fol.; Trente, 1515, in-fol.; — *Commentaria Decretorum*; Milan, 1493, gr. in-fol.; Lyon, 1511, gr. in-fol.; — *De appellationibus*; Venise, 1497, 1579, in-fol.; — *Lecturæ super Decretales*; Pavie, 1497, in-fol.; — *De usibus feudorum*; Venise, 1498, in-fol. On a recueilli ses œuvres canoniques en 1579; Venise, 3 vol. in-fol.

Argelati, *Bibl. mediolan.*, II. — Ughelli, *Italia sacra*.

SAN-GIOVANNI (*G. da*). *Voy.* MANNOZZI.

SAN-MARTINO (*Matteo*, comte DE), littérateur italien, né en 1494, à Vische (Piémont). A l'étude de sa propre langue il joignit la culture de la poésie, et s'il fallait s'en rapporter aux ingénieux calculs d'Apostolo Zeno, il serait l'inventeur des idylles maritimes (*pescatorie*); mais ce genre appartient à Rota, et San-Martino n'a été que le premier à le répandre. On a de lui : *Pescatorie ed egloghe;* s. l. n. d. (Venise, vers 1540), in-8° : mélange de vers et de prose; — *Osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana;* Rome, 1555, in-8° : la meilleure partie de ce livre est celle qui concerne Pétrarque. Il avait entrepris sur les amours et les guerres de César un poëme, *La Giuliade*, qui n'a pas vu le jour.

Quadrio, *Storia di ogni poesia.* — Tiraboschi, VIII, 3° part.

SAN-MICHELI. *Voy.* SAMMICHELI.

SAN-MIGUEL (*Evaristo*, duc DE), maréchal espagnol, né à Gijon (Asturies), le 26 octobre 1785, d'une famille aisée, mort à Madrid, le 29 mai 1862. Sa vocation l'entraînant dans la carrière des armes, il entra comme cadet au premier bataillon des volontaires d'Aragon (1805), et fut nommé sous-lieutenant, le 10 juillet 1807. Après les événements de 1808, l'assemblée provinciale des Asturies, présidée par le marquis de Santa-Cruz, déclara solennellement la guerre à Napoléon. A cette nouvelle San-Miguel s'évada de Madrid pour courir s'enrôler dans les rangs de l'armée de l'indépendance. Il assista en qualité de volontaire au combat de Cabezon, le 12 juillet 1808, où il fut nommé capitaine, prit part quelques jours après à la bataille de Rio-Seco, qui ouvrit à Joseph les portes de Madrid, en dernier lieu au combat de Saint-Vincent de la Barquesa, où il fut fait prisonnier et conduit en France; il demeura dans ce pays jusqu'à la paix générale. Attaché en 1819 au corps d'armée rassemblé à Cadix pour reconquérir le Mexique, il se joignit aux mécontents, fut détenu une première fois au fort Saint-Sébastien, et entra dans la conspiration de Riego, qui le fit adjudant d'état-major de l'armée constitutionnelle, et secrétaire de la junte d'officiers, investie d'une espèce de pouvoir exécutif. Il accompagna Riego dans sa marche sur Algésiras; et lorsque celui-ci se vit contraint d'évacuer cette ville pour se diriger sur Malaga, San-Miguel composa le chant devenu fameux comme symbole des constitutionnels, sous le titre d'*Hymne de Riego*. Confirmé dans son grade de colonel d'état-major, il suivit la politique peu sensée de Riego, mais échappa à sa catastrophe. Il remplit pendant toute l'année 1821 le singulier emploi de chef de section de la commission d'officiers qui étaient aux ordres de la junte auxiliaire du ministère de la guerre. Il travaillait en même temps d'une manière très-active à la rédaction du journal *El Spectador*. Nommé colonel du *Bataillon sacré*, troupe composée d'anciens militaires qui appuyait le ministère contre le roi et ses partisans, il combattit à leur tête dans la sanglante journée du 6 juillet 1822, où les régiments de la garde essayèrent de rétablir le gouvernement absolu. Cette tentative ayant échoué, Ferdinand, humilié, fut réduit à prendre son ministère dans les rangs d'hommes qu'il détestait. San-Miguel en fit partie comme ministre des affaires étrangères, et rédigea les réponses aux représentations des cours étrangères réunies au congrès de Vérone; ces pièces, d'un patriotisme plus ardent qu'éclairé, amenèrent le départ immédiat des ministres d'Autriche, de Prusse et de Russie, qui ne tarda pas à être suivi de la déclaration de guerre de la France. A l'ouverture des Cortès de 1823, Ferdinand releva de leurs fonctions les patriotes qu'il appelait le ministère des *Sept poignards*. San-Miguel rejoignit alors l'armée d'opération en Catalogne, sous les ordres de Mina. Dans une sortie qu'il fit à Barcelone, il rencontra les Français qui revenaient du siége de Pampelune, les attaqua, et demeura sur le champ de bataille, atteint de dix blessures. Conduit une seconde fois en France, il y demeura jusqu'au licenciement des dépôts de prisonniers, et se retira alors en Angleterre, où il prit part, de 1825 à 1829, aux travaux de quelques-uns de ses compatriotes, travaux réunis sous le titre de *Ocios de Españoles emigrados*.

Après la révolution de 1830, San-Miguel essaya avec trois cent cinquante hommes de pénétrer en Catalogne, pendant que d'autres groupes d'émigrés essayaient de s'établir en Navarre. Rejeté en France, il y attendit le décret d'amnistie du 15 octobre 1833, et rentra dans sa patrie en 1834. Il travailla à la rédaction du *Messager des Cortès*, et consacra sa plume à l'histoire des événements arrivés en Espagne de 1808 à 1823. En 1835, il fut remis en possession de son grade de colonel, puis nommé brigadier, et lors de l'insurrection de Saragosse il fut investi de la présidence de la junte supérieure de la province d'Aragon. Mais il se rallia bientôt à la cause de la reine, et devint maréchal de camp (11 juin 1836), commandant en chef de l'armée du centre, sans cesser d'être capitaine général d'Aragon. Envoyé aux cortès par la province d'Oviedo, San-Miguel ne quitta pas les rangs des progressistes, et suivit les destinées de ce parti pendant toutes les agitations de la guerre civile. Après la convention de Vergara (31 août 1839) on le voit entrer successivement dans le ministère d'Espartero, en qualité de ministre de la marine, dans celui d'Arara, comme ministre de la guerre. En 1843, il reçoit le grade de lieutenant général commandant la Nouvelle-Castille. En 1844, il composa l'*Historia de don Felippe II* (Madrid, 1844-45, 4 vol.), qui lui ouvrit en 1852 les portes de l'Académie d'histoire.

A l'explosion du mouvement de Vicalvaro

(juillet 1854), il se mit à la tête de la junte de défense qui avait pour but de soutenir et de surveiller à la fois O' Donnell. Quoique militaire, il était en principe opposé au gouvernement de l'armée. Pendant quelques jours il eut, sous le titre de ministre de la guerre, le pouvoir tout entier entre les mains. Bientôt il reçut d'Espartero la dignité de maréchal. Toutefois il fit preuve de modération au sein des cortès, dont il présida les séances, et vota pour le maintien des institutions monarchiques. La reine Isabelle lui sut gré de sa conduite, en le plaçant à la tête de sa garde particulière et en le nommant duc et grand d'Espagne de première classe. Il passa alors, au sénat. Depuis le coup d'État d'O'Donnell (1856), il s'était retiré de la vie publique.

Le maréchal Évariste San-Miguel était un de ces hommes de l'école de La Fayette, auquel on l'a souvent comparé, admirablement propre à l'attaque d'un gouvernement établi, moins capable de fonder que de détruire, esprit médiocre, mais cœur ardent, fanatique de la liberté, comprenant vaguement les excellentes choses qui s'y rattachent, capable de mettre en jeu sa vie pour le succès de ses opinions.

Eug. Baret.

Docum. partic.

SAN-SEVERINO. *Voy.* Sangro.

SANADON (*Noel-Étienne*), célèbre jésuite, né à Rouen, le 16 février 1676, mort à Paris, le 21 septembre 1733. Admis chez les Jésuites dès l'âge de quinze ans, il termina ses études à Caen, y professa la rhétorique, et se lia d'une étroite amitié avec Huet. Son début dans la carrière des lettres fut un poëme latin (*Nicanor moriens;* Caen, 1698, in-8°), dont le sujet était emprunté à l'histoire de Judas Machabée. Cet écrit fut accueilli avec honneur ainsi qu'un recueil d'odes (*Odæ;* ibid., 1702, in-8°). Dès lors il composa, pour l'instruction des élèves ou l'agrément de ceux qui cultivaient la poésie latine, une foule de pièces de vers dans la langue d'Horace et de Virgile. Il eut le mérite de la reproduire assez fidèlement pour que l'on y retrouvât un brillant reflet de la pureté d'expression, de l'harmonie, de la délicatesse de pensées qui caractérisent ces grands maîtres. On peut citer comme des modèles du genre ses épitaphes latines de Fénelon et de Catinat. Après avoir prononcé ses quatre vœux (2 février 1711), Sanadon fut nommé en 1712 professeur de rhétorique au collége de Louis-le-Grand; mais la faiblesse de sa santé le contraignit, en 1718, à renoncer au professorat. Il fut alors nommé préfet des classes à Tours, où il mit la dernière main à sa *Traduction* d'Horace, le meilleur de ses ouvrages, et qu'il dédia au prince de Conti, dont il était devenu le précepteur. Cet ouvrage contenait, outre une dédicace consacrée à l'éloge du poëte latin, une *Préface* dans laquelle il essayait de prouver que l'on ne peut bien traduire un poëte qu'en prose; une *Vie d'Horace* dressée d'après ses œuvres et rédigée année par année, plan suivi de nos jours par le savant Walckenaër, qui a fait oublier le travail estimable du P. Sanadon. La *traduction* était accompagnée de notes nombreuses et de commentaires étendus. Dans son désir de travailler à cette réforme orthographique qui a donné lieu à tant de tentatives inutiles, Sanadon avait dans sa traduction supprimé toutes les lettres qui ne se prononcent pas, écrit les dérivés du grec sans accent, et avec les mêmes caractères que le latin et le français. La nécessité de rappeler les étymologies d'une langue tirée presque entièrement du latin a fait rejeter par le bon sens public tous les essais de ce genre, d'abord comme irréalisables et ensuite comme pouvant être beaucoup plus nuisibles qu'utiles. En 1728 il fut nommé bibliothécaire du collége Louis-le-Grand. On a encore de cet écrivain : *Cunæ regales, sive Carmina in partum Mariæ Ludovicæ Hispaniarum reginæ;* Paris, 1707, in-8°, fig.; — *Laudatio funebris Ludovici delphini;* Paris, 1712, in-12; — *De mala ingeniorum contagione oratio*; Paris, 1714, in-12; — *Ad religionem, ode;* Paris, 1715, in-12; — *Theses rhetoricæ;* Paris, 1716, in-4°; — *Theses horatianæ*; Paris, 1717, in-4°; — *Poésies d'Horace;* Paris, 1728, 2 vol. in-4°; réimpr. sous le titre d'*Œuvres* (*restitutis omissis*), 1747, in-8°, édit. attribuée au roi Frédéric II; Amst., 1756, 8 vol. in-12; — trad. du *Pervigilium Veneris;* Paris, 1728, in-12. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages manuscrits.

Son oncle, Sanadon (*Nicolas*), jésuite comme lui, et né à Rouen, a publié quelques livres de piété; il est mort en 1720. C. H.

Le Mercure, déc. 1733. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Frère, *Manuel du bibliogr. normand.*

SANCASSANI (*Dionigio-Andrea*), médecin italien, né le 7 avril 1659, à Scandiana (Modenais), mort le 11 mai 1738, à Comacchio (États de l'Église). Fils d'un médecin, il embrassa la même carrière, fut reçu docteur en 1677, à Bologne, suivit ensuite la clinique du célèbre hôpital de Sainte-Marie-Nouvelle à Florence, et s'établit à Reggio, où malgré sa jeunesse il commença de pratiquer son art. N'ayant pas vu l'espoir d'y réussir, il parcourut divers endroits de l'Italie, et après avoir résidé de 1718 à 1723 à la cour du duc de Guastalla, il reprit sa vie errante, et mourut d'apoplexie à Comacchio. Il s'est distingué non-seulement dans la médecine, mais aussi dans la poésie latine et italienne, et c'est à la variété de ses talents qu'il dut l'entrée dans plusieurs académies de son pays. On a de lui : *Phtoes therapeia;* Guastalla, 1683, in-4°; — *Polyandrion, nempe dissertationum epistolarium enneas;* Ferrare, 1701, in-4° : prospectus d'un ouvrage qui n'a pas été publié; — *Aforismi generali della cura delle ferite col modo di Magati;* Venise, 1713, in-8°; — *L'Anatomia delle acque;* Padoue, 1715, in-8°; —

Dilucidazioni fisico-mediche; Rome, 1731-38, 4 vol. in-fol. : recueil d'une prolixité rebutante, mais rempli de faits intéressants. Il a traduit du français *Le Chirurgien d'hôpital* de Belloste (Ferrare, 1708, in-8°), et du latin en vers italiens le poëme *Philosophia nova antiqua* du P. Th. Ceva (Venise, 1732).

Tiraboschi, *Biblioth. modenese.* — *Biogr. méd.*

SANCERRE (*Louis* DE), connétable de France, né vers 1342, mort le 6 février 1402. Deuxième fils de Louis II, comte de Sancerre, qui mourut à Crécy, et orphelin dès l'âge de quatre ans, il fut élevé avec les petits-fils de Philippe de Valois. Il possédait les seigneuries de Charenton, de Bomez, de Condé, de Lusi, et portait le titre de chevalier. Sa brillante conduite dans la guerre contre les Anglais, sous Charles V, lui valut la protection de du Guesclin, l'amitié de Clisson, et, en 1369, le rang de maréchal de France. Après le sacre de Charles VI, auquel il assista en qualité de maréchal, il fut chargé, en 1381, du commandement de la Guienne; il quitta cette province en 1382, pour diriger, conjointement avec le connétable de Clisson, l'avant-garde de l'armée à la bataille de Rosebecque; l'année suivante, il défendit vaillamment la Guienne contre les Anglais. Nommé connétable de France, le 26 juillet 1397, à la mort du comte d'Eu, il marcha, en 1398, au comté de Foix contre le captal de Buch, auquel il imposa la paix. Il mourut trois ans après, et fut enterré à Saint-Denis, au côté gauche de la chapelle du roi Charles V. Il n'avait pas contracté d'alliance, et laissait deux enfants naturels, Louis de Sancerre, qui mourut obscur, et Jeannette de Sancerre, qui fut mariée à l'écuyer Jean de la Teillage. Le connétable de Sancerre était borgne, comme son compagnon d'armes Olivier de Clisson.

Anselme, *Grands offic. de la couronne.* — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français.*

SANCHE. *Voy.* SANCHO.

SANCHEZ DE AREVALO (*Rodriguez*), en latin *Sancius*, savant prélat espagnol, né en 1404, à Santa-Maria de Nieva (diocèse de Ségovie), mort le 10 octobre 1470, à Rome. Orphelin de bonne heure, il fut élevé sous la tutelle de sa mère, femme dévote, qui s'attacha à lui inspirer le goût de la vie religieuse. Cependant ses parents du côté paternel s'opposèrent à ce qu'il entrât dans un cloître, et lui firent achever ses études à l'université de Salamanque, où il reçut le diplôme de docteur en droit. On l'avait retenu pour professer cette science, lorsqu'il renonça de lui-même à l'enseignement et embrassa l'état ecclésiastique. Après avoir rempli pendant vingt ans les fonctions d'archidiacre à Trevino (dioc. de Burgos), il exerça celles de doyen à Léon (1448), puis à Séville (1455). Ses talents et sa naissance lui avaient depuis longtemps valu un rang honorable à la cour des rois de Castille, qui le chargèrent à différentes reprises de négociations politiques : ainsi Jean II le dépêcha en ambassade vers l'empereur Frédéric III, et Henri IV le choisit pour son chargé d'affaires auprès du saint-siége. Ce fut vers 1556 que Sanchez se rendit à Rome, où devait s'écouler au milieu de l'étude le reste de sa vie. Calliste III, charmé de son éloquence, n'eut point de peine à le retenir dans la ville éternelle, et Paul II le fit, dès son avénement (1464), gouverneur du château Saint-Ange et gardien des trésors de l'Église; dans la suite il le pourvut successivement des évêchés espagnols de Zamora, de Calahorra et de Palencia. Il avait reçu de Nicolas V sa première dignité épiscopale, le siége d'Oviedo, au retour d'une ambassade auprès de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Sanchez, au sujet duquel les biographes sont tombés dans de fréquentes méprises, dues à la multiplicité de ses noms et de ses titres, était un prélat pieux, affable, rempli d'érudition; mais il n'est pas possible de le ranger, ainsi que l'ont fait Flaccus Illyricus, Oudin et quelques autres, parmi les précurseurs de la réforme (*testes veritatis*). On doit, au contraire, voir en lui un des plus outrés défenseurs de l'autorité pontificale, et il en était si follement entêté que, suivant l'expression de Prosper Marchand, il l'a portée jusqu'à l'impiété même. Qu'on en juge par cet extrait du *Speculum*, lib. II, c. 2 : « Vices veri Dei gerit (summus pontifex) in terris; non ad humanum tantum principatum, sed ad divinum; non ad principandum solum mortalibus, sed immortalibus, nec modo hominibus, sed angelis; non ad judicandum vivos, sed mortuos; non in terra solum, sed in cœlo; non ad præsidendum solis fidelibus, sed infidelibus; et, ut paucis dicam, *ad eam ipsam dignitatem, ad eamdem juridictionem et coactionem, ac universalem toto orbe supremum principatum a summo Deo et ejus loco supra cunctos mortales institutus et evectus est.* » Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages : *Speculum vitæ humanæ II lib.;* Rome, 1468, gr. in-fol. : depuis cette édition, la première connue, ce livre, simple traité de morale, où l'on passe en revue les avantages et les inconvénients des différentes professions, a été réimprimé une douzaine de fois dans le quinzième siècle et souvent encore jusqu'en 1683 (Francfort, in-8°), date de la plus récente publication; on recherche les éditions d'Augsbourg, 1471, in-fol., de Munster en Argau, 1472, in-fol., et de Strasbourg, 1507, in-fol., et on en connaît deux traductions françaises (Lyon, 1477 et 1482, in-fol.), par les moines augustins Julien Macho et Pierre Farget, ainsi qu'une version allemande (Augsbourg, 1488, in-fol.) et une espagnole (Saragosse, 1491, pet. in-fol., fig.). Enfin Josse Lorich en a publié un abrégé en latin; Munich, 1589, in-8°; — *Compendiosa historia hispanica;* Rome, s. d. (1470), gr. in-4°, et dans l'*Hispania illustrata* de Schott : cette histoire est assez exacte, mais mal écrite et déparée par quantité

de locutions barbares; — *De origine ac differentia principatus imperialis et regalis;* Rome, 1521, in-fol.: l'auteur s'efforce d'y démontrer la suprématie du pape sur tous les souverains. Un grand nombre d'ouvrages manuscrits de Sanchez sont conservés dans la bibliothèque du Vatican. P.

N. Antonio, *Bibl. Hispana vetus*, II. — Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ latinitatis*. — Pr. Marchand, *Dict.*

SANCHEZ (*Affonso*), pilote portugais, né au quinzième siècle, mort après 1480. Ce personnage, dont la légende a fait un précurseur de Colomb, serait né à Cascaès, et selon quelques autorités son prénom était *Francisco*. Monté sur une caravelle et commandant à un équipage peu considérable, il aurait été surpris dans les mers d'Afrique par une série de tempêtes qui l'auraient entraîné vers les régions occidentales. Après avoir abordé quelques-unes des îles Caraïbes, il se serait dirigé de nouveau vers l'Europe, et il aurait abordé en 1480 l'île de Madère, ayant sa caravelle à demi brisée, et n'ayant plus à bord que trois ou quatre matelots, morts pour ainsi dire de fatigue et de privations. Christophe Colomb, se trouvant alors à l'île de Madère, ce serait du marin de Cascaès qu'il aurait reçu les renseignements au moyen desquels il accomplit sa découverte. F. D.

Abreu e Lima, *Synopsis o deducção chronologica*. — Ayres de Casal, *Corografia Brasilica*. — Gomaro, *Hist. de las Indias*. — Lisboa, *Annaes do Rio de Janeiro*.

SANCHEZ (*Francisco*), en latin *Sanctius*, érudit espagnol, né en 1523, à las Brozas (Estramadure), mort le 17 janvier 1601, à Salamanque. Bien qu'issu d'une famille pauvre, il reçut une éducation classique, fit de rapides progrès dans les langues anciennes, et renonça aux subtilités de la philosophie pour revenir à la culture des lettres. Après avoir été reçu bachelier à Salamanque, il obtint, en 1554, dans l'université de cette ville la chaire de grec, à laquelle il joignit jusqu'en 1593 celle de rhétorique; il ne prit qu'en 1574 le diplôme de docteur. Dès qu'il fut entré dans l'enseignement, il se maria pour être dégagé des soins matériels de la vie, et, autant pour se créer des ressources que pour propager ses vues, il donna des leçons particulières de grec et de latin, et composa des grammaires simples et claires à l'usage de ses nombreux élèves. Il portait dans ses cours un tel esprit d'ordre et d'analyse qu'il se flattait d'enseigner le latin en huit mois, le grec en vingt jours, la sphère en huit ou dix, la rhétorique en deux mois, la philosophie et la musique en moins de temps encore. Malgré une vie active et laborieuse, il ne parvint pas à sortir de la médiocrité, et il mourut pauvre, comme il avait vécu. Ses travaux du reste, qui faisaient au dehors la gloire de son pays, étaient mal rétribués; il était en butte aux tracasseries de ses collègues, qui l'accusaient d'innover. L'admiration des étrangers le vengea de leur indifférence et de leur basse jalousie: Juste Lipse l'appelle le Mercure et l'Apollon de l'Espagne, Scioppius un homme divin, et Baillet le prince des grammairiens. Par son savoir, l'excellence de sa méthode, la pureté de son style et sa prodigieuse lecture, Sanchez mérite en partie ces éloges, bien qu'on puisse lui reprocher le mépris avec lequel il traite ses devanciers, qu'il accuse de ne pas savoir la grammaire, Quintilien y compris. On a de lui: *De arte dicendi;* Salamanque, 1556, 1569, 1573, in-8°; Anvers, 1592, in-8°; les dernières édit. contiennent de plus trois élégies et une *paraphrase* de l'*Art poétique* d'Horace; — *Veræ brevesque grammaticæ latinæ institutiones;* Lyon, 1562, in-8°; Salamanque, 1566, 1587, 1595, in-8°; on trouve à la suite un *Arte para saber latin*, en vers rimés; — *Organum dialecticum et rhetoricum;* Lyon, 1579, in-8°; — *Sphera mundi;* Salam., 1579, in-8°; — *Grammatices græcæ compendium;* Anvers, 1581 in-8°, et Salam., 1592, in-8°, avec des corrections; — *De auctoribus interpretandis;* Anvers, 1581, in-8°; — *Paradoxa;* ibid., 1582, in-8°: choix de cinq dissertations grammaticales; — *Minerva, seu de causis linguæ latinæ;* Salam., 1587, in-8°. Accueilli favorablement en France et en Italie, cet ouvrage, où Sanchez a éclairé la grammaire, et qui, au rapport de Lancelot, passe sans comparaison tous ceux qui l'ont devancé, lui valut le double titre de *Père de la langue latine* et de *Docteur commun de tous les lettrés;* il a eu beaucoup d'éditions, entre autres celles d'Amst., 1754, 1761, in-8°, avec les notes de Scioppius et de Perizonius; de Scheid, Utrecht, 1795, in-8°; et de C.-L. Bauer, Leipzig, 1793-1801 ou 1804, 2 vol. in-8°; — *De nonnullis Porphyrii aliorumque in dialectica erroribus;* Salam., 1588, 1597, in-8°. Tous ces écrits, à l'exception de *Minerva*, ont été recueillis par G. Mayans (Genève, 1766, 4 vol. in-8°). On doit encore à Sanchez des éditions annotées des *Sylvæ* de Politien (1554), des *Emblemata* d'Alciat (1563), des *Œuvres* de Garcilaso de la Vega et de Juan de Nieva (1574), des *Bucoliques* de Virgile (1591), des *Satyres* de Perse (1591), de Pomponius Mela, etc. Enfin le dernier ouvrage qu'il ait mis au jour est une traduction espagnole du *Manuel* d'Épictète (Salam., 1600, in-8°).

N. Antonio, *Bibl. Hispana nova*. — Adam, *Vitæ philosophorum*. — *Notice*, à la tête des *Opera omnia*.

SANCHEZ (*Thomas*), casuiste espagnol, né à Cordoue, en 1550, mort à Grenade, le 19 mai 1610. Il entra à seize ans chez les Jésuites, y termina ses études avec soin, et devint directeur du noviciat que la Compagnie possédait à Grenade. Il n'y a rien de plus à dire sur la vie de Sanchez, et son nom serait aujourd'hui tout à fait oublié s'il n'était l'auteur du célèbre traité *De matrimonio*, qu'il publia à Gênes, en 1592. Sanchez s'est proposé d'y décrire tous les péchés que peuvent commettre entre eux l'homme et la femme dans l'état de mariage; et il l'a fait avec une abondance de détails, un cynisme d'expres-

sions dont on ne connaît pas d'autre exemple. On a beaucoup vanté la sainteté de la vie, la pureté des mœurs de Thomas Sanchez, et à cet égard il y a presque unanimité parmi les biographes : « C'est au pied du crucifix qu'il écrivait son ouvrage », dit l'un d'eux (1). Suivant Sotwel, Sanchez était d'une vertu admirable, et d'une chasteté telle qu'il conserva sa virginité jusqu'au tombeau,... *Castimonia tantum decus, ut virginitatis florem in tumulum intulerit* (2). Tout cela est cependant bien difficile à croire quand on parcourt le *De matrimonio*, où l'on rencontre décrits à chaque page, et longuement discutés, les plus effroyables raffinements de luxure qu'ait jamais pu rêver une imagination en delire. L'ouvrage fit scandale dès son apparition; et, circonstance curieuse, ses adversaires ne purent pourtant obtenir sa condamnation. Tous les recueils biographiques racontent que le permis d'imprimer donné par le supérieur ecclésiastique de Sanchez portait ces mots : *Legi, perlegi maxima cum voluptate*. Si cette mention a réellement existé, ce ne peut être que sur l'édition princeps, et nous l'avons vainement cherchée dans toutes les bibliothèques publiques de Paris; toutes les éditions postérieures à 1600 portent une approbation conçue suivant la formule ordinaire. Dans son ordre du moins, Sanchez paraît avoir joui jusqu'à la fin d'une grande considération; l'archevêque et le conseil royal de Grenade assistèrent à ses obsèques, que l'on s'efforça de rendre solennelles. Le traité *De matrimonio*, publié à Gênes, en 1592, in-fol., à été très-fréquemment réimprimé; mais l'édition la plus recherchée est celle d'Anvers, 1607, 3 tom. en 1 vol. in-fol., qui a été donnée par Martin Nutius. On doit encore à Th. Sanchez : *Concilia, seu opuscula moralia*; Lyon, 1635, in-fol. ; —*Opus morale in præcepta decalogi;* Madrid, 1613; Lyon, 1621; Anvers, 1624, 2 vol. in-fol. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Venise, en 1740, 7 vol. in-folio. On a publié plusieurs abrégés du *De matrimonio*; les plus connus sont ceux de J.-A. Cadens, de Vincent Ricci, et de E.-L. Soares; voici le titre de ce dernier : *Compendium tractatus de S. matrimonii sacramento;* Cologne, 1623, in-12. On trouve encore deux extraits de ce livre dans quelques ouvrages récents publiés contre les Jésuites; nous citerons seulement : *Résumé de la doctrine des Jésuites, ou extraits des assertions dangereuses et pernicieuses soutenues par les Jésuites;* Paris, 1826, in-12; c'est un abrégé de l'*Extrait des assertions dangereuses soutenues par les Jésuites dans leurs ouvrages dogmatiques*, qui fut publié en 1762, par ordre du parlement; l'ouvrage de Sanchez y joua un grand rôle. Alfred FRANKLIN.

Alegambe et Sotwel, *Bibl. script. Soc. Jesu.* — *Elogium R. P. Thomæ Sanchez*, en tête de presque toutes les édit. du *De matrimonio*. — N. Antonio, *Bibl. hispana nova*. — *Patiniana*. — Th. Raynaud, *De malis et bonis libris*. — Rivet, *Explicatio Decalogi*.

(1) *Dict. hist. des auteurs ecclés.*, t. IV, p. 180
(2) Sotwel, *Bibl. script. Soc. Jesu*, p. 252.

SANCHEZ (*François*), médecin portugais, né en 1552, à Tuy, mort en 1632, à Toulouse. Il était fils d'un médecin, juif de religion, qui l'emmena de bonne heure à Bordeaux. Se destinant à la même profession, il visita une partie de l'Italie, et prit ses degrés à Montpellier. Afin de se tenir à l'écart des querelles religieuses qui troublaient cette ville, il s'établit à Toulouse, où il professa la philosophie, puis la médecine; il y dirigea aussi pendant trente ans l'hôtel-Dieu. C'est un grand pyrrhonien, a dit Bayle, qui l'a jugé légèrement, et sur le titre de son premier traité de philosophie : *De multum nobili et prima universali scientia quod nihil scitur* (Lyon, 1581, in-4°; Francfort, 1628, in-8°). Au lieu de placer Sanchez à côté de Montaigne et de Charron, il convient mieux d'en faire un précurseur de Descartes. « Mon dessein, dit-il, est de fonder une science solide et facile, purgée de ces chimères et de ces fictions sans fondements qu'on rassemble dans le but, non de nous instruire, mais de nous montrer l'esprit de l'auteur. » Mais il s'est contenté de dresser contre la philosophie scolastique et la méthode d'argumentation un acte d'accusation en règle, et les objections qu'il met en avant se retrouvent plus tard avec plus de force chez Bacon. Il définit la science *rei perfecta cognitio;* s'il veut en rendre l'étude circonspecte, il ne conclut pas à l'impuissance de la raison. Son livre est d'une lecture agréable, écrit d'un style vif et animé; on regrette qu'il n'ait pas achevé sa tâche, en faisant connaître les véritables fondements de la science et de la méthode, et que les éclairs de son esprit, suivant l'expression de Tennemann, au lieu de dissiper les ténèbres, n'aient servi qu'à les rendre visibles. Ulric Wild a entrepris de réfuter le prétendu scepticisme de Sanchez dans la thèse intitulée *Quod aliquid scitur* (Leipzig, 1664, in-4°), et il a été à son tour réfuté par Daniel Hartnack (*Sanchez aliquid sciens;* Stettin, 1665, in-12). Tous les écrits de Sanchez ont été révisés dans l'édit. de Toulouse, 1635, in-4°; les quatre traités philosophiques qui en font partie (*Quod nihil scitur*, *De divinatione per somnum*, *In physiognomicon Aristotelis*, *De longitudine et brevitate vitæ*), ont été réimpr. à Rotterdam, 1649, in-12. P.

N. Antonio, *Bibl. hispana nova*. — Astruc, *Hist. de la faculté de Montpellier*. — *Patiniana*. — Bayle, *Dict.*, et Joly, *Remarques sur Bayle*. — Tennemann, *Hist. de la philosophie*, IX, 808.

SANCHEZ (*Antonio-Nunes Ribeiro*), médecin portugais, né le 7 mars 1699, à Penamacor, mort le 14 octobre 1783, à Paris. Il était fils d'un riche négociant, qui lui fit donner une éducation soignée. Après avoir fréquenté trois ans l'université de Salamanque, il accepta la proposition d'un de ses oncles qui lui offrait la main

de sa fille s'il voulait s'appliquer à la jurisprudence; la lecture des *Aphorismes* d'Hippocrate le rendit à la médecine, pour laquelle il avait montré un penchant décidé. Malgré la volonté de sa famille, il s'enfuit secrètement, et alla étudier à Coïmbre. Un autre oncle, Diogo Ribeiro, praticien distingué de Lisbonne, l'encouragea dans sa résolution, lui fournit les moyens de continuer son éducation médicale jusqu'à ce qu'il eût pris ses degrés à Salamanque (1724), et le pourvut en 1725 de la place de médecin pensionnaire de la ville de Benaventi. Sa passion pour l'étude poussa bientôt Sanchez à chercher hors de sa patrie les moyens de la satisfaire; il visita successivement Gênes, Londres, Montpellier, Paris et Leyde, où il adopta avec une sorte d'enthousiasme les doctrines de Boerhaave. L'impératrice Anne s'étant adressée à ce dernier pour obtenir trois médecins de son école à qui elle destinait des postes éminents en Russie (1731), Sanchez fut désigné, et il devint successivement premier médecin de Moscou, médecin de Pétersbourg (1733), médecin des armées (1735), du corps des cadets, de la cour (1740), et du tsar Ivan. Pendant son séjour en Russie, il rendit beaucoup de services à la science, non-seulement par ses observations de toutes sortes, mais par ses envois de productions naturelles et par son active correspondance. Il fut avec Euler un de ceux qui contribuèrent à la célébrité de l'Académie de Pétersbourg, à laquelle il appartenait. A l'avénement d'Élisabeth, il éprouva tant de désagréments, par suite de son attachement à la famille déchue, qu'il quitta la Russie pour s'établir à Paris (1747). Sans cesser de cultiver les sciences, il exerça sa profession en philosophe, c'est-à-dire pour les pauvres; aussi serait-il tombé dans la gêne si les gouvernements de Russie et de Portugal n'étaient venus, tardivement il est vrai, au secours de sa bienfaisance. Il était correspondant de l'Académie des sciences de Paris. On a de lui : *Dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne*; Paris, 1750, 1765, in-8°, et 1753, 1772, in-12; Leyde, 1777, in-12; trad. en anglais en 1751 et en allemand : on y prouve que cette maladie n'a pas été apportée d'Amérique, mais qu'elle était connue en Italie au mois de juin 1493, époque antérieure au premier retour de Christophe Colomb; — *Examen historique sur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe*; Lisbonne (Paris), 1774, in-8° : cet opuscule et le précédent ont été réunis par les soins de Gaubius; Leyde, 1777, in-8°; — *Tratado da conservaçao da saude dos povos* (De la conservation de la santé des peuples); Paris, 1756, in-8°; Lisbonne, 1757, in-4°; — *Metodo per aprender a estudiar a medicina*; s. d., 1763, in-8°; en français, 1783, in-8°; — *Observations sur les maladies vénériennes*; Paris, 1785, in-8°; trad. en allemand et en portugais : dans cet ouvrage, publié par Andry, on trouve un effrayant tableau des ravages causés par le virus vénérien. « Rien, dit l'auteur, ne peut détruire ce virus quand une fois il a été introduit dans l'économie, et il se transmet ensuite de génération en génération. Ceux qui ont été affectés lors de la première éruption du mal n'ont jamais été guéris, non plus que leurs enfants; de là tous les maux qui affligent le genre humain. » Sanchez prétend que ce fut lui qui enseigna à van Swieten l'usage du sublimé, bien que ce dernier n'en ait jamais parlé. Il fournit aussi à l'*Encyclopédie méthodique* un article remarquable sur les *Affections de l'âme*. Les manuscrits qu'il légua à son ami Andry formaient 27 vol. in-fol. et traitaient de religion, de politique, de morale, de physique et de matière médicale. On a publié le *Catalogue* de sa bibliothèque, dont la vente fut faite par Debure.

Andry, *Précis hist. sur Sanchez*, à la tête du *Catalogue*; Paris, 1783, in-8°. — Inn. da Silva, *Dicc. bibliogr. portuguese*. — *Biogr. méd.* — Vicq d'Azyr, *Éloges*. — *Nova Acta Acad. petropolitanæ*, t. I, *hist.*, p. 214.

SANCHEZ (*Thomas-Antonio*), littérateur espagnol, né en 1732, à Burgos, mort en juin 1798, à Madrid. Versé dans la connaissance des langues anciennes et modernes, doué d'une vaste érudition, il rendit un véritable service à son pays en débrouillant le chaos des siècles obscurs où prit naissance la poésie espagnole, ainsi qu'en publiant des éditions annotées de plusieurs auteurs classiques, comme Garcilaso, Quevedo et Cervantes; son *Apologie* de ce dernier (Madrid, 1788, in-8°) est un morceau de bonne critique. Mais il est surtout connu par son estimable *Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV*; Madrid, 1779-1790, 4 vol. in-8°, réimpr. à Paris, 1842, gr. in-8° à deux colonnes, et qu'il n'a pas malheureusement menée à fin. Sanchez fut bibliothécaire des rois Charles III et Charles IV.

Ticknor, *Hist. of spanish literature*, III.

I. SANCHO, *roi d'Aragon*.

SANCHO, roi d'Aragon et de Navarre, né vers 1037, tué le 6 juillet 1094, devant Huesca. Fils et successeur de Ramiro Ier (1063), qui lors du partage des États de Sancho III, roi de Navarre, avait obtenu l'Aragon, il fut proclamé roi sans opposition, et parvint, grâce à l'amour qu'il sut inspirer à ses sujets, à maintenir la paix intérieure durant un règne de trente ans, ainsi qu'à mettre ses frontières en sûreté contre ses puissants voisins, chrétiens et musulmans. D'accord avec Alfonse VI de Castille, il saisit pour prétexte l'assassinat de Sancho IV, leur cousin germain, pour envahir la Navarre, et pour sa part il prit, avec le titre de roi, les provinces qui touchaient aux Pyrénées (1076). Il fit aussi à plusieurs reprises la guerre aux infidèles, et leur enleva la ville de Balbastro; mais il périt en assiégeant Huesca, d'un coup de flèche qui l'atteignit à l'aisselle. Quelques auteurs prétendent que l'Aragon lui est redevable de la substitution des lois romaines au code goth, jusqu'alors en

vigueur. De Félicie, fille d'un comte de Rouci, il eut trois fils, Pedro I[er], Alfonse I[er] et Ramiro II, qui régnèrent après lui successivement.

Zurita, *Ann. de Aragon.* — Schmidt, *Gesch. Aragoniens.* — Abarca, *Los Reyes de Aragon.*

II. SANCHO I à IV, *rois de Castille et de Léon.*

SANCHO I[er], *le Gros*, roi de Léon, mort en septembre 967, était issu d'un second lit de Ramiro II, et succéda, en août 955, à Ordoño III, son frère consanguin. Habile soldat, il avait guerroyé contre les Maures avec son père, à la mort duquel il avait en vain tenté de s'emparer du pouvoir. En 956 les seigneurs s'unirent contre lui, et l'obligèrent de céder le trône à un fils d'Alfonse IV, qui fut proclamé sous le nom d'Ordoño IV. Sancho se retira d'abord à Pampelune, puis à Cordoue, et il mit à profit la science des médecins arabes pour se guérir d'une obésité excessive, qui l'avait rendu impropre aux exercices du corps. En 960 il obtint de l'amitié d'Abd-er-Rahman, son hôte, une armée à l'aide de laquelle il chassa l'usurpateur et reprit, sans excès ni violence, possession de ses États. Une expédition qu'il entreprit en 967 dans la Galice, pour soumettre quelques seigneurs qui visaient à l'indépendance, lui fut fatale : il fut empoisonné par l'un d'eux, dans une entrevue, et mourut trois jours plus tard, au monastère de Castrillo, sur les bords du Minho. Son fils Ramiro III lui succéda.

SANCHO II, *le Fort*, roi de Castille, né vers 1035, tué le 6 octobre 1072, devant Zamora. L'aîné des fils de Ferdinand I[er], il lui succéda, en 1065, au royaume de Castille, en même temps que ses frères étaient proclamés, en vertu du traité de partage de 1064, Alfonse roi de Léon, et Garcias roi de Galice. Les trois frères, bien que mécontents de la part qui leur était échue, vécurent d'abord en assez bonne intelligence; à la mort de leur mère Sancha (nov. 1067), la rupture éclata entre eux Castillans et Léonais marchèrent les uns contre les autres, et s'étant rencontrés dans un lieu appelé Llantada (juillet 1068), ils combattirent à outrance, avec une grande perte d'hommes. En 1701 ils reprirent les armes, et la bataille qu'ils se livrèrent à Volpejar fut encore plus sanglante; Sancho la gagna avec l'aide du fameux Cid, fit Alfonse prisonnier, le dépouilla de ses États, et le força de revêtir l'habit monacal. Maître de Léon et des Asturies, il se retourna aussitôt contre son second frère, Garcias, et obtint sans coup férir la soumission des Galiciens, fatigués du joug d'un tyran imbécile Ce que convoitait Sancho, c'était le domaine entier qui avait appartenu à son père: il n'y manquait plus pour le reconstituer sous son autorité que les villes de Toro et de Zamora, données en apanage à ses sœurs. L'une d'elles, Elvira, ne lui opposa aucune résistance dans Toro; mais la seconde. Urraca, s'enferma dans Zamora, et s'y défendit avec un courage tout viril. Il y avait quelque temps que le siége durait lorsqu'un des principaux habitants, nommé Bellido d'Olfos, sortant tout à coup de la ville, frappa d'un coup de lance le roi Sancho, qui se promenait dans son camp. Cet événement réunit les couronnes de Castille et de Léon sur la tête d'Alfonse VI. Sancho n'avait point laissé d'enfants de sa femme Alberta, dont l'histoire ne fait pas connaître la patrie.

SANCHO III, né vers 1130, mort le 31 août 1158, à Tolède, succéda en 1157 à Alfonse VIII, son père, qui, lors du partage de ses États (1047), lui avait donné la Castille et la Biscaye, avec le titre d'empereur. Il se montra courageux et ferme, en forçant les rois de Navarre et de Léon à reconnaître sa suzeraineté; mais il mourut d'une façon inattendue, laissant pour successeur Alfonse IX, son fils. Ce fut sous son règne que l'abbé Raimond institua l'ordre militaire de Calatrava, sous la règle de Cîteaux.

SANCHO IV, *le Brave*, roi de Castille et de Léon, né le 13 mai 1258, mort le 25 avril 1295, à Tolède. C'était le fils puîné d'Alfonse X et de Violante d'Aragon. « Il fut, dit M. Romey, le véritable roi espagnol du moyen âge, brave, dur, plein de saillies, d'esprit et de caractère. Caustique, âpre et hautain, spirituel et illettré tout ensemble, il portait je ne sais quelle jactance jusque dans la grandeur vraie. Sur sa bravoure il n'y avait qu'une voix en Europe. » A douze ans il avait épousé la fille d'un vicomte de Béarn, Guillelmine, qui mourut peu de temps après. De bonne heure il montra des instincts guerriers. Lors de l'invasion du midi de l'Espagne par l'émir de Maroc (1275), il s'empressa de rassembler des troupes et de mettre en bon état de défense les frontières de l'Andalousie; il harcela les musulmans, mais sans les contraindre à se rembarquer, ainsi qu'on l'a prétendu, puisqu'ils ne furent ni entamés dans leur retraite volontaire ni dépouillés de leur immense butin. Pendant la guerre l'infant Ferdinand de la Cerda était mort subitement. Aussitôt Sancho réunit les grands, et se fit, au détriment des fils de son frère aîné, reconnaître pour l'unique héritier présomptif du trône. Un an plus tard il vit ses prétentions approuvées du roi, qui, pour donner à sa décision plus de solennité, la présenta à l'assentiment des cortès, convoquées tout exprès à Ségovie (1276). Dès lors Sancho prit part aux affaires et s'appliqua à fortifier son parti : son alliance avec Maria de Molina, issue du sang castillan, y contribua singulièrement (juillet 1281). Lorsqu'en 1282 il se révolta contre son père, il eut tout le royaume pour lui. Craignant, avec raison, que l'héritage paternel ne fût partagé entre lui et ses neveux, il résolut de s'en emparer seul : s'il refusa le titre de roi, il s'en laissa conférer toute l'autorité sous celui plus modeste de régent. Alfonse X, abandonné de la plupart de ses sujets, fulmina contre Sancho, le maudit, le déclara impie et parricide, et le déshérita, par

un acte daté de Séville, le 8 novembre 1282. En désespoir de cause, il eut recours à l'émir de Maroc, tandis que son fils recherchait l'alliance de l'émir de Grenade. La guerre se prolongea jusqu'à la mort d'Alfonse (4 avril 1284). Sancho, que le vieux roi maudit encore *in extremis*, en l'exceptant seul du pardon qu'il avait accordé aux rebelles, lui succéda néanmoins sans opposition. Couronné le 30 avril suivant, à Tolède, il fit déclarer pour héritière sa fille Isabella, acte important qui établissait, éventuellement toutefois et à défaut d'enfant mâle, le droit des femmes à porter la couronne de Castille. En 1285 il eut à repousser une invasion de l'émir marocain Abou-Youssouf Yacoub, qui pour la quatrième fois, suivant les historiens musulmans, faisait le voyage d'Espagne (1); mais avec sa diligence accoutumée, il le cerna par terre et par mer, et l'émir, qui s'était attardé au siége de Xerès de la Frontera, s'estima heureux d'acheter le salut de son armée au prix de deux millions de maravedis. L'ambition d'un favori, Lope de Haro, causa de nouveaux troubles. Sancho, qui lui devait en grande partie la couronne, l'avait comblé de faveurs et de biens. Marié à une sœur de la reine, ce vassal trop puissant, égal au roi, rapporte une chronique, en état et en rentes, s'était donné un allié dans un frère de Sancho, le turbulent Juan, qu'il avait choisi pour gendre. Il ouvrit en 1287 les hostilités contre le roi, sans donner d'autre motif que son plaisir et sa volonté. Il poussa l'arrogance jusqu'à se présenter, escorté d'une suite nombreuse, aux cortès assemblées à Alfaro (mai 1288), pour délibérer s'il convenait mieux de faire la paix avec l'Aragon qu'avec la France. L'Aragon avait épousé la querelle des infants de la Cerda, et Haro, ainsi que Juan, qui l'accompagnait, se déclarèrent insolemment pour l'Aragon. Le roi, hors de lui, ordonna de les retenir prisonniers. Un tumulte épouvantable éclata : Haro, qui avait levé l'épée sur le roi, fut tué d'un coup de masse, et Juan trouva à grand'peine un refuge dans la chambre de la reine. Rien de plus confus que cette période du règne incertain et agité de Sancho. Le parti favorable aux prétentions de la Cerda ralluma la guerre en Biscaye, puis avec l'Aragon. Le roi châtia durement ses sujets rebelles, et ravagea le pays jusqu'à l'Ebre; mais chaque année l'agitation recommençait, et le feu de la révolte se rallumait sans fin dans quelque province, à l'instigation des nobles batailleurs. La prise de Tarifa fut pour Sancho un fait plus glorieux : il s'en empara de vive force, le 21 sept. 1292; mais une maladie de langueur le minait depuis longtemps, et il y succomba, en 1295, n'ayant pas encore trente-sept ans accomplis. Son mariage avec Maria de Molina, sa parente à un degré prohibé par l'Église, lui avait causé de perpétuelles tribulations, et la validité n'en fut reconnue qu'après sa mort par une bulle de Boniface VIII. L'aîné de ses fils lui succéda, sous le nom de Ferdinand IV.

(1) L'émir avait écrit au roi pour lui offrir la paix ou la guerre. « Je tiens le gâteau d'une main et le bâton de l'autre, répondit Sancho; tu peux choisir. »

Cronica del rey D. Sancho. — Mariana, Ferreras, Conde. — Romey, *Hist. d'Espagne.* — Rosseuw Saint-Hilaire, *Idem.* — *Cronica general de España.*

III. Sancho, *roi de Majorque.*

Sancho, roi de Majorque, mort le 4 septembre 1324, à Formiguera, dépendance du pays de Foix. Second fils de Jacques Ier, il lui succéda en 1311 dans le gouvernement des îles Baléares, du Roussillon et de la seigneurie de Montpellier, pour laquelle il fit hommage à Philippe le Bel. On le représente comme un prince pieux et équitable. Il prit part avec son cousin l'infant d'Aragon à la conquête de la Sardaigne sur les Pisans (1324). Son neveu Jacques II lui succéda.

Veissète, *Hist. du Languedoc*, IV. — Zurita, *Ann. de Aragon.*

IV. Sancho I à VII, *rois de Navarre.*

Sancho Ier, roi de Navarre, mort en 925. Fils de Garcias Ier, que l'on regarde comme le premier roi de la Navarre, il succéda en 905 à Fortun, son frère aîné, qui avait abdiqué pour se faire moine. Il ne prit, à ce qu'il semble, le titre de roi qu'après avoir conquis et donné à ce pays les limites qu'il eut depuis comme royaume indépendant. Il entreprit une expédition au delà des Pyrénées pour venir en aide aux Vascons aquitains (906); puis, se tournant contre le gouverneur arabe de Saragosse, qui menaçait Pampelune, il remporta sur lui une victoire éclatante (907). Chaque année de son règne est marquée par une campagne contre les musulmans : il leur fit une guerre fort vive, et leur enleva plusieurs villes. Son pouvoir s'etendit sur toute la contrée située entre l'Èbre, l'Aragon et le Gallego, contrée à laquelle on commençait de donner le nom d'Aragonie (*territorium aragonense*). On prétend qu'en 919 Sancho, accablé d'ans et d'infirmités, se retira dans le monastère de Leyra; mais il n'y fit pas un long séjour et en sortit en 921, à l'appel d'Ordoño II, roi de Léon, son allié, pour s'opposer à la formidable invasion des Arabes. Vaincu dans la sanglante bataille du val de Junquera, il tira des Arabes de cruelles représailles lorsqu'au retour de leur expédition ils s'engagèrent dans les gorges étroites des Pyrénées : il leur fit subir de grandes pertes, et le riche butin dont ils revenaient chargés tomba entre ses mains. Ajoutons que les chroniques chrétiennes et musulmanes parlent en termes contradictoires de cette guerre, et que du reste on sait peu de chose de ce règne, d'où date en réalité l'existence de la Navarre. Outre une fille mariée à Alfonse IV, roi de Léon, Sancho laissa Garcias Ier, qui lui succéda.

Sancho II. Le règne de ce prince paraît apocryphe comme celui de Garcias II, son successeur; on ne trouve dans les chroniques chré-

tiennes ou dans les documents contemporains rien qui les justifie l'un et l'autre. C'est pour combler la lacune qui s'étend de 970 au début du onzième siècle que les historiens navarrais les ont forgés. D'après eux Sancho II, fils de Garcias I[er], aurait laissé, en 994, le trône à son fils Garcias II, mort en 1000.

Sancho III, *le Grand*, né vers 965, mort en février 1035. Au milieu des ténèbres qui couvrent cette période de l'histoire de la Navarre, il est impossible de préciser le temps où il succéda à Garcias, son père; mais, en le supposant alors mineur, on peut placer son avénement entre 970 et 995, ce qui s'accorde avec les chroniques qui donnent à son règne une durée de soixante à soixante-cinq ans. Ce prince est la grande figure historique du siècle. Ni violences ni perfidies ne lui coûtèrent pour agrandir ses États : on le vit peu à peu envahir le pays de Sobrarbe, le comté de Rigaborza, la Vasconie citérieure, et en 1028 la Castille, dont il s'empara pour venger l'assassinat du comte Garcias, son beau-frère. Puis il se tourna contre Bermudo III, roi de Léon (1032), et consentit à lui laisser l'apparence du pouvoir, à la condition que ce jeune monarque s'engagerait, d'une part, à marier sa sœur Sancha à Fernando, second fils de Sancho, et de l'autre à ériger en royaume le comté de Castille (1033). A cette époque Sancho III tenait entre ses mains l'unité de l'Espagne chrétienne : il détruisit en mourant l'œuvre de son règne, et son ambition ne fut profitable ni à sa dynastie ni à son pays. Celui que les chroniques intitulent roi de Navarre, de Cantabrie, d'Aragon, de Sobrarbe, de Castille et de Léon, et qui porta même, dit-on, le titre d'*empereur*, que les Goths n'avaient point osé prendre, partagea de son vivant, suivant le funeste exemple donné par les rois francs, ses vastes domaines entre ses quatre fils : Garcias l'aîné lui succéda dans la Navarre et la Biscaye; Fernando eut la Castille; Gonzalo le petit royaume de Sobrarbe, réuni en 1038 à l'Aragon, et Ramiro l'Aragon. Après ce partage, « triste dénouement d'une vie glorieuse », Sancho mourut accablé d'années. Aussi pieux que guerrier, il se distingua par son zèle pour la fondation des couvents et pour le maintien de la discipline ecclésiastique.

Sancho IV, fils et successeur de Garcias III, né vers 1038, tué le 4 juin 1076, fut élevé en 1054 sur le trône, après la désastreuse bataille d'Atapuerta, dont le gain donna à la Castille la possession de toute la rive droite de l'Èbre. Aucun événement saillant n'est signalé dans son règne, et il paraît n'avoir été occupé qu'à disputer à ses voisins chrétiens et musulmans le petit territoire qu'on lui avait laissé. Il périt assassiné par son frère Ramon et sa sœur Ermerinda : un jour qu'il assistait du haut d'un rocher à une chasse au sanglier, il fut précipité en bas et assommé.

Sancho V, fils de Ramiro I[er], roi d'Aragon, s'empara de la Navarre au préjudice des enfants de Sancho IV, et mourut en 1094. (*Voy.* Sancho d'Aragon.)

Sancho VI, *le Sage*, mort le 27 juin 1194, succéda en 1150 à Garcias IV, son père. Depuis la mort de Sancho III, la Navarre n'exerça plus la moindre influence sur les destinées de la péninsule. Ainsi Garcias IV n'avait pu échapper à une ruine totale qu'en reconnaissant la suzeraineté d'Alfonse VII, roi de Castille. Le premier acte de son fils fut de rompre un vasselage qui lui pesait : à la faveur des troubles qui accompagnèrent la minorité d'Alfonse VIII, son neveu, il recouvra en 1160 la rive droite de l'Èbre; mais il la perdit de nouveau en 1173 et ne put résister aux Castillans, qui s'avancèrent jusqu'à Pampelune. La guerre dura plusieurs années, sans avantage marqué; il était difficile de faire des conquêtes durables dans une terre montagneuse et hérissée de châteaux forts. Las d'une lutte inutile, les deux princes sollicitèrent en 1177 la médiation de Henri II, roi d'Angleterre, qui ordonna la restitution intégrale de tout ce qu'ils s'étaient enlevé l'un à l'autre; adhérant à cette sentence, ils jurèrent la paix pour dix ans, et la rompirent au printemps suivant. Au reste, toute l'histoire de la Navarre se réduit à de continuels différends avec l'Aragon et la Castille, et il fallut à ses chefs autant de valeur que d'habileté pour maintenir entre ces puissants voisins leur précaire royauté. De Sancha, fille d'Alfonse VIII de Castille, Sancho VI eut un fils du même nom (*voy.* ci-après), et deux filles, *Bérengère*, mariée en 1191 à Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, et *Blanche*, qui épousa Thibaut III, comte de Champagne.

Sancho VII, *le Fort* (1), fils et successeur de Sancho VI, né en 1154, mort à Tudela, le 7 avril 1234. Serré de près par les rois de Castille et d'Aragon, les ennemis héréditaires de la Navarre, et abandonné par le roi d'Angleterre, son beau-frère, il rechercha l'amitié des Almohades, qui dominaient alors à Cordoue. A la nouvelle de cette alliance impie, le pape Célestin III fulmina contre lui une sentence d'interdit, et Innocent III, son successeur, la renouvela en 1198. Loin de se soumettre aux censures de l'Église, Sancho remit en mains sûres le gouvernement de ses États, et se rendit lui même, en compagnie de quelques amis, à la cour de Mohammed, fils de Yacoub, afin d'obtenir l'appui de cet émir, qui passait alors pour le véritable arbitre des destinées de la péninsule. Ce fut là l'unique motif de son voyage, et non, comme l'ont avancé sans aucune preuve certaines chroniques postérieures, un prétendu mariage entre lui et une princesse maure. Pendant son absence Alfonse de Castille entra dans la Navarre, et la conquit presque tout entière. Sancho se décida à y revenir, « chargé, dit Rodrigue de Tolède, de

(1) Sa longue et volontaire réclusion dans le château de Tudela lui valut aussi le surnom de *l'Enfermé*.

présents et de promesses, mais léger d'honneur et frustré de tout ce qu'on lui avait promis (1220); » toutefois, il ne regagna pas les provinces d'Alava, de Biscaye et de Guipuscoa, qu'il avait perdues, et n'obtint qu'en 1207 une paix mal définie, grâce à l'intervention du clergé. Lorsque l'Espagne fut menacée d'une invasion nouvelle par Mohammed ben Yacoub, il fit à la foi chrétienne le sacrifice de ses justes ressentiments, se joignit à la croisade placée sous les ordres des rois de Castille et d'Aragon, qui s'étaient partagé ses dépouilles, contribua à la glorieuse victoire de las Navas (16 juillet 1212); outre un riche butin, il remporta chez lui quelques morceaux des chaînes de fer qui entouraient le camp de l'émir, et qui de l'écu de Navarre, où elles avaient figuré, passèrent depuis Henri IV dans les armes des rois de France. Le reste de son règne n'offre plus rien de remarquable, sinon les démêlés sans cesse renaissants avec la Castille, et l'adoption qu'il fit du roi Jayme d'Aragon à titre d'héritier présomptif; mais ce choix, bien que ratifié par les grands, demeura sans effet, et il eut pour successeur son neveu Thibaut Ier de Champagne. Sancho mourut octogénaire, et en lui s'éteignit la race d'Inigo, laquelle avait porté haut la puissance d'un pays qui finit par n'avoir plus de sécurité que dans sa faiblesse même. P.

Moret, *Anales de Navarra*. — Rosseuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*. — Romey, *Idem*.

V. SANCHO I à II, *rois de Portugal*.

SANCHO Ier, roi de Portugal, né le 11 novembre 1154, à Coïmbre, mort le 27 mars 1211, dans la même ville. Il était fils d'Alfonso-Henriquez, premier roi de Portugal, et de Mafalda, princesse de Savoie. Dès l'âge de quatorze ans, il fit ses premières armes à la journée d'Argañal; il chassa les Maures de l'Alemtejo, délivra la place d'Elvas, et contribua, en 1184, à l'éclatante victoire remportée à Santarem sur les Almoravides. Trois jours après la mort de son père, il fut couronné roi à Coïmbre (9 décembre 1185). La conquête des Algarves, gagnée en 1189 avec l'aide d'une flotte de croisés anglais et perdue en 1191, est l'événement militaire le plus important de son règne. Prince guerrier dans son extrême jeunesse, roi paisible lorsqu'il commençait à atteindre l'âge mûr, il mérita alors les surnoms de *Povoador* et de *Lavrador*, que l'histoire lui a décernés : il donna une vive impulsion à l'agriculture; il fonda nombre de bourgades et de monastères, et accorda d'immenses privilèges au couvent d'Alcobaça. De Dulcia, fille de Raimond-Bérenger IV, comte de Barcelone, il eut trois fils et cinq filles; l'aîné, Affonso II, lui succéda.

SANCHO II, dit *Capello* (1), roi de Portugal, né le 8 septembre 1207, à Coïmbre, mort en 1248, à Tolède. Petit-fils du précédent et fils d'Affonso II et d'Urraca de Castille, il succéda en 1223 à son père. Les premières années de son règne furent assez brillantes : il enleva aux infidèles plusieurs places des Algarves et de l'Alemtejo, et s'appliqua à faire fleurir la paix et les finances. Bientôt il se plongea dans la débauche, abandonna le gouvernement à d'indignes favoris, et conçut une passion folle pour une femme que la réprobation générale avait flétrie, la belle et astucieuse doña Mencia, fille de Lopez de Haro. Les nobles, ennemis d'un pouvoir qu'ils ne partageaient point, se joignirent au clergé pour entrer en rébellion et porter leurs griefs au pape Grégoire IX. Le roi fut excommunié et son royaume mis en interdit : effrayé, il promit de réformer les abus, notamment, et le plus grave de tous à cette époque, l'admission des juifs aux emplois publics; mais son amour pour Mencia, qu'il avait déclarée sa femme, l'emporta encore. Une insurrection éclata alors parmi les habitants de l'Alemtejo (1244) : sous la conduite des nobles, ils marchèrent sur Coïmbre, envahirent le palais, et en arrachèrent la reine, qu'ils firent passer en Castille, où elle mourut. Cet acte de violence n'assouvit pas l'ambition des mécontents : ce qu'ils voulaient, c'était la déposition de Sancho II, et ils n'eurent pas de peine à l'obtenir d'Innocent IV, qui s'empressa, par sa bulle du 24 juillet 1245, d'ordonner aux Portugais de reconnaître pour régent le frère de Sancho, Affonso, alors comte de Boulogne. Le faible prince, tout consterné d'une semblable décision, s'enfuit à la hâte, gagna Tolède, et y termina sa vie, dans les œuvres de piété.

(1) Ce surnom lui vient du *capuchon* qu'il porta dans son enfance, parce qu'étant d'un tempérament débile, il avait été voué par sa mère à S. Augustin.

Schœfer, *Hist. du Portugal*. — F. Denis, *Le Portugal*, dans *l'Univers pittoresque*.

SANCHONIATHON, historien phénicien, qui vécut probablement au deuxième ou troisième siècle avant J.-C. La conquête de l'Asie occidentale par la Grèce, qui exerça sur la direction de l'esprit humain une influence si décisive, a eu, il faut l'avouer, pour l'histoire et la philologie les plus fâcheux résultats. Une foule de littératures locales qui s'étaient conservées jusqu'aux deux siècles qui précédèrent l'ère chrétienne, disparurent devant le prestige de cette culture hellénique dont l'éclat devait séduire tous les peuples qui se trouvèrent en rapport avec elle. La Phénicie fut un des pays de l'Orient le plus tôt envahis par l'hellénisme. Qu'il eût pourtant existé une littérature phénicienne, c'est ce qu'il est impossible de révoquer en doute. L'existence d'annales phéniciennes et d'historiens écrivant en phénicien, tels que Théodote, Hypsicrate, Mochus, ne saurait être niée. De ce vaste corps d'annales, tout a péri : le peuple auquel presque toutes les nations civilisées doivent l'écriture alphabétique ne nous a pas laissé de monument de littérature. Un seul lambeau a surnagé, et encore si misérablement

altéré, qu'il mérite à peine d'être regardé comme une exception dans ce naufrage universel. C'est à la controverse religieuse, si vive au troisième et au quatrième siècle, que nous devons la conservation de ce monument, auquel notre pauvreté, bien plus que ses qualités intrinsèques, donne tant de prix. Porphyre, pour attaquer la véracité de l'histoire mosaïque, cita, en insistant sur sa valeur historique et sur son ancienneté, une mythologie phénicienne attribuée à Sanchoniathon et traduite en grec par Philon de Byblos. Eusèbe peu de temps après retournait la même autorité contre Porphyre, et s'en servait pour convaincre le paganisme d'extravagance et d'immoralité. On sait les griefs de la critique contre Eusèbe, esprit crédule et partial, uniquement attentif à relever dans les textes ce qui pouvait servir sa cause. Non moins passionné, Porphyre n'a dû avoir dans ses citations d'autre but que les besoins de sa polémique. Plusieurs traits, enfin, semblent élever contre la sincérité de Philon et de Sanchoniathon les soupçons les plus graves. Tout commande donc la défiance quand il s'agit d'un texte transmis de troisième ou de quatrième main, par des intermédiaires d'une foi douteuse, et sur un sujet qui prête beaucoup par lui-même aux fraudes et aux déceptions. Les hésitations de la critique moderne sur la valeur de l'écrit singulier qui nous occupe suffiraient, du reste, pour conseiller la réserve et la timidité. Accueillie d'abord avec confiance, puis rejetée avec mépris, l'*Histoire phénicienne* de Sanchoniathon a repris de nos jours une subite faveur. M. Movers, qui d'abord l'avait reléguée au rang des compositions apocryphes, s'est ensuite converti à l'opinion de ceux qui croient devoir la prendre fort au sérieux. Plus récemment, M. Ewald et M. Bunsen ont essayé de montrer la grande valeur et l'origine purement phénicienne de l'ouvrage traduit par Philon. On peut dire que cette opinion est aujourd'hui l'opinion dominante en Allemagne.

M. Ewald et M. Bunsen me paraissent avoir suffisamment démontré que les fragments qui nous sont parvenus de l'ouvrage traduit par Philon de Byblos renferment plusieurs cosmogonies de provenances assez diverses, quoique toutes réunies par d'évidentes analogies. Ces cosmogonies, qui semblent avoir été puisées pour la plupart sur les stèles des temples, comme l'affirment Porphyre et Philon, et où les traditions particulières de Sidon, de Byblos, de Tyr et de Béryte se discernent assez nettement, ont été réunies au moyen de transitions artificielles, qui laissent apercevoir encore la division des fragments primitifs. Dominé, comme tous les compilateurs, par le désir d'être complet, l'auteur aime mieux se contredire et suivre la marche la plus bizarre que de rien omettre de ce qu'il a entre les mains. Dans la longue échelle généalogique qu'il a dressée se remarquent des espèces de reprises : il revient plusieurs fois au Dieu suprême ou aux principes cosmiques, et descend de là par divers échelons jusqu'à la terre ou l'homme, pour remonter encore aux principes suprêmes. Ainsi tout d'abord il part du chaos, et aboutit aux hommes et aux animaux ; puis, après une transition grossière, il revient aux principes cosmiques, Κολπία et Βααύ, et retombe tout à coup dans le monde humain par Γένος et Γενεά. Il se relève avec Βεελσαμήν, et, reprenant son récit par une vague formule à *Oulom* ou Αἰών, il descend jusqu'aux Sidoniens. Les séries très-compliquées qui suivent offrent la même loi, et l'auteur les met bout à bout, malgré leur diversité, en établissant entre le dernier terme de la précédente et le premier terme de la suivante un lien artificiel de synonymie ou de filiation. Tel est l'ensemble de l'*Histoire phénicienne*, d'après l'analyse que nous en a donnée la *Préparation évangélique* d'Eusèbe

Les critiques qui ont élevé des doutes sur la réalité de Sanchoniathon comme auteur de l'*Histoire phénicienne* ont attribué cet ouvrage d'une voix presque unanime à Philon de Byblos. Pour servir ses préjugés nationaux et religieux, Philon aurait composé lui-même le livre dont il ne se donne que comme le traducteur, et pour en relever l'autorité il se serait couvert du nom révéré de Sanchoniathon, qu'on rapportait à une antiquité fabuleuse. De graves difficultés me semblent pouvoir être opposées à ce sentiment. Tout ce que nous savons du caractère de Philon repousse l'hypothèse d'une supercherie. Grammairien habile et bibliophile érudit, Herennius Philon n'est pas de la famille des faussaires. Son caractère, autant qu'on peut en juger par ses propres écrits, fut celui d'un polygraphe consciencieux. Les passages qui dans le texte de la *Préparation évangélique* appartiennent certainement à Philon ont un ton de bonne foi scientifique qui frappe tout d'abord. L'auteur expose avec simplicité le désir qu'il avait de connaître la vérité, les peines qu'il s'est données pour cela, la masse de livres qu'il a lus, les doutes que lui a causés le désaccord des témoignages. Est-ce à dire que Philon soit exempt de tout engouement patriotique, de toute prévention d'école ? Non, certes : il est partisan outré de la Phénicie ; il s'obstine maladroitement à chercher l'origine des mythes grecs dans la Phénicie. Mais il cherche à prouver sa thèse par des documents, et non à l'imposer par des mensonges ou à la rendre séduisante par d'ingénieuses fictions. Il est évident pour moi qu'il prenait au sérieux Sanchoniathon, et que s'il y a fourberie dans l'*Histoire phénicienne*, la fourberie est antérieure à lui. Les témoignages de l'antiquité confirment ce résultat d'une manière frappante. Si Sanchoniathon était, comme on le suppose, une invention de Philon, l'antiquité ne l'eût connu que par

Philon et ne lui attribuerait point d'autres ouvrages que ceux de Philon. Or il n'en est point ainsi. Suidas, au mot Σαγχωνιάθων, nomme trois ouvrages. Des preuves directes établissent d'ailleurs que l'*Histoire phénicienne* a été traduite du phénicien ; une foule de jeux de mots et d'étymologies n'ont de sens qu'en se reportant à un original écrit en cette langue.

Une nouvelle question s'offre maintenant à résoudre : ce nom de Sanchoniathon est-il réellement celui du Phénicien qui composa l'*Histoire phénicienne*, ou bien faut-il y voir un nom ancien dont un auteur moderne aurait cherché à s'autoriser ? Cette seconde hypothèse paraît, au premier coup d'œil, la plus vraisemblable. En effet, il semble difficile de disculper l'auteur, quel qu'il soit, de l'*Histoire phénicienne*, d'une certaine fraude littéraire. La dédicace à Abibal, l'approbation que ce roi est censé décerner à l'ouvrage, l'antiquité fabuleuse qu'on lui attribue, en le rapportant à l'époque de la guerre de Troie et de Sémiramis, tout cela constitue autant de traits qui semblent dénoter le faussaire. Le faussaire se trahit d'ordinaire par les moyens qu'il emploie pour cacher sa fraude : or il est difficile de méconnaître chez l'auteur de l'*Histoire phénicienne* ce luxe de précautions, qui naturellement éveille le soupçon. Je ne connais aucun exemple d'ouvrage avec une dédicace dans l'antique Orient : un tel usage est évidemment moderne. Cependant, malgré la dédicace à Abibal et les autres traits qui sentent l'apocryphe, je suis tenté de considérer Sanchoniathon comme le nom du Phénicien qui écrivait l'ouvrage traduit par Philon. Il faut avouer que dans ce qui reste de l'ouvrage lui-même, et en dehors des renseignements que nous donnent sur l'auteur Philon et Porphyre, on ne rencontre aucune particularité qui excite le soupçon, et qu'on trouve au contraire des circonstances qui repoussent l'idée d'une fraude. Qui sait si ce n'est pas quelque erreur de Philon ou de Porphyre qui nous cause ces insolubles embarras ? Qui sait si un préambule apocryphe n'a pas été attaché à une œuvre sérieuse pour en relever la valeur ? Quant à l'époque où fut composé l'original phénicien, d'une part les traces d'hellénisme que nous y avons remarquées sont une raison pour ne point en reporter la composition au delà de l'époque des Séleucides. D'un autre côté, le riche fonds de doctrine phénicienne qui s'y retrouve montre que l'hellénisme, à l'époque où écrivait l'auteur, n'avait pas encore effacé les diversités locales. Tout cela nous reporte au deuxième ou troisième siècle avant l'ère chrétienne.

Il me paraît donc résulter de l'état actuel de la question qu'un Phénicien à l'époque des Séleucides qui s'appelait ou feignait de s'appeler Sanchoniathon écrivit en phénicien un grand recueil d'histoire et de mythologie, puisque Philon de Byblos, vers l'époque d'Adrien, traduisit librement ce livre, de telle sorte qu'entre ses mains la théologie grossière de Sanchoniathon prit les apparences de l'incrédulité.

Orelli a publié une très-utile édition des *Fragments* de Sanchoniathon (Leipzig, 1826, in-8°). Ernest RENAN.

Eusèbe, *Prép. évang.*, I, p. 31 ; X, p. 486. — Suidas au mot Σαγχωνιάθων. — Porphyre, *De abstin. ab anim.*, II, 94. — Fabricius, *Bibliotheca græca*. — Grotefend. *Die Sanchuniathonische Streitfrage nach ungedruckten Briefen gewürdigt*, Hanovre, 1836, 8 vol. — Schmidt, *Der neuentdeckte Sanchuniathon ein Briefwechsel* ; Altona, 1838. — Movers, *Die Phœnizier*.

SANCIUS. *Voy* SANCHEZ.

SANCROFT (*William*), prélat anglais, né le 30 janvier 1616, à Fresingfield (Suffolk), mort le 24 novembre 1693, dans le même lieu. Son intelligence précoce et sa piété le firent destiner à l'Église ; il fut un des plus brillants élèves de Cambridge ; il y prit ses degrés et il y professa jusqu'au moment où, ayant refusé d'adhérer au covenant, il perdit sa place. En 1652 il publia, dans un ouvrage intitulé *Modern policies and practices* (Londres, in-12), un exposé de ses principes politiques destiné à battre en brèche le gouvernement de Cromwell. A peine la monarchie eut-elle été rétablie, il revint de Rome, et obtint, avec un bénéfice, une prébende à la cathédrale de Durham. Dès lors il eut un avancement rapide, et devint successivement principal du collége d'Emmanuel à Cambridge (1662), doyen d'York (1663), doyen de Saint-Paul (1664), archidiacre de Canterbury (1668) ; il fut promu en 1677, sans qu'on s'y attendît, à l'archevêché de cette ville. C'était alors, suivant Burnet, un prélat sec, froid, réservé, de mauvaise humeur, estimé de peu de gens ; il affectait une rigidité monastique, et s'attachait superstitieusement aux plus mesquines cérémonies. Le parti de la cour avait appuyé son élection parce qu'on le croyait disposé à tout laisser faire, quand le moment d'agir serait venu. Cependant il ne voulut point seconder le rétablissement du catholicisme, refusa de publier l'édit de tolérance, et présenta à ce sujet au roi une requête qui le fit enfermer dans la Tour avec six autres évêques (juin 1688). Après la fuite de Jacques II, il proposa en vain de former une régence, et son refus de prêter serment à Guillaume d'Orange le fit suspendre de son siége (1er août 1689). Ce fut Tillotson qui lui succéda. On a encore de Sancroft trois *Sermons* (Londres, 1703, in-8°), *Familiar letters* (1757, in-8°), et un grand nombre de papiers et de recueils, « où il avait plus écrit de sa propre main, dit Wharton, que peut-être personne n'avait fait de son siècle ». De ces papiers on a extrait *Miscellaneous Tracts relating to the history of England* (Londres, 1781, 2 vol. in-8°).

Biogr. Britann. — Burnet, *Own times*. — Gutch, *Collectanea curiosa*. — Wharton, préface de l'*Hist. of*

Laud's Sufferings. — W. Doyly, *Life of W. Sancroft*, Lond., 1821, 2 vol. in-8°.

SANCTIUS *Voy.* SANCHEZ.

SANCTORIUS. *Voy.* SANTORIO.

SANCY (*Nicolas* HARLAY DE), homme d'État français, né en 1546, mort à Paris, le 13 ou le 17 octobre 1629. Issu d'une branche cadette de la maison de Harlay, qui avait embrassé la communion protestante, il résidait à Orléans, lorsqu'il se fit catholique, en 1572, pour échapper au massacre de la Saint-Barthélemy; mais il ne tarda pas à revenir à la religion réformée. D'abord conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes, il fut admis, quoique huguenot, dans le conseil du roi. Henri III, dont les ressources étaient très-restreintes, cherchait les moyens de résister à la Ligue; Sancy lui dit qu'il se faisait fort de lui procurer, sans argent, toute une armée de Suisses. Cette promesse parut celle d'un fanfaron ou d'un fou. Malgré les railleries et les oppositions, Sancy partit avec l'approbation du roi; il emportait, pour aider à la réussite de son dessein, de riches pierreries, dont l'acquisition avait coûté des sommes considérables, soit à lui, soit à ses ancêtres, et, entre autres, le fameux diamant qui aujourd'hui encore s'appelle, de son nom, *le Sancy* (1). Sa négociation a été vantée par les historiens français; mais les esprits impartiaux n'y voient pas moins de mauvaise foi que d'habileté. Lorsqu'il arriva à Genève, le 14 février 1589, cette république ainsi que celle de Berne, était menacée par le duc de Savoie. Sancy fit valoir l'avantage qui résulterait pour ces deux États d'une attaque directe de la France contre la Savoie; mais il ajouta que le roi ne pouvait s'engager dans une guerre nouvelle sans une avance d'argent. Berne et Genève se laissèrent gagner à ses paroles: la première donna cent mille écus, et la seconde tout ce que lui permit l'état de son trésor. Sancy, au moyen de sommes empruntées sur ses diamants, avait déjà commencé à former une armée; il la compléta et l'éleva à douze mille hommes. Après avoir remporté quelques avantages sur le duc de Savoie, il manifesta aux troupes l'intention de les conduire en France. Gagnés par une promesse d'augmentation de solde et d'un butin facile, ces mercenaires n'hésitèrent pas à le suivre, et il les mena au roi, près de Paris. Henri III mort, Sancy ne fut pas moins dévoué à Henri IV. Celui-ci le récompensa par la place de surintendant des finances (1594), l'envoya en ambassade près de la reine d'Angleterre (1596), et le nomma la même année colonel général des Suisses. Sancy, pour entrer plus avant dans la faveur du maître, changea de nouveau de religion, et se fit catholique, en 1597; il publia partout qu'il avait été converti par l'intérêt de son salut et par les instructions de l'évêque d'Évreux du Perron; mais il ne trompa personne, et la spirituelle satire de d'Aubigné, intitulée la *Confession catholique de Sancy*, fut l'écho des pensées de tous; Henri IV lui-même dit qu'il ne manquait plus à son surintendant que de prendre le turban. Cette troisième apostasie de Sancy ne servit pas sa fortune comme il l'avait espéré; Gabrielle d'Estrées, dont il s'était fait une ennemie, travailla de son mieux contre lui, et Henri IV, qui désirait mettre plus d'ordre dans les finances, le remplaça par Sully, en 1599. Resté colonel général des Suisses, il alla les commander au siége d'Amiens (1597), et suivit aussi le roi dans son expédition de Savoie (1600). Il se retira entièrement des affaires publiques en 1605, et ne prit plus part à la direction du gouvernement que par ses conseils et par ses *Remontrances* à Marie de Médicis, qui ont été insérées dans les *Mémoires* de Villeroy. Il a laissé un *Discours sur l'occurrence des affaires*, où l'on trouve des détails intéressants sur le temps où il a vécu.

Haag frères, *France protestante.* — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français.* — *Histoire du président de Thou.* — *Journal de L'Estoile.* — Moréri, *Grand Dict. hist.*

(1) Le *Sancy* est de 106 carats. Il avait appartenu à Charles le Téméraire, qui le perdit sur le champ de bataille de Granson. Le soldat suisse qui le trouva le vendit à un prêtre pour un florin. Sancy l'acheta 100,000 livres, d'Antoine, prieur de Crato. Après diverses vicissitudes, il fut possédé par la couronne de France. Depuis 1835 il fait partie du trésor de la Russie, qui l'a payé 500,000 roubles d'argent.

SANCY (*Achille* HARLAY DE), diplomate et prélat, fils du précédent, né en 1581, mort le 20 novembre 1646. Tandis que son frère aîné, baron de Maule, suivait la carrière militaire, il se livrait d'abord à l'étude du droit, puis à celle de la théologie et bientôt était pourvu de trois abbayes et d'un évêché (Lavaur); mais ce frère lui ayant été enlevé au siége d'Ostende (1601) il quitta la soutane et revêtit la cuirasse à son tour. Après diverses campagnes en Italie, en Allemagne, dans les Flandres et en Angleterre, on le nomma ambassadeur en Turquie. A cette époque les diplomates français ne recevaient qu'un traitement minime, ou plutôt n'en recevaient point; ils en étaient réduits à se ruiner ou à se rendre odieux par leurs exactions. Harlay préféra ce second parti. Son attachement pour les Jésuites ne lui épargna ni le déshonneur ni la honte. A la suite d'un forfait par trop scandaleux, le gouvernement turc fit administrer au représentant de la France cent coups de latte sur la plante des pieds. On résolut à Paris de demander satisfaction; mais avant que de Namps, le nouvel ambassadeur, fût parvenu à son poste, un envoyé ridicule offrait à Paris des excuses, que l'on accepta. On sait aujourd'hui que Sancy n'avait pas intérêt à ce que réparation fût demandée, car on n'aurait pas tardé à découvrir ses déprédations. En quelques années (1611-1618), il avait embourse de quatre à cinq cent mille francs. A la suite de son emprisonnement, il mit un impôt sur les échelles du Levant, et avant de partir alla faire sa cour au successeur du sou-

verain qui l'avait fait bâtonner. Cependant, si peu digne qu'ait été la conduite de Harlay, elle ne défend pas de reconnaître à l'ambassadeur un vif amour pour l'étude, une mémoire et des dispositions exceptionnelles. Les savants qui lui rendirent visite à Constantinople disent qu'il parlait parfaitement le grec moderne, le latin, l'italien, l'espagnol, l'anglais, et l'allemand, qu'il lisait l'hébreu des bibles et celui des rabins et qu'il dépensait de grandes sommes à réunir des manuscrits orientaux. Habile en mathématiques et en histoire naturelle, il s'adonna à la recherche des propriétés médicales des plantes et aux « distillations chimiques ». A son retour en France, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et se dévoua à la fortune du cardinal de Richelieu. Celui-ci lui fit signer, comme solution d'un cas de conscience, que la loi de Dieu n'obligeant pas les enfants à garder toujours leurs père et mère auprès d'eux, Louis pouvait sans se rendre coupable du moindre péché reléguer sa mère où il le jugerait à propos pour le bien de sa politique. Et Marie de Médicis fut exilée.

Harlay accompagna Bassompierre en Angleterre lorsque celui-ci fut envoyé dans ce pays comme ambassadeur. Nommé pour faire partie de la maison ecclésiastique de la reine Henriette, Harlay déplut bientôt, à cause de son zèle ardent, et attira à Bassompierre l'animadversion du roi auprès duquel on l'avait placé. On renvoya l'oratorien en France, et en 1631, lors de sa sortie de l'ordre, motivée par son excessive ambition, il fut nommé évêque de Saint-Malo. Il présida trois ans après les états de Bretagne. On lui attribue les ouvrages suivants ; mais il est fort peu prouvé qu'il les ait écrits : *Relation des persécutions que les ecclésiastiques françois attachés à la reine d'Angleterre éprouvèrent de la part du duc de Buckingham*, au *Mercure* de 1626 ;— *Discours d'un vieux courtisan désintéressé sur la lettre que la reine mère du roi a écrite à S. M. après être sortie du royaume ;* Paris, 1631, in-8° ; — *Réponse au libelle intitulé : Très-humble, très-véridique et très-importante remontrance au roi ;* 1632, in-8°. N'oublions pas de dire que les nombreux manuscrits orientaux de Harlay furent donnés par lui à la congrégation de l'Oratoire, et qu'ils sont aujourd'hui à la bibliothèque Richelieu. Louis LACOUR.

Le Vassor, *Hist. de Louis XIII.* — *Recueil des pièces curieuses pour la défense de la reine mère.* — Le P. Jacob, *Traité des Bibl.*, 1646, p. 550. — Ferrier, *Catholique d'estat* ; Paris, 1626, p. 134. — Della Valle, *Itinéraire*, t. I, p. 163. — J. Morin, *Opusc. Hebr.*, p. 95. — Tallemant, *Historiettes.* — Mss. à la Bibl. imp. : *Relation de l'envoy d'un chaoun nommé Houssan par le grand-seigneur Osman au roy, en* 1619 (suite de Mortemar, n° 14).

SAND (*Christophe* VON DEN), en latin *Sandius*, théologien allemand, né à Kœnigsberg, le 12 octobre 1644, mort à Amsterdam, le 30 novembre 1680. Son père Christophe Sand, conseiller de l'électeur de Brandebourg et secrétaire du tribunal suprême, fut destitué en 1657, parce qu'il n'assistait pas aux cérémonies de l'Église luthérienne et qu'il professait en religion des doctrines approchant du socinianisme. Le jeune Sand, qui était dans les mêmes sentiments, s'expatria peu de temps après, craignant d'être inquiété par les autorités de son pays ; il passa en Hollande, et se fixa à Amsterdam, où il se fit correcteur d'imprimerie. Sans avoir pris de grades académiques, il possédait des connaissances étendues en théologie et dans les belles-lettres ; ses mœurs étaient exemplaires. Vers la fin de sa vie, il adopta, dit-on, les doctrines des arminiens. On a de lui : *Nucleus historiæ ecclesiasticæ, cui præfixus est Tractatus de veteribus scriptoribus ecclesiasticis ;* Cosmopolis (Amsterdam), 1668, in-12, Cologne (Amst.), 1676, in-4° : cet écrit, qui doit prouver que les Pères des trois premiers siècles de l'Église n'admettaient ni l'éternité ni la consubstantialité du Verbe, a été réfuté par Le Moyne dans ses *Varia sacra* et aussi par Sam. Gardiner, auquel Sand répondit dans un *Appendix ad Nucleum ;* Cologne (Amst.), 1678, in-4° ; — *Centuria epigrammatum ;* Amst., 1669, in-12 ; — *Interpretationes paradoxæ IV Evangeliorum ;* Amst., 1670, in-12 ; — *De origine animæ ;* Amst., 1671, in-12 : traité qui fut attaqué par Bebelius ; — *Notæ et animadversiones in G.-J. Vossii libros* de Historicis latinis ; Amst., 1677, in-18 ; — *Confession de foy conformément à l'Escriture ;* Leyde, 1678, in-16 : l'auteur en a écrit l'original en latin ; — *Scriptura Trinitatis revelatrix ;* Gouda (Amst.), 1678, in-16 ; — *Bibliotheca anti-trinitariorum* ; Freistadt (Amst.), 1684, in-12 : la partie bibliographique de cet ouvrage, qui contient aussi diverses pièces concernant l'histoire des unitaires en Pologne, est beaucoup mieux traitée que la partie historique. Sand a laissé en manuscrit une vingtaine d'écrits, notamment un *Auctuarium operis Vossiani de Historicis latinis*, et deux pièces qui établissent qu'il admettait, contrairement à l'opinion des sociniens, pour le Christ une existence antérieure à son incarnation.

Sand, *Bibl. anti-trinitariorum*, p. 169-172. — Arnold, *Kirchen-und Ketzer historie*, 2e partie — Zeltner, *Theatrum virorum eruditorum*, p. 482-486. — Paquot, *Mémoires*, III.

SAND (*Charles-Louis*), né le 5 octobre 1795, à Wundsiedel, exécuté à Mannheim, le 20 mai 1820. Il était fils du bailli de sa ville natale, et reçut une éducation très-soignée. Il se fit dès ses premières années remarquer par son application au travail et par une excellente conduite ; mais il montra aussi dès lors un penchant pour la mélancolie, suite de sa constitution maladive et que l'influence de sa mère, qui était portée au mysticisme, ne fit que développer. Sombre et replié sur lui-même, il donnait quelquefois subitement les preuves

d'une grande exaltation. Après avoir terminé ses humanités, il commença en 1814, à Tubingue, l'étude de la théologie, qu'il interrompit en 1815 pour s'engager dans les chasseurs de Rezat, corps de volontaires qui prit part à l'invasion de la France ; puis il continua ses études à Erlangen et à Iéna, et s'acquit dans ces deux universités l'estime de ses professeurs et l'amitié de ses camarades. Cependant il voyait avec un chagrin croissant s'évanouir les espérances de liberté que le peuple allemand avait conçues sur les promesses réitérées faites en 1813 et 1814 par ses souverains. Affilié aux sociétés secrètes formées alors par les étudiants de l'Allemagne, il fut un des ordonnateurs des fêtes de la Wartbourg, qu'ils célébrèrent en 1817 en commémoration de l'affranchissement de leur pays. Il remit à chacun des invités un écrit publié en 1819 à Nuremberg, sous le titre : *Die wichtigsten Lebensmonente C. L. Sands*, in-8°, et où il engageait les étudiants à s'associer pour revendiquer les droits politiques dont les princes frustraient leurs sujets. Son projet fut aussitôt mis en pratique par la fondation de la *Burschenschaft*. Il revint ensuite à Iéna, qu'il quitta pendant quelques mois de l'automne de 1818 pour faire un voyage en Saxe et en Prusse, dans un but qui se rattache probablement à la résolution, qui mûrissait peu à peu dans son esprit, de donner la mort à Kotzebüe. Depuis la fête de la Wartbourg, où on avait brûlé solennellement l'*Histoire d'Allemagne* de Kotzebüe, il avait conçu une haine violente contre cet écrivain, qui se plaisait à lancer mille traits ironiques contre les tendances libérales des étudiants allemands. Les dernières phrases, datées du 31 décembre et qui terminent son *Journal*, commencé en 1816, indiquent qu'il avait dès lors décidé de venger ses amis des sarcasmes de celui qu'il regardait comme un émissaire russe chargé d'insulter aux aspirations des classes éclairées de l'Allemagne. Les éloges que Kotzebüe prodigua à un écrit de Stourdza, qui réclamait des mesures restrictives contre les universités, présentées comme un foyer révolutionnaire, exaspérèrent Sand, qui partit le 17 avril 1819 de Iéna pour Mannheim, où demeurait Kotzebüe. Ce jour-là il adressa à ses parents une lettre où il exposait les motifs qui l'avaient poussé à assassiner un traître. Arrivé à Mannheim le 23, il se fit introduire dans l'après-midi auprès de Kotzebüe; après quelques paroles banales, il lui porta plusieurs coups de poignard et le blessa mortellement. Il s'enfonça ensuite une autre arme dans le sein gauche, descendit dans la rue, où, après avoir remercié Dieu à genoux de lui avoir permis d'accomplir cette œuvre de justice, il se fit encore une autre blessure. Relevé sans connaissance, il fut porté à l'hôpital, et traité avec beaucoup de soin. Grâce à sa jeunesse, on parvint, malgré la lésion de ses poumons, à le mettre en état de subir l'interrogatoire de la commission désignée pour le juger. Il ne se repentit pas un instant de son action, et prétendit n'avoir pas eu de complices, ce qui paraît hors de doute. L'instruction terminée (septembre 1819), il fut condamné à mort, le 5 mai 1820, par le tribunal de Mannheim, et exécuté par le glaive quelques jours après; il mourut avec la plus grande fermeté, après avoir prononcé ces dernières paroles : « Je prends Dieu à témoin que je meurs pour la liberté de l'Allemagne. »

Sand dargestellt durch seine Tagebücher and Briefe; Altembourg, 1821, in-8°. — Hohehorst, *Vollstaendige Übersicht der gagen Sand geführten Untersuchung*; Stuttgart, 1820, in-8°. — *Acten-Anzüge nebst audren Materialien zur Beurtheilung Sands*; Altembourg, 1821, in-8°. — Courtin, *Sands letzte Lebenstage und Hinrichtung*; Frankenthal, 1821, in-8°. — Jarke, *Sand and sein an Kotzebue verübter Mord*; Berlin, 1831, in-8°. — Gervinus, *Gesch. des neunzehnten Jahrhunderts*.

* **SAND** (*Armandine-Lucile-Aurore* DUPIN, baronne DUDEVANT, connue sous le nom de *Georges*), la plus célèbre des femmes auteurs contemporaines, née à Paris, le 1er juillet 1804. Son père, Maurice Dupin, officier distingué de la république et de l'empire, était fils de M. Dupin de Francueil, fermier général, qui avait épousé la veuve du comte de Horn, fille naturelle de Maurice de Saxe. Élevée au château de Nohant, près de la Châtre (Indre), par sa grand'mère, Mme Dupin, qui pratiquait en fait d'éducation les doctrines de Jean-Jacques, la jeune Aurore vécut en pleine liberté jusqu'à l'âge de treize ans, mêlée aux autres enfants de la campagne. On la mit alors au couvent des Augustines anglaises, à Paris, où elle resta de 1817 jusqu'en 1820. De retour à Nohant, elle s'absorba dans les lectures les plus diverses et les plus propres à surexciter son imagination, naturellement exaltée. A la mort de sa grand'mère, elle voulut rentrer au couvent; mais on la maria, presque malgré elle (1822), à M. le baron Dudevant, militaire retraité, devenu gentilhomme campagnard. Elle eut de lui deux enfants, un fils, *Maurice*, artiste et littérateur, et une fille, *Solange*, femme aujourd'hui séparée du statuaire Clesinger. En 1831, une séparation volontaire eut lieu entre elle et son mari; elle vint habiter Paris avec sa fille, et chercha à se créer des ressources qui lui permissent une vie indépendante. Elle fit des traductions, dessina des portraits, coloria des tabatières; mais tout ce travail était peu lucratif; elle eut l'idée d'écrire. Rebutée par Kératry et par Balzac, elle trouva de sérieux encouragements chez Henri Delatouche, son compatriote, qui lui fit faire de petits articles dans le *Figaro* d'alors. Jules Sandeau (*voy.* ce nom) y travaillait avec elle; mais ils prenaient beaucoup de peine et n'obtenaient que de médiocres résultats. Ils composèrent en commun, sous le nom de *Jules Sand*, une nouvelle : *La prima donna* (*Revue de Paris*, 1831), puis un roman : *Rose et Blanche* (Paris, 1831, 5 vol. in-12). L'éditeur, H. Dupuy, s'étant renseigné

sur la part respective des deux collaborateurs, et frappé du mérite littéraire de certaines pages écrites par la jeune femme, lui demanda un roman qui fût d'elle seule. Elle partit alors pour Nohant, et écrivit *Indiana*, qui parut en 1832 (2 vol. in-8°), sous le nom de *Georges Sand*, pseudonyme forgé par Delatouche, adopté par le public et consacré par le talent de l'auteur. *Indiana* eut un immense succès, augmenté encore par le mystère qui entourait l'auteur. A la fin de la même année, elle fit paraître *Valentine* (2 vol. in-8°), dont le premier volume au moins restera un des plus beaux titres de gloire de Mme Sand. *Lélia* (1833, 2 vol. in-8°) fit scandale : on ne comprenait guère ce tissu de paradoxes contradictoires, composé dans un moment de crise et presque de maladie. G. Sand alla chercher le repos en Italie, où l'accompagnait Alfred de Musset (*voy.* ce nom). Les *Lettres d'un voyageur*, qui parurent de 1834 à 1836 dans la *Revue des deux mondes*, portent l'empreinte du calme qui se rétablit alors dans son âme. Venise surtout l'enchanta, et cette impression se traduisit dans plusieurs compositions charmantes : *Metella* (1833), *Leone Leoni* (1834), *Mattea* (1835), *Les Maîtres mosaïstes* (1837), *La Dernière Aldini* (1837), *L'Uscoque* (1838). Elle avait donné en 1834 *Jacques* (2 vol. in-8°), où elle traitait encore une fois la question du mariage, et *Le Secrétaire intime* (2 vol. in 8°), qui renferme plus d'une allusion à ses relations avec Alfred de Musset. Elle était revenue d'Italie sans lui. En 1835, vers l'époque de la publication d'*André* (in-8°), elle fit la connaissance de Michel de Bourges (c'est l'Evrard des *Lettres d'un voyageur*) qui le premier lui parla politique et la troubla sans la convaincre. Son influence se fait sentir néanmoins dans plus d'un passage de *Mauprat*, qu'elle publia en 1836 (2 vol. in-8°). La même année, à la suite d'un jugement qui la séparait définitivement de son mari, elle fit un voyage en Suisse et écrivit de Chamounix sa *Dernière lettre d'un voyageur*. Au retour, elle vit La Mennais, dont l'esprit ardent fit sur elle une impression profonde, vivement accusée dans la *Lettre à Marie* (journal *Le Monde*, 1837) Elle alla passer l'hiver de 1838 dans l'île de Majorque, en compagnie de Frédéric Chopin. *Spiridion* (1839), et *Les sept cordes de la lyre* (1840), où la philosophie religieuse absorbe complétement le roman, furent écrits sous l'inspiration de Pierre Leroux. *Pauline* (1840) fut le dernier récit qu'elle publia à cette époque dans la *Revue des deux mondes*. On lui refusa *Horace*, qu'elle porta à la *Revue indépendante* et qui y parut après *Consuelo* (1844). Les premiers volumes de ce dernier roman eurent un immense succès; mais *La Comtesse de Rudolstadt* (1843), qui en était la suite, trouva à peine des lecteurs. Laissant là les théories religieuses, Georges Sand revint à la politique sociale dans *Le Compagnon du tour de France* (1840), *Le Meunier d'Angibault* (1845), et *Le Péché de M. Antoine* (1847). *Teverino* (1843) n'est qu'un délicieux dialogue sur l'art et en particulier sur la musique. Dans *Lucrezia Floriani* (1847) et dans *Le Château des Désertes*, qui en est la suite, elle traite d'une manière particulière de l'art dramatique, et surtout de l'art du comédien.

G. Sand, comme tous les grands artistes, a eu plusieurs *manières*. Après le roman passionné et le roman socialiste, sans parler de ce qu'on pourrait appeler le roman *esthétique*, elle trouva une voie nouvelle, qui ne fut pas la moins glorieuse. En 1846, au moment où l'on signalait déjà dans ses écrits des traces de lassitude et de faiblesse, *La Mare au diable* surprit et charma le public. En rajeunissant le roman pastoral, Georges Sand lui ouvrait une nouvelle voie, pleine de fraîcheur, de grâce et d'enseignements moraux. Déjà, en 1844, *Jeanne* avait été comme une tentative de ce côté. *François le Champi* et *La petite Fadette* (1848) achevèrent de gagner les esprits, et indiquèrent encore de riches filons dans une mine déjà bien exploitée. La critique y reconnut « un dessein suivi, une composition toute nouvelle, une perfection véritable ». *Les Maîtres sonneurs* (1853) furent le dernier des romans champêtres. De la même époque à peu près datent le *Piccinino* et *La Filleule*. La révolution de 1848 avait arraché momentanément Georges Sand à l'art et au travail. Elle crut à la réalisation de ses rêves, et prêta le secours de sa plume à ses amis au pouvoir. Vers cette époque elle aborda le théâtre. Déjà en 1840 *Cosima* avait été accueillie plus que froidement. *Le Roi attend* (1848) ne trouva pas plus de faveur auprès d'un public naturellement méfiant envers un auteur qui s'écarte de sa voie habituelle. Mais, en 1849, *François le Champi* triompha de ses préventions, et bientôt après *Claudie* (1851) emportait les suffrages de la critique la plus hostile. Le théâtre de G. Sand est déjà considérable et comprend : *Le Mariage de Victorine* (1851), *Le Démon du foyer* (1852), *Molière* (1853), *Le Pressoir* (1853), *Mauprat* (1853), *Flaminio* (1854), *Lucie* (1856), *Maître Favilla* (1855), *Comme il vous plaira* (1856), *Françoise* (1856), *Les beaux Messieurs de Bois-Doré* (1862), etc. Si ce catalogue dramatique n'indique pas toujours une vocation bien décidée, il marque un goût bien vif pour un genre qui a tenté tous nos grands écrivains. Il faut l'avouer, toutes ces œuvres, malgré d'incontestables qualités, manquent un peu du mouvement nécessaire à la scène et gagnent à la lecture.

En 1854 Georges Sand publia dans *La Presse* l'*Histoire de ma vie*, étude psychologique en 10 vol., où le public s'irrite de ne point rencontrer les révélations qu'il attendait. En 1858, Georges Sand rentra à la *Revue des deux mondes*, par *Elle et lui*, œuvre remarquable, autour de laquelle on souleva un scandale peu justifié et qui semble n'avoir été qu'un dernier hommage à un souvenir toujours vivant et toujours cher.

Jean de La Roche et *Le Marquis de Villemer* sont venus témoigner encore des ressources de ce vaillant génie et inaugurer avec éclat toute une série nouvelle de compositions d'un ton calme et doux et d'une supérieure beauté. On n'a jamais exposé plus éloquemment la théorie de l'amour dans le mariage et du bon sens dans l'amour Ajoutons que le paysage qui encadre ces beaux récits y tient une large part et n'a jamais été traité avec une touche plus savante et plus suave. Parmi ces productions des dernières années, fruits savoureux d'un automne splendide, nous citerons : *Les Dames vertes*, *Laure*, *L'Homme de neige* (1859), *Constance Verrier*, *Flavie* (1860), *Valvèdre*, *Tamaris*, *Antonia*, *La Ville Noire*, *La Famille Germandre* (1861), *Mlle de La Quintinie* (1863), *Laura* (1864), etc.

Disciple de Jean-Jacques et de Chateaubriand, G. Sand a retenu du premier cette méfiance de la société qu'elle a traduite en attaques non moins violentes, mais dictées par un amour plus sincère de l'humanité. Ses théories *subversives* ne sont en réalité que le témoignage d'aspirations généreuses et de nobles illusions. Dans le mariage même, il faut reconnaître qu'elle a moins attaqué l'institution que la manière dont cette institution est comprise et pratiquée. A Chateaubriand elle doit en partie ce vif sentiment de la nature qui éclate dans toutes ses œuvres, et elle a eu le mérite original de comprendre et de faire sentir la poésie des paysages de France. En dépit des réserves qu'on pourrait faire sur plus d'un point, G. Sand reste au premier rang parmi les romanciers contemporains. Ses compositions sont en général magnifiquement ordonnées. Les personnages sont vivants et placés en pleine lumière : quelques-uns seulement, à force de tendre vers l'idéal; perdent un peu de leur individualité et tournent au type. La fable, toujours attachante, se développe sans efforts; les passions qui y jouent un grand rôle sont très-finement analysées. Les entrées en matière sont admirables et dignes des plus beaux débuts de Walter Scott. Mais c'est surtout par le style que G. Sand est bien *le maître du chœur*. A aucune époque de la langue on ne rencontre une prose de plus fine trempe et de plus pur métal. L'exagération des idées n'a pu porter atteinte à la pureté de la forme : la pensée est souvent déclamatoire, jamais l'expression. Cette supérieure qualité de style est un don du génie; G. Sand l'a possédée dès les premiers jours, et c'est là qu'est son impérissable gloire.

Outre les ouvrages cités, Georges Sand a publié les romans suivants : *Simon* (1836), *Isidora*, *Adriani*, *Le Diable aux champs*, *Évenor et Leucippe*, *La Daniella*, *Les beaux Messieurs de Bois-Doré*, *Narcisse*, etc.

P. Feuilleret.

Gustave Planche, *Portraits littéraires*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*. — Loménie, *Galerie des Contemporains*. — J. Janin, dans la *Biogr. des femmes auteurs françaises*. — Walsh, *Georges Sand*; 1837, in-8°. — A. Guilbert, *Notice*; 1848, in 8°. — Brault, *Biographie*, 1848, in-8°. — Vapereau. *Dict. des contemp.* — P. de Musset, *Lui et elle*. — Mme Collet, *Lui*.

* SANDEAU (*Léonard-Sylvain-Jules*), romancier français, né à Aubusson, le 19 février 1811. Venu à Paris pour étudier le droit, il y renonça bientôt, et se tourna vers la littérature, où l'appelaient ses goûts, ses aptitudes, et ses relations avec Mme Dudevant, qu'il connut en 1830, près de La Châtre, où habitaient les deux familles. Ils commencèrent à travailler ensemble au *Figaro*, sous les auspices d'Henri de Latouche, qui leur choisit le nom de *Jules Sand*, sous lequel parurent leurs œuvres communes. Le premier travail qui porte cette signature est une nouvelle, *La Prima donna*, publiée dans la *Revue de Paris* en 1831; vint ensuite le roman de *Rose et Blanche* (1831, 5 vol. in-12), classé plus tard dans les œuvres de Georges Sand. *Mme de Sommerville*, qui parut en 1834, est le premier ouvrage qui porte le nom de M. Sandeau, le seul qu'il reconnaisse pour son véritable début dans la carrière du roman. A partir de cette époque il fournit de nombreux articles à la *Chronique de Paris*, au *Corsaire*, au *Figaro*, et à la *Revue de Paris*, où pendant près de dix ans il fut chargé du compte-rendu des théâtres. La *Revue des deux mondes* lui fut ouverte en 1839, à la suite du succès qu'obtint le beau roman de *Mariana*, où l'auteur, adoptant définitivement sa voie, proteste au nom du devoir contre la passion, traitée cependant par lui avec ménagement et respect; la *Revue des deux mondes* inséra d'abord *Le docteur Herbeau*, puis à partir de cette époque la plus grande partie des travaux de l'auteur. M. Sandeau resta étranger au théâtre jusqu'en 1851; il présenta alors aux Français une pièce tirée d'un de ses romans, *Mlle de la Seiglière*, qui est restée au répertoire; il donna ensuite, en collaboration avec M. Émile Augier, *La Pierre de touche* (Théâtre-Français, 1853), *Le Gendre de M. Poirier* (Gymnase, 1854) et *La Ceinture dorée* (ibid., 1855). Il a été élu en 1858 membre de l'Académie française, en remplacement de M. Briffaut. Bibliothécaire à la Bibliothèque mazarine depuis 1853, il en devint conservateur en 1859, et fut fait à la même époque bibliothécaire du palais de Saint-Cloud. Voici la liste de ses ouvrages : *Mme de Sommerville*; Paris, 1834, in-8°; — *Les Revenants*; 1836, 2 vol.; — *Un jour sans lendemain*; 1835, in-8°; — *Mariana*; 1839, 2 vol. in-8°; — *Mlle de Kérouare*; 1840, in-8°; — *Le Docteur Herbeau*; 1841, 2 vol. in-8°; — *Vaillance et Richard*; 1843, in-8°; — *Fernand*; 1844, in-8°; — *Catherine*; 1845, in-8°; — *Valcreuse*; 1846, 2 vol. in 8°; — *Mlle de la Seiglière*; 1848, 2 vol. in-8°; — *Madeleine*; 1848, in-8°; — *La Chasse au roman*; 1849, 2 vol. in-8°; — *Un Héritage*; 1849, 2 vol. in-8°; — *Sacs et parchemins*; 1851, 2 vol. in-8°; — *Le Château de Monsabrey*;

1853, 2 vol. in-8°; — *Olivier;* 1854, in-8°; — *La Maison de Penarvan;* 1858, in-18; — *Un Début dans la magistrature;* 1862, in-18. Il a publié le recueil de ses *Nouvelles* (1859, 2 vol. in-18). A. FRANKLIN.

Documents partic.

SANDEO (*Felino-Maria*), canoniste italien, né en 1444, à Felina (diocèse de Reggio), mort en octobre 1503, à Lucques. Ce fut par hasard qu'il prit naissance au village de Felina, d'où il a tiré le surnom de *Felino*, sous lequel il est quelquefois désigné; mais sa famille était originaire de Lucques, alliée à celle de l'Arioste, et il reçut à Ferrare sa première éducation. I entra de bonne heure dans les ordres, s'adonna à la jurisprudence, et professa d'abord le droit à Ferrare (1465), puis le droit canon à Pise (1474). Bien qu'on eût augmenté ses gages de 500 à 700 florins, il quitta en 1486 cette dernière chaire, soit dans la crainte de perdre sa réputation en se tirant mal d'une dispute engagée avec Philippe Decius, soit par ambition de s'avancer dans les dignités ecclésiastiques. Il se produisit avec honneur à la cour de Rome, et fut nommé auditeur de rote, référendaire des deux signatures et vice-auditeur de la chambre apostolique; il mit sa plume au service du saint-siége, dont il défendit les droits contre Ferdinand Ier, roi de Naples, et Charles VIII, roi de France; ces services furent récompensés par l'évêché d'Atri (1495) et par celui de Lucques (1499). C'était un homme qui avait beaucoup lu et recueilli, et ses ouvrages ont eu plusieurs fois les honneurs de la réimpression; nous citerons les suivants: *De regibus Siciliæ et Apuliæ, et nominatim de Alfonso, rege Aragonum, epitome;* Milan, 1495, in-4° : c'est un rapide aperçu des événements depuis 537 jusqu'en 1494; réimpr. par Freher, Hanovre, 1601, in-4°, et dans le *Thesaurus antiq. ital.*, t. X; — *Ad VI lib. Decretalium commentaria;* Venise, 1497-99, 3 vol. in-fol.; Lyon, 1519, 1535, 1587, 3 vol. in-fol.; — *Consilia;* Lyon, 1553, in-fol. Quelques-uns des ouvrages manuscrits de Sandeo pourraient servir à l'histoire diplomatique de son temps.

Pancirolli, *De claris legum interpretibus.* — Niceron, *Mémoires*, XLI.— Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VI, 1re partie.

SANDERS ou **SAUNDERS** (*Nicolas*), en latin *Sanderus*, controversiste anglais, né vers 1527, à Charlewood (Surrey), mort en 1583, en Irlande. Du collége de Winchester il passa dans l'université d'Oxford, et après s'être rendu aussi habile dans la théologie que dans le droit canon, il y enseigna depuis 1557 cette dernière science. A l'avénement d'Élisabeth, son zèle pour la religion catholique l'empêcha de conserver sa chaire, et en 1560 il se rendit à Rome, où il reçut la prêtrise et le diplôme de docteur en théologie; puis il accompagna, en qualité de théologal, le cardinal Hosius au concile de Trente ainsi qu'en Pologne, en Prusse et en Lithuanie. Ces voyages finis, il s'établit à Louvain, et y professa pendant douze ans la théologie; en même temps il travailla activement à la rédaction des nouveaux écrits de controverse qu'échangeaient les deux partis. Il s'attacha ensuite aux cardinaux Commendon et Philippe Sega, fit quelque séjour en Espagne, et accepta en 1579 la nonciature d'Irlande. L'objet de sa mission était d'animer les catholiques qui avaient pris les armes dans ce pays à soutenir vigoureusement ce qu'ils avaient commencé; mais leur défaite rendit inutiles toutes les peines qu'il se donna dans ce but. Par crainte de tomber entre les mains des Anglais, il erra longtemps dans les forêts, où il mourut, à ce qu'on croit, de faim et de misère. C'était un théologien instruit, habile, mais peu scrupuleux, d'un zèle emporté, et qui alla jusqu'à prétendre que l'Église et le peuple avaient le droit de déposer le souverain qui mettait la religion en péril. Ses principaux ouvrages sont: *The Supper of our Lord;* Louvain, 1566, in-4° : en réponse à Jewel et à Novel; — *The Rock of the Church, concerning the primacy of S. Peter;* ibid., 1566, in-8°; trad. latine, Venise, 1603, in-4°; — *Treatise of the images of Christ and his Saints;* ibid., 1567, in-8°; — *De visibili monarchia Ecclesiæ lib. VIII;* ibid., 1571, in-fol.; Rome, 1586, in-fol.: c'est un des plus amples traités qui aient été faits sur la matière; Clerk et Ackworth l'ont réfuté; — *De origine ac progressu schismatis anglicani lib. III;* Cologne, 1585, 1590, in-8°; trad. en anglais, en italien et trois fois en français, 1587, 1588, et 1678; cette histoire, dont le troisième livre est d'Edward Rhiston est écrit avec trop de passion et renferme bien des faits suspects; — *De clave David, seu regno Christi lib. VI;* Rome, 1588, in-8°.

Wood, *Athenæ Oxon.* — Dodd, *Church history.* — Strype, *Life of Parker*, p. 277 et 381. — Collier, *Eccles. history.*

SANDERS (*Antoine*), en latin *Sanderus*, historien belge, né à Anvers, le 16 septembre 1586, mort à l'abbaye d'Affligbem, près d'Alost, le 16 janvier 1664. Fils d'un médecin, il acheva ses études chez les jésuites de Gand, puis à Louvain et à Douai. Ordonné prêtre, il remplit des fonctions pastorales dans les parties de la Flandre où les doctrines des calvinistes et des anabaptistes avaient conservé des partisans. Peu de temps après, en 1625, il devint aumônier et secrétaire du cardinal Alphonse de la Cueva, qui fut un instant gouverneur des Pays-Bas. Ce prélat le pourvut d'un canonicat dans la cathédrale d'Ypres, dont il devint pénitencier en 1654 et théologal en 1660. Il remplit longtemps aussi les fonctions de censeur des livres à Bruxelles. La plupart de ses biographes disent que ses publications typographiques le ruinèrent si complétement, qu'il dut accepter l'asile que lui offrirent les religieux d'Affligbem. C'était un

homme très-laborieux et qui possédait une vaste connaissance de l'antiquité religieuse et profane. Il se servait quelquefois, dans sa correspondance, de la langue espagnole; il savait aussi le français; mais cette langue lui était moins familière que le flamand et le latin. Paquot cite de Sanders quarante-deux ouvrages imprimés, et quarante inédits; nous mentionnerons les principaux : *De Brugensibus eruditionis fama claris;* Anvers, 1624, in-4° : bien que le titre porte *libri duo*, l'auteur n'en a fait qu'un, et l'ouvrage paraît complet; — *De scriptoribus Flandriæ;* Anvers, 1624, in-4°; — *De Gandavensibus claris*; Anvers, 1624, in-4°; — *Gandavum sive Gandavensium rerum lib. VI;* Anvers et Bruxelles, 1624-1628, 2 vol. in-4°; — *Hagiologium Flandriæ;* Anvers, 1625, in-4°; Lille, 1639, in-8°; — *Elogia cardinalium quorumdam;* Louvain, 1626, in-4°; — *Diversche Bemerkingen*, etc. (Diverses réflexions, qui peuvent conduire l'homme à la véritable connaissance de Dieu et de soi-même); Bruxelles, 1626, in-12 : c'est le seul ouvrage écrit en flamand par Sanders; — *De claris Antoniis;* Louvain, 1627, in-4o; — *Diss. pro instituto bibliothecæ publicæ Gandavensis;* Bruxelles, 1633, gr. in-4o, très-rare; — *Flandria illustrata;* Cologne (Amsterd.), 1642-44, 2 vol. in-fol., fig. La bibliothèque royale de Bruxelles possède le tome III (inédit) de ce précieux ouvrage; il contient la description topographique de la Flandre française, de Tournai et du Tournaisis, ainsi que plusieurs dessins. L'auteur avait préparé les matériaux d'un 4e volume, qui, outre plusieurs nouveaux documents sur la Flandre, devait contenir l'histoire de l'ancienne ville et évêch de Térouanne et de l'abbaye de Saint-Bertin. Une 2e édit. de la *Flandria illustrata* est de La Haye, 1732-1735, 3 vol. in-fol.; les planches en sont moins belles que celles de la première. L'édition flamande de Leyde, 1735, 2 vol. in-fol., est l'un des plus beaux ouvrages flamands que l'on connaisse; — *Bibliotheca belgica manuscripta;* Lille, 1641-43, 2 vol. in-4° : ce travail devait avoir six parties; les deux premières ont seules paru. « Quoique la *Bibliotheca manuscripta*, dit Reiffenberg, ne soit qu'un assemblage de catalogues informes, d'une négligence et d'une sécheresse désespérante, elle n'en est pas moins d'une grande utilité aujourd'hui pour nous mettre sur la voie des manuscrits que nous désirerions recouvrer, et pour avoir une idée approximative des richesses littéraires de nos couvents; » — *Opuscula minora, orationes sacræ, præfationum syntagma, poematum lib. IV;* Louvain, 1651, in-4°; — *Chorographia sacra Brabantiæ;* Bruxelles, 1659-63, 2 vol. in-fol., fig.; La Haye, 1726-1727, 3 vol. in-fol. : le second volume de la première édition est rarissime; la plupart des exemplaires en ayant été détruits par le bombardement de Bruxelles en 1695; — *Bibliotheca sacro-profana;* Bruges, 1657, in-4° : une seconde partie est restée manuscrite. Ce catalogue des livres que Sanders possédait en 1656 contient d'utiles indications bibliographiques sur les travaux que ce savant avait déjà publiés à cette époque, ou dont il avait préparé les manuscrits. La bibliothèque de Tournai conserve le manuscrit autographe d'un ouvrage de Sanders, intitulé : *Tornacum illustratum*. Les dessins originaux destinés par l'auteur à l'ornement de ce livre, resté inachevé, existent à la bibliothèque royale de Bruxelles. E. REGNARD.

Paquot, *Mémoires*, t. XVI, exemplaire de la biblioth. roy. de Bruxelles, annoté par C. van Hulthem. — Saint-Genois, *Antoine Sanderus et ses écrits*, dans les *Annales de la Société royale de Gand*, t. VIII, p. 185. — *Messager des sciences hist. de Belgique*, 1884, p. 53. — De Reiffenberg, *Chronique rimée de Philippe Mouskès*, introd., p. XX.

SANDERSON (*Robert*), prélat anglais, né le 19 septembre 1587, à Rotherham (Yorkshire), mort le 29 janvier 1663, à Lincoln. Il fit d'excellentes études à l'université d'Oxford, où il prit ses grades en lettres et en théologie, et y professa la logique; ses maîtres disaient de lui qu'il avait l'esprit métaphysique et une mémoire sans pareille. L'état médiocre de sa fortune l'avait forcé d'entrer dans l'Église : sa double réputation de casuiste et d'ami du roi le tira de l'obscurité. Après avoir eu dans le comté de Lincoln son premier bénéfice (1618), il devint, par l'intermédiaire de Laud; alors évêque, chapelain de Charles Ier (1631), qui le pourvut en 1642 de la chaire de théologie à Oxford et le consulta sur les propositions du parlement pour rétablir la paix. Sous la république, il perdit sa chaire ainsi qu'un canonicat à Oxford; il vécut dans sa cure de Boothby Pannel, et fut pillé plusieurs fois, blessé en trois endroits et réduit à une grande pauvreté, ayant femme et enfants. Durant sa retraite, plusieurs personnes s'adressèrent à lui sur des cas de conscience, dont il leur donnait la solution par lettres En 1658 il reçut de Robert Boyle un présent de cinquante liv. st., avec offre de lui servir sa vie durant une pension égale ou plus forte même, pour le mettre hors de la gêne où il était tombé. Le rétablissement des Stuarts le tira de peine. Dans la même année (1660), il fut rétabli dans sa chaire et nommé évêque de Lincoln. Prideaux, Usher, Hammond ont parlé de Sanderson avec beaucoup d'éloges; c'était un homme fort instruit, d'une grande modération, et d'une timidité invincible. Ses principaux ouvrages sont : *Logicæ artis compendium;* Oxford, 1615, in-8°; 9e édit., 1680, in-8°; — *De juramenti promissorii obligatione;* Londres, 1647, 1683, in-8°; trad. en anglais par le roi Charles Ier; ibid., 1655, in-8o; — *De obligatione conscientiæ;* Londres, 1660, 1682, in-8°; trad. en anglais; — *Episcopacy, as established by law in England, not prejudicial to the regal power;* Londres, 1661, 1683, in-8°; — *Sermons;*

Londres, 1660, 1681, in-fol.; — *Discourse on the visibility of the true Church;* Londres, 1668, in-4°; — *Nine Cases of conscience resolved;* Londres, 1678, 1685, in-8°.

Wood, *Athenæ Oxon.* — Wordsworth, *Ecclesiastical biography*, — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Walton, *Life of bishop Sanderson*; Lond., 1678, in-8°.

SANDJAR (*Aboul-Hareth Moezz-eddin*), sultan seldjoucide de Perse, né en 1086, mort en 1157, à Merou. Melik-Chah Ier, son père, était le troisième prince de sa dynastie; il mourut lorsque le jeune Sandjar, ainsi nommé d'une ville de Mésopotamie où il était né, n'avait que six ans. Ses deux frères aînés, Barkiarok et Mohammed Ier, le précédèrent sur le trône, et pendant leur règne il fit l'apprentissage du pouvoir en gouvernant le Khoraçan. En 1117 la mort du dernier d'entre eux l'appela au trône de Perse. Sa puissance s'étendait sur d'immenses contrées; il s'en montra digne par sa vaillance, par son humanité, sa générosité et la sollicitude dont il entourait les lettres et les arts. Il n'avait pas la passion de la guerre, et n'intervint pas dans celles que se faisaient entre eux les princes seldjoucides, ni dans celles qui avaient pour objet la possession du califat. Cependant son règne fut souvent troublé. En 1130, Soliman s'étant révolté au nord du Djihoun, Sandjar marcha contre lui, le soumit et lui donna un gouvernement important; en 1132, deux de ses neveux ayant pris les armes pour le renverser, il les vainquit et les traita également avec clémence; l'ingratitude même ne pouvait triompher de sa longanimité, comme il le prouva à l'égard de son neveu Bahram-Chah, qui lui devait la souveraineté des Gaznevides et contre lequel il eut à combattre. En 1141 il marcha contre le sultan du Kharisme, vassal rebelle qui avait appelé à son aide les Khitans, peuple tartare pillard et féroce; mais sa fortune habituelle l'abandonna: trente mille des siens restèrent sur le champ de bataille avec son harem, et il lui fallut des prodiges d'énergie pour regagner ses États avec quelques rares compagnons de sa fuite. Il se vengea de la défaite que lui avaient infligée les Khitans au détriment des Kharismiens, et les réduisit à la paix après trois campagnes victorieuses. En 1149, le fondateur de la dynastie des Ghanrides ayant fait une invasion dans le Khoraçan, il le vainquit, puis lui rendit la liberté et son gouvernement. Dans ce monde oriental, où aucune domination ne reposait sur des bases solides, une grande guerre avait toujours son contre-coup dans les pays voisins. L'arrivée des Khitans avait provoqué le déplacement des Turcs Uzes, qui, franchissant le Djihoun, étaient venus s'établir dans le voisinage de Balk. Sandjar dirigea contre eux une armée de cent mille hommes, et repoussa les propositions suppliantes qu'ils lui adressaient, dans la conviction que la paix ne pouvait être durable. Les Turcs, réduits au désespoir, remportèrent sur lui une victoire éclatante et s'emparèrent de sa personne (1153). Il resta quatre ans entre leurs mains. La réputation glorieuse dont il jouissait en Asie lui concilia leurs respects, et ils le traitèrent d'abord avec les plus grands égards; ils cherchèrent ensuite à lui arracher la cession de Merou, sa capitale; mais n'ayant pu triompher de son inébranlable courage, ils se vengèrent de son refus en ajoutant aux rigueurs de sa captivité et en exerçant sur ses États d'épouvantables ravages. Au milieu de l'adversité l'affection de ses sujets ne l'avait pas abandonné; un plan de délivrance fut formé. Quelques-uns des esclaves les plus fidèles du monarque captif se mêlèrent aux Turcs, semèrent l'or parmi ses gardiens, emmenèrent sous le prétexte d'une chasse Sandjar jusqu'aux bords du Djihoun, le franchirent avec lui et le conduisirent dans sa capitale; mais il ne jouit que quelques mois de sa liberté, et mourut, à soixante-onze ans. Il n'avait pas d'enfants; la domination de sa famille finit avec lui.

Klaproth, *Tableaux hist. de l'Asie.* — D'Herbelot, *Bibl. orientale.*

SANDOVAL (*Prudentio* DE), historien espagnol, né vers 1560, à Valladolid, mort le 17 mars 1621, à Pampelune. Ses parents étaient, à ce qu'on croit, originaires du Portugal. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et s'appliqua à l'étude des antiquités de l'Espagne. Ses talents attirèrent sur lui l'attention de Philippe III, qui l'attira à la cour, et le combla de faveurs : outre l'abbaye de Saint-Isidore de Guenga, il le pourvut de deux riches évêchés, d'abord celui de Tuy, en Galice (18 mars 1608), puis celui de Pampelune (17 février 1612). Sandoval fut un des historiographes en titre de la monarchie : non-seulement il prépara, comme il en avait reçu l'ordre, la continuation de Moralès, mais il semble avoir pris à tâche d'être le successeur de Mariana; il est loin d'égaler en critique et en science l'éloquent jésuite, et ses travaux personnels se ressentent des préjugés et de la dépendance de l'historien courtisan. Il faut pourtant faire une exception pour sa *Vie de Charles V*, œuvre estimable par l'abondance des détails et la simplicité du style, mais trop diffuse et surtout d'une partialité trop flagrante. Ses principaux écrits sont : *Chronica del emperador de España Alonso VII;* Madrid, 1600, in-fol.; — *Las Fundaciones de los monasterios de S.-Benito;* Madrid, 1601, in-fol.; la première partie de cet ouvrage a seule paru; — *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V;* Valladolid, 1604-1606, 2 vol. in-fol.; réimpr. à Pampelune, 1618, 1634; à Anvers, 1681, etc.; abrégée et traduite en anglais par J. Stevens, 1703, in 8°; La Motte le Vayer a attaqué avec force les défauts de cette histoire, dans un *Discours* adressé à Mazarin; — *Antiguedad de*

la ciudad y iglesia de Tuy; Braga, 1610, in-4°; — *Catalogo de los obispos de Pamplona*; Pampelune, 1614, in-fol.; — *Historia de los reyes de Castilla y de Leon*; Pampelune, 1615, 1634, in-fol.; cette continuation de Moralès embrasse la période comprise entre 1037 et 1134. Sandoval a édité le recueil des chroniques d'Idace et de quatre évêques espagnols du douzième siècle (Pampelune, 1614-1634, in-fol.), et il a traduit du latin de saint Léandre : *De la vida y observancia de las monjas* (Valladolid, 1604, in-8°).

N. Antonio, *Bibl. hispana nova*. — *Bibl. de l'ordre de Saint-Benoît*, III. — La Mothe le Vayer, *Œuvres*, éd. 1669, in-12, t. II, p. 139-243. — Ticknor, *Hist. of spanish liter.*, III.

SANDRART (*Joachim* DE), peintre graveur et écrivain allemand, né à Francfort, le 12 mai 1606, mort à Nuremberg, le 14 octobre 1683. Il descendait d'une ancienne famille de l'Artois. De très-bonne heure il s'adonna à la gravure. Un orfèvre son parent, Michel Le Blou, lui ayant enseigné les premiers éléments du dessin, il alla prendre à Nuremberg les leçons de Pierre Iselburgen. A quinze ans il fit à pied le voyage de Prague, dans l'intention de fréquenter l'atelier de Gilles Sadeler; mais, d'après les conseils de ce maître, il se livra entièrement à la peinture, et se rendit à Utrecht, où il devint l'élève de Gérard de Honthorst. Ses dispositions, son zèle et ses rapides progrès satisfirent tellement cet artiste qu'il l'emmena en Angleterre, où l'appelait Charles I[er]. En 1627 il passa en Italie, et visita Venise, Bologne et Florence en compagnie de Michel Le Blou avant de se fixer à Rome. Son affabilité, la distinction de ses manières, son instruction lui firent de nombreux amis, parmi lesquels comptaient Poussin, Claude Lorrain et Pierre de Laer. Il s'acquit une si grande réputation que Velasquez lui commanda un tableau au nom du roi d'Espagne Philippe IV, comme à l'un des douze plus habiles peintres qui fussent alors à Rome. D'un autre côté, le marquis Vincenzo Giustiniani le chargeait de dessiner les statues antiques de sa galerie et de faire graver ses dessins par des artistes tels que Cl. Mellan, Blomaert, Natalis, Théodore Matham, etc. Cet ouvrage (1) achevé, il parcourut le royaume de Naples, la Sicile, Malte, revint à Rome, puis après un séjour de sept années en Italie, il reprit le chemin de l'Allemagne (1635), désolée alors par la guerre de Trente ans. A peine arrivé à Francfort, où il se maria, l'état misérable de son pays l'obligea d'aller s'établir à Amsterdam. En 1672 il contractait à Augsbourg un second mariage, et en 1673 il se fixa tout à fait à Nuremberg. C'est dans cette ville qu'il publia les divers ouvrages qui ont plus contribué à nous le faire connaître que ses peintures, à savoir : *L'Academia della architectura, scoltura e pittura, oder Deutsche Academie der edlen Bau-Bild und Malerey Kunste*; Nuremberg, 1675-1679, 4 tom. en 2 vol. in-fol., avec plus de 200 portraits. On a longtemps regardé ce Dictionnaire comme l'histoire la plus complète de la peinture; une version latine l'a reproduit en partie, sous le titre d'*Academia nobilissimæ artis pictoriæ*; ibid., 1683, in-fol.; — *Admiranda artis statuariæ*; ibid., 1680, in-fol.; — *Iconologia deorum, oder Abbildung der Goetter der Alten*; ibid., 1680, in-fol., fig.; — *Romæ antiquæ et novæ theatrum*; ibid., 1684, in-fol., fig.; — *Romanorum fontinalia*; ibid, 1685, in-fol. fig. Volkmann a publié de ces différents ouvrages une édit. nouvelle; Nuremberg, 1769-1775, 8 part. in-fol. Outre quelques gravures d'après les maîtres ou ses propres dessins, Sandrart a exécuté un grand nombre de tableaux oubliés aujourd'hui. La suite des *Douze mois*, qu'il peignit en Hollande, et qui figure dans la pinacothèque de Munich, a été célébrée en vers hollandais par Barlæus et Vondel. « La postérité, plus sévère que ces poëtes, dit M. Ch. Blanc, n'a vu dans Sandrart qu'un dessinateur savant mais lourd, et un imitateur indécis qui tantôt cherche à se rapprocher du Titien, tantôt s'efforce de reproduire Rubens, mais en le regardant avec les yeux de Honthorst. » H. H—N.

J. Sandrart, *Autobiographie*, à la tête de l'*Academia artis pictoriæ*. — Fontenai, *Dict. des artistes*. — Ch. Blanc, *Hist. des peintres*. — *Abcdario* de Mariette. — Heinecken, *Idée générale d'une collection d'estampes*. — Brulliot, *Dict. des monogrammes*. — Huber et Rost, *Manuel*. — Nagler, *Künstler-Lexikon*.

SANDRAS. *Voy.* COURTILZ.

SANDROCOTTUS. *Voy.* TCHANDRAGOUPTA.

SANDYS (*Edwin*), prélat anglais, né en 1519, près Hawkshead (Lancashire), mort le 10 juillet 1588, à Southwell. Il fit ses études à Cambridge, et fut élu en 1547 principal de Catherine Hall, qui fait partie de cette université. Il avait adopté la réforme religieuse, et possédait plusieurs riches bénéfices. Ayant cédé aux prières ou à l'ordre du duc de Northumberland, il prêcha à l'appui des prétentions de Jane Gray à la couronne (juillet 1553); le parti de Marie Tudor l'emporta, et Sandys, chassé de l'université, subit près d'une année de prison à Londres, et n'échappa qu'avec peine au bûcher où l'évêque Gardiner voulait l'envoyer, comme un des plus dangereux hérétiques du royaume. Il s'embarqua pour la Flandre, et rejoignit à Strasbourg la petite colonie d'Anglais exilés ou persécutés pour leurs sentiments religieux. A l'avénement d'Élisabeth (1558), il revint dans son pays et fut sacré, le 21 décembre 1559, évêque de Worcester; dans la suite il succéda à Grindal, son ami, dans l'évêché de Londres (1570) et dans l'archevêché d'York (1576). D'après Whitaker, ce prélat doit être compté parmi les hommes marquants de son siècle, à cause de sa forte et saine intelligence, de son

(1) *Galleria Giustiniana*; Rome, 1640, 2 vol. in-fol.

savoir, de sa pénétration et de son éloquence persuasive. Dans sa conduite privée, il montra moins de vertus : anglican orthodoxe, mais courtisan accompli, il s'inquiéta peu de maintenir la paix parmi ses diocésains, et la rudesse avec laquelle il les traita en plusieurs rencontres lui attira des désagréments et même des avanies. Il donna à l'épiscopat réformé le fâcheux exemple d'un prélat vivant mesquinement à la campagne, afin d'accroître ses revenus et d'enrichir sa nombreuse famille. Outre des lettres et des morceaux insérés dans les recueils ecclésiastiques, Sandys a laissé des *Sermons*; Londres, 1589, 1613, in-4°, et 1812, in-8°. Il a eu part à la version anglaise de la Bible commencée en 1565

Whitaker, *Life of Edwin Sandys*, à la tête des *Sermons*, éd. 1812. — Strype, *Lives of Cranmer, Parker, and Grindal*. — Le Neve, *Archbishops*, II. — Fox, *Acts and monuments*. — Lodge, *Illustrations*.

SANDYS (*George*), poëte, fils du précédent, né en 1577, à Bishopsthorpe (Yorkshire), mort en mars 1643, à Boxley (Kent). Il fréquenta l'université d'Oxford, mais on ignore s'il y prit ses degrés. Au mois d'août 1610, il commença ses voyages : il visita plusieurs contrées de l'Europe, puis Constantinople, la Grèce, l'Égypte, la Terre-Sainte, et retourna à Londres après une absence de plus de quatre années. Un peu plus tard, il alla remplir l'emploi de trésorier dans la colonie américaine de la Virginie; et ce fut sur les bords de la rivière James qu'il traduisit en vers les *Métamorphoses* d'Ovide au milieu de circonstances dont il a tracé un assez vif tableau dans sa dédicace au roi Charles Ier. Ce prince le nomma gentilhomme de sa chambre. On a de lui : *Relation of a journey begun in 1610, in IV books, containing a description of the Turkish empire, of Egypt, of the Holy Land, and of the remote parts of Italy and islands adjoining*; Londres, 1615, in-fol., fig.; 7e édit.; ibid., 1673, in-fol. : il y a dans Purchas, liv. VIII, un extrait de cette relation; — *Ovid's Metamorphoses englished*; Oxford, 1632, in-fol, avec figures de Fr. Cleyn; on trouve à la suite un *Essay to the translation of the Æneis*, réimpr. à part en 1640, in-fol.; — *Paraphrase upon the Psalms*; Londres, 1636, in-8°; l'édit. de 1638, in-fol., contient la musique de Henry Lawes; — *Christ's Passion*; Londres, 1539, 1688, in-8°; traduction du *Christus patiens*, tragédie de Grotius; — *The Song of Solomon*; Londres, 1641, in-4°. Les ouvrages de Sandys sont simples, sérieux et sincères; ses récits de voyages abondent en traits de mœurs et instruisent sans affectation de savoir. Quant à ses poésies, elles ont contribué, comme celles de Carew et d'Herrick, à former une versification cadencée et harmonieuse, accompagnement naturel d'un esprit pur et élevé; ses mérites à cet égard ont été mis en évidence par Waller, Dryden et Warton. Un choix de ses poésies (*Selections from Sandys's metrical paraphrases*) a paru à Londres, 1839, in-8°.

SANDYS (Sir *Edwin*), frère aîné du précédent, né en 1561, mort en octobre 1629, à Northborne (Kent). A vingt ans il était pourvu par son père d'une prébende dans l'église d'York. Il voyagea sur le continent, et commença d'écrire à Paris son *Europæ speculum*, qui ne fut terminé qu'en 1599. Créé chevalier par Jacques Ier (1603), il fut pendant quelque temps trésorier de la Compagnie des Indes occidentales, et laissa aux Bermudes, où il résida, le souvenir d'un administrateur intelligent. Il siégea aussi dans la chambre des communes, et s'opposa en 1621 aux mesures anti-libérales du ministère. En mourant il laissa une somme de 1,500 liv. st. pour la dotation d'un cours de métaphysique à Oxford. Son livre a pour titre : *Europæ speculum, or a view or survey of the state of religion in the western parts of the world*; La Haye, 1629, in-4°; réimpr. en 1637 et en 1673, et trad. en français . les deux édit. antérieures à 1629 sont défectueuses, et l'auteur les a désavouées.

Des cinq fils de sir Edwin, quatre embrassèrent la cause du parlement, et l'un d'eux, le colonel Edwin, fut blessé mortellement à la bataille de Worcester (1642).

Wood, *Athenæ Oxon.* — Fuller, *Worthies*. — Cibber, *Lives of the poets*. — H.-J. Todd, *Notice* à la tête des *Selections from Sandys*.

SANÉ (*Jacques-Noël*, baron), ingénieur naval, né à Brest, le 18 février 1740, mort à Paris, le 22 août 1831. Doué par la nature de la justesse du coup d'œil, de ce sentiment exquis des formes qui adapte les détails à l'ensemble et d'un génie pratique propre à appliquer les théories et les découvertes de la science, il devint le *Vauban* de la marine. Depuis 1782 jusqu'à l'invention des navires à vapeur tous les vaisseaux à trois ponts français furent construits sur les plans de Sané. Il entra à l'arsenal de Brest à l'âge de quinze ans, y devint élève constructeur en 1758, élève ingénieur en 1765, sous-ingénieur en 1766, et ingénieur ordinaire en 1774. On adopta ses plans pour la construction de cinq frégates de vingt-six et de vingt-huit canons, que l'on exécuta, en 1779, sur les chantiers de Saint-Malo. En 1780, il construisit à Brest *Le Northumberland*, vaisseau de 74. Admis au concours établi par le gouvernement français, afin de donner à la flotte des modèles uniformes pour les vaisseaux de chaque rang, il fit adopter ses plans-types en 1774, pour les vaisseaux de 74, en 1786 pour ceux de 118, en 1788 pour ceux de 80. Il unit ses talents et son savoir à ceux de son ami le chevalier de Borda; et c'est ainsi qu'il fit faire un grand pas au plus difficile des arts militaires. « Ce grand ingénieur, dit M. Charles Dupin, produisit des vaisseaux supérieurs à tous ceux que les mo-

dernes avaient construits jusqu'à cette époque.» La marine française se rappelle encore le sentiment d'admiration que fit naître le vaisseau *l'Océan* (1), navire à trois ponts, que le public admirait pour l'élégance et la majesté de ses formes apparentes, et que les marins admiraient parce qu'il était le vaisseau le plus facile à manœuvrer et le plus fin voilier, entre tous les navires du même rang qu'on eût construits en Europe. Il ne suffisait pas du reste d'avoir conçu les plans et dirigé la construction des vaisseaux les plus parfaits, il fallait généraliser cette supériorité dans toute notre armée navale. C'est un nouveau service qui résulta des travaux du baron Sané... La France, au lieu d'avoir des armées navales qui manœuvraient avec tous les genres d'infériorité des plus mauvais vaisseaux, composa bientôt des armées dont les navires possédaient tous les genres de supériorité que l'art pouvait procurer : c'était l'uniformité appliquée à la perfection. » En 1793, Sané fut nommé ordonnateur de la marine au port de Brest, et d'accord avec le représentant du peuple Saint-André, il prit activement toutes les mesures jugées utiles à la patrie. Il devint l'année suivante inspecteur des constructions navales sur les côtes de l'Océan, et en 1800 la place d'inspecteur général du génie maritime récompensa dignement les services qu'il rendait depuis plus de vingt ans à notre flotte. De nombreuses améliorations furent encore dues à ses travaux : c'est sur ses plans que furent construits en 1802 les vaisseaux de 74 pour la navigation de l'Escaut, en 1808 des vaisseaux à trois ponts de 110, et à partir de 1810 des frégates dont il donna le plan type dans *La Justice*. Sané reçut en 1811 le titre de baron de l'empire, et il prit sa retraite en 1817; la même année il fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et en 1818 grand officier de la Légion d'honneur. Il était depuis 1807 membre de l'Académie des sciences (section de mécanique), où il était entré sur la proposition même de Napoléon. Le baron Sané mourut à quatre-vingt-douze ans, laissant une mémoire respectée de tous les partis, comme l'avait été sa vie, qu'il avait consacrée à la France, sans s'inquiéter des opinions qui tour à tour dictaient des lois au pays.

Discours du baron Ch. Dupin, dans *Le Moniteur* du 29 août 1831. — *Annales maritimes*, 1831, 2ᵉ part., t. II. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. IV.

SANGA (*Quintus Fabius*), un des membres de la *gens Fabia*. Ce fut à lui que les députés des Allobroges révélèrent les projets de Catilina contre la république romaine. Il s'empressa de les porter à la connaissance de Cicéron, son ami, dont la diligence fit avorter la conspiration.

Salluste, *Cat.*, 41. — Appien, II, 4.

SANGRO (*Raimondo* DE), prince DE SAN-SEVERO, savant italien, né le 30 janvier 1710, à Naples, où il est mort, le 22 mars 1771. Issu d'une ancienne famille, il était fils d'Antonio, duc de Terra-Maggiore, et ne succéda aux titres de son père qu'après la mort de ses deux frères aînés. Il acheva à Rome, chez les jésuites, le cours de ses études, et montra dès l'enfance un génie extraordinaire pour les arts mécaniques. A vingt ans il épousa une de ses parentes. Son nom, son rang, ses immenses domaines, tout l'invitait à mener la vie opulente et oisive des grands seigneurs; mais la nature l'avait doué des aptitudes les plus diverses, d'un esprit prompt, ingénieux et facile, d'une curiosité ardente et jamais assouvie, et il fut sans doute l'homme le plus occupé de son pays, ne trouvant au travail d'autre délassement que le travail lui-même. « Il aurait été difficile, dit Lalande, de trouver un prince, et même un académicien plus instruit que San-Severo, qui eût pu composer à lui seul une académie tout entière. » En effet il cultivait avec succès les belles-lettres, composait des inscriptions latines, possédait trois ou quatre langues orientales; il avait décoré lui-même avec élégance un oratoire, qui n'a pas été achevé. Il connaissait les sciences physiques et mathématiques, et savait à fond l'art militaire, comme il le prouva dans la courte campagne qu'il fit en 1744. Il avait établi dans son palais un vaste laboratoire, un atelier de peinture, des salles d'expériences, un fourneau à fabriquer les cristaux, une imprimerie d'où étaient sorties quelques belles éditions, etc. Ses inventions sont si nombreuses qu'il faut se borner à rapporter les principales. L'art de la guerre lui doit un plan de tactique pour l'infanterie adopté par Frédéric II et Maurice de Saxe; un canon d'une matière autre que le bronze, pesant trente livres et capable de lancer un boulet du calibre des pièces de campagne; un fusil à tube et à platine simples, pouvant être chargé à poudre et à vent; un papier à gargousses qui se carbonisait sans étincelles. Il avait dérobé à la physique quelques-uns de ses secrets, comme celui de la lampe perpétuelle, éteinte par la maladresse d'un domestique, et qui, après avoir brûlé trois mois de suite, n'avait, dit-on, absolument rien perdu de la liqueur qui l'alimentait. Il tira des arts mécaniques plus d'une application nouvelle; nous citerons les suivantes : une machine hydraulique capable d'élever l'eau à une hauteur considérable; une voiture à quatre roues qui, au moyen d'un mécanisme invisible, avançait dans la mer sans enfoncer (1); une espèce de drap très-mince et imperméable; une méthode d'impression typographique en couleur, sans multiplier les tirages et les planches; l'art de préparer la soie de l'apocyn (*brassica canina*); un genre de peinture, dit *héloïdrique*, délicat

(1) Il porta d'abord le nom de *les États de Bourgogne*, reçut en 1793 celui de *la Montagne*, et devint *l'Océan* en 1793; il était de 118 canons.

(1) Le voyageur suédois Bjœrnstaehl parle de cette merveille dans ses Lettres à Gjœrvell.

et vigoureux à la fois, et un autre genre à l'encaustique, supérieur à celui de Caylus (1); un mastic très-tendre en le posant et qui acquérait la dureté du marbre; l'emploi de la laque et du cinabre dans les fresques; la coloration des marbres de Carrare dans toute leur épaisseur; l'art d'imiter les pierres fines (2), celui de les blanchir. Une vie si activement employée semblait laisser au prince peu de temps pour les travaux de cabinet; il n'en est pas ainsi pourtant, et il apporta dans ses écrits la même ardeur que dans les inventions. Ceux qu'il a mis au jour sont rares: *Pratica di esercizj militari per l'infanteria;* Naples, 1747, in-fol., fig.; Rome, 1760; — *Lettera apologetica del libro intitolato* Lettere di una Peruviana, *per rispetto alla supposizione de' Quipu;* Naples, 1750, in-4°; suivie en 1753 d'une *Supplica* au pape Benoît XIV pour solliciter de lui, ce qu'il obtint, qu'on rayât de l'Index les *Lettres d'une Péruvienne*, comme ouvrage inoffensif et d'une érudition pédantesque; — *Lettres à l'abbé Nollet*, au sujet d'une découverte en chimie; Naples, 1753-1756, in-8°. Parmi les ouvrages restés inédits, il faut rappeler ceux qui ont pour titres: *Vocabolario dell' arte militare di terra*, 6 vol. in-fol. jusqu'à la lettre O; *l'Anti-Tolando*, et *Lettere ad un libero pensatore Sulla perfetta morale*. Le prince de San-Severo se montra digne de l'amitié que lui témoigna le roi Charles III, et seconda de tout son pouvoir à Naples ses grandes réformes administratives et industrielles. Il se contenta dans sa cour de la charge de chambellan, qu'il reçut en 1737, et du titre de grand d'Espagne de première classe. Il appartenait à plusieurs sociétés savantes d'Italie et d'Espagne.

Signorelli, *Vicende della coltura nelle Due-Sicilie.* — Martuscelli, *Biogr. degli uomini illustri di Napoli*, t. Ier. — Lalande, *Voyage d'Italie*, VI.

SANLECQUE (*Jacques Ier* DE), imprimeur, graveur et fondeur, né à Chaulne (Boulonnais), vers 1554, mort à Paris, le 20 novembre 1648. Il vint à Paris à quatorze ans, et porta les armes sous la Ligue. Mais ce n'est pas dans l'art militaire qu'il devait se distinguer. Entré dans les ateliers de G. Lebé, l'habile graveur et fondeur, il y prit le goût de l'art typographique, et se fit imprimeur; le plus curieux des ouvrages sortis de ses presses est l'*Histoire de l'élection et couronnement du roi des Romains* (Paris, 1613, in-8°). C'est dans la gravure de caractères qu'il a acquis une juste renommée. Les trois caractères de musique (*petite, moyenne* et *grosse musique*) qu'il inventa, avec l'aide de son troisième fils, sont, dit Fournier, « un chef-d'œuvre pour la précision des filets, la justesse des traits obliques qui lient les notes et la parfaite exécution ». Ses caractères orientaux (syriaque, samaritain, chaldaïque et arabe) ont été employés dans la *Bible polyglotte* de Lejay (1628-1645, 10 vol.), ouvrage dont l'exécution typographique fait à peu près le seul mérite.

SANLECQUE (*Jacques II* DE), fils du précédent, né en 1613, à Paris, où il est mort, le 23 décembre 1660. Il collabora avec son père à la fonte des caractères de musique, mais se distingua surtout par son érudition. Il possédait l'hébreu, le syriaque, l'arabe, le grec, le latin, l'anglais, l'italien et l'espagnol. On ne connaît de lui qu'une *Allégorie*, dialogue composé à l'occasion d'un procès qu'il eut avec Robert Ballard, qui prétendait au privilége exclusif d'imprimer la musique, et imprimé à la suite du *Traité de l'eau-de-vie* (1646), de Brouault. A la sollicitation de son frère Henri, qui avait été valet de chambre de Charles Ier d'Angleterre, Sanlecque avait embrassé le protestantisme. De ses trois fils, l'aîné, *Louis*, se distingua dans les lettres (*voy.* ci-après); le troisième, *Jean*, suivit la profession paternelle, et mourut en 1716, transmettant à son fils, *Jean-Eustache-Louis*, mort en 1778, les poinçons et matrices de sa famille. En 1734 la fonderie des Sanlecque passa chez Hæner, à Nancy.

SANLECQUE (*Louis* DE), poëte français, fils de Jacques II, né à Paris, en 1652, mort à Garnay, près Dreux, le 14 juillet 1714. Il entra tout jeune chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, qui, remarquant en lui de grandes dispositions pour la littérature, l'envoyèrent professer les humanités dans leur collége de Nanterre. Il y demeura sept ou huit ans. Pendant son séjour dans ce collége, il avait composé plusieurs morceaux de poésie française et latine, qui n'étaient point passés inaperçus; il avait adapté à la scène du collége *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière, en y ajoutant quatre ou cinq cents vers. Le succès que lui avaient obtenu ces petits travaux l'engagèrent, lors de sa sortie de Nanterre, à se hasarder tout à fait sur la route du Parnasse. Les premiers pas furent malheureux. Il débuta par une attaque en forme contre Boileau et par une apologie complète de la *Phèdre* de Pradon. Ce jugement faillit lui conquérir un évêché. Le duc de Nevers, à qui le poëte faisait sa cour, avait pris parti pour Pradon; il était allé jusqu'à décocher contre Racine un sonnet très-acéré. Boileau s'empare des rimes du sonnet, y ajuste de nouveaux hémistiches et le retourne, ainsi transformé, à l'ennemi. Sanlecque, pour complaire au duc, reprend à son tour les mêmes

(1) Le prince avait fait présent au roi Charles III d'un tableau peint avec des cires en couleur, d'un effet très-remarquable; il lui en avait donné un autre, non moins curieux, imprimé sur velours et représentant *la Madonne* à demi cachée sous un faux voile transparent, et un troisième, dont le sujet est une *Chasse royale*, fabriqué avec des poussières de drap (tontisses) fixées sur une toile de Hollande.

(2) Suivant Lalande, un morceau de lapis-lazuli fut examiné par différents chimistes allemands, qui constatèrent que l'acide nitrique le dépolissait, comme il arrive dans le véritable lapis.

rimes et les renvoie à Boileau adaptées aux hémistiches suivants :

Dans un coin de Paris Boileau, tremblant et blême,
Fut hier bien frotté, quoiqu'il n'en dise rien ;
Voilà ce qu'a produit son style peu chrétien :
Disant du mal d'autrui, l'on s'en fait à soi-même.

Le reste du sonnet exaltait le duc de Nevers, qui dès lors prit en grande amitié son défenseur. Aussi, quelques années après, l'évêché de Bethléem étant venu à vaquer, le duc, usant de son droit d'y nommer, pensa-t-il à Sanlecque. Déjà celui-ci avait fait sa profession de foi entre les mains du nonce, lorsque Louis XIV le déclara *indigne*. Sanlecque avait oublié certain poëme *Contre les directeurs* et certaine satire *Contre les évêques*. Le poëte se retira dans son prieuré de Garnay, près de Dreux ; il y passa ses dernières années dans le détachement le plus absolu des choses terrestres. On dit que ses paroissiens profitèrent de la presque totalité des revenus de sa cure et que, pour n'en rien distraire, il se refusa à faire réparer la maison même qui l'abritait. Les eaux du ciel gagnèrent bientôt jusqu'à sa chambre et son lit ; il fit changer son lit de place. La pluie l'y vint trouver ; le lit fut transporté sur un autre point de la chambre. Sanlecque s'en consola, en composant une pièce, malheureusement perdue, sur *les Promenades de son lit*. Avant sa mort, il fit amende honorable à Boileau : dans la pièce de *Boileau et Momus*, il fait détrôner celui-ci par celui-là. Les poésies de Sanlecque, vantées de son temps, sont tombées dans un discrédit complet ; quelques traits d'esprit n'y sauraient compenser le manque presque absolu de netteté. Ses poésies ont paru à Harlem (Lyon), 1696, in-8°, et 1726, in-12 ; Paris, 1742, in-12. Ach. G.

Titon du Tillet. — Moréri, *Dict. hist.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Vigneul-Marville, *Mélanges*.

SANNAZAR. *Voy.* SANNAZARO.

SANNAZARO (*Jacopo*), en français *Sannazar*, poëte latin et italien, né le 28 juillet 1458, à Naples, où il est mort, le 27 avril 1530 (1). Sa famille était d'origine espagnole (2) ; elle fut dépouillée d'une partie de ses biens par la reine Jeanne. Enfant, Sannazar perdit son père ; sa mère se retira avec lui pendant quelque temps à Santo-Mango, près de Salerne. Avant de quitter Naples, Sannazar avait commencé à étudier sous la direction du savant Giuniano Maggio ; il avait aussi, dit-on, éprouvé les premières atteintes de l'amour, et s'était épris dès l'âge de huit ans pour une jeune fille que Crispo appelle Carmosina Bonifacio. Bientôt Sannazar revint à Naples avec sa mère ; il retrouva les leçons de Maggio, qui lui enseigna le latin et le grec, et qui, fier de ses rapides progrès, le présenta à Pontanus. Celui-ci prit le jeune érudit en affection, et le reçut membre de l'*Accademia Pontana*, sous le nom d'*Actius Sincerus*. Cependant l'amour occupait toujours le cœur de Sannazar ; mais la Carmosina ne payait d'aucun retour une passion que peut-être elle ignorait. En proie à la tristesse et d'autant plus désespéré qu'il souffrait en silence, Sannazar fut sur le point de se donner la mort ; heureusement, il résolut de chercher l'oubli dans l'éloignement, et se mit à voyager. Suivant les uns, il alla en France ; suivant d'autres, plus croyables, en Orient. C'est pendant ce voyage qu'il composa l'*Arcadia*. A son retour en Italie, il apprit la mort de celle qu'il avait aimée, et ne songea plus qu'à l'immortaliser par ses poésies (1). Les vers de Sannazar le rendirent bientôt célèbre, et il fut appelé à la cour, où il composa plusieurs comédies pour le divertissement des princes (2). Sannazar montra à ses souverains un dévouement qui ne recula pas devant l'adversité. Quand, en 1501, Frédéric III, trahi par Ferdinand le Catholique, son parent et son allié, dut abandonner Naples et se réfugier en France, le poëte fit argent de tout ce qu'il put, suivit le roi déchu dans son exil, et ne retourna en Italie qu'après lui avoir fermé les yeux (1504). Le vainqueur de Frédéric, Gonzalve de Cordoue, mit tout en œuvre pour s'attacher le poëte, et lui demanda de célébrer ses triomphes ; le poëte refusa, voulant que sa plume ne fût pas moins fidèle que son cœur à l'infortune. Genre de courage plus remarquable que celui dont il avait donné des preuves en combattant près du duc Alphonse contre les troupes d'Alexandre VI. On a dit que Sannazar était tombé malade en apprenant que Philibert, prince d'Orange, avait fait raser la villa Mergellina. C'était un présent du roi Frédéric au poëte, et le poëte l'avait plus d'une fois chantée. On ajoute qu'à la nouvelle de la mort de Philibert, le poëte ressentit une telle joie qu'il en mourut. Le premier fait paraît vrai, mais le second est inexact : Sannazar mourut en avril et Philibert en août de la même année. Sannazar fut inhumé dans l'église qu'il avait fait construire près de sa maison de campagne. Bembo lui consacra cette épitaphe :

Da sacro cineri flores ; hic ille Maroni
Sincerus Musa, proximus et tumulo.

Les jugements les plus divers ont été portés sur l'*Œuvre* de Sannazar. Paul Giovio et Girardi lui ont reproché d'avoir, sous prétexte de polir son *De partu Virginis*, passé vingt ans à le déformer et à l'affaiblir. D'autres critiques, plus sévères que les papes Léon X et Clément VII, qui témoignèrent au poëte une satisfaction sans réserve, lui ont fait un crime de n'avoir pas prononcé une seule fois le nom de Jésus, d'a-

(1) C'est la date qui fut inscrite sur son tombeau ; mais des auteurs l'ont fait mourir en 1532, d'autres en 1533.

(2) Elle se fixa, dit Tiraboschi, dans la terre de San-Nazzaro sur le Pô, et en prit le nom.

(1) Sous les noms d'*Amaranthe*, de *Philis* et de *Charmosyne*.

(2) On appelait ces comédies *gliommere* ; une seule de Sannazar est arrivée jusqu'à nous : elle fut jouée le 4 mars 1492.

voir qualifié la Vierge d'*Espoir des dieux*, mis dans ses mains les vers des sibylles au lieu des Psaumes, oubliant sans doute que Sannazar se conformait ainsi au goût du temps, et que s'il s'y fût soustrait son poëme eût reçu un accueil peu flatteur. Les deux Scaliger et surtout, de nos jours, M. Saint-Marc-Girardin ont jugé ce poëme comme il doit l'être. L'*Arcadia*, mélange de prose et de vers, est écrite, dit Cl. Lancelot, avec une délicatesse et une naïveté merveilleuses. Éloge que confirme Tiraboschi, en l'exagérant un peu toutefois : « L'élégance du style, la propriété et le choix des expressions, les descriptions, les images, tout, on peut le dire, est nouveau et original dans l'*Arcadia*, et ce n'est pas merveille si elle eut dans ce siècle (seizième siècle) environ soixante éditions. » Les *Eclogæ*, au nombre de six, forment, d'après Paul Giovio, l'œuvre la plus parfaite de Sannazar ; les bergers classiques y sont remplacés par des pêcheurs, les mœurs et les travaux des campagnes par les mœurs et les travaux des populations qui habitent les rivages de la mer. Les *Rime* renferment des satires, des épigrammes mordantes et des élégies parfois fort tendres.

L'Œuvre de Sannazar se compose des ouvrages suivants : *Arcadia ;* Venise, 1502 (contre l'intention de l'auteur); Naples, 1504, in-4°, et Milan, 1808, in-8°; trad. en français par Jean Martin (Paris, 1544, in-8°) et par Pecquet (Paris, 1737, in-12) ; — *Sonetti e Canzoni ;* Naples, 1530, in-4°, et Venise, 1534, in-8°. L'*Arcadia*, les *Sonetti* et les *Canzoni* ont été réimpr. à Padoue; 1758, in-4°; — *Eclogæ VI, Elegiarum libri III, Epigrammatum lib. III, De morte Christi, ad mortales Lamentatio*, et *De partu Virginis lib. III ;* Naples, 1526, pet. in-fol. ; Venise, 1528-1535, in-8°; Lyon, 1547, in-16; Amst., 1689, in-12, et 1728, in-8°. Le *De partu Virginis* a été traduit en vers italiens par Jean Giolito de' Ferrari ; Vérone, 1732, in-4°, et par Casarege; Florence, 1740, in-8° ; en français par Guillaume Colletet; Paris, 1645, in-12.

Ach. GENTY.

Crispo, *Vita di Sannazaro*. — J.-A. Volpi, *Sannazaris Vita*. — Niceron, VIII. — Angelis, *Sannazar*. — *Biografia degli uomini ill. del regno di Napoli*, t. II. — Tiraboschi, *Storia della letterat. ital.*, VII, part. 3. — Saint-Marc Girardin, *Tableau de la littér. fr. au seizième siècle*, p. 237 et suiv.

SANO DI PIETRO. *Voy.* LORENZETTI.

SANSON (*Nicolas*), ingénieur et géographe, né à Abbeville, le 31 décembre 1600, mort à Paris, le 7 juillet 1667. Sa famille, originaire d'Écosse, était une des plus distinguées du comté de Ponthieu. Son père le fit élever chez les jésuites d'Amiens, et l'initia aux études géographiques, qu'il cultivait lui-même avec succès. A l'époque où il vivait, les conquêtes de la navigation étaient incomplètes ; les procédés de la géométrie, les observations manquaient à la géographie. Cependant Sanson, par une sorte de divination, bien jeune encore, se montra le glorieux émule des géographes étrangers Ortelius et Mercator : âgé de dix-huit ans, il entreprit la savante carte des *Gaules*, consultée pendant longtemps comme le guide le plus sûr des positions stratégiques romaines. Familier avec les langues anciennes, il écrivit, dans un latin élégant et pur, des dissertations sur la géographie ancienne et moderne. Exact, ingénieux et hardi, il franchit les limites de la science, qu'il enrichit. Au lieu de se borner aux cartes de détails, il s'empara des deux hémisphères, reproduisit chaque partie du globe sous la forme précise et à la place que la nature lui assigna (1), et marqua avec précision le berceau des différentes races humaines. Il ouvrit ainsi la voie aux études ethnologiques. Il joignit à ces grandes vues d'ensemble l'exactitude et la clarté des détails; on admire surtout ces qualités dans les cartes des diocèses de France, dans celles de l'Allemagne, des Pays-Bas, et du cours du Rhin.

Présenté au cardinal de Richelieu en 1627, Sanson reçut le titre de géographe du roi et la charge d'ingénieur en Picardie ; il donna des leçons de géographie à Louis XIII et plus tard au jeune Louis XIV. Les travaux de fortification dont il avait à s'occuper à Abbeville et dans les autres villes de son pays natal l'y ramenaient souvent, et il s'y trouvait à l'époque où le cardinal de Richelieu y conduisit Louis XIII en Ponthieu. Les autorités locales préparaient un somptueux logement; mais le roi ne voulut habiter que la demeure du géographe. On se disposait à prendre le cabinet de travail de Sanson, afin d'agrandir la chambre royale; le souverain ne le permit pas, et dit qu'il se ferait un scrupule d'envahir le sanctuaire de la science. Il visita, accompagné de son ingénieur, les fortifications de la place. A son départ, Louis lui remit le brevet de conseiller d'État, transmissible à la postérité du titulaire; mais le savant refusa l'hérédité, de peur, dit-il, d'affaiblir dans ses enfants l'amour de l'étude.

Affaibli par de profondes études, miné depuis longtemps par les incessants regrets de la perte de l'aîné de ses fils, Sanson dépérissait depuis plusieurs années. D'illustres visiteurs venaient souvent jouir de son entretien ; de grands dignitaires, de savants marins, des maréchaux de France, le prince de Conti et le grand Condé lui-même, s'empressaient de recueillir dans les doctes causeries de ce fameux investigateur du globe les enseignements profitables à leur profession. Sanson mourut à soixante-sept ans, et fut inhumé dans l'église Saint-Sulpice. Ses principaux élèves furent ses fils (*voy.* ci-après), son neveu Duval et le père de Guillaume Delisle.

(1) Les observations astronomiques des jésuites aux extrémités de l'Asie sont postérieures aux cartes de Sanson : il avait dû suivre les bases de Ptolémée; il se trompa donc sur l'etendue de la Méditerranée, des bords de l'Asie aux confins de l'Atlas.

On a de lui : *Galliæ antiquæ descriptio geographica;* 1627, in-fol., et 1708, in-12, avec une carte, la première qu'il ait faite et qui porta aussitôt sa réputation à un très-haut degré; — *Græciæ antiquæ descriptio geographica;* 1636, in-fol., avec cartes; — *L'Empire romain;* 1637, in-fol., avec 15 cartes; — *Britannia, ou Recherches de l'antiquité d'Abbeville;* 1638, in-8° : selon lui, Abbeville est la *Britannia* de Strabon, et elle a fourni à la Grande-Bretagne son nom et sa première colonie; — *Les princes souverains de l'Italie, ou Traité succinct de leurs Estats*, etc.; 1641, in-8°, et 1705, 1717, in-12; — *La France*, 1644, in-fol., en 10 cartes, 5 latines et 5 françaises; — *Tables méthodiques pour les divisions des Gaules et de la France;* 1644, 1696, in-fol., et 1742, avec des corrections par Robert de Vaugondy; — *L'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne;* 1644, in-fol. avec 10 cartes; — *Le Cours du Rhin;* 1646, in-fol., en 9 cartes; — *In pharum Galliæ antiquæ Philippi Labbe disquisitiones geographicæ;* Paris, 1647-1648, 2 vol. in-12; — *Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule de César;* 1651, in-4°; — *L'Asie*, 1652, in-4°, en 14 cartes; — *Index geographicus;* 1653, in-12; — *Geographia sacra;* Paris, 1653, 1665, in-fol., et Amst., 1704, en 4 cartes; — *L'Afrique;* 1656, in-4°, avec 19 cartes. Les cartes de Sanson furent reproduites en partie sous le nom d'*Atlas nouveau*, par Hubert Jaillot, en 1692, et sous le nom d'*Atlas de géographie ancienne* et d'*Atlas britannique* par Delamarche au dix-huitième siècle, à des dates incertaines. DE PONGERVILLE.

P. Ignace, *Hist. des comtes de Ponthieu et des mayeurs d'Abbeville* (avec la *Généalogie de la famille Sanson*). — Louandre, *Continuation de l'Hist. des comtes de Ponthieu*. — Niceron, *Mémoires*, t. XIII et XX. — Freret, *Lettre* dans le *Mercure*, mars, 1726. — *Catalogue des cartes et livres de géogr. de Sanson*; 1702, in-8°.

SANSON (*Nicolas*), géographe, fils aîné du précédent, né vers 1626, mort à Paris, le 27 août 1648. Sous la Fronde il arracha le chancelier Seguier, ami de son père, à la fureur du peuple, le fit monter en voiture, et l'escorta, l'épée à la main; à la descente du Pont-Neuf, un coup de mousquet lui fracassa la cuisse; il mourut le lendemain. Niceron lui attribue : *Traité de l'Europe en discours*, in-4°; avec cartes françaises et 9 cartes latines.

SANSON (*Adrien*), frère du precédent, mort le 7 septembre 1708, fut géographe du roi, et collabora aux ouvrages de Guillaume.

SANSON (*Guillaume*), frère cadet des précédents, mort à Paris, le 16 mai 1703. Géographe du roi, il s'associa avec Adrien pour continuer le commerce des publications géographiques; il réédita plusieurs ouvrages de son père, et publia de lui-même : *Introduction à la géographie;* Paris, 1681, 3 part. in-12; cinq éditions; — *In Geographiam antiquam M.-A. Baudrand disquis. geographicæ;* Paris, 1683, in-12; — *Lettres sur les changements qui se trouvent dans la carte de l'Asie, mise au jour par de Fer*, dans le *Journal des savants* de 1697, et dans le même recueil un extrait d'une *Dissertation* contre Cassini au sujet de la Celtibérie et de la Galatie. Le fonds de commerce des frères Sanson passa à leur neveu Pierre Moulart, et en 1730 à Robert de Vaugondy.

P. Ignace, *Hist. des comtes de Ponthieu*. — Niceron, *Mémoires*, t. XIII et XX. — *Manuscrits de dom Grenier*, p. 15, art. IV (à la *Bibliothèque impériale*). — Dreux du Radier, *Récréat. hist.*, I, 304.

SANSON (*Jacques*), écrivain ecclésiastique, de la famille des précédents, né à Abbeville, le 10 février 1596, mort à Charenton, le 19 août 1665. Après avoir achevé ses études dans sa ville natale, il fit profession aux Carmes de Paris (1619), sous le nom d'*Ignace-Joseph de Jésus-Maria*. Il fut prieur de la maison de Paris, puis dirigea les novices à Charenton et à Toulouse. Comme il était dans cette dernière ville, la duchesse de Savoie, Christine, fille de Henri IV, fit demander par les Carmes de Turin un confesseur français; il fut désigné, et resta auprès de cette princesse jusqu'à ce qu'elle mourut (1663). De retour en France, il contribua beaucoup à la fondation de deux couvents de son ordre, l'un à Abbeville, l'autre à Amiens. On a de lui, sous le nom de P. Ignace : *Vie de saint Maur des Fossés;* Paris, 1640, in-8°; — *Histoire ecclésiastique de la ville d'Abbeville;* Paris, 1646, in-4°; — *Vie de la mère Gabrielle de Jésus-Maria*; Paris, 1646, in-8°; — *Histoire généalogique des comtes de Ponthieu et des mayeurs d'Abbeville;* Paris, 1657, vol. in-fol. Il a laissé en manuscrit, d'après M. Louandre : *Histoire ecclésiastique du diocèse d'Amiens, Vies des saints de ce diocèse*, une *Chronique des Carmes déchaussés de France*, etc. Les ouvrages du P. Ignace sont mal écrits, mais ceux qui ont rapport au Ponthieu et à Abbeville sont fort utiles pour l'histoire générale de la province.

Bibliothèque des écrivains de l'ordre des Carmes Bordeaux, 1730, in-4°. — Moréri, *Grand Dict hist.* — Louandre, *Biogr. d'Abbeville*. — Prarond, *Homme utiles de l'arr. d'Abbeville*.

SANSONE. *Voy.* MARCHESI.

SANSOVINO (*Andrea* CONTUCCI, dit le), sculpteur et architecte, né en 1460, et mort en 1529, à Monte-Sansovino (Toscane). Il était fils d'un simple paysan; mais Simone Vespucci, podestat de la ville, l'ayant vu tout enfant s'exercer à modeler en terre en gardant les moutons de son père, le conduisit à Florence et le confia à Antonio del Pollajuolo. Florence lui devait déjà la chapelle du Saint-Sacrement de Santo-Spirito et le *Baptême de Jésus-Christ*, groupe plein de noblesse, terminé par Vincenzo Danti, lorsque, vers l'âge de trente ans, il fut appelé en Portugal. Sous les règnes de Jean II et d'Emmanuel I[er], il construisit divers édifices, dont un palais royal flanqué de quatre tours, et revint neuf ans plus tard dans sa patrie. A Rome, il exécuta dans Santa-Maria del Popolo les tombeaux élégamment ornés des car-

dinaux Sforza (1505) et Basso (1507), et dans l'église Saint-Augustin le groupe de *La Madone et sainte Anne*, l'un de ses chefs-d'œuvre. Léon X l'envoya à Loreto pour revêtir la *Santa-Casa* d'une riche enveloppe de marbre. Tout le dessin de cette élégante décoration est son œuvre; mais parmi les sculptures, il n'exécuta lui-même que les bas-reliefs de *L'Annonciation* et de *La Nativité* et la statue de *Jérémie*. Pendant ces travaux, qui le retinrent longtemps à Loreto, il allait passer chaque année quatre mois à Monte-Sansovino, et s'occupait d'embellir la propriété qu'il y avait acquise. S'étant un jour échauffé outre mesure à porter des palissades, il gagna une fluxion de poitrine, qui l'emporta rapidement. C'était un artiste profondément versé dans les théories de l'art, ainsi qu'en font foi les écrits et les dessins qu'il a laissés sur les mesures des anciens, les proportions architecturales et la perspective aérienne. « Entre tous les sculpteurs qui ne sortirent pas de l'école de Buonarrotti, dit Cicognara, Sansovino fut le plus habile de la fin d'un siècle et du commencement de l'autre.... Si Michel-Ange eût pu avoir un rival parmi ses contemporains, il l'eût trouvé dans cet artiste, à la fois bon architecte, habile fondeur et sculpteur noble et élégant. » Sansovino forma de nombreux élèves, dont les plus illustres sont Girolamo Lombardo et Jacopo Tatti, qui adopta le surnom de son maître. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della scultura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — V. Murri, *Sant-Casa di Loreto*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

SANSOVINO (*Jacopo* TATTI, dit le), sculpteur et architecte, né à Monte-Sansovino, en 1479, mort à Venise, en 1570. Il avait reçu quelques leçons de peinture d'Andrea del Sarto; mais il fut élève du précédent, son compatriote, Contucci Sansorino, en qui il trouva toute l'affection d'un père. Ses premières œuvres à Rome furent l'église Saint-Marcel au Corso et la belle *Madone* de l'église Saint-Augustin. Chargé en 1514, par le pape Léon X, de couvrir d'une décoration en bois la façade inachevée de la cathédrale de Florence, il passa quelque temps en Toscane, et fit à cette époque un *Bacchus* qui fut considéré comme un de ses chefs-d'œuvre en sculpture, mais qui, brisé dans un incendie de la galerie Médicis, en 1762, n'a pu être restauré que fort imparfaitement (1). Il construisit ensuite à Rome le palais Gaddi et l'église de Saint-Jean des Florentins, pour laquelle ses dessins furent préférés à ceux de Raphael, d'Antonio da San-Gallo et de Baldassare Peruzzi. A l'époque du sac de Rome (1527), il s'enfuit à Venise, avec l'intention de passer de là en France, où l'appelait François Ier; mais le doge Andrea Gritti parvint à le retenir, et lui conféra en 1529 le titre d'architecte des *Procuratie de sopra*. Sansovino passa la seconde moitié de sa longue carrière à Venise; il fut pour cette ville ce que furent Jules Romain pour Mantoue, Palladio pour Vicence, Sammicheli pour Vérone. Après avoir restauré la grande coupole de Saint-Marc, qui menaçait ruine, il commença, en 1534, l'église de S.-Francesco della Vigna, qui tient le premier rang parmi ses œuvres d'architecture, et, en 1536, les *Procuratie nuove* de la place Saint-Marc, qui furent achevées par Scamozzi (1). Ce monument n'est pas, comme l'a dit l'Arétin, tout à fait « supérieur à l'envie »; mais Palladio ne fit que lui rendre justice en le déclarant « l'édifice peut-être le plus riche et le plus orné qui eût été élevé depuis l'antiquité jusqu'à son temps ». En 1550, Sansovino donna les dessins de l'élégante église de S.-Giorgio de' Greci, dont le clocher, fondé sur des pilotis, qui ont cédé, est aujourd'hui incliné; en 1555 il construisait les nouveaux édifices du Rialto. Le chœur de S.-Faustin, élevé en 1564, paraît avoir été son dernier ouvrage. Mentionnons encore les palais Manini, Corner et Dolfin, *la Zecca* (Monnaie), dont la belle façade regarde la mer, enfin la décoration du grand escalier du palais ducal. Parmi les sculptures dont Sansovino enrichit Venise, les plus remarquables sont : les portes en bronze de la sacristie de Saint-Marc, représentant *la Mort* et *la Résurrection de Jésus-Christ*, travail qui ne demanda pas moins de vingt années; les statues de *Mars* et de *Neptune* placées dans l'escalier du palais ducal, qui doit à leur taille colossale le nom d'escalier des Géants; celles de Pallas, d'Apollon, de la Paix, de Marco, celui de Ravenne, les mausolées *Podacataro* à Saint-Sébastien et *Veniero* à Saint Sauveur, etc. Sansovino fut un artiste d'un génie fécond, d'une conduite et d'un aspect noble et digne. Le sénat avait pour lui et pour le Titien une telle estime, que seuls ils furent exemptés d'une taxe extraordinaire imposée à tous les habitants de Venise. Ses restes reposent à l'oratoire de S.-Maria della Salute, sous un monument orné de son buste par A. Vittoria. Son fils *Francesco* (*voy.* ci-après), dans la préface de *l'Edifizio del corpo humano* (Venise, 1550, in-8°), dit que le Sansovino avait dessiné au moins soixante plans d'église de son invention. Ces dessins sont aujourd'hui perdus.

Sansovino forma un grand nombre d'élèves : Danese Cattaneo, Tiziano Minio, Alessandro Vittoria, le Tribolo, Girolamo da Ferrara, Jacopo Colonna, etc. E. B—N.

Cicognara, *Storia della scultura*. — Milizia, *Vite degli architetti*. — Vasari, *Vite*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. —

(1) Il est encore à la galerie de Florence. L'académie de Venise en possède un excellent moulage, antérieur à l'accident.

(1) La voûte, très-hardie, des Procuratie nuove était à peine terminée qu'elle s'écroula, soit par la faute des ouvriers, soit par suite de la commotion causée par des coups de canon tirés à très-peu de distance. Sansovino fut emprisonné; mais grâce à l'intervention de l'ambassadeur de Charles-Quint et aux démarches actives de ses deux amis intimes, l'Arétin et le Titien, il fut promptement mis en liberté et rétabli dans tous ses emplois.

Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Quadri, *Otto giorni in Venezia*. — Quatremère de Quincy, *Dict. d'architecture* et *Vie des architectes*. — Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes*.

SANSOVINO (*Francesco* TATTI), érudit, fils du précédent, né en 1521, à Rome, mort en 1586, à Venise. Après avoir passé son enfance à Venise, il se conforma à la volonté de son père, et alla suivre les cours de droit à Padoue; mais, ainsi qu'il l'avoue lui-même, tout le temps qu'il donna à cette étude fut un temps perdu pour lui, et il acquit à Bologne les titres de docteur et d'avocat sans en être plus habile. Il s'était déjà fait connaître par quelques morceaux de critique et par deux ou trois éditions d'auteurs italiens, lorsque l'exaltation du pape Jules III, qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux, réveilla son ambition : il ne retira de son voyage à Rome que le vain titre de camérier pontifical (1550). De retour à Venise, sa patrie d'adoption, il ne voulut plus en sortir, et consacra le reste de sa vie à la culture des lettres. Pendant longtemps il fut correcteur chez Gabriele Giolito, puis il acquit une imprimerie, et choisit pour emblème un croissant avec la devise *In dies*. Ses ouvrages dépassent la cinquantaine, ce qui revient à dire que l'exactitude n'en fait pas le principal mérite; nous citerons de lui : *Lettere sopra 'l Decamerone di Boccacio*; s. l., 1542, in-8°; — *Del governo de' regni e delle republiche antiche e moderne*; Venise, 1546, 1561, 1578, in-4°; trad. en français; — *L'Edificio del corpo humano*; ibid., 1550, in-8°; — *Ordine de' cavalieri del Tosone d'oro*; ibid., 1558, in-4°; — *Delle Cose notabili che sono in Venetia*; ibid., 1561, in-8°; réimpr. avec des additions par Doglioni, en 1603, in-4°, et par Ziotti en 1655, in-12; — *Istoria universali de' Turchi*; ibid., 1564, 1582, in-4°; — *Dell' Istoria della casa Orsina*; ibid., 1565, in-fol.; — *Origine de' cavalieri*; ibid., 1566, in-8° : abrégé de l'histoire et des statuts de quelques ordres militaires; — *Il simolacro di Carlo V imperador*; ibid., 1567, in-8°; — *Dal Segretario lib. VII*; ibid., 1568, in-8°; plusieurs édit.; — *Annali Turcheschi, ovvero vite de' principi della casa ottomanna*; ibid., 1568, 1573, in-4°; — *Ortografia delle voci della lingua italiana*; ibid., 1568, in-8° : c'est un dictionnaire italien-latin que l'auteur avait compilé pour l'instruction de son fils; — *Dell' Arte oratoria lib. III*; ibid., 1569, in-4°; — *I Principi della casa d'Austria*; ibid., 1575, in-fol.; — *Cronologia del mondo, fino al anno* 1580; ibid., 1580, in-4°; — *Venetia descritta in XIV lib.*; ibid., 1581, in-4°; ouvrage augmenté par Stringa et Martinoni; — *Dell' origine et fatti delle famiglie illustri d'Italia*; ibid., 1582, in-4°; — des *lettres* et des *poésies* éparses dans différents recueils. Sansovino a traduit en italien les *Institutes* de Justinien (1552, in-4°), la *Selva di varia lezione* de Pedro Mexia (1560, in-8°), l'*Agriculture* de Palladio (1560, in-4°), la *Materia medicinale* de P. de Bairo (1561, in-4°), *Trattato dell' agricoltura* de Crescenzi (1564, in-8°), l'*Histoire* de Nicetas, etc. Parmi les ouvrages qu'il a publiés ou compilés, nous rappellerons : *Satire e Rime* d'Arioste (1546, in-12), *Il Decamerone* (1546, in-4°) et *Il Filocopo* (1551, in-8°) de Boccace, *Lib. VII di Satire* de divers auteurs (1560, in-8°), *Lettere a P. Bembo scritte* (1560, in-8°), *Cento novelle scelte* (1561, in-8°), recueil souvent réimpr. et augmenté du double; *Orazioni diverse* (1561, 2 vol. in-4°), *Historia fiorentina* de L. Aretino (1561, in-4°), *Rime* (1561, in-12) et *Prose* (1562, in-8°) de Bembo, *Osservazioni della lingua volgare* de divers (1562, in-8°), *Lettere amorose* (1563, 2 vol.), *Sonetti e canzoni* (1566, in-12), les *Vies* de Plutarque, trad. de Domenichi (1570, 3 vol. in-4°), *Concetti politici* (1578, in-4°), *Epitome dell' istoria d'Italia* de Guicciardini (1580, in-8°), et l'*Istoria d'Italia* du même (Genève, 1636, in-4°).

Sansovino, *Lettre*, à la fin du *Segretario*. — Poccianti, *Catal. script. florentinorum*. — Ghilini, *Theatro*. — Fontanini et Zeno, *Bibl. ital.* — Niceron, *Mémoires*, XXI. — Tiraboschi, *Storia della letter.*, VII, 2e partie.

* **SANTA-ANNA** (*Antonio-Lopez* DE), général et homme d'État mexicain, est né à Mexico, en 1798, dans une famille d'origine espagnole, mais peu favorisée de la fortune. Son caractère remuant et ambitieux s'était déjà révélé lorsqu'éclata la guerre de l'indépendance; à la tête d'un corps d'insurgés, en 1821, il s'empara de la Vera-Cruz, et contribua activement à l'élévation d'Iturbide, qui l'éleva au grade de brigadier, c'est-à-dire d'officier général. En 1822 il se révolta contre lui, et rallia à son parti le général envoyé pour le soumettre. En 1823 la république fut proclamée. A partir de ce moment Santa-Anna joua un rôle important dans les révolutions qui se succédèrent au Mexique; mais jusqu'en 1833 il travailla pour le compte d'autrui, élevant et renversant le pouvoir éphémère des présidents. A peine la révolution de 1823 l'avait-elle généreusement récompensé qu'il se mit à la tête des fédéralistes; mais il fut complétement défait, et alla cacher sa disgrâce dans son domaine de Jalapa. En 1828 Pedrazza et Guerrero se disputaient la présidence; il se prononça pour ce dernier, qui, ayant triomphé, paya son concours par le portefeuille de la guerre et le commandement en chef de l'armée. En 1829 il repoussa une armée espagnole qui avait débarqué au Mexique. En 1830 il prit parti pour Pedrazza contre Bustamente, et vainquit ce dernier, ce qui assura le pouvoir à son rival; enfin, après tant d'agitations stériles, il succéda lui-même à Pedrazza (1833). Depuis il resta à la tête du gouvernement jusqu'en 1856, mais avec plusieurs interruptions. En 1836 il marcha contre les Texiens, qui, aidés par des bandes d'Américains, voulaient se séparer du Mexique; il fut battu à San-Jacinto par le général Houston, et resta prisonnier. Une convention particulière reconnut bientôt

l'indépendance à peu près complète du Texas. Ayant été rétabli dans la présidence, il ne fut pas plus heureux quand il s'agit de défendre la Vera-Cruz contre les Français (1838) ; c'est alors qu'il perdit une jambe. Un testament qu'il fit pour les Mexicains provoqua en sa faveur une bruyante explosion d'enthousiasme. En janvier 1845 l'opinion se déchaîna contre lui avec le même emportement : renversé une seconde fois, il alla chercher un asile à La Havane; mais après la chute du président Paredes (1846), il revint prendre la direction de ses partisans. Le Mexique espérait en lui pour repousser l'agression des troupes américaines qui avaient envahi le Texas; Santa-Anna, qui a rarement justifié la haute réputation militaire dont il jouissait, fut battu par le général Taylor à Buenavista, le 22 et le 23 février 1847. Il est vrai que cette défaite dut être attribuée particulièrement à la désobéissance et à la lâcheté de sa cavalerie; car il avait pris de bonnes dispositions. Le 18 avril suivant, le général Scott le vainquit à Cerro-Gordo. Il persuada alors au pays de lui remettre la dictature, sans réussir davantage. Défait deux fois encore par Scott à Contrera et à Churubasco, sans parler des échecs de ses lieutenants, impuissant à résister aux ennemis qui avaient occupé la capitale, il fut obligé de subir une paix humiliante, par laquelle le Mexique abandonnait aux États-Unis le Texas et le territoire de l'Oregon. Les Mexicains, déçus dans leurs espérances, en conçurent contre Santa-Anna une vive irritation. Son ennemi personnel Paredes en profita pour s'insurger. Santa-Anna vaincu se réfugia à la Jamaïque (1847). A peine fut-il éloigné que l'insuffisance de son successeur Arista, la désorganisation des finances, le désordre universel et la misère publique le firent regretter. Après quelques années d'anarchie il fut rappelé (1853) : le suffrage universel lui conféra la dictature à vie, avec le titre d'altesse sérénissime. Cette nouvelle forme politique ne présenta pas plus de garanties de stabilité que les précédentes. Un traité signé en 1854 avec les États-Unis pour la délimitation des frontières souleva de violents murmures; les adversaires du pouvoir unitaire, les *puros*, ou démocrates, prirent les armes sous le général Juan Alvarès. Malheureusement pour Santa-Anna, il avait adopté tour à tour toutes les opinions, cherché un appui dans les républicains, les fédéralistes, les unitaires, le peuple, le clergé, la noblesse, et en fin de compte il semblait pencher pour l'établissement d'une monarchie au Mexique. Il en résulta qu'il eut tout le monde contre lui, et fut obligé de se réfugier à La Havane (1856). C'est là qu'il vit retiré depuis cette époque, comprenant sans doute que son rôle, trop souvent funeste à sa patrie, est terminé. Son dernier acte politique a été de donner son adhésion à l'attaque dirigée par la France contre le Mexique. Sans être un grand administrateur ni un grand capitaine il fut supérieur aux médiocrités qui l'entouraient. « Mélange de bonnes et de mauvaises qualités, dit M. Lucas Alaman, on trouve en lui un grand talent naturel sans culture littéraire ou morale, un esprit entreprenant sans fixité dans les desseins, l'énergie et le sens du gouvernement avec d'énormes lacunes. Habile à tracer le plan général d'une campagne comme d'une révolution, il est malheureux dans la direction d'une bataille. Il n'en a gagné qu'une seule. Il a formé des élèves et a réuni de nombreux lieutenants quand il s'est agi de combler les maux de la patrie; il n'a pas su en avoir quand il a fallu résister au canon français à la Vera-Cruz ou à la cavalerie française, dans l'enceinte de Mexico. »

Louis Collas.

Lucas Alaman, *Hist. du Mexique*. — *Revue des deux mondes* du 1er avril 1862.— *L'Illustration*, 29 juillet 1843. — *Annuaire des deux mondes*, 1850 à 1862.

SANTA-CROCE (*Prospero* de), cardinal et diplomate italien, né en 1513, à Rome, où il est mort, le 2 octobre 1589. Issu d'une famille qui prétendait descendre de Valerius Publicola, il étudia le droit à Padoue, et fut à vingt-deux ans pourvu d'une charge d'avocat consistorial, puis nommé par Paul III évêque de Castel-Chisamo (île de Candie). Jules III, Paul IV et Pie IV l'envoyèrent comme nonce apostolique en Allemagne, en Portugal, en Espagne, et en 1562 en France, au moment où commençaient les guerres de religion. Catherine de Médicis lui fit donner en 1565 l'archevêché d'Arles et le chapeau de cardinal. Il travailla dès lors à obtenir la cession de la Sardaigne à Antoine de Bourbon. On reconnut plus tard que les promesses de Philippe II à cet égard n'étaient qu'un leurre pour se mettre à l'abri de certaines entreprises dont il redoutait les résultats. Le cardinal, à qui ses services avaient valu une place dans le conseil de Charles IX, se démit en 1573 de son archevêché en faveur de Silvio de Santa-Croce, son neveu, et retourna à Rome. Sixte V lui donna l'évêché d'Albano (6 mai 1589), mais il n'en jouit que peu de mois, et fut inhumé à Sainte-Marie Majeure, où ses neveux lui firent élever un magnifique tombeau en marbre. Comme c'est ce cardinal qui, au retour de sa nonciature de Portugal, fit connaître en 1561 le tabac en Italie, on donna à cette plante le nom de *Santa-Croce*, de même qu'en France on l'appela *Nicotiane*, du nom de Jean Nicot, son introducteur à cette époque. Santa-Croce avait écrit en latin les *Mémoires* de sa vie et d'autres encore sur les guerres civiles de France; ces mémoires ont été publiés par les PP. Martenne et Durand, dans le t. V de leur *Collectio veterum scriptorum* sous le titre de : *De civilibus Galliæ dissensionibus comm.;* 1547-1567; Paris, 1729, in-fol. On a encore de lui : *Decisiones Rotæ romanæ; Constitutiones lanex artis in Urbe erectæ;* un manuscrit, *De officiis legati*, et cinquante *lettres* en italien et en français, sur

les affaires de France, publiées par Aymon dans les *Synodes des églises réformées*.

Ughelli, *Italia sacra*.— Aubery, *Hist. des cardinaux*. — *Gallia christiana*, t. I. — Du Tems, *Le Clergé de France*, t. I. — Dupont, *Hist. de l'église d'Arles*.

SANTA-CRUZ (*Alvaro* DE BASSANO, marquis DE), amiral espagnol, né dans les Asturies, vers 1510, mort à Lisbonne, en 1588. Fils d'Alvaro de Bassano, général des troupes de Ferdinand le Catholique pendant la guerre de Grenade, et d'Anne de Guzman, il embrassa tout jeune encore la carrière des armes, et montra dans plusieurs campagnes sur mer tant de courage et d'habileté que Charles V le nomma général des galères et le chargea, en 1530, de défendre les côtes d'Espagne contre Kaïr-ed-Din (Barberousse), devenu maître de Tunis. Ayant équipé seize galères, qu'il garnit de troupes, il fit une descente en Afrique, emporta de vive force la place d'Oran, et dispersa la flotte barbaresque. Le 19 mai 1535, il amena dix-neuf galères pour prendre part à l'expédition que Charles V voulut faire en personne contre les Maures d'Afrique, et se distingua au combat qui força Barberousse à abandonner Tunis. Il conduisit en 1536 ses galères à Gênes, pour défendre contre les Turcs les côtes d'Italie et seconder la descente de l'empereur en France. En 1554, il accompagna l'infant Philippe dans son voyage en Angleterre, où il allait épouser la reine Marie. En 1563, il ravitailla Oran, s'empara du Pennon de Velez, arrêta quelque temps les excursions des pirates de Tétuan en faisant échouer à l'entrée de leur rivière des bâtiments remplis de pierres et de chaux. Après avoir transporté six mille hommes en Sicile, il reçut en 1565 le titre d'amiral d'Espagne, et secourut Malte, attaquée par les Turcs. Il se signala à Lépante (1571) et y reçut trois blessures. A cette époque, Philippe II l'avait depuis quelque temps créé marquis de Santa-Cruz. Lorsque la France se disposa à soutenir en Portugal les droits du prieur de Crato, Santa-Cruz attaqua la flotte française, placée sous les ordres de Philippe Strozzi (25 juillet 1582), la détruisit complétement, mais déshonora sa victoire par une cruauté sans exemple : il fit massacrer tous ceux que le sort des armes avait mis entre ses mains ; Strozzi fut tout vivant attaché sur une planche et jeté à la mer. Après avoir, en 1586, remporté quelques avantages sur l'amiral Drake, il reçut le commandement de la célèbre *Armada* destinée à opérer une descente en Angleterre ; mais la douleur d'avoir essuyé de Philippe II quelques injustes reproches hâta sa mort avant le départ de la flotte. Le roi d'Espagne le regretta vivement, et plus tard attribua à sa mort la défaite de son armée. H. F.

Ferreras, *Hist. gén. de l'Espagne*, t. IX et X. — Chr. Mosquera de Figueroa, *Elogio del marques de Sancta-Cruz* ; 1600, in-12. — Gabriel Laso de la Vega, *Elogios de don Jayme, rey de Aragon, don Alvaro de Baçan, marques de Santa-Cruz, y don Fernando Cortès, marques del Valle* ; Saragosse, 1601, pet. in-8°. — Brantome, *Grands capitaines*.

SANTANDER. *Voy.* LA SERNA.

SANTARELLI (*Antonio*), jésuite italien, né en 1569, à Atri (roy. de Naples), mort à Rome, le 5 décembre 1649. Entré à seize ans dans la Compagnie de Jésus, il professa à Rome d'abord les belles-lettres puis la théologie morale. Il est l'auteur d'un traité qui fit beaucoup de bruit : *De hæresi, schismate, apostasia et sollicitatione in sacramento pœnitentiæ, et de potestate summi pontificis in his delictis puniendis* (Rome, 1625, in-4°), traité où il attribue au pape un pouvoir qui s'étend jusque sur le trône des souverains ; en 1626 la Sorbonne le censura, et le parlement de Paris le condamna au feu. Les Jésuites donnèrent une déclaration formellement opposée aux doctrines émises par leur confrère quand ils virent ce dernier également censuré par les facultés de théologie de Caen, de Toulouse, de Valence, de Bordeaux, de Reims, de Bourges et d'Orléans. Richer a recueilli toutes les pièces de cette affaire (*Relation*, etc. ; Paris, 1629, in-4°). Santarelli a encore écrit, en italien, un *Jubilé de l'année sainte* (Rome, 1624, 1625, in-12), trad. en français, en latin (Mayence, 1626, in-12), la *Vie de Jésus et de la Vierge* (Rome, 1625, in-8°) et quelques notices historiques sur des Jésuites. Il était devenu aveugle quelques années avant sa mort.

Sotwel, *Bibl. script. Soc. Jesu*. — Du Pin, *Hist. ecclés.* t. I. — D'Avrigny, *mém. eccl.* — Toppi, *Bibl. napolitana*. — *Mercure de France*, 1626.

SANTAREM (*Manoel-Francisco* DE BARROS Y SOUZA, vicomte DE), érudit portugais, né à Lisbonne, le 18 novembre 1790, mort à Paris, le 17 janvier 1856. Il était fils d'un valet de chambre ou de garde-robe de Jean VI, qui lui donna des lettres de noblesse. Après avoir fait de bonnes études au collége des nobles, il accompagna la famille royale au Brésil, et en 1814, comme il avait déjà fait des travaux importants sur l'histoire diplomatique de son pays, il fut nommé conseiller d'ambassade avec la mission d'accompagner son oncle, le comte de Porto-Santo, plénipotentiaire au congrès de Vienne. Il passa ensuite avec le même titre à Paris, et devint peu après ministre du Portugal en Danemark, d'où il fut rappelé après la révolution de 1820, à cause de ses opinions absolutistes. Souple de caractère et sachant se plier aux circonstances, il essaya vainement de se faire employer à son retour à Lisbonne, et ce ne fut qu'après le renversement de la constitution des cortès et le rétablissement du pouvoir absolu en 1823 qu'il fut nommé directeur des archives du royaume. Après la mort de Jean VI, la régente Isabelle-Marie le fit en 1827 ministre d'État ; mais Santarem ne songea plus qu'à seconder les desseins de don Miguel. Ce dernier, devenu régent et bientôt roi, lui confia en 1828 le portefeuille des affaires étrangères, qu'il conserva jusqu'en juillet 1833, époque de la chute de l'usurpateur. Il vint alors se réfugier à Paris, et continua d'y

poursuivre ses travaux historiques avec une grande persévérance. Membre de l'Académie des sciences de Lisbonne, il fut admis dans la société des antiquaires de France (9 avril 1828), et devint correspondant de l'Académie des inscriptions (20 janvier 1837). Outre des articles spéciaux insérés dans différents recueils périodiques, on a de lui : *Prioridade dos descobrimentos portuguezes;* Paris, 1841, in-8° : histoire des découvertes des Portugais sur la côte occidentale d'Afrique; — *Quatro elementar das relaçaoes politicas e diplomaticas de Portugal;* Paris, 1842-1854, 15 vol. in-8° : cet ouvrage, malheureusement inachevé, traite des relations diplomatiques du Portugal avec les différentes puissances, et a été imprimé aux frais du gouvernement portugais; — *Introduction au tableau des relations politiques et diplomatiques du Portugal;* Paris, 1836, in-8°; — *Institution des colonies anglaises;* Paris, 1840, in-8°; — *Recherches sur Améric Vespuce et ses voyages;* Paris, 1842, in-8°; — *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique;* Paris, 1842, in-8°, avec atlas, et *Sur les progrès de la science géographique après le seizième siècle.* Dans cet ouvrage, l'auteur égaré par l'esprit de système et de patriotisme, cherche à démontrer que les Européens n'ont rien connu au sud-est de Bojador avant les découvertes entreprises par les Portugais sous les auspices de don Henri. Il a été réfuté par M. d'Avezac, dans les *Nouvelles Annales des voyages*, 1845-46; — *Essai sur l'histoire de la cosmographie et de la cartographie pendant le moyen âge;* Paris, 1849-1852, 3 vol. in-8° : l'un des ouvrages les plus complets sur cette matière; — une *Histoire des anciennes Cortès ou du Parlement de Portugal*, en allemand, etc.

Biogr. univ. et port. des contemp. (suppl.) — *Ann. hist. et biogr. des souverains*, etc., t. I. — Vapereau, *Dict. des contemp.* — *Ann. de la Soc. des antiq. de France.*

SANTE (La). *Voy.* La Sante.

SANTEN (*Laurent* van), philologue hollandais, né le 1er février 1746, à Amsterdam, mort le 10 avril 1798, à Leyde. Il fit, sous la conduite de Pierre Burman le jeune, d'excellentes études classiques, et s'appliqua ensuite à la jurisprudence, qu'il enseigna comme répétiteur à Leyde. Sauf deux courts voyages, l'un en Allemagne (1766), l'autre en France (1776), il passa sa vie entière dans cette ville, seconda pendant la révolution les efforts du parti patriote, devint en 1795 curateur de l'université, et profita de son passage dans les hautes fonctions pour fonder une chaire de littérature hollandaise, qu'il fit donner à Siegenbeck, son ami. La culture des lettres avait été le délassement de sa jeunesse ; il y trouva une ressource quand les revers ébranlèrent la fortune de son père, qui pratiquait le négoce à Amsterdam. Ses débuts dans la poésie latine furent brillants; c'était aussi un bon philologue, surtout pour la critique des auteurs anciens, sur lesquels il a laissé des remarques très-judicieuses. Ses poésies, d'abord publiées sous le titre de *Carmina juvenilia* (Leyde, 1767, in-12), avec celle de trois autres disciples de Burman (Hooft, Couderc et Schepper) et dédiées à leur maître, ont été réimprimées à part, à Paris, 1776, et à Londres, 1782, in-12; un second recueil (*Carmina*) en a paru à Utrecht, 1780, in-8°; et après sa mort elles ont été réunies par J.-H. Hoeufft (Leyde, 1801, in-8°). Van Santen a publié comme éditeur : *Properce* (Utrecht, 1780, in-4°), travail préparé par Burman; *J. Helvetii Poemata* (Leyde, 1782, in-8°); *Deliciæ poeticæ* (ibid., 1783-1796, 8 part.); *Homeri et Callimachi Hymnus in Cererem et alia minora carmina* (ibid., 1784, in-8°); *J. Farselii Carmina* (ibid., 1785, in-8°); *Callimachi Hymnus in Apollinem* (ibid., 1787, in-8°), trad. en vers latins; *Honorati Centimetrum* (ibid., 1788, in-12), etc. Le travail qu'il avait préparé sur Catulle n'a point vu le jour. Le catalogue de ses livres a été publié par J. van Thoir.

J.-H. Hoeufft, *Notice*, à la tête de l'édit. de 1801. — Peerlkamp, *Vitæ Belgarum qui latina carmina scripserunt.* — *Bibl. Santeniana.*

SANTERRE (*Jean-Baptiste*), peintre français, né le 1er janvier 1658, à Magny (Seine-et-Oise), mort à Paris, le 21 novembre 1717. Il était fils d'un procureur. Après avoir étudié à Paris les éléments du dessin chez François le Maire, peintre médiocre, il entra dans l'atelier de Boullongne l'aîné. Doué de peu d'imagination, mais d'un esprit patient et curieux de la perfection, il ne négligea aucun soin ni aucune étude pour acquérir un rang élevé dans son art; il étudia la perspective et l'anatomie, bien qu'il se fût adonné entièrement à la peinture des portraits. Dans son désir d'assurer la durée de ses ouvrages, il s'appliqua à rechercher des couleurs et des préparations inaltérables; on dit qu'il observait habituellement les enseignes des boutiques afin de discerner les couleurs que le temps et le jour respectaient. Il arriva à n'en employer que cinq; il faisait en outre sécher ses tableaux au soleil, et ne les vernissait qu'après plusieurs années. Grâce peut-être à ces procédés, ses ouvrages ont conservé une pureté et une fraîcheur de tons qu'il est juste de reconnaître. L'originalité de Santerre ne s'arrêta pas seulement à des systèmes dans la pratique de son art. Fatigué, dit-on, des exigences des personnes qui posaient devant lui, il alla jusqu'à déclarer publiquement qu'il ne s'astreindrait plus à reproduire les traits exacts de ses modèles et qu'il ferait seulement des portraits de fantaisie. Il ne paraît pas que cette singulière annonce ait beaucoup éloigné la clientèle de son atelier (1). L'Académie de peinture admit

(1) Il avait formé un atelier de jeunes filles, auxquelles il enseignait la peinture, et qui lui servaient le plus souvent de modèles. Une seule de ces élèves, *Geneviève* Blanchot, plus connue sous le nom de *Godon*, acquit quelque renom, bien qu'elle employât presque exclu-

Santerre au nombre de ses membres le 18 octobre 1704, sur la présentation d'un portrait de Coypel et d'une *Suzanne au bain*, qui est au musée du Louvre. Un tableau de *Sainte Thérèse en méditation*, qu'il fit pour la chapelle du palais de Versailles, valut à Santerre une pension et un logement au Louvre. H. H—N.

Fontenay, *Dict. des artistes*. — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre*.

SANTERRE (1) (*Antoine-Joseph*), général français, né le 16 mars 1752, à Paris, où il est mort, le 6 février 1809. Fils d'un brasseur de Cambrai qui était venu s'établir au faubourg Saint-Antoine à Paris, il continua l'état de son père. Sa fortune, sa réputation de probité et de générosité, sa conduite envers les nombreux ouvriers qu'il employait, lui attirèrent une grande influence dans son quartier au début de la révolution. Il fut en 1789 un des électeurs de Paris qui se réunirent à l'hôtel de ville le 14 juillet, et devint commandant de la garde nationale du district des Enfants-Trouvés. Décrété de prise de corps, après l'émeute du Champ-de-Mars (1791), à laquelle il eut une part active, il se cacha jusqu'à l'amnistie qui suivit le vote de la constitution. Dans l'année 1792, les agitateurs des faubourgs se réunissaient souvent dans la brasserie de Santerre, et c'est là que fut préparée de longue main l'émeute du 20 juin. Dans cette journée, Santerre marcha, avec Saint-Huruge, à la tête de la foule qui envahit l'Assemblée nationale et, placé au pied de la tribune, il dirigea le défilé. Ensuite, il remercia les députés des marques d'amitié qu'ils avaient données aux habitants du faubourg Saint-Antoine, les pria d'accepter un drapeau en témoignage de leur reconnaissance, et alla rejoindre ses hommes sur la place du Carrousel, pour les mener aux Tuileries. Le 25 juin, il écrivit au président de l'Assemblée une lettre qui marque bien la certitude où il était de sa popularité et de son pouvoir sur la foule. « Monsieur le président, lui disait-il, j'ai l'honneur de vous donner avis que la tranquillité est complète au faubourg Saint-Antoine, et que, comme j'apprends que l'on désire à Paris avoir du mouvement, d'après les bruits que l'on répand, je m'empresse de prévenir l'Assemblée nationale que le faubourg Saint-Antoine ne marchera jamais que contre les ennemis de l'Assemblée, pour laquelle le peuple versera toujours son sang. » Dans la journée du 10 août, à laquelle il prit une grande part, la commune le fit commandant général de la garde nationale de Paris. Ce fut en cette qualité qu'il conduisit Louis XVI à la prison du Temple. Il fut nommé le 11 octobre maréchal de camp. Le 21 janvier 1793, il commanda avec le général Berruyer les troupes chargées d'entourer l'échafaud, et c'est sur son signal que les tambours battirent pour étouffer la voix de Louis XVI. Le 17 avril 1793, il obtint décharge d'une somme de 49,603 livres qu'il devait à la ferme générale pour les droits qui auraient dû être perçus sur la bière par lui fabriquée dans les années précédentes. Le rapport du ministre des finances déclarait que cette bière ayant été consommée en très-grande partie dans un but patriotique, il y avait lieu de faire au brasseur remise de sa dette. Santerre, élevé, le 30 juillet 1793, au grade de général de division, voulut acquérir quelque réputation militaire qui justifiât ce titre, et accepta un emploi à l'armée de Vendée. Il y joua un rôle peu brillant, et n'y éprouva que des échecs; le plus considérable fut la déroute de Coron (18 septembre), due surtout au mauvais choix de la position sur laquelle il avait placé, en face des royalistes, l'armée républicaine (1). Rappelé par le comité de salut public et bientôt arrêté, il ne fut mis en liberté qu'après la mort de Robespierre. Le 13 thermidor (31 juillet 1794), il se démit du grade de général, et rentra dans la vie privée; mais ses jours de fortune étaient passés, comme sa popularité; il vit péricliter ses affaires, et adressa une lettre au ministre de l'intérieur pour obtenir un prêt de 25,000 francs, lui exposant « qu'ayant été l'agent de la loi dans les temps orageux, cela lui a retiré toutes ses connaissances riches et ôté toute ressource ». Plus tard (5 juillet 1800), il adressa au premier consul la lettre suivante, qui ne manque pas de dignité, bien qu'elle soit la lettre d'un solliciteur :

« Santerre, général divisionnaire, au général Bonaparte, premier consul de la république.

« J'ai eu l'honneur de vous demander d'*aler* à l'armée de réserve partager vos dangers; vous avez eu la bonté de renvoyer ma demande au général Berthier, alors ministre; son départ précipité m'a privé de cet avantage. J'ai demandé au ministre actuel à être employé; sans votre ordre, il n'a *put* probablement le faire; il s'est cependant trouvé des places dans les directoires près les hôpitaux militaires et dans les villes fortes. Je vous ai offert, en vendémiaire an IV, mes services; vous ne les dédaignâtes pas. J'ai presque tout perdu au service de la république, je ne puis maintenant me passer de vous demander une place. L'on m'a offert le traitement de réforme. J'avais alors de la fortune, je n'ai pas cru devoir être payé sans servir. Depuis l'on m'a interdit politiquement mon habitation au *faubourg Antoine*, ce qui m'a ôté mes *resources* commerciales. Conséquemment, si le gouvernement ne m'emploie pas, malgré mon désir de servir, ayant déjà servi avec succès au 14 juillet, au 10 août et dans plusieurs batailles que j'ai commandées en Vendée, je vous demande le traitement de réforme, sans pour cela cesser d'être au service de notre patrie.

« Salut, respect et admiration. SANTERRE. »

« Enclos du Temple, à Paris, ce 16 messidor an VIII.

« P. S. Je ne joins à cette lettre aucun compliment ni éloge, je ne pourrais rien ajouter à celui de dire : Bonaparte était à Marengo. »

sivement son talent à faire des copies d'après les tableaux de son maître.

(1) Dans le titre de commandant de la garde nationale de Paris, almanach de 1791, il porte le nom de GALLET DE SANTERRE.

(1) On lui fit alors cette épitaphe anticipée :
Ci-gît le général Santerre,
Qui n'eut de Mars que la bière.

Le premier consul n'employa pas activement le général Santerre; mais, par un arrêté du 9 thermidor an VIII (28 juillet 1800), il le reintégra dans les cadres et l'admit à jouir du traitement de réforme affecté à son grade. La réputation de férocité qui s'est attachée au nom de Santerre est certainement imméritée; sans doute il eut cette exagération de gestes et de paroles qui servent aux chefs populaires à entraîner les masses dans les jours d'émeute, mais on le vit plus d'une fois chercher à modérer l'ardeur de ses partisans et sauver les jours même de citoyens qui lui étaient opposés. Son rôle dans l'exécution du 21 janvier a surtout soulevé contre lui la haine des écrivains royalistes, et les a amenés à faire un chef brutal et cruel d'un homme faible et nul qui, par conviction ou par vanité, s'est mêlé aux luttes politiques.

Mortimer Ternaux, *Hist. de la Terreur*, t. 1er. — *Revue rétrospective*, 2e série, t. Ier. — Carro, *Santerre, sa vie publique et privée*; Paris, 1847, in-8°.

SANTES PAGNINUS. *Voy.* PAGNINO.

SANTEUL (*Jean* (1) DE), le plus célèbre des poëtes latins modernes, né à Paris, le 12 mai 1630, mort à Dijon, le 5 août 1697. Il était d'une ancienne famille marchande (2), et son père fut échevin. Du collége Sainte-Barbe, où il commença ses études, il passa au collége Louis-le-Grand, et fit sa rhétorique sous le P. Cossart, qui développa ses dispositions pour la poésie et jugea de ses succès futurs par l'ingénieux poëme sur *La Bulle de savon*. A l'âge de vingt ans, Santeul entra chez les chanoines réguliers de Saint-Victor, et reçut le sous-diaconat, sans vouloir jamais s'élever à un plus haut rang dans les ordres ecclésiastiques. L'étude, la culture des lettres et surtout des Muses latines le retinrent plusieurs années dans l'obscurité et la solitude. Ses premières pièces de vers, adressées à Lamoignon, Le Tellier, Louvois, Pellisson, Bossuet, etc., furent trouvées dignes de ces hauts personnages. Il devint le poëte favori de la ville de Paris, et illustra de ses distiques les édifices, les fontaines, les arcs de triomphe. La ville lui fit une pension et le roi lui en accorda une autre. En 1670, l'archevêque Harlay de Champvallon ayant institué une commission pour réformer le bréviaire de son diocèse, et substituer aux anciennes hymnes des hymnes nouvelles écrites en un style plus élégant, la commission s'adressa à Claude de Santeul (*voy.* le suivant), qui engagea son frère à entreprendre ce travail. Le premier recueil parut en 1685, et le succès en fut très-grand. L'ordre de Cluni demanda aussi au poëte de nouvelles hymnes pour son bréviaire. Il fit le même travail pour plusieurs autres églises de la capitale et des provinces. On peut dire que dans ces chants sacrés il est vraiment poëte : ses vers ont de la noblesse et de l'éclat, ses expressions de la force, ses sentiments de l'élévation. Cependant, il est loin de la pureté latine, et surtout de la simplicité chrétienne; des gallicismes, de l'enflure, beaucoup d'antithèses, des expressions et des rhythmes empruntés aux poëtes de l'antiquité, donnent trop souvent à ses hymnes une élégance fausse ou du moins hors de place. Aussi les membres du clergé qui depuis vingt ans ont travaillé, dans l'intérêt de l'unité liturgique, à substituer le bréviaire romain aux anciens bréviaires des diocèses de France, se sont-ils élevés avec force contre les hymnes de Santeul, quoique des hommes de goût aient réclamé en faveur de celles qui passent pour ses chefs-d'œuvre, comme le *Stupete gentes*. Il est certain que l'étude de Virgile et d'Horace avait donné à Santeul un amour de la poésie païenne dont il ne put se départir malgré les sollicitations de son frère, de Pellisson et de Bossuet. C'est ainsi qu'il dédia à La Quintinie un poëme intitulé *Pomona in agro Versaliensi;* Bossuet lui en fit des reproches; Santeul en composa un autre pour s'excuser, et l'envoya à l'évêque de Meaux, avec une vignette où il se montrait à genoux, la corde au cou, un flambeau à la main, faisant amende honorable. Le poëte eut avec les Jésuites, vers la fin de sa vie, une querelle qui ne s'apaisa pas aussi facilement. Antoine Arnauld étant mort en 1694, Santeul composa une inscription destinée à être mise au-dessus de son cœur à Port-Royal; les Jésuites furent irrités des éloges qu'il y donnait à leur ennemi; Santeul fit une nouvelle inscription, qui parut encore ambiguë, et plusieurs écrits furent lancés contre lui, *Santolius pœnitens*, *Linguarium*, etc. La dernière pièce de Santeul eut pour titre *Santolius Burgundus;* il la composa à Dijon, où il avait été emmené par M. le Duc, qui y tenait les états de Bourgogne en 1697. A la veille de son départ pour retourner à Paris, il fut attaqué d'une colique violente dont il mourut après quatorze heures de souffrances intolérables (1). Il était âgé de soixante-sept ans. Son corps fut transporté à Paris, dans l'abbaye de Saint-Victor, et Rollin lui fit une épitaphe en trois distiques latins.

« Santeul, dit Saint-Simon, était plein d'esprit, de feu, de caprices les plus plaisants, qui le rendaient d'excellente compagnie; bon convive surtout, aimant le vin et la bonne chère,

(1) D'après l'abbé Dinouart, il signait *Jean*, et le registre de sa paroisse ne porte que ce prénom; cependant, sur sa tombe, on a inscrit *Jean-Baptiste*.

(2) Elle avait pour armes parlantes une tête d'argus. On doit prononcer *Santeuil*.

(1) C'est ce que l'on voit dans une lettre écrite, quelques jours après cette mort, par le comte de Hautoys à M. de La Garde, trésorier de M. le Prince. Saint-Simon présente cet événement d'une manière bien différente; sans accorder une foi entière au récit de Saint-Simon, qui se montre en plus d'une circonstance l'ennemi des Condé, nous ne pouvons nous dispenser de le reproduire : « Un soir que M. le Duc soupait chez lui, il se divertit à pousser Santeul de vin de Champagne; et de gaieté en gaieté, il trouva plaisant de verser sa tabatière pleine de tabac d'Espagne dans un grand verre de vin, et de le faire boire à Santeul pour voir ce qui en arriverait. Il ne fut pas longtemps à en être éclairci. Les vomissements et la fièvre le prirent, et en deux fois vingt-quatre heures le malheureux mourut, dans des douleurs de damné. »

mais sans débauche, et qui, avec un esprit et des talents peu propres au cloître, était pourtant au fond aussi bon religieux qu'avec un tel esprit il pouvait l'être. » La Bruyère en a tracé le portrait suivant, sous le nom de Théodas : « Concevez un homme facile, doux, complaisant, traitable, et tout d'un coup violent, colère, fougueux, capricieux ; imaginez-vous un homme simple, ingénu, crédule, badin, volage, un enfant à cheveux gris ; mais permettez-lui de se recueillir, ou plutôt de se livrer à un génie qui agit en lui, j'ose dire sans qu'il y prenne part, et comme à son insu, quelle verve ! quelle élévation ! quelles images ! quelle latinité ! etc. »

Les *Hymnes* sacrées de Santeul, publiées en deux parties (Paris, 1685 et 1694, 1698, in-12), ont été réunies dans l'édit. de Paris, 1723, in-8o et in-12, et traduites deux fois en français. Il a paru trois éditions de ses *Œuvres :* la première, dite *Opera poetica* (*hymnis exceptis*), Paris, 1694, in-8° ; et les deux autres sous le titre d'*Opera omnia*, ibid., 1698, in-12, et 1729, 3 vol. in-12 : celle-ci est la plus complète.

SANTEUL (*Claude* DE), frère aîné du précédent, né le 3 février 1628, à Paris, où il est mort, le 29 septembre 1684. Il prit l'habit ecclésiastique, mais n'entra pas dans les ordres, et resta longtemps comme pensionnaire au séminaire de Saint-Magloire. C'était un homme calme, modeste, pieux, d'une grande érudition, et d'un talent poétique remarquable. Il fournit au bréviaire de Paris plusieurs hymnes de sa composition ; il en fit aussi pour des offices particuliers. On trouve de lui parmi les *Œuvres* de son frère une pièce de vers dans laquelle il l'engage à renoncer aux divinités païennes. On lui attribue la traduction des *Lettres* de saint Paulin de Nole (Paris, 1703, 1724, in-8°). Il a laissé manuscrits deux volumes d'*Hymnes*. Ach. G.

Vie et bons mots de Santeul ; Cologne, 1735, 2 vol. in-12. — Dinouart, *Santoliana* ; Paris, 1764, in-12. — *Histoire du différend entre les Jésuites et M. de Santeul* ; Liége, 1697, in-12. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Montalant-Bougleux, *Santeul, ou la poésie latine sous Louis XIV* ; Paris, 1854. — Bonnetty, *Études sur la vie et les écrits de Santeul*, dans les *Annales de philosophie* (1854). — Sainte-Beuve, dans *l'Athenæum français* du 1er et 8 sept. 1855.

SANTI ou SANZIO (*Giovanni*), poëte et peintre, né à Colbordolo (duché d'Urbin), mort le 1er août 1494. De son mariage avec Magia Ciarla (1), fille de Battista, naquit, le 6 avril 1483, l'immortel Raphael (*voy.* ce nom), dont il fut le premier maître. Passavant pense qu'il put être, mais assez tard, élève du Mantegna. Son dessin, sans être d'une extrême finesse, est consciencieusement étudié ; ses figures, élancées, sont gracieuses, principalement celles d'enfants. Ses peintures à la détrempe sont comme cernées par une ligne noire, procédé qui à distance fait ressortir les contours, mais qui de près leur donne quelque dureté. Ses *Madones* ont une physionomie sérieuse qui va jusqu'à la roideur ; d'ordinaire elles lèvent un bras en laissant voir l'intérieur de la main. A ce geste l'artiste attachait sans doute quelque pensée mystique. « Giovanni, dit Passavant, nous apparaît comme un artiste encore fermement attaché à la symétrie traditionnelle, telle qu'elle s'était propagée par l'école du Giotto, mais déjà néanmoins recherchant la nature avec plus de fidélité et de précision, aspirant à rendre chaque figure plus individuelle et plus caractérisée. » Beaucoup de ses ouvrages ont malheureusement disparu. Son premier tableau authentique est une *Visitation*, dans l'église de Santa-Maria-Nuova de Fano. Un autre tableau d'autel, bien plus parfait et d'une époque postérieure, se voit également à Fano, dans l'église de l'hôpital de Santa-Croce ; il représente *La Madone avec l'enfant Jésus bénissant, sainte Hélène, saint Zacharie, saint Roch et saint Sébastien*. Indiquons encore un *Saint Jérôme*, à S.-Bartolo près Pesaro ; une *Annonciation* à Milan, dans le Musée de Brera ; à l'église des Franciscains d'Urbin, *Raphael et le jeune Tobie ;* au musée de Berlin, une *Vierge soutenant Jésus posé sur une balustrade*, et une *Madone avec saint Thomas d'Aquin et sainte Catherine*. Le dernier ouvrage de Giovanni Santi paraît avoir été une petite composition, *le Christ mort soutenu par deux anges*, qu'il peignit sur la chaire de S.-Bernardino près Urbin (1). Passavant ne cite que deux portraits peints par Giovanni Santi, l'un au palais Colonna à Rome, l'autre appartenant à M. Dennistoun, et qu'une inscription apocryphe dit être Raphael à six ans. Le Musée Napoléon III en possède un troisième, que l'on a prétendu aussi représenter le jeune Raphael ; mais l'original de ce portrait ne nous paraît pas avoir moins de quinze à seize ans, et Raphael n'avait pas accompli sa douzième année quand il perdit son père (2). Giovanni Santi a également peint des fresques, et on peut compter au nombre de ses meilleurs ouvrages celles qu'il a laissées à Cagli, dans l'église des Dominicains. Cet artiste se fit connaître aussi par des poésies, et par une chronique rimée en l'honneur de Federico de Montefeltro, duc d'Urbin. Il la composa en 1489 ; elle est conservée sous le n° 1305 à la bibliothèque du Vatican, parmi les mss. Ottoboniani. Le style en est fort négligé ; « mais, dit Passavant, les poëtes italiens de cette époque ne sont eux-mêmes ni plus corrects ni plus brillants. » E. B—N.

(1) Elle mourut en 1491, et Giovanni se remaria quelques mois après, avec Bernardina di Parte.

(1) « A cette époque, dit Vasari, le jeune Raphael commençait déjà à aider son père. » Le fait n'est pas incroyable, puisque le Musée Napoléon III possède une petite *Madone* sur fond d'or, peinte par Raphael à douze ans, c'est-à-dire vers le temps où il perdit son père.

(2) La date de la mort de Giovanni Santi nous paraît hors de doute, bien que quelques auteurs le fassent vivre jusqu'en 1506 et même 1508. Si cette supposition était vraie, comment expliquer les mauvais traitements qu'aurait eu à subir de la part de sa belle-mère Raphael, qui, déjà célèbre et âgé de vingt-trois ou vingt-cinq ans, n'eût pas eu besoin d'être protégé par son oncle Simone Ciarla ?

Vasari, *Vite*. — Passavant, *Rafael von Urbino und sein vater Giovanni Santi*. — L. Pungileoni, *Elogio storico di Giovanni Santi*; traduit en français par Lunteschutz; 1822. — Kugler, *Handbuch der Geschichte der Malerei in Italien*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Catalogues des musées de Berlin et Milan.

SANTI DI TITO. *Voy*. Tito (*Santi di*).

SANTILLANE. *Voy*. Mendoza.

SANTORELLI (*Antonio*), médecin italien, né en 1581, à Nola, mort le 1er octobre 1653, à Naples. Tour à tour recherché par les universités de Pise, de Padoue et de Bologne, il fut rappelé en 1648 à Naples par le comte d'Oñate, vice-roi, et nommé premier médecin du royaume. On a de lui : *Antepraxis medica lib. XXI*; Naples, 1622, 1633, in-4°, et 1651, in-fol.; — *Postpraxis medica, seu de medicando defuncto lib. I*; ibid., 1629, in-4°; — *De sanitatis natura lib. XXIV*; ibid., 1643, in-fol. : le style en est rebutant, par les syllogismes et les enthymèmes que l'auteur y a entassés pour se conformer à l'usage de l'école.

Toppi, *Bibl. napolitana*. — Crasso, *Elogj*, II. — Éloy, *Dict. hist. de la méd.*

SANTORINI (*Giovanni-Domenico*), anatomiste italien, né en 1681, à Venise, où il est mort, le 7 mai 1736. Il était fils d'un pharmacien, qui lui fit donner chez les jésuites une bonne éducation, alla suivre à Pise les cours de Malpighi, de Bellini et de Delfini, et revint, après avoir été reçu docteur, pratiquer la médecine dans sa ville natale. Nommé en 1703 professeur d'anatomie, il remplit cette tâche avec un zèle infatigable, et compta souvent parmi ses auditeurs les magistrats qui présidaient à l'instruction publique. Ses ouvrages ne firent qu'ajouter à sa réputation : Boerhaave, Morgagni et Albini en recommandèrent la lecture; enfin Haller a fait de lui cet éloge : *Insignis potissimum incisor, manu et consiliis medicinam fecit; vir in disserendo acutus et inventor*. On a de Santorini : *Opuscula medica*; Venise, 1705, 1740, in-8°; Rotterdam, 1719, in-8°, et à la suite des éditions complètes de Baglivi; — *Observationes anatomicæ*; Venise, 1724, in-4°, fig. : Haller les qualifie de *minutæ, doctæ et divites*; elles ont trait aux muscles de la face, à la couleur des nègres, au nez, au larynx, aux viscères de la poitrine et du bas-ventre, aux organes de la génération, etc.; — *Istoria d'un feto estratto delle parti deretane*; Venise, 1727, in-4° : le fœtus dont il s'agit séjourna vingt-six mois dans l'utérus, sortit en fragments par le rectum, et coexista avec un fœtus régulièrement développé; — *Istruzione alle febbre*; Venise, 1735, 1751, in-4°; — *Anatomicæ XVII tabulæ*; Parme, 1775, in-fol. : publiées par Mich. Girardi, qui y a ajouté une vie en latin.

Girardi, *Notice*. — *Éphémérides de médecine de Venise*, t. V. — *Biogr. méd.* — Haller, *Bibl. anatom.*

SANTORIO (*Santorio*), en latin *Sanctorius*, célèbre médecin italien, né en 1561, à Capo d'Istria, mort le 24 février 1636, à Venise. Il fit ses études à Padoue et y prit le diplôme de docteur; après avoir exercé quelque temps la médecine à Venise, il fut rappelé à Padoue (1611), et pourvu dans l'université de la chaire de médecine théorique aux gages de 800, puis de 1,500 florins. Comme on le demandait fort souvent à Venise pour y traiter des malades de distinction et que la fréquence de ces déplacements altérait sa santé, il résigna sa chaire pour s'attacher uniquement à la pratique (1624); on reçut sa démission, mais on lui continua ses honoraires, et ce fut, suivant la remarque d'Éloy, avec cette marque de l'estime publique qu'il alla se fixer pour toujours à Venise. Il fut inhumé dans le cloître des Servites, et on lui éleva, dans leur église, une statue de marbre blanc. Sanctorius fut un des médecins les plus illustres de son siècle, par ses lumières autant que par son génie observateur et sagace. « Il s'est acquis, dit Boisseau, une réputation méritée par ses recherches expérimentales sur la transpiration cutanée; il introduisit le premier l'usage du thermomètre et de l'hygromètre dans l'étude des phénomènes de la vie, et imagina un instrument pour déterminer les variations du pouls. Ses aphorismes sur la transpiration ont été modifiés profondément par les progrès de la science. Ses expériences furent incomplètes, et faites seulement sur lui-même (1); ses calculs furent tous fautifs, parce qu'il ne songea point à la perspiration pulmonaire, non plus qu'à la salive et à diverses autres excrétions. Il prépara en quelque sorte les abus de la méthode sudorifique, quoique d'ailleurs on lui doive la distinction de la transpiration insensible et de la sueur. On a de lui : *Methodus vitandorum errorum omnium qui in arte medica contingunt lib. XV*; Venise, 1602, 1603, 1630, in-fol.; ouvrage important et trop rarement cité selon Haller, et où l'auteur se montre l'ennemi juré des empiriques et des remèdes inutiles; — *Comm. in artem medicin. Galeni*; Venise, 1612, in-fol.; Lyon, 1632, in-4°; — *Ars de statica medicina section. aphorismorum VII comprehensa*; Venise, 1614, in-12; la dernière des nombreuses éditions de ce livre célèbre est celle qu'a donnée Lorry à Paris, 1770, in-12, avec un commentaire; il a été traduit en anglais (1676 et 1712), en italien (1704, 1707 et 1723), en français (1722), en allemand (1736), etc. Obizzi le critiqua avec amertume, dans sa *Sta-*

(1) Ce fut à Padoue qu'il se livra à toute une série d'expériences, où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de sa patience ou de sa scrupuleuse exactitude. Il avait fait fabriquer un siége mécanique suspendu en l'air et mu par des rouages si parfaits qu'il tenait lieu de la balance la plus exacte : c'est là qu'il se plaçait chaque jour et plusieurs fois par jour, et en pesant tous les aliments qu'il prenait ainsi que tout ce qui sortait sensiblement de son corps, il parvint, au moyen d'une observation attentive, à déterminer le poids et la quantité de la transpiration, et son rapport avec les aliments qui l'augmentent ou qui la diminuent.

ticomastix (Ferrare, 1615, in-12), et accusa l'auteur d'avoir emprunté l'idée de sa balance au cardinal de Cusa; — *Comm. in I fen. I libri Avicennæ*; Venise, 1626, in-fol. : ouvrage original et intéressant par les inventions comme par les idées; on y trouve l'emploi du thermomètre et de l'hygromètre, la description de plusieurs instruments nouveaux de chirurgie, d'un lit suspendu, d'un *pulsiloge* indiquant cent trente-trois variations, etc.; — *Comm. in I sectionem Aphorismorum Hippocratis*; Venise, 1629, in-8°; — *De remediorum inventione*; Venise, 1629, in-8° : ce traité n'est curieux que par le récit de quelques ouvertures de cadavres. Le recueil des écrits de Sanctorius forme 4 vol. in-4°; Venise, 1660. P.

Cogrossi, *Saggi della medicina italiana, nelle quali le invenzione del Santorio s'illustrano*; Padoue, 1724, in-4°. — A. Capelli, *De vita Sanctorii*; Venise, 1750, in-4°. — Haller, *Bibl. medica*. — Éloy, *Dict. hist. de la médecine*. — Papadopoli, *Hist. gymn. patavini*. — Agostini, *Scrittori veneziani*. — Boisseau, dans la *Biogr. méd.*

SANTOS (*Jean dos*), missionnaire portugais, né à Evora, mort en 1622, à Goa. Entré jeune encore dans l'ordre de Saint-Dominique, il obtint en 1598 l'autorisation d'aller porter l'Évangile dans l'Afrique orientale. Il parcourut la Cafrerie proprement dite, la côte de Natal, Sofala, Mozambique, et pénétra dans les terres marines, à deux cents lieues au delà de cette ville. Après avoir passé onze ans au milieu de ces contrées à répandre la foi chrétienne et à ériger quelques colonies nouvelles, il revint en Europe (1607), et y publia l'*Ethiopia oriental e varia historia de cousas notaveis do Oriente* (Evora, 1609, in-fol.), mis en français par le théatin Charpy (Paris, 1684, 1688, in-12). Malgré la crédulité dont il fait preuve, Santos a fait longtemps autorité sur plusieurs points de géographie, et personne avant lui n'avait décrit avec plus de détails les mœurs des pays qu'il avait habités. En 1617 il fut envoyé dans les Indes et attaché à la mission de Goa. Ses *Commentarios da regiaõ dos rios de Cuama* sont inédits.

Échard et Quétif, *Script. ord. Prædicat.*, II. — L. Souza, *Hist. prov. portug.*

SANUDO (*Marco*), duc de l'Archipel, né vers 1153, mort à Naxos, en 1220. Lorsque la ville de Constantinople eut été prise par les croisés français et vénitiens (12 avril 1204) et que Baudouin eut été élu empereur, le traité de partage attribua à Venise un quart et demi de l'empire. Ces nouvelles possessions, presque toutes maritimes, présentaient une suite de ports et d'îles, depuis le golfe Adriatique jusqu'au Bosphore. Le gouvernement de la république, se voyant dans l'impossibilité d'occuper à la fois un si grand nombre de points isolés, accorda, en 1207, à tous les citoyens vénitiens la permission d'armer pour conquérir les îles de l'Archipel et les ports de la côte non encore soumis, à condition qu'ils les tiendraient comme fiefs de la république, ne réservant que Candie et les îles de la mer Ionienne. En vertu de cette concession, Marco Sanudo, qui descendait d'une des plus anciennes familles de Venise, et qui s'était distingué dans la prise de Constantinople, s'empara de l'île de Naxos, à laquelle il ajouta bientôt Paros, Mélos et Horinée. Créé prince de l'empire et duc de l'Archipel par Henri, frère et successeur de l'empereur Baudouin, il devint ambitieux au point de vouloir enlever Candie à ses compatriotes. Profitant des troubles que les Génois excitaient parmi les Candiotes, il battit d'abord le général vénitien; mais, battu à son tour, il fut contraint de s'enfuir à Naxos, d'où il fit parvenir une explication de sa conduite au sénat de la république, qui l'agréa, pour éviter des troubles nouveaux. Il mourut peu d'années après, à l'âge de soixante-sept ans, laissant un fils *Angelo*, qui lui succéda.

Les descendants de Marco Sanudo conservèrent pendant près de quatre cents ans la principauté qu'il avait conquise et le titre de ducs de l'Archipel.

Daru, *Hist. de Venise*. — Sismondi, *Hist. des répub. italiennes*, II, ch. XIV.

SANUTO (*Marino*), dit *Torsello* (1), ou *l'Ancien*, chroniqueur italien, né à Venise, mort après 1330. Il était fils du sénateur Marco Sanuto, et ses ancêtres avaient cinq fois, sous le nom de *Candiani*, occupé la première place de la république. Dès sa jeunesse, possédé de l'esprit des croisades et d'un ardent désir de concourir à la délivrance de la Terre Sainte, il fit cinq fois le voyage d'Orient, explora Chypre, Rhodes, l'Égypte, l'Arménie et d'autres contrées. Revenu de son dernier voyage (1306), il composa le *Liber secretorum fidelium super Terræ Sanctæ recuperatione*, où il décrit exactement les pays qu'il a vus et les mœurs des habitants, ainsi que les guerres entreprises pour les enlever aux infidèles. « Le premier livre, selon Foscarini, peut être regardé comme un traité complet sur le commerce et la navigation de cette époque, et même de temps plus anciens. » Sanuto ajouta à son ouvrage quatre cartes pour la Méditerranée, la mer et le continent réunis, la Terre Sainte et l'Égypte. Son travail achevé, il voyagea à travers l'Europe, se présenta à plusieurs princes, pour les exciter à une nouvelle croisade, vit le pape Jean XXII à Avignon (1321) et lui offrit son livre, écrivit ensuite à plusieurs personnes importantes : tout fut inutile. L'abbé Fleury attribue le zèle de Sanuto à des motifs politiques. Foscarini a combattu victorieusement cette opinion. L'ouvrage et les lettres de Sanuto ont été publiés, en 1611, par Bongars, dans *Gesta Dei per Francos* (Hanau, t. II, in-fol.).

(1) On a donné du surnom de *Torsello* plusieurs explications, que Tiraboschi démontre fausses, après avoir prouvé qu'il appartenait depuis plusieurs siècles à la même famille, sans qu'on en sache la cause.

Foscarini, *Letteratura veneziana.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. V. — Zeno, *Memorie de' scrittori veneti.* — Agostini, *Scrittori veneziani.* — Postansque, *De Marino Sanuto;* Montpellier, 1856, in-8°.

SANUTO (*Marino*), dit *le jeune*, historien italien, né le 22 mai 1466, à Venise, où il est mort, en 1535. Il paraît être de la même famille que le précédent, et avait pour père le sénateur Leonardo Sanuto. C'était un homme de talent remarquable, d'érudition singulière, de rare modestie, qui ne cessait de cultiver l'étude et d'accroître de plus en plus sa belle bibliothèque. Il fut membre de l'académie fondée par Alde l'ancien. Il a écrit en italien une ample chronique de la république de Venise (421-1493), publiée, en 1733, dans les *Ital. script.* de Muratori, t. XXII, avec le titre suivant : *Vitæ ducum venetorum, ab origine urbis.* Un autre petit ouvrage, *Chronicon Venetorum*, qui raconte l'histoire de Venise pendant les six dernières années du quinzième siècle, et que Muratori a publié (t. XXIV), en l'attribuant à Sanuto, n'est probablement pas de cet écrivain. Le *Catalogue* des manuscrits de la bibliothèque Nani cite de lui : *Vite de' sommi pontifici, fino a Pio III*, et celui de la bibliothèque Farsetti : *Storia della guerra di Ferrara che ebbe la repubblica di Venezia col duca Ercole d'Este.*

Filippo de Bergame, *Suppl. Chronicor.* — Fra Modesto, *Venetiados*, l. XI. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VI, partie II.

SANUTO (*Livio*), géographe italien du seizième siècle, mort avant 1588. Il était fils du sénateur vénitien Francesco Sanuto, qui lui fit donner une solide instruction et l'envoya étudier les mathématiques dans les plus célèbres universités d'Allemagne. Il ne s'en tint pas aux spéculations de la science, et appliqua les principes de la théorie à la solution des problèmes d'astronomie et de géographie. De ce travail sortit un ouvrage fort remarquable pour l'époque, bien que l'auteur, mort à cinquante-six ans, n'ait pas eu le temps de l'achever. Il ne fut publié qu'après sa mort, sous le titre de *Geografia di Livio Sanuto* (Venise, 1588, in-fol.). Il est divisé en douze livres. Le premier contient l'exposé des moyens d'observation et une suite d'explications sur la boussole et l'inclinaison de l'aiguille aimantée. Dans le second, après avoir éclairci plusieurs passages de Ptolémée, l'auteur établit les grandes divisions de son propre ouvrage, en *Ptolémaïque* (Europe, Asie, Afrique), en *Atlantique* (Amérique), et en Australie, c'est-à-dire les parties découvertes alors des îles australes et de la Nouvelle-Hollande, ou celles qu'imaginait le géographe et prévoyait le calcul du mathématicien. Les dix livres suivants sont entièrement consacrés à la description de l'Afrique. « Et vraiment, dit Tiraboschi, s'il avait donné une géographie entière écrite avec un soin égal, peu d'autres œuvres pourraient lui être comparées. » L'ouvrage fut enrichi de douze cartes dessinées par Livio et gravées par son frère Giulio, et de tables de matières ainsi que d'un avertissement sur la vie de l'auteur par son ami Saraceni. D'après Agostini, Livio fit aussi un planisphère céleste; d'après Tiraboschi, il ne fut pas exclusivement adonné aux sciences, et trouva le temps de s'occuper de poésie : outre quelques vers dans le *Tempio di D. Giovanna d'Aragona* et un épithalame imprimé à Venise en 1548, il publia la traduction en vers libres de l'*Enlèvement de Proserpine* par Claudien (Venise, 1551).

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VII, p. 11. — Walckenaër, *Vies de plusieurs personnages célèbres.*

SANZIO. *Voy.* RAPHAEL et SANTI.

SAPOR Ier ou CHAPOUR (1), roi de Perse, de la dynastie des Sassanides, mort en 273. Il était fils d'Ardechir et d'une esclave que l'on croyait sortie de la race des Arsacides. Il succéda à son père en 240. Dès le commencement de son règne, sa conduite hostile envers l'Arménie le mit en guerre avec les Romains. Ceux-ci furent d'abord vainqueurs, sous la conduite de l'empereur Gordien III; mais après la mort de ce prince la fortune changea, et le roi d'Arménie Chosroès fut assassiné à l'instigation de Sapor, laissant son fils Tiridate, encore enfant; les Perses s'emparèrent de l'Arménie. Après ce premier succès, Sapor conquit la Mésopotamie (258). L'empereur Valérien se mit alors à la tête de son armée, et atteignit Sapor auprès d'Edesse. La victoire resta aux Perses. Valérien se réfugia dans son camp, qui était fortifié; mais il fut obligé de se rendre avec son armée. Sapor refusa d'accepter l'énorme rançon qu'il lui offrait (260). Ce vainqueur se montra cruel envers le malheureux empereur. Les insultes auxquelles celui-ci fut en butte, et que le lâche Gallien ne sut pas venger ni même adoucir, le conduisirent au tombeau (*voy.* VALÉRIEN). Sapor, n'épargnant pas même la victime après la mort, fit écorcher son cadavre et recouvrir de sa peau teinte en rouge un mannequin qui fut suspendu dans un temple comme un monument de la honte des Romains. Sapor, ayant ensuite poussé un misérable fugitif d'Antioche nommé Cyriade à se proclamer empereur, le reconnut en cette qualité, dans l'espoir de lui faire signer une paix avantageuse pour les Perses et de légitimer la possession des provinces conquises par ses armes. Il détruisit Antioche, envahit la Syrie, prit les passages du Taurus, mit Tarse en cendres et s'empara de Césarée en Cappadoce; mais il ne conserva pas longtemps ses conquêtes. Odenath et Zénobie, fondateurs de l'empire de Palmyre, le repoussèrent au delà de l'Euphrate. Sapor périt assassiné par les grands de la cour. C'est sous ce prince que se répandit en Orient le manichéisme, hérésie formée de l'amalgame du christianisme avec la religion de Zoroastre.

SAPOR II, dit *le Grand*, roi de Perse, de la

(1) En zend, *fils de roi.*

dynastie des Sassanides, né en 310, mort en 381, Il était fils d'Hormisdas II (1). Comme les autres princes de la famille royale voulaient usurper le trône avant sa naissance, les mages firent placer la couronne sur le ventre de la reine enceinte, reconnaissant par là l'enfant auquel elle devait donner le jour, comme leur roi futur. Pendant sa minorité, les Arabes ravagèrent la Perse; mais à peine âgé de seize ans il envahit l'Yemen, et poussa la cruauté jusqu'à faire briser les omoplates de tous les prisonniers. Il publia des édits de persécution contre les chrétiens. Ceux-ci invoquèrent l'appui de l'empereur Constantin. Sapor, irrité, les soumit à un tribut, et Siméon, évêque de Séleucie, ayant réclamé, il le fit mettre à mort. Les biens de l'Église furent confisqués, et les chrétiens n'eurent bientôt le choix qu'entre la mort et l'apostasie (344). Deux ans auparavant Sapor avait conquis l'Arménie après la mort de Tiridate, et il s'était montré cruel contre les chrétiens de ce pays. L'état d'hostilité qui avait toujours existé entre la Perse et les Romains se changea alors en une guerre d'extermination (*voy.* CONSTANCE II). Sapor fut vainqueur à Singare, mais il fut obligé de lever le siége de Nisibe, bravement défendue par son évêque après quatre mois d'efforts et une perte de 20.000 hommes. Son fils étant tombé au pouvoir des Romains fut mis à mort par l'ordre de Constance II. Sapor fit massacrer, par représailles, les chrétiens de l'Arménie qui étaient restés entre ses mains. En 358, Constance demanda la paix. Narsès, ambassadeur de Sapor, réclama la Mésopotamie, l'Arménie et les provinces au delà du Tigre. Constance ayant refusé, la guerre continua. En 359, Sapor prit Amide et d'autres places fortes. Lorsque Julien monta sur le trône, Sapor lui fit des ouvertures de paix qui furent rejetées. Julien prit l'offensive, mais il fut défait et blessé à mort (juin 363). Son successeur Jovien fut obligé de céder au roi de Perse les cinq provinces au delà du Tigre et les forteresses de Nisibe, de Singare, etc. L'Arménie, l'Ibérie, abandonnées à leurs propres forces, furent réduites par Sapor, en 365 et les années suivantes. Une guerre avec les peuples du Caucase, une autre avec les Arsacides de la Bactriane, causées par la conquête de l'Arménie, occupèrent les dernières années du règne de Sapor. Il mourut à Ctésiphon, après un règne de soixante-dix ans.

SAPOR III, roi de Perse, de la dynastie des Sassanides, régna de 385 à 390. Agathias le fait fils de Sapor le Grand; mais, selon les historiens persans, il avait pour père un Sapor Zulaklof, prince du sang royal. Sapor III, désireux de vivre en paix avec Théodose le Grand, lui envoya à Constantinople une ambassade solennelle avec de riches présents. L'empereur en envoya une à son tour en Perse sous la conduite de Stilicon. Ces relations amenèrent la conclusion d'un traité de paix (384), en vertu duquel l'Arménie et l'Ibérie recouvrèrent leur indépendance, qu'elles avaient perdue vers le règne précédent. Sapor laissa en mourant son trône à Bahram ou Varanes. G. R.

Agathias, IV. — Zozime, II. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire.* — Malcolm, *Hist. of Persia.* — Richter, *Hist. Kritischer Versucht über die Arsaciden und Sassaniden dynastie*; Leips., 1804. — S. de Sacy, *Hist. des Sassanides*, trad. de Mirkhond. — Beausobre, *Hist. de Manichée et des manichéens.*

SAPPHO (Σαπφώ ou, dans le dialecte éolien Ψάπφα), célèbre poëtesse grecque, vivait dans le sixième siècle av. J.-C. L'immense réputation dont elle jouissait chez les anciens favorisa la naissance et le développement d'une foule de légendes qui dénaturèrent complétement son histoire. C'est dans les fragments, trop peu nombreux, de ses poésies et dans les récits d'Hérodote que l'on peut trouver quelques renseignements authentiques sur sa vie. Hérodote nous apprend que Rhodopis, esclave grecque amenée en Égypte et depuis courtisane fameuse, fut rachetée moyennant une forte somme et affranchie par Charaxus de Mytilène, fils de Scamandronyme et frère de Sappho. Hérodote ajoute que Charaxus retourna à Mytilène, et que sa sœur lui fit dans une chanson de vifs reproches au sujet de cette prodigalité. Rhodopis, suivant le même historien, vivait sous Amasis, roi d'Égypte, en 570 avant J.-C. Ces indications, confirmées par les scholiastes et les biographes anciens, établissent que Sappho était fille de Scamandronyme, qu'elle habitait dans l'île de Lesbos à Mytilène, où selon toute apparence elle était née. Elle était de famille noble; on l'induit de ce fait, consigné dans ses poésies, que son frère Larichus servait d'échanson dans les repas du prytanée. La fameuse inscription connue sous le nom de *Marbre de Paros* contient sur la vie de Sappho un renseignement curieux. A une date effacée sur le marbre, et qui ne peut tomber qu'entre 604 et 592 avant J.-C., il est dit qu'elle se réfugia de Mytilène en Sicile. On ignore quelles furent la cause et la durée de cet exil; mais il est certain que Sappho revint de Sicile, puisqu'on la retrouve dans sa ville natale vers 570. En supposant qu'elle avait vingt-cinq ans à l'époque de son exil, vers 595, elle en avait cinquante lorsqu'elle écrivit sa chanson contre Charaxus, le dernier fait connu de sa vie. Rien que par ses poésies d'ailleurs on sait qu'elle dépassa la maturité de l'âge. Elle dit à un jeune homme qui sollicitait son amour : « Mais toi, si tu es mon ami, cherche une couche plus jeune, car je ne supporterais pas de vivre avec toi, moi qui suis plus vieille. » Sa fin, qui nous est tout à fait inconnue, n'offrit sans doute rien d'extraordinaire, puisque Hérodote, si curieux des détails de ce genre, n'en parle pas. Si quelques-uns des faits qui composèrent plus tard la légende de Sappho, son amour pour Phaon, son suicide au cap de Leucade eussent été en circulation, l'his-

(1) D'après le récit des historiens persans qui nous sont connus, et d'Agathias, qui a puisé aux sources orientales. Les autres écrivains byzantins le font frère d'Hormisdas.

torien n'eût pas manqué d'y faire allusion; mais cette légende n'existait pas encore. Elle se forma un peu plus tard (cinquième et quatrième siècles), grâce surtout aux comiques athéniens, qui mirent six ou sept fois en scène la poëtesse de Lesbos et lui attribuèrent des aventures imaginaires (1). L'histoire de son amour malheureux pour Phaon paraît remonter au poëte comique Platon, contemporain d'Hérodote. La tradition d'après laquelle Sappho, dédaignée par Phaon, se précipita dans la mer du haut du promontoire de Leucade est probablement plus récente. Ce promontoire était célèbre par son temple d'Apollon et par une cérémonie expiatoire qui faisait partie du culte de ce dieu. A certaines époques on précipitait du haut du rocher dans la mer des criminels condamnés à mort, et s'ils survivaient à leur chute, on les mettait en liberté. Ce lieu tragique devait une célébrité poétique à l'aventure de Calycé, chantée par Stésichore. Calycé, disait on, jeune fille belle et sage, éprise d'un jeune homme, et n'ayant pu s'en faire aimer, mit fin à ses jours. Par une association d'idées qui nous échappe, les rites expiatoires de Leucade, la passion et la fin tragique de Calycé, se groupèrent autour du nom de Sappho et formèrent le dénoûment de sa légende, dénoûment incertain d'ailleurs, car on ne disait pas si elle avait péri dans les flots ou si elle en avait été retirée vivante et guérie. On lui avait donné pour amant Phaon, personnage fabuleux appartenant à la mythologie de Lesbos; on lui donna pour mari un certain Cercolas, natif de l'île d'Andros. La grossière équivoque qui se cache sous cet étrange nom de Cercolas atteste l'invention de quelque poëte comique athénien. Cercolas et Phaon doivent être relégués ensemble dans le pays de la fantaisie. Peut-être Sappho ne fut-elle jamais mariée. On veut, il est vrai, qu'elle ait eu une fille, et on s'autorise des vers suivants : « J'ai une belle enfant, dont la beauté ressemble aux chrysanthèmes, mon aimable Claïs, que je n'échangerais pas contre toute la Lydie. » Ces vers sont cités par le grammairien Héphestion, sans nom d'auteur; il reste à prouver qu'ils sont bien de Sappho, qu'elle y parle en son nom et que le mot enfant ne s'applique pas à une de ses élèves. Nous laissons la question indécise. Une biographie ne se construit pas avec des données aussi incertaines. La légende n'en resta pas là; aux inventions des comiques athéniens les beaux esprits d'Alexandrie et de Rome ajoutèrent les leurs. Ovide, entre autres, composa une héroïde, ou lettre de Sappho à Phaon, œuvre impure et fade, qu'on ne peut lire sans dégoût. Ainsi se forma une image de Sappho tout à fait fausse, et qui s'est transmise jusqu'à nous. C'est de nos jours seulement, à partir de Welcker, que la critique est parvenue à rétablir dans sa vérité cette noble et belle figure, si odieusement travestie. Un savant antiquaire, Visconti, dans un zèle louable pour la mémoire de Sappho, a imaginé de reproduire une opinion d'Athénée, d'Apostolius, de Suidas, d'après laquelle il avait existé deux Sappho : l'une de Mytilène, poëtesse célèbre et honnête femme; l'autre, courtisane d'Eresos, qui avait commis toutes les fautes imputées à tort à son homonyme : c'est une hypothèse gratuite. On renonce aujourd'hui à ce procédé puéril de l'ancienne critique qui consiste à dédoubler un personnage pour expliquer les incohérences de sa légende, au lieu de reconnaître franchement qu'une légende n'est pas de l'histoire. Ce qu'il faut dans le cas présent, c'est s'en tenir aux témoignages des auteurs les plus voisins du temps de Sappho et aux fragments de ses ouvrages. Nous avons résumé les uns; il nous reste à parler des autres.

D'après Suidas, les poëmes lyriques de Sappho formaient neuf livres; elle avait aussi composé des épigrammes, des élégies, des ïambes et des monodies. Il y a quelques erreurs dans cette énumération. Les monodies, ou chansons à une voix, désignaient la plupart des odes éoliennes, par opposition aux odes doriennes, faites pour être chantées par des chœurs. Il devait se trouver des vers ïambiques parmi les poésies de Sappho; mais il n'est pas vraisemblable qu'elle eût composé des ïambes à l'imitation d'Archiloque; on connaissait aussi d'elle des épigrammes sans doute en vers élégiaques; Méléagre, qui en avait recueilli quelques-unes dans sa *Couronne*, les appelle des *roses*. Les trois épigrammes qui figurent sous le nom de Sappho dans l'*Anthologie grecque* sont d'une authenticité douteuse, quoique, suivant Jacobs, elles « sentent l'antique simplicité » (*Anthologia græca*, vol. I et XIII). Les fragments qui nous restent des neuf livres des poésies lyriques de Sappho sont peu nombreux, et bien que plusieurs soient d'une admirable beauté, ils peuvent à peine nous donner une idée de son génie. Le plus célèbre cité par Longin, et très-souvent traduit et imité, est une ode, malheureusement incomplète, où le poëte en proie à l'amour exprime le trouble profond, les émotions accablantes que suscite en lui la présence de l'objet aimé. Jamais la passion n'avait été peinte de couleurs à la fois plus vives et plus simples; mais il faut remarquer que cette passion, tout en se traduisant par des images physiques, n'a rien de sensuel. Une autre ode splendide et peut-être entière nous montre Sappho implorant l'aide d'Aphrodite. Ces deux odes ardentes étaient selon toute probabilité adressées à des femmes. Il est difficile aujour-

(1) Ameipsias, Amphis, Antiphanes, Diphile, Éphippus et Timoclès firent des comédies de *Sappho*. Voy. *Fragm. com. græcor.*, édit. Didot. Platon avait fait une comédie de *Phaon*. Phaon est un des nombreux personnages que les traditions mythiques rattachaient à Aphrodite; il offre, comme Adonis, le type, cher à l'imagination grecque, d'un beau jeune homme périssant à la fleur de l'âge et amèrement pleuré de la déesse. La légende de Phaon aurait pu fournir un sujet de tragédie, mais elle prêtait aussi à la parodie, et c'est par ce côté que la traite le poëte comique Platon.

d'hui de comprendre une pareille exaltation. Nous croyons qu'elle s'explique par la condition sociale et la culture intellectuelle des femmes de Mytilène. Les femmes chez les Doriens et les Éoliens jouissaient de bien plus de liberté qu'à Athènes; elles formaient des hétairies ou sociétés musicales et chantantes, rivales de celles des hommes. Sappho présidait une de ces sociétés; nul doute qu'elle n'eut un attachement passionné pour ses élèves, parmi lesquelles on cite Anactoria de Milet, Gongyla de Colophon, Eunica de Salamine, Gyrinna, Athis, Mnasidica et surtout Damophila et Erinna. Que cet attachement eût quelque chose d'équivoque, c'est ce que démentent tous les témoignages des véritables anciens. On raconte (Stobée, *Serm.*, XXIX, 58) que Solon ayant entendu réciter des vers de Sappho en fut si charmé qu'il déclara qu'avant de mourir il voulait les apprendre par cœur. Quelque facilité de mœurs que l'on attribue aux anciens, on ne saurait les accuser d'avoir toléré ce qui portait directement atteinte à la famille. Solon se serait indigné de vers composés dans le but de corrompre des jeunes filles, et à Lesbos comme à Athènes la femme coupable d'un pareil crime aurait été punie de mort.

Sappho, que l'on représente comme consacrant par d'immortels accents le plus indigne outrage aux mœurs domestiques, est précisément le poëte de l'antiquité qui a célébré avec le plus de grâce et d'éclat les joies légitimes du mariage. Ses épithalames, ou chants de noces, passaient pour ses chefs-d'œuvre. Il en reste quelques vers d'une grande beauté, et l'on peut se faire une idée d'une de ces pièces par l'imitation de Catulle. Toutes ces poésies étaient dans le dialecte éolien. Comme Alcée et les autres lyriques, Sappho joignait la musique à la poésie. Son principal mode musical était le mixolydien, dont le caractère tendre et plaintif convenait admirablement à ses compositions amoureuses; elle chantait en s'accompagnant non de la lyre, qu'on touchait avec un archet, mais d'une harpe (le barbiton éolien, ou la pectis lydienne), dont on jouait avec les doigts. On lui attribue l'invention d'un mètre qui porte son nom, qu'elle employait de préférence et qui a été adopté par Catulle et surtout par Horace (1). Les fragments qui restent d'elle offrent des mètres assez variés. De toutes les pertes qu'a éprouvées la littérature grecque, la plus considérable est celle des œuvres de Sappho. Parmi les poëtes lyriques, elle n'eut de rival qu'Alcée, et elle semble avoir été supérieure à Pindare lui-même. Elle eut pour commentateurs chez les anciens les grammairiens Chamæleon, Callias, Dracon de Stratonica. Les fragments de ses poésies ont été, à partir de l'édition d'Anacréon de Henri Estienne, 1554, recueillis, plus ou moins complétement, à la suite de ce poëte; dans les *Carmina novem illustrium fæminarum* de Fulvius Ursinus; Anvers, 1568, in-8°, dans les *Novem illustrium feminarum fragmenta* de J.-Ch. Wolf. Volger, Leipzig, 1810, in 8°; A. Mœbius, Hanovre, 1815, in-8° (avec une traduction allemande), en ont donné des éditions séparées, surpassées par celle de Neue : *Sapphonis Mytilenex fragmenta;* Berlin, 1827, in-4°. Les *fragments* de Sappho ont été publiés par Blomfield, dans le *Museum criticum;* par Gaisford, dans ses *Poetæ minores græci;* par Schneidewin, dans son *Delectus poeseos Græcorum;* par Bergk, dans ses *Poetæ lyrici græci;* par Ahrens, dans son traité *De Græciæ linguæ dialectis*, vol. I. L. J.

Hérodote, II, 135. — Strabon, XIII, p. 617, 618; XVII, p. 808. — *Marbre de Paros*, dans les *Fragmenta histor. græc.*, édit. Didot, t. I. — Athénée, XIII, 596, 599, etc. — Élien, *Variæ historiæ*, XII, 19. — Maxime de Tyr, *Dissert.* XXIV. — Suidas, au mots Σαπφώ et Φάων. — Photius, aux mots Λευχάτης et Φάων. — Apostolius, *Proverb.*, XX, 15. — Welcker, *Sappho von einem herrschenden Varurtheil befreyt;* Gœttingue, 1816, et dans ses *Kleine Schriften*, vol. II, p. 80. — Ot. Müller, *Literature of ancient Greece*, p. 172, etc. — Plehn, *Lesbiaca*. — Bode, *Gesch. d. Hellen Dichtk.* — Ulrici, *Gesch. d. Hell. Dich.* — Bernhardy, *Gesch. d. Griech. Litt.*, vol. II. — Smith, *Dict. of greek and roman biography*. — L. Joubert, *Essais de critique et d'histoire*.

SARASA (*Alphonse-Antoine* DE), jésuite, né en 1618, à Nieuport (Flandre), de parents espagnols, mort le 5 juillet 1667, à Anvers. Admis à quinze ans dans la Compagnie de Jésus, il professa d'abord les humanités au collége de Gand, se livra ensuite à son goût pour les mathématiques, qu'il étudia avec le fameux Grégoire de Saint-Vincent, et passa le reste de sa vie dans les exercices de la chaire et du confessionnal, soit à Gand, soit à Bruxelles, et en dernier lieu à Anvers. Il mourut d'une pleurésie. On a de lui : *Ars semper gaudendi, demonstrata ex sola consideratione divinæ Providentiæ et per adventuales conciones exposita;* Anvers, 1664-67, 2 tom. in-4°; réimpr. à Cologne, 1676, à Vienne, 1683, et à Françfort, 1741, en un seul vol. in-4°; abrégé en allemand par Weigel (1687, in-12), et trad. en français, sous le titre de l'*Art de se tranquilliser dans les événements de la vie* (Strasbourg, 1752, 1782, 2 vol. in-8°). Leibniz, Wolf et d'autres savants faisaient le plus grand cas de cet ouvrage, où l'auteur s'est efforcé de prouver que pour être heureux il faut s'abandonner à la Providence.

Paquot, *Mémoires*, IV.

(1) Le vers saphique ne diffère du vers alcaïque que par une syllabe brève qui le termine, tandis qu'elle commence le vers alcaïque; il se compose d'un double trochée, d'un choriambe, et d'un double iambe tronqué d'une syllabe :

φαινεται μοι κηνος ισος θεοισιν
Ille mi par esse diis videtur

La strophe saphique se compose de trois vers saphiques, dont le troisième est allongé d'un choriambe suivi d'une syllabe non accentuée.

Ισδανει και πλασιον αδυ φωνεισας υπακουει.

On sépare généralement cette addition du troisième vers, et on en forme un quatrième vers, que l'on scande comme un dactyle et un spondée. C'est ainsi que Horace l'emploie le plus souvent, quoiqu'il conserve quelquefois la vieille forme éolienne.

Labitur ripa Jove non probante uxorius amnis.

SARASIN (1) (*Jean-François*), écrivain et poëte français, né à Hermanville, près Caen, en 1605, mort à Pézenas, en décembre 1654. Suivant le *Segraisiana*, il était fils naturel de M. Fauconnier, de Caen, trésorier de France, dont la maîtresse, devenue grosse et mariée par lui à un époux complaisant, accoucha de Sarasin après son mariage. Il fit ses études à Caen, et vint ensuite à Paris, où il trouva un protecteur dans M. de Chavigny, secrétaire d'État, et ne tarda pas à faire partie de sa maison. Celui-ci voulut l'envoyer à Rome auprès d'Urbain VIII, qui aimait les lettres : il lui fit donner 4,000 livres pour se mettre en équipage; mais Sarasin les mangea avec sa maîtresse. A la place de ce voyage en Italie, il en fit un en Allemagne, où il s'acquit l'amitié de la princesse Sophie, fille du roi de Bohême. Comme il était pauvre et qu'il cherchait la fortune par tous les moyens, il se maria avec une femme riche, mais vieille, laide, et, qui plus est, d'une humeur tellement chagrine qu'il ne put plus longtemps s'accommoder de sa compagnie, et qu'il la quitta pour entrer au service du prince de Conti, en qualité de secrétaire de ses commandements (1648 ou 1649). Ce fut surtout dans cette charge qu'il déploya tous ses talents et toute sa souplesse de courtisan bouffon, dansant, chantant, jouant des instruments, disant de bons mots et de bons contes, n'épargnant rien pour se rendre agréable et nécessaire, faisant bon marché de sa dignité lorsqu'il s'agissait d'amuser son maître : « Il faisait de son esprit tout ce qu'il voulait, écrit Segrais. Quand Mme de Longueville lui disait : *Sarrasin, prêchez comme un cordelier*, il prêchait comme un cordelier : *Prêchez comme un capucin*, il prêchait comme un capucin. » Un jour qu'il accompagnait le prince dans un voyage, le maire et les échevins d'une ville vinrent haranguer celui-ci à la portière de son carrosse; l'orateur étant demeuré court à la seconde période, Sarasin sauta aussitôt de voiture, et acheva la harangue d'une manière si bouffonne sous sa gravité apparente que le prince en éclatait de rire. Le maire et les échevins, transportés d'enthousiasme, lui offrirent le vin de la ville comme à son maître. La vie de Sarasin est pleine de ces anecdotes burlesques et de ces plaisanteries de page. Il alliait l'impertinence à la bassesse, et Tallemant des Réaux raconte que souvent le prince, après l'avoir menacé de le jeter par les fenêtres, se laissait désarmer par ses grimaces. Il était de la société de Pellisson et de Mlle de Scudery; mais vers la fin celle-ci s'était refroidie pour lui, et elle resta, dit-on, dix ans sans le voir. Il était aussi l'ami de Scarron, qui lui a adressé l'une de ses plus jolies pièces de vers; de Ménage, de Conrart, de Charleval, etc. Il figure dans la littérature précieuse de l'époque sous le nom d'Amilcar, sans doute par allusion à son caractère enjoué; car Amilcar est le personnage badin du roman de *Clélie*. La cause de sa mort prématurée n'est pas bien éclaircie : suivant plusieurs auteurs, ce fut le chagrin qu'il conçut d'être tombé dans la disgrâce de son maître; mais ni Pellisson ni Ménage ne nous ont appris la cause de cette disgrâce. Suivant Segrais, dont le récit a été généralement adopté, il mourut d'une fièvre chaude, causée par un coup de pincettes que le prince lui donna sur la tempe dans un moment de colère : « Le sujet de son mécontentement, dit Segrais, était que l'abbé de Cosnac, depuis archevêque d'Aix, et lui (Sarasin) l'avaient fait condescendre à épouser la nièce du cardinal Mazarin et abandonner quarante mille écus de bénéfices pour n'avoir que vingt-cinq mille écus de rente. De sorte que l'argent lui manquait souvent, et alors il était dans des chagrins contre ceux qui lui avaient fait faire cette bassesse, comme il l'appelait, à cause de la haine universelle qu'on avait en ce temps-là contre le cardinal Mazarin. » L'abbé d'Olivet dit aussi que sa mort fut *violente*, « à ce qu'on a toujours cru ». Il est vrai que Daniel de Cosnac, dans ses *Mémoires*, récemment publiés, et Tallemant des Réaux nient le fait; mais on connaît la légèreté des assertions du dernier, et le démenti de l'autre est suspect; car il y avait en quelque sorte un intérêt personnel. Sarasin fut enterré à Pézenas. Quatre ans après, son ami Pellisson, passant par cette ville, alla pleurer sur sa tombe, et, tout protestant qu'il était, fit célébrer un service pour le repos de son âme et lui fonda un anniversaire.

Sarasin n'avait publié qu'un assez petit nombre d'ouvrages de son vivant, et sous son nom. Comme Voiture, dont il fut le rival, puis le successeur, c'était surtout un écrivain de salon, prodiguant son esprit dans les ruelles, en madrigaux, en sonnets, en épîtres, en petites pièces de circonstance. Lorsqu'il mourut, il ordonna qu'on remît tous ses papiers à Ménage, pour qu'il en disposât comme il le jugerait à propos. Ménage les fit imprimer en 1656, avec un discours préliminaire de Pellisson. Les principaux ouvrages de Sarasin sont : *Histoire du siége de Dunkerque;* 1649; — *le Discours de la tragédie* (sous le nom de Sillac d'Arbois) : œuvre de complaisance, où son amitié pour Scudéry l'entraîne beaucoup trop loin; — *Le Testament de Goulu*, en vers français, et *Attici Secondi G. Orbilius Musca, sive bellum parasiticum* (1644, in-4°) : satires ingénieuses contre le parasite Montmaur; — la *Conspiration de Walstein*, petit chef-d'œuvre, écrit dans le goût de Salluste, malheureusement inachevé; — *Vie de Pomponius Atticus*, trad. de Corn. Nepos; — *La Pompe funèbre de Voiture*, dans les *Miscellanea* de Ménage (1652, in-4°) : badinage spirituel, mêlé de prose et de vers, où l'éloge se relève d'un persiflage malin, et qui

(1) On trouve aussi son nom écrit *Sarrasin*, *Sarrazin*, *Sarazin*.

servit de modèle à plusieurs autres compositions du même genre, qui ne l'ont pas égalée; — *Opinions du nom et du jeu des Échecs*, dissertation savante et curieuse; — *Dulot vaincu, ou la Défaite des bouts-rimés*, poëme héroï-comique en quatre chants, qu'il composa, dit on, en quatre ou cinq jours : la versification en est facile; il y a de la verve et de l'esprit de détail, même quelques passages d'un style élevé, mais l'invention et le plan en sont très-faibles et les personnifications en paraissent généralement froides et forcées; — *Ode de Calliope sur la bataille de Lens*, fort belle, et dont Voltaire s'est approprié un passage dans *La Henriade*; — des *Poésies*, qui ont en général de l'aisance, de l'esprit, un tour agréable et vif, mais peu de correction; il faudrait citer surtout bon nombre de ses stances, d'un tour coquet, d'une allure vive et preste, où il tire même parfois des effets assez piquants de l'assonnance et de l'allitération; sa glose en faveur de l'*Uranie* de Voiture contre le *Job* de Benserade, son *églogue* d'Orphée, belle imitation de Virgile, que déparent quelques négligences; son délicieux sonnet sur Ève, si souvent cité; un long dialogue sur la question : *S'il faut qu'un jeune homme soit amoureux*. Toutes ces pièces font partie de la 1re édition des *Œuvres de Sarasin* (Paris, 1656, in 4°), reproduite, avec des augmentations, en 1658 (Paris), et 1694 (Amsterdam). En 1675 parurent les *Nouvelles Œuvres de Sarasin* (Paris, 2 vol. in-12), composées généralement de morceaux inachevés et de productions de sa jeunesse, que Ménage avait exclus dans son édition : un des ouvrages les plus importants de ces deux volumes, c'est l'*Apologie de la morale d'Épicure*, qui a été attribuée à Saint-Évremond. On doit aussi à Sarasin une *Lettre du marguiller à son curé sur la conduite de M. le coadjuteur* (Paris, 1651, in-4°), à laquelle Patrice répondit par une *Lettre du curé au marguiller*.

V. FOURNEL.

Pellisson, *Discours* en tête des *OEuvres de Sarrasin*, 1656. — *Huetiana*. — *Menagiana*. — Baillet, *Jugem. des savants*, t. VIII, p. 1-16. — Segrais, *Mémoires anecdotes*. — Vigneul-Marville, *Mélanges*. — Niceron, *Mémoires*, VI. — Pellisson et d'Olivet, *Hist. de l'Académie*, passim. — Daniel de Cosnac, *Mémoires*.

SARASIN. *Voy*. SARRASIN.

SARAVIA (*Adrien* DE), théologien belge, né en 1531, à Hesdin (Artois), mort le 15 janvier 1613, à Canterbury. Sa famille était originaire d'Espagne. De bonne heure il embrassa la réforme, et alla prendre à Oxford le diplôme de docteur en théologie. Après avoir exercé le ministère évangélique à Londres (1561) et à Bruxelles (1562), il reçut vocation de l'église d'Anvers, et travailla l'un des premiers à la confession de foi des nouvelles églises belgiques; il en fit répandre parmi la noblesse un grand nombre d'exemplaires. Il enseignait depuis 1582 la théologie à Leyde lorsqu'il entra dans le complot formé par quelques bourgeois de livrer la ville à Leicester, qui visait secrètement, malgré les intructions d'Élisabeth, à fonder en Hollande une sorte de principauté; le complot fut découvert, on exécuta quelques coupables, et Saravia, averti à temps, s'enfuit à La Haye (oct. 1586), d'où il passa en 1587 en Angleterre. Après avoir tenu école à Jersey et à Southampton, il finit par obtenir un canonicat à Canterbury et un autre à Westminster; la cour récompensait en lui ses attaques contre la discipline austère des presbytériens ainsi que la part qu'il avait prise à la nouvelle traduction de la Bible. Il vécut en grande intimité avec le fameux Hooker. D'après Burman, c'était un homme avare, ambitieux, inconstant et brouillon. Ses écrits ont été rassemblés sous le titre : *Diversi tractatus theologici*; Londres, 1611, in-fol. Deux lettres de Saravia à Juste Lipse se trouvent dans le *Sylloge epist.* de P. Burman, t. I, p. 333-365.

Strype, *Life of Whitgift*, p. 422 et 441. — Meursius, *Athenæ Batavæ*. — Paquot, *Mémoires*, XI.

SARBIEVSKI (*Matthias-Casimir*), en latin *Sarbievius*, poëte polonais, né en 1595, dans Masovie, mort le 2 avril 1640, à Varsovie. Sa famille était originaire d'Italie. Après avoir fait ses études au collége de Pultov, il embrassa à dix-sept ans la règle de Saint-Ignace (1612), et enseigna d'abord la rhétorique à Vilna. Envoyé à Rome (1623), il se livra à l'étude des antiquités et de la poésie. Quelques odes latines qu'il présenta à Urbain VIII lui méritèrent l'honneur d'être choisi pour corriger les hymnes du nouveau bréviaire romain. Il ne fut pas honoré, comme on l'a prétendu, du laurier poétique; mais en prenant congé du pape il reçut de lui une médaille d'or d'un grand prix. Rappelé à Vilna, il fut chargé de professer la philosophie, puis la théologie; mais avant d'aborder cette dernière chaire, il voulut être reçu docteur (1636) : la cérémonie eut lieu avec beaucoup d'éclat, et Vladislas IV, qui était présent, se montra si satisfait des réponses du candidat qu'il lui passa au doigt son anneau royal. Ce prince le choisit pour aumônier, lui donna un logement au palais, et il prenait tant de plaisir dans sa conversation, qu'il l'invitait même à ses parties de chasse. Sarbievski, accablé d'infirmités précoces, mourut à l'âge de quarante-cinq ans. Son extérieur n'avait rien d'agréable; mais il rachetait sa laideur par la fermeté de l'âme et les qualités brillantes de l'esprit. Rien ne pouvait ralentir son ardeur au travail : il avait, dit-on, lu Virgile soixante fois, et les autres poëtes contemporains chacun au moins dix fois. Ce fut à ses poésies latines qu'il dut sa renommée; sans le mettre au-dessus de Coffin et de Santeul, il les égale souvent pour le génie et l'enthousiasme, bien qu'on lui ait avec justesse reproché des incorrections et des écarts déplacés; mais ses épigrammes sont fades et ses dithyrambes manquent de goût. On a de lui : *Obsequium gratitudinis*; Vilna, 1619, in-4°; — *Sacra lithotesis*; ibid., 1621, in-4°; — *Lyrico-*

rum lib. III; Epigrammatum lib. I; Cologne, 1625, in-12 : cette première édition est rarissime; les quatre suivantes ont été augmentées par l'auteur : Vilna, 1628, in-12, et Anvers, 1630, in-12, 1632, in-4°, et 1634, in-32 ; il s'en est fait encore seize autres, parmi lesquelles on recherche celle de Cologne, 1721, in-8° (très-fautive, mais avec des pièces nouvelles); de Vilna, 1757, in-4°; de Paris, Barbou, 1729, pet. in-8°; de Strasbourg, 1805, in-8°. Quelques-unes des poésies de Sarbievski ont été traduites en allemand, et en français par fragments dans les *Soirées littér.* de Coupé, t. XIV; — *Honor sanctorum Vilnæ reliquiis exhibitus;* Vilna, 1631, in-4°; — *Oratio panegyrica habita in præsentia Vladislai IV;* ibid., 1636, in-4°; — *Elegia itineraria;* Dresde, 1754, in-4° : pièce publiée par Langbein; — plusieurs ouvrages en manuscrit, notamment un poëme, *La Lechiade*, en XII livres. K.

G. Langbein, *Commentatio de M.-C. Sarbievii vita;* Dresde, 1753, in-8°, et 1754, in-4°.

SARDANAPALE, nom de plusieurs rois d'Assyrie et qui est l'abrégé de *Assur-iddana-pallu*, c'est-à-dire *Assour* (le dieu tutélaire du pays) *a donné un fils*, ou de *Assar-adon pal*, grand seigneur d'Assyrie.

SARDANAPALE Ier régnait vers 1209 av. J.-C.; il était fils de Tiglatpileser Ier; son nom se trouve sur le piédestal d'une statue trouvée dans les ruines de Ninive.

SARDANAPALE II régnait vers 1020; il était arrière-petit-fils de l'usurpateur Bélitaros, fondateur de la seconde dynastie.

SARDANAPALE III régna de 922 environ à 898. Il fut un conquérant célèbre, et c'est lui qu'ont en vue les historiens grecs quand ils parlent du *grand Sardanapale*. Il restaura à Calach (auj. Nimroud) le palais bâti par Salmanassar Ier, et y établit sa résidence (1). Ses expéditions avaient pour but de faire rentrer les tributs en nature imposés aux populations de l'Asie centrale; comme ses prédécesseurs, il usa de la plus grande cruauté contre ceux qui essayaient de se soustraire à sa domination. Parmi les pays qui lui étaient soumis, on remarque la Commagène, l'Arménie, la Chaldée, la Syrie, le Liban et la Phénicie. Il construisit plusieurs villes; selon Hellanicus, il aurait fondé Tarsus et Anchialé en Cilicie.

SARDANAPALE IV, dernier roi de la seconde dynastie, régna de 795 à 798. C'est lui que Ctésias représente comme un prince efféminé, adonné à à la mollesse et à la luxure. Il y a beaucoup d'exagération dans le tableau que cet historien si peu sûr fait de la cour de Ninive sous ce roi, qui, sans être aussi guerrier que ses prédécesseurs, ne menait pas une vie plus voluptueuse que les princes orientaux de cette époque. Les tribus dont l'agrégation formait l'empire d'Assyrie avaient besoin pour rester dans l'obéissance de sentir sans cesse le bras puissant du maître; aussi dès que Sardanapale négligea de leur inspirer par des expéditions fréquentes une crainte salutaire, sa chute était facile à prévoir. Belesis, grand-prêtre de Babylone, s'unit à Arbace pour renverser le roi. Arbace excita les Mèdes à la révolte (785) et marcha sur Ninive; battu en trois rencontres par Sardanapale, chez qui s'était réveillée la vaillance de sa race, et repoussé au delà des montagnes, il séduisit plusieurs chefs des contingents tributaires, et les décida à faire cause commune avec lui; puis il attaqua les Assyriens la nuit par surprise, et les rejeta dans Ninive, qu'il investit complétement après avoir repoussé deux sorties dirigées par Salaïmanès, frère du roi. Le siége dura deux ans; c'était plutôt un blocus, car les énormes remparts de Ninive ne pouvaient être entamés par les engins de siége employés alors. Au printemps de la troisième année une inondation du Tigre ayant détruit une grande partie des fortifications, Sardanapale, reconnaissant l'inutilité d'une plus longe résistance, réunit sur un bûcher construit dans son palais ses trésors les plus précieux, s'y plaça avec toutes ses femmes, et fit mettre le feu (1). L'incendie se communiqua au reste de la ville. Arbace fut reconnu roi, et détacha de ses États la Babylonie, qu'il donna à Belesis.

SARDANAPALE V régna de 647 à 625. Le royaume d'Assyrie, si brillamment restauré par son aïeul Sargon et son grand-père Sennachérib, commençait à tomber en décadence. Psammétique, roi d'Égypte, s'empara en 639 de la Syrie, et Phraortes, roi des Mèdes, déjà maître de plusieurs provinces, marcha en 633 sur Ninive; mais il fut entièrement défait et perdit la vie dans la bataille. Son fils Cyaxares vainquit à son tour les Assyriens, et vint assiéger Ninive. Forcé de protéger ses États contre l'invasion des Scythes, il ajourna ses desseins contre Sardanapale. Ce dernier avait, en vue de l'attaque des Scythes, préposé aux principales provinces des vice-rois chargés d'y organiser la résistance; c'est ainsi qu'il confia la Babylonie à Nabopolassar, qui ne tarda pas à se rendre indé-

(1) Les restes considérables de ce monument ont été décrits dans *Nineveh* de Layard. Dans le grand temple découvert au même endroit on a trouvé une stèle de Sardanapale III remplie d'inscriptions, et un énorme monolithe portant une très-longue inscription concernant ce même roi, et qui a été insérée dans les *West-assyrian inscriptions*, pl. 17-26. Ces divers textes, traduits par M. Oppert, se rapportent aux campagnes de Sardanapale pendant les neuf premières années de son règne.

(1) Le genre de mort de Sardanapale a fait mêler à sa vie des détails empruntés à ce qu'on racontait du dieu Sandan, l'Hercule assyrien et phénicien, et qui, selon la tradition, avait également péri sur un bûcher, entouré de ses concubines. *Voy. Otfr.* Müller, *Sandon und Sardanapal*, et Movers, *Das phœnizische Alterthum*, I, 458. Si ces deux savants se sont trompés en déniant à Sardanapale toute existence réelle. Niebuhr (*Geschichte Assurs und Babels*) a commis une autre erreur en ne voulant reconnaître qu'une seule destruction de Ninive, en 606, sous le roi Sarak. Il est impossible d'expliquer dans cette hypothèse comment les fouilles opérées dans les ruines de cette ville n'ont amené la découverte que d'un seul monument antérieur à Sennachérib.

pendant. On ignore si les Scythes dévastèrent l'Assyrie ou s'ils se bornèrent à y prélever un tribut; néanmoins leur invasion ébranla tellement cet empire que vers la fin du règne de Sardanapale les pays de Samarie, de Damas, de Hamath avaient recouvré leur indépendance. En revanche il réussit à maintenir sous le joug le pays d'Elam; plusieurs bas-reliefs du palais qu'il construisit à Ninive se rapportent à ces victoires. Dans les décombres de ce même palais on a découvert une foule de tablettes en argile, couvertes d'inscriptions cunéiformes, malheureusement la plupart fracturées; on n'a pas tardé à reconnaître que c'étaient les débris d'une immense bibliothèque, où Sardanapale avait réuni des traités sur toutes les sciences connues des Assyriens; quelques-unes de ces tablettes paraissent être des grammaires, des dictionnaires; quand le déchiffrement en sera plus avancé, elles offriront les renseignements les plus précieux sur l'ancienne civilisation de l'Asie. E. G.

Diodore de Sicile. — Justin. — Niebuhr, *Geschichte Assurs und Babels*, Berlin, 1857. — [illegible], *Chronologie assyrienne*.

SARDI (*Gaspare*), historien italien, né en 1480, à Ferrare, où il est mort, en 1564. Sa vie s'écoula tout entière dans sa ville natale. Il vécut à l'écart, et n'occupa aucun emploi public; il consacrait tout son temps à lire et à noter ce qui lui paraissait utile, et ce fut ainsi, par un travail continu, mais sans esprit de critique, qu'il se rendit habile dans l'histoire, les belles-lettres et la philosophie. Son choix n'était pas toujours raisonné, ni son style élégant, mais c'était, suivant Tiraboschi, un laborieux moissonneur dans le champ de l'érudition. Nous citerons de G. Sardi : *Epistolarum liber, varia reconditaque historiarum cognitione refertus*; *De triplici philosophia commentariolus*; Florence, 1549, in-8° : il traite dans ses épîtres de différents points d'érudition, et il rend compte de la dispute qu'il avait engagée avec Ricci pour savoir si l'on devait dire *Alestinus* ou *Estensis*, comme il le supposait, plutôt qu'*Alestius*; cette forme, proposée par son rival, n'a point prévalu. Le traité *De philosophia* est adressé à Olimpia Morata, avec qui Sardi était en commerce de lettres; — *Libro delle Storie Ferraresi*; Ferrare, 1556, in-4° : cet ouvrage embrasse un espace de onze siècles et s'arrête à l'année 1497; il a été continué, avec deux livres inédits de l'auteur, jusqu'en 1598 par Agostino Faustini (Ferrare, 1646, in-4°), et jusqu'en 1700 par Baruffaldi (ibid., 1700, in-4°); on y trouve beaucoup de faits intéressants présentés sans méthode et déparés par un style lourd, un penchant à la crédulité et de nombreuses inexactitudes. Pendant plusieurs années Sardi avait travaillé à recueillir des matériaux pour une *Histoire de la maison d'Este*; mais elle est restée en manuscrit, ainsi que beaucoup d'autres du même auteur, notamment un vocabulaire de la géographie ancienne, intitulé *[illegible]*, en dix-huit livres.

SARDI (*Alessandro*), érudit, fils du précédent, né vers 1520, à Ferrare, où il est mort, le 26 mars 1588. Comme son père, il mena une vie laborieuse et retirée, et le seul emploi qu'il ait rempli est celui de conservateur adjoint des archives de Ferrare; le duc Alfonse II le lui accorda en 157[illegible], à la condition de travailler à la rédaction des annales de sa maison. Sardi n'avait qu'une passion, l'étude, mais s'il ajoutait sans cesse à la somme de ses connaissances, il se préoccupait bien plus aussi d'en faire étalage que d'y puiser avec discernement. Nous citerons de lui : *De nummis ac moribus gentium lib. III*; Venise, 1557, in-8°; réimpr. en 1577 avec deux livres de plus; — *De rerum inventoribus*; Mayence, in-4°; — *De nummis tractatus*; Mayence, 1579, in-4°; Padoue, 1648, in-4°; Londres, 1675, in-4°, sous le nom de Jean Selden; — *De Christi humanitate*; Bologne, 1586, in-8°; — *De la poesia di Dante*; Venise, 1586, in-8°; c'est une suite de six discours; — *Antiquorum numinum et heroum origines*; Rome, 1775, in-4° : ouvrage extrait des mss. de l'évêque Rinaldi. On conserve de cet auteur un grand nombre d'ouvrages inédits, dans la bibliothèque de Modène, tels que la suite de l'histoire de Pigna, sept livres de l'histoire d'Italie (1534-1559), cinq de l'histoire d'Este (1476-1505), et quarante de l'histoire ancienne.

Barotti, *Memorie de' letterati ferraresi*. — G. Ferri, *Vita di Aless. Sardi*, à la tête des *Numinum origines*. — Tiraboschi, *Bibl. modenese*.

SARGON, roi d'Assyrie, mort en 704 av. J. C. Il succéda en 721 à un prince qui avait régné pendant cinq ans après Tiglat-Pileser IV, et qu'on croit avoir été Salmanassar V; très-probablement il n'était pas de la famille royale; car dans ses inscriptions il ne parle d'aucun de ses ancêtres. Ces documents fort nombreux donnent de Sargon l'idée d'un conquérant qui étendit au loin sa puissance. Après avoir en 721 vaincu le roi d'Elam et soumis la Chaldée, il s'empara de Samarie (720), et imposa aux habitants d'Israel, dont il transporta une trentaine de mille en Assyrie, les tributs que Tiglat-Pileser IV avait exigés d'eux (1). Il étouffa ensuite la révolte du roi de Hamath Iloubid, qu'il fit écorcher vif, et remporta peu de temps après une grande victoire à Raphia sur Hanon, roi de Gaza, et Sebech, prince égyptien. Les habitants de Chypre, impatients du joug des Tyriens, invoquèrent la protection de Sargon, qui occupa deux fois la Phénicie. Sidon et d'autres villes reconnurent sa suzeraineté; mais Tyr ne se soumit qu'après un siége de cinq ans (2). Vers

(1) On a presque généralement confondu cette première transportation avec la grande captivité, qui ne fut ordonnée par Sargon que vers 700. (*Voy.* un article de sir H. Rawlinson dans l'*Athenæum* anglais du 22 août 1863.)

(2) Tous ces démêlés avec les Phéniciens racontés par Ménandre et l'historien Josèphe ont été à tort rapportés

715, Sargon imposa tribut aux Égyptiens et aux Arabes; puis il fit une expédition victorieuse contre la Médie et l'Arménie, dont le roi Ursa, battu en 713 de nouveau, se tua de désespoir. Dans les années suivantes, il fit sentir la puissance de ses armes à diverses populations du nord et de l'est; il marcha en 710 contre la Syrie, qui avait secoué le joug assyrien; il prit Asdod, dont il emmena les habitants en captivité (1), et obligea à une paix humiliante le roi éthiopien de Meroë. C'est à cette époque aussi qu'il mit fin au royaume d'Israel, après avoir pris une seconde fois Samarie au bout d'un siége de trois ans; la plupart des indigènes furent emmenés en Assyrie. Il avait ainsi détruit la coalition menaçante que les princes de Syrie et d'Égypte ainsi que le roi d'Israel Osée avaient formée contre lui. Il fut également heureux contre Mézodach-Baladan, qui avait insurgé toute la Chaldée, et reprit Babylone. En 711, il commença la construction d'un magnifique palais à Korsabad, lieu qu'on appelait encore au moyen âge *Sar'oun*; la découverte faite dans ces derniers temps des restes considérables de cet édifice a amené la mise au jour d'une vingtaine d'inscriptions rapportant les hauts faits de Sargon, qui eut pour successeur son fils Sennachérib. E. G.

Layard, *Inscriptions of the Assyrian monuments*. — Flandin et Botta, *Monuments de Ninive*. — Oppert, *Expédit. en Mésopotamie*, t. I, Paris, 1863, in-4°, *Inscriptions des Sargonides*. — Oppert et Ménant, *Fastes du roi Sargon*; Paris, 1863, in-4°.

SARISBERY. *Voy.* JEAN DE SALISBURY.

SARMIENTO (*Martin*), érudit espagnol, né en 1692, à Ségovie, mort en 1770, à Madrid. Il entra de bonne heure chez les bénédictins de Madrid, alla terminer ses études à Alcala, où il prit le grade de docteur en droit, et revint dans la capitale pour y enseigner successivement la philosophie, la morale et la théologie. Il se fit connaître par une immense érudition et par autant de sincérité que de modestie. Désigné par ses supérieurs pour examiner les ouvrages du P. Feyjoo, son confrère, et surtout les premières parties du *Teatro critico*, où certains préjugés étaient combattus avec vigueur, il eut le courage de leur donner son approbation; cette circonstance le mit en butte aux attaques d'une foule d'auteurs, dont les écrits étaient pleins de satires injurieuses à la mémoire de ces deux hommes éminents. Les *Œuvres* du P. Sarmiento, publiées par le couvent de Saint-Martin, forment 4 vol. in-4° (Madrid, 1775); le t. Ier est entièrement consacré aux *Memorias para la historia de la poesia y poetas españoles*, excellent recueil entrepris sur le même sujet que celui de Sanchez et concluant en beaucoup d'endroits aux mêmes résultats.

par eux à Salmanassar; on a trouvé en Chypre une *stèle* de Sargon, conservée au musée de Berlin.

(1) Cette prise d'Asdod, rapportée par le prophète Isaïe (ch. XX, 1), était la seule action de Sargon qui fût connue avant la découverte des inscriptions cunéiformes.

Courrier littér. de l'Europe, 1770. — Ticknor, *Hist. of spanish literature*, III.

SARNELLI (*Pompeo*), littérateur italien, né le 28 janvier 1649, à Polignano (roy. de Naples), mort en juillet 1724. Envoyé à Naples pour y achever ses études, il composa dès l'âge de dix-neuf ans un poëme italien en l'honneur de sainte Anne; ce début attira sur lui l'attention dans une époque où les lettres étaient en honneur; il lui valut le titre honorifique de protonotaire apostolique, et peu de temps après la protection du cardinal V.-M. Orsini. Après s'être engagé dans les ordres, il continua de cultiver les lettres, et ajouta au renom de poëte et de savant celui de prédicateur. Pendant treize ans (1679-1692), il vécut près de son généreux patron, le seconda en qualité de grand vicaire dans l'administration des églises de Manfredonia et de Benevento, et reçut de lui, en 1688, la riche abbaye du Saint-Esprit, dans cette dernière ville. En 1692, il fut pourvu de l'évêché de Biseglia, dans la terre de Bari. Ses principaux ouvrages sont: *Santa Anna, poema*; Naples, 1668, in-16; — *Parafrasi elegiaca de' Salmi penitenziali*; ibid., 1672, in-4°; — *Donato distrutto rinovato*; ibid., 1675, 1690, in-12 : c'est le premier livre d'une grammaire qui devait en avoir neuf; — *Diario napoletano*; ibid., in-12, espèce d'almanach publié plusieurs années sous l'anagramme de *Salomone Lipper*; il s'est servi du même détour (tels que les noms de *Æsopus Primnellius*, *Masillo Reppone*), quand les écrits qu'il mettait au jour semblaient déroger à la gravité de son état; — *Specchio del clero secolare, ovvero vite de' SS. cherici secolari*; ibid., 1678, 3 vol. in-4°; — *Bestiarum schola, ad homines erudiendos provide instituta*; Cesena, 1680, in-12; — *Cronologia de' vescovi sipontini*; Manfredonia, 1680, in-4°; — *Scuola dell' anima*; Cesena, 1682, in-12; — *Posillicheata*; Naples, 1684, in-12; — *Guida de' forastieri nella città di Napoli*; ibid., 1685, 1692, in-12 : l'auteur a donné un autre *Guida nelle luoghi convicine*; ibid., 1685, 1688, in-12, et on a réuni les deux dans la traduction française; ibid., 1706, in-12; — *Antica basilicografia*; ibid., 1686, in-4° : c'est un résumé de tout ce qui est relatif à la disposition des anciennes basiliques; — *Lettere ecclesiastiche*; Naples et Venise, 1686-1716, 9 vol. in-4° : elles roulent sur différents points de la discipline de l'Église; — *Il Clero secolare nel suo splendore*; Rome, 1688, in-4° : l'auteur souhaitait de voir rétablir la vie commune des clercs; — *Memorie cronologiche de' vescovi di Benevento*; Bénévent, 1691, in-4°; — *Memorie de' vescovi di Biseglia*; Naples, 1693, in-4°; — *Annotazioni sopra il libro degli Egregori di Henoch*; Venise, 1710, in-12. Sarnelli a traduit divers ouvrages de littérature, et il a publié des éditions des *Antiquités de Pouzzoles* de Loffredo, de l'*Histoire de Naples* de Summonte, etc.

Elogi acad. della soc. degli Spensierati di Rossano,

t. IV, p. 388. — Tipaldo, Biografia [illegible]. — [illegible]. — [illegible], L. L.

SARDI. Voy. [illegible].

SARPI (Pietro), en religion Fra Paolo, publiciste et historien italien, né le 14 août 1552, à Venise, où il est mort, le 15 janvier 1623. Fils d'un négociant qui avait perdu sa fortune, il fut élevé par les soins de sa mère, et reçut sa première instruction dans l'école que tenait son oncle maternel, fra Ambrogio Morelli. D'une constitution frêle, d'un caractère réfléchi et taciturne, sobre, appliqué à l'étude, d'une pénétration rare et possédant en même temps une mémoire prodigieuse, il passa à douze ans sous la direction du servite J.-M. Capella, qui le décida à entrer, en 1565, dans sa congrégation. C'est alors qu'il échangea son prénom de Pierre contre celui de Paul. Il alla continuer ses études à Mantoue, et y soutint en 1570 plus de trois cents thèses avec le plus grand éclat. Le duc de Mantoue le nomma alors son théologien, et l'évêque de cette ville l'appela à une chaire de théologie. Sans se laisser éblouir par ces succès précoces, il ne cessa pas de compléter ses connaissances dans les langues anciennes et orientales, et s'adonna avec une ardeur croissante aux mathématiques, aux sciences naturelles, à l'astronomie et à la physique. C'est à cette époque aussi qu'il écrivit une histoire générale des conciles d'après les actes. Après avoir fait sa profession solennelle (1572), il fut rappelé à Venise, où il enseigna chez les servites la philosophie (1575) et la théologie (1578). Élu provincial en 1579, malgré sa jeunesse, il se rendit à Rome, et travailla à la rédaction de nouveaux statuts de son ordre. En 1588 il y retourna, en qualité de procureur; accueilli avec faveur par Sixte V, il se lia avec Bellarmin et Navarro, ainsi qu'avec le cardinal Castagna, plus tard Urbain VII, et fit un voyage à Naples, où il fréquenta beaucoup le célèbre Porta, qui avoue avoir beaucoup appris de Sarpi.

Ce dernier consacrait tous ses loisirs à l'étude des sciences naturelles, lorsqu'un ordre de ses supérieurs le manda en 1589 à Venise. Il consigna les résultats de ses observations dans divers recueils manuscrits, aujourd'hui perdus, mais dont Grisellini a laissé une analyse, souvent inexacte ou exagérée. Voici le résumé des découvertes importantes qu'on peut avec certitude attribuer à Sarpi. Dès 1580 il était parvenu à deviner le secret de la circulation du sang, trente ans avant Harvey; il remarqua le premier la dilatation et la contraction de l'uvée dans l'œil de tous les animaux; il connut aussi l'effet de l'air insufflé dans les poumons en cas de mort apparente, idée reprise plus tard par Hunter; il avait posé les fondements d'un système général pour tous les phénomènes magnétiques, et il précéda Gilbert au sujet de la déclinaison et des variations de l'aiguille aimantée. L'algèbre l'occupa beaucoup : sur plusieurs points il corrigea et dépassa Vieta. Uni d'une étroite amitié avec Galilée, qui l'appelle son père et son maître, il l'assista dans ses observations astronomiques. Il est encore à remarquer que la justesse de son esprit l'empêcha de tomber dans les rêveries astrologiques et théurgiques alors si en vogue. Vers [illegible], il [illegible] sérieusement à la philosophie. Porté par son caractère austère vers le stoïcisme, il adopta le [illegible], qui est la base de cette doctrine. Tout en observant scrupuleusement tous ses devoirs religieux et en consacrant par jour huit heures à l'étude, il trouvait encore le temps d'entretenir une vaste correspondance avec les principaux savants de l'Europe, tels que Casaubon, de Thou, Saumaise, Vossius, les frères du Puy, Barclay, Bacon, Grotius, etc. Son seul délassement était de fréquenter les cercles littéraires de Venise; il aimait à y interroger les voyageurs qui avaient parcouru les contrées lointaines. Le désir d'avoir plus de temps à donner à l'étude lui fit refuser l'évêché, du reste peu lucratif, de Caorle, et en [illegible] celui de Nona; mais il éprouva chaque fois un refus à Rome, parce qu'il avait fourni au sénat des notes relatives au différend qui s'était produit entre Venise et la cour pontificale. Nommé en 1606, au plus fort de la lutte, théologien canoniste de la république, il publia en italien pour répondre à l'excommunication lancée par Paul V contre sa patrie, le *Traité de l'Interdit* et d'autres écrits polémiques, où, dans un style clair, incisif et plein d'énergie, il s'appliquait à démontrer la nullité des mesures pontificales. Encouragé par l'inflexible moine, le sénat se refusa à faire la moindre concession au pape, qui, après deux ans d'efforts inutiles, fut obligé d'accepter les conditions qu'on lui offrait. Sarpi, dont les gages avaient été portés à quatre cents ducats, reçut encore en récompense l'office de consulteur en droit, et l'entrée des archives secrètes lui fut ouverte.

Le rôle important que Sarpi avait joué dans la lutte contre la cour pontificale avait excité chez cette dernière un ressentiment profond, auquel il répondit par une haine aussi intense, mais beaucoup plus calme. Ses vertus éclatantes furent taxées d'hypocrisie, et il se vit accusé d'être calviniste ou même athée (1). Cependant ces calomnies ne lui ôtèrent rien de son crédit et de sa popularité, et il continua d'exercer jus-

(1) Quoique partageant les sentiments des calvinistes sur la prédestination, il était loin d'avoir embrassé toutes leurs doctrines. Les faits rapportés par Burnet, le P. Daniel et autres, sur la foi desquels Bayle, Bossuet et Voltaire n'ont pas hésité à le présenter comme attaché à la religion réformée, sont ou controuvés ou remplis d'exagérations. Ses sympathies pour les protestants tenaient en grande partie à des causes politiques; il aurait voulu que Venise conclût avec eux une alliance intime contre l'Espagne. Si d'un côté Sarpi ne désirait pas l'abolition des cérémonies catholiques, d'un autre il caressa l'idée de devenir en Italie le réformateur de la religion; et il faut reconnaître qu'il prétendait substituer au catholicisme orthodoxe des doctrines à peu près analogues à ce que fut plus tard le jansénisme.

qu'à la fin de sa vie la plus grande influence sur les affaires de l'État. Remplissant seul une besogne répartie entre trois personnes, il rédigea sur les questions courantes de politique, de religion et d'administration un très-grand nombre de *consultes* ou avis, où l'on admire des connaissances étendues et un grand esprit de discernement. Après avoir été le promoteur de l'alliance entre Venise et la nouvelle république de Hollande, il continua d'entretenir chez ses compatriotes un esprit d'opposition contre ce qu'il appelait les empiétements de la cour pontificale, avec laquelle la république ne cessait d'avoir des démêlés. Averti par Boccalini, Scioppius et Bellarmin de se tenir sur ses gardes, il évita plusieurs attentats médités contre sa vie. Mais le 5 octobre 1607 il fut, vers le soir, assailli par une bande de spadassins qui, désespérant de l'enlever vivant, lui portèrent une quinzaine de coups de poignard. Dans les derniers temps de sa vie, Sarpi s'appliqua à l'astronomie et à la mécanique; le premier il conçut alors le plan d'une carte lunaire. Il venait de terminer en 1615 l'*Histoire du concile de Trente*, lorsqu'il en communiqua le manuscrit à Dominis, archevèque de Spalatro, qui à son insu en prit une copie et la fit, en 1619, imprimer à Londres. Ce livre, écrit dans le but constant de présenter l'œuvre du concile comme entachée d'intrigues et de toutes les misères humaines, eut un immense retentissement, et raviva contre l'auteur l'inimitié de la cour romaine. Voici le jugement qu'a porté sur cet ouvrage célèbre M. Ranke (*Hist. des papes*) : « Les sources sont recueillies avec soin, consultées avec une grande supériorité, mais remaniées dans un esprit d'opposition systématique. A tout propos Sarpi blâme et condamne; son ouvrage est le premier exemple d'une histoire écrite dans un parti pris de dénigrement, qui s'applique à tous les faits qu'il cite. L'arrangement de son travail, plein d'esprit et de malice, est des plus habiles; son style est pur, clair et simple; et quoique la Crusca n'ait pas voulu l'admettre parmi les classiques, probablement à cause de quelques expressions provinciales, il n'en est pas moins agréable. Sous le rapport du talent d'exposition, Sarpi occupe sans contredit la seconde place parmi les historiens modernes de l'Italie, immédiatement après Machiavel. » Sarpi ne quitta plus guère sa cellule; la prétendue conspiration des Espagnols (1618) avait fait remettre en vigueur la défense pour tout citoyen de Venise de communiquer avec les ambassades que Sarpi fréquentait beaucoup. Il avait cependant convaincu son gouvernement du peu de gravité de cette affaire (1). Averti de sa fin prochaine par les infirmités et les maladies, son âme resta sereine, et son esprit lucide; sur son lit de mort il donna encore, à propos d'une affaire importante, un avis nettement motivé et qui fut suivi par le sénat. Ses funérailles furent célébrées avec beaucoup de pompe, aux frais de l'État, qui fit notifier aux cours étrangères la mort de son illustre serviteur comme une perte publique.

(1) Loin d'avoir été chargé d'en faire la relation, ce fut sur son avis que le conseil des Dix décida de garder un complet silence sur cet événement.

On a de Sarpi : *Trattato dell' Interdetto*; Venise, 1606, in-4°; trad. en français, dans le *Gouvernement de Venise* d'Amelot de La Houssaye; — *Istoria del concilio Tridentino*; Londres, 1619, in-fol.; Genève, 1629, in-4°; s. l., 1757, 2 vol. in-4°, et 1656, 1660, in-4°; Mendrisio (Tessin), 1835-1836, 7 vol. in-8°; Florence, 1858, 4 vol. in-8°; traduite en latin (Londres, 1620, et quatre autres édit.), en allemand (1620), en anglais (1629) et en français, par Diodati (Genève, 1621), par Amelot de la Houssaye (Paris, 1683), et par Le Courayer, qui y a ajouté beaucoup de notes (Londres, 1736, 2 vol. in-fol.); — *Istoria dell' Interdetto*; Venise, 1624, in-4°; traduit en latin et en français; — *Istoria degli Uscocchi*, suite de l'ouvrage de Minuccio, avec lequel elle a été imprimée; Venise, 1676; — *Tractatus de beneficiis*; Iéna, 1681, in-12; traduit en français (Amst., 1685, in-12); l'original italien n'a paru que dans les recueils des *Œuvres complètes* de Sarpi publiées à Helmstædt (Vérone), 1750, 2 vol. in-fol.; ibid., 1761-1768, 8 vol. in-4°; Naples, 1789-1790, 24 vol. in-8°; d'autres recueils du même genre, mais moins complets, avaient paru à Venise (Genève), 1687, 6 vol. in-12; Helmstædt (Venise), 1718, 2 vol. in-4°; ils contiennent, outre les ouvrages précités, plus de cinquante pièces sur des matières de droit canon et de politique, notamment un *Discorso sull' inquisizione*, qui avait aussi paru à part (Serravalle, 1638, in-4°). Dans aucun de ces recueils ne se trouvent les *Lettres* de Sarpi; elles ont paru par parties, mais généralement dans un état de grande altération, soit parce que les originaux étaient en chiffres, soit parce qu'elles avaient été remaniées dans un intérêt politique : 1° celles adressées à Groslot, seigneur de l'Isle, et autres Français, Genève, 1673, in-12; trad. en latin, Londres, 1693, in-8°; 2° celles écrites à Lechassier, à Gillot, à Casaubon et à Priuli, dans la *Storia arcana* de Fontanini; 3° celles à Foscarini et à Castrino, Capolago, 1833. On a attribué à Sarpi, mais sans preuves convaincantes, une dizaine d'écrits, notamment la *Consolazione della mente nel preteso interdetto* (La Haye, 2 vol. in-12), et *Come debba governarsi la repubblica veneziana per havere il perpetuo dominio*, pamphlet rempli de maximes odieuses qui, d'après une note d'Agostini, est d'un bâtard des Gradenigo. E. G.

Micanzio, *Vita di Sarpi*; Leyde, 1646, in-12; Milan, 1824, in-16 : cette notice, reproduite en tête des *Œuvres de Sarpi*, n'étant qu'une ébauche inachevée, contient beaucoup d'erreurs et d'omissions. L'auteur était l'ami intime de fra Paolo. — Griselini, *Memorie*,

spettanti alla vita di Sarpi; Lausanne, 1760. ce livre, rempli de documents importants et écrit tout en faveur de Sarpi, fut publié de nouveau, sous le titre de *Del genio di Fra Paolo*; Venise, 1785, 2 vol. in-4°. — Fontanini, *Storia arcana della vita di Fra Paolo*; Milan, 1806, in-8°. écrit dirigé contre Sarpi. — Bianchi-Giovini, *Biografia di fra Paolo*. Zurich, 1836, 2 vol. in-8°, trad. en français, Bruxelles, 1863, 2 vol. in-12; quoique étant un panégyrique, ce livre est le plus complet et le meilleur de ceux écrits sur le même sujet. — Münch, *Fra Paolo*; Carlsruhe, 1838, in-8°. — Berganlini, *Fra Paolo justificato*, Venise, 1762. — Foscarini, *Letteratura veneziana*: important à consulter, à cause des pièces, aujourd'hui perdues, que l'auteur a pu connaître.

SARRASIN (*Jean-Antoine*), médecin français, né le 25 avril 1547, à Lyon, où il est mort, le 29 novembre 1598. Il était fils de Philibert Sarrasin, médecin à l'hôtel-Dieu de Lyon (1), et qui se retira à Genève, afin de pouvoir professer librement la réforme. C'est dans cette dernière ville que Jean-Antoine fit ses études médicales, et il s'y distingua par son dévouement durant la peste, qui la désola à plusieurs reprises. En 1573, il reçut le grade de docteur à l'université de Montpellier; de retour à Genève, il fut nommé, en 1574, membre du conseil des Deux-Cents et appelé, en 1584, à une chaire de médecine. Vers la fin de sa vie il revint à Lyon. On a de lui : *De peste*; Genève, 1571, in-8°; Lyon, 1589, in-8°; — *Dioscoridis De materia medica lib. V et venenis lib. II, latine versi*; Francfort, 1598, in-8°; — *Dioscoridis Opera, cum scholiis, gr. et lat.*; Francfort et Genève, 1598, in-fol., édition encore estimée.

Il eut trois fils : 1° *Jean*, né le 12 octobre 1574, qui fut docteur en droit, secrétaire d'État (1603), premier syndic (1626, 1630), chargé de missions soit auprès du duc de Savoie, soit auprès du roi de France, et qui mourut le 30 mars 1632 (2); 2° *Philibert*, né le 8 mai 1577, qui fut docteur en médecine, membre du Grand Conseil (1600), et qui a laissé quelques publications médicales; 3° *Jacques*, né en 1594, chargé d'affaires de la république auprès de la cour de France, médecin et conseiller de Louis XIII, mort à Paris, en 1663.

SARRASIN (*Louise*), sœur de Jean-Antoine, née en 1551, à Lyon, morte en 1622, fut célèbre par sa connaissance des langues anciennes et surtout par l'étonnante précocité de son intelligence; on la regarda de son temps comme une espèce de prodige : elle savait à huit ans le latin, le grec et l'hébreu. Elle se maria trois fois, d'abord avec David Larchevêque, conseiller d'État de Genève, puis avec Étienne Le Duchat, médecin réfugié, enfin avec Marc Offredi, médecin, d'une famille illustre de Crémone. Elle garda jusqu'à la fin de ses jours son goût pour les langues savantes, et elle lisait à son dernier mari, devenu aveugle, les livres de médecine grecs et latins.

Haag, *France protestante*. — Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*. — Éloy, *Dict. hist. de la médecine*.

SARRASIN. *Voy*. SARASIN.

SARRAZIN (*Jacques*), peintre et sculpteur français, né à Noyon, en 1588, mort à Paris, le 3 décembre 1660. Issu d'une famille aisée, il fut encore enfant envoyé à Paris, où il reçut les leçons de Guillain père, qui lui apprit à dessiner et à modeler. Il partit ensuite pour Rome, et y passa dix-huit années, étudiant surtout les œuvres de Michel-Ange, dont il aimait à se dire le disciple. Pendant ce séjour, il fut employé à Frascati par le cardinal Aldobrandini, pour lequel il exécuta deux figures colossales d'*Atlas* et de *Polyphème* (villa du Belvédère). Il se lia d'amitié avec le Dominiquin, qui y travaillait en même temps, et le retrouva encore à S.-Andrea della Valle, où il sculpta les statues du portail. Vers 1628 il était revenu à Paris, ayant chemin faisant exécuté quelques travaux à Florence et à Lyon. Ses premiers ouvrages dans la capitale se ressentirent de la *bonne et forte nourriture* qu'il avait reçue à l'école des maîtres italiens; malheureusement plus tard il subit l'influence de Simon Vouet, dont il épousa la nièce (16 mai 1631), et son style fut loin d'y gagner. Sarrazin débuta par quatre *Anges* de stuc destinés au maître autel de Saint-Nicolas des Champs. On lui confia presque aussitôt la décoration du grand pavillon du Louvre (côté de la cour); il y composa ces fameuses cariatides, son chef-d'œuvre, auxquelles il n'y a qu'un reproche à faire, celui d'être hors de proportion avec les détails d'architecture qui les entourent. Ces belles figures valurent à leur auteur une pension du roi et un logement au Louvre, et de ce jour les commandes lui arrivèrent de toutes parts. On cite de lui de nombreux travaux, tels que le *Tombeau du cardinal de Berulle* (aux carmélites de la rue Saint-Jacques), deux beaux *Crucifix* (au noviciat des Jésuites et à Saint-Jacques-la-Boucherie), le *Tombeau de Jacques de Souvray* (à Saint-Jean-de-Latran), etc. Anne d'Autriche lui confia l'exécution de l'*Enfant d'or* qu'elle avait voué à Notre-Dame de Lorette pendant sa première grossesse; elle lui demanda plus tard un buste en bronze de *Louis XIV enfant*, et en 1643 deux *Anges* (en argent) *portant au ciel le cœur de Louis XIII*, placés à Saint-Paul. Le dernier ouvrage de Sarrazin fut le *Mausolée* (destiné à Saint-Paul) *de Henri de Bourbon-Condé*, mort en 1646. Le musée du Louvre possède de Sarrazin trois statues de marbre, *Saint Pierre, la Madeleine*, et *la Douleur*, cette dernière ayant appartenu au tombeau de l'abbé Hennequin, mort en 1651, et le buste en bronze du chancelier Seguier. On ne possède aucune peinture de Sar-

(1) *Philibert*, né à Saint-Aubin (Charolais), embrassa la réforme pendant qu'il faisait ses études à Paris. Il avait ouvert à Agen une école, où il eut pour élève le fils aîné de Jules-César Scaliger. En quittant Lyon, il alla se fixer à Genève (1550), et y mourut, le 5 mai 1573.

(2) Sa postérité occupa à Genève des postes importants dans l'État, l'Église et l'Académie.

razin, mais seulement plusieurs gravures de Daret d'après quelques-unes de ses *Vierges*. On citait de lui une *Sainte Famille* et quatre médaillons aux Minimes de Paris, « peintures d'une si grande beauté, dit d'Argenville, qu'on les croirait de Le Sueur ».

Sarrazin fut un des fondateurs de l'Académie royale de peinture et sculpture; dans la première assemblée (1648), il fut choisi pour l'un des douze professeurs, et obtint en 1654 le titre de recteur. Le 14 septembre 1851, la ville de Noyon a inauguré sur l'un de ses boulevards une statue en bronze de son illustre enfant, par Malknecht.

SARRAZIN (*Bénigne*), son fils et son élève, fut un peintre de quelque talent, auquel Louis XIV accorda une pension pour aller étudier à Rome et qui eut la survivance du logement de son père au Louvre. Il mourut à Paris, en 1692.

SARRAZIN (*Pierre*), frère cadet de Jacques et sans doute son élève, fut un habile sculpteur, qui devint en 1665 membre de l'Académie, et mourut à Paris, le 9 avril 1679, à l'âge de soixante-dix-huit ans. On n'a point de renseignements sur ses travaux; mais on sait qu'il forma un grand nombre d'élèves, dont les plus connus sont Lerambert, Legros, Jacques Buirette et Étienne le Hongre. E. B—N.

Cicognara, *Storia della scultura*. — Sauval, *Antiquités de Paris*. — D'Argenville, *Voyages en France*. — *Mémoires inédits de l'Acad. de peinture*. — Barbet de Jouy, *Descript. des sculptures du Louvre*. — *Magasin pittoresque*, XX.

* **SARRUT** (*Germain*), publiciste français, né à Toulouse, le 20 avril 1800. Sa famille est originaire de l'Ariége. Placé comme boursier au lycée de Toulouse, il avait à peine seize ans quand il fixa l'attention sur lui par une thèse où il s'efforçait de démontrer la supériorité de la poésie sacrée des Hébreux sur la poésie profane des Grecs. Il renonça à la carrière du droit pour étudier la médecine à Paris, et fut prosecteur au Val-de-Grâce; mais en 1822 il entra dans l'enseignement, et accepta la place de censeur au collége de Pont-le-Voy; deux ans après il en prenait la direction. L'indépendance de son caractère lui suscita de la part du clergé des persécutions qui l'amenèrent à donner sa démission (1827); il publia à cette occasion une lettre qui fut reproduite dans le cinquième cahier des *Rognures* de M. de Salvandy. Nommé après la révolution de juillet 1830 président de la commission départementale de l'Ariége, il publia une série de proclamations remarquables par l'ardeur de ses convictions démocratiques. Refusant les offres du nouveau pouvoir (13 septembre 1830), il devint principal propriétaire et rédacteur en chef de *La Tribune;* en moins de quatre ans, cent-quatorze procès lui furent intentés; il prit soixante-sept fois la parole pour se défendre, soit devant le jury, soit devant la chambre des députés ou la cour des pairs, et il fut condamné quatre fois à la prison. Pendant toute cette période, il exprimait les plus vives sympathies pour les hommes et les choses de l'empire, espérant trouver dans une cause populaire des auxiliaires au parti républicain. En 1836, ses relations avec le parti du prince Louis lui valurent, à l'occasion du procès de Strasbourg, une visite domiciliaire qui n'amena aucune découverte. Ce fut alors que pour mieux servir la cause démocratique il entreprit avec Saint-Edme la *Biographie des hommes du jour* (1835-42, 12 part. en 6 vol. gr. in-8°), dont beaucoup de notices tournèrent, selon le gré des auteurs, en panégyriques ou en libelles. Élu en 1848 représentant du Loir-et-Cher, il vota avec le parti démocratique dans les deux assemblées républicaines, et combattit la coalition monarchique et la politique de l'Élysée. Depuis le coup d'État, il est rentré dans la vie privée. On a encore de lui : *Procès à l'histoire;* Paris, 1832, in-8°; — *Second procès à l'histoire;* Paris, 1833, in-8° : brochure tirée à cinquante mille exemplaires, épuisée en trois jours, et qui donna lieu à la présentation de la loi sur les erreurs publiques;— *Discours sur la Gloire;* Foix, 1830, in-8°; — *Quelques mots au maréchal Clausel;* Paris, 1837, in-8°; — *Études rétrospectives sur l'état de la scène tragique de* 1815 *à* 1830; Paris, 1842, in-8°; — *Paris pittoresque;* Paris, 1842, 2 vol. in-8° : avec Saint-Edme; — *Mémoire à consulter sur les chemins de fer et sur le système Jouffroy;* Paris, 1844, in-4° : système auquel M. G. Sarrut a sacrifié toute sa fortune; — *Histoire de France depuis* 1792 *jusqu'à nos jours;* Paris, 1848, in-4°, illustré; — des *brochures* de circonstance, des *articles* dans *le Patriote*, *la Révolution de* 1830, etc.

Vapereau, *Dict. univ. des contemp.* — *Docum. part.*

SARTI (*Mauro*), érudit italien, né le 4 décembre 1709, à Bologne, mort le 23 août 1766, à Rome. Il revêtit en 1728, à Ravenne, l'habit des Camaldules. Doué d'un esprit vif et d'une mémoire prodigieuse, il fit dans les sciences de rapides progrès, et se rendit non moins habile dans la théologie, le droit canon, les langues classiques et les antiquités. S'étant voué à l'enseignement, il professa la philosophie dans plusieurs monastères de son ordre, à Fabriano, à Avellana et à Ravenne, et obtint en 1749 la chaire de théologie dans cette dernière ville. Appelé en 1755 à Rome, il devint abbé du couvent de Saint-Grégoire, et fut chargé par Benoît XIV d'écrire l'histoire de l'université de Bologne, mission dont il s'acquitta, au jugement de Tiraboschi, avec autant d'érudition que d'exactitude. En 1765 il fut choisi comme procureur général de sa congrégation. On a de lui : *Orazione delle lodi del card. Raniero Simonetti;* Pesaro, 1747, in-4°; — *Vita di S. Giovanni de Lodi;* Jesi, 1748, in-4° : trad. d'après un ancien manuscrit; — *De antiqua Picentum ci-*

vitate Cupra Montana; Jesi, 1748, in-8° : cette ancienne ville serait Massaccio de Iesi; — *De veteri Casula diptycha;* Faenza, 1753, in-8° : explication d'une chasuble possédée par le monastère de Classe, à Ravenne; — *De episcopis Eugubinis;* Pesaro, 1755, in-4°, fig. : la série des évêques de Gubbio y est complétée; — *De claris archigymnasii bononiensis professoribus, a sæc. XI ad sæc. XIV;* Bologne, 1769-71, 2 vol. in-fol. fig.; l'auteur étant mort pendant l'impression de l'ouvrage, le P. Fattorini, autre moine camaldule, fut chargé par Clément XIII de le continuer.

Fantuzzi, *Scrittori bolognesi.* — *Novelle letter. di Firenze,* t. XXVII.

SARTI (*Giuseppe*), compositeur italien, né à Faenza, le 28 décembre 1729, mort à Berlin, le 28 juillet 1802. Il fit ses premières études musicales à la cathédrale de Faenza, et se rendit ensuite à Bologne pour apprendre le contrepoint sous la direction du P. Martini. Il avait à peine vingt-deux ans lorsqu'il écrivit son premier opéra, *Pompeo in Armenia*, représenté pendant le carnaval de 1752. En 1756, il accepta la place de maître de chapelle du roi de Danemark et de professeur du prince héréditaire, séjourna pendant neuf années à Copenhague, et y composa quelques opéras, qui obtinrent peu de succès. En 1765 il était de retour en Italie. Après y avoir fait représenter plusieurs ouvrages, il fit un voyage à Londres en 1769, et revint en 1770 à Venise, où il succéda, comme maître du conservatoire de l'*Ospedaletto*, à Sacchini, qui venait de passer en Angleterre Les treize années qui s'écoulèrent de 1771 à 1784 forment la période la plus brillante du talent de Sarti. Parmi les opéras qu'il écrivit pendant cette période, on cite particulièrement *le Gelosie villane*, *Achille in Sciro*, *Giulio Sabino*, *le Nozze di Dorina*. A la mort de Fioroni, en 1779, il remporta au concours la place de maître de chapelle du Dôme de Milan. Ses nouvelles fonctions lui fournirent l'occasion d'écrire un grand nombre d'ouvrages pour l'Église, notamment les trois belles messes qui lui furent demandées, en 1781, par le duc Serbelloni. Au mois de juillet 1784, Sarti se rendit à Saint-Pétersbourg, et prit la direction de la musique de l'impératrice Catherine II. Une de ses premières productions fut un psaume en langue russe, en chœur avec orchestre, auquel il adjoignit un second orchestre de cors russes, semblable à celui que Maresch avait formé trente ans auparavant. Nous mentionnerons aussi le *Te Deum*, également en langue russe, exécuté à l'occasion de la prise d'Oczakow. En 1786, Sarti fit représenter sur le théâtre de la cour *Armida e Rinaldo;* cet ouvrage, dans lequel la cantatrice Todi remplissait le principal rôle, obtint un succès d'enthousiasme. Une circonstance vint malheureusement arrêter le compositeur au milieu de ses triomphes. Il avait appelé auprès de lui Marchesi, l'un des meilleurs chanteurs qu'il y eût alors. Une concurrence redoutable pour Mme Todi s'établit entre cette cantatrice et Marchesi. Irritée de l'appui que Sarti prêtait à son rival, Mme Todi, profitant de la faveur dont elle jouissait auprès de Catherine II, mit en œuvre tous les moyens que sa haine lui inspirait, et finit par obtenir de l'impératrice le renvoi de son maître de chapelle. Le prince Potemkin, qui protégeait Sarti, vint à son aide en établissant dans un village de l'Ukraine une école de chant dont l'artiste disgracié fut nommé directeur, avec le titre de lieutenant-major de l'armée impériale (1). Mais à la mort de Potemkin (1791) Sarti prit le parti de retourner à Pétersbourg, où il parvint à se justifier auprès de l'impératrice, qui lui rendit sa place, avec un traitement annuel de 35,000 roubles. Catherine II le chargea aussi d'établir à Katerinaslow un conservatoire de musique à l'instar de ceux d'Italie; elle fut tellement satisfaite de la manière dont Sarti remplit cette mission qu'elle lui accorda des titres de noblesse et lui donna des terres d'un revenu considérable, afin de le retenir en Russie. L'âge, le travail et la rigueur du climat eurent bientôt usé les forces du musicien. Dans l'espoir de rétablir sa santé en Italie, il se mit en route au mois d'avril 1802; mais obligé de s'arrêter à Berlin, il y mourut, à l'âge de soixante-treize ans.

Disciple de Martini, auprès duquel il avait puisé les excellentes traditions de l'ancienne école romaine, Sarti n'était pas seulement l'un des plus habiles contrapuntistes de son temps; ses mélodies sont pleines de grâce et de suavité; elles ont, dans la plupart des œuvres dramatiques du compositeur, une justesse d'expression qui révèle l'instinct des effets de scène. Parmi les élèves que Sarti a formés, Cherubini était un de ceux qu'il affectionnait le plus.

On connait de Sarti trente-neuf opéras, dont voici les titres : en 1752, *Pompeo in Armenia*, à Faenza, et *Il Re pastore;* — *Medonte*, à Florence; *Demofoonte; L'Olimpiade;* — en 1756, *Ciro riconosciuto*, à Copenhague; — *La Figlia recuperata;* — *La Giardiniera brillante*, 1758; — en 1765, *Mitridate*, *Il Vologeso*, et *la Nitetti;* — en 1766, *Ipermestra*, à Rome; — en 1767, *I Contratempi*, à Venise, et *Didone;* — en 1764, *Semiramide riconosciuta*, et *I Pretendenti delusi;* — *I Calzolajo di Strasburgo;* Modène, 1769; — *Cleomene*, 1770; — en 1771, *La Clemenza di Tito*, à Padoue, et *La Contadina fedele;* — *I finti Eredi*, 1773; — en 1776, *Le Gelosie villane*, et *Farnace;* — en 1777, *L'Avaro*, *Ifigenia in Aulide*, et *Epponima*, à Turin; — *Il Militare bizzarro*, 1778; — *Gli Amanti consolati*, 1779; — en 1780, *Fra due litiganti il terzo gode* et *Scipione;* — en 1781, *Achille in Sciro*, à Florence; — *L'Incognito*,

(1) On sait qu'en Russie toute fonction civile correspond à un grade militaire.

à Bologne; et *Giulio Sabino*, à Venise; — en 1782, *Alessandro e Timoteo*, et *Le Nozze di Dorina*; — en 1783, *Siroe*, à Turin, et *Idalide*, à Milan; — *Armida e Rinaldo*, à Pétersbourg, 1786; — *La Gloire du Nord*, op. en langue russe, à Pétersbourg, 1794. — On a de Sarti trois cantates : *Amore timido* (1773), *I Dei del mare*, à trois voix (1776), et *La Partanza d'Ulisse da Calipso* (1776). Ce compositeur a écrit un grand nombre d'ouvrages pour l'église, entre autres quatre messes à quatre voix et orchestre, qu'il a laissées à Milan. La bibliothèque du Conservatoire de Paris et celle du conservatoire de Naples renferment de lui plusieurs volumes de morceaux manuscrits. Ce savant musicien s'était livré aussi à des travaux sur l'acoustique, qui en 1794 lui avaient valu le titre de membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. On lui doit l'invention d'un instrument propre à déterminer le nombre de vibrations qu'un son quelconque fait par seconde.

Dieudonné DENNE-BARON.

Gerber, *Lexicon der Tonkünstler*.—Choron et Fayolle, *Dict. hist. des musiciens*. — Fétis, *Biogr. des musiciens*.

SARTINE (*Antoine-Raymond-Jean-Gualbert-Gabriel* DE), comte D'ALBY, homme d'État français, né à Barcelone, le 12 juillet 1729, mort à Tarragone, le 7 septembre 1801. D'abord conseiller au Châtelet (15 avril 1752), puis lieutenant-criminel au même siége (12 avril 1755), il fut nommé lieutenant général de police le 1er décembre 1759. Il exerça cette charge jusqu'en 1774, où il fut remplacé par Lenoir; et signala son administration par une activité, un zèle, un tact, une habileté, dont peu de magistrats avaient fait preuve avant lui. Il veilla soigneusement à la propreté des rues et à la sécurité des habitants, et remplaça par des lanternes à réverbère les anciennes lanternes qui éclairaient si mal Paris; il coopéra à la construction de la halle au blé, et ouvrit une école gratuite de dessin pour les ouvriers. C'est de lui que date l'établissement des maisons de jeu, mesure depuis longtemps réclamée, qui amena la fermeture d'un très-grand nombre de tripots clandestins, et qu'il ne faut pas juger avec les idées que des mœurs différentes ont données à notre époque. Sartine organisa la lieutenance générale de police de telle façon que rien ne lui échappait; il tirait de la surveillance secrète, exercée avec une extrême adresse, des lumières sur les choses les plus cachées; on citait, de son temps, des exemples nombreux de sa perspicacité et de sa prévoyance (1); aussi, les Parisiens avaient-ils en lui une confiance entière, et plus d'une fois des ministres de souverains étrangers lui demandèrent-ils de les aider dans des recherches difficiles. Manuel, dans sa *Police dévoilée*, lui reproche d'avoir abusé de sa situation pour faire espionner l'intérieur des familles et ré·olter ainsi de petits scandales, dont il régalait le roi et sa maîtresse; mais cette accusation, très-conforme d'ailleurs aux mœurs de la cour de Louis XV, est appuyée sur des documents dont la véracité est loin d'être prouvée. Sartine, conseiller d'État depuis le 5 octobre 1767, fut appelé au ministère de la marine le 24 août 1774, et entra au conseil comme ministre d'État en 1775. A défaut de connaissances spéciales, il avait la connaissance des hommes, de la vigilance et une application suivie à son œuvre; en un mot, il était administrateur. Nonobstant les soins vigilants donnés depuis la paix de 1763, sous les ministères de Choiseul et de Praslin, au rétablissement de la marine, il restait beaucoup à faire. Bientôt l'approche des hostilités en Amérique, qui éclatèrent en 1778, rendit plus urgent l'accroissement de la flotte. Les constructions furent poussées avec une vigueur dont il y avait eu jusqu'alors peu d'exemples dans la marine française : en une seule année on construisit et l'on mit en état de naviguer neuf vaisseaux de ligne. Mais si Sartine fut utile pour relever nos forces navales, il ne sut pas les diriger; il avait créé un instrument dont il ne pouvait se servir. Ce n'est pourtant pas cette raison qui amena sa disgrâce mais la haine qu'il portait à son collègue Necker, et qu'il poussait à outrance, l'accusant d'être vendu à l'Angleterre. Necker, craignant la faiblesse du roi, profita de ce que Sartine avait, par une anticipation constituant une irrégularité de comptabilité, dépassé de vingt millions de francs les fonds extraordinaires accordés au département de la marine; il demanda et obtint son renvoi, le 14 octobre 1780. Sartine écrivit sa défense, véritable pamphlet, qui ne parvint pas à le justifier. On fit alors courir contre lui de nombreuses épigrammes, parmi lesquelles on a distingué celle-ci :

J'ai balayé Paris avec un soin extrême,
Et voulant sur les mers balayer les Anglais,
J'ai vendu si cher mes balais,
Que l'on m'a balayé moi-même.

Cependant Sartine put se rire des méchancetés du public, puisqu'il eut, en se retirant, une gratification de 150,000 francs et une pension de 70,000. Au commencement de la révolution, cédant aux instances de ses amis, qui craignaient pour sa sûreté, il se retira en Espagne, et y termina ses jours. Vigié a peint son portrait : c'est une physionomie sévère, où l'on devine quelque violence sous la gravité du magistrat.

SARTINE (*Charles-Marie-Antoine* DE), fils du précédent, né le 27 octobre 1760, maître des requêtes de 1780 à 1791, fut condamné à mort par

(1) Le trait suivant est resté célèbre. Pupil de Myons, premier président à Lyon, fort lié avec Sartine, prétendit devant lui qu'il pourrait venir à Paris et y séjourner plusieurs jours, sans qu'on en fût informé. Le lieutenant général soutint le contraire, et offrit une gageure qui fut acceptée. Quelques mois plus tard, Pupil de Myons partit précipitamment de Lyon, courut jour et nuit, arriva à Paris à onze heures du matin, et alla loger dans un quartier fort éloigné de celui qu'il habitait ordinairement. A midi précis, il reçut un billet de la part de Sartine, qui l'engageait à venir dîner ce jour-là chez lui. Il s'y rendit, et convint qu'il avait perdu la gageure.

le tribunal révolutionnaire, le 17 juin 1794, et exécuté le même jour. Sa femme et sa belle-mère partagèrent son sort.

Saint-Edme, *Biogr. de la police.* — *Mémoires du temps.*

SARTO (*Andrea del*). *Voy.* VANNUCCHI.

SARZANE (Le). *Voy.* FIASELLA.

SASSI (*Panfilo*), poëte italien, né vers 1455, à Modène, mort en 1527, à Lonzano (Romagne). Il avait ouvert un cours de littérature italienne, et il consacrait la plupart de ses leçons à expliquer Dante et Pétrarque à ses compatriotes; accusé d'hérésie, il se réfugia auprès d'un comte romagnol, qui lui procura un petit emploi à Lonzano. Les contemporains de ce poëte l'ont tour à tour porté aux nues et couvert de mépris; Tassoni avait eu le projet de donner une édition choisie de ses œuvres, où l'on rencontre beaucoup de feu et d'imagination. Il improvisait facilement en latin et en italien. « Il était doué d'une mémoire si prodigieuse, dit Ginguené, qu'un autre poëte ayant un jour récité devant lui une épigramme à la louange du podestat de Brescia, il le traita de plagiaire, et pour prouver le fait récita rapidement l'épigramme tout entière. Le poëte, qui était certain de l'avoir faite, avait beau se défendre, tout le monde était convaincu du plagiat; mais Sassi le tira d'embarras en répétant la même épreuve sur d'autres épigrammes, et sur tous les vers qu'on voulut réciter devant lui. » On a de Sassi: *Brixia illustrata*, poëme latin; Brescia, 1498, in-4°; — *Epigrammatum lib. IV; Distichorum lib. II; De bello gallico; De laudibus Veronæ; Elegiarum lib. I;* ibid., 1500, in-4°; — *Sonnetti e capitoli;* ibid., 1500, in-4°; Venise, 1504, 1519, in-4°; — plusieurs opuscules.

Tiraboschi, *Bibliot. modenese.* — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, III.

SASSI (*Giuseppe-Antonio*), en latin *Saxius*, érudit italien, né le 28 février 1675, à Milan, où il est mort, le 21 avril 1751. Issu d'une famille patricienne, il embrassa la vie monastique, et entra dans la congrégation des Oblats. Après avoir enseigné les belles-lettres, il fut reçu en 1703 docteur du collége ambroisien, et en devint directeur huit ans plus tard ainsi que conservateur de la célèbre bibliothèque qui en dépend (1711). Ce fut un des savants les plus laborieux de son temps : passionné pour l'étude de l'histoire, il s'attacha principalement à éclaircir les annales du Milanais, et concourut d'une façon active aux entreprises littéraires les plus considérables; ami de Muratori, il lui remit, pour le vaste recueil des *Rerum ital. scriptores*, un grand nombre de notes et de renseignements et des copies soigneusement collationnées de Jornandès, de Landolphe, de Romuald, de Fiamma, etc. Ses principaux ouvrages sont : *De studiis literariis Mediolanensium antiquis et novis;* Milan, 1729, in-8° : dans cette histoire, fort savante, de tous les établissements littéraires de Milan, l'auteur, aveuglé par son patriotisme, va jusqu'à placer dans sa ville natale la bibliothèque fondée par Pline le jeune; les preuves qu'il fournit à l'appui de cette assertion ne sont nullement concluantes; — *Historia literario-typographica mediolanensis;* Milan, 1745, in-fol. : insérée en guise d'introduction à la tête de la *Bibl. mediol.* d'Argellati; c'est par erreur qu'il fait remonter jusqu'à 1465 l'établissement de l'imprimerie à Milan : le premier livre sorti des presses de cette ville porte la date de 1469; — *De adventu Mediolanum S. Barnabæ apostoli vindiciæ;* ibid., 1748, in-4°; — *Archiepiscoporum mediolanensium series historico-chronologica;* ibid., 1755, 3 tom. in-4°. On doit à Sassi une bonne édition des *Homiliæ* de saint Charles Borromée (Milan, 1747, 5 vol. in-fol.)

SASSI (*Francesco-Girolamo*), frère aîné du précédent, né en 1673, à Milan, où il est mort, le 2 novembre 1731, fit profession dans la même congrégation, et en fut élu général en 1700. Il se voua à la carrière de l'enseignement religieux, et eut pour élève dans la prédication le cardinal Gilbert Borromée. Outre quelques ouvrages de dévotion, il a publié en vers latins : *Christi laudes* (Milan, 1712, in-4°) et *Mariæ laudes* (ibid., 1719-24, 2 part. in-4°).

Oltrocchi, *Notice à la tête des Archiepisc. series.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Argellati, *Bibl. mediolanensis.*

SASSOFERRATO. *Voy.* SALVI.

SASSONE (Il). *Voy.* HASSE.

SATURNINUS (*L. Appuleius*), tribun romain, mis à mort, en 100 av. J.-C. Questeur en 104 et chargé de l'administration d'Ostie, il fut remplacé dans ces fonctions parce qu'il ne s'occupait pas assez activement des approvisionnements de Rome. Cette disgrâce l'irrita contre le sénat, et le jeta dans le parti démocratique, dont il devint un des chefs les plus violents. Son premier tribunat, en 102, le mit en lutte avec le censeur Metellus le Numidique, qui tenta vainement de l'exclure du sénat, sous prétexte de mauvaises mœurs. En 101 il sollicita une seconde fois le tribunat. Le parti aristocratique essaya d'empêcher sa réélection, en lui intentant une accusation pour fait d'outrages adressés aux ambassadeurs de Mithridate. Il fut absous, et obtint le tribunat après des scènes de violence qui coûtèrent la vie à son compétiteur Nonius. Glaucia obtint en même temps la préture et Marius le consulat. Le parti démocratique triomphait. Saturninus, dès son entrée en charge (100), proposa une loi agraire pour le partage des terres récemment reconquises sur les Cimbres, avec cette clause que si la loi était votée par le peuple, tout sénateur qui refuserait de prêter serment d'y obéir serait expulsé du sénat et condamné à une amende de 20 talents. Après le vote, Metellus refusa le serment et encourut la pénalité, qui fut même aggravée par la proposition de Saturninus, demandant l'exil du coupable. Cette proposition faillit amener la guerre civile; Me-

tellus la prévint en s'exilant volontairement. Le tribun, poursuivant sa victoire, fit passer plusieurs lois populaires; enfin, il obtint sa réélection pour l'année suivante. Glaucia, de son côté, demanda le consulat, et pour se débarrasser de son compétiteur Memmius, il le fit assassiner en pleins comices. Ce meurtre, dont Saturninus avait été complice, produisit une indignation générale dans Rome. Le sénat profita de cette disposition des esprits pour prendre des mesures rigoureuses contre les coupables. Saturninus, Glaucia et le questeur Saufeius se réfugièrent dans le Capitole; ils furent assiégés et bientôt forcés de se rendre. Marius, qui n'avait pu se dispenser de les combattre, essaya de les sauver en les plaçant dans la Curia Hostilia, qui servait aux délibérations du sénat. Mais la foule ne respecta pas cet asile, et, pénétrant dans la salle par le toit, elle assomma les prisonniers à coups de tuiles. Le sénat sanctionna cet acte de justice sauvage en donnant la liberté à l'esclave Scœva, qui se vantait d'avoir tué Saturninus. Près de quarante ans plus tard le parti démocratique, redevenu puissant, mit en cause un vieux sénateur nommé Rabirius, comme meurtrier de Saturninus. (*Voy.* César, Cicéron, Rabirius). L. J.

Appien, *Bel. Civ.*. I, 28-32. — Plutarque, *Marius*, 28-30. — Tite Live, *Epit.*, 69. — Orose, V, 17. — Florus, III, 16. — Velleius Paterculus, II, 12 — Valère Maxime, IX, 7. — Cicéron, *Brutus*, *pro Sestio*, *pro C. Rabirio*.

SATURNINUS, un des trente tyrans, tué vers 262. Il était un des meilleurs généraux de son temps et très-estimé de l'empereur Valérien. Dégoûté des vices de Gallien, fils et successeur de Valérien, il accepta la pourpre impériale que lui offraient ses soldats; mais il s'attira bientôt leur haine pour avoir voulu les ramener à une sévère discipline, et fut massacré par eux. L. J.

Treb. Pollio, dans l'*Hist. Auguste*.

SAUCEROTTE (*Nicolas* (1)), chirurgien français, né le 10 juin 1741, à Lunéville, où il est mort, le 15 janvier 1814. Il avait à peine terminé ses études qu'il entra à dix-neuf ans dans la chirurgie militaire, et fit la guerre de Sept ans; mais sentant le besoin de compléter ses études, il se rendit à Paris, où il puisa à l'école de Levret une instruction solide. Muni dès 1761 du grade de maître en chirurgie, il vint se fixer dans sa ville natale, où le roi Stanislas, habile appréciateur du mérite, se l'attacha bientôt, malgré sa grande jeunesse, en qualité de chirurgien ordinaire. Quelques années plus tard Saucerotte trouvait, grâce à une fondation charitable de cet excellent prince, l'occasion de déployer sa haute habileté chirurgicale dans l'opération de la taille, où il obtint, avec la méthode d'Hawkins perfectionnée, des succès qui n'ont été surpassés depuis par aucun lithotomiste. (Voir ses *Mélanges de chirurgie*, tome II). Attaché ensuite aux gendarmes de la reine en qualité de chirurgien major, puis à l'époque du licenciement de ce corps aux carabiniers-grenadiers, Saucerotte fut appelé en 1794 à titre de chirurgien en chef à l'armée de Sambre et Meuse. En 1795 il venait siéger au conseil de santé des armées. En 1798 il demanda sa retraite. L'Académie royale de chirurgie l'admit au nombre de ses associés (1775) après l'avoir couronné plusieurs fois, et en 1796 l'Institut lui ouvrit ses portes. Les *Mélanges de chirurgie* (Paris, 1801, 2 vol. in-8°) contiennent, outre des faits intéressants tirés de sa vaste pratique, des travaux très-estimés, notamment le mémoire fréquemment cité *Sur les contre-coups* (1669), où l'auteur, élargissant le cercle de la question, ouvrait par des expériences encore entièrement neuves la voie aux physiologistes qui ont depuis dirigé leurs recherches vers la localisation des différentes facultés du cerveau. Saucerotte laissa en mourant six fils, dont quatre avaient servi sous sa direction dans le service de santé des armées. S.

(1) Les prénoms de *Louis-Sébastien*, sous lequel il a été désigné par erreur, appartiennent à l'un de ses fils, mort en 1797, médecin en chef de l'hôpital militaire de Gand, alors occupé par les Français.

Son *Eloge* fut prononcé en 1814 à l'Acad. de Stanislas par M. de Haldat, et à la Société de méd. de Paris par Victor Saucerotte, son fils. — Bégin, dans la *Biogr. médicale*.

* **SAUCEROTTE** (*Antoine-Constant*), médecin, petit-fils du précédent, né à Moscou, en 1805. Il fit ses études en France, et fut reçu docteur en médecine à Paris, en 1828; sa thèse *Sur les altérations des liquides de l'économie animale* mérita une médaille de la Société de médecine de Paris. Il se fixa dès lors à Lunéville, où l'attachaient de nombreux liens de famille, et malgré les offres qui lui ont été faites à plusieurs reprises, il n'a jamais voulu quitter cette résidence. La pratique de la médecine, les travaux du cabinet, l'enseignement des sciences philosophiques et naturelles y partagèrent son temps. Il devint médecin en chef de l'hôpital civil et militaire (1838), et professeur d'histoire naturelle au collége. En 1836, l'Académie de médecine lui décerna une grande médaille pour son mémoire intitulé : *De l'influence de l'anatomie pathologique sur les progrès de la médecine, depuis Morgagni jusqu'à nos jours.* Il fut encore couronné dans plusieurs concours par diverses sociétés savantes. M. Saucerotte est correspondant de l'Académie de médecine depuis 1834. Il a composé de nombreux écrits, les uns sur l'enseignement, la philosophie et l'histoire, les autres sur la médecine; nous citerons : *Éléments d'histoire naturelle*; Paris, 1833-34, in-4°; 1839, in-8°, avec pl.; — *Guide auprès des malades, ou Précis des connaissances nécessaires aux garde-malades*; Paris, 1843, 1844, 1863, in-18; — *Avant d'entrer dans le monde*; Paris, 1844, 1847, in-12 : conseils adressés à la jeunesse; — *Aperçu de la réorganisation de la médecine en France*; Paris, 1845, in-8°; — *Histoire critique de la doctrine physiologique*; Paris,

1847, in-8°; — *De l'Influence des sciences physiques et chimiques sur les progrès récents de la médecine*, dans les *Mém. de l'Acad. de méd. de Belgique*, 1852; — *Études sur Bichat et Pinel*; Nancy, 1853-1854; — *L'Histoire et la philosophie dans leurs rapports avec la médecine*; Paris, 1864, in-18; — articles dans la *Gazette médicale*, les *Mémoires de l'Académie de Nancy*, l'*Encyclopédie des gens du monde*, le *Dictionnaire de la conversation*, la *Nouvelle Biographie générale*, etc. M. C. Saucerotte a refondu et augmenté la 3e édition de l'*Avis aux mères de famille* (1838, in-18), de son grand-père.

Docum. partic. — Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lex.*

SAÜL (nom qui en hébreu signifie *demandé*), roi d'Israel, mort en 1055 avant J.-C. Fils de Cis, riche habitant de Gabaa (tribu de Benjamin), il fut sacré roi d'Israel par le prophète Samuel (1095). Un mois après, il attaqua les Ammonites, qui assiégeaient Sabès de Galaad, et les tailla en pièces. Son élection fut ensuite confirmée dans une assemblée réunie à Galgala. Deux ans après il triompha des Philistins, dont la défaite fut suivie de celle des Amalécites. Mais ayant, dit la Bible, « contre l'ordre exprès du Seigneur », accordé la vie au roi Agag et conservé le meilleur du bétail des Amalécites, il fut tourmenté par un esprit malin, et son sceptre passa dans les mains de David, que Samuel sacra roi, et qui épousa plus tard Michol, fille de Saül. Le roi tombait dans de fréquents accès de fureur; mais le son de la harpe avait le pouvoir de le calmer. Poussé contre son gendre par une animosité implacable, il chercha tous les moyens de le perdre. David échappa toujours à Ramatha et à Nobé, à Céila, à Engaddi et à Ziph. Au moment où il allait livrer bataille aux Philistins, il voulut consulter à Ender une pythonisse, qui évoqua l'ombre de Samuel; l'ombre apparut, et prédit au roi la perte de la bataille prochaine, sa propre mort et celle de ses trois fils. Dès le lendemain la prédiction du prophète s'accomplit. Vaincu à Gelboé par les Philistins, Saül vit périr ses trois fils, et se perça de son épée. Soumet a écrit une tragédie de *Saül*, représentée en 1821 avec succès.

Rois, liv. I. — Calmet, *Dict. de la Bible*. — Schultz, *Diss. Saulis regimen antecedentia exhibens*; Strasbourg, 1674, in-4°. — Georgi, *Diss. de Saule*; Leipzig, 1690, in-4° — Abarbanel, *De Saulis autocheiria et fatis extremis*. — Trendelenburg, *Hist. mortis Saulis*; Gœttingue, in-4°.

* **SAULCY** (*Louis-Félicien-Joseph* CAIGNART DE), antiquaire français, né le 19 mars 1807, à Lille. Admis en 1826 à l'École polytechnique, il entra dans l'artillerie, et alla suivre les cours de l'École d'application de Metz. Ses progrès dans l'étude de l'arme spéciale qu'il avait choisie le rangèrent parmi les officiers les plus distingués; il eut cependant le loisir de se livrer à son goût pour la numismatique et l'archéologie. En 1836, l'Institut lui décerna un prix pour un *Essai de classification des suites monétaires byzantines*. Il devint en 1838 professeur de mécanique à l'école de Metz, et en 1840 conservateur du musée d'artillerie de Paris. Il fut élu le 11 juin 1842 membre de l'Académie des inscriptions, dont il était correspondant depuis le 8 mars 1839. Les plus difficiles problèmes de l'épigraphie orientale exercèrent alors la sagacité de son esprit et provoquèrent la vivacité de son imagination; s'il ne parvint pas à en donner la solution, il eut du moins le mérite d'avoir soulevé et éclairé des questions intéressantes. En 1850 il partit avec M. Édouard Delessert pour la Palestine, et explora principalement les rives de la mer Morte. Il crut reconnaître les ruines de Sodome et de Ségor dans les décombres que les Arabes appellent *Kharbet-Esdoum* et *Zouera-ef-Tahtah*; Gomorrhe, dans *Kharbet-Goumram*, Séboïm, dans *Telaa-Sebdan*; Adama, dans *Souq-ef-Thaemeh*. Il pensa aussi avoir retrouvé les tombeaux des rois de Juda dans les monuments appelés *Tombeaux des rois*, et à son retour il offrit au musée du Louvre un sarcophage qu'il regardait comme celui du roi David. De nombreuses et vives discussions s'élevèrent au sujet des résultats de ce voyage en Palestine; M. de Saulcy répondit avec esprit à ses contradicteurs, dans les *Mémoires de l'Académie*, la *Revue archéologique* et l'*Athenæum français*, qu'il contribua à fonder en 1852. En 1859 il est entré au sénat. M. de Saulcy est membre de la Société des antiquaires et de plusieurs autres Sociétés savantes. Ses principaux écrits sont : *Recherches sur les monnaies des évêques de Metz*; Metz, 1835, in-8°, pl.; — *Recherches sur les monnaies de la cité de Metz*; Metz, 1836, in-8°, pl.; — *Monnaies des ducs de Normandie*; Paris, 1836, in-8°; — *Essai de classification des suites monétaires byzantines*; Metz, 1838, in-8°, pl.; — *Essai de classification des monnaies autonomes de l'Espagne*; ibid., 1840, in-8°, pl.; — *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine*; ibid., 1841, in-4°, pl.; — *Recherches sur les monnaies des comtes et ducs de Bar*; Paris, 1843, in-8°, pl.; — *Analyse grammaticale du texte démotique du décret de Rosette*; Paris, 1845, t. I, part. I, in-4°; — *Numismatique des croisades*; Paris, 1847, in-4° pl.; — *Recherches sur l'écriture cunéiforme assyrienne. Inscriptions de Van*; Paris, 1848, in-4°; — *Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques*; Paris, 1852-54, 2 vol. in-4°, avec cartes et pl.; — *Histoire de l'art judaïque, tirée des textes sacrés et profanes*; Paris, 1858, in-8°. On a de lui des articles dans le *Journal asiatique*, la *Revue de numismatique*, le *Courrier de Paris* (1857), la *Bibliothèque de l'École des chartes*, etc. Il a donné avec MM. Piobert et Didion : *Cours d'artillerie de l'École d'application* (1841, in-4°).

Mme de Saulcy, fille de M. de Billing, diplo-

mate suédois, est dame du palais de l'impératrice Eugénie.

Vapereau, *Dict. univ. des contemp.* — *Docum. part.*

SAULX DE TAVANNES (*Gaspard* DE), maréchal de France, né à Dijon, en mars 1509, mort au château de Sully (Bourgogne), le 19 juin 1573. Il était fils de Jean de Saulx, grand gruyer héréditaire de Bourgogne, et de Marguerite de Tavannes (1). En 1522, il fut conduit à la cour par son oncle, Jean de Tavannes, dernier représentant d'une antique race alsacienne, qui le fit admettre aussitôt parmi les pages de la grande écurie, et dont il porta le nom, en reconnaissance de son utile protection. Ayant accompagné le roi en Italie, il fut fait prisonnier à Pavie et renvoyé sans payer de rançon. De retour en France, il entra dans la compagnie du grand écuyer, et repassa aussitôt en Italie, où il gagna le grade de guidon. En 1537, devenu lieutenant de la compagnie des ordonnances de Charles duc d'Orléans, il fit à la cour quelque séjour, dont les chroniqueurs du temps ont noté les joyeux et galants épisodes (2). Il suivit ensuite le duc d'Orléans dans le Luxembourg (1542); il y était encore lorsqu'il apprit que le duc d'Enghien s'apprêtait à livrer un combat décisif en Piémont; il partit avec quelques volontaires, et arriva assez à temps pour assister à la bataille de Cérisoles (1544); puis il reprit le chemin du Luxembourg, et accompagna le duc d'Orléans à Crépy pour la signature de la paix. En 1545, à la suite d'un brillant avantage sur des bandes d'Anglais qui dévastaient la Picardie, il eut la charge de chambellan du roi.

Nommé maréchal de camp en 1552, il suivit Henri II dans la Lorraine, s'empara de Metz par une ruse habile, contribua à la prise de Verdun, de Dinant et de plusieurs autres places, et déploya surtout son bouillant courage au combat de Renti (13 août 1554); il y commanda l'aile gauche, et décida la victoire en jetant le désordre au milieu des reitres par la vivacité de son attaque. Le duc François de Guise voulut lui disputer l'honneur de la journée, et il en résulta entre eux une discussion des plus vives, à laquelle le roi coupa court en venant au-devant de Tavannes, le remerciant, l'embrassant et lui mettant au cou le collier de l'ordre qu'il portait lui-même (3). La lieutenance générale de Bourgogne compléta cette récompense. Malgré cette bienveillance, fort méritée, de Henri II, Tavannes fréquenta peu la cour à cette époque; il s'était attiré l'inimitié de Diane de Poitiers, en ne lui ménageant ni les railleries ni les insultes, et allant jusqu'à dire publiquement que « si on vouloit se débarrasser d'elle, il ne falloit que trouver homme assez hardy pour lui couper le nez ». Il passait à Dijon les loisirs que lui laissait la guerre, et s'occupait à mettre en état de défense les fortifications de la ville : il employa même ses deniers à relever un boulevard qui a porté longtemps le nom de *boulevard de Saulx*. Le 8 janvier 1558, il assista à la prise de Calais (1), et au mois de juin 1559, il fut un des juges du tournoi où périt le roi Henri II. Nommé, en 1560, lieutenant général commandant en Dauphiné, Provence et Lyonnais, pendant l'absence du duc d'Aumale et du maréchal de Saint-André, il parcourut ces provinces pour y réprimer les mouvements séditieux. A Valence la municipalité montra une grande animation, et un des consuls s'exprima devant Tavannes d'une manière assez irrespectueuse. « Il ne répondit à ce compliment que par un soufflet, en le menaçant de le faire pendre pour servir d'exemple à quiconque serait assez téméraire pour faire des propositions peu conformes à la déférence due aux ordres du roi. » La Bourgogne commençait alors à s'agiter sous l'influence de la réforme; la cour voulut conserver au début une attitude dont Tavannes supportait avec peine l'ambiguïté, s'en exprimant même avec une énergie que Catherine de Médicis voulut toujours tourner en plaisanterie, disant : « Ne connoissez-vous pas Tavannes? Je scay quel il est, nous avons esté nourris pages ensemble! » Ces tergiversations n'empêchèrent pas l'insurrection protestante d'éclater à Dijon, à Auxerre et à Beaune, au printemps de 1562. Tavannes réprima énergiquement ce premier mouvement; mais bientôt les réformés prirent leur revanche, en s'emparant de Lyon, de Mâcon et de Châlon sur Saône. Tavannes rentra aisément à Châlon, enleva Mâcon après un premier insuccès, et il allait réduire pareillement Lyon quand, le duc de Nemours arrivant pour prendre le commandement de l'armée, il préféra retourner à Dijon que de se trouver en sous ordre. Il blâma l'édit de pacification de 1563, tout en continuant à correspondre avec la reine mère, qui l'encourageait secrètement à persévérer dans une opposition qu'elle approuvait : c'est ainsi qu'il amena même les états de Bourgogne à refuser la publication de l'édit et à envoyer vers le roi une députation chargée de respectueuses remontrances. Le roi répondit par une lettre de jussion pure et simple. Tavannes proposa d'opposer aux progrès des réformés une confrérie du Saint-Esprit, sorte de ligue dans laquelle serait entrée toute la noblesse catholique. Catherine de

(1) La maison de Saulx, une des plus illustres de la noblesse bourguignonne, tire son nom d'un château qui était situé à cinq lieues de Dijon. Elle a pour premier auteur connu Gui, sire de Saulx, qui vendit en 1090 le comté de Langres au roi.

(2) Compagnon des folies périlleuses du jeune prince, il courait avec lui les aventures pendant la nuit, s'exposant, pour l'amour des dames ou pour la seule vanité, à des combats singuliers et à des actes téméraires : ils passaient à cheval à travers des bûchers ardents, se promenaient sur les toits des maisons et sautaient quelquefois d'un côté de la rue à l'autre.

(3) Un tableau des galeries de Versailles représente cet épisode de la vie du maréchal.

(1) Le duc de Guise donna lord Grey, gouverneur de la place, à M. de Tavannes, qui exigea 10,00 écus de rançon. Tavannes semble avoir toujours trop ardemment recherché le côté matériel des avantages que procurait alors la guerre.

Médicis approuva ce plan, mais le roi ne voulut pas y consentir. Pendant les années qui suivirent, il eut constamment à guerroyer, tantôt en Bourgogne, tantôt jusque dans le Vendômois et le pays Messin; en 1568, la reine mère le chargea de s'emparer du prince de Condé, qui se trouvait à Noyers, château voisin de Tonnerre; mais M. de Saulx ne voulut jamais se prêter à ce guet-apens, malgré la menaçante insistance de Catherine, et il ne se mit en devoir d'attaquer Noyers qu'après avoir laissé à Condé le temps de se retirer. Cette action hardie, qui me semble accuser nettement le caractère de son auteur, ne lui causa aucun préjudice à la cour : c'est même à dater de ce moment que nous le voyons y prendre une influence décisive. De nombreux ennemis cherchèrent à lui nuire, mais il triompha de tous les obstacles; il commanda dans l'armée de Poitou, et prit une part considérable à la bataille de Jarnac (13 mars 1569); il répara en partie l'échec éprouvé par le duc d'Anjou près de Saint-Yrieix et décida le succès de la journée de Montcontour (3 octobre). Il reçut les félicitations du roi à Tours et une véritable ovation à Paris, où les échevins lui offrirent un vase et un bassin en or, aux armes de la ville; puis, le 28 novembre, il fut créé maréchal de France, dignité qu'il ambitionnait ardemment. Dès lors il ne quitta presque plus la cour, dont il fut un des principaux conseillers et où il prit l'attitude la plus énergiquement hostile contre les réformés. Les historiens lui ont attribué une part décisive dans le massacre de la Saint-Barthélemi. La récente publication des dépêches des ambassadeurs vénitiens démontre que Catherine de Médicis était résolue depuis longues années à cet attentat, et diminue ainsi la part de responsabilité qui pèse sur la mémoire de Tavannes; le maréchal était du reste trop ardent ennemi des huguenots pour n'avoir pas approuvé la reine mère. Nous savons cependant qu'il ne contribua pas peu à sauver le roi de Navarre et le prince de Condé; ce fut lui qui réprima autant qu'il put le pillage et enfin qui fit cesser le carnage en apportant l'ordre aux troupes de rentrer dans leurs quartiers. Il y a loin de là aux sanglantes plaisanteries dont Brantôme embellit son récit (1). Une grave indisposition empêcha le maréchal de prendre le commandement de l'expédition dirigée contre La Rochelle (1572); sa santé se rétablit à l'automne, et il reçut le gouvernement de la Provence, faveur qui le toucha peu : « On lui donnait, disait-il, du pain, lorsqu'il n'avait plus de dents pour le manger. » Il se montra plus satisfait quand on y ajouta la charge d'amiral des mers du Levant. L'année suivante, au printemps, on reprit les opérations du siége de La Rochelle, où le duc d'Anjou se rendit : comme elles traînaient démesurément en longueur, le maréchal, assez affaibli cependant, se résolut à s'y rendre de sa personne; mais ses forces le trahirent : il fut obligé de s'arrêter à Montlhéry, d'où on l'emmena à Chanteloup; le roi et la reine mère vinrent l'y visiter. Dès qu'il fut un peu mieux, il se fit transporter à Sully, et il y mourut au bout de quinze jours (1). Il fut enseveli, suivant son désir, à la Sainte-Chapelle de Dijon, où son tombeau subsista jusqu'en 1793. — Le maréchal a laissé quatre *Advis au roi*, qui sont toujours insérés à la suite des *Mémoires* de sa vie, publiés par son fils. Il a laissé un certain nombre de lettres autographes, conservées à la bibliothèque Richelieu et dont nous préparons la publication. De sa femme, Françoise de la Baume de Montrevel, il eut trois fils, *Henri-Charles-Antoine*, qui mourut en 1563, *Guillaume* et *Jean*, dont les articles viennent ci-après. E. DE BARTHÉLEMY.

Mémoires de Jean de Saulx-Tavannes. — Brantôme. — *Éloge de Gaspard de Saulx-Tavannes*, par Fr. de Rabutin. — *Vie* du même, par Perrot. — *Lettres de Languet*. — Le Gendre, *Hist. de France*, tome III. — Le P. Anselme. — D. Planchet. — Courtépée. — La Cuisine (de), *Hist. du parlement de Dijon*. — Mémoires du temps.

SAULX (*Guillaume* DE), comte DE TAVANNES, fils aîné du précédent, né en 1553, mort en 1633. Enfant d'honneur de Charles IX, puis gentilhomme de sa chambre, il fit ses premières armes à la bataille de Jarnac, et succéda à son père en qualité de lieutenant général en Bourgogne. Il se prononça énergiquement contre la Ligue, et conserva au roi les places de Flavigny, de Semur, où il installa le parlement, de Saint-Jean-de-Losne et de Saulieu; il combattit à Fontaine-Française; mais à la paix il se retira dans ses terres. On a de lui : des *Mémoires de plusieurs choses advenues en France, ès guerres civiles depuis* 1560 *jusqu'en* 1596 (Lyon, s. d., in-4° de 86 p.; Paris, 1625, in-8°). De sa première femme, Catherine Chabot, il eut cinq enfants, dont *Claude* et *Joachim*, qui furent lieutenants généraux, et de la seconde, Jeanne de Pontallier, qu'il épousa à près de quatre-vingts ans, il eut

(1) M. Pettitot, dans sa notice sur Gaspard de Tavannes, partage en grande partie notre opinion : il nie complétement la vérité du récit de Brantôme, en faisant remarquer que M. de Thou ni aucun des auteurs protestants ne mentionnent ces odieuses allégations qui auraient certainement été relevées si elles eussent eu quelque fondement. « On peut observer, dit-il, que Tavannes détesta toujours le nom de traître; qu'au moment où la cour caressait les protestants, qu'elle était résolue de perdre, il leur témoigna constamment la plus violente aversion, et qu'il fut entraîné dans le complot le plus odieux, moins par son inclination opposée à toute espèce d'intrigue ou de perfidie que par les circonstances funestes où il se trouva placé. »

(1) On cite de lui deux paroles authentiques, et qui comme le remarque son plus récent biographe, M. Caboche, prouvent singulièrement en faveur de son esprit. « L'une est d'une délicatesse malicieuse, l'autre d'une beauté sévère et tendre. » La reine mère lui demandait un jour comment elle pourrait connaître le caractère de la reine de Navarre, qui devenait la belle-mère de sa fille : « Entre femmes, dit-il en souriant, commencez par la mettre en colère et ne vous y mettez point. Vous apprendrez d'elle, et non elle de vous. » — A sa dernière heure, il fit appeler sa femme, et lui adressa ces mots : « Que te dirai-je? sinon que tu es des plus femmes de bien du monde : ce n'est point pour t'admonester, mais pour te dire adieu que je t'appelle. »

Jean, qui fonda la branche des marquis de Tavannes. E. DE B.

Courtépée, *Hist. de Bourgogne*. — Moréri, *Dict. hist.*

SAULX (*Jean* DE), vicomte DE TAVANNES, frère du précédent, né à Paris, en 1555, mort en octobre 1629, au château de Sully. Dès l'âge de onze ans, on le voit figurer parmi les membres de la confrérie du Saint-Esprit en Bourgogne, et montrer une grande ardeur à demeurer fidèle aux sentiments que son père lui inspirait contre la réforme; il assista au massacre de la Saint-Barthélemi, et y sauva la vie, à ce qu'il assure, à trois seigneurs protestants. Il accompagna ensuite le duc d'Anjou au siége de La Rochelle, puis en Pologne, se distingua dans quelques combats contre les Turcs, et passa en 1574 en Moldavie; il y guerroyait depuis quelques mois, lorsqu'il tomba aux mains d'une troupe de partisans qui l'emmenèrent à Constantinople, où il recouvra, on ne sait comment, la liberté. De retour en France au commencement de 1575, il obtint une compagnie de gendarmes, avec laquelle, à Dormans, il dégagea le duc de Guise, blessé, et ramena 1,500 reitres prisonniers. Henri III lui témoigna la plus grande faveur, et prenait souvent ses conseils; mais Tavannes refusa d'adhérer à la paix de 1577, et se jeta dans le parti des catholiques ardents. Lorsque les huguenots eurent été déclarés ennemis de l'État, il accepta le gouvernement d'Auxonne, et exaspéra les réformés par ses rigueurs; dans une émeute, il fut blessé grièvement, pris et enfermé dans le château de Pagny : il trouva moyen de s'échapper en descendant une muraille haute de plus de cent pieds. Plus furieux ligueur que jamais, il se déclara contre Henri III et contre Henri IV, proposa d'armer le peuple avec des piques (conseil qui fut rejeté, par crainte « de faire naître dans les esprits des idées de république »), et servit dans l'armée rebelle avec le titre de maréchal de camp. Il combattit à Arques, disputa vaillamment la Normandie aux troupes royales, et fut pris en portant du secours à Noyon (1591). Ayant refusé d'acheter sa liberté à la condition d'indiquer le côté faible des fortifications de Rouen, dont il était gouverneur, il fut échangé contre la mère, la femme et les deux sœurs du duc de Longueville. Mayenne lui donna alors le bâton de maréchal de France et le gouvernement de la Bourgogne (1592), où il alla pendant trois ans lutter contre son frère Guillaume, demeuré fidèle au roi. Il ne se soumit que le dernier, bien après la bataille de Fontaine-Française et la reddition de Dijon; le roi le reconnut dans la dignité de maréchal de France, lui promettant la première vacance. En 1597, il refusa de l'accompagner au siége d'Amiens, et fut enfermé à la Bastille; mais il trouva encore moyen de s'échapper. Henri IV l'oublia dans son château de Sully, se vengeant seulement en ne lui donnant pas le bâton que laissa vacant la mort de Biron. Il vécut dès lors complétement dans la retraite : le 4 mars 1614, la reine mère lui délivra de nouvelles lettres confirmatives de sa dignité de maréchal; mais cette promesse n'eut pas plus d'effet, et il ne paraît même pas que le vicomte ait quitté Sully. Sa descendance s'éteignit à la seconde génération, quoiqu'il ait eu dix enfants, entre autres : *Henri*, marquis de Mirebel, maréchal de camp et gouverneur de Montferrat (1595-1659). Il est le véritable auteur des *Mémoires sur le maréchal de Tavannes*, si improprement dénommés *Mémoires de Tavannes*. Il y travailla de 1601 à 1621, et les fit imprimer à Sully même, en leur attribuant deux titres différents, pour mieux tromper les curieux (1). Une lettre de Gui Patin, du 13 juillet 1657, constate que ces ouvrages avaient reçu très-peu de publicité; et ce ne fut effectivement qu'en cette année qu'on en donna à Lyon une première édition pour le public. On les a reproduits dans les collections de Petitot, de Michaud et de Buchon. Ces mémoires se continuent par la vie de l'auteur jusqu'au moment où il rentra dans l'inaction; Tavannes y montre une grande irritation, vainement dissimulée sous un apparent dédain, qui ne trompe aucun lecteur sérieux. E. DE B.

Voir les mêmes auteurs que pour son père.

SAUMAISE (*Bénigne* DE), érudit français, né à Semur, vers 1560, mort le 15 janvier 1640 à Dijon. Il étudia dans sa jeunesse l'histoire, la géographie, le droit, la poésie latine et la poésie française. Son principal ouvrage est : *Denys Alexandrin, De la Situation du monde, nouv. trad. du grec en* (vers) *françois et illustrée de commentaires* (Paris, 1597, pet. in-12), ouvrage qui n'a de remarquable que ses notes, où l'on trouve une érudition solide. Il avait, en 1587, succédé à son père dans la charge de lieutenant au bailliage de Semur. Pendant la Ligue, il prit parti pour Henri IV, qui le nomma conseiller au parlement de Bourgogne. Ach. G.

Papillon, *Bibl. de Bourgogne*.

SAUMAISE (*Claude* DE), en latin *Salmasius*, célèbre critique, fils du précédent, né à Semur, le 15 avril 1588, mort à Spa, le 6 septembre 1658. Il eut son père pour premier maître. A dix ans, il traduisait Pindare et composait des vers grecs et latins. Il fit sa philosophie à Paris, et s'y lia avec Casaubon, qui se plut à le guider dans l'étude des lettres. De Paris il alla à Heidelberg, où il étudia la jurisprudence sous le savant Denis Godefroy; il y professa publiquement le protestantisme, qu'il avait déjà embrassé secrètement plusieurs années auparavant. Son ardeur au travail était si grande à cette époque, qu'il consacrait régulièrement deux nuits sur trois à l'étude. Ce régime le

(1) Il y en a une excellente copie dans le t. III des manucrits de Conrart, in-folio, à la Bibl. de l'Arsenal.

mit à deux doigts de la mort, et il se crut lui-même si bien en danger de mourir qu'il fit son épitaphe en grec et en latin; le *Journal des Savants*, ann. 1695, p. 251, l'a conservée. Le danger disparu, Saumaise se hâta de reprendre ses habitudes; il s'occupa entre autres de collationner les précieux manuscrits de la bibliothèque palatine. Peu après (1608) il publiait les deux traités du sectaire Nilus, archevêque de Thessalonique, et un ouvrage du moine Barlaam sur la primauté du pape. En 1609 il donnait une nouvelle édition de Florus. De retour à Dijon en cette même année, il se fit recevoir avocat au parlement de cette ville; mais ce ne fut que par condescendance pour son père, et il n'exerça jamais la profession. Il se livra tout entier à ses travaux d'érudition, qui lui firent faire plusieurs voyages à Paris. Il épousa en 1623 la fille d'un sieur Des Bordes, zélé protestant français. Le mariage ne ralentit point sa passion pour l'étude. Bientôt son ouvrage capital paraissait : *Plinianæ exercitationes in Caii Julii Solimi Polyhistora*, etc.; Paris, 1629, 2 vol. in-fol. Son père voulut alors lui résigner sa charge de conseiller au parlement de Dijon; mais le garde des sceaux Marillac, ennemi déclaré des protestants, s'y opposa. Saumaise se consola de cet échec en étudiant sans maître l'hébreu, l'arabe, le cophte et autres langues orientales. En 1631, il reçut une lettre des curateurs de l'Académie de Leyde : ceux-ci lui offraient la place qu'avait occupée Joseph Scaliger. Les appointements considérables attachés à cette place, qui n'engageait qu'à résider à Leyde, décidèrent Saumaise à partir. C'est à partir de cette époque que date réellement la réputation européenne du critique. Si son amour propre était satisfait du succès de ses ouvrages, en revanche il avait beaucoup à souffrir des tracasseries incessantes que lui suscitait son collègue Daniel Heinsius. De passage en France, en 1635, le roi et le prince de Condé cherchèrent à l'y retenir. Saumaise parut prêter l'oreille aux promesses qui lui furent prodiguées; mais il finit par refuser. « J'ai l'esprit trop libre pour mon pays, » écrivait-il alors. En 1640, le cardinal de Richelieu fit une autre tentative pour retenir Saumaise en France; elle n'aboutit pas mieux que la précédente. Le cardinal mettait pour condition à ses faveurs que Saumaise écrirait l'histoire de son ministère : « Ma plume n'est pas à vendre, répondit-il, et je ne sais pas flatter. » Il revint à Leyde. Christine, reine de Suède, fut plus heureuse que Richelieu et que Mazarin, qui, lui aussi, avait essayé de le faire revenir en France : elle réussit à fixer quelque temps auprès d'elle l'érudit professeur de Leyde. Sa tactique fut plus habile que celle du cardinal, il faut le dire : « Je ne puis vivre contente sans vous, » lui écrivait-elle. Après un séjour d'un an à Stockholm (1650-1651) il retourna en Hollande. Il mourut assez singulièrement. Sa femme prenait les eaux à Spa. Il s'imagina que ces eaux, recommandées à sa femme, devaient pareillement être bonnes pour lui; il avait la goutte. Une fièvre très-forte suivit cette imprudence, et lui enleva la vie. On l'enterra à Maestricht.

La flatterie ne contribua pas peu à gâter Saumaise. La reine de Suède fut le plus illustre de ses adulateurs, mais non pas le seul : Casaubon, Gronovius, Grotius, Vossius, en un mot la plupart des savants de l'époque l'enivrèrent de leur encens. Balzac lui-même, le perspicace Balzac, osa un jour lui décerner le titre d'*infaillible*. A la vérité, l'auteur du *Socrate chrestien* corrigea plus tard cette épithète en ajoutant : Infaillible, oui... mais à la façon des vieux oracles de Delphes. » Le coup n'en était pas moins porté. Les curateurs de l'Académie de Leyde allèrent plus loin encore. Pendant le séjour de Saumaise en Suède, ils lui écrivirent pour l'engager à revenir parmi eux. « Notre Académie, lui disaient-ils entre autres choses, ne peut pas plus se passer de Saumaise que le monde ne peut se passer du soleil. » Aujourd'hui, on ne connaît plus guère Cl. de Saumaise que par certaines discussions beaucoup trop retentissantes qu'il eut avec plusieurs de ses contemporains, l'avocat Didier Hérauld, le P. Petau, Daniel Heinsius, etc. Celle qu'il eut avec Milton, à propos de la *Défense de Charles Ier*, pamphlet auquel le poëte répliqua par la *Défense du peuple anglais*, fut surtout remarquée : Saumaise y défendit fort mal une fort bonne cause, et le poëte anglais eut raison du critique. En général, ce qui distingue Saumaise, ce n'est pas la logique, c'est l'érudition, l'énergie et spécialement l'acrimonie, quelquefois même la grossièreté. Le gros mot ne lui fait pas peur. Les épithètes d'*asinus*, de *pecus*, etc., lui sont familières.

« *Hoc mihi plerumque vitium est*, dit-il lui-même, *ut proutque scribendi impetus me cœpit, animæ sensa in chartas effundam. Qui me norunt facile mihi ista condonant, quia sciunt nihil intus latere occulti veneni.* » En effet les injures qu'il prodigue à ses adversaires, et qui étaient du reste reçues dans la polémique d'alors, ne sont que l'effusion naturelle de son amour extrême pour ce qu'il croyait être la vérité. « Avec cette liberté de juger, qui m'a toujours été fort familière, écrit-il, je n'espargnerois pas mon père propre, s'il avoit dit ou fait chose où ma censure peust mordre avec raison. » S'il partageait amplement l'humeur batailleuse des savants de son temps, il était en revanche plus exempt qu'on ne croit généralement de leur obstination et de leur présomption. « Quant à ce qui est de mes opinions, écrit-il à Dupuy, elles ne me tiennent jamais. Je leur fais prou l'amour à toutes et n'en épouse pas une; tellement qu'il m'est toujours libre de m'en séparer quand je veux, et je le veux toutes et quantes fois que je trouve un meilleur parti ailleurs. »

La plupart des cinquante et quelques ouvrages et opuscules de Saumaise n'étaient pas faits pour vivre; ils pèchent surtout par la forme et l'ordonnance; le style en est en général très-négligé. Cela tient surtout à la précipitation de l'auteur. Il mettait moins de temps à composer un de ses livres les plus savants que d'autres n'en mettaient à les transcrire. Qu'un de ses nombreux correspondants vint à lui demander quelques éclaircissements sur une question, il lui répondait de suite par un volume. D'après Sorbière, qui avait vécu dans son intimité, il travaillait le plus souvent au milieu d'un grand bruit qui se faisait autour de lui et dans des distractions continuelles; il écrivait toujours sans méditation, sans avoir dressé de plan; il ne relisait pas ce qu'il avait écrit. Gronovius, autre ami de Saumaise, attribue l'imperfection de ses ouvrages à ce qu'il était entraîné par l'abondance de son érudition, dont il ne savait modérer le cours. On a de lui : *Duarum inscriptionum explicatio;* Paris, 1619, in-4°; et dans le *Musæum* de Crenius; — *De suburbicariis regionibus;* 1619, in-8°; contre Sirmond; — *De usuris;* Leyde, 1638, in-8° : ce savant traité et les deux suivants *De modo usurarum*, Leyde, 1639, in-12, et *De Fœnore trapezitico*, Leyde, 1640, in-12, entraînèrent Saumaise dans une vive polémique avec divers théologiens, qui lui reprochaient d'avoir proclamé la légitimité du prêt à intérêt; — *De episcopis et presbyteris;* Leyde, 1641, in-8°; sous le pseudonyme de Wallo Messalinus, et dirigé contre le P. Petau; — *De hellenistica commentarius, pertractans origines et dialectos linguæ græcæ;* Leyde, 1643, in-12; — *Funus linguæ hellenisticæ;* Leyde, 1643, in-12; — *De cæsarie virorum et mulierum;* Leyde, 1644, in-12; — *De coma dialogus;* Leyde, 1645, in-12 : traité badin sur les longues chevelures, que certains théologiens hollandais voulaient proscrire; — *De primatu papæ;* Leyde, 1645, in-4°; — *Miscellæ Defensiones de variis observationibus ad jus atticum et romanum;* Leyde, 1645, in-12; — *De mutuo;* Leyde, 1645, in-12; — *Judicium de libro posthumo Grotii;* 1646, in-8°; Strasbourg, 1654, in-12; — *Tractatus de subscribendis et signandis testamentis;* Leyde, 1648, in-12; — *De annis climatericis et antiqua astrologia;* Leyde, 1648, in-8°; — *Defensio regia pro Carolo I;* 1649, in-24; réimprimé neuf fois dans l'espace de trois ans, entre autres, Paris, 1650, in-12; — *Epistolæ;* Leyde, 1656, in-4°; d'autres lettres de Saumaise sont imprimées dans les recueils de celles de Casaubon, Sarrau, etc.; un grand nombre d'inédites se trouvent aux archives de La Haye et à la bibliothèque impériale de Paris; — *De re militari Romanorum;* Leyde, 1657, in-4°; — *Ad Miltonem responsio;* Londres, 1660, in-12; — *De homonymis hyles iatricæ, de manna et saccharo;* Utrecht, 1689, in-fol. Comme éditeur Saumaise a publié : les *Historiæ Augustæ scriptores;* (Paris, 1620, in-fol.); le traité de Tertullien *De pallio* (Paris, 1622, in-8°; Leyde, 1656); le *Commentaire sur Epictète* de Simplicius (Leyde, 1640, in-4°); *Clitophon et Leucippe* d'Achille Tatius (Leyde, 1640, in-12); le *De urbibus* d'Étienne de Byzance. — Saumaise a laissé en manuscrit près d'une centaine d'écrits; Ph. de la Mare a hérité d'une partie d'entre eux; une douzaine ont passé dans la bibliothèque impériale de Paris. On trouvera les indications bibliographiques les plus détaillées sur Saumaise dans Papillon. Ach. G.

Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.* — Goujet, *Bibliothèque française*, t. IV. — Baillet, *Jugem. des sav.*, t. I, n° 511; t. III, p. 72. — Clément, *Vie de Saumaise.* — Moréri. — Vorst, *Oratio in excessum Cl. Salmasii.* — Arnd (Iosua), *Exercitatio de erroribus Cl. Salmasii in theologia.* — Haag frères, *France protestante.* — Paquot, *Mémoires*, t. XV.

SAUNDERS. *Voy.* SANDER.

SAURIN (*Élie*), théologien protestant, né le 28 août 1639, à Usseau (Dauphiné), mort le jour de Pâques 1703, à Utrecht. Sa famille était ancienne dans la Provence, et deux de ses branches avaient embrassé le calvinisme. Il était fils d'un pasteur de village, *Pierre* SAURIN, qui prit soin lui-même de son éducation et qui l'envoya ensuite étudier la théologie à Genève. Admis en 1661 au ministère, il exerça d'abord à Venterol, et fut appelé en 1662 par l'église d'Embrun; ayant refusé de se découvrir devant un prêtre catholique qui portait le viatique à un malade, il fut condamné à l'amende honorable et au bannissement perpétuel (1664). Il échappa à ce jugement par la fuite, et se retira en Hollande, où il devint ministre de l'église wallonne de Delft (1665). Le procès du fameux Labadie lui donna occasion de déployer son zèle : chargé d'examiner les opinions religieuses de ce pasteur mystique, il offrit de le réfuter publiquement, et s'employa contre lui avec tant de diligence, qu'il parvint à le faire déposer (1669); toutefois il ne put se résoudre à le suppléer à Middelbourg, pour éloigner de lui le soupçon d'avoir agi dans un intérêt particulier. En 1671 Saurin accepta la place de Wolzogen à Utrecht; mais outre l'occupation française, qui lui causa beaucoup d'inquiétude, il y vécut pendant plus de deux ans au milieu d'agitations continuelles, causées par les différends qu'il eut à soutenir contre Jurieu. Ce fut lui, il est vrai, qui engagea la lutte en présentant plusieurs points de la doctrine de Jurieu comme hétérodoxes et d'une très-dangereuse conséquence. Plusieurs synodes firent de vains efforts pour apaiser, sinon rapprocher, les deux adversaires; celui de Leeuwarden alla même jusqu'à leur défendre d'écrire l'un contre l'autre, sous peine d'excommunication, ce dont ils ne tinrent nul compte. Il consacra ses dernières années à la publication d'ouvrages de théologie. Il avait, suivant Chaufepié, « un génie vaste et profond,

un discernement exquis, le jugement net et solide »; constant dans sa conduite, « il était incapable d'accommoder ses sentiments aux temps, aux lieux et aux personnes ». On a d'Élie Saurin : *Examen de la théologie de Jurieu;* La Haye, 1694, 2 vol. in-8° : ce fut à l'appui de cet ouvrage qu'il publia ensuite *Défense de la véritable doctrine de l'Église réformée sur le principe de la foi;* Utrecht, 1697, in-8°; et *Justification* de sa doctrine; ibid., 1697, 2 vol. in-8°, avec une *Suite;* ibid., 1697, in-8°; — *Réflexions sur les droits de la conscience;* Utrecht, 1697, in-8° : il s'y prononce avec force pour la tolérance; — *Traité de l'amour de Dieu;* ibid., 1701, 2 vol. in-8°; — *Traité de l'amour du prochain;* ibid., 1704, in-8°, ouvrage posthume.

Sa *Vie*, à la suite du *Traité de l'amour du prochain.* — Chaufepié, *Dict. hist.* — Haag, *France protest.*

SAURIN (*Joseph*), géomètre français, frère du précédent, né le 1[er] septembre 1659, à Courtaison (Comtat Venaissin), mort à Paris, le 29 décembre 1737. Élevé dans la religion réformée, il fut, à vingt-cinq ans, ministre à Eure, en Dauphiné. La violence avec laquelle il attaqua, dans un de ses sermons, les actes du gouvernement contre les protestants le força, pour échapper aux poursuites, de quitter la France. Il alla en Suisse, où on lui donna la cure de Bercher, dans le bailliage d'Yverdun. Un décret du sénat de Berne ayant ordonné, en 1685, de signer le *Consensus* de Genève, qui condamnait certaines doctrines des réformés français, Saurin, après avoir hésité près d'un an, donna sa signature, le 8 février 1686; mais peu après il prétendit que ce consentement lui avait été imposé par une contrainte morale, et manifesta l'intention de se rétracter. Ces tergiversations lui suscitèrent des inimitiés et des querelles, qui auraient peut-être suffi à lui faire abandonner la Suisse, et c'est en effet la raison que dans la suite il donna de son départ; mais il s'y joignit une cause plus grave, une accusation de vol. Les actes de la procédure criminelle commencée à ce sujet ont été publiés, en 1741, par d'Olivet, dans la *Bibliothèque raisonnée*, d'après les pièces de la chancellerie de Berne; déjà, au mois d'avril 1736, le *Mercure suisse* avait imprimé une lettre de Saurin, adressée, le 13 juillet 1689, à son ami le ministre Gonon, dans laquelle il faisait l'aveu de sa faute. Saurin, qui vivait encore au moment de cette publication, ne répondit pas. La vérité de l'accusation portée contre lui paraît donc démontrée. Saurin retourna en France avec un sauf-conduit qu'il avait obtenu de Bossuet; il abjura, en 1690, et reçut du roi une pension de 1,500 livres. « L'évêque de Meaux, dit à ce sujet Voltaire, crut avoir converti un ministre, et il ne fit que servir à la petite fortune d'un philosophe. » Saurin abandonna les discussions théologiques pour la géométrie, se fit remarquer dans des polémiques contre Huygens et Rolle, et fut admis, en 1707, dans l'Académie des sciences. Accusé par J.-B. Rousseau d'être l'auteur des fameux couplets qui amenèrent l'exil du poëte, il fut acquitté, en 1712, après six mois de prison. Les recherches faites plus tard par les critiques donnent à penser qu'il ne fut pour rien dans la composition des vers incriminés; mais il joua dans cette triste affaire un rôle peu honorable, et c'est de chez lui que sortait cet exemplaire qui, envoyé chez Boindin, produisit tout le mal. Mélange de talents et de vices, Joseph Saurin a été jugé par Fontenelle, comme il suit, avec quelque partialité : « D'un côté, un esprit élevé, lumineux, qui pensait en grand, et ajoutait du sien à toutes les lumières acquises, un grand talent pour toutes les opérations d'esprit, et qui n'attendait que son choix pour se déterminer entre elles; d'un autre côté, du courage, de la vigueur d'âme, qui devaient rendre aussi les passions plus difficiles à maîtriser... Il ne cherchait pas à se faire beaucoup de liaisons, et jusqu'à sa forme de vie tout s'y opposait. Il travaillait toute la nuit, et dormait le jour... » Les écrits de Saurin sont, dans le *Journal des Savants* (1702-1708), des dissertations scientifiques, et un *Éloge historique de Bossuet*, et dans le *Recueil* de l'Académie des sciences, plusieurs *Mémoires* sur la géométrie.

Fontenelle, *Hist. de l'Acad. des sciences.* — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Haag frères, *La France protestante.*

SAURIN (*Bernard-Joseph*), poëte dramatique français, fils du précédent, né en 1706, à Paris, où il est mort, le 17 novembre 1781. Il puisa de bonne heure le goût de la poésie dans le commerce des hôtes ordinaires de son père, qui avait fait de sa maison le rendez-vous des gens de lettres; mais le besoin de se créer des ressources l'obligeant de maîtriser son penchant, il étudia le droit, et fut reçu avocat au parlement. Il pratiqua le barreau avec quelque distinction, et devint ensuite secrétaire du duc d'Orléans. Une pension de mille écus que lui accorda généreusement Helvétius, depuis longtemps son ami, le laissa tout à fait libre de s'engager dans la carrière des lettres; il choisit le théâtre, et donna à trente-sept ans *Les Trois rivaux* (1743), comédie en cinq actes et en vers. Cette première pièce n'eut aucun succès, non plus que la seconde, *Aménophis* (1752), tragédie romanesque, dont Le Mierre appliqua le dénoûment à son *Hypermnestre.* Cette double chute ne découragea pas Saurin, et bien qu'il approchât de la soixantaine, il se remit avec ardeur au travail et fit jouer en 1760 *Spartacus.* Cette tragédie est à peu près son seul titre de gloire : malgré le défaut de vérité historique, malgré des invraisemblances de situation et de caractère, elle plut par la hardiesse même du principal rôle et par quelques

tirades énergiques où l'on rencontre des vers frappés, comme disait Voltaire, à l'enclume de Corneille. La louange est exagérée, et il est plus vrai de dire que les vers prosaïques de Saurin sentent un peu trop l'enclume. *Blanche et Guiscard*, représentée en 1763, et imitée de Thomson, renferme des situations plus touchantes; mais la versification a les mêmes défauts, et les événements s'y succèdent avec trop de précipitation. La *tragédie bourgeoise* de *Beverlei* (1768) est un autre emprunt à la scène anglaise (*voy.* LILLO) : elle dut son grand succès à la nouveauté du genre ainsi qu'au talent sublime déployé par Molé. Tel est, avec quelques comédies agréables, le bagage littéraire de Saurin. Il remplaça en 1761 du Resnel dans l'Académie française, et y eut Condorcet pour successeur. Il vivait dans le grand monde, et savait se faire estimer. Parmi les lettrés il avait pour ami Montesquieu, Voltaire, Saint-Lambert, le duc de Nivernois; ce dernier prétend, avec plus de malice peut-être que de vérité, que « ses vers étaient sans faste, son commerce sans épines ». Quoiqu'il fût pétulant et orgueilleux, un peu brutal même, suivant Grimm, il savait allier à l'énergie la circonspection et la mesure. La crainte de la mort, qu'il ne put jamais vaincre, troubla les derniers temps de sa vigoureuse vieillesse. Il s'était marié tard, à une femme jeune et jolie, qui, avait-il coutume de dire, l'avait rattaché à la vie. Nous citerons encore de Saurin : *Les Mœurs du temps* (1761), un acte en prose; et *L'Orpheline léguée* (1765), trois actes en vers, reduits en un seul, sous le titre de *L'Anglomanie* (1772), comédies; — *Mirza et Fatmé, conte indien;* Paris, 1764, in-12; — *Épîtres sur la Vieillesse et sur la Vérité*, suivies de *Pièces fugitives* et d'une comédie en un acte en prose, intitulée *Le Mariage de Julien;* Paris, 1772, in-8°; — *Épîtres d'Héloïse à Abeilard, imitées de Pope;* s. l., 1774, in-8°. On a réuni ces différents ouvrages dans les *Œuvres complètes de Saurin* (Paris, 1783, 2 vol. in-8°), sans y comprendre néanmoins ceux qui lui sont attribués comme *Les trois Rivaux* (1743), comédie; *Sophie de Francourt* (1769, in-8°), roman, et l'*Éloge d'Helvétius* (1774, in-8°), non plus que ses *Lettres* et des *Chansons*, qu'on dit être d'un goût excellent. Son *Théâtre* (Paris, 1783, in-8°) a été réimpr. sous le titre d'*Œuvres choisies* (Paris, 1812, in-18).

Notice, à la tête des *Œuvres compl et choisies*. — Nivernois (Duc de), *Œuvres*.

SAURIN (*Jacques*), célèbre prédicateur protestant, né le 6 janvier 1677, à Nîmes, mort le 30 décembre 1730, à La Haye. Il était de la famille des précédents, mais d'une branche établie dans le Languedoc (1). La révocation de l'édit de Nantes l'ayant obligé de quitter la France, il suivit son père à Genève, et y commença ses études avec succès. Il céda à l'impétuosité de son caractère en prenant à seize ans le parti des armes, où ses aïeux avaient acquis quelque renom, et s'enrôla dans le régiment de Galloway, entièrement composé de réfugiés français, et qui se trouvait alors au service du duc de Savoie. Il fit une campagne, et obtint le grade d'enseigne. La paix ayant été conclue entre la France et la Savoie (septembre 1696), il retourna à Genève pour y achever son éducation. Admis au ministère en 1700, il se rendit en Hollande et de là en Angleterre; l'église wallonne de Londres l'ayant appelé au nombre de ses pasteurs (mars 1701), il s'établit dans cette ville, et y épousa une jeune Française. Sa santé, naturellement délicate, souffrit bientôt de l'humidité du climat; en 1705 il fit un second voyage à La Haye, et prêcha, dit Chaufepié, avec un applaudissement prodigieux; afin de retenir dans le pays un si rare orateur, on créa alors pour lui une place de ministre extraordinaire des nobles, qu'il remplit pendant vingt-cinq ans. On n'aurait plus rien à ajouter à la vie de cet homme célèbre si la jalousie de ses collègues n'avait pris soin de lui susciter plus d'une affaire désagréable et de le poursuivre, au nom de l'orthodoxie, jusqu'à son lit de mort. Impuissants à lui disputer la palme de l'éloquence, ils se jetèrent sur ses livres comme sur une proie. La Chapelle, entre autres, joua ce triste rôle d'accusateur : au nom de la foi et de la morale, il dénonça Saurin comme ayant prétendu que « Dieu n'est pas assez heureux, ou assez puissant ou assez vrai pour éviter toujours le mensonge ». Dans cette querelle sur le mensonge, à laquelle avait donné lieu une dissertation de Saurin, ce ne furent pas les prétendus défenseurs de la vraie doctrine qui mentirent le moins. Saurin avait pris pour sujet de thèse l'ordre que, dans la Bible, Dieu donna à Samuel d'aller joindre David en déguisant le sujet de son voyage. « Il est clair, ajoutait-il, que la précaution que Dieu inspire à Samuel avait pour but d'induire Saül dans l'erreur et de lui persuader que le sacrifice de cette victime (une génisse) était le principal, même l'unique dessein de son voyage. Cette action avait donc ce qu'on prétend être toujours criminel dans le mensonge, à savoir de jeter le prochain dans l'erreur; mais elle n'était pas criminelle en elle-même puisqu'elle était faite par l'ordre de Dieu. Il implique contradiction que Dieu commande une action criminelle par elle-même, d'où l'on conclut que le mensonge est quelquefois innocent. » La dispute s'envenima à un tel point qu'elle fut portée dans le synode

(1) Cette branche compta des hommes distingués. Le trisaïeul de Jacques Saurin, *Jean*, fut colonel d'infanterie et gouverneur de Sommière et mourut en 1601; son aïeul, *Jean*, sieur de la Blaquières, servit en 1622 sous les ordres du duc de Rohan; son père enfin, qui se nommait aussi *Jean*, eut la réputation d'un bon avocat à Nîmes, où il remplit les fonctions de secrétaire de l'Académie. Dès le seizième siècle cette famille s'était convertie aux prédications de Calvin.

de La Haye (1730). Saurin écrivit une lettre fort digne, où il reproduisit ses conclusions en ajoutant qu'il n'avait pas voulu « donner la moindre atteinte à l'éminence des perfections de Dieu; » et on s'en contenta, bien qu'on eût tout préparé pour lui faire essuyer de la part du synode quelque éclatante mortification. Ces tracasseries abrégèrent les jours de Saurin, qui mourut à la fin de cette année, en protestant une dernière fois au fougueux pasteur Huet de la pureté de ses intentions et de sa doctrine. « L'orgueil, disent MM. Haag, fut le défaut le plus saillant du caractère de Saurin, qui était d'ailleurs généreux et bon. Gracieux et aimable pour ses amis, il se montrait froid et réservé avec les personnes qui lui étaient étrangères ou indifférentes, et il prenait avec elles un ton de supériorité très-propre à blesser leur amour-propre. » Il se tenait à l'écart, menant une vie douce et tranquille; il était désintéressé à ce point qu'ayant hérité des biens de Louis Lambert, un de ses compatriotes, il se hâta de les restituer aux parents du défunt, sans en rien garder pour lui-même; sa charité était inépuisable, et il mourut pauvre.

Comme on l'a fait remarquer plus d'une fois, aucun prédicateur n'offre avec Bossuet plus d'analogies que Saurin. « Le protestant, dit M. Sayous, a tout ce qui est force chez le catholique; il manque de tout ce qui y est grâce et majesté calme; il a le regard perçant et vaste; il embrasse les masses et démêle les résultats; son œil n'a pas la fine pénétration ni sa main la souplesse qui saisissent les délicatesses de la conscience; mais son imagination est puissante au milieu des terreurs et des ruines... Saurin, a dit le cardinal Maury, n'est presque jamais un grand écrivain. Il le serait toujours sans l'impatience et la facilité abondante qui font déborder sa parole et ne lui laissent pas le temps de serrer le sens dans la phrase. Il est sujet aux négligences, aux expressions surannées, enfin à la gaucherie du style réfugié. En revanche il a des coups de burin d'un bonheur admirable; il a le mot lumineux et inattendu; avec lui on se sent tout à coup secoué et terrassé, avant d'avoir prévu l'attaque. Nul orateur sacré n'a plus de ces traits imprévus. » Sa prédication est très-variée; il y aborde sans hésiter les plus graves questions; il en écarte avec soin la controverse, et loin d'y poursuivre la cour de Rome d'imprécations, il garde avec elle une réserve dédaigneuse. On a de cet éminent prédicateur: *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*; La Haye, 1708-1725, 1721-1725, 5 vol. in-8°; Genève, 1725, 5 vol. in-12; ce sont les seuls que l'auteur ait jugés dignes de sa renommée. Ceux que son fils Philippe ajouta, après sa mort, à ce recueil sont estimés bien au-dessous des premiers : *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*; La Haye, 1732, 2 vol. in-8°; *et Nouveaux Sermons sur la passion*; Rotterdam, 1732, 2 vol. in-8°. On connaît de ces trois recueils plusieurs éditions, entre autres celles de La Haye, 1749, 12 vol. in-8°; de Lausanne, 1759-1761, 12 vol. in-8°, et de Paris, 1829-1835, 9 vol. in-8°. On a une traduction allemande presque complète des sermons de Saurin par Rosemberg (Leipzig, 10 vol. in-8°), et une traduction abrégée en anglais (Cambridge, 1775-1776, 6 vol. in-8°). En français on a réimprimé ce qu'il y a de plus excellent dans ses écrits, sous les titres suivants : *L'Esprit de Saurin* (Lausanne, 1767, 2 vol. in-12), par J.-F. Durand; *Principes de la religion et de la morale* (Paris, 1768, 2 vol. in-12), par l'abbé Pichon; *Extraits de la morale de Saurin* (Paris, 1769, 2 vol. in-12), par l'abbé Gauchat; *Chefs-d'œuvre de Saurin* (Genève, 1824, 4 vol. in-8°), par Chenevière; *Sermons choisis* (Paris, 1854, in-12), par Weiss. Saurin a encore écrit : *Discours sur les événements les plus mémorables du V. et du N. T.*; Amst., 1720-28, 2 vol. in-fol., fig.; les t. III à VI de ces discours, connus sous le nom de *Bible de Saurin*, sont l'œuvre des continuateurs Beausobre et Roques; — *Abrégé de la théologie et de la morale chrétiennes, en forme de catéchisme*; Amsterdam, 1722, in-8°; trad. en allemand; — *Catéchisme*; Amsterdam, 1724, in-8° : c'est un extrait élémentaire de l'ouvrage précédent; — *État du Christianisme en France*; La Haye, 1725, in-8°; La Rochelle, 1846, in-8°; — *Réponse au factum de Vincent Lambert*; Rotterdam, 1726, in-8°.

P. L.

Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — *Biblioth. française*, t. XXII, 2e partie. — Haag frères, *France protest.* — *Notice* de l'édit. des *Sermons*; Paris, 1829. — Weiss, *Notice*, à la tête des *Sermons choisis*. — Sayous, *Hist. de la littér. fr. à l'étranger pendant le dix-septième siècle*, t. II, p. 103-124.

SAURUS. *Voy.* BATRACHUS.

SAUSSAY (*André* DU), savant prélat français, né en 1589, à Paris, mort le 9 septembre 1675, à Toul. Ses parents étaient si pauvres qu'ils furent obligés de le faire élever dans l'hôpital du Saint-Esprit; de là on l'envoya étudier chez les jésuites. Un jour, dit-on, en allant à l'école avec ses camarades, il trouva dans les restes d'une paillasse qu'on avait brûlée une somme assez considérable, et du partage de ce trésor il eut environ cent écus, qu'il employa à acheter des livres. Ayant achevé ses études avec succès, il entra dans les ordres, et s'appliqua en même temps à la prédication et à la controverse. Il fut bientôt en faveur à la cour, et devint successivement curé de Saint-Leu, protonotaire apostolique, aumônier du roi, grand vicaire et official de l'église de Paris. Nommé en 1649 à l'évêché de Toul, il n'obtint que six ans plus tard (11 oct. 1655) l'expédition de ses bulles, à cause des embarras suscités par le chapitre de Toul, qui prétendait, avec l'agrément de la cour de Rome, avoir seul le droit d'élection épiscopale. Il prit

possession de son diocèse en 1657, et le gouverna jusqu'à sa mort, avec beaucoup de zèle et de sagesse. Ce prélat avait, d'après Niceron, « beaucoup d'érudition et de lecture, mais peu de jugement et de critique ». On cite de lui : *Généalogie des hérétiques sacramentaires, ou catalogue des sectes qui ont oppugné le sacrement de l'Eucharistie;* Paris, 1614, in-8°; réimpr. sous le titre d'*Histoire chronologique du combat eucharistique;* Paris, 1617, in-8°, avec des additions considérables; — *Le Métropole parisien, ou traité des causes légitimes de l'érection de l'évêché de Paris en archevêché;* Paris, 1625, in-8°; trad. en latin par l'auteur; — *De sacro ritu præferendi crucem majoribus prælatis Ecclesiæ;* Paris, 1628, in-4° : apologie écrite pour l'archevêque de Paris; — *Opusculorum miscellaneorum fasciculus;* Paris, 1629, in-4° : il y a trois opuscules et la version du *Métropole en latin;* — *Notæ in Breviarium parisiense;* Paris, 1631, in-4°; — *De episcopali monogamia et unitate ecclesiastica;* Paris, 1632, in-4°; — *Nullité de la religion réformée;* Paris, 1633, in-8o; — *Martyrologium gallicanum;* Paris, 1638, 2 vol. in-fol. : plusieurs critiques ont formulé un jugement des plus sévères contre cet ouvrage, rempli de fables et de bévues puériles, et qui mérita d'être qualifié de *plaustrum mendaciorum;* — *De mysticis Galliæ scriptoribus;* Paris, 1639, in-4° : il n'y est question que des premiers apôtres des Gaules; — *Panoplia episcopalis, clericalis, sacerdotalis;* Paris, 1646-49-53, 3 vol. in-fol.; — *Andreas frater Simonis Petri lib. XII;* Paris, 1656, in-fol.; — *Divina doxologia, seu glorificandi Deum in hymnis et canticis methodus;* Toul, 1657, in-12; — *De gloria S. Remigii;* Toul, 1661, in-fol.; — *Libri De scriptoribus ecclesiasticis card. Bellarmini continuatio;* 1500-1600; Toul, 1665, in-4° : cette suite est superficielle et peu exacte.

Gallia christiana. — Benoist, *Hist. des évêques de Toul*, p 701. — Baillet, *Jugem. des savants.* — Niceron, *Mémoires*, XL.

SAUSSAYE (LA). *Voy.* LA SAUSSAYE.

SAUSSURE (*Nicolas* DE), agronome suisse, né le 28 septembre 1709, à Genève, où il est mort, en 1790. Sa famille était originaire de Lorraine; au commencement du seizième siècle, Mengin Schouel, dit *de Saulxures*, exerçait dans ce duché les charges de conseiller d'État et de grand fauconnier. Le fils de Mengin, *Antoine*, fut, comme son père, grand fauconnier; mais, en 1550, la régente Christine le fit emprisonner, sous l'accusation d'avoir donné quelque connaissance de la religion réformée au duc mineur Charles. Le prisonnier s'évada, et se réfugia en Suisse. Le père de Nicolas, *Théodore*, mort en 1737, occupa différents emplois à Genève. Quant à Nicolas, il siégea en 1745 au conseil des Deux cents, mais il se livra surtout à l'étude de l'agriculture. Il publia plusieurs ouvrages utiles, entre autres *Essai sur la disette du blé* (Gen., 1776, in-12), *Essai sur la taille de la vigne* (ibid., 1780, in-8°), et *Le Feu, principe de la fécondité des plantes* (ibid., 1783, in-8°); il écrivit des articles édités par l'*Encyclopédie* de Diderot, et mit tous ses soins à cultiver l'intelligence de son fils, qui devait si hautement illustrer son nom.

Senebier, *Hist. littér. de Genève.*

SAUSSURE (*Horace-Bénédict* DE), géologue et physicien suisse, fils du précédent, né à Conches, près Genève, le 17 février 1740, mort à Genève, le 22 janvier 1799. Il fut initié par son père aux principes de la science, et dirigé par son oncle, Charles Bonnet, dans ses premiers travaux sur l'histoire naturelle. L'université de Genève lui confia, en 1762, une chaire de philosophie; il n'avait que vingt-deux ans, et dès ses premières leçons il montra cet esprit de méthode qui contribua si puissamment plus tard à assurer les résultats de ses découvertes scientifiques. Les nombreux voyages que Saussure entreprit pour étudier la structure du globe terrestre, et surtout les hautes montagnes, commencèrent en 1768; il visita la Suisse, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, et traversa quatorze fois les Alpes par huit passages différents. Le 3 août 1787, il s'éleva jusqu'au sommet du mont Blanc, où n'étaient encore parvenus que deux habitants de Chamounix, Balmat et Paccard, dont l'ascension s'était effectuée le 8 août de l'année précédente. Sa dernière course fut celle du mont Rose, en 1789. Les observations de Saussure portèrent principalement sur les minéraux, dont il découvrit plus de quinze espèces; il étudia leur formation, l'ordre dans lequel ils sont disposés, leur degré de fusibilité, les causes des diverses inclinaisons de leurs couches et celles de leurs dégradations. A ces recherches sur la géologie, but définitif de ses travaux, il unit les sciences qui s'y lient nécessairement, la physique, la météorologie et la botanique. Après tant d'études et d'observations, on pouvait s'attendre à voir Saussure édifier un système, selon un exemple trop fréquent chez les savants; mais il se garda des vastes hypothèses, plus souvent brillantes qu'utiles, et se contenta de donner une suite d'observations à peine reliées par un lien grammatical. Il résulte de cet isolement de chaque partie que, les faits n'étant pas logiquement enchaînés l'un à l'autre, ce qui est vrai en soi-même reste vrai, bien que la première découverte dont Cuvier lui fait un titre de gloire soit regardée aujourd'hui comme une erreur bien constatée : « Il a détruit, dit Cuvier, l'idée que l'on s'était faite jusqu'à lui d'un feu central, d'une source de chaleur placée dans l'intérieur de la terre (?)... Il a constaté que le granit est la roche primitive par excellence, celle qui sert de base à toutes les autres; il a démontré qu'elle s'est formée par couches, par

cristallisation dans un liquide, et que si les couches sont aujourd'hui presque toutes redressées, c'est à une révolution postérieure qu'elles doivent leur position. Il a montré que les couches des montagnes latérales sont toujours inclinées vers la chaîne centrale, vers la chaîne de granit; qu'elles lui présentent leurs escarpements, comme si leurs couches se fussent brisées sur elle. Il a reconnu que les montagnes sont d'autant plus bouleversées, et que leurs couches s'éloignent d'autant plus de la ligne horizontale, qu'elles remontent à une formation plus ancienne. Il a fait voir qu'entre les montagnes de différents ordres il y a toujours des amas de fragments, de pierres roulées, et tous les indices de mouvements violents. Enfin, il a développé l'ordre admirable qui entretient et renouvelle dans les glaces des hautes montagnes les réservoirs nécessaires à la production des grands fleuves. » Saussure a aussi étudié avec soin l'action des eaux courantes sur les montagnes; il a cherché à mesurer leur vitesse, leur température, et à constater la quantité et l'espèce des matières qu'elles charrient. Pour la plupart de ses recherches il manquait d'instruments ou n'avait d'abord que des instruments imparfaits; « il perfectionna le thermomètre, pour mesurer la température de l'eau à toutes les profondeurs; l'hygromètre, pour indiquer l'abondance plus ou moins grande des vapeurs aqueuses; l'eudiomètre, pour déterminer la pureté de l'air, et savoir s'il n'y a point autre chose que les vapeurs dans les causes de la pluie; l'électromètre, pour connaître l'état de l'électricité, qui influe si puissamment sur les météores aqueux; l'anémomètre, pour donner à la fois la direction, la vitesse et la force des courants d'air, et inventa enfin le *cyanomètre* et le *diaphanomètre* pour comparer les degrés de la transparence de l'air aux différentes hauteurs. » Saussure garda sa chaire de philosophie à Genève jusqu'en 1786; il fut nommé, en 1798, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département du Léman, formé lors de la réunion de Genève à la France. Cette nomination était un hommage rendu au savant que l'Europe entière honorait, mais qui ne pouvait plus se faire entendre en public : en 1794, il avait été frappé de trois attaques successives de paralysie. Les bains de Plombières lui furent ordonnés, et ne le rendirent pas à la santé; après quatre années de souffrances, il mourut, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il était membre de la Société médicale de Paris, des académies de Stockholm, Lyon, Naples, etc. C'est dans sa maison que prit naissance, vers 1772, la Société des arts de Genève, dont il fut nommé président. Il laissa deux fils, dont l'aîné, *Théodore*, fut un savant illustre (*voy.* ci-après), et une fille, *Albertine-Andrienne* (*voy.* NECKER).

On a de Bénédict de Saussure : *Diss. de igne;* Genève, 1759, in-4°; — *Observations sur l'écorce des feuilles et des pétales;* ibid., 1762, in-8°; — *De præcipuis errorum nostrorum causis, ex mentis facultatibus oriundis;* ibid., 1762, in-4°; — *De electricitate;* ibid., 1766, in-4°; — *De aqua;* ibid., 1771, in-8°; — *Exposition abrégée de l'utilité des conducteurs électriques;* ibid., 1771, in-4°; — *Essai sur l'hygrométrie;* Neuchâtel, 1783, in-4° et in-8°, fig. : « un des plus beaux ouvrages, dit Cuvier, dont la science se soit enrichie à la fin du dix-huitième siècle. » C'est là que Saussure fit connaître son importante découverte que l'air se dilate et devient spécifiquement plus léger à mesure qu'il se charge d'humidité; — *Voyages dans les Alpes, précédés d'un Essai sur l'histoire naturelle des environs de Genève;* Neuchâtel, Genève et Paris, 1779-96, 4 vol. in-4°, fig. : le titre est trop restreint, puisque l'auteur parcourt aussi dans cet ouvrage le Jura, les Vosges, les montagnes de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Sicile et des îles adjacentes, et les volcans éteints de la France et des bords du Rhin. On a publié en 1834 : *Voyages dans les Alpes, partie pittoresque des ouvrages de H.-B. de Saussure;* Genève et Paris, in-8°; — *Éloge de Seigneux;* Londres (Genève), 1787, in-8°; — *Éloge historique de Ch. Bonnet;* ibid., 1787, in-8°; — *Éloge historique du roi de Prusse;* ibid., 1787, in-8°; — *Relation abrégée d'un voyage à la cime du mont Blanc, en août* 1787; Genève, 1787, in-8°; — plusieurs *Mémoires* sur divers sujets de physique et d'histoire naturelle, dans le *Journal de physique* (1773 et suiv.), le *Journal de Paris* (1783 et s.), le *Voyage en Italie* de Lalande, les *Opuscules de physiologie animale* de Spallanzani, la *Bibliothèque britannique*, le *Journal des Mines* (1796), etc.

Cuvier, *Éloge de Saussure.* — Senebier, *Mémoires hist. sur la vie et les écrits de Saussure;* Genève, an IX, in-8°. — Haag frères, *France protestante.*

SAUSSURE (*Nicolas-Théodore* DE), naturaliste et chimiste suisse, fils du précédent, né le 14 octobre 1767, à Genève, où il est mort, à la fin d'avril 1845. Associé dès sa jeunesse aux travaux de son père, il l'accompagna dans plusieurs de ses voyages, et s'occupa d'abord d'expériences relatives aux sciences physiques; la plus remarquable est celle qui confirma la loi de Mariotte sur la densité de l'air proportionnelle au poids qu'il supporte. On s'était servi jusque-là pour la vérifier des oscillations du pendule; il employa un ballon de verre exactement fermé, qu'il pesa à vingt-cinq hauteurs différentes. Mais les découvertes de Lavoisier et des autres chimistes ne tardèrent pas à attirer son esprit, en même temps que la science nouvelle créée par Priestley, Bonnet et Senebier; il se livra donc à la chimie et à la physiologie végétale. De 1797 à 1804, il publia dans les journaux une suite de *Mémoires*, qu'il réunit sous ce titre : *Recherches chimiques sur la végétation* (Paris, 1804, in-8°, fig.), véritable monument de la

science expérimentale. Plus tard, il étudia l'influence des fleurs et des fruits sur l'air atmosphérique, la quantité d'oxygène que les plantes absorbent et la quantité d'acide carbonique qu'elles émettent, les effets de l'air et de la lumière sur la germination; il analysa l'alcool, l'éther sulfurique, le gaz oléfiant, et fit des observations sur la combustion du gaz hydrogène et de plusieurs espèces de charbons; il concourut aussi, avec MM. Boussingault et Dumas, à déterminer les *constantes* de la nature. En 1810, il fut élu correspondant de l'Institut. En 1814, 1824 et 1825, il siégea dans le conseil représentatif de Genève (1). Il faisait partie de la Société royale de Londres, de celles de Naples, de Munich, et d'Amsterdam, de la Société linnéenne de Paris, etc. En 1841, il présida le congrès scientifique réuni à Lyon. Il a laissé, outre les *Recherches chimiques*, un grand nombre de *Mémoires* sur la physiologie végétale et sur la chimie; ils ont paru dans le *Journal de physique* (1806), le *Journal des mines* (1806), la *Bibliothèque britannique* (1806, 1812, 1813 et 1814), les *Annales de chimie* (1808, 1809 et 1811), la *Bibliothèque universelle de Genève* (1816, 1817, 1820), les *Annales de chimie et de physique* (1819 et 1822), et les *Mémoires de la Société de physique* de Genève (1821, 1832, 1833 et 1836).

Haag frères, *France protestante*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des contemp*

SAUTREAU. *Voy.* MARSY.

SAUVAGE (*Denis*), sieur DU PARC, littérateur français, né vers 1520, à Fontenailles en Brie, mort vers 1587. On ne connaît presque rien des événements de sa vie, sinon qu'il eut, on ne sait à quelle époque, la charge d'historiographe de Henri II; on ajoute même qu'à la mort de ce prince il ressentit une douleur si vive que pendant plus de deux années il fut obligé d'interrompre le cours de ses travaux. Il était de bonne noblesse, mais peu pourvu de biens, puisqu'il s'adonna de bonne heure à l'étude des lettres et surtout de l'histoire. Ce fut probablement dans un des colléges de Paris qu'il lia connaissance avec Jacques Peletier, alors élève en médecine; à l'exemple de son ami, il s'enflamma d'un beau zèle pour la réforme de la langue, écrivit un traité particulier, qui n'a pas vu le jour, intitulé *De l'Ortografie et autres parties de grammaire françoise*, et tenta d'introduire l'usage de deux nouveaux signes de ponctuation, la *parenthésine* et *l'entrejet*, qui ne pouvaient, disait-il, être remplacés par la virgule et le point; le premier des deux est assez fréquent aujourd'hui, sous le nom de *tiret*. On doit la connaissance de ces efforts manqués à Peletier, qui a rangé Sauvage parmi les interlocuteurs du *Dialogue de l'Ortografe* (1550, in-8°). Comme traducteur, Sauvage a fait passer en français : *Des vertus et notables faits des femmes* (Lyon, 1546, in-8°), de Plutarque; *Sommaire des histoires du royaume de Naples* (ibid., 1546, in-8°) de Colenuccio; la *Circé* (ibid., 1550, in-8°), de Gelli; la *Philosophie d'amour* (ibid., 1551, in-8°), de Léon Hébreu; et *Histoire de son temps* (ibid., 1552, in-fol.), de Paul Jiovio. Les éditions qu'il a données d'anciens chroniqueurs, tels que Nicole Gille (Paris, 1560, in-fol.), Comines (1552), Froissart (Lyon, 1559-61, 2 vol. in fol.), la *Chronique de Flandre* (1562, in-fol.), Monstrelet (1572, in-fol.), ont été longtemps recherchées, malgré les altérations et les corrections qu'on lui reproche.

Sorel, *Biblioth. française*.

SAUVAGÈRE (LA). *Voy.* LA SAUVAGÈRE.

SAUVAGES DE LA CROIX (*François* BOISSIER DE), médecin et botaniste français, né à Alais (Gard), le 12 mai 1706, mort à Montpellier, le 19 février 1767. Il était fils d'un ancien capitaine au régiment de Flandre, qui lui fit donner une excellente éducation. Il alla en 1722 étudier la médecine à Montpellier, et fut reçu docteur en 1726, sur une thèse où il agitait cette question singulière : *L'amour peut-il être guéri par des remèdes tirés des plantes?* Vers 1730, il se rendit à Paris, et s'y fit connaître par la publication d'un traité où les maladies, distinguées par leurs genres et leurs espèces, se trouvent distribuées en différentes classes, suivant la méthode employée en botanique. En 1740, il fut désigné pour faire les démonstrations des plantes au Jardin de Montpellier, et en 1751 il devint professeur de botanique. Comme médecin, il était consulté de toutes parts : cependant ses vues eussent été plus sûres s'il avait eu moins de penchant pour certains systèmes, en particulier pour celui de Stahl, touchant le pouvoir de l'âme sur le corps : c'est ce système qui, selon Zimmermann, a entraîné Sauvages dans les opinions singulières qu'il a soutenues avec beaucoup de feu. Linné, qui entretenait une correspondance suivie avec Sauvages, a donné le nom de *Sauvagesia* à une plante de Cayenne. On a de Sauvages : *Traité des classes des maladies;* Paris, 1731, in-12; — *Theoria febris;* Montpellier, 1738, in-12. Il y prétend que la cause de la fièvre consiste dans les efforts que fait l'âme pour lever les obstacles qui s'opposent à la liberté des mouvements du cœur. Profond dans les mathématiques, il en fit un usage ridicule et dangereux en médecine, en soumettant l'art de guérir aux calculs d'algèbre les plus rigoureux et aux démonstrations de la plus sublime géométrie; — *Theoria inflammationis;* Bourg-Saint-Andéol, 1743, in-12, avec la traduction française de l'*Hémostatique* de Hales; — *Somni theoria;* Montpellier, 1740, in-4°; — *Motuum*

(1) On assure que, dans une des séances du conseil, il s'opposa à ce que l'étude des sciences naturelles fût introduite dans les classes du collége; il craignait que l'attention des élèves ne fût détournée des études littéraires, et disait que cet enseignement ne ferait que « des coureurs de papillons ».

vitalium causa; ibid., 1741, in-4°; — *Adnotationes ad Hemostaticam St-Hales;* Genève, 1744, in-4° : trad. en italien par Angélique Ardinghelli, et en allemand; — *De hemiplegia per electricitatem curanda;* 1749, in-4°; — *Sur la nature et la cause de la rage;* Toulouse, 1749, in-4°; — *Conspectus physiologicus;* Montpellier, 1751, in-4°; — *Pulsus et circulationis theoria;* ibid., 1752, in-12; — *Sur les médicaments qui affectent certaines parties du corps humain;* Bordeaux, 1752, in-4°; trad. en italien et en latin; — *Embryologia;* Montpellier, 1753, in-4°; — *Methodus foliorum;* La Haye, 1751, in-8°; — *Theoria tumorum;* Montpellier, 1753, in-4°; — *Synopsis morborum oculis insidentium;* ibid., 1753, in-4°; — *Sur les mouvements des muscles;* Berlin, 1753, in-4°; — *Comment l'air, suivant ses diverses qualités, agit sur le corps humain;* Bordeaux, 1754, in-4°; trad. en italien; — *Physiologiæ mechanicæ elementa;* Amst., 1755, in-12; — *Theoria doloris;* Montpellier, 1757, in-4°; — *De astrorum influxu in hominem;* Montpellier, 1757, in-4°; — *Theoria convulsionis;* ibid., 1759, in-4°; — *Medicinæ sinensis conspectus;* ibid., 1759, in-4°; — *Pathologia methodica;* Lyon, 1759, in-8° : perfectionné par Sauvages, cet ouvrage devint sous sa plume un recueil très-riche en faits, et reparut sous ce titre : *Nosologia methodica juxta Sydenhami mentem et botanicorum ordinem;* Amst. [Genève], 1763, 5 vol. in-8°; dix classes comprennent 295 genres, sous lesquels viennent se ranger environ 2,400 espèces de maladies jusqu'alors observées. Cet ouvrage, que Linné prenait pour base de ses leçons de médecine à Upsal, a été réimprimé avec additions par Cramer (Lyon, 1768, 2 vol. in-4°), et par G.-F. Daniel (Leipzig, 1797, 5 vol. in-8°); trad. en français, par Nicolas (Paris, 1771, 3 vol. in-8°), et par Gouvion (Lyon, 1772, 10 vol. in-12), version supérieure à la première; — *De natura rediviva;* Montpellier, 1760, in-4° : il y a rassemblé tout ce qu'il avait dit ailleurs de plus fort pour établir son système de l'action de l'âme, comme principe des mouvements du cœur; — *De suffocatione;* ibid., 1760, in-4°; bien d'autres *observations* et *articles* disséminés dans les *Mémoires de la Société des sciences de Montpellier* (1743 et 1745), *de l'Académie des sciences de Suède* (t. XII), *de l'Académie de Berlin* (t. XI), les *Actes des curieux de la nature*, et l'ancien *Journal de médecine* (t. II et III). Gilibert a réuni plusieurs de ces écrits, sous le titre de : *Chefs-d'œuvre de Sauvages;* Lyon, 1771, 2 vol. in-12. H. F.

De Ratte, *Éloge de Sauvages*; Lyon, 1768, in-4°. — Barbaste, *Étude sur Boissier de Sauvages*; Montpellier, 1791, in-8°. — Desgenettes, *Éloges des académiciens de Montpellier*. — *Biogr. médic.*

SAUVAL (*Henri*), historien français, né vers 1620, à Paris, où il est mort, en 1669 ou 1670. Il était avocat au parlement de Paris; mais, doué d'un esprit curieux et ayant à un degré médiocre le don de l'éloquence, il négligea le barreau pour les recherches historiques. Pendant vingt années il étudia les archives de la ville de Paris, celles de Notre-Dame, de la Sainte-Chapelle, de Sainte-Geneviève, les comptes de la prévôté, les manuscrits de Saint-Victor, les registres du parlement, les chartes royales. Il en tira les matériaux d'un livre où sont décrits les monuments et les agrandissements de la ville, les anciens usages, les cérémonies publiques, et il obtint en 1654 un privilége pour le faire imprimer, sous le titre : *Paris ancien et moderne, contenant une description exacte et particulière de la ville de Paris.* « Il y a ici, dit Gui Patin (lettre du 16 novembre 1655), un jeune homme, nommé M. Sauval, Parisien, qui travaille avec beaucoup de soin et de peine à nous faire une pleine histoire de la ville de Paris.... Il espère de commencer à Pâques l'édition du premier tome. » La mort prévint Sauval, et l'empêcha de terminer son ouvrage. Un de ses amis, Rousseau, auditeur des comptes, entreprit d'y mettre la dernière main, corrigea des erreurs et fit des additions; mais il mourut avant d'avoir pu le donner au public. On ne l'imprima qu'en 1724, sous le titre d'*Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris* (Paris, 3 vol. in-fol.). Lenglet-Dufresnoy dit de cet ouvrage que le premier volume est bon, le second médiocre, et le troisième détestable. D'après Brossette (*Notes sur les Œuvres de Boileau*, t. I), Sauval a travaillé sur d'assez bons mémoires; mais il a gâté tout par son style, chargé d'expressions ampoulées et de figures extravagantes. « Sauval, dit Costar (*Mémoire des gens de lettres*) est un écrivain d'un grand travail... Il n'a pas un style formé; parfois il l'enfle pour l'orner en des lieux où la simplicité du style est requise. Ainsi il y a encore quelque distance de lui à un écrivain parfait, quelque chose qu'il en croie. »

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, n° 34427. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — *Journal des savants*, nov. 1724.

SAUVÉ dit LA NOUE (*Jean-Baptiste*), comédien et littérateur français, né à Meaux, le 20 octobre 1701, d'une famille d'artisans, mort à Paris, le 15 novembre 1761. Le cardinal de Bissy, qui l'avait pris sous sa protection, lui fit faire ses études au collége d'Harcourt. Est-ce par dépit de s'être vu enlever une place de précepteur sur laquelle il comptait, que le jeune Sauvé se fit comédien? Tout invraisemblable que ce fait paraisse, il est certain qu'à peine âgé de vingt ans il débutait à Lyon par les *premiers rôles*. Après avoir longtemps parcouru les provinces et dirigé pendant cinq années le théâtre de Rouen, il se rendit à Berlin, où Frédéric II lui promettait de grands avantages; mais la guerre de 1741 ayant empêché le roi de tenir ses engagements, La Noue paya de ses propres deniers les acteurs éconduits, et vint à Paris. Il débuta, le 14 mai 1742, par le rôle du comte d'Essex, et fut admis

dans la Comédie-Française sur le désir qu'en exprima la reine. On doit attribuer la bienveillance que lui témoigna le public, moins à son talent de comédien qu'à sa réputation d'homme d'esprit. J.-J. Rousseau, avec lequel il fut en rapport à propos de *Narcisse* (1), a dit que *c'était un homme de mérite*. « Figure, voix, rapporte Grimm, il avait tout contre lui. » Voltaire écrit en 1742 : « La Noue, avec sa physionomie de singe, a joué *Mahomet* (2), bien mieux que n'eût fait Dufresne. » Malgré son extérieur ingrat, les rôles froids et qui n'exigeaient que de la finesse et du raisonnement, tels que ceux du *Distrait*, d'Ariste dans *Le Philosophe marié* et celui d'*Ésope à la cour*, convenaient à ce comédien.

Les soins de son état ne l'empêchèrent pas de se livrer aux travaux du cabinet. Il fit représenter à Strasbourg *Les deux Bals* (1734), comédie en un acte et en vers, et à Paris *Le Retour de Mars* (1735), épisode, et *Mahomet II* (1739), tragédie. *Zelisca*, comédie-ballet en trois actes, représentée à la cour, le 3 mars 1746, valut à son auteur la place de répétiteur des spectacles des petits appartements, avec mille livres de pension. Le duc d'Orléans, qui honorait aussi La Noue de sa protection, le chargea de la direction de son spectacle de Saint-Cloud. *La Coquette corrigée*, comédie en cinq actes et en vers, jouée, le 23 février 1756, ajouta encore à sa réputation, et demeura au théâtre; elle renferme quelques jolis vers, entre autres ceux-ci, à propos de maris trompés :

> Le bruit est pour le fat, la plainte est pour le sot :
> L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit mot.

Cet acteur fit ses adieux au public le 26 mars 175[illegible], par le rôle de *Polyeucte*. Les pièces de La Noue, au nombre de six, ont été réunies (Paris, 176[illegible], in-12), avec des poésies fugitives et deux discours prononcés en public.

Ed. De Manne.

Mercure de France. — *Almanach des spectacles*. — Lemazurier, *Galerie hist. du Théâtre-Français*. — *Renseign. part.*

SAUVEUR (*Joseph*), géomètre français, né à La Flèche, le 24 mars 1653, mort à Paris, le 9 juillet 1716. Il était fils d'un notaire. Il fut muet jusqu'à l'âge de sept ans, époque à laquelle se développa lentement chez lui l'organe de la parole, qui resta longtemps encore imparfait ainsi que celui de l'ouïe. « Cette impossibilité de parler, dit Fontenelle, lui épargna tous les petits discours inutiles à l'enfance; mais peut-être l'obligea-t-elle à penser davantage. Il était déjà machiniste; il construisait de petits moulins; il faisait des siphons avec des chalumeaux de paille, des jets d'eau, et il était l'ingénieur des autres enfants. » Il apprit à peu près seul les mathématiques, se rendit à pied à Paris, où il vécut en donnant des leçons, et fut nommé en 1680 professeur des pages de la Dauphine. On compte le prince Eugène au nombre de ses élèves. En 1681, ayant accompagné Mariotte à Chantilly, pour l'aider dans ses expériences hydrostatiques, il se trouva en relation avec le prince de Condé, qui lui témoigna par la suite une grande affection. Ayant entrepris d'écrire un traité sur la fortification des places, il voulut joindre la pratique à la théorie, se rendit au siége de Mons (1691), et prit part aux opérations les plus périlleuses. Sauveur obtint en 1686 la chaire de mathématiques du Collége royal, et en 1696 il entra dans l'Académie des sciences. Quoiqu'il fût déjà digne de cette distinction, ce n'est qu'alors qu'il commença à s'occuper des recherches qui forment la part la plus solide de sa gloire : nous voulons parler de la nouvelle branche de physique mathématique qu'il créa sous le nom d'*acoustique musicale*. Malgré la nature, qui semblait interdire des travaux de ce genre à un homme dont la voix et l'oreille étaient fausses, Sauveur ne recula pas devant la difficulté du but qu'il voulait atteindre. S'entourant de musiciens exercés, d'expérimentateurs habiles, il parvint à déterminer, soit dans un tuyau d'orgue, soit dans une corde sonore, le nombre de vibrations correspondant à un son fixe pris arbitrairement pour terme de comparaison. Cette donnée expérimentale une fois établie, le reste n'était plus pour lui qu'une application de l'analyse mathématique. C'est ce qu'il exposa dans une suite de *Mémoires* insérés dans le recueil de l'Académie des sciences, sous les titres suivants : *Détermination d'un son fixe* (1702), *Application des sons harmoniques à la composition des jeux d'orgues* (1707), *Méthode générale pour former les systèmes tempérés de musique, et choix de celui qu'on doit suivre* (1711), *Table générale des systèmes tempérés de musique* (1713) et *Rapport des sons des cordes d'instruments de musique aux flèches des courbes, et nouvelle détermination de sons fixes* (1713). Sauveur avait dicté en 1697 un *Traité de musique spéculative* dans ses leçons au Collége royal; mais il se refusa à la publication de ce traité, par des motifs qu'il a exposés dans son *Mémoire sur le système général des intervalles des sons*. On a encore de lui une *Géométrie élémentaire* (Paris, 16.., 1753, in-4°), et il a publié le *Traité de la manœuvre des vaisseaux* de Renau (1689, in-8°). E. M.

Fontenelle, *Éloges*. — Montucla, *Hist. des mathématiques*. — Prony, *Leçons de mécanique analytique*. — Montferrier, *Dict. des sciences mathémat.* — Fétis, *Biog. univ. des musiciens*.

SAUVIGNY. *Voy.* Billardon.

* **SAUZET** (*Jean-Pierre-Paul*), homme politique et jurisconsulte français, né le 23 mars 1800, à Lyon. A quinze ans il fut reçu bachelier ès lettres, avec dispense d'âge. Son père, médecin en chef de l'hôpital de la Charité de

(1) Il avait dû à La Noue la réception de cette pièce à la Comédie-Française.

(2) *Ou le Fanatisme*, représenté à Paris, le 9 août 1742. Cette tragédie avait été jouée pour la première fois à Lille, en 1741.

Lyon, qui le destinait au barreau, l'envoya à Paris, où il se fit remarquer à l'école de Paris par sa facilité à porter la parole. Ses études terminées, il choisit le barreau de Lyon, où il ne tarda pas à se signaler. Il plaidait avec le même succès les grandes causes criminelles, les questions d'état civil, d'administration ou de procédure les plus compliquées, les affaires de commerce les plus hérissées de chiffres, sans jamais se servir d'une note, et avec une clarté d'exposition, une science du droit, une finesse d'esprit et une facilité d'improvisation merveilleuses. M. Courvoisier, ancien procureur général à Lyon, devenu garde des sceaux, lui offrit de le faire entrer au parquet de la cour royale de Paris et au conseil d'État comme maître des requêtes. Il refusa. La révolution de 1830 éclata : M. Sauzet, qui n'avait pas conspiré, accueillit avec empressement le gouvernement nouveau. C'est alors que M. de Chantelauze, ancien garde des sceaux de Charles X, choisit M. Sauzet, alors âgé de trente ans, pour défendre sa cause devant la cour des pairs. La plaidoirie de M. Sauzet fut un événement. Il s'attacha à démontrer que la responsabilité des ministres n'ayant été introduite dans la charte que pour sauvegarder l'inviolabilité du roi, cette responsabilité cessait le jour où la monarchie était frappée. « M. Sauzet, défenseur de M. de Chantelauze, dit M. Guizot, frappa la cour et le public par une éloquence élevée, abondante, pleine d'idées, d'émotions et d'images, et qui révélait dans l'orateur beaucoup d'intelligence et d'équité politique... » « L'effet produit fut immense, dit de son côté M. Louis Blanc; les pairs quittaient leur place et se précipitaient au-devant de l'orateur pour le féliciter. » Ce discours fixa la renommée de M. Sauzet. Fidèle à ce principe que le barreau doit toujours être le défenseur impartial de toutes les causes vaincues, sans acception de parti, il se chargea en 1833, de la défense du général de Saint-Priest, impliqué dans l'affaire du *Carlo-Alberto*, et s'étant appuyé surtout avec force sur le principe de l'inviolabilité des naufragés, il obtint son acquittement et celui de ses coaccusés. A la même époque, ayant été choisi par M. Jules Favre, qui était poursuivi par la cour de Lyon pour avoir publié dans *Le Précurseur* un compte rendu inexact de l'une de ses audiences, il réussit à le faire renvoyer des poursuites.

En 1834, M. Sauzet céda enfin aux instances qui lui furent faites pour entrer dans la carrière politique. Élu par deux colléges du Rhône, il opta pour celui de Lyon. Conservateur libéral et indépendant, il choisit sa place sur les bancs du centre gauche. Dans la session de 1834-1835, il prit la parole contre l'ordre du jour motivé demandé en faveur du cabinet du 11 octobre, et, dans une autre discussion importante, en faveur de l'amnistie. Son désir était d'empêcher le procès d'avril en le prévenant par une amnistie; mais les débats une fois engagés, il fut d'avis que la justice devait avoir son cours. Lors de la présentation des lois, de septembre, il combattit l'une de ces lois, qui réduisait de huit à sept la majorité du jury, en toute matière; et fit adopter sur son rapport l'autre loi, qui aggravait, contre la presse, les garanties de cautionnement, de pénalité, et étendait la juridiction de la chambre des pairs à certains délits de la presse qualifiés d'attentats. M. Sauzet se distinguait par ses discours, ses rapports politiques et ses rapports d'affaires. Aussi, à l'ouverture de la session de 1836, fut-il choisi comme vice-président. Il défendit alors le principe de la conversion des rentes contre le ministère du 11 octobre. Le cabinet, ayant succombé dans cette question, fut remplacé par celui du 22 février 1836. M. Sauzet fut appelé à en faire partie en qualité de ministre de la justice et des cultes. Il soutint, dans la question des fonds secrets, la politique du ministère, et posa un programme d'ordre et de conciliation, qui, jusqu'à la fin de la session, concourut à rallier la majorité au nouveau cabinet. Il défendit, à la chambre des pairs, le projet de loi organique sur la responsabilité ministérielle qu'il avait déjà fait adopter comme rapporteur par la chambre des députés. Enfin, le 25 août 1836, il organisa et forma, comme garde des sceaux, la grande commission chargée de préluder à la réforme hypothécaire par la révision de l'expropriation forcée. Peu de jours après, le roi se sépara de son cabinet sur la question de l'intervention en Espagne; le ministère, qui l'avait proposée, aima mieux se retirer que de céder, et fut remplacé, le 6 septembre 1836, par le cabinet Molé-Guizot, qui adopta la politique du roi. M. Sauzet rentra dans les rangs de l'opposition. Il parla dans la session de 1837 pour l'intervention en Espagne et contre la loi de disjonction. Sous le ministère du 15 avril, pendant la session de 1838, il resta opposant avec ses anciens collègues sur la question politique extérieure, mais il donna son concours au gouvernement pour les lois d'affaires, et sur son remarquable rapport sur les mines fut votée la loi du 27 avril 1838.

Pendant la session de 1839 se forma la coalition. M. Sauzet parla contre le ministère Molé dans la discussion de l'adresse. Celui-ci prononça la dissolution de la chambre (2 février). La coalition conquit la majorité. M. Sauzet fut réélu député. Pendant deux mois, un grand nombre de combinaisons ministérielles furent tentées; le nom de M. Sauzet figurait dans presque toutes. Ces tentatives avortèrent. L'émeute du 12 mai hâta la formation d'un cabinet présidé par le maréchal Soult. M. Passy, qui depuis trois semaines présidait la chambre, entrait dans le nouveau cabinet. M. Sauzet fut appelé à le remplacer. La durée de sa présidence fut la plus longue qui ait eu lieu sous la monarchie constitutionnelle : elle ne finit qu'avec elle.

M. Sauzet fut élu dix fois pendant neuf ans, tantôt contre M. Thiers, tantôt contre MM. Odilon Barrot, Dupin et de Lamartine. Pendant tout le cours de sa présidence, il s'attacha à être constamment impartial. Il posait les questions avec clarté et sincérité, et permettait à toutes les opinions de se produire, en ne se mêlant jamais lui-même aux débats. Sa bienveillance envers ses collègues, surtout envers les débutants, lui avait conquis la confiance de tous. Il avait l'art d'apaiser les conflits personnels, de prévoir et de prévenir les orages, et d'entretenir l'harmonie entre les pouvoirs. « M. le président Sauzet, dit M. Dupin, est essentiellement un homme de bien; il est doué d'éminentes qualités : une noble prestance, une voix sonore, une élocution brillante; il était aussi capable de bien exposer que de bien résumer les questions dans une cour de justice ou dans un conseil d'État. Il a été excellent avocat, orateur habile en maintes occasions, bon garde des sceaux, homme foncièrement moral et religieux... Ajoutons des dons particuliers : une grande affabilité de manières, des paroles caressantes pour le plus grand nombre, courtoises pour tous, un soin infini de ménager les amours-propres et le bonheur de n'en blesser aucun. »

La révolution de février mit un terme à ses travaux. On sait les orages de la discussion de l'adresse, les journées des 22, 23 et 24 février, la retraite du ministère Guizot, enfin l'abdication du roi et son départ. Avant que ces derniers événements se fussent accomplis, M. Sauzet, afin de prêter un dernier appui à la couronne, avança l'ouverture de la séance de la chambre, et pendant deux heures, isolé du pouvoir, qui ne lui envoya aucune notification et aucun secours, il tenta vainement de rétablir l'ordre dans l'enceinte envahie. « Il annonce d'une voix ferme mais émue, dit M. de Lamartine, que la duchesse et ses enfants vont entrer dans la salle. L'enthousiasme n'a qu'un éclair comme la foudre; si on se relève, on y a échappé. M. Sauzet essaye de le ressaisir : « Messieurs, dit-il, il me semble que la chambre par ses acclamations unanimes..... » Les envahisseurs, qui se succèdent sans relâche, après avoir forcé la garde de la chambre, étouffent par leurs cris la voix du président. La princesse et ses enfants sont forcés de chercher un abri au palais de la Présidence. Malgré le tumulte et les menaces, M. Sauzet reste au fauteuil. Mais l'armée, paralysée par des ordres contradictoires, avait laissé passer l'émeute, et M. de Lamartine demandait du haut de la tribune un gouvernement provisoire et la république. Des cris frénétiques appuient cette motion; les vainqueurs des Tuileries demandent la déchéance des Bourbons, des fusils sont dirigés contre le bureau. Le président, ainsi que le constate *Le Moniteur*, demeure encore au fauteuil, et tente de nouveaux efforts; mais, comprenant toute la gravité de la situation, et la responsabilité qui dans l'avenir pèserait sur la chambre s'il laisse proclamer la république en sa présence, il fait une dernière sommation pour rétablir l'ordre. Le tumulte ayant redoublé, il déclare que ne pouvant obtenir le silence, il lève la séance. Alors seulement M. Sauzet quitta le fauteuil. La république proclamée, il partit pour Lyon, et s'enferma dans la retraite, partageant son temps entre le culte des lettres et l'étude des questions religieuses et politiques. Il fit plusieurs voyages en Italie et de longs séjours à Rome. L'académie de Lyon l'a élu trois fois président.

Les principaux ouvrages de M. Sauzet sont : *La Chambre des députés et la révolution de Février*; Paris, 1851, in-8°. Dans la dernière partie, il fait un appel à la fusion et à la réconciliation des partis par l'union des deux branches de la maison de Bourbon; — *Réflexions sur le mariage civil et religieux en France et en Italie*; Lyon, 1853, in-8°; — *Considérations sur les retraites forcées de la magistrature*; Lyon, 1854, broch. in-8°; — *Discours sur l'Éloquence académique*; Lyon, 1859, in-8°; — *Éloge de M. de Chantelauze*; Lyon, 1860, in-8°; — *Rome devant l'Europe*; Paris, 1860, in-8° : trois éditions dans la même année; l'auteur défend avec une grande habileté le pouvoir temporel du pape; — *Les deux politiques de la France et le partage de Rome*; Lyon, 1862, broch. in-8° : deux éditions de cet écrit ont paru en France et deux traductions en Italie. Il a eu un grand retentissement à Rome. R. DE CHANTELAUZE.

Le Biographe et le nécrologe. — L. Blanc, *Hist. de dix ans.* — *Moniteur univ.* — *Procès des ministres de Charles X.* — *Procès du Carlo-Alberto.* — Cormenin, *Livre des orateurs.* — Rittiez, *Hist. du règne de Louis-Philippe.* — Dupin, Guizot, *Mémoires.* — Lamartine, *Hist. de la révolution de Février.* — Daniel Stern, *Id.*

SAVAGE (*Richard*), poëte anglais, né le 10 janvier 1697, à Londres, mort le 31 juillet 1743, à Bristol. La comtesse de Macclesfield, mère de Savage, ayant avoué dans sa grossesse qu'elle avait été infidèle à son mari, ce dernier obtint un arrêt du parlement qui annula le mariage. Lord Rivers, que lady Macclesfield avait déclaré être le père de l'enfant adultérin, consentit d'abord à servir de parrain à son fils, et lui permit de porter son nom; mais il cessa bientôt de s'en occuper. La comtesse, à son tour, refusa de reconnaître Savage, et abandonna l'infortuné, qui fut élevé par des étrangers. Après avoir passé quelques années dans une pension près de Saint-Alban, il fut placé par sa mère chez un cordonnier de Londres, dont il devint l'apprenti. Ce fut alors qu'il découvrit par hasard le secret de sa naissance; mais il fit de vaines tentatives pour obtenir une entrevue avec sa mère. Il se mit alors à écrire, et après avoir lancé une satire contre Hoadly, évêque de Bangor, il donna au théâtre deux pièces, *Woman's a riddle* (1715) et *Love in a veil* (1717), imbroglios imités de l'ancien théâtre espagnol. Ce début lui valut la protection de

Richard Steele et de l'acteur Wilks, alors célèbre. La tragédie de *Sir Thomas Overbury* (où Savage, malgré son peu d'usage, remplit lui-même le rôle principal), fut mieux accueillie, et produisit à l'auteur plus de 5,000 livres. Le recueil de ses ouvrages, qu'il publia par souscription avec une touchante préface de Hill, lui rapporta en moins de deux jours 2,000 livres; mais ardent et prodigue, il ne sut pas les ménager en temps utile. En 1727, s'étant enivré dans une taverne, il eut une querelle et tua son adversaire d'un coup d'épée. Il fut arrêté, jugé et condamné à mort; mais les détails de la dispute et la mauvaise réputation des témoins à charge laissèrent substituer des doutes sur la justice de cette sentence. La comtesse de Hertford obtint de la reine Caroline la grâce du poëte. Lady Macclesfield, qui déjà avait empêché lord Rivers de lui léguer une partie de sa fortune, chercha à contrecarrer l'effet de la clémence royale en répandant le bruit que son fils avait voulu l'assassiner. Il s'opéra dès lors une violente réaction dans l'opinion publique, et Savage trouva non-seulement des protecteurs haut placés, mais se vit courtisé et devint même un des arbitres de la mode. Comme il réussit vers la même époque à obtenir une pension de 5,000 livres de la famille de sa mère, en menaçant de se venger par de violentes satires de la persécution imméritée dont il avait été l'objet, il put faire une certaine figure dans la haute société, qui paraissait vouloir le protéger. De cette époque date le plus long de ses ouvrages, *The Wanderer* (1729), poëme qui, grâce à l'incohérence du plan, a plutôt l'air d'un amas de matériaux rassemblés au hasard que d'une œuvre sérieuse. Cependant, le souvenir de sa misère passée ne suffit pas à le rendre prévoyant à l'heure de la prospérité. « Ses manières étaient si avenantes, dit Johnson, et sa conversation captivait tellement qu'il ne tardait guère à se faire un ami d'un étranger; mais ses exigences contraignaient bientôt l'ami à redevenir un étranger. » Enfin, une querelle qu'il eut avec lord Tyrconnel, qui lui avait accordé une généreuse hospitalité et qui le chassa en l'accusant d'ingratitude, lui aliéna le grand monde. Savage d'ailleurs s'était fait de nombreux ennemis en prenant le parti de Pope dans la polémique littéraire soulevée par *la Dunciade*, et ceux-ci ne manquèrent pas de mettre tous les torts de son côté. Abandonné de tout le monde, il retomba dans la misère aussi rapidement qu'il en était sorti. Le reste de son existence se passa dans d'inutiles efforts pour regagner la position qu'il avait perdue : il employa dans ce but des moyens peu louables, attaquant et flattant tour à tour les personnes dont il croyait avoir quelque chose à craindre ou à espérer. Renonçant à jamais se concilier sa mère, il publia le morceau qui passe à juste titre pour son chef-d'œuvre, c'est-à-dire *le Bâtard*, dont l'amertume souleva une vive indignation contre lady Macclesfield, mais qui ne semble pas avoir réveillé la sympathie publique en faveur de l'auteur. On trouvera une fidèle traduction de ce poëme dans la *Poétique anglaise* de Hennet (Paris, 1806). Après avoir en vain brigué la place de poëte lauréat, Savage réussit à obtenir de la reine Caroline une pension de 1,250 livres, en récompense d'une *ode* composée pour l'anniversaire de la naissance de cette princesse et qu'il renouvela chaque année jusqu'à la mort de sa protectrice. Il retomba alors dans le dénûment le plus complet, se retira à Bristol, puis à Swansea, où il vécut du produit d'une nouvelle souscription ouverte en sa faveur. Au mois de janvier 1742, de retour à Bristol, il fut arrêté pour dettes, et mourut dans la prison de cette ville.

Savage doit sa renommée bien moins à son mérite littéraire qu'à ses malheurs et à la notice que lui a consacrée son ami Johnson. Au dire de Boswell, les deux jeunes amis auraient erré la nuit plus d'une fois, à travers les rues de Londres, causant littérature, parce que l'un d'eux au moins ne savait où aller coucher. Les *Œuvres* de Savage ont été imprimées en 1775 (Londres, 2 vol. in-12). William L. HUGHES.

S. Johnson, *Life of Richard Savage;* Londres, 1744, in-8°. — Boswell, *Life of Johnson.* — *Bentley's Miscellany*, nov. 1862.

SAVARON (*Jean*), historien français, né en 1550, à Clermont, où il est mort, en 1622. Il fut d'abord conseiller au siége présidial de Riom, puis conseiller à la cour des aides de Montferrand, enfin lieutenant général de la sénéchaussée d'Auvergne. Lorsqu'en 1614 les états généraux furent convoqués, il fut nommé député par le tiers état de la sénéchaussée qu'il administrait. Ses fonctions ne détournèrent pas de lui la confiance des électeurs, et elles ne le rendirent pas non plus moins zélé à remplir ses devoirs de député. Il se distingua dans l'assemblée par la fermeté de ses opinions et la franchise de son langage. Pour être dévoué à la monarchie, il n'en signala pas moins les abus qu'il y avait dans le gouvernement. Choisi pour l'orateur du tiers, il prononça un discours qui fut fort remarqué pour ses attaques pleines d'adresse et de malignité contre les nobles; il dit, entre autres choses, que dans l'État l'ordre des nobles était le frère aîné et le tiers état le frère cadet. La noblesse protesta contre cette phrase, qui pouvait passer alors pour hardie; elle déclara qu'il n'y avait aucune fraternité entre elle et la roture, et que les deux ordres étaient entre eux dans le même rapport que le maître et le valet. Il y eut un échange de paroles fort vives; un gentilhomme s'emporta jusqu'à dire qu'il fallait abandonner Savaron aux laquais. Savaron releva fièrement l'insulte : « J'ai porté les armes, dit-il, et j'ai le moyen de répondre à tout le monde. » Tout le tiers état prit parti pour lui, et il s'en suivit une grande querelle, qui ne fut apaisée que par l'intervention de l'ordre du clergé. De retour dans sa province après la dissolution de l'assemblée, Savaron

voulut être encore utile au tiers état en écrivant une histoire, ou *Chronologie des états généraux* (Paris, 1615, in-8°; Rouen, 1788, in-8°). Dans son livre il faisait remonter l'origine de cette institution aux premiers temps de la monarchie; il trouvait les états généraux sous Pharamond lui-même, et, les suivant de règne en règne, il s'attachait à prouver que la représentation nationale n'avait jamais cessé dans notre pays, et que le tiers état avait toujours tenu sa place dans ces assemblées. Il appuyait ces théories sur une certaine érudition et sur un assez grand nombre de recherches. D'ailleurs, le livre est surtout curieux comme témoignage de l'opinion de l'époque où il a été écrit. Savaron a composé d'autres ouvrages, tels que : *Origines de Clermont, ville capitale de l'Auvergne;* Clermont, 1607, in-8°; Paris, 1662, in-fol., avec de nouvelles pièces; — *Traité contre les masques;* Paris, 1608, 1611, in 8°; — *Traité contre les duels;* Paris, 1610, in-8° : traité rare et curieux, où l'on voit que la rage des duels était alors si grande qu'il avait été délivré dans les vingt précédentes années *huit mille* lettres de grâce à des gentilshommes qui avaient tué leurs adversaires en champ-clos; — *Traité de l'épée françoise;* Paris, 1610, in-8°; — *Traités de la souveraineté du roi et de son royaume;* Paris, 1615, in-8°, dans lesquels il combat la doctrine, fort répandue depuis la Ligue, d'après laquelle les peuples et les papes auraient le droit de déposer un roi qui ne défendrait pas avec assez de zèle la religion; — *Traité de l'annuel et vénalité des charges;* Paris, 1615, in-8°; — *De la sainteté du roi Clovis;* Paris, 1622, in-4°, et dans les *Annales* de Belleforest. Savaron travaillait à l'ancienne histoire de la France, et en mourant il laissa des notes sur Grégoire de Tours et sur les capitulaires de Charlemagne. Comme toute la magistrature d'alors, il aimait les auteurs classiques de l'antiquité; il a donné une édition de Cornelius Nepos et une de Sidoine Apollinaire. F. DE C.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Niceron, *Mémoires*, XVII. — P. Durand, *Éloge de Savaron*, dans son édition des *Origines de Clermont*. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*. — Aigueperse, *Hommes illustres de l'Auvergne*.

SAVART (*Félix*), physicien français, né à Mézières, le 30 juin 1791, mort à Paris, le 16 mars 1841. C'est à Metz qu'il commença ses études; son père, Gérard (1), y dirigeait alors les ateliers de l'École d'artillerie. Il ne pouvait être mieux placé pour acquérir le goût des arts mécaniques portés à ce degré de précision que la science leur imprime. Cependant il embrassa la carrière médicale; et après avoir été élève à l'hôpital de Metz, il s'enrôla en 1810 dans le premier bataillon des mineurs, et ne tarda pas à être nommé chirurgien de ce corps. Libéré du service en 1814, il alla à Strasbourg pour y prendre le grade de docteur, mais les événements retardèrent sa réception jusqu'en 1816. De retour à Metz, il se retrouva au milieu des ateliers de l'École, et dès lors il se livra avec ardeur à l'étude des questions les plus ardues de la physique moléculaire. En 1819, il se rendit à Paris pour y publier une traduction de Celse, et pour présenter à l'Académie des sciences un *Mémoire sur la construction des instruments à cordes et à archets* (Paris, 1819, in-8°), qu'il voulut d'abord soumettre à Biot, auprès duquel il n'avait du reste aucune autre recommandation. Le savant l'engagea à persévérer dans ses recherches, et lui procura en 1820 dans une institution particulière une place de professeur de physique, qu'il conserva pendant sept ans. Le 5 novembre 1827 Savart fut élu membre de l'Académie des sciences. En 1828 il devint conservateur du cabinet de physique du Collége de France, où il fut nommé professeur de physique expérimentale, en remplacement d'Ampère.

Il étudia les lois de la communication des vibrations entre les corps, lois qui devaient servir de base à la théorie des instruments à cordes et fournir l'explication du mécanisme de l'audition, et il publia dans les *Annales de physique* une série de mémoires, dont voici les principaux : *Sur la communication des mouvements vibratoires entre les corps solides* (1820), *Recherches sur les vibrations de l'air* (1823), *Sur les vibrations des corps solides considérés en général* (1823), *Recherches sur les usages de la membrane du tympan et de l'oreille externe* (1824), *Nouvelles recherches sur les vibrations de l'air* (1825), *Sur la voix humaine* (1825), *Sur la voix des oiseaux* (1826), *Notes sur les modes de division des corps en vibration* (1829), *Recherches sur l'élasticité des corps qui cristallisent régulièrement* (1829), etc. Par ses derniers travaux, Savart était arrivé à trouver dans les vibrations des corps un moyen d'étudier leur structure, résultat consigné dans plusieurs notes, dont la plus importante est intitulée : *Recherches sur la structure des métaux*. En outre, il a apporté plusieurs perfectionnements à nos instruments d'optique, notamment à l'appareil de polarisation de Malus. La *roue dentée* de Savart servait à déterminer le nombre absolu de vibrations correspondant à un son déterminé. « Observateur dévoué, dit M. Fétis, il n'accordait sa confiance aux faits les moins contestés qu'après les avoir soumis à l'examen le plus scrupuleux. Telles étaient même ses précautions à cet égard qu'il contestait les rigoureuses déductions du calcul lorsqu'elles lui paraissaient contredire les faits de l'expérience; disant qu'il y avait souvent dans les opérations du mathématicien le plus habile un point de départ vicieux, en ce que quelque circonstance inobservée n'était point entrée dans les éléments du calcul. C'est ainsi qu'il a toujours nié la possibilité d'une bonne théorie mathéma-

(1) On lui doit quelques inventions utiles, entre autres une machine très-ingénieuse pour diviser les cercles.

tique des surfaces vibrantes avant que l'observation en ait constaté tous les phénomènes. » E. M.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Fétis, *Biogr. univ. des music.* — Boulliot, *Biogr. ardennaise.*

SAVARY (*Jacques*), négociant français, né le 22 septembre 1622, à Doué en Anjou, mort le 12 octobre 1690, à Paris. D'origine noble, mais d'une branche cadette qui avait embrassé le commerce depuis le milieu du seizième siècle, il eut à peine terminé ses études à Paris qu'il entra chez un procureur pour apprendre la pratique des affaires, puis il se fit agréger au corps des merciers. Sa fortune fut rapide, et en 1658 il quitta le commerce pour la finance. Fouquet, son protecteur, le mit à la tête de l'affaire des domaines du roi; mais la disgrâce du surintendant (1661) lui fit perdre cette place, et il ne recouvra même pas les sommes qu'il avait avancées. Cependant la maison de Mantoue, qui l'avait nommé, en 1660, son agent d'affaires en France, continua à l'employer en cette qualité. « Le roi, dit Niceron, ayant donné, en 1667, une déclaration pour accorder des priviléges et des pensions à ceux de ses sujets qui auraient douze enfants vivants, M. de Savary fut un des premiers à présenter sa requête, et il fut commis par M. le chancelier (Seguier) pour l'examen de celles des autres. Mais la déclaration de 1667 n'ayant point été exécutée, il n'en tira d'autre avantage que de se faire connaître du chancelier. Il fut ensuite admis en 1670 dans le conseil de la réforme pour le commerce, et ses mémoires y parurent si solides, que la plupart des articles de l'ordonnance de 1673 furent dressés suivant les avis qu'il avait donnés. D'où vient que M. Pussort, président de la commission, appelait ordinairement cette ordonnance *le Code Savary*. » Dans ses dernières années, Jacques Savary fut chargé par le contrôleur général Le Peletier de l'examen des comptes des domaines d'occident, avec un traitement de 4,000 livres. De sa femme, Catherine Thomas, qui mourut en 1685, il eut dix-sept enfants. Les membres du conseil de 1670 pour la réforme du commerce pressèrent Savary de mettre au jour ses vues sur ce sujet; c'est pourquoi il publia : *Le Parfait négociant, ou Instruction générale pour ce qui regarde le commerce des marchandises de France et des pays étrangers*; Paris, 1675, in-4°; ibid., 1679, avec un *Traité du commerce qui se fait par la mer Méditerranée*. Savary donna, comme suite au *Parfait négociant*, les *Parères ou Avis et conseils sur les plus importantes matières du commerce*; Paris, 1688, in-4°. Les deux ouvrages furent réunis dans les éditions suivantes; la septième fut publiée, avec corrections et additions, par Jacques Savary des Brulons (Paris, 1713, 2 vol. in-4°); la huitième fut revue et augmentée de la vie de l'auteur par Philémon-Louis Savary (Paris, 1721, 2 vol. in-4°); les autres sont de 1749, 1763, 1777, 1800, 2 vol. in-4°. On a traduit *le Parfait négociant* et les *Parères* en allemand, hollandais, anglais et italien.

Niceron, *Mémoires*, t. IX. — *Sa Vie*, à la tête du *Parfait négociant*, édit. de 1721.

SAVARY DES BRULONS (*Jacques*), sixième fils du précédent, né en 1657, mort le 22 avril 1716. Louvois ayant formé le dessein d'établir à la douane de Paris un inspecteur général des manufactures, choisit en 1686 Savary des Brulons, qui n'avait que vingt-neuf ans. « Celui-ci, dit Niceron, voulant se mettre au fait de toutes les espèces de marchandises qui passent par la douane, rangea par ordre alphabétique tous les mots qui avaient rapport au commerce et aux manufactures, à mesure qu'il les apprenait. Devenu plus habile, il y ajouta quelques définitions ou explications... Il y joignit dans la suite un extrait des livres de commerce imprimés en France ou dans les pays étrangers, des ordonnances, des arrêts et des règlements qui regardent cette matière. » Ce plan était trop vaste pour un homme dont la santé était débile et les occupations nombreuses; il s'adjoignit donc son frère Philémon-Louis, et il crut pouvoir faire annoncer son ouvrage dans le *Journal des savants* de 1713; mais, accablé jusqu'à sa mort par une suite de maladies, il ne put tenir sa parole. Son frère le suppléa et publia l'ouvrage sous ce titre : *Dictionnaire universel de commerce, d'histoire naturelle, d'arts et métiers*; Paris, 1723-1730, 3 vol. in-fol.; Amst., 1726-1732, 4 vol. in-4°; Paris, 1748-1750, 3 vol. in-fol.; Genève et Paris, 1750-1752, 5 vol. in-fol.; Copenhague (Genève), 1759-1766, 5 vol. in-fol., édition revue et augmentée par Cl. Philibert et bien préférable aux précédentes. Le *Dictionnaire de commerce* a été traduit en anglais, avec quelques changements et additions (1774, 2 vol. in-fol.).

SAVARY (*Philémon-Louis*), frère aîné du précédent, né en 1654, mort le 20 septembre 1727. Il embrassa l'état ecclésiastique, s'avança dans la connaissance de l'Écriture et des Pères, et montra du talent pour la prédication. Il remporta, en 1679, le prix à l'Académie française pour un *Discours sur la vraie et la fausse humilité*, qui a été imprimé dans un recueil de pièces d'éloquence (Rotterdam, 1707). La faiblesse de sa santé le força de renoncer à la prédication, et il obtint un canonicat au chapitre de Saint-Maur-les-Fossés, près Paris. Il travailla dans cette retraite, pendant trente ans, au *Dictionnaire de commerce* de son frère, qu'il publia en 1724. Il avait donné, en 1721, une édition du *Parfait négociant* de Jacques Savary (*voy.* ci-dessus). Depuis la mort de son père (1690), il était chargé des affaires en France de la maison de Mantoue.

Niceron, *Mémoires*, t. IX. — *Journal des savants*, mars 1731. — Moreri, *Grand Dict. hist.*

SAVARY (*Anne-Jean-Marie-René*), duc DE ROVIGO, général et homme d'État français, né à Marcq, canton de Grandpré (Ardennes), le

26 avril 1774, mort à Paris, le 2 juin 1833. Troisième fils d'un major du château de Sedan, il obtint une bourse au collége de Saint-Louis à Metz, et entra, en 1790, comme volontaire dans Royal-Normandie (cavalerie). Il servit d'abord sous Custine, à l'armée du Rhin, passa ensuite sous les ordres de Pichegru, puis de Moreau, dans le grade de capitaine, et devint aide de camp du général Ferino. Sa belle conduite au combat de Friedberg lui mérita les félicitations du Directoire; lors de la célèbre retraite de Moreau, il commanda une compagnie d'arrière-garde, et au second passage du Rhin il dirigea les troupes de débarquement. Nommé chef d'escadron (22 avril 1797), il suivit Desaix en Égypte, et ne le quitta plus qu'à Marengo. Le premier consul le retint auprès de lui comme aide de camp, et pendant plusieurs années ne l'employa qu'à des voyages politiques, à des missions délicates, dans lesquelles il montra beaucoup d'adresse et de perspicacité (1). Bonaparte, qui le prenait de plus en plus en affection, le nomma en 1800 colonel et commandant la légion de gendarmerie d'élite, destinée à la garde de sa personne, puis général de brigade (29 août 1803). En 1804, Savary, chargé du commandement des troupes réunies à Vincennes, présida à l'exécution du duc d'Enghien; il fut accusé plus tard par le général Hullin, qui présidait la commission militaire, d'avoir hâté l'exécution pour empêcher le recours en grâce, et ses dénégations n'ont pu parvenir à le justifier (2). Le 1er février 1805, il fut élevé au grade de général de division, et il remplit, avant et après Austerlitz, une mission auprès de l'empereur Alexandre : avant, il alla le complimenter, c'est-à-dire il reconnut la force de son armée, et après il lui porta, afin d'assurer sa fuite un sauf-conduit écrit au crayon par Napoléon. En 1806, à la tête d'une brigade de cavalerie légère, il poursuivit les corps prussiens qui battaient en retraite après la bataille d'Iéna, et prit un régiment de hussards ainsi que deux pièces d'artillerie. Il dirigea le siége de Hameln, place qui capitula le 20 novembre 1806. Ayant reçu le commandement du cinquième corps, à la place de Lannes, il eut mission, après la bataille d'Eylau, de couvrir Varsovie contre les Russes, et remporta sur eux une brillante victoire à Ostrolenka (16 février 1807); ce fait d'armes lui valut le grand aigle de la Légion d'honneur et une pension de 20,000 francs. Après Friedland, il gouverna pendant quelque temps la vieille Prusse, et fut, à la suite de la paix de Tilsitt, envoyé en ambassade à Saint-Pétersbourg. Napoléon, qui avait besoin en Espagne d'un agent habile et dévoué, le rappela à la fin de 1807, et le créa *duc de Rovigo* (février 1808), avec une dotation de 15,000 fr. sur le Hanovre. Savary partit immédiatement pour Madrid, où il décida le roi Charles IV et le prince Ferdinand à se rendre à Bayonne, pour accepter de l'empereur cet arbitrage mensonger qui devait leur enlever la couronne. Après l'élévation de Joseph au trône d'Espagne, il résigna le commandement des troupes françaises à Madrid, et rejoignit Napoléon à Erfurt (octobre 1808). Pendant deux années il ne le quitta pas un instant, fit avec lui la seconde guerre d'Allemagne, et l'accompagna dans ses voyages en Espagne, en France et dans les Pays-Bas. Le 8 juin 1810, il remplaça Fouché au ministère de la police. Cette nomination excita la terreur et la surprise. « J'eus un véritable chagrin, dit Savary dans ses *Mémoires*, de voir la mauvaise disposition avec laquelle on parut accueillir un officier général au ministère de la police... J'inspirais la frayeur à tout le monde; chacun faisait ses paquets, on n'entendait parler que d'exils, d'emprisonnements, et pis encore; enfin, je crois que la nouvelle d'une peste n'aurait pas plus effrayé. Dans l'armée, on trouva ma nomination d'autant moins extraordinaire que tout le monde croyait que j'y exerçais déjà quelque surveillance; cependant, je puis assurer, sur l'honneur, qu'avant d'être ministre l'empereur ne m'a jamais chargé d'aucune mission de cette espèce, hors dans les deux occasions que j'ai citées (en Vendée et lors de l'enlèvement de M. Clément de Ris)... J'étais dans la confiance que mon prédécesseur me laisserait quelques documents propres à diriger mes pas; il me demanda de rester dans le même hôtel que moi, sous prétexte de rassembler les papiers qu'il avait à me communiquer; j'eus la simplicité de le laisser trois semaines entières dans son ancien appartement; et le jour qu'il en sortit il me rendit pour tout papier un mémoire contre la maison de Bourbon; il avait brûlé le reste. » L'activité et la finesse du duc de Rovigo lui donnèrent bientôt les informations et les hommes dont il avait besoin, et que Fouché, pour des motifs de jalousie ou d'intérêt personnel, n'avait pas voulu lui faire

(1) On voit dans ses *Mémoires* qu'il fut chargé de découvrir les auteurs de l'enlèvement du sénateur Clément de Ris, de surveiller les armements de Brest et de Lorient, et qu'il alla dans la Vendée, sous divers déguisements, pour pénétrer les desseins des hommes que l'on présumait complices de Cadoudal.

(2) Dans l'écrit intitulé *Explication offerte aux hommes impartiaux*, Hullin s'exprime ainsi : « A peine le jugement fut-il signé, que je me mis à écrire une lettre au premier consul pour lui faire part du désir qu'avait témoigné le prince d'avoir une entrevue avec lui, et aussi pour le conjurer de remettre une peine que la rigueur de notre position ne nous avait pas permis d'éluder. C'est à cet instant qu'un homme qui s'était constamment tenu dans la salle du conseil me dit en s'approchant de moi : « Que faites-vous là? — J'écris au premier consul pour lui exprimer le vœu du conseil et celui du condamné. — Votre affaire est finie, me dit-il; maintenant cela me regarde. » J'avoue que je crus, et plusieurs de mes collègues avec moi, qu'il voulait dire : « Cela me regarde d'avertir le premier consul... » Savary, qui avait provoqué ces récriminations en publiant un *Extrait* de ses *Mémoires* (1823), reconnut qu'il était l'homme désigné par Hullin, et se borna à nier positivement tous les faits allégués contre lui.

connaître. Cependant sa vigilance fut mise en défaut par la conspiration Malet (*voy.* ce nom); il fut arrêté, le 23 octobre 1812, à sept heures du matin, dans son lit par Lahorie et Guidal, et conduit à la Force. Sa détention ne dura que quelques heures; mais cet événement attira le ridicule sur l'administration de la police. Napoléon lui conserva néanmoins toute sa confiance.

Savary fut du nombre des ministres qui, lors de la reddition de Paris en 1814, accompagnèrent à Blois Marie-Louise. Pendant les cent-jours il fut nommé, le 20 mars, inspecteur général de la gendarmerie, et le 2 juin pair de France. Toujours fidèle à l'empereur, il voulut l'accompagner à Sainte-Hélène; mais, enlevé par les Anglais sur *le Bellérophon*, il fut conduit à Malte avec le général Lallemand et quelques autres, et enfermé pendant sept mois au fort Emmanuel. C'est là qu'il prépara la publication de ses *Mémoires*. Étant parvenu à s'évader, dans la nuit du 7 au 8 avril 1816, il s'embarqua sur une chaloupe qui allait à Odessa, et débarqua à Smyrne, où il s'engagea dans des spéculations commerciales qui engloutirent une partie de sa fortune. De là il se rendit à Trieste, fut arrêté et conduit à Grætz; il y vécut libre, mais dans un grand dénûment. Ayant obtenu la permission de retourner à Smyrne, il y prit passage sur un navire qui faisait voile pour l'Angleterre, et arriva dans ce pays en juin 1819. Il se rendit à Paris pour purger le jugement qui, le 25 décembre 1816, l'avait condamné à mort, par contumace. Défendu par M. Dupin aîné, il fut acquitté le 27 décembre 1819, et rétabli dans ses grades et honneurs, mais sans être employé. L'*Extrait* de ses *Mémoires* qu'il publia en 1823, sur la mort du duc d'Enghien, et dans lequel il cherchait à se justifier en attaquant le prince de Talleyrand, faillit compromettre le calme de sa retraite. Il vivait à Rome avec sa famille lorsqu'il fut rappelé à l'activité, le 7 février 1831. Nommé, le 16 décembre suivant, commandant en chef de l'armée d'Afrique, il déploya, pendant sa courte administration en Algérie, une grande énergie, et fit exécuter par les troupes de belles routes stratégiques. Le mauvais état de sa santé le força de repasser en France (mars 1833), où il mourut trois mois plus tard, à l'âge de cinquante-neuf ans. De Mlle de Faudoas, sa femme, il avait eu sept enfants.

Le duc de Rovigo se montra, dans l'armée, dur à la fatigue, sobre, ferme et courageux. Dans ses missions diverses et dans l'administration, il fut actif, habile, et d'une finesse qui alla jusqu'à la ruse. Son dévouement sans bornes à l'empereur l'entraîna à des actes au moins regrettables pour sa mémoire. Quand le maître avait parlé, aucune considération ne pouvait l'empêcher d'accomplir ses ordres. Son intimité avec Napoléon, le bruit généralement répandu qu'il dirigeait pour lui une contre-police, les missions secrètes dont il fut chargé, les hautes récompenses qui payèrent son zèle, excitèrent contre lui bien des ressentiments, et lui firent des ennemis dont sa rudesse augmentait encore le nombre. Il eut du moins le mérite d'être, dans toutes les circonstances, fidèle à l'homme et à la cause qu'il avait servis. Ses *Mémoires* sont un des documents les plus curieux à consulter sur la période impériale : ils ont été publiés à Paris, en 1828, 8 vol. in-8°. On en a attribué la rédaction soit à M. Buloz, soit à M. Saint-Germain-Leduc, soit à M. Adolphe Bossange, bien que le duc de Rovigo assure, dans sa préface, en être seul l'auteur.

Saint-Edme, *Biogr. de la police*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* (suppl.). — Thiers, *Hist. du consulat et de l'empire*. — *Moniteur univ.*, 11 juin 1833. — Boulliot, *Biogr. ardennaise*.

SAVARY. *Voy*. Brèves.

SAVASTANO (*Francesco-Eulalia*), poëte latin moderne, né en 1657, à Naples, où il est mort, le 23 octobre 1717. Il était jésuite, prêcha avec succès, et enseigna dans le collége de Naples la rhétorique, la philosophie et la théologie scolastique. Il est auteur d'un poëme latin, intitulé *Botanicorum lib. IV*; Naples, 1712, in-8°, et réimpr. à Venise, 1749, in-8°, avec une traduction en vers italiens par Bergamini; c'est une production agréable, écrite avec élégance et accompagnée de notes instructives.

Toppi, *Bibl. napolitana*.

SAVELLI. *Voy*. Honorius III et IV.

SAVERIEN (*Alexandre*), savant littérateur français, né le 16 juillet 1720 (1), à Arles, mort le 28 mai 1805, à Paris. Admis fort jeune dans les gardes de l'étendard à Marseille, il obtint à vingt ans le brevet d'ingénieur de marine, et s'appliqua avec ardeur à perfectionner les méthodes de construction navale. Il vint s'établir à Paris, et dès son premier ouvrage attira l'attention sur lui par la dispute qu'il fut obligé de soutenir contre Bouguer, qui lui reprochait d'avoir préféré pour la manœuvre des vaisseaux les principes de J. Bernoulli à ceux qu'il avait posés lui-même. Saverien, encouragé par quelques amis, poursuivit le cours de ses études en mathématiques et en physique : en 1750 il proposa deux machines de son invention pour déterminer la marche d'un vaisseau, et il démontra l'utilité d'une académie de marine et d'un journal particulièrement consacré à la navigation; en 1752, il fit adopter au gouvernement un octant à simple réflection et à lunette pour observer sur mer. Malgré ses talents, son savoir, ses nombreux écrits, il ne réussit point à triompher de la gêne et de l'obscurité, et finit par se démettre des simples fonctions d'ingénieur qu'il exerça pendant trente ans au moins. En 1780 il avait complétement cessé d'écrire; en 1795 il fut compris pour une somme de 1,500 fr. dans

(1) Le 23 juillet 1723, d'après Achard.

la répartition des secours accordés aux savants par la Convention; il arriva jusqu'à l'extrême vieillesse, et mourut presque inconnu. L'Académie de Lyon était le seul corps savant dont il fit partie. On a de Saverien : *Discours sur la manœuvre des vaisseaux;* s. l., 1744, in-4°; — *Discours sur la navigation et la physique expérimentale;* s. l., 1744, in-4°; — *Nouvelle Théorie de la manœuvre des vaisseaux, à la portée des pilotes;* Paris, 1746, in-8°; — *Recherches historiques sur l'origine et les progrès de la construction des navires des anciens;* Paris, 1747, in-4°; — *Nouvelle Théorie de la mâture;* Paris, 1747, in-4°; suivie de *la Mâture discutée*, même année; — *Art de mesurer sur mer le sillage du vaisseau;* Paris, 1750, in-8°, pl.; — *Dictionnaire universel de mathématiques et de physique;* Paris, 1752, 2 vol. in-4°, avec 101 pl.; — *Traité des instruments propres à observer les astres sur mer;* Paris, 1752, in-12; — *Histoire critique du calcul des infiniment petits;* s. l., 1753, in-4°; — *Dictionnaire historique, théorique et pratique de marine;* Paris, 1758, in-8°, et 1781, 2 vol. in-8°; l'auteur reconnaît avoir beaucoup profité des travaux de Le Gentil, mais il reproche à Bourdé de Villehuet d'avoir reproduit dans le *Manuel des marins* un grand nombre des articles de son *Dict. de marine*, sans en indiquer la source; — *Histoire des philosophes modernes;* Paris, 1760-73, 4 vol. in-4° ou 8 vol. in-12, avec des portraits par François : ouvrage estimable, dont le style manque d'élégance et de précision, mais qui prouve des recherches étendues et des connaissances variées; — *Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences exactes, naturelles, intellectuelles et dans les arts qui en dépendent;* Paris, 1766-78, 4 vol. in-8°: d'après Sabatier, le style en est plus soigné, et l'érudition mieux digérée; — *Histoire des philosophes anciens;* Paris, 1770, 1783, 5 vol. in-12, fig.; — quelques opuscules, et une comédie en trois actes et en prose, *l'Heureux* (1754, in-12), non représentée, et qualifiée par l'auteur de *pièce philosophique*. Il a aussi édité le *Traité des fluxions* (1749) de Maclaurin, et le *Dictionnaire d'architecture* (1755) de Daviler.

Achard, *Dict. hist. de la Provence*, II. — Sabatier, *Trois siècles*.

SAVERY (*Roland*), peintre flamand, né à Courtray, en 1576, mort à Utrecht, en 1639. Après avoir appris les éléments de la peinture dans l'atelier de son père, paysagiste médiocre, Savery étudia les œuvres de Paul Bril, dont il imita les procédés patients et la coloration vigoureuse. L'empereur Rodolphe II, ayant vu ses premiers ouvrages, l'appela en Allemagne et le prit à son service. Un voyage dans le Tyrol développa chez Savery le goût du paysage, et, après avoir passé deux années à dessiner et à peindre d'après nature, il revint à Prague, où son protecteur le chargea de travaux importants. Rodolphe II étant mort en 1612, Roland Savery alla s'établir à Utrecht, et il mourut dans cette ville, à l'âge de soixante-trois ans, laissant plusieurs élèves distingués, parmi lesquels il faut citer A. van Everdingen. Les paysages de Savery sont peints avec un soin extrême et dans un sentiment naïf qui rappelle parfois l'école du seizième siècle; la précision rigoureuse du détail, le dessin minutieux des branches, des feuilles et des brins d'herbe nuisent à l'effet de l'ensemble. Ses arbres et ses gazons sont d'un vert sombre qui fait songer à Paul Bril; par ses lointains bleuâtres, il se rapproche de Jean Breughel. Le Louvre ne possède aucune peinture de Savery, mais on peut voir quelques-uns de ses tableaux à Munich, à Dresde, à La Haye et à Vienne. P. Mantz.

Van Eynden et van der Immerzeel, *Levens der Kunstsch.* — Willigen, *Gesch. der Vaderl. Schilderk.*

SAVIGNY (*Christophe* de), érudit français, né vers 1530, à Savigny-sur-Aisne (Ardennes), mort en 1608, dans le même lieu. Il appartenait à une famille des plus anciennes du Rethelois, où il possédait les seigneuries de Savigny et de Priman. Les rares auteurs qui ont parlé de lui ne citent que les titres de ses ouvrages, et c'est dans l'un d'eux, le seul qui soit parvenu jusqu'à nous, qu'on doit puiser quelques particularités de sa vie. Il fut élevé « par des précepteurs très-vertueux, très-doctes et très-savants personnages », apprit l'hébreu et le grec, et parcourut ensuite la carrière des sciences alors cultivées. Vers 1565 il entra comme grand maître de la garde-robe dans la maison de Louis de Gonzague, duc de Nevers et de Rethel. Bien qu'il eût embrassé le métier des armes, il évita de prendre part aux querelles civiles et religieuses, « se récréant l'esprit, lorsqu'il lui restoit quelque peu de loisir, et se repaissant de cette pasture de la connoissance des bonnes lettres ». On ignore à quelle époque il se renferma dans la vie privée. L'ouvrage qui a recommandé son nom à la postérité a pour titre : *Tableaux accomplis de tous les arts libéraux, contenant brièvement et clèrement, par singulière méthode de doctrine, une générale et sommaire partition des dicts arts, amassez et reduicts en ordre pour le soulagement et profit de la jeunesse;* Paris, 1587, in-fol. atlant., avec figures en bois, dessinées, selon Papillon, par Jean Cousin. Ce tableau systématique des connaissances humaines est dédié au duc de Nevers; les arts y sont rangés dans l'ordre suivant : grammaire, rhétorique, dialectique, arithmétique, géométrie, optique, musique, cosmographie, astrologie, géographie, physique, médecine, éthique, jurisprudence, histoire et théologie (1). Chaque *partition* com-

(1) Cette partie est de l'avocat Bergeron, mort en 1584; ce dernier avait été chargé par les libraires de revoir l'ouvrage entier de Savigny en manuscrit.

prend un plus ou moins grand nombre de divisions, soixante-dix-huit pour la grammaire, soixante-six pour l'éthique, etc. Cet ouvrage fut traduit en portugais, sous le titre d'*Enciclopedia*, par Manoel Pinto Villalobos, qui l'attribua par erreur à Bergeron; il était devenu fort rare lorsque le libraire Jean Libert en publia une réimpression (Paris, 1619, in-fol.), augmentée des parties de la poésie et de la chronologie. Papillon, et après lui Delisle de Sales et Boulliot, a revendiqué en faveur de Savigny la gloire d'avoir conçu un système encyclopédique antérieur à celui de Bacon; mais si Bacon a mérité, comme on l'a fait remarquer avec raison, d'être regardé comme le restaurateur des véritables études philosophiques, c'est surtout pour avoir indiqué le premier l'ordre et la génération des connaissances humaines. P. L—Y.

La Croix du Maine, *Bibl. fr.* — Papillon, *Traité de la gravure en bois*, II, 279-295. — Brunet, *Manuel du libraire*. — Boulliot, *Biogr. ardennaise*.

SAVIGNY (*Frédéric-Charles* DE), célèbre jurisconsulte allemand, né à Francfort, le 21 février 1779, mort le 25 octobre 1861, à Berlin. Il était d'une famille calviniste originaire de Metz, et qui avait en 1622 émigré en Allemagne, pour éviter les persécutions religieuses; son aïeul avait été à la tête de la régence de Deux-Ponts, et son père était représentant à Francfort des princes du cercle du Haut-Rhin. Orphelin à treize ans, il fut élevé chez un ami de son père, à Wetzlar. En 1795 il alla étudier le droit à Marbourg, où il eut Weis pour principal maître (1). Reçu docteur en 1800 avec une excellente thèse *De concursu delictorum formali*, il ouvrit à Marbourg des cours libres sur diverses matières juridiques, et attira autour de sa chaire un nombreux auditoire. Frappé, dans l'explication du Digeste, de la divergence qui existait touchant la théorie de la possession entre le texte et les commentaires, il composa en 1803 son traité *De la Possession*, chef-d'œuvre de méthode et où le droit romain est dégagé des éléments étrangers que le droit germanique, la pratique et les commentateurs y avaient introduits. Savigny reçut de diverses universités les offres les plus avantageuses; il les déclina afin de se livrer dans les bibliothèques d'Allemagne et de France à des recherches pour une histoire des glossateurs, dont Weis lui avait inspiré l'idée. Il fut aidé dans ce travail par son élève Jacob Grimm et aussi par sa jeune femme, sœur du poëte Cl. Brentano et de Bettina d'Arnim. Nommé en 1808 professeur à Landshut, il fut appelé, en 1810, dans la nouvelle université de Berlin, à une chaire qu'il remplit pendant trente-deux ans avec un succès non interrompu. Il s'appliqua avec un zèle infatigable à régénérer la science du droit; tous ceux qui s'y consacraient pouvaient compter sur ses conseils. Lorsqu'en 1814 Thibaut, pour répondre au besoin d'unité qui travaillait alors l'Allemagne, proposa l'élaboration d'un code uniforme, ce projet, qui en peu de temps avait gagné beaucoup de partisans, fut combattu par Savigny, dans une brochure restée célèbre, *De la vocation de notre époque pour la législation et la jurisprudence*. Ce n'était rien moins que la profession de foi d'une nouvelle école qui rompait avec les méthodes du siècle dernier. « Aussi loin que nous remontons dans l'histoire, disait Savigny, nous voyons que le droit civil de chaque peuple a toujours son caractère déterminé et particulier, comme les habitudes, les mœurs, la constitution politique. Le droit n'est donc point une règle absolue, comme la morale, qu'on puisse appliquer indifféremment dans n'importe quel pays; c'est une des forces du corps social, avec lequel il change et se développe, d'après des lois qui sont au-dessus des caprices du jour. C'est par une action lente et un développement organique que se produit le droit; il se crée spontanément par la coutume, par la jurisprudence, par les actes particuliers de l'autorité, sous l'empire d'une raison plus haute que la raison humaine et que celle-ci tendrait vainement à plier à ses vues et ses opinions du moment. Aujourd'hui, ajoutait Savigny, ni les hommes, ni la science, ni même la langue juridique ne sont en mesure de suffire à l'œuvre laborieuse d'un code unique pour l'Allemagne; il faut attendre. » Si depuis diverses matières ont été en Allemagne l'objet d'une réglementation générale, si le besoin de codification y recevra bientôt une entière satisfaction, cela tient à ce que l'intelligence du droit a fait des progrès rapides grâce aux travaux admirables de Savigny lui-même et de ses nombreux disciples. Le droit romain, le droit germanique ainsi que le droit canonique ont été l'objet des investigations les plus patientes et qui ont eu les résultats les plus féconds, guidées qu'elles étaient par ce principe établi par Savigny, qu'il faut poursuivre jusqu'à sa première racine toute institution et doctrine juridique, en rechercher le principe organique de façon à découvrir ce qui en survit encore.

L'*école historique*, fondée par Savigny, n'a pas seulement rendu de très-grands services dans le domaine de la jurisprudence; ses doctrines ont aussi été transportées dans la politique, et ont servi de contre-poids à la tendance vers les utopies. La constitution d'un peuple, enseigne-t-elle, se produit par une évolution naturelle et instinctive, qui la met en harmonie avec les besoins, les mœurs et les idées de ce peuple; elle ne peut être décrétée par une volonté arbitraire et instantanée qui les froisse, qu'elle émane d'un despote ou des masses. Ce

(1) Ce professeur appartenait à l'école de la *jurisprudence élégante*, qui, gardant les traditions de la grande école française du seizième siècle, ne se soumettait pas à la lourde et fausse métaphysique introduite dans la jurisprudence par Wolff et Thomasius.

système essentiellement national a été compris par les disciples intimement initiés à la pensée de Savigny; mais la plupart, en le travestissant, ont fait croire qu'il était favorable au despotisme. « Les idées de Savigny, dit M. Laboulaye, ont ainsi une portée plus grande qu'on ne le suppose ordinairement en France; elles se rapprochent de celles des excellents esprits qui chez nous ont régénéré l'histoire et la philosophie. Reconnaître en toute science morale l'élément que les siècles se passent de main en main, discuter cet élément et, la critique faite, lui assurer sa légitime part d'influence, considérer le présent comme une arche jetée entre le passé et l'avenir, et ne jamais oublier qu'on ne peut rompre d'un côté sans tomber dans l'abîme; ce sont là, ce semble, des données irréprochables et cependant toutes nouvelles. » Pour proclamer et défendre les principes de son école, Savigny fonda avec Eichhorn et Gœschen une revue (*Zeitschrift für historische Rechtswissenschaft;* Berlin, 1815 à 1847, 14 vol. in-8°), où il a publié un grand nombre de dissertations sur des points intéressants d'antiquités; quelques-unes passent pour de petits chefs-d'œuvre, comme celles sur *le Droit de latinité*, le *Jus italicum, le Colonat, les Impôts romains, la Noblesse dans l'Europe moderne, le Droit des créanciers dans l'ancien droit romain*, etc. « La question y est si nettement posée, les preuves si naturellement amenées, la déduction si puissante et si facile, qu'on a peine à résister et au charme de ce style d'une clarté toute française et à la force de cette logique serrée. » Les mêmes qualités distinguent également l'*Histoire du droit romain au moyen âge*, pour laquelle il a fallu lire un nombre incroyable de manuscrits, de diplômes et de livres plus rares que les manuscrits mêmes. Savigny fait d'abord justice de cette fable d'après laquelle le droit romain aurait disparu avec l'invasion des barbares pour renaître tout à coup au onzième siècle; puis il présente un tableau complet de l'enseignement de ce droit dans les universités du moyen âge, et il termine par une série de notices consacrées aux glossateurs du moyen âge.

Au milieu de ces travaux, interrompus seulement par un séjour de trois ans en Italie pour rétablir sa santé, Savigny remplit encore des fonctions multipliées. Membre du tribunal supérieur (*Spruch-Collegium*) que forment en certaines circonstances les universités allemandes, du conseil d'État prussien depuis 1807, de la cour de cassation de Berlin depuis 1819, professeur infatigable et donnant tous les jours deux ou trois leçons, associé actif de toutes les Académies de l'Europe (1), en correspondance avec tout ce que l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique comptent de jurisconsultes distingués, Savigny, grâce à la modération de sa vie et à l'ordre qui présidait à toutes ses actions, a pu suffire à des occupations si multipliées. Après son retour d'Italie (1829), il prit une part plus active aux délibérations du conseil d'État, et devint en 1842 ministre de la justice. L'expérience des affaires lui fit alors reconnaître ce qu'il y avait pour l'époque actuelle de trop absolu dans sa théorie sur le rôle du législateur, qui doit abandonner la science pure pour aboutir à des résultats utiles. Dans cette nouvelle voie, il rédigea son *Système du droit romain actuel*, autre monument d'un labeur immense, où il a exposé avec sa clarté habituelle ce fonds commun d'emprunts de théories et d'usages qui forme depuis plusieurs siècles la législation principale de l'Allemagne. Prenant une à une toutes les institutions à leur origine, il a déterminé exactement la valeur pratique des doctrines alléguées devant les tribunaux, et qu'on croyait empruntées aux lois romaines, tandis qu'elles proviennent souvent d'une source moins pure. Rentré en 1848 dans la vie privée, Savigny vit en 1850 saluer d'une voix unanime le jubilé de son doctorat; toute l'Allemagne fêta son plus grand jurisconsulte. Une plus belle récompense l'attendait encore, c'était d'assister au triomphe de la cause qu'il avait défendue. « Ses idées ont fait le tour du monde, dit M. Laboulaye; elles ont transformé la science. »

On a de Savigny : *Das Recht des Besitzes* (Le Droit de possession); Giessen, 1803, in-8°; 6° édit., 1837; trad. en français, Paris, 1841, in-8°; — *Vom Berufe unserer Zeit für Gesetzgebung und Rechtswissenschaft* (De la Vocation, etc.); Heidelberg, 1815, 1840, in-8°; — *Geschichte des rœmischen Rechts in Mittelalter* (Histoire du droit romain au moyen âge); Heidelberg, 1826-1831, 6 vol. in-8°; 1850-1852, 7 vol. in-8°; trad. en français, Paris, 1839, 4 vol. in-8°; — *System des heutigen - rœmischen Rechts* (Système du droit romain d'aujourd'hui); Berlin, 1840-1848, 8 vol. in-8°: une table des matières a été donnée par Heuser, Berlin, 1851, in-8°; trad. en français par Guénoux, Paris, 1840-1849, 6 vol. in-8°; 1855, 8 vol. in-8°; — *Das Obligationen recht* (Le Droit des obligations); Berlin, 1851-1853, 2 vol. in-8°; faisant suite à l'ouvrage précédent; — *Vermischte Schriften* (Mélanges); Berlin, 1850, 5 vol. in-8°; mémoires et dissertations, impr. dans *Zeitschrift für historische Rechtswissenschaft*, et dans le recueil de l'Académie de Berlin. E. G.

Laboulaye, *F.-Ch. de Savigny*, Paris, 1842, in 8°, excellente notice, à laquelle cet article est en grande partie emprunté. — Rudorff, *Erinnerung an Savigny*; Weimar, 1862, in-8°. — Stinzing, *Fr.-C. von Savigny*; Berlin, 1862, in-8°. — Reinhold Schmid, dans la *Deutsche Vierteljahrsschrift*, n° 97, p. 139-185. — Bluntschli, *Die neueren Rechtsschulen der deutschen Juristen*; Zurich, 1841, in-8°.

(1) Il fut élu en 1837 membre libre de l'Académie française des sciences morales et politiques, à la place de Livingston.

SAVILE (Sir *Henry*), érudit anglais, né le 30 novembre 1549, à Bradley (Yorkshire), mort le 19 février 1622, à Eton. Après avoir pris ses grades à Oxford, il fut agrégé dans l'un des colléges de cette université, celui de Merton, dont il devint principal en 1585, et y donna des leçons de grec et de mathématiques. Élu avec Underhill, l'un des procureurs d'Oxford, il remplit ces fonctions pour les années 1576 et 1577 ; puis il parcourut la France et divers autres pays, et fut choisi à son retour pour enseigner la langue grecque à la reine Élisabeth. Sans cesser de diriger le collége de Merton, il fut nommé en 1596 prévôt de celui d'Eton, et son principal soin fut de ne laisser agréger à l'un et à l'autre de ces deux établissements que des sujets qui pussent leur faire honneur. Jacques Ier aurait voulu marquer l'estime qu'il faisait de lui en l'élevant à quelque dignité considérable; mais Savile se contenta d'accepter de ce prince le titre de chevalier (1604). Ayant perdu un fils, l'unique héritier de son nom, il employa une partie de ses biens à fonder en 1619 deux chaires, l'une de géométrie, l'autre d'astronomie dans l'université d'Oxford, et il en désigna les premiers professeurs, qui furent Briggs et Bainbridge. Il mourut plus que septuagénaire, et fut inhumé dans la chapelle de Merton, où on lui dressa un mausolée magnifique. Les savants de son temps lui ont donné les plus grands éloges. Nous citerons de lui : *Rerum anglicarum scriptores post Bedam præcipui;* Londres, 1596, in-fol.; Francfort, 1601, in-fol.; on y trouve les chroniques de Guillaume de Malmesbury, de Henri de Huntingdon, d'Ethelwerd, d'Ingulf, et de Roger de Hoveden; — *View of certain military matters;* Londres, 1598, in-fol. : ce commentaire de la tactique des Romains a été traduit en latin par Marquard Freher (Heidelberg, 1601, in-8°), et à la suite des *Notes* de Gruter; Amst., 1649, in-12; — *Prælectiones XIII in principium Elementorum Euclidis;* Oxford, 1621, in-4°; — *Oratio coram reg. Elizabetha, Oxoniæ habita, ann.* 1592; ibid., 1658, in-4°. Savile a trad. en anglais les *Histoires* de Tacite (Londres, 1581, 1598, 1612, in-fol.), et il a publié le traité *De causa Dei contra Pelagium* (1618, in-fol.) de Th. Bradwardin, ainsi que les *Œuvres de saint Jean Chrysostôme* (Eton, 1613, 8 vol. in-fol.) : cette magnifique édition, qui est toute grecque, lui coûta, dit-on, 8,000 liv. st. (plus de 200,000 fr.). « Bien qu'elle soit exempte des fautes grossières qui sont dans les éditions de Vérone et de Heidelberg, elle n'est pas si exacte que quelques-uns le prétendent; elle peut être redressée en plusieurs endroits sur les éditions de Paris et de Commelin. »

Wood, *Athenæ oxon.* — Fuller, *Worthies*. — Chalmers, *General biogr. dict.*

SAVILE (*George*), marquis DE HALIFAX, écrivain politique et homme d'État, de la famille du précédent, né en 1630, mort à Londres, le 20 avril 1695. Héritier du titre de baronet à la mort de son père, il prit une part active aux événements qui amenèrent la restauration des Stuarts, fut créé pair en 1668, sous le titre de vicomte de Halifax, et entra en 1672 au conseil privé. Dès cette époque il s'était placé à la tête des *trimmers* (balanceurs), c'est-à-dire de ce parti qui cherchait à modérer les emportements des torys et des whigs. Il parla avec force dans la chambre haute contre le bill de *non-résistance*, qui excluait des fonctions publiques tout opposant au pouvoir royal, et contre le bill dit de *tolérance*, et qui n'en avait que le nom. Un moment exclu du conseil privé, il y rentra en 1679, et eut entre les mains, ainsi que Temple et lord Sunderland, la direction des affaires. Une fois revenu à la cour, le charme de ses manières et sa conversation ne tardèrent pas à faire de lui un favori. D'un autre côté, sérieusement alarmé du mécontentement public, il pensa que pour le moment la liberté était sauve et qu'il n'y avait de danger que pour l'autorité légitime. Selon son habitude, il se jeta du côté le plus faible. C'est ainsi qu'il combattit le bill *d'exclusion*, dont le but était d'enlever au duc d'York, comme catholique, ses droits éventuels au trône; c'est ainsi qu'il ne craignit pas de proclamer l'innocence du malheureux Stafford, et qu'il luttait à la cour contre l'influence du duc d'York. Créé marquis de Halifax (avril 1682) et bientôt après lord du sceau privé, ces nouvelles dignités ne le firent pas renoncer à son rôle de modérateur; et à peine le torysme, par son aide, était-il prépondérant, que lui-même redevenait whig par crainte des excès auxquels se portaient déjà les torys. En 1682, il s'opposa à l'alliance française, prit la défense de Russell, lors du complot du Rye-House, et ne craignit pas, lorsqu'il fut question de priver de sa charte la province insoumise du Massachusetts, de prononcer ces paroles : « Quel prix pourrait-on attacher à la vie dans un pays où la liberté et la propriété seraient à la merci d'un maître absolu? » Appuyé par Francis North, il avait pour adversaire, outre le duc d'York, le comte de Rochester, le plus intolérant des torys. Forcé de se défendre contre lui, il l'accusa de malversation, et une enquête découvrit un déficit de 40,000 liv. sterl. Rochester quitta la trésorerie, mais il fut promu lord président; ce qui fit dire à Halifax : « J'ai vu bien des gens à qui on faisait descendre les degrés à coups de pied; mais Rochester est le premier que j'aie vu les monter de la même manière. » Sous Jacques II, Halifax ne fut pas renvoyé; mais on chercha à l'humilier en lui enlevant le sceau privé pour le donner à Clarendon, frère de Rochester, et en le nommant lord président, poste sans influence. Ayant refusé de promettre au roi son vote en faveur du rappel projeté des actes du *test* et de l'*habeas corpus*, il fut rayé du livre du conseil (21 octobre 1685). Rentré dans l'opposition, il lutta contre l'influence de Rome et de

la France, et contre les empiétements du pouvoir royal. Placé à la tête du parti whig, son opposition fut strictement légale, et il refusa de rien savoir du projet d'invasion de Guillaume d'Orange, bien qu'il assistât souvent aux conférences tenues chez un agent du prince. Lorsque Guillaume eut débarqué à Torbay (5 nov. 1688), Halifax, plein de déférence et de sympathie pour le roi menacé, lui conseilla trois concessions : destituer tous les catholiques, rompre avec la France, accorder une amnistie générale. Il fut un des trois commissaires que désigna Jacques pour traiter avec Guillaume à Hungerford, et proposa que les points en discussion fussent soumis au Parlement, et que les troupes hollandaises restassent à cinquante milles de Londres. La fuite du roi mit fin à sa mission. Placé à la tête du gouvernement provisoire, il présida à Windsor la réunion des pairs qui se prononça (17 déc.) pour l'éloignement de Jacques II de la capitale et sa relégation à Ham, et qui avec Shrewsbury et Delamere, fut choisie par Guillaume, avec ironie peut-être, pour annoncer au roi cette décision. Président de la chambre des lords quand elle vota l'adresse qui priait Guillaume de se charger de l'administration (24 déc.), il joua le plus grand rôle dans l'établissement de la nouvelle dynastie : il se prononça énergiquement contre une régence et contre un partage de la couronne entre Guillaume et la princesse Marie. Sous le nouveau règne, Halifax reprit le sceau privé. Mais déjà la vivacité de son esprit s'accordait mal avec le flegme de Guillaume, et d'anciennes inimitiés reparaissaient entre lui et Danby, devenu président du conseil. Bientôt la retraite volontaire et égoïste de celui-ci le laissa aux prises avec toutes les difficultés de la situation. Le peu de succès de l'expédition d'Irlande souleva les chambres contre lui ; Guillaume autorisa, contre lui, l'inspection des minutes du conseil privé : il sortit pur de cette enquête (juin-août 1689). Cette animosité, jointe à la mort de ses deux plus jeunes fils, l'avait profondément découragé : il résigna ses fonctions de lord président, et rendit le sceau privé. Ses adversaires triomphants lui firent de nouveau son procès, relativement à la mort de Russell ; mais l'intègre Tillotson vint déposer en sa faveur, et il fut complétement absous. Retiré dans sa résidence de Rufford, il continua jusqu'à sa mort à faire partie de l'opposition. Sa descendance mâle s'éteignit bientôt ; mais tout son esprit reparut dans le célèbre Philippe Stanhope, comte de Chesterfield, son petit-fils. Henri Carey, l'auteur dramatique, était son fils naturel, et de lui descendait l'illustre acteur Edmond Kean.

Son portrait, qu'on trouve dans Burnet, a été ainsi tracé par Macaulay : « Halifax était sans contredit, par le génie, le premier des hommes d'État anglais de son temps. Son intelligence était fertile, délicate, étendue ; son éloquence brillante et passionnée, sa voix claire et harmonieuse, faisaient les délices de la chambre des lords ; sa conversation abondait en pensées, en images, en traits d'esprit. Le mérite littéraire de ses pamphlets politiques suffisait seul pour les faire lire, et le place parmi les classiques de l'Angleterre... Par caractère il était conservateur, mais ses théories étaient républicaines. » Ses principaux ouvrages en politique sont : *Character of a trimmer*, *Anatomy of an equivalent*, *Letters to a dissenter*, *Miscellanies*, et *Maxims of State*. Il avait laissé des *Mémoires* inédits, qui furent détruits par ses descendants, parce qu'il étaient défavorables au parti catholique. Eug. Asse.

English Cyclop (biogr.). — Macaulay, *Hist. d'Anglet.*

SAVOIE. Nous donnons ici la liste des premiers princes de la maison de Savoie, dont les notices particulières n'ont pas trouvé place au prénom qui les distingue.

Humbert Ier, *aux blanches mains*, mort vers 1048. Son père, *Berthold*, fut comte de Maurienne dès l'an 1000, puis comte de Genevois. Plusieurs documents établissent que ce Berthold était petit-fils de l'empereur Othon Ier et qu'il descendait de l'illustre maison de Saxe, ce qui est confirmé par d'autres actes et par une tradition constante. Ayant succédé, vers 1020, aux États de son père, Humbert obtint encore la Savoie de son suzerain Rodolphe III, roi de Bourgogne. Lorsque les États de Rodolphe passèrent à l'empereur Conrad le Salique, il prêta à ce prince un secours actif pour combattre Eudes de Champagne, qui élevait des prétentions sur la Bourgogne. Récompensé par le don de Saint-Maurice, du Chablais et du Valais, il accompagna en 1032 Conrad à Rome. Aussi brave que sage et habile, il fut plus tard promu au vicariat sur le royaume d'Arles. Il fut un zélé protecteur de l'Église, à laquelle il fit de nombreuses donations. Il épousa Hanchille ou Ancilie, dont on ne connaît pas la famille.

Amé ou Amédée Ier, fils du précédent, lui succéda en 1048, et mourut vers 1078, laissant son petit État à *Humbert II*, son petit-neveu. On ne connaît de lui avec certitude que deux donations qu'il fit en 1030 au prieuré du Bourget. Il fut surnommé *la Queue*, sobriquet étrange, dont la raison n'est pas connue.

Odon (marquis), frère du précédent, mort avant 1060. Il possédait des domaines sur les frontières, d'où lui vint le titre bénéficiaire de *marquis*, et y réunit l'héritage de sa femme, Alix ou Adélaïde, fille unique du dernier marquis de Suze. Il devint ainsi maître des vallées comprises entre la Doire Baltée et le Pesio, et d'une grande partie de l'ancien marquisat d'Ivrée. Quant au comté de Maurienne, c'est à tort qu'on lui en a attribué la possession, ainsi qu'il résulte de nombreux actes de donations faites aux églises ou abbayes d'Oulx, de Novalèse, de Suze, de Turin, etc. C'est de lui que descendent les comtes, ducs et rois de la maison de

Savoie. Ses enfants connus sont le marquis *Pierre* (1), le comte *Amédée II*, *Berthe*, mariée à l'empereur Henri IV, et *Odon*, évêque d'Asti, mort en 1103.

Amédée II, fils du précédent, mort vers 1075, porta le titre de comte, mais sans posséder, comme on l'a prétendu, ni la Maurienne, ni la Savoie. Il reçut de l'empereur Henri IV l'investiture du Bugey, lorsque celui-ci traversa, en 1076, le mont Saint-Bernard pour obtenir de Grégoire VII le retrait de l'anathème lancé contre lui. De Jeanne, fille de Géraud, comte de Genève, il eut *Humbert II*, *Constance*, marquise de Montferrat, et *Lucrèce*, comtesse de Milan.

Humbert II, *le Renforcé*, fils du précédent, mort le 14 novembre 1103, à Moutiers. Il succéda vers 1078 à Amédée I[er], son grand-oncle, et joignit le comté de Maurienne et les autres biens des aînés (Chablais, Valais, Bugey) à ceux du marquis Odon ainsi qu'aux États italiens de son aïeule Adélaïde, héritière du marquisat de Suze, morte en 1091. Il avait en 1082 soumis la Tarentaise en forçant le seigneur de Briançon à l'évacuer. Ces agrandissements successifs firent de lui un des plus grands feudataires de l'Empire. Il ne portait d'autres titres que ceux de *comte de Maurienne* et de *marquis en Italie*. Il prit la croix en 1096, et fut sur le point de suivre le frère du roi Philippe-Auguste en Palestine; mais il n'exécuta pas ce dessein, et ce qui le prouve, c'est la charte qu'il donna en 1097 à Ienne en Thuringe. De Gisle ou Gisèle de Bourgogne il laissa de nombreux enfants, notamment *Amédée III*, son successeur; *Guillaume*, évêque de Liége, et *Alix*, mariée à Louis VI, roi de France, puis à Matthieu de Montmorenci. Sa veuve épousa en secondes noces Guillaume III, marquis de Montferrat.

Amédée III, premier comte de Savoie, né vers 1093, mort le 1[er] avril 1149, à Nicosie (Chypre). Il était encore mineur lorsqu'il succéda, en 1103, à Humbert II, son père. Après avoir accompagné, en 1111, Henri V à Rome, il vit ses États érigés en comté de l'Empire, et prit alors le titre de *comte de Savoie*. Cette condition de vassalité ne l'empêcha point plus tard de profiter d'une vacance de l'Empire pour envahir le Chablais et la vallée d'Asti et en chasser le lieutenant impérial qui les gouvernait. Son mariage avec Mathilde d'Albon resta longtemps stérile; en vain pour obtenir des enfants fatiguait-il le ciel de ses prières et fondait-il des monastères. Alix, sa sœur, excita le roi Louis VI, son époux, à s'emparer par avance d'une succession qui ne pouvait manquer de lui revenir; la guerre éclata, et les Français occupaient déjà plusieurs places fortes lorsqu'un fils naquit au comte (1136). Le roi de France étant mort peu après, le comte chassa les envahisseurs, et il aurait tiré d'eux de sanglantes représailles sans l'intervention de Pierre le Vénérable, son ami particulier, qui écrivit pour négocier la paix (1137). Après avoir soutenu différentes guerres avec son voisin Guigues IV, dauphin de Viennois, Amédée, entraîné par l'éloquent appel de saint Bernard, prit la croix, et se rendit en Palestine en compagnie de Louis VII (1147); aussi brave soldat que mauvais capitaine, il attira par son imprudence un tel désastre sur l'armée chrétienne que, sans sa proche parenté avec le roi de France, on l'eût condamné au gibet. Si le récit d'Odon de Deuil est vrai, on peut attribuer à cet événement le retour précipité du comte; il mourut de la peste, en Chypre. De Mahaut d'Albon, sa femme, il eut *Humbert III*, son successeur, *Mathilde*, qui épousa Alfonse I[er], roi de Portugal, etc.

Humbert III *le Saint*, comte de Savoie, né le 1[er] août 1136, au château de Veillane (Piémont), mort le 4 mars 1188, à Chambéry. Élevé par saint Amédée, évêque de Lausanne, il revêtit de bonne heure l'habit des moines de Cîteaux, et ne ceignit l'épée qu'avec répugnance, à la mort de son père (1149). Malgré ses goûts pacifiques, il fut contraint à la guerre, et il y donna des preuves de valeur. En 1153 il attaqua le dauphin de Viennois, Guigues VII, et le battit devant Montmélian. Après avoir embrassé à contre-cœur le parti de Frédéric Barberousse, il s'en détacha pour se rallier à celui du pape Alexandre III. L'empereur le punit en accordant aux évêques de Turin, de Maurienne et de Tarentaise la plus grande partie de leurs diocèses en fiefs, et en 1174 il brûla Suze avec ses archives; son successeur, Henri VI, ravagea de nouveau le Piémont en 1187, et ruina le château de Veillane. Ce dernier malheur accéléra, dit-on, la fin du comte Humbert, qui mourut l'année suivante, laissant de ses quatre femmes plusieurs filles et un seul fils, *Thomas*, qui lui succéda. L'attachement d'Humbert pour Cîteaux l'a fait placer parmi les saints de cet ordre.

Thomas, comte de Savoie, né le 20 mars 1177, à Charbonnières (Savoie), mort le 20 janvier 1233, à Aoste. En succédant à son père, il eut pour tuteur Boniface, marquis de Montferrat; ce fut à lui qu'il fut redevable de son rétablissement dans les bonnes grâces de l'empereur Frédéric II, qui lui accorda en 1207 l'investiture de ses États sans en excepter le Chablais ni la vallée d'Asti. Son règne, long et orageux, troublé par des guerres et des révoltes presque continuelles, fut pourtant l'un des plus propices à la grandeur de la maison de Savoie. Outre plusieurs seigneuries dans le pays de Vaud, le Bugey et le Valais, il acquit la ville de Chambéry et celle de Turin; il se mêla d'une façon active à la politique italienne en s'alliant aux Génois et en combattant contre les Milanais. « Il semble avoir été, dit un historien, l'initiateur de la double politique

(1) Une de ses filles, *Alix*, épousa Boniface de Saluces. Par l'effet de ce mariage, les fiefs qu'elle avait apportés en dot placèrent les seigneurs de Saluces dans la dépendance féodale de la maison de Savoie.

suivie depuis par ses descendants jusqu'au règne d'Henri IV : cette politique se composait à la fois d'une neutralité armée entre les empereurs d'Allemagne et les rois de France, et d'une tendance à appuyer le parti impérial dans toutes les contestations qui survenaient entre l'Empire et le pontificat, et par conséquent entre les divers États italiens. » Les alliances pour ainsi dire permanentes de Thomas avec Frédéric II lui valurent la dignité, devenue héréditaire dans sa maison, de vicaire impérial pour les pays placés entre les Alpes et les Apennins. Il n'oublia pas néanmoins de faire sa cour au roi de France, Philippe-Auguste, et l'aida de ses armes contre les Albigeois et les Vaudois. Sa seconde femme, Marguerite de Faucigny, lui donna neuf fils et cinq filles, entre autres *Amédée IV*, *Thomas*, comte de Flandre, *Pierre Ier* et *Philippe Ier*, qui lui succédèrent ; *Boniface*, archevêque de Canterbury, et *Béatrix* (1), mariée à Raymond Bérenger IV, comte de Provence.

AMÉDÉE IV, comte de Savoie, né en 1197, à Montmélian, où il est mort, le 24 juin 1253. A part la soumission définitive de Turin et la conquête du Valais, il eut un règne paisible et que la protection de l'empereur rendit prospère : il reçut de Frédéric II, en 1238, l'érection en duché du Chablais et de la vallée d'Aoste, ce qui ne l'empêcha pas, lui et ses successeurs, de se contenter encore pendant deux siècles du modeste titre de comte. Marié deux fois, il eut un fils, *Boniface*, qui lui succéda, et cinq filles.

BONIFACE, comte de Savoie, né le 1er décembre 1244, à Chambéry, mort en 1263, à Turin. Son caractère aventureux et chevaleresque lui fit donner le surnom de *Roland*. Fidèle à la cause impériale, il se prononça pour Mainfroi, son beau-frère, qui disputait à Charles d'Anjou la possession du royaume de Sicile. Il attira sur le Piémont les armes de ce prince, qui, entre autres places, s'empara de Turin (1262). Après avoir battu Charles à Rivoli, il voulut châtier la cité orgueilleuse qui saisissait avec ardeur chaque occasion de regagner son indépendance ; il l'assiégea, fut pris dans une sortie, et y mourut d'une blessure qu'il avait reçue. Il n'avait pas été marié, et son oncle *Pierre* hérita de ses États, au préjudice de ses sœurs et de la descendance de son oncle Thomas.

PIERRE, comte de Savoie (*voy.* ce nom).

PHILIPPE Ier, frère de Pierre, comte de Savoie (*voy.* ce nom).

AMÉDÉE V, *le Grand*, comte de Savoie, né le 4 septembre 1249, au Bourget, mort le 16 octobre 1323, à Avignon. Petit-fils du comte Thomas et second fils de Thomas, comte de Flandre, il fut élevé auprès de Philippe Ier, qui le prit en grande affection, lui donna pour femme Sibylle de Baugé, héritière d'une moitié de la Bresse, et remit en mourant entre ses mains l'administration de la Savoie (1). Le règne d'Amédée fut long et glorieux, bien que sans cesse troublé par la guerre avec ses voisins, les dauphins de Viennois, les comtes de Genevois, les marquis de Montferrat et de Saluces. Suivant la coutume de ses aïeux, il demeura étranger aux querelles entre les villes et les seigneurs du voisinage, excepté quand il était pour ainsi dire assuré de tirer de son intervention quelque avantage. C'est ainsi que, docile à l'appel des villes d'Asti et d'Alexandrie, il déclara la guerre à Guillaume V de Montferrat (1290), et le laissa périr ignominieusement dans la cage de fer où les Astesans l'avaient enfermé ; puis, se tournant contre Thomas de Saluces, il le contraignit de lui rendre hommage pour plusieurs terres. La nécessité de se défendre contre un ennemi commun rapprocha dans la suite le comte et les deux marquis : l'ennemi, c'était la maison d'Anjou, protectrice du parti guelfe. Après l'espèce de voyage triomphal que fit Robert, roi de Naples, dans les États de la haute Italie, Amédée n'eut point de peine à former une ligue contre ce prince, dont les vexations de tous genres avaient provoqué des inquiétudes universelles. Le premier soin des alliés fut d'appeler Henri VII à leur aide (1310). Si la présence de l'empereur accrut la discorde qui déchirait déjà l'Italie, elle affaiblit la maison d'Anjou en lui suscitant des ennemis nouveaux. Quant à Amédée, il n'en tira guère que de vains honneurs, plus propres à satisfaire la vanité d'un courtisan que l'ambition d'un prince ; il reçut aussi la seigneurie d'Asti, de Brescia, de Crémone, de Gênes ; mais ces villes turbulentes lui échappèrent bientôt, et il ne conserva de ces conquêtes passagères que celle d'Ivrée. Ses liens de parenté avec les rois de France lui permirent de prendre une part active aux affaires de ce pays. Dès 1299 il avait négocié le double mariage qui devait unir deux princesses françaises, Marguerite et Isabelle, au roi d'Angleterre Édouard Ier et à son fils. C'est à lui qu'en 1303 revint tout l'honneur de la paix conclue entre les deux contrées rivales. Après avoir conduit des troupes à Philippe le Bel dans sa guerre contre les Flamands, il parla le premier d'accommodement et détermina le vieux comte Gui de Dampierre à se remettre entre les mains du roi victorieux qui l'envoya, à la confusion du médiateur, en prison avec ses fils (2). En 1310 il joua un rôle influent dans l'ac-

(1) Cette princesse fut mère de quatre filles, qui épousèrent les rois de France, d'Angleterre, des Romains et de Naples.

(1) La succession de Philippe Ier aurait dû retourner à la branche aînée de la maison de Savoie ; branche formée par Thomas, comte de Flandre, et dont le chef était un arrière-petit-fils, nommé Philippe, alors en bas âge. Lorsque plus tard celui-ci fit valoir ses droits, il obtint d'Amédée V, grâce à la médiation du roi d'Angleterre, la principauté du Piémont, sous la réserve de foi et hommage, pour lui et ses descendants. Ce partage des États de Savoie dura jusqu'en 1418, époque de la mort de Louis, le dernier de cette branche.

(2) A cette époque, c'est-à-dire en 1303, Amédée recevait du roi dix livres tournois par jour (environ 100 fr.), et

quisition de Lyon, dont le siége était alors occupé par l'archevêque Pierre de Savoie, son parent. Enfin, en 1316, il conseilla à Philippe le Long de s'emparer du gouvernement par le droit de sa naissance, en attendant les couches de la reine Clémence, veuve de Louis X (*voy.* JEAN Ier). Ce conseil fut suivi, et Philippe récompensa le comte par le don de la terre de Maulevrier, en Normandie, dont la maison de Savoie a joui longtemps. Il s'était rendu à Avignon afin d'amener le pape Jean XXII à publier une croisade en faveur de son gendre, Andronic II, empereur de Constantinople, lorsque la mort l'y surprit, à l'âge de soixante-quatorze ans (1). Marié deux fois, en 1272 à Sibylle de Baugé, et en 1304 à Marie de Brabant, il eut de la première sept enfants, parmi lesquels *Édouard* et *Aimon*, qui régnèrent après lui, et de la seconde quatre filles.

ÉDOUARD, comte de Savoie, fils du précédent (*voy.* ÉDOUARD).

AIMON *le Pacifique*, comte de Savoie, frère du précédent, né le 15 décembre 1294, mort le 24 juin 1343, à Montmélian. En 1329 il succéda, suivant l'usage du pays, à son frère Édouard, malgré les réclamations de la fille de ce dernier, Jeanne, duchesse de Bretagne. La guerre éclata aussitôt avec Guigues VIII, dauphin de Viennois, et les prétentions des deux adversaires étaient si embrouillées, que le roi de France avait dû, après de longs efforts, renoncer à les accommoder. Le dauphin ayant été tué d'un coup d'arbalète pendant le siége de La Ferrière (1333), Aimon accorda la paix à son fils, et pour couper court à toute querelle, ils s'avisèrent enfin de procéder à une délimitation exacte de leurs frontières limitrophes. Au moment d'entrer en lutte avec la France, Édouard III s'efforça d'entraîner la Savoie dans son alliance; mais Aimon, quoique proche parent du prince anglais, se rapprocha de Philippe de Valois, dont il avait tout à craindre, et lui envoya deux fois des troupes (1337, 1340). Il avait épousé, en 1330, Yolande de Montferrat, à la condition qu'au défaut d'héritiers mâles les descendants de cette princesse seraient aptes à posséder le Montferrat; il eut d'elle *Amédée VI*, qui suit, et *Blanche*, femme de Galéas Visconti.

AMÉDÉE VI, dit *le Comte Vert* (2), fils du précédent, né le 4 janvier 1334, à Chambéry, mort le 2 mars 1383, près San-Stefano (Pouille). Sa minorité, paisible d'ailleurs, fut troublée par les réclamations du duc d'Orléans, Philippe, à qui Jeanne de Savoie, duchesse de Bretagne, avait légué par testament ses droits sur l'héritage de son neveu; on ne put apaiser ce rival menaçant qu'en lui abandonnant une rente de 2,000 livres et la propriété de deux châteaux. Le traité de transaction est en date de février 1346. A peine hors de tutelle (1347), Amédée manifesta son humeur batailleuse en envahissant le Piémont, qui appartenait alors à Jeanne de Naples; mais Jeanne était alors en fuite, et sans autre motif que leur cupidité et l'occasion favorable, les seigneurs voisins du Piémont, ceux de Milan, de Savoie, de Montferrat et de Saluces, se jetèrent à l'envi sur cette province comme sur une proie à dévorer. Avec l'aide de Jacques de Savoie, prince d'Achaïe, son cousin, le jeune comte prit rapidement Chieri, Chivasso, Mondovi, Savigliano et Coni. Ces conquêtes lui furent bientôt enlevées par Luchino Visconti; pour l'arrêter dans ses progrès, il se ligua avec le comte de Genevois et le duc de Bourgogne, et lui livra une bataille sanglante, d'où il sortit vainqueur (juillet 1347). Deux ans plus tard le dernier dauphin de Viennois, Humbert (*voy.* ce nom), signait la cession définitive de ses États au roi de France, mais en ayant soin d'en exclure le Faucigny, qu'il déclara appartenir exclusivement à la maison de Savoie. Malgré cette précaution, le nouveau dauphin, Charles de France (depuis Charles V), excité par la haine de ses sujets, n'en prétendit pas moins à la possession de cette seigneurie. La guerre éclata (1353), et grâce à sa bravoure et à sa diligence, Amédée y fut heureux, surtout dans le combat d'Abres (1354), où les Genevois, alliés des Dauphinois, essuyèrent un échec si complet qu'il ne resta personne de leur côté, dit Guichenon, pour en porter la nouvelle. Le roi Jean, qui ne se souciait point de pousser Amédée dans une alliance avec l'Anglais, se porta pour médiateur entre son fils et lui, et leur fit signer, le 5 janvier 1355, un traité par lequel le comte de Savoie acquérait les terres de Faucigny et de Gex et acceptait le cours du Guier pour limite de ses États. Cette paix, cimentée au mois d'août suivant par le mariage d'Amédée VI avec Bonne de Bourbon (1), l'attacha aux intérêts de la France, qu'il servit utilement contre les Anglais. Le prince d'Achaïe gouvernait une partie du Piémont : c'était un prince brutal, avide et cruel, qui jusque-là était demeuré fidèle au chef de sa maison. En 1358, il osa lever des impôts sur les marchandises qui venaient de Savoie, et punit de mort les officiers envoyés pour demander réparation de cette insulte. Le comte Vert tomba à l'improviste sur ce parent infidèle, prit Turin et toutes les places qu'il tenait de lui en Piémont, s'empara même de sa personne, et humilia le marquis de Saluces, Frédéric, qui avait épousé la querelle de Jacques. Cependant, aussi modéré dans ses ressentiments que politique dans sa

2,500 livres de pension viagère à la charge de l'hommage lige. (Ord. du 25 mars 1305.)

(1) On doit mettre au rang des fables l'expédition entreprise par Amédée dans l'île de Rhodes en 1315. Telle est, dit-on, l'origine de la croix d'argent et de la devise de Savoie : F. E. R. T. Mais on voit et la croix et la devise sur les tombeaux de princes plus anciens qu'Amédée.

(2) Il fut ainsi nommé soit à cause des vêtements qu'il portait toujours de couleur verte, soit depuis un tournoi qu'il donna en 1348 à Chambéry, et où il parut revêtu d'une armure verte et suivi d'un écuyer en livrée verte.

(1) Elle était sœur de Jeanne, femme du roi Charles V, et de Blanche, femme du roi Pierre de Castille.

conduite, il pardonna à tous deux; à l'un il restitua ce qu'il avait conquis (1363), à l'autre, qui s'était remis entre ses mains, il fit grâce de la vie et n'exigea que l'hommage du marquisat tout entier (1364). Frédéric attaqua en 1365 son généreux ennemi, et fut battu par le prince d'Achaïe (1). Amédée se déclara satisfait, et profita du passage de l'empereur Charles IV à Chambéry pour obtenir de lui des lettres patentes qui l'établissaient son vicaire sur un grand nombre de villes de la haute Italie.

A la sollicitation du pape Urbain V, il passa en Grèce (1366) pour porter secours à l'empereur d'Orient, Jean Paléologue, attaqué vivement par les Turcs et par les Bulgares. Non-seulement il reprit Gallipoli sur les premiers et sur les seconds Varna et d'autres places, mais il parvint à rétablir la paix entre les combattants (1367). Depuis il devint l'arbitre des différends qui divisaient les États italiens, et en termina plusieurs, soit par sa médiation, soit par la force des armes. L'insolence et la perfidie des Visconti avaient amassé sur eux des haines violentes, qui aboutirent en 1372 à la ligue formée entre le pape Grégoire XI, l'empereur et Jeanne de Naples : Amédée fut choisi pour la commander. On arrêta que les villes conquises sur l'ennemi seraient rendues à leurs anciens maîtres, et que celles qui avaient appartenu à l'Empire seraient la récompense de ses services. Il fatigua tellement les Visconti qu'au bout de deux campagnes ils se déterminèrent aux plus grands sacrifices pour conclure la paix, qui fut signée en 1375; mais il ne put empêcher le marquis de Saluces de s'affranchir de toute dépendance envers lui en s'assurant un puissant protecteur dans le roi de France. Dans le grand schisme d'occident, il avait pris parti pour son parent, le pape Clément VII, et ce fut pour céder à ses vœux qu'il entreprit en 1382 de venir en aide à Louis d'Anjou, qui aspirait au trône de Naples; Louis, de son côté, acheta son alliance au prix des droits de sa famille à la souveraineté du Piémont. Amédée se mit en campagne avec sa vigueur accoutumée, et remporta quelques avantages; atteint de la peste dans les environs de Bitonto, il laissa son œuvre inachevée, et périt à l'âge de quarante-neuf ans. Il fut un grand prince, et se distingua des souverains de son temps par la sagesse, la justice, la fermeté et la modération. Il recula les frontières de ses États, et sut en éloigner la guerre, bien qu'il eût souvent eu les armes à la main. De son mariage avec Bonne de Bourbon, il n'eut qu'un fils, *Amédée VII*.

AMÉDÉE VII, dit *le comte Rouge* (2), fils et successeur du précédent, né le 24 février 1360, à Veillane, mort le 1er novembre 1391, à Ripaille. Divers faits d'armes l'avaient rendu célèbre : en 1380, il avait forcé le sire de Beaujolais, après l'avoir battu, à lui rendre hommage; en 1382, il s'était signalé dans la bataille de Rosebecque. Les démêlés qu'il eut avec les turbulents seigneurs de Saluces et de Montferrat tournèrent à son avantage. Il réunit en 1388 à la Savoie les villes de Barcelonnette, de Vintimille et de Nice, qui se donnèrent à lui pour échapper aux vexations qui résultaient pour elles de la lutte entre le comte de Provence, Louis II d'Anjou, et le roi de Naples. De Bonne de Berri, qu'il avait épousée en 1376, il laissa un fils, *Amédée VIII*, qui suit, et deux filles.

AMÉDÉE VIII, fils du précédent, premier duc de Savoie, et pape sous le nom de *Félix V*, né à Chambéry, le 4 septembre 1383, mort le 7 janvier 1451, à Genève. La régence fut conférée à sa grand'mère Bonne de Bourbon (1), qui signala son administration par la réunion du comté de Genève à la Savoie, en 1395. En 1401 Amédée acquit d'Eudes de Villars le comté de Genevois; dans les années suivantes il augmenta son influence au dehors par son alliance avec Berne et Fribourg, par l'hommage du marquis de Saluces, par son accord avec les marquis de Montferrat et par la soumission de Verceil et de Novarre. Il s'appliqua à faire régner dans ses États la tranquillité, la justice et la prospérité. « Il se gouverna, dit Olivier de la Marche, si sagement au temps des divisions de la France, que son pays était le plus riche, le plus sûr et le plus plantureux de ses voisins. » Après avoir par une remarquable ordonnance abrégé les formes de la procédure, il assura la marche régulière de la justice et de l'administration par l'institution d'un conseil d'État et d'une cour d'appel à Chambéry, et par une meilleure organisation de la cour des comptes. Son amour de la paix l'amena à s'entremettre activement dans les démêlés entre la maison d'Orléans et celle de Bourgogne, à laquelle il était allié par son mariage avec Marie, sœur de Jean sans Peur. Dès 1405 il fit dans ce but des séjours prolongés en France, et ce fut lui qui négocia entre les partis ennemis les traités de Bicêtre et de Bourges. Il fit de même beaucoup de démarches pour l'extinction du grand schisme, et envoya au concile de Constance, convoqué à cet effet, une nombreuse ambassade. Il eut aussi à ce sujet plusieurs pourparlers avec l'empereur Sigismond, auquel il avança à diverses reprises des sommes importantes. L'empereur, reconnaissant, le créa duc par un acte signé à Chambéry, le 19 février 1416. Après avoir envoyé des troupes à Sigismond pour la guerre contre les Hussites, ainsi qu'au duc de Bourgogne, qu'il essaya en vain de récon-

(1) Ce vassal remuant mourut en 1368, en disposant de ses États en faveur d'Amédée, fils de sa seconde femme. Le fils aîné, Philippe, issu d'un premier lit, déclara la guerre à son frère; surpris à Fossano et livré au Comte vert, tuteur du jeune Amédée, il fut étranglé et jeté dans le lac d'Avigliano.

(2) La couleur de ses cheveux lui avait fait donner ce surnom.

(1) Cette princesse, une des femmes les plus recommandables de son siècle par sa sagesse et son habileté, mourut le 19 janvier 1402, à Mâcon.

cilier avec Charles VII, il se ligua en 1426 avec Venise et Florence contre le duc de Milan. Dans l'intervalle il avait réuni à ses États les possessions de la branche aînée de sa maison, dite de Piémont ou d'Achaïe, et qui s'était éteinte en 1418. Il n'avait pas voulu à ce propos invoquer son droit de succession incontesté, mais il avait autorisé les habitants de ces contrées à élire comme souverain qui ils voudraient; la douceur de son gouvernement l'avait fait choisir à l'unanimité. Lorsqu'en 1432 le marquis de Montferrat, pressé par les armes de Philippe Visconti, fut venu implorer la médiation d'Amédée, celui-ci y consentit sous la condition que la partie du Montferrat située sur la gauche du Pô deviendrait dépendante de la Savoie. Le danger passé, le marquis voulut se soustraire à cette convention; mais son fils aîné, se trouvant alors à Turin (janvier 1435), fut contraint de confirmer le traité de Thonon, qui devint par la suite le titre au moyen duquel les ducs de Savoie s'emparèrent de la plus grande partie du Montferrat.

A cette époque Amédée prit la soudaine résolution de vivre dans la solitude. Plusieurs malheurs l'avaient frappé vivement : la peste avait dépeuplé ses États et lui avait enlevé son épouse chérie; un gentilhomme de la Bresse avait ourdi un complot contre sa vie. Il s'établit à Ripaille (1), sur les bords du lac de Genève, dans une des nombreuses maisons religieuses qu'il avait fondées; sa société était composée de six de ses anciens compagnons d'armes, qui prirent comme lui l'habit d'ermite, et constituèrent avec lui le nouvel ordre des chevaliers de S.-Maurice. Ils ne firent vœu que de chasteté, et tout en se plaçant sous la direction des ermites augustins qui habitaient dans le voisinage, ils ne s'astreignirent à aucune règle déterminée. Habitant une demeure princière, entourée d'un magnifique parc, ils assistaient Amédée dans la direction du gouvernement de ses États, qu'il avait conservée après avoir nommé son fils Louis lieutenant général du duché. Amédée, qui en 1435 contribua beaucoup à la conclusion du traité d'Arras, qui pacifia la France, commença dès lors à porter ses visées vers la tiare; sa réputation de sagesse, ses bonnes relations avec presque tous les princes de l'Europe, et ses grandes richesses lui faisaient espérer qu'il pourrait profiter des dissidences croissantes entre le concile de Bâle et le pape Eugène IV. Lorsqu'en 1439 cette assemblée eut déposé Eugène, il fut en effet élu à sa place après cinq scrutins (5 novembre). On aurait tort d'expliquer ce choix par des manœuvres de corruption, bien que parmi les onze évêques qui prirent part au vote sept appartinssent à la Savoie. Amédée prit le nom de *Félix V*, et après avoir abdiqué la dignité ducale (6 janvier 1440), il établit sa cour pontificale à Thonon. Il fut reconnu par la Savoie, la Suisse, le duc d'Autriche, la Bohême, la Hongrie, la Lithuanie, et l'ordre teutonique de Prusse. L'Allemagne presque tout entière se déclara neutre entre les deux papes; la France et l'Italie demeurèrent avec quelques restrictions attachées à Eugène IV; cependant Amédée eut pour lui presque toutes les universités, celle de Paris en tête. Couronné à Bâle, le 24 juin 1440, il y demeura plus de trois ans, après lesquels il transporta sa cour à Lausanne. Des discussions pécuniaires ne tardèrent pas à s'engager entre lui et le concile, qui ne voulait lui accorder qu'une minime partie des revenus ecclésiastiques dont il disposait, et qui lui enleva la collation à presque tous les offices ecclésiastiques. Ces démêlés dégénérèrent plusieurs fois en scènes scandaleuses. Après avoir en vain fait plaider sa cause devant différentes diètes de l'Allemagne, il s'aliéna même l'empereur Frédéric III, par suite de l'obstination du concile à refuser l'évêché de Freisingen au frère du chancelier impérial, le tout puissant Schlick. Le roi de Naples et le duc de Milan se détachèrent de lui lorsqu'ils eurent arraché à Eugène IV les concessions qu'ils n'auraient pas obtenues en lui demeurant fidèles (1443). En revanche des mobiles, également intéressés, décidèrent les électeurs de Trèves et de Cologne à se rapprocher d'Amédée, à la cause duquel ils gagnèrent l'électeur de Saxe et le palatin, qui épousa Marguerite, fille de l'antipape. Eugène, qui avait acheté pour 210,000 ducats sa reconnaissance par l'empereur, déposa par une bulle les électeurs de Trèves et de Cologne; cette mesure impolitique faillit entraîner le collége entier des électeurs dans le parti d'Amédée. L'habile intervention d'Eneas Sylvius changea ces dispositions hostiles; il gagna au parti d'Eugène l'électeur de Mayence; la majorité fut déplacée, et la cause d'Amédée entièrement perdue. A la fin de 1447 le concile reçut du magistrat de Bâle l'ordre de se séparer; après des négociations conduites par l'intermédiaire des princes réunis en congrès à Bourges, et notamment du roi de France, Amédée renonça, en avril 1449, au pontificat en faveur de Nicolas V, qui avait succédé à Eugène; il fut en compensation nommé cardinal, légat perpétuel dans la haute Italie, et reconnu dans sa qualité d'évêque de Genève. Il vécut encore deux ans dans la retraite. Les bulles et autres actes de son pontificat sont conservés en huit volumes manuscrits dans la bibliothèque de Milan; une partie en est transcrite dans un volume in-fol. qui se trouve aux archives de Genève.

Guichenon, *Hist. de la Savoie*. — Costa de Beauregard, *Mém. hist. de la maison roy. de Savoie*. — *Art de vérifier les dates*. — Belgiojoso (Mme de), *Hist. de la maison de Savoie*. — Monod, *Amadæus pacificus*; Turin, 1624, in-4°. — Raynaldi, *Annales*. — Mansi, *Concilia*, t. XXIX et suiv. — Patritius, *Summa conciliorum*. — Chacone, *Vitæ pontificum*, t. II. — Wessenberg, *Gesch. der Grossen Kirchenversammlungen des fünf-*

(1) Il est de pure invention qu'Amédée ait mené dans ce lieu une vie de bonne chère et de volupté, ce qui aurait donné lieu à la locution *faire ripaille*; ce dernier mot vient de *ripuaille* pour *repuaille*.

zehnten Jahrhunderts. — G. Voigt, *Enea Silvio und sein Zeitalter*; Berlin, 1856, t. I. — J. de Müller, *Histoire de la Suisse*. — Verdeil, *Hist. du canton de Vaud*; Lausanne, 1855, 3 vol., in-8°. — *Archivio storico italiano*; Florence, t. XIII, p. 250 et suiv.

SAVONAROLA (*Giovanni-Michele*), médecin italien, né à Padoue, en 1384, mort à Ferrare, en 1461 (1). D'une famille illustre, il fut reçu dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; mais il préféra la science aux armes, et prit le grade de docteur en médecine dans sa ville natale, où il devint professeur. Après 1436, appelé par le marquis Nicolas III à Ferrare, il y exerça la médecine et y occupa une chaire à l'université. Ce fut lui qui commença l'éducation de son neveu, le célèbre dominicain (*voy.* ci-après). On a de lui : *Practica de ægritudinibus, a capite usque ad pedes;* Colli, 1479, in-fol. goth., très-rare; — *De Balneis omnibus Italiæ sicque totius orbis;* Ferrare, 1485, in-fol. goth.; — *Practica canonica de febribus, de pulsibus, de urinis*, etc.; Venise, 1498, in-fol.; Lyon, 1560, in-8°; — *De tutte le cose che se manzano communamente più che comune, ovvero trattati de i grani, delle erbe, radici*, etc.; Venise, 1508, 1515, in-4°, goth. — *De arte conficiendi aquam vitæ simplicem et compositam;* La Haye, 1532, in-8°; — *De compositione medicinarum;* Strasbourg, 1533, in-4°. Ces ouvrages, plusieurs fois réimprimés, n'échappent pas aux idées superstitieuses de l'époque, et sont remplis des subtilités de la scolastique; mais ils marquent l'état de la science au quinzième siècle, et l'on y trouve quelques bons préceptes, notamment pour bien examiner le pouls, ainsi que de curieux phénomènes observés par Michele Savonarola (2). Il a laissé d'autres écrits, qui n'ont point de rapport à la médecine : Muratori a inséré de lui *De magnificis ornamentis Paduæ*, dans le t. XX des *Scriptores rerum italicarum*. Tiraboschi a vu du même auteur parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Este un traité *De vera republica*.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital*, t. VI, 1re partie. — Éloy, *Dict. hist. de la médecine*. — *Biogr. méd.*

SAVONAROLA (*Girolamo - Maria - Francesco-Matteo*), en français SAVONAROLE, célèbre réformateur italien, né à Ferrare, le 21 septembre 1452, d'une famille qui existe encore, mort à Florence, le 23 mai 1498. Il était petit-neveu du précédent. Son père, Niccolò, paraît avoir vécu dans une position aisée et indépendante. Troisième de cinq garçons, et destiné à la médecine, il reçut une éducation littéraire distinguée; de bonne heure il faisait des vers (3); il aimait la solitude et la prière secrète, et il dit quelque part que dès sa plus tendre jeunesse il avait eu *plusieurs signes de la vérité* par une illumination spirituelle. Ayant entendu, à Faenza, un prédicateur augustin, son imagination fut frappée. Il se voua à la vie monastique, par amour de la *liberté* et du *repos*. Le 23 avril 1475, il s'enfuit de la maison paternelle, laissant sur sa table un traité *Du mépris du monde*, et entra chez les dominicains de Bologne. D'abord simple frère convers, jardinier, tailleur, il céda aux ordres de ses supérieurs, fit profession en 1476, et depuis ce temps, étudiant tour à tour la philosophie naturelle, la métaphysique et les Pères, annotant les livres sacrés, il se destina à l'enseignement, et fut employé à confesser, puis à prêcher. Après quelque séjour dans plusieurs villes de Lombardie, il fut envoyé au couvent de Saint-Marc à Florence. A peine arrivé, il eut la charge de lecteur, et instruisit les novices de 1482 à 1486. Il prêcha le carême à l'église Saint-Laurent (1483), puis au bourg de San-Geminiano (1484-1485); mais sa voix était rauque, sa tenue gauche et roide; sa prédication, suivant son propre aveu, était *fatigante* et *fastidieuse;* il se voua uniquement à l'explication des Écritures. Souffrant des malheureuses divisions de l'Italie, déjà mystique et patriote, il regardait son pays comme une terre consacrée; la corruption des mœurs, l'incrédulité, les exagérations païennes de l'érudition et des arts lui semblaient un outrage au christianisme. Bientôt il ne put résister à l'impulsion qui l'excitait à remonter en chaire, et en 1486, à Brescia, il se mit à expliquer l'Apocalypse. Ce fut là que pour la première fois il annonça que de la France devait venir la révolution qui frapperait et régénérerait l'Italie. Après avoir prêché à Bologne, Brescia, Pavie, Gênes, il fut rappelé par ses supérieurs à Florence (1490), et reprit ses leçons aux novices. Sa parole éloquente, mêlée de citations bibliques, attira la foule; il fut obligé de prêcher dans le jardin du cloître, à l'abri de quelques arbres, et comme le jardin ne suffisait bientôt plus à la foule des auditeurs, il obtint de donner ses cours dans l'église de Saint-Marc. Pendant toute une année, il annonça, en prenant l'explication de l'Apocalypse pour texte, que Dieu châtierait bientôt (*cito et velociter*) l'Italie, et qu'il réformerait l'Église. En 1491, il prêcha le carême à la cathédrale, et son succès fut encore plus grand; il s'abandonnait de plus en plus à l'inspiration divine, mais il n'osait encore parler de ses visions que sous forme de paraboles. Nommé prieur (1491), il ne voulut pas aller rendre hommage, comme ses prédécesseurs, à Laurent de Médicis, résista à ses avances et triompha de son mécontentement; appelé à son lit de mort (1492), il s'éloigna sans avoir reçu sa confession, parce que Laurent s'était refusé, ainsi qu'il prétendait l'exiger de lui, à rendre à Florence l'ancienne liberté républicaine.

(1) D'après Pic de la Mirandole.

(2) Il assure que les enfants qui vinrent au monde, pendant toute une génération, après la peste de 1348, n'eurent que vingt-deux ou vingt-quatre dents au lieu de trente-deux; il dit aussi avoir entendu chanter un homme doué d'une fort belle voix, quoiqu'il fût né avec la luette double, etc.

(3) On conserve de lui dans la bibl. Magliabechiana à Florence deux belles *canzone* italiennes, qu'il composa à vingt ans, avec ces titres latins : *De ruina mundi*, et *De ruina Ecclesiæ*.

La mort de Laurent et celle d'Innocent VIII, qu'il avait annoncée, lui fournirent l'occasion d'une éloquence plus énergique. « Peuple italien, qu'as-tu fait? disait-il à la fin de son sermon sur l'arche de Noé. La mesure de l'iniquité est comble; prépare-toi à quelque grand fléau. Le moment est venu. Un homme va venir qui envahira l'Italie en quelques semaines, sans tirer l'épée. Il passera les monts et les rochers, et les forteresses tomberont devant lui. » Pierre de Médicis l'invita à cesser ses prédications, s'il ne voulait être exilé; Savonarole alla prêcher le carême à Bologne (1493); et de retour, il s'occupa plus que jamais de la réforme des mœurs; c'était au clergé, dont il attaquait hardiment les vices, de donner l'exemple; il commença par le couvent de Saint-Marc. Il essaya vainement de transférer les frères, loin du luxe de Florence, sur les hauteurs de Carreggia; mais il fit vendre les biens de la communauté; il soumit les moines au travail; il établit des chaires de théologie et une école de langues orientales pour les préparer à la prédication chez les peuples infidèles; il voulut surtout que la vie du cloître eût pour but l'amour de Dieu et du prochain. Malgré la grande austérité qu'il avait établie, le nombre des religieux s'accrut rapidement dans sa communauté; plusieurs couvents de la Toscane s'y réunirent et acceptèrent sa règle, et il en fut élu en 1494 le vicaire général. Alexandre VI, plusieurs fois attaqué par lui, chercha à le gagner, et lui fit offrir, dit-on, l'archevêché de Florence et le chapeau de cardinal; Savonarole refusa en disant : « Je ne veux d'autre chapeau que celui de martyr, rougi de mon propre sang. »

Charles VIII allait commencer son expédition en Italie; les temps prédits par Savonarole étaient arrivés. Ses sermons étaient étranges; il trouvait sans cesse dans l'Écriture des rapprochements avec les hommes et les événements de son époque; il se laissait de plus en plus emporter par son imagination passionnée et déréglée, parlant de salut et de damnation, mais aussi des affaires politiques de Florence. Le peuple était irrité contre Pierre de Médicis, qui avait vendu Florence à beaux deniers comptants à Charles VIII; à la suite d'un soulèvement général, les Médicis furent chassés. On envoya une ambassade au roi de France pour apaiser sa colère; Savonarole en fit partie, et fut ainsi amené, par la force des choses, à implorer la clémence du prince qu'il annonçait comme le fléau de Dieu; aussi, mal à son aise, il ne fit que de la rhétorique devant Charles VIII. Un traité de paix fut signé à des conditions honorables; les Médicis restèrent bannis et Florence ne fut pas pillée. Ce succès engagea Savonarole dans une voie périlleuse : ses compatriotes le prirent pour un homme politique, et le chargèrent de leur donner une constitution. Comme les théologiens du moyen âge, il ne comprenait qu'une forme de gouvernement, la monarchie, et ce fut à regret sans doute qu'il se résigna à organiser un pouvoir quasi démocratique. La Seigneurie fut conservée; le grand conseil fut composé de tous les citoyens nobles, âgés de trente ans (3,200 personnes sur 400,000). Le tiers des 3,200, tiré au sort, devait former le conseil pour six mois, nommer les magistrats, adopter ou rejeter les lois proposées, juger les appels des jugements de la Seigneurie; un conseil particulier de 80 membres devait éclairer et surveiller les seigneurs; une large amnistie était accordée (23 déc. 1494). Savonarole fit plus; il s'avisa de faire proclamer Jésus roi de Florence. « Le Christ veut régner ici, s'écriait-il; qui fait de l'opposition contre ce gouvernement se déclare contre le Christ. » Quiconque manifestait son mécontentement était frappé d'une amende de 50 ducats. Bien qu'il prétendît rester à l'écart des affaires publiques, ce fut lui, le principal auteur de la réforme, qui la soutint, qui chercha à l'améliorer, sans autre titre que celui de *conseiller de Florence*, sans autre droit que celui de régner sous le nom d'un monarque irresponsable et sacré. Ce n'était pas une théocratie, c'était plutôt la domination d'un prêtre substituée à celle du clergé. Aussi le clergé, qui ne se sentait pas de moitié dans le triomphe, en était-il profondément jaloux.

La constitution réformée, Savonarole s'appliqua à réformer les mœurs. Florence, la ville voluptueuse et païenne, qui menait « une vie de pourceaux », sembla métamorphosée; les hommes abandonnèrent le jeu pour la prière, les mascarades pour les processions; les femmes renoncèrent à leurs parures, aux danses, aux joyeuses *canzones*, pour les soins de la famille et le chant des psaumes; le jeûne remplaça les banquets licencieux; on ne voyait plus de viande les jours prohibés, et il fallut réduire la taxe que payaient les bouchers. Virgile et Cicéron, rendus responsables de la dépravation publique, furent abandonnés pour l'étude des Pères. De toutes les réformes de fra Hieronimo, la plus bizarre sans contredit et la plus extraordinaire, ce fut la réforme des enfants, enrégimentés par lui, au nombre de quinze mille, dans une sorte de sainte milice, préposée à la garde des mœurs publiques. Divisés en *paciaires*, *correcteurs*, *aumôniers*, *inquisiteurs*, ils maintenaient l'ordre dans les rues, appliquaient les punitions, quêtaient pour les pauvres, dénonçaient les scandales privés et enlevaient des maisons les cartes, les instruments de musique et les objets de toilette. Partout ils étaient obéis. « C'était une véritable tyrannie, fait observer M. Perrens, et la pire de toutes, car les tyrans n'avaient pas l'âge de raison. » Le jeudi gras, Savonarole fit amonceler par eux, au milieu de Florence, une vaste pyramide de toutes les vanités mondaines, parures, tapis aux figures lascives, jeux, tableaux, statues, œuvres de Boccace et de Pétrarque; puis on y mit le feu (1).

(1) Un marchand vénitien offrit 20,000 écus de ces objets de prix qui en valaient peut-être dix fois autant. Dans

Mais les réformes étaient trop radicales pour être franchement acceptées; la ville se trouva bientôt partagée entre les *blancs*, partisans de la liberté, et les *gris*, partisans des Médicis; entre les *pleureurs* (*piagnoni*), disciples de Savonarole, et les *enragés* (*arrabiati*), ses adversaires en général.

La Seigneurie s'émut de cette agitation, et fit comparaître Savonarole devant une assemblée de théologiens. De son côté, Alexandre VI, irrité des paroles du réformateur, qui n'avait pas épargné les vices du clergé et de son chef, excité d'ailleurs par Pierre de Médicis et par Ludovic le More, invita Savonarole à se rendre à Rome pour se justifier (21 juillet 1495); Savonarole demanda un délai, puis refusa d'obéir. Le pape ordonna impérieusement, le 8 septembre, puis lui ôta le droit de prêcher (novembre), en menaçant Florence de l'interdit; Savonarole se retira alors à Saint-Marc, et se fit remplacer par son disciple Buonvicini. Cependant la Seigneurie, encore favorable au réformateur, obtint pour lui un nouveau sursis; celui-ci reparut dans la chaire, et prêcha, en 1496, son fameux carême sur Amos (1). Les Français revenaient alors de leur expédition de Naples; les Florentins, indécis, effrayés, après avoir mis leur ville sous la protection de la Vierge, envoyèrent Savonarole au-devant de Charles VIII (juin 1495), qu'il effraya par la prédiction de quelque grave malheur. Attaqué comme prophète, il résistait à toutes les menaces; les jeûnes, les pratiques religieuses redoublèrent. « Florence a pris le froc, disait Savonarole, ce peuple s'est fait moine. » Il voulut terminer le carême de 1496 par une fête des Rameaux qui devait frapper l'imagination d'un peuple impressionnable; huit mille enfants ouvraient la marche, portant chacun une croix rouge et conduisant au milieu d'eux un âne entouré de bandelettes; la Seigneurie, le clergé, les moines, les hommes et les femmes suivaient, vêtus de blanc et couronnés de guirlandes; au retour de la solennelle procession, sur la place Saint-Marc, les dominicains commencèrent en dansant une ronde *mystique* autour des enfants; c'était là les *divines folies* dont Savonarole se glorifiait; ce fut son dernier triomphe. Il faiblissait en effet; l'enthousiasme mystique ne peut longtemps durer; et ses ennemis redoublaient d'efforts au dedans et au dehors. Pierre de Médicis fit une tentative pour rentrer dans Florence : elle échoua, et cinq conjurés furent condamnés à mort (août 1497). Un mot du prieur de Saint-Marc eût pu leur sauver la vie : il craignit d'engager sa popularité, et le sang qu'il laissa verser retomba sur sa tête. Alexandre VI s'était décidé, le 12 mai précédent, à fulminer l'excommunication contre le moine hérétique et rebelle. Il le condamna de nouveau, par un bref du 16 octobre, et l'invita à venir à Rome sans escorte. « On sait ce que valent les excommunications, disait Savonarole; pour quelques deniers, on fait excommunier par la cour de Rome qui l'on veut. » Il osa même s'écrier : « Pour moi, je ne parle que sous la dictée du Christ; si je mens, c'est celui qui me dicte qui a menti. » La Seigneurie le défendit, l'excusa; mais le pape menaça la république de l'interdit. Alors le réformateur écrivit aux rois pour leur demander la réunion d'un concile général, afin de déposer Alexandre VI, *qui n'était pas même chrétien*; le duc de Milan arrêta un courrier florentin, qui allait en France, et livra ses lettres au pape. Un nouveau bref fut lancé contre Savonarole, et arriva à Florence le 13 mars 1498; la Seigneurie, après avoir consulté le conseil des quatre-vingts, lui enjoignit de ne plus prêcher. Savonarole céda à la force, et se retira dans son couvent. Un nouvel incident vint le perdre tout à fait. Le peuple, qui commençait à douter du prophète, lui demanda des signes; l'enthousiasme, pour se maintenir, avait besoin de miracles. Un religieux franciscain, Francesco de Puglia, prêchant contre le réformateur, avait offert de prouver, en traversant impunément un bûcher, la légitimité de l'excommunication prononcée contre lui, si Savonarole consentait à subir la même épreuve pour la vérité de sa doctrine. Celui-ci hésitait; mais l'un de ses disciples les plus fervents, Domenico Buonvicini, se dévoua pour lui. En outre, un grand nombre de laïques, de religieuses, d'enfants même s'offrirent pour entrer dans le feu et soutenir les doctrines du prophète. La Seigneurie, après avoir hésité longtemps, décida que l'épreuve aurait lieu. Savonarole l'accepta enfin, mais à la condition que *tous* les ambassadeurs de *tous* les princes chrétiens fussent présents, et qu'on l'autorisât, si son champion sortait intact du bûcher, à commencer immédiatement la réforme de l'Église. Frère Francesco ne voulut entrer dans le feu qu'avec Savonarole. Ce fut un autre franciscain, nommé Rondinetti, qui s'offrit pour soutenir l'épreuve avec Buonvicini. Le 7 avril, veille du dimanche des Rameaux, on dressa sur la grande place un bûcher long de quarante brasses, au milieu duquel se trouvait un étroit sentier; tous deux se présentèrent. La foule était immense et silencieuse; mais les formes de l'épreuve soulevèrent des discussions interminables : les champions devaient-ils entrer dans les flammes avec ou sans froc, avec le corps ou sans le corps de Jésus-Christ? La journée se passa dans ces débats; enfin une pluie violente éteignit le bûcher, et fournit aux deux partis le prétexte qu'ils cher-

cet autodafé un magnifique *Christ* de Donatello fut consumé avec une foule d'autres chefs-d'œuvre de l'art florentin. Le 27 février de l'année suivante de nouveaux trésors périrent encore dans les flammes par ordre de l'impitoyable iconoclaste.

(1) Sa renommée s'était étendue loin de Florence; Bajazet II se fit traduire quelques-uns de ses sermons, et Comines, passant par Florence, vint demander au saint homme si Charles VIII reviendrait heureusement en France : « Il aura affaire en chemin, répondit Savonarole, mais l'honneur lui restera. »

chaient pour dire que Dieu ne permettait pas l'épreuve.

Dès ce moment le prestige de Savonarole fut perdu; le prophète avait reculé devant le miracle. Le lendemain, la foule se précipita vers le couvent de Saint-Marc; on voulait le sang de l'imposteur. Les partisans de Savonarole, les moines armés, se défendirent longtemps; mais il fallut céder au nombre, et la Seigneurie mit fin au combat en ordonnant de lui livrer le prieur et deux de ses disciples, Buonvicini et Maruffi. Savonarole, les mains liées derrière le dos, sortit du couvent; le peuple l'assaillit d'injures et de pierres. On nomma pour le juger une commission de seize membres choisis parmi ses ennemis; deux commissaires du pape, Turriano, général des dominicains, et un docteur espagnol, leur furent adjoints. Pendant près de deux mois, Savonarole fut interrogé tous les jours et soumis plusieurs fois à la torture pour déclarer la fausseté de ses révélations; la douleur lui arrachait des réponses qu'il rétractait aussitôt; on falsifia les interrogatoires; enfin, il fut condamné au dernier supplice avec ses deux compagnons. Le 23 mai 1498, il fut conduit sur la grande place, où s'élevait un immense bûcher. Avant de le livrer au bourreau, l'évêque de Vaison, délégué par le pape, lui dit: « Je te sépare de l'Eglise militante et de l'Église triomphante. » — « De l'Église triomphante, jamais, » répondit Savonarole. Comme il montait au bûcher, des enfants s'approchèrent et lui piquèrent les pieds avec des bâtons pointus; puis le bourreau l'attacha au gibet, et les seuls mots qu'il prononça furent ceux-ci: « Ah! Florence! Florence! que fais-tu? » Quand il fut étranglé, on alluma le feu; quelques-uns de ses partisans dévoués voulurent recueillir ses restes; mais la Seigneurie ordonna de les jeter dans l'Arno. Buonvicini et Maruffi avaient péri dans les mêmes flammes.

Les ennemis de Savonarole persécutèrent sa mémoire et ses partisans; le nom de *piagnone* devint un outrage; les Ferrarais, ses compatriotes, étaient insultés dans les rues, et l'on vit du libéralisme dans la débauche qu'il avait combattue. Puis Florence, éclairée sans doute par les malheurs dont elle fut la victime, s'attendrit sur le martyr, et la foule vint chaque année, le jour anniversaire de son supplice, prier et jeter des fleurs sur la place où il avait péri.

Savonarole ne fut ni un fourbe ni un ambitieux; ce fut un illuminé, sincèrement convaincu, qui se laissa égarer par son imagination et par sa foi; c'est à tort que Luther et après lui beaucoup de protestants l'ont réclamé comme un précurseur; Savonarole est un homme du moyen âge et même un ennemi de la renaissance; il n'a jamais demandé que la réforme des mœurs; sa plus grande hardiesse a été de soutenir qu'un excommunié peut prêcher. Il n'a pas été non plus un grand démocrate; son idéal était la monarchie, et il voulait surtout fonder la constitution de l'État sur la vertu. Aussi sa mémoire est-elle restée chère aux mystiques, comme Catherine de' Ricci et Philippe Neri; et l'Église ne l'a pas proscrite. Déjà Raphael le peignait au Vatican, parmi les docteurs; on vendit à Rome des médailles où il était appelé *bienheureux martyr*; sous le pontificat de Paul IV, une commission nommée par le pape déclara ses œuvres *irréprochables*, et Benoît XIV, en 1751, le plaça au nombre des serviteurs de Dieu, dans son livre *De Servorum Dei beatificatione*.

« Savonarole, dit M. Perrens, a, comme orateur, une valeur réelle et une rare originalité. Mais l'art lui manqua trop souvent, ainsi que la méthode. Il n'a pas de style, et ne rencontre pas toujours la véritable éloquence... La passion fut sa principale force, parce qu'elle était partout: dans ses pensées, dans ses expressions, dans son geste, dans sa voix. » Ses écrits ne valent pas sa parole; cependant ils sont devenus rapidement dans toute l'Europe, surtout depuis un demi-siècle, l'objet d'études sérieuses chez les théologiens comme chez les lettrés. Ces écrits, en assez grand nombre, n'ont pas encore été tous mis au jour; nous citerons les principaux: *Compendium logicæ*; Pise, 1492, in-4°, goth.; Florence, 1497, in-fol.; Venise, 1542, in-8°; — *De divisione omnium scientiarum*; s. l. n. d., pet. in-4°, goth.: opuscule curieux et très-rare; — *Tractato circa el reggimento e governo della città di Firenze*; Florence, s. d. (vers 1494), in-4°; ibid., 1847, in-8°; — *La Examina de' peccati d'ogni peccatore*; Florence, 1495, in-4°; — *Tractato del sacramento et de' mysterii della messa*; s. l. n. d., in-4°, goth.; — *Della oratione mentale*; s. l. n. d. (Florence), in-4°; — *Trattati due diversi dell' orazione; dieci regole convenienti da orare nel tempo della tribulatione*; Florence, 1495, 1497, in-4°; — *De simplicitate vitæ christianæ*; ibid., 1495, 1496, in-4°; Paris, 1511, pet. in-8°, goth.; trad. en italien (1496, in-4°), et en français (Douai, 1588, in-8°), par P. Dumont; — *Della humilità*; quatre édit., s. l. n. d., in-4°; trad. en latin; — *Loqui prohibeor et tacere non possum*, etc.; s. l. n. d., in-4°: pièce rare et curieuse sur la correction des mœurs; — *Della vita viduale*; Florence, s. d., et 1496, in-4°; — *Del amore di Jesu*; s. l. n. d., in-4°; — *Compendio di revelatione*; Florence, 1495, 1496, in-4°, fig. sur bois; — *Tractato contra li astrologi*; ibid., s. d. (1495), in-4°; réimpr. en 1536 à Venise et en 1581 à Florence, in-8°; — *Revelatio de tribulationibus nostrorum temporum, de reformatione Ecclesiæ et de conversione Turcarum*; Paris, 1496, in-4°; — *Expositio ps. LXXIX, Qui regis Israel*; Florence, 1496, in-4°; trad. en italien dans la même année; — *Trium-*

phus crucis de veritate fidei; s. l. n. d. (Florence, 1497), in-4° : cet abrégé de la philosophie catholique obtint dans sa nouveauté un succès qui s'est soutenu jusqu'à nos jours; trad. en italien, puis en français (1588, pet. in-8°) par Dumont; — *De veritate prophetica lib. IX;* Florence, s. d. (1497), in-4°; — *Expositione sopra il ps. XXX : In te speravi;* ibid., 1498, pet. in-4°; trad. en latin peu après, en anglais et en allemand; — *Expositio in ps. L : Miserere mei, Deus;* plusieurs édit. in-4°, goth. de la fin du quinzième siècle; trad. en italien, en anglais et en allemand; — *Sopra la oratione de la Vergine;* s. l. n. d., in-4°; — *Expositio orationis dominicæ;* s. l. n. d., pet. in-4°; Paris, 1510, 1514, in-8°; — *Eruditorium confessorum;* s. l., 1510, in-8°, goth.; Plaisance, 1598, in-8°; — *Prediche sopra il ps.: Quam bonus Israel;* Venise, 1528, 1544, in-8°; — *Solatium itineris mei, dialogus;* Venise, 1535, 1537, in-12. Les écrits de Savonarole ont donné lieu à différents recueils, notamment à ceux de Balesdens (Leyde, 1633, 6 vol. pet. in-12), et de Quétif (*Epistolæ, ex ital. in latinum versæ;* Paris, 1674, in-12). Dans ces derniers temps, on a publié de lui : *Prediche;* Florence, 1845, in-8°. On imprimait à Florence les prédications du réformateur aussitôt après qu'elles avaient été prononcées, et toujours dans le format in-4°; on en trouvera la liste dans l'excellente notice que M. Brunet a consacrée dans son *Manuel* à Savonarole; — *Poesie, tratte dall' autografo;* Florence, 1862, in-8°; M. Audin en avait le premier donné un choix, ibid., 1847, in-8°. Louis GRÉGOIRE.

Apologia del P. Neri in difesa della dottrina di G. Savonarola; Florence, 1564, in-8°. — Pic de la Mirandole, *Vita Hier. Savonarolæ;* Paris, 1674, 2 vol. in-8°; trad. fr. par Quétif. — Spangenberg, *Historie von Leben, Lehre und Tod Hier. Savonarola;* Wittenberg, 1557, in-8°. — P. Burlamacchi, *Vita di G. Savonarola;* Florence, 1764, in-8°. — V. Barsanti, *Della storia del P.-G. Savonarola;* Livourne, 1782, in-4°. — Rudelbach, *Hier. Savonarola und seine Zeit;* Hambourg, 1835, in-8°; trad. fr. par Recordon. — Fr.-Ch. Meier, *G. Savonarola;* Berlin, 1836, in-8°. — Em. Marin, *Vie de J. Savonarole;* Strasbourg, 1839, in-4°. — P.-J. Carle, *Histoire de Savonarola;* Paris, 1842, in-8°. — *Life and times of Savonarola;* Londres, 1843, in-12. — Madden, *Life and martyrdom of Savonarola;* Londres, 1853, 2 vol. in-8°. — Perrens, *J. Savonarole, sa vie, ses écrits;* Montpellier, 1854, 2 vol. in-8°; 3e édit., Paris, 1859, gr. in-18. — Th. Paul, *J. Savonarole, précurseur de la Réforme;* Genève, 1856, in-8°. — P. Villari, *Storia di G. Savonarola;* Florence, 1860, in-8°; tr. en anglais par Horner, Lond., 1863, 2 vol. in-8°. — Hase, *Neue Propheten.* — Roscoe, *Vie de Laurent de Médicis.* — Tiraboschi, *Storia della letter.* — Guicciardini, *Della storia d'Italia.* — Nardi, *Storie di Firenze.* — Tournon, *Hist. des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique.* — Quétif et Échard, *Scriptores ord. Prædicatorum.* — Sismondi, *Républ. italiennes.* — Lenau, *Savonarola,* poëme allemand; Stuttgard, 1831, in-8°. — Michelet, *La Renaissance.* — Franck, *Publicistes et réformateurs;* Paris, 1863, in-18.

SAVOT (*Louis*), savant médecin français, né en 1579, à Saulieu (Bourgogne), mort en 1640, à Paris. Il s'était rendu dans cette ville pour y étudier la chirurgie, puis il donna la préférence à la médecine, et paraît n'avoir pratiqué ni l'une ni l'autre. Bien qu'il n'eût pas pris le bonnet de docteur, il n'en obtint pas moins un brevet de médecin du roi Louis XIII. Laborieux et d'un caractère indépendant, il refusa plusieurs places avantageuses, afin de se livrer tout entier à la culture des sciences. Il s'occupa particulièrement de minéralogie et de métallurgie, ce qui le conduisit à l'étude de l'architecture, où il devint fort habile, puis à celle des monnaies et des médailles. Il mourut pauvre, laissant pour héritage la réputation d'un homme de bien, des collections d'histoire naturelle et les écrits suivants : *L'Art de guérir par la saignée, trad. de Galien, ensemble un discours sur les causes pour lesquelles on ne saigne pas encore, tant ailleurs qu'à Paris;* Paris, 1603, in-12; inséré *in extenso* dans *Le Médecin charitable* de Guybert, publié en latin; — *Nova de causis colorum sententia; Ejusdem de Tetragoni Hippocratici significatione;* Paris, 1609, in-8°; — *Discours sur le sujet du colosse du grand roi Henri, posé sur le milieu du Pont-Neuf de Paris, où il est traité de l'origine des statues;* Paris, s. d. (vers 1610), in-8°; — *L'Architecture françoise des bastimens particuliers;* Paris, 1624, 1642, 1673, 1685, in-8°; les deux dernières édit. avec figures et des notes de Blondel; — *Discours sur les médailles antiques, de leur matière, de leur poids, de leur prix;* Paris, 1627, in-4°. Cet ouvrage, fort estimé jadis, a été abrégé, puis trad. en latin, par Lud. Kuster, dont la version a été imp. dans le t. XI du *Thesaurus antiq. græc.* de Grævius. J.-P. Abel JEANDET.

Blondel, *Notice,* à la tête de son *Architecture.* — Éloy, *Dict. hist. de la médecine.* — Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne.* — Courtépée, *Descript. de Bourgogne.* — Renauldin, *Médecins numismatistes.*

SAXE (*Hermann-Maurice*, comte DE), maréchal de France, né le 28 octobre 1696, à Gotzlar (Saxe), mort le 30 novembre 1750, à Chambord. Il était l'unique fruit des amours d'Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, et de la comtesse Aurore de Kœnigsmark (*voy.* ce nom). Dès ses plus jeunes ans il se distingua dans les exercices du corps. Il n'avait pas douze ans (1708) que, sans rien dire à sa mère, il alla rejoindre, à pied, l'armée des alliés devant Lille. Auguste, roi de Pologne, qui y avait envoyé des troupes auxiliaires, confia son fils au comte de Schulembourg, son général. Maurice fit donc ses premières armes contre la France : il fut employé au siége de Tournay en qualité d'adjudant général, et eut son cheval tué sous lui, et son chapeau percé d'une balle. Il n'assista point, comme on l'a prétendu, à la bataille de Malplaquet. En 1710 c'est contre les Suédois, à l'école de Pierre le Grand, qu'il apprit l'art de la guerre. On trouva même qu'il s'y exposait trop. La prise de Riga termina la campagne, et il retourna à Dresde. En 1711 il accompagna

son père en Poméranie, assista à la prise de Treptow et passa à la nage sous le feu des batteries de Stralsund. Le roi Auguste donna au comte de Saxe l'agrément de lever un régiment de cavalerie et d'en choisir lui-même les officiers. Ce régiment, composé d'hommes déterminés, fut presque totalement détruit à Sadelbush. Aurore profita de cet intermède de loisir forcé pour faire épouser à son fils, le 12 mars 1714, Jeanne-Victoire de Lœben, fille de condition, aimable et riche, âgée de seize ans. « Il n'avait pas, dit son historien, de penchant pour le mariage : le nom de Victoire que portait sa future, le décida. »

La guerre civile, qui se faisait en Pologne, appela Maurice dans ce royaume pour y soutenir les droits d'Auguste II contre les confédérés. Assiégé au village de Crachnitz dans un *carthemar*, espèce de bâtiment à peu près semblable à ceux qu'on appelle caravansérails en Turquie, il soutint victorieusement avec dix-huit hommes l'assaut de huit cents ennemis, et réussit à leur échapper, après des épisodes de valeur homérique (1716). Le 21 janvier 1715, sa femme était accouchée d'un fils, qui ne vécut que quelques jours. C'est le seul fruit de ce mariage. Il s'attira alors avec le comte de Fleming, ministre favori d'Auguste, une querelle qui dégénéra en une passagère disgrâce. La plupart de ses biographes ont avancé qu'il mit cette occasion à profit pour aller guerroyer en Hongrie, et qu'il sauva même la vie au prince Eugène, qui assiégeait Belgrade. Ce récit est complétement erroné, comme on l'a prouvé par des recherches plus sérieuses. Maurice menait à Dresde la vie du monde la plus désagréable pour un héros; il était galant autant que brave, et la comtesse de Saxe extrêmement jalouse. Les reproches sans fin de sa femme lui donnaient de l'humeur; cette mésintelligence continuelle lui fit détester sa maison. La France lui apparut comme la seconde patrie. Il partit. A son arrivée à Paris, il fut présenté au régent, qui lui proposa le grade de maréchal de camp (7 août 1720). Il accepta avec joie; le roi Auguste ratifia ses démarches, et à la suite du voyage fait en Saxe dans ce but par Maurice, lui accorda une augmentation de pension et la cession de quelques biens confisqués. Mais la faveur dont Maurice lui fut le plus reconnaissant, c'est de le délivrer d'une union hérissée d'incompatibilités. Le mariage avec Mlle de Lœben fut annulé régulièrement. Le comte de Saxe, de retour à Paris, obtint l'agrément du régiment d'infanterie allemande de Sparre. Il employa les loisirs que lui laissait la paix générale de l'Europe à étudier l'art de défendre les places fortes. Il apporta dans ses études militaires une grande originalité de vues. Il étonna Folard, qui, dans son *Commentaire sur Polybe*, prédisait, vingt ans avant Fontenoy, que son élève serait à son tour un grand capitaine.

Les occasions manquant à son impatience, il songea à aider les événements, et en 1725 on le vit, s'arrachant à l'amour, prendre la route du Nord, où allait s'accomplir un des épisodes les plus caractéristiques de cette inquiète destinée. Ferdinand de Kettler, duc de Courlande, brouillé avec ses sujets, s'était retiré à Dantzig; il fut attaqué d'une maladie sérieuse en 1725 (décembre). La Pologne n'attendait que sa mort pour réunir ce duché à la couronne. Les Courlandais, alarmés sur l'avenir de leur indépendance, choisirent Maurice de Saxe pour la défendre. Celui-ci s'étant prêté aux premières négociations, dès le commencement de 1726 il était à Mittau, préparant sa candidature auprès d'Anne Ivanowna, veuve, sans enfants, de Frédéric-Guillaume, duc de Courlande, oncle du duc moribond. Elle ne vit pas impunément un prétendant de si belle mine, et, contre sa promesse de l'épouser, lui promit son concours. L'élection eut lieu en effet. La tsarine Catherine Ire, qui préférait un de ses concurrents, se déclara contre lui, et donna l'ordre à Menchikoff de l'attaquer dans Mittau. Le comte de Saxe s'y défendit avec autant d'opiniâtreté que de bonheur, et ajouta à la liste de ses exploits un autre siége à la Charles XII. Si l'amour le trahissait à Mittau, il lui demeurait fidèle à Paris dans la personne d'Adrienne Lecouvreur, qui vendit ses pierreries pour secourir l'infidèle, auquel elle s'était dévouée. La diète de Pologne le cita à comparaître devant elle. Maurice refusa. On répondit par une proscription. Il répliqua par un appel aux armes. Le roi Auguste, justement inquiet de tout ce bruit, invita son fils à renoncer à une prétention désespérée. Maurice s'obstina, et ajouta la disgrâce paternelle, provoquée par son refus, à tant d'obstacles conjurés contre son succès. Enfin il dut céder au nombre et rentrer en France, n'emportant de son expédition qu'un peu de gloire inutile. A peine de retour à Paris, la duchesse de Courlande le rappela auprès d'elle (1728). Maurice revient et recouvre peu à peu ses avantages. Une infidélité, constatée par une ironie du hasard, avec toutes les circonstances aggravantes de scandale qui rendent une faute irréparable, le précipite de nouveau du haut du succès, et il perd en même temps que le cœur d'Anne Ivanowna, bientôt impératrice de Russie (1730), l'occasion qui s'offrait à lui de partager un trône avec elle. La même année, il perdit la comtesse de Kœnigsmark, sa mère. A Paris, il essaya d'échapper à l'oisiveté d'une cour plus occupée d'intrigue que d'affaires. On le vit avec surprise s'occuper de la construction d'une machine qui devait faire remonter les bateaux de Rouen à Paris. Puis il alla en Saxe achever, avec le chevalier Folard, les fortifications de Dresde.

La mort de son père Auguste II fit diversion pour lui à ces travaux militaires (1733). La France s'apprêtait à combattre l'Autriche liguée avec la Prusse contre son prétendant au trône

de Pologne. Maurice préféra son service aux offres brillantes de son frère consanguin, le nouvel électeur de Saxe. Envoyé à l'armée du Rhin, il se signala au siége de Philipsbourg par plusieurs actions d'éclat (1734). Quoique revêtu du grade de maréchal de camp, quand son régiment était de tranchée, il l'y commandait. Il faillit payer cher cette incroyable témérité : dans une escarmouche, il aurait eu le crâne fendu d'un coup de sabre, sans la résistance d'une calotte de fer qu'il s'était résigné à porter. Nommé lieutenant général le 1er août 1734, il fit la guerre sur le Rhin jusqu'à la paix de 1736, et retourna en Saxe. Le duché de Courlande l'attirait toujours. Une nouvelle et définitive déception le rendit aux études et aux méditations sur la guerre. C'est à cette époque (1738) qu'il retoucha, augmenta et acheva l'ouvrage modestement intitulé : *Mes Rêveries*, dont, six années auparavant, il avait jeté l'ébauche en treize nuits. La mort de l'empereur Charles VI ralluma la guerre. Louis XV envoya en Bohême une armée commandée par le maréchal de Belle-Isle. L'aile gauche fut confiée au comte de Saxe. Chargé de l'investissement de Prague, il s'en rendit maître au bout de quelques jours (nov. 1741) par un assaut qui est un chef-d'œuvre de combinaison et d'habileté. Il fit respecter la discipline à ses troupes, et reçut, en reconnaissance de l'ordre maintenu et des propriétés sauvées, un diamant de 40,000 écus que lui offrirent les magistrats de la ville conquise. C'est à Egra, qu'il enleva comme Prague, avec une merveilleuse dextérité, qu'arriva au comte de Saxe la nouvelle que des collatéraux avides, profitant de son absence, cherchaient à usurper des biens considérables, situés en Livonie, qui lui revenaient du chef de sa mère. Avec la permission du roi, Maurice vole à Saint-Pétersbourg, demande justice à l'impératrice Élisabeth, en obtient la promesse, et rejoint l'armée de Bavière. Il fit la guerre défensive avec autant de supériorité que la guerre offensive. Ses marches et ses retraites valent ses assauts.

En 1743, Maurice reçut la permission de lever un régiment de hulans de mille chevaux. Cependant le prince Charles de Lorraine avait obtenu en Bavière des avantages si décisifs que l'armée française dut rétrograder jusqu'en deçà du Rhin. Le comte de Saxe venait d'être chargé de couvrir l'Alsace lorsqu'il fut appelé à diriger l'expédition qui devait remettre le prince Charles-Édouard sur le trône (février 1744). Le projet était hardi, l'homme digne du projet. Il avait compté sans la tempête, qui une fois encore sauva l'Angleterre. L'escadre française fut dispersée par un horrible ouragan; les débris en furent bloqués par une flotte anglaise. Louis XV n'en donna pas moins au comte de Saxe le bâton de maréchal de France, qu'il lui réservait à son retour (26 mars 1744). Durant la campagne de 1744, Maurice, libre de donner en pratique à ce qu'il appelait les *partis volants* l'importance qu'il leur avait attribuée dans ses théories, donne à l'attaque la rapidité des charges de cavalerie. Trente-neuf jours lui suffisent pour soumettre les places de Menin, Ypres, et Furnes. Pendant l'invasion de l'Alsace par le prince Charles, il se retranche derrière la Lys, et se maintient à Courtray, malgré le nombre de ses ennemis. En 1745, le commandement de l'armée de Flandre fut donné au maréchal, faveur tardive de la fortune, qui lui souriait lorsque, déjà minée par les fatigues de toutes sortes, sa santé rebelle le forçait aux ménagements. Voltaire le vit au moment du départ, et le maréchal répondit à ses conseils par cette phrase, qui le peint à merveille : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. » Arrivé à Valenciennes, le 15 avril 1745, il dut se soumettre le 18 à la douloureuse opération de la ponction, nécessitée par son hydropisie. Le 30 la tranchée était ouverte devant Tournay. Maurice malade se vit obligé de se faire traîner dans une carriole d'osier. Il ne monta à cheval qu'au bruit du canon des alliés qui s'approchaient pour faire lever le siége. Dans la journée de Fontenoy, il demeura égal à lui-même. Sa prédilection pour les combats de cavalerie retarda le succès de nos efforts. Le canon seul put enfoncer les masses de l'infanterie anglaise, en vain chargée par la maison du roi. Et ces quatre canons dont le feu fut si décisif, ils furent mis en batterie, d'après l'avis de Lally, saisi au vol par Richelieu. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que la victoire de Fontenoy fut décidée par des causes qui tiennent plus aux circonstances qu'au génie du maréchal. Raucoux et Laufeld, succès moins vantés, lui restent en entier et suffisent à immortaliser sa mémoire. Louis XV fit mille compliments au maréchal et l'embrassa devant toute l'armée en le pressant d'aller se reposer sur ses lauriers. Maurice en avait besoin. Il avait atrocement souffert de la soif dont il trompait, en mâchant une balle de plomb, les implacables ardeurs. Le roi lui avait donné, en récompense de ses services, la jouissance du château de Chambord, avec 40,000 francs de revenu sur le domaine. Malgré son état de souffrance, le maréchal s'empara d'Ath, et pendant qu'on le croyait occupé à prendre ses quartiers d'hiver à Gand, il fondit comme la foudre sur Bruxelles et l'obligea à se rendre. Son retour fut une ovation perpétuelle. Partout salué par le son des cloches, le bruit du canon, les harangues solennelles, et les députations de magistrats et de jeunes filles, il fut comblé d'éloges et d'égards par le roi et sa famille, couronné à l'Opéra, et proclamé Français par des lettres de naturalisation (avril 1746), qui ressemblent à un panégyrique.

Le roi étant arrivé à Bruxelles, le 4 mai 1746, le maréchal ouvrit aussitôt la campagne. Il parvint par une suite d'habiles manœuvres à rejeter l'ennemi sur la rive droite de la Meuse. Le 11

octobre 1746, la brillante victoire de Raucoux, où l'ennemi perdit huit mille hommes et cinquante pièces de canon, consacra ses prévisions. Le roi songea à le faire connétable. A défaut de cet honneur unique, qu'il jugea inopportun de rétablir, il donna à Maurice le titre de maréchal général (12 janvier 1747), porté avant lui par Turenne. La bataille de Laufeld (2 juillet 1747), qui fut encore une victoire, consacra pour la troisième fois sa supériorité sur le duc de Cumberland, tacticien renommé. C'est à ce moment qu'il adressa à Frédéric une sorte de mémoire justificatif de ses campagnes : il y prônait son système favori des charges *en fourrageurs*, exécutées avec succès à Laufeld, pour enfoncer l'infanterie, moyen hasardeux toutefois et dont Frédéric ne faisait pas le même cas que lui. La brillante prise de Berg-op-Zoom commença de faire sentir aux ennemis de la France la nécessité de la paix. Sourd à leurs ouvertures, le maréchal y répondit par la prise de Maestricht. La paix d'Aix-la-Chapelle l'arrêta dans cette série de victorieuses démonstrations (18 octobre 1747).

Le roi ajouta à ses faveurs la propriété de l'île de Tabago. L'opposition de la Hollande et de l'Angleterre l'obligea de rétracter ce don, au moment où le concessionnaire s'occupait de l'envoi d'un personnel et d'un matériel de colonisation. Maurice résolut alors de satisfaire un des vœux favoris de sa vie en allant voir de près le grand Frédéric. Il fut accueilli à Berlin avec des déférences exceptionnelles. Frédéric lui fit rendre les honneurs de prince souverain. Les deux grands capitaines eurent de fréquents et familiers entretiens. « J'ai vu, écrivait Frédéric à Voltaire, le héros de la France, le Turenne du siècle de Louis XV. Je me suis instruit par ses discours dans l'art de la guerre. Ce général pourrait être le professeur de tous les généraux de l'Europe. » Frédéric ne s'est pas borné à ces éloges, l'*Histoire de mon temps* contient plus d'un témoignage de son admiration pour le héros de Prague, de Raucoux et de Laufeld. A Chambord, entouré de son régiment de hulans, qui y faisait le service régulier d'une place de guerre, le comte de Saxe partageait son temps entre les manœuvres, la chasse, la musique, des expériences et essais mécaniques, et la conversation de tous les hommes illustres de son temps. Il allait de temps en temps à *La Grange* et aux *Pipes*, deux terres qu'il possédait aux environs de Paris. Il semblait destiné à jouir longtemps de cette glorieuse retraite, quand, le 30 novembre 1750, une fièvre putride l'enleva, à l'âge de cinquante-quatre ans. Il mourut avec une résignation pleine de simplicité. C'est à peine s'il laissa échapper un regret. « Docteur, disait-il à Senac, son médecin, la vie n'est qu'un songe ; le mien a été beau, mais il est court. » Cette mort si subite, sans avoir été mystérieuse, fut controversée. Il courut plusieurs versions. Les uns le dirent mort des suites d'un duel secret avec le prince de Conti. Les autres expliquèrent cette rencontre par le ressentiment que le prince avait gardé de la campagne de 1746, où son commandement lui avait été enlevé par le roi pour être remis au maréchal. On parla aussi d'une querelle galante, de lettres surprises, d'insulte à la princesse de Conti. La qualité de protestant, qui avait empêché le maréchal de Saxe d'être décoré de l'ordre du Saint-Esprit, s'opposa aussi à son inhumation à Saint-Denis. Un magnifique monument funéraire, œuvre du ciseau de Pigalle, lui est consacré dans le temple de Saint-Thomas à Strasbourg.

Maurice de Saxe était grand et vigoureux. De grands yeux bleus pleins de feu éclairaient son visage basané et en tempéraient l'énergie, adoucie encore par un sourire cordial. Sa force musculaire était proverbiale et a fait un des côtés de sa popularité. La légende raconte qu'il tordait entre ses doigts un fer à cheval ou un écu de six francs et faisait un tire-bouchon d'un clou. Un jour, à Londres, insulté par un charretier dans la rue, il le saisit et le jeta dans un tombereau de boue qui passait. Il avait de l'esprit, et ses mots heureux, d'une franche saveur, faisaient les délices du bivouac. Il aimait le soldat et en était aimé. Un jour, un officier général lui proposant un coup de main dans lequel il faudrait, disait-il, sacrifier la vie d'une vingtaine de grenadiers, le maréchal indigné lui répondit : « Une vingtaine de grenadiers ! Passe encore, si c'était une vingtaine de lieutenants généraux ! »

Rien n'avait manqué à sa gloire que d'être de l'Académie française. On le lui offrit. Il déclina modestement cet honneur, par un billet qui justifiait son abstention. Le voici, dans sa bonhomie narquoise et son orthographe indépendante : « *Ils veule me fere* de la cademie ; sela m'iret come une bage à un chas. »

Une fille naturelle de Maurice, née en 1748, fut la grand'-mère de Mme Sand (*voy.* Dupin).

L'ouvrage unique du maréchal, *Mes Rêveries*, fut publié à Paris, 1757, 5 vol. in-4°. On y trouve beaucoup d'assertions téméraires, des idées originales et l'amour du soldat. Maurice avait prévu les avantages du recrutement légal, et il recommandait ce mode d'enrôlement comme le seul moyen d'avoir une armée homogène et fidèle. Il existe à la bibliothèque de Strasbourg et aux archives de Dresde des lettres du maréchal de Saxe. Grimoard a publié, en 1794, des *Mélanges tirés de ses papiers* ; Paris, 5 vol. in-8°.

M. de Lescure.

Histoire du maréchal de Saxe, par le baron d'Espagnac. — *Éloge* par Thomas. — *Mémoires* de d'Argenson, du duc de Luynes, de Barbier. — *Mémoires* du marquis de Valfons. — *Les Kœnigsmark*, par H. Blaze de Bury, 1855. — *Mémoires inédits du dix-huitième siècle*, par Ch. Nisard. — *Caractères et Portraits*, par Senac de Meilhan. — Rauft, *Leben des Grafen von Sachsen* ; Leipzig, 1746, in-8°. — Lalande, *Éloge* ; Paris, 1760, in-12. — La Barre du Parcq, *Biographie et maximes du maréchal de Saxe* ; Paris, 1851, in-8°. — Ch. de Weber, *Moritz von Sachsen* ; Dresde, 1863, in-8°. — *Revue des deux mondes*, 1er mai 1864.

SAXE (*Christophe*), en latin *Saxius*, érudit allemand, né le 13 janvier 1714, à Eppendorf (Saxe), mort le 3 mai 1806, à Utrecht. Fils d'un ministre protestant du nom de *Sachse*, il fréquenta l'université de Leipzig, eut pour maîtres Wolf et Mencken, et s'appliqua aux belles-lettres, sous la direction des deux Ernesti. Reçu maître ès arts en 1738, il dirigea l'éducation du jeune comte de Bunau, puis celle d'un autre gentilhomme. Dans le même temps, il fournit un grand nombre d'articles dans les *Nova acta eruditorum* et dans les *Miscellanea lipsiensia nova*. Après avoir, en 1745, parcouru une grande partie de l'Allemagne et de la Hollande, il fut, en 1748, appelé à La Haye comme précepteur du fils de Jean de Back, secrétaire d'État, et la protection de ce dernier lui valut, en 1752, la chaire d'antiquités et d'éloquence à l'université d'Utrecht, emploi qu'il exerça jusqu'à sa mort avec beaucoup d'honneur. Saxe a donné lui-même, dans le supplément de l'*Onomasticon*, la liste de ses écrits, au nombre de quarante-six. Nous citerons les suivants : *Vindiciæ pro Maronis Æneide*; Leipzig, 1737, in-4° : une des meilleures réfutations des paradoxes du P. Hardouin; — *De Henrico Eppendorfio*; ibid., 1745, in-4° ; notice qui renferme des détails curieux sur Érasme; — *Lapidum vetustorum epigrammata*; ibid., 1746, in-4° : ouvrage cité avec éloges par Oudendorp et d'Orville; — *Diptychon Magni consulis*; La Haye, 1757, in-fol.; travail remarquable sur ce monument, jusqu'alors inconnu, et qui appartenait à l'auteur; — *De dea Angerona*; Utrecht, 1766, in-4°; — *Quæstiones literariæ*; ibid., 1767, in-8°; — *Onomasticon literarium, sive nomenclator historico-criticus præstantissimorum omnis ætatis scriptorum*; Utrecht, 1775-1790, 7 vol. in-8°, suivis d'un huitième, ou supplément, publié sous le nom de *Mantissa*; ibid., 1803, in-8°. Cet ouvrage, dont une partie, consacrée aux auteurs anciens, avait paru sous le même titre (1759, in-8°), contient par ordre chronologique environ dix mille notices biographiques, la plupart très-sommaires sur les auteurs de tous les pays; le premier nom est Adam, le dernier G. Hermann, né en 1772 ; ce qui a rendu ce livre si utile, c'est l'indication des sources à consulter sur chaque auteur; la table générale des matières des tomes I-VII est imprimée dans le septième volume. Saxe a donné lui-même un abrégé des deux premiers volumes, sous le titre de *Onomastici literarii epitome*; Utrecht, 1792, in-8°; — *Tabulæ genealogicæ Deorum, regum, virorum illustrium, qui per tempus mythicum vixisse creduntur*; Utrecht, 1783, in-fol.; — *Monogrammata historiæ Batavæ*; ibid., 1784, in-8°; — *Scholia literario-critica in Muratorii Thesaurum inscriptionum*, dans les t. I-IV des *Acta literaria* de la Société savante d'Utrecht. Il a édité *Dyonisii Catonis Disticha* (1778), et il a eu part à la rédaction du *Museum numarium Milano-Viscontianum* (1782, in-8°).

Saxe, *Onomasticon*, t. VIII (autobiographie). — Harless, *Vitæ philologorum*, t. I. — Hirsching, *Handbuch*. — *Neues Gelehrtes Europa*, t. XV, p. 709-730.

SAXE-WEIMAR (*Bernard*, duc DE), illustre capitaine allemand, né à Weimar, le 6 août 1604, mort le 8 juillet 1639, à Neubourg. Il était le plus jeune des sept fils de Jean III, duc de Saxe-Weimar; il perdit son père à l'âge d'un an, et fut élevé sous la direction de sa mère. La pédanterie de ses précepteurs (il eut entre autres le fameux Nihus), antipathique à son caractère, vif et gai, lui ôta le goût de l'étude, ce qu'il regretta plus tard amèrement. En revanche, il acquit une très-grande habileté à tous les exercices du corps. A dix-huit ans il fit ses premières armes dans l'armée de Mansfeld (1622), et se signala par une brillante valeur. En 1623 il commanda un régiment dans l'armée du duc de Brunswick; après la défaite de Stadtlohe, il gagna la Hollande et reçut le meilleur accueil de Maurice, prince d'Orange, qui lui confia le commandement de Deventer; il fit aussi des séjours prolongés dans le camp de ce célèbre capitaine, où affluaient les officiers de toute l'Europe; il étudia notamment l'art des fortifications et des siéges, où les Hollandais excellaient alors. Étant entré au service du roi de Danemark Chrétien IV (1625), il prit une part active aux opérations mal combinées de ce prince contre Wallenstein et Tilly, et commanda lors de la retraite (1627), avec le margrave de Bade-Dourlach, un corps de dix mille hommes, qui fut dirigé sur l'Oldenbourg. Attaqué le 14 septembre par des forces supérieures, il s'exposa aux plus grands dangers pour ranimer ses soldats découragés; mais il ne put arrêter leur complète déroute. Bien qu'il eût fait sa paix avec l'empereur, par l'entremise de Wallenstein, qui l'estimait beaucoup, malgré les revers qu'il n'avait cessé d'éprouver depuis six ans qu'il combattait pour la cause qu'il croyait juste, il se prépara à une lutte nouvelle en suivant avec attention les opérations du fameux siége de Bois-le-Duc. Pendant deux années il fit de vains efforts pour former une ligue entre les princes protestants. La pusillanimité de l'électeur de Saxe fit échouer ce projet. Il se rendit alors au camp de Gustave-Adolphe, qui le reçut avec distinction et le nomma colonel de la cavalerie de sa garde (juillet 1631). Puis il signa avec lui un traité d'alliance, dont plusieurs clauses importantes demeurèrent verbales, ce qui donna lieu plus tard à des difficultés. Détaché en 1632 vers le bas Palatinat, il prit Spire, et un heureux stratagème lui livra la forte place de Mannheim; puis il fit rentrer dans l'obéissance les paysans révoltés de la haute Souabe, et s'avança jusque dans le Tyrol; au milieu des avantages qu'il remporta, il fut soudain rappelé par le roi et employé à l'attaque du camp retranché de Wal-

lenstein, près de Nuremberg. Après la retraite, il fut laissé en Franconie pour observer Wallenstein, qu'il empêcha de pénétrer en Thuringe, et s'opposa à la jonction de Pappenheim et de Holk. Gustave, jaloux de la gloire naissante de son jeune élève, lui ordonna de ne rien entreprendre; presque en même temps il le rejoignit à Arnstadt; à la suite d'une explication très-vive, Bernard donna sa démission de général suédois. Il la retira bientôt, et dégagea Nuremberg. Le 6 novembre suivant il était à Lutzen et commandait l'aile gauche; il allait prendre l'ennemi entre deux feux, lorsqu'il fut appelé à la droite, qui était en pleine confusion à la suite de la mort du roi; il y rétablit l'ordre, prend le commandement en chef, et malgré l'arrivée soudaine de Pappenheim, qui rend un instant la victoire indécise, il la fixe sous ses drapeaux en massant ses troupes en huit colonnes d'attaque.

Appelé par la voix unanime des soldats à remplacer Gustave, Bernard débarrassa la Saxe et s'empara de Bamberg. Dans les premiers mois de 1633, il rejoignit le feld-maréchal Horn, avec lequel il battit Altringer. Dans l'intervalle de graves difficultés étaient survenues entre lui et le chancelier Oxenstierna, qui avaient eu pour résultat de faire partager l'armée en deux corps placés l'un sous Horn, l'autre sous Bernard. Cependant ce dernier obtint du chancelier deux choses importantes, le payement de la solde arriérée et la propriété des duchés de Bamberg et de Wurtzbourg, réunis sous le titre de *duché de Franconie*. Cette acquisition lui était d'autant plus précieuse qu'elle lui donnait les moyens de s'attacher davantage ses soldats par des largesses et des distributions de terres. Pendant dix-huit mois, il opéra tantôt avec Horn, tantôt seul. Trop faible d'un côté, mal secondé de l'autre, il ne put presque jamais récolter le fruit de ses avantages. Son plan d'isoler l'Autriche de la Bavière et de l'envahir sur deux points à la fois était hardi : il avait pris Ratisbonne et tout le haut Palatinat; mais Oxenstierna refusa de donner de l'argent, Horn des soldats. Bernard, découragé, prêta l'oreille aux propositions de Wallenstein, et il allait s'y rendre lorsqu'il apprit la nouvelle de sa mort (février 1634). Trop faible pour tirer parti du désordre où cet événement jeta les Impériaux, réduits à la défensive, il fut bientôt chassé du haut Palatinat. Il se réunit alors à Horn pour aller sauver Ratisbonne, menacé par des forces supérieures; des retards causés par le général suédois, qui était presque toujours en mésintelligence avec Bernard, empêchèrent ce dernier de prévenir la chute de Ratisbonne (16 juillet 1634). Un mois plus tard ils marchèrent tous deux au secours de Nordlingen, assiégé par trente-trois mille Impériaux. Le 26 août au soir, il arriva avec vingt-deux mille hommes en vue de l'ennemi, et fit décider l'attaque immédiate; mais Horn, chargé de déloger pendant la nuit quatre cents Espagnols d'une hauteur qui dominait le camp de l'ennemi, agit avec sa lenteur accoutumée, et n'opéra que le lendemain matin. Les Espagnols s'étaient retranchés; il fallut de grands efforts pour les chasser, et au moment d'en venir à bout, l'explosion d'une poudrière causa la mort d'un millier de Suédois. Tout l'avantage gagné fut reperdu. Bernard, de son côté, tenait en échec les Impériaux; il envoya des renforts à son collègue, qui, dans la crainte d'être coupé, commença vers midi à battre en retraite. Pour couvrir ce mouvement, Bernard attira sur lui presque toutes les forces ennemies; mais sa cavalerie, repoussée par Jean de Werth, ayant culbuté les rangs de l'infanterie, il en résulta une confusion inexprimable, qui se changea en complète déroute. Bernard, auquel ce désastre ne peut être attribué, faillit être pris comme Horn, et perdit tous ses bagages. Il rallia les fuyards, les renforça par quelques levées, et eut bientôt une dixaine de mille hommes, qu'il conduisit aux environs de Mayence et ensuite au delà du Rhin. Ces soldats, pour lesquels il réclama en vain de la ligue protestante les arriérés de solde et des vivres, se mirent à exercer des brigandages et des excès de toutes sortes. Ce fut alors qu'il entama (fin 1634) les premières négociations sérieuses avec l'envoyé français, le marquis de Feuquières, à la demande duquel il rétablit enfin l'ordre et la discipline parmi ses troupes.

Après de longs pourparlers, il obtint le concours de six mille Français pour faire lever le siége de Heidelberg. Le 1er janvier 1635 il passa le Rhin pour se joindre aux autres troupes protestantes; mais son projet échoua, par les intrigues de l'électeur de Saxe. Il venait d'être investi par la ligue de Heilbronn du titre de général en chef, ce qui lui permettait de garder en partie son indépendance vis-à-vis de la cour de France, lorsqu'il fut obligé par l'entrée de Gallas dans le bas Palatinat de se retirer jusqu'à Sarrebruck. Il reçut alors les secours que le cardinal de Richelieu lui promettait depuis longtemps (juillet 1635). Disposant de vingt mille hommes, il dégagea Mayence, passa le Rhin et livra une suite d'engagements heureux. Le manque de vivres, les épidémies, la désertion affaiblirent bientôt son armée au point de le forcer à opérer sa retraite sous le feu de l'ennemi : il le fit après avoir déployé une activité, une présence d'esprit, un génie militaire, qui fit dire à Gallas que cette retraite était le plus beau fait d'armes auquel il eût encore assisté. Au mois d'octobre il se porta avec trente mille hommes à Dieuze au devant de Gallas et du duc de Lorraine, qui n'acceptèrent pas la bataille; il tenta de surprendre leur camp, mais ne remporta qu'un succès partiel, parce que les généraux français refusèrent d'exécuter ses ordres. Dans l'intervalle la paix de Prague lui avait enlevé tout espoir de secours à tirer d'Allemagne. Il n'hésita plus à se mettre tout à fait au service de la France, et conclut avec Riche-

lieu un traité secret dont les principales clauses étaient qu'il recevrait par an quatre millions de francs pour l'entretien de dix-huit mille hommes, que ses intérêts et ceux de ses officiers seraient sauvegardés lors de la paix future, et qu'il percevrait pour sa personne les revenus de l'Alsace. Dès l'abord la cour de France se montra très-négligente dans l'accomplissement des obligations qu'elle venait de contracter. Pour la presser, Bernard se rendit à Paris (mars 1636), où il reçut le plus brillant accueil, mais sans obtenir entière satisfaction. Dans l'été de cette année il entreprit avec La Valette une campagne en Lorraine, d'où il chassa complétement l'ennemi, et prit Sarrebourg, Pfalzbourg et Saverne. Il arrêta ensuite victorieusement l'invasion en Bourgogne entreprise par l'armée impériale tout entière, qu'il repoussa au delà de la Saône après lui avoir fait éprouver de grosses pertes. En 1637 il se dirigea sur la Franche-Comté; après avoir emporté le passage de Gray, malgré la vive résistance du duc de Lorraine et de Mercy, qu'il poursuivit jusqu'à Besançon, il remonta subitement vers le Rhin : prenant les devants avec quinze cents hommes, il arrive le 26 juillet à Rheinau près de Benfeld; il occupe et fortifie à la hâte les deux îles placées à côté l'une de l'autre qui s'y trouvent, et facilite ainsi au reste de son armée le passage du fleuve. Il remporta sur Jean de Werth une victoire signalée dans les environs d'Ettenheim; mais l'insuffisance de ses troupes, l'absence des chevaux l'empêchèrent d'aller donner la main aux Suédois sur le Danube, et il repassa le Rhin. Cette fois il alla ravitailler son armée dans les riches domaines de l'évêque de Bâle, sous prétexte qu'il avait violé la neutralité, et il y leva de fortes contributions. Au commencement de 1638, il obtint un milion et demi pour solde des subsides arriérés et deux millions et demi pour l'année courante; de plus on lui promit qu'un corps français occuperait dans la Franche-Comté l'armée du duc de Lorraine.

Déjà avant la signature de cet accommodement, il avait commencé une campagne d'hiver. A la nouvelle de la mésintelligence entre les chefs impériaux, il se hâta de profiter du peu de soin qu'ils mettaient à garder les passages du Rhin du côté du Brisgau; il part le 17 janvier 1638, par le plus grand froid, traverse le 19 le fleuve, et s'empare le 20 de Laufenbourg, puis il met le siége devant Rheinfelden. Il était encore occupé lorsque Jean de Werth et Savelli, ayant enfin réuni leurs régiments dipersés, vinrent lui présenter la bataille; elle fut longue et acharnée, et resta indécise (18 février). Bernard se retira sur Laufenbourg. Trois jours après, le 21, il vint à son tour surprendre les Impériaux restés devant Rheinfelden. Faisant soutenir sa marche en avant par les feux de l'artillerie, moyen de son invention qu'il employa alors pour la première fois, il mit après une heure de combat les ennemis dans une complète déroute; ils eurent quinze cents morts et deux mille prisonniers, dont les deux généraux en chef et presque tous les officiers. Après avoir ensuite pris Rheinfelden et Fribourg, il fit occuper le Brisgau, par ses lieutenants; il tenta d'exécuter le projet, conçu de longue date, de s'emparer de Brisach, la clé de l'Alsace. A peine cette place fut-elle menacée que l'empereur ordonna à ses généraux de mettre tout en œuvre pour la sauver. Renforcé par quatre mille Français, sous Guébriand et Turenne, ce qui porta son armée à seize mille hommes, Bernard résolut de prévenir l'attaque de Savelli et de Gœtz qui disposaient de 20,000 hommes, et il les assaillit devant Schuttern (29 juillet). N'ayant pas réussi à les déloger, il se retira; mais ayant appris qu'ils avaient aussi rétrogradé, il les poursuivit à marches forcées, les atteignit près de Kappel, et les défit, après cinq heures d'un combat acharné (1er août). Un immense butin et plus de quatre-vingts drapeaux tombèrent entre ses mains. Maître du pays, il investit Brisach, place que la nature et l'art avaient rendue presque imprenable. Les travaux de siége terminés, il s'empara à la fin de septembre de quelques ouvrages importants; mais une fièvre violente, augmentée par l'irritation où le jetait l'incurie de la cour de France, qui ne lui expédiait que des secours insuffisants, le réduisit pendant quelque temps à l'impuissance. Les Impériaux étaient revenus en force, commandés par le duc de Lorraine, Gœtz et Savelli. A peine convalescent, Bernard courut au-devant du duc, le rencontra à Thann (5 octobre), et lui fit perdre plus de la moitié de ses hommes et toute son artillerie. Mais le 14 octobre, dans la nuit, son camp fut assailli par quatorze mille Impériaux, qui faillirent mettre le feu aux magasins; les efforts qu'ils renouvelèrent ne réussirent pas mieux. Exténuée de famine, la garnison de Brisach capitula, le 7 décembre. Bernard prit en son propre nom possession de la ville, où il trouva un immense matériel et une quantité d'objets précieux.

Pour dédommager les Français, qui avaient espéré qu'il leur céderait sa conquête, Bernard résolut de délivrer la Franche-Comté. A la fin de décembre, il se mit avec onze mille hommes en marche vers ce pays, dont il trouva les entrées fort mal gardées. Sans avoir rencontré d'obstacles sérieux, il pénétra jusqu'à Pontarlier, et se rendit maître en six semaines de la partie la plus riche de la province. Il revint en Alsace, qu'il regardait selon les promesses françaises comme devant bientôt lui appartenir complétement, et dont il prit en main l'administration. Il préparait pour cette année de vastes opérations dans l'Allemagne du sud, où les Impériaux ne pouvaient plus lui tenir tête. Aussi la cour de Vienne chercha-t-elle de nouveau à le gagner par les propositions les plus avantageuses; il resta sourd à ces ouvertures, de même qu'il résista avec fermeté aux instances de Guébriant pour qu'il adhérât à la

convention de garder Brisach, mais au nom du roi. Sans attendre les secours qu'on ne cessait de lui promettre, il franchit le Rhin avec quelques milliers de soldats. Ce fut à ce moment qu'il fut pris, le 3 juillet, d'une grave maladie; il se fit transporter à Neubourg, où il succomba quelques jours après (1). Il mourut dans les sentiments de sincère piété qui ne l'avaient jamais quitté. Par son testament il confia le commandement de l'armée à ses quatre lieutenants : Erlach, le comte de Nassau, Ehm et Rosen, et laissa à ses frères outre sa fortune mobilière, ses conquêtes en Allemagne; mais la France s'en empara immédiatement par la connivence d'Erlach, qu'elle avait gagné à ses intérêts par une pension de 12,000 livres, et qui s'appropria la plus grande partie de l'argent et des objets précieux que possédait son maître.

Ainsi disparut au milieu des plus brillants triomphes, au moment où il allait donner une nouvelle face à la lutte dont dépendaient les destinées de l'Europe, le duc Bernard de Saxe-Weimar, qui fut après Gustave-Adolphe le plus grand homme de guerre de son temps. D'une bravoure téméraire, il ne perdait pas de vue au milieu de la mêlée la plus confuse tous les incidents du combat, et remédiait aux fautes avec autant de bonheur que de promptitude.

Il méditait profondément ses plans et les exécutait avec une parfaite sûreté de coup d'œil, veillant à ce que l'ordre le plus régulier présidât au service, dont aucun détail ne lui échappait. Il était d'une taille élancée et bien proportionnée; il avait le tein brun, le visage agréable, bien qu'un peu allongé. Sa simplicité était remarquable; et il se distinguait de presque tous les capitaines de son temps, de ses compatriotes surtout, par sa sobriété et sa chasteté exemplaires. Il était d'un accueil bienveillant, plein de libéralité, et très-humain; il n'y eut guère que deux occasions où il se laissa entraîner par sa grande vivacité à des rigueurs excessives; encore n'étaient-elles pas contraires à la justice, vertu qu'il cultivait à l'égal de l'intégrité. Ernest GRÉGOIRE.

Lebenslauf Herzog Bernhards; Gotha, 1639, in-4°. — Buecker, *Trauerpredigt über Herzog Bernhard*; Colmar, 1639, in-4°. — Freinsheim, *Teutscher Tugend Spiegel*. — Hellfeld, *Geschichte Bernhards des Grossen*; Leipzig, 1797, in-8°. — Rœse, *Herzog Bernhard des Grossen*; Weimar, 1828, 2 vol. in-8° (excellent travail rédigé d'après les papiers de Bernard et autres documents inédits). — Bazin, *Hist. de Louis XIII*. — Richelieu, *Mémoires*.

SAXIUS. *Voy*. SASSI et SAXE.

SAXO, surnommé *Grammaticus*, historien danois, né probablement dans une des îles danoises, mort peu après 1208 (2). Il était de la famille noble des *Lange*; son père et son grand-père servaient dans l'armée de Waldemar I[er]. Entré dans les ordres, il passa la plus grande partie de sa vie dans un monastère situé en Scanie, comme on le présume avec beaucoup de vraisemblance. D'un esprit vif et plein d'ardeur, il parvint sans maître à posséder la langue latine à un degré d'excellence qu'aucun de ses compatriotes n'avait encore atteint. Ce fait, d'autant plus remarquable qu'une petite partie seulement des classiques latins était connue en Danemark, lui valut le surnom de *Grammaticus*. Absalon, archevêque de Lund, devint son protecteur, et le chargea d'écrire, de concert avec Aggeson, les hauts faits de la nation danoise. Une trentaine d'années auparavant un moine de Roëskilde avait fait dans ce genre un premier essai, consistant en récits d'une extrême sécheresse. Le travail d'Aggeson ne valait guère mieux. L'*Historia danica* de Saxo, au contraire, est un des documents les plus curieux du moyen âge; plus de la première moitié est empruntée uniquement aux traditions populaires et aux chants des scaldes, que Saxo traduit souvent à la lettre. Puisée à cette source, que presque tous les auteurs du moyen âge s'obstinèrent à dédaigner, cette partie de l'*Histoire* de Saxo est du plus haut intérêt touchant les mœurs et coutumes des anciens Scandinaves. Mais on ne peut rien en tirer pour l'histoire proprement dite; c'est un tissu de récits fabuleux, où l'on aurait beaucoup de peine à démêler un seul fait certain. Arrivé au dixième siècle de notre ère (à partir du dixième des XVI livres de son ouvrage), Saxo entre enfin dans le domaine de la réalité; mais il ne suit pas d'ordre chronologique; et l'on voit facilement qu'il n'a pas consulté les archives de Lund et de Roëskilde et qu'il n'avait qu'une connaissance superficielle des annalistes francs et anglais (1). Son récit faiblit et devient terne; sur le règne de Waldemar I[er] il fournit les détails les plus précieux et les plus authentiques, puisés dans les communications de l'archevêque Absalon, qui avait pris alors une si grande part aux affaires du pays. L'ouvrage de Saxo fut considéré longtemps comme la base de l'histoire danoise; son autorité, combattue pour la première fois au dix-septième siècle par Torfæus, fut encore prédominante jusqu'à ce que Dahlmann en eut fait une analyse critique. La première édition a pour titre : *Danorum regum heroumque historiæ* (Paris, 1514, in-fol.); elle a été réimprimée à Bâle, 1534, in-fol.; à Francfort, 1576, in-fol.; à Soroë, 1644, in-fol.,

(1) D'après des bruits publics souvent accueillis, Bernard serait mort empoisonné, crime attribué tantôt à l'Autriche, tantôt à la France. Dans les derniers temps de sa vie, le duc eut, il est vrai, à prendre des mesures pour se garder de diverses tentatives d'assassinat; mais quant à sa mort, elle est due, d'après l'examen approfondi de Rœse, à des causes toutes naturelles.

(2) Comme Sperling l'a depuis longtemps établi, il ne faut pas le confondre avec un autre *Saxo*, son contemporain, prévôt de Roëskilde, et rien ne prouve que l'historien lui-même ait vécu et ait été enterré à Roëskilde. (Langebeck, *Scriptores*, t. V, p. 430 et 450.)

(1) Quoi qu'il en dise, Saxo n'a pas plus puisé ses renseignements dans les inscriptions runiques, qui n'offrent du reste pas de matériaux pour l'histoire, qu'il n'a consulté les travaux historiques des Islandais.

avec une introduction et un bon commentaire de Stephanius ; à Leipzig, 1771, in-4°. La meilleure édition a été donnée par P.-E. Müller et Velschow ; Copenhague, 1839-1858, 2 vol. gr. in-8°. Une traduction danoise dans un style plein d'énergie et de naïveté, autant que celui de Saxo est fleuri et recherché, a été publiée par Vedel (Copenhague, 1575, in-fol. et 1845-1851, gr. in-8°); elle est devenue en Danemark un livre populaire; une autre traduction danoise a été donnée par Grundtvig (Copenhague, 1818-1822, 2 vol. in-4°). E. G.

Reimer, *De vita Saxonis Grammatici*; Helmstædt, 1762, in-4°. — P.-T. Müller, *Kritisk Undersogelse af Saxos Historie*; Copenhague, 1823, in-8°. — Suhm, *Historie af Danmark*, t. IX, p. 104. — Nyerup, *Historisk-statistisk Skildring*, t. II, p. 267. — Dahlmann, *Forschungen auf dem Gebiete der Geschichte*, p. 149-403.

SAY (*Jean-Baptiste*), économiste français, né à Lyon, le 5 janvier 1767, mort à Paris, le 15 novembre 1832. Son père, Jean-Étienne Say, issu d'une famille protestante, originaire de Nîmes, mais établie à Genève après la révocation de l'Édit de Nantes, était venu, à la fin du dix-huitième siècle, apprendre le commerce à Lyon, chez un riche négociant, M. Castenet, dont il avait épousé la fille. J.-B. Say naquit de cette union, et n'interrompit des études brillamment commencées que pour suivre ses parents à Paris, où les conduisaient les nécessités d'une fortune compromise. Destiné alors au négoce, il passa, avec son frère Horace, en Angleterre, où il habita le village de Croydon, près Londres, chez un négociant dont il se fit le commis. La mort de son patron l'ayant fait revenir en France, il entra comme employé dans une compagnie d'assurances sur la vie, dont le gérant était Clavière, le futur ministre des finances de la république. C'est par lui qu'il connut les œuvres d'Adam Smith, et que, trouvant dès lors sa vocation, il en devint d'abord le divulgateur et bientôt le continuateur. Tout en annotant les œuvres de Smith, il publiait, dans l'*Almanach des Muses*, quelques poésies fugitives, et travaillait, avec Mirabeau, au *Courrier de Provence*. Notre grande révolution ne le laissa pas indifférent; en 1792 il partit comme volontaire, et fit la campagne de Champagne; en 1793 il prit le nom d'*Atticus*, et devint secrétaire de Clavière, nommé ministre. Il venait d'épouser Mlle Deloche, fille d'un ancien avocat au conseil (25 mai 1793); la dépréciation des assignats réduisit les jeunes époux à une gêne extrême : il leur fallut quitter Paris, et, placés tous deux à la campagne, ils songeaient à ouvrir une maison d'éducation, lorsque les amis de Say, Chamfort et Ginguené, lui offrirent de fonder avec eux un journal, *La Décade* (avril 1794), qui devait mettre les lettres en harmonie avec l'esprit politique du temps. Resté seul à la tête de ce recueil par la mort de Chamfort et l'emprisonnement de Ginguené, il s'adjoignit Andrieux, Amaury Duval, et son propre frère Horace, qui professait l'art de la fortification à l'École polytechnique. Cette collaboration cessa seulement en 1800. Sa réputation dès lors était assez grande pour que Bonaparte, partant pour l'Égypte, lui confiât le soin de choisir les livres qui devaient composer la petite bibliothèque dont il voulait se faire suivre. Nommé tribun en novembre 1799, il ne tarda pas à désapprouver les tendances absolutistes du nouveau gouvernement. « Trop faible, a-t-il dit, pour m'opposer à l'usurpation et ne voulant pas la servir, je dus m'interdire la tribune, et revêtant mes idées de formules générales, j'écrivis des vérités qui pussent être utiles en tout temps et dans tous les pays. » Telle fut l'origine des écrits économiques qui allaient le rendre si célèbre et où la haine de l'arbitraire et des entraves gouvernementales devait se marquer si profondément. Dès 1789 il avait publié un essai sur *la Liberté de la Presse* (Paris, in-8°); en 1800 il fit paraître : *Olbie, ou essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation* (Paris, in-8°). Ce livre fut comme la préface de son célèbre *Traité d'économie politique, ou simple exposé de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses* (Paris, 1803, 2 vol. in-8°; 6e édit., 1841, gr. in-8°). De ce livre seulement date en Europe l'existence d'une méthode simple et savante pour étudier l'économie politique : Say créa définitivement cette science en l'isolant, en la dégageant de la politique et de l'administration. Smith avait merveilleusement analysé la production des richesses; Say nous initia aux mystères de leur distribution, et nous fit connaître les phénomènes de la consommation des produits. Pour lui toute valeur est fondée sur l'utilité. Mais ce qui le rendra à jamais célèbre, c'est, dit Blanqui, sa théorie des *débouchés* fondée sur cet axiome : « On ne paye les produits qu'avec des produits; toute loi qui défend aux peuples d'acheter les empêche de vendre. » C'était dès lors la condamnation de la guerre, comme plus tard celle du blocus continental, et comme aujourd'hui celle du système prohibitionniste. Ce *Traité* venait de paraître lorsque, dans un dîner à la Malmaison, Bonaparte, prenant Say à l'écart, chercha en vain à le convertir à ses théories de succès pratique, de raison d'État et d'intervention gouvernementale. Son opposition était bien marquée : il fut classé en septembre 1802 parmi les membres du Tribunat qui durent sortir en l'an XII (1804). A cette époque on le nomma directeur des contributions indirectes de l'Allier (26 mars 1804); il refusa « ne voulant pas, dit-il, aider à dépouiller la France ».

Éloigné par principe des fonctions publiques, frappé comme auteur par la défense de publier une troisième édition de son *Traité d'Économie politique*, Say se réfugia dans l'industrie. S'instruisant lui-même, avec son fils, dans la salle du Conservatoire, à l'emploi des machines an-

glaises, il alla, en 1805, établir à Auchy, près d'Hesdin, dans un ancien couvent, une vaste filature, qui bientôt n'occupa pas moins de cinq cents ouvriers. Au bout de huit ans, il se retira à Paris (1813). La chute de l'empire le plaça à la tête du mouvement économique et commercial de cette époque. Dès 1814 il parut la deuxième édition de son traité, dédiée à l'empereur Alexandre, qui depuis longtemps se disait son élève; le gouvernement français le chargea de visiter l'Angleterre pour en étudier l'état économique : ce voyage fut pour lui un vrai triomphe. En 1815 il professa à l'Athénée de Paris. Quoique vivant à l'écart des événements, son influence politique fut grande; ses théories furent étudiées comme un instrument d'opposition et bien souvent invoquées ou combattues par les orateurs de cette époque. Le gouvernement créa pour lui, en 1819, au Conservatoire des arts et métiers, une chaire nouvelle, mais sous la dénomination restreinte d'*Économie industrielle.* Comme professeur J.-B. Say était particulièrement remarquable par sa lucidité, sa grâce et sa chaleur de conviction. Il écrivait cependant ses leçons et ne les improvisait jamais. Nommé en 1830 membre du conseil général de la Seine, il se démit de ses fonctions pour se consacrer entièrement à la chaire d'économie politique qui, en 1831, fut créée pour lui au Collége de France. Mais déjà ses forces étaient brisées par plusieurs attaques d'apoplexie nerveuse, et il mourut, le 15 novembre 1832, âgé de soixante-six ans.

Le temps, sans amoindrir la gloire de J.-B. Say, a cependant amené la critique de quelques parties de sa doctrine économique : on lui reproche aujourd'hui d'avoir fait la part trop belle aux capitaux; d'avoir considéré le salaire comme suffisant, non point parce qu'il fait vivre, mais parce qu'il empêche de mourir; d'avoir accueilli enfin le triste système de Malthus sur la population. Les économistes spiritualistes l'accusent d'avoir, en se préoccupant trop exclusivement de l'augmentation des produits, excité et multiplié indéfiniment les besoins et les jouissances physiques des classes ouvrières, tout en s'efforçant d'obtenir le produit au plus bas prix possible. Mais s'il lui a manqué d'envisager d'un point de vue plus social les questions de paupérisme et de salaire, il reste sans rival dans tout ce qui concerne les douanes, les monnaies, le crédit public, les colonies, et ce qu'il appelle les fléaux de la guerre et des impôts. On a encore de lui : *De l'Angleterre et des Anglais;* Paris, 1812, in-8°; — *Catéchisme d'économie politique;* Paris, 1815, 1822, 1834, in-12; — *Petit volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société;* Paris, 1818, in-18, et 1839, in-32; — *Lettres à Malthus;* Paris, 1820, in-8°; — *Cours complet d'Économie politique;* Paris, 1828-30, 6 vol. in-8°, trad. en allemand; — *Epitomé des principes de l'économie politique;* Paris, 1831, in-8°; — *Mélanges et correspondance;* Paris, 1833, 1844, in-8°, publiés par Charles Comte, gendre de l'auteur. Les principaux écrits de Say forment les tomes IX à XII de la *Collection des Économistes* de Guillaumin. Il a traduit de l'anglais le *Voyage en Suisse* de Williams (1798), et il a annoté les *Principes* de Ricardo (trad. fr., 1818), et le *Cours d'Économie* de Storch (édit. de Paris). Il a fourni des articles à la *Revue encyclopédique* et au *Dictionnaire de la Conversation.* Eug. Asse.

Dict. d'Économie politique, II. — Blanqui, *Notice sur la vie et les ouvrages de J.-B. Say*, lue en 1840 à l'Acad. des sc. morales. — *Annales de la Soc. acad. de Nantes*, déc. 1832. — Ch. Dupin, *Disc. prononcé sur sa tombe.* — Ch. Comte, *Notice*, à la tête des *Mélanges.* — *Journal des Débats*, 17 nov. 1832.

* **SAYOUS** (*Pierre-André*), littérateur français, né à Génève, le 9 novembre 1808, appartient à une famille de réfugiés protestants. Après avoir étudié les belles-lettres et la philosophie à l'académie de Genève, il devint principal du collége de cette ville, puis succéda, en 1816, à M. Topfer, son parent, dans la chaire des belles-lettres, qui fut supprimée en 1848, comme toutes celles de la faculté des lettres. Fixé à Paris depuis 1852, et employé dans les bureaux du ministère de l'instruction publique, il y devint en 1859 sous-directeur des cultes non catholiques. On a de lui : *Voyage dans les Alpes. Partie pittoresque des voyages de De Saussure;* Genève, 1834, in-8°; — *Étude littéraire sur Calvin;* Genève, 1838, in-8°, travail reproduit, avec des modifications, dans l'ouvrage suivant; — *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation;* Paris, 1841, 2 vol. in-8° : Faret, Viret, François Hotman, La Noue, Duplessis-Mornay y sont mentionnés avec détails; — *Histoire de la littérature française à l'étranger; dix-septième siècle;* Paris, 1852, 2 vol. in-8°, couronnée par l'Académie française; — *Le Dix-huitième siècle à l'étranger;* Paris, 1861, 2 vol. in-8° : suite de l'ouvrage précédent. Il a publié les *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan* (Paris, 1851, 2 vol. in-8°), et il a collaboré à la *Bibliothèque universelle de Genève*, au *Semeur* et à la *Revue des deux mondes.* E. R.

Documents particuliers.

SCACCHI (*Fortunato*), antiquaire italien, né vers 1573, à Ancône, mort le 1er août 1643, à Fano. Issu du commerce illégitime d'un gentilhomme d'Ancône avec sa servante, il fut élevé jusqu'à cinq ans dans l'hôpital de l'Annonciade, puis reconnu par son père, qui se repentait de l'avoir abandonné. Ayant pris l'habit des ermites de Saint-Augustin sous le nom de *Fortunato*, il acheva son éducation religieuse à Fano et à Rimini, et obtint en 1594 la permission de passer en Espagne. C'était l'amour de l'étude qui le poussait vers ce pays : dénué de ressources, il fut obligé sur mer de servir de cuisinier à quelques passagers, et dans le reste du voyage de mendier son

niature, géographe et astronome de quelque mérite (1). Après avoir fait ses humanités à Padoue sous Rhodiginus et avoir fréquenté l'université de cette ville, il demeura pendant une vingtaine d'années dans divers lieux de la haute Italie. On n'a sur cette époque de sa vie que les détails qu'il a donnés lui-même, et qui ne méritent qu'une créance très-limitée. Il est cependant assez vraisemblable, vu son humeur batailleuse et sa force herculéenne, qu'il entra, comme il le dit, dans l'armée de l'empereur Maximilien, puis dans celle du roi de France, et qu'il se distingua dans les campagnes d'Italie. Forcé par des accès de goutte réitérés de quitter le métier des armes, il étudia la médecine, et il pratiquait cet art à Vérone, lorsqu'il fut, en 1525, emmené à Agen par Antoine de La Rovère, évêque de cette ville, auquel il donnait ses soins. Il fut retenu à Agen pour le reste de sa vie par les charmes d'une toute jeune fille, Andiette de Roques-Lobejac, qu'il épousa trois ans après, et dont il eut quinze enfants. Il partagea son temps entre l'exercice de son art, l'étude et la composition d'un grand nombre d'ouvrages, qui lui valurent une réputation telle que de Thou le plaça au-dessus des hommes les plus remarquables de son siècle. Pour arriver à ce degré de célébrité, Scaliger, qui à quarante ans passés n'avait pas encore fait imprimer une ligne (2), avait commencé par attirer violemment l'attention du public par la brutalité injurieuse avec laquelle il attaqua Érasme. Celui-ci venait, en 1528, de publier son spirituel dialogue *Ciceronianus*, où il persiflait les fanatiques imitateurs du style de Cicéron. Voyant que la majorité des lettrés de France et d'Italie accueillaient assez mal ce mordant pamphlet, Scaliger écrivit en réponse une véhémente diatribe, où il traite Érasme de *parricide* et l'appelle plus de cent fois *ivrogne*. Érasme ne répliqua pas; il déclara seulement qu'un semblable fatras de mensonges ne pouvait être de Scaliger. Blessé au vif, celui-ci écrivit contre Érasme un second *Discours*, qui est un monument curieux d'une vanité pompeuse et naïve à la fois, où l'auteur s'adresse à lui-même les compliments les plus audacieux. Ce moyen de sortir de l'obscurité en attaquant un homme d'une réputation établie réussit à Scaliger. Dans ce moment, Érasme était mort; Scaliger témoigna dans une pièce de vers ses regrets sur la mort de son adversaire, qu'il continua cependant à censurer durement quand il en trouvait l'occasion. Il composa dans la suite des commentaires estimables sur les écrits botaniques et zoologiques d'Aristote et de Théophraste; il avait réuni un riche herbier, et ce fut lui qui le premier proposa de classer les plantes d'après leurs formes caractéristiques et non d'après leurs propriétés. En 1540 il publia ses *Causes de la langue latine*, qui, quoique remplies d'idées fausses, contiennent aussi beaucoup de vues ingénieuses qui exercèrent une heureuse influence sur l'étude des particularités de la langue latine. Sa *Poétique* est son meilleur ouvrage, bien que les vers que nous avons de lui soient informes, souvent incompréhensibles et qu'ils déshonorent le Parnasse, suivant l'expression de Huet. « On y remarque, dit M. Nisard, de l'ordre, de la méthode, un style vif, moins obscur qu'ailleurs et presque sans emphase; une érudition riche, variée et très-étendue. Mais on n'y trouve rien qui donne une autre idée de la poésie que celle d'un mécanisme phonétique plus ou moins harmonieux. Son goût aussi laisse beaucoup à désirer; Homère est sacrifié non-seulement à Virgile, mais à Musée. » Vers la fin de sa vie Scaliger écrivit contre le livre *De subtilitate* de Cardan une énorme réfutation, rédigée dans un esprit de dénigrement insupportable, et dans un style tantôt inégal et barbare, tantôt affecté et bouffi, quoiqu'il ait mis sept ans à la préparer. Lorsqu'il la fit imprimer, il ne tint aucun compte des nombreuses corrections que Cardan avait dans l'intervalle introduites dans une seconde édition de son ouvrage, et signala comme des erreurs monstrueuses jusqu'à des fautes typographiques qui avaient disparu dans cette deuxième édition. Bien plus : il feignit de croire que Cardan était mort de chagrin à la suite de cette critique, et

(1) Ce fait, établi avec une presque complète certitude par Maffei et Tiraboschi, est confirmé par le témoignage de Giraldi, par les lettres de naturalisation que Scaliger reçut en 1528 en France, et où il est appelé *Lescalle de Bordoms* (au lieu de *Bordonis* par une faute de copiste), ainsi que par son propre aveu d'avoir dans sa jeunesse porte le nom de *Burden*. Cependant dès 1529 Scaliger se mit à prétendre à une tout autre généalogie, qui fut longtemps acceptée sur son dire. Tirant parti du surnom *della Scala*, qu'il tenait de son père, qui avait enseigné à Venise sous l'enseigne de l'Échelle ou dans la rue de l'Échelle, il prétendit être fils de Benedetto della Scala, descendant de la maison princière de ce nom, et qui aurait commandé les troupes du roi de Hongrie Matthias Corvin, mais dont aucun historien ne parle. Il raconta ensuite sur la première partie de sa vie le roman suivant. Né au château della Ripa, près du lac de Garde, il aurait eu pour précepteur Giovanni Giocondo; mais les détails inexacts qu'il donne sur ce célèbre religieux prouvent qu'il n'eut jamais aucun rapport avec lui. A douze ans, il était, disait-il, entré comme page à la cour de l'empereur Maximilien, dans l'armée duquel il aurait quelques années plus tard pris du service. Après avoir à la bataille de Ravenne (1512) perdu son père et son frère et peu de temps après sa mère, il eut le projet de se faire moine, et alla étudier à Bologne la théologie et la philosophie; il fut d'abord confirmé dans son idée par l'espoir qu'il avait de devenir pape et de pouvoir alors reprendre aux Vénitiens les possessions des princes della Scala, ses ancêtres. Mais il en fut détourné par les pratiques minutieuses des franciscains, chez lesquels il était entré, et quitta le cloître pour se mettre au service du roi de France. Mis à la tête d'une compagnie, il enleva par un coup de main hardi les trésors et la maîtresse du duc de Savoie. Se trouvant plus tard à Turin (une lettre de son ami Barth. Ricci prouve qu'il était à cette époque à Venise), il aurait fait la connaissance d'un apothicaire qui l'aurait décidé à étudier la médecine, lorsque la goutte l'obligea de renoncer à la carrière militaire.

(2) Cependant Ap. Zeno lui attribue avec vraisemblance une traduction italienne du second volume de *Plutarque*, imprimée à Venise, en 1525, et qui porte sur le titre Giulio Bordone da Padova; Giraldi, ami de Scaliger, déclare que ce dernier publia encore en Italie un poëme latin intitulé *Elysius*.

il exprima ses regrets d'avoir causé à la république des lettres une perte aussi sensible. La plupart de ses ouvrages sont restés inédits, tels qu'un traité *Des origines de la langue latine*, dont il parle sans cesse comme d'un chef-d'œuvre. S'il était d'une vanité excessive, qui allait jusqu'à la forfanterie la plus grotesque, il était, d'un autre côté, très-bienfaisant, soignait gratuitement les pauvres et les installait même dans sa maison. « Il aimait la chasse, les chevaux, les tournois, dit M. Nisard, toutes choses qu'on tient pour une marque de naissance, et qui l'étaient alors en effet. Celui-là eût été mal reçu qui lui eût contesté en face sa noblesse; mais l'acquiescement de son entourage le laissait en repos là-dessus. Sa conduite, et c'est son éloge, était conforme à sa prétention; elle était grave et digne, de cette dignité qui se révèle à l'extérieur, et dont il était un modèle d'autant plus imposant qu'elle s'accordait à merveille avec sa haute taille, son grand air naturel et sa constitution vigoureuse. Il avait la démarche d'un demi-dieu, et quand il passait dans les rues d'Agen, tout le monde le regardait avec autant de respect qu'il se fût regardé soit-même (1). L'impression qu'il fit sur ses contemporains a été si profonde qu'elle s'est prolongée jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Juste Lipse confondait dans une égale admiration Homère, Hippocrate, Aristote et Scaliger; il disait que ce dernier avait dépassé la mesure du commun des hommes et qu'il était le miracle de son siècle. De Thou, Naudé, Richard Simon et vingt autres se sont servis à peu près des mêmes termes, tant avait de force le préjugé qui consacrait le *génie* de Scaliger. »

On a de lui : *Adversus D. Erasmum oratio*; Paris, 1531, in-8°; réimpr. à Toulouse, 1621, in-4°, avec la seconde *Oratio*, qui parut à part; Paris, 1536, in-8°; — *Commentarii in Hippocratis librum de Insomniis*; Lyon, 1538, in-8°; — *De comicis dimensionibus*; Lyon, 1539, in-8°; dans le t. VII du *Thesaurus* de Gronovius; — *Heroes*; Lyon, 1539, in-4° : recueil d'épigrammes sur divers personnages de l'antiquité; — *De causis linguæ latinæ lib. XIII*; Lyon, 1540, in-4°; Genève, 1580, in-8°; — *In Theophrasti de causis plantarum commentarii*; Genève, 1566, in-fol.; Lyon, 1566, 1586, in-fol.; — *In libr. II Aristotelis inscriptos De plantis*; Paris, 1556, 1563, in-4°; — *Exotericarum exercitationum liber XV* De subtilitate, *ad Hier. Cardanum*; Paris, 1557, in-4°; Bâle, 1560, in-fol.; Francfort, 1576, 1592, in-8°; Hanau, 1634, in-8° : cet ouvrage est qualifié de livre quinzième, parce que l'auteur voulait faire croire qu'il avait déjà écrit quatorze traités aussi volumineux; — *Poetices lib. VII*; Lyon, 1561, in-fol.; cet ouvrage contribua à faire adopter les trois unités dramatiques; — *Poemata*; Genève, 1574, in-8°; — *Animadversiones in Theophrasti Historias plantarum*; Lyon, 1584, in-8°; — *Epistolæ*; Leyde, 1600, in-8°; Hanau, 1612, in-12; d'autres lettres de Scaliger se trouvent dans les *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn, t. VI et VIII; — *Aristotelis Historia animalium gr. et lat., cum commentariis*; Toulouse, 1619, in-fol.; — *De analogia sermonis latini*, à la suite de l'ouvrage d'Henri Estienne sur le même sujet; — *De partu cujusdam infantulæ Agenensis, an sit septimestris an novem mensium*, dans le t. VI des *Opera* de Sylvius. E. GRÉGOIRE.

(1) L'idolâtrie qu'il professait pour sa personne ne se montre nulle part mieux que dans le portrait de lui-même qu'il traça quelques jours avant sa mort (*voy.* Sponde, *Annales*, t. III, p. 877) et où il dit : « Réunissez ensemble les figures de Masinissa et de Xénophon, afin de composer la mienne; mais ce portrait ne donnera toujours qu'une très-faible idée de ce que je suis. »

Jos. Scaliger, *De vetustate et splendore gentis Scaligeræ et vita J.-C. Scaligeri*. — Teissier, *Éloges*. — Bayle, *Dict.* — Coupé, *Soirées littéraires*, t. XV. — Niceron, *Mémoires*, XXIII. — Ch. Nisard, *Les Gladiateurs de la république des lettres*.

SCALIGER (*Joseph-Juste*), le plus grand philologue français, fils du précédent, né le 4 août 1540, à Agen, mort le 21 janvier 1609, à Leyde. Il était le dixième de quinze enfants. A onze ans il entra au collége de Bordeaux, et y eut Muret pour principal maître. A quatorze ans il continua ses études sous la direction de son père, qui tous les jours lui faisait rédiger un discours latin. Il se familiarisa ainsi tellement avec le latin, que de très-bonne heure il le mania comme une langue vivante; le style de ses premiers écrits est déjà remarquable par une richesse d'expressions que personne après lui n'a possédée à un égal degré. Il sut éviter l'enflure et le pathos, défaut où son père tombe sans cesse, et se distingua par la brièveté et par l'extrême légèreté des tournures dans une époque où la redondance et la recherche étaient de mode. Ses poésies latines, pleines de chaleur et d'expression, sont versifiées avec une élégance exquise. Il s'adonna aussi, avec son père, aux sciences naturelles, surtout à l'anatomie et à la botanique. Son caractère était, chose rare, en harmonie avec ses talents; s'il adopta les prétentions nobiliaires de son père, il ne s'en prévalut que pour donner plus de dignité à sa vie si pure, si intègre, si exempte de toute faiblesse. A la mort de son père (1558), il se rendit à Paris. Il consacra deux années à étudier seul le grec, dont il ne connaissait que les rudiments, et à lire la plupart des historiens et des poëtes de cette langue. Il aborda avec la même ardeur l'hébreu, l'arabe, le persan et les langues de l'Europe moderne, et ne reçut que quelques conseils de Postel. « Si peu que je comprenne d'une langue, dit-il avec un légitime orgueil, j'en connais aussitôt la grammaire, les règles et les analogies (1). » Cependant il est exagéré de prétendre avec plusieurs biographes qu'il parlait couramment jusqu'à

(1) On conserve à la bibliothèque de Gœttingue le manuscrit d'un dictionnaire arabe qu'il composa pour son usage particulier.

treize langues. Jamais il ne posséda, malgré une application constante, les difficultés de l'hébreu. Du reste, il ne recherchait pas le vain honneur d'être un polyglotte; l'étude des langues n'était à ses yeux qu'un moyen d'augmenter et de varier la somme de ses connaissances. A vingt-deux ans il embrassa en secret les doctrines de Calvin (1562), et quand tous ses doutes furent levés, il les confessa ouvertement sans renoncer à sa liberté d'appréciation sur les écarts de ses coreligionnaires, dont il censura plusieurs fois l'intolérance. La fréquente lecture de la Bible le conduisit un des premiers à la connaissance générale des antiquités profane et sacrée, qui formaient jusque là deux domaines séparés. En 1563 il se lia d'amitié avec Louis Chasteigner, seigneur de la Rocheposay, auprès duquel il passa une grande partie de sa vie (1). Il l'accompagna en 1565 en Italie, dont il visita les principales villes; à Rome, il retrouva Muret, qui l'introduisit auprès des principaux érudits. Mais il ne goûta pas l'esprit des savants italiens, dont le dilettantisme frivole répugnait à son culte sincère pour la vérité. A son retour, il s'arrêta quelque temps en Angleterre et en Écosse (1566). La seconde guerre de religion venait d'éclater : Scaliger y prit une part active comme volontaire; la plupart de ses amis y furent tués: ce malheur le plongea dans un état d'accablement, qu'il parvint à surmonter en 1570, après s'être rendu à Valence, auprès de Cujas, pour étudier le droit romain. Honoré de l'estime du maître, qui lui offrit en 1578 d'être son collègue, il fit des progrès rapides dans la jurisprudence, sans pouvoir néanmoins y prendre goût. Il allait à la rencontre de l'évêque Montluc, qui voulait l'emmener avec lui en Pologne, lorsqu'à la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy il rebroussa chemin, et se réfugia à Genève; on lui offrit une chaire de philosophie; il refusa, par antipathie pour cette science et parce qu'il n'avait pas le don de parler en public; mais il consentit à commenter l'*Organon* d'Aristote et le *De finibus* de Cicéron. De retour en France (1574), il demeura pendant vingt ans dans les terres de son ami La Rocheposay, en Poitou et en Touraine, sauf de fréquentes excursions dans le midi de la France, pour lequel il eut l'attachement le plus vif. Dans cette position indépendante, il se livra à une suite de travaux qui lui firent accorder la première place parmi les savants de son temps. Il commença par réformer la méthode à suivre pour la critique des textes, dont les Italiens avaient fait un amusement futile à l'usage des beaux esprits. Ses éditions des *Catalecta* de Virgile, des poëtes élégiaques latins, et surtout celle de *Festus*, chef-d'œuvre unique de sagacité et d'érudition, fixèrent les principes de la saine philologie. Ses commentaires sont remplis de conjectures hardies ou ingénieuses, quelquefois hasardées. On regrette d'y trouver trop d'injures contre ceux qui selon le sens de Scaliger s'étaient trompés dans l'explication des auteurs qu'il annotait; mais outre que c'était le ton de la polémique d'alors, il faut noter que son caractère franc, tout d'une pièce et qui n'admettait pas d'accommodement avec l'erreur, l'entraînait à s'exprimer avec violence.

Après avoir ainsi tracé de main de maître la route à suivre pour le rétablissement des textes des auteurs anciens, Scaliger entreprit des travaux d'un ordre plus élevé : il tenta de poser les fondements de la chronologie et de l'histoire universelle, pour laquelle il n'existait encore que des matériaux bruts et épars. Il conçut le premier et exécuta en grande partie l'idée grandiose d'un tableau de l'histoire de l'humanité, complet et de la plus scrupuleuse exactitude. Son *De emendatione temporum* et son *Thesaurus temporum* ouvrirent aux âges futurs un nouvel et immense horizon. Il fut heureusement servi dans son entreprise et par son inaltérable vigueur d'esprit et par les circonstances de sa vie. Sollicité en 1591 par les curateurs de l'université de Leyde de prendre la place que le départ de Juste Lipse avait laissée vacante, il répondit d'abord par un refus. Duplessis-Mornay s'efforça de le retenir en France en lui offrant l'emploi de précepteur auprès du jeune prince de Condé. Il n'accepta pas davantage, détestant trop la dépendance, et peu fait d'ailleurs pour demeurer à la cour, auprès d'un souverain, Henri IV, dont la versatilité lui répugnait ainsi que son insouciance des belles-lettres. En 1593 les Hollandais revinrent à la charge, ne lui demandant que de rehausser par sa présence l'éclat de leur université; il céda cette fois, et partit pour Leyde, où il reçut un accueil enthousiaste. Une préséance incontestée lui fut accordée sur tous ses collègues. Les plus hauts personnages de l'État, Maurice de Nassau et Barneveld, recherchaient son commerce. Il résolut de terminer ses jours en Hollande, et résista à toute proposition de revenir dans sa patrie. Dispensé de professer, il guida par ses conseils les étudiants de talent, comme Grotius, Meursius, Rutgers, Douza et surtout Daniel Heinsius, dont il prépara la carrière et qui lui en garda une reconnaissance portée jusqu'à l'idolâtrie. Par une correspondance active, il dirigeait les travaux d'un grand nombre d'érudits français et allemands, le jeune Saumaise, les Lindenbrog, Elmenhorst, etc. Dans son zèle pour donner une puissante impulsion à l'étude de l'antiquité, il consacra dix mois entiers à rédiger les notes, l'*index* énorme et tout le travail critique du *Corpus inscr. lat.* de Gruter;

(1) Quoique le modique héritage qu'il tenait de sa mère l'eût mis à l'abri du besoin, il prétend, par allusion à cette hospitalité, que depuis la mort de son père il n'avait vécu que d'aumônes. A ce propos notons que Scaliger ne fit jamais, comme tant d'érudits de son temps, trafic des dédicaces de ses ouvrages. Henri III lui accorda spontanément une pension de 2,000 livres pour l'édition de *Manilius*, que lui avait dédiée Scaliger; mais ce dernier n'en toucha jamais une obole.

mais il ne put décider ce savant à rédiger un traité des antiquités fondé sur les documents contenus dans ce recueil, ce qui aurait dès lors fait accorder à l'épigraphie l'importance qu'elle n'a acquise que de nos jours. Les dernières années de Scaliger furent troublées par les attaques des jésuites. Il s'était attiré leur aversion par sa gloire littéraire, dont l'éclat rejaillissait sur le protestantisme tout entier, et par la tendance de ses derniers ouvrages, où il portait sur la Bible, les Pères et les origines du christianisme un examen basé uniquement sur les règles de la critique philologique, rejetant comme apocryphe ce qui ne résistait pas à ce contrôle. N'osant se mesurer avec lui sur le terrain scientifique, ses ennemis diffamèrent son caractère et sa vie privée. Scribani l'insulta dans le dégoûtant pamphlet de l'*Amphitheatrum honoris;* Scioppius lui contesta son origine dans son fameux *Scaliger hypobolimæus*, et le traita d'athée et de débauché. Scaliger, si fier, si hautain surtout en face des puissants de la terre, s'humiliait devant Dieu avec l'abandon et la simplicité d'un enfant; ses mœurs étaient irréprochables : même dans son commentaire sur les *Priapées* la pudeur enchaîne sa plume; jamais il n'entre dans ces digressions cyniques où se complaisaient ses contemporains. Pourtant l'ignoble diatribe de Scioppius eut du retentissement; les ennemis de Scaliger, ses envieux non moins nombreux, triomphèrent; ses amis gardaient un silence embarrassé. La *Confutatio fabulæ Burdonum*, où il chercha à défendre son origine première, n'eut pas d'effet sur l'opinion. Préparé depuis longtemps à la mort, il fut pris dans l'automne de 1608 d'une hydropisie qui l'enleva en quelques mois; jusqu'à son dernier soupir il garda un calme et une lucidité d'esprit parfaits.

Quoique infiniment supérieur à son siècle, Scaliger ne se renferma pas dans un égoïsme altier, comme l'ont fait la plupart des esprits de sa trempe; il prit toujours la part la plus chaleureuse à tout ce qui intéressait ses contemporains. Sa vie entière fut consacrée aux études les plus élevées de la science humaine; pourtant on ne craignit pas de le confondre avec les faux savants qui ne s'occupent que de questions oiseuses (1). Bentley et Ruhneken protestèrent contre ce jugement, que Niebuhr et Bœkh sont parvenus à faire casser de nos jours. Scaliger était d'une taille moyenne, mais élancée; il avait le front vaste et large, le nez fort et presque droit, les yeux d'une vivacité extrême. Il était d'une sobriété exemplaire; son seul luxe était une mise toujours propre, presque recherchée; son unique distraction la chasse. On a de lui : *Conjectanea in Varronem De lingua latina;* Paris, 1665, in-8°; réimpr. à la suite des édit. de Varron, données par Scaliger; Paris, 1573, 1581, in-8°; — *Lycophronis Cassandra, cum annotationibus;* Bâle, 1566, in-4°; — *Virgilii Catalecta, cum commentariis;* Lyon, 1573, et Leyde, 1595, in-8°; — *Ausonianæ lectiones;* Lyon, 1574, in-12; Heidelberg, 1588, in-8°; Bordeaux, 1590, in-4°; — *Festus De Verborum significatione;* Paris, 1576, in-8°; on cite une édit. de 1575 qui est peu connue; — *Catulli, Tibulli, Propertii poemata;* Paris, 1577, 1600, in-8°; — *Manilii Astronomicon;* Paris, 1579, in-8°; Leyde, 1600, in-4°; Strasbourg, 1655, in-4°; — *De emendatione temporum;* Paris, 1583, in-fol.; Leyde, 1598, Genève, 1629, in-fol.; — *In locos animadversos Roberti Titii Animadversorum;* Paris, 1586, in-8°, sous le pseudonyme d'Yvo Villiomarus, chef-d'œuvre d'ironie incisive, ainsi qu'un autre pamphlet de Scaliger, qui s'est caché sous le nom de Nicolaus Vincentius : *Epistola ad Naudinum;* Genève, 1578, in-8°, et où il persifle les ridicules prétentions d'un médecin de Paris, Jean Martin, qui avait trouvé mauvais que Scaliger eût fourni des notes à l'édition d'Hippocrate donnée par Vertunianus; — *Cyclometrica elementa;* Leyde, 1594, in-fol.; il en parut une nouvelle édition corrigée dans la même année : cet essai sur la quadrature du cercle fut réfuté victorieusement par Viète; — *De Vetustate et splendore gentis Scaligeræ;* Leyde, 1594, in-4°, et dans les *Epistolæ* de Scaliger; — *Proverbiales græcorum versus;* Paris, 1594, in-8°; — *Hippolyti Canon paschalis cum commentario;* Leyde, 1595, in-4°; — *Publii Syri Sententiæ; Catonis Disticha;* Leyde, 1598, in-8°; avec une traduction en grec; — *Apuleii Opera;* Leyde, 1600, in-12 : le travail pour cette édition, attribuée sur le titre à Bongars, est presque en entier dû à Scaliger; — *Elenchus Tricharesii Serrarii*, à la suite de *Responsio ad Serrarium* de Drusius; Franeker, 1605, in-8°; — *Opuscula diversa;* Paris, 1605, in-8°, suivi d'un nouveau recueil de ce genre; Paris, 1610, in-4°; — *Thesaurus temporum : Eusebii Chronicorum lib. II; Isagogici chronologiæ canones;* Leyde, 1606, in-fol.; Amsterdam, 1658, in fol. : résultat de recherches immenses, où Scaliger, en réunissant une foule de fragments de l'antiquité jusqu'alors dédaignés, est arrivé à restituer en grande partie le livre Ier de la *Chronique* d'Eusèbe, qui est perdu; — *Cæsaris opera;* Leyde, 1606; — *Florilegium epigrammatum Martialis, græce;* Paris, 1607, in-8°; — *Elenchus orationis chronologicæ D. Parei;* Leyde, 1607, in-4°; — *Confutatio fabulæ Burdonum;* Leyde, 1608, 1609, in-12; — *De æquinoctiorum anticipatione;* Paris, 1613, in-4°; — *Proverbiorum arabicorum centuriæ II, cum interpr. latina et scholiis;* Leyde, 1614, in-4°; — *Poemata omnia*, Leyde, 1615, in-12; — *De re nummaria;* Leyde, 1616, in-8°; et dans le t. IX du *Thesaurus* de Gronovius; — *Epis-*

(1) Ce qui contribua à faire obscurcir sa mémoire, ce furent les indiscrétions des *Scaligerana*, où il distribue à ses amis comme à ses ennemis des coups de boutoir que son esprit à l'emporte-pièce rendit terribles.

tolæ; Leyde, 1627, in-8°; une trentaine d'autres lettres sont disséminées dans divers recueils; — *Scaligerana;* Amst., 1740, in-8°; il se compose de deux parties : les conversations recueillies par Vertunien, de 1574 à 1593, publiées à part, Groningue (Saumur), 1669, in-8°, et celles recueillies de 1603 à 1606 par les frères Vassau, impr. à part, La Haye, 1666, et Rouen, 1667, in-8°. Dans l'édit. des *Scaligerana;* Amst., 1695, in-8° : ces deux parties ont été fondues ensemble. E. G.

Baudius, *Orationes.* — D. Heinsius, *Orationes.* — Batesius, *Vitæ.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXIII. — Colomies, *Gallia orientalis.* — Crenius, *Animadversiones.* — Chaufepié, *Dict.* — Saxe, *Onomasticon*, t. III, p. 351. — Bernays, *J.-J. Scaliger;* Berlin, 1855, in-8° : quoique un peu trop louangeuse, cette notice, très complète, est plus près de la vérité que celle de M. Ch. Nisard dans son *Triumvirat littéraire.* — *Quarterly review*, juillet 1860. — Haag, *La France protestante.*

SCAMOZZI (*Vincenzo*), architecte, né à Vicence, en 1552, mort à Venise, le 7 août 1616. De son père, Giovanni-Domenico, habile ingénieur, il reçut les premiers principes de son art. A dix-sept ans il composa pour les comtes Oddi le dessin d'un palais qui, bien que non exécuté, commença sa réputation. Il continua ses études à Venise par l'examen attentif des édifices de Palladio et de Sansovino. Il avait vingt ans à peine lorsqu'il fut chargé d'ouvrir des jours aux trois coupoles fermées de l'église du Sauveur, entreprise d'une grande difficulté, et dont il se tira en surmontant chaque coupole d'une lanterne. De retour à Vicence, il s'appliqua à la lecture de Vitruve et à l'étude de la perspective, et composa en dix livres un traité inédit *De' teatri e delle scene.* Il passa en 1579 à Rome, apprit les mathématiques avec le P. Clavio, et dessina avec grand soin les principaux restes de l'antiquité, tels que le Colysée, les Thermes de Dioclétien et ceux d'Antonin, qu'il publia en détail. Il entreprit jusqu'à quatre voyages dans cette ville pour achever cette étude. Après une visite à Naples, il se fixa, en 1580, à Venise, où il espérait de recueillir l'héritage de Palladio. En effet il fut chargé de travaux importants, tels que les mausolées du doge Niccolò da Ponte (à la Carità), et du doge Marino Grimani (à S.-Giuseppe), les palais Cornaro sur le grand canal, le vestibule de la Zecca, et l'hôpital des Mendicanti. Après avoir achevé la bibliothèque de Saint-Marc, commencée par Sansovino, il entreprit, en 1584, les *Procuratie nuove*, ces magnifiques bâtiments qui bordent tout un côté de la place Saint-Marc, et dont l'architecture est à la fois si simple et si variée. Après ce chef-d'œuvre du Scamozzi, on peut citer encore à Venise la noble église des Talentini (1595), déshonorée dans le siècle suivant par une façade de mauvais goût. Mais, en 1587, il ne réussit pas à faire adopter les deux projets qu'il avait donnés pour le pont de Rialto, et plus tard il fut obligé, par suite d'une intrigue, d'abandonner l'église de la Celestia, commencée sous le modèle du Panthéon de Rome (1). Il entreprit un grand nombre d'autres travaux dans les États de la république. A Vicence, il commença le *palazzo del Commune*, qui resta inachevé, et il termina, en 1595, le théâtre olympique, commencé par Palladio; en 1593, il fonda la forteresse de Palma dans le Frioul; à Bergame il construisit le palais du gouvernement, et à Padoue l'église Saint-Gaétan.

Scamozzi entreprit avec divers seigneurs et ambassadeurs des voyages à Rome, en France, en Allemagne, en Hongrie. Pendant un nouveau séjour à Rome (1592), il envoya à Vicence les dessins du palais Trissino, édifice plein de grandeur, où l'on admire la belle fenêtre qui surmonte la porte d'entrée. A la demande du prince évêque, il éleva à Salzbourg une cathédrale, dont les plans ne l'occupèrent pas moins de trois années. Outre les *Discorsi sopra le antichità di Roma* (Venise, 1583, in-fol. fig.), on a de cet artiste un grand ouvrage intitulé : *Idea dell' architettura universale;* Venise, 1615, 2 vol. in-fol., fig., réimprimé à Piazzola, 1687, in-fol., et à Venise, 1694, et trad. en français par d'Aviler et du Ry (Leyde, 1713, in-fol.). Distribué d'abord en douze livres, puis annoncé en dix, il n'en a en réalité que six. Milizia regarde le sixième, traitant des ordres d'architecture, comme un chef-d'œuvre, qui prouve combien l'auteur possédait à fond la science de son art. Scamozzi a laissé une restauration de la villa de Pline à Laurentum, tirée de la lettre dans laquelle il l'a décrite. On a perdu son *Traité de perspective*, et un opuscule sur un passage très-obscur de Vitruve (l. III, c. 4). Il a aussi écrit le *Sommario del viaggio fatto da Parigi sino in Italia* en 1600, mais cette relation n'a point vu le jour.

Bien que Cicognara lui reproche d'avoir commencé à dévier de la noble simplicité de ses prédécesseurs, on doit reconnaître en lui un des plus grands artistes de la fin du grand siècle, et on comprend que Blondel ait salué en lui un des trois architectes (2) qui par leur science et leurs exemples ont rendu à leur art les plus grands services. E. B—n.

Temanza, *Vite de' più celebri architetti veneziani.* — Milizia, *Memorie degli architetti.* — Cicognara, *Storia della scultura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Quadri, *Otto giorni in Venezia.* — Berti, *Guida per Vicenza.* — Quatremère de Quincy, *Hist. des plus célèbres architectes.* — Scolari, *Vita di Scamozzi;* Trévise, 1837, in 8°.

SCAMOZZI. *Voy.* Bertozzi.

SCANDERBEG (*Georges* Castriota), célèbre capitaine albanais, né en 1414, mort le 17 janvier 1467, à Alessio. Il était le quatrième fils de Jean Castriota, puissant seigneur d'Albanie, et de Voïzava, fille d'un prince serbe voisin, et s'illustra dans sa résistance contre les Turcs sous

(1) A Venise, on lui attribue encore, mais sans certitude, deux magnifiques mausolées de la famille Gritti (à S.-Francesco della Vigna), et le palais Cantarini, sur le grand canal.

(2) Vignole et Palladio sont les deux autres.

le nom de *Scanderbeg* ou mieux *Iskenderbey* (*chef Alexandre*), qu'il reçut à la cour de Mourad II, à cause de sa vaillance. Vers 1423, Mourad II, maître de la Thrace et d'une partie de la Grèce, envahit l'Albanie et la soumit rapidement à ses armes. Jean Castriota, un des principaux chefs du pays, subit la loi du vainqueur et livra ses quatre fils en ôtage. Georges suivit ses frères dans l'exil, et, comme eux, il fut contraint d'embrasser l'islamisme. Mais le sultan ne tarda pas à remarquer les brillantes qualités de son jeune prisonnier; charmé de son audace, de son habileté, de sa force dans tous les exercices du corps, il lui donna des précepteurs qui lui enseignèrent l'arabe, le turc, le slave et l'italien. Nommé *sandjak* à dix-huit ans, et mis à la tête de cinq mille cavaliers, il déploya en Asie la plus brillante valeur. A la mort de Jean Castriota (1442), le sultan, se considérant comme l'héritier légitime de ses États, envoya un de ses lieutenants prendre prossession du pays. Quant à Scanderbeg, soit que Mourad eût trop de générosité pour craindre un homme dont il avait fait la fortune, soit qu'il voulût éprouver sa fidélité, il lui donna une armée de vingt mille hommes pour envahir la Servie. Depuis la mort de son père, Scanderbeg avait été, à plusieurs reprises, vivement sollicité par la noblesse d'Albanie pour prendre en main la cause de l'indépendance de sa patrie; il jugea alors le moment favorable pour céder aux vœux de ses compatriotes. Dans la première bataille de la *longue campagne* (*voy.* Huniade), perdue par les Turcs (nov. 1443), il rassembla autour de lui trois cents compatriotes, et déserta les drapeaux auxquels il avait juré d'être fidèle. En menaçant de mort le secrétaire de Mourad, il le contraignit à délivrer au commandant de Croïa un ordre qui lui enjoignit de remettre la place au porteur du message comme à son successeur. L'ordre rédigé, le secrétaire fut aussitôt massacré sans pitié. Après avoir posté sa troupe dans les bois, il pénétra avec son neveu Hamza dans la ville, que le gouverneur lui livra sans défiance. La nuit venue, il ouvrit les portes à ses partisans, qui passèrent la garnison presque entière au fil de l'épée. L'insurrection s'étendit à toute la contrée. Sans perdre de temps, Scanderbeg réunit à Croïa les principaux seigneurs chrétiens, et concerta avec eux la prise des villes encore au pouvoir des musulmans. Petrella, Petralba, Stellusio, bien que fortement situées, se rendirent sans résistance. Il avait suffi d'un mois au héros albanais pour devenir maître, à l'exception de Sfetigrad, de toute l'Épire, comme au consul romain, Anicius, qui dans le même espace de temps avait jadis fait la même conquête. Pour accroître ses ressources, il réunit à Alessio les princes voisins dans une assemblée où Venise fut représentée; on y voyait aussi Moïse, Golento, Arrianites et André Thopia, de la famille Comnène, Étienne Czernovich, seigneur de Montenegro. Tous reconnurent Georges Castriota pour leur chef, et lui rendirent hommage en promettant un tribut annuel. Les troupes qu'ils placèrent sous ses ordres s'élevèrent à huit mille cavaliers et à sept mille fantassins. Ce fut avec cette petite armée qu'il tailla en pièces, au printemps de l'année suivante (1444), les quarante mille Ottomans qui envahissaient l'Albanie sous le commandement du pacha Ali. Vingt-deux mille hommes seraient restés sur le champ de bataille, deux mille auraient été pris, vingt-quatre étendards enlevés, tandis que les Albanais n'auraient perdu qu'une centaine de soldats; c'est là une exagération évidente, qu'il faut ranger avec mille autres détails erronés dont l'histoire de Scanderbeg est remplie.

Afin de se fortifier dans son pouvoir, Scanderbeg rechercha au dehors l'alliance de la Hongrie et de la Transylvanie. Il accéda au plan de croisade formé par le pape Eugène IV, et qui aboutit si malheureusement à la journée de Varna (10 nov. 1444); il marchait au secours du roi Vladislas et de Huniade lorsque la nouvelle de leur défaite le força de rebrousser chemin. Malgré ce désastre, il rejeta l'offre d'accommodement que Mourad, dans une lettre du 15 juin 1445, ne dédaigna pas de lui faire. Réduit alors à la défensive, il attendit au milieu des montagnes les généraux du sultan, et les battit l'un après l'autre; il massacra l'armée presque entière de Firouz, et fit essuyer un sort pareil à celle de Moustapha, beaucoup plus nombreuse. Des querelles au sujet d'une question de territoire l'amenèrent à tourner malgré lui ses armes contre la république de Venise : l'approche d'une nouvelle armée turque mit fin à cette guerre inutile, et Scanderbeg la termina par la cession de Dayna aux Vénitiens; ceux-ci conclurent avec lui une nouvelle alliance et inscrivirent son nom sur le *Livre d'or*. C'était le pacha Moustapha qui revenait à la charge (1448); bien qu'instruit par l'expérience et malgré la prudence de ses opérations, il fut encore surpris par son vigilant ennemi, et laissa, suivant les chroniqueurs, dix-neuf mille morts sur la place. On ne fit que soixante-douze prisonniers, entre autres le pacha lui-même avec douze officiers supérieurs, pour lesquels on exigea une rançon de 25,000 ducats.

Pour venger tant de défaites, qu'il attribuait à l'impéritie de ses lieutenants, Mourad II prit le commandement d'une expédition, qui comptait, dit-on, plus de cent mille hommes, et envahit l'Albanie, dans l'intention d'occuper Sfetigrad et Croïa, les deux plus fortes places du pays (mai 1449). Au bout de deux mois, la trahison lui livra la première. Au printemps de 1450 il parut sous les murailles de la seconde. « Il tenta, dit Hammer, la fidélité d'Uraconte, commandant de Croïa, par l'offre de 200,000 aspres et d'un sandjak; il adressa aussi un envoyé à Scanderbeg, ne lui demandant que la soumission

avec un tribut annuel. » L'un et l'autre rejetèrent les propositions du sultan, qui, malade et humilié, leva le siége et revint mourir à Andrinople.

Rentré dans Croïa, Scanderbeg y reçut les félicitations de plusieurs souverains chrétiens, du pape Nicolas V et d'Alphonse V, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile. Puis, cédant aux vœux de ses amis, il épousa, en mai 1451, Donica, fille d'Arrianites, l'un des plus puissants seigneurs de l'Albanie méridionale. Le nouveau sultan, Mahomet II, ne lui laissa guère de répit, et prépara contre lui de nouveaux armements. Malgré l'affaiblissement de sa petite armée (elle ne comptait plus que 11,000 hommes) et la perte de quelques vaillants compagnons d'armes, Scanderbeg n'opposa pas moins à l'invasion de l'islamisme une inflexible résistance. Invincible parmi les défilés de sa terre natale, il entreprit de conquérir Belgrad (aujourd'hui Berat), : Alphonse V, roi de Naples, lui avait en cette circonstance envoyé 10,000 soldats et de l'artillerie, et la place était sur le point de capituler lorsqu'elle fut secourue à temps par les Ottomans, qui remportèrent sur les assiégeants une victoire sanglante. Humilié de sa défaite et affligé plus encore de la défection de Moïse de Dibra, l'un de ses meilleurs lieutenants, Scanderbeg parcourut les tribus de l'Albanie et les prépara à de nouveaux combats.

Dans la même année (1453), Constantinople venait de tomber au pouvoir des Ottomans. La chrétienté, sourde à la voix du dernier Paléologue lorsqu'il réclamait son aide, sembla comprendre sa faute lorsque tout fut consommé. La terreur se répandit au sein des peuples de l'Europe; l'Albanie surtout, menacée d'une invasion terrible, était en émoi. Contre toutes les prévisions, Mahomet II, qui ne laissait échapper aucune occasion d'exprimer son admiration pour Scanderbeg, lui fit offrir la paix. Un refus énergique répondit à cette démarche. Presque aussitôt Moïse obtint du sultan le commandement d'une expédition contre ses compatriotes. A peine arrivé dans la basse Dibra, il n'osa affronter son ancien chef, et laissa surprendre sa petite armée, qui périt presque entière sous le fer des Albanais. Reçu avec indignation par le sultan, il revint dans sa patrie sous un déguisement, et se jeta aux pieds de Scanderbeg qui lui pardonna le passé et le rétablit dans ses biens. Un coup plus pénible pour le chef albanais, ce fut la défection de son propre neveu, Hamza, qui offrit non-seulement son épée au sultan, mais renia son pays et sa foi. Hamza ne tarda pas à reparaître en Albanie accompagnant Isa, que le sultan avait mis à la tête de quarante mille hommes et qui devait suivre les conseils du transfuge. Scanderbeg, par une fuite simulée, parvint à tromper son neveu. Puis, tandis qu'on le croyait dans les murs d'Alessio, il fondit sur les Turcs, pris à l'improviste, les dispersa et leur tua, dit-on, trente mille hommes; Hamza lui-même fut fait prisonnier et envoyé comme esclave au roi Alphonse. Sur ces entrefaites Medzi, chargé par Mahomet II de racheter un sandjak resté entre les mains des vainqueurs, arriva à Croïa. Le but secret de sa mission était d'obtenir une trêve avec l'Albanie; il ne put y réussir (1456). Alors, vers la fin de l'automne, on vit s'avancer sur les frontières de l'Épire deux généraux turcs, Osmour et Sinan, chacun à la tête de quatorze mille hommes; ils avaient reçu l'ordre de se porter sur des points différents et de tenir l'Albanie dans une alarme continuelle sans engager jamais le combat. Scanderbeg ne put vaincre leur fidélité scrupuleuse à suivre de point en point les prescriptions du sultan. Une année entière se passa sans rencontre, sans luttes. Pendant cette sorte de trêve, la mort d'Alphonse V vint affliger Scanderbeg (27 juin 1458). A la suite de cet événement, Hamza retourna dans sa patrie, se réconcilia même avec son oncle, et mourut peu après, à Constantinople, empoisonné à ce qu'on croit par Mahomet II lui-même.

Profitant de la paix armée qu'il entretenait avec l'empire ottoman, Scanderbeg, cédant aux sollicitations du pape Pie II, porta secours au fils d'Alphonse V, Ferdinand, dépossédé du royaume de Naples par Jean d'Anjou. Dès son arrivée en Italie la fortune de son allié se releva. Il délivra Bari, où Ferdinand se voyait près de capituler, parvint à rejoindre les troupes amenées par le duc de Milan, et livra enfin à Ursara, le 18 août 1462, une bataille décisive, dans laquelle les partisans de Jean d'Anjou furent complétement battus. Ferdinand, replacé sur le trône de Naples, témoigna sa reconnaissance au fidèle ami de son père en lui donnant, en toute propriété, Trani, Monte-Gargano et San-Giovanni-Rotondo. Le pape, de son côté, le combla de titres et de bénédictions, et lui promit de passer bientôt en Albanie avec une armée de croisés, beau projet que la mort du pontife vint briser au moment de son exécution.

Depuis dix-neuf ans l'Albanie résistait à toute la puissance des sultans. Mahomet II avait résolu d'en finir avec son infatigable ennemi, en envoyant contre lui généraux sur généraux. Sinan, qui entra le premier en campagne à la tête de vingt mille hommes, fut écrasé dans d'étroits défilés. Puis Hossein subit un désastre semblable à son entrée dans le pays. Un troisième, Joussoun, vit ses troupes dispersées avant d'arriver même jusqu'à la frontière. Un vieil Asiatique, le bey Karaza, demanda quarante mille hommes au sultan, et promit de revenir vainqueur; il fut aussi battu après une sanglante bataille. A la suite de ces défaites, Mahomet II se décida à demander la paix. Les conditions en furent posées par Scanderbeg lui-même et acceptées par le sultan (juin 1461). Deux années s'écoulèrent dans une entière sécurité. Malheureusement Scanderbeg, cédant aux sollicitations du pape

Pie II, qui s'épuisait en efforts pour soulever l'Europe entière contre les Turcs, avait repris les hostilités (1463), espérant se trouver bientôt à la tête de la croisade. L'expédition ayant échoué, il se vit réduit à ses seules ressources pour continuer la guerre. Vainqueur de Scheremet et de Balaban-Badera, il voyait cependant ses troupes décimées dans cette lutte sans fin. Huit de ses lieutenants, emportés par leur courage, étaient tombés au pouvoir des Turcs et moururent en martyrs; parmi eux se trouvait Moïse. Deux fois vaincu, Balaban revint encore tenter la fortune; Albanais de naissance, ennemi implacable de Scanderbeg, il rêvait le pachalik d'Albanie. A la tête de vingt mille soldats, il reparut dans les environs de Sfetigrad. La bataille s'engagea avec un acharnement sans pareil, et l'honneur en resta à Scanderbeg, qui eut un cheval tué sous lui. Pour la quatrième fois, Balaban se présenta avec une nouvelle armée : son plan consistait à envahir l'Albanie sur deux points opposés et à forcer Scanderbeg à diviser ses forces. Informé de ce projet, le capitaine albanais comprit que la promptitude pouvait seule le sauver, et grâce à la rapidité de ses mouvements, il détruisit en quelques jours les deux armées ennemies. Cependant Mahomet II ne pouvait se résigner à de tels revers. « Cet angle de l'Épire, dit Sismondi, lui semblait menacer la domination musulmane tout entière. » Il se mit lui-même à la tête d'une expédition formidable (1466). Tandis que Balaban investit Croïa avec quatre-vingt mille cavaliers, le sultan s'avança à la tête de cent vingt mille fantassins. Scanderbeg, retiré au cœur des montagnes, tombant sur les partis détachés, interceptant les vivres, ne laissait aux Turcs aucun repos. Bientôt l'armée turque se démoralisa, et le sultan regagna sa capitale en laissant devant Croïa Balaban avec soixante-dix-neuf mille hommes. Dans cette circonstance critique, Scanderbeg se rendit à Rome pour réclamer l'assistance du pape. Les plus grands honneurs lui furent rendus, mais aucun secours accordé. La république de Venise seule offrit un contingent de treize mille hommes environ. Avec cet auxiliaire Scanderbeg se porta immédiatement sur Croïa, triompha de Jonyma, frère de Balaban, tandis que les assiégés opéraient une vigoureuse sortie, dans laquelle ce dernier fut tué. La mort de Balaban détermina la retraite de l'armée turque. Les Albanais voulaient la poursuivre; Scanderbeg s'y opposa. Il s'éleva même à ce sujet une sédition dans le camp, qui ne fut qu'à grand'peine apaisée. A cette nouvelle on prétend que Mahomet II fit de nouveau irruption en Épire; mais ce fait ne paraît pas certain. Scanderbeg, épuisé par les travaux d'une guerre qui durait depuis vingt-quatre ans, fut atteint, dans Alessio, d'une fièvre ardente, qui l'emporta le 17 janvier 1467, à cinquante-trois ans (1).

Avec lui se termine l'épopée albanaise. Onze ans plus tard l'étendard de Mahomet flottait sur toute l'Épire. Scanderbeg apparaît sur la fin du moyen âge comme le représentant de l'héroïsme antique et chevaleresque, comme le glorieux précurseur des héros de la Grèce moderne. Il rassemblait en lui les qualités les plus opposées : à la grandeur d'âme, à la loyauté, à une foi sincère, il joignait une intelligence exceptionnelle, une pénétration sûre, un esprit de ruses sans cesse renouvelées par une imagination féconde. Les vingt-deux combats où il eut l'avantage attestent ses talents militaires. Charitable et humain, généreux et accessible à tous, il n'était plus le même homme à la guerre : fougueux alors, violent, parfois impitoyable, il épouvantait les plus braves, tant l'exaltaient sa haine contre les Turcs et son amour de l'indépendance. Habile d'ailleurs à ménager ses troupes, Scanderbeg n'eut jamais à se reprocher de les avoir inutilement exposées. Sa vue seule inspirait le respect et l'admiration. Sa taille élevée, son regard ardent et fascinateur, sa force athlétique firent l'étonnement des Italiens lorsqu'il passa chez eux pour défendre le fils d'Alphonse V d'Aragon. Jamais, dans sa vie publique et privée, il ne donna que de salutaires exemples. La continence fut au nombre de ses vertus, et il ne se résigna au mariage que pour accomplir un devoir politique. « Dans un coin de l'Europe, dit M. Paganel, avec de faibles ressources, en face d'un péril immense et permanent, Scanderbeg fut un grand prince, un grand guerrier. » On raconte qu'à la nouvelle de sa mort Mahomet II s'écria : « Malheur au christianisme ! il a perdu son épée et son bouclier. » Henri THIERS.

Barlesio, *De vita et moribus ac rebus præcipue adversus Turcas gestis Geo. Castrioti*; Strasbourg, 1537, in-fol.; trad. en français, par J. Lavardin. — Monardo, *Vita di G. Castriotto*; Venise, 1591, in-4°. — *Cronica del principe Jorge Castrioto*; Madrid, 1597, in-fol. — G.-B. Pontanus, *Historia G. Castrioti*; Francfort, 1609, in-8°. — Franco, *Illustri gesti e fatti contro i Turchi da G. Castriotto*; Venise, 1610, in-8°. — Fr. Blanco, *Vita G. Castrioti*; Venise, 1636, in-4°. — Duponcet, *Hist. de Scanderbeg*; Paris, 1709, in-12. — *Le grand Castriotto, roi d'Albanie*; Francfort, 1779, in-8°. — Paganel, *Hist. de Scanderbeg*; Paris, 1855, in-8°. — Sismondi, *Hist. des républiques italiennes*. — Hammer, *Hist. des Ottomans*. — Pouqueville (de), *Voyage en Grèce*.

SCAPINELLI (*Lodovico*), littérateur italien, né en 1585, à Modène, où il est mort, le 3 janvier 1634. Aveugle de naissance (1), il reçut cependant une solide instruction, et mérita, par ses talents et l'étendue de ses connaissances, d'être nommé à vingt-quatre ans professeur d'éloquence à l'université de Bologne, où il venait d'être reçu docteur (1609). Il revint à Mo-

(1) Il fut enterré dans l'église Saint-Nicolas d'Alessio. En 1478 son tombeau fut profané, et les Turcs se partagèrent ses ossements pour en faire de précieux talismans de gloire et d'invulnérabilité. On conserve encore, dans le musée du Belvédère, à Vienne, une grande cuirasse dorée, couverte de figures asiatiques, et que l'on dit avoir appartenu à Scanderbeg.

(1) Le rhapsode aveugle de la *Secchia rapita*, nommé *Scarpinel*, et même, dans la première édition *Scapinel*, paraît avoir eu pour modèle le poëte Lodovico.

dène en 1617, et y occupa la chaire de belles-lettres, jusqu'à l'époque où il fut appelé à l'université de Pise (1621). Celle de Bologne récompensa dignement ses travaux, et honora la fin de sa vie en le nommant premier professeur (1628). Scapinelli était mort depuis près de deux siècles lorsque ses écrits ont été publiés sous ce titre : *Opere del dottore Lodovico Scapinelli;* Parme, 1801, 2 vol. in-8°. C'est un recueil de poésies italiennes et latines, suivi de quinze dissertations sur Tite Live. Ses poésies ont moins de mauvais goût, de pointes et de faux brillants que celles de ses contemporains; les dissertations, trop étendues dans leur objet, qui embrasse l'histoire, les coutumes et les lois des Romains, sont un utile commentaire à l'introduction et aux premiers chapitres de l'œuvre de Tite Live. Scapinelli a aussi laissé sur Horace, Justin, Sénèque et Virgile, des annotations qui sont encore inédites.

Cænotaphium Ludovici Scapinelli; Bologne, 1634, in-4°. — *Éloge*, en tête des *Œuvres* de Scapinelli, par le P. Pozzetti, qui l'avait prononcé, le 25 novembre 1794, à l'université de Modène.

SCAPULA (*Jean*), philologue allemand, né vers le milieu du seizième siècle. Il se rendit à Genève, où il entra dans l'imprimerie de Henri Estienne, qui le chargea de mettre au net le manuscrit de son *Thesaurus linguæ græcæ* et d'en revoir les épreuves. Sept ans après la publication de cet ouvrage, qui avait coûté à son auteur tant d'années de labeur, il en fit paraître un abrégé, qu'il présenta comme un produit original de son travail, en s'attribuant même l'idée d'avoir placé les dérivés et les composés à la suite des mots radicaux. Estienne réclama vivement (*De Lipsii latinitate*, pars I, p. 51-55) contre ce plagiat, qui allait lui porter un si grave préjudice. « En effet, dit M. Renouard, la compilation écourtée de Scapula eut la fortune de beaucoup d'abrégés; bien moins chère et en apparence d'usage plus facile, elle se vendit, se réimprima, tandis que le *Thesaurus* restait dans le magasin de son auteur. » Le *Lexicon græco-latinum* de Scapula parut à Bâle, 1579, in-fol.; il y fut réimprimé huit ou dix fois; les Elseviers en publièrent une belle édition, augmentée de plusieurs morceaux; Leyde, 1652, in-fol.; elle a été avantageusement remplacée par celles d'Oxford, 1820, in-fol., et de Londres, 1820, in-4°. — Scapula est encore l'auteur des *Primogeniæ voces seu radices linguæ græcæ;* Paris, 1612, in-8°.

Morhof, *Polyhistor.* — J. Fabricius, *Hist. bibliothecæ*, part. III, p. 249. — J.-A. Fabricius, *Bibl. græca*, t. X.

SCARLATTI (*Alessandro*), compositeur anglais, né en 1659, à Naples (1), où il est mort, le 24 octobre 1725. On ignore quel fut son premier maître, car il faut reléguer parmi les fables l'anecdote qui le fait aller à Rome pour prendre des leçons de Carissimi. Il est plus probable qu'il fréquenta l'un des conservatoires de sa ville natale. Quoi qu'il en soit, il reçut une bonne éducation musicale, et acquit un rare talent sur le clavecin et sur la harpe. Bien d'autres parties de la vie de ce grand artiste sont encore obscures. A vingt et un ans il composa son premier opéra, *l'Onestà nell' amore;* sans doute il résidait alors à Rome, puisque cette œuvre y fut représentée en 1680, dans le palais de Christine, reine de Suède. Il eut de cette princesse le titre à peu près honorifique de maître de sa chapelle, et jusqu'à sa mort, arrivée en 1688, il n'écrivit plus rien pour elle. Il paraît que peu de temps après il accepta la maîtrise de la chapelle royale à Naples; de 1703 à 1709 il remplit le même emploi à Sainte-Marie-Majeure de Rome, et retourna ensuite dans sa patrie, où il fut réintégré dans ses fonctions; il y ajouta des cours fréquents dans les conservatoires de S.-Onofrio, des *Poveri di Gesù-Cristo* et de Loreto, et il forma ainsi quelques-uns des artistes qui fondèrent la gloire de l'école de Naples, tels que Logroscino, Durante et Hasse. Son mérite comme professeur se montra d'une façon évidente dans un écrit non imprimé, mais dont il y a plusieurs copies manuscrites : *Discorso di musica sopra un caso particolare in arte;* 1717, in-fol. « Audacieux génie, dit Fétis, il unissait à la richesse, à la hardiesse de l'imagination, un savoir étendu, la pureté de style de l'école romaine, et l'expérience acquise par d'immenses travaux. Sa modulation, souvent inattendue, n'offre jamais de succession dont l'oreille soit blessée... » Il donna le premier l'exemple du retour au motif principal des airs après la seconde partie; il introduisit l'orchestre dans le récitatif, coupa les transitions par des ritournelles, et donna naissance à ce qu'on appelle *le récitatif obligé;* enfin, à l'égard de l'accompagnement des airs, il leur donna un dessein particulier, au lieu de leur faire suivre le chant en harmonie plaquée. Un des caractères du talent de Scarlatti fut une fécondité inépuisable; des cent quinze ou vingt opéras qu'il a écrits, on n'en connaît qu'une trentaine, comme *l'Onestà nell' amore* (Rome, 1680), *Pompeo* (Naples, 1684), *Teodora* (Rome, 1693), *Pirro e Demetrio* (Naples, 1697), *Il Prigioniero fortunato*, et *Il Prigioniero superbo* (Naples, 1698 et 1699), *Gli Equivochi* (Rome, 1700), *Leodicea e Berenice* (Naples, 1701), *Il Figlio delle Selve* (1702), *il Trionfo della libertà* (Venise, 1707), *il Medo* (1708), *il Martirio di S. Cecilia* (Rome, 1709), *Coro riconosciuto* (Rome, 1712), *Scipione nelle Spagne*, *l'Amore generoso* et *Arminio* (Naples, 1714), *il Tigrane* (ibid., 1715), *Telemacco* (Rome, 1718), *Attilio Regolo* (ibid., 1719), *Tito Sempronio Gracco* (ibid., 1720), *la Principessa fidele* et *Griselda* (ibid., 1721), *la Caduta dei Decemviri* (Naples, 1723), etc. On sait que

(1) Nous suivons la date rectifiée par M. Fétis, qui, suivant un document manuscrit, donne à Scarlatti Trapani pour patrie au lieu de Naples. Ce dernier point ne paraît pas aussi sûr que le premier.

Scarlatti a composé une immense quantité de morceaux de chambre et de musique d'église, genres dans lesquels il excella; Jomelli considérait ses messes et motets comme les meilleurs qu'on eût faits dans le style concerté. Mais le plus grand nombre de ces productions est aujourd'hui perdu, et l'on ne cite guère que les suivantes : *I Dolori di Maria* (1693), *il Sacrifizio d'Abramo* (1703), *il Martirio di S. Teodosia* (1705), *la Concezzione della Vergine*, *la Sposa de' sagri cantici* (1710), *S. Filippo Neri* (1718), *la Vergine addolorata*, (1722), oratorios; deux *Stabat Mater*, une *Passion*, six *Messes* solennelles; enfin vingt *madrigaux* à plusieurs voix, des *duos*, et un nombre infini de *cantates* à voix seule.

Scarlatti (*Domenico*), compositeur, fils du précédent, né en 1683, à Naples, mort en 1757, à Madrid. Il eut son père pour premier maître; mais il s'appliqua moins à écrire qu'à perfectionner son talent pour le clavecin. Il devint sur cet instrument le plus habile virtuose de l'Europe, et ceux qui l'entendirent, comme Hasse et Quanz, parlaient de lui avec enthousiasme. Après avoir été de 1715 à 1719 maître de chapelle à Saint-Pierre de Rome, il se rendit à Londres pour y faire jouer l'opéra de *Narcisso* (1720), et passa quelques années à la cour de Portugal. En 1729 il fut choisi pour donner des leçons de clavecin à la princesse des Asturies, et jouit à Madrid du sort le plus heureux. La fécondité de Scarlatti dans la composition des sonates égala celle de son père : on en connaît plus de 350. Une prodigieuse variété dans les idées, une grâce charmante dans les mélodies, et un grand mérite de facture en sont les qualités distinctives.

Scarlatti (*Giuseppe*), neveu du précédent, né en 1718, à Naples, mort en 1796, à Vienne, est auteur d'une quinzaine d'opéras représentés à Venise, à Naples et à Vienne, tels que *Pompeo in Arminia*, *Adriano*, *Merope*, *il Mercato di Malmantile*, *la Moglie padrona*. On ignore quel fut son maître, et les événements de sa vie ne sont pas mieux connus.

Biogr. degli Uomini illustri di Napoli, t. VI. — Fétis, *Biogr. univ. des music.*

SCARPA (*Antonio*), célèbre chirurgien italien, né le 13 juin 1747, à la Motta (Frioul), mort le 31 octobre 1832, à Pavie. Sa famille était dans le commerce. Un de ses oncles, ecclésiastique instruit, charmé de trouver en lui un esprit vif et pénétrant, lui apprit les humanités et les mathématiques. Comme un goût décidé le portait vers la médecine, il partit à quinze ans pour Padoue, et commença ses études sous les auspices de Morgagni, qui le prit en affection et le choisit à la fois pour lecteur et pour secrétaire. Il passa deux années à Bologne, et suivit la clinique des hôpitaux. De retour à Padoue, il reçut de son illustre maître les insignes du doctorat, et peu de temps après ce dernier mourut, entre ses bras (1771), après l'avoir nommé son exécuteur testamentaire. Scarpa songeait à se fixer à Venise lorsque, par l'intermédiaire du professeur Vandelli, il fut appelé à la chaire d'anatomie et de chirurgie dans l'université nouvellement restaurée de Modène (1772). Bien qu'il n'eût pas vingt-cinq ans, il s'attira les suffrages unanimes par la clarté de ses idées, la pureté de son langage et la beauté de ses préparations. Bientôt nommé premier chirurgien de l'hôpital militaire, il fit succéder chaque année à ses leçons un cours d'opérations sur le cadavre. De cette époque date la publication de ses premiers ouvrages : il s'appliqua d'abord à l'organe de l'ouïe, ce qui l'entraîna dans de longs débats avec Galvani, qui poursuivait la même étude, puis aux ganglions et aux plexus nerveux, questions difficiles, qu'il éclaira, sans les résoudre, de la richesse de son érudition et de la délicatesse de ses expériences. A la mort du duc François III, sa situation changea tout à coup : Hercule III entreprit des réformes, et les étendit jusque sur les écoles; Scarpa obtint alors la permission de s'éloigner avec l'apparente mission d'étudier à l'étranger l'organisation de l'enseignement médical (1780). Ses voyages durèrent trois ans : il les employa à visiter seulement la France et l'Angleterre. A Paris il s'attacha d'une étroite amitié à Vicq d'Azyr, qui lui donna un libre accès dans l'amphithéâtre de la Charité, vit opérer l'oculiste Wenzel et le frère Côme, et prépara ses travaux sur l'odorat et les anévrismes. A Londres il se fit l'élève de Pott, des deux Hunter, de Cruikshank et de Sheldon, et écouta leurs leçons sur la chirurgie, les accouchements et l'anatomie. Il revint en Italie par Montpellier, et arriva à Modène à la fin de 1782. Il venait de reprendre son cours lorsqu'une lettre du docteur Brambilla lui apprit que, sur sa proposition, l'empereur Joseph II, ayant créé à Pavie une chaire d'anatomie, de clinique chirurgicale et d'opérations, la lui offrait avec un traitement de 400 sequins (1783). Scarpa, craignant d'être ingrat envers le duc, ne se décida à l'accepter que sur l'ordre exprès de ce prince. Il débuta par un discours nourri de faits. « Il y donnait, dit Pariset, l'image de ce qu'il était lui-même, soit dans ses délicates recherches sur l'homme, soit dans ses expériences sur les animaux. De la patience, de l'adresse, des yeux excellents, de grandes ressources d'esprit, un art tout particulier d'observer et de conclure, voilà quels étaient ses instruments, voilà d'où sortaient les leçons qu'il donnait à ses élèves; non moins éloquent par l'action que par la parole. » En 1784 Scarpa fit en compagnie de Volta le voyage de Vienne, et fut comblé de présents par Joseph II, Ce fut aux frais de la cassette impériale qu'il visita les principales universités de l'Allemagne, s'occupant partout des intérêts de la science; et cette longue excursion ajouta beaucoup à la

prodigieuse expérience qui le rendit un des plus grands praticiens des temps modernes. A Pavie rien ne lui coûta pour instruire ses élèves. En même temps qu'il achevait ses annotations sur l'odorat et les nerfs de la cinquième paire, il faisait à l'hôpital civil des leçons de chirurgie pratique, et il meublait le musée anatomique d'un grand nombre de préparations, entre autres sur le système nerveux et les organes des sens.

La guerre, en bouleversant l'Italie, vint donner une autre direction aux travaux de Scarpa. Les batailles sanglantes de Bassignana, de Novi, de la Trebbia renvoyèrent jusqu'à Pavie une foule de blessés, et lui fournirent l'occasion de pratiquer de nombreuses opérations et d'augmenter à la fois la somme de ses connaissances. En 1796 fut fondée la république transpadane. Scarpa, dévoué à la monarchie, refusa de siéger dans le conseil des *Juniori* et de prêter serment; on ne l'inquiéta point. Les Autrichiens, en rentrant dans le Milanais, fermèrent l'université de Pavie; la France la rouvrit en 1799. Rendu à l'enseignement, l'éminent professeur profita de la paix pour mettre au jour le fruit de ses dernières recherches sur les maladies des yeux, les pieds-bots et les anévrismes. En 1804 il sentit que sa vue fléchissait, et prit sa retraite. L'année suivante Napoléon visita l'université, et s'étonna de l'absence de Scarpa. « Je ne puis souffrir, lui dit-il peu après, que vous restiez séparé d'une institution dont vous étiez l'ornement. Un homme tel que vous doit, comme un brave soldat, mourir au champ d'honneur. » Il le nomma son chirurgien avec un traitement de 4,000 fr. et lui donna la croix d'Honneur (1805). Scarpa fut aussi médecin du roi d'Italie. En 1812 la mort prématurée de son plus cher élève, celui qu'il nommait l'héritier de ses doctrines, le docteur Jacopi, le plongea dans un profond abattement : il quitta l'enseignement public. Il dut pourtant en 1814 se résigner à prendre la suprême direction des études médicales, et, ce qui lui fut plus pénible, à conserver malgré lui ce poste honorifique, où il ne put rendre aucun service. Ses beaux *Mémoires sur les hernies* avaient mis le comble à sa réputation; il devint l'oracle de la chirurgie, et de toutes les contrées de l'Europe on le consultait. La collection des *Opuscules de chirurgie* occupa son active vieillesse. A la faiblesse de ses yeux près, il conserva jusqu'au delà de quatre-vingts ans une singulière vigueur de corps et d'esprit. « Passionné pour la peinture, pour les arts, pour les antiquités, dit Pariset, il avait rassemblé des chefs-d'œuvre dans plus d'un genre, et soit pour enrichir encore sa collection, soit pour satisfaire une juste curiosité, il fit en 1820 dans toute l'Italie un voyage qui fut pour lui comme un long triomphe. » Tite Live, Cicéron, Virgile étaient ses auteurs favoris, et il atteignait souvent en écrivant à l'harmonie de ses modèles. D'une habileté rare dans l'art du dessin, il ne partageait qu'avec son frère Domenico le soin de composer les planches anatomiques qui accompagnent ses ouvrages. A une âme ferme, loyale et prompte, il joignait un corps robuste, une haute taille, une physionomie imposante et solennelle. Il ne se maria point, et ne ressentit jamais d'autre affection que celle qu'il avait vouée à Jacopi. On lui a reproché d'être d'une avarice sordide, et bien qu'il eût acquis une fortune considérable, il ne fit pas à sa mort le moindre legs de bienfaisance. Il appartenait à beaucoup de sociétés savantes, notamment à l'Institut de France, qui l'avait choisi en 1803 pour correspondant.

On a de Scarpa : *De structura fenestræ rotundæ auris et de tympano secundario;* Modène, 1772, in-4°, pl. : il s'efforce de démontrer, en tirant ses arguments de l'anatomie comparée, que la fenêtre ronde concourt singulièrement à la perfection de l'ouïe; — *De gangliis et plexubus nervorum;* Modène, 1779, in-4° : reprenant les travaux de Meckel et de Zinn, il adopta, avec des faits et des détails nouveaux, leur conclusion, à savoir que l'usage des ganglions est de disjoindre, de mêler, de recomposer les nerfs pour les multiplier, les nourrir, les diviser; toutefois il varia sur ces points délicats, surtout sur l'origine du grand sympathique; — *De promovendis anatomicarum administrationum rationibus oratio;* Pavie, 1783, in-4°; — *Sopra un toro-vacca*, dans les *Mém.* de la Société ital., t. II, 1784; — *De organo olfactus præcipuo deque nervis nasalibus e pari quinto nervorum cerebri;* Pavie, 1785, 1792, in-4°, fig. : il continua les études de Sœmmering, décrivit exactement les nerfs qui viennent du trifacial et indiqua le premier l'existence du nerf naso-palatin; — *De nervo spinali ad octavum cerebri accessorio*, inséré dans les *Acta med.-chir.* de Vienne, t. I[er], 1788; — *Anatomicæ disquisitiones de auditu et olfactu;* Pavie, 1789, 1792, in-fol., fig.; trad. en allemand : il a étendu, dans une suite de découvertes ingénieuses, ce qu'on savait sur l'ouïe; — *Tabulæ nevrologicæ ad illustrandam historiam anatomicam cardiacorum nervorum, noni nervorum cerebri, glosso-pharyngei, et pharyngei ex octavo cerebri;* Pavie, 1794, gr. in-fol., fig. : dans ce traité, qui détruisit les théories de Haller et de Behrens, il prouva que le cœur est sensible et qu'il a des nerfs, et mit au jour, avec une industrie merveilleuse, tout le système nerveux des viscères de la poitrine; — *De penitiori ossium structura;* Plaisance, s.d. (1799), in-4°; trad. en allemand, en anglais et en français dans les *Mém. de physiol. et de chir.* de Léveillé, Paris, 1804, in-8°; et réimpr. par l'auteur, avec addit. d'un mémoire, sous le titre : *De anatomia et pathologia ossium;* Pavie, 1827, in-4°, pl.; — *Saggio di osservazioni e di esperienze sulle principali malattie degli occhi;* Pavie, 1801, in-4°, fig.; 5[e] édit., ibid., 1816, 2 vol. in-8°, fig., Florence,

1836, 1838, in-8°; trad. en plusieurs langues et trois fois en français, par Léveillé (1802), par Bellanger et Bousquet (1821), par Begin et Fournier-Pescay (1821) : excellent livre, où Scarpa ne traite une maladie de l'œil que pour en mieux marquer et la nature et le traitement; ce qu'il a dit de la fistule lacrymale, de la phlogose, des ulcères de la cornée, de l'amaurose, était neuf alors, et presque toutes ses idées ont passé dans l'enseignement ou dans la pratique; — *Memoria sui piedi torti congeniti;* Pavie, 1803, 1806, in-4°, fig.; trad. en français dans les *Mém.* de Léveillé; — *Sull' aneurisma;* Pavie, 1804, gr. in-fol., fig.; trad. en anglais (1808, 1819), et en français par Delpech (1809) et par Ollivier (1821, in-8°) : en démontrant à combien de conditions variables est assujetti le traitement de l'anévrisme, il l'éclaira dans toutes ses parties de vues et de préceptes pleins de justesse et de nouveauté; — *Sull' ernie, memorie anatomico-chirurgiche;* Milan, 1809-10, gr. in-fol., fig.; trad. en français par Cayol (1812, in 8°); réimpr. à Pavie, 1819, gr. in-fol., avec de nombreuses additions, par exemple le mémoire sur la hernie fémorale; ces additions ont été traduites par Ollivier (1823, in-8°) : c'est un des meilleurs ouvrages de l'auteur; — *Elogio storico di G.-B. Carcano Leone;* Milan, 1813, in-4°; — *Opuscoli di chirurgia;* Pavie, 1825-1832, 3 vol. gr. in-4°, fig. : ce recueil contient un grand nombre de dissertations, dont la plupart ont été publiées à part et trad. en français. Les œuvres complètes de Scarpa ont été recueillies par Vannoni, trad. en italien pour les parties latines et enrichies de notes de divers auteurs; Florence, 1836-39, 5 part. in-4°, avec atlas gr. in-fol. On a aussi de ce savant anatomiste quelques écrits qui attestent une profonde connaissance dans les beaux-arts, dont le culte fut le délassement favori de ses pénibles travaux. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. III. — Tagliaferri, *Notice* à la tête des *Œuvres complètes*. — Bégin, dans la *Biogr. méd.* — L. Augustin, dans *Rust Handbuch der Chir.*, t. XIV, 1834. — *Archives génér. de méd.*, mai 1833. — Pariset, *Éloges*. — Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexikon*, t. XXXII, suppl.

SCARRON (1) (*Paul*), écrivain français, né à Paris, en 1610, mort dans la même ville, en octobre 1660 (2). Son père, conseiller au parlement, était, dit-on, d'ancienne noblesse, et possédait un revenu d'au moins vingt mille livres. Le poëte n'avait que deux sœurs, et il pouvait espérer de jouir un jour d'une raisonnable fortune, mais les événements vinrent se jeter à la traverse. D'abord, après la mort de sa première femme, le conseiller se remaria, et il eut de cette seconde union trois enfants; puis son indépendance finit par déplaire au cardinal de Richelieu, qui le priva de sa charge et l'exila en Touraine (1641). Scarron n'aimait pas sa belle-mère; il s'aperçut de ses manéges et de ses intrigues pour faire avantager ses enfants aux dépens de ceux du premier lit; il se plaignit et tempêta si bien que son père dut l'éloigner pour avoir la paix. Il alla passer deux ans à Charleville, chez un parent, et fut admis enfin à résipiscence à condition qu'il prendrait le petit collet. Vers 1634, il fit un voyage en Italie, et lia connaissance avec Poussin (1). De retour à Paris, Scarron continua la même vie d'insouciance et de plaisirs. C'est vers 1638, comme on le voit par divers passages de ses œuvres (2), qu'il faut reporter l'origine de la cruelle infirmité qui allait faire de lui un *raccourci de la misère humaine*. Cette origine est restée jusqu'à présent environnée de mystère. Suivant Tallemant des Réaux, il fut victime d'une drogue de charlatan qui le rendit perclus « en voulant le guérir d'une maladie de garçon ». Suivant La Beaumelle, dont le récit peu vraisemblable a été suivi par presque tous les biographes, il faudrait chercher la cause de son mal dans une farce de carnaval : se trouvant au Mans avec quelques amis, il se serait déguisé comme eux en se couvrant tout le corps de plumes, et, poursuivi par les huées de la populace, il se serait réfugié dans la rivière, et tenu blotti par un grand froid sous les roseaux. Il semble que Scarron n'était pas homme à cacher cette origine de sa maladie, mais il n'a rien dit d'analogue, et il fait même entendre, dans sa *Requête au cardinal de Richelieu*, qu'il en ignore la nature et la cause.

Scarron avait vingt-sept ou vingt-huit ans, quand cette aventure lui arriva. Pour comble de malheur, il fut frustré de la partie de l'héritage paternel qu'il espérait encore, et perdit le long procès qu'il soutint à ce sujet avec sa belle-mère et ses frères et sœurs du second lit. Cependant il fallait vivre : Scarron eut recours à un triple moyen, d'abord à la poésie, dont il fit un gagne-pain, puis aux dédicaces, aux requêtes, enfin à son titre d'abbé, qui lui permettait d'espérer un bénéfice, comme il en demandait, si simple qu'il suffit de croire en Dieu pour le remplir. Ce fut en 1643 qu'il obtint ce bénéfice au Mans, par les soins de l'abbé de Lavardin, qui allait bientôt devenir évêque de cette ville. On ne sait au juste de quelle nature était son bénéfice et comment il en jouit. Quoi qu'il en soit, il demeura au Mans plusieurs années consécutives, et habita même, contrairement aux statuts disciplinaires, une maison canonicale, qu'il abandonna seulement dans le courant de l'année 1646. Revenu à Paris, il y reprit des occupations et un genre de vie plus conformes à son caractère. A partir de ce

(1) On trouve souvent son nom écrit *Scaron* dans les documents de l'époque, en particulier dans les anciens registres manuscrits du Mans, contemporains de son séjour en cette ville.

(2) Il fut inhumé le 7 à Saint-Gervais.

(1) Il resta toujours en relations avec lui, car on lit dans la correspondance de celui-ci qu'il lui envoya son *Typhon* (12 janvier 1648), et qu'il lui commanda plusieurs fois des tableaux (7 février 1649, 29 mai 1650).

(2) Dédicace du 2e livre du *Virgile travesti*, début de *Typhon*, *L'Infante d'Escars*, *Lettre à Marigny*, etc.

moment il multiplia ses productions, et tira d'assez larges revenus de ce qu'il appelait son *marquisat de Quinet*, du nom de son libraire. Il était parvenu à obtenir plusieurs pensions. La protection de Mme de Hautefort lui avait procuré une audience de la reine, à qui il avait demandé la permission d'être *son malade* en titre d'office; cette charge d'un nouveau genre, dont il s'acquittait *avec intégrité*, lui valut une pension qui ne dura pas longtemps. Il eut aussi de Mazarin une pension de 500 écus; mais en 1644 il voulut dédier son *Typhon* au cardinal, qui, moins sans doute par mépris de ce poëme burlesque que par avarice, se montra peu disposé à accueillir cette offre. Scarron en fut piqué au vif: de là l'origine de cette haine qu'il exhala avec tant de violence dans *la Mazarinade*, si toutefois, ce qui est douteux, cette pièce est bien de lui. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est la part que Scarron prit par sa parole et par ses écrits à la guerre contre Mazarin. Il fut un des frondeurs les plus acharnés. Quand il vit le triomphe de Mazarin, il se remit à célébrer

Jule, autrefois l'objet de l'injuste satire.

Mais le mal était fait: il avait perdu sa double pension de la reine et du cardinal, et il ne put la reconquérir. Heureusement, Fouquet lui en accorda une de 1,600 livres. Les lettres, pièces de vers et dédicaces de Scarron montrent en lui le plus infatigable quémandeur qui fut jamais. Il demande de tout, de l'argent, une abbaye, un logement à la cour, du bois de chauffage, des livres, une voiture, des pâtés, des chapons, des fromages, de petits chiens, etc.; on lui envoie de tout, et il accepte tout avec une reconnaissance qui s'épanche en amples remerciements. C'est cependant le même homme qui s'est souvent moqué avec verve de l'avidité de ses confrères et de la spéculation si répandue des épîtres dédicatoires: Il sollicite du moins sur un ton de plaisanterie et de belle humeur qui enlève généralement toute apparence de bassesse à ses requêtes, rendues encore plus excusables par sa cruelle infirmité.

Scarron a tracé à nombreuses reprises le tableau de sa maladie, entre autres dans la dédicace de sa *Relation du Combat des Parques et des poëtes*, et il s'est fait représenter au frontispice d'un de ses livres accroupi sur la chaise basse où il passait tous ses jours sans pouvoir bouger, et présentant de dos le *plan irrégulier* de sa personne. On connaît son épître à Sarasin, où il se peint comme

Un pauvret
Très-maigret,
Au col tors,
Dont le corps
Tout tortu,
Tout bossu,
Suranné,
Décharné,
Fut réduit,
Jour et nuit,
A souffrir
Sans guérir
Des tourmens
Véhémens.

Son corps avait pris la forme d'un Z. Une paralysie complète l'avait envahi: il n'avait de libre que le mouvement des mains. Il parle presque toujours de ses maux avec une gaieté incroyable; en deux ou trois circonstances pourtant la patience lui échappe: « Si tous les diables me vouloient venir emporter, écrit-il à Marigny, je crois que je ferois la moitié du chemin. » Et dans une autre lettre, plus sérieusement: « Je vous jure, mon cher ami, que s'il m'étoit permis de me supprimer moi-même, il y a longtemps que je me serois empoisonné. » Les souffrances de Scarron ne le firent pas renoncer à son épicuréisme pratique (1). Lorsqu'il ne put aller trouver ses anciens compagnons de joie, il leur donna rendez-vous chez lui. Les logements qu'il habita successivement rue des Douze-Portes, au Marais, puis rue des Saints-Pères et rue de la Tixeranderie, devinrent un centre de réunions joyeuses, non-seulement pour une foule de littérateurs ses amis, comme Sarasin, Boisrobert, Tristan l'Hermite, Segrais, Scudery, Marigny, Pellisson, Ménage, mais aussi pour beaucoup de hauts personnages, comme le maréchal d'Albret, le duc de Vivonne, de Souvré, les comtes du Lude et de Villarceaux, La Sablière, d'Elbène, Grammont, Châtillon. Quelquefois même de grandes dames, Mmes de La Sablière, de Sévigné, de La Suze, la duchesse de Lesdiguières, ne dédaignaient pas de se montrer chez le *cul-de-jatte;* mais il y recevait plus souvent des femmes auteurs, comme Mme des Houlières et Mlle de Scudéry, ou Ninon de l'Enclos et Marion Delorme. On y organisait de joyeux repas, où chacun apportait sa part, et où Scarron prouvait de son mieux que la paralysie n'avait atteint ni sa langue ni son estomac. De plus, il avait avec lui, dans son logis de la rue des Douze-Portes, ses deux sœurs, dont l'une aimait le vin, disait-il, et l'autre les hommes, et il élevait un petit enfant, qui était son neveu « à la mode du Marais ». C'était sans doute le fils de Françoise Scarron, la maîtresse du duc de Tresmes (2), que Somaize range au nombre des précieuses sous le nom de Stratonice, en disant qu'elle a beaucoup d'esprit et l'humeur agréable. Scarron parlait toujours sur ce ton léger de ses sœurs, et Ménage raconte qu'après avoir composé une dédicace burlesque à *Guillemette, chienne de ma sœur*, il fit mettre dans l'*errata* « au lieu de chienne de ma sœur, lisez: *ma chienne de sœur* ». Malgré la légèreté de son caractère, il était charitable et bon, comme le prouve l'histoire de Céleste Palaiseau, qu'il avait aimée dans sa jeunesse; s'é-

(1) « J'ay toujours esté un peu colère, *un peu gourmand et un peu paresseux,* » dit-il dans son portrait.
(2) Quelques-uns l'ont crue mariée secrètement avec lui.

tant retirée au couvent de la Conception à Paris, elle fut recueillie par lui avec une de ses compagnes, lors de la banqueroute du couvent, et demeura assez longtemps dans sa maison; il lui fit avoir ensuite le prieuré d'Argenteuil.

En 1652, la baronne de Neuillant, sa voisine, amena chez lui Françoise d'Aubigné, dont elle était la tutrice, et qui était arrivée d'Amérique depuis quelques mois à peine. A ce moment, Scarron projetait lui-même un voyage dans le Nouveau-Monde, dont le climat, espérait-il, pourrait le guérir (1). Il fut ému de compassion au récit des malheurs de la jeune fille; et pour la tirer de la situation précaire où elle se trouvait chez Mme de Neuillant, femme acariâtre et avare, il lui offrit sa main, qu'elle accepta avec reconnaissance après quelque hésitation : « J'ai mieux-aimé l'épouser qu'un couvent, » disait-elle. Scarron lui reconnut par contrat « deux grands yeux fort mutins, un très-beau corsage, une paire de belles mains et beaucoup d'esprit », et lui assura pour douaire, outre une somme de vingt-trois mille francs, « l'immortalité ». Il ne se savait pas si bon prophète, et à coup sûr jamais son imagination, dans ses fantaisies les plus burlesques, n'eût osé rêver qu'il aurait Louis XIV pour successeur. Mlle d'Aubigné avait de seize à dix-sept ans. Le mariage eut lieu en 1652 (2).

La présence de Mme Scarron apporta un charme de plus aux réunions habituelles de la maison du cul-de-jatte, qui devinrent à la fois plus brillantes et plus décentes. A partir de ce moment, il y eut plus de tenue et de dignité dans son logis, et le talent même de Scarron, comme son caractère et son genre de vie, subit la patiente et douce influence de la femme supérieure. Le ménage ne vivait pas largement, malgré l'intarissable fécondité de Scarron et le goût du public pour le burlesque : cinq cents francs par an devaient suffire aux dépenses. Scarron, pour accroître ses ressources, eut l'idée assez plaisante, mais qui ne réussit pas, de solliciter une place d'historiographe; il obtint du moins le privilége d'une entreprise de décharge et de transport, dont le revenu lui apporta quelque aisance. En outre, ses parents lui rendirent alors son bien, dont il leur avait fait donation, et il le vendit à l'avocat Nublé pour vingt-quatre mille livres (3).

Scarron vécut encore huit ans après son mariage. Sa dernière maladie fut un événement. Il garda jusqu'à la fin tout son enjouement, et avant de rendre l'esprit il recommanda chaleureusement sa femme à M. d'Elbène, son exécuteur testamentaire. Il avait composé lui-même son épitaphe, qui est fort belle :

Celuy qui cy maintenant dort
Fit plus de pitié que d'envie,
Et souffrit mille fois la mort
Avant que de perdre la vie.
Passant, ne fais icy de bruit,
Et garde bien qu'il ne s'éveille,
Car voicy la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille.

Scarron peut être considéré comme le créateur et le type du burlesque; il l'a incarné en lui, et son nom est devenu inséparable du genre; il le mit à la mode, et tout un troupeau d'imitateurs, à la suite du *Typhon* et surtout du *Virgile travesti*, se précipita sur ses traces, surtout jusqu'en 1660, où l'on vit tout à coup cette épidémie tomber comme elle était venue. Seul il a su mettre du goût dans un genre antipathique au goût, et le relever même aux yeux de beaucoup de juges sévères. Pour l'apprécier justement, il faut considérer le style de Scarron dans ses rapports avec sa personne, ses souffrances et sa difformité; à ce point de vue, on peut dire que le genre lui est propre et comme réservé. Son talent est à l'image de son corps. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, qu'il ne s'élève jamais au-dessus de la bouffonnerie. On trouve dans ses *Œuvres mêlées* deux ou trois pièces d'un ton noble, d'autres qui offrent de la délicatesse et du sentiment autant que de l'esprit. Il y a de la fermeté et de l'élévation dans quelques passages de ses œuvres de théâtre, de ses *Nouvelles* et de son *Roman comique*. Enfin il a prouvé, en cinq ou six rencontres, qu'il avait le sentiment du beau. Voici quelles sont les principales œuvres de Scarron : *Le Typhon, ou la Gigantomachie* (1644), poëme bouffon en cinq chants, que Boileau, dans l'*Art poétique*, renvoie à l'admiration des provinces, bien qu'il convînt, au rapport de Brossette, que les premiers vers en sont d'une plaisanterie assez fine; — *Le Virgile travesti*; Paris, 1648-1652, in-4°; continué par Moreau de Brasei (1706), Le Tellier d'Orville (1733) et plusieurs autres, et traduit en anglais par Ch. Cotton (1678, liv. I et IV, in-8°). C'est une espièglerie trop longue, mais pleine de verve bourgeoise et triviale, de naïveté, de naturel, d'un comique irrésistible dans certains passages, et cachant souvent une critique littéraire assez fine sous la parodie. Ce poëme servit de modèle à une foule de travestissements qui s'en prirent à Homère, Horace, Ovide, Lucain, etc.; — *La Mazarinade*; 1649; — *La Baronade, ou la Baroñéide*, satire très-violente; — *Léandre et Héro, ode burlesque*, qui est un véritable poëme; — *La Relation du combat des Parques et des poëtes sur la mort de Voiture*; — des *Poésies diverses*,

(1) Il s'était intéressé pour la somme de mille écus dans la compagnie pour la colonisation des terres de l'Orénoque.

(2) *Mém. de Mme de Sévigné*, II, p. 447, note.

(3) Une lettre de Mme Scarron et un document publié dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* (2e série, t. III, p. 316) nous apprennent qu'il s'efforçait d'y joindre d'autres revenus chimériques en cherchant la pierre philosophale, et qu'il avait même obtenu en 1657 la permission d'établir un laboratoire de chimie spagirique pour y préparer l'or potable et d'autres secrets merveilleux du même genre. Qui eût cru à ces fantaisies de la part d'un poëte burlesque?

(Paris, 1643-50-51, in-4°, et 1648, in-4°) comprenant des sonnets, madrigaux, épîtres, satires, chansons, etc. Nous y signalerons seulement des vers à boire de 13 à 14 syllabes, dont le rhythme ne manque pas d'entrain dans sa bizarrerie; — *Le Roman comique*; Paris, 1651, 2 vol. in-8°. On sait que c'est le récit des aventures et en même temps le tableau du genre de vie d'une troupe de comédiens nomades, que Scarron avait rencontrée au Mans, et qui, d'après certains indices, pourrait bien être celle à la tête de laquelle Molière courait alors la province. C'est, avec le *Virgile travesti*, l'ouvrage le plus connu de Scarron, et c'est aussi incontestablement son chef-d'œuvre. Plusieurs de ses traits et ses types sont devenus proverbes. Il a laissé cet ouvrage également inachevé, et il a eu plusieurs continuateurs, comme pour le *Virgile travesti*; — les *Nouvelles tragi-comiques*, la plupart traduites librement, ou du moins imitées de l'espagnol. Elles sont intéressantes, et Molière a tiré grand parti de l'une d'elles (*Les Hypocrites*) pour son *Tartufe*, comme Sedaine de *La Précaution inutile* pour sa *Gageure imprévue*. Dans ses œuvres mêlées, on a recueilli, mais sans ordre et sans dates, sa correspondance, qui est curieuse. N'oublions pas sa *Gazette burlesque*, où son libraire dut le faire plusieurs fois suppléer par d'autres, pendant ses maladies. En outre, Scarron a donné au théâtre les pièces suivantes : *Jodelet, ou le Maître valet*, comédie en 5 actes et en vers, jouée en 1645, tirée de l'espagnol, comme presque toutes ses autres comédies, mais sans préjudice de l'originalité personnelle de l'auteur; elle obtint un grand succès, et mit à la mode le type des Jodelets; — *Les Boutades du Capitan Matamore et ses Comédies*, qui se composent d'abord des *Boutades* (1646), assemblage de pièces de vers, stances, élégies, odes, entrées, où le capitan parle seul, puis des *Scènes du capitan Matamore et de Boniface pédant*, enfin de l'abrégé de comédie en ridicule du *Mariage de Matamore*, sur la seule rime en *ment* (1647); — *Les trois Dorothées, ou Jodelet souffleté*, comédie en 5 actes et en vers, jouée en 1645, reprise sous le titre de *Jodelet duelliste*, en 1651; — *L'Héritier ridicule, ou la Dame intéressée*, comédie en 5 actes et en vers (1649), que Louis XIV voulut voir représenter, dit-on, deux fois en un jour; — *Don Japhet d'Arménie*, comédie en 5 actes et en vers (1653), la plus connue et la plus comique des pièces de Scarron. Elle est restée au répertoire; mais il serait difficile de la jouer aujourd'hui sans changements, à cause de sa licence et de la grossièreté de quelques scènes; — *L'Écolier de Salamanque, ou les Généreux ennemis*, tragédie-comédie, en 5 actes et en vers (1654) : la première pièce où ait paru le rôle du valet Crispin, tel que Raimond Poisson allait le développer et l'affermir au théâtre. Boisrobert et Th. Corneille ont traité la même année le même sujet, sous les titres des *Généreux ennemis* et des *Illustres ennemis*; — *Le Gardien de soi-même*, com. en 5 actes et en vers, jouée en 1655; — *Le Marquis ridicule, ou la Comtesse faite à la hâte*, comédie en 5 actes et en vers (1656), que Scarron trouvait la mieux écrite de ses pièces. On a encore de lui des comédies posthumes : *La fausse apparence*, en 5 actes et en vers; — *Le Prince corsaire*, en 5 actes et en vers, imprimée seulement, comme la précédente, en 1662; — des *Fragments de diverses comédies* (1668). Tout cela a paru in-4°.

Les éditions des œuvres de Scarron sont fort nombreuses. Parmi les principales nous citerons celles de 1645 (Paris, 2 vol. in-4°), de 1695 (Amst., 8 vol. in-12); de 1697, 1700, 1701 (Paris, 10 vol. in-12). Bruzen de la Martinière a donné la meilleure édition de ses œuvres complètes (Amst., 1737, 10 vol. in-12, réimprimée à Paris, 1786, 7 vol. in-8°). L'auteur de cet article a publié, en 1857, *Le Roman comique* avec la *Suite* anonyme, faussement attribuée à Offray, revu, annoté et précédé d'une introduction (*Bibl. elzevir.*, 2 vol. in-16), et en 1858 le *Virgile travesti*, avec la *Suite* (*Bibl. gauloise*, in-18). Victor FOURNEL.

Segrais, *Mémoires anecdot.* — Tallemant des Réaux et Loret, *passim.* — Sorel, *Bibl. franç.* — Baillet, *Jugem. des savants*, t. VIII. — Lettres et pièces de vers de Scarron. — Bruzen de la Martinière, *Notice* en tête de l'édit. de 1737. — Guizot, dans *Corneille et son temps.* — Th. Gautier, *Les Grotesques.* — Géruzez, *Essais d'hist. littéraire.* — Cousin d'Avalon, *Scarroniana.*

SCAURUS (*Marcus Æmilius*), homme d'État romain, né en 163 avant J.-C., mort en 89. D'une famille patricienne ancienne, mais déchue, et fils d'un marchand de charbon, il s'appliqua à l'étude de l'éloquence, et fit ensuite les campagnes d'Espagne et de Sardaigne. Élu édile curule en 123, il obtint bientôt, malgré son peu de fortune, une grande autorité dans le sénat. Nommé consul en 115, il conduisit une armée contre diverses populations des Alpes, et obtint les honneurs du triomphe. En 112 il fit partie de l'ambassade envoyée auprès de Jugurtha; l'année suivante, lorsque la guerre fut déclarée contre ce prince, il fut le légat du consul Bestia; l'un et l'autre reçurent de fortes sommes de Jugurtha, et lui assurèrent en revanche des conditions de paix favorables. Lorsqu'une commission eut été instituée pour punir cette trahison, Scaurus réussit à en faire partie : il échappa ainsi au châtiment, de même qu'il obtint dans les années suivantes de faire repousser plusieurs accusations publiques portées contre lui. En 107 il remplit pour la seconde fois le consulat. Quoique fort attaché au parti aristocratique, ce qui lui a valu des éloges réitérés de la part de Cicéron, il avait su par ses manières graves et sévères se concilier la faveur du peuple. « C'était, dit Salluste, un homme actif, factieux, avide de pouvoir, d'honneurs, de richesses, mais habile à cacher ses vices. » Pauvre au commencement

de sa carrière, il laissa d'immenses richesses. Sa parole, qui était d'un grand poids au sénat, était mesurée et grave; mais elle manquait de feu, ce qui l'a fait placer par Cicéron parmi les orateurs stoïques. Il reste quelques fragments de ses discours, réunis dans le recueil de Meyer, de même que plusieurs extraits des mémoires sur sa vie, qu'il avait écrits en trois livres et qui ont été insérés dans les *Vitæ et fragmenta historicorum romanorum* de Krause. De sa femme, Cæcilia, qui épousa Sylla en secondes noces, il laissa deux fils et une fille, qui se maria avec Pompée.

Cicéron, *passim*. — Aurelius Victor. — Valère Maxime. — Salluste; *Jugurtha*. — Asconius, *In Scaurum*. — Smith, *Dictionary*. — Drumann, *Geschichte Roms*.

SCAURUS (*Marcus Æmilius*), homme d'État romain, fils aîné du précédent, vivait dans le premier siècle avant notre ère. Dans la troisième guerre contre Mithridate, il servit sous Pompée comme questeur; envoyé en Palestine, il en donna le gouvernement à Aristobule, qui lui avait donné une somme d'argent considérable. Il commanda ensuite en Syrie jusqu'en 59; il fit alors une invasion dans l'Arabie pétrée, et ne se retira qu'après avoir reçu trois cents talents du roi de ce pays. Élu en 58 édile curule, il donna sur un théâtre splendide, qu'il fit élever à ses frais et qui contenait plus de quatre-vingt mille spectateurs, des jeux scéniques, où parurent, outre cent cinquante panthères, cinq crocodiles et un hippopotame, genre d'animaux qu'on n'avait pas encore vus à Rome (1). Ruiné par les dépenses énormes qu'il venait de faire, il répara les brèches faites à sa fortune en pillant sans merci la province de Sardaigne, qu'il fut chargé de gouverner en 55. Accusé à son retour à Rome pour ses déprédations (54), il fut défendu par Hortensius et Cicéron; le plaidoyer de ce dernier a été conservé en partie. Acquitté malgré les preuves évidentes de sa culpabilité, il fut accusé en 52 pour fait de brigues et condamné à l'exil.

Cicéron, *passim*. — Asconius, *In Scaurum*. — Josèphe, *Antiquitates judaicæ*. — Drumann, *Geschichte Roms*.

SCÈVE (*Maurice*), poëte français, né à Lyon, où il est mort, en 1564. Sa famille était issue des marquis piémontais de Seva, et s'était établie à Lyon au quinzième siècle; son père fut docteur ès lois, et échevin en 1504. Il exerça lui-même la profession d'avocat, et devint conseiller échevin. « Il étoit, dit La Croix du Maine, grand rechercheur de l'antiquité, doué d'un esprit esmerveillable, de grand jugement et singulière invention. » Sa curiosité pour les sciences, son goût de tous les arts, principalement de l'architecture et de la musique, et surtout son talent de poëte, lui valurent les louanges exagérées de Dolet, de Du Bellay et d'autres contemporains. Marot, faisant séjour à Lyon, se lia avec lui d'une amitié vive et durable. Louise Labé fut son élève. Ce poëte n'a point la naïveté de ses devanciers, et il est loin d'égaler pour l'érudition et l'éclat l'école de Ronsard; souvent il se jette dans la recherche, et arrive à de telles obscurités qu'Ét. Pasquier, son admirateur, avoue ne pas le comprendre. On a de lui : *Arion, églogue;* Lyon, 1536, pet. in-8°: elle a pour sujet la mort du dauphin François; — *Delie, object de plus haulte vertu*, avec figures et emblèmes; Lyon, 1544, 1862, in-8° : recueil composé de 458 dizains à la louange de sa maîtresse; c'est la plus inintelligible de ses œuvres; — *La Saulsaye;* Lyon, 1547, 1549, in-8°, fig.; Aix, 1829, in-8°, églogue d'un style élégant, presque toujours simple, et où l'on trouve d'heureux traits de sentiment; — *Le Microcosme, ou petit monde;* Lyon, 1562, in-4° : c'est un poëme en trois livres, où l'auteur raconte la création, la chute de l'homme, l'invention des arts et des sciences, le triomphe de l'Évangile, etc. Scève a encore écrit les *Blasons du front, du sourcil, du soupir et de la gorge*, réimpr. avec les *Blasons* de Méon (1809, in-8°); il a traduit de l'espagnol la *Déplorable fin de Flammette* (Lyon, 1535, pet. in-8°).

Les deux sœurs de Maurice, *Claudine* et *Sibylle*, ont été renommées de leur temps pour la poésie; mais on n'a imprimé aucun de leurs ouvrages. Un de ses parents, *Jean* SCÈVE, prieur de Montrotier, a publié le *Tresbuchement de Mars, dieu des guerres, aux enfers*, poëme en vers alexandrins (1559), et un livre de prières adressé aux nobles dames lyonnaises.

Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, t. I. — Goujet, *Bibl. française*, t. XI. — Breghot du Lut et Péricaud, *Catalogue des Lyonnais*, 275-78.

SCHADOW (*Jean-Godefroi*), sculpteur allemand, né le 20 mai 1764, à Berlin, où il est mort, le 28 janvier 1850. Fils d'un pauvre tailleur, il n'aurait pu suivre sa vocation pour les arts s'il n'avait eu le bonheur d'être recommandé à Tassaert, sculpteur du roi, qui se plut à cultiver ses dispositions naturelles. A vingt et un ans il devint éperdûment amoureux d'une jeune fille, et, ne trouvant pas les parents favorables à sa demande, il l'enleva et la conduisit à Vienne, où il l'épousa; réconcilié bientôt après avec son beau-père, il reçut de lui les moyens d'aller en Italie étudier la statuaire antique. Étranger et inconnu, il remporta à Rome le prix proposé par le marquis de Balestra, et dont le sujet était un groupe de *Persée et Andromède*. Rappelé en 1788 à Berlin comme sculpteur du roi à la place de Tassaert, et secrétaire de l'Académie des beaux-arts, il en devint en 1816 directeur. En 1790 il entreprit un long voyage dans les pays scandinaves et en Russie pour s'instruire dans les procédés de la fonte des statues en bronze; dans la suite il fit à différentes reprises des séjours prolongés à Rome. Il exécuta dans le cours de sa longue vie un très-grand nombre de statues et de bustes, œuvres où il s'affranchit le premier de la ma-

(1) Entre les 3,000 colonnes magnifiques qui soutenaient ce théâtre, Scaurus avait fait placer jusqu'à 3,000 statues de marbre et de bronze.

nière affectée et conventionnelle à la mode dans le siècle dernier; en donnant ainsi aux attitudes du naturel et une noble simplicité, il ouvrit la voie suivie plus tard par Rauch. Ses principales productions sont: le *Tombeau du jeune comte de La Marck*, église Sainte-Dorothée à Berlin; les statues colossales de *Luther*, à Wittemberg, et de *Frédéric II*, à Stettin; les statues des généraux *Ziethen* et *Dessau*, à Berlin; les *Monuments* du comte de Tauenzien, du comte d'Arnim à Boizenbourg, du prince Frédéric-Alexandre de Prusse, à Sinzenich, du comte de Hoym, en Silésie, de Blücher, à Rostock; le groupe de *La reine Louise de Prusse et sa sœur*, au château de Berlin; une *Nymphe au repos*, qui a figuré, ainsi que le fameux *Quadrige* de la porte de Brandebourg, du même artiste, dans le Musée Napoléon, sous le premier empire; le *Réveil d'une jeune fille*; beaucoup de bustes, dont quinze à la Walhalla; plusieurs bas-reliefs, etc. Schadow, qui également a gravé à l'eau-forte une quarantaine de planches, a aussi publié les ouvrages suivants: *Wittenbergs Denkmæler der Bildnerei, Baukunst und Malerei* (Les Monuments conservés à Wittemberg); Wittemberg, 1825, in-4°; — *Lehre von den Knochen und Muskeln* (Traité des os et des muscles, des proportions du corps humain et des raccourcis); Berlin, 1830, in-4°; — *Polyklet* (Polyclète, ou des Proportions de l'homme selon le sexe et l'âge); Berlin, 1834-35, in-4°, fig.; texte allemand et français; — *National Physionomien* (Physionomies nationales, ou Observations sur la différence des traits du visage); Berlin, 1835, fig.; — *Kunstwerke und Kunstansichten* (Œuvres d'art et idées sur l'art); Berlin, 1849, in-8°.

SCHADOW (*Zeno-Ridolfo*), sculpteur, fils aîné du précédent, né le 9 juillet 1786, à Rome, où il est mort, le 31 janvier 1822. Élève de son père, il exécuta jusqu'en 1810 à Berlin une série d'œuvres remarquables, telles que les statues de *Pâris*, d'*une Porteuse de lampe;* des groupes en plâtre, *Électre et Oreste*, *Pâris et Hélène*, *Julius Mansuetus mourant dans les bras de son fils;* deux bas-reliefs représentant *Socrate chez Theodota*, et un *Épisode du déluge*. En 1810 il reçut, par l'intermédiaire du chancelier de Hardenberg, une pension pour se rendre à Rome, où il alla se fixer, en compagnie de son frère Guillaume. Là son talent, dirigé par Canova et Thorwaldsen, prit un puissant essor; devenu presque l'égal de ses maîtres, il se vit bientôt accablé de commandes par les souverains et les principaux amateurs de l'Europe. Les œuvres qu'il exécuta alors, et où il fit preuve d'un génie transcendant, se distinguent par la grâce et la naïveté des attitudes, par une ravissante harmonie dans les proportions, par une poésie exquise et par une rare perfection dans l'exécution technique. Ce sont: une *Jeune fille attachant ses sandales;* une *Fileuse;* plusieurs copies, faites par le maître lui-même, de ces deux chefs-d'œuvre acquis par le roi de Prusse, existent en Allemagne et en Angleterre; *la Jeune fille aux pigeons*, appartenant au roi de Prusse; *l'Amour*, dans la galerie Esterhazy; *Pâris devant les trois Déesses*, un *petit Bacchus*, *S. Jean-Baptiste*, *Diane*, une *Vierge tenant l'enfant Jésus*, un *Discobole*, morceau de premier ordre, qui est en Angleterre; un groupe de *Danseuses;* les bustes de *Hændel* à la Walhalla, et celui d'une jeune *Albanaise*, à la glyptothèque de Munich; quatre magnifiques bas-reliefs, l'*Enlèvement des filles de Leucippe*, le *Combat des Dioscures avec Idas et Lyncée*, le *Tombeau de la mère du général Koller*, et celui du *marquis de Lansdowne*. En 1821 enfin Schadow venait de terminer le modèle d'un groupe colossal d'*Achille protégeant le corps de Penthésilée*; pour l'exécution en marbre de cette œuvre, d'un caractère grandiose, il reçut du roi de Prusse seize mille francs, le quart du prix fixé pour ce groupe quand il serait terminé; mais les fatigues de ce travail ruinèrent entièrement la santé, déjà affaiblie, de l'artiste, qui fut enlevé l'année suivante par une mort prématurée. Son groupe, achevé par son cousin, Wolf, se trouve au palais royal de Berlin.

Autobiogr. de J.-G. Schadow, dans ses *Kunstwerke*. — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon*.

* SCHADOW (*Frédéric-Guillaume* DE), peintre allemand, fils puîné de Jean-Godefroi, né à Berlin, le 6 septembre 1789. Dirigé d'abord par son père, et ensuite par le peintre Weitsch, il fut en 1806 appelé au service militaire et ne put reprendre les pinceaux qu'en 1810. Ayant en cette année accompagné à Rome son frère Rodolphe, il se joignit à ce groupe de jeunes gens de talent, Cornelius, Veit, Schnorr, etc., qui, s'inspirant des principes de leur ami Overbeck, ne voyaient, comme l'école romantique en littérature, de salut pour les arts que dans le retour aux idées du moyen âge. Schadow, qui se convertit alors au catholicisme, concourut avec eux à la décoration de la villa du consul de Prusse Mendelssohn-Bartholdi; il y exécuta deux fresques, *Le Songe de Joseph* et *Jacob recevant la robe sanglante de son fils;* elles décèlent encore une certaine inexpérience. Les tableaux qu'il peignit à Rome, dans les années suivantes, sont très-remarquables; les principaux sont, outre plusieurs beaux portraits: *la Reine des cieux*, *la Sainte Famille*, *l'Alliance de la peinture et de la sculpture*, représentée par un groupe où figurent Thorwaldsen, Rodolphe Schadow et le peintre lui-même. De retour à Berlin en 1819, il devint membre de l'Académie des beaux-arts; il exécuta à cette époque plusieurs tableaux d'autel pour l'église de la garnison à Potsdam, la cathédrale d'Ambach, et l'église de Schulpforta; puis un *Saint Luc*, une *Vierge*, *la Poésie s'élevant dans les airs*, le portrait du poëte *Immermann*. En 1827 Schadow alla prendre à Dusseldorf la direction de l'Académie

à la place de Cornelius : il y fonda une nouvelle école de peinture, d'où sortirent une foule d'artistes de talent (1), et qui l'emporta bientôt sur l'école rivale de Munich, à laquelle elle cède cependant pour la peinture d'histoire ; en revanche, Schadow sut développer chez ses élèves, auxquels il était tout dévoué, une grande habileté à traiter le genre et le paysage ; il leur procura en même temps de nombreuses commandes en propageant le goût des arts par la fondation d'une société artistique pour les provinces rhénanes et la Westphalie. Dans la suite cependant Schadow entra de plus en plus dans la voie du mysticisme, ce qui amena dans son école une scission complète ; à la tête des opposants, qui s'attachent à un réalisme prononcé, se trouve Lessing (*voy.* ce nom). Parmi les tableaux qu'il exécuta depuis 1827 nous citerons : les *Quatre Évangélistes*, dans l'église de Werder à Berlin ; les *Vierges sages* et les *Vierges folles*, au musée Stædel à Francfort ; une *Carità ; le Christ sur le mont des Oliviers ; le Christ à Emmaüs ; Sainte Véronique ;* une *Pietà* dans l'église de Dulmen ; *la Source de la vie*, au roi de Prusse ; *Sainte Hedwige*, *le Paradis*, *le Purgatoire* et *l'Enfer*, suite de tableaux allégoriques d'après Dante ; *Mignon*, sujet plein de poésie, reproduit souvent par la gravure ; plusieurs excellents portraits, dont ceux du prince Frédéric de Prusse, du prince de Solms, de la famille du banquier Beudemann, etc. Schadow a été anobli en 1843. Il a publié, outre divers articles dans le *Kunstblatt*, une brochure *Sur l'influence du christianisme sur les arts* (Dusseldorf, 1842), et *Der moderne Vasari* (Berlin, 1854) : ce dernier ouvrage, où l'auteur donne ses jugements sur les principaux artistes qui avec lui ont régénéré la peinture en Allegne, est un extrait de ses *Mémoires*, encore manuscrits, qu'il a dictés pendant le temps, assez long, où il fut privé de la vue, infirmité dont il a été guéri par une habile opération.

Raczynski, *Hist. de l'art moderne en Allemagne.* — Pütmann, *Die Düsseldorfer Malerschule* ; Leipzig, 1839. — Uechtriz, *Blicke in das Düsseldorfer künstler Leben* ; Dusseldorf, 1839. — Nagler, *Allgem. Kunstlerlexikon.* — *Mænner der Zeit*, t. I. — *Unsere Zeit*, t. VII.

SCHÆFFER (*Jacques-Chrétien*), naturaliste allemand, né à Querfurt (Prusse), le 30 mai 1718, mort à Ratisbonne, le 5 janvier 1790. Ayant à l'âge de dix ans perdu son père, qui était un pasteur sans fortune, il ne put terminer ses humanités qu'en s'imposant les plus grandes privations. Son amour pour la science lui donna le courage de se rendre à l'université de Halle, bien qu'il fût presque entièrement dénué de ressources ; pendant les six premiers mois, il ne se nourrit guère qu'avec des fruits et un peu de légumes cuits à l'eau, et il passa tout un hiver sans feu. Cette rude abstinence, jointe à un zèle trop vif pour l'étude, faillit le faire périr de consomption. Il se procura quelque soulagement en donnant des leçons dans une maison d'orphelins, et en 1738 il entra comme précepteur chez un riche négociant de Ratisbonne ; mais celui-ci étant mort au bout d'une année, Schæffer retourna à Halle, et fut admis au sacerdoce. En 1741 il fut rappelé à Ratisbonne pour y occuper une des places de prédicateur, bonheur inespéré qu'il devait à quelques sermons qu'il y avait prononcés pendant son premier séjour, et dont l'éloquence avait produit une impression favorable. Dès ce moment son sort fut fixé. Tout entier à ses devoirs, il ne se lassait pas de venir en aide à l'infortune ; c'est ainsi qu'il fonda une caisse de prêt sans intérêts en faveur des ouvriers pauvres. En reconnaissance de son zèle et de son dévouement, il fut en 1779 promu d'un consentement unanime à l'office de surintendant ecclésiastique, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Habile à tous les travaux de main, il fabriqua plusieurs instruments d'optique et de physique, remarquables par leur précision et qu'on lui paya un grand prix ; de magnifiques tables de marqueterie, une représentation anatomique de l'œil humain, exécutée en ivoire, des oiseaux sculptés en bois, etc. Il perfectionna les miroirs ardents, les microscopes, une machine à laver le linge. Le premier il songea à faire du papier avec des substances végétales, tels que copeaux, sciure de bois, mousses, tiges du houblon, de la vigne et du chanvre, feuilles, etc. (1). Mais son principal mérite consiste dans les travaux qu'il entreprit sur diverses parties de l'histoire naturelle, notamment les plantes et les insectes, et qui lui valurent d'être nommé membre des Académies de Londres, de Berlin, d'Upsal et de plusieurs autres sociétés savantes ; il était correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Les ouvrages qu'il a publiés sur les diverses branches de la mycologie et de l'entomologie se font remarquer par l'exactitude des descriptions et par la beauté ainsi que par la fidélité des figures. On a de lui : *Apus pisciformis insecti, species noviter detecta ;* Nuremberg, 1752, 1757, in-4° ; — *De musca cerambyce ;* ibid., 1753, in-4° ; — *Die Arm-Polypen* (Les Polypes à bras des environs de Ratisbonne) ; Ratisbonne, 1754, 1763, in-4° ; — *Die Blumenpolypen des süssen Wassers* (Les Polypes d'eau douce) ; ibid., 1755, 1763, in-4° ; — *Isagoge in botanicam ;* ibid., 1759, in-8° ; — *Erleichterte Arzneykræuterwissenschaft* (La Connaissance des plantes médicinales rendue plus facile) ; ibid., 1759, 1773, in-4° ; — *De studii ichthyologici faciliori methodo ;* ibid., 1760, in-4° ; — *Piscium bavarico-ratisbonensium pentas ;* ibid., 1761, in-4°, fig. ; — *Fungorum qui in Bavaria et Palati-*

(1) Les noms des trente plus célèbres peintres de cette école se trouvent, encadrés de dessins de chacun d'eux, dans l'*Album* de Reinick (Dusseldorf, 1838).

(1) La 2e édit. de l'ouvrage qu'il publia sur ce sujet (Ratisb., 1772, in-4°) contient 81 échantillons de ces différents papiers, avec treize planches.

Daghestan, qui penchait vers les Russes, fut égorgé avec une partie de ses murides (1834). Schamyl pouvait sans peine s'emparer alors de l'autorité, que nul n'était en mesure de lui disputer; il préféra convoquer tous les chefs de tribu et les hommes marquants à quelque titre. L'imanat lui fut offert à l'unanimité (2 octobre 1834).

Schamyl fut à la fois un héroïque défenseur de l'indépendance, un profond politique et un habile administrateur. Son ardente dévotion ne l'empêcha pas de porter un sens très-droit dans la pratique des affaires. Ayant consacré son influence par d'éclatantes victoires, il fit adopter une série d'innovations qui lui permirent de soutenir pendant vingt-cinq ans une lutte disproportionnée contre les Russes. Prêtre autant que guerrier, il fit de la religion la base de son pouvoir. Il s'entoura d'un conseil suprême, qui devait le seconder dans la direction des affaires, et prit pour le garder une troupe d'élite qui devait bannir toute autre préoccupation qu'un dévouement sans réserve à son chef. Il partagea le territoire en subdivisions (*naïbats*) renfermant un certain nombre d'*aouls* ou villages; les lieutenants de l'iman ou *naïbs* réunissaient les fonctions religieuses, patriotiques, militaires, administratives; ils devaient au premier signal amener une troupe de guerriers, qui s'entretenaient à leurs frais. Schamyl réunit ainsi cinq mille cavaliers, et eut à la fois sous les armes cinquante mille hommes. Il fit des efforts constants pour introduire parmi ces tribus une administration régulière, active et probe. Mais il ne réussit pas à acclimater chez elle les ressources de la civilisation européenne; la fonderie de canons qu'il établit ne donna que de mauvaises pièces, et les armes des montagnards furent toujours défectueuses. Il chercha à stimuler le courage par des peines infamantes et des décorations. D'une générosité disproportionnée avec ses faibles revenus, quand il s'agissait de servir sa cause il recourait, pour faire triompher la mission politique et religieuse qu'il s'était imposée, aux châtiments les plus terribles, et sa justice expéditive inspirait une épouvante superstitieuse. On le voyait à la porte des mosquées recommander aux siens la pratique de la religion, les bonnes mœurs et la haine des Russes.

Le régime violent de cette dictature religieuse provoqua contre l'iman des inimitiés nombreuses, et pour s'y dérober il fut obligé de prendre des précautions multipliées. C'était parmi les Tchetchenses, autrefois la nation prépondérante du Daghestan, qu'il avait ses principaux adversaires; il les abaissa au profit des Lesghis, ses compatriotes, dont il ne se séparait pas. Schamyl constitua aux Circassiens une force imposante, mais il renonça à soutenir contre les Russes une lutte régulière; il leur fit une guerre d'embuscades, de surprises, et entendit à merveille le métier de partisan. Tombant sur les Russes à l'improviste, leur tendant des piéges, il détruisait en détail leurs armées. Les généraux du czar s'usèrent dans cette guerre ingrate. L'iman, inépuisable en ruses, se jouait au milieu de ses ennemis, et poussait des pointes jusqu'aux abords de Stavropol et de Tauris. Sa réputation s'étendait au loin, et à l'époque de la guerre de Crimée les alliés comptaient sur son concours (1854); il le promit en effet, mais, rebuté par le langage insolent des autorités turques, il se tint à l'écart. A cette époque la puissance de l'iman était sur son déclin; en concentrant en lui toute l'autorité, il avait brisé le plus puissant ressort des populations montagnardes, l'initiative individuelle; toute personnalité s'effaçant devant le dictateur, on pouvait prévoir que lui disparu la cause de l'indépendance ne se relèverait pas. Les Russes avaient déjà gagné du terrain, grâce au système introduit vers 1845 par le prince Woronzoff, en entourant le pays par une ligne de postes fortifiés, en traçant des routes au milieu des forêts et des montagnes, en jetant des ponts, en substituant une occupation permanente à leurs courses périodiques. En décembre 1859, il fut surpris sur le plateau de Gounib par des forces supérieures; il se défendit longtemps avec un héroïsme furieux. Des quatre cents hommes qui l'accompagnaient, quarante-sept seulement survivaient; acculé dans une maison taillée dans le roc, l'iman se rendit au prince Bariatinsky, commandant en chef, qui lui garantit la vie sauve et l'envoya à Saint-Pétersbourg. Alexandre II traita avec générosité l'illustre prisonnier; dans une entrevue qu'il eut avec lui, il voulut qu'il conservât ses armes, et lui assigna pour résidence la ville de Kalouga, avec une pension de 10,000 roubles. C'est là qu'il vit avec son harem et les jeunes ménages de ses deux fils. Il est resté fidèle à ses habitudes de simplicité et de sobriété; sa charité est inépuisable et sa résignation celle d'un parfait croyant. La douceur du captif contraste avec le passé du chef de guerre, si terrible pour ses adversaires, et qui ne reculait pas devant les actes de cruauté lorsque les besoins de sa cause lui semblaient les réclamer. Sa conversation n'est pas sans charme, et révèle une intelligence cultivée. Sa tête est encore belle et expressive; malgré ses dix-neuf blessures à l'arme blanche, il conserve un tempérament robuste, un maintien imposant, un aspect calme et austère; c'est le type du musulman spiritualiste. Rien ne trahit chez lui l'amertume ou de vaines espérances; il comprend que l'indépendance de la Circassie a succombé avec lui, et se résigne. L. COLLAS.

Merlieux, *Souvenirs d'une Française captive de Schamyl*; 1857, in-18. — Fadéief, *Soixante années de guerre dans le Caucase*. — Rounovski, *Schamyl*. — *Revue des deux mondes* du 15 mai 1861. — Bodenstedt, *Les Peuples du Caucase*; Paris, 1859.

SCHANNAT (*Jean-Frédéric*), historien allemand, né à Luxembourg, le 23 juillet 1683, mort à Heidelberg, le 6 mars 1739. Fils d'un médecin, il reçut une éducation soignée, étudia le droit à

Louvain, et se fit recevoir avocat au conseil souverain de Malines; mais le succès de son premier ouvrage historique le fit renoncer au barreau et embrasser l'état ecclésiastique, qui semblait favoriser mieux ses goûts pour l'étude. Sur l'invitation de l'archevêque de Prague, il se rendit, en 1735, en Italie, y demeura pendant trois années, et recueillit sur l'histoire d'Allemagne de nombreux documents, dont une mort prématurée l'empêcha de tirer parti. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire du comte de Mansfeld;* Luxembourg, 1707, in-12, en français; — *Vindemiæ litterariæ, h. e. veterum monumentorum ad Germaniam sacram præcipue spectantium collectio;* Fulde et Leipzig, 1723-24, 2 vol. in-fol., fig.; — *Corpus traditionum fuldensium, sive donationum ad ecclesiam fuldensem collatarum* (744-1323); Leipzig, 1724, in-fol., fig.; — *Sammlung alter historischer Schriften archiven* (Recueil d'écrits historiques et de documents anciens); Fulde, 1725, in-4°; — *Fuldischer Lehnhof, sive de clientela fuldensi;* Francfort, 1726, in-fol. : Estor essaya, dans les *Analecta fuldensia*, de réfuter cet ouvrage; — *Diœcesis fuldensis;* Francfort, 1727, in-fol.; — *Vindiciæ quorumdam archivi fuldensis diplomatum;* Francfort, 1728, in-fol. : réponse aux *Animadversiones* d'Eckhart contre l'ouvrage précédent; — *Historia fuldensis;* Wurtzbourg, 1729, in-fol. : l'auteur répond à l'ouvrage d'Estor cité plus haut; — *Historia episcopatus Wormatiensis;* Francfort, 1734, 2 vol. in-fol. : ouvrage estimé; — *Histoire abrégée de la maison palatine;* Francfort, 2e éd., 1740, in-12; elle est écrite en français; — *Concilia Germaniæ;* Cologne, 1759-75, 11 vol. in fol.; collection continuée par J. Hartzheim, par Neissen et par Hermann Schœll; les tables sont de Hesselmann. Les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France* attribuent à Schannat l'ouvrage anonyme intitulé : *Lettre de M. l'abbé ... à mademoiselle G.... béguine d'Anvers, sur l'origine et le progrès de son institut;* Paris (Hollande), 1731, in-12. E. R.

De la Barre de Beaumarchais, *Eloge de Schannat*, à la tête de l'*Hist. de la maison palatine.* — D. Calmet, *Bibl. lorraine.* — Ebert, *Allgem. bibliograph. Lexicon.* — Hirsching, *Handbuch.*

SCHARD (*Simon*), érudit allemand, né en 1535, en Saxe, mort le 26 mai 1573, à Spire. Après avoir été conseiller du duc de Deux-Ponts, il fut nommé, en 1566, assesseur à la chambre impériale de Spire. Il s'était rendu fort habile dans le droit, l'histoire et les langues anciennes. On a de lui : *Orationes et elegiæ funebres in exsequiis Germaniæ principum, ab obitu Maximiliani I;* Francfort, 1566, 2 vol. in-8°; — *De jurisdictione, autoritate et praeminentia imperiali ac potestate ecclesiastica, variorum autherum scripta;* Bâle, 1566, in-fol.; Strasbourg, 1608, in-fol.; — *Opus historicum de rebus Germanicis;* Bâle, 1574, 4 tom. in-fol.; Giessen, 1673, 4 vol. in-fol.; recueil de pièces et d'opuscules sur l'histoire d'Allemagne, terminé par un abrégé des événements qui se sont passés de 1558 à 1572; — *Lexicon juridicum;* Bâle, 1582, in-fol.; — *De electione germanorum principum;* Strasbourg, 1609, in-8°. Comme éditeur il a publié les *Lettres* de Pierre des Vignes, ainsi que les *Germanicarum rerum quatuor vetustiores chronographi* (Francfort, 1556, in-fol.), recueil qui contient les *Chroniques* de Turpin, de Réginon, de Sigebert de Gembloures et de Lambert d'Aschaffembourg.

Pantaleo, *Prosopographia.* — Adam, *Vitæ jureconsultorum.* — *Thesaurus eruditionis variæ*, février 1705.

SCHARNHORST (*Gérard-David* DE), général prussien, né le 12 novembre 1755, à Bordenau (Hanovre), mort le 28 juin 1813, à Prague. D'une famille peu aisée, il fut destiné à l'économie rurale; mais son père ayant, par le gain d'un procès, été mis en possession d'une assez belle propriété, il put suivre son goût pour l'état militaire, et entra en 1776 dans l'armée hanovrienne. Nommé en 1780 lieutenant d'artillerie, il devint peu de temps après professeur à une école de cette arme. Capitaine d'état-major en 1792, il prit part aux campagnes contre la France; sa conduite lors de la retraite de Menin lui valut d'être, en 1796, promu au grade de lieutenant-colonel. Pour profiter des recommandations qu'il avait obtenues auprès du duc de Brunswick, il passa en 1801 dans l'armée prussienne, servit d'abord dans l'artillerie, et fut en 1803 attaché à l'état-major et nommé lieutenant quartier-maître. C'est à cette époque qu'il exposa dans des cours suivis par l'élite des officiers les nouveaux principes de tactique, nécessaires pour combattre les armées françaises, et qu'il développa aussi dans divers écrits, ce qui attira sur lui l'attention du roi, qui lui donna en 1804 le grade de colonel et des lettres de noblesse et le chargea de l'éducation militaire du prince héréditaire. En 1806 il assista comme second lieutenant quartier-maître général à la bataille d'Auerstædt, et contribua à diriger en qualité de chef d'état-major la belle retraite du corps de Blucher sur Lubeck. Après avoir ensuite pris part à la bataille d'Eylau, il fut après la paix de Tilsit nommé général major directeur du département de la guerre et chef du corps des ingénieurs. En 1810 il fut obligé de donner sa démission pour complaire aux exigences de Napoléon; mais il n'en resta pas moins en secret à la tête du ministère de la guerre. C'est grâce à ses mesures habiles que l'armée prussienne se trouva en 1813 réorganisée entièrement et prête à venger les échecs qu'elle avait éprouvés depuis vingt ans. Il fut aussi le premier qui mit en pratique l'idée de Knesebeck de l'établissement de la *landwehr*. Nommé alors chef d'état-major du corps de Blucher, il fut atteint d'un coup de feu à la bataille de Grossgœrschen : trans-

porté à Prague, il succomba bientôt aux suites de sa blessure. On a de lui : *Handbuch für Offiziere* (Manuel des officiers, contenant les applications de la stratégie); Hanovre, 1787-90, 1804-14, 3 vol. in-8°; une édition augmentée par Hoyer a paru à Hanovre, 1815-29, 4 vol. in-8°; — *Taschenbuch für Offiziere* (Vade-mecum de l'officier); ibid., 1793, 1794, 1816, in-8°; — *Militærische Denkwürdigkeiten* (Faits militaires mémorables); ibid., 1797-1805, 5 vol. Scharnhorst a aussi publié en 1788 le *Neues militærisches Journal.*

Boyen, *Beitræge zur Kenntniss von Scharnhorst*; Berlin, 1833. — Clausewitz, *Ueber das Leben von Scharnhorst*; Hambourg, 1832. — Ranke, *Hist. politische Zeitschrift*, t.

SCHAUFLEIN ou **SCHAUFELEIN** (*Hans-Léonard*), peintre et graveur allemand, né avant 1490, à Nuremberg, où son père était négociant, mort en 1539, à Nordlingen; cette dernière date est la plus exacte, puisque sa femme s'est remariée en 1540 avec Hans Schwarz. Il habitait la propre maison d'Albert Dürer, dont il devint l'élève favori. En 1515 il quitta Nuremberg pour s'établir à Nordlingen, et y présida pendant plusieurs années la corporation des peintres. Comme son maître, il s'adonna à la peinture, et on lui attribue certaines estampes qui sans doute ont été gravées sur bois d'après les dessins qu'il fit pour des libraires de 1510 à 1535; ces estampes sont marquées de ses initiales, en forme de monogramme, et accompagnées de deux pelles (*schauffel*, pelle.) On lui attribue généralement le dessin des planches des *Aventures de Theuerdanck* (1517), poëme composé par l'empereur Maximilien et son secrétaire Melchior Pfintzing; sa marque ne figure cependant que sur un petit nombre des planches de ce livre. Elle se voit aussi sur quelques-uns des bois des *Triomphes de Maximilien*. Schauflein est auteur de la suite de *la Passion* qui se trouve dans le *Speculum de passione Domini* (Nuremberg, 1507, in-fol.). Nagler a donné la liste d'une vingtaine de tableaux, où l'on remarque des détails bizarres, et qui se trouvent dans les églises de Nordlingen et à la Pinacothèque de Munich. Plusieurs des gravures attribuées à Hans Schauflein et portant un millésime postérieur à 1539, sont l'œuvre d'un fils de cet artiste, peintre aussi et qui fournissait également aux libraires d'Augsbourg et de Nuremberg des dessins, inférieurs à ceux de son père.

H. H—N.

J. Renouvier, *Des types et des manières des maîtres graveurs*. — Brulliot, *Dict. des monogrammes*. — Mariette, *Abcdario*. — Heinecke, *Idée générale d'une collection d'estampes*. — Sandrart, *Academia artis pictoriæ*. — A.-F. Didot, *Essai sur la gravure en bois*. — Nagler.

SCHAUMBOURG. *Voy.* LIPPE.

SCHEELE (*Charles-Guillaume*), célèbre chimiste suédois, né le 29 décembre 1742, à Stralsund, mort le 24 mai 1786, à Kœping. Son père, chargé d'une nombreuse famille, ne pouvant subvenir aux frais d'une longue éducation, le plaça chez l'apothicaire Bauch, à Gothembourg. Dès les premières années sa vocation se dessina. « Il était silencieux et sérieux, dit de lui Grünberg, son compatriote; il aimait passionnément l'étude; souvent il réfléchissait pendant la nuit à ce qu'il avait vu et observé pendant le jour, et lisait les ouvrages de Neumann, Lémery, Kunkel et Stahl. » En 1765 il fut employé à Malmoë, en Scanie, dans la pharmacie de Kalstrœm. En 1767, il alla diriger celle de Scharenberg, à Stockholm, où il entra, et en 1770 il occupa la même place chez l'apothicaire Look à Upsal, où Bergmann professait la chimie avec beaucoup d'éclat. Les premiers rapports qu'eurent ensemble ces deux hommes, qu'une étroite amitié devait bientôt réunir, faillirent les séparer pour toujours. Scheele avait adressé à Bergmann un mémoire sur l'acide tartrique; Bergmann l'avait renvoyé sans le lire. Un ami commun, Gahn, depuis célèbre, s'interposa et parvint à rapprocher les deux savants. Si Bergmann put faire obtenir à Scheele des secours pour subvenir aux frais de ses expériences, s'il le fit nommer associé de l'Académie de Stockholm, Scheele, par les progrès qu'il imprima à la science, fournit souvent à Bergmann les matériaux de ses brillantes leçons. La réputation de Scheele grandit rapidement : on lui offrit non-seulement en Suède, mais en Angleterre, plusieurs positions élevées; Scheele refusa. Mais lorsqu'il apprit la mort d'un pharmacien à Kœping sur le lac Malarela, il partit, s'établit chez la veuve, et partagea ses soins entre les travaux de son officine et les recherches scientifiques. Une fièvre aiguë l'atteignit et l'emporta à quarante-trois ans, lui laissant à peine le temps d'assurer à la veuve chez laquelle il vivait son nom et sa modeste épargne.

S'il est difficile de rencontrer une vie plus pauvre en incidents que celle de Scheele, l'ensemble de ses travaux est tellement imposant qu'ils doivent à cette courte existence si bien remplie un plus grand intérêt que ne l'auraient pu faire les accidents les plus dramatiques. Scheele débuta dans la carrière par des recherches sur l'acide tartrique et sur le spath fluor et son acide. Le mémoire le plus remarquable de Scheele est peut-être celui qu'il publia, en 1774, sur le manganèse. Il est très-probable que dès cette époque il obtint l'air déphlogistiqué. Toutefois cette découverte ne fut publiée qu'en 1777, de telle sorte que la priorité appartient sans nul doute à Priestley. En traitant le manganèse par l'acide muriatique il en dégage le chlore, qu'il désigne avec tant de raison sous le nom d'acide muriatique déphlogistiqué. Dans ce premier examen il observe presque toutes les propriétés du chlore; il le reconnaît comme décolorant; il remarque qu'il amène au maximum plusieurs combinaisons, notamment celle de fer (1). Mais un

(1) Quand un métal présente deux degrés d'oxydation ou de chloruration, on dit souvent que la moins oxydée est au minimum, la plus oxydée au maximum.

point important lui échappe; il écrit : « Dans cet air, le feu s'éteint sur-le-champ »; ce qui n'a lieu que dans un petit nombre de cas : on est d'autant plus étonné de voir Scheele ne pas examiner plus profondément les propriétés comburantes du chlore qu'il lui a donné un nom qui devait pour ainsi dire le lui faire considérer forcément comme comburant. Si Scheele ne cherche pas si le chlore est simple ou composé, il faut reconnaître que du premier coup il arrive très-près de la vérité; il considère, en effet, le nouveau gaz comme étant de l'acide muriatique dépouillé de son phlogistique, et si on se rappelle qu'à cette époque on discuta souvent si l'air inflammable, l'hydrogène, n'est pas le véritable phlogistique, on peut conclure que Scheele a eu sur la nature du chlore une idée plus juste que tous les chimistes qui ont étudié cette question jusqu'à Gay-Lussac et Thenard. Le travail sur le manganèse devait encore le conduire à deux autres découvertes remarquables; il distingua le premier cette matière des combinaisons ferrugineuses avec lesquelles elle était confondue jusqu'alors; enfin, la baryte, qui se trouve presque toujours mélangée au manganèse, fut caractérisée par Scheele comme une espèce distincte de la chaux. Ainsi, et c'est là un exemple unique dans ce seul travail, Scheele découvre ou caractérise trois corps simples, chlore, baryum et manganèse, et on peut même soupçonner que c'est dès cette époque qu'il tira de l'oxyde de manganèse l'oxygène; ce qui rendrait son travail encore plus remarquable, puisqu'il y aurait découvert les deux corps comburants les plus actifs que possède la chimie.

En 1775 Scheele tira du benjoin l'acide benzoïque en agissant par voie humide; et traitant l'acide arsenieux par l'acide azotique, le suroxyda et prépara ainsi à l'état de pureté l'acide arsenique. Si nous passons sous silence les mémoires importants sur l'acide urique, qu'il tira des calculs de la vessie, sur le quartz, l'argile, qu'il étudia avec soin en 1776, nous arrivons à l'ouvrage le plus considérable qu'ait publié Scheele, au *Traité chimique de l'air et du feu* (Upsal, 1777, in-8°), trad. en français par le baron de Dietrich; Paris, 1785, in-8° (1).

C'est un singulier mélange d'expériences admirables, de conclusions justes, puis de raisonnements compliqués, insoutenables quand, ne serrant plus d'aussi près les faits, Scheele invente au lieu d'observer. Il donne dans ce traité une excellente définition d'une espèce chimique qu'il caractérise par l'ensemble de ses propriétés : bien appuyé sur cette base solide, il soumet l'air atmosphérique à l'action de divers agents, notamment des sulfures alcalins; il enferme dans une bouteille un volume déterminé d'air et le laisse séjourner pendant un certain temps avec du foie de soufre; quand la bouteille est débouchée sous l'eau, il voit celle-ci monter dans l'appareil, remplaçant une portion du fluide élastique; l'air examiné n'est plus propre à entretenir la combustion ni la vie, de sorte que, comme Priestley, il démontre dans l'air l'existence de deux fluides différents. Malheureusement Scheele ne sait comment expliquer la disparition d'une portion de l'air enfermé; il est fort empêché pour retrouver l'*air perdu*, et à bout d'explications il ajoute : « Je vais démontrer que la combinaison de l'air avec le phlogistique est un composé si subtil qu'il est susceptible de pénétrer les pores imperceptibles du verre et de se disperser en tous sens dans l'air. » On voit que la distinction entre un fluide impondérable comme la chaleur et les gaz n'est pas faite. Scheele croit que le gaz manquant a passé à travers le verre, tandis qu'il s'est combiné avec les matières qui sont restées en contact avec lui (1). Ce qui rend l'erreur de Scheele encore plus singulière, c'est qu'il indique quelques pages plus loin comment on peut obtenir l'air déphlogistiqué, et l'oxygène qui existe aussi dans l'air, et dont il n'a pu constater la combinaison avec le foie du soufre employé pour faire l'analyse de l'air atmosphérique.

Malgré l'importance de quelques-unes des expériences insérées dans le *Traité de l'air et du feu*, cet ouvrage laisse beaucoup à désirer. Il est encore imbu de la théorie du phlogistique, et Lavoisier n'a point de peine à montrer les nombreuses erreurs qu'a commises le chimiste suédois dans l'article inséré aux *Mémoires de l'Académie* en 1781, p. 396, sous le titre : *Réflexions sur la calcination et la combustion à l'occasion d'un ouvrage intitulé :* Traité chimique de l'air et du feu.

Dans ses mémoires sur l'examen du lait et de son acide (1780), Scheele caractérise l'acide lactique, qu'il reconnaît incapable de cristalliser, et obtient le sucre de lait.

En 1781 il examine l'acide tungstique. En 1782 il publie l'*Essai sur la matière colorante du bleu de Prusse*, sujet éminemment délicat, dans lequel il arrive à obtenir l'acide prussique; il établit que ce corps est formé d'alcali volatil, d'air inflammable et d'une matière charbonneuse. En 1784 il découvre le principe doux des huiles, la glycérine. Un mémoire sur l'acide citronien cristallisé, sur l'éther acétique, sur la couleur noire de la pierre infernale sont les derniers tributs qu'il paye à la science.

Si l'on réfléchit au nombre considérable de travaux publiés par le chimiste Suédois, à la faiblesse des moyens dont il disposait, quand on se rappelle que ses nombreuses observations

(1) Les travaux isolés de Scheele, réunis sous le titre d'*Opuscula*, ont été trad. en français par la femme de Guyton-Morveau, alors Mlle Picardet (*Mémoires de chimie*; Paris, 1785, 2 vol. in-12).

(1) Nous ne connaissons pas de gaz qui passent au travers du verre, mais à une température élevée les vases de terre et les tubes métalliques se laissent très-bien traverser par l'hydrogène et les gaz combustibles, et M. H. Sainte-Claire-Deville a publié en 1863 sur ce sujet plusieurs expériences dignes d'intérêt.

ont été faites dans une modeste officine, avec des pots à bière et des vessies; quand on sait que, sans nulle ambition, Scheele n'a jamais songé à tirer parti de ses travaux autrement que pour contribuer, dans la mesure de ses forces, à la connaissance plus complète de la nature, il faut reconnaître en lui un des types les plus parfaits de l'homme de science. Il avait à coup sûr au plus haut degré le génie de l'observation, c'était un expérimentateur des plus habiles; mais il était moins heureux quand il fallait passer de l'expérience à l'interprétation et déduire des faits leurs conséquences. Ce qui lui manque, c'est un esprit moins soumis aux idées reçues, plus confiant en lui-même; peut-être sa pauvreté influa-t-elle beaucoup sur sa disposition à une timidité exagérée, qu'on remarque dans ses travaux comme dans sa vie.

Si Scheele ne peut être comparé à Lavoisier pour la rigueur de la méthode employée, si son éducation incomplète, son génie moins large, moins ouvert ne le place pas au premier rang, il restera cependant comme une des étoiles les plus brillantes du ciel scandinave à côté de Linné et de Berzelius. P.-P. DEHERAIN.

Gezelius, *Biografisk Lexicon*. — Vicq d'Azyr, *Éloge de Scheele*, dans les *Mém. de la Soc. roy. de méd.*, 1788. — F. Hœfer, *Hist. de la chimie*, II.

SCHEELS (*Rabode-Hermann*), en latin *Schelius*, érudit hollandais, né en 1622, mort en 1662. Il était d'une famille noble de l'Over-Yssel. Après avoir fait ses études à Leyde et voyagé en France et en Italie, il entra au service de la Toscane; mais il quitta bientôt l'épée pour se livrer entièrement à l'étude. Deux mois avant de mourir, il fut nommé gouverneur d'Ysselmonde. On a de lui: *De libertate publica;* Amst., 1666, in-12; — *De pace et causis belli anglici primi;* Deventer, 1668, in-12; — *De jure Imperii;* Amst., 1671, in-16; — une bonne édit. des opuscules d'Hygin et de Polybe *De castrametatione* (Amst., 1660, in-4°), et dans le t. IX des *Antiq. rom.* de Grævius.

Grævius, *Orationes*. — *Notice* de Hogers, à la fin du traité *De jure Imperii*. — Paquot, *Mémoires*, III.

SCHEELSTRATE (*Emmanuel* DE), antiquaire et théologien belge, né en 1649, à Anvers, mort le 6 avril 1692, à Rome. Dès sa jeunesse il s'appliqua à l'histoire ecclésiastique, et visita la France et l'Italie dans le but de s'instruire et de conférer avec les savants. Son premier ouvrage, où il se déclarait le champion de la prérogative pontificale, lui valut, avec un canonicat, la dignité de chantre de la cathédrale d'Anvers. Appelé à Rome par Innocent XI, il fut nommé garde de la bibliothèque du Vatican et chanoine de Saint-Jean de Latran. C'était un érudit véritable, et qui a éclairci plusieurs points des antiquités ecclésiastiques. Il est un de ceux qui ont le plus écrit pour relever la dignité du pape et pour étendre sa juridiction. Nous citerons de lui: *Antiquitas illustrata circa concilia generalia et provincialia, decreta et gesta pontificum, et præcipua totius historiæ ecclesiasticæ capita;* Anvers, 1678, in-4°; plus tard il donna une nouvelle forme à cet ouvrage, sous le titre d'*Antiquitas ecclesiæ dissertationibus, monumentis ac notis illustrata* (Rome, 1692-1697, 2 vol. in-fol.); mais il ne put en composer que les t. I et II, traitant les questions relatives à la chronologie et à la géographie, au lieu des six qu'il avait eu dessein de publier; — *Ecclesia Africana sub primate carthaginiensi;* Paris (Anvers), 1679, in-4°: son but est de prouver que cette Église reconnaissait le pape en qualité de patriarche; — *Sacrum antiochenum concilium pro arianorum conciliabulo;* Anvers, 1681, in-4°, avec cinq dissertations; — *Acta Constantiensis concilii;* ibid., 1683, in-4°; — *De disciplina arcani;* Rome, 1685, in-4°: en réponse à Tentzel, qui avait combattu l'opinion déjà exprimée par l'auteur touchant le secret que l'Église gardait dans les premiers siècles à l'égard des mystères; — *De sensu et auctoritate decretorum concilii constantiensis circa potestatem ecclesiasticam;* ibid., 1686, in-4°: traité destiné à réfuter celui *De l'Église de Rome* du P. Maimbourg; — *De auctoritate patriarchali et metropolitica;* ibid., 1687, in-4°: écrit contre Ed. Stillingfleet; — *De lugendis actis cleri gallicani congregati anno* 1682; 2e éd., 1740, in-4°, et à la suite du livre de Veith *De primatu rom. pontif.;* Malines, 1824, in-12.

Du Pin, *Auteurs ecclésiast.* — Niceron, *Mémoires*, XXI.

SCHEFFER (*Ary*), peintre français, né à Dordrecht, le 10 février 1795, mort à Argenteuil, près Paris, le 15 juin 1858. Son père, peintre assez habile, assure-t-on, mourut très-jeune, laissant une veuve et trois enfants en bas âge; Ary était l'aîné. Dès sa plus tendre enfance il avait montré un goût véritable pour l'art, et il aurait, rapportent les biographes, exposé à Amsterdam, à l'âge de douze ans, une toile qui obtint un certain succès. Devenue veuve (1811), sa mère (1) le conduisit à Paris, et le plaça sous la tutelle de Guérin. Le jeune Ary se distingua tout d'abord par une grande application. Il débuta au salon de 1812 avec un sujet religieux, puis il exposa *la Mort de Saint-Louis* (1817), *le Dévouement des bourgeois de Calais* (1819), et plusieurs sujets de genre que la gravure a popularisés; tels sont *la Veuve du soldat*, *le Retour du conscrit*, *la Sœur de charité* et la *Scène d'invasion*. Ces petites toiles d'un genre anecdotique tirent leur véritable mérite de la facilité avec laquelle elles sont composées. A l'époque où Scheffer quittait la discipline d'une école, un mouvement romantique s'opérait; il ne

(1) C'était une femme d'un haut mérite et du plus noble caractère. Artiste elle-même et capable, si elle l'eût voulu, d'atteindre à la célébrité, elle devint pour l'aîné de ses fils et pour Henri, le plus jeune, un conseiller de toutes les heures; on peut rapporter à ses premiers enseignements, à ses avis ce que tous les deux ont d'élevé et de recueilli dans leur talent. Mme Scheffer, Hollandaise de naissance, est morte en juillet 1839, à Paris.

put y rester indifférent, mais son début ne fut pas heureux. *Gaston de Foix trouvé mort après la bataille de Ravenne* (1824) fut mal accueilli par le public et par la critique; il voulut cependant tenter une nouvelle épreuve, et *les Femmes souliotes* (1827) semblèrent un instant donner tort à l'opinion précédemment émise. Ary Scheffer sentit lui-même qu'il ferait mieux de tourner ses vues d'un autre côté, et c'est alors qu'il demanda à Gœthe et à Byron ses inspirations. Chacun s'empressa de louer le sentiment, toujours poétique, exprimé dans les nombreux tableaux empruntés à ces poëtes, et Ary Scheffer, qui n'avait trouvé jusque-là des admirateurs que parmi quelques hommes initiés aux secrets de l'art, acquit tout à coup une réputation qui lui survivra. Dire le succès qu'obtinrent la *Marguerite au rouet*, *Faust tourmenté par le doute*, la *Marguerite à l'église*, la *Marguerite au Sabbat*, *la Sortie de l'église*, *la Promenade au jardin* et la *Marguerite à la fontaine*, c'est répéter ce que tout le monde sait; le public ne ménageait pas ses éloges, et dépassa quelquefois même les limites du vrai.

C'est encore à cette période du talent de Scheffer qu'il faut rattacher *les Mignons* (1836), *le Larmoyeur*, et le tableau le plus complet peut-être qu'il ait peint, la *Francesca de Rimini* (1835) (1). « N'eût-il jamais fait autre chose, dit M. Vitet, l'auteur d'un tel tableau échapperait à l'oubli. Scheffer a pu trouver quelquefois des beautés d'un ordre supérieur; il n'a rien produit d'aussi harmonieux, d'aussi complet. Sans perdre ses qualités propres, il semble en emprunter ici qui lui sont étrangères. C'est une ampleur de style, une souplesse, une pureté de lignes, une rondeur de modelé que ses poëtes du Nord ne lui inspiraient pas. » Ce fut la dernière manifestation des tendances purement poétiques du talent d'Ary Scheffer. Il ne traita plus, à peu d'exceptions près, que des tableaux religieux, et ici encore ce ne sont pas les premiers qui sont les plus habilement réussis. *Le Christ consolateur* (1836), et son pendant *le Christ rémunérateur* se ressentent encore de l'influence poétique que Scheffer avait subie. Il y a au contraire un véritable sentiment religieux dans *les Bergers conduits par l'Ange* (1837), *les Rois Mages déposant leurs trésors*, *le Christ au Jardin des Oliviers*, *le Christ portant sa croix*, *le Christ enseveli* (1845), et *Saint Augustin et sa mère sainte Monique* (1846) : ce tableau résumait à lui seul les qualités élevées qui avaient assuré aux récentes œuvres de Scheffer la renommée qui les entourait; et comme s'il eût craint d'affronter de nouveau la critique après cette épreuve favorable, il n'envoya plus rien au Salon. Depuis cette époque il ne cessa de travailler, mais peu de personnes furent admises à voir ce qu'il faisait jusqu'au jour où des amis dévoués organisèrent une exposition

(1) Le sujet en avait été donné par M. Hyacinthe Didot, qui en possède une répétition de la main même de l'artiste.

de toutes les œuvres de cet artiste qu'ils purent réunir. On y vit pour la première fois *les Douleurs de la terre* et *l'Ange annonçant la Résurrection*, tableaux que la mort empêcha Ary Scheffer de terminer. Il a fait aussi des portraits remarquables, entre autres ceux de La Fayette, de Béranger, de Lamartine, et en dernier lieu de la reine Marie-Amélie. En 1821 il avait été choisi pour donner des leçons de peinture aux enfants de la famille d'Orléans, à laquelle il resta fort attaché, et la princesse Marie lui légua par testament tous ses dessins. Il était marié avec la veuve du général Baudrand, qu'il avait connue en 1832, au siége d'Anvers, où il était allé prendre quelques esquisses. Ary Scheffer avait été, le 23 août 1848, nommé commandant de la Légion d'honneur. Il ne s'est jamais porté candidat à l'Académie des beaux-arts.

Jamais existence n'avait été mieux et plus utilement remplie; Ary Scheffer accueillait avec bienveillance tous les artistes qui avaient recours à lui, et il n'est pas d'exemple qu'il ait refusé des conseils aux jeunes peintres qui allaient le consulter; il sut souvent mieux qu'avec un avis soulager l'infortune, et s'il était permis de dévoiler les secrets de la vie privée, on pourrait montrer à côté du peintre célèbre un parfait honnête homme. G. D.

Vitet, *Notice*, à la tête de *l'OEuvre d'Ary Scheffer, reproduit en photographie par Bingham*; Paris, 1860, in-fol. — Étex, *Ary Scheffer*; 1859. — *Magasin pittoresque*, mars 1863. — Mme Grote, *Life of Ary Scheffer*; Londres, 1860, in-8°.

* **SCHEFFER** (*Henri*), peintre, frère du précédent, né le 27 septembre 1798, à La Haye. En 1811 il suivit sa mère à Paris, et entra, comme son frère aîné, dans l'atelier de Pierre Guérin. Son début au salon date de 1824; après avoir cultivé l'histoire, il s'attacha au genre anecdotique, mis à la mode par le mouvement romantique, et excella surtout dans le portrait. C'est un artiste fécond, et dont les nombreux envois aux expositions de peinture ont été honorés des plus hautes distinctions; il a eu la croix d'Honneur en 1837. Parmi ses tableaux nous citerons : *Don Juan endormi sur les genoux d'Haydée* (1825), *Charlotte Corday protégée par les membres de la section contre la fureur du peuple* (1830), qui passe pour un des chefs-d'œuvre de l'école moderne; *un Prêche protestant* (1838), *Mme Scheffer et ses enfants* (1847), *la Vision de Charles IX* (1855), *la Bataille de Cassel* et *Jeanne Darc entrant à Orléans*, au musée de Versailles. Une fille de ce peintre a épousé M. Ernest Renan.

SCHEFFER (*Arnold*), frère des deux précédents, né en 1796, a collaboré au *Globe* et au *National*, et il a publié des traductions de l'anglais et quelques ouvrages historiques sous la Restauration. Il a reçu en 1847 la croix d'Honneur.

Livrets des Salons. — Quérard, *France littér.*

SCHEIDT (*Chrétien-Louis*), historien allemand, né le 26 septembre 1709, à Waldenbourg (pays de Hohenlohe), mort le 25 octobre 1761,

à Hanovre. Sa famille était noble et son père exerçait la charge de bailli. Après avoir étudié la jurisprudence à Altdorf et à Strasbourg, il préféra à une place d'archiviste, que lui offrait le comte palatin Chrétien III, celle, plus modeste, de précepteur de trois jeunes gentilshommes, et les conduisit en Suisse, en France et en Hollande. En 1734 il accompagna à l'université de Halle le comte héréditaire d'Œttingen, dont il surveilla l'éducation. En 1736 il conduisit à Gœttingue le comte de Donnersmark, et après la mort de ce jeune homme, qui se tua d'un coup de pistolet, il se fit recevoir docteur et accepta en 1738 une chaire de droit. Appelé en 1739 à Copenhague, il y professa le droit public, et fut traité avec beaucoup de faveur par Christian VI, qui le nomma instituteur du prince héréditaire. En 1748, il s'établit à Hanovre comme historiographe et bibliothécaire royal, emplois qu'il remplit jusqu'à sa mort avec un zèle apprécié par l'Allemagne savante autant que l'était sa connaissance approfondie des antiquités germaniques. Il se consolait par un travail assidu des chagrins que lui causa sa première femme, une fille de J.-J. Schmauss, personne impérieuse et libertine, d'avec laquelle il obtint d'être séparé en 1758. On a de lui : *In argumenta nonnulla novellarum imper. Leonis Philosophi;* Gœttingue, 1737, in-4°; — *De cauponarum origine et jure;* ibid., 1738, 1739, 2 part., in-4°; — *De buccellariis et isauris;* Copenhague, 1745, in-4°; — *Historische Nachrichten von dem hohen und niederen Adel in Teutschland* (Notices historiques sur la noblesse haute et basse de l'Allemagne); Hanovre, 1754, in-4°, suivi d'une *Mantissa documentorum;* ibid., 1755, in-4° : savant ouvrage, écrit contre Pauli, qui avait rabaissé l'origine de la noblesse inférieure de l'Allemagne; — *Anmerkungen und Zusætze zu Mosers Einleitung*, etc. (Notes et supplément à l'Introduction de Moser au droit public du Brunswick-Lunebourg); Gœttingue, 1757, in-8°; suivi d'un *Codex diplomaticus*, ibid., 1759, in-8°; — *Bibliotheca historica Gottingensis;* ibid., 1758, in-4° : recueil de documents inédits sur le moyen âge. Scheidt, auquel on doit encore plusieurs dissertations et beaucoup d'articles dans les *Gœttingische Anzeigen*, a aussi édité la *Protogea* de Leibniz (1749, in-4°); enfin il a publié, en y ajoutant des notes et de savantes préfaces, les *Origines guelficæ* (Hanovre, 1750-53, 4 vol. in-fol.) : ouvrage important, compilé par Leibniz, Eccard et Gruber, et auquel Jung ajouta en 1780 un cinquième volume.

Busching, *Beitræge zur Lebensgeschichte denkwürdiger Personen*, t. III. — Hirsching, *Handbuch*.

SCHEINER (*Christophe*), astronome allemand, né en 1575, à Wald, près Mundelheim (Souabe), mort le 18 juillet 1650, à Neiss (Silésie). Il entra chez les jésuites en 1595, et fut longtemps professeur de mathématiques à Ingolstadt, à Grætz et à Rome. Il résidait encore à Ingolstadt lorsqu'il écrivit, le 12 novembre 1611, à son ami Marc Velser, sénateur d'Augsbourg, que regardant, sept à huit mois auparavant, le soleil au travers d'un télescope, il avait aperçu sur le disque quelques taches noirâtres; que d'abord il y avait fait peu d'attention, mais qu'au mois d'octobre ces taches l'avaient de nouveau frappé lui et son compagnon d'observation, et qu'après bien des raisonnements et des examens ils avaient conclu qu'elles étaient sur le corps du soleil ou aux environs. Le P. Busée, provincial du P. Scheiner, à qui celui-ci communiqua sa découverte, ne voulut pas lui permettre de la divulguer sous son nom (1); il lui laissa seulement la liberté d'en informer Marc Velser, ce que Scheiner fit par trois lettres, qui furent imprimées (Augsbourg, 1612, in-4°), et où il se cacha sous le pseudonyme d'*Apelles post tabulam latens*. Velser, aussitôt qu'il eut reçu la communication de Scheiner, en écrivit à Galilée, dans des termes qui le montrent presque convaincu que celui-ci avait déjà fait une découverte semblable. « Si, comme je crois, disait il, ce n'est pas pour vous une chose entièrement nouvelle, j'espère du moins que vous verrez avec plaisir qu'il y a ici deçà les monts des personnes qui marchent sur vos traces. » Galilée lui répondit qu'en effet ce phénomène n'était pas nouveau pour lui, et qu'il le connaissait depuis environ dix-huit mois, ce qui, vu la date de cette réponse, semble remonter vers les premiers mois de l'année 1611 (2). « Nous passerons sur ce fait difficile à avérer, dit Montucla; mais ce qu'on ne peut refuser à Galilée, c'est de discourir bien plus judicieusement sur ce sujet que le P. Scheiner. Ce père en effet prend les taches du soleil pour de petites planètes qui tournent autour de cet astre, qui s'accrochent et s'amassent ensemble, et ensuite se séparent. Galilée établit que les taches du soleil sont contiguës à sa surface, ou fort voisines... » On doit reconnaître toutefois que par le grand nombre de ses observations le P. Scheiner a contribué plus que personne à la théorie des mouvements de ces taches. A la fin de sa vie, il quitta l'enseignement public, et se retira à Neiss en Silésie, où il fut recteur, confesseur de l'archiduc Charles, et professeur de mathématiques de l'archiduc Maximilien. On a de lui : *De maculis solaribus tres epistolæ; de iisdem et stellis circa Jovem errantibus disquisitio;* Rome, 1613, in 4°; — *De controversiis et novitatibus mathematicis;* Ingolstadt, 1614,

(1) On raconte que le P. Busée lui dit : « J'ai lu plusieurs fois mon Aristote tout entier, et je puis vous assurer que je n'y ai rien trouvé de semblable. Allez, mon fils, tranquillisez-vous, et soyez certain que ce sont des défauts de vos verres ou de vos yeux que vous prenez pour des taches dans le soleil. » Ces paroles n'ont rien d'invraisemblable, mais elles peuvent avoir été inventées à plaisir pour tourner en ridicule les disciples aveugles d'Aristote.

(2) C'est au mois de juin 1611 que Jean Fabricius, autre concurrent à la gloire de cette découverte, fit paraître à Wittemberg son livre : *De Maculis in sole visis*.

in-4° : défense de l'immobilité de la terre contre le système de Kopernik et de Galilée; — *Novum solis elliptici phænomenum;* Augsbourg, 1615, in-4°; et *Refractiones cœlestes;* Ingolstadt, 1617, in-4° : ces deux écrits sont relatifs à la forme elliptique que prend le soleil en approchant de l'horizon, et que le premier il remarqua; — *Exegesis fundamentorum gnomonices;* Ingolstadt, 1616, in-4°; — *Oculus, sive fundamentum opticum;* Deux-Ponts, 1619, in-4°; Londres, 1692, in-4° : excellent traité d'optique matérielle; — *Rosa ursina, sive sol ex admirando facularum et macularum suarum phænomeno varius;* Bracciano, 1626 ou 1630, in-fol., fig. : c'est le recueil des observations de l'auteur sur les mouvements des taches du soleil; il est dédié au duc Orsini, d'où lui vient ce titre bizarre; — *Pantographice, seu ars delineandi;* Rome, 1631, in-4°, fig. : « Dans cet ouvrage, dit Montucla, il décrit la construction et montre les usages du pantographe, instrument des plus ingénieux, et depuis fort connu, dont on se sert pour copier de grand en petit, ou au contraire, un dessin quelconque, sans savoir même dessiner. Cet instrument seul mériterait l'immortalité de son inventeur »; — *Prodromus de sole mobili et stabili terra, contra Galileum;* 1651, in-fol. : ouvrage posthume.

Weidler, *Hist. astronomiæ*, p. 433. — Montucla, *Hist. des mathemat.*, t. II, p. 312. — Lalande, *Bibliogr. astron.*

SCHELHAMMER (*Gonthier-Christophe*), naturaliste allemand, né le 13 mars 1649, à Iéna, mort le 11 janvier 1716, à Kiel. A l'âge de deux ans il perdit son père, qui professait la médecine à Iéna; mais grâce à sa mère (1), qui cultiva avec soin ses heureuses dispositions, il fit d'excellentes études à Leipzig, et il acheva son éducation médicale à Leyde, où il séjourna deux années, puis en Angleterre, en France et Italie. A la fin de 1677 il prit le grade de docteur, dans sa patrie. Après avoir professé depuis 1679 la botanique à Helmstædt, il fut appelé en 1690 à Iéna pour y occuper la chaire d'anatomie et de chirurgie, et en 1695 il l'échangea contre celle de médecine pratique à Kiel. Il avait épousé la fille d'Hermann Conring. La réputation de Schelhammer, qui s'était répandue dans les pays étrangers, l'avait fait agréger à l'académie des *Ricovrati* de Padoue et à celle des Curieux de la nature. Ennemi déclaré des partisans de van Helmont, de Descartes, de Sylvius et de Stahl, il adopta le système des péripatéticiens, et s'en servit pour poser les fondements de sa thérapeutique. Il est auteur de cinquante-deux ouvrages et de nombreux opuscules, parmi lesquels nous citerons : *De voce ejusque effectibus;* Iéna, 1677, in-4°; — *De capitis dolore;* ibid., 1678, in-4°; — *Introductio in physiologiam;* Helmstædt, 1681, in-4°; — *De auditu;* Leyde, 1684, in-8°; — *De genuina febris curandæ methodo;* Iéna, 1693, in-4°; — *Oncologia parva, seu de Tumoribus humani corporis;* ibid., 1695, in-4°; — *Natura sibi et medicis vindicata;* Kiel, 1697, in-8° : le but de l'auteur est de venger la nature des outrages qui lui ont été faits par les philosophes, Boyle et J.-C. Sturm en particulier; — *De corporum per ignem resolutione chemica;* ibid., 1701-1703, 3 part. in-4°; — *De morbis magicis;* ibid., 1704, in-4°; — *Analecta anatomico-physiologica;* ibid., 1704, in-4° : recueil de treize opuscules, qui avaient déjà paru isolément; — *Via regia ad artem medendi;* ibid., 1709, in-4°; — *De humani animi affectibus;* ibid., 1713, in-4° : cet ouvrage, ainsi que le précédent, est encore un recueil de dissertations médicales. Il a édité *In universam artem medicam introductio* d'Herm. Conring (Helmstædt, 1687, in-4°), et il a traduit de l'anglais : *Voyages d'Henry Blount* (1687, in-4°), et du français la tragédie d'*Alexandre* de Racine. Scheffel a donné un recueil des lettres choisies de Schelhammer (Wismar, 1727, in-8°).

(1) Elle se remaria au théologien Jean-Ernest Gerhard, et mourut en 1671.

Scheffel, *Notice* à la tête des *Epistolæ selectiores.* — Manget, *Bibl. medica.* — Niceron, *Mémoires*, XXXIII. — *Biogr. méd.*

SCHELHORN (*Jean-Georges*), bibliographe allemand, né le 8 décembre 1694, à Memmingen, où il est mort, le 31 mars 1773. Fils d'un négociant aisé, il étudia la philosophie, les belles-lettres et la théologie à Iéna et à Altdorf, sous la direction de Stolle, de Buddeus et de Zeltner. De retour dans sa ville natale (1718), il y devint bibliothécaire, puis co-recteur de l'académie, pasteur d'une des principales églises (1734), et surintendant ecclésiastique (1753). Il contracta de bonne heure le goût des recherches littéraires, et fit des voyages en Suisse et en Allemagne, tant pour augmenter ses connaissances que pour recueillir des livres rares et curieux. Ses ouvrages sont une mine de renseignements précieux à l'usage des amateurs de la bibliographie, à laquelle il fit faire des progrès. On a de lui : *Amœnitates litterariæ;* Francfort et Leipzig (Ulm), 1725-31, 14 tom. en 7 ou 4 vol. pet. in-8°; une analyse des nombreuses pièces qui composent cet intéressant recueil a été donnée par Hirsching; — *Reformations historie der Memmingen* (Histoire de la réforme à Memmingen); Memmingen, 1730, in-8°; — *De religionis evangelicæ in provincia Salisburgensi ortu et fatis;* Leipzig, 1732, in-4°; trad. en allemand; — *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ et litterariæ;* Francfort et Leipzig, 1737-1746, 4 tom. pet. in-8°; trad. en allemand, Ulm, 1762-1764, 4 vol. in-8° : ce recueil est moins recherché que celui auquel il fait suite; — *Acta historico-ecclesiastica sæcul. XV et XVI;* Ulm, 1738, in-8°; — *De vita Ph. Camerarii;* Nuremberg, 1740, in-4°; — *De Mino Celso Inquisitionis de hæreticis coercendis autore·*

Ulm, 1748, in-4°; — *De Consilio de emendanda ecclesia Pauli III, a quatuor cardinalibus conscripto ac a Paulo IV damnato;* Zurich, 1748, in-4° : opuscule adressé sous forme de deux lettres au cardinal Quirini; — *De antiquissima latinorum Bibliorum editione;* Ulm, 1760, pet. in-4° : dissertation sur la Bible imprimée à Bamberg par Pfister. Schelhorn a publié comme éditeur : *Commercii epistolaris Uffenbachiani selecta, observationibus illustrata* (Ulm, 1753-1756, 5 vol. in-8°), avec une *Vie* d'Uffenbach, qui l'avait chargé de faire ce choix de lettres parmi sa correspondance; et *De optimorum scriptorum editionibus quæ Romæ prodierunt*, de Quirini (Lindau, 1761, in-4°), avec une dissertation étendue sur les origines de l'imprimerie. Plusieurs dissertations et articles intéressants de Schelhorn se trouvent dans la *Bibliotheca bremensis*, t. V, VI et VII, dans le t. XII des *Miscellanea lipsiensia*, dans le t. IV des *Miscellanea lipsiensia nova*, dans le t. IV des *Schwæbische Beytræge*, où il a inséré un *Mémoire sur l'imprimeur Marc Velser*.

Brucker, *Pinacotheca*. — Hirsching, *Handbuch*. — *Beytræge zur Historie der Gelahrtheit;* Hambourg, 1748, t. I, p. 178-239.

SCHELLING (*Frédéric-Guillaume-Joseph* DE), philosophe allemand, né le 27 janvier 1775, à Leonberg (Wurtemberg), mort le 20 août 1854, aux bains de Ragatz (Suisse). Son père était un prélat distingué. Il étudia d'abord la philosophie et la théologie à Tubingue, où il eut Hegel pour camarade, puis les sciences physiques et naturelles et les mathématiques à Leipzig. Ayant fixé de très-bonne heure par des écrits remarquables l'attention du public savant, de Gœthe et de Schiller en particulier, il fut nommé à vingt-trois ans professeur extraordinaire à Iéna (1798), et son enseignement eut un grand succès. Il poursuivait en même temps ses études scientifiques, et prit le grade de docteur en médecine à l'université de Landshut. Appelé à l'université de Wurtzbourg, il y professa quatre ans les diverses branches de la philosophie, et en particulier l'esthétique. De 1807 à 1820, il vécut à Munich. Il entra à l'Académie des sciences, et fut élu secrétaire général de la section des beaux-arts. Une querelle avec Jacobi l'engagea à se retirer à Erlangen, où il reprit ses leçons publiques. De retour à Munich comme professeur, quand l'université de Landshut fut transférée dans cette ville (1827), il y fut bientôt comblé d'honneurs. Il fut successivement nommé président de l'Académie, conservateur général des collections publiques, conseiller intime, anobli enfin par le roi de Bavière. Son nom était célèbre dans toute l'Europe, et on accourait de tous les points de l'Allemagne pour l'entendre. L'Académie des sciences morales et politiques de France le nomma son associé. Schelling passa les dernières années de sa vie à Berlin, où, sur l'invitation du roi de Prusse, il était venu en 1841 remplir la chaire qu'avaient occupée Fichte et Hegel. Il est mort aux bains de Ragatz, dans le canton de Saint-Gall, en Suisse.

Schelling est un des quatre grands penseurs de l'Allemagne au dix-neuvième siècle. Formé sous l'influence de l'école de Kant, auditeur et disciple de Fichte, il s'est inspiré des néoplatoniciens, de Jordano Bruno, de Spinosa surtout. Son système est un panthéisme idéaliste : il porte le nom de philosophie de l'*absolu* ou de l'*identité*. Sa conception première est une réduction des deux termes établis par Kant et Fichte, le moi et le non-moi, le subjectif et l'objectif, en un principe unique et supérieur, l'absolu, qui *identifie* les contraires, et supprime toute contradiction. Ainsi ce principe se développe en une série d'oppositions où les deux termes de la pensée et de l'être, le fini et l'infini, le réel et l'idéal, le subjectif et l'objectif, en se conciliant, passent à une plus haute puissance. Cette doctrine implique donc l'idée du progrès. Un parallélisme constant s'établit entre toutes les formes de la pensée et de l'existence, entre le monde moral et le monde physique, qui obéissent à des lois identiques, et il se continue dans la science, la politique, la philosophie, la religion, l'art, c'est-à-dire dans toutes les sphères du monde moral. Schelling appliqua d'abord ses principes aux sciences physiques : de là le nom de *Philosophie de la nature*, que prit son système. Il essaya de résoudre de même les problèmes de l'ordre moral dans la *Philosophie de l'esprit;* l'art est ce qu'il y a de plus élevé dans ses théories. A la fin de sa vie, préoccupé du côté religieux et désireux de protéger le christianisme contre les hégéliens, il a cherché à concilier la philosophie et la religion : il admet la révélation, mais en l'universalisant, et il ne défend le christianisme qu'en l'interprétant à sa manière. Le système de Schelling offre un aspect imposant, mais il n'est au fond qu'une magnifique illusion. Forme particulière du panthéisme, il soulève toutes les objections que la raison, le sentiment et le bon sens ont toujours opposées à cette antique erreur. Schelling a développé plus tard l'idée d'une philosophie réelle et positive ; mais il ne fit guère que confirmer les doctrines de sa jeunesse en les expliquant et en les complétant.

Il a été le chef d'une école nombreuse. Oken, Steffens, G.-H. Schubert ont appliqué ses théories aux sciences naturelles et à la psychologie; elles ont été professées par des esprits religieux comme Gœrres, T. Baader, Windischmann; quelques autres, comme Blosche, s'en autorisèrent pour proclamer le panthéisme le plus formel ; Eschenmayer et J.-J. Wagner les abandonnèrent, parce qu'elles choquaient leur conscience religieuse. Hegel, quoique plus âgé que Schelling, adopta ses idées, et son système a de grandes analogies avec celui de l'identité. Il

n'a guère fait, au début, que donner aux théories un peu vagues de Schelling une forme vraiment scientifique, en substituant aux formes poétiques d'une brillante imagination les déductions rigoureuses que demande la froide raison. L'hégélianisme triompha du vivant même de Schelling, qui protesta inutilement contre ses envahissements, mais vécut assez pour assister à son premier déclin. Le roi Maximilien Ier, élève de Schelling, lui a élevé un monument à Ragatz, en 1856.

Les œuvres de Schelling se partagent entre trois époques, jusqu'en 1800, de 1800 à 1809, et de 1809 à 1815; en voici les titres français : *Idées sur la philosophie de la nature*, 1797; — *De l'âme du monde*, 1798; — *Première esquisse d'un système de la philosophie de la nature*, 1799; — *Introduction à l'esquisse du système de la nature*, 1799; — *Système de l'idéalisme transcendental*, 1800; — *Exposé de mon système de philosophie*, dans le *Journal de physique spéculative*, 1800-1803; — *Bruno*, *dialogue sur le principe divin et le principe naturel des choses*, 1802; — *Leçons sur la méthode des études académiques*, 1803; — *Philosophie et Religion*, 1804; — *Aphorismes pour servir d'introduction à la philosophie de la nature*, 1806; — *Du rapport de la réalité et de l'idéal dans la nature*, 1806; — *Du rapport des arts plastiques et de la nature*, 1807; — *Recherches philosophiques sur l'essence de la liberté humaine*, 1809; — *Monument élevé aux choses divines* (réponse à Jacobi sur le reproche d'athéisme), 1812; — *Sur les divinités de Samothrace*, 1815. Depuis lors Schelling cessa d'écrire. A l'exception d'un petit écrit intitulé : *Jugement sur la philosophie de M. Cousin* (1834), où il critique la méthode psychologique, condamne la philosophie de Hegel, et annonce une nouvelle face de son système, il n'a plus rien publié de lui jusqu'à sa mort. Ses *Œuvres complètes* (Stuttgard, 1856-61, 14 vol. in-8°) renferment deux parties : 1° les écrits ou publiés ou inédits de la jeunesse de l'auteur; 2° l'exposition longtemps attendue du système religieux de Schelling. Les ouvrages de Schelling traduits en français sont l'*Idéalisme transcendental*, par M. Grimblot (Paris, 1843, in-8°), *Bruno*, par M. Husson (ibid., 1845, in-8°), et *Écrits philosophiques*, par M. Bénard (ibid., 1847, in-8°). On vient de publier à Munich (1863) la *Correspondance* de Schelling. G. R.

Revue des deux mondes, 15 février 1833 et juillet 1846. — Wilm, *Hist. de la philosophie allemande*. — Matter, *Schelling, ou la philosophie de la nature et la philosophie de la Révélation*; Paris, 1845, in-8°. — De Remusat, *La Philosophie allemande*, dans les *Mémoires de l'Acad. des sciences morales*. — *Schelling, Beitræg zur Geschichte des Tages*; Leipzig, 1843, in-8°. — Rosenkranz, *Schelling Vorlesungen, gehalten im Sommer* 1842 *an der Universität zu Königsberg*; Kœnig., 1843, in-8°. — *Uber Schelling und Hegel*; Kœnigsb., 1843, in-8°.

SCHELSTRATE. *Voy*. SCHEELSTRATE.

SCHENKELS (*Lambert-Thomas*), grammairien hollandais, né le 7 mars 1547, à Bois-le-Duc, mort vers 1630, en Allemagne. Il était fils d'un médecin, Dominique Schenkels, pensionnaire de Bois-le-Duc et régent au collége de cette ville, à qui l'on doit des poésies latines et une version flamande des harangues de Cicéron (1557, in-8°). Après avoir achevé ses études à Louvain et à Cologne, il prit le parti de l'enseignement, professa les humanités à Tirlemont et à Anvers, et devint en 1576 recteur de l'école publique à Malines. Dès ce temps-là « il se mit, dit Paquot, à enseigner l'*Art de la mémoire*, ce qu'il continua de faire pendant plus de quarante ans, d'abord dans les Pays-Bas, puis en Allemagne, en France, en Bourgogne, et jusqu'en Bohême ». Il mena jusque dans une vieillesse avancée cette vie errante, réunissant partout autour de lui un grand concours d'auditeurs, ayant l'art de faire approuver sa mnémonique par les prélats et par les universités. En France, où il demeura douze ans, il fut agrégé à la Sorbonne et obtint un privilége exclusif pour tout le royaume. Son cours, composé de dix à douze leçons, coûtait vingt écus et quelquefois davantage. Après avoir exigé de ses disciples un secret inviolable, il leur dictait un cahier dont chacun d'eux gardait copie. On ajoute qu'il se vantait aussi de faire de tête les calculs les plus compliqués, d'enseigner le latin dans moins de six mois, de mettre ses écoliers en état de dicter en même temps à vingt secrétaires sur des matières différentes, etc. Si tout cela est vrai, il est difficile de n'y pas voir beaucoup de charlatanisme. On a de Schenkels une quinzaine d'écrits en latin, notamment : *Tabula publicæ scholæ Mechliniensis summam rei scholasticæ complectens*; Anvers, 1576, in-12; — *Grammaticæ latinæ præceptiones*; ibid., 1582, 1592, in-4°; — *De memoria lib. II*; Douai, 1593, in-8°; réimprimé sous le titre de *Gazophylacium artis memoriæ*; Strasbourg, 1610, in-12; Rostock, 1619, in-12; Francfort, 1678, in-8°, avec cinq petits traités de mnémonique; trad. deux fois en français (*Traité de la mémoire*; Douai, 1593, in-12; et *Le Magazin des sciences*; Paris, 1623, in-12), et en allemand (Erlangen, 1804). Dans le liv. Ier, l'auteur traite des avantages de la mémoire et des moyens de la fortifier; dans le liv. II, des principes de la mémoire artificielle d'après Aristote, Quintilien, Cicéron, et Thomas d'Aquin. Un de ses partisans, qu'on croit se nommer Jean Paëp, présenta de nouveau ce système au public en le dégageant, dit-il, de presque toutes ses obscurités, et l'intitula *Schenckelius detectus* (Lyon, 1617, in-16) et *Crisis Jani Phaosphori* (ibid., 1629, in-12). Ce système ne diffère guère en somme de celui du P. Rosselli ou du P. Gesvaldo; — *Flores et sententiæ insigniores ex Ph. Cominæo, J. Froissardo, Lipsio et Cicerone selecti*; Paris, 1606, in-12; —

Elegiarum et epigrammatum lib. I; Toulouse, 1609, in-12; — *Jovinianus imperator, sive historia fortunæ adversæ*; Prague, 1617; — *Methodus quomodo latina lingua sex mensium spatio doceri posset*; Strasbourg, 1619, in-12. K.

Foppens, *Bibl. belgica*. — Paquot, *Mémoires*, XV.

SCHERER (*Barthélemi-Louis-Joseph*), général français, né le 18 décembre 1747, à Delle (Haut-Rhin), mort le 19 août 1804, à Chauny (Aisne). Appartenant à une bonne famille de la bourgeoisie, il fit ses études, et, attiré de bonne heure vers la vie militaire, il prit du service dans les armées de l'Autriche. Il y devint aide-major au bout de onze ans, et rentra alors en France, espérant un grade équivalent, conformément à la convention passée en 1756 entre les cours de Vienne et de Versailles, d'après laquelle les services rendus à l'une des deux puissances seraient regardés comme rendus à l'autre. Nommé en 1780 capitaine au régiment d'artillerie provincial de Strasbourg, il passa en 1785 avec le grade de major dans la légion que M. de Maillebois levait pour le service de la Hollande. Il était aide maréchal des logis de l'armée lorsqu'en 1791 il rentra en France; il fut placé comme capitaine au 82e de ligne, le 12 janvier 1792. Habitué à la guerre, il fut choisi pour aide de camp par le général Despretz-Crassier, auprès duquel il se distingua à Valmy, puis à l'armée du Rhin par Beauharnais. Il franchit rapidement tous les grades, et devint général de division le 28 janvier 1794. Envoyé à l'armée de Sambre et Meuse, il reçut de Pichegru le commandement d'un corps d'armée, et prit Landrecies (16 juillet), Le Quesnoy, Condé et Valenciennes (12-29 août). Ayant ensuite joint ses troupes à celles de Jourdan, il contribua, le 18 septembre, au succès du combat de la Chartreuse, et le 20 octobre à la victoire d'Aldenhoven. Nommé, en brumaire an III (1794), général en chef de l'armée des Alpes, il s'occupait à la réorganiser pour entrer en campagne, lorsqu'il reçut l'ordre d'aller prendre le commandement de l'armée des Pyrénées orientales (1795). La république n'avait là guère plus de vingt-six mille hommes contre soixante mille Espagnols, et les soldats, décimés par les maladies, manquaient d'hôpitaux, même de vivres; le premier soin de Scherer fut de pourvoir aux besoins des troupes; puis, malgré la disproportion des deux armées, il tenta de forcer le passage de la Fluvia, et soutint trois combats opiniâtres, qui n'eurent pas de résultats décisifs. La paix ayant été conclue avec l'Espagne (1er août 1795), Scherer fut de nouveau appelé, en septembre, au commandement de l'armée d'Italie. Adoptant les projets de Kellermann, son prédécesseur, il résolut de prendre l'offensive pour rétablir les communications avec Gênes, le seul endroit d'où il pût tirer les vivres, les vêtements et les munitions pour ses troupes, qui manquaient de tout. L'armée ennemie, fortement retranchée sur les hauteurs près de Loano, comptait cinquante-cinq mille combattants, auxquels il ne pouvait opposer que trente mille hommes, sans habits, sans souliers, sans pain. Il eut la sagesse de consulter les généraux qui servaient depuis longtemps dans cette partie des Alpes, et écouta surtout les avis de Massena. La bataille de Loano fut livrée le 24 novembre 1795 : les Austro-Sardes perdirent quatre mille hommes tués et cinq mille prisonniers, avec la plus grande partie de leur artillerie, et furent mis dans une déroute complète. Cette victoire ouvrit le Milanais aux troupes françaises. Scherer mit-il à profit, autant qu'il le pouvait, le succès signalé qu'il venait de remporter? C'est une question qui fut résolue en sens opposés à l'époque même, et Scherer eut pour lui le parti des hommes qui se croyaient prudents parce qu'ils temporisaient, comme il eut pour adversaire le parti des impatients, auxquels Bonaparte vint bientôt donner raison d'une manière si éclatante. Ne pouvant supporter plus longtemps l'opposition qui lui était faite, et sentant sa santé s'altérer, Scherer envoya sa démission au Directoire. Bonaparte, qui le remplaça en mars 1796, écrivit à Carnot : « Il m'a paru voir en Scherer un homme pur et éclairé : ne pourriez-vous pas l'employer comme ambassadeur? Il a la connaissance des hommes... »

Après quelques mois de repos, Scherer fut chargé d'inspecter l'armée de l'intérieur, puis celle du Rhin, et nommé, le 23 juillet 1797, ministre de la guerre. Son administration active lui mérita de plus en plus la confiance du gouvernement, mais lui attira l'inimitié de bien des gens, dont il froissait les intérêts. En février 1799, lorsque Bonaparte était en Égypte, il accepta de nouveau le commandement de l'armée d'Italie, qu'avaient refusé Bernadotte et Joubert, à cause de la trop grande infériorité numérique de l'armée française. Il attaqua, le 26 mars, l'ennemi, qui était retranché sur les hauteurs de Pastrengo, près de Vérone, et après des efforts opiniâtres il resta maître du champ de bataille. Il espérait alors avoir bientôt le concours des divisions de l'Helvétie et de la Valteline; mais ayant appris qu'elles étaient l'une et l'autre forcées de se concentrer dans leurs positions, parce que l'armée du Danube venait de se replier sur le Rhin, il en conclut qu'il ne pouvait avec ses seules forces, de beaucoup plus faibles que celles de l'ennemi, tenir l'offensive, et que la prudence lui commandait de faire retraite sur le Mincio. Il essaya donc de passer l'Adige, en masquant son mouvement par une attaque du général Sérurier contre Vérone, d'isoler les ailes de l'armée impériale et d'écraser la plus faible. Ce plan ne réussit pas; les Autrichiens débordèrent notre droite, et restèrent maîtres du champ de bataille de Magnano, d'où nous fîmes retraite d'abord sur le Mincio, puis sur l'Adda. L'armée française était couverte par cette rivière lorsque

le Directoire rappela Scherer et le remplaça par Moreau. Les ennemis du Directoire soulevèrent contre le vaincu l'opinion publique : on l'accusa non-seulement d'incapacité, mais de lâcheté ; on ne se contenta pas de l'attaquer comme général, on l'attaqua aussi dans les corps législatifs comme ministre ; on prétendit qu'il avait exagéré les effectifs dans un but d'intérêt personnel, qu'il avait laissé les armées dans le dénûment, qu'il avait fait des ventes à bas prix dans les magasins de l'État, enfin qu'il avait ordonné la confection de gargousses et de cartouches « ne renfermant qu'un tiers de poudre et un tiers de mauvais poussier ». Scherer répondit à ces dernières accusations en publiant le compte-rendu de sa gestion ministérielle (1799) ; cependant, ne voulant pas accepter pour juges des ennemis, il se cacha, et ne reparut qu'après le 18 brumaire, demandant alors, par une lettre adressée au premier consul, à se justifier des imputations portées contre lui. Bonaparte lui répondit qu'il avait donné l'ordre de mettre toute cette affaire à néant. A ceux qui l'accusaient comme général, Scherer avait répondu par le *Précis des opérations militaires de l'armée d'Italie depuis le 21 ventôse jusqu'au 7 floréal de l'an* VII (Paris, 1799, in-8°). Il se retira à Chauny, où il mourut, à cinquante-six ans passés. Son nom a été inscrit sur l'Arc de triomphe de l'Étoile.

Courcelles, *Dict hist. des généraux français.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — *Moniteur universel.* — Thiers, *Hist. de la révolut.*

SCHEUCHZER (*Jean-Jacques*), naturaliste suisse, né le 4 août 1672, à Zurich, où il est mort, le 25 juin 1733. Après avoir étudié la médecine à Altdorf et à Utrecht, il fut, en 1702, nommé médecin de sa ville natale et professeur de mathématiques. En 1712, il fut, sur la recommandation de Leibniz, appelé à Saint-Pétersbourg par Pierre le Grand ; mais ses concitoyens le retinrent au milieu d'eux, en lui donnant une chaire de physique et un canonicat. Il devint par la suite membre de l'Académie des Curieux de la nature ainsi que des Académies de Berlin et de Londres. Il a le premier éveillé en Suisse l'étude de l'histoire naturelle ; il y a propagé les idées de Newton, et il a beaucoup contribué à faire cesser à Zurich les condamnations à mort pour sorcellerie, qui y étaient fréquentes jusqu'au commencement du siècle dernier. Il fut encore un des premiers à recueillir systématiquement des pétrifications, à établir que ce n'étaient pas des jeux de la nature, mais des restes d'êtres autrefois animés et ayant reçu leur forme actuelle par suite d'un cataclysme, qu'il déclarait, conformément aux idées de Woodward, n'avoir été autre que le déluge. Si ses explications ne peuvent plus aujourd'hui soutenir l'examen, si son système de géologie ne vaut pas mieux que ceux émis par ses contemporains, il n'en a pas moins rendu de très-grands services à la science en constatant avec soin et exactitude, et au moyen d'excellentes planches, une foule de faits observés par lui, entre autres dans les excursions qu'il faisait presque tous les ans dans les Alpes. On a de lui : *Surdus loquens* ; Utrecht, 1694, in-4° ; — *Stocheiologia ad Helvetiam applicata* ; Zurich, 1700, in-4° ; — *Specimen lithologiæ helveticæ curiosæ, quo lapides ex figuratis selectissimi describuntur*, Zurich, 1702 ; Dantzig, 1740, in-4° ; — *Physica, oder Naturwissenschaft* ; Zurich, 1703, 1711, 1729, in-8° ; — *Beschreibung der Naturgeschichte des Schweitzerlandes* (Histoire naturelle de la Suisse) ; Zurich, 1706-1708, 3 vol. in-4° : ouvrage qui traite des montagnes, des eaux, des météores et des minéraux ; — *Piscium vindiciæ et querelæ* ; Zurich, 1708, in-4° ; trad. en allemand : l'auteur y prouve que les poissons pétrifiés sont non des jeux de la nature, mais des restes de vrais poissons qui ont eu vie ; — Οὐρεσιφοίτης *helveticus, seu itinera alpina tria* ; Londres, 1708, in-4° : dans un ouvrage semblable (*Itinera per Helvetiæ alpinas regiones* ; Leyde, 1723, 4 tom. in-4°, fig.), Scheuchzer a décrit les voyages qu'il fit en Suisse de 1702 à 1711 ; — *Herbarium diluvianum* ; Zurich, 1709, in-fol. ; l'édit. de Leyde, 1723, est fort augmentée ; — *Bibliotheca scriptorum historiæ naturalis* ; Zurich, 1716, 1751, in-8° ; — *Museum diluvianum* ; Zurich, 1716, in-8° : catalogue des pétrifications et des fossiles qu'il possédait dans son cabinet ; — *Helvetiæ stocheiographia, orographia et oreographia* ; Zurich, 1716, in-4° ; — *Helvetiæ hydrographia* ; Zurich, 1716, in-4° ; — *Meteorologia et oryctographia Helvetiæ* ; Zurich, 1718, in-4° ; ces trois derniers ouvrages, écrits en allemand, ont été réunis deux fois à Zurich, 1746, 2 vol. in-4°, et 1753, 3 vol. in-4° ; — *Physica sacra Jobi* ; Zurich, 1721, 1740, in-4° : explication des matières de physique et d'histoire naturelle mentionnées dans les premiers livres de l'Ancien Testament ; — *Homo diluvii testis* ; Zurich, 1726, in-4° : le squelette fossile ici décrit, que Scheuchzer croyait avoir appartenu à un homme, et qui se trouve maintenant à Harlem, a été reconnu par Cuvier provenir d'une salamandre gigantesque antédiluvienne ; — *Biblia ex physicis illustrata, quibus res naturales in Scriptura sacra occurrentes exhibentur* ; Augsbourg, 1731-35, 4 vol. in-fol., avec 750 belles planches ; trad. en allemand, sous le titre de *Kupfer-Bibel* (ibid., 1731-35, 4 vol. in-fol.) ; en français, sous le titre de *Physique sacrée* (Amst., 1732-37, 8 vol. in-fol.) ; en hollandais (ibid., 1735, 8 vol. in-fol.) ; l'auteur a profité de la mention la plus succincte faite dans la Bible d'objets d'histoire naturelle pour les expliquer longuement et y joindre des détails souvent intéressants, mais qui ne s'y rattachent que très-faiblement ; il a choisi cette manière singulière d'exposer ainsi ses idées sur l'histoire naturelle, afin d'empêcher ses collègues de la faculté de théologie de les incriminer, comme

ils l'avaient déjà fait plusieurs fois auparavant; son ouvrage est encore recherché, à cause des planches. Scheuchzer, qui a aussi publié à Zurich, de 1703 à 1715, un recueil périodique intitulé *Nova litteraria helvetica*, a encore inséré plusieurs mémoires et articles dans les *Miscellanea lipsiensia*, les *Ephemerides naturæ curiosorum*, les *Philos. transactions*, etc.

Mercure suisse, août 1733. — Meister, *Berühmte Schweitzer*, t. II. — Hirsching, *Handbuch*. — *Acta eruditorum germanica*, part. 119, t. II, p. 761.

SCHEUCHZER (*Jean*), botaniste suisse, frère du précédent, né en 1684, à Zurich, où il est mort, le 8 mars 1738. Après avoir servi quelque temps dans l'armé hollandaise, il accompagna le comte de Marsigli en Italie comme secrétaire. A son retour à Zurich il s'occupa de mathématiques et de l'art des fortifications, et fut nommé en 1712 ingénieur de son canton. Il visita par la suite la Hollande, la France, l'Italie et l'Allemagne, et devint en 1732 secrétaire des états du comté de Baden; l'année suivante enfin il fut appelé à occuper, à Zurich, les divers emplois que la mort de son frère laissait vacants. Il s'occupa spécialement des graminées, famille jusqu'alors si négligée, même par Tournefort, et fit connaître les caractères génériques de leurs diverses espèces dans un ouvrage intitulé : *Agrostographia, sive graminum, juncorum, cyperorum, cyperoidum eisque affinium historia*; Zurich, 1719, pet. in-4°, fig.; une édition très-augmentée en fut donnée par Haller, Zurich, 1775, in-4°. « On vit alors, dit Cuvier, qu'il y avait aussi une distribution possible pour ces plantes, qui avaient l'air de se ressembler, et que leurs moyens de division étaient semblables à ceux dont on s'était servi pour les autres classes. » On a encore de Scheuchzer : *Alphabeti ex diplomatibus specimen*; Zurich, 1730, in-fol.

Meyer, *Geschichte der Botanik*. — Lutz, *Nekrolog denkwürdiger Schweitzer*.

SCHIAVONE (*Andrea* MEDULA ou MEDOLA, dit *le*), peintre et graveur, né en 1522, à Sebenico (Dalmatie), mort en 1582, à Venise. Ses parents, fort pauvres, étaient venus chercher fortune à Venise. Il apprit à dessiner d'après des estampes et à peindre en copiant les tableaux du Giorgione et du Titien. Pour vivre, il se vit forcé de *fabriquer* de petits tableaux, de peindre des bahuts, des meubles, et même des façades de maison. Le Titien lui donna quelques conseils, et le fit comprendre au nombre des artistes appelés à décorer la grande salle de la bibliothèque de Saint-Marc. Là il se montra dessinateur plus correct que partout ailleurs. En effet ses compositions sont heureuses, son coloris est excellent, sa touche facile et gracieuse, ses mouvements vrais et variés; mais il pèche par la correction du dessin. Malgré tant de qualités, auxquelles il joignait l'amour du travail, cet artiste vécut dans la misère et ne laissa pas de quoi l'enterrer. Ce ne fut qu'après sa mort que ses œuvres furent appréciées à leur juste valeur. Ses principales œuvres sont : à Venise, *le Père éternel au milieu des anges, Jean-Baptiste dans le désert*; à Rimini, *la Nativité* et *l'Assomption*; à Florence, *Mercure assis, l'Adoration de l'enfant Jésus, la Mort d'Abel, Titye et le Vautour*; à Pistoja, une *Nativité*; au Musée de Dresde, *le Christ mort*, une *Madone*; à Berlin, le portrait de Schiavone lui-même; à Vienne, un autre portrait de l'artiste, une *Adoration des bergers*, une *Sainte Famille*, *Apollon poursuivant Daphné*, *la Présentation au temple, Curius Dentatus*; au Musée du Louvre, un *Saint Jean-Baptiste*.

Le Schiavone a gravé à l'eau-forte plusieurs de ses compositions. E. B—N.

Vasari, Orlandi, Lanzi, Ticozzi. — Ridolfi, *Vite degli pittori veneti*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*.

SCHIAVONETTI (*Luigi*), graveur italien, né le 1er avril 1765, à Bassano, mort le 7 juin 1810, à Brompton (Angleterre). Il montra dès l'enfance le goût des arts, et son père, marchand d'estampes et de livres peu fortuné, le mit à l'école de dessin du Golinetto, puis le fit entrer chez Ambroise Orio, homme excellent, mais très-médiocre graveur. L'élève eut bientôt surpassé le maître dans le maniement du burin. C'était l'époque où les estampes à l'aqua-tinta de Bartolozzi avaient leur grand succès. Luigi s'en procura, s'appliqua à les étudier, et après un travail ardent, auquel il employait même les nuits, parvint à faire de l'estampe d'*Hector et Andromaque*, d'après le tableau de Cipriani, une copie si exacte que Bartolozzi, à qui elle fut présentée, put à peine la distinguer de son propre travail. Ce maître ayant appris que le jeune artiste n'avait encore que dix-huit ans conçut pour lui une grande estime, et l'appela à Londres, où il était établi. Schiavonetti acquit bientôt en Angleterre une grande réputation par ses talents, en même temps qu'il gagnait par son caractère doux et modeste l'affection de tous ceux qui l'approchaient. Il n'oublia pas son père, et partagea avec lui les bénéfices de son travail. Tous les artistes de Londres regrettèrent sa perte prématurée, et se réunirent pour lui faire de riches obsèques. Les œuvres de Schiavonetti, au burin, à l'aqua-tinta ou à l'eau-forte, présentent toutes les mêmes qualités : exactitude dans les contours, grâce dans l'expression, vérité dans les draperies, effet admirable dans l'ensemble. Ses principales gravures sont : *Derniers moments de Louis XVI*, de Benazech; *Élisabeth recevant la nouvelle de la mort de Marie Stuart*, de Westall; *la Reine de Prusse et sa sœur*, de Tischbein; *Pèlerinage de Canterbury*, de Stothard; *Bataille d'Aboukir*, de Loutherbourg; *le Corps de Tippo-Saïb reconnu par sa famille*, de Singleton; *les Noces de Cana*, de Pellegrini; *Mater dolorosa*, de van Dyck; portrait de *Nicolas Berghen*, de Rembrandt; eaux-fortes, d'après Blake, pour *le Tombeau*, poëme de Blair, etc.

Son frère *Niccolò* travaillait avec lui ; il ne lui a guère survécu.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. IV. — *Gentleman's magazine*, t. LXXX.

SCHICKARD (*Guillaume*), savant orientaliste et astronome distingué, né à Herrenberg, près Tubingue, le 22 avril 1592, mort de la peste, à Tubingue, le 23 octobre 1635. Après avoir étudié la théologie, il remplit pendant quelques mois les fonctions de vicaire dans le lieu de sa naissance et à Kirchheim. En 1613, il retourna à Tubingue, où il commença à donner des leçons publiques sur la langue hébraïque, à l'étude de laquelle il s'était livré avec ardeur. Bientôt après, il fut appelé comme diacre à Nurtingen ; en 1616, il y fut nommé pasteur. Il eut occasion, en 1617, de faire connaissance avec Kepler, et les rapports qu'il eut avec cet homme célèbre réveillèrent en lui le goût pour les mathématiques, qu'il avait d'abord cultivées avec quelque succès. Pour occuper l'activité dévorante de son esprit, il s'était exercé à la gravure en bois et en taille-douce ; il profita de l'habileté qu'il avait acquise dans cet art pour composer un globe céleste et pour dresser plus tard quelques cartes astronomiques. Nommé professeur d'hébreu à Tubingue (1619), il se mit à l'étude de la langue et des écrits des rabbins ; et en même temps il étudia le syriaque, le chaldéen et l'arabe. Pour cette dernière langue, il n'eut pas d'autre secours qu'un exemplaire du Coran, apporté à Tubingue par Gruter. Pour pouvoir donner à ses élèves des leçons d'arabe, il fut obligé de graver lui-même les poinçons qui servirent à fondre les caractères avec lesquels on imprima quelques textes arabes à l'usage de ses auditeurs. Schickard apprit également sans maître le turc et le persan. En 1628, il fut admis au nombre des membres du collége des arts, et en 1629 nommé inspecteur des écoles de Stuttgard. L'exercice de ces dernières fonctions, qui l'obligeaient de parcourir le duché de Wurtemberg, le mit en état de tracer une carte de ce duché, carte qui malheureusement s'est perdue. Après la mort de Mæstlin (20 octobre 1631), il fut chargé de la chaire d'astronomie, sans cesser cependant d'enseigner l'hébreu. Il paraît qu'il ouvrit ses leçons d'astronomie par un discours remarquable, qui n'a pas été imprimé. Après la bataille de Tubingue, il se retira avec sa famille sur le territoire autrichien. Il retourna à Tubingue, quand le danger fut passé. Il accommoda alors une maison qu'il avait achetée, de manière à y avoir un observatoire, et il comptait couler désormais des jours tranquilles, consacrés à ses études de prédilection, quand après la journée de Nordlingen, en 1634, les armées catholiques envahirent Tubingue et y apportèrent la peste. Schickard vit mourir successivement toute sa famille, à l'exception d'un enfant, âgé de neuf ans, avec lequel il sortit de la ville, pour fuir la contagion. Il y rentra cependant quelques mois après, et il ne tarda pas à être victime du fléau. Il laissa en mourant bien des travaux inachevés. « Combien je regrette, écrivait-il, à la fin de 1634, mes nombreuses recherches, mes méditations à demi achevées ! Si du moins j'avais parmi mes élèves quelqu'un en état de les publier après ma mort ! » On a cependant de lui un grand nombre d'ouvrages, tous relatifs aux langues orientales ou à l'astronomie. Parmi les premiers il faut citer : *Bechinat happeruschim, hoc est interpretatio hebraica in Genesin* ; Tubingue, 1621, in-4° ; — *Biur haophan, hoc est declaratio rotæ pro conjugationibus hebræis noviter excogitatæ* ; ibid., 1621, in-8° ; plus. édit. ; — *Horologium hebræum, sive consilium quomodo sancta lingua spatio 24 horarum a sex collegis sufficienter addisci possit* ; ibid., 1623, in-12 ; beaucoup d'éditions, dont la meilleure est celle de Tubingue, 1731, in-8°, avec une vie de l'auteur par Speidel : cet ouvrage est le plus connu de tous ceux de Schickard ; — *Bechinat happeruschim, hoc est examinis commentationum rabbinicarum in Mosen prodromus* ; ibid., 1624, in-4° : ouvrage estimé ; — *Paradisus saraceno-judaicus, e genuinis auctoribus suis* ; ibid., 1625, in-4° ; — *Jus regium Hebræorum e tenebris rabbinicis erutum* ; Strasbourg, 1625, in-4° ; réédité avec des notes par J.-B. Carpzow, Leipz., 1674 ; — *Taarich, hoc est series regum Persiæ per annos fere* 400 ; Tubingue, 1628, in-4° : traduction, avec des notes, d'une partie d'un manuscrit arabe de la bibliothèque de Wolfenbüttel ; — *Purim, sive bachanalia Judæorum* ; ibid., 1634, in-12, et dans les *Critici* de Londres. La plupart de ces ouvrages ont été réunis sous ce titre : *Exercitationes ebraicæ* ; Tubingue, 1655, in-4°. Des ouvrages relatifs aux sciences, on peut citer : *Astrocopium pro facillima stellarum cognitione noviter excogitatum* ; Tubingue, 1623, in-12 ; plusieurs autres éditions, et dans *Elementa astronomiæ* de Chr. Cellarius. Schickard avait donné le nom d'*astrocopium* à une carte disposée en globe, et dans l'intérieur de laquelle on voyait les astres tels qu'ils nous apparaissent dans le ciel ; — *Ephemeris lunaris* ; ibid., 1631, in-8° ; — *Anemographia, seu discursus philosophicus de ventis* ; ibid., 1631, in-8° ; — *Disputationes duæ de rebus astronomicis* ; ibid., 1632, in-8° ; — *De mercurio in sole viso, seu responsum ad duas Gassendi epistolas* ; ibid., 1632, in-8° ; — *Modus ratioque tabulas geographicas conficiendi* ; ibid., 1633, in-8°.

Schickard laissa en mourant plusieurs ouvrages inédits, entre autres une traduction latine des canons géographiques d'Abulféda, avec des notes ; une *grammaire arabe* ; quelques écrits sur l'optique, etc. M. Nicolas.

Vita Schickardi, à la tête de l'édition de Tubingue, 1731, de *Horologium hebræum*. — Jœcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*. — Balth. Vlassius, *Apotheosis Schickardi*. — Schnurrer, *Schickard's Leben* ; Ulm, 1792, in-8°.

SCHIHNEH. *Voy*. Ibn-as-Schihneh.

SCHILL (*Frédéric* DE), patriote allemand, né en 1773, à Sothof, près de Pless, tué à Stralsund, le 31 mai 1809. Entré de bonne heure dans l'armée prussienne, il assista comme lieutenant à la bataille d'Auerstædt. Se trouvant peu de temps après à Colberg, alors assiégé par les Français, il y organisa en quelques semaines un corps franc d'un millier de cavaliers, avec lequel il fit d'abord plusieurs sorties heureuses; ensuite il alla se retrancher dans un petit bois (la *Maikuhle*), sous le canon de la forteresse, et il s'y défendit pendant quatre mois, ce qui ne contribua pas peu à empêcher la chute de Colberg. Après la paix de Tilsit, il fut nommé major du nouveau régiment des hussards de la garde, qui venait d'être formé avec le corps qu'il avait levé. En 1809, lorsque la guerre recommença entre l'Autriche et la France, il eut l'espoir que toute l'Allemagne allait se soulever contre Napoléon. Voulant donner le signal de l'affranchissement de sa patrie, il conduisit son régiment par Wittemberg en Saxe, dans le but de le faire servir de centre de ralliement. Mais apprenant les succès rapides de Napoléon, qui retenaient l'Allemagne sous la crainte, il essaya d'abord de gagner la Frise, afin de s'embarquer pour l'Angleterre; arrêté le 5 mai dans sa marche par la garnison de Magdebourg, il se dirigea vers la Vieille-Marche; poursuivi par un corps de Hollandais et un autre de Danois, il se retira successivement sur Wismar, Rostock et enfin Stralsund, dont il rétablit à la hâte les fortifications et où il réunit environ deux mille hommes de troupes. Attaqué le 31 mai, il ne put, malgré le courage désespéré qu'il montra ainsi que les siens, empêcher l'ennemi, trois fois supérieur en nombre, de pénétrer dans la ville. Atteint de plusieurs blessures, il continua le combat dans les rues, jusqu'à ce qu'il fut tué d'un coup de fusil. Les officiers de son corps qui furent faits prisonniers furent passés par les armes.

Schilliana; Hambourg, 1810-1840, 2 part. in-8°. — Hakon, *Ferd. von Schill*; Leipzig, 1824, 2 vol. — Dœring, *Leben Schill's*, Barmen, 1838.

SCHILLER (*Jean-Christophe-Frédéric*), poëte allemand, né le 10 novembre 1759, à Marbach en Wurtemberg, mort le 9 mai 1805, à Weimar. L'aïeul et le bisaïeul de Schiller furent, l'un après l'autre, boulangers dans le village de Bittenfeld. Son père, Jean-Gaspard, après avoir fait son apprentissage chez un chirurgien barbier, partit, en 1745, pour les Pays-Bas, avec un régiment de hussards bavarois, en qualité de chirurgien, ou, comme l'on dit en allemand, de « barbier de campagne ». A la paix d'Aix-la-Chapelle, il s'établit à Marbach, où il épousa Élisabeth-Dorothée Kodweiss, fille d'un aubergiste. Au bout de huit ans de mariage, il eut une première fille, et, pour assurer l'avenir de sa famille, il prit du service dans les troupes que le duc de Wurtemberg levait comme allié de l'Autriche. Préférant l'épée à la lancette, il obtint le grade d'enseigne, et gagna peu après celui de lieutenant. Sa femme alla le voir, vers les premiers jours de novembre 1759, au camp de manœuvres du major général Romann; elle était dans un état avancé de grossesse, et fut saisie, au milieu de ces hommes de guerre, des douleurs de l'enfantement; elle n'eut que le temps de regagner Marbach, où elle donna le jour à un enfant qui devint avec Gœthe le plus grand écrivain de l'Allemagne. La mère de Schiller aimait la poésie, et même faisait des vers; c'est par elle que l'enfant studieux fut initié à la lecture des poëtes allemands et aux naïfs récits de l'histoire biblique. En même temps, il trouva dans le pasteur Moser un premier maître, qui lui enseigna les éléments du latin et du grec. Son père, devenu capitaine et envoyé comme officier de recrutement à Gmünd, en Souabe, avait obtenu la permission de s'établir avec sa famille dans le village de Lorch, sur la frontière du Wurtemberg proprement dit. Lorch est situé en face du Staufen, dans une vallée mélancolique, couronnée de sombres sapins. Le futur poëte aimait à se perdre dans ces belles forêts et à rêver dans l'église d'architecture romane, près des pierres sépulcrales des Hohenstauffen. Les souvenirs de l'histoire nationale enrichissaient ainsi sa mémoire; une nature romantique ouvrait son âme aux impressions de la solitude, et la vie morale de la famille ne laissait arriver à son cœur que des impressions pures et bienfaisantes.

Vers 1768, le père de Schiller vint s'établir à Ludwigsbourg, où il fit suivre à son fils les cours de l'école latine, et le 17 janvier 1773 il l'envoya à l'académie de la Solitude, connue sous le nom de *Karlsschule* (l'école de Charles). Cet établissement, fondé en 1770, par le duc de Wurtemberg Charles-Eugène, était placé au milieu des bois, dans un château isolé; on y admettait particulièrement des fils de soldat. Le duc ayant connu les espérances que donnait le jeune Schiller, offrit à son père de le recevoir gratuitement à la Solitude et de fournir à tous les frais de son éducation. Les parents, et surtout la mère, hésitèrent d'abord, parce qu'ils destinaient leur fils à la théologie; ils ne cédèrent qu'à la troisième demande. Frédéric fut littéralement *donné* au duc Charles-Eugène, car son entrée à l'école eut pour condition qu'il se consacrerait entièrement à la maison de Wurtemberg. Le temps vint où il parut au poëte qu'on avait, par cette clause, payé trop cher sa pension. Il choisit d'abord pour objet d'étude et pour carrière la jurisprudence; plus tard il se décida pour la médecine; il devait traverser toutes les facultés sans s'arrêter dans aucune. La discipline pédante qui régnait dans l'académie de Charles ne pouvait guère convenir à un esprit aussi indépendant que l'était celui de Schiller; mais ce qui le révoltait plus que le régime du bâton et du tambour, c'était le joug d'une censure intellectuelle qui proscrivait, même pendant les heures de

récréation, tout ouvrage étranger aux leçons de la journée. Il paraît que de fréquents conflits eurent lieu entre le jeune élève en médecine et quelques-uns de ses maîtres. Les premiers essais poétiques (*L'Etudiant de Nassau*, *Côme de Médicis*), dont il donnait lecture en cachette à ses amis, loin de porter le caractère sentimental de l'époque, respiraient la haine de l'arbitraire et des convenances sociales. « Je ferai un livre qui sera brûlé par le bourreau! » disait il en riant, et il tint en quelque sorte parole; car *les Brigands*, conçus et écrits à l'infirmerie de l'académie de Charles, répondaient un peu à ce programme. Nous croyons avoir indiqué déjà la source de cette inspiration révolutionnaire. La serre chaude pédagogique dans laquelle Schiller se trouvait renfermé contre son gré devait lui inspirer un insurmontable dégoût. Nourri de la lecture de Rousseau et de Shakespeare, surexcité par *Gœtz* et *Werther*, qui avaient paru en 1773 et 1774, irrité à toute heure du jour par le monde tyrannique et factice du collége, qui devenait pour lui l'image du monde réel, il exhala sa colère dans le drame informe qui allait révéler à l'Allemagne qu'elle nourrissait dans son sein un grand mécontent et un grand poëte.

En 1779, Schiller remporta quatre prix, et en 1780, après avoir fait ses thèses, il fut attaché au régiment de grenadiers du général Augé, en qualité de chirurgien, avec un traitement de 18 florins, environ 40 francs, par mois. Mais un objet plus important devint le but de tous ses désirs : c'était la publication des *Brigands*. Après s'être adressé vainement aux libraires de Stuttgard et de Mannheim, il se décida à emprunter, sous la caution d'un ami, une somme d'argent, qu'il remboursa plus tard avec beaucoup de peine, et il fit imprimer sa pièce à ses frais (Francfort et Leipzig, 1781). Il en envoya quelques feuilles d'épreuve à Schwan, libraire à Mannheim. Celui-ci, enthousiasmé, s'empressa de porter l'œuvre au baron de Dalberg, intendant du théâtre électoral; et en même temps il conseilla a Schiller de se mettre en rapport avec ce grand seigneur. Sur les observations de Schwan, le poëte docile refondit son drame, qui fut représenté le 13 janvier 1782, sur le théâtre de Mannheim. La renommée avait précédé la mise en scène des *Brigands* : de quinze et vingt lieues à la ronde les spectateurs avaient afflué, et un succès immense répondit à ces bruits avant-coureurs de la victoire. Le pauvre chirurgien militaire, qui pour assister à la première représentation de son œuvre avait dû emprunter de l'argent et quitter furtivement Stuttgard, y revint transformé en homme célèbre. Le drame des *Brigands*, c'est le cri d'un prisonnier qui réclame la liberté; or, en 1780, l'ordre social était ruiné partout. A entendre cette fanfare, qui sonnait le jugement dernier d'une société décrépite, on oubliait les exagérations du langage, des caractères, de l'action. Schiller, en écrivant *les Brigands*, avait pressenti la révolution française. Après quelques représentations la police intervint : *les Brigands* furent mis à l'index, et, en raison même de cette défense, la pièce imprimée se répandit comme une maladie épidémique. Une espèce de vertige s'empara de la tête des jeunes gens, et les gouvernements durent s'alarmer et voir dans ce drame excentrique une déclaration de guerre contre l'État social. Encouragé par le succès, Schiller fit paraître ses premiers essais lyriques, joints aux poésies de quelques amis, sous le titre d'*Anthologie pour l'an* 1782, et dédiés à la Mort, « tsar tout-puissant de toute chair ». L'auteur fut mandé devant le duc de Wurtemberg, et reçut l'ordre de lui soumettre à l'avenir chacune de ses productions avant de les publier. La haute société de Stuttgard avait voué l'impertinent roturier à l'exécration publique. Pour échapper à cette curatelle tyrannique, Schiller, après avoir vainement supplié le baron de Dalberg de lui trouver de l'occupation à Mannheim, fit en secret les préparatifs d'un départ qui ne ressemblait pas mal à une fuite; il était criblé de dettes, et sans l'assistance de Streicher, son ami dévoué, il n'aurait pu réaliser ses projets. Le 17 septembre 1782, au moment où l'arrivée du grand-duc Paul de Russie était fêtée à Stuttgard, il se mit en route de nuit. Dans le lointain, le château de la Solitude brillait illuminé en l'honneur du prince moscovite. Schiller, au moyen de cette clarté, reconnut la demeure paternelle : « O ma mère! » s'écria-t-il, et il se rejeta au fond de la voiture en versant un torrent de larmes.

L'accueil qu'il reçut à Mannheim ne répondit pas à son attente. Les acteurs du théâtre, auxquels il lut sa tragédie de *Fiesque*, la trouvèrent de la plus grande médiocrité. Schiller, désespéré et craignant une demande d'extradition, partit à pied pour Francfort, et essaya de s'y procurer quelques ressources par la vente d'un assez long poëme, intitulé : *Le démon Amour*, que nous n'avons pas. Le libraire à qui il demandait vingt-cinq florins n'en voulut donner que dix-huit, et Schiller garda son manuscrit. En compagnie de Streicher, qui ne l'avait point quitté, il se rendit à Mayence, puis à Oggersheim, petite ville voisine de Mannheim. Ayant mis la dernière main au drame de *Fiesque*, il l'envoya à Dalberg. Un refus ayant accueilli sa nouvelle tentative, il fit imprimer sa pièce par le libraire Schwan, et en reçut un louis par feuille. La petite somme qu'il retira de ce marché lui permit de payer son aubergiste et d'entreprendre le voyage de Thuringe, où la mère de deux de ses camarades de l'Académie, Mme de Wolzogen, lui avait offert un asile, dans sa maison de Bauerbach, près Meiningen. Il séjourna sept mois dans cette demeure écartée, au milieu des forêts et des montagnes, donnant tout son temps à l'étude et à l'amitié. Sur l'invitation de Dal-

berg, il revint à Mannheim le 27 juillet 1783, et accepta un engagement d'un an comme poëte du théâtre, avec 300 florins d'honoraires. *Les Brigands* furent repris avec un succès pareil à celui des premières représentations; *Fiesque*, remanié à nouveau, et joué le 11 janvier 1784, fut peu goûté du public; mais *Intrigue et amour*, donnée le 15 avril suivant, fit éclater des applaudissements unanimes. Au milieu de novembre, n'ayant pu obtenir de Dalberg un congé qu'il demandait pour se livrer plus complétement au travail, Schiller donna sa démission, et se trouva de nouveau sans ressources. Il se remit à *Don Carlos*, qu'il avait commencé au printemps, et il entreprit en mars 1785 la publication d'une revue littéraire et esthétique, la *Thalie rhénane*. Quelques mois auparavant, il avait été présenté au duc de Weimar, Charles-Auguste, qui était venu à Darmstadt; cette entrevue lui valut le titre de conseiller. Au commencement d'avril 1785, il fit ses adieux à Streicher (1) et s'éloigna de Mannheim. Il était las de son séjour dans cette ville, et dégoûté de la carrière dramatique. Les exigences mesquines des acteurs exaspéraient son génie irascible; il était d'ailleurs peu flatté des succès que lui avaient valus des pièces révolutionnaires, et il sentait la nécessité de se régénérer par de longues méditations, par des études philosophiques et historiques. Il s'était lié avec le père de Théodore Kœrner; il alla le rejoindre à Leipzig et l'accompagna ensuite à Dresde. Dans les pittoresques environs de cette ville, il acheva *Don Carlos*, qui parut en 1787; mais ce drame date de la rédaction définitive de 1804.

Au mois d'août 1787, Schiller alla se fixer à Weimar, au centre du mouvement intellectuel; il n'y fut pas reçu d'abord comme il l'espérait. On paraissait nourrir quelque méfiance contre l'écrivain dont la verve révolutionnaire avait failli incendier l'Allemagne. Dans le monde intellectuel, les fautes s'expient aussi bien que dans le monde moral. Il se sentait lui-même dans un état de pénible transition, et il sembla renoncer, pendant une série d'années, à l'emploi de ses puissantes facultés poétiques, pour se plonger dans l'étude de la philosophie de Kant, et pour chercher dans l'histoire le secret des grands caractères tragiques. Un événement heureux vint interrompre l'existence retirée et monotone du poëte. Passant par Rudolstadt, il fut présenté à Mme de Lengenfeld et à ses deux filles; la plus jeune, Charlotte, réunissait toutes les qualités qui pouvaient donner le bonheur à un époux tel que Schiller : elle était simple, pieuse, aimante; à la faculté de comprendre un homme de génie elle unissait une puissance de dévouement qui dut être inappréciable pour Schiller durant ses fréquentes maladies, et qui a sans contredit prolongé de dix ans cette existence à la fois frêle et précieuse. Le mariage fut conclu le 20 février 1790, quelques mois après que le duc de Weimar eut nommé Schiller professeur à Iéna, dans la chaire d'histoire que venait de quitter Eichhorn. Les leçons du nouveau professeur eurent un succès dû plutôt à son éloquence et à son imagination brillante qu'à son érudition, quoiqu'il fût un travailleur infatigable. Les ressources du jeune ménage étaient fort médiocres, et Schiller mettait une grande activité à les augmenter. Outre ses cours d'histoire, il fit, en 1790, un cours privé d'esthétique sur la tragédie, et acheva la première partie de l'*Histoire de la guerre de trente ans* (1). Ces travaux contribuèrent à miner sa santé. Au mois de janvier 1791 il fut saisi à Erfurt d'un violent accès de fièvre. Le lendemain de son retour à Iéna, le mal éclata, et une maladie de poitrine le mit à deux doigts du tombeau; on répandit même la nouvelle, heureusement fausse, de sa mort. Du fond du Danemark, le duc de Holstein-Augustenbourg et le comte de Schimmelmann écrivirent au poëte et lui offrirent une pension pour lui donner le temps de réparer ses forces délabrées. Schiller refusa. Une récompense, qu'il était loin d'attendre et qu'il ne connut que bien plus tard, lui arriva de l'autre côté du Rhin; la Convention adopta, le 26 août 1792, un décret qui donnait le titre de citoyen français à dix-sept étrangers, parmi lesquels se trouvait Schiller (2).

Au printemps de 1793, Schiller, qui avait déjà renoncé à l'enseignement public, fut encore contraint par sa mauvaise santé de cesser le cours qu'il faisait chez lui. Il partit pour son pays natal, qu'il n'avait pas vu depuis onze ans. Le duc de Wurtemberg, auquel il avait écrit une lettre respectueuse, ne lui avait pas répondu; mais il avait dit : « S'il entre en Wurtemberg, je l'ignorerai. » Schiller passa neuf mois dans sa famille avec sa femme, qui, le 14 septembre 1793, accoucha d'un fils (3). A son retour à Iéna, il se lia avec Guillaume de Humboldt, et bientôt avec Gœthe, qui exercèrent tous deux sur son développement poétique une salutaire influence. Il avait eu en 1788, à Rudolstadt, sa première entrevue avec Gœthe, qui l'avait présenté à la duchesse Amélie, douairière de Weimar; mais il ne s'était pas senti d'abord attiré vers le grand écrivain, qui jugeait le monde

(1) Il est mort à Vienne, en 1833, fabricant de pianos.

(1) Cette histoire parut d'abord dans l'*Almanach des Dames* (1790-1793). En 1788 il avait publié l'*Histoire du soulèvement des Pays-Bas unis* (Leipzig).

(2) « Le procès-verbal de la séance métamorphosa Schiller en Giller; le *Moniteur* allongea Giller en Gilleers; le *Bulletin des lois* imprima tout bonnement Gille, et c'est à *M. Gille, publiciste allemand, en Allemagne*, que le ministre Roland adressa, le 10 octobre 1792, le diplôme de citoyen français. Cet imprimé n'arriva qu'au bout de cinq ans à sa destination. On le conserve à la Bibliothèque publique de Weimar. » (A. Regnier.)

(3) *Charles-Frédéric-Louis* SCHILLER, qui a été conservateur des forêts et est mort à Stuttgard, le 21 juin 1857. Son fils, *Frédéric-Louis-Ernest*, né en 1826, est officier dans l'armée autrichienne.

autrement que lui. Chargé par le libraire Cotta de diriger le journal mensuel intitulé *les Heures*, il demanda, le 13 juin 1794, le concours de Gœthe; celui-ci lui répondit, le 24 juin, qu'il ferait de tout cœur partie de la société, et dans une visite à Iéna, qui suivit de près cette lettre, il vit Schiller et s'entretint avec lui sur divers sujets. Bientôt de ces relations naquit entre eux une douce et confiante amitié. C'est ici que finit dans la vie de Schiller l'époque de transition dans laquelle il était entré lors de la composition de *Don Carlos*. La philosophie, qui pendant dix années avait subjugué son imagination créatrice, cède maintenant le pas à cette noble faculté, désormais réglée et mise au service des grandes idées de liberté légale, des droits imprescriptibles de l'homme, de la civilisation du genre humain par l'art. Le poëte confie aux *Heures* et à l'*Almanach des Muses* ses belles inspirations lyriques, ses ballades, ses traductions libres de Virgile et d'Euripide, ses beaux traités sur les questions d'esthétique ou de philosophie, traités qui ont, à vrai dire, popularisé en Allemagne les théories de Kant sur le beau. Il suffira de citer le traité *Sur la grâce et la dignité* (1793); les *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme* (1795); le traité *Sur la poésie naïve et sentimentale;* celui *Sur le sublime;* c'est aussi dans l'*Almanach des Muses* que parurent, en 1796, les *Xénies*, mordantes épigrammes qu'il composa avec Gœthe, « renards enflammés, dit-il, dans le camp des philistins ». Ce fut dans toute l'Allemagne un scandale et un tumulte sans pareil. Les deux poëtes laissèrent gronder l'orage, résolus à ne pas lancer de nouveaux traits. En même temps, Schiller composait sa vaste trilogie de *Wallenstein*, résumé poétique de ses longues études sur la guerre de Trente ans (les trois pièces ne furent pas représentées simultanément, mais dans le courant d'une année, 1799 à 1800). Enfin, de 1800 à 1805, ce fut le tour de *Marie Stuart* (1800), de *la Pucelle d'Orléans* (1801), de *la Fiancée de Messine* (1803), de *Guillaume Tell* (1804), de la traduction de *Phèdre* (1805), et d'une série d'ébauches dramatiques, qui toutes promettaient des chefs-d'œuvre, lorsqu'une mort précoce vint arrêter les battements de ce noble cœur.

C'est à la fois un triste et beau tableau que celui des dernières années de Schiller, à voir cette haute intelligence emprisonnée dans un corps rebelle et faisant des efforts surhumains pour imposer à de frêles organes le pesant fardeau du travail nocturne, les ébranlements de l'inspiration, les soucis rongeurs de l'amour paternel. Il faudrait, pour donner un récit fidèle de cette lente agonie, grouper autour de Schiller tous les noms célèbres de Weimar, où il était établi depuis le 4 décembre 1799; montrer l'affection tendre de Gœthe pour cet ami plus jeune, mais marqué du sceau fatal de la destruction; peindre la touchante amitié de sa belle-sœur, Mme de Wolzogen (1), femme dévouée, qui recueillit le dernier soupir du poëte, et raconta avec une inimitable simplicité ses derniers moments.

Le 29 avril 1805, Schiller, qui avait été déjà alité à plusieurs reprises par la maladie, alla pour la dernière fois au théâtre. A la fin de la représentation, il rentra chez lui agité d'une fièvre ardente. Le surlendemain, il fut obligé de rester couché. Le 6 mai, il commença à parler avec moins de suite; le 9, vers dix heures du matin, il perdit connaissance et délira; vers trois heures du soir, sa respiration commença à s'embarrasser; à six heures il rendit le dernier soupir. Après l'autopsie, on vit que s'il eût guéri de cette fièvre, il n'aurait pu vivre que quelques mois. Il ne respirait plus qu'avec le poumon droit, qui lui-même était en partie adhérent. Schiller était âgé de quarante-cinq ans cinq mois et vingt-neuf jours. Lorsque le bruit de sa mort se fut répandu dans la ville de Weimar, ce fut un deuil public; le théâtre ferma ses portes; on n'apercevait dans les rues que des physionomies attristées; et lorsque Gœthe, malade lui-même, eut deviné au silence de ses amis la fatale nouvelle, les sanglots de cet homme, qui ordinairement maîtrisait toutes ses impressions et toutes ses douleurs, éclatèrent avec force (2).

Schiller est à la fois poëte, historien, philosophe et critique. Nous avons déjà signalé une partie de ses travaux; mais quoique l'*Histoire de la guerre de Trente ans* et celle du *Soulèvement des Pays-Bas* conservent une haute valeur dans le monde littéraire, quoique les nombreuses compositions philosophiques, esthétiques, critiques de Schiller montrent avec quelle facilité ce brillant génie savait se plier aux exigences de la spéculation, à laquelle il prêtait le secours de son imagination riante et de son langage coloré, nous ne saurions, dans une esquisse rapide, nous arrêter au développement de cette portion de son activité intellectuelle. Il faut avant tout envisager le poëte lyrique et le poëte dramatique: car c'est par les deux volumes de poésies, improprement appelées *fugitives*, et par ses tragédies, qui sont dans toutes les mémoires, que Schiller a agi sur ses contemporains et qu' agira sur la postérité. Depuis Kant et son poétique disciple de Weimar, la philosophie allemande a déjà traversé quatre ou cinq révolutions nouvelles. L'étude plus approfondie des sources a éclairci, mieux que ne pouvait le faire Schiller, plusieurs points des guerres religieuses d'Allemagne; mais ses œuvres poétiques brillent

(1) C'était la sœur aînée de Charlotte; elle avait épousé le fils de la protectrice de Schiller.

(2) Le 9 mai 1839 fut inaugurée à Stuttgard la statue en bronze de Schiller, due à Thorwaldsen. En novembre 1859 le centième anniversaire de la naissance de Schiller a été célébré dans toutes les villes importantes d'Allemagne, par les fêtes d'un jubilé où les princes et les peuples ont montré de véritables transports d'enthousiasme.

aujourd'hui, à quarante ans de distance, du même éclat que le jour où un public enthousiaste applaudissait à leur première apparition. C'est un poète idéaliste; il transforme tout ce qu'il touche de sa baguette magique; il ennoblit les passions, même celles qui tiennent du crime ou qui y conduisent; il purifie l'amour et lui rend son innocence première; il jette jusque sur la laideur morale un vernis qui, sans l'excuser, la rend supportable à la vue. Le secret de ces métamorphoses, il le trouve dans son propre cœur. Schiller a été anobli par l'empereur d'Allemagne (7 sept. 1802), et certes jamais titres de noblesse n'ont été mieux mérités; car Schiller est le noble créateur de pensées pures et consolatrices. Il a découvert, comme Raphael, le secret du beau dans l'art. La tendance idéaliste de Schiller n'expliquerait cependant pas à elle seule cet assentiment universel que son œuvre a rencontré dans tous les pays du monde civilisé; car, à l'exception de Walter Scott et de lord Byron, il n'existe, que nous sachions, pas un seul auteur moderne qui ait trouvé autant de traducteurs et d'imitateurs. Nous croyons voir le motif de cette prédilection instinctive dans le cosmopolitisme ou le caractère *humanitaire* de l'auteur de *Don Carlos*. Schiller a fait avant tout vibrer toutes les fibres de la nature allemande; mais par son attachement exalté aux droits du genre humain il sympathise avec toutes les nations. Si nous ne devions craindre d'éveiller de pénibles souvenirs et de donner lieu à de fausses interprétations, nous dirions qu'il est le prêtre de la raison et de la vérité; poëte philosophe dans la plus pure acception du mot, il parle un langage qui a dû être compris par tous les cœurs généreux, sans acception de nationalité. Ce langage, on peut souvent y reprocher un peu de déclamation oiseuse; mais par combien de beautés Schiller ne rachète-t-il pas ces hors-d'œuvre lyriques épars dans ses tragédies!

Examinez une à une ses tragédies : vous trouverez dans chacune d'elles une idée générale, qui doit intéresser l'habitant des rives de la Seine au même titre que l'habitant des bords de l'Elbe. Dans *les Brigands*, c'est la haine de l'arbitraire; dans *Fiesque*, la lutte du républicanisme et de l'usurpation monarchique; dans *Intrigue et Amour*, la haine de la bourgeoisie contre l'aristocratie d'une petite cour, la lutte de l'amour avec les combinaisons machiavéliques. Dans *Don Carlos*, c'est, par un heureux anachronisme, le dix-huitième siècle avec ses idées de réforme en présence du despotisme royal et des traditions tyranniques du vieux monde, c'est l'illuminisme ou la franc-maçonnerie en face de l'inquisition, la philosophie en face de l'Église; dans *Wallenstein*, c'est la haute ambition d'une individualité puissante, qui veut exploiter à son profit exclusif et égoïste les embarras d'une guerre civile, allumée pour de graves intérêts politiques et religieux; Wallenstein, c'est Bonaparte en miniature. Dans *Marie Stuart*, vous vous trouverez encore une fois en présence de deux cultes hostiles, symbolisés par deux reines rivales. Dans *Jeanne d'Arc*, dans *Guillaume Tell* et dans le beau fragment du *Faux Démétrius*, c'est l'amour du sol natal qui se dresse contre l'invasion étrangère. La moins acceptée des pièces de Schiller, *la Fiancée de Messine* (avec des chœurs d'une facture admirable), est précisément celle qui ne met point en relief une de ces idées cosmopolites qui depuis la révolution de 1789 sont en quelque sorte dans l'air que nous respirons. Enfin, dans tous ces drames apparaissent des caractères d'une angélique pureté, tels que la comtesse de Fiesque, Ferdinand et Louise, Max et Thecla, Élisabeth de France, la vierge de Domremy, la prisonnière de Fotheringhay, Béatrice de Sicile, Marfa; enfin ce noble et brave Guillaume Tell, à la main si pure, que le meurtre même ne parvient pas à la souiller, à l'intelligence si droite, à la conscience si haute, que la torture morale la plus violente que puisse subir un père ne parvient pas à la courber.

Nous ne donnerions qu'une idée imparfaite de l'influence exercée par Schiller, si nous ne jetions un coup d'œil sur l'ensemble de ses poésies romantiques et lyriques (1). Les premières, ses ballades et romances, ont été presque toutes composées à Iéna et à Weimar, c'est-à-dire dans la dernière partie de sa trop courte carrière; aussi portent-elles toutes, dans la facture et dans l'idée mère, le cachet de la perfection. Comme dans les drames, la tendance idéale du poëte prédomine dans ces compositions plus restreintes. Dans la ballade du *Chevalier de Toggenbourg*, c'est l'amour désintéressé, l'abnégation chrétienne qui est mise en relief; dans *Fridolin*, c'est la naïve piété, l'innocence d'un cœur pur; dans *le Chevalier de Rhodes*, l'obéissance passive à la règle; dans *Héro et Léandre*, la fidélité jusqu'à la mort. *Le Plongeur* symbolise la lutte de l'amour héroïque avec les monstres de l'abîme; *la Caution* rajeunit le lieu commun de l'amitié; *Polycrate* prêche l'humilité dans la grandeur et la fortune. Dans un seul de ces tableaux de genre, Schiller déroge à ses habitudes sérieuses, et se donne le passe-temps de l'ironie (*le Chevalier Delorges, ou le Gant*).

Parmi ses poésies lyriques, nous rejetons celles qui émanent de la première période; ce sont, pour la plupart, des morceaux emphatiques. Il faut excepter toutefois de cette condamnation un tableau plein de mouvement, *la Bataille*, et le chant sauvage des *Brigands*, cette marseillaise de la populace allemande et des étudiants tapageurs. La passion qui avait inspiré

(1) L'espace nous manque pour parler en détail de Schiller romancier. Son *Visionnaire* (1786-89) n'est d'ailleurs qu'un beau fragment; *l'Aubergiste au soleil* est une curieuse étude psychologique.

les *Vers à Laure* n'était ni pure ni sincère; aussi les chants érotiques de cette première période ont-ils dû s'en ressentir. A l'époque de transition appartiennent : 1° l'ode sublime *A la Joie* (1786), qui a valu peut-être autant de partisans à Schiller que sa plus belle tragédie; 2° *Résignation* (1786), cette élégie du désespoir, où le poëte flotte indécis entre la foi et le néant; 3° *Les Dieux de la Grèce* (1788), protestation poétique, mais impie, contre le monothéisme rationaliste. Il faut bien dire toute la vérité : Schiller pendant une dizaine d'années (1780-1790) a été, comme tous les hommes à forte imagination, en proie à des doutes cruels. L'étude de la philosophie ne l'avait jeté que plus avant dans cette voie fatale. Plus tard, le bonheur domestique, les souvenirs vivaces de l'enfance et les épreuves de la vie le ramenèrent, sinon aux croyances dogmatiques de ses premières années, du moins à la foi inébranlable dans un avenir au delà des tombeaux.

Beaucoup de poésies de la dernière époque de Schiller ont un caractère philosophique et didactique. Le poëte, fort de la régénération qui s'est opérée en lui, sait condenser en quelques vers sublimes, en quelques images frappantes de vérité, les convictions qu'il a conquises. Tels sont les *Paroles de foi*, les *Paroles de l'illusion, les Artistes* (1789) *la Cloche* (1800), cette revue poétique des principales phases de la vie humaine; l'incomparable pièce intitulée : *l'Idéal et la vie, ou le Royaume des ombres* (1795), parallélisme ingénieux et profond entre l'existence terrestre et cette vie tant désirée, « où résident les formes pures, où l'ouragan de la douleur ne courbe plus les âmes ». D'autres pièces de ce recueil sont du domaine élégiaque. Nous ne citerons, dans cette catégorie, que la belle épître *A un ami à l'entrée du nouveau siècle*, où le poëte retrace en quelques vers l'état de l'Europe en 1800, puis *les Illusions*, élégie ou ode pleine de verve, de candeur et de tristes vérités. Bon nombre de ces vers de la troisième période ont le caractère épigrammatique ou gnomique; ce sont les produits des conférences de Schiller avec le créateur de Méphistophélès et de Faust. Dans beaucoup de pièces, l'auteur rajeunit les sujets usés de la mythologie et de l'âge héroïque des Grecs (*Cassandre, la Plainte de Cérès, les Grecs après la prise de Troie*, etc.). Si nous ajoutons que d'autres vers chantent l'amour, mais un amour qui n'a plus rien de commun avec les inspirations dues à une Laure wurtembergeoise, nous aurons indiqué les principales rubriques sous lesquelles peuvent se répartir les productions lyriques de Schiller.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des éditions particulières des écrits de Schiller; nous renvoyons pour cette bibliographie au *Schiller-Literatur in Deutschland* (Cassel, 1851, in-8°), au *Schillerbibliotek* (Leipzig, 1855, in-8°), au *Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung* de Gœdeke (Dresde, 1862, in-8°), au *Serapeum* (t. II et III, 1841-1842). La meilleure édition de ses *Œuvres complètes* est celle de Stuttgart, 1862, 12 vol. in-8°. Nous citerons parmi les éditions précédentes celles de Tubingue et Stuttgard, 1812-1815. 12 vol. in-8°; de Vienne, 1816, 26 vol. in-12; de Carlsruhe, 1816-1817, 18 vol. in-18; de Leipzig, 1824, 18 vol. in-18; de Stuttgard, 1830, 1834, 1840, un vol. gr. in-8°; de Paris, 1835, 1837, 2 vol. gr. in-8° à 2 col. Les *Œuvres complètes* ont été traduites en français par Ad. Regnier; Paris, 1859-1861, 8 vol. gr. in-8°. Plusieurs parties des œuvres de Schiller avaient été traduites auparavant : l'*Histoire de la guerre de Trente ans*, par d'Arnay (1794, 2 vol. in-8°) : par M. Ch. [Chamfeu] (Paris, 1803, 2 vol. in-8°), par Mailher de Chassat (Paris, 1820, 2 vol. in-8°); — l'*Histoire du soulèvement des Pays-Bas*, par J.-J. Cloet (Bruxelles, 1821, in-8°), par le marquis de Châteaugiron (Paris, 1827, 2 vol. in-8°), par L'Héritier (Paris, 1833); — les *Œuvres dramatiques*, par M. de Barante (Paris, 1821, 6 vol. in-8°; 1844 et 1863, 1 vol. in-8°), par M. Mayer (Paris, 1835, gr. in-8° à 2 col.), par M. X. Marmier (Paris, 1841, 1849, 2 vol. in-18; 1855, 3 vol. in-18). On sait que la *Marie Stuart* de M. Lebrun (1820) est une imitation de celle de Schiller, et que Benjamin Constant a imité le drame de *Walstein* (Paris, 1809, in-8°); — les *Poésies*, en partie par X. Marmier (Paris, 1840), et plus complétement par P.-F. Müller (Montpellier et Paris, 1856, in-12); — les *Mélanges philosophiques, esthétiques et littéraires*, par F. Wege (Paris, 1840, in-8°). L. SPACH.

A. Regnier, *Vie de Schiller*, à la tête de la trad. des *Œuvres complètes*. — Barante (De), *Notice* à la tête de la trad. des *Œuvres dramatiques* — X Marmier, *Vie de Schiller*, dans la *Revue des deux mondes* (1er oct. 1840). — Viana, *Schiller's und Gœthe's Leben, nebst kritischer Würdigung ihrer Schriften*; 1836. 2 vol. in-8°. — Th. Carlyle, *Life of Schiller*; Londres, 1830, in-8° — Caroline de Wolzogen, *Schiller's Leben, verfasst aus Erinnerungen der Familie*; Stuttgard, 1830-1845, 2 vol. in-8°. — Gust. Schwab, *Urkunden über Schiller und seine Familie*; Stuttgard, 1840, in-8°. — Carl Hoffmeister, *Schiller's Leben, Geistes entwickelung und Werke im Zusammenhang*; Stuttgard, 1838-1842, 5 vol. in-8°. — Ed.-Lytton Bulwer, *Life and works of Schiller*; Londres, 1847, in-8°. — *Schiller und Lotte*, 1788-1789, par Mme Emilie de Gleichen-Russwurm, fille de Schiller; Stuttgard, 1856, in-8°. — Parmi les nombreux écrits qui ont paru en Allemagne à l'occasion du premier jubilé séculaire de Schiller, et dont le *Schiller-Literatur in Deutschland* contient la liste, nous remarquerons : *Das Schiller Buch*, par Wurzbach de Tannenberg (Vienne, 1859, in-4°), et *Schiller-Galerie*, par Fr. Pecht et A. de Ramberg (Leipzig, 1859, in-8°).

SCHIMMELPENNINCK (*Roger-Jean*, comte), homme d'État hollandais, né à Deventer, le 31 octobre 1761, mort à Amsterdam, le 15 février 1825. D'une famille riche et considérée, il reçut une excellente éducation, et fit son droit à l'université de Leyde. Il y obtint l'attachement et la confiance de ses camarades, qui en 1784 le

choisirent pour leur chef, au moment de prendre les armes pour réprimer une émeute populaire. Il se conduisit avec le courage et la prudence exigés par la circonstance, et reçut de la régence de Leyde une médaille d'honneur en témoignage de la reconnaissance publique. Fixé à Amsterdam, il y jouit bientôt, comme avocat, de l'estime générale. Lors des troubles politiques de 1785 et 1786, il se prononça pour diverses réformes, tout en s'opposant à l'exagération des principes qu'il avait adoptés. Le parti du stathouder triompha, par suite de l'intervention d'une armée prussienne. Après la révolution de 1795, et la fuite du stathouder en Angleterre, Schimmelpenninck, placé par ses concitoyens à la tête de la municipalité d'Amsterdam, parvint à maintenir l'ordre, et grâce à ses efforts cette révolution conserva un grand caractère de modération. Membre de la première convention nationale, il y fit également preuve de patriotisme et de talent. Envoyé à la deuxième convention, qui fut bientôt dominée par un parti violent, il refusa d'y siéger; mais quand, le 12 mai 1798, ce parti fut renversé, Schimmelpenninck fut chargé de démontrer au Directoire français la nécessité de la révolution qui venait de s'accomplir. Sa mission ayant eu le succès désirable, il fut nommé ambassadeur à Paris. Il assista comme ministre plénipotentiaire au congrès où fut conclue la paix d'Amiens (1802), puis il fut appelé à l'ambassade de Londres. La guerre ayant éclaté de nouveau entre la France et l'Angleterre, il fit tous ses efforts pour que la république batave pût rester neutre; mais elle fut forcée de prendre part à une lutte sanglante, qui acheva de ruiner son commerce et sa marine. Rappelé de Londres, il se retira dans ses terres, et s'y occupa de travaux littéraires et agricoles; mais il fut bientôt obligé d'aller représenter son gouvernement à Paris. A peine était-il dans cette ville, que Napoléon, proclamé empereur, lui déclara que la Hollande devait se choisir un chef unique, ou être réunie à l'empire français. Le gouvernement batave chargea son ambassadeur de consentir à tout, excepté à la réunion. Un projet de constitution, arrêté à Paris par Napoléon, et qui nommait Schimmelpenninck chef inamovible de l'État, avec le titre de grand-pensionnaire, fut ensuite soumis à l'acceptation de la nation hollandaise, et il prit en mars 1805 les rênes du nouveau gouvernement qu'il dirigea avec sagesse; mais l'année suivante Napoléon, vainqueur de l'Autriche, érigea la Hollande en royaume, et mit à la tête Louis Bonaparte, son frère. Loin d'approuver ces actes, le grand-pensionnaire refusa la place de président à vie de l'assemblée législative, et se condamna à une retraite absolue pendant tout le règne du nouveau monarque, qui fit de vains efforts pour l'attirer près de lui. Après la réunion de la Hollande à la France, Schimmelpenninck, devenu sujet français, fut nommé comte, et appelé au sénat le 30 décembre 1810. Son fils allait être atteint par la conscription, et dans la crainte que le pouvoir ne se vengeât sur ce fils de sa résistance, il vint siéger au sénat; mais dès que sa patrie eut recouvré l'indépendance, il donna sa démission, le 14 avril 1814, et se retira dans ses terres. En 1815 il devint membre de la première chambre des états généraux. Ses dernières années furent affligées par une cécité complète. On n'a de lui qu'une thèse de droit *De imperio populari rite temperato*; Leyde, 1784, in-8°. E. REGNARD.

Moniteur univ. — Rabbe, *Biog. univ. et port. des Contemp.* — *La Cour de Hollande sous Louis Bonaparte.*

SCHINNER (*Matthieu*), surnommé le *cardinal de Sion* (1), né vers 1470, à Mühlibach, petit village du Valais, mort à Rome, le 2 octobre 1522. Fils d'un pauvre paysan, il fut dans son enfance obligé, pour pouvoir fréquenter l'école, de gagner quelque argent en chantant dans les rues; il étudia les belles-lettres à Zurich, et suivit à Côme les leçons de Théodore Lucino. De retour dans son pays il reçut les ordres, et fut chargé d'une cure de village. Son éloquence persuasive, son esprit de charité, son zèle pour l'étude attirèrent sur lui l'attention de l'évêque, qui l'attira à Sion, et lui donna un canonicat; il était administrateur du diocèse lorsqu'en 1500 il ceignit la mitre épiscopale, ce qui le rendit en même temps suzerain de tout le Valais. Bientôt il fut appelé à jouer dans les affaires de l'Europe un rôle considérable. Tout dévoué aux intérêts de la cour de Rome, il se rendit en 1509 auprès de Jules II, qui n'eut pas de peine à lui faire partager sa haine contre la France, contribua à entraîner les cantons suisses dans une ligue avec le pape, et conduisit lui-même un corps de huit mille confédérés dans le Milanais pour attaquer le duc de Ferrare en apparence, et en réalité les Français, avec lesquels Jules II était sur le point de rompre. L'expédition ayant échoué, les mécontents s'unirent au parti français, et chassèrent l'évêque, qui chercha un asile à Rome. Ce fut là qu'il reçut le chapeau de cardinal (20 mars 1511). Il revint alors en Suisse, et, profitant adroitement de l'irritation des habitants du canton de Schwytz contre les Français, qui avaient insulté leur drapeau, il recruta dix mille soldats, qu'il amena dans le Milanais. L'habileté de Gaston de Foix lui fit essuyer un nouvel échec. Néanmoins il négocia en 1512 à Venise au nom du pape une troisième alliance avec les Suisses. Vingt mille hommes passèrent les Alpes; il les harangua à Vérone (2) et après leur jonction avec les Véni-

(1) Les Français lui avaient par dérision donné le sobriquet de *Soldat tondu*.

(2) « Les historiens disent que jamais depuis saint Bernard, dit M. Audin, parole sacerdotale n'avait été entraînante comme celle de l'évêque de Sion. Les soldats l'aimaient et l'admiraient; il savait les fasciner de la voix, de la parole et du regard. On le trouve aux avant-postes, au centre, à l'arrière-garde, partout où il y a l'âme d'un soldat mourant à recommander à Dieu, un fuyard à ramener, un rocher à rouler sur l'ennemi. Il

tiens, il les conduisit contre les Français, qui furent en quelques semaines obligés d'évacuer leurs possessions d'Italie. Après avoir contribué à faire donner le duché à Maximilien Sforza, il s'établit à Milan comme légat et lieutenant général du pape. De manières rudes, d'un caractère dur, il fit souvent sentir sans ménagement aux ministres du jeune duc que, représentant et le pape et les Suisses, il était le véritable maître du Milanais. En 1515, à l'approche de François Ier, il s'efforça de l'arrêter dans les montagnes; mais il arriva trop tard, et faillit tomber entre ses mains. Il revint alors à Monza, où campaient vingt mille de ses compatriotes, et les emmena à Milan. Une partie d'entre eux venaient de s'entendre avec Lautrec; beaucoup d'autres élevaient des réclamations au sujet de la solde arriérée, et leur chef même, nommé Roust, était d'avis d'accepter les propositions de paix que le prince français avait renouvelées. Dans cette conjoncture critique, Schinner, au lieu de se décourager, résolut de brusquer l'attaque, pour engager par le sentiment de l'honneur tous les confédérés à combattre ensemble. Après une sortie, il fit annoncer (la nouvelle était fausse) que l'ennemi s'avançait en ordre de bataille. Ce qu'il avait prévu arriva : les milices, qui lui étaient dévouées, marchèrent les premières, le reste suivit, par esprit de corps et par patriotisme. A cheval, revêtu de la pourpre et précédé de la croix, il les conduisit dans la plaine de Marignan, où ils aperçurent les Français retranchés dans leur camp. De nouveaux reproches éclatèrent contre lui : il y mit un terme en donnant, bien que le soir approchât, le signal de l'attaque. Dans le combat qui s'engagea alors, il fut sans cesse aux premiers rangs, et tomba entre les mains des lansquenets; mais il sut leur échapper. Lorsque les Suisses commencèrent le lendemain à battre en retraite (14 sept. 1515), il prouva par sa bravoure et son sang-froid qu'il aurait été digne, s'il n'avait été prêtre, de commander de pareils soldats (1). Sans perdre de temps, il courut à Inspruck auprès de l'empereur pour hâter l'envoi des troupes qu'il avait promis; n'ayant rien pu en obtenir, il mit tout en œuvre pour empêcher les Suisses de conclure le traité de paix perpétuelle avec la France, qui fut néanmoins signé en février 1516 par la majorité des cantons. Il s'était auparavant rendu en Angleterre pour décider Henri VIII à se joindre aux ennemis de la France; le discours véhément qu'il adressa à ce sujet au roi a été publié (Londres, 1707, in-8°) par Toland, qui l'a aussi recueilli dans son *Gallus aretalogus*. Avec l'argent qu'il avait rapporté d'Angleterre (150,000 florins du Rhin), il leva dans le Valais un corps de 6,000 hommes, à la tête duquel il rejoignit au printemps de 1516 l'armée impériale en Lombardie. Mais au lieu de marcher droit sur Milan, d'après le conseil du cardinal, Maximilien perdit un temps précieux en siéges inutiles, ce qui fit avorter la campagne. Ce revers porta un coup sensible au crédit de Schinner auprès de ses compatriotes; malgré ses efforts, le traité de paix perpétuelle avec la France fut accepté par les cantons qui l'avaient jusque alors repoussé (novembre 1516). Dans l'intervalle Georges de Flüh, le chef du parti hostile au cardinal, et qui avait presque toujours vécu dans l'exil, s'étant emparé du pouvoir dans le Valais, exila Schinner à son tour, et brûla en 1516 son château de Martigni. Schinner réclama auprès de la diète, qui cita Georges devant son tribunal; mais il se forma dans le Valais un tiers parti, qui devenu le plus fort fit bannir Georges ainsi que Schinner; celui-ci se retira alors à Rome, et ne prit plus qu'une part secondaire aux affaires politiques.

Si les éloges pompeux qu'Érasme, son protégé, lui a décernés sont évidemment exagérés, le cardinal de Sion n'en fut pas moins un des personnages les plus remarquables de son époque. François Ier savait l'apprécier à sa juste valeur lorsqu'il disait : « Rude homme que ce Schinner, dont la parole m'a fait plus de mal que toutes les lances de ses montagnards. » E. G.

P. Giovio, *Elogia*. — Anshelm, Bullinger, Schodeler, Stumpf, *Chroniques*. — Guicciardini. — B. Arluni, *Bellum venetum*. — Bayard, Fleuranges, du Bellay, *Memoires*. — Glutz-Blozheim, *Geschichte der Eidgenossenschaft*. — Ranke, *Geschichte der romanischen und germanischen Vœlkerschaften von 1494 bis 1535*.

SCHLEGEL (*Jean-Élie*), poëte allemand, né le 28 janvier 1718, à Meissen (Saxe), mort le 13 août 1749, à Soroë. Son bisaïeul, Christophe, avait été prédicateur à Leutschau en Hongrie; son grand-père remplit les fonctions de surintendant ecclésiastique. Élevé avec soin par son père, qui était conseiller à la cour d'appel de Meissen, il acheva son éducation classique à l'école de Pforte, où il composa, en 1737, deux tragédies en vers, imitées d'Euripide, *Hécube* et *Iphigénie en Tauride*; elles furent jouées par ses camarades, et on produisit même la seconde en 1739 au théâtre de Leipzig. Le jeune poëte venait alors d'arriver dans cette ville; il y étudia l'histoire et la jurisprudence, tout en continuant à s'essayer dans divers genres de littérature. Il publia divers morceaux remarquables de critique et de morale dans *Critische Beitræge*, dans *Belustigungen des Verstandes und Witzes*, et autres recueils dirigés par Gottsched; loin d'être un partisan aveugle de l'école de ce dernier, il la délaissa dans la suite, pour se rapprocher de Hagedorn et de Gærtner. En 1743 il suivit à Copenhague

couchait sur la neige, comme le dernier goujat; il escaladait les pics de glace comme un chasseur de chamois et vivait au camp comme un ascète, jeûnant plusieurs fois la semaine, ne buvant que de l'eau. »

(1) Sur un des bas-reliefs du tombeau de François Ier, le Primatice a figuré le cardinal de Sion s'élançant contre les Français à la tête des siens; d'après des portraits authentiques qui nous restent de Schinner, nous voyons qu'il était maigre, d'une haute stature, qu'il avait le front haut, le nez proéminent, le menton sillonné de rides; il avait l'habitude de garder l'œil gauche à moitié fermé.

l'ambassadeur Spener, qui avait épousé une de ses tantes; plusieurs de ses comédies, où il peignit avec finesse la société danoise, furent traduites en danois et jouées sur le théâtre de la cour. Nommé en 1748 professeur d'histoire à l'académie de Soroë, il mourut l'année suivante, par excès de travail. Schlegel est sans contredit le meilleur auteur dramatique que l'Allemagne ait produit pendant la première moitié du dix-huitième siècle. Ses tragédies, dont les principales sont *Canut*, *Hermann* et *les Troyennes*, se distinguent par une versification élégante, des situations attachantes, des caractères bien tracés; mais elles manquent d'animation et sont inférieures à ses comédies, surtout à celle intitulée *la Beauté muette*, que Lessing déclarait être la meilleure pièce qui eût été écrite en Allemagne. Les poésies détachées de Schlegel ne manquent ni de naïveté ni de grâce. On a de lui : *Der Freinde* (l'Étranger); Copenhague, 1746, in-8°; recueil hebdomadaire, contenant des remarques, la plupart très-justes, sur le Danemark, ses habitants et ses écrivains; — *Theatralische Werke* (Œuvres dramatiques); ibid., 1747, in-8°; — *Conjectura pro concinanda veterum Danorum historia cum Germanorum rebus gestis*; ibid., 1749, in-4°. Ses *Œuvres complètes* ont été recueillies par son frère Henri; Copenhague et Leipzig, 1761-78, 5 vol. in-8°.

Hirsching, *Handbuch*. — Jœrdens, *Lexikon*. — Schmidt, *Nekrolog*. — Cramer, *Gellerts Leben*, p. 39 et suiv. — *Litterarische Briefe*, pars XXI, p. 107-138. — Gœthe, *Œuvres*, t. XXIV et XXV. — Gervinus, *Geschichte der deutschen National-literatur*.

SCHLEGEL (*Jean-Adolphe*), prédicateur et poëte allemand, frère du précédent, né le 18 septembre 1721, à Meissen, mort le 16 septembre 1793, à Hanovre. De l'école de Pforte il passa en 1741 dans l'université de Leipzig, où son frère aîné l'introduisit auprès de Gellert, Rabener, Gærtner, Cramer et autres écrivains de talent. Admis dans la petite académie qu'ils fondèrent en 1744, il rédigea de concert avec eux deux recueils, *Bremische Beitræge*, et *Vermischte Schriften* (1744 à 1757), qui contribuèrent à épurer en Allemagne le goût littéraire. Nommé en 1751 professeur à l'école de Pforte, il fut en 1754 appelé à Zerbst pour enseigner la théologie. Il s'y fit une réputation méritée par ses sermons, d'une éloquence élevée, bien qu'un peu déclamatoire, mais auxquels son excellent débit donnait un grand effet. En 1759 il devint pasteur à Hanovre, où il fut promu vers 1780 à l'office de surintendant ecclésiastique. Ses poésies sont tombées dans l'oubli, à l'exception de ses cantiques, dont plusieurs sont encore chantés dans les églises protestantes de l'Allemagne. On a de lui : *Sammlung einiger Predigten* (Recueil de sermons); Leipzig, 1754-64, 3 vol. in-8°, suivis d'un nouveau recueil; ibid., 1778-86, 4 vol. in-8°; — *Sammlung geistlicher Gesænge* (Recueil de chants sacrés); ibid., 1766-72, 3 part. in-8°; — *Fabeln und Erzæhlungen* (Fables et contes); ibid., 1769, in-8; — *Predigten über die Leidensgeschichte Jesu-Christi*; Leipzig, 1773-1774, 3 vol. in-8°; — *Vermischte Gedichte* (Poésies mêlées); Hanovre, 1787-89, 2 vol. in-8°; — *Der Unzufriedene* (Le Mécontent); ibid., 1789, in-8°, poëme didactique. On doit encore à Schlegel une traduction allemande annotée de la *Réduction des beaux-arts à un seul principe* de Le Batteux (Leipzig, 1770, in-8°). Il laissa deux fils, *Guillaume* et *Frédéric* (*voy.* ci-après), qui ont acquis une grande célébrité.

Schlichtegroll, *Nekrolog*. — Hirsching, *Handbuch*.

SCHLEGEL (*Jean-Henri*), historien allemand, frère des précédents, né à Meissen, le 24 novembre 1724, mort le 18 octobre 1780, à Copenhague. Après avoir étudié le droit et l'histoire à Leipzig, il fut précepteur chez le comte de Rantzau, et devint successivement secrétaire de la chancellerie, professeur d'histoire, bibliothécaire du roi et conseiller de justice à Copenhague. On a de lui : *Geschichte der Kœnige von Dænemark aus dem Oldenburgschen Stamme* (Histoire des rois de Danemark de la maison d'Oldenbourg); Copenhague, 1769-77, 2 vol. in fol.; le t. Ier fut traduit en français, Amsterdam, 1776, in-4°; — *Sammlungen zur dænischen Geschichte, Münzkenntniss und Sprache* (Mélanges concernant l'histoire, la numismatique et la langue du Danemark); ibid., 1771-76, 2 vol. in-8°; — *Observationes in Cornelium Nepotem*; ibid., 1778, in-4°; — *De statu rei litterariæ in Dania sub Christiano V et Frederico IV*, dans les *Acta univers. Havniensis*, année 1778. Il a traduit en allemand la *Vie de Chrétien IV* par Slange (Copenhague, 1757-71, 3 part. in-4°), ainsi que des tragédies anglaises, et il a publié les *Œuvres* de Jean-Élie, son frère aîné.

Nyerup, *Litteratur-Lexikon*. — Meusel, *Lexikon*. — Tharup, *Genealogisk og biographisk Archiv*, t. I.

SCHLEGEL (*Auguste-Guillaume* DE), célèbre critique allemand, fils de Jean-Adolphe, né à Hanovre, le 5 septembre 1767, mort à Bonn, le 12 mai 1845. Il acheva sa première éducation dans la maison paternelle et dans les écoles de sa ville natale; il montra de bonne heure les qualités qui devaient le distinguer un jour, et surtout une aptitude remarquable pour l'étude des langues. Il se familiarisa avec la langue française, et s'appropria la clarté, la concision, la pureté de nos écrivains. Au sortir du collége, il fut envoyé à Gœttingue pour apprendre la théologie. Heyne y renouvelait alors avec ferveur l'étude de l'antiquité : ses leçons, où le goût se joignait à l'érudition, tournèrent promptement le jeune Guillaume vers l'amour des lettres et le culte des anciens. Son premier travail fut une dissertation latine *sur la géométrie d'Homère*, couronnée en 1787 par la Société de philologie. Presqu'en même temps il prépara pour l'édition de Virgile que publiait son maître un index, qui

offre un tableau complet de la poésie latine au temps d'Auguste. Doué d'une vive imagination, il ne pouvait manquer de prendre part au grand mouvement littéraire qui se faisait alors en Allemagne. La réaction contre la *gallomanie* avait commencé vers le milieu du dix-huitième siècle : Lessing, repoussant les invasions étrangères, avait frayé la voie aux écrivains originaux. A Gœttingue même s'était formée une école poétique, au sein de laquelle brillaient les deux Stolberg, Miller, Leisewitz, Voss, Bürger. Schlegel, donnant essor au côté poétique de sa nature, fit insérer dans l'*Almanach des Muses* et dans le *Lycée des beaux-arts* ses premiers essais. Ils attirèrent l'attention de Bürger, qui encouragea le jeune poëte à naturaliser en Allemagne le sonnet italien. Au sortir de l'université (1793), Schlegel accepta, pour vivre, la tâche de diriger l'éducation des fils d'un banquier d'Amsterdam : il vécut trois ans en Hollande, consacrant ses loisirs à des recherches sur Dante et à la composition de quelques poésies. L'invasion française le força de retourner en Allemagne (1797); il alla s'établir à Iéna. Ici commence pour lui une période de fécondité, de polémique et de célébrité. Iéna est près de Weimar. Wieland, Novalis, Herder, son frère Frédéric y vivaient sous la présidence de Gœthe, et y recevaient les visites de Tieck et de G. de Humboldt. L'éclat de la cour se reflétait sur l'université voisine, où enseignait Schiller. Guillaume Schlegel, d'abord enrôlé par celui-ci dans la rédaction des *Heures*; puis de l'*Almanach des Muses*, fonda avec son frère l'*Athenæum* (1798), revue littéraire, qui exerça bientôt une influence très grande. Les auteurs mêlaient à la nouveauté des idées à la vivacité des critiques le sarcasme et l'ironie. Arracher le talent qui, après avoir abandonné la noblesse pompeuse du dix-septième siècle, s'affaiblissait dans une recherche vaine du naturel, aux hasards de l'inspiration; prêcher l'égalité de toutes les manifestations de la pensée humaine, et l'imitation de l'impartialité, du *cosmopolitisme* de Gœthe; donner pourtant la préférence aux mœurs chevaleresques et au merveilleux chrétien du moyen âge; pousser l'aversion pour la France jusqu'à l'injustice : tels furent les principes du *romantisme*. C'est le nom, désormais fameux, de la nouvelle école (1). Les deux Schlegel en furent les champions. Chacun d'eux possédait un sens critique supérieur; mais Guillaume avait le jugement plus sûr, et était plus pressé de répandre ses idées. Non content de blâmer les défauts, il relevait les beautés et communiquait son enthousiasme à ses nombreux lecteurs. Une partie de ses articles a été recueillie sous le nom de *Charakteristiken und Kritiken* (1801).

Cependant l'activité de G. Schlegel se répandait ailleurs. Il consacrait ses loisirs à des traductions poétiques et à des poésies originales. L'année même de son arrivée à Iéna (1797), il publia plusieurs fragments de *la Divine Comédie*; deux ans après il commença sa traduction de Shakespeare, continuée en 1810 (Berlin, 1799-1810, 11 vol. in-8°). Il regardait en effet celui-ci comme le poëte qui avait réalisé les plus grands effets dramatiques, et le proposait à sa nation comme une source d'inspiration. Cette œuvre, où il vainquit d'innombrables difficultés avec un art infini, fut achevée par Tieck, seulement en 1825. Un grand nombre de poésies détachées datent de la même époque; quelques-unes sont des souvenirs de l'antiquité, la plupart respirent des sentiments catholiques; recueillies pour la première fois (en 1800) à Tubingue, elles furent réimprimées à Heidelberg en 1811. Il dirigea la même année contre l'immoralité frivole et sentimentale de Kotzebue une satire en vers du genre aristophanesque (*l'Arc de triomphe en l'honneur de Kotzebue*) qui se compose d'une série de sonnets et d'épigrammes, où règne une plaisanterie plus acérée que délicate (1). Il consacra l'épître de *Néoptolème à Dioclès* au souvenir d'un de ses frères, mort dans les Indes, en 1799, et une suite de sonnets à celui d'Augusta Bœhmer, jeune fille qui lui était doublement unie par des liens de famille et d'une tendre affection. La perte prématurée de Novalis, son confident, augmenta sa tristesse. Il quitta Iéna à la fin de 1802 : peut-être l'indifférence railleuse de Gœthe, les exigences et la sévérité de Schiller (2), en blessant son amour-propre, contribuèrent-elles à ce changement.

Schlegel se rendit à Berlin : il avait alors trente-cinq ans. Dans les premiers temps de son séjour, il fut chargé de faire un cours sur la littérature et les arts, et acheva une tragédie d'*Ion*, en cinq actes, imitée d'Euripide (3). Il étudiait l'art espagnol, et traduisit plusieurs pièces de Calderon (4). Cette traduction parut à Berlin en 2 volumes. Enfin, il publia (1803-1809), sous le nom de *Blumenstræusse* (Bouquet de fleurs) un choix de poésies italiennes, espagnoles, portugaises, qui se distingue par l'élégance et la flexibilité de la forme. Ce fut au milieu de ces travaux qu'il rencontra Mme de Staël : elle fut charmée par cet esprit abondant, éclairé, ingénieux; Schlegel, de son côté, fut heureux d'être si bien compris et apprécié. Elle lui demanda de surveiller l'éducation de ses enfants. Il accepta; il partit avec elle en 1804 pour la Suisse. Elle reconnut noblement les sacrifices qu'il s'imposait en lui faisant

(1) Le *romantisme allemand*, plus radical que le *romantisme français*, n'a pas eu le mérite de l'originalité. Le *Génie du christianisme* est antérieur aux théories et aux œuvres romantiques d'outre Rhin.

(1) Kotzebue avait grossièrement insulté Mme de Staël dans la comédie de *l'Ame hyperborée*. Schlegel vengea ainsi cette femme illustre avant de la connaître.

(2) La correspondance de ces deux écrivains laisse voir les traces de ces dissentiments.

(3) Ce drame donna lieu, dans la *Gazette du monde élégant*, à une intéressante polémique entre Bouhardi, Schiller et l'auteur.

(4) Schiller avouait, en lisant cette traduction, que la connaissance du poëte espagnol lui eût fait éviter bien des fautes.

un traitement annuel de 12,000 fr. Schlegel vécut douze ans auprès d'elle, mêlé à la société spirituelle et distinguée dont elle était le centre (Benjamin Constant, de Barante, Matthieu et Adrien de Montmorency, Sismondi, Mme Récamier, etc.); il y exerça par son savoir et son esprit une notable influence; mais sa susceptibilité eut beaucoup à souffrir des inégalités sociales, dont il exagérait les effets (1). Benjamin Constant, dont il était, dit-on, le rival malheureux, lui inspira toujours une vive répugnance. Parmi les amis de Mme de Staël, Fauriel fut celui avec lequel il contracta la liaison la plus douce et la plus suivie, due à la communauté des mêmes études. Il avait éprouvé pour Mme de Staël des sentiments qu'elle découragea, mais dont elle le dédommagea par une amitié qui ne cessa qu'avec la vie. Il exerça incontestablement une grave influence sur les travaux et les idées de cette femme de génie, et cette influence se manifesta plus particulièrement dans le livre *De l'Allemagne*. On a cru toutefois à tort que ce livre était en partie l'ouvrage de Schlegel. Mme de Staël était même restée en un grand nombre de points en dissentiment avec lui; du reste elle lisait et possédait parfaitement l'allemand (2). Seulement elle « faisait causer Schlegel », et tirait de ces discussions de nouvelles lumières. Partageant la vie errante de Mme de Staël, il l'accompagna en Italie. Il est resté de ce voyage une longue lettre adressée à Gœthe, sur les artistes contemporains et une élégie célèbre sur Rome, imitée de Properce (3). Venu en France en 1808, il publia en français, après avoir suivi le Théâtre-Français et entendu Talma, une brochure fameuse, intitulée: *Comparaison entre la* Phèdre *de Racine et celle d'Euripide*. Cette brochure, écrite avec science et esprit, mais trop passionnée en faveur du poëte grec et très-injuste pour la tragédie française, fit un grand scandale parmi les littérateurs classiques de l'empire; elle nous paraît encore, malgré le progrès des idées, une injure faite au génie de Racine et au bon goût. — La police impériale ayant éloigné Mme de Staël, elle fit une nouvelle tournée en Allemagne. Schlegel, qui l'y suivit, ouvrit à Vienne en 1808, au milieu d'une affluence considérable, un cours de littérature dramatique, publié depuis en trois volumes et traduit dans toutes les langues (4), qui mérite en partie son immense réputation. Il contient l'examen des théâtres grec, latin, italien, français, anglais, espagnol et allemand. L'auteur ne reconnaît que trois théâtres originaux, le théâtre grec et les deux théâtres romantiques, l'espagnol et l'anglais. Indulgent pour Corneille, il se montre toujours sévère à l'égard de Racine, et ne voit dans Molière qu'un *comique burlesque*. Le premier volume, consacré au théâtre grec, est le plus remarquable; le critique comprend la Grèce en poëte, et en parle avec élévation et enthousiasme. La haine contre le despotisme de Napoléon, dont l'Allemagne n'avait pas moins à souffrir que la liberté, contribua à aigrir ses préventions contre notre littérature. On peut dire que c'était l'empire qu'il attaquait derrière la tragédie. A son départ de Vienne, Schlegel recommença à parcourir l'Europe avec Mme de Staël. Les distractions du monde prirent à cette époque une plus grande part dans sa vie, sans nuire à ses travaux. Il publia une traduction de *Richard III*, un essai critique sur les travaux de Niebuhr (1), un essai sur les *Niebelungen*, dans le *Musée allemand*, que dirigeait son frère; cette épopée était tombée dans l'oubli; la faveur qui n'a cessé de s'y attacher date de cette réhabilitation. En 1812, passant par Stockholm, où Bernadotte, qui venait de rompre avec Napoléon, lui fit un accueil plein de confiance, il écrivit son pamphlet *Du système continental* (janvier 1813), où il abaisse le génie de l'empereur et lance l'anathème contre son ambition effrénée. Cette brochure fut suivie d'une autre, intitulée: *Tableau de l'empire français en* 1813, où il publie des dépêches saisies par l'étranger, avec un commentaire méchant et perfide, qu'excusent l'exil de sa protectrice et le sien. Dans la campagne de 1813, Schlegel suivit le prince royal de Suède en qualité de secrétaire. Ce fut lui, dit-on, qui rédigea les proclamations de ce prince. Ces services rendus à la coalition lui valurent des lettres de noblesse et la décoration de plusieurs ordres.

Après les événements de 1814, Schlegel put rentrer en France: il se fixa à Paris avec Mme de Staël. La mort lui enleva cette illustre amie le 14 juillet 1817, et ce coup le frappa d'autant plus cruellement qu'il perdait en elle une amie fidèle et puissante, dans un moment où il était exposé à souffrir de la critique de ses adversaires, les Hoffmann et les Dussault, et des préventions de l'esprit français, alors animé d'une défiance et d'une rancune assez légitimes contre les Allemands. Ce mauvais vouloir, dont il fut l'objet, amena des épigrammes oubliées aujourd'hui; mais son nom ne s'est jamais relevé chez nous de l'impopularité dont il fut alors frappé. Avant de quitter la France, il publia, de concert avec M. le duc de Broglie et M. Auguste de Staël, les *Considérations sur la révolution française*. En 1818 parurent ses *Observations sur la langue et la littérature provençale*. Il loua les travaux de M. Raynouard, mais combattit ses assertions sur l'*universalité primitive du provençal*. L'o-

(1) Lorsqu'il se trouvait en société avec Mme de Staël, il ne manquait pas de lui dire toujours: « Ma chère amie ». Mme de Staël, tout en trouvant ce langage inconvenant, ne lui en témoigna jamais de mécontentement.

(2) La correspondance de Sismondi a mis ce point hors de doute.

(3) M. Sainte-Beuve en a donné une belle imitation.

(4) La première traduction française est celle de Mme Necker de Saussure (1814).

(1) Les idées de son premier travail sur Homère servirent de base à cet essai.

(2) Dénoncé par M. Capelle, préfet de Genève, qui reçut l'ordre d'éloigner un certain *Chelègue*, il avait été obligé de se retirer à Berne, jusqu'au moment où Mme de Staël elle-même partit pour l'Allemagne.

pinion de Schlegel, confirmée par Fauriel, a été popularisée par M. Villemain (*Leçons sur le moyen âge*) (1). Dans cette discussion, Schlegel jeta sur les langues, leur origine, leurs caractères une foule d'aperçus ingénieux; il pensait justement que les troubadours n'avaient pas dû rester étrangers à l'épopée, et revint sur cette question dans une suite d'*articles* écrits au *Journal des Débats* (en 1833 et 1834) avec une clarté élégante.

Le reste de la vie de Schlegel devait se passer dans le calme et le travail solitaire : en 1818, le roi de Prusse réorganisait les universités de ses États : on donna une chaire à Schlegel dans celle de Bonn, à côté de Niebuhr, d'Arndt, de Welcker, de Lassen, de Nake, etc. Il se lia surtout avec les deux derniers, mais préférait la compagnie de la nouvelle génération à celle de ses contemporains. Toujours avide d'étendre le domaine des lettres, il s'appliqua à cinquante ans aux études orientales. Il avait appris à Paris en 1814 les langues de l'Inde; en 1818 il reçut du gouvernement prussien la mission de fonder une imprimerie sanscrite. Il revint à Paris, et y passa huit mois à faire fondre des caractères *devanagaris*. De retour à Bonn, il fonda la *Bibliothèque indienne* et l'entretint presque seul. Une traduction latine du *Baghavad-Gita*, épisode du *Mahabahrata*, des fragments du *Ramayana* furent les fruits de ces nouvelles recherches. Le besoin de collationner les manuscrits, de conférer avec les savants le décida à faire plusieurs voyages à Paris, à Londres, à Berlin. Il fit dans cette ville en 1827 un cours sur l'*Histoire des beaux-arts*, traduit en français (*Leçons sur l'histoire et la théorie des beaux-arts*; Paris, 1831). Ces leçons, où les plus hautes considérations aboutissent à des préceptes pratiques, n'étaient que l'esquisse d'un grand ouvrage, qui resta toujours à l'état de projet. Schlegel composa encore en français ses *Réflexions sur l'étude des langues asiatiques* adressées à M. Mackintosh (1832), et l'*Essai sur l'origine des Indous* (1834). Dans un article demi-sérieux, demi-plaisant de la *Revue des deux mondes* (15 août 1836), il défendit l'interprétation vulgaire de *la Divine Comédie* et du *Décameron* contre les prétendues découvertes de M. Rosetti, professeur à l'université de Londres (2), qu'il traite de *rêveries* d'un cerveau malade. L'existence de Schlegel depuis son retour dans sa patrie, d'abord douce et honorée, rentra peu à peu dans le demi-jour et l'abandon. Le temps avait consacré ses idées; on oublia celui qui les avait répandues. La nouvelle génération le méconnut presque. En 1843, il réimprima la plupart des ouvrages qu'il avait composés dans notre langue (*Essais littéraires et historiques*; Bonn, 1842). Ce livre fut froidement accueilli. Schlegel conserva jusqu'au dernier moment cette vigueur du corps qui tient à l'état de l'esprit. Il s'éteignit à l'âge de soixante-dix-huit ans, laissant encore des travaux incomplets (1).

G. Schlegel a été un écrivain d'une intelligence aussi active que puissante, et son nom restera parmi ceux des grands critiques, après celui de Lessing et à côté de celui de Winckelmann. Poëte, critique, philologue, orientaliste, traducteur, il a beaucoup fait pour affranchir le génie de l'Allemagne et accroître les richesses de sa littérature; il a exercé même en France un empire salutaire par ses vues élevées et étendues. S'il a péché, c'est par un effort trop ambitieux vers l'universalité, et par une dissémination trop grande de ses forces. Il avouait lui-même qu'il avait *beaucoup entrepris* et *achevé peu de chose*. Il avait plus d'un défaut de caractère. Sa vanité affectait des formes naïves (2); elle le rendit morose, blessant et parfois ridicule. Ce travers, qui s'augmenta avec l'âge, multiplia le nombre de ses ennemis. Il avait paru pencher longtemps vers l'Église romaine; mais il ne prit point de résolution fixe, croyant que « chacun doit chercher ce qui est le plus analogue à sa manière d'être et ce qu'il s'approprie le mieux ». Accusé d'être un *crypto-catholique*, et menacé pour ce motif de révocation, il répondit à ces attaques par une profession de foi protestante (*Explication de quelques malentendus*; Berlin, 1828). La conversion de son frère le ramena sur ses pas. « J'en vins, dit-il, à expier mon indulgence par un des plus amers chagrins de ma vie. » Révolté du rôle que son frère Frédéric joua depuis 1819, il lui avait dénoncé son inimitié *à la manière des anciens Romains*. En politique, il avait réclamé l'indépendance de la pensée et fait ses preuves contre la tyrannie; mais il craignait les écarts de la liberté, et accepta sans opposition le régime « paternel » des gouvernements absolus après 1815. G. de Schlegel se maria deux fois : sa première femme était fille du professeur Michaëlis de Gœttingue; une courte maladie enleva celle-ci en 1802. Il épousa étant à Bonn, en secondes noces, Mlle Paulus, fille du célèbre conseiller ecclésiastique d'Heidelberg. Cette union ne fut pas plus heureuse que la première; elle fut suivie d'un divorce.

Le jurisconsulte Bœcking a publié une liste des ouvrages de G. de Schlegel : les titres seuls remplissent dix-huit pages; les principaux sont déjà connus; nous citerons encore les suivants : *Mémoire sur quelques médailles bactriennes* (Journal de la Société asiatique, 2e série, t. II); *Lettre à M. de Sacy sur les contes des Mille et une Nuits* (3e série, t. I.). Les ouvrages écrits

(1) Raynouard répondit à son adversaire dans le *Journal des savants*.

(2) Ce dernier avait affirmé qu'il existait au quatorzième et au quinzième siècle dans toute l'Italie une association secrète, se rattachant à la secte des Albigeois, à laquelle Dante, Pétrarque, Boccace étaient affiliés, que leurs écrits étaient composés dans un style à double entente, dont lui, Rosetti, avait trouvé la clef.

(1) On avait annoncé qu'il laissait des *Mémoires*; rien n'est venu confirmer ce bruit depuis sa mort.

(2) On lui demandait un jour quels étaient les écrivains contemporains dont le style pouvait servir de modèle? Il répondit : Tieck et moi.

en français ont été réunis par M. Bœcking en 3 vol. in-8°; Leipzig, 1846. G. R.

J. Schmidt, *Die Romantik*, et *Gesch. der Deutschen Nationallitteratur*. — *Revue des deux mondes*, 1er fév. 1846. — Loménie, *Galerie des contemp. illustres*. — *Mme de Staël à Coppet*.

SCHLEGEL (*Charles - Guillaume - Frédéric* DE), orientaliste, frère du précédent, né le 10 mars 1772, à Hanovre, mort à Dresde, le 12 janvier 1829. Il passa son enfance auprès de son oncle et de son frère aîné (1), qui étaient tous deux pasteurs protestants, vivant alors à la campagne. Avec un esprit naturel et une intelligence vive, il n'annonçait pas de grands talents. Son père le destinait au commerce : il le plaça chez le banquier Schlemm de Leipzig; mais le jeune commis éprouvait tant de répugnance pour le négoce et les chiffres, qu'il obtint à seize ans la permission de tenter la carrière des lettres. Il suivit pendant plusieurs années à l'université de Leipzig et à celle de Gœttingue les cours de philologie, d'histoire et de philosophie. Il prit le grade de docteur en philosophie. Il étudia les langues anciennes avec tant de zèle, qu'il connaissait tous les auteurs grecs et latins de quelque valeur. La lecture des tragiques grecs et des œuvres de Winckelmann, la vue des chefs-d'œuvre de la galerie de Dresde et parmi eux des tableaux de Raphael Mengs développèrent son goût. A vingt-un ans, il publia un premier essai sur l'*École poétique grecque*, dans le *Monatschrift* de Berlin (1793), puis un second sur la *Valeur esthétique de la comédie grecque* (1794). La mort de son père avait rendu sa situation précaire; il parcourut différentes villes du nord de l'Allemagne. Fixé à Berlin, il publia de 1795 à 1797 des articles dans le *Lycée des beaux-arts* et dans *l'Allemagne* de Richard, des essais sur Lessing et Forster, et fonda avec son frère Guillaume et Tieck *l'Athenæum* (3 vol. en quatre ans). Son premier grand ouvrage parut sous le titre : *Griechen und Rœmer* (Grecs et Romains; Hambourg, 1797) (2). L'année suivante il publia *Geschichte der Griechen und Rœmer* (Berlin, 1798, t. Ier), où il expose les évolutions politiques de ces peuples; mais ce qui devait comprendre la philosophie et l'art n'a jamais paru. Cette introduction est remarquable par la profondeur de l'érudition, l'originalité des pensées et la force de la critique. Schlegel avait commencé avec Schleiermacher une traduction de Platon : une partie en parut en 1798; Schleiermacher se chargea de l'achever. Schlegel s'était épris d'une violente passion pour Mme Veit, fille de Mendelsohn. Celle-ci, ayant divorcé, l'épousa. Le scandale que causa ce mariage l'obligea à quitter Berlin. Il se retira à Iéna, où il donna des cours particuliers pour vivre (1800). L'année précédente il avait publié un roman : *Lucinde ou la Maudite* (Berlin, 1799, t. Ier). L'auteur y retrace, dit-on, l'histoire de ses amours en l'idéalisant, exalte la sensibilité comme la source unique du bonheur et de l'inspiration, et met en relief les liens secrets qui unissent l'exagération des jouissances physiques et des opinions paradoxales à la folie. Ce roman fit beaucoup de bruit, mais excita peu d'intérêt (1). Schlegel n'osa pas ou ne voulut pas le terminer. C'est vers cette époque qu'il commença à se livrer à la poésie : en 1801 parut le poëme d'*Hercule Musagète*, et en 1802 la tragédie d'*Alarcos*, pièce romantique dans le genre d'Eschyle : elle ne fut jouée qu'une seule fois. Ces tentatives poétiques révèlent un progrès dans les principes de Schlegel. En même temps qu'il réagit contre le goût français, il s'affranchit de théories conventionnelles; il emprunte ses inspirations à une vue intellectuelle de la nature, reconnaît les Grecs comme les modèles par excellence, admet implicitement la loi du devoir, et rejette la sensibilité à l'arrière-plan. Dans un séjour qu'il fit à Cologne (1802), il se convertit avec sa femme au catholicisme : cette conversion fut amenée par les idées antérieures de Schlegel sur les arts, dont il plaçait le principe dans une révélation antérieure. Personne n'a révoqué en doute la sincérité de cette conversion, mais elle le brouilla avec ses amis.

Après avoir séjourné quelque temps à Dresde, chez une de ses sœurs qui s'y était mariée, il partit pour Paris, et y vécut trois ans. Il donnait des leçons, et étudiait en même temps les langues du midi de l'Europe et le sanscrit. L'Inde avec son panthéisme, ses symboles, son quiétisme fascinait son imagination religieuse. Schlegel fit de notables progrès dans la connaissance du sanscrit, pour l'étude duquel il n'y avait que peu de ressources en Occident; il lut tout ce qui avait été écrit sur l'Inde en Europe ou à Calcutta; il entra en relation avec les orientalistes Al. Hamilton et Langlès. Il parvint ainsi à rassembler les matériaux de l'*Essai sur la langue et la philosophie des Indiens* (Uber die Sprache und Weisheit der Indier; Heidelberg, 1808, in-8°), où il traite de la langue, de la philosophie, de l'histoire et de la poésie de l'Inde (2). Malgré des erreurs, du vague, des hypothèses, cet essai a rendu de grands services à la science. Pour répandre ses idées sur le catholicisme, Schlegel fonda un recueil, *l'Europe*, qui vécut trois ans. Après avoir été visiter son frère à Coppet, il se rendit avec lui et Mme de Staël à Dresde. L'espoir de trouver à Vienne des sources pour un drame historique de *Charles-Quint*, dont il avait formé le plan, l'attira dans cette ville en 1808. Le ministre Metternich, auquel il avait été présenté à Paris, le fit secrétaire au-

(1) Mort en 1828.

(2) Le mot de *romantique* paraît avoir été employé pour la première fois dans cet ouvrage.

(1) Schleiermacher fit paraître dans l'*Athenæum* des lettres intimes sur le roman de *Lucinde*, où il se montre favorable à cet ouvrage.

(2) Cet *Essai* a été trad. en français par Mazure; Paris, 1837, in-8°.

lique. Ayant suivi l'archiduc Charles dans la guerre de 1809, il rédigea d'énergiques proclamations contre la France, et prédit, dans des sonnets patriotiques, auxquels il dut le nom de *Tyrtée de l'Allemagne*, la victoire de l'Autriche. Après Wagram, il adressa à Marie-Louise, en guise d'adieux, des souhaits qui furent aussi peu réalisés que ses promesses (1). Rédacteur avec Pilat, Gentz, et J. de Muller, de *l'Observateur autrichien*, il servit contre la France les rancunes et la haine de la chancellerie de Vienne. En 1810 il cessa de collaborer à ce journal, et fit un cours dont Mme de Staël, qui y assistait, loua la forme originale et le savoir immense. Il publiait en même temps *le Musée allemand* (Vienne, 1812-1813, 2 vol.). Ces écrits avaient préparé l'opinion au revirement de l'Autriche contre la France : il fut anobli en récompense, et lorsque, après la chute de l'empire français, la diète fut constituée, il fut envoyé à Francfort comme premier secrétaire. Schlegel était favorable à l'absolutisme. Il accorde à l'intelligence le droit de diriger les choses humaines, mais il croit qu'elle est en général associée avec le pouvoir, et doit l'être chaque jour davantage. Antipathique par ses opinions au public et peu apte aux affaires, il fut obligé de résigner ses fonctions en 1818. Il retourna à Vienne, et conserva comme retraite une pension de 3,000 florins. Sa vie devint depuis exclusivement littéraire. De 1820 à 1821, il rédigea sous le titre de *Concordia* un journal destiné à concilier les opinions divergentes sur l'Église et sur l'État, et en même temps s'occupa de la publication de ses œuvres complètes. Il s'appliqua à combattre l'esprit raisonneur du siècle au nom de l'histoire et de la philosophie, et fit des leçons en 1827 pour avancer *le règne de la vérité*. En 1828 parurent les *Leçons sur la philosophie de la vie*, et en 1827 les *Leçons sur la philosophie de l'histoire*. Dans le premier de ces ouvrages l'auteur s'est proposé de prédisposer les esprits à la recherche et à la connaissance de la vérité; dans le second, il entreprit de régénérer dans l'homme l'image de Dieu. Ces livres sont remplis d'un mysticisme exalté : l'auteur y admet la lumière *magnétique*, la *doctrine des nombres*, le *progrès de l'âme par l'illuminisme*, etc. Venu à Dresde, chez sa mère, en 1828, il y ouvrit un cours public pour développer les mêmes idées; mais il ne put l'achever. Une attaque d'apoplexie, qu'il avait prévue du reste, l'enleva subitement, au sortir de table. On peut dire qu'il avait parcouru toutes les phases de son orbite : après avoir adopté, au départ, l'art grec comme l'expression intellectuelle de la nature, il s'était incliné vers le côté matériel de cette même nature et vers la sensibilité; mais, frappé des variations de cette faculté, il avait cherché une loi pour l'esprit dans l'autorité de l'Église, et avait admirablement compris les beautés de l'art chrétien du moyen âge chevaleresque et romantique. Faisant tout dériver de cette source, et transportant ces idées en politique, il avait abouti à l'*absolutisme* et au *mysticisme*. On l'a rapproché de son frère Guillaume, et on les a surnommés les *Dioscures littéraires*. Tous deux ont été de grands critiques en même temps qu'ils se distinguaient par leurs créations poétiques. Ils ont proclamé la légitimité de toutes les formes littéraires des différents peuples, et ont imprimé l'élan et la vogue à l'histoire littéraire en payant les premiers d'exemple. Ils ont préconisé la nature comme source de l'art et de l'inspiration, contribué au triomphe du romantisme, exalté Gœthe, calomnié le goût et le théâtre français, initié l'Europe aux langues de l'Inde et à la civilisation de l'Orient. Frédéric est pourtant inférieur à son frère en originalité comme en célébrité. Il a suivi le mouvement dont celui-ci avait été le promoteur, et est tombé dans des excès plus fâcheux. Ne voyant qu'un seul côté à la fois, il changeait ensuite d'avis; il exposait ses idées avec chaleur et véhémence; mais comme il ne les avait pas mûries, elles restaient enveloppées de nuages. Il manquait aussi de persévérance, et on a vu qu'il avait laissé la plupart de ses travaux inachevés.

Nous citerons encore de Frédéric de Schlegel : *Geschichte der Jungfrau von Orleans* (Histoire de la pucelle d'Orléans); Berlin, 1802; — *Philosophische Vorlesungen*, publiés par fragments de 1804 à 1806, et réimpr. à Bonn, 1836-37, 2 vol. in-8°; — *Sammlung romantischer Dichtungen des Mittelalters* (Recueil des poésies romantiques du moyen âge); Paris, 1804, 2 vol. in-8°; — *Lother und Maller*; Berlin, 1805, in-12; trad. en français, Genève, 1807, in-12; — *Gedichte* (Poésies); Berlin, 1809, in-8°; — *Uber die neuere Geschichte*; Vienne, 1811, 2 vol.; trad. fr. de Cherbuliez (*Tableau de l'histoire moderne*, Paris, 1830, 2 vol. in-8°); — *Geschichte der alten und neuen Literatur* (Histoire de la littérature ancienne et moderne); Vienne, 1815, 2 vol. in-8°; traduit par W. Duckett; Paris, 1829, 2 vol. in-8° (1). C'est le plus connu en France des ouvrages de Schlegel. Il est remarquable par la clarté de l'exposition et la pureté du style. On y regrette des omissions (ainsi Démosthènes y est passé sous silence), des sophismes (par exemple l'éducation du genre humain attribuée à la noblesse); mais les idées qui y sont développées sur le rôle du christianisme dans les invasions, son alliance avec le génie du Nord, la chevalerie, les trouvères, les cycles et les légendes épiques, le culte de la femme par l'amour sont maintenant acquises à l'histoire. Juste envers Luther, Schlegel est sévère pour Descartes

(1) « Ayez, Madame, disait-il, la tête et le cœur de Marie-Thérèse. »

(1) Schlegel a désavoué cette traduction, qui est du reste extrêmement défectueuse.

et Kant; il préfère Werner à Schiller; Calderon est pour lui le type du poëte dramatique; il met Camoens au-dessus de Tasse et celui-ci au-dessus de Dante. Il distribue les places d'après les tendances religieuses des écrivains; — *Philosophie des Lebens* (Philosophie de la vie); Vienne, 1827; traduction de l'abbé Guénot, Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Philosophie des Geschichte* (Philosophie de l'histoire); Vienne, 1829, 2 vol.; traduction de l'abbé Lechat, 1836, Paris, 2 vol. in-8°. — Schlegel a encore écrit des articles dans l'*Athenæum*, *l'Europe*, l'*Allemagne* de Richard (1796), *le Musée* (4 vol. in-8°), la *Concordia*, l'*Almanach patriotique* (1806), *le Musée allemand* (1810-1813); des poésies diverses, la plupart lyriques, des sonnets, des tercets d'une forme trop recherchée et où le symbole surabonde, des traductions des poésies latines de Luther et de Malge, et des poésies romanes de Marguerite, comtesse de Vaudemont. La seconde édition de ses œuvres (*Sæmmtliche Werke;* Vienne, 1845-46, 15 vol. in-8°) est plus complète que celle qu'il avait donnée lui-même (ibid., 1821-25, 10 vol. in-8°).

SCHLEGEL (*Dorothée Mendelssohn* DE), femme du précédent, née en 1770, à Berlin, morte en août 1839, à Francfort. On a vu dans quelles circonstances elle épousa en secondes noces Frédéric de Schlegel. Sa beauté n'avait rien de remarquable, mais elle plaisait par le charme de sa physionomie. Quand Schlegel la connut (vers 1798), elle avait près de trente ans et était déjà mère de plusieurs enfants. Son esprit était cultivé, et elle avait l'habitude et les manières du monde. Elle rendit à Schlegel l'affection qu'elle lui avait inspirée, et se montra constamment dévouée pour son bonheur. C'est pour faire l'apologie de cet amour que Schlegel écrivit *Lucinde*. Mme de Schlegel, fatiguée du séjour d'Iéna, entraîna son mari à Paris, qui offrait un théâtre plus vaste à ses succès. Elle y reçut dans son salon, à ses thés du dimanche, une société distinguée; et c'est surtout par là que l'influence de la nouvelle littérature allemande se répandit en France. Mme de Schlegel écrivait; elle fit quelques lectures de ses ouvrages, mais elle s'effaçait devant son mari, et se réduisait au rôle modeste de copiste. Elle est l'auteur de la traduction *De l'Allemagne* de Mme de Staël, qui a été à tort attribuée à son mari, traduction faite avant la publication du livre original; elle traduisit aussi des morceaux choisis de Merlin, et fit les articles de *l'Europe* signés D. On lui doit encore un roman, *le Florentin* (Leipzig, 1801, in-12). G. R.

Hormayr, *Archiv*, 1829, n° 21. — Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*, suppl. — M. Brühl, *Gesch. der Katholischen Literatur Deutschlands*. — H. de Chezy, *Unvergessenes*; Berlin, 1858.

SCHLICHTEGROLL (*Adolphe-Henri-Frédéric* DE), biographe et numismate allemand, né le 8 décembre 1765, à Waltershausen (duché de Gotha), mort le 4 décembre 1822, à Munich. Fils d'un magistrat, il fit ses études à Iéna et à Gœttingue, et devint en 1797 professeur au gymnase de Gotha, emploi auquel il joignit en 1801 ceux de conservateur de la bibliothèque et du riche cabinet des médailles du duc Ernest II. Nommé en 1807 secrétaire général de l'Académie de Munich, il dirigea la publication des huit premiers volumes de la nouvelle série des *Mémoires* de cette compagnie. Il devint plus tard conservateur de la bibliothèque royale et directeur de l'Académie. On a de lui : *Ueber den Schild des Herkules nach Hesiod* (Sur le bouclier d'Hercule décrit par Hésiode); Gotha, 1788; — *Dactyliotheca Stoschiana;* Nuremberg, 1792-1805, 6 part. in-fol.: explication en allemand et en français d'une partie de cette célèbre collection de pierres gravées; — *Nekrolog der Deutschen in den Jahren* 1790-1800; Gotha, 1791-1801, 22 vol. in-8°, avec suppléments et tables; ibid., 1798, in-8°; suivi d'une seconde partie, qui s'arrête à 1806 (ibid., 1802-1806, 5 vol. in-8°); les notices contenues dans ce recueil, en présentant toute l'exactitude désirable, ne sont pas écrites avec la liberté d'appréciation qu'on réclame d'une biographie parfaite, circonstance suffisamment expliquée par les convenances que l'auteur était obligé de garder vis-à-vis des familles des personnages dont il écrivait la vie, à peine éteinte. Son idée fut plus tard reprise par Schmidt, qui depuis 1823 jusqu'en 1852 a fait paraître tous les ans à Ilmenau un volume de son *Neuer Nekrolog der Deutschen;* — *Historia numothecæ Gothanæ;* Gotha, 1799, in-8°; — *Annalen der gesammten Numismatik* (Annales de l'ensemble de la numismatique); Leipzig, 1806, in-4°; suivi du premier fascicule du t. II, qui n'a pas été terminé; — *Ueber die bei Rosette in Ægypten gefundene dreifache Inschrift* (Sur les inscriptions de Rosette); Munich, 1818, in-4°. On doit encore à Schlichtegroll la publication du curieux *Livre de tournois* de Guillaume IV, duc de Bavière (Munich, 1817-29, gr. in-fol., avec 31 planches).

C. de Weiller, *Schlichtegrolls Leben;* Munich, 1823, in-8°. — *Neue Nekrol. der Deutschen*, t. Ier.

SCHMAUSSS (*Jean-Jacques*), historien et publiciste allemand, né le 10 mars 1690, à Landau, mort le 8 avril 1757, à Gœttingue. Après avoir étudié à Halle sous Chr. Thomasius, Gundling et Ludewig, il y fit depuis 1712 des cours publics d'histoire. Nommé conseiller aulique du margrave de Bade-Dourlach (1721), puis conseiller intime de la chambre domaniale (1728), il continua de consacrer tous ses loisirs à l'étude de l'histoire et du droit public. Lorsqu'en 1734 le roi Georges II érigea l'université de Gœttingue, Schmauss fut appelé à en faire partie, et il y professa d'abord l'histoire, puis le droit des gens. En 1743 il accepta la chaire de droit à Halle, mis il s'y déplut au point qu'avant la fin de l'année il sollicita son rappel à Gœttingue;

en y rentrant il dut se résigner à reprendre le modeste titre de conseiller aulique qu'il avait obtenu du Hanovre en 1737. Selon Schœll, on doit le regarder comme le créateur de la science politique; ses cours se distinguaient par une méthode claire, précise et philosophique. Il avait des façons grossières et des mœurs déréglées; aussi en éprouva-t-il de fâcheuses conséquences dans plusieurs de ses enfants, qui lui causèrent beaucoup de chagrin. On a de lui : *Staat des Erzbisthums Salzburg* (Description de l'archevêché de Salzbourg); Halle, 1712, in-8°; — *Der neueste Staat des Kœnigreichs Portugal* (L'État actuel du Portugal); Halle, 1714, 1759, 2 vol. in-8°; — *Curieuses Bücher-und Staats-Cabinet* (Cabinet de curiosité littéraire et politique); Halle, 1713-21, 18 vol. in-8° : revue périodique, publiée sous le nom d'Antoine Paullinus; — *Historisches Staats-und Helden-Cabinet* (Cabinet historico-politique et héroïque); Halle, 1718-21, 3 part. in-8° : recueil de notices biographiques, où l'on trouve aussi une *Histoire généalogique de la maison de Gramont*; — *Leben Kœnigs Carl XII von Schweden*; Halle, 1720, 2 vol. in-8°; — *Kurzer Begriff der Reichshistorie* (Précis de l'histoire de l'Empire); Leipzig, 1720, in-8° : excellent ouvrage, qui a eu cinq éditions; — *Corpus juris publici Romani Imperii academicum*; Leipzig, 1722, in-8°; six autres éditions, dont la dernière (1794) a été soignée pas Braun; — *Corpus juris gentium academicum*; Leipzig, 1730-31, 3 part. in-8° : cette collection des traités conclus en Europe depuis deux siècles fut suivie d'un commentaire étendu, intitulé : *Einleitung zu der Staatswissenschaft* (Introduction à la science politique); ibid., 1741-47, 2 vol. in-8°; — *Compendium juris publici Imperii*; Leipzig, 1746, in-8°; trad. en français par du Buat, sous le titre de *Tableau du gouvernement actuel de l'Empire d'Allemagne*; Paris, 1755, in-8°; — *Neues System des Rechts der Natur* (Nouveau système du droit naturel); Gœttingue, 1754, in-8°; ouvrage qui avait été précédé de *Dissertationes juris naturalis*; ibid., 1740, in-8°, et qui fut suivi d'une *Kurze Vertheidigung* (Brève défense); ibid., 1755, in-8°; — *Vorlesungen über das deutsche Staatsrecht* (Cours sur le droit public de l'Allemagne); Lemgo, 1766, in-8°; — plusieurs opuscules historiques et politiques.

Hirsching, *Handbuch*. — Putter, *Gœttingische Gelehrtengeschichte*, et *Litteratur des teutschen Staatsrechts*.

SCHMIDT (*Michel-Ignace*), historien allemand, né le 30 janvier 1736, à Arnstein (Bavière), mort le 1er novembre 1794, à Vienne. Fils d'un employé forestier, il fut élevé au séminaire catholique de Wurtzbourg, où il étudia l'histoire, la philosophie et la littérature française. Après avoir été quelque temps vicaire à Hassfurt, il devint précepteur chez le grand-maître de la cour de Bamberg, M. de Rothenhan, qu'il accompagna plus tard à Stuttgard, où, admis aux brillantes fêtes de la cour, il apprit à connaître les hommes et la société. Nommé en 1771 bibliothécaire à Wurtzbourg, il obtint bientôt après à l'université de cette ville la chaire de l'histoire de l'Empire; en 1774 le prince évêque, qui lui avait confié en grande partie la réorganisation de l'instruction dans ses États, le fit entrer dans la commission des affaires ecclésiastiques, et lui donna en 1778 une prébende à la cathédrale; ce fut sur l'avis de Schmidt qu'il fonda, le premier en Allemagne, un séminaire pour l'instruction des maîtres d'école. En 1778 Schmidt fit paraître le premier volume de l'*Histoire des Allemands*, qui eut un succès universel, et à l'achèvement de laquelle il consacra le reste de sa vie. Appelé en 1780 à Vienne par Marie-Thérèse, il fut mis à la tête des archives de l'État, avec le titre de conseiller aulique, et chargé d'enseigner l'histoire à l'archiduc François. Dans l'*Histoire des Allemands*, Schmidt présenta le premier dans un tableau d'ensemble les progrès de la civilisation en Allemagne; le premier il initia le public aux changements que les institutions politiques avaient éprouvés dans ce pays. Avant lui les historiens allemands ne s'adressaient qu'aux savants; de plus, Mascov excepté, ils ne traitaient que des particularités plus ou moins arides, qui ne sont que les prémices de l'histoire. Le livre de Schmidt, écrit dans un style simple, clair et sobre, est rédigé avec méthode et impartialité; l'auteur a mis à profit pour les trois derniers siècles un grand nombre de documents inconnus avant lui et qu'il trouva dans les archives de Vienne. Il a joint au récit des événements des détails intéressants, et alors entièrement nouveaux, sur l'état des mœurs et des lettres à différentes époques. Bien que son ouvrage soit maintenant dépassé de beaucoup par les travaux des historiens modernes, il lui reste la gloire d'avoir été pour les Allemands ce que Mezeray fut pour nous, le véritable père de leur histoire. La *Geschichte der Deutschen bis auf das Jahr* 1544 parut en deux séries : *Æltere Geschichte* (Ulm, 1778-85, 5 vol. in-8°; Vienne, 1783-93, 8 vol. in-8°), et *Neuere Geschichte* (Ulm, 1785-1808, 17 vol. in-8°); pendant ces mêmes années il en parut une autre édition à Vienne (1). La première série a été trad. en français par Laveaux (Liége et Reims, 1784-89, 8 vol. in-8°). On doit encore à Schmidt : *Methodus catechisandi*; Bamberg, 1769, in-8°;

(1) Cette particularité de deux éditions identiques publiées à la fois en deux endroits différents tient à ce que l'auteur retira pendant quelque temps l'impression de son ouvrage à son premier éditeur d'Ulm : celui-ci avait communiqué les épreuves du tome V, où il est question de la réformation, à un théologien protestant, qui écrivit aussitôt une attaque contre les vues exprimées par Schmidt sur Luther, laquelle parut chez le même libraire en même temps que le t. V. Choqué de ce procédé, Schmidt remit le manuscrit du t. VI à un éditeur de Vienne; cependant, avec sa bienveillance habituelle, il consentit bientôt à ce que l'éditeur d'Ulm continuât de son côté à publier le reste de l'ouvrage.

— *Geschichte des Selbstgefühls* (L'Histoire de l'amour-propre); Leipzig, 1772, in-8°.

Oberthür, *Lebensgeschichte M.-J. Schmidts*; Hanovre, 1803, in-8°. — Hirsching, *Handbuch*.

SCHNEIDER (*Jean-Gottlob*), célèbre philologue et naturaliste allemand, né le 18 janvier 1750, à Collmen, près de Warzen, en Saxe, mort le 12 janvier 1822, à Breslau. Fils d'un maçon, il fut élevé par les soins d'un de ses oncles, qui était administrateur du bailliage d'Elsterwerda; après avoir étudié les langues et littératures anciennes à Leipzig sous Reiske et Reiz, il vécut quelque temps à Gœttingue, dans une position précaire. En 1774 il devint le secrétaire de Brunck, auquel il avait été recommandé par Heyne, et l'accompagna à Strasbourg, où tout en complétant ses connaissances philologiques il étudia les diverses branches de l'histoire naturelle. Nommé en 1776 professeur des langues anciennes et d'éloquence à Francfort-sur-l'Oder, il passa en 1811 à Breslau en cette même qualité; en 1816 il y devint principal bibliothécaire. Pendant tout ce temps il avait continué l'étude des sciences naturelles, et avait visité dans ce but plusieurs collections célèbres de l'Allemagne, de même qu'il avait aussi appris à dessiner. « De tous les écrivains de ces derniers temps, dit Cuvier, Schneider est celui qui a le mieux réuni les connaissances de l'histoire naturelle et l'érudition. Malheureusement il avait besoin de vendre ses ouvrages pour vivre; écrits trop vite, ils ne présentent pas cette méthode, cette clarté qu'ils auraient eues s'il avait pu y consacrer plus de temps. » On peut aussi lui reprocher d'avoir, à l'imitation de Brunck, corrigé les auteurs anciens trop témérairement et sans tenir assez de compte des leçons fournies par les manuscrits. D'après Schœll, ce fut un homme simple, désintéressé et franc jusqu'à la rudesse; sa vivacité naturelle dégénérait souvent en brusquerie; mais il fut sans pretention et sans orgueil, et se mettait toujours au service de ceux qui cherchaient à s'instruire. On a de lui : *Versuch über Pindars Leben und Schriften* (Essai sur Pindare); Strasbourg, 1774, in-8°; — *Periculum criticum in Anthologiam Cephalæ*; Leipzig, 1776, in-8°; — *Analecta critica*; Francfort-sur-l'Oder, 1777, in-8°; — *Specimina aliquot zoologiæ veterum*; ibid., 1782, in-4°; — *Ichthyologiæ veterum specimina*; ibid., 1782, in-4°; — *Allgemeine Naturgeschichte der Schildkrœten* (Histoire naturelle des tortues): Leipzig, 1783-89, 2 part. in-8°; — *Literarische Beitræge zu der Naturgeschichte aus den alten Schriftstellern vorzüglich des 13 Jahrhunderts* (Mélanges littéraires d'histoire naturelle tirés des anciens auteurs, principalement de ceux du treizième siècle); Leipzig, 1786, in-8°; — *Analecta ad historiam rei metallicæ veterum*; Francfort-sur-l'Oder, 1788, in-4°; — *Amphibiorum physiologiæ specimina*; ibid., 1790 97, 3 part. in-4°; — *Grosses kritisches griechisch-deutsches Wœrterbuch* (Grand dictionnaire critique grec-allemand); Zullich, 1797 98, 2 vol. in-8°; Leipzig, 1819-21, 2 vol gr. in-4° : excellent travail, qui a servi de base au *Lexique manuel* de Passow; — *Historia amphibiorum naturalis et literaria*; Iéna, 1798-1801, 2 part. in 8°; — *Eclogæ physicæ, historiam rerum naturalium continentes, ex scriptoribus, præsertim græcis, excerptæ*; Iéna, 1801, 2 vol. in-8° : précieux recueil, où sont exposées les idées des anciens sur l'histoire naturelle et la physique; — *Beitræge zur Klassification der Riesenschlangen* (Matériaux pour servir à la classification des serpents boas); Munich, 1820, in-8°; — *De originibus tragœdiæ græcæ*; Breslau, 1818, in-8°; — *Sammlung vermischter Abhandlungen zur Aufklærung der Zoologie und Handlungsgeschichte* (Recueil de mélanges concernant la zoologie et l'histoire naturelle); Berlin, 1824, in-8°. On doit à Schneider les éditions suivantes, la plupart excellentes : *Halieutica et Cynegetica* d'Oppien (Francfort, 1776, in-8°) : ce travail, fait en commun avec Brunck, fut repris plus tard par Schneider, qui, dans sa nouvelle édition de cet auteur (Leipzig, 1813, in-8°), se permit moins de changements arbitraires dans le texte; *De Elocutione*, de Demetrius de Phalère (Altembourg, 1779, in-8°); *De natura animalium*, d'Elien (Leipzig, 1784, 2 vol. in-8°); *Reliqua librorum Friderici II imperatoris et Alberti Magni de arte venandi cum avibus, cum commentariis* (Leipzig, 1788-89. 2 vol. in-8°); *Alexipharmaca*, de Nicander (Halle, 1792, in-8°), suivis en 1816 des *Theriaca*, du même; *Scriptores rei rusticæ veteres latini* (Leipzig, 1794-97, 4 vol. in-8°); *Characteres*, de Théophraste (Iéna, 1799, in-8°), suivis de deux *Auctaria animadversionum*; *Orphei Argonautica* (Iéna, 1803, in-8°); *De architectura*, de Vitruve (Leipzig, 1807-08, 4 vol. in 8°); *Politica*, d'Aristote (Francfort, 1809, 2 vol. in-8°); *Historia animalium* (Leipzig, 1811, 4 vol. in-8°); *Æsopi Fabulæ* (Breslau, 1812, in-8°; *Epicuri Physica* (Leipzig, 1813, in-8°); *Xenophontis Opera* (Leipzig, 1815, 6 vol. in-8°), avec l'aide de Bornemann : précédemment Schneider avait à diverses époques publié séparément les principaux ouvrages de Xénophon; *Œconomica*, d'Aristote (Leipzig, 1815, in-8°); *Theophrasti Opera* (Leipzig, 1818-21, 5 vol. in-8°). Outre un grand nombre de mémoires disséminés dans divers recueils et plusieurs traductions, telles que celle du traité de Monro *Sur la structure des poissons*, Schneider a encore publié une édit. très-augmentée du *Systema ichthyologiæ* de Bloch (Berlin, 1801, in-8°).

Manso, dans *Berliner Staats-zeitung*, 19 fév. 1822. — *Gazette d'Augsbourg*, 1822, n° 26 du suppl. — Cuvier, *Hist. des sciences naturelles*.

SCHNEIDER (*Jean-Georges*, dit *Euloge*), agent révolutionnaire, né le 20 octobre 1756, à

Wipfeld (Franconie), guillotiné le 10 avril 1794, à Paris. Ses parents étaient de pauvres cultivateurs. Il dut aux heureuses dispositions qu'il montra dès l'enfance la protection du chapelain de son village, Valentin Fahrmann, qui lui enseigna les éléments de la langue latine. Ses progrès rapides permirent de l'envoyer à Wurtzbourg suivre les cours du gymnase que dirigeaient les jésuites. Ce fut alors qu'il adopta le prénom d'*Euloge*. Au bout de trois années il fut admis dans l'académie; mais la mauvaise compagnie qu'il fréquenta le fit chasser de l'hôpital de Jules, où on l'hébergeait gratuitement; il tomba dans une misère extrême, et, changeant tout à coup de conduite, il entra dans le couvent des Franciscains à Bamberg (1777). Ses études terminées, il fut chargé d'aller professer l'hébreu à Augsbourg. En 1785 il y prononça sur la tolérance un sermon qui lui suscita beaucoup d'ennemis dans le clergé; mais ses vues libérales et son talent oratoire attirèrent sur lui la bienveillance du duc Charles de Wurtemberg : ce prince l'appela à sa cour en qualité de prédicateur (1786), et lui fit obtenir la dispense papale. Schneider continua de prêcher avec succès, et consacra au soutien de sa famille la meilleure part des appointements de sa place. On reporte à ce séjour de Stuttgard son initiation dans la secte des illuminés, organisée par le fameux Weisshaupt; ces relations, dont on ne fournit aucune preuve, ne sont pas nécessaires pour expliquer la chaleur avec laquelle Schneider salua la révolution française. « Maudire le fanatisme, écrivait-il avant qu'elle éclatât, briser le sceptre de la stupidité, combattre pour les droits de l'homme, ah! ce ne sont pas les courtisans qui sont en état de le faire! » Ambitieux, impatient du joug, dévoré de passions ardentes, il se contint encore par nécessité, et accepta à la fin de 1789 la chaire de grec et d'humanités à Bonn. La publication de son *Catéchisme* (1790) lui créa de nouveaux embarras : plusieurs facultés de théologie le désapprouvèrent, et défense fut faite aux libraires de le vendre. Forcé de donner sa démission, Schneider passa le Rhin et s'établit à Strasbourg (12 juin 1791). Le 28 il fut nommé vicaire épiscopal et doyen de la faculté de théologie. Non-seulement il prêta le serment civique, mais il prêcha à la cathédrale, mêlant avec beaucoup de fougue et de singularité les incidents politiques aux enseignements religieux, et il annonça un cours sur la jurisprudence pastorale d'après la nouvelle constitution. Le 11 novembre il fut admis dans le conseil municipal, et par sa parole ardente, par ses nombreux écrits, par son affiliation aux sociétés populaires, il se posa en adversaire, souvent redouté, de Dietrich, le maire de la ville. Jusqu'au 10 août il se défendit d'être républicain; les événements l'entraînèrent, comme tant d'autres : avant le 10 août il demandait la déchéance de Louis XVI, ensuite il gémit sur les massacres de septembre. La publication du journal allemand *l'Argus*, fondé le 3 juillet 1792, n'avait fait qu'ajouter à son influence; comme dans ses sermons et dans ses discours, il mêla dans sa polémique la religion et la politique, et fit, d'un style ampoulé, souvent grotesque, et de la façon la plus étrange, des applications continuelles du texte sacré aux hommes et aux passions du jour. Jamais en effet Schneider ne dépouilla entièrement le vieil homme, et la révolution, en le mettant en évidence, ne parvint pas à effacer en lui le caractère indisciplinable du moine réfractaire. Dans le principe il lutta avec courage contre le parti royaliste, qui avait à Strasbourg et dans les campagnes de l'Alsace des attaches très-puissantes. Aussi fut-il choisi pour remplir, durant les trois derniers mois de 1792, les fonctions de maire provisoire à Haguenau, où sa présence affermit le nouvel ordre de choses. Nommé, le 19 février 1793, accusateur public près le tribunal criminel du Bas-Rhin par les représentants Dentzel et Couturier, Schneider fut, le 5 mai suivant, investi du même titre près le tribunal révolutionnaire. Dans l'exercice de ces fonctions redoutables, il se laissa entraîner à sa violence naturelle, et fit de la loi un instrument de terreur plutôt que de justice. La coalition étrangère et les troubles de l'intérieur l'exaltèrent jusqu'au fanatisme. Tout lui devint suspect; ses querelles avec le maire Monet faillirent à ensanglanter plus d'une fois les rues de Strasbourg. Emporté par une activité fébrile, il parcourait souvent les campagnes, transportant avec lui le bourreau et la guillotine, « faisant, comme il disait, l'impossible pour déterrer et punir les coupables »; il ramena au pair les assignats, qui perdaient 85 pour 100, et fournit à l'armée, qui manquait de tout, plus de grains que n'en amassèrent tous les commissaires du district réunis. De riches marchands furent exposés au carcan et subirent d'énormes amendes; un grand nombre de fonctionnaires publics, accusés de modérantisme, furent destitués; du 5 novembre au 13 décembre, il envoya à la mort trente et une personnes, tant à Strasbourg qu'à Mutzig, Barr, Obernai, Epfig et Schelestadt; les prisons regorgeaient de ses victimes. Il s'animait de plus en plus à sa tâche sanglante; à la veille de sa mort même, il s'en faisait un titre d'honneur. « On m'appela, écrivait-il alors aux Jacobins, le Marat de Strasbourg, et je m'en glorifiai. »

L'arrivée de Saint-Just et de Le Bas mit fin à la dictature de ce sectaire furieux. Sur leur injonction, Schneider adressa, le 7 décembre 1793, au comité de sûreté générale le compte rendu de sa gestion avec toutes les pièces justificatives. Sa punition fut résolue aussitôt, et le 14 décembre un arrêté des représentants le condamna à être conduit de brigade en brigade à Paris, après avoir subi l'exposition sur l'échafaud de la guillotine. On prit pour prétexte sa rentrée en

ville « avec un faste insolent, traîné par six chevaux et environné de gardes, le sabre nu » ; ce qui était exact du reste, mais on voulait punir en lui le chef du parti ultra-révolutionnaire, qui tendait à exagérer la terreur même, et ce fut dans ce sens que Fouquier-Tinville fut chargé de dresser son réquisitoire. Schneider venait de se marier à Barr avec la fille d'un bourgeois (14 décembre); quelques jours auparavant il avait abjuré publiquement l'état sacerdotal. Enfermé dans la prison de l'Abbaye, puis dans celle de la Force, il comparut quatre mois plus tard devant le tribunal révolutionnaire (10 avril 1794), qui le condamna à mort. On l'exécuta le même jour. Ses dernières paroles furent : « Il est impossible d'être plus complaisant envers les ennemis de la république qu'en me faisant mourir. » Il ne manquait pas d'instruction, bien qu'en théologie par exemple son savoir fût assez borné. Ses ouvrages sont écrits en allemand, d'un style correct, mais déclamatoire; nous citerons dans le nombre : *Toleranz Predigt* (Sermon sur la tolérance); Augsbourg, 1785, in-8° ; — une traduction des *Homélies* de saint Jean-Chrysostôme sur l'Évangile de saint Jean ; ibid., 1787-89, 3 vol. in-8° : il eut aussi part à la traduction des *Homélies* du même Père sur saint Matthieu, publiée en 1786 par Fedor; — *Gedichte* (Poésies); Francfort, 1790, in-12, avec portr. : il y confesse qu'il n'a pu faire dix pièces de vers sans qu'il y en eût au moins une qui exprimât l'amour; — *Predigten* (Sermons); Breslau, 1790, in-8°; — *Katechetischer Unterricht;* Bonn, 1790, in-12 : c'est plutôt un manuel, où l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la Providence sont regardés comme les bases de toute morale; — *Die ersten Grundsætze der schœnen Künste* (Premiers principes des beaux-arts en général); Bonn, 1790, in-12; — *Discours sur le mariage des prêtres*; Strasbourg, 1791, in-8°, en français; — *L'Argus*, journal bi-hebdomadaire; ibid., 3 juillet 1792 au 16 juin 1794, 4 vol. in-8° : il n'eut jamais, d'après Schneider lui-même, plus de cent cinquante abonnés; la collection complète en est fort rare; — *Kriegslied der Marseiller;* ibid., octobre, 1792, in-8°, trad. de *la Marseillaise;* — *Der Guckkasten* (La Chambre obscure), poëme héroï-comique; Francfort, 1796, in-12.

P. L—Y.

E. Schneider's Leben und Schicksale in Vaterlande; Francfort, 1790, in-12. — *E. Schneiders ernste Betrachtungen;* Leipzig, 1794, in-12 : cette pièce est apocryphe. — Heitz, *Notes sur la vie et les écrits d'Euloge Schneider;* Strasbourg, 1862, in-8° : on y trouve de nombreux extraits des articles, discours, rapports, etc. de Schneider ainsi que beaucoup de lettres écrites pendant sa prison. — Klüpfel, *Necrologium*, p. 95-103. — *Gazette d'Augsbourg*, déc. 1845 et févr. 1846. — Le Blanc, *Hist. de la rév.*, t. X.

SCHNEIDER (*Antoine-Virgile*), général français, né le 22 mars 1780, à Bouguenon, commune de Saar-Union (Bas-Rhin), mort le 11 juillet 1847, à Paris. Il était fils d'un médecin sans fortune. En 1799 il suivait les cours de l'École polytechnique, lorsqu'il adressa au premier consul un mémoire sur l'île de Corfou, mémoire qui lui valut d'être nommé surnuméraire du génie. Capitaine dans la première campagne d'Espagne (nov. 1808), il se distingua par la suite aux siéges de Saragosse et de Figuières. Le ministre de la guerre Clarke se l'attacha en 1811, et le chargea de diverses missions, notamment dans les îles Ioniennes. Il fit la campagne de Russie, et prit part avec le général Rapp à la défense de Dantzig. Prisonnier de guerre, par suite de la rupture de la capitulation, il ne revint en France qu'avec la paix. Pendant les cent-jours, il fut nommé colonel et chef d'état-major du général Rapp commandant le 5e corps, destiné à couvrir le Rhin. Rappelé à l'activité en 1819, il fit avec le 20e léger la campagne d'Espagne, et contribua à la prise de Pampelune. Promu maréchal de camp le 22 mai 1825, Schneider fut envoyé en 1828 en Morée, enleva Patras aux Turcs, et ouvrit la tranchée du château de Morée, après la prise duquel il obtint la croix de grand-officier de la Légion d'honneur (22 février 1829). Il succéda au maréchal Maison dans le commandement des troupes d'occupation; et lorsque des raisons de santé lui firent en 1831 demander son rappel, le gouvernement grec lui offrit une épée d'honneur. Le grade de lieutenant général lui fut conféré le 12 août de cette année, et il fut chargé des fonctions de directeur du personnel et des opérations militaires au ministère de la guerre (20 novembre 1832). L'arrondissement de Sarreguemines l'envoya en 1834 à la chambre des députés, et lui renouvela son mandat jusqu'à sa mort. Le 12 mai 1839, après que l'émeute avait éclaté dans Paris, Louis-Philippe lui confia le portefeuille de la guerre, qu'il garda jusqu'au 1er mars 1840; il améliora le sort des officiers par diverses ordonnances sur la solde et la remonte, et donna une meilleure organisation à l'état-major général de l'armée. Enfin, le 28 novembre 1840, il fut investi du commandement supérieur des troupes de la division hors Paris, qui coopérèrent puissamment aux travaux des fortifications de la capitale, et devint ensuite président du comité de l'infanterie. Au moment de sa mort, il était depuis le 14 avril 1844 grand-croix de la Légion d'honneur. On a de ce général : *Histoire et description des îles Ioniennes, depuis les temps fabuleux et héroïques jusqu'à ce jour* (anonyme); Paris, 1823, in-8°, avec atlas; — *Résumé des attributions et devoirs de l'infanterie légère en campagne;* Paris, 1823, in-32; — plusieurs *Mémoires* sur différentes branches des sciences militaires; — divers articles de critique dans *le Spectateur militaire.*

Moniteur univ., 15 juillet 1847. — *Victoires et Conquêtes*, t. XXIV.— Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — *Biogr. des hommes du jour*, t. IV. part. II.

* **SCHNETZ** (*Jean-Victor*), peintre français,

né à Versailles, le 14 avril 1787. Son premier maître fut David; il passa ensuite dans l'atelier de Regnault, puis dans ceux de Gros et de Gérard. Il commença à se faire connaître du public au salon de 1819; ce début fut un triomphe, et il reçut la grande médaille d'or pour la peinture historique. Sa réputation s'établit solidement aux expositions suivantes, et il fut bientôt chargé de travaux importants pour les musées et les monuments publics. Élu en 1837 membre de l'Académie des beaux-arts, à la place de Gérard, il fut de 1840 à 1847, directeur de l'Académie de France à Rome, et reprit en 1852 ce poste, qu'il occupe encore. Il envoya à l'exposition universelle de 1855 un *Christ appelant à lui les petits enfants*, qui lui a valu une médaille de première classe. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1825, il a reçu la croix d'officier en 1843. Parmi les rares peintres qui cultivent encore la peinture d'histoire, M. Schnetz se distingue par le style et la correction; s'il y a un peu de froideur dans sa manière, il rachète ce défaut par l'harmonie de la composition. Ses œuvres sont très-nombreuses; nous citerons : au musée du Luxembourg : *Bohémienne prédisant l'avenir de Sixte-Quint; Scène d'inondation; Jeanne d'Arc revêtant ses armes;* — dans l'ancienne galerie d'Orléans : *Pâtre dans la campagne de Rome; Femme de brigand fuyant avec son enfant;* — au musée de Versailles : *Levée du siége de Paris en* 886; *Procession des croisés autour de Jérusalem; Prise d'Ascalon; Bataille de Cérisolles; le grand Condé à la bataille de Senef;* — au Conseil d'État : *Mazarin au lit de mort; Boëtius prisonnier dans Pavie faisant ses adieux à sa famille;* — à l'église Saint-Étienne du Mont : des *Malheureux implorant le secours de la Vierge;* — à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle : *Sainte Geneviève distribuant des vivres pendant le siége de Paris;* — à l'hôtel de ville de Paris : *Funérailles d'une jeune martyre aux catacombes; Épisode du siége d'Aquilée par Attila; Alcuin présenté à Charlemagne; Combat du* 29 *juillet à l'hôtel de ville;* — à la cathédrale de Tours : *Saint Martin coupant son manteau.* Il a décoré des chapelles à la Madeleine, à Notre-Dame-de-Lorette et dans plusieurs autres églises.

Livrets des Salons.

* **SCHNITZLER** (*Jean-Henri*), littérateur français, né à Strasbourg, le 1er juin 1802. Il venait de terminer ses études théologiques au séminaire protestant de sa ville natale, lorsqu'en 1823 il fut appelé en Courlande pour y faire une éducation particulière. Il prêcha quelquefois dans la ville de Talsen, et attira toujours un nombreux auditoire. A deux reprises, en 1825 et 1826, il visita la Russie, sans cesser de donner des leçons. En 1828 il s'établit à Paris, où il se livra pendant près de neuf ans à de nombreux et importants travaux littéraires. De 1840 à 1844 il avait été professeur d'allemand des princes de la famille royale, notamment des ducs de Nemours et d'Aumale et de la princesse Clémentine. Enfin en 1847 il revint à Strasbourg, où il fut nommé d'abord sous-inspecteur des écoles primaires, puis chef de la division de l'instruction publique à la mairie, fonctions qu'il exerce encore. M. Schnitzler s'est acquis une juste réputation par ses travaux historiques et statistiques; il a été collaborateur de la *Revue encyclopédique*, du *Journal de Saint-Pétersbourg*, des *Berliner Jahrbücher*, de *l'Universel* (alors journal littéraire), des *Allgemeine politische Annalen* de Rotteck, de la *Nouvelle Revue germanique*, du *National*, du *Journal d'Augsbourg* etc. Il a dirigé, de 1831 à 1845, l'*Encyclopédie des gens du monde*, vaste entreprise en 44 vol. in-8°, publiée à Paris par la librairie Treuttel et Würtz, et à laquelle il a fourni de nombreux articles. Il a publié : *Notice sur le Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg;* Paris, 1828, in-8°; — *Essai d'une statistique générale de la Russie*, Paris, 1820, in-12; — *Bericht eines Augenzengen über die Revolution von* 1830 (Relation de la révolution de 1830); 1830, in-8°; — *De l'Unité germanique, ou de la régénération de l'Allemagne;* Paris, 1832, in-8°; — *La Russie, la Pologne et la Finlande, tableau statistique, géographique;* Paris, 1835, in-8°; — *De la création de la richesse, ou des Intérêts matériels en France;* Paris, 1842, 2 vol. in-8°, qui ont formé plus tard les t. III et IV de la *Statistique générale, méthodique et complète de la France, comparée aux autres grandes puissances de l'Europe;* Paris, 1846, 4 vol. in-8°, ouvrage qui a été couronné par l'Académie des sciences en 1848; — *Histoire intime de la Russie sous les empereurs Alexandre et Nicolas;* Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *La Russie et son agrandissement territorial depuis quatre siècles;* Paris, 1854, in-8°; — *La Russie ancienne et moderne;* Paris, 1854, 1855, édition illustrée, gr. in-4°. M. Schnitzler a reçu en 1835 la croix de l'ordre de Stanislas de Russie, et en 1847 celle de la Légion d'honneur. G. SILBERMANN.

Documents communiqués.

SCHŒFFER (*Pierre*) (1), imprimeur allemand, né de 1420 à 1430, à Gernsheim, près Darmstadt (électorat de Mayence), mort vers 1505 (2). On voit dans un document écrit de sa main qu'il était venu faire ses études dans la célèbre uni-

(1) Dans les souscriptions *Schoyfer, Schoyffer, Schoiffer, Schoeffer, Schöffer, Schoffer*, et dans l'ordonnance de Louis XI *Scheffer;* en latin *Opilio*, traduction de ce nom, qui en allemand signifie *berger*.

(2) Le 20 décembre 1502 est la date du dernier ouvrage où le nom de Jacques Fust figure à côté de celui de Pierre Schœffer, dans la 4e édition du *Psautier*. Postérieurement à cette date le nom de Pierre Schœffer ne paraît plus, et la souscription du *Mercure Trismégiste*, imprimé par son fils à la vigile des Rameaux (8 avril) 15.3, annonce que ce livre est le premier qu'il imprime.

versité de Paris, où en 1449 il exerçait la profession de copiste et de calligraphe (1). On ne saurait fixer l'époque de son retour à Mayence; mais au mois de novembre 1455 on le voit figurer au procès intenté contre Gutenberg par Jean Fust ou Faust, et son nom (Pierre de Gernsheim) se trouve immédiatement accolé à celui de Jacques Fust, frère de Jean Fust. Deux seuls serviteurs de Gutenberg figurent aussi dans ce procès; ce sont Henri Keffer et Bechthold. Quant à Pierre Schœffer, s'il contribuait dès cette époque aux travaux de l'atelier de Gutenberg et de Fust, ce ne pouvait être que comme l'agent de Fust, et depuis peu de temps, puisqu'en 1449 il était encore à Paris.

Schœffer occupe une place importante dès l'origine de l'imprimerie, qui lui doit plusieurs perfectionnements; mais son grand tort est d'avoir voulu substituer son nom et celui de Jean Fust au nom du véritable inventeur, Jean Gutenberg (2), tandis que les plus anciens témoignages contemporains, celui d'Ulrich Zell à Cologne et celui de Wempheling, n'ont fait aucune mention de Pierre Schœffer non plus que de Fust et ont proclamé Gutenberg l'inventeur de l'imprimerie. Cependant le fils de Schœffer, qui dans tous ses ouvrages, à l'exception d'un seul, a continué le système de taire ou de dissimuler le nom célèbre de Gutenberg, imprimait en 1505, deux ans après la mort de son père, probablement sous l'empire de quelque circonstance qui le forçait à dire la vérité, « que l'art admirable de l'imprimerie fut inventé à Mayence surtout par l'ingénieux Jean Gutenberg, l'an 1450, et postérieurement amélioré et propagé pour la postérité par les capitaux et les travaux de Jean Fust et de Pierre Schœffer (3). »

C'est dans cet endroit seul que le fils de Schœffer a dit toute la vérité, mais cela suffit pour la gloire de Gutenberg.

Quelle part revient-il réellement à Pierre Schœffer dans les perfectionnements qu'on lui attribue? C'est ce qu'il est difficile de déterminer. Jusqu'en 1455, époque où la séparation entre J. Gutenberg et J. Fust fut prononcée, rien ne prouve que Pierre Schœffer ait été employé dans l'établissement des deux associés; il n'y a que des présomptions à cet égard; or, il est constant qu'en 1454, antérieurement à la dissolution de la société formée entre Gutenberg et Faust, la première des *Lettres d'indulgence*, où le petit caractère qui sert au texte est admirablement bien gravé et bien fondu, a été imprimée par ces deux *prototypographes;* et comme on y voit employés les deux gros caractères, dits *de forme*, qui ont servi à l'impression des grandes Bibles in-fol., l'une de 36 lignes à la page, l'autre de 42 lignes, il est donc certain que dès 1454 ces trois remarquables caractères avaient été gravés et fondus.

C'est seulement trois ans après cette séparation, en 1457, qu'on voit se produire le nom de Pierre Schœffer avec celui de Fust sur le *Psalmorum codex*, daté du 14 août et réimprimé par eux le 29 août 1459. Ces deux noms, qui apparaissent pour la première fois sur ce livre imprimé, figurent aussi au *Durandi rationale*, le 6 octobre 1459, aux *Constitutiones papæ Clementis V*, le 25 juin 1460, à la Bible latine (la première avec date) du 14 août 1462; et en 1465 on lit à la fin des *Offices* de Cicéron (1) cette indication : *Presens Marci Tullii clarissimum opus Johannes Fust Moguntinus civis, non atramento, plumali canna, neque ærea, sed arte quadam perpulcra Petri manu pueri mei feliciter effeci. Anno* MCCCLXV. Ce qui prouve que de 1462 à 1465 Jean Fust avait donné sa fille Christine en mariage à Pierre Schœffer, comme récompense de sa coopération aux travaux de l'imprimerie.

Tous ces livres, remarquables par leur belle impression, la précision de la gravure et la régularité de la fonte des caractères; tous, excepté le *Psautier* (Psalmorum Codex), qui par sa nature exigeait un gros caractère *carré* et anguleux, dit *de forme*, sont imprimés avec un caractère rond, plus lisible et se rapprochant de l'écriture cursive du temps : caractère dont on est très-probablement redevable à Pierre Schœffer et que peut-être aussi son beau-père Jean Fust aura voulu comprendre dans ces mots *arte quadam perpulchra*.

Le *Psalmorum codex* et le *Durandi rationale* sont les seuls ouvrages où Pierre Schœffer a signalé à la fin des volumes (2), une particularité qui constituerait une invention ou perfectionnement dont on lui serait aussi redevable, et qui consiste dans une impression simultanée et à deux couleurs des ornements qui décorent les grandes lettres initiales dans ces volumes in-fol. Mais je remarque que ce procédé, qui exige beaucoup de soins, cessa d'être employé par P. Schœffer dans ses autres impressions, probablement en raison des difficultés de son exécution; aussi, après avoir signalé dans la souscription à la fin de ces deux volumes, la *venustas capitalium*, n'en a-t-il plus fait mention dans ses autres impressions.

Est-ce à cela que se borne le progrès apporté à l'imprimerie par Pierre Schœffer? Tritheim, d'après les renseignements que lui donna Schœffer, parle, il est vrai, d'un moyen plus parfait

(1) C'est ce que constate un manuscrit maintenant à la bibliothèque de Strasbourg, où on lit cette souscription : *Hic est finis omnium librorum tam veteris quam nove logice completi, per me Petrum de Gernsheim, alias de Moguntia, anno* MCCCCXLIX *in gloriosissima Universitate Parisiensi.*

(2) *Voy.* GUTENBERG, t. XXII, col. 892 et suiv.

(3) Dans la préface en langue allemande qui est en tête de la traduction de *Tite Live*.

(1) C'est le premier ouvrage imprimé dans le format in-4°; jusqu'alors tous les livres imprimés l'avaient été dans le format in-fol.

(2) *Venustate capitalium decoratus rubricationibusque distinctus.* Dans mon *Rapport sur l'Exposition universelle de Londres* de 1851, p. 34, j'ai fait connaître ce procédé d'emboîtement inventé par Schœffer.

pour la fonte des caractères dont on lui serait redevable. Et, en effet, le moule en acier, formé de deux parties où s'adapte une matrice mobile, est un instrument compliqué, mais d'une grande précision; cependant, si l'on compare les *Lettres d'indulgence* de 1454 et 1455, qui parurent antérieurement à la dissolution de la société de Gutenberg et de Fust, aux impressions postérieures qui portent le nom de Schœffer, on ne découvre dans celles-ci aucun progrès sensible en ce qui concerne la fonte des caractères. Il faudrait donc admettre que vers les derniers temps de l'association entre Jean Gutenberg et Jean Fust, ce serait Pierre Schœffer qui aurait pu, au moyen de ce procédé du moule tel que nous le connaissons, *réaliser*, comme quelques documents émanés de Schœffer l'affirment, *l'invention* de l'imprimerie, en exécutant ainsi la fonte du petit caractère des *Lettres d'indulgence* et celle des deux gros caractères dits de *forme* qui y figurent; mais peut-on admettre un tel résultat sur les *dires* de ceux qui, en traitant cette question, ont été plus ou moins influencés par Pierre Schœffer? Je crois devoir néanmoins les reproduire.

Tritheim, dans la *Chronique d'Hirschaw*, rédigée en 1514, après avoir, conformément à Ulrich Zell et à Wempheling, attribué l'invention de l'imprimerie à Gutenberg et au concours pécuniaire de Jean Fust, ajoute : « J'ai entendu dire, il y a environ trente ans, à Pierre Schœffer de Gernsheim, citoyen de Mayence, qui était gendre du *premier* inventeur (c'est ainsi que, mettant en oubli Gutenberg, il déclare Fust le premier inventeur), que ce procédé d'impression offrait de grandes difficultés à son début et que 4,000 florins avaient été dépensés avant d'avoir imprimé 12 feuillets; mais P. Schœffer, alors ouvrier et ensuite gendre (1) de Jean Fust, unissant l'habileté à l'intelligence, inventa une manière plus facile de fondre les caractères et amena l'art au point où il est aujourd'hui. »

Dans la souscription placée à la fin d'un *Breviarium* à l'usage de l'église de Mayence en 1505, Jean, fils de Pierre Schœffer, déclare que ce livre a été imprimé aux frais et par le labeur de l'honnête et vigilant Jean Schœffer, dont l'aïeul *inventa le premier l'art de l'imprimerie et le mit à exécution*. Ce mensonge il le répète en 1515, dans la souscription à la fin de son édition du livre de Tritheim : *Compendium sive Breviarium... regum et gentis Francorum*, et dans le *Breviarium* à l'usage de Mende, imprimé en 1516. Nulle part il ne fait mention de Gutenberg; cependant, à la fin des *Institutes* de Justinien, imprimées en 1468 on voit maître François, qui paraît avoir rempli l'office de prote chez Jean Schœffer, indiquer, dans une pièce de vers d'un latin très-barbare et très-obscur, les premiers imprimeurs en caractères, *prothocaragmatici*, deux Jean de Mayence (c'est-à-dire *Jean* Gutenberg et *Jean* Fust); puis il ajoute que « Pierre (Schœffer), bien que venu le dernier, a dépassé ses deux devanciers » ; faisant ainsi allusion au passage de l'Évangile de saint Jean où il est dit que saint Pierre, bien que saint Jean l'eût précédé, entra cependant le premier au sépulcre du Christ.

Mais, dira-t-on, comment expliquer que quand partout ailleurs Pierre et son fils Jean Schœffer déclarent Fust l'inventeur de l'imprimerie sans mentionner Gutenberg, ce même Jean Schœffer s'exprime tout autrement dans la dédicace adressée en 1505 à l'empereur Maximilien, et placée en tête de la traduction de Tite Live, où nous avons vu qu'il reconnaissait Gutenberg comme l'inventeur de l'imprimerie?

La date de 1505 rapprochée d'un temps où Gutenberg laissait des souvenirs encore présents, surtout parmi les ouvriers imprimeurs, qui auraient pu réclamer ses droits, me paraît le seul moyen d'expliquer cette contradiction; en effet dans cette dédicace, imprimée en allemand, il était difficile de leur cacher un mensonge que plus tard, dans ses autres publications, Schœffer reproduisit toujours en langue latine.

Dernièrement M. Auguste Bernard, se fondant sur une pièce trouvée dans les papiers d'Oberlin (de Strasbourg) (1), et relative à une demande faite par Conrad Fust, citoyen de Mayence, de lui prêter, ainsi qu'à *Pierre Schœffer, l'époux de sa fille*, un volume de saint Thomas d'Aquin, en a conclu, contrairement aux documents qui font de Pierre Schœffer le *gendre* de Jean Fust, que ce serait Conrad, fils de Jean Fust, qui aurait donné sa fille Christine à Pierre Schœffer, lequel se trouverait ainsi avoir épousé la *petite-fille*, et non la fille de Jean Fust. MM. Helbig, Wetter, Schaab et autres historiens de l'imprimerie, n'ont point adhéré à cette opinion, et j'avais moi-même quelque soupçon que ce document pouvait être un *faux* fabriqué par le fameux archiviste de Mayence Bodman, aussi érudit qu'habile calligraphe en paléographie, qui, après s'être joué si longtemps des écrivains de l'histoire des origines de l'imprimerie (2), aurait donné encore cette preuve de son savoir-faire en ce genre de supercherie. On sait en effet que Bodman, sur les instances de Fischer et d'Oberlin, qui lui demandaient sans cesse de leur découvrir quelques documents concernant Gutenberg, s'avisa d'en inventer plusieurs, ce qui porta un grand trouble dans l'histoire de l'invention de l'imprimerie, jusqu'à ce que la fraude fut découverte. On pouvait

(1) Petrus autem, memoratus Opilio, tunc famulus, *postea gener*, sicut diximus, inventoris primi, Joannis Fust, homo ingeniosus et prudens, faciliorem modum fundendi caracteres excogitavit, et artem, ut nunc est, complevit.

(1) Elle est maintenant à la bibliothèque impériale, parmi les manuscrits de la *Correspondance d'Oberlin*, t. II, folio 143.

(2) *Voy.* art. GUTENBERG, col. 893, mon *Essai sur la typographie*, et Aug. Bernard, *De l'origine et des débuts de l'imprimerie*; Paris, impr. Imp., 1853, 2 vol. in-8°.

donc croire que ce document, sur lequel se fonde l'opinion émise par M. A. Bernard pour donner en mariage à Pierre Schœffer la *petite-fille* de Jean Fust, était aussi l'œuvre de cet habile faussaire; car voici ce que répond l'archiviste Bodman à Oberlin qui demande à voir le document qu'il lui annonce : « Si vous voulez avoir l'original, je l'enlèverai du livre pour vous l'envoyer, et je le recollerai ensuite. » Oberlin insistant pour avoir cet original, qui lui était offert d'une manière si peu ordinaire de la part du conservateur d'une bibliothèque publique, Bodman le lui adresse le 5 octobre 1805, avec cette lettre :

« Je ne comprends pas bien votre *desiderium* au sujet de Fust. C'est pourquoi j'ai coupé le passage; je vous l'envoie. Veuillez me le renvoyer, afin que je puisse *le recoller dans le livre*. De Conrad Fust on sait peu de chose; il était frère de Jean et demeurait chez lui. Son fils était Jean Fust, juge au tribunal de cette ville (1). »

Ainsi Bodman, après s'être permis d'arracher un feuillet du livre d'une bibliothèque confiée à ses soins, et en avoir envoyé à Paris le fragment qu'il y avait découpé, ne songerait plus à l'y faire rentrer pour réparer sa faute. Et ce qui est plus extraordinaire encore, c'est que ce registre de l'église de Saint-Pierre ne s'est jamais retrouvé dans la bibliothèque de Mayence, où on l'a vainement cherché, et qu'on n'en voit même aucune trace sur les catalogues. Et cependant l'examen que j'ai fait de ce document à la Bibliothèque impériale me porte à le croire authentique.

Quoi qu'il en soit, Schœffer accompagna Jean Fust à Paris en 1463, pour y organiser la vente des Bibles (2); car il ne suffisait pas d'imprimer de beaux livres, il fallait encore songer à leur débit, et Paris, le centre des lumières alors, était de toutes les villes celle qui convenait le mieux à ces spéculations de la librairie naissante. Aussi Pierre Schœffer et son beau-frère Conrad Hannequis y établirent-ils peu de temps après un dépôt.

D'après un témoignage qui paraît authentique (3), Fust fit d'abord passer pour des manuscrits les Bibles imprimées; elles faisaient l'admiration générale, et se vendaient 40 et 50 couronnes; mais lorsqu'on reconnut qu'elles étaient le résultat d'un procédé mécanique, on réclama des restitutions ou diminutions de prix. Tourmenté par ces réclamations, Fust s'enfuit à Strasbourg, et Walchius dit qu'il y enseigna l'art de l'imprimerie à Mentelin. Plus tard, cependant, nous voyons Fust revenir à Paris, en 1466, aussitôt l'achèvement de sa seconde impression des *Offices* de Cicéron, format in-4°, et en juillet de cette année en donner à Paris un exemplaire à Lavernade, chancelier du duc de Bourbon, ce que constate la note écrite de la main même de Lavernade sur cet exemplaire, maintenant déposé dans la Bibliothèque de Genève.

Fust étant mort à Paris dans le cours de cette année, lors de la grande épidémie qui y causa tant de ravages, Pierre Schœffer s'y rendit en 1468, comme le prouve la quittance donnée par lui, à Paris le 20 juillet de cette année, aux pensionnaires du collége d'Autun, de la somme de 15 écus d'or, prix d'un exemplaire en vélin de la *Secunda secundæ* de saint Thomas, imprimée par lui en 1467; et il s'y trouvait encore avec son beau-frère Conrad en 1471; c'est en effet sous la date du 3 novembre 1471 qu'est inscrit au nécrologe de l'abbaye de Saint-Victor « l'anniversaire des honorables Pierre Schœffer, Conrad Henlif (ou Hennequis), associé de Pierre Schœffer, et Jean Fust, citoyens de Mayence, imprimeurs en livres, et de leurs épouses, fils et parents; lesquels Pierre et Conrad nous ont donné les *Épîtres de saint Jérôme* (publiées en 1470), imprimées sur parchemin, pour la somme de douze écus d'or, que les dits imprimeurs ont reçus des mains de dom Jean (Nicolaï), abbé de cette église. » Cet anniversaire fondé à l'abbaye de Saint-Victor fait avec raison supposer que Fust y fut enterré.

En 1473, un obituaire des Dominicains à Mayence constate qu'un semblable anniversaire fut fondé par Pierre Schœffer pour Jean Fust et sa femme Marguerite (1), et que pour prix de cet anniversaire il donna à ce couvent des Dominicains un exemplaire des *Épîtres* de saint Jérôme et un exemplaire des *Clémentines*. Il est probable que ces exemplaires étaient imprimés sur papier et non sur vélin, car il n'est fait mention d'aucune somme *payée en retour*. Ce qui indiquerait combien était grande la différence de prix entre les livres imprimés sur vélin et ceux imprimés sur papier.

Nous avons vu que Conrad Heinlif, Hennequis, ou Heineckis, c'est-à-dire le fils de Jean, dont ces noms sont le diminutif, était l'associé de P. Schœffer pour le débit des livres de la grande imprimerie de Mayence; et une ordonnance de Louis XI, en date du 21 avril 1475, prouve qu'ils avaient confié le dépôt de leurs livres à Paris à un agent du nom de Statteren ou Statthoen, lequel mourut au commencement de cette année. Or, par droit d'aubaine, le fisc s'était emparé des livres qui se trouvaient alors dans les magasins de cet agent, et il les avait fait vendre. Mais sur la réclamation de Pierre Schœffer et de Conrad Hennequis,

(1) Ces derniers renseignements sur Jean Fust fils de Conrad ont paru complétement erronés, même à M. A. Bernard, p. 181.

(2) Voy. Bernard, *De l'origine de l'imprimerie*, t. I, p. 237. Van Praët (Catal. in-fol. p. 59) nous apprend que dès le 5 avril 1462 (1461 nouveau style) une de ces Bibles était vendue pour la somme de 40 écus par un libraire de Paris, l'honnête et discret maître Jean Guymier, à l'archiprêtre et chanoine d'Angers (*Ib.*, p. 239).

(3) Jean Walchius, *Decas fabularum generis humani*; Strasb., 1609, in-4°. — Wolf, *Monumenta typogr.* — Marchand, *Dict. hist.*, t. II, p. 192. — Mon *Essai sur la Typographie*, col. 625.

(1) Probablement à l'époque de la mort de sa belle-mère, sept ans après la mort de Jean Fust.

appuyée de la protection de l'archevêque de Mayence, le montant de la vente, qui avait produit la somme de 2,425 écus tournois, leur fut restitué, ainsi que le constate ce document, honorable pour Louis XI et pour la typographie :

« Considérant que nos chers et amés Conrart Hannequis et Pierre Schœffer, marchands bourgeois de la cité de Mayence en Allemagne, ont occupé grant partie de leur temps à l'industrie, art et usaige de l'impression d'escriture, de laquelle, par leur cure et diligence, ilz ont fait faire plusieurs baulx livres singuliers et exquiz, tant d'histoires que de diverses sciences dont ilz ont envoyé en plusieurs et divers lieux, et mesmement en nostre ville et cité de Paris, tant à cause de la notable université qui y est, que aussi pource que c'est la ville capitale de notre royaume, et ont commis plusieurs gens pour iceux livres vendre et distribuer, et entre autres à un nommé Herman de Stathoen (1), etc., et est icelui Stathoen allé de vie à trépas en nostre dite ville de Paris. Et pource que, par la loi générale de nostre royaume, toutes fois que aulcun estrangier, et non natif d'icelui notre royaume, va de vie à trépassement, sans lettre de naturalité et habilitation et puissance de nous de tester, tous les biens qu'il a en notre dit royaume, à l'eure de son trépas, nous compètent et appartiennent par droit d'aubainage, et que le dit Stathoen estoit de la qualité des sus dits et n'avoit aulcune lettre de naturalité ne puissance de tester, nostre procureur ou aultres nos officiers ou commissaires firent prendre, saisir et arrêter tous livres et aultres biens qu'il avoit en ce lieu, et depuis et avant que personne se soit venu comparoir pour les demander, iceux livres et biens la plupart ont été vendus et adenerez, et les deniers qui en sont venus distribuez, etc.; attendu que Conrad Hannequis et Pierre Schœffer ont fait remonstrer que, combien que les ditz livres fussent en possession du dit Stathoen à l'eure de son dit trespas, toutes fois ils ne luy appartenoient pas, mais véritablement compectoient et appartenoient aus ditz exposans, etc., pour quoy nous, les choses des sus ditz considérées, et mesmement pour considération de ce que le tres haut et tres puissant prince nostre tres chier et tres amé frère, cousin et allié le roi des Romains nous a escript de cette matière, aussi que les ditz Hannequis et Scheffer sont subjects et des pays de nostre tres chier et tres amé cousin l'arcevesque de Mayence, qui est nostre parens, amy confédéré et allié, qui pareillement sur ce nous a escrit et requis, etc., ayant aussi considération à la peine et labeur que les ditz exposans ont prins pour le dit art et industrie de impression, et au prouffit et utilité qui en vient et peut en venir à toute la chose publique, tant pour l'augmentation de la science qu'aultrement, etc., nous sommes libéralement condescendu de faire restituer aux ditz Conrad Hennequis et Pierre Scheffer la dite somme de 2,425 escus et 3 sols tournois. »

(1) Mon *Essai sur l'histoire de la typographie*, col. 825.

Comme la vie des savants et des gens de lettres se renferme presque entièrement dans leurs ouvrages, ce n'est que par la date et le nombre des publications de Pierre Schœffer qu'on peut apprécier ses travaux, qui l'occupèrent jusqu'en 1502, où parut le dernier livre sorti de ses presses. Sa vie fut honorable ; il se fit recevoir bourgeois de Francfort-sur-Mein en 1479, et dès 1489 il était juge séculier de la justice de Mayence, ainsi qu'on le voit par les actes signés de son sceau.

Schoeffer (*Jean*), son fils, lui succéda, et le premier livre qu'il a imprimé est le *Mercurius Trismegistus*, qui parut le 8 avril 1503. Pendant trente années il exerça avec activité son honorable profession. Son dernier livre est daté de 1531. Fidèle au système adopté par son père, il a imprimé à la fin de son édition d'*Appien* en 1519 et de *saint Prosper* en 1521, que son aïeul était l'inventeur de la chalcographie à Mayence. Dans quelques-unes de ses impressions le double écusson de son père est remplacé par un fleuron représentant un *berger*, par allusion à son nom de *Schœffer*. La plupart des livres imprimés par lui sont relatifs à la religion.

Schoeffer (*Pierre*), frère puîné de Jean, reçut en partage dans la succession paternelle la maison *Zum Korb*, où il imprima quatre ou cinq ouvrages (1). Sa fortune paraît s'être dérangée, puisqu'il emprunta, en 1511, cinquante florins d'or sur la maison Zum Korb, qu'il vendit l'année suivante. Il commença alors la vie nomade dont on voit tant d'exemples dans l'imprimerie à cette époque, et de 1513 à 1520 il imprima à Worms cinq ouvrages, parmi lesquels est une *Bible* en allemand, MDXXIX, et en septembre de la même année : *Tredecim articuli fidei Judæorum*, en hébreu et en latin ; les caractères en sont très-beaux et l'on y voit figurer la marque du *berger* avec ses brebis. L'année suivante, à Strasbourg, il imprima onze ouvrages, dont le plus important est intitulé *Syria ad Ptolemæi operis rationem*, *Palestina*, avec des cartes géographiques, 1532, in-fol. Puis en 1541 il vint à Venise, où probablement il mourut, postérieurement à 1542, date de sa dernière impression. Parmi les trois ouvrages qu'il y a exécutés, une Bible en latin in-fol. ornée de gravures sur bois est imprimée en fort beaux caractères. Il a été rangé par les inquisiteurs au nombre des imprimeurs hérétiques. « Pierre Schœffer, en quittant Mayence, sa ville natale, laissa auprès de son frère Jean Schœffer son fils unique *Ives*, qui succéda à son oncle et fit sortir de son imprimerie beaucoup de bons ouvrages de 1531 à 1552, époque de sa mort (2).

Jean *Schœffer*, fils de Jean Schœffer et petit-

(1) M. Helbig, auquel on doit tant de renseignements précieux sur l'origine de l'imprimerie, donne dans sa notice sur Pierre Schœffer le fils la liste de ses ouvrages.

(2) Quelques livres ont été publiés après sa mort par les *héritiers d'Ives Schœffer*. Voy. Helbig, p. 48.

fils de Jean Schœffer, l'associé de Fust, qui était encore mineur lors de la mort de son père, alla plus tard s'établir à Bois-le-Duc «Ses descendants continuèrent à y exercer l'imprimerie jusqu'à la fin de 1796, où cette famille s'éteignit dans la personne de *Jacques Scheffers* ou *Schœffers* » (1). A.-Firmin DIDOT.

Würdtwein, *Bibliotheca moguntina*, in-4°; Augsbourg, 1587. — A. Bernard, *Histoire de l'imprimerie en Europe*. — Helbig, *Notes et dissertations sur l'histoire de l'imprimerie*; Bruxelles. — Le même, *Notice sur Pierre Schœffer le fils*; Gand, 1848, in-8°.

SCHŒLL (*Maximilien-Samson-Frédéric*), historien et publiciste allemand, né le 8 mai 1766, dans un bourg du duché de Saarbrück, mort le 6 août 1833, à Paris. Son père, originaire de Strasbourg, remplissait des fonctions administratives. A quinze ans il se rendit à Strasbourg, fréquenta les cours de l'université et eut le bonheur d'attirer l'attention de Koch, qui lui procura un emploi de précepteur dans la maison d'une Livonienne, Mme de Krook. Dans la compagnie de cette dame, aussi instruite que spirituelle, il visita l'Italie et le midi de la France. Son zèle pour les principes que la révolution venait de proclamer lui fit décliner les offres de plusieurs familles russes, et en 1790 il revint à Strasbourg, où il s'appliqua à l'étude du droit. En 1791 il usa de son influence sur l'assemblée des électeurs, dont il était secrétaire, pour faire élire Koch comme député, et il entra dans le conseil général du département. Survinrent les événements du 10 août. Après avoir protesté avec plusieurs de ses collègues contre les derniers actes de l'Assemblée législative, il accepta les fonctions de substitut du procureur de la commune (nov. 1792); mais après l'exécution du roi il donna sa démission. Quelques mois après, il fut décrété d'arrestation comme fédéraliste. Il parvint d'abord à se dérober aux poursuites; forcé de passer la frontière, il résida à Bâle, puis à Weimar, où il se lia avec Herder, Wieland, Bœttiger, etc. Par l'intermédiaire d'amis influents, il obtint à Posen la direction d'une imprimerie et la rédaction du *Südpreussische Zeitung*, où il inséra sur la révolution française des articles qui furent très-remarqués. Bien que son nom eût été rayé de la liste des émigrés, Schœll s'établit à Bâle, et y dirigea pendant sept ans la librairie et l'imprimerie de Decker. Dans cette ville, qui était alors le centre du commerce littéraire entre la France et l'Allemagne, il fut en rapport avec une foule de personnes de marque des partis les plus opposés. En 1803 Schœll se rendit à Paris, et s'y associa avec Levrault pour la fondation d'une maison de librairie. Ses relations avec l'Allemagne lui donnèrent l'idée de composer un fonds des meilleurs ouvrages de philologie et d'érudition publiés par les savants de ce pays; cette entreprise réussit à merveille. Il publia alors son *Répertoire de littérature ancienne* (Paris, 1808, 2 vol. in-8°), catalogue raisonné d'auteurs classiques grecs et latins d'histoire et de géographie ancienne imprimés depuis 1750; l'*Histoire de la littérature grecque jusqu'à la prise de Constantinople* (Paris, 1813, 2 vol. in-8°, et 1832, in-8°), et l'*Histoire de la littérature romaine* (Paris, 1815, 4 vol. in-8°), ouvrages pour la rédaction desquels il profita des meilleurs et des plus récents travaux de l'Allemagne. L'extension de son commerce lui avait permis de se charger de l'impression si coûteuse du *Voyage en Amérique* de Humboldt et Bonpland; mais la crise financière déterminée par la chute de l'empire l'obligea, en décembre 1814, à déposer son bilan; grâce au concours généreux de la marquise de la Ferté Senectère, il put entièrement satisfaire ses créanciers.

Ayant renoncé aux affaires, il reçut en 1814, sur la recommandation de Humboldt, un emploi dans le cabinet du roi de Prusse, qui à son départ l'attacha à l'ambassade de Paris. En 1815 il fut employé par Hardenberg aux travaux du congrès de Vienne. De retour à Paris, il demeura deux ans comme secrétaire de légation à l'ambassade prussienne, à laquelle il rendit des services signalés pour le règlement de l'indemnité réclamée par les Allemands dépouillés par Napoléon. Appelé en 1819 auprès de Hardenberg à Berlin, où il reçut l'emploi de conseiller intime, il accompagna ce ministre aux congrès de Tœplitz, de Troppau, de Laybach, et plus tard (1822) en Italie. Après la mort de son protecteur il continua de rester au service de la Prusse; mais il ne prit plus qu'une part indirecte aux affaires, se livrant presque exclusivement à des travaux littéraires et historiques. Ses dernières années furent consacrées à écrire son *Cours d'histoire des États européens jusqu'en* 1789 (Paris, 1830-34, 46 vol. in-8°), si justement estimé pour l'exactitude des faits, la profondeur des vues et l'impartialité; c'est dans le but de publier cet excellent recueil qu'il vint en 1830 à Paris, où il résida depuis constamment. D'un caractère intègre et ferme, d'un esprit vif et pénétrant, Schœll joignait aux connaissances les plus variées et les plus solides les agréments de l'homme du monde; aussi goûtait-on sa conversation, parsemée d'anecdotes piquantes sur les temps qu'il avait traversés et les gens illustres qu'il avait connus. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Voyage pittoresque en Allemagne;* Strasbourg, 1790, in-4°: en collaboration avec l'abbé Grandidier; — *Tagebuch der zweiten National-versammlung* (Journal de la deuxième assemblée nationale); ibid., 1792, 4 vol. in-8°; — *Ueber Dietrich* (Sur Dietrich, ancien maire de Strasbourg et ses accusateurs); ibid., 1793; — *Précis de la révolution française et des événements politiques et militaires qui l'ont suivie;* Paris, 1809, 1810, in-18; — *Tableau des peuples qui habitent l'Europe, classés d'après les langues de l'Europe;* Paris, 1809, in-18, et 1812, in-8°; — *Descrip-*

(1) Helbig, p. 180.

tion abrégée de Rome ancienne; Paris, 1811, in-12; — *Éléments de chronologie historique;* Paris, 1812, 2 vol. in-18; — *Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français sur les événements qui se sont passés depuis quelques années;* Paris, 1814-16, 9 vol. in-8°: cet ouvrage fit beaucoup de sensation; il apprit pour la première fois aux Français une foule de faits notoires dans le reste de l'Europe, mais dont la divulgation avait été empêchée par la police impériale; — *Recueil des pièces officielles relatives au congrès de Vienne;* Paris, 1816-18, 6 vol. in-8°; — *Histoire abrégée des traités de paix entre les puissances de l'Europe depuis la paix de Westphalie;* Paris, 1817-18, 15 vol. in-8°; à la tête du premier volume se trouve une *Notice biographique* sur Koch, dont l'ouvrage sur ce sujet servit de base à celui de Schœll; — *Archives historiques et politiques :* recueil de morceaux relatifs à l'histoire contemporaine; Paris, 1818-19, 3 vol. in-8°; — *Annuaire généalogique et historique renfermant des détails sur toutes les maisons souveraines;* Paris, 1819-22, 4 vol. in-18; — *Esquisse d'une histoire de ce qui s'est passé en Europe depuis la révolution française jusqu'au renversement de Buonaparte*; Paris, 1823, in-8°; — *Histoire de la littérature grecque profane depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople;* Paris, 1823-25, 8 vol. in-8°; trad. en italien, à Venise. On doit encore à Schœll une nouvelle édition, entièrement refondue, du *Tableau des révolutions de l'Europe* de Koch (Paris, 1823, 3 vol.); plusieurs articles dans la *Biographie universelle* de Michaud, etc. Il avait préparé la rédaction des *Mémoires de Hardenberg*, et se disposait à les livrer à l'impression lorsque le gouvernement prussien lui ordonna d'en réintégrer le manuscrit dans les archives.

Notice, à la tête de la 2e part du t. XLVI du *Cours d'histoire moderne*. — *Zeitgenossen*, n° XXVI. — Pihan de La Forest, *Essai sur la vie et les ouvrages de Schœll;* Paris, 1834, in-8°.

SCHŒNGAUER (*Martin*), dit *Martin Schœn*, peintre et graveur allemand, né vers 1420, mort à Colmar, le 2 février 1488. Le lieu de sa naissance n'est pas connu; on le fait naître à Augsbourg, à Colmar, à Ulm; il n'est pas douteux qu'il est Allemand d'origine, et il est probable qu'il appartient aux provinces du Rhin. Les registres de Colmar ne font pas mention de lui avant 1469, date à laquelle il figure comme payant le prix d'une maison qu'il possédait rue des Augustins, et l'opinion de ceux qui pensent que Schœngauer naquit à Colmar s'appuie sur Largkmair, auquel on attribue un portrait du maître, aujourd'hui au Musée de Munich, et sur le fond duquel on lit: « Maître Martin Schœngauer, peintre, dit *le beau Martin* à cause de son art, né à Colmar, par ses parents, bourgeois d'Augsbourg. Noble d'origine...., mort à Colmar l'an 1499, le 2 février. Dieu lui fasse grâce. Et moi, Jean Largkmair, je fus son élève en l'année 1488. » Les tableaux connus de Schœngauer sont fort peu nombreux; tous ceux que les rédacteurs de catalogues mettent sous le nom de cet artiste sont au moins fort contestables, et le seul panneau peut-être que nous oserions lui donner d'une façon certaine existe à Colmar, dans l'église Saint-Martin; il représente la Vierge de grandeur naturelle, ayant l'enfant Jésus sur ses genoux. Quant à la *Mort de la Vierge*, petit tableau qui, après avoir appartenu à Charles Ier, roi d'Angleterre, et à Louis Bonaparte, figure aujourd'hui dans la *National Gallery* de Londres, nous sommes fort peu d'avis de le mettre au nombre des peintures authentiques de Schœngauer; on ne reconnaît pas en lui l'accent germanique que révèlent toutes les productions sorties du burin de ce maître. Il faut en effet, pour arriver à se former une idée juste du talent de Schœngauer, examiner avec soin les estampes, assez nombreuses, qu'il mit au jour. C'est là d'ailleurs qu'il apparaît sous le jour le plus favorable; personne mieux que lui ne s'entend à agencer une composition, à faire agir les personnages qu'il met en scène et à exprimer une action. A côté de types presque grotesques, — l'art allemand semble n'avoir jamais connu le beau proprement dit, — on trouve des têtes pleines de sentiment, qui font oublier les figures qui les avoisinent. Pour ne citer qu'un exemple, il suffira de dire que le *Portement de la Croix* est une œuvre véritablement magistrale, et peut-être la plus belle production de l'art allemand. Cette estampe dénote en tous cas une recherche du style élevé que l'on aurait grand'peine à trouver dans la plupart des maîtres d'outre-Rhin. Les estampes de Schœngauer atteignent dans les ventes publiques un prix fort élevé, qui témoigne de la haute estime dont elles sont l'objet, et parmi les planches que les amateurs semblent particulièrement affectionner, on doit mentionner la *Tentation de saint Antoine*, qui a été vendue en 1862 la somme énorme de 2,500 francs. G. D.

Bartsch, *Le Peintre graveur*, t. VI, p. 103. — Galichon, *Martin Schongauer*, 1859. — Heineken, *Neue Nachrichten von Kunstlern und Kunstsachen*.

SCHŒNING (*Gérard*), historien danois, né le 2 mai 1722, dans le district de Lofoden (Norvége), mort le 18 juillet 1780, à Copenhague. De l'école de Drontheim, où il eut pour maître le pasteur Dass, il se rendit en 1742 à l'université de Copenhague; il y donna des leçons particulières en même temps qu'il s'appliquait à l'étude de la philosophie, de la théologie, et surtout des antiquités et des langues scandinaves. En 1751, il retourna à Drontheim, et remplaça son bienfaiteur, qui s'était démis en sa faveur des fonctions de recteur de l'école. Pendant le long séjour qu'il fit dans cette ville, il travailla avec beaucoup d'ardeur à éclaircir les annales de la Norvége, et ce fut lui qui, de concert avec Suhm, son ami

intime, commença dans les États danois la réforme des études historiques, non-seulement par ses conseils et par ses propres écrits, mais aussi par la fondation, à laquelle il eut grande part, de la société savante de Drontheim (1760) convertie en 1767 en académie royale. En 1765 il fut envoyé à Soroë pour y enseigner l'histoire et l'éloquence, et en 1775 il s'établit à Copenhague, et y succéda à Langebeck dans le poste de conservateur des archives (*Gehejmearchivarius*). Il était depuis 1768 membre de l'Académie royale. On a de lui : *Disp. IV de origine philosophiæ orientalis;* Copenhague, 1744-47, in-4°; — *Forsœg til de nordiske Landes isœr Norges gamle Geographie* (Essai sur la géographie ancienne de la Norvége); ibid., 1751, in-4°; — (avec Suhm) *Forbedringer til den gamle danske og norske Historie* (Morceaux destinés à corriger l'ancienne histoire de Danemark et de Norvége); ibid., 1757, in-4° : c'est un recueil de notices biographiques, écrites pour un dictionnaire danois; celles d'Harald Hardraade et de l'archevêque Eisten appartiennent à notre auteur; — *Beskrivelse over Domkirken i Trondhjem* (Description de la cathédrale de Drontheim); Drontheim, 1762, in-4°; — *Om de Norskes Oprindelser* (De l'origine des Norvégiens); Soroë, 1769, in-4°; — *Norges Riges Historie* (Histoire de la Norvége); ibid., 1771-81, 3 vol. in-4° : ouvrage fort estimé, écrit d'un style clair et simple, rédigé avec méthode et critique; il n'a pas été achevé, et le t. III, publié par Suhm, s'arrête à la fin du dixième siècle; — *Reise igjennem en Del af Norge* (Voyages archéologiques en Norvége); Copenhague, 1778-82, 2 part. in-4° : le reste, qui formerait encore sept ou huit parties, n'a pas vu le jour. Schœning a encore publié plusieurs dissertations latines sur des points de l'histoire scandinave, et il a préparé l'édition nouvelle de l'historien islandais Snorro Sturleson (Copenhague, 1777-78, t. I et II, in-fol.), complétée après sa mort par Thorlacius et Werlauff. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits et beaucoup de plans et cartes dessinés par lui-même.

Suhm, *Notice* à la tête du t. III de *l'Hist. de Norvége* de son ami. — Nyerup et Kraft, *Almindeligt Litteratur-lexic.*

SCHŒPFLIN (*Jean-Daniel*), historien allemand, né le 8 septembre 1694, à Salzbourg (pays de Bade), mort le 7 août 1771, à Strasbourg. Fils d'un bailli, il étudia d'abord à Bâle, sous Iselin et Jean Bernoulli, et ensuite à Strasbourg; il s'y appliqua surtout à l'histoire, qui lui fut enseignée par Kuhn; il passa huit ans dans la maison de ce savant, auquel il succéda en nov. 1720. Ses leçons attirèrent bientôt à Strasbourg une foule de jeunes gens des contrées du Nord; aussi lorsqu'il allait, en 1725, se rendre aux offres de la tsarine, qui l'appelait à Saint-Pétersbourg, la ville de Strasbourg, pour le retenir, augmenta son traitement et lui fournit les moyens de visiter pendant deux ans les principaux pays de l'Europe. Il se rendit au printemps de 1726 à Paris, vécut cinq mois dans le commerce de Montfaucon, Martène, Bignon, Hardouin et autres savants distingués, parcourut ensuite toute l'Italie et le midi de la France, et passa en Angleterre, où il fit la connaissance de Maittaire et de Bentley; il y étudia aussi la situation politique du pays, et réunit ses observations à ce sujet dans un mémoire qu'il remit au gouvernement français, qui le lui avait demandé. De retour à Strasbourg en 1728, il y reprit ses cours ainsi que la publication de ses recherches historiques, dont la solide érudition lui valut d'être, en 1730, nommé membre associé de l'Académie des inscriptions. Malgré les offres d'emploi les plus brillantes qui lui furent faites de divers côtés, il ne quitta Strasbourg que pour entreprendre quelques voyages dans les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suisse. Depuis longtemps il méditait son grand ouvrage sur l'Alsace; il le compléta dans ses nombreuses excursions, et en présenta en 1751 le t. Ier au roi Louis XV, qui dès 1740 avait nommé Schœpflin historiographe et conseiller en ses conseils. Schœpflin, qui avait aussi été élu membre de la Société royale de Londres et des Académies de Florence et de Pétersbourg, fut en 1763 choisi par l'électeur palatin pour présider à la fondation de l'Académie de Manheim. Il avait réuni une précieuse bibliothèque, qu'il légua à la ville de Strasbourg ainsi que son cabinet d'objets d'antiquité, dont la description a été publiée en 1785 par Oberlin. Doué des plus belles qualités morales, Schœpflin unissait aux mérites que nous avons déjà mentionnés celui d'écrire un latin pur, élégant et plein de force. On a de lui : *Diss. qua antiquus lapis Tergestinus declaratur;* Bâle, 1711, in-4°; — *De origine, fatis et successione regni Navarræ ad nostra tempora;* Strasbourg, 1720, in-4°; — *Panegyrici Ludovico XV regiis natalibus dicti;* ibid., 1722 à 1766, in-fol.; suite de vingt-un éloges de Louis XV, que Schœpflin eut à prononcer en sa qualité d'orateur en titre de l'Académie de Strasbourg; — *Miscellanea historica;* ibid., 1723, in-4°; — *De Alemannicis antiquitatibus;* ibid., 1723, in-4°; — *Observationes historico-criticæ;* ibid., 1723, in-4°; — *Selecta historica;* ibid., 1723, in-4°; — *Illustres ex historia hispanica controversiæ;* ibid., 1724, in-4°; — *Illustres ex Chlodovæi Magni historia controversiæ;* ibid., 1725, in-4°; — *Observationes historicæ quibus origines romanæ discutiuntur;* ibid., 1725, in-4°; — *Varia critica ex historia sacra et profana;* ibid., 1725, in-4°; — *Analecta historica;* ibid., 1725, in-4°; — *De Apotheosi imperatorum romanorum;* ibid., 1729, 1730, in-4°; — *De Burgundia cis et transjurana;* ibid., 1731, in-4°; — *Illustres ex Britannica historia controversiæ;* ibid., 1731, in-4°; — *Les Armes du roi justifiées contre l'apologie de la cour de Vienne;* ibid., 1734, in-4°; — *Illustres de*

Francica historia controversiæ; ibid., 1737, in-4°; — *Commentationes historicæ et criticæ;* Bâle, 1741, in-4°: recueil de dissertations déjà énumérées et qui est augmenté de quelques autres; — *Alsatia illustrata;* Colmar, 1751-1761, 2 vol. in-fol., fig.; trad. en français, Mulhouse, 1849-1853, 5 vol. in-8°; suivi de l'*Alsatia diplomatica*, Manheim, 1772-1775, 2 vol. in-fol.; — *Vindiciæ celticæ:* Strasbourg, 1754, in-4°: ouvrage remarquable, écrit pour réfuter les hypothèses de Pelloutier; — *Vindiciæ typographicæ;* ibid., 1760, in-4°: cet écrit contient quelques opinions hasardées, mais aussi plusieurs pièces curieuses sur l'origine de l'imprimerie; — *Historia Zœringo-Badensis;* Carlsruhe, 1763-66, 7 vol. in-4°: excellent travail fait avec la collaboration de Koch; — *Opera aratoria;* Augsbourg, 1769, 2 vol. in-4°, avec une *Vie* de Schœpflin écrite par Ring; — une édition des *Alsaticarum rerum scriptores;* Bâle, 1768, in-fol.; — cinq mémoires dans le recueil de l'Académie des inscriptions, un *Sur l'origine de l'imprimerie à Strasbourg* et un autre *Sur les monnaies bractéates;* — huit mémoires dans le recueil de l'Académie de Manheim, etc. E. G.

F.-D. Ring, *Vita Schœpflini;* Carlsruhe, 1764, 1768, in-8°. — J.-M. Lobstein, *Leben Schœpflins;* Giessen, 1776, in-8°. — Le Beau, *Éloge de Schœpflin*, dans le t. XXXVIII de l'*Hist. de l'Acad. des inscr.* — Brucker, *Bildersaal.* — Harless, *Vitæ philologorum*, t. III. — Hirsching, *Handbuch.* — *Leben Schœpflins;* Schwabach, 1773, in-4°. — Haag, *La France protestante.*

SCHOLARI. *Voy.* CLÉMENT III.

SCHOLARIUS. *Voy.* GENNADIUS.

SCHOMBERG (1) (*Gaspard* DE), capitaine allemand, né en 1540, en Saxe, mort le 17 mars 1599, à Paris. Il reçut une éducation soignée, et se rendit en 1561 à l'université d'Angers. Son humeur guerrière, signalée dès lors par de nombreux duels, le poussa à se mettre à la tête des huguenots qui en 1562 défendirent cette ville contre les catholiques. Vaincu après une courageuse résistance, il alla rejoindre à Orléans le prince de Condé. Mais dès l'année suivante il se rallia au parti royal, et devint capitaine dans le corps de reitres allemands. Après avoir en 1566 guerroyé contre les Turcs avec le duc Henri de Guise, il fut à son retour nommé chambellan et chargé, lors de la seconde guerre de religion, de lever un corps de six mille reitres. Député en 1568 auprès des troupes allemandes que Guillaume d'Orange amenait au secours des huguenots, il les décida, par d'habiles représentations et par des distributions d'argent, à se retirer. Son brillant courage à la bataille de Montcontour lui valut le grade de colonel général de la cavalerie allemande, ou des *bandes noires*, et des lettres de naturalisation. En 1575 il combattit en Champagne, et se signala à la bataille de Dormans. Dévoué au roi, qui du reste le comblait de bienfaits, il lui resta fidèle au milieu des intrigues de la cour, et ne s'appliqua pendant la Ligue qu'à raffermir son autorité. Lorsque Sixte V proposa à Henri III de reconnaître pour son successeur le marquis du Pont, prince de Lorraine, son neveu par les femmes, ce fut Schomberg qui, par ses représentations et par un *Mémoire* (inséré dans le *Dictionnaire* de Bayle, art. HENRI III), contribua le plus à ruiner ce projet. Confirmé, sous Henri IV, dans sa charge de colonel général, il fut obligé, à cause de sa corpulence et d'un asthme violent, d'interrompre sa carrière militaire. Il détermina Henri à rentrer dans la religion catholique, fait affirmé par de Thou et Davila, qu'il faut croire plutôt que Sully, qui s'attribua à lui-même le mérite d'avoir décidé le roi *à faire le saut périlleux*. Après la reddition de Paris, il fut un des huit conseillers chargés de diriger l'administration des finances. Souvent quand il était malade le conseil se réunissait dans son magnifique hôtel de la rue Bailleul. Mais les finances ne se rétablirent pas, et Sully fut en 1597 chargé seul de les gérer. Dans l'intervalle Schomberg était allé s'établir en Touraine pour y négocier avec le duc de Mercœur la soumission de la Bretagne; mais ce ne fut qu'en 1598 qu'il parvint à vaincre les nombreuses difficultés que le duc, appuyé par l'Espagne, n'avait cessé de susciter. En 1597 il avait encore reçu la mission de préparer avec l'aide du président de Thou, son ami, les bases de l'édit de Nantes, dont il eut à discuter les clauses avec les députés des protestants; négociation pénible, qui lui attira de la part du roi d'injustes reproches sur les trop grandes concessions qu'il avait faites aux huguenots, au dire du clergé catholique. L'édit enregistré, Schomberg fut encore consulté sur la mise à exécution; le 17 mars il revenait en voiture des conférences qui se tenaient à ce sujet à Conflans, lorsqu'arrivé à la porte Saint-Antoine, il mourut subitement, étouffé par l'asthme dont il souffrait.

Son frère, *Georges*, devint fort lié avec les mignons de Henri III; il prit part comme témoin au fameux duel de Quelus, l'un d'eux, et y fut tué, à l'âge de dix-huit ans, le 27 avril 1578.

Son fils cadet, *Annibal* DE SCHOMBERG, accompagna en 1601 Bassompierre en Hongrie, dans la guerre contre les Turcs; il mourut en 1604, à Prague, des nombreuses blessures qu'il avait reçues, en prenant part à une mascarade, dans une lutte contre des agents de la police. E. G.

De Thou, *Hist. univ.* et *Mémoires.* — A. de Sainte-Marthe, *Elogium gentis Schombergiæ.* — *Négociations du sieur de Schomberg avec les princes protestants de l'Allemagne*, dans le t. III des *Beitræge* de Moser. — Davila, *Hist. delle guerre civili.* — Aubigné, *Mémoires* et *Hist.* — L'Estoile, *Journal.* — Bassompierre, Sully, *Mémoires.* — Barthold, *Kaspar von Schœnberg*, dans *Historisches Taschenbuch*, année 1849, p. 165-363.

SCHOMBERG (*Henri*, comte DE), maréchal de France, fils du précédent, né le 14 août 1575, à Paris, mort le 17 novembre 1632, à Bordeaux.

(1) Cette famille portait en Allemagne le nom de *Schœnberg*, qui est identique à celui de *Beaumont* en français; originaire de Thuringe, elle était allée s'établir au quinzième siècle en Misnie; beaucoup de ses membres se distinguèrent dans l'Église, l'armée et la diplomatie.

Il porta d'abord le titre de comte de Nanteuil (1), et fit ses premières armes au siége d'Amiens (1597). A la mort de son père, il lui succéda dans le gouvernement de la Marche, ainsi qu'à la tête des deux régiments de reitres et de lansquenets (mars 1599), qui furent bientôt licenciés. A la fin de l'année il suivit en Hongrie le duc de Mercœur, servit en volontaire avec une foule d'autres jeunes seigneurs contre les Ottomans, et fit éclater sa bravoure dans la prise d'Albe royale (1601). Nommé lieutenant général du Limousin (1608), il ramena la tranquillité dans cette province en apaisant les querelles de religion. Après avoir passé une année en ambassade à la cour d'Angleterre, il reçut en 1616 le titre de maréchal de camp, et fut envoyé en 1617 auprès de différents princes d'Allemagne (2); dès que la paix fut rompue, il leva par commission un corps de quatre mille lansquenets. Pendant les troubles qui suivirent la mort de Concini, Schomberg demeura fidèle au roi; il succéda, le 20 juin 1619, au président Jeannin dans la surintendance des finances; malgré les devoirs de cette charge, où il se conduisit du reste avec désintéressement, il ne renonça point à la carrière des armes, prit part à la campagne de l'armée royale en Normandie et en Anjou, et commanda l'artillerie aux siéges de Clérac, de Montpellier et d'autres places que les huguenots possédaient en Languedoc; dans l'espace de cinq semaines il fit rentrer la Guienne sous l'obéissance du roi. Des services si éclatants lui valurent le gouvernement du Limousin et de l'Angoumois, dont le duc d'Épernon venait de se démettre (1622). Avec le cardinal de Retz et Puisieux, Schomberg formait une espèce de triumvirat, qui se croyait assez fort pour diriger les affaires et surtout le roi, à qui il conseillait de régner par lui-même et de poursuivre la guerre contre les huguenots. Ses collègues parvinrent, à la suite d'une intrigue, à l'éloigner (28 janvier 1623); on lui reprit les finances, sous prétexte qu'il les avait mises dans un désordre extrême, et cependant on convenait qu'il avait « gardé les mains nettes. » Devenu tout puissant, Richelieu demanda son rappel au roi ainsi que sa rentrée au conseil (août 1624), et lui fit donner le bâton de maréchal (16 juin 1625). Après avoir négocié de concert avec Bassompierre la restitution de la Valteline, il fut chargé de chasser les Anglais de l'île de Ré (1627), battit Buckingham au moment où il regagnait ses vaisseaux, et conduisit ensuite, sous le cardinal, les travaux du siége de La Rochelle, où il entra le premier, à la tête des gardes françaises. En 1629 il joignit l'armée d'Italie, et reçut un coup de feu dans les reins à l'attaque du pas de Suze; l'année suivante il prit part à la conquête de la Savoie, s'empara de Veillane, et concourut à l'investissement de Casal, qui fut du reste rendu au duc de Mantoue. Il venait, avec le maréchal de La Force, de soumettre la Lorraine (1631), lorsqu'il fut envoyé dans le midi pour y combattre l'armée des rebelles, commandée par le frère du roi et le duc de Montmorency; il rencontra ce dernier à Castelnaudary; la promptitude et l'habileté de ses manœuvres décidèrent en quelques instants du succès de la journée (1er septembre 1632). Le gouvernement du Languedoc, que l'on ôta à son adversaire, fut le prix de sa victoire. Bientôt après il mourait d'apoplexie, à Bordeaux. Le chagrin très-vif que lui inspira la condamnation de Montmorency, dont il avait imploré la grâce, abrégea, dit-on, ses jours. Schomberg passait pour l'un des plus savants hommes de son temps; il se montra habile dans la politique et dans la guerre, et protégea les gens de lettres. On a de lui une *Relation de la guerre d'Italie* (Paris, 1630, in-4°). « C'étoit, rapporte Richelieu, un gentilhomme qui faisoit profession d'être fidèle. Il avait moins de pointe d'esprit que de solidité de jugement; il étoit homme de grand cœur, de générosité et de bonne foi. Dieu l'a signalé en l'exécution de trois grandes actions à l'État, des plus importantes de notre siècle. » P. L.

P. Berthier, *Oraison funèbre de Henri de Schomberg*; Paris, 1633, in-4°. — Bachot, *Tombeau du maréchal de Schomberg*; Paris, 1633, in-8°. — *Manifeste des bons François sur la mort de Schomberg*, s. l., 1633, in-4°. — Richelieu, *Mémoires*. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*. — Courcelles, *Dict. des généraux*.

SCHOMBERG (*Charles* DE), duc D'HALLUIN, pair et maréchal de France, fils du précédent, né le 16 février 1601, à Nanteuil-le-Haudouin, mort le 6 juin 1656, à Paris. Il fut élevé enfant d'honneur de Louis XIII, qui lui témoigna plusieurs fois dans la suite son estime et son affection. Le 26 février 1619 il eut par commission un régiment d'infanterie, et le 22 février 1621 le parlement le reçut comme pair du royaume, par suite de son mariage avec la duchesse d'Halluin. Il fit ses premières armes en Languedoc, où il fut blessé, au siége de Sommières (1622). De retour à la cour, il reprit ses relations avec les jeunes gens qui élevés près du roi étaient devenus ses favoris, et il paraît avoir eu part avec Baradas au complot de Chalais contre le cardinal (1626). Il n'encourut cependant ni châtiment ni disgrâce, prit part à la campagne du pas de Suse, et se distingua au siége de Privas (1629) et dans l'expédition de Savoie (1630). En 1632, il hérita de son père le gouvernement du Languedoc et la charge de maréchal de camp général des troupes allemandes. Bien qu'il eût fait en toute occasion son devoir, ces dignités semblaient lui venir de la faveur plutôt que de son mérite personnel; sa victoire devant Leucate, en Roussillon, lui valut l'estime générale. Les Espagnols s'étaient retranchés

(1) Ce comté avait été acquis en 1577 par son père.

(2) Richelieu avait dressé lui-même l'instruction de Schomberg. « La fin de son voyage d'Allemagne, dit-il, est de dissiper les factions qu'on y pourrait faire au préjudice de la France, et d'y porter le nom du roi le plus avant que faire se pourra. »

sur une montagne, derrière des murs épais de six pieds et flanqués de redoutes. Le duc d'Halluin les attaqua en personne, le 28 septembre 1637, et malgré plusieurs blessures revint dix fois à la charge; l'ennemi, enfin mis en déroute, leva le siége de Leucate, abandonnant ses bagages et perdant trente-sept canons. A la nouvelle de cette brillante affaire, le roi le créa maréchal de France (26 octobre), et lui écrivit que comme il avait si à propos su se servir de son épée, il lui envoyait un bâton, afin qu'une autre fois il eût à choisir les armes, si les ennemis le mettaient encore à portée de leur faire connaître ce qu'il valait. Depuis cette époque le duc d'Halluin fut connu sous le nom de *maréchal de Schomberg*. Il remporta encore des succès dans le Roussillon, et s'empara de Perpignan, en 1642. La mort de Louis XIII vint lui enlever le fruit de ses services; il fut, comme les autres favoris du roi, éloigné par la régente et par le cardinal Mazarin. On le força même à se démettre du gouvernement de Languedoc, qui fut donné à Gaston d'Orléans, et il reçut en échange celui du pays Messin et de l'évêché de Verdun (1644). Devenu veuf en 1641, il se remaria en 1646, à Marie de Hautefort (*voy.* ci-après). A la mort de Bassompierre, il eut la charge de colonel général des Suisses (1647), et fut envoyé, le 4 mai 1648, en Catalogne pour commander l'armée, avec le titre de vice-roi. Le 6 juillet il prit Tortose d'assaut. Il se démit en novembre 1649, et revint à Paris, où il vécut dans un repos nécessité par la maladie de la pierre, dont il souffrit longtemps et dont il mourut. Il n'eut point d'enfants de ses deux mariages.

P. Anselme, *Hist. des grands officiers de la couronne.* — Moréri, *Grand dict. hist.* — Tallemant, *Historiettes.* — Courcelles, *Dict. hist. des généraux.*

SCHOMBERG (*Marie* DE HAUTEFORT, duchesse DE), femme du précédent, née le 5 février 1616, au château de Hautefort près Périgueux, morte le 1er août 1691, à Paris. Presque au berceau, elle perdit son père, le marquis Charles de Hautefort, maréchal de camp, et sa mère, Renée de Bellay. Sa grand' mère maternelle, Mme de La Flotte-Hauterive, l'éleva et l'amena très-jeune à Paris. A douze ans (1628), elle entra parmi les filles d'honneur de Marie de Médicis; on l'appela *l'Aurore*, pour marquer son extrême jeunesse et l'éclat de ses grâces précoces. En 1630, elle suivit la reine mère à Lyon, où le roi était tombé malade; c'est là que Louis XIII la vit pour la première fois. « Ce cœur mélancolique et chaste, dit M. Cousin, avait besoin d'une affection ou du moins d'une habitude particulière qui lui tînt lieu de tout le reste et le consolât des ennuis de la royauté. La modestie aussi bien que la beauté de Mlle de Hautefort le touchèrent; peu à peu il ne put se passer du plaisir de la voir et de s'entretenir avec elle. » Après la *journée des dupes*, il donna Mlle de Hautefort à Anne d'Autriche. Bientôt la favorite du roi devint aussi celle de la reine (1). Mme de Motteville dit que Mlle de Hautefort était sensible aux hommages de Louis XIII, mais qu'elle n'avait aucun goût pour lui; il la fatiguait par ses humeurs et ses querelles constantes. Vers 1635, après une vive discussion, il resta plusieurs jours sans lui parler, et Richelieu, qui la haïssait, parce qu'il n'avait pu la gagner à son parti, fit d'un dépit passager une brouille de deux ans. Mlle de La Fayette remplaça Mlle de Hautefort. En 1637, Louis XIII redevint plus amoureux que jamais de cette dernière, lorsque Mlle de La Fayette se fut retirée au couvent. Ces secondes amours ne furent ni moins chastes ni moins agitées que les premières; et la jeune maîtresse n'en retira pas plus de profit pour sa fortune, si ce n'est qu'elle accepta la survivance de la charge de dame d'atours. Devenue, par ce titre, Mme de Hautefort, et douée d'une grande raison unie à une véritable force de caractère, bien qu'elle eût à peine vingt deux ans, elle lutta au bénéfice de la reine contre l'influence du cardinal; celui-ci trouva un auxiliaire habile dans Cinq-Mars, qu'il plaça auprès du roi. Le favori fit si bien par ses scènes de jalousie, que Louis XIII exila pour quinze jours Mme de Hautefort de la cour (1640); elle ne consentit à y revenir que sur l'ordre de la reine (mai 1643). Sa faveur ne fut pas de longue durée : trop franche dans l'expression de ses sentiments, trop amère dans les plaintes que lui inspirait son dévouement, elle finit par censurer constamment la reine sur ses relations avec Mazarin. Anne d'Autriche, fatiguée de ses réprimandes, la renvoya le 15 ou le 16 avril 1644. Mme de Hautefort se fit conduire au couvent des Filles de Sainte Marie de la rue Saint-Antoine, dans l'intention d'y devenir religieuse; mais la cour de ses adorateurs, les marquis de Noirmoutiers et de Gesvres, les ducs de Liancourt et de Ventadour, le maréchal Gassion, ne l'y laissa pas dans l'oubli. Après avoir refusé de nombreux partis, elle épousa, à trente ans (23 sept. 1646), le maréchal de Schomberg (*voy.* ci-dessus), qui en avait quarante-cinq. Elle vécut dès lors dans une retraite paisible. Louis XIV estimait au-dessus de toutes les femmes la maréchale de Schomberg, et la proposait comme le modèle de la vertu; il voulut en vain l'attirer à la cour : elle continua à habiter, rue de Charonne, une maison modeste, et se fit aimer dans tout le faubourg Saint Antoine, sous le nom de *mère des pauvres*. Parmi ses amies, il faut mettre au

(1) « On raconte qu'un jour le roi étant entré à l'improviste chez la reine, et ayant trouvé Mlle de Hautefort tenant un billet qu'on venait de lui remettre, il la pria de lui laisser voir ce billet. Elle n'eut garde de le faire, parce qu'il contenait quelque plaisanterie sur sa faveur nouvelle; et pour le cacher, elle le mit dans son sein. La reine en badinant lui prit les deux mains, et dit au roi de le prendre où il était. Louis XIII n'osa se servir de sa main, et prit les pincettes d'argent qui étaient auprès du feu pour essayer s'il pourrait avoir ce billet; mais elle l'avait mis trop avant, et il ne put l'atteindre. La reine la laissa aller, en riant de sa peur et de celle du roi. » (V. Cousin, *Mme de Hautefort*.)

premier rang Mmes de Sévigné et de La Fayette; le plus illustre de ses protégés fut Bossuet; elle vint plusieurs fois au secours de Scarron et de Loret. Les *Mémoires* du temps ne se lassent pas de louer son esprit, son caractère, sa vertu, et sa merveilleuse beauté, qu'elle conserva longtemps.

Cousin, *Madame de Hautefort*. — *Vie de Mme de Hautefort*; Paris, 1799, in 4°, et 1807, in-12. — *Memoires de Mademoiselle, de La Rochefoucauld, de Mme de Motteville, de Saint-Simon*, etc.

SCHOMBERG (*Frédéric-Armand*, comte DE), homme de guerre célèbre, né en 1618, en Allemagne, tué le 11 juillet 1690, à la Boyne, était issu d'une famille du Palatinat, les *Schœnberg*, différente de celle des précédents. Son père, *Hans-Meynard*, qui joua un rôle important à la cour de l'électeur Frédéric V, dont il avait dirigé l'éducation et négocié le mariage avec Élisabeth d'Angleterre, était maréchal du Palatinat et gouverneur de Clèves et de Juliers; mais il mourut peu de temps après la naissance de son fils. Sa mère, Anne, était fille d'Edward Dudley, pair d'Angleterre. La tutelle de l'électeur, sous laquelle fut placé le jeune Schomberg, semble lui avoir été plus honorable qu'efficace, car il ne put jamais obtenir aucun compte des quatre administrateurs chargés de la gestion de ses biens. Bien jeune encore, il fit ses premières armes dans l'armée suédoise, cette grande école de guerre, assista à la bataille de Nordlingen (1634), et à la belle retraite des Suédois vers Mayence (1635). C'est l'époque où commençait la période française de la guerre de Trente ans et où Richelieu prenait à sa solde le duc Bernard et les meilleurs lieutenants de Gustave-Adolphe. Schomberg, venu en France, reçut une compagnie dans le régiment de Rantzau, et prit part à la campagne de 1636 en Franche-Comté. Plus tard il suivit Rantzau en Allemagne, où il s'empara de Nordhausen; ayant vu, à la suite même de cet exploit, ses biens confisqués par l'empereur, il fut obligé d'aller prendre du service sous Frédéric-Henri de Nassau, dont il devint le plus habile lieutenant et bientôt l'ami. A la mort Guillaume II de Nassau, fils de ce grand capitaine (1650), il rentra dans l'armée française. Après avoir fait en volontaire deux campagnes en Flandre, il acheta la compagnie des gendarmes écossais, et fut nommé maréchal de camp (28 octobre 1652). Les campagnes de 1653 et 1654, où il assista à la prise de Rethel et de Sainte-Menehould, au siége d'Arras et à la retraite du Quesnoy, lui valurent le brevet de lieutenant général (16 juin 1655). C'est en cette qualité qu'il participa, sous Turenne, à la prise de Landrecies, de Condé, puis de Saint-Guislain, dont il fut gouverneur. En 1656, au siége de Valenciennes, il vit son fils tué sous ses yeux, sans que sa douleur pût troubler le calme et la sûreté de ses ordres, et après l'échec de l'armée il montra les talents d'un grand capitaine dans la retraite. La bataille des Dunes, au succès de laquelle il eut une grande part (14 juin 1658), la prise de Bergues, qui suivit (2 juillet), avaient mis le sceau à sa réputation militaire lorsque fut conclue la paix des Pyrénées (1659).

L'activité de Schomberg se tourna alors vers le Portugal, en guerre avec l'Espagne depuis la révolution de 1640, qui avait élevé au trône la maison de Bragance. Il entrait dans la politique de la France d'entretenir cette plaie, par où s'échappaient les dernières forces de l'Espagne : aussi Louis XIV engagea sous main Schomberg à entrer au service de la reine régente, moyennant une pension de 12,000 écus et le grade de mestre de camp. Afin que l'influence de la France restât plus secrète, Schomberg fut dépouillé par le roi de toutes ses charges, et se rendit d'abord en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, et de là à Lisbonne. Il y débarqua, le 13 novembre 1660, avec cent officiers français réformés, cent sous-officiers d'artillerie, et quatre cents vieux cavaliers. Enfin 600,000 livres, envoyées secrètement par Louis XIV, servirent à lever quatre mille hommes (janv. 1662). Mais l'armée portugaise était indisciplinée, dépourvue de tout; l'ignorance et la jalousie des nationaux multipliaient devant lui les difficultés; aussi, en 1661 et 1662 Schomberg resta-t-il sur la défensive, tenant seulement en échec don Juan d'Autriche. En 1663 il le poussa sur Badajoz, lui livra bataille à Ameixial, et le battit complétement (8 juin). Pénétrant alors dans l'Estramadoure, il s'empara de plusieurs places, défit le duc d'Ossuna à Castel-Rodrigo, et au moment où il menaçait la Vieille-Castille, revint sur ses pas à la rencontre de don Caracena, qui venait de mettre le siége devant Villa-Viciosa avec vingt-deux mille hommes. La bataille fut sanglante. Plus de quatre mille hommes tués ou blessés, quatre-vingt-six drapeaux, dix-huit étendards, toute l'artillerie, tous les bagages pris, une retraite précipitée vers Badajoz, tels furent pour Schomberg les résultats de cette journée, qui achevait la ruine militaire de l'Espagne et consommait l'indépendance du Portugal. Quant au vainqueur, il fut créé grand de Portugal, comte de Mertola et gouverneur général de l'Alemtejo. La singulière révolution de palais qui enleva le pouvoir à Alphonse VI pour le faire passer à son frère Pedro, amena tout à coup, et contrairement aux désirs de la France, le traité de paix du 12 février 1668, entre l'Espagne et le Portugal.

Schomberg revint alors en France, et y rentra dans toutes ses charges. Cependant, mal satisfait de n'avoir pas été compris dans la promotion des maréchaux en 1668, il passa en Angleterre. Peut-être aussi faut-il croire que ce voyage n'était pas étranger aux desseins que Louis XIV avait sur son alliée. Quoi qu'il en soit, Schomberg fut assez froidement reçu. Dans l'automne de 1673 il reprit ses fonctions de lieutenant général, et aida, en janvier 1674, le duc de Luxembourg à rentrer en France, en marchant au-devant de lui sur la grande chaussée de Maëstricht à Charleroi et en forçant ainsi le prince d'Orange et le comte

de Monterey à faire retraite. Un mois après il était placé à la tête de l'armée de Roussillon, qui venait de perdre Bellegarde. Aux mauvaises milices qu'il avait il ajouta quinze bataillons de bonnes troupes, leva douze compagnies de miquelets dans les montagnes et fit garder les places par quinze cents bourgeois du Languedoc. Alors, descendant dans le Lampourdan, il s'empara, sous les yeux de l'ennemi, de Figuières, d'Ampurias et d'un fort qui dominait Girone, puis, après avoir fait vivre son armée sur le territoire espagnol, se rabattit sur Bellegarde, qui capitula après dix jours de siége (29 juillet 1675). La récompense suivit de près ce succès de Schomberg : elle l'avait même devancé dans la pensée de Louis XIV, qui le nomma maréchal dans cette promotion du 30 juillet appelée *la monnaie de Turenne*.

En 1676, il passa à l'armée de Flandre. Après la prise de Condé, l'armée royale s'était établie à Sebourg pour couvrir le siége de Bouchain, entrepris par le duc d'Orléans, lorsque, le 10 mai, tout sembla se préparer pour une grande bataille. De grand matin Schomberg avertit le roi que le prince d'Orange s'était placé, près de Valenciennes, entre Bouchain et Sebourg; à huit heures il est à Bouchain pour rallier le duc d'Orléans, et à onze, avec vingt escadrons, il rejoint Louis XIV, dont les troupes sont concentrées en face de l'ennemi. Après avoir ainsi tout préparé pour une victoire presque certaine, Schomberg eut la faiblesse de se ranger, avec Créqui et La Feuillade, à l'avis de Louvois, opposé à toute bataille générale, partageant ainsi une faute dont ne se consola jamais Louis XIV. Placé à la tête de l'armée, lors du départ du roi (4 juillet), Schomberg contraignit Guillaume à lever le siége de Maëstricht et le battit à Gembloux. Pour prix de cette belle campagne, il reçut, outre plusieurs biens confisqués, quatre pièces de canon pour décorer son château de Coubert (1), acquis l'année précédente des deniers du roi. Ce fut encore sous les ordres de Louis XIV qu'il coopéra en 1677 à la prise de Valenciennes et de Cambrai, et en 1678 à celle de Gand et d'Ypres. Toujours sous les ordres du roi, il rouvrit le siége de Luxembourg, qui se rendit le 4 juin 1683.

Ce fut le dernier service rendu par Schomberg à la France : très-attaché à la religion protestante, la révocation de l'édit de Nantes (22 octobre 1685) le força de demander au roi la permission de sortir du royaume; il ne l'obtint qu'en mars 1686, et à la condition d'aller en Portugal. « Ce départ, dit Sourches, fut accompagné des regrets de toute la France, qui perdait en lui le meilleur et le plus expérimenté de ses généraux. » La foi pour Schomberg remplaçait la patrie : pour elle à près de soixante-dix ans il redevenait soldat de fortune. Les défiances de l'inquisition, et surtout les projets du prince d'Orange, le décidèrent bientôt à quitter le Portugal. Il passa d'abord en Angleterre, où, malgré les avances de Jacques II, il se lia avec les mécontents et prépara les voies au prétendant. En 1678, il revint sur le continent, assista à une entrevue de l'électeur de Brandebourg et du prince d'Orange, où fut arrêté le dessein de sa descente en Angleterre, et, pour ne pas exciter les soupçons, se mit au service de l'électeur, qui le nomma gouverneur de la Prusse ducale. En 1687, il fut chargé de s'opposer à l'envahissement de l'électorat de Cologne par les Français. Quand tout fut préparé pour la descente de Guillaume d'Orange en Angleterre, Schomberg se rendit en Hollande, où le prince lui donna, sous lui, le commandement des troupes : choix très-habile et très-politique, qu'approuvèrent les Anglais aussi bien que les Hollandais, les whigs aussi bien que les torys. La fuite précipitée de Jacques II livra sans combat le trône à son rival. Schomberg fut créé duc de Telfort, chevalier de la Jarretière, grand-maître de l'artillerie. Loin d'être envié, comme l'étaient Bentinck et d'autres étrangers, il plaisait aux Anglais par sa facilité à parler leur langue, la vivacité de son esprit et ses habitudes à la fois élégantes et militaires. Choisi, en 1689, pour réprimer le soulèvement jacobite de l'Irlande, il reçut avant son départ les compliments de la chambre des communes, dans une séance solennelle, honneur extraordinaire qui ne se reproduisit plus que, le 11 juillet 1814, pour le duc de Wellington. Débarqué à Antrim avec 10,000 hommes, il marcha sur Carrickfergus, qui capitula après quinze jours de siége. Marchant vers Dublin, il entra dans plusieurs villes; mais au lieu de livrer à Jacques II, qui attendait à Drogheda, une bataille que l'infériorité du nombre eût rendue trop incertaine, il se retrancha dans le camp de Dundalk, et exerça ses troupes. En 1690 le roi lui amena des renforts et marcha en avant. Dans la sanglante journée de la Boyne (11 juillet 1690), Schomberg, qui commandait le centre, supporta tout l'effort de l'attaque. Voyant ses soldats ébranlés, il ne prit pas le temps de revêtir sa cuirasse, traversa la rivière, et rallia autour de lui le corps des réfugiés français en leur disant : « Allons, messieurs, voilà vos persécuteurs. » Ce furent ses dernières paroles. Entouré par un gros de cavaliers, il fut atteint de trois blessures mortelles, deux coups de sabre à la tête et une balle de carabine dans la gorge. La victoire était assurée, et le corps de Schomberg fut triomphalement déposé dans la cathédrale de Saint-Patrick. Voici le portrait qu'a fait de lui Rapin de Thoiras : « C'était un homme posé, appliqué, d'une grande conduite, qui pensait mieux qu'il ne parlait, intègre, modeste, obligeant, civil. On le considérait comme le premier capitaine de son siècle après le prince de Condé et le maréchal de Turenne. Il connaissait à fond les hommes et les affaires. Il était de moyenne taille,

(1) Situé dans les environs de Brie-Comte-Robert.

bien fait, le teint beau, une santé robuste, un air de grandeur qui imposait du respect, se tenant à cheval avec une grâce peu commune. Il aimait beaucoup la propreté dans ses habits, et conservait au milieu de la vieillesse la gaieté de ses premières années. » De son union avec Jeanne-Élisabeth de Schomberg, sa cousine, il avait eu cinq fils : *Frédéric*, brigadier en 1675 et mestre de camp en 1677; il mourut sans enfants; *Meinhardt*, créé duc de Leinster en 1691, mort en 1719; *Othon*, tué au siége de Valenciennes (1656); *Henri*, mort de ses blessures à Bruxelles; et *Charles*, duc de Telford, mort en 1693. Marié en secondes noces à Suzanne d'Aumale (14 avril 1669), il n'en eut point d'enfants.

Il existe du maréchal de Schomberg une curieuse correspondance relative à la guerre d'Irlande, qui a été imprimée dans les *Mémoires de Dalrymple*. Eugène Asse.

Beauchâteau, *Abrégé de la vie de Fréd. de Schomberg*; Amst., 1690, in-12. — Kazner, *Leben Fried. von Schomberg*; Manheim, 1789, 2 vol. in-8°. — *Mémoires du comte de Dohna*. — *Journal de Dangeau*, juillet 1690 — Mignet, *Success. d'Espagne*. — Rousset, *Hist. de Louvois*. — Macaulay, *Hist. de Jacques II et de Guillaume III*.

SCHONÆUS. *Voy*. Schoon.

SCHONGAUER. *Voy*. Schoengauer.

SCHOOCK (*Martin*), en latin *Schockius*, érudit hollandais, né le 1er avril 1614, à Utrecht, mort en 1665, à Francfort-sur-l'Oder. Après avoir achevé ses études à Franeker et à Leyde, il surveilla l'éducation de quelques jeunes gens, et embrassa la carrière de l'enseignement. A l'exception de la théologie et des sciences naturelles, il enseigna un peu de tout, et résida successivement à Utrecht, à Deventer (1638) et à Groningue (1640); sur la fin de sa vie, il quitta la Hollande, pour se soustraire soit aux persécutions des cartésiens, soit aux poursuites de ses créanciers, et alla professer l'histoire à Francfort-sur-l'Oder. Il devint historiographe et conseiller de l'électeur de Brandebourg. Peu de savants ont égalé l'ardeur de Schockius à faire des livres (on en connaît une cinquantaine); peu aussi ont plus que lui abusé de l'érudition. Il se plaisait à traiter les questions singulières et les plus étrangères aux lettres, et loin de se renfermer dans son sujet, il s'abandonne à des digressions continuelles, qui le lui font perdre de vue. C'est le plus sérieusement du monde qu'il a écrit en latin des traités en règle sur *les harengs* (1649, in-8°), *l'éternuement* (1649, 1664, in-12), *les truffes* (1658, in-12), *le beurre* et *l'aversion du fromage* (1658, in-12), *les cigognes* (1660, in-12), *la cervoise* (1661, in-12), *la fermentation* (1663, in-12), *les tulipes*, etc. Il eut des querelles assez vives avec Descartes, Voet, Saumaise, et Vossius. Parmi ses autres ouvrages, nous citerons : *De hellenistis et lingua hellenistica*; Utrecht, 1641, in-8° : il s'agit du grec avec les tours de l'hébreu, tel qu'on le voit dans la version des Septante et dans le Nouveau Testament; — *De ovo et pullo*; ibid., 1643, in-12; — *Philosophia cartesiana*; ibid., 1643, in-12 : Descartes assigna l'auteur devant l'université de Groningue pour réparation des injures débitées contre lui; — *De pace quæ fœderatis Belgis contigit*; Amst., 1650, in-12; — *Orationes*; Deventer, 1650, in-8°, — *Status reip. fœderati Belgii diss. IX*; Groningue, 1651, in-8°; — *Exercitationes sacræ XIX*; ibid., 1651, in-8°; — *De inundationibus*; ibid., 1652, in-8°; — *Belgium fœderatum*; Amst., 1652, in-16; — *De anima belluarum*; Groningue, 1658, in-4°; — *Fabula Hamelensis, seu Disquisitio historica*, etc.; ibid., 1659, 1662, in-12 : il cherche à réfuter la légende de l'invasion des rats qui avaient en 1284 infesté Hameln, ville de la basse Saxe, et de l'enlèvement des enfants qui en avait été la suite; — *Physica generalis*; ibid., 1660, in-8°; — *Physica cœlestis*; Amst., 1663, in-8°; — *Exercitationes variæ*; Utrecht, 1663, in-4° : la 1re édition, moins ample que celle-ci, est de 1657; la plupart des 33 pièces qui composent ce recueil roulent sur des sujets bizarres, dont le P. Niceron a donné le détail; — *Observationes practicæ de sacris scripturis*; Amst., 1664, in-12; — *Politicus pius*; Groningue, 1664, in-4°; — *De quadruplici lege regia*; Francfort-sur-l'Oder, 1668, in-8°; — *Exercitationes XII*; s. l., 1668, in-12. Toutes les œuvres de Schockius ont été prohibées à Rome.

Freher, *Theatrum*. — Revius, *Daventria illustrata*. — Niceron, *Mémoires*, XII et XX. — Paquot, *Mémoires*, III.

SCHOON (*Corneille* van), en latin *Schonæus*, poëte latin, né vers 1540, à Gouda (Hollande), mort le 23 novembre 1611, à Harlem. Il fit ses études à Louvain, et fut appelé, en 1575, à diriger l'école latine de Harlem; il exerça cet emploi pendant vingt-cinq ans, avec beaucoup de succès. C'était un habile humaniste et l'un des excellents poëtes de son pays, où les lettres latines ont été si florissantes; aussi a-t-il été loué par les meilleurs esprits de son temps, et l'un d'eux nous apprend même dans une pièce de vers que tout en lui répondait à son nom (1), qu'il avait un beau génie, une belle femme, de beaux enfants. Outre une *Grammaire latine*, on a de Schonæus : *Carminum libellus*; Anvers, 1570, in-8°; et dix-sept comédies sacrées impr. successivement et réunies sous le titre profane de *Terentius christianus* (Cologne, 1614, 1652, in-8°; Amst., 1629, in-8°; Francfort, 1712, 2 vol. in-8°), titre qui avait été d'abord donné à un recueil des six premières pièces (Anvers, 1598, in-8°). Au jugement de Paquot, il a imité d'assez près son modèle pour la pureté du style, le naturel et la précision.

Paquot, *Mémoires*, II.

SCHOONHAVEN (*Florent*), poëte latin, né en 1594, à Gouda (Hollande), où il est mort, en 1648. Il étudia le droit à Leyde, et se fit recevoir docteur; le spectacle des déchirements causés

(1) De Schoon signifie en flamand *le Beau*.

par les querelles religieuses le décida à embrasser la foi catholique, et s'étant ainsi exclu lui-même des fonctions publiques, il passa sa vie à cultiver la poésie latine. S'il y montre assez peu de goût et de délicatesse, il est en revanche facile, vif et parfois élégant. On a de lui : *Poemata;* Leyde, 1613, in-16; — *Emblemata;* Gouda, 1618, in-4°, fig., trois éditions; — des pièces dans *Deliciæ poet. belg.*, IVe partie.

Paquot, *Mémoires*, XV.

SCHOPP (*Gaspard*), en latin *Scioppius*, célèbre philologue allemand, né le 27 mai 1576, à Neumark (haut Palatinat), mort le 19 novembre 1649, à Padoue. Il prétendait être d'une famille noble, mais déchue; ses ennemis le disaient fils d'un brasseur, qui avait fait presque tous les métiers depuis celui de fossoyeur jusqu'à celui de soldat (1). Depuis 1593 il étudia aux frais de l'électeur palatin les belles-lettres et la jurisprudence à Heidelberg, Altdorf et Ingolstadt. Après avoir écrit des poésies latines, il débuta dans la critique par deux recueils de notes sur divers auteurs latins; elles témoignent d'une maturité de jugement rare chez un jeune homme; aussi fut-il accusé d'en avoir pris la substance dans les *Observationes* de Gifanius, son maître, ce qui n'est vrai qu'en partie (2). En 1597 il visita l'Italie, la Bohême, la Pologne et la Hollande; en 1598 il retourna à Rome, et y abjura le protestantisme, conversion sincère, mais qu'il ne manqua pas d'exploiter dans son intérêt. Décoré aussitôt par le pape des titres de chevalier de Saint-Pierre et de comte du Sacré Palais, il reçut une pension de six cents florins et un logement au Vatican. Afin d'obtenir davantage, il écrivit livre sur livre pour certifier de son dévouement au saint-siége, en traitant d'abord avec ménagement ses anciens coreligionnaires. Comme les grâces qu'on lui accordait n'étaient pas au niveau de ses prétentions, il lança dans le public cette longue série de libelles qui ont rendu son nom si fameux : il attaqua les réformés, puis, selon son intérêt, les princes, les savants, les congrégations religieuses, bref tout ce qui avait une puissance ou une notoriété quelconque. Sa première victime fut Joseph Scaliger (*voy.* ce nom). Envoyé en 1608 par la cour de Rome à la diète de Ratisbonne, avec la mission d'observer l'état religieux de l'Allemagne, il publia en cette année contre les protestants une série de vingt et quelques pamphlets, où il conseillait contre eux les mesures les plus violentes d'extermination. Il se mit aussi à bafouer Jacques Ier, roi d'Angleterre, dans plusieurs libelles, qui sont peut-être les plus satiriques et les plus venimeux qui existent dans aucune langue; aussi ne le plaignit-on pas trop, lorsque, se trouvant en 1614 à à Madrid, il fut bâtonné par les gens de lord Digby, ambassadeur d'Angleterre. Dans tous ces écrits, dont plusieurs sont farcis d'obscénités monstrueuses, Scioppius montre une rare connaissance, théorique ou pratique, de toutes les infamies qui peuvent dégrader l'homme. Cependant les protestants ne lui répliquèrent qu'une seule fois, et les catholiques étaient loin de le récompenser comme il l'espérait. Il s'occupa alors pendant son séjour à Milan (1618-1630) à réformer la grammaire latine; mais sa méthode, remplie de vues ingénieuses et utiles, n'en fut pas moins reconnue impraticable en grand. Les professeurs et les jésuites, dont il avait dénigré l'enseignement, se déchaînèrent alors avec violence contre ses innovations et aussi contre sa personne. En 1630 il demanda à la diète de Ratisbonne une pension en rapport avec les services éminents qu'il croyait avoir rendus en attaquant les protestants. Sa réclamation n'obtint aucune réponse. Attribuant cet échec à l'influence des jésuites, confesseurs de l'empereur et des princes, il se mit à lancer contre leur ordre plusieurs libelles diffamatoires, où il vilipende leurs doctrines, leur savoir et leurs mœurs; ce qu'il inventa de formes et de titres pour échapper aux répétitions et réveiller la curiosité, est aussi singulier qu'incroyable. « On est confondu, dit M. Nisard, de la quantité de méchancetés noires, de turpitudes et d'horreurs dont Scioppius a rempli ses libelles contre les jésuites. » Mais cela ne suffisait pas encore à sa rage enfiellée; abandonné de tous ses patrons, il résolut de ne plus ménager personne, et de porter ses coups à l'aventure. Il alla jusqu'à critiquer amèrement les papes et les cardinaux et à fronder certains dogmes de l'Église catholique. En revanche il reprit vis-à-vis des protestants un langage réservé, presque amical, ce qui a fait supposer qu'il avait l'intention de se ménager un refuge en Hollande. Pousuivi par la haine générale, il se retira en 1636 à Padoue, et fut réduit, pour avoir quelque sécurité, de se tenir enfermé dans sa maison. Il n'en apporta que plus d'ardeur à écrire; un nombre vraiment incroyable d'ouvrages sortit de sa plume; mais les libraires, craignant de se compromettre, refusèrent d'en publier la plupart. Ayant voulu réaliser sa fortune, consistant surtout en biens-fonds, il ne trouva pas d'acquéreur pour son fief de Goïto et son marquisat de Cavatorre, à cause de la guerre qui désolait la haute Italie. Ses embarras pécuniaires n'affaiblissaient pas la vigueur de son esprit; il étudiait ou écrivait comme autrefois quinze et même dix-huit heures par jour, n'ayant d'autre délassement que les conversations des érudits qui venaient le visiter quelquefois dans sa solitude. Il rédigea à cette époque une quinzaine de traités de politique, où il préconisait le système de Machiavel, dont il exagéra encore les principes immoraux. Sa *Pædia*

(1) Voy. *Vita et parentes Scioppii*, une des *Satiræ* de Daniel Heinsius.

(2) C'est à cette époque aussi qu'il aurait publié un *Commentaire* licencieux sur les *Priapées*, dont la première édition certaine est de 1606; mais si la plus grande partie de ce livre scandaleux émane en effet de sa plume, il ne paraît avoir été mis au jour qu'à son insu, et par le fait de Goldast.

litterarum date de la même époque; il publia une apologie effrontée de ses vertus, de ses mœurs, de ses talents et de sa piété. A l'appui des compliments qu'il se prodigue à lui-même, comme il l'avait déjà fait dans ses *Amphotides*, dans ses *Elogia Scioppiana*, il rapporte une foule de certificats et de lettres de recommandation émanés de presque tous les princes et savants de l'Europe. Avant de citer les principaux des cent et quelques écrits de Scioppius, nous dirons un mot de son style, qui est loin d'être irréprochable, bien que personne ne connût mieux que lui les finesses de la langue latine. Ses expressions sont souvent incorrectes, ses phrases d'une longueur démesurée; les incidences, les parenthèses s'accumulent les unes sur les autres. Il demande des efforts pour être compris, et le moderne, l'allemand surtout, se trahit à chaque instant par son labeur et sa prolixité. On a de Scioppius (1) : *Poemata varia*; Heidelberg, 1593, in-4°; — *Verisimilium lib. IV, in quibus multa veterum scriptorum loca emendantur*; Nuremberg, 1596, in-8°; — *Suspectæ lectiones*; ibid., 1597, in-8°; Amst., 1664, in-8°; — *De arte critica*; Nuremberg, 1597, in-8°; — *Pro autoritate Ecclesiæ*; Rome, 1598, in-8°; — *De veritate interpretationis catholicæ in ambiguis Scripturarum locis*; Rome, 1599; Ingolstadt, 1600, in-8°; — *De indulgentiis*; Munich, 1601, in-4°; — *De Antichristo*; Ingolstadt, 1605, in-4°; — *Symbola critica in Apuleii opera*; Augsbourg, 1605, in-12; — *Elementa philosophiæ stoicæ moralis*; Mayence, 1606, in-8°; — *De cultu et honore*; Rome, 1606, in-8°; — *Scaliger hypobolymæus*; Mayence, 1607, in-4°; — *Humiliatio protestantium*; Grætz, 1609, in-4°, en allemand; — *Examen spiritus Lutheri*; Grætz, 1609, in-4°, en allemand; — *Observationes linguæ latinæ*; Francfort, 1609, in-8°; — *Ecclesiasticus*; Meiteingen, 1611, in-4° : contre Jacques Ier, roi d'Angleterre, ainsi que le *Collyrium regium*; 1611, in-8°; — *Amphotides Scioppianæ*; 1611, in-8°; — *Alexipharmacum regium*; Mayence, 1612, in-4° : contre Jacques Ier et Duplessis-Mornay; — *Scorpiacum, novum adversus protestantium hæreses remedium*; ibid., 1612, in-4°; — *Legatus latro*; Ingolstadt, 1615, in-12 : contre lord Digby; — *Responsio ad epistolam Isaaci Casoboni*; ibid., 1615, in-8°; — *Corona regia*; 1615, in-12 : sanglante satire contre Jacques Ier; réimpr. dans l'*Hist. sapientiæ et stultitiæ* de Thomasius; — *De calvinistarum dolo*; Ingolstadt, 1616, in-4°, en allemand; — *Elogia Scioppiana*; Pavie, 1617, in-4°; — *Classicum belli sacri, hoc est de christiani Cæsaris erga principes ecclesiæ rebelles officio*; Pavie, 1619, in-4° : l'auteur y conseille l'extermination complète des hérétiques; — *Pædia politices*; Rome, 1623, in-4°; — *De rhetoricarum exercitationum generibus*; Milan, 1628, in-8°; — *Grammatica philosophica, sive institutiones grammaticæ latinæ*; Milan, 1628, in-8°; Amst., 1659, 1664, in-8°; — *Paradoxa litteraria*; Milan, 1628, in-8°; — *Mercurius bilinguis, nova facilisque ratio latinæ linguæ addiscendæ*; ibid., 1628, in-8°; — *Rudimenta grammaticæ philosophicæ*; ibid., 1629, in-8°; — *Actio perduellionis in jesuitas*; 1632, in-4°, en allemand; — *Flagellum jesuiticum*; 1632, in-4°, en allemand; — *Mysteria Patrum jesuitarum*; 1633, in-12; — *Anatomia Societatis Jesu*; Lyon, 1633, in-4°; — *Astrologia ecclesiastica*; 1634, in-4°; — *Arcana Societatis Jesu*; 1635, in-8°; — *De stratagematis et sophismatis politicis Societatis Jesu*; 1636, in-12; Cologne, 1648, in-12; — *De scholarum et studiorum ratione*; Padoue, 1636, in-12; — *De pædia humanarum ac divinarum litterarum*; ibid., 1636, in-12; — *Mercurius quadrilinguis*; Bâle, 1637, in-8°; — *In Vossii libros De vitiis sermonis animadversiones*; Ravenne, 1647, in-12; — *Infamia Famiani; cui adjunctum de stili historici ac vitiis judicium*; 1658, in-12. Comme éditeur Scioppius a publié Varron, Symmaque, et la *Minerva* de Sanchez. Plusieurs lettres de Scioppius très-intéressantes se trouvent dans les *Monumenta pietatis* (Francfort, 1701, in-4°); d'autres dans les *Acta litteraria* de Struve et dans la *Sylloge* de Burmann. Plusieurs de ses ouvrages inédits sont dans diverses bibliothèques d'Italie. E. G.

(1) Un grand nombre de ses écrits ont été publiés sous des pseudonymes, dont voici les principaux : *Nicodemus Macer, Operinus Grubinius, Aspasius Crosippus, Holofernes Krigsoederus, Sanctius Galindus, Alph. de Vargas, Renatus Verdæus, Juniperus de Ancona, Mariangelus a Fano Benedicti, etc.*

Bayle, *Dict.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXV. — Ch. Nisard, *Les Gladiateurs de la république des lettres*, t. II.

SCHOREEL (*Jean*), peintre hollandais, né en 1495, à Schoreel, village des environs d'Alkmaer, mort à Utrecht, en 1562. D'abord élève de deux maîtres obscurs, Willem et Jacob Cornelis, Schoreel se rendit à Utrecht, où demeurait alors Jean de Mabuse, et après avoir travaillé quelque temps dans l'atelier de cet habile peintre, il alla, dit-on, achever son éducation à Nuremberg, sous la discipline d'Albert Durer. Mais, dominé par le goût des voyages et des lointaines aventures, il le quitta bientôt pour faire une excursion en Orient. Schoreel visita Chypre, Rhodes et les îles de l'Archipel; il s'arrêta sur les côtes de l'Asie Mineure, et poussa son voyage jusqu'à Jérusalem, où il fit de nombreuses études de paysages, et des dessins d'après les types et les costumes des Levantins. Revenu en Europe, il séjourna quelque temps à Rome, où il connut les grands artistes de la renaissance italienne et où il eut l'honneur de peindre le portrait d'Adrien VI. A son retour en Hollande, Schoreel se fixa à Utrecht, et il fut un des premiers à enseigner aux artistes de son pays les pratiques et le style de l'école romaine. Ses ta-

bleaux, d'ailleurs très-rares, offrent une sorte de compromis entre le goût italien et la manière hollandaise du seizième siècle. Ses plus beaux ouvrages sont conservés à l'hôtel de ville d'Utrecht, à Cologne, à Munich et au musée de Rotterdam, qui a de lui une importante composition, *le Baptême de Jésus-Christ*. P. M.

Immerzeel, *Leven*. — Burger, *Musées de la Hollande*.

SCHOTANUS (*Christian*), érudit et historien hollandais, né le 16 août 1603, à Scheng, près Franeker, mort le 12 novembre 1671, à Franeker. Sa famille était ancienne dans la Frise et comptait plusieurs savants. Destiné à l'Église, il fut fait, en 1627, ministre de son village natal, d'où il passa en 1629 dans celui de Cornjum, où il demeura dix ans. En 1639, il fut appelé dans l'Académie de Franeker, qui l'avait eu pour étudiant, et y professa la langue grecque, puis l'histoire ecclésiastique. Il desservit aussi l'église de cette ville, et fut député quelquefois au synode. Il mourut d'une léthargie causée par le froid. Ses principaux écrits sont : *Notæ ad Evangelia et Epistolas*; Leeuwarden, 1647, in-12; — *Catechesis*; Franeker, 1653, in-12; — *Collegium miscellaneorum theologicorum*; ibid., 1654, in-12; — *Beschryving van Friesland* (Description de la Frise); Leeuwarden, 1656, 1664, in-4o, avec plans et cartes; — *Kerkelyke en Wereldlyke Geschiedenissen van Oost-en West-Friesland* (Histoire ecclés. et civile de la Frise jusqu'en 1558); Franeker, 1658, in-fol.; — *Bibliotheca historiæ sacræ V. T.*; ibid., 1662-1664, 2 vol. in-fol : c'est une espèce de commentaire, qui sent le fatras, touchant l'histoire de Sulpice Sévère et celle de Josèphe; — *Hectas disputationum theologicarum*; ibid., 1664, in-4° ; — *Partitiones theologicæ*; ibid., 1685, in-12. Ces ouvrages montrent que cet auteur avait un savoir assez étendu, mais mal digéré. Très-vif dans ses sentiments religieux, il ne s'attacha à aucune secte en philosophie.

SCHOTANUS (*Jean*), fils du précédent, né en 1643, à Franeker, où il est mort, le 5 mai 1699. Avant d'exercer le ministère évangélique, il dirigea le collége de Franeker; depuis 1678, il enseigna la philosophie dans l'université, dont il fut élu recteur. Partisan de Descartes, il poussa le zèle jusqu'à paraphraser en vers les six *Méditations* de ce philosophe (Franeker, 1688, in-4°). On a encore de lui : *Exercitationes ad primam genesim rerum*; Franeker, 1687, in-12; — *Physica cœlestis et terrestris*; ibid., 1700, in-12; — des *discours*, des *pièces de vers*, etc.

Paquot, *Mémoires*, VI.

SCHOTT (*André*), philologue belge, né le 12 septembre 1552, à Anvers, où il est mort, le 23 janvier 1629. Il étudia à l'université de Louvain, où il eut Juste Lipse pour condisciple, puis enseigna la rhétorique dans cette ville, au collége du Château. Par suite des troubles des Pays-Bas, il se réfugia en 1576 à Douai, où il devint secrétaire d'un jeune noble fort instruit, Philippe de Lannoy. Après la mort de ce dernier, il se rendit à Paris comme secrétaire de Busbecq, alors ambassadeur de l'empereur auprès de la cour de France, et qui avait adressé à Schott la célèbre inscription désignée sous le nom de *monument d'Ancyre*. Après deux années de séjour à Paris, pendant lesquelles il se lia avec les frères Pithou, Passerat, Joseph Scaliger et Papire Masson, il fut envoyé par son père à Madrid, où il obtint aussitôt au concours une chaire de langue grecque, qu'il échangea, en 1584, contre une chaire à l'université naissante de Saragosse, où il enseigna la rhétorique, le grec et l'histoire. Là, pendant le siége d'Anvers par le duc de Parme, il fit vœu d'entrer dans la société de Jésus si sa ville natale rentrait sous la domination du roi d'Espagne. Les événements ayant répondu à ses désirs, il accomplit son vœu en 1586, et alla faire ses études théologiques à Valence. Ensuite il enseigna la théologie à Gandia, puis, pendant trois ans, la rhétorique à Rome, qu'il quitta pour revenir à Anvers. Schott est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont quarante-sept sont cités dans les *Mémoires* de Niceron. Les principaux sont : *Vitæ comparatæ Aristotelis ac Demosthenis*; Augsbourg, 1603, in-4o; — *Hispania illustrata, seu rerum urbiumque Hispaniæ, Lusitaniæ, Æthiopiæ et Indiæ scriptores varii*; Francfort, 1603-1608, 4 vol. in-fol. : cette collection estimée a été publiée les t. I et II par Schott, le t. IV par son frère, et le t. III par Pistorius; — *Thesaurus exemplorum ac sententiarum ex auctoribus optimis, in centurias IV*; Anvers, 1607, in-8o; — *Hispaniæ bibliotheca, seu de academiis et bibliothecis; item elogia et nomenclator clarorum Hispaniæ scriptorum, qui latine disciplinas omnes illustrarunt*; Francfort, 1608, in-4°: ouvrage anonyme, mais dont la dédicace est souscrite : *A. S. Peregrinus*. Prosper Marchand doute que cet ouvrage soit de Schott, l'article *Mariana* n'y étant pas d'une suffisante exactitude; — *Adagia Græcorum*; Anvers, 1612, in-4°; — *Observationum humanarum lib. V, quibus græci latinique scriptores emendantur et illustrantur*; Anvers, 1615, in-4°, rare; — *Tabulæ rei nummariæ Romanorum Græcorumque ad Belgicam, Gallicam, Hispanicam et Italicam monetam revocatæ*; Anvers, 1615, in-8o; — *Selecta variorum commentaria in orationes Ciceronis*; Cologne, 1621, 3 vol. in-8°: il a joint à ce choix de commentaires plusieurs de ses propres notes. Il a été le premier éditeur d'Aurelius Victor (Anvers, 1579, in-8°), et il a donné des éditions de Cornelius Nepos, de Pomponius Mela, de Paul Orose, de l'*Itinéraire* d'Antonin, des *Controverses* de Sénèque, de la *Bibliothèque* de Photius, de la *Sicilia et Magna Græcia* de Goltzius, etc. Enfin, il a ajouté trois chapitres importants à l'*Antiquitatum romanarum corpus* de Roszfeld (Trèves, 1704, in-4°). On trouve dans le *Sylloge epistolarum*

de Burman neuf lettres de Schott à Juste Lipse. La bibliothèque royale de Belgique possède plusieurs manuscrits d'auteurs grecs copiés à Salamanque pour Schott, et sur lesquels se trouvent des notes écrites de sa main. E. REGNARD.

Alegambe, *Biblioth. scriptorum Societatis Jesu*, Anvers, 1643, p. 29. — Niceron, *Memoires*, XXVI. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — M. Baguet, *Notice sur André Schott*, dans les *Mémoires de l'Acad. royale de Belgique*, t. XXIII.

SCHOTT (*Gaspard*), physicien allemand, né en 1608, à Kœnigshofen, mort le 22 mars 1666, à Wurtzbourg. Entré à dix-neuf ans chez les jésuites, il fut à la suite de la guerre de Trente ans obligé de quitter l'Allemagne; il alla passer quelques années à Palerme, où il enseigna la théologie morale et les mathématiques dans le collége de son ordre. Après avoir aussi fait un séjour à Rome, où il se lia avec le célèbre Kircher, il retourna vers la fin de sa vie en Allemagne, et se fixa à Wurtzbourg, où il professa la physique et les mathématiques. « Ses excellents ouvrages, qui ont beaucoup contribué aux progrès des sciences physiques, contiennent, dit Mercier Saint-Léger, des faits curieux, des observations précieuses, des expériences dignes d'attention et pouvant mettre sur la voie de plusieurs découvertes; il est vrai qu'ils sont aussi chargés d'une foule de choses inutiles, hasardées, et même ridicules. » Les principaux sont : *Mechanica hydraulico-pneumatica;* Wurtzbourg, 1657, in-4°; on y trouve la première relation des expériences d'Otto Guericke; — *Magia universalis naturæ et artis, sive recondita naturalium et artificialium rerum scientia;* ibid., 1657-1659, 4 vol. in-4° : cet ouvrage est le meilleur exposé des connaissances physiques au dix-septième siècle; il est divisé en quatre parties : optique, acoustique, mécanique et statistique, et enfin magnétisme et autres matières alors considérées comme étant du domaine des sciences, telles que chiromancie, physionomie, art divinatoire, etc. Ces différentes parties furent réimprimées à Bamberg, la première en 1677, la seconde en 1674, la troisième en 1672 et la quatrième en 1674; l'optique fut traduite en allemand; Bamberg, 1671; Francfort, 1677, in-4°; — *Pantometrum Kircherianum, hoc est instrumentum geometricum novum, quo quicquid ad geometricam practicam spectans summa facilitate et brevitate perficitur;* Wurtzbourg, 1660, 1669, in-4°; — *Cursus mathematicus, sive omnium mathematicarum disciplinarum encyclopedia;* ibid., 1661, in-fol.; Francfort, 1674; Bamberg, 1677, in-fol.; — *Physica curiosa, quibus pleraque quæ de angelis, dæmonibus, spectris, energumenis, monstris, portentis, meteoris rara circumferuntur, ad veritatis trutinam excutiuntur;* ibid., 1662, in-4°; il en parut deux autres éditions, beaucoup plus complètes, en 1667 et 1697; — *Anatomia physico-hydrostatica fontium ac fluminum; in qua eorum historia principium ac variæ proprietates discutiuntur;* ibid., 1663, in-8°; — *Technica curiosa, sive mirabilia artis, qua varia experimenta pneumatica, hydraulica, mechanica, graphica, chronometrica, automatica, cabalistica proponuntur;* ibid., 1664, 1687, 2 vol. in-4°; — *Schola stenographica;* ibid., 1665; Nuremberg, 1680, in-4° : traité curieux sur l'art d'écrire en chiffres; — *Joco-seriorum naturæ et artis, sive magiæ naturalis centuriæ III;* Wurtzbourg, 1666, in-4°; — *Organum mathematicum, quo per paucas tabellas pleræque mathematicæ disciplinæ modo novo ac facili traduntur;* ibid., 1668, 1668, in-4°; Nuremberg, 1670, in-4°. Schott a aussi donné des éditions augmentées de l'*Itinerarium extaticum* de Kircher, et de l'*Amussis Ferdinandea*, du P. Curtz.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus*. — Mercier de Saint-Léger, *Notice des ouvrages du P. Schott*.

SCHOUVALOF (*Pierre-Ivanof*, comte DE), mort le 9 janvier 1762. Il appartenait à l'armée russe en 1741, et joua un rôle actif dans la révolution qui donna le trône à Élisabeth. Cette princesse paya ses services en le nommant major général, et quelques années plus tard en lui conférant le titre de comte. Adroit, insinuant, joignant les avantages physiques à ceux de l'intelligence, il fit une brillante fortune à la cour; il justifiait la faveur dont il jouissait par un mérite réel, surtout comme officier d'artillerie; il profita de sa dignité de feld-maréchal pour apporter dans cette arme d'importants perfectionnements; c'est à lui qu'on dut l'invention des nouveaux obus qui portèrent son nom et jouèrent un grand rôle dans la guerre de Prusse. Rompu au métier de courtisan, il sut conserver sa faveur intacte auprès d'Élisabeth, malgré la jalousie déchaînée contre lui.

SCHOUVALOF (*André*, comte DE), fils du précédent, né en 1727, mort en 1789. La fortune qu'avait acquise son père lui permit de se livrer à son amour pour les lettres et les arts. Il appartenait à cette partie de l'aristocratie russe qui affectait un culte de la civilisation française; Élisabeth, auprès de laquelle il partageait le crédit de son père, lui confia, avec le titre de chambellan, la mission de répandre la lumière dans ses États. Schouvalof n'eut pas l'ambition de jouer un rôle politique; il se voua complétement à l'étude et aux travaux de l'esprit. Il parcourut en touriste intelligent presque tous les pays de l'Europe, mais vécut de préférence à Paris, où il reçut les encouragements et les éloges d'un grand nombre de littérateurs français; ils n'étaient pas seulement le résultat de la flatterie; Schouvalof parlait et écrivait notre langue avec une grande pureté; les vers qu'il composait ne trahissaient pas la plume d'un étranger, et l'on attribua même à Voltaire son *Épître à Ninon*. Son *Épître à Voltaire* n'est pas non plus sans mérite; il entre-

tint avec le philosophe une correspondance suivie, et lui transmit de nombreux renseignements pour son *Histoire de Pierre le Grand*. L'impératrice Catherine, tenant le comte en grande considération, utilisa en plusieurs circonstances ses vastes connaissances, et s'en servit comme d'intermédiaire avec les écrivains français; c'est ainsi qu'il offrit de sa part à D'Alembert l'éducation de l'héritier présomptif du trône de Russie. Schouvalof, qui, outre ses services littéraires et diplomatiques, rendit à Catherine celui d'organiser les banques publiques, fut comblé d'honneurs, nommé grand cordon de Saint-André, sénateur et membre du conseil suprême. Il laissa un fils, qui fut aide de camp d'Alexandre et fut chargé, en 1814, d'accompagner Napoléon à l'île d'Elbe.

Correspondance de Voltaire, passim. — *Correspondance de Schouvalof avec La Harpe*.

SCHRAMM (*Jean-Adam*, baron), général français, né le 24 décembre 1760, à Beinheim (Bas-Rhin), où il est mort, le 12 mars 1826. Entré comme soldat au régiment suisse de Diesbach (24 février 1777), il était sergent-major au moment de la révolution, et devint le 21 août 1792 capitaine dans le premier bataillon franc, avec lequel il fit la campagne du nord. Il passa peu après à l'armée de Sambre et Meuse, puis à l'armée d'Italie. Après avoir assisté à la prise de Fribourg (Suisse) (2 mars 1798), il rejoignit l'expédition d'Orient. Son nom fut honorablement cité à la prise d'Alexandrie, au siége de Saint-Jean-d'Acre, au combat de Nazareth, et la part qu'il prit à la défaite des Turcs au Boghar de Lesbeh (1er novembre 1799) le fit nommer chef de brigade (colonel) le même jour. A Austerlitz il fit, à la tête d'un régiment de grenadiers, mettre bas les armes à un corps de huit mille hommes, et fut nommé général de brigade (24 décembre 1805). Il servit sous le maréchal Lefebvre pendant le siége de Dantzig, et seconda avec succès ses opérations. Puis il porta les armes en Espagne et en Allemagne, et fut grièvement blessé à l'assaut de Ratisbonne. Employé à l'intérieur, il fut mis par la première restauration à la retraite, avec le titre de lieutenant général honoraire. Dans les cent-jours il reçut ce grade effectif, qui ne fut pas reconnu, et rentra dans l'obscurité. Il était depuis 1808 baron de l'empire.

Fastes de la Légion d'honneur, t. III.

* **SCHRAMM** (*Jean-Paul-Adam*, baron, puis comte), général, fils du précédent, né à Arras, le 1er décembre 1789. Entré au service en 1804, comme sous-lieutenant d'infanterie légère, il passa en 1805 dans les grenadiers, et se signala à Wertingen, où il s'empara d'une pièce de canon, et à Hollabrünn, où il fit un officier russe prisonnier, faits d'armes qui lui méritèrent la croix d'honneur (14 mars 1806). Aide de camp de son père, il prit part au siége de Dantzig; un acte de courage le fit entrer dans la garde avec le grade de capitaine (1807). En Espagne, il se distingua à la prise de Madrid, puis à Essling et à Wagram. Renvoyé à la fin de 1809 en Espagne, il combattit jusqu'en 1812 dans les provinces du nord, et mit en déroute avec cent hommes deux mille partisans. A Lutzen, sous le feu d'une nombreuse mousqueterie, il enleva, au pas de charge et à la baïonnette, les retranchements prussiens, ce qui décida le gain de la bataille; ce coup hardi lui mérita le titre de baron de l'empire. Deux blessures au bras et à la poitrine firent craindre pour sa vie; cependant, bien que dans le plus grand état de faiblesse, il suivit les mouvements de la jeune garde, et ne déploya pas moins de courage dans la première journée de la bataille de Dresde. Napoléon le nomma général de brigade (26 septembre 1813); il n'avait pas vingt-quatre ans. Attaché au corps d'armée de Gouvion-Saint-Cyr, il fut obligé, par suite d'une capitulation violée par l'ennemi, de se rendre comme prisonnier de guerre en Hongrie. Rentré en France le 1er juillet 1814, il commanda dans les cent-jours le département de Maine-et-Loire, puis il vécut de 1815 à 1828 dans la retraite, et rentra en activité à cette dernière date. Appelé le 10 août 1830 au commandement du Bas-Rhin, il prit sous ses ordres, le 31 décembre 1831, une brigade de la garnison de Paris. Dans l'exercice de ces fonctions, il contribua dans les journées des 5 et 6 juin au rétablissement de l'ordre, ce qui le fit nommer lieutenant général (30 septembre 1832). Pendant le siége d'Anvers, aux premières opérations duquel il prit une part active (1832), il fut placé à la tête de la réserve de l'armée du nord, et fut ensuite envoyé à Lyon contre les insurgés de cette ville (12 avril 1834). Envoyé en Algérie (1840), il fit, comme chef d'état-major général, l'expédition de Milianah, et fut blessé d'un coup de feu à l'assaut du col de Mouzaïah. Du 19 janvier au mois de mars 1841, il remplit par intérim les fonctions de général en chef et de gouverneur général de l'Algérie. A son retour le roi lui conféra le titre de comte (1841). Aux fonctions militaires, Schramm ajouta des fonctions politiques et des services importants dans l'administration. Conseiller d'État, député de Weissembourg (1834), inspecteur général d'infanterie, directeur général du personnel et des opérations militaires au ministère de la guerre (1834 à 1837), pair de France (7 mars 1839), il présida en outre diverses commissions, notamment celle qui a préparé l'ordonnance du 10 mai 1844 sur l'administration des corps de troupes. Il se tenait à l'écart des affaires lorsque le 22 octobre 1850, Louis-Napoléon lui confia le portefeuille de la guerre, dont il se démit le 9 janvier 1851, pour ne pas contresigner la révocation du général Changarnier. Après le coup d'État, il a été nommé sénateur (26 janvier 1852).

Brabaut, *Notice*, à la tête de l'*Album de manœuvres d'infanterie*, 1856. — *Le Sénat de l'empire*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*.

SCHREVEL (*Thierri*), en latin *Schrevelius*, humaniste hollandais, né en 1572, à Harlem,

où il est mort, vers 1654. L'un des meilleurs élèves du docte Schonæus, il lui succéda en 1600 dans la direction du collége de Harlem, d'ou il passa en 1625 au rectorat du collége de Leyde; en 1642 il résigna cet emploi, et se mit à étudier les annales de son pays natal. On connait de lui : *Alexicacon, sive de patientia lib. IV*; Leyde, 1623, in-18; — *Palæmon, sive diatribæ scholasticæ*; ibid., 1626, in-12; — *Harlemum*; ibid., 1647, in-4° : il y a de cette histoire de Harlem une version hollandaise faite par l'auteur; Harlem, 1648, in-4°.

SCHREVEL (*Corneille*), ou *Schrevelius*, grammairien, fils du précédent, né en 1615, à Harlem, mort le 11 septembre 1664, à Leyde. Il y a tout lieu de croire qu'il compta son père pour principal maître; on ne sait s'il étudia en médecine, mais il est certain qu'il fut honoré du grade de docteur en cette faculté. En 1642 il remplaça son père à la tête du collége de Leyde. « C'était, au jugement de Paquot, un homme fort laborieux, mais d'assez petit jugement. » On a de lui : *Lexicon manuale græco-latinum et latino-græcum*; Leyde, 1654, 1657, 1664, in-8°; on en cite après la mort de l'auteur plus de vingt éditions, dont celles d'Amsterdam, 1710, et de Paris, 1752, in-8°, sont les plus complètes : cette compilation a été d'une grande utilité, ce qu'atteste le long succès qui l'a accueilli; mais on lui a reproché avec justesse de se borner à un choix de mots arbitraire, de n'en avoir pas suffisamment expliqué la valeur, et d'avoir adopté beaucoup d'étymologies futiles. Schrevelius s'est employé plus qu'aucun autre aux éditions d'auteurs classiques dites *variorum*, éditions fort belles pour la correction, le papier et le caractère, mais dont les notes manquent de goût et de discernement; il a donné Juvénal (1648), Hésiode (1650), Térence (1651), Virgile (1652), Horace (1653), Homère (1656, 2 vol. in-4°), Martial (1656), Lucain (1658), Quinte-Curce (1658), Justin (1659), Cicéron (1661, 2 vol. in-4°), Ovide (1662, 3 vol.), Claudien (1665), le *Lexique* d'Hesychius (1668, in-4°), etc.

Paquot, *Mémoires*, XVI.

SCHREVELIUS. *Voy.* SCHREVEL.

SCHRŒCKH (*Jean-Matthias*), historien allemand, né à Vienne, le 26 juillet 1733, mort à Wittemberg, le 2 août 1808. Fils d'un négociant, il étudia les belles-lettres, la théologie et l'histoire à Gœttingue et à Leipzig, où il avait été attiré par son oncle maternel M. Bel, le rédacteur en chef des *Acta eruditorum* et des *Leipziger gelehrte Zeitungen*. Pendant plusieurs années il eut à fournir régulièrement pour ces deux recueils des comptes-rendus d'ouvrages nouveaux. Après avoir fait depuis 1754 des cours libres à l'université de Leipzig, où il fut nommé en 1762 professeur adjoint, il obtint, en 1767, la chaire de poésie à Wittemberg, et en 1775 celle d'histoire. Plein d'amour pour la vérité et possédant une érudition suffisante, il a écrit, dans un style clair et facile, plusieurs ouvrages d'histoire, qui ont eu un grand succès dans l'Allemagne protestante. On a de lui : *Lebensbeschreibungen berühmter Mænner* (Vies d'hommes célèbres); Leipzig, 1764-1769, 3 vol. in-8°; une édition refondue parut sous le titre de *Vies de savants célèbres*; Leipzig, 1790, 2 vol. in-8°; — *Allgemeine Biographie* (Biographie universelle); Berlin, 1767-1791, 8 vol. in-8°; ce recueil, dont plusieurs volumes eurent une seconde édition, contient les vies de quinze princes et autres grands personnages de l'antiquité et des temps modernes ainsi que celles de Chr. Thomasius et de Spener; — *Christliche Kirchengeschichte* (Histoire de l'Église chrétienne); Leipzig, 1768-1803, 35 vol. in-8°; les t. I à XI de cet ouvrage, qui a perdu beaucoup de sa valeur, ont été réimpr. de 1772 à 1794. Comme suite à son travail, Schrœckh publia sa *Christliche Kirchengeschichte seit der Reformation* (Histoire de l'Église chrétienne depuis la Réforme); Leipzig, 1804-1812, 10 vol. in-8°; les deux derniers tomes sont de Tzschirner, qui dans le X[e] a donné une *Vie de Schrœckh*, remplie de détails intéressants; — *Historia religionis et ecclesiæ christianæ adumbrata*; Berlin, 1777, in-8°; ce manuel a été encore impr. six fois, la dernière en 1831; — *Allgemeine Weltgeschichte für Kinder* (Histoire universelle à l'usage de la jeunesse); Leipzig, 1779-1784, 4 vol. in-8°, réimp. séparément à plusieurs reprises, et trad. en français (Leipzig, 1784-1791, 6 vol. in-8°) : c'était le meilleur résumé de l'histoire naturelle qui eût encore paru en Allemagne.

Pœlitz, *Leben Schrœckhs*; Wittemberg, 1808, in-8°. — Tzschirner, *Schrœckhs Leben*; Leipzig, 1812, in-8°.

SCHRYVER (*Corneille*), surnommé *Grapheus*, poëte latin, né vers 1482, à Alost (Flandre), mort le 19 décembre 1558, à Anvers. Il s'était rendu habile dans les poésies et la rhétorique, et tenait probablement école publique lorsque la régence d'Anvers lui accorda, en 1533, l'emploi de greffier ou secrétaire de la ville; il continua pourtant de s'appliquer avec succès à la musique et aux belles-lettres, qui furent son délassement favori. Il se laissa surprendre aux réformes prêchées par Luther; mais la chose étant connue, il fut obligé à un désaveu public, ce qu'il fit le 6 mai 1522, en montant sur le jubé de Notre-Dame, en présence d'un grand concours d'assistants. Ses principaux écrits sont : *Ex Terentii comœdiis flosculi*; Paris, 1533, in-12; — *Monstrum anabaptisticum, carmen*; Anvers, 1535, in-12; — *Sacra bucolica*; ibid., 1536, in-12; — *Enchiridion principis ac magistratus christiani*; Cologne, 1541, in-4° : composé avec Pierre Gilles; — *Spectaculorum in susceptione Philippi apparatus*, etc.; Anvers, 1550, in-fol. : la description de cette entrée solennelle de l'infant

Philippe à Anvers en 1549 fut en même temps publiée en français et flamand avec des vignettes en bois; — une édition abrégée de l'*Historia de gentibus septentrionalibus* d'Olaüs Magnus; ibid., 1562, in-12,fig., et aussi en flamand.

SCHRYVER (*Alexandre*), ou *Grapheus*, fils du précédent, fut aussi greffier d'Anvers, et cultiva la poésie latine. Il y a un *poëme* de sa façon à la tête des *Civitates orbis terrarum* de G. Bruin (Cologne, 1572, in-fol.).

Valère André, *Biblioth. belgica*. — Niceron. *Mémoires*, XL.

SCHRYVER (*Pierre*), en latin *Scriverius* poëte et philologue hollandais, né le 12 janvier 1576, à Harlem, mort le 30 avril 1660, à Leyde. Il appartenait à une famille aisée, qui lui imposa l'étude de la jurisprudence, afin de lui ouvrir la carrière des emplois publics. Il fréquenta par obéissance les cours de l'académie de Leyde; mais dès qu'il fut maître de ses actions, il renonça au barreau, qui lui inspirait une répugnance invincible, et se mit à cultiver la littérature latine, dont il avait puisé le goût dans les leçons du poëte Schoon, son premier maître. Ses ouvrages le firent bientôt connaître, ainsi que les éditions d'auteurs classiques dont il surveilla l'impression, et il prit un rang distingué parmi les nombreux érudits de son pays. Le séjour de Leyde lui paraissant préférable à celui de Harlem, il s'établit dans cette ville, et, sans avoir de titre ni d'emploi, il y jouit de cette considération particulière qui s'attache plutôt aux dons de l'intelligence qu'aux biens de la fortune. Sans autre ambition que celle de l'étude, il avait choisi pour devise : *Legendo et scribendo;* il avait noué avec les principaux lettrés un commerce d'amitié; il leur ouvrait sa maison et les aidait de ses conseils ou de sa bourse. Bien qu'étranger à l'université, il suivait souvent les cours comme un jeune homme et se faisait un plaisir de suppléer les professeurs. Doué d'une constitution vigoureuse, il parvint à une vieillesse avancée, et la cécité dont il fut affligé pendant les douze ou quinze dernières années de sa vie ne l'empêcha point de poursuivre ses recherches habituelles et surtout de cultiver, comme il l'avait toujours fait, les muses latines. Ami des libertés de son pays, Scriverius partagea les persécutions qui atteignirent ses amis Barneveldt, Grotius et Hogerbeets, et fut, pour quelques vers à la louange de ce dernier, condamné à 200 florins d'amende. On a de lui : *Des anciens Bataves* (en hollandais); Leyde, 1606, in-8° : il a publié ce livre sous le nom de Saxo Grammaticus; — *Batavia illustrata;* ibid., 1609, in-4° : ce recueil des anciens historiens de la Hollande a été réimprimé en 1611, sous ce titre : *Inferioris Germaniæ provinciarum unitarum antiquitates*, avec des additions; — *Antiquitatum Batavicarum tabularium, inscriptiones monumentaque antiqua repræsentans omnia;* ibid., 1609, in-4°; — *Manes Erpeniani, cum epicediis variorum;* ibid., 1625, in-4°; — *Saturnalia, sive de usu et abusu tabaci;* Harlem, 1628, in-8°; — *Encomium L. Coster, primi inventoris artis typographicæ* (en hollandais); ibid., 1628, in-4°, et dans les *Monum. typogr.* de Wolf; — *Dominici Baudii amores;* ibid., 1638, in-8° : collection de différentes pièces écrites, à l'exception d'une demi-douzaine, pour dénigrer ou railler Baudius; — *Principes Hollandiæ et Westfrisiæ, ab anno 863 usque ad ultimum Philippum Hispaniæ regem;* ibid., 1650, gr. in-fol., portr., rare : on en a extrait en partie une *Histoire* (française) *des comtes de Hollande;* La Haye, 1684, in-12; — *Commentariolus de statu confederatarum Belgii provinciarum;* La Haye, 1650, 1657, in-12; — *Chronicon Hollandiæ, Zelandiæ, Frisiæ et Ultrajecti* (en hollandais); Amsterdam, 1663, in-4°. Enfin on doit aux soins de Westerhuis les *Opera anecdota, philologica et poetica;* Utrecht, 1738, in-4° : recueil où Burman trouve bien du mélange. Comme philologue, Scriverius a annoté Martial et Ausone, et il a publié de bonnes éditions, reproduites plusieurs fois, de Végèce (Leyde, 1607, in-4°), des *poésies* de J. Douza (1609), de Jos. Scaliger (1615), et de Jean Second (1619), de Martial (1619), de Sénèque le tragique (1620), et des *Veteres tragici* d'Apulée (1629), et des *Lettres choisies* d'Érasme (1649). Il est le premier qui ait avancé que Phèdre n'était pas l'auteur des fables qui portent son nom.

Freher, *Theatrum*. — Peerlkamp, *Vita Belgarum*. — J.-H. Hœufft, *Parnassus latino-belgicus*.

SCHUBART DE KLEEFELD (*Jean-Chrétien*), agronome allemand, né le 24 février 1734, à Zeitz, sur l'Elster (Prusse), mort le 24 avril 1787, à Saalfeld-Cobourg. Avant de s'occuper d'agriculture, il se consacra au développement de la franc-maçonnerie en Allemagne. Étant maître d'hôtel de l'ambassadeur de Saxe près la cour de Vienne, il se lia intimement avec le baron de Hundt, conseiller impérial, et tous deux ensemble visitèrent un grand nombre des loges de l'Autriche, de la Saxe et de la Prusse, dans le but de les réorganiser conformément au système de la *stricte observance*. Pendant la guerre de Sept ans, il fut commissaire des guerres dans l'armée du Hanovre, et devint ensuite conseiller aulique dans la Hesse-Darmstadt. Il s'adonna alors à l'étude et à la pratique de la science agricole. Il proposa et essaya des réformes très-utiles, améliora la culture de la gaude, de la betterave et du tabac, et recommanda surtout, ce que recommandent encore aujourd'hui les plus habiles agronomes, de faire le plus de fourrages possible, afin de nourrir un grand nombre de bestiaux et d'obtenir ainsi une grande quantité d'engrais. De tous les fourrages, c'est le trèfle qu'il préférait, comme amendant

le sol en même temps qu'il donne un excellent pâturage. Bien que ses conseils fussent généralement mal compris, il acquit, de son vivant même, une assez grande réputation, et l'Académie de Berlin lui donna, en 1782, un prix pour un *Mémoire* sur la culture des plantes fourragères. Mais ce n'est que depuis sa mort, et principalement de notre temps, que l'on a estimé à leur juste valeur les idées de Schubart. Il mourut conseiller intime de Saalfeld-Cobourg. On a publié de lui : *Écrits d'économie rurale et publique;* Leipzig, 1786, 6 vol. in-8°; — *Correspondance économique;* ibid., 1786, 4 cah. in-8°, fig.

Rockstroh, *J.-C. Schubart von Kleefeld;* Dresde, 1844, in-8°. — *Biblioth. allemande universelle*, t. CXIII, p. 537.

SCHUBERT (*Franz*), compositeur allemand, né le 31 janvier 1797, à Vienne, où il est mort, le 19 novembre 1828. Il était fils d'un maître d'école, qui lui enseigna les premiers éléments de la musique; il fut admis à onze ans, comme enfant de chœur, dans la chapelle impériale, où il se fit remarquer par la beauté de sa voix. Il se livra en même temps à l'étude du piano et s'exerça à jouer de plusieurs instruments à cordes. Son intelligence musicale était telle qu'à quatorze ans on lui confiait la partie de premier violon dans les répétitions d'orchestre. Nature douce et rêveuse, la musique seule parvenait à le distraire de sa mélancolie habituelle; ses moments les plus heureux étaient ceux qu'il passait au milieu de sa famille, dont tous les membres, également passionnés pour cet art, se réunissaient souvent le soir pour exécuter quelques quatuors de Haydn, de Mozart ou de Beethoven. Ruziczka, organiste de la cour, et Salieri, secondèrent ses heureuses dispositions, le premier en lui apprenant l'harmonie, le second en lui enseignant l'art du chant et de la composition. L'époque de la mue étant arrivée, il perdit sa voix de soprano, et fut obligé de quitter la chapelle impériale. Livré à lui-même, il continua seul ses études musicales, et chercha à se créer des ressources en donnant des leçons. Schubert mena à Vienne, où il est presque constamment resté, une existence obscure et retirée. Toute l'histoire de sa vie se trouve dans ses ouvrages, dont le nombre atteste une prodigieuse fécondité. Il s'est exercé dans tous les genres, et y a fait preuve d'un remarquable talent; mais c'est surtout dans ses ballades que son génie s'est révélé : *l'Ave Maria, les Astres, la Berceuse, le Roi des Aulnes, la Sérénade, la Religieuse, le Départ*, et plusieurs autres, sont devenues célèbres. Sous son souffle inspirateur, chacune de ces petites pièces devient un drame où la nouveauté de la mélodie, la justesse de l'expression, les détails de l'accompagnement s'unissent pour former un ensemble parfait. Créateur en ce genre, Schubert a eu beaucoup d'imitateurs, mais point de rivaux. Ses compositions instrumentales contiennent de belles pages, entre autres un *quintette* et un *trio pour piano* qui sont très-estimés, mais elles ne portent pas le cachet de création qui distingue ses pièces de chant séparées. Il en est de même de sa musique religieuse, à laquelle on pourrait d'ailleurs reprocher de ne pas avoir assez le caractère qui convient à l'église. Il a travaillé aussi pour le théâtre, mais ses opéras y ont obtenu peu de succès. Schubert s'éteignit à Vienne, le 19 novembre 1828, à la suite d'une maladie de langueur; il n'avait pas encore atteint sa trente-deuxième année. Méconnu pour ainsi dire pendant sa vie, il eut après sa mort d'ardents admirateurs. Ses ballades furent redites d'un bout de l'Europe à l'autre, et ces charmantes productions, dont le pauvre artiste avait à peine tiré quelque profit, devinrent un élément de fortune pour les éditeurs.

Son frère aîné, *Ferdinand* SCHUBERT, né à Vienne, le 18 octobre 1794, et professeur à l'école normale de cette ville, s'est fait une réputation comme organiste. On a de lui plusieurs compositions pour l'église, notamment un *Requiem* à la mémoire de son frère François Schubert. D. DENNE-BARON.

Fétis, Biographie univ. des musiciens. — *Revue et Gazette musicale*, de Paris. — Hormayr, *Archiv.*, 1829.

SCHULER. *Voy.* SABINUS.

SCHULTENS (*Albert*), orientaliste hollandais, né en 1686, à Groningue, mort le 26 janvier 1750, à Leyde. Destiné au ministère évangélique, il y fut appelé en 1708, prit en 1709 ses degrés en théologie, et devint en 1711 pasteur de l'église de Wassenaer; mais sa vocation le portait vers la carrière de l'enseignement, qu'il devait parcourir avec éclat. De bonne heure, il s'était appliqué avec une sorte de passion aux idiomes de l'Orient; au lieu de s'en tenir à l'hébreu, que l'on croyait alors la seule langue nécessaire à l'étude de la théologie, il apprit l'arabe avec l'unique secours de la grammaire d'Erpenius; puis il suivit à Leyde les leçons des professeurs les plus en renom, et se rendit à Utrecht pour soumettre ses *Remarques sur le livre de Job* à Ryland, qui voulut s'en faire l'éditeur (1). En 1713 il renonça à sa cure pour accepter la chaire des langues orientales à Franeker, et il s'efforça de ruiner le système de Gousset, qui prévalait alors dans les académies protestantes et d'après lequel l'hébreu étant une langue toute divine, il ne fallait pas en éclaircir les difficultés à l'aide de dialectes purement humains. C'est pour combattre ce paradoxe que Schultens composa son traité des *Origines hebrææ*. Cette lutte avec Gousset remontait déjà loin puisqu'à l'âge de dix-huit ans il avait soutenu publiquement contre lui que l'étude de l'arabe était indispensable pour la connaissance complète de l'hébreu. Appelé en 1729 à Leyde, il y eut d'abord la direction du séminaire de théologie

(1) Il le publia en 1708 (Utrecht, in-8°), et Hemsterhuys en fit autant en 1709 (Amst., in-4°), pour les *Observations sur l'Ancien Testament*, autre écrit de Schultens.

avec la garde des manuscrits orientaux de la bibliothèque, et après y avoir enseigné pendant trois ans sans titre et sans appointements, il fut pourvu d'une chaire d'arabe créée en sa faveur. Dévoué à ses élèves, il s'occupa de faciliter leurs progrès, et fut douloureusement affecté, dans ses dernières années, par les critiques sans mesure de Reiske, celui qui avait reçu de lui le plus de témoignages d'affection. Schultens possédait une érudition profonde et variée; mais de Sacy lui a reproché de n'avoir pas exactement rendu les idées des écrivains orientaux et d'avoir dépassé dans ses observations le but d'une sage critique. On a de lui : *Origines hebrææ, ex Arabiæ penetralibus revocatæ;* Franeker, 1724-1738, 2 vol. in-4° : cet ouvrage fut vivement attaqué par les disciples de Gousset; — *De defectibus hodiernæ linguæ hebrææ;* ibid., 1731, in-4°; réimpr. avec le traité qui précède, Leyde, 1761, 2 vol. in-4°; — *Institutiones ad fundamenta linguæ hebraicæ;* Leyde, 1737, 1756, in-4°; — *Comm. in lib. Job, cum versione;* ibid., 1737, 2 vol. in-4° : la version de Schultens a été mise en français, ibid., 1748, in-4°; — *Excursus III, continentes stricturas ad dissertationem historicam de lingua primæva;* ibid., 1739, in-4° : c'est un ensemble de nouvelles preuves à l'appui de son opinion que la langue primitive avait dû s'altérer après la dispersion des races; — *Monumenta vetustiora Arabiæ;* ibid., 1740, in-4° : choix de poésies arabes dont Schultens a le tort de faire remonter l'origine jusqu'à Salomon et à Moïse; — *Proverbia Salomonis, cum versione et commentario;* ibid., 1748, in-4°; la version a été mise en français (ibid., 1752, in-4°), et le commentaire abrégé par Vogel (Halle, 1769, in-8°); — *Opera minora;* ibid., 1769, in-4° : recueil qui ne contient que des opuscules déjà imprimés; — *Sylloge dissertationum philologico-exegeticarum;* ibid., 1772-75, 2 vol. in-4° : recueil de thèses soutenues sous sa présidence. Schultens a encore édité les *Rudiments*, puis la *Grammaire arabe* (1733) d'Erpenius; il a prononcé l'*Oraison funèbre* de Boerhaave, son ami, et il a trad. en latin les *Séances* d'Hariri et la *Vie de Saladin*. Outre des *Commentaires* sur la Bible, il a laissé en manuscrit une *Grammaire araméenne* et un *Dictionnaire hébreu*.

Vriemoet, *Éloge*, dans *Athenæ frisiacæ*, p. 782-771.

SCHULTENS (*Jean-Jacques*), orientaliste, fils du précédent, né en 1716, à Franeker, mort en 1778, à Leyde. Il eut son père pour maître dans l'étude des langues orientales, et lui succéda, en 1750, dans l'université de Leyde, après avoir professé depuis 1742 à Herborn. On a de lui deux harangues latines et de nouvelles éditions de quelques ouvrages de son père.

SCHULTENS (*Henri-Albert*), orientaliste, fils du précédent, né le 15 février 1749, à Herborn, mort le 12 août 1793, à Leyde. Tout jeune il fit de la philologie son occupation principale, et y acquit sous les professeurs renommés de Leyde des connaissances très-étendues. A l'étude du grec et du latin il fit succéder celle de l'arabe, qui lui facilita l'intelligence de l'hébreu et de ses dérivés, et il consacra ses loisirs à se rendre familier avec les littératures anglaise, française et allemande. Il avait choisi Éverard Scheid pour compagnons de ses travaux. Au retour d'un voyage en Angleterre, où l'université d'Oxford lui conféra le diplôme de maître ès arts, il fut appelé à la chaire des langues orientales à Amsterdam (1773), puis à celle que son aïeul et son père avaient si dignement occupée à Leyde (décembre 1778). L'ardeur qu'il apporta dans la version des *Proverbes* de Meidani dérangea sa santé; il gagna une fièvre lente, qui le conduisit au tombeau à quarante-quatre ans. On a de lui : *Anthologia sententiarum arabicarum;* Leyde, 1772, in-4° : ce recueil, extrait d'un manuscrit de la bibliothèque de Leyde, contient 285 sentences réunies par Zamaschari au douzième siècle; il est accompagné d'un commentaire et d'une traduction latine; — *Specimen proverbiorum Meidanii;* Londres, 1773, in-4° : c'est une partie du travail laissé en manuscrit par Pococke; — *De finibus litterarum orientalium proferendis;* Amst., 1774, in-4°; — *De studio Belgarum in litteris arabicis excolendis;* Leyde, 1779, in-4°; — *Pars versionis arabicæ libri Coleilah wa Dimnah, sive Fabularum Bidpay;* ibid., 1786, in-4° : cette édition fourmille de fautes; — *De ingenio Arabum;* ibid., 1788, in-4°; — *Meidanii proverbiorum arabicorum pars, lat. cum notis;* ibid., 1795, in-4° : l'auteur avait pris l'engagement de donner une version complète de Meidani, mais il n'a pu en traduire que le dixième; l'ouvrage, peu exact du reste, est dû aux soins de Schrœder. On a encore de H.-A. Schultens des *Notes* sur la *Bibl. orient.* de d'Herbelot, des articles dans la *Bibl. critica* de Wyttenbach, et un grand nombre d'épîtres littéraires qui n'ont pas été réunies.

J. Kantelaer, *Éloge de H.-A. Schultens* (en holl.); Amst., 1794, in-8°. — *Le Magasin encyclop.*, 1797. — Wagenaer, *Series continuata histor. Batav.*, IIe part., p. 364-380.

SCHULTING (*Corneille*), savant ecclésiastique hollandais, né vers 1540, à Steenwyck (Over-Yssel), mort le 23 avril 1604, à Cologne. Sa famille était distinguée et ancienne. Il termina ses études à Cologne, où sa vie s'écoula presque entière. Après avoir revêtu l'habit ecclésiastique, il enseigna pendant vingt-cinq ans les humanités et la philosophie au collége Laurentianum, et en devint ensuite principal. Il avait été doyen de la faculté des arts à Cologne, et y possédait un canonicat, à la cathédrale. Dans ses nombreux ouvrages, il a fait preuve de beaucoup de savoir et de lecture, mais on y souhaiterait plus d'ordre et de critique; nous citerons les suivants : *Confessio hieronymiana, ex omnibus B. Hieronymi operibus collecta;* Cologne, 1585, in-fol.; — *Bibliotheca ecclesiastica*,

seu commentaria sacra de expositione et illustratione missalis et breviarii; ibid., 1599, 4 vol. in-fol. : les cérémonies de l'Église font le principal objet de ce recueil; si l'auteur n'a pu s'y dégager entièrement des erreurs populaires, il a saisi la vérité en beaucoup de choses, et il fait paraître un grand fonds de bon sens et d'érudition; prenant à partie les sectes du protestantisme, il fait de curieuses remarques sur plusieurs points de leur liturgie; — *Ecclesiasticæ disciplinæ lib. VI de canonica et monastica disciplina*; ibid., 1599, in-8°; — *Thesaurus antiquitatum ecclesiasticarum*; ibid., 1601, 7 vol. in-12 : recueil tiré en grande partie des *Annales* de Baronius; — *Bibliotheca catholica, contra theologiam calvinianam*; ibid., 1602, 2 vol. in-4°; — *Hierarchica anacrisis, seu animadversionum et variarum lectionum lib. XVI, adversus calvinistas*; ibid., 1604, in-fol. : on y trouve une liste raisonnée des synodes et des colloques où les protestants ont figuré.

Son frère aîné, *Conrad*, fut député des états de l'Over-Yssel et employé dans des négociations politiques à l'étranger.

Sweert, *Athenæ belgicæ*. — Le Mire, *Script. sæc. XVII*. — Hartzheim, *Bibl. colon.* — R. Simon, *Biblioth. critique*, II, 263-83. — Paquot, *Mémoires*, t. XVIII.

SCHULTZ (*Barthélemi*), en latin *Scultetus*, astronome allemand, né en 1540, à Gœrlitz, où il est mort, le 21 juin 1614. Après avoir fréquenté différentes universités, il vint faire des cours particuliers à Leipzig, et compta Tycho Brahé parmi ses élèves. Appelé en 1570 dans sa ville natale, il ne la quitta plus jusqu'à sa mort, et y remplit pendant seize ans le modeste emploi de maître d'arithmétique et de sphère. Sa réputation, qui s'était répandue au loin, lui fit confier des fonctions municipales, comme celles de juge, d'échevin, d'administrateur des églises et de bourgmestre, et il s'en acquitta avec beaucoup de sagesse, mettant partout de l'ordre et maintenant une bonne police. A différentes reprises, il fut chargé de dresser des cartes géographiques, et l'on a conservé les planches de bois sur lesquelles il les avait gravées; on cite notamment celles de la haute Lusace et de la Misnie; la première, mise au jour par P. Schenk, à Amsterdam, fut reproduite dans le *Theatrum* d'Ortelius et dans les *Curiosités de Lusace* de Grosser. Schultz avait aussi des connaissances profondes en astronomie, et il en donna des preuves par ses travaux sur le calendrier; mais il ne sut pas s'affranchir des préjugés de son temps, et mêla à ses savants calculs la plupart des erreurs de l'astrologie. Sa renommée lui attira un grand concours de visiteurs, et des plus illustres; Possevino, Peucer et Kepler allèrent l'entretenir; le pape Grégoire XIII le consulta pour la réforme du calendrier, et l'empereur Rodolphe II l'anoblit. D'après l'ordre de ce prince, il dressa un calendrier réformé (Gœrlitz, 1601, 7 feuilles in-4°), qui fut mis en usage dans plusieurs villes de l'Allemagne. Il mourut plus que septuagénaire, et fit graver sur sa tombe l'épitaphe suivante : *Quid agam requiris? Tabesco. Scire quis sim cupis? Fui ut es, eris ut sum*. Ses ouvrages, malgré leurs titres latins, sont écrits la plupart en allemand; ce sont : *Inventuris non obstant inventa*; Gœrlitz, 1572, in-4°; — *Gnomonice de solariis*; ibid., 1572, in-fol., avec 84 fig. en bois; trad. en hollandais; Amst., 1670, in-4°; — *Descriptio cometæ anno 1577 apparentis*; ibid., 1578, in-4°; — *Curriculum humanitatis Jesu-Christi in terris, continens historiam redemptionis, Evangelium*, etc.; ibid., 1580, in-fol.; Francfort-sur-l'Oder, 1600, in-4°. Schultz ne paraît pas être l'auteur de quelques ouvrages qui lui ont été attribués; mais il a laissé des *Annales* manuscrites de sa ville natale.

Nouveau Magasin lusacien, t. III, 1824.

SCHULZE (*Jean-Henri*), médecin et philologue allemand, né le 12 mai 1687, à Colbitz (Prusse), mort le 10 octobre 1744, à Halle. Fils d'un pauvre tailleur, il fut élevé par les soins du pasteur de son village, Corvinus, qui lui fit obtenir une bourse au *pædagogium* de Halle, puis à la maison des orphelins. Franke, qui dirigeait le premier établissement, ne cessa pendant toute sa vie de le combler de bienfaits. Après avoir étudié à l'université la médecine sous Stahl, les antiquités sous Cellarius, et les langues orientales sous Michaelis, Schulze fut depuis 1708 instituteur au *pædagogium*, et entra en 1715 comme secrétaire chez le célèbre médecin Fr. Hoffmann. Reçu docteur en 1717, il eut la permission de faire des cours de médecine à l'université, jusqu'à ce qu'il fut appelé en 1720 comme professeur d'anatomie à Altdorf, où il fut aussi par la suite chargé d'enseigner le grec et l'arabe. En 1732 il retourna à Halle, où on lui offrait la chaire d'éloquence et d'antiquités; il y fut en même temps attaché à la faculté de médecine. Schulze possédait des connaissances aussi étendues que variées; il avait réuni une collection de plusieurs milliers de médailles, dont le catalogue raisonné fut publié par Agnether sous le titre de *Numophylacium Schulzianum* (Leipzig, 1746, in-4°). On a de lui : *De athletis veterum*; Halle, 1717, in-4°; — *De elleborismis veterum*; Halle, 1717, in-4°; — *Historiæ anatomicæ specimina II*; Altdorf, 1721-23, in-4°; — *Historia medicinæ ad ann. Romæ 535*; Leipzig, 1728, in-4°, fig.; Halle, 1741, in-8° : très-bon ouvrage, qui a servi de base aux travaux de Sprengel; — *De servi medici apud Græcos et Romanos conditione*; Halle, 1733, in-4°; — *Observationes ad rem athleticam pertinentes*; ibid., 1737, in-4°; — *Therapia generalis*; ibid., 1746, in-4°; — *Chymische Versuche* (Expériences de chimie); ibid., 1746. 1757, 1778, in-8°; — *Physiologia medica*; ibid., 1746, in-8°; — *Anleitung zur alten Münzwissenschaft* (Instruction sur la

numismatique ancienne); Halle, 1767, in-8°; — plus de cent cinquante *dissertations*, dont une partie a été recueillie en un volume (Halle, 1745, in-4°), sous le titre de *Dissertationes ad medicinam ejusque historiam*.

Brucker, *Bildersaal*. — Saxe, *Onomasticon*, t. IV, p. 292 et 691. — Hirsching, *Handbuch*. — Renauldin, *Médecins numismatistes*.

SCHUPPEN (*Pierre* VAN), dessinateur et graveur, né vers 1627, à Anvers, mort le 7 mars 1702, à Paris. Il avait étudié la peinture avant de se livrer entièrement à la gravure. A l'exemple d'un grand nombre de ses compatriotes, attirés par les encouragements accordés par Louis XIV aux artistes, il vint se fixer en France vers 1660. La mode était alors aux portraits gravés; on en ornait tous les livres, et jusqu'aux thèses. Robert Nanteuil, en s'adonnant à ce genre d'ouvrages, avait acquis tout à la fois la fortune et une juste réputation. Van Schuppen s'attacha à cet artiste; « il se mit comme lui à faire des portraits, dit Mariette, et comme il avait pour le moins une aussi belle couleur de burin, ce qu'il grava dans ce genre fut reçu avec le même applaudissement. On ne l'appela plus que *le petit Nanteuil*. » Quoique très-laborieux, il n'a laissé qu'un nombre peu considérable d'ouvrages; soigneux à l'excès, il passait beaucoup de temps sur chacune de ses planches. En achevant avec le même soin les moindres détails, il a répandu sur son travail une monotonie qui en exclut le charme et l'esprit. Aussi ne recherche-t-on aujourd'hui qu'un petit nombre des portraits qu'il a laissés; on en trouve quelques-uns dans les *Hommes illustres* de Perrault. Van Schuppen fut admis dans l'Académie royale de peinture, le 7 août 1663.

SCHUPPEN (*Jacques* VAN), peintre, fils du précédent, né à Paris, le 25 janvier 1670, mort à Vienne, le 28 janvier 1751. Bien qu'il eût le dessein d'en faire un graveur, son père le plaça dans l'atelier de Largillière, où il prit un goût prononcé pour la peinture; il se consacra entièrement au genre du portrait, et se fit recevoir dans l'Académie de peinture, le 26 juillet 1704, sur la présentation d'un tableau de *la Chasse de Méléagre*. Quelques années plus tard il entra au service du duc de Lorraine, dont il devint le premier peintre. En 1716 il passa en Autriche, et devint en 1725 directeur de l'Académie fondée à Vienne, d'après ses conseils, à l'instar de celle de Paris. « Je l'ai fort connu dans le séjour que j'ai fait à Vienne, dit Mariette. C'était un esprit pesant, et son pinceau n'était pas plus léger. Il dessinait mal, et c'est ce qui faisait que ses portraits n'étaient presque jamais ensemble. »

Abcdario de Mariette. — Fontenay, *Dict des artistes*. — Émeric David, *Hist. de la gravure en France*. — Fétis fils, dans le *Bulletin de Bruxelles*, 1864.

SCHURMANN (*Anne-Marie* DE), femme célèbre par son savoir, née le 5 novembre 1607, à Cologne, morte le 5 mai 1678, à Wiewert (Frise). Ses parents étaient nobles et professaient la religion réformée. Elle les suivit d'abord à Utrecht, puis à Franeker, où ses deux frères (1) achevèrent leur éducation académique, et après la mort de son père (1623) elle revint s'établir à Utrecht. Ce fut dans cette ville que s'écoula la plus grande partie de sa vie. Tout enfant elle manifesta des dispositions extraordinaires et un génie universel, dont les auteurs contemporains, surtout Baillet, ont tracé un tableau exagéré. Fort adroite de ses mains, d'une conception prompte, aidée par une mémoire des plus heureuses, elle réussit à la fois dans les arts et dans les ouvrages de son sexe : à huit ans, elle apprit, dit-on, en peu de jours à dessiner des fleurs d'une manière fort agréable; elle devint habile musicienne, joua de plusieurs instruments, et cultiva avec un égal succès la peinture, la sculpture et la gravure (2). Tout ce qu'on rapporte d'elle en ce genre marque de l'adresse, de la patience ou une invention fertile plutôt qu'un véritable talent. On ne pouvait manquer de lui décerner le surnom de Sapho, qui semble être l'attribut obligé de toute femme savante. Elle fit, comme en se jouant, ses humanités; le latin, le grec, l'hébreu lui devinrent familiers; elle apprit même le syriaque et l'arabe, et composa une grammaire éthiopienne (3); enfin, elle entendait sans peine le français, l'anglais et l'italien. A quatorze ans elle se fit connaître par une pièce de vers qu'elle adressa au poëte Cats. Là ne s'était point arrêtée sa soif de savoir : elle avait étudié assez de géographie, d'astronomie, de philosophie et des autres sciences pour pouvoir en parler avec discernement. « Tant d'excellentes connaissances, dit Baillet, étaient soutenues par une modestie incomparable et par un amour extraordinaire pour la retraite, l'étude et la prière. Elle s'était retranché les plaisirs les plus innocents; elle pratiquait une abstinence extraordinaire. » Elle refusa de se marier, et garda jusqu'à la fin le célibat, soit pour obéir aux dernières volontés de son père, soit qu'elle eût fait le vœu de chasteté. Malgré elle son mérite perça au dehors, et lui attira en foule les admirateurs et les curieux; pendant quinze ans elle fut obligée de paraître sur la scène du monde, et ce rôle public lui inspirait autant de répugnance qu'il avait d'attrait pour Mlle de Gournay, contemporaine. Rivet, Vorst et Spanheim, ses amis, la présentèrent au monde savant. Bientôt elle entra en correspondance avec les lettrés les plus illustres, tels que Saumaise, Huygens, Balzac, Gassendi, Mersenne, Bochart, Cats, Conrart, Voet, Heinsius; elle reçut des marques d'estime du cardinal de Richelieu, et

(1) L'un d'eux, *Jean-Gottschalk*, est qualifié de très-savant par Barlæus, qui dit avoir vu un poëme français de sa façon. Il mourut en 1664.

(2) On cite comme un de ses meilleurs portraits celui qu'elle a gravé elle-même sur cuivre en se regardant au miroir, et qui se trouve à la tête de l'*Anneau nuptial* de Cats (Dordrecht, 1637, in-4°).

(3) J.-F. Mayer en possédait le manuscrit. Voy. *Nova liter. Hamburgensia*, 1708, p. 245.

l'on cite au nombre des personnages qui la visitèrent dans sa retraite Marie de Gonzague, Christine de Suède et Mme de Longueville. Au retour d'un voyage qu'elle avait fait en 1653 à Cologne, Mlle de Schurmann alla vivre à la campagne, dans les environs de Vianen; un grand changement eut lieu dans ses habitudes : réduite à se charger des embarras domestiques, elle cessa tout commerce épistolaire, et substitua à l'étude des sciences les pratiques d'une dévotion exaltée. En 1699 elle s'attacha au mystique Labadie, et le suivit dans ses courses à Hervorden et à Altona; après l'avoir vu mourir (1673), elle rassembla plusieurs de ses disciples, et les conduisit dans un village de la Frise; ce fut là qu'elle mourut, à soixante-dix ans, ayant disposé en leur faveur de tout ce qu'elle possédait. On prétend qu'elle aimait beaucoup à manger des araignées. Cette dame a été parmi son sexe un prodige de savoir; mais on ne peut s'empêcher de faire remarquer, avec l'abbé Paquot, que ses talents trop vantés n'ont guère servi au public, puisqu'on ne trouve presque rien à apprendre dans ce qu'elle a écrit. Ses ouvrages sont : *De vitæ humanæ termino epistola;* Leyde, 1639, in-4°, impr. par les soins de J. van Beverwyck; — *De ingenii muliebris ad doctrinam et meliores litteras aptitudine;* Leyde, 1641, in-8°; trad. en français par Guill. Colletet, Paris, 1646, in-8° : la conclusion est qu'une femme qui a de l'esprit, du bien et de bonnes vues peut s'appliquer à tout, même à la chaire et à la politique; — *Opuscula hebræa, græca, latina, gallica;* Leyde, 1648, 1650, pet. in-12; Utrecht, 1652, in-8° : Leipzig, 1794, in-4° (par les soins de Dorothée Lœber); l'éditeur de ces lettres et de ces poésies est Fréd. Spanheim; — *Εὐκληρία, seu Melioris partis electio brevem religionis ac vitæ ejus delineationem exhibens;* Altona, 1673, in-8° : cette défense des opinions de Labadie fut attaquée de cinq côtés à la fois, et l'auteur, peu de jours avant sa mort, tenta de réfuter ses adversaires; cette réplique parut en flamand (1684, in-12), et en latin (Amst., 1685, in-12); les deux parties ont été réimpr. à Dessau, en latin (1782, 2 vol. in-8°) et en allemand (1783, in-8°). On a encore de Mlle de Schurmann quelques lettres et opuscules. P. L.

Niceron, *Mémoires*, XXXIII. — Moréri, *Dict. hist.* — Baillet, *Vie de Descartes*, lib. V. — Burman, *Trajectum eruditum*, p. 348-355. — Paquot, *Mémoires*, XVIII. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Coupé, *Soirées littéraires*, IX.

SCHUT (*Corneille*), peintre flamand, né à Anvers, en 1597, mort en 1655. Élève de Rubens, Corneille Schut reçut vers 1619 son brevet de maîtrise, et il commença dès lors à travailler pour les églises et les couvents avec une activité qui ne se démentit jamais. La coupole de la cathédrale d'Anvers, où il représenta l'*Assomption de la Vierge*, et le *Martyre de saint Georges*, conservé au musée de la même ville, peuvent être considérés comme ses chefs-d'œuvre. En 1635, Corneille Schut, associé à Rombouts et à G. de Craejer, prit une grande part aux décorations allégoriques élevées par la ville de Gand à l'occasion de l'entrée du cardinal-infant, et il fut chargé peu après de fournir les dessins qui accompagnent la relation de cette cérémonie publiée à Anvers en 1636. C. Schut était lui-même un fort habile graveur à l'eau-forte; son dessin est sans style, mais ses planches ont de l'effet et de la couleur. Doué d'une imagination brillante et d'une singulière facilité d'exécution, Corneille Schut doit, malgré la faiblesse de son dessin, être considéré comme un des meilleurs peintres sortis de l'atelier de Rubens. P. M.

Catalogue du Musée d'Anvers, 1857.

SCHWARTZ (*Pierre*), en latin *Niger*, théologien allemand, né dans la première moitié du quinzième siècle, mort vers 1481, à Bade. On ignore quelle était sa famille, dans quel lieu il prit naissance, et à quelle époque il embrassa la règle de Saint-Dominique. Il reçut une forte éducation, et se rendit habile dans la plupart des connaissances humaines : ainsi il fréquenta les universités de Montpellier, de Salamanque, de Fribourg et d'Ingolstadt; en Espagne il s'instruisit à fond des lois et des coutumes des Juifs, et apprit à parler l'hébreu à un tel degré d'excellence qu'il fut en 1474 en état de discuter à Ratisbonne avec quelques rabbins sur les dogmes de la religion. A cette date il professait la théologie à Wurtzbourg. Appelé en Hongrie, par le roi Matthias Corvin, il fut placé à la tête du collége de Bude. Plusieurs des ouvrages de Niger sont perdus; on n'en connaît plus que deux : *Tractatus ad Judæorum perfidiam extirpendam confectus;* Essling, 1475, in-fol.; Nuremberg, 1477, in-fol.; trad. en allemand, sous le titre de *Stella Messiæ* (Essling, 1477, in-4°) : c'est le premier livre où on ait trouvé des caractères hébreux; il est consacré à la discussion théologique, laquelle dura sept jours de suite, de Niger avec les rabbins de Ratisbonne; — *Clypeus thomistarum;* Venise, 1482, in-fol., traité composé à la demande du roi Matthias.

Échard et Quétif, *Script. ord. Prædic.*, I, 861-863.

SCHWARTZ (*Berthold*), moine allemand, né probablement à Fribourg en Brisgau, mort à Venise, vers 1384. Longtemps ce religieux, sur lequel on ne possède presque aucun renseignement, a été considéré comme l'inventeur de la poudre. Un jour, disait-on, il broyait du salpêtre et du soufre dans un mortier, lorsqu'une étincelle qui tomba par hasard sur ce mélange, détermina une forte explosion. Schwartz aurait renouvelé plusieurs fois cette expérience, et serait arrivé, après beaucoup d'essais, à fabriquer la poudre à canon. Les recherches modernes ont entièrement démenti cette légende; il a été établi que la poudre était connue bien avant le milieu du quatorzième siècle, date assignée à la prétendue découverte de

Schwartz (1). Pendant quelque temps alors on a regardé ce dernier comme un personnage apocryphe, lorsque son existence a été prouvée par un document découvert en 1838 par M. Lacabane. Dans le *Registre Lothier* (manusc. de la bibl. imp. de Paris), on trouve au fol. 72 le passage suivant : « Le 17 mai 1354 le sieur Roy estant acertené de l'invention de faire artillerie trouvée en Allemagne par un moine nommé Berthold Schwartz, ordonna aux généraux des monnoies faire diligence d'entendre quelles quantités de cuivre estoient au dit royaume de France, tant pour adviser des moyens d'iceux faire artillerie, que semblablement pour empescher la vente d'iceux à estrangers et transport hors le royaume. » Dès 1338 l'arsenal de Rouen possédait des bouches à feu; en 1324 même on se servit de ces engins au siége de Metz. Dans les années suivantes les canons, coulevrines et semblables armes devinrent en France d'un usage de plus en plus fréquent. « Pendant que la France multipliait ainsi ses bouches à feu, dit M. Lacabane dans sa notice *De la Poudre à canon*, un grand progrès s'accomplissait en Allemagne dans leur fabrication. Un moine, nommé *Berthold* Schwartz, parvenait à donner aux canons une force et une dimension qu'ils n'avaient pas eues jusqu'alors. Il est incontestable qu'un perfectionnement dans la fabrication de l'artillerie a été importé d'Allemagne en France vers 1354. A la gloire qu'on avait faussement attribuée à Schwartz d'avoir inventé la poudre à canon succédera le mérite réel d'être l'inventeur de la grosse artillerie. » Ces conclusions sont encore confirmées par un passage de Polydore Virgile, où l'on attribue à un Allemand de basse naissance l'invention des bombardes. En 1380 Schwartz vint à Venise, et fit fondre pour le compte de la république d'énormes canons, qui lançaient, selon la *Chronique* de Daniel Chinazzo, des boulets de marbre de cent quarante et même de deux cents livres, et qui furent employés au siége de Chiozza. Lorsqu'il réclama le prix convenu pour ses services, il éprouva un refus, et on répondit à ses instances en le jetant en prison, où il mourut, croit-on, en 1384. Ce qui explique cette façon d'agir du gouvernement vénitien, c'est que, par inexpérience, on avait augmenté démesurément et inutilement la charge de poudre de ces bombardes, ce qui avait rendu la dépense très forte, et que de plus le tir avait été trouvé très-incertain.

E. G.

Jalofsky, *De inventore pulveris pyrii et bombardæ*; Iéna, 1702, in-4°. — Lacabane, *De la Poudre à canon et de son introduction en France*. — Lalanne, *Curiosités militaires*. — L. Figuier, *Hist. des découvertes scientifiques modernes*, t. III. — Favé, *Hist. des progrès de l'artillerie*. — Lorédan Larchey, *Des Origines de l'Artillerie*; Paris, 1862, in-18.

(1) Cette tradition remonte au moins au quinzième siècle, à la fin duquel Crespi peignit un tableau conservé au musée des Uffizi à Florence, et où Schwartz est représenté travaillant avec des ouvriers à la fabrication de la poudre. Un mortier porte cette inscription : *Pulvis excogitatus* 1354, *Danid* (sic), *Bertholdo Schwartz*.

SCHWARZ (*Chrétien-Gottlieb*), érudit allemand, né le 4 septembre 1675, à Leissnig, en Misnie, mort le 24 février 1751, à Altorf. Fils du recteur de l'école de Leissnig, il fut, après avoir terminé ses études de collége, forcé par son manque de fortune d'accepter une place de précepteur auprès des petits-fils du maréchal de la cour de Saxe, M. de Wolframsdorf, qui deux ans après lui fournit généreusement les moyens d'aller à Leipzig étudier principalement sous G. Olearius les belles-lettres, les antiquités, et plus tard la philosophie et la théologie. Il passa ensuite à Wittemberg, où il suivit l'enseignement de Schurzfleisch; s'étant fait recevoir maître ès arts, il fut en 1704 nommé professeur à l'école Saint-Nicolas de Leipzig; cinq ans après, il fut appelé à la place d'Omeis comme professeur d'éloquence, de morale et de poétique à l'université d'Altorf (1709); il remplit ces fonctions avec le plus grand succès jusqu'à sa mort, sauf qu'il échangea plus tard la chaire de poétique contre celle d'histoire. En 1723 il reçut la dignité de comte palatin. Il avait réuni une précieuse bibliothèque, dont le *Catalogue* parut à Altorf, 1769, in-8°. Il possédait une vaste érudition; ses connaissances en bibliographie notamment étaient très-étendues. On a de lui : *De ornamentis librorum apud veteres usitatis*; Leipzig, 1705-1706, Altorf, 1711-1717, 4 parties, in-4°; — *De libris plicatilibus veterum*; ibid., 1707, in-4°; — *De varia supellectile rei librariæ veterum*; ibid., 1725, in-4°; réimprimé avec les deux ouvrages précédents, Leipzig, 1756, in-4°; — *De quibusdam doctrinæ antiquariæ capitibus*; Altorf, 1719, in-4°; — *Miscellanea politioris humanitatis in quibus vetusta quædam monumenta et variorum scriptorum loca illustrantur*; Nuremberg, 1721, in-4°; — *Carmina*; Francfort, 1728; — *Primaria quædam documenta de origine typographiæ*; Altorf, 1740, in-4°; — *Observationes ad Nieuport Compendium antiquitatum romanarum*; ibid., 1757, in-4°; — *Compendium institutionum oratoriarum*; ibid., 1758, in-4°. Schwarz, auquel nous devons aussi une très-bonne édition du *Panégyrique de Trajan* par Pline le jeune (Nuremberg, 1746, in-4°), a encore fait paraître un très-grand nombre de dissertations curieuses, dont la majeure partie a été recueillie dans les trois ouvrages suivants, dûs aux soins de Harless : *Dissertationes selectæ quibus antiquitatis et juris romani capita explicantur*; Erlangen, 1778, in-4°; — *Exercitationes academicæ quibus antiquitates explicantur*; ibid., 1783, in-4°; — *Opuscula academica varii argumenti*; ibid., 1793, in-4°.

Harless, *Vitæ philologorum*, t. I. — Will, *Nurnbergisches Gelehrten-Lexikon* et *Geschichte der Universitæt Altorf*. — Brucker, *Bildersaal*. — Saxe, *Onomasticon*, t. VI, p. 31. — Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexikon*.

SCHWARZENBERG (1) (Les princes DE), branche de la maison de Seinsheim, une des plus anciennes familles de la Franconie, doivent leur origine à *Erkinger de Seinsheim*, qui, en 1420, acheta la seigneurie de Schwarzenberg, en Bavière, dont il prit le nom, et fut élevé, en 1429, par Sigismond à la dignité de baron de l'Empire, avec voix et séance parmi les comtes de la Franconie. La baronnie de Schwarzenberg passa après lui à son second fils, *Sigismond;* mais à l'extinction de cette ligne cadette (1646), elle retourna à la branche aînée, fondée par *Michel Ier*, fils aîné du baron Erkinger. Cette branche s'était déjà divisée, en 1510, dans les arrière-petits-fils de Michel, *Edmond* et *Guillaume*. Le premier fonda la ligne des Schwarzenberg de Liége, éteinte en 1674. Guillaume fut la souche de la ligne de Franconie, qui subsiste encore. — Son fils, *Guillaume II*, mourut des blessures qu'il reçut à la bataille de Saint-Quentin (1557), laissant pour héritier un enfant de dix ans, *Adolphe*, que Rodolphe II créa plus tard comte, en récompense des services qu'il avait rendus dans la guerre contre les Turcs. — Son petit-fils, *Jean-Adolphe*, agrandit considérablement les possessions de sa famille, et obtint de l'empereur Léopold Ier, en 1670, pour lui et les aînés de ses descendants, la dignité princière, qui en 1746 fut étendue à toute la maison. Après la dissolution de l'Empire d'Allemagne (1806), le comté princier de Schwarzenberg fut médiatisé et soumis à la souveraineté de la Bavière.

La famille de Schwarzenberg compte encore deux de ses membres dont la réputation est devenue européenne. L'un, *Adam*, né en 1587, ministre de l'électeur de Brandebourg Georges-Guillaume, fut tout-puissant pendant la guerre de Trente ans, et attira de grands malheurs sur les États de ce prince, en le détournant de l'alliance suédoise pour le pousser dans le parti de l'Autriche. Lorsque le grand électeur prit les rênes du gouvernement, il dépouilla le ministre de son père de tout son pouvoir, et ne tarda pas à le faire emprisonner dans la forteresse de Spandau, où il mourut, le 17 mars 1641, d'une attaque d'apoplexie.

L'autre membre de cette famille mérite une place à part.

SCHWARZENBERG (*Charles-Philippe*, prince DE), feld-maréchal, né le 15 avril 1771, à Vienne, mort le 15 octobre 1820, à Leipzig. Il fit ses premières armes sous les ordres de Laudon, dans la guerre contre les Turcs, et déploya un courage qui ne se démentit pas dans les premières campagnes de la révolution. Il se distingua particulièrement, le 26 avril 1794, à l'affaire de Cateau-Cambrésis, où, à la tête d'un régiment de cuirassiers et de dix escadrons anglais, il enfonça l'armée française, forte de vingt-sept mille hommes. La part décisive qu'il prit à la bataille de Wurtzbourg, en 1796, lui valut le grade de major général. En 1799 il fut nommé feld-maréchal-lieutenant, et devint propriétaire du régiment de hulans qui porte encore son nom. Dans la guerre de 1805, il commanda une division sous les ordres du général Mack. A la bataille d'Ulm, lorsqu'il vit que tout était perdu, il passa avec l'archiduc Ferdinand à travers l'armée française, et se retira à la tête de quelques régiments à Egra, en Bohême. Ce fut contre son avis que la bataille d'Austerlitz fut livrée avant l'arrivée de Benningsen et de l'archiduc Charles. Chargé de l'ambassade de Saint-Pétersbourg, à la demande de l'empereur Alexandre lui-même, Schwarzenberg dut quitter cette capitale en 1809, lorsque la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Autriche. Il prit une part brillante à la bataille de Wagram, et commanda l'arrière-garde dans la retraite de Znaïm. Après la paix de Vienne, ce fut à lui que l'on confia les négociations qui précédèrent le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise avec l'empereur des Français. Ambassadeur à Paris, il sut gagner à tel point l'estime et la confiance de Napoléon, que, sur la demande expresse de ce dernier, le gouvernement autrichien le nomma (1812) général en chef de l'armée de trente mille hommes qui devait coopérer à la campagne de Russie. Ces forces se rassemblèrent dans la Gallicie, passèrent le Bug, remportèrent d'abord quelques avantages, mais se virent bientôt forcées de se replier sur le duché de Varsovie. Schwarzenberg prit position à Pultusk, et conclut avec les Russes un armistice qui assura la retraite des Français. A la demande de Napoléon, cette campagne lui valut le bâton de feld-maréchal général. Le prince se rendit à cette époque à Paris, et y fit un court séjour (1813). A son retour il fut chargé du commandement de l'armée d'observation qui se concentrait dans les montagnes de la Bohême; puis après la jonction des Autrichiens avec les Prussiens et les Russes, il fut nommé généralissime des armées coalisées. Nous ne reviendrons pas ici sur cette célèbre campagne, qui commença sous les murs de Dresde et finit sous les murs de Paris; nous nous bornerons à dire que rien ne se décida, rien ne s'exécuta, sans l'intervention de Schwarzenberg. Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, le feld-maréchal repassa le Rhin à la tête des Russes et des Autrichiens, et déjà il avait pénétré en Alsace et en Lorraine, lorsque les événements de Paris vinrent suspendre sa marche. A son retour à Vienne, il reçut la présidence du conseil supérieur de la guerre, qu'il garda jusqu'à sa mort. Ce fut peu de temps après, le 13 juin 1817, qu'il éprouva les premiers symptômes de l'apoplexie dont il devait mourir à Leipzig, le 15 octobre 1820, à la veille même du jour où, sept ans auparavant, il avait conduit les alliés sur les hauteurs environnantes. Il

(1) On écrit quelquefois *Schwartzenberg*, à cause de la prononciation, toujours dure, du *z* allemand.

expira dans la même chambre où le roi de Saxe avait été fait prisonnier; son cercueil sortit de Leipzig le 19, anniversaire de son entrée dans cette ville.

Le frère du feld-maréchal, prince *Joseph-Jean* DE SCHWARZENBERG, se distingua surtout comme membre d'un grand nombre de commissions ou d'institutions de bienfaisance. Pendant son séjour à Paris, en 1810, il eut la douleur de perdre sa femme, Pauline, née princesse d'Aremberg, dans l'incendie de la salle en bois construite pour la fête que donnait, en l'honneur du mariage de Marie-Louise, son frère l'ambassadeur. Lui-même mourut à Frauenberg (Bohême), le 19 décembre 1833.

Zeidler, *Universal Lexicon*. — Cosmar, *Beitrag zur Adam zu Schwarzenberg*, Berlin, 1828, in-8°. — Prokesch d'Osten, *Leben des Feldmarschalls Carl zu Schw.*; Vienne, 1822, in-8°.

SCHWEIDEL (*Georges-Jacques*), bibliographe allemand, né vers 1690, à Nuremberg, où il est mort, en 1752. Il fut pasteur de sa ville natale, et partagea son temps entre les devoirs ecclésiastiques et la recherche des livres rares et singuliers. Parmi les recueils qu'il a publiés à ses frais, et dont il tirait les éléments soit des matériaux qu'il avait rassemblés, soit des renseignements qu'on lui adressait, nous citerons: *Bibliotheca exegetico-biblica*; Nuremberg, 1721, in-4°; — *Description de livres rares et curieux*, en allemand; Francfort, 1731-32, 6 part. in-8°; — *Nouveau Recueil de livres rares et singuliers*, en allem.; ibid., 1733-34, 6 part. in-8°; — *Bibliotheca historico-critica librorum*; ibid., 1736, in-8°; — *Thesaurus bibliothecalis*, en allem.; ibid., 1738-39, 4 vol. in-4°; — *Librorum nonnisi veterum rariorumque notitia*; Nuremberg, 1747, in-4°, sous le nom de *Theophilus Sincerus*; ouvrage recherché, et réédité en 1753 avec un nouveau titre.

Catalogue de la Bibl. de Schweidel; Nur., 1753, in-8°.

SCHWEIGHÆUSER (*Jean*), philologue français, né le 26 juin 1742, à Strasbourg, où il est mort, le 19 janvier 1830. Fils d'un pasteur, il montra des dispositions extraordinaires pour l'étude, et suivit avec fruit la plupart des cours de l'université de sa ville natale. Reçu maître ès arts en 1767, il alla passer dix mois à Paris, et s'y perfectionna, sous la direction de Guignes, dans la connaissance de l'arabe et du syriaque, qu'il étudia ensuite avec Michaelis et avec Reiske, qui l'initia aussi aux finesses de la langue grecque. En 1769 il visita les principales villes de l'Allemagne, et noua des relations avec Gellert, Rabener, Sulzer, Mendelssohn, Lessing, etc., et en 1770 il passa en Angleterre, dans le but d'y approfondir, sous Voide, Kennicot, Hunt et autres philologues, les langues de l'Orient. De retour à Strasbourg à la fin de 1770, il fut aussitôt nommé professeur adjoint; pendant huit ans il enseigna les principes, alors peu connus sur le continent, de Hutchinson, de Ferguson et des philosophes écossais, et fit dans l'intervalle des cours particuliers. En 1775 il obtint la chaire de grec et de langues orientales. Brunck, dont le commerce était difficile, le prit en amitié, et l'associa à l'édition qu'il préparait de *Sophocle*; en outre, il le recommanda à Musgrave, qui, après avoir éprouvé ses talents, le désigna avant de mourir, pour achever et mettre au jour l'édition d'*Appien* à laquelle il travaillait. Schweighæuser en fit paraître le texte (Leipzig, 1785, 3 vol. in-8°), épuré avec une sagacité critique remarquable, et il l'accompagna d'une excellente traduction latine et d'un commentaire qui témoignait de l'étendue de ses connaissances historiques et linguistiques. Il publia ensuite *Polybe* (Leipzig, 1789-95, 9 vol. in-8°), sur une révision complète des meilleurs manuscrits. Il n'avait pas terminé ce travail lorsque éclata la révolution, dont il se montra d'abord grand partisan. Élu membre du conseil de la commune de Strasbourg, il se signala par ses efforts pour le maintien du régime constitutionnel; jeté en prison en 1793, il dut à l'adresse de son épouse, qui était une femme supérieure, d'être relégué à Baccarat en Lorraine. Comme il veillait souvent très-tard dans la nuit, il fut dénoncé comme suspect, et on allait le mettre en arrestation si une lettre du comité de salut public, où on le remerciait de l'envoi des premiers volumes de Polybe, n'était venue à propos pour lui constituer un certificat de civisme. Il retourna à Strasbourg, et prépara, avec l'aide de son fils Geoffroi, l'édition d'*Epictète* (Leipzig, 1798, in-12). Nommé en 1796 professeur des langues anciennes à l'école centrale, il fut en même temps élu correspondant de l'Institut. Quelque temps après il entreprit pour la collection Bipontine une magnifique édition d'*Athénée* (Strasbourg, 1801-07, 14 vol. in-8°), avec une version latine et des notes. L'école centrale ayant été, en 1802, remplacée par un simple lycée, il se trouva dans une situation assez gênée; les émoluments de sa chaire au séminaire protestant ne suffisaient pas à l'entretien de sa nombreuse famille. Cependant il refusa les offres brillantes qui lui furent faites d'Angleterre. Il devint en 1806 conservateur de la bibliothèque de Strasbourg, et en 1809 professeur de littérature grecque à l'Académie nouvellement établie et doyen de la faculté des lettres. L'année suivante Schweighæuser, qui venait de publier les *Lettres de Sénèque* (Strasbourg, 1809, 2 vol. in-8°), ne recula pas, malgré son grand âge, devant l'énorme tâche d'entreprendre une nouvelle édition d'*Hérodote*; prenant pour base celle de Wesseling, il y introduisit des améliorations importantes par la comparaison attentive d'une dizaine d'excellents manuscrits, ainsi que par les observations de Creuzer et de Boissonade. En faisant paraître ce beau travail (Strasb., 1816, 6 vol. in-8°, avec un *Lexicon herodoteum*; ibid., 1824, 2 vol. in-8°), il mit dignement le sceau à sa réputation d'helléniste. La perte de la vue, causée par une

fatigue excessive, l'obligea en 1824 à se démettre de ses chaires, qui passèrent à son fils Geoffroi. En 1821 il avait été élu membre libre de l'Académie des inscriptions, et il reçut en 1826 une des deux grandes médailles distribuées par la Société royale de Londres pour la littérature classique. D'une modestie à toute épreuve malgré son mérite éminent, Schweighæuser montrait dans sa vie privée cette même conscience sévère qui le guidait dans ses travaux; à ce sujet nous ferons remarquer qu'il fut toujours, à l'inverse de Brunck, très-sobre de conjectures tendant à modifier contrairement aux manuscrits les leçons des auteurs anciens. Outre les travaux cités, on a de lui : *De sensu morali*; Strasbourg, 1775, in-8°; — *Sententiæ philosophicæ*; ibid., 1775, 3 part. in-8°; — *Sophoclis* Electra *et Euripidis* Andromache; ibid., 1779, in-8°; — *Sophoclis* Œdipus *et Euripidis* Orestes; ibid., 1779, in-8°; — *Emendationes et observationes in Suidam*; ibid., 1789, in-8°; — *Epictetæ philosophiæ monumenta*; Leipzig, 1799, in-8°; — *Opuscula academica*; Strasbourg, 1806, in-8°; — *Memoria Oberlini*; ibid., 1806, in-8°.

Cuvier, *Éloge de Schweighæuser*; Strasbourg, 1830, in-8°. — Dahler, *Memoria Schweighæuseri*; ibid., 1830, in-8°. — Stiévenard, *Éloge de Schweighæuser*. — *Zeitgenossen*, n°s *LXI* et *LXVIII*. — Haag, *France protestante*.

SCHWEIGHÆUSER (*Jean-Geoffroi*), archéologue, fils du précédent, né le 2 janvier 1776, à Strasbourg, où il est mort, le 14 mars 1844. Il n'acheva pas ses études : la révolution l'entraîna sous les drapeaux, et il s'enrôla dans l'armée du Rhin, en 1792. Cependant, dès 1796 il put venir à Paris, où il collationna des manuscrits grecs pour son père, et traduisit un fragment des commentaires de Simplicius sur le *Manuel d'Épictète*. Il dirigea l'éducation des fils de Voyer d'Argenson, écrivit dans *le Publiciste*, et composa des vers pour divers recueils allemands; puis il fut chargé, en 1802, par le comte de Schlaberndorf, de publier une édition des *Caractères* de La Bruyère joints à ceux de Théophraste (Paris, 3 vol. in-12). Il rédigea pour Visconti le texte du *Musée Napoléon*, et prit part à la rédaction des *Archives littéraires*. Lors de la formation de l'université de France, en 1810, il fut nommé professeur adjoint à la faculté des lettres de Strasbourg. En 1812, il devint professeur de littérature latine au séminaire protestant. Lorsque son père prit sa retraite (1824), il lui succéda à l'académie ainsi que dans les fonctions de bibliothécaire de la ville et du séminaire. Une maladie nerveuse, qui tourna en paralysie, vint enchaîner son activité et affaiblir ses facultés : pendant environ douze ans, il ne quitta plus son cabinet, et rien n'égale le dévouement que lui prodigua une épouse chérie, fille du célèbre anatomiste Thomas Lauth, pendant toute cette triste période. Il nous reste à mentionner les titres de J.-G Schweighæuser comme archéologue. L'Institut ayant demandé, en 1819, aux départements des notices sur leurs antiquités locales, le savant professeur, depuis longtemps livré à ces études, se mit à l'œuvre, et obtint la première médaille que l'Académie des inscriptions décerna pour cet objet; en 1823 elle l'inscrivit parmi ses correspondants. A la même époque, il commença, de concert avec son ami M. de Golbery, la publication des *Antiquités d'Alsace* (Mulhouse, 1825-28, 20 livr. in-fol. avec lithogr.). Même pendant le cours de sa maladie, son zèle se réveilla à plusieurs reprises : ayant fait, en 1832, l'acquisition d'une collection d'antiquités gallo-romaines et de poteries trouvées à Rheinzabern (Bavière rhénane), il fut constamment occupé de leur étude, et en fit dessiner et lithographier les pièces les plus curieuses.

Golbery, *Notice sur J.-G. Schweighæuser*; 1848, in-18.

SCHWERIN (*Court-Christophe*, comte DE), général prussien, né le 26 octobre 1684, dans la Poméranie suédoise, tué le 3 mai 1757, devant Prague. Sa famille était une des plus anciennes de la Poméranie, et comptait au dix-septième siècle vingt-quatre branches disséminées dans l'Allemagne du nord, en Suède, en Pologne, en Courlande, etc. (1). Fils d'un riche seigneur, il reçut une éducation soignée, et entra en 1700 dans un régiment hollandais commandé par un de ses oncles et par son frère aîné, qui lui suscita mille difficultés. Il fit ses premières armes dans les campagnes de Flandre, et eut ainsi l'occasion de se former sous Eugène et Marlborough; en 1704 il se trouvait à la bataille de Donawerth, où son frère fut tué. En 1705 il reçut un brevet de capitaine; mais en 1706 il retourna en Allemagne avec son oncle, et prit du service dans les troupes du duc de Mecklembourg-Schwerin. Pourvu en 1707 d'un régiment, il fut en 1711 envoyé auprès de Charles XII, alors à Bender, et y demeura une année entière, s'attachant, par de nombreux entretiens avec ce prince, à perfectionner ses connaissances dans l'art de la guerre. Nommé en 1718 général major, il commanda en 1719 l'armée mecklembourgeoise, forte de douze mille hommes, que le duc opposa au corps de treize mille Hanovriens qui venait d'entrer dans le pays pour mettre à exécution la sentence rendue par le conseil aulique contre ce prince en faveur de la noblesse du duché. Il battit l'ennemi à Walsmœhlen, et termina par des négociations habiles le différend à l'avantage du duc. Ce dernier ayant alors réduit son armée, Schwerin passa au service de la Prusse; envoyé aussitôt comme ambasadeur à Varsovie, il s'éleva à son retour jusqu'aux plus hauts grades militaires; sa fermeté, son caractère franc et ouvert, la discipline qu'il maintenait parmi ses troupes, qui se fai-

(1) Il n'en subsiste plus aujourd'hui que quatre branches, qui ont toutes la dignité de comte. Celle à laquelle appartenait Christophe, est aujourd'hui représentée par *Maximilien* DE SCHWERIN, ministre de Guillaume Ier, roi de Prusse.

saient remarquer par leur promptitude dans les manœuvres, toutes ces qualités lui valurent la faveur du roi Frédéric-Guillaume Iᵉʳ, dont il devint un des familiers, et qui le plaça en 1739 à la tête de toute l'infanterie prussienne. En 1740, à l'avénement de Frédéric II, il fut nommé feld-maréchal et comte. A la fin de l'année, lors de la première campagne de Silésie, dont il avait en grande partie préparé le plan, il couvrit du côté de la Bohême la marche de l'armée sur Breslau. En 1741, après avoir rejeté en Moravie le général autrichien Browne, il rejoignit le roi, et marcha avec lui contre Neuperg, qui avait repris une partie de la Silésie. A Molwitz, il commanda le centre; quoique ayant reçu deux blessures graves, il ne quitta pas le champ de bataille, et enfonça les lignes ennemies, ce qui décida le sort de la journée. Après être entré dans Breslau par ruse, il fut nommé gouverneur des forts de Brieg et de Neisse. En 1744, il dirigea le siége de Prague, qui capitula le 16 septembre, et il contribua par sa prudence à assurer la retraite périlleuse des Prussiens poursuivis par le prince de Lorraine. En 1756, au début de la guerre de Sept ans, il pénétra en Bohême, et remporta plusieurs avantages sur le général Piccolomini, dont il empêcha la jonction avec Browne. Puis il s'avança jusqu'à Prague (1757), où vinrent se réunir à lui le roi et le prince d'Anhalt. Frédéric II ayant résolu d'engager la bataille (6 août), Schwerin commença l'attaque; mais ses troupes, décimées par un feu terrible, reculèrent en désordre; le vieux maréchal, saisissant alors un drapeau, les ramena contre les Autrichiens; atteint par une décharge de mitraille, il retomba sans vie. A cette vue ses soldats, qui le chérissaient comme un père, ne pensent plus qu'à le venger; ils s'élancent contre les positions de l'ennemi, qu'ils culbutent; tout le reste de l'armée se précipite derrière eux, et bientôt la victoire est complète. Mais elle avait été chèrement achetée; « la perte de Schwerin valait celle de dix mille hommes, » disait Frédéric, qui, dans l'*Histoire de mon temps*, ajoute encore qu'à son arrivée au trône il n'y avait dans toute son armée que Schwerin qui fût un homme de tête et un général expérimenté. En effet Schwerin avait été presque de moitié avec le roi dans la création de cette formidable armée prussienne dont les exploits excitaient l'admiration générale. Ce capitaine, dont le souvenir, perpétué par des chants populaires, vit encore aujourd'hui en Prusse, était dans sa vie privée un modèle de toutes les vertus. Il était d'une piété sincère et a laissé plusieurs poésies religieuses de sa composition. Il consacrait la plus grande partie de ses loisirs à la culture des lettres et des sciences; il recherchait le commerce des savants; et son instruction solide le mettait à même d'en profiter.

Pauli, *Leben grosser Helden*, t. I. — *Der Biograph.*, t. V. — Hirsching, *Handbuch*. — Archenholtz, *Gesch. der siebenjæhrigen Krieges*. — Stenzel, *Gesch. des preussischen Volkes*. — Preuss, *Friedrich der Grosse*. — Schœning, *Die ersten Jahre der Regierung Friedrich des Grossen*, Berlin, 1858, et *Der siebenjæhrige Krieg*, Potsdam, 1851. — *Preussens Helden*; Leipzig, 1862.

SCHWILGUÉ (*Jean-Baptiste*), mécanicien français, né le 18 décembre 1776, à Strasbourg, où il est mort, le 5 décembre 1856. Dès ses plus jeunes années il montra un goût si décidé pour les arts mécaniques que, sans autre guide que son intelligence et son adresse manuelle, il parvint à confectionner les outils nécessaires à l'établissement d'un petit atelier. L'horlogerie lui semblait surtout le chef-d'œuvre de l'invention humaine. Son père, attaché à l'intendance d'Alsace, perdit son emploi aux premiers jours de la révolution, et alla se fixer à Schelestadt. Jean-Baptiste en se mariant (25 avril 1796) prit la direction d'un petit atelier d'horlogerie, et consacrait à l'étude le temps que ne lui prenait point son industrie; aussi, bien qu'il n'eût aucun maître, il acquit assez de connaissances pour être nommé en 1808 vérificateur des poids et mesures de Schelestadt, et régent de mathématiques au collége de cette ville. C'est vers ce temps que, songeant plus que jamais à la reconstruction de l'horloge de la cathédrale de Strasbourg, il eut l'idée de remplacer par un calendrier mécanique et mobile l'ancien calendrier de cette horloge, qui n'indiquait qu'en peinture, sur son disque de bois, et seulement pour l'espace d'un siècle, les jours de Pâques de chaque année, avec quelques-unes des principales fêtes mobiles. Le 6 décembre 1815 Schwilgué avait terminé son comput ecclésiastique, et le 30 octobre 1821 il soumettait à Louis XVIII ses plans, ses calculs et la pièce mécanique qui indiquait à perpétuité les éléments du calendrier de l'Église. A partir de 1822 il s'occupa de mécanique industrielle, et la balance-bascule portative à l'usage du commerce, les ponts à bascule fixés sur une maçonnerie servant à peser les voitures chargées, tels furent les principaux produits de son atelier, pour la fabrication desquels il s'associa, le 24 mars 1827, avec Frédéric Rollé de Strasbourg, et depuis lors il devint l'inventeur d'une foule d'instruments de précision, tels que le *pèse-stère*, les balances d'essai, les pompes portatives à incendie sans piston, le *toposcope*, le marqueur fixe, le pèse-lettres, etc. Ses appareils lui valurent une médaille d'argent à l'exposition de 1827, et la croix d'Honneur en 1835. Schwilgué commença vers la fin de juin 1838 les travaux de restauration de l'horloge de la cathédrale, pour laquelle le conseil municipal de Strasbourg avait, le 7 septembre 1836, voté un crédit, et le dimanche 2 octobre 1842 l'admirable mécanisme, tout entier reconstruit par lui, marcha pour la première fois devant le congrès scientifique assemblé à Strasbourg. Sans parler des nombreuses figures allégoriques qui se meuvent et marquent les heures, les jours, les mois, les années, les siècles, on doit rappeler qu'un poids

d'un kilogramme seulement, remonté une seule fois dans l'année, met en mouvement les innombrables rouages de cette horloge, qui indique encore le jour vrai, le jour sidéral et le jour moyen, la marche des planètes et de leurs satellites, le comput ecclésiastique, les équations solaires et lunaires, etc. La partie vraiment scientifique de l'horloge est l'œuvre de Schwilgué, qui pour ce merveilleux travail refusa toute rémunération pécuniaire. Son nom sera donc désormais inséparable dans les fastes de la cathédrale de Strasbourg de ceux de Werner et d'Erwin. Schwilgué fut promu officier de la Légion d'honneur le 13 novembre 1853. On a de lui une *Description abrégée de l'horloge de Strasbourg* (1843, in-18).

Ch. Schwilgué, *Notice sur mon père, J.-B. Schwilgué, sa vie, ses travaux;* Strasbourg, 1857, in-8°.

SCHYRLE. *Voy.* Rheita.

SCIARPELLONI. *Voy.* Credi (*Lorenzo di*).

SCIPIONS (Famille des). C'était une branche de la maison patricienne de la *gens Cornelia;* elle était unie par la naissance et par la communauté de certains rites religieux aux Cossus, aux Lentulus, aux Sylla, aux Cethegus, aux Merula. Le mot *Scipio* signifie bâton; selon Macrobe, il aurait été donné à cette famille depuis qu'un de ses membres avait servi de bâton de vieillesse à son père; touchante histoire, qui semble avoir été inventée tout exprès pour le besoin de l'étymologie. Les Scipions possédaient pour leur famille, près de la porte Capena, un lieu de sépulture découvert en 1780, et qui est un des restes les plus intéressants de la période républicaine.

Le premier Scipion (*P. Cornelius*) que l'on trouve dans l'histoire est celui que le dictateur Camille choisit en 396 avant J.-C. pour maître de la cavalerie. Pour les deux années suivantes, il fut tribun militaire avec pouvoir de consul, et à deux reprises (391 et 369) il exerça les fonctions d'interroi.

Scipion (*C. Cornelius*) fut édile curule en 366, l'année où cette magistrature fut instituée.

Scipion (*L. Cornelius*) fut le premier de sa famille qui eût été élu consul (350).

Scipion (*P. Corn.*), consul en 328, remplit en 306 la charge de dictateur, mais quelques jours seulement.

Scipion (*L. Corn. Barbatus*), fils de Cnæus, fut successivement édile, consul et censeur; dans la guerre contre les Samnites, il s'empara de plusieurs villes et soumit toute la Lucanie. Il est difficile de dire si c'est le même personnage qui dans les fastes consulaires est nommé à l'an 300, qui, d'après le récit de Tite Live, vainquit les Étrusques dans une grande bataille, et qui, trois années après, placé comme propréteur à la tête d'une légion, fut enveloppé par une armée de Gaulois cisalpins et massacré avec toute sa troupe.

C'est avec les guerres puniques que commence la grandeur des Scipions.

Scipion Asina (*Cneius Corn.*), fils de Barbatus, fut consul en 260, et commanda la première flotte de guerre que les Romains eussent construite; mais tandis qu'il s'avançait imprudemment avec quelques vaisseaux, il se trouva en présence de toute la flotte carthaginoise, et fut fait prisonnier; son collègue Duillius le vengea, et plus tard Regulus le tira de captivité. Réélu consul (254), il construisit en trois mois une flotte de cent vingt quinquérèmes, et reprit presque toute la Sicile aux Carthaginois. Il rentra à Rome en triomphe.

Scipion (*Lucius Corn.*), frère du précédent, fut consul en 259. Chargé par le sénat d'enlever aux Carthaginois la Corse et la Sardaigne, il chassa les ennemis de ces deux îles après les avoir battus sur mer. C'est lui qui est signalé dans la deuxième inscription du tombeau des Scipions, comme étant « de l'aveu de tous, le meilleur entre les hommes de bien ».

Scipion Calvus (*Cneius Corn.*), fils du précédent, mort en 211, fut consul en 222. Chargé avec son collègue Marcellus de continuer la guerre contre les Insubres, il assiégea et prit leur ville d'Acerræ (*voy.* Marcellus). En 218 il servait dans l'armée de son frère Publius, et se dirigeait avec lui vers l'Espagne, lorsqu'on apprit, à Marseille, qu'Annibal franchissait déjà les Alpes. Pendant que Publius revenait en toute hâte en Italie, Cneius prit le commandement des légions, et occupa une partie du littoral au nord de l'Èbre. Il s'attacha par sa douceur les Espagnols, que Carthage avait traités durement; il se fit des alliés parmi eux, et y trouva d'excellents soldats. Deux armées carthaginoises occupaient le pays; il battit en 218, près de Cissa, celle d'Hannon et s'empara de Tarragone. En 217, il monta sur ses vaisseaux, et détruisit près des bouches de l'Èbre la flotte carthaginoise. Cette victoire empêcha Asdrubal de passer en Italie, où sa présence, après la bataille de Cannes, aurait décidé du sort de Rome. Cneius promena sa flotte victorieuse tout le long du littoral, et cent vingt peuplades de l'Espagne se soumirent à lui; les îles Baléares elles-mêmes se détachèrent du parti de Carthage. Peu après Publius arriva avec quelques renforts; tous deux se portèrent sur Sagonte, y nouèrent des intelligences, et réussirent à se faire livrer une foule d'otages espagnols, qui furent renvoyés libres chez les différents peuples. En 216, Asdrubal essaya de sortir d'Espagne pour passer en Italie; les deux Scipions lui barrèrent le chemin au passage de l'Èbre, et dans une grande bataille ils détruisirent cette armée qu'Annibal attendait. Dans la campagne de 215, trois armées carthaginoises assiégeaient ensemble la ville d'Illiturgi, alliée des Romains; les Scipions accourent, traversent le camp de l'ennemi, pénètrent dans la ville, raniment les habitants, font une sortie, et avec seize mille hommes ils mettent en pleine déroute soixante mille Carthaginois. La ville est délivrée. La même année ils remportent encore

une grande victoire, et presque toute l'Espagne est pour eux. En 214, ils sont vainqueurs dans trois batailles, et prennent Sagonte. En 212, ils espéraient d'en finir avec cette guerre. Deux armées carthaginoises, commandées, l'une par Asdrubal Barca et l'autre par Magon, se trouvaient à cinq journées de marche l'une de l'autre. Les deux généraux romains conçoivent le projet hardi de les écraser séparément; mais pour empêcher leur jonction, ils se séparent eux-mêmes; Cneius se porte contre Asdrubal avec un tiers seulement des légionnaires et tous ses Espagnols. Ce n'était pas la coutume de Rome d'avoir des mercenaires étrangers; mais à cette époque le sang romain devenait précieux, et l'Italie ne pouvait pas envoyer beaucoup de soldats : les Scipions avaient donc enrôlé moyennant une solde 20,000 Celtibères; ils croyaient pouvoir se fier à eux. Mais Asdrubal fit offrir à ces indigènes autant d'argent pour poser les armes que les Romains leur en donnaient pour combattre : ils acceptèrent, et quittèrent Scipion même en présence de l'ennemi. Cneius, réduit à quelques milliers d'Italiens, fit retraite en évitant de livrer bataille. Bientôt l'arrivée de l'armée de Magon lui apprit que son frère avait été vaincu. Il recula pendant plusieurs jours, poursuivi de près par les deux armées carthaginoises. Il trouva enfin une colline où il essaya de se retrancher; mais il ne put pas creuser un fossé dans le roc, et le terrain n'offrait pas de bois pour faire la palissade. Il se fit un rempart avec ses bagages; cette faible barrière fut bientôt enfoncée et la petite armée romaine périt presque tout entière avec son général.

Scipion (*Publius Corn.*), frère du précédent, mort en 211, fut consul en 219. Ce fut lui qui introduisit dans le sénat les députés de Sagonte qui réclamaient de prompts secours; mais le sénat s'étant contenté d'envoyer une ambassade à Carthage, Sagonte fut prise. A cette nouvelle le sénat décréta la levée de trois armées, et chargea Scipion, avec l'une d'elles, de se rendre en Espagne pour y enfermer Annibal. Scipion apprend à Marseille qu'Annibal a franchi les Pyrénées et qu'il va traverser le Rhône. Il envoie en avant un corps de cavalerie, qui a le dessus sur un corps de cavaliers numides; lui-même se met en marche pour atteindre l'envahisseur; mais à la nouvelle qu'il doit être arrivé aux Alpes, il laisse la plus grande partie de ses troupes à son frère Cneius, qui doit se rendre en Espagne; puis il gagne Gênes par mer, va chercher à Pise l'armée du préteur Manlius, la prend sous ses ordres en qualité de consul, et la ramène sur le Pô. Il lutte de rapidité avec Annibal. C'est seulement un peu en avant du Tessin qu'il peut l'atteindre (218). A la suite d'un combat désavantageux où il est blessé, Scipion repasse le Pô, veut défendre au moins la rive droite du fleuve; mais les Gaulois l'abandonnent en égorgeant quelques cohortes. Il recule vers la Trébie; là, des rives boisées et couvertes de collines doivent mettre son armée à l'abri des cavaliers numides. Il veut s'y établir dans un camp retranché, traîner la guerre en longueur et laisser les Carthaginois s'épuiser sans combattre. Son collègue Sempronius, qui l'a rejoint, ne comprend rien à ce plan, et il livre bataille. Les deux armées consulaires sont vaincues par la cavalerie, par les éléphants, et surtout par la tactique d'Annibal; trente mille Romains restent sur le champ de bataille, et la Cispadane est aux Carthaginois. Même après ce ce désastre, le sénat jugea la présence de Scipion plus utile encore en Espagne qu'en Italie, et il l'envoya dans cette province avec le titre de proconsul. Il y rejoignit son frère Cneius, et pendant cinq ans il dirigea la guerre avec lui dans un accord parfait. Leurs brillants succès (*voy.* l'article qui précède) eurent pour principal effet de retenir dans la Péninsule les armées carthaginoises qu'Annibal appelait en Italie. En 212 les deux frères se séparèrent, pour tenir tête à la fois à Asdrubal et à Magon. C'est contre Magon que se dirigeait Publius; dans sa marche, il rencontra un ennemi sur lequel il ne comptait pas; c'était Massinissa, alors allié de Carthage. Ses nombreux cavaliers le harcelaient sans combattre. Ayant appris qu'un petit corps espagnol est à peu de distance, il se porte contre lui; mais il est surpris par Massinissa, atteint par Magon. En se portant au plus fort du danger, il tombe percé d'un javelot; l'armée romaine est mise en déroute et presque entièrement exterminée. Publius avait laissé à Rome un fils, qui fut Scipion l'Africain (1). F. de C.

Polybe, liv. I-X. — Tite Live, *passim*. — Cicéron, *pro Plancio*, 25; *pro Balbo*, 13. — Egger, *Veteris sermonis latini reliquiæ*, p. 100, 104, 134. — Smith, *Dictionary*.

Scipion *l'Africain* (*Publius Cornelius* Scipio *Africanus major*), fils du précédent, né vers 234, mort vers 183. Il se distingua, n'ayant encore qu'environ dix-sept ans, à la bataille du Tessin; il paraît même que ce fut lui qui dégagea le consul, son père, entouré par l'ennemi, et qui le sauva. Il prit part comme tribun légionnaire à la bataille de Cannes (216); ce fut lui qui dirigea la retraite de quelques milliers d'hommes échappés au désastre, et qui les conduisit à Canusium. Une foule d'officiers découragés avaient formé le complot de quitter l'Italie : il se rendit au milieu d'eux, et les força de jurer, avec lui, de ne pas abandonner la république. En 212 il demanda l'édilité curule; les tribuns s'opposant à sa candidature, parce qu'il n'avait pas l'âge légal, il répliqua : « J'aurai

(1) Publius et Cneius, tués tous deux en Espagne, avaient un frère, *Lucius*, qui prit quelque part à leurs succès. Le fils de Lucius, *Cneius*, surnommé *Hispalus*, fut consul en 171 et mourut d'une attaque de paralysie, à Cannes, dans le cours de sa magistrature. — Celui-ci eut aussi un fils, qui porta les mêmes nom et surnom; il occupa les charges de questeur (149) et de préteur (139). — Il laissa un fils, en qui s'éteignit cette branche, assez obscure, de la famille des Scipions.

assez d'années si j'obtiens assez de suffrages. » Et tous les suffrages furent pour lui. Jeune encore, il exerçait un grand ascendant sur la foule. Tite-Live dit qu'il n'était pas plus admirable pour ses véritables qualités que pour l'art qu'il possédait de les faire valoir. C'était un caractère merveilleusement maître de lui-même; plein de passions, il n'en avait aucune qui ne cédât à sa volonté ou à son intérêt. Il était appliqué et laborieux sous les dehors d'un ami du plaisir. Mais ces qualités n'étaient connues que de ceux qui vivaient dans son intimité. A la multitude il présentait un autre genre de vertus; il était généreux, prodigue, ami des fêtes, indulgent à tous et accessible; la qualité qu'il voulait qu'on lui attribuât de préférence à toute autre, c'était le bonheur, qualité fort estimée du vulgaire dans tous les temps, et surtout des Romains, qui croyaient le bonheur inhérent à la nature d'un homme, comme un don que les dieux y avaient attaché en récompense de ses vertus. Scipion aimait à parler de ses songes; dans le sommeil, même dans la veille, il avait des entretiens avec les dieux. Il n'entreprit jamais aucun acte important de sa vie publique ou privée sans avoir passé quelques heures dans le temple du Capitole et sans avoir eu une conférence secrète avec la divinité. Il ne démentait pas ceux qui disaient qu'il était fils de Jupiter et que sa mère avait eu commerce avec ce dieu sous la figure d'un serpent. Par tous ces moyens il rendait le peuple et les soldats empressés à servir ses desseins; tous le suivaient à l'aveugle; lui seul consultait la calme et froide raison.

En 211 son père et son oncle périrent en Espagne, et Rome, qui avait envoyé à leur place le propréteur C. Nero, résolut d'accroître le nombre de ses troupes et de les confier à un proconsul (210). Le jour des comices, personne ne se présenta pour recevoir ce dangereux héritage des deux généraux vaincus; Scipion seul sollicita les suffrages des centuries; il n'avait que vingt-quatre ans, mais le peuple l'élut à l'unanimité. Dès qu'il fut en Espagne, il comprit quel était l'unique moyen de vaincre les Carthaginois; il fallait s'attacher les Espagnols et se présenter à eux comme un libérateur qui venait les arracher à la domination oppressive de Carthage. Il affecta donc un grand esprit de justice, et se fit des alliés par sa modération. Voulant frapper les imaginations par un coup hardi, il traverse une grande partie de l'Espagne et se porte rapidement sur Carthagène. « Neptune, disait-il, lui avait inspiré cette résolution »; en réalité, il savait qu'aucune des armées carthaginoises n'était à portée de défendre la ville, qui n'avait qu'une faible garnison. Carthagène fut prise en un jour; or, c'était le chef-lieu de la domination des Carthaginois; là étaient leurs arsenaux, leur trésor public, et les bagages de leurs trois armées; là étaient aussi les otages des peuples soumis. Ces otages dans les mains de Scipion étaient un gage de l'alliance des Espagnols; il les traita donc en amis, leur prodigua les caresses et les présents, et leur promit de les renvoyer dans leurs familles, du jour où leurs familles voudraient être amies de Rome. Parmi ces otages il y avait des femmes; le droit de la guerre les mettait à la discrétion du vainqueur; mais Scipion, qui n'était pas un modèle de continence, voulut étonner les Espagnols par un grand exemple de vertu, et il renvoya ces femmes à leurs pères ou à leurs maris. La plupart des peuples espagnols ne tardèrent pas à lui faire savoir qu'ils abandonnaient le parti de Carthage; Mandonius et Indibilis s'offrirent à lui avec leurs excellents soldats. Carthage avait trois armées en Espagne, commandées par Asdrubal Barca, Asdrubal fils de Giscon, et Magon. Le plan des généraux était que les deux derniers gardassent l'Espagne et que le premier passât en Italie, où sa présence était plus nécessaire que jamais à Annibal, son frère. Asdrubal livra bataille près de Baecula, fut vaincu et perdit vingt mille hommes (209); mais laissant là ses morts et ses bagages, il courut en toute hâte vers les Pyrénées; on sait d'ailleurs qu'il ne rejoignit pas son frère. Scipion restait encore en présence de trois armées; car un nouveau général, Hannon, était arrivé d'Afrique; il est vrai qu'il se laissa surprendre et battre par un lieutenant de Scipion (208). L'année d'après, Magon et Asdrubal, fils de Giscon, réunirent leurs forces; Scipion les vainquit ensemble (207). Dès lors, à l'exception de Gadès, il ne resta plus rien à Carthage dans toute la péninsule. Dès que Scipion fut maître de l'Espagne, il songea à l'Afrique; pour cela l'alliance des Numides lui était nécessaire. Il se rendit en personne auprès de Syphax, qui régnait sur la Numidie occidentale. On dit qu'il se rencontra à sa cour avec Asdrubal, fils de Giscon; les deux généraux y passèrent plusieurs jours dans l'intimité. Mais Scipion fut le plus adroit, et s'assura l'alliance du chef numide. Pendant son absence une formidable insurrection avait éclaté en Espagne. Il la réprima en la frappant de terreur : la ville d'Illiturgi, dont la population entière combattit sur les murailles, fut prise d'assaut et rasée. Peu après Scipion tomba malade, et le bruit de sa mort se répandit; il n'en fallut pas davantage pour que de nouvelles défections se produisissent; en même temps, un corps de huit mille Romains se révolta et déposa ses chefs. A peine convalescent, il appela à lui les légionnaires révoltés en leur promettant de faire droit à leurs plaintes; il les fit envelopper par ses soldats restés fidèles, pardonna à la foule et mit à mort les meneurs. Enfin, il mena ces mêmes légions battre Mandonius et Indibilis. Les Carthaginois occupaient encore Gadès, grâce à Massinissa et à ses Numides; Scipion attira Massinissa à une entrevue, et en fit un allié de Rome; la prise de Gadès acheva la soumission de l'Espagne.

Dès que Scipion put quitter sa province pacifiée (206), il revint à Rome pour rendre compte de ce qu'il avait fait. Introduit au sénat, il énuméra les armées vaincues, les villes prises, les peuples soumis. Il espérait qu'on lui décernerait le triomphe; mais la loi défendait de l'accorder à quiconque n'était pas revêtu d'une magistrature régulière; or, Scipion n'était ni préteur ni consul, et il avait fait ses campagnes avec un simple commandement militaire. Survinrent les comices consulaires; tous les suffrages se réunirent sur lui (205); encore lui donna-t-on un collègue peu gênant qui, se trouvant en même temps pontife, ne pouvait pas sortir d'Italie et devait par conséquent laisser à Scipion la direction de la guerre. L'Espagne étant soumise et Annibal étant compté pour rien au fond du Bruttium, c'était en Afrique qu'il fallait combattre Carthage. Scipion, en dépit de l'opposition de Fabius, se fit donner pour province la Sicile avec l'autorisation de passer en Afrique, s'il le jugeait utile à l'État. Il est vrai que le sénat lui donna fort peu de troupes et encore moins d'argent; mais Scipion trouva de l'argent dans les villes d'Étrurie, des bois de construction dans la Campanie, des soldats chez les Sabins et chez les Marses; la Sicile fournit les chevaux; une flotte fut construite en six semaines. Dans son quartier général de Syracuse, il prépara une formidable expédition. Caton, qui lui servait de questeur, se plaignit de l'argent qu'il dépensait. Scipion répondit qu'il n'avait pas besoin d'un questeur si exact, et Caton alla porter ses plaintes au sénat. Il ne s'en fallut pas de beaucoup qu'on ne lui retirât son commandement. Quand tous ses préparatifs furent achevés, il s'embarqua (204), quitta la Sicile en grand appareil, et aborda sur la côte d'Afrique, dans le voisinage d'Utique. Deux combats de cavalerie lui permirent de prendre pied sur le territoire carthaginois. Il comptait sur le concours des Numides; mais des deux rois, Syphax était devenu l'ennemi de Rome, et Massinissa, son seul allié, était chassé de son royaume. Il ne se découragea pas. Syphax et Asdrubal réunirent une armée de cinquante mille hommes; une nuit, Scipion mit le feu à leur camp et fit périr presque toute cette armée dans les flammes (303). C'était à la faveur d'une trêve qu'il avait pu s'approcher du camp et y porter l'incendie. Carthage et la Numidie formèrent une nouvelle armée; Scipion la détruisit dans la bataille des *Grandes Plaines*. Puis pendant qu'il prenait l'une après l'autre les villes qui entouraient Carthage, Massinissa se lança en Numidie, vainquit Syphax et le fit prisonnier. Scipion récompensa Massinissa en lui donnant le nom de roi et en lui promettant la Numidie entière, mais il ne lui permit pas d'épouser la Carthaginoise Sophonisbe (*voy.* ce nom). Annibal, qui était revenu d'Italie, jugea Carthage sans ressource et demanda la paix; mais Scipion ne voulait traiter qu'après une victoire. Les deux généraux se préparèrent à une suprême bataille, qui eut lieu dans une grande plaine découverte près de Zama. Annibal avait rangé son armée sur trois lignes, et s'était placé à la troisième avec ses vétérans d'Italie; Scipion fit enfoncer les deux premières lignes par ses légions, et fit tourner la troisième par la cavalerie numide (19 octobre 202). Le vainqueur pouvait mettre le siège devant Carthage; mais la ville n'aurait pas manqué de résister quelques semaines; or Scipion savait que le sénat lui avait désigné un successeur, et que ce serait ce successeur qui aurait la gloire de prendre Carthage. Se hâtant donc de traiter, il dicta des conditions de paix que Carthage accepta et qui furent assez avantageuses à Rome pour que le sénat dût les ratifier. La seconde guerre punique fut ainsi terminée par Scipion; de retour à Rome (201), il triompha avec un éclat inusité, et prit ou se laissa donner le surnom d'*Africain*.

Pendant quelques années sa popularité fut immense. On le nomma censeur (199), puis prince du sénat; on parla de lui conférer le consulat à vie, et l'on proposa que sa statue fût portée dans les pompes religieuses avec les statues des dieux. Scipion repoussa des honneurs qu'on n'eût pas manqué de trouver excessifs du jour où il les aurait acceptés. Il fut consul en 194; mais ce second consulat n'ajouta rien à sa gloire; le seul de ses actes de cette année qui ait mérité l'attention, ce fut d'avoir établi que dans les spectacles publics les sénateurs auraient des places réservées : innovation qui ne laissa pas de mécontenter le peuple. En 190, son frère aîné, Lucius Scipion, demandait le commandement de la guerre contre Antiochus; l'Africain détermina le sénat à le lui accorder, en promettant de faire la campagne en qualité de lieutenant. Sous ce nom, il dirigea en réalité l'expédition. L'alliance du roi Philippe lui permit de traverser heureusement la Macédoine et la Thrace; en Asie Mineure il attira au parti de Rome le roi de Bithynie. Sur les ruines de Troie, il fit un sacrifice solennel suivant les traditions grecques, et proclama, au dire de Tite Live, l'origine troyenne de Rome. Il ne put pas suivre l'armée, et il laissa son frère s'avancer seul contre Antiochus. Ce n'est pas qu'il fût tombé malade, comme le répètent les biographes; mais Scipion était l'un des prêtres saliens; or, il y avait un mois de l'année pendant lequel la loi religieuse ordonnait à ces prêtres, en quelque endroit qu'ils pussent être, d'y demeurer en quelque sorte immobiles. Mais tout en restant à Élée, il semblait encore le chef de l'expédition. C'est à lui qu'Antiochus s'adressa pour obtenir la paix, après lui avoir renvoyé son fils, qui avait été fait prisonnier au début de la campagne. Scipion prétendit reconnaître ce service en conseillant au roi de ne pas combattre tant que lui même n'aurait pas rejoint l'armée. Il

adressa la même recommandation au consul. Lucius Scipion livra pourtant bataille, et fut vainqueur. Ce n'en fut pas moins l'Africain qui fixa les conditions de la paix : Antiochus dut abandonner toute l'Asie Mineure et payer 15,000 talents.

Lorsqu'il revint à Rome (189), il y trouva des haines qui s'étaient accumulées dès longtemps contre lui. Sa grandeur lui avait fait des envieux, et son orgueil des ennemis; on voyait avec peine cet arc de triomphe qu'il s'était élevé à lui-même au Capitole. Beaucoup de bons citoyens lui reprochaient son ambition et son mépris de la loi, Un jour, les questeurs refusaient de lui ouvrir le trésor public, alléguant une loi formelle; Scipion leur prit les clefs des mains, et ouvrit. Un autre jour, en plein sénat, on lui demandait de rendre compte, suivant l'usage et la loi, de l'argent livré par Antiochus (187); Scipion se lève, et montre dans ses mains le registre où les comptes sont écrits; « mais, ajoute-t-il, on ne les lira pas; je ne veux pas avoir la honte de paraître me justifier ». Il déchire le registre et le foule aux pieds. De tels actes parurent condamnables dans une république qui avait encore le respect de la loi, Le tribun M. Nævius cita Scipion à comparaître devant lui (185) : il lui reprocha les désordres de son séjour en Sicile, les excès de son lieutenant Flaminius, la discipline altérée par lui, l'argent de l'État dépensé sans compter, et enfin ses relations secrètes avec Antiochus. A tous ces griefs Scipion répondit avec l'audacieuse fierté qu'on lui avait toujours vue et qui lui avait toujours réussi. « Romains, dit-il, c'est à pareil jour que j'ai remporté en Afrique une victoire sur le plus redoutable ennemi de votre empire, ce qui vous procura une paix aussi avantageuse qu'inespérée. Ne soyons pas ingrats envers les dieux; laissons crier *ce vaurien* (il parlait du tribun), et montons au Capitole pour remercier le souverain des dieux. » Cet excès de mépris pour la magistrature et pour la loi fascina la foule. Scipion monta au Capitole, entraînant à sa suite le peuple romain. Pourtant les tribuns n'abandonnèrent pas l'accusation; ils se contentèrent de remettre le jugement à un autre jour. Ce jour venu, Scipion ne se présenta pas. Alors un des tribuns, Sempronius Gracchus, qui avait été jusqu'alors son ennemi, intercéda en sa faveur, et déclara qu'il s'opposait à ce que le jugement fût prononcé tant que Scipion ne serait pas présent. Scipion s'était retiré dans sa terre de Liternum en Campanie, et s'était condamné lui-même à l'exil. Il ne rentra plus dans Rome, et il ne paraît pas qu'il ait été enterré dans le tombeau de sa famille. Il laissait deux fils (*voy.* ci-après) et deux filles, dont l'aînée, *Cornelia*, épousa Sempronius Gracchus et fut la mère des Gracques. L'autre fut mariée à Scipion Nasica Corculum (*voy.* ci-après). Scipion fut l'un des premiers à Rome qui aima les lettres et qui apprécia les arts de la Grèce; il attira près de lui le poëte Ennius, et lui fit écrire le poëme de la seconde guerre punique, c'est-à-dire le récit de ses propres exploits (1).

F. DE C.

Polybe, X-XXIV. — Tite Live, liv. XXI-XXXIX. — Valère Maxime, III, 7; VIII, 15. — Aulu-Gelle, IV, 18; VII, 1. — Pline, *passim*. — Gerlach, dans *Schweitzer Museum*, 1837.

SCIPION (*Publius Corn.*), fils aîné de Scipion l'Africain, ne remplit que la charge d'augure; sa mauvaise santé l'éloigna des affaires publiques. Cicéron dit de lui qu'il était instruit et éloquent. Il écrivit un *Traité d'histoire* en grec, et des *discours* que l'on conservait encore au temps de Cicéron. Il adopta pour fils Scipion Émilien.

SCIPION (*L.* ou *Cn. Corn.*), frère du précédent, ne fit rien qui fût digne du nom de son père. Dans la guerre d'Antiochus, il fut fait prisonnier, et renvoyé sans rançon (190). Après avoir eu beaucoup de peine à parvenir à la préture (174), il fut exclu du sénat par les censeurs, et sa famille, honteuse pour lui, l'obligea à se démettre de ses fonctions

Cicéron, *Brut.*, 19, *Cat. maj.*, 11; *de Off.* I, 33. — Tite Live, XL, 42; XLI, 27. — Valère Maxime, III, 5; IV, 5.

SCIPION *l'Asiatique* (*Lucilius Cornelius* SCIPIO *Asiaticus*), frère aîné de Scipion l'Africain. Les historiens nous apprennent qu'il n'était pas aimé du peuple, sans faire connaître le motif de cette impopularité. Il suivit son frère en Espagne, et lui rendit des services; il prit en 208 l'importante ville d'Oringis, dans la Bétique. Il fit les campagnes d'Afrique, mais sous les ordres de son frère. Il ne fut préteur qu'en 193; le consulat lui fut accordé en 190. Le roi Antiochus, déjà vaincu aux Thermopyles, et vaincu encore sur mer, ne paraissait pas un ennemi bien redoutable; le sénat ne voulait pourtant pas charger Lucius Scipion du soin de le combattre; on ne se décida à lui confier ce commandement que parce que son frère promettait de faire la campagne avec lui. Ce fut l'Africain qui dirigea toutes les opérations; il n'était pourtant pas présent lorsque Lucius Scipion livra bataille à Magnésie du Sipyle, et avec vingt mille Romains mit en déroute quatre-

(1) Nous avons essayé de tracer la vie et le caractère de Scipion l'Africain; il faut ajouter que l'histoire de ce remarquable personnage est pleine d'incertitude et de contradictions. Polybe et Tite Live ne sont d'accord ni sur la date de sa naissance ni sur celle de sa mort. Polybe et après lui Tite Live disent qu'il sauva son père à la bataille du Tessin, et ce fait est démenti par plusieurs annalistes. L'histoire de la belle jeune fille prise à Carthagène et rendue à son fiancé est racontée d'une tout autre façon par Aulu-Gelle. Suivant Valerius d'Antium, Scipion aurait au contraire gardé cette jeune fille pour la faire servir à ses plaisirs. Rien de plus incertain que l'accusation qui fut portée contre lui; Tite Live reconnaît que les annalistes n'étaient pas d'accord sur le nom des accusateurs. Cet historien cite un discours de Scipion répondant aux tribuns, et Aulu-Gelle en cite un autre fort différent. On raconte une entrevue de Scipion avec Annibal à Éphèse, et cette entrevue paraît impossible. Il est évident que la légende s'est glissée dans l'histoire de Scipion, et l'on ne saurait dire au juste quelle part elle s'y est faite.

vingt mille Asiatiques. On peut remarquer d'ailleurs dans les historiens que ce ne fut pas le consul, mais son lieutenant, qui dicta au roi de Syrie les conditions de la paix. Lucius rentra à Rome en triomphe; il garda de son expédition le surnom d'*Asiatique*. Il fut enveloppé dans la même accusation que son frère; on voulait qu'il rendît compte de l'argent qu'il avait reçu d'Antiochus pour le trésor public. Il paraît qu'il y eut quelques millions de sesterces dont il ne put expliquer l'emploi; il fut condamné à une amende. Déjà même on le conduisait en prison, lorsqu'un tribun s'interposa en déclarant qu'il voulait bien qu'on procédât contre la fortune de Scipion, mais non pas contre sa personne. Scipion resta donc libre, mais ses biens furent vendus à l'encan. L'histoire ajoute, à l'éloge du vainqueur d'Antiochus, que la vente de tous ses biens ne produisit pas une somme égale à celle qu'on lui reprochait de s'être illégitimement acquise. Cicéron rend hommage à son désintéressement, et il vante son éloquence. Il passa dans l'obscurité la fin de sa vie, et l'on ignore en quelle année il mourut.

Son fils, *L. Cornelius*, exerçait la questure quand Prusias visita, en 167, l'Italie.

SCIPION (*L. Corn.*), son petit-fils ou arrière-petit-fils, se prononça contre Saturninus (100), et combattit dans la guerre sociale. Il fut consul avec Norbanus, en 83. Partisan de Marius, il s'efforça d'arrêter Sylla lors de son retour en Italie; mais ce dernier gagna l'armée consulaire, et fit le consul prisonnier; il lui fit grâce de la vie, et le renvoya même en liberté, ce qui permet de croire que ce Scipion n'était pas fort à craindre. Il leva pourtant de nouvelles troupes, qui l'abandonnèrent dès qu'il fut en présense du jeune Pompée. Proscrit par Sylla (82), il se réfugia à Marseille, et y passa le reste de sa vie.

Polybe, X, XXI, XXII. — Tite Live, XXVII, XXXIV à XXXIX. — Appien, *B. C.*, I, 82, 85, 86. — Cicéron, *De provinc. consul.*, 8; *Phil.*, XII, XIII.

SCIPION ÉMILIEN (*Publius Cornelius* SCIPIO ÆMILIANUS, *Africanus minor*), le second Africain, né en 185, mort en 129, à Rome. Le plus jeune des quatre fils de Paul-Émile, il fut adopté par son oncle, le fils aîné de Scipion l'Africain, dont la famille était près de s'éteindre; il en prit le nom, et ne garda de sa propre famille que le surnom d'Émilien. Son éducation se fit parmi des Grecs; le premier maître qu'on lui donna, ce fut le philosophe Métrodore. Il vit, soit dans la maison de son père, soit dans celle des Scipions, un autre Grec qui vivait à Rome comme otage, l'habile et honnête Polybe; le prêt de quelques livres, sans doute des livres grecs, fut l'occasion des rapports intimes qui s'établirent entre eux. Contrairement aux usages des jeunes nobles, il évitait le forum, ne plaidait pas, ne courtisait ni les grands ni le peuple; aussi le regarda-t-on d'abord comme un homme inutile. Il se distinguait encore par sa tempérance et son aversion pour les mœurs licencieuses, par une générosité et une répugnance pour les calculs d'intérêt, qui étaient des vertus fort rares à Rome (1). Scipion avait fait l'apprentissage des armes auprès de son père, en Grèce, à la bataille de Pydna (168). C'est en Espagne qu'il commença sa brillante carrière, et il s'y rendit dans les mêmes circonstances que son aïeul adoptif. Cette guerre d'Espagne était fort redoutée de la jeunesse romaine; les soldats ne se laissaient enrôler que malgré eux, et personne ne demandait les commandements. Un jour que le peuple tenait les comices pour l'élection des tribuns militaires, aucun candidat ne se présentait; Scipion se leva, et demanda à être envoyé en Espagne à quelque titre que ce fût; son exemple en entraîna d'autres, et le nombre des tribuns fut complété (151). Il resta deux ans en Espagne comme tribun légionnaire. Un jour il tua en combat singulier un chef barbare, un autre jour il monta le premier à l'assaut d'une ville; on cite encore en son honneur qu'une ville refusant de se rendre au consul Lucullus se rendit à Scipion, qui portait un nom respecté des Espagnols. A cette époque Massinissa préludait à la troisième guerre punique en attaquant Carthage. Scipion envoyé en Numidie (150) eut la singulière fortune d'arriver à la veille d'une grande bataille entre Massinissa et Asdrubal; du haut d'une éminence il assista, comme spectateur paisible, mais non désintéressé, à la ruine d'une armée carthaginoise.

Lorsque le sénat se décida à la guerre, Scipion Émilien retourna en Afrique, encore comme simple tribun (149). Il eut l'honneur de sauver deux fois l'armée romaine et de réparer les fautes du consul Manilius. Sa renommée avait grandi. Caton, en plein sénat, lui appliquait ce qu'Homère dit de Tiresias : « Lui seul est dans son bon sens, les autres ne sont que de vaines ombres. » Il exerçait un singulier prestige sur les natures africaines : Massinissa le choisit pour son exécuteur testamentaire et presque pour tuteur de ses fils; il détermina Gulussa et Phameas à s'attacher à l'alliance de Rome. Vers le temps des comices, il revint à Rome pour y briguer l'édilité; on le nomma consul (147). Il fallut, comme pour l'Africain, violer la loi, puisqu'il n'avait pas l'âge requis. La guerre d'Afrique lui était naturellement réservée. Il se rembarqua, en compagnie de ses amis Lælius et Polybe, et arriva juste à temps pour sauver l'armée d'un mauvais pas

(1) Une fortune lui venait-elle en héritage, il en faisait don à sa mère. Son père laissait tous ses biens à son frère et à lui; il renonçait à sa part de la succession, parce que son frère était moins riche que lui. Le fait suivant montre à la fois le désintéressement de Scipion et les habitudes des Romains : il avait à payer la dot de deux sœurs de son père, mariées à Tib. Gracchus et à Scipion Nasica; la loi lui accordait un délai de trois ans; il paya sans tarder; Tiberius et Nasica, fort surpris, crurent qu'il se trompait : sans doute il ignorait qu'il avait le droit de faire valoir la somme pendant trois ans; jamais on ne voyait un Romain ne pas profiter du bénéfice de cette loi. Scipion refusa de se faire spéculateur. Polybe ajoute que Rome entière en fut surprise.

où le proconsul Mancinus l'avait engagée. Carthage était une ville de huit cent mille habitants, située sur une presqu'île. Le consul coupa l'isthme par un fossé, et isola Carthage du continent; en même temps il ferma son port par une énorme digue. Les Carthaginois tentèrent un puissant effort : ils construisirent une flotte avec les charpentes de leurs maisons, et se creusèrent dans le roc une sortie vers la mer; mais Scipion les repoussa, et les renferma dans leur ville, qui fut bloquée et qui sentit bientôt la faim. Il laissa passer l'hiver; au retour du printemps, il prit dans un assaut de nuit un quartier de la ville. Restait la citadelle, l'antique Byrsa; pour y arriver, il fallut traverser des rues étroites, où chaque maison fut l'objet d'un siége. L'armée romaine mit six jours et six nuits à atteindre la citadelle. Asdrubal, qui la gardait, se livra aux vainqueurs; mais des femmes, des enfants aimèrent mieux se jeter dans les flammes que de se rendre (146). Carthage n'était plus qu'une ruine fumante. Polybe raconte qu'à ce spectacle Scipion versa des larmes. Il ne pleurait pas sur l'épouvantable désastre qui anéantissait un antique empire, une ville longtemps puissante et heureuse; c'est sur Rome qu'il pleurait. Sa pensée se portait vers l'avenir; il craignait que sa patrie n'eût un jour affaire à un vainqueur impitoyable comme lui; et il prononça un vers d'Homère : « Un jour aussi verra tomber Troie, la cité sainte, et son peuple guerrier. » Il rentra à Rome en triomphe; il conserva de sa victoire le surnom d'*Africain*, et ne garda rien des dépouilles de Carthage.

Pendant plusieurs années Scipion Émilien resta étranger aux affaires. Sauf la censure qu'il exerça en 142 et un voyage pompeux qu'il fit en Orient vers 138, comme ambassadeur de la république, on le perd de vue. Sans doute il vécut dans la retraite, s'occupant des lettres, disputant avec Panætius, philosophe stoïcien, dont la présence lui était chère. Il n'avait plus Térence, qu'il avait traité en ami jusqu'à l'aider peut-être; il avait encore Lælius, aimable sage, avec qui il passait les jours à deviser et à se promener au bord de la mer, à jouer aux osselets. Il étudiait les livres grecs, et formait à l'élégance sa parole, naturellement grave et sévère. Il exerça la censure avec la rigueur dont les mœurs de Rome avaient alors besoin. Sans pitié pour les sénateurs infâmes ou les chevaliers débauchés, il les chassait de la curie ou de l'ordre équestre. Près de sortir de charge, au moment où il terminait les cérémonies religieuses du lustre, au lieu de prononcer la formule accoutumée : « Que les dieux agrandissent la république », il dit : « Que les dieux la conservent! » Ce sage esprit trouvait la fortune de Rome assez grande.

L'Espagne après soixante ans de guerres n'était pas encore domptée, et la petite ville de Numance tenait en échec les armées romaines. Scipion fut réélu consul en 134. En Espagne comme en Afrique son premier soin fut de rétablir la discipline, et d'endurcir ses troupes en leur faisant creuser des fossés et élever des murailles. Il refoula peu à peu les Numantins dans leur ville, et les y enferma par une triple ligne de retranchements. Les assiégés demandèrent une bataille; mais Scipion ne voulut pas combattre contre des hommes désespérés; il vainquit Numance lentement, mais à coup sûr, par la famine. Les assiégés s'étaient entr'égorgés eux-mêmes; il ne put faire que cinquante prisonniers. Numance, cette *seconde terreur* des Romains, disparut (133).

Au moment où il assiégeait Numance, la discorde avait éclaté dans Rome, et Tiberius Gracchus avait soulevé le peuple au nom de la loi agraire. Scipion avait horreur des guerres civiles. Lui qui n'avait jamais quitté ses paisibles études que pour combattre l'ennemi étranger, il détestait instinctivement l'œuvre des Gracques. Lorsqu'il apprit la mort de Tiberius, il s'écria : « Ainsi périsse quiconque fera comme lui! » De retour à Rome (132), le tribun Carbon lui demanda en pleine assemblée ce qu'il pensait de cette mort. « Elle a été juste, » répondit-il. A ces mots, le peuple murmura; alors Scipion : « Silence! vous que l'Italie ne reconnaît pas pour ses fils. » Il s'adressait à cette populace romaine qui n'était guère alors qu'un ramas d'affranchis de toutes nations. A cette rude apostrophe, le tumulte redoubla; et Scipion, reprenant avec hauteur : « Croyez-vous m'effrayer parce que vous n'avez plus les fers aux mains, vous que j'ai amenés à Rome enchaînés? » Et le peuple se tut. Quelles étaient les vues véritables de Scipion Émilien, il est difficile de le dire. S'il ne prisait guère cette populace dépravée, paresseuse, cupide, il est certain que l'aristocratie ne lui plaisait pas davantage. On a conservé ce fragment d'un de ses discours : « Ces fils de patriciens fréquentent les écoles des histrions; ils apprennent à chanter, ils dansent parmi des baladins. J'ai été longtemps sans pouvoir me persuader que des patriciens donnassent une pareille éducation à leurs enfants; mais, m'étant fait conduire un jour dans une école de danse, j'y ai vu plus de cinq cents jeunes gens et jeunes filles, et dans le nombre le fils d'un candidat au consulat, qui dansait aux cymbales, exercice qui n'est pas même digne d'un affranchi. » Ce fragment, où il attaque l'aristocratie, appartient à un discours contre C. Gracchus (1). Il n'aimait aucune des deux factions. Forcé de prendre parti, il passa du côté des grands, sans se faire illusion sur leurs vices comme sur leur faiblesse. A la populace et au patriciat, également corrompus, il préférait la saine et robuste race des Italiens; il les avait appréciés dans les camps; il se fit leur patron au forum. Il attaqua la loi agraire au nom des Italiens, qu'elle dépossé-

(1) Ce qui reste de ses discours a été inséré par Meyer dans les *Orat. roman. fragmenta*.

dait. Le peuple ne manqua pas de l'accuser de sacrifier les citoyens aux étrangers. Du reste, comme dans ses attaques contre la loi agraire il se rencontrait avec le parti des nobles sans avoir pourtant les mêmes vues, ce parti crut pouvoir le prendre pour chef, et songea même à lui donner la dictature. De son côté la faction populaire le regardait comme le plus grand obstacle à ses projets. Un soir il était rentré dans sa maison, méditant un discours qu'il devait prononcer le lendemain contre les tribuns; le matin venu, on le trouva mort dans son lit (129). Peu d'hommes voulurent croire que sa mort fût naturelle; il n'avait que cinquante-six ans, et sa constitution était vigoureuse. Quelques-uns prétendirent qu'il s'était donné la mort, soit que la vue des guerres civiles lui fût insupportable, soit qu'il eût fait aux Italiens des promesses qu'il ne pouvait pas tenir. La voix publique parla d'un assassinat; on en accusa sa femme Sempronia, sœur des Gracques; on dit que des esclaves mis à la torture avouèrent que des hommes armés s'étaient introduits pendant la nuit dans la chambre où Scipion reposait. On dit même que sa tête portait des traces visibles de violence, et c'est pour cela que dans le convoi funèbre son visage ne fut pas découvert suivant l'usage. Le sénat ne fit aucune enquête et ne chercha pas à venger un homme dont il se défiait peut-être. Le peuple se réjouit de sa mort. Quelques bons citoyens le pleurèrent. « Allez, disait Metellus à ses fils, accompagnez la pompe funèbre; jamais il ne vous arrivera de suivre le convoi d'un plus grand citoyen. » Scipion Émilien ne laissa point d'enfants. F. DE C.

Polybe, XXXII-XXXIX. — Appien. — Tite Live, *Epitome*. — Cicéron, *De legibus*, *De republica*. — Valère Maxime, *passim*. — Plutarque, *Vie de Gracchus*. — A. Bendinelli, *Scipionis Æmiliani vita*; Florence, 1549, in 8°. — C. Sigonio, *De vita P. Scipionis Æmiliani*; Bologne, 1569, in-4°. — F.-D. Gerlach, *Tod des P. C. Scipio Æmilianus*; Bâle, 1839, in-8°. — Nitzsh, *Die Gracchen*; Berlin, 1847.

SCIPION NASICA (*Publius Cornelius* SCIPIO NASICA), fils de Cneius Scipion, tué en 211 en Espagne, et cousin de Scipion l'Africain, naquit vers 230. Il n'avait pas encore atteint l'âge de la questure lorsqu'il lui échut un honneur inusité : les prêtres disaient avoir lu dans les livres sibyllins que la république ne pourrait chasser l'étranger de l'Italie (Annibal y était encore) que si elle faisait apporter de Pessinunte à Rome l'image de la mère des dieux (*Mater Idæa*); il fallait de plus que cette image fût introduite dans Rome par les mains du plus homme de bien de la cité. Ce fut le jeune Scipion Nasica qui fut choisi. A ce titre, et en vertu d'un sénatus-consulte, il alla chercher à Ostie la statue et l'amena dans Rome en grand appareil (204). Il paraît d'ailleurs avoir été peu populaire. Il ne parvint à l'édilité qu'en 196. Préteur en 194, il fut envoyé en Espagne; il remporta plusieurs victoires, notamment près d'Ilipa, où il tua douze mille Lusitaniens. Il fut consul en 191. Chargé de la guerre en Cisalpine contre les Boïens, il les vainquit dans une grande bataille, et leur enleva la moitié de leur territoire. On lui décerna le triomphe, malgré quelque opposition. Il ne réussit pas à obtenir la censure, mais il fut grand pontife. Il se fit un nom comme jurisconsulte; Cicéron le place parmi ceux qui ont le mieux connu le droit privé et public aussi bien que le droit religieux. Comme toute sa famille, il aimait les lettres. F. DE C.

Tite Live, XXIX, XXXIV, XXXIX. — Pline, *Hist. natur.*, VII, 34. — Cicéron; *De arusp. respons.*, 13; *De oratore*, III, 33.

SCIPION NASICA CORCULUM (*Publ. Corn.*), fils du précédent et gendre de Scipion l'Africain. Le surnom de *Corculum* indiquait, suivant Cicéron (*Tuscul.*, I, 9), la sagesse de cet homme, que les historiens représentent comme aussi vertueux et aussi instruit que son père. Il accompagna en 168 Paul-Émile dans la guerre contre Persée, et contribua à la réduction de la Macédoine. Il fut consul en 162; mais le sénat s'aperçut qu'un rite religieux avait été négligé dans son élection, et lui demanda d'abdiquer; Scipion obéit. Après avoir été censeur (159), il fut de nouveau consul en 155; il fit avec succès la guerre contre les Dalmates, et donna à cette occasion un rare exemple de modestie en refusant le triomphe, qu'il ne croyait pas avoir suffisamment mérité. Lorsque Carthage, attaquée par Massinissa, adressa ses réclamations au sénat, beaucoup de sénateurs opinaient pour qu'on les rejetât; ils avaient l'espoir que Carthage poussée à bout prendrait les armes et fournirait ainsi aux Romains un prétexte pour l'accabler. Scipion fut d'un avis différent; il se fit envoyer en ambassade à Carthage, et il détermina Massinissa à cesser ses attaques et à rendre ce qu'il avait pris. Cette médiation loyale retarda la troisième guerre punique. Il continua à soutenir cette politique de modération. Lorsqu'on apprit qu'Andriscus soulevait la Macédoine, il y fut envoyé. N'ayant pas d'armée, il leva quelques troupes chez les Grecs, chassa les Macédoniens de la Thessalie, où ils avaient pénétré, et renferma ainsi la révolte dans la Macédoine, rendant la tâche plus facile à Metellus, qui vint le remplacer. Cicéron parle de lui comme d'un habile orateur. F. DE C.

Tite Live, XLIV, 35, 36-46. — Cicéron, *Brutus*, 20, 58; *De nat. deor.*, II, 4. — Valère Maxime, II, 8.

SCIPION NASICA SERAPIO (*Publ. Corn.*), fils du précédent, mort en 132, à Pergame. Questeur en 149, il fut envoyé avec Hispalus à Carthage pour recevoir les armes que cette ville livrait aux Romains. Il fut consul en 138. Il crut devoir refuser aux tribuns du peuple le droit que ceux-ci réclamaient d'exempter du service militaire chacun des citoyens à leur choix. Pour se venger, un tribun le fit arrêter par son *viator* et conduire en prison; Scipion était pourtant le premier magistrat de la république; mais un consul n'avait pas l'inviolabilité d'un tribun.

Une autre fois, le même tribun traîna le consul au forum, et prétendit l'obliger à proposer une loi pour l'achat du blé. Nasica tint bon; on murmurait autour de lui : « Taisez-vous, dit-il, je sais mieux que vous ce qu'il faut à la république. » On écouta Scipion en silence, et l'on finit par trouver qu'il avait raison. Plus tard il fut nommé grand pontife. Il se montra l'ennemi déclaré du parti populaire. En 133, lorsque Tiberius Gracchus, pour se faire porter à un second tribunat, occupait le Capitole avec le peuple, le sénat, inquiet, délibérait; Nasica somma les consuls de sauver la république; l'un d'eux ayant répondu qu'il ne voulait pas violer les lois : « Le consul trahit la patrie, s'écria Nasica; que ceux qui veulent la sauver me suivent. » A la tête des sénateurs, des nobles, des riches, il se porta contre la petite troupe qui entourait Tiberius et qui s'enfuit. Tiberius fut tué, quelques-uns disent de la main de Scipion. Devenu l'objet de la haine du peuple, il ne put depuis paraître en public sans être insulté et menacé. Le sénat fut obligé de l'éloigner de Rome : on l'envoya en Asie avec une prétendue mission, et il y mourut bientôt après. F. DE C.

Tite Live, *Epitome*. — Cicéron, *De legib.*, III, 9. — Pline, VII, 12. — Valère Maxime, VII, 5; VIII, 15. — Plutarque, *Tiberius Gracchus*.

SCIPION NASICA (*Publ. Corn.*), fils du précédent, fut consul en 111, et mourut dans l'exercice de sa charge. Il se distingua par son intégrité. Cicéron vante la délicatesse de son esprit et son éloquence. F. DE C.

Cicéron, *De off.*, I, 30; *Brut.*, 34.

SCIPION NASICA (*Publ. Corn.*), petit-fils du précédent, mort en 46, est plus connu sous le nom de *Metellus Scipion*, parce qu'il fut adopté par le consul Q. Cæcilius Metellus Pius (*voy.* METELLUS). Contemporain de César et de Pompée, il joua dans les guerres civiles un rôle assez important, mais plutôt à cause de ses richesses et de son nom que de ses talents ou de son caractère. Ses vices et ses habitudes de débauche étaient notoires. Dans sa jeunesse, il avait été l'un des avocats de Verrès. Pour obtenir le consulat, il voulut employer la force : en 52, il arma une troupe de satellites et s'empara du forum; le courage de l'interroi Lepidus l'empêcha de réussir. Le sénat, désespérant d'avoir des élections régulières, décréta que Pompée serait seul consul, et qu'il aurait le droit de se choisir lui-même son collègue. Scipion donna alors sa fille Cornelia en mariage à Pompée, et fut choisi comme collègue par son gendre. Dans l'intervalle on l'avait accusé de brigue; Pompée était intervenu et avait contraint les juges non-seulement à l'acquitter, mais même à le reconduire, en signe d'honneur, de sa place d'accusé jusqu'à sa maison. Ce fut Scipion qui détermina le sénat à repousser les offres pacifiques de César et à le déclarer ennemi public. En cela il parut être l'instrument de Pompée; pourtant, suivant César, il avait un intérêt personnel à faire éclater une guerre civile, dont il avait besoin pour éviter une mise en accusation. Pendant cette guerre, il reçut la mission d'aller recruter une armée en Syrie; il pilla la province, et avec l'argent qu'il se procura il leva des soldats. A leur tête il se rendit en Macédoine et en Thessalie; surpris par la brusque arrivée de César, il éprouva un échec, et se laissa enfermer dans Larissa. Il fut délivré par l'approche de Pompée, dont il ne se sépara plus, et dont il partagea la défaite près de Pharsale. Scipion gagna la mer, s'embarqua, et fit voile vers l'Afrique, où il fut reconnu comme le principal chef de l'ancien parti pompéien. Ses ressources étaient grandes encore : Caton et Juba étaient avec lui; il avait huit légions. Ses soldats étaient pleins de confiance; ils croyaient, sur la foi d'un oracle, que le nom de Scipion était prédestiné à vaincre toujours en Afrique. César arriva avec une faible partie de ses troupes; Scipion ne put pas le forcer à combattre, et le laissa attendre ses renforts. Quand César eut reçu ses légions, il attira Scipion à une bataille près de Thapsus, et le vainquit. Scipion s'embarqua pour gagner l'Espagne et y relever encore son parti; mais la tempête le rejeta vers Hippone. Pour ne pas tomber aux mains de César, il se perça de son épée. Il est juste de dire que nous ne connaissons ce personnage que par les commentaires de César ou par les écrivains de l'empire : ils ne lui sont pas favorables; mais Tite Live, dans des livres que nous n'avons plus, rendait plus de justice à sa mémoire, et il l'appelait un homme remarquable (1). F. DE C.

César, *Guerres civiles*. — Plutarque, *Pompée*. — Valère Maxime. — Tacite, *Annales*, IV, 34.

La famille des Scipions disparaît, pour ainsi dire, avec la république. On trouve encore un SCIPION NASICA, consul sous Auguste; il n'est connu que pour le commerce incestueux qu'il entretint avec Julia, sa sœur utérine; il fut exilé. — Un autre SCIPION paraît comme sénateur sous les règnes de Claude et de Néron : Tacite le présente comme un zélé courtisan, et rapporte plusieurs exemples de sa servilité.

FUSTEL DE COULANGES.

Auteurs cités. — *Real-Encyclopædie der classischen Alterthumswissenschaft*. — Smith, *Dict. of greek and roman biography*.

SCOLARI (*Filippo*), comte D'OZORA, dit *Pippo Spano*, capitaine italien, né à Florence, en 1369, mort à Lippa, le 27 décembre 1426. Il était d'une famille noble, branche des Buondelmonti. Emmené en Allemagne par des marchands florentins, il s'arrêta à Trèves, et mit en ordre les finances, très-embrouillées, de l'archevêque (2). Sur la recommandation de ce prélat, il fut admis au service de l'empereur Sigismond, et gagna

(1) Ce Scipion avait un frère aîné, qui fut adopté par L. Licinius Crassus l'orateur, son grand-père maternel.

(2) Le séjour de Scolari à Trèves n'est mentionné que par l'auteur anonyme qui a écrit sa vie; il y a peut-être là quelque confusion avec Trevania, la première ville hongroise où Scolari s'arrêta.

bientôt la faveur de ce prince, qui lui fit présent du château d'Ozora, avec de grandes richesses. Il lui donna, du reste, de nombreuses preuves d'attachement; ainsi en 1392 il le sauva de la fureur des Hongrois, le cacha dans son château et lui fournit les moyens de comprimer la révolte; en 1401, lors d'une nouvelle insurrection, il partagea la captivité de Sigismond. Nommé peu après capitaine général, comte et *gespann* (juge suprême) de Temeswar (1), il montra de grands talents et remporta plusieurs victoires sur les Turcs, de même qu'en Dalmatie sur Ladislas de Naples. Après avoir été gouverneur de la Servie, il fut en 1411 envoyé avec dix mille hommes contre les Vénitiens, auxquels il enleva le Frioul en quelques semaines; il défit ensuite entre Conegliano et Sacile les troupes de Carlo Malatesta, et s'empara, en janvier 1412, de Bellune, de Feltre et de soixante-dix autres villes et châteaux. Arrêté dans sa marche victorieuse par une grave maladie, il se contenta de laisser des garnisons dans quelques forteresses, et retourna en Hongrie. Ses ennemis prétendirent qu'il s'était laissé gagner par l'or des Vénitiens; leurs calomnies ont été accueillies par Sabellico, P. Giustiniani, Bonfinius et autres historiens, qui lui reprochent aussi à tort d'avoir exercé des cruautés sur les prisonniers. Après avoir encore guerroyé contre les Turcs, il vint à Constance lors de la tenue du concile, pour y rendre compte de ses succès à Sigismond, qui lui accorda de nouvelles faveurs. En 1421 il accompagna l'empereur en Bohême; mais l'armée se débanda, et pendant qu'il couvrait la retraite avec la cavalerie, il fut atteint et battu par Ziska (8 janvier 1422). En 1426 il négocia la paix avec Venise et Florence; puis il retourna sur la frontière, pour repousser les invasions incessantes des Turcs, avec lesquels il avait déjà soutenu dix-huit engagements. Ce fut sur eux qu'il remporta sa dernière victoire : il les tailla en pièces à Taubembourg, sur le Danube; mais, épuisé par des fatigues continuelles, il expira quelques jours après. Il fut enterré avec la plus grande pompe, à Albe Royale. Ayant perdu ses enfants, il légua à l'empereur ses immenses richesses, qui avaient fait autrefois dire à Sigismond : « Si Pippo voulait être infidèle envers moi, il n'aurait qu'à me mettre un bâton à la main, et je serais forcé de m'en aller de mon royaume comme un mendiant. » E. G.

Mellini, *Vita di Fil. Scolari*; Florence, 1570. — Gaddio, *Elogiographus*; Florence, 1637. — *Vita di Pippo Spano*; cette notice, écrite par un auteur contemporain anonyme, a été impr. dans l'*Archivio storico*, 1843, p. 117, où se trouve aussi une *Vie de Scolari* par J. Poggio. — Aschbach, *Gesch. kaiser Sigmunds*, t. IV, p. 411.

SCOPAS (Σκόπας), célèbre sculpteur grec, vivait dans la première moitié du quatrième siècle av. J.-C. Il était né dans l'île de Paros, dans une famille où la profession d'artiste s'exerçait de père en fils. On ne sait guère de sa vie que ce que nous en apprend Pline, et les renseignements de cet auteur ne sont ni nombreux ni exacts. Ainsi il nous dit que Scopas florissait avec Polyclète, Phradmon, Myron, Pythagoras, Perelius, dans la 90[e] olymp., 420 avant J.-C. Cette date conviendrait tout au plus à la naissance de l'artiste, car on sait qu'il était encore dans la force du talent soixante-dix ans plus tard. Mais si la vie de Scopas est inconnue, il n'en est pas de même de ses œuvres, signalées à notre admiration par de nombreux témoignages des anciens, et dont quelques-unes subsistent encore, sinon en original, du moins dans des copies. Comme plusieurs autres sculpteurs grecs, Scopas était en même temps architecte. Il dirigea la reconstruction du temple d'Athéné à Tégée en Arcadie, incendié en 394. Ce temple, le plus grand et le plus magnifique du Péloponèse, offrait dans l'arrangement de ses colonnes la réunion des trois ordres : dorique, ionique, corinthien. Les sculptures qui décoraient l'édifice étaient probablement toutes de sa main, puisque Pausanias, qui nous en fait connaître les sujets, ne cite point d'autre artiste comme y ayant travaillé. Sur le fronton de la façade était représentée la chasse du sanglier de Calydon. La bête sauvage occupait le centre de la composition; elle était poursuivie d'un côté par Atalante, Méléagre, Thésée, Télamon, Pelée, Pollux, Iolaüs, Prothoüs et Comètès. De l'autre côté, Ancée, mortellement blessé, était soutenu dans les bras d'Époclius, tandis que près de lui se tenaient Castor, Amphiaraüs, Hippothoüs et Pirithoüs. Sur le fronton de derrière était sculpté le combat de Thélèphe avec Achille dans la plaine du Caïque. Il ne reste de ce temple que des débris informes. D'après un passage douteux de Pline, on suppose que Scopas fut un des architectes employés à la reconstruction du temple de Diane brûlé par Érostrate. Il prit une part plus certaine au fameux monument qu'Artémise, reine de Carie, fit élever à son mari, Mausole, mort en 352. Trois autres sculpteurs, Bryaxis, Léocharès, Timothée (ou peut-être Praxitèle) lui furent associés pour ce travail d'ornementation, qui consistait principalement en un bas-relief représentant la bataille des Amazones, et dont on a récemment exhumé quelques restes. Scopas n'était pas moins célèbre par ses statues que par ses bas-reliefs. Il se servait généralement du marbre pour ses œuvres; on ne mentionne de lui qu'une statue en bronze. Rival de Praxitèle et de Céphisodote, il empruntait de préférence ses sujets à la mythologie. Il avait fait pour un temple de Samothrace des statues de *Vénus*, ou *Désir*, de *Phaéton*. Ses autres statues, citées par Pline ou Pausanias, sont une *Vénus nue* placée dans le temple de Brutus Callaicus à Rome et égalant celle de Praxitèle; un groupe de bronze représentant *Aphrodite Pandémos assise sur une chèvre*, placé à Élis, dans le même temple que l'Aphrodite Uranie de Phidias; un groupe de

(1) C'est depuis lors qu'il porta le surnom de *Spano*.

marbre d'*Éros*, *Himeros* et *Pothos*, dans le temple d'Aphrodite à Mégare; un *Bacchus* et une *Ménade;* un *Apollon jouant de la lyre*, qui fut placé dans le temple élevé par Auguste sur le Palatin, en mémoire de la bataille d'Actium; une statue d'*Apollon Sminthée* à Chrysa dans la Troade; deux statues d'*Artémis;* enfin, la célèbre suite de statues représentant la *Mort des fils et des filles de Niobé*. Ces statues du temps de Pline étaient dans le temple d'Apollon Sosianus; on disputait si elles appartenaient à Scopas ou à Praxitèle. Des statues qui semblent avoir fait partie de ce groupe célèbre, ou qui sont des copies de statues originales, se trouvent aujourd'hui dans la galerie de Florence. Pline cite encore : une *Vesta assise*, dans les jardins serviliens; un *Mars assis*, dans le temple de Brutus Callaicus; une *Minerve*, à Cnide, et un groupe dans le cirque de Flaminius. Ce groupe, le plus estimé des ouvrages de Scopas, si l'on en croit Pline, représentait *Achille conduit dans l'île de Leucé par les divinités marines : Neptune, Thétis, des Néréides assises sur des dauphins et des Hippocampes, des Tritons*. Pour compléter l'énumération des ouvrages de Scopas, il reste à mentionner une *Canéphore*, dans la collection d'Asinius Pollion; un *Hermès*, dont il est question dans l'*Anthologie;* un *Hercule*, à Sicyone; un *Esculape* et une *Hygieia*, à Gortyne en Arcadie; une *Minerve*, à l'entrée du temple d'Apollon Isménien à Thèbes; une *Hécate*, à Argos; et deux *Furies*, à Athènes. Quelques antiquaires pensent que la *Vénus victorieuse* ou *Vénus de Milo*, du Musée du Louvre, est l'œuvre de Scopas; mais cette opinion nous paraît peu fondée, quoique cette admirable statue soit digne du ciseau de Scopas. Ce grand artiste porta dans la statuaire une vivacité, une variété, un mouvement, une préoccupation de la réalité qui le distinguèrent profondément des artistes du siècle précédent. Il donna ainsi à ses œuvres tout l'attrait de la nouveauté; mais en s'attachant plus à l'expression qu'à la grandeur et à la beauté idéale il prépara la décadence d'un art qu'il avait porté à la perfection. L. J.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, XXXVI. — Pausanias, VI, 25; VIII, 28, 45; IX, 10, etc. — Sillig, *Catalogus artificum*. — Ot. Müller, *Archæol. d. Kunst*, édit. de Welcker. — Waagen, *Kuntswerke u. Kunstler in Paris*. — Nagler, *Künstler-Lexicon*. — Uhrlichs, *Das leben Scopas*; Griefswald, 1863, in-8°. — C.-T. Newton, *A history of the discoveries at Halicarnassus, Cnidus and Branchida;* Londres, 1862. — J. Fergusson, *The Mausoleum of Halicarnassus*; Londres, 1862. — *Edinburgh review*, octobre 1862.

SCOPOLI (*Giovanni-Antonio*), naturaliste italien, né le 13 juin 1723, à Cavallese, près de Trente, mort le 8 mai 1788, à Pavie. A vingt ans il fut reçu docteur en médecine à Inspruck (1743). La passion de l'histoire naturelle l'éloigna de l'exercice de son art, et il mit à profit son séjour dans son pays natal pour parcourir les montagnes du Tyrol et y recueillir un grand nombre de plantes; puis il se rendit à Venise et compléta ses études par les fructueuses observations auxquelles il se livra dans les jardins de la famille Morosini et du botaniste Sesler. En 1754 il suivit à Vienne le prince-évêque de Trente, et obtint par l'intermédiaire de van Swieten, et après avoir subi un nouvel examen, l'humble emploi de premier médecin à Idria, en Carniole (1755). Ses goûts dominants lui suscitèrent beaucoup de tribulations, qu'il s'efforça d'oublier en dotant cette ingrate province d'ouvrages estimés, tels qu'une *Flore*, une *Entomologie* et des mémoires sur les mines de mercure. Nommé en 1766 professeur de minéralogie à Chemnitz, il put enfin se livrer sans contrainte aux expériences de chimie qu'il n'avait pu jusqu'alors suivre qu'à la dérobée. En 1777 il alla remplir à Pavie la chaire de chimie et de botanique. « Toutes les branches de l'histoire naturelle et la chimie lui étaient également familières, dit Jourdan; mais quoiqu'il ait enrichi ces deux sciences d'une foule d'observations de détail, il ne s'est placé au premier rang ni dans l'une ni dans l'autre. Une bonhomie excessive lui inspirait une crédulité dont la malice de Spallanzani profita plus d'une fois pour lui attirer des mortifications sanglantes, qui troublèrent son repos et peut-être même abrégèrent ses jours. En botanique il resta fidèle au système des corollistes, et donna une critique du système de Linné, qui est remplie d'excellentes remarques. » Plusieurs botanistes, Linné, Adanson, Wildenow, Jacquier, Forster et Smith, ont nommé des plantes en son honneur. Les principaux ouvrages de Scopoli sont : *Methodus plantarum;* Vienne, 1754, in-4°; — *Flora carniolica;* Vienne, 1760, in-8°; Inspruck, 1772, in-8°; — *Tentamina physico-chymico-medica;* Vienne, 1761, in-8°; trad. en allemand : recueil de trois mémoires sur les mines de mercure d'Idria; — *Entomologia carniolica;* Vienne, 1763, in-8°; — *Introductio ad usum fossilium;* Vienne, 1763, in-8°; trad. en allemand; — *Annus historico-medicus;* Leipzig, 1769-72, 5 vol. in-8°; trad. en allemand; — *Diss. III ad historiam naturalem pertinentes;* Prague, 1772, in-8°; — *Principia mineralogiæ;* Prague, 1772, in-8°; trad. en 1778 en italien, par Arduini; — *Crystallographia hungarica;* Prague, 1776, in-4°, pl.; — *Introductio ad historiam naturalem;* Prague, 1777, in-8°; — *Fundamenta chemiæ;* Prague, 1777, in-8°; — *Fundamenta botanicæ;* Pavie, 1783, in-8°; — *Deliciæ floræ et faunæ insubricæ;* Pavie, 1786-88, 3 vol. in-fol., fig.; — *Rudimenta metallurgiæ;* Pavie, 1789, in-4°. Ce savant a publié une excellente version italienne du *Dictionnaire de chimie* de Macquer (Pavie, 1783-84, 9 vol. in-8°).

Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. IX. — Jourdan, dans la *Biogr. médicale*.

SCOT. *Voy*. Duns et Érigène.

SCOTT (*Daniel*), érudit anglais, né à Londres, mort près de cette ville, le 29 mars 1759. Dans

ses premières études, à Tewkesbury, il eut Butler et Secker pour condisciples; puis il se rendit à Utrecht et s'y fit recevoir docteur en droit. Pendant qu'il habitait cette ville, il embrassa les opinions des anabaptistes; mais son caractère indépendant l'empêcha d'adhérer complétement à aucune communion religieuse. Il exerça le ministère évangélique soit à Colchester, soit à Londres, où il résidait tour à tour, et partagea sa vie entre la prière et l'étude. Ses principaux ouvrages sont : *Essay towards a demonstration of the Scripture Trinity;* Londres, 1725, in-8°; réimprimé en 1738 et 1778, in-4°; — *New version of S. Matthew's Gospel, with critical notes;* Londres, 1741, in-8°; — *Appendix ad Thesaurum linguæ græcæ ab H. Stephano constructum;* Londres, 1745-46, 2 vol. in-fol.: ouvrage estimé, imprimé avec luxe, et qui annonce une grande connaissance du grec, de la précision et du sens critique. L'excès de travail qu'il lui coûta ruina sa santé et le conduisit prématurément au tombeau.

Chalmers, *General biogr. dictionary.*

SCOTT (Sir *Walter*), célèbre romancier écossais, né à Édimbourg, le 15 août 1771, mort à Abbotsford, le 21 septembre 1832. Il était le troisième fils de Walter Scott, écrivain du sceau (1), et d'Anne Rutherford, fille d'un professeur de médecine très-distingué de l'université d'Édimbourg. Les Scott de Harden étaient une ancienne famille du Teviotdale, dont le nom avait été mêlé aux vieilles luttes du *border* et aux guerres civiles des derniers temps. Envoyé à la campagne, par suite d'un accident à la jambe droite, dont il resta boiteux, le jeune Walter respira dès son enfance la poésie des sites et des souvenirs. Sa bonne tante Janet le berçait avec des chansons jacobites; les fermiers des environs redisaient encore avec terreur les cruautés de l'armée de Cumberland; enfin, une notoriété populaire s'attachait à la mémoire du vieux Beardie, son arrière-grand-père, qui avait laissé croître sa barbe en signe de regret de la chute des Stuarts. Son infirmité avait développé chez lui le goût de la lecture et des promenades solitaires, goût qui le suivit soit à la ville, où il retourna à l'âge de huit ans, soit à Kelso, où il passait ordinairement ses vacances. Pendant une des retraites auxquelles cette infirmité le condamnait, il eut à sa disposition une bibliothèque ambulante (*circulating library*), fondée par Allan Ramsay, où se heurtaient pêle-mêle les vieux romans de chevalerie, les volumineux recueils de *Cyrus* et de *Cassandre*, les nouveautés du jour. « Je crois, dit-il, pouvoir affirmer que j'ai lu à peu près tous les poëmes épiques, les romans, les vieilles pièces de théâtre de cette formidable collection. » Il étudia à l'école supérieure d'Édimbourg, puis au collége, où, comme il le dit lui-même, il ne fit pas grande figure et brilla plutôt (ce sont ses expressions) à la cour qu'à la classe. A l'exception du docteur Adam, excellent humaniste, qui sut reconnaître et cultiver en lui quelques dispositions heureuses, ses maîtres n'avaient pas une très-haute opinion de sa capacité. Son professeur de grec le déclara stupide un jour qu'il l'entendit mettre l'Arioste au-dessus d'Homère. Mais son talent pour le récit l'avait rendu populaire parmi ses camarades, qui en hiver, pendant les heures de récréation, faisaient cercle autour de lui pour l'écouter. L'auteur a donné lui-même sur ce talent de sa jeunesse, qui devait faire un jour sa gloire, des détails pleins de charme. Au sortir du collége, il mena de front la cléricature et le stage. Il n'opta définitivement pour le barreau qu'en 1792. Tantôt grossoyant des actes dont le produit lui servait à acheter des livres, tantôt, comme ce jeune légiste qu'il a peint dans son roman de *Redgauntlet*, balayant de sa robe le parquet du tribunal, médiocre avocat, mais bon vivant et joyeux confrère, il semble n'avoir pris de la vie judiciaire que ce qu'il lui en fallait pour tracer d'après nature ses types d'hommes de loi. Le théâtre, les clubs, les sociétés littéraires, la lecture, absorbaient une bonne partie de son temps. Vers la même époque, il suivait les cours du professeur Dugald Stewart; mais, laissant à ses camarades les sujets philosophiques, économiques et politiques alors en faveur auprès de la jeunesse écossaise, il choisissait comme textes des lectures faites par lui à la *Société spéculative*, de 1790 à 1793, les *Mœurs des peuples du Nord*, l'*Origine du système féodal*, la *Mythologie scandinave*, l'*Authenticité des poëmes d'Ossian*.

Ainsi, de même qu'en histoire il goûtait surtout les souvenirs des siècles passés, de même en littérature il s'attachait avec une prédilection marquée aux œuvres d'imagination en tous genres, et quand il eut épuisé le répertoire romanesque de l'Angleterre, ce fut pour connaître ceux des autres pays qu'il étudia les littératures étrangères, surtout le français et l'allemand. Bien que parlant assez mal notre langue (1), il connaissait bien nos auteurs, notamment nos historiens et nos romanciers. La muse romantique de Bürger et de Gœthe fut le premier attrait qui lui inspira l'envie d'écrire. Ces essais, consistant en une traduction de *Lénore*, de *Gœtz de Berlichingen* (1799), en imitation de ballades allemandes, reçurent une publicité restreinte ou furent envoyés à Lewis pour être insérés dans ses *Tales of wonder* (1796-99). Pendant les vacances, voyageur infatigable, le jeune Walter Scott parcourait les hautes et les basses terres, le *border*, poussait même parfois jusqu'aux comtés du nord de l'Angleterre.

(1) Ce sont des hommes de loi ayant seuls le droit de rédiger les actes soumis au sceau royal.

(1) « Mon Dieu, comme il estropiait entre deux vins le français du bon sire de Joinville ! » disait à ce sujet un des gentilshommes de Charles X, avec lequel il essaya de converser dans notre langue, lors du séjour de celui-ci à Édimbourg en 1830.

Chez son grand-père, qui était fermier, il avait occasion d'observer les mœurs et de gagner la confiance des paysans. Il rencontrait sur son passage plus d'un de ces types aujourd'hui disparus qui reportaient le jeune observateur à des époques déjà éloignées et formaient pour lui un lien entre le monde réel où il vivait et ce monde d'autrefois qu'habitait sa pensée. Ici c'était un laird montagnard qui « s'était absenté en 1745 »; là le vieux constable de Dundee posait pour l'*Antiquaire*, et Mme Margaret Swinton pour *Ma tante Marguerite*. Il s'en allait ainsi, observant les caractères et les localités, dont les moindres détails se gravaient dans sa mémoire avec une fidélité merveilleuse, recueillant des traditions, des ballades, des physionomies, des traits de mœurs qui devaient défrayer ses vers et sa prose. C'est dans une excursion de ce genre aux lacs du Cumberland qu'il connut Marguerite-Charlotte Carpenter, fille d'un protestant royaliste de Lyon, réfugiée avec sa mère en Écosse, à la suite de la révolution française. Il l'épousa en décembre 1797, et en eut quatre enfants, deux fils et deux filles (1). Cependant les faibles revenus de sa profession d'avocat n'auraient pas longtemps suffi aux charges du ménage s'il n'y avait joint ceux d'une place de sheriff du comté de Selkirk (1799), et de clerc de session (1806), doubles fonctions qu'il remplit l'une pendant vingt ans, l'autre jusqu'à sa mort, avec une régularité exemplaire.

Mais la littérature devait bientôt devenir pour lui une source bien autrement féconde de fortune et de gloire. La vie littéraire de Walter Scott peut se diviser en trois périodes : 1° celle où il fonda sa réputation de poëte, s'étendant depuis ses traductions de Bürger, en 1796, jusqu'à la publication de *Waverley*, en 1814; 2° l'époque qui de cette dernière année à la faillite de Constable, en 1826, comprend la brillante et rapide succession de ses romans; 3° enfin celle des travaux herculéens auxquels il se livra pour rétablir ses affaires, compromises par la crise de 1826, jusqu'au moment où il mourut à la tâche, en 1832. Sans insister ici sur *Glenfinlas*, *la Maison d'Asper*, *Sir Tristram*, et d'autres publications, qui n'eurent pas de retentissement, les *Chansons du border écossais* (Border minstrelsy; 1800-1803), œuvre à la fois d'antiquaire et de poëte, furent remarquées, grâce à ce mélange de science et d'imagination qui devait rester le principal caractère du talent de l'auteur. « Ce fut ainsi, dit-il, que le succès de quelques ballades eut pour effet de changer le plan et l'avenir de ma vie, et de métamorphoser un laborieux légiste de quelques années de stage en un poursuivant littéraire. » Bientôt les trois grands poëmes, *the Lay of the last minstrel* (1805), *Marmion* (1808), et *the Lady of the lake* (1809), suivis d'autres de moindre importance, *Don Roderick* (1811), *Rokeby* (1813), *the Lord of the isles* (1814), auxquels il faut ajouter *the Bridal of Triermain* (1814) et *Harold the Dauntless* (1816), vinrent placer le nom de Walter Scott, comme poëte, immédiatement après celui de Byron, et leur succès prodigieux ne put être surpassé plus tard que par celui des romans sortis de la même plume. Tout en donnant à ces compositions poétiques la plus grande partie du loisir que lui laissaient ses fonctions, il s'occupait d'articles pour l'*Edinburgh review* et la *Quarterly review*, de publications historiques et littéraires, telles que d'excellentes éditions des *Œuvres de Dryden* (1808, 18 vol. in-8°), de *Miss Seward* (1810, 3 vol. in-8°) et de *Swift* (1814, 19 vol. in-8°), avec notes et introductions; les *Somers's Tracts* (1809-12, 3 vol. in-4°), les *State Papers* de R. Sadler (1810, 2 vol. in-4°), etc.; il enrichissait la *Novelists' library* d'ingénieuses notices qui ont été réunies en français sous le titre de *Biographies des romanciers célèbres, depuis Fielding jusqu'à nos jours* (Paris, 1825, 4 vol. in-12). A cette prodigieuse activité littéraire le démon de la propriété avait ajouté un nouveau stimulant depuis l'acquisition d'Abbotsford (1811), château romantique situé sur les bords de la Tweed, auprès des ruines de l'abbaye de Melrose, où Scott à partir de cette année passa l'intervalle des sessions, et dont le produit considérable de ses ouvrages suffisait à peine à payer les bâtisses, les plantations, l'hospitalité somptueuse (1).

Cependant l'auteur, malgré le mérite de ses poëmes, n'avait pas encore rencontré la forme qui convenait le mieux à son talent. Il a raconté lui-même comment il fut amené à choisir celle du roman. « Mes peintures des sites et des mœurs des *highlands*, dit-il, tracées d'après mes souvenirs de jeunesse, avaient été accueillies si favorablement, dans mon poëme de *la Dame du lac*, que je dus songer à essayer quelque chose de semblable en prose. J'avais fait de nombreuses excursions dans nos montagnes, à une époque où elles étaient beaucoup moins accessibles et moins explorées qu'elles ne l'ont été depuis quelques années. J'y avais connu plusieurs vieux combattants de 1745, qui, comme la plupart des vétérans, se laissaient facilement persuader de recommencer leurs batailles pour le plaisir d'auditeurs bénévoles tels que moi. L'idée me vint naturellement que les anciennes traditions et l'esprit exalté d'un peuple qui portait dans un siècle et dans un pays civilisés une si forte empreinte des mœurs primitives devaient offrir un sujet favorable pour le roman, si le conte, comme on dit, n'était pas gâté par le conteur. » C'est dans cette pensée que dès 1805 il avait esquissé le commencement de *Waverley*; mais, détourné de son entreprise par un ami, il avait relégué cet essai dans le tiroir d'un vieux meuble, où le hasard le lui fit retrouver en 1814. Il

(1) Lady W. Scott mourut le 15 mai 1826.

(1) Voy. *Abbotsford* (Lond. 1835, in-8°), par Wash. Irving.

se remit à l'ouvrage; le roman parut cette année, sous le voile de l'anonyme (*Waverley, or 't is sixty years since*, 3 vol. in-12), mais avec un immense succès. La veine était retrouvée; on sait avec quel bonheur l'auteur la suivit d'abord. C'est ainsi qu'on vit se succéder rapidement *Guy Mannering* (1815) (1) et *the Antiquary* (1816); la 1re série des *Tales of my landlord* (Contes de mon hôte), renfermant *Black dwarf* (le Nain noir, 1816) et *Old mortality* (les Puritains d'Écosse, 1817); *Rob Roy* (1818), et la 2e série des *Contes*, qui contient *the Heart of Mid-Lothian* (la Prison d'Édimbourg, 1818); enfin la 3e série, comprenant *the Bride of Lammermoor* (la Fiancée de Lammermoor, 1818) et *A Legend of Montrose* (l'Officier de fortune, 1819); puis, pour couronner cette suite de chefs-d'œuvre, *Ivanhoe* (1820), à qui il faut faire une place à part entre l'épopée, dont il a l'intérêt grandiose, et l'histoire, qu'il a inspirée si heureusement sous la plume d'un de nos plus brillants écrivains. Tous ces romans, qui ne portaient pour la plupart d'autre indication que ces mots magiques, *par l'auteur de Waverley*, valurent au *grand inconnu* (*the great unknown*) (2), c'est ainsi qu'on l'appelait, une réputation plus qu'européenne. Contrefaits, traduits dans toutes les langues, reproduits par la peinture, par le théâtre, embellis du prestige de la musique, ils semblèrent pendant quelque temps en possession de défrayer seuls la littérature comme les beaux-arts de tous les pays civilisés. Partout on s'intéressa aux scènes et aux mœurs d'un pays presque inconnu jusqu'alors, parce que sous l'étrangeté de la couleur locale on reconnut bientôt les traits généraux et saisissants qui caractérisent le genre humain.

Cette époque marqua pour l'auteur l'apogée de sa fortune et de sa réputation. Ses ouvrages lui assuraient un revenu de 10,000 liv. st. par an. Accueilli dans un voyage à Londres, à Bruxelles et à Paris, en 1815, par les têtes couronnées et par les notabilités de tous genres, créé baronet en 1819, visité à Abbotsford par une foule de pèlerins littéraires et par des altesses royales, sir Walter Scott vit ses traits reproduits par le pinceau de Lawrence et par le ciseau de Chantrey. Parmi les ouvrages qui suivirent (1821-1824), quelques-uns soutinrent au moins, s'ils ne l'augmentèrent pas, la réputation de l'auteur; tels furent *the Abbot* (l'Abbé, 1820), proclamé par un ingénieux critique « plus vrai que l'histoire », *Kenilworth* (1821), *Quentin Durward* (1823), heureuse excursion dans les chroniques étrangères; d'autres, *the Monastery* (1820), *the Pirate* (1822), *the Fortunes of Nigel* (Aventures de Nigel, 1822), *Peveril of the Peak* (Péveril du Pic, 1823), *Saint-Ronan's well* (les Eaux de Saint-Ronan, 1824), enfin *Redgauntlet* (1824), accusaient une décadence plus sensible. Vers le même temps, les embarras toujours croissants des maisons d'imprimerie et de librairie Ballantyne et Constable, avec lesquelles Walter Scott avait depuis longtemps contracté des liaisons d'intérêt plus étroites qu'il ne convenait à la prudence du père de famille et à la dignité de l'homme de lettres, aboutirent, par suite de la crise du commerce anglais en 1826, à une ruine complète. « L'auteur de *Waverley* ruiné! s'écria à cette nouvelle le comte de Dudley; que chaque homme à qui il a procuré des mois de plaisir lui donne seulement six *pence*, et demain matin il se lèvera plus riche que Rothschild. » Pour lui, avec une résolution qui honore l'homme, mais qui malheureusement enchaînait la liberté de l'écrivain, il songea aussitôt à dévouer le reste de sa vie au service de ses créanciers (1). Malgré des infirmités douloureuses, malgré des chagrins domestiques, la mort de sa femme et d'un petit-fils, il se remit au travail avec une activité fébrile. C'est à cette période que se rapportent les *Contes du temps des croisades* (Tales of the crusaders, 1825), la 1re série des *Chroniques de la Canongate* (1827) et des *Contes d'un grand-père à son petit-fils sur l'histoire d'Écosse* (Tales of a grand father, 1828), cadre familier où il retrouva son talent gracieux et facile; enfin, les travaux préparatoires de l'*Histoire de Napoléon*. Il se rendit à Londres pour consulter les archives des ministères, qui lui furent ouvertes, et à Paris, où la conversation de quelques personnages éminents du temps de l'empire, notamment des maréchaux Macdonald et Marmont, devait lui fournir des renseignements pour la partie anecdotique de son ouvrage. La réception flatteuse qu'il reçut dans les deux capitales, et la solennité littéraire où pour la première fois, à son retour en Écosse (23 février 1827), il se reconnut officiellement pour l'unique auteur des romans publiés sous le nom de l'*auteur de Waverley*, tempérèrent quelque peu la tristesse de ces mauvais jours. La *Vie de Napoléon* (Life of N. Buonaparte; Edimb., 1827, 9 vol. in-8°) fut accueillie, même en Angleterre, avec peu de faveur; la France y retrouva la plume hostile des *Let-*

(1) Ce roman de Walter Scott fut le premier qu'on traduisit en français; il parut en 1816, traduit par M. Joseph Martin, et fut suivi, à un an d'intervalle, de *l'Antiquaire*, traduit par Mme Maraise. A partir de 1818 le traducteur ordinaire du romancier fut Defauconpret, qui nous fit connaître successivement toutes ses productions et les publia souvent en même temps que paraissait l'original anglais.

(2) Cet anonyme, qui dura douze ans, et sous le voile duquel plus de quarante volumes de romans furent publiés, avait été pénétré de bonne heure par quelques esprits sagaces, tels que G.-L. Adolphus, qui, dans ses *Lettres à Richard Heber*, publiées en 1821, arrivait par d'ingénieuses inductions, par des comparaisons frappantes, à cette conclusion que l'auteur inconnu de *Waverley* n'était autre que l'auteur déjà célèbre de *Marmion*.

(1) Ses dettes, tant personnelles que résultant de sa solidarité avec les maisons Constable et Ballantyne, se montaient à environ 147,000 l. st. Ce passif, déjà considérablement diminué avant la mort de l'auteur, a été depuis complétement éteint par le produit des éditions successives de ses œuvres.

tres de Paul (Paul's Letters to his kinsfolk; Edimb., 1815, in-8°) et toutes les préventions de 1815. Cette publication attira à l'auteur des critiques et des réfutations fort vives, surtout de la part du général Gourgaud et de Louis Bonaparte. De 1828 à 1830, il publia encore *the Fait maid of Perth*, la suite des *Contes d'un grand-père* (1829-30), la suite des *Chroniques de la Canongate* (1828); *Anne of Geierstein* (Charles le Téméraire, 1829), la 4e série des *Contes de mon hôte* (1831), renfermant *Count Robert of Paris* et *Castle dangerous* (le Château périlleux), *History of Scotland* (Histoire d'Écosse; Édimb., 1830, 2 vol. in-8°), *Letters on demonology and witchcraft* (Lettres sur la démonologie, 1830), et ne cessa de donner des soins jusqu'à sa mort à ce qu'il appelait son *opus magnum*, c'est-à-dire la réimpression générale de ses romans avec introductions, préfaces et notes, qui parut de 1829 à 1834, 48 vol. in-12. On l'a reproduite en 1837, et plusieurs fois depuis, dans différentes formats et toujours avec succès.

L'année 1830 fut triste pour sir Walter Scott. Deux attaques d'apoplexie et de paralysie le frappèrent dans sa constitution physique, et la révolution de Juillet dans ses sympathies politiques. Une seconde fois il revit à Holyrood, comme aux jours de sa jeunesse, les Bourbons exilés, et fit en leur faveur un touchant appel à la générosité de ses compatriotes. Il fut moins heureux lorsqu'il voulut opposer au grand mouvement de la réforme parlementaire les derniers efforts d'une voix éteinte et d'une plume affaiblie. Habitué à vivre par l'imagination dans les régions du passé, le grand romancier n'avait pas compris les nécessités politiques de son époque. L'insuccès d'un pamphlet pseudonyme et d'indignes outrages, à l'occasion d'un discours antiréformiste prononcé par lui à Jedburgh dans ses fonctions de sheriff, répandirent l'amertume sur la fin de cette carrière, entourée jadis de si éclatantes sympathies. En même temps *Robert de Paris* et *le Château périlleux*, les derniers et les plus faibles de ses romans, révélaient dans son talent un déclin semblable à celui de sa popularité et de sa santé. Effrayés des progrès du mal, les médecins conseillèrent un voyage dans le midi de l'Europe. Sur la demande du capitaine Basil Hall, une frégate de l'État fut mise à la disposition de l'illustre malade, vers la fin de 1831. Il s'arrêta successivement à Malte, à Naples, à Rome, etc., presque insensible à ce qui l'entourait. Une nouvelle attaque d'apoplexie vint le frapper à Nimègue et hâter son retour. Le 11 juillet 1832 il revit son château, ses arbres, ses livres chéris; mais ce fut pour leur dire bientôt un éternel adieu : le 21 septembre suivant, il rendit le dernier soupir, en présence de tous ses enfants, réunis autour de lui. De ses quatre enfants, deux fils et deux filles, l'aînée avait épousé M. Lockhart (*voy.* ce nom), auteur de *Mémoires sur la vie de sir Walter Scott* (1839-42, 10 vol. in-8°). Leur fille, Charlotte-Henriette-Jeanne, épouse de J.-R. Hope, est aujourd'hui la seule survivante de la postérité de l'illustre romancier.

Les œuvres de Walter Scott peuvent se diviser en quatre séries distinctes : 1° *Romans*, 2° *Œuvres poétiques*, 3° *Œuvres historiques*, 4° *Mélanges*. Les traductions de ces œuvres n'ont guère fait connaître au public français, plus ou moins complétement, que les trois premières; celle de Defauconpret a été le plus souvent réimprimée sous tous les formats : on assure qu'en 1830 il s'en était déjà débité plus de 1,400,000 exemplaires. La traduction de M. Albert Montémont, 14 vol. in-8°, à 2 colonnes, est moins recherchée. M. Léon de Wailly a traduit les romans pour l'éditeur Charpentier, 1848-1849, 25 vol. in-18. M. Louis Vivien entreprit en 1837 de donner une traduction plus exacte et plus complète qui devait comprendre en 24 vol. gr. in-8° les ouvrages de l'auteur en tous genres; mais il n'a paru qu'une partie des romans. E.-J.-B. RATHERY.

Mémoires de Lockhart; Paris, 1821, in-12. — Amédée Pichot, *Essai sur la vie et les ouvrages de W. Scott*, 1821, en tête de la traduction des *OEuvres poetiques*. — Allan Cunningham. *Notice biographique et littéraire*, 1833, in 8°; trad. en français dans l'édition de Furne et Gosselin, Paris, 1834, 30 vol. in-8°. — James Hogg, *Private life and domestic manners of sir W. Scott*; London, 1835, in-8°. — *Walter Scott et les Écossais*, par Leigh Ritchie, trad. de l'anglais; Paris, 1835, in-8°.

* SCOTT DE MARTINVILLE (*Édouard-Léon*), correcteur d'imprimerie, né le 24 avril 1817, à Paris. Seul descendant d'une famille originaire d'Écosse et fixée à Rennes depuis Jacques II, il entra en 1834 dans l'imprimerie de Bachelier, alors dirigée par son père. En peu de temps il y devint un correcteur habile pour la lecture des ouvrages de science. Dans l'exercice de ces modestes fonctions, il eut le bonheur d'être distingué par Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, qui, découvrant en lui des aptitudes peu ordinaires et un esprit ingénieux, voulut bien l'associer à la préparation de quelques-uns de ses travaux. En 1859 il entra dans l'imprimerie de MM. Didot, où il est encore. Nous ne parlerons pas de diverses tentatives auxquelles il se livra; à travers les vicissitudes d'une vie laborieuse, il est toujours resté correcteur. C'est en lisant une épreuve de la première édition du *Traité de physiologie* de M. Longet, qu'il conçut l'idée première de l'invention qui a révélé son nom au monde savant. On se demandait alors si l'on pourrait faire pour le son quelque chose d'analogue à ce que Daguerre avait fait pour la lumière. M. Scott imagina d'appliquer les moyens acoustiques employés par la nature dans la structure du sens de l'ouïe à la fixation graphique du chant, des instruments de musique et des différents sons produits par la voix humaine. Cet art nouveau fut appelé par son inventeur la *phonautographie*. Quand, en 1857, M. Pouillet apprit les tentatives, si importantes

pour la science, auxquelles se livrait l'ouvrier typographe, il alla le voir, et à sa recommandation la Société d'encouragement s'empressa de faire les frais de la première annuité d'un brevet d'invention (25 mars). L'année suivante M. Rodolphe Kœnig, fabricant d'instruments d'acoustique à Paris, offrit de construire pour les cabinets de physique un appareil simplement démonstratif du principe découvert par M. Scott. En 1859 une série d'épreuves de sons de tuyaux d'orgue reproduits automatiquement à travers l'air au moyen de cet appareil fut présentée par l'abbé Moigno à la réunion tenue à Aberdeen de l'Association pour l'avancement des sciences. Cette sténographie naturelle des accords y excita une surprise telle, que le soir même le prince Albert, qui présidait la réunion, voulut porter lui-même ces planches à la reine, qui se trouvait en Écosse. En peu d'années M. Kœnig a pu livrer l'appareil qu'il construit, bien que rudimentaire toutefois, aux principaux cabinets de physique de l'Europe. M. Scott, ayant résilié en partie le contrat qui l'enchaînait à M. Kœnig, poursuit seul en ce moment, avec un appareil perfectionné construit par ses soins, la solution intégrale du problème de l'inscription automatique du chant, de la déclamation, des articulations et des bruits. Il est en outre auteur d'une étude historique et philologique intitulée : *Les Noms de baptême et prénoms;* Paris, 1857, 1859, in-16.

Documents communiqués.

SCOTTI (*Giulio-Clemente*), jésuite italien, né en 1602, à Plaisance, mort le 9 octobre 1669, à Padoue. Il descendait d'une famille patricienne. Après avoir achevé à Rome ses humanités, il fut admis à quinze ans dans le noviciat des jésuites et prononça en 1628 ses quatre vœux. On le représente comme ayant étudié à cette époque avec un succès fort inférieur à ses prétentions. Il ne manquait ni d'intelligence ni de zèle, mais son intelligence était lourde et peu nette; son zèle inopportun, et soutenu par une vanité excessive, l'emportait à se remplir la tête d'idées bizarres ou mal conçues. On l'envoya professer la philosophie à Parme (1631) et à Ferrare (1634); il se tira fort mal de ses cours, et essuya des mortifications dans les disputes publiques. On ne lui laissa de 1639 à 1641 que le titre de consulteur, c'est-à-dire une sinécure. Une chaire de théologie scolastique, tel était l'objet de son ambition. Trompé dans son attente, il allait quitter l'ordre et passer dans celui des Hiéronimites lorsqu'il revint tout à coup à résipiscence (mai 1641). Nommé recteur de la maison de Carpi (1642), il perdit cet emploi pour avoir fait un voyage à Venise sans le congé de ses supérieurs. On le relégua à Rome (1644), et cette punition s'aggrava, pour un homme aussi actif que Scotti, de l'inaction forcée où on le condamna près de deux années. Ses dégoûts augmentèrent, son imagination s'échauffa, et il exhala sa bile dans un livre qu'il composa contre la Société. Des lettres anonymes l'avertirent que cette attaque, dont il n'avait confié le secret à personne, était connue de ses supérieurs; aussi, dans la crainte de tribulations nouvelles, il profita d'un ordre qui l'exilait dans sa province pour s'échapper en route (février 1645); il se rendit à Venise, revêtit l'habit séculier et porta le titre de comte (1). Aucune démarche ne put le résoudre à rentrer chez les jésuites ou même à choisir un autre ordre. Devenu indépendant, il obtint en 1650 une chaire de philosophie à Padoue, et en 1653 une autre de droit canon; forcé de la résigner, sur les plaintes de ses anciens confrères (1658), il se retira avec une pension. C'était, selon Pallavicini, un homme de mœurs pures, assez laborieux, mais d'une capacité médiocre. Nous citerons parmi ses écrits : *Monita philosophiæ;* Ferrare, 1636, in-16; — *Lucii Cornelii Europæi Monarchia solipsorum, ad Leon. Allatium;* Venise, 1645, in-12; réimpr. à Amst., 1648, in-12; à Venise, 1652, in-12, sous le nom de Melchior Inchofer; à Helmstadt, 1665, in-4°, avec des écrits de Scioppius; trad. en italien, en allemand (1663) et en français par Restaut (1721, 1754, in-12, et 1824, in-8°). Le nom allégorique de *Solipses* est donné aux jésuites parce qu'on les accuse de ne songer qu'à eux-mêmes. Une discussion s'est élevée parmi les bibliographes pour savoir à qui appartient ce livre; plusieurs se sont prononcés pour le P. Inchofer; Kneschke, qui a écrit sur ce point une dissertation entière, n'ose se prononcer; pourtant le P. Oudin a démontré, par des preuves suffisantes, qu'on ne pouvait l'attribuer qu'à Scotti, et de leur côté les jésuites n'ont pas fait, dans leur réponse, une seule allusion à Inchofer. Peu de lecteurs sont en état d'entendre le style obscur, plein d'allusions et de réticences, de cet ouvrage, qui, à part quelques endroits curieux, n'est qu'une satire dictée par le dépit; Pallavicini et Raynaud ont réfuté Scotti; — *De potestate pontificia;* Paris (Venise), 1646, in-4° : traité qui fut condamné par le pape Innocent X; — *De obligatione regularis;* Cologne (Venise) 1647, in-4° : c'est une justification du parti que l'auteur avait pris de ne point rentrer dans la Société; — *Animadversionum opuscula III;* Padoue, 1650, 3 vol. in-4°; — *Notæ LXV ad Historiam concilii tridentini P. Pallavicinii;* Cologne (Padoue), 1664, in-4°, etc. P. L.

Sotwel, *Bibl. Soc. Jesu.* — Papadopoli, *Hist. gymn. patavini.* — Oudin, dans les *Mémoires* de Niceron, XXXIX. — Kneschke, *De auctoritate libelli de Monarchia solipsorum;* 1812, in-4°.

SCRIBANI (*Charles*), jésuite belge, né en 1561, à Bruxelles, mort le 24 juin 1629, à Anvers. Il était fils d'un gentilhomme de Plaisance, qui avait suivi le prince Farnèse dans les Pays-Bas et s'y était marié. Après avoir achevé ses

(1) Il ajouta aussi à son prénom de Giulio celui de *Clemente.*

études à Cologne, il embrassa la règle de Saint-Ignace (1582), et se rendit au noviciat de Trèves. L'un des douze jésuites choisis par Fr. de Coster, et qu'on surnomma *les Apôtres* de la Flandre, il fut peut-être celui qui travailla le plus, avec l'appui du gouvernement espagnol, à l'établissement de sa Société; il s'y dévoua avec un zèle infatigable, et obtint, par l'autorité de sa parole et de ses écrits, non moins que par son esprit conciliateur, une influence presque sans limites. Après avoir professé à Anvers et à Douai, il passa dans la carrière des charges, et devint à Anvers préfet des classes (1591) et recteur du collége (1598); élu provincial, il fit deux fois le voyage de Rome, et toujours préoccupé des intérêts de sa Compagnie, il lui procura la maison professe d'Anvers, avec une magnifique église, le collége de Malines, le noviciat de Lyre, et plusieurs autres établissements. Après avoir été recteur à Bruxelles, il retourna en 1625 à Anvers, où à différentes reprises il vécut près de quarante ans. De toutes parts on avait recours à ses lumières; les princes (1) Philippe IV, Urbain VIII, l'archiduc Albert, et un grand nombre de personnages lui donnèrent des marques de leur estime. On a de lui : *Ars mentiendi calvinistica;* Mayence, 1602, pet. in-12; — *Amphitheatrum honoris lib. III;* Namur, 1605, in-4°; ibid., 1605, aves un 4e livre, et 1606, avec un 5e; Anvers, 1607, in-4° : ce livre parut sous l'anagramme de *Clarius Bonarcius;* c'est un arsenal de toutes les sottises, injures et infamies dont la Société de Loyola avait été jusque-là l'objet; l'auteur ne s'est pas contenté de les ramasser pour en couronner ses confrères comme d'un trophée de victoire, il a pris l'offensive à son tour, mais en renchérissant de violence sur ses adversaires. Son livre, que Casaubon appelait *l'Amphithéâtre d'horreur*, causa tant de scandale que la Compagnie fut forcée de le désavouer, pour un temps du moins; — *Dominici Baudei Gnomæ commentario illustratæ;* Leyde (Anvers), 1607, in-12 : il s'attache à corriger dans Baudius ce qu'il a dit contre le pape et les jésuites; — *J. Lipsii defensio posthuma;* Anvers, 1607, in-4°; — *Orthodoxæ fidei controversa, lib. VI;* ibid., 1609-12, 3 part. in-8°; — *Antverpia;* ibid., 1610, in-4° : éloge des habitants d'Anvers; — *Origines Antverpiensium;* ibid., 1610, in-4°, fig.; — *Chrystelycke meditatien;* ibid., 1613, 2 vol. in-12; trad. en latin par Brissel (ibid., 1615, in-8°), en français par Dinet (Paris, 1619, in-16), et en allemand; — *Philosophus christianus;* ibid., 1614, in-12; — *Amor divinus;* ibid., 1615, in-8°; trad. en français; — *Den ghestelycken Wyngaerdt* (la Vigne spirituelle); ibid., 1616, in-12; — *Medicus religiosus* (ibid.; 1618, in-8°); *Superior religiosus* (1619, in-8°), et *Cænobiarcha religiosus* (1624, in-8°) : trois traités relatifs aux devoirs de la vie religieuse; — *Politicus christianus;* ibid., 1624, 1626, in-4°, dédié au roi Philippe IV; — *Veridicus Belgicus;* ibid., 1624, 1627, in-8° : histoire abrégée des guerres civiles en Flandre; — *Christus patiens;* ibid., 1629, in-4°. On lui attribue un *Commentaire sur le Cantique des Cantiques.*

Sweert, *Athenæ belgicæ*, p. 170. — Sanders, *Chorog. brabant.*, t. III, 22. — *Imago primi sæculi Soc. Jesu*, p. 877-79. — Alegambe, Sotwel. — Paquot, *Mémoires*, III.

SCRIBE (*Augustin-Eugène*), auteur dramatique français, né le 24 décembre 1791, à Paris, où il est mort, le 20 février 1861. Ses parents tenaient, dans la rue Saint-Denis, un magasin de soieries à l'enseigne du *Chat noir*. Déjà orphelin de père, il vit mourir sa mère en 1807. Destiné au barreau, il entra fort jeune au collége Sainte-Barbe, et suivit ses classes avec honneur et profit. Puis il commença l'étude du droit. Son tuteur, qui était en même temps un avocat célèbre, Bonnet, le défenseur du général Moreau, le surveillait avec la vigilance d'un parent dévoué; néanmoins, il s'y dérobait souvent, allant fort peu aux cours de l'École, encore moins chez l'avoué où on l'avait mis pour apprendre la pratique, mais en revanche assidu aux spectacles et ne manquant pas une pièce nouvelle. M. Dupin aîné se plaignait aussi de l'inattention du jeune et distrait écolier, dont il essayait de faire un apprenti légiste, pour être agréable à Bonnet. La première pièce de Scribe, *les Derviches*, faite en collaboration avec Germain Delavigne et jouée au Vaudeville (1811), fut un échec. Il ne réussit pas davantage avec les vaudevilles des *Brigands sans le savoir* (1812) et de *Thibault, comte de Champagne* (1813), ni avec le mélodrame de *Koulikan* (1813), ou l'opéra-comique de *la Chambre à coucher* (1813). En 1815 il prit sa revanche du silence qu'il avait gardé en 1814, et prit part à la rédaction de cinq vaudevilles; il y en eut un fait avec Delestre-Poirson, *Une Nuit de la garde nationale* (4 novembre 1815), qui eut un succès de vogue, et qui émancipa son jeune auteur. Il annonça à M. Bonnet qu'il renonçait au droit et au barreau, et depuis ce moment il signa tous ses ouvrages. — La critique a distingué trois phases successives dans l'œuvre si diverse de Scribe. A la première, celle qui s'étend de 1815 jusqu'à la création du théâtre de Madame (1820), aujourd'hui le Gymnase, se rattache ce que j'appellerais volontiers le vaudeville classique. Scribe l'a rajeuni au contact des circonstances et des idées du jour; il y a glissé discrètement l'allusion politique; il l'a élevé un jour, dans *l'Ours et le Pacha* (1820), jusqu'à la plus désopilante bouffonnerie. *Farinelli* (1816); *le Café des Variétés*, *les Deux précepteurs*, *le Com-*

(1) Henri IV lui envoya, dit-on, des lettres de naturalisation pour lui témoigner le contentement qu'il avait tiré de la lecture de l'*Amphitheatrum honoris*, l'ouvrage le plus décrié de Scribani. Cette historiette, mise en avant par les jésuites, n'a aucun fondement.

bat des montagnes, le Solliciteur (1), *Encore un Pourceaugnac* (1817); *la Volière du frère Philippe, Une Visite à Bedlam* (1818); *Caroline* (1819); *le Vampire, l'Ennui* (1820), sont en quelque sorte les liens par lesquels Scribe tient à la tradition.

Scribe entra dans la seconde phase de son talent, en cessant d'écrire pour les scènes du Vaudeville et des Variétés. Delestre-Poirson, qui venait d'obtenir le privilége du Gymnase, s'empressa d'attacher son collaborateur à ce théâtre par un traité qui ne lui permettait plus de travailler, en dehors du Gymnase, que pour la Comédie-Française et pour l'Opéra-Comique. Des avantages considérables lui étaient faits, et entre autres la *prime*, c'est-à-dire un bénéfice prélevé de droit par l'auteur sur chaque pièce et antérieur au jugement du public. C'est pour le Gymnase que Scribe a donné, en société, le plus grand nombre d'œuvres, cent cinquante, dit-on, et il eut pour les interpréter une troupe intelligente, composée d'acteurs fins et charmants. Parmi les meilleurs vaudevilles de cette période, qu'il nous suffise de mentionner : en 1821, *le Colonel, le Gastronome sans argent, l'Artiste, le Mariage enfantin, le Ménage de garçon, le Secrétaire et le Cuisinier, Frontin mari garçon, Michel et Christine*; — en 1822, *l'Écarté, Mémoires d'un colonel de hussards*; — en 1823, *les Grisettes, l'Intérieur d'un bureau, la Maîtresse du logis, la Pension bourgeoise*; — en 1824, *le Baiser au porteur, le Coiffeur et le Perruquier, la Haine d'une femme, l'Héritière, la Mansarde des artistes*; — en 1825, *le Charlatanisme, le plus beau jour de la vie, les Premières amours, la Quarantaine, Vatel*; — en 1826, *le Confident, la Demoiselle à marier, le Mariage de raison, Simple histoire*; — en 1827, *le Diplomate, la Marraine*; — en 1828, *Malvina, le Vieux mari*; — en 1829, *Louise ou la Réparation*; — en 1830, *Philippe, la Seconde année, Une Faute*. On peut dire que les meilleures inspirations de Scribe sont dans ce genre délicat et modéré où il a été créateur. Ni optimiste ni pessimiste, il voyait les choses en homme sensé et fin, et quoique les mœurs qu'il a peintes se modifient tous les jours, les tableaux qu'il a tracés resteront, car le dessin en est élégant; il y a de l'exactitude et de la grâce; ses cadres sont proportionnés à ses personnages : il est le comique des classes moyennes : ce sont ses mœurs, ses sentiments, ses idées qui l'inspirent. On lui a reproché ses veuves, ses ingénues et ses coquettes bourgeoises : il a copié ce qu'il a eu sous les yeux; ce qui prouve combien il a été

(1) On sait que Guillaume Schlegel préférait cette pièce au *Misanthrope*. Le philosophe Jouffroy était d'avis que deux autres pièces de Scribe, *l'Héritière* et *la Haine d'une femme* étaient de celles qui *ouvrent des perspectives sur le cœur humain*.

dans le vrai, c'est le suffrage unanime des femmes qui lui ont su gré de ne pas les avoir défigurées, soit par trop d'enluminure, soit par excès de raillerie. M. Sainte-Beuve, quoique un peu sévère pour les défauts de Scribe, les explique et s'en rend assez bien compte dans ce jugement prononcé en 1840. « La nature humaine prise du boulevard Bonne-Nouvelle n'est peut-être pas très-large, très-profonde, très-généreuse en pathétique ou en ridicule, mais elle est très-fine, très-variée et très-jolie. Je la maintiens même fort ressemblante à titre de nature parisienne : en somme, cette comédie est l'idéal pas trop invraisemblable d'une époque sans idéal; c'est bien là le roman à hauteur d'appui de toute notre vie de balcon, d'entresol, de comptoir : toute la classe moyenne et assez distinguée de la société ne rêve rien de mieux. Nul aussi bien que M. Scribe n'en a saisi et reproduit les traits distinctifs tout en nuances, l'assortiment de positif, d'intrigue et de jouissance, l'industrialisme orné, élégant..... Il y a dans les situations qu'il offre une gentillesse d'esprit, et le dirai-je, de sensualité honnête qui ravissent le public... »

La popularité de Scribe arriva à son comble pendant la Restauration. En 1827 il était nommé chevalier de la Légion d'honneur. En même temps paraissait la première édition de son *Théâtre* (Paris, 1827 et suiv., 10 vol. in-8°), qu'il dédiait à ses collaborateurs, dédicace qui n'a pas été reproduite dans les éditions plus complètes. On y lisait : « Mes chers amis, on m'a souvent reproché le nombre de mes collaborateurs; pour moi, qui ai le bonheur de ne compter parmi eux que des amis, je regrette au contraire de ne pas en avoir davantage. Souvent aussi on m'a demandé pourquoi je ne travaillais pas seul : à cela je répondrai que je n'en avais probablement ni l'esprit ni le talent; mais je les aurais eus, que j'aurais encore préféré notre alliance et notre fraternité littéraires. »

Cette heureuse transformation que le Vaudeville avait due à Scribe, l'Opéra-Comique lui aussi allait l'éprouver, grâce à son actif et habile talent. Notre vaudevilliste, au lieu de suivre les errements de Sedaine, de Marmontel et de Hoffmann, comprit qu'il fallait faire une plus large place à la musique, et il ne craignit pas de développer les grands airs selon toutes les exigences lyriques. Seulement il eut soin de rendre l'action plus animée et au besoin plus pathétique. Ses sujets étaient bien choisis; l'intrigue était piquante, le dialogue naturel et souvent heureux. L'opéra-comique renouvelé devint en quelque sorte une succursale, un complément de cette jolie comédie qu'il avait inaugurée au Gymnase. Le prestige de la belle musique s'y joignait : car Scribe ne mit jamais sa rare entente dramatique qu'au service des compositeurs éminents. C'est pour Auber qu'il écrivit *la Neige* (1823), *le Maçon* (1825), *la Fiancée*

(1829), *Fra Diavolo* (1830), *Lestocq* (1834), *le Cheval de bronze* (1835), *l'Ambassadrice* (1836), *le Domino noir* (1837), *les Diamants de la couronne* (1841), *la Part du Diable* (1843), *la Sirène* (1844), *Haydée* (1847), *Marco Spada*, *la Circassienne* (février 1861), *la Fiancée du roi de Garbe* (janvier 1864), etc. Adam lui dut une part dans le succès de *Châlet* (1834) et du *Fidèle Berger* (1837). Il fit pour Halévy les paroles de *la Fée aux Roses* (1849), pour Meyerbeer celles de *l'Étoile du Nord* (1854). Massé, Clapisson eurent également recours à lui. Mais son chef-d'œuvre en ce genre nous semble *la Dame Blanche* (1825), dont la longue et brillante carrière est loin d'être épuisée. Les opéras de Scribe n'ont pas eu un moindre succès que ses opéras-comiques : *Le Comte Ory* (1828), *la Muette* (1828), *le Dieu et la Bayadère* (1830), *le Philtre* (1831), *Robert le Diable* (1831), *le Serment* (1832), *Gustave III* (1833), *la Juive* (1835), *les Huguenots* (1836), *le Prophète* (1849), *la Nonne sanglante* (18) participent au succès de la musique, à laquelle ils fournissent un thème tantôt passionné, tantôt ingénieux. Cependant Scribe a fait dans ses opéras trop de concessions à la musique; il s'est soumis avec trop de complaisance aux exigences du compositeur; il a laissé voir cette incurie de la correction qui a été la lacune la plus regrettable de son œuvre.

C'est surtout dans les œuvres destinées au Théâtre-Français que ce défaut se fait surtout sentir. Chose singulière ! les vaudevilles antérieurs à 1830 ainsi que les comédies de *Valérie* et *le Mariage d'argent*, jouées aux Français en 1822 et en 1827, sont en général agréablement écrits et avec une élégance réelle. Au moment où il travailla sérieusement pour notre grande scène littéraire, on dirait que ces précieuses qualités s'éloignent de lui. Je sais bien que l'on s'est plu à grossir ce tort, beaucoup trop fréquent chez Scribe; je sais bien que dans un grand nombre de ses vaudevilles les incorrections doivent être mises à l'avoir de ses collaborateurs; je sais qu'il n'a jamais revu les éditions de ses œuvres; je sais enfin qu'au moment où il écrivait la langue traversait une de ces crises violentes auxquelles elle est exposée le lendemain de chacune de nos révolutions. Le style ajoute une valeur singulière à toute œuvre d'art; seulement, il faut reconnaître qu'au théâtre la forme n'est pas tout : une idée vraie, une donnée heureuse, des caractères bien compris et bien rendus doivent passer avant tout. C'est en cela que consiste surtout le génie dramatique. D'ailleurs la diction de Scribe, qui manque peut-être de relief et de profondeur, ne pèche jamais contre la clarté, c'est-à-dire contre la loi suprême; jamais elle ne ressemble à cet argot que trop de pièces contemporaines popularisent tous les jours sur la scène. *Bertrand et Raton* (1833) et *la Camaraderie* (1837) avaient couronné la popularité de Scribe. En 1835 l'Académie française s'ouvrit pour lui. Il fut reçu, le 28 janvier 1836, par M. Villemain, qui ne lui ménagea point les épigrammes, mais rendit pleine et entière justice au talent fécond et varié du récipiendaire. Le discours de ce dernier *réussit comme une de ses comédies*, selon l'ingénieuse expression du directeur de l'Académie, et cependant il avait développé ce paradoxe, que son propre exemple démentait si bien, à savoir que la comédie pour réussir n'a pas besoin d'être ressemblante, comme si son œuvre du Gymnase n'avait pas été le portrait légèrement flatté de la société sous la Restauration, comme si *Bertrand et Raton*, *la Camaraderie*, *Une Chaîne* (1841), *la Calomnie* (1841), *le Verre d'eau* (1842), ne devaient pas être un reflet des mœurs publiques entre 1830 et 1848 ! *Adrienne Lecouvreur* (1849), *les Contes de la reine de Navarre* (1851), *Bataille de Dames* (1851), *la Czarine* (1855), qu'il fit pour Rachel, *les Doigts de fée* (1858), *Feu Lionel* (1858) et *Rêve d'amour* sont les dernières comédies qu'il fit jouer.

Scribe ne s'était jamais beaucoup occupé de politique; mais toutes ses sympathies étaient pour le régime qui lui avait suggéré ses meilleures œuvres. En 1860 Napoléon III l'inscrivit sur la liste des membres du conseil municipal de Paris. Scribe ne crut pas devoir refuser ces fonctions purement gratuites; il les prit même fort au sérieux, et y porta ce zèle actif et bienveillant qui lui valaient l'estime de ceux qui le connaissaient à fond et l'amitié de presque tous ses collègues à l'Académie française, où il se montra toujours le plus conciliant et le plus modeste des hommes. — Sa vie était fort occupée; il est peu d'écrivains qui aient été aussi laborieux que lui. Pendant plus de quarante ans, de 1815 à 1860, il alimenta les principales scènes de Paris et de la province. Il y a fait plus de quatre cents ouvrages dramatiques, sans compter des romans, genre où il ne réussit pas du reste. Tant de succès menèrent notre auteur à une grande fortune. Il était plusieurs fois millionnaire, et se faisait gloire de tout devoir à son travail. Ses armoiries consistaient en une plume avec cette devise : *Inde fortuna et libertas.* Sur le frontispice d'un châlet dans l'intérieur du joli domaine de Sericourt (Seine-et-Marne), on lisait, dit-on, cette modeste inscription :

> Le théâtre a payé cet asile champêtre;
> Vous qui passez, merci; je vous le dois peut-être.

Scribe se maria tard, à l'âge de cinquante ans, avec Mme Biollay, qui l'aida à faire le bien, encourageant son inépuisable générosité à se répandre sur tous ceux qui y faisaient appel. Plusieurs fois l'Association des auteurs dramatiques, à la fondation de laquelle il avait beaucoup contribué, le nomma son président temporaire; en 1852, il en devint président à vie. Scribe vivait beaucoup en famille, l'été à Montalais près Meudon ou à Sericourt, et l'hiver à

Paris; il allait s'installer définitivement dans un hôtel qu'il faisait bâtir rue Pigalle, quand la mort le frappa soudainement, le 20 février 1861.

Tel fut Scribe. Ses qualités sont à lui seul; ses défauts viennent du temps où il a vécu; il y aurait de l'ingratitude à ne pas reconnaître qu'il a été après tout le plus puissant, le plus fécond des auteurs dramatiques de notre époque : c'est à lui qu'elle aura dû ses délassements les plus honnêtes. A ce titre, il a bien mérité des lettres françaises, et toutes les objections que l'on pourra faire à Scribe n'empêcheront pas qu'il n'ait fait par centaines de petites pièces sans prétention, amusantes, légères et remplies de l'esprit français : elles n'empêcheront pas le Théâtre-Français lui-même, longtemps encore avec succès, de donner telle œuvre qui à la lecture laisse apercevoir des défauts plus ou moins graves, mais qui à la représentation surprend le spectateur, l'émeut, l'entraîne et triomphe ainsi de toutes les critiques passées et à venir que les théoriciens de l'art peuvent adresser à l'un des plus vifs et des plus heureux beaux-esprits de ce temps et peut-être même de toute littérature dramatique.

Scribe n'a jamais procuré lui-même aucune édition complète de ses œuvres. Parmi les moins fautives nous citerons celles de 1827 (*Théâtre d'Eugène Scribe*; Paris, 10 vol. in-8°), de 1833-1837 (*Théâtre complet*, 20 vol. in-8°, fig.), de 1840-1842 (5 vol gr. in-8° à 2 col.), de 1845 (*Œuvres choisies*, 6 vol. in-12), et de 1851-1856 (5 vol. in-8°). La moins incomplète est celle de 1855 et suiv. (25 vol. in-18); encore ne donne-t-elle rien de ce que l'auteur a publié depuis 1852. Outre les ouvrages cités, Scribe a encore publié: *Chansons*; Paris, 1829, gr. in-32 : elles sont tirées de ses pièces; — un grand nombre de *romances* et de *chansons* qui n'ont pas été recueillies; — *Discours de réception à l'Académie française*; Paris, 1836, in-4°; — *Nouvelles et proverbes*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°, et 1840, in-12; — *Carlo Broschi; La Maîtresse anonyme*; Paris, 1840, 2 vol. in-8°; — *Piquillo Alliaga, ou les Maures sous Philippe III*; Paris, 1847, 11 vol. in-8°; roman inséré d'abord dans *le Siècle* et dont la propriété fut achetée 60,000 fr. à l'auteur. Il a travaillé à quelques recueils littéraires et a fait précéder le *Théâtre* d'Alberto Nota et de Giraud (1839) d'un *Précis historique sur la comédie en Italie et en France*.

F. COLINCAMP.

La France, 18 février 1837. — Sainte-Beuve, *Portraits contemp.* — G. Planche, *Portraits littér.*, t. I. — Loménie, *Galerie des contemp. illustres*, t. III. — Eug. de Mirecourt, *Scribe*. — *Discours prononcés sur sa tombe* par MM. Vitet, Maquet et Paillard de Villeneuve. — *Revue contemporaine*, février 1863. — Oct. Feuillet, *Discours de récept. à l'Acad. fr.*, 26 mars 1863.

SCRIBONIANUS (*M. Furius Camillus*), général romain et prétendant à l'empire, mort en 53. Il fut consul sous Tibère (32) avec Cn. Domitius. Légat de Dalmatie au commencement du règne de Claude, il se révolta avec ses légions (42); mais ce mouvement fut promptement réprimé, et l'empereur, avec une modération rare, se contenta d'envoyer Scribonianus en exil; il y mourut, dix ans plus tard, empoisonné suivant la rumeur commune, mais plus probablement de sa mort naturelle.

Y.

Tacite, *Annales*, VI, 1; XII, 52; *Histor.*, I, 89; II, 75. — Suétone, *Claudius*, 13.

SCRIBONIANUS LARGUS, médecin romain, vivait dans le premier siècle après J.-C. Il était médecin de l'empereur Claude, et l'on raconte qu'il l'accompagna dans l'expédition de Bretagne. Il reste de lui un traité *Sur la composition des médicaments*, dédié à C. Julius Callistus, à la demande duquel il avait été rédigé. Il contient près de trois cents formules médicales, dont plusieurs ont été reproduites par Galien. On a supposé que Scribonianus l'avait écrit en grec, et que nous n'en avions que la traduction latine. Cet ouvrage fut publié pour la première fois à Paris, 1529, in-fol., à la suite du *Celse* de J. Ruel; il en parut la même année une autre édition, à Bâle. Celle de J. Rhodius (Padoue, 1655, in-4°) n'a pas été surpassée. On trouve aussi le traité de Scribonianus dans les recueils des auteurs médicaux d'Alde (Venise, 1547, in-fol.), et d'Henri Estienne (Paris, 1567, in-fol.)

Sprengel, *Hist. de la méd.* — Fabricius, *Bibl. latina*. — Choulant, *Handbuch*.

SCRIBONIUS. *Voy.* GRAPHÆUS.

SCRIVERIUS. *Voy.* GRAPHÆUS et SCHRYVER.

SCUDERY (*Georges* DE), écrivain français, né au Havre, en 1601, mort à Paris, le 14 mai 1667. Il était d'une famille noble et surtout qui se piquait fort de l'être. Son aïeul et son père avaient suivi la carrière des armes, et celui-ci avait rempli la charge de lieutenant du roi au Havre. Resté orphelin et presque sans fortune (1), vers l'âge de douze ans, il fut recueilli avec sa sœur Madeleine par un oncle riche. Après avoir achevé ses études, il entra au service, fit partie de l'armée d'Italie, et se signala, à l'en croire du moins, sur terre et sur mer. A l'âge de trente ans, il avait un régiment. Il quitta l'état militaire pour se livrer tout entier à la littérature. Pendant un séjour qu'il fit dans le midi, il avait connu le poëte Théophile : en 1632, il publia une édition de ses *Œuvres*, avec une préface pleine de rodomontades, où il prend sa défense contre ses ennemis. Dès ses premiers écrits Scudery se révéla comme un matamore littéraire, d'une vanité puérile et d'une réjouissante outrecuidance; il y fait sans cesse allusion à la noblesse de sa maison, à ses exploits militaires, et se pose sans cesse en gentilhomme et en capitaine qui déroge en consentant à écrire : « S'il se rencontre quelque extravagant, dit-il

(1) Bien que le roman du *Grand Cyrus*, dans un passage, probablement composé par lui, le présente comme « alors extrêmement riche », parce que son père lui avait laissé plus qu'à sa sœur.

dans la préface de Théophile, qui juge que j'offence sa gloire imaginaire, pour luy montrer que je le crains autant comme je l'estime, je veux qu'il sçache que je m'apelle — De Scudery. » Dans la préface de *Lygdamon et Lydias*, son premier ouvrage dramatique : « Ces vers que je t'offre sont sinon bien faits, du moins composez avec peu de peine... J'ay passé plus d'années parmy les armes que dans mon cabinet et beaucoup plus usé de mèches en harquebuse qu'en chandelle, de sorte que je sçay mieux ranger les soldats que les paroles, et mieux quarrer les bataillons que les périodes. » Il gâte ses meilleures qualités par ce ton avantageux et soldatesque, qui le rend ridicule. La présomption de Scudery, jointe à cette fertilité que Boileau a si cruellement raillée dans des vers célèbres, stimulée par le besoin et aussi par les succès qu'il obtenait, le poussèrent à une production incessante, surtout au théâtre. Il avait soin de dédier ses œuvres aux personnages les plus considérables, particulièrement à Richelieu. Ce fut lui qui donna le signal de la levée de boucliers contre Corneille après la représentation du *Cid*. Bien que lié d'amitié avec le poëte, il publia, sous le voile de l'anonyme, des *Observations* (1637), auxquelles Corneille répondit par l'*Examen à Ariste*, puis par une *Lettre apologétique*. Scudery, piqué au vif, provoqua, dans sa *Lettre à l'illustre Académie*, ce corps savant à l'examen de la tragédie attaquée. Non content d'avoir réussi dans son projet, il essaya d'opposer au *Cid* une de ses propres pièces, *l'Amour tyrannique*, et son ami Sarasin supplia vainement l'Académie de prouver que c'était le chef-d'œuvre de la scène française.

En 1643, Richelieu lui donna le gouvernement de Notre-Dame de la Garde, forteresse située près de Marseille. Il partit pour son poste avec sa sœur, et n'eut rien de plus pressé que de chanter sa forteresse en vers ampoulés, qui contrastent singulièrement avec la description railleuse qu'en firent Chapelle et Bachaumont. Mais il la quitta quelques années plus tard, faute de ressources suffisantes pour entretenir et payer ses soldats. Revenu à Paris, au moment de la Fronde, il s'attacha au parti du prince de Condé, publia des *Poésies diverses* (Paris, 1649, in-4°), puis à la mort de Vaugelas il parvint, grâce à ses protecteurs, à se faire élire à l'Académie (1650). C'est surtout à partir de ce moment que parurent sous son nom ces grands romans qui firent les délices des ruelles et lui valurent la meilleure part de sa réputation, bien que ces romans eussent été écrits par sa sœur Madeleine, et qu'il n'y fût lui-même que pour fort peu de chose. En 1654 il épousa Mlle de Martin-Vast, belle personne et d'esprit distingué. Ce fut alors qu'il publia le poëme d'*Alaric* (Paris, 1654, in-fol. ou 1656, in-12). La reine Christine lui avait promis pour la dédicace du livre une chaîne d'or de mille pistoles; mais elle lui demanda de rayer les vers où il parlait du comte de La Gardie, qui était tombé dans sa disgrâce : « Quand la chaîne d'or, répondit Scudery, serait aussi grosse que celle dont il est question dans l'histoire des *Incas*, je ne détruirai jamais l'autel où j'ai sacrifié. » Sa pauvreté le força d'aller passer plusieurs années en Normandie. Il finit par obtenir du roi une pension de quatre cents écus, par l'intermédiaire du duc de Saint-Aignan, qui voulut, avec Mlle de Montpensier, présenter son premier enfant au baptême (1662). A cette date il avait perdu son gouvernement de Notre-Dame de la Garde depuis environ quatre ans. Sur la fin de sa vie, Scudery devint dévot. Il mourut d'apoplexie en 1667, à l'âge de soixante-six ans, et fut enterré à Saint-Nicolas des Champs.

Outre les ouvrages cités, on a de Scudery : seize pièces de théâtre, sous le titre de tragi-comédies, écrites en vers et la plupart imprimées : *Lygdamon et Lydias* (jouée en 1629), *le Trompeur puni* (1631), *le Vassal généreux* (1632), *la Comédie des comédiens* (1634), dont le prologue et les deux premiers actes sont en prose et les trois derniers en vers; *Orante* (1635), *le Prince déguisé* (1635), *le Fils supposé* (1636), *la Mort de César* (1636), *Didon* (1637), *l'Amant libéral* (1638), *l'Amour tyrannique* (1638), *Eudoxe* (1639), *Andromire* (1641), *Ibrahim, ou l'Illustre Bassa* (1642), où l'on trouve quelques scènes remarquables; *Arminius* (1643), une de ses meilleures pièces, précédée d'une préface apologétique; *Axiane* (1643), en prose. Scudery a aussi publié : *Le Temple, poëme;* Paris, 1633, in-fol.; — *L'Apologie du théâtre;* Paris, 1639, in-4°; — *Le Cabinet de M. de Scudery;* Paris, 1646, in-4°; — *Discours politique des rois;* Paris, 1648, in-4°. Il a traduit de l'italien les *Harangues* de J.-B. Manzini (1640, in-8°), et *le Caloandre fidèle* de Marini (1658, 3 vol. in-8°). V. FOURNEL.

Préfaces et œuvres diverses de Scudery. — *Chevræana.* — Pellisson, *Hist. de l'Acad. française.* — Niceron, *Mémoires*, t. XVI. — Les frères Parfaict, *Hist. du Th.-Franç.*, t. IV. — Tallemant des Réaux, *Historiettes.* — Cousin, *La Société franç. au dix-septième siècle*, t. II, p. 122 et suiv. — Livet, *Precieux et precieuses.*

SCUDERY (*Madeleine* DE), femme auteur, sœur du précédent, née en 1607, au Havre, morte le 2 juin 1701, à Paris. Les particularités de sa première jeunesse sont décrites dans *le Grand Cyrus* (t. X, l. II) : « Sapho n'avoit que six ans lorsque ses parents moururent. Il est vrai qu'ils la laissèrent sous la conduite d'une parente qui avoit toutes les qualités nécessaires pour bien conduire une jeune personne... Je ne m'arrêterai point à vous dire quelle fut son enfance, car elle fut si peu enfant qu'à douze ans on commença de parler d'elle comme d'une personne dont l'esprit et le jugement étoient déjà formés et donnoient de l'admiration à tout le monde. » Suivant Conrart, ce fut un de ses oncles qui la recueillit après la mort de sa mère, et lui fit donner une éducation très-soignée. A la mort de

l'oncle, elle quitta la Normandie pour venir à Paris, chez son frère Georges. Admise à l'hôtel Rambouillet, elle ne tarda pas à en devenir l'un des oracles. Pour payer son écot dans les dépenses communes et suppléer à l'insuffisance de sa fortune, elle s'associa aux travaux de son frère, et en publia même un grand nombre, dus à elle seule, sous le nom de celui-ci, tant par une sorte de modestie, qui s'accordait pourtant très-bien avec la bonne opinion qu'elle avait d'elle, que parce que les ouvrages de Georges avaient la vogue et se vendaient à merveille. Elle fit une partie des *Femmes illustres*, et tout *l'Illustre Bassa*, dit Tallemant des Reaux, qui assure que son frère la tenait, pour ainsi dire, à la tâche. Quant à *Cyrus*, à la *Clélie*, etc., les contemporains même les lui attribuaient unanimement. Si l'on ne veut pas admettre, avec Tallemant des Reaux, que Georges ne composait que les préfaces et les épîtres dédicatoires, il est certain que sa part de collaboration ne dépassa jamais les combinaisons romanesques de l'intrigue, ce qui est le côté le plus médiocre de ces ouvrages, et qu'il laissait à Madeleine le soin de remplir à peu près en entier ce canevas banal. Ainsi le style, les portraits, les longues conversations subtiles et sentimentales, les lettres, les analyses raffinées, en un mot tout ce qui constitue soit le principal mérite de ces romans, soit leur caractère distinctif et essentiel, tout cela est de Mlle de Scudery. Elle avait la fécondité et la facilité de son frère. Malgré son penchant pour le monde, elle trouvait le temps d'accomplir chaque jour sa tâche, sans qu'on pût savoir quand ni comment elle s'y prenait. On le comprend mieux en se rendant compte de la manière dont *Cyrus* et la *Clélie* sont composés : on s'aperçoit alors, en effet, qu'elle trouvait chaque jour dans ses relations avec la société polie les éléments, sans cesse renouvelés, de son récit; elle y prenait un portrait, une conversation, une lettre ingénieuse et galante, qu'elle transportait dans son livre en changeant les noms, et ainsi les volumes succédaient aux volumes, et peu à peu le roman se trouvait terminé sans grand effort d'invention ni de disposition.

On sait le succès qu'obtinrent ces volumineux ouvrages, si bien en rapport, par leurs défauts même, avec les goûts et les besoins des lecteurs du temps, et où toute la *bonne cabale* aimait à se retrouver sous des déguisements dont elle avait le secret. Si l'on en excepte les solitaires de Port-Royal, Bossuet et un très-petit nombre d'esprits sévères, les personnages les plus illustres professaient pour ces romans une admiration hautement avouée, qui rejaillissait en respect sur Mlle de Scudery : c'étaient, par exemple, le duc de Montausier, Mme de Sévigné, La Fontaine, Boileau lui-même, dans sa jeunesse, comme il l'avoue dans la préface de ses *Héros de roman*, où il déclare n'avoir pas eu le courage de publier cette satire du vivant de *Sapho*, qu'il aimait et estimait beaucoup; c'étaient même des évêques, comme Camus, Mascaron, Huet, Godeau, Fléchier, Massillon, etc., qui se laissaient gagner à l'extrême pureté de sentiment de ces ouvrages, où pourtant il n'est question que d'amour et de galanterie, mais d'amour élevé et de galanterie platonique. Godeau adressa à Conrart, le 22 janvier 1655, une épître en vers sur *l'admirable Clélie;* Huet l'a louée en termes enthousiastes dans son *Discours sur l'origine du roman;* Mascaron, allant plus loin, écrivait à Mlle de Scudery, le 12 octobre 1672 : « L'occupation de mon automne est la lecture de *Cyrus*, de *Clélie* et d'*Ibrahim*. J'y trouve tant de choses propres pour réformer le monde que je ne fais point de difficulté de vous avouer que, dans les sermons que je prépare pour la cour, vous serez très-souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard. » Sa gloire s'étendait même en dehors de la France : l'Académie des *Ricovrati* de Padoue l'appela dans son sein; la reine Christine fut en correspondance avec elle, ainsi que le duc de Brunswick, la duchesse de Holstein, etc. Elle eut des pensions de Mazarin, du chancelier Boucherat, et du roi. Mlle de Scudery s'était fait aussi beaucoup d'amis par l'aménité de son caractère et par ses vertus privées. Quoiqu'elle fût loin d'être belle, surtout à cause de son teint presque noir et de ses traits épais et lourds, elle n'en eut pas moins ses soupirants en titre, avec qui elle fila le parfait amour, suivant les théories de ses romans. On ne voit pas qu'elle se soit jamais laissée glisser sur la pente dangereuse de ces *tendres attachements*. Sa principale liaison de cœur eut surtout pour objet Pellisson, qui était encore plus laid qu'elle; et elle resta fidèle à son affection, même pendant la captivité de celui-ci à la Bastille, où elle trouva moyen d'entretenir avec lui une correspondance suivie, en employant les artifices les plus ingénieux pour adoucir son malheur. Elle l'a peint sous le nom d'Herminius, dans la *Clélie*, et elle en parle toujours avec tendresse.

Lorsque les troubles de la Fronde eurent dispersé le salon de l'hôtel Rambouillet, elle résolut de le reformer autour d'elle, dans sa maison de la rue de Beauce, au Marais. Parmi les sociétés littéraires qui recueillirent l'héritage du petit salon bleu, les *samedis* de Mlle de Scudery méritent d'être mis au premier rang. Au nombre des habitués, nous citerons Chapelain, Conrart, Pellisson, Sarasin, Ménage, Ysarn, les ducs de Montausier et de Saint-Aignan; parmi les femmes, quelques auteurs, Mme de La Suze, Mlles Lhéritier, Chéron, de La Vigne, et un plus grand nombre de bourgeoises spirituelles, comme Mmes Cornuel, Legendre, Arragonais, Mlles Boquet et Robineau, sans oublier quelques grandes dames, Mmes de Sablé, de Rohan, de Sévigné, etc. Ces assemblées se passaient en conversations raffinées et galantes, en lectures de petites pièces, en commentaires sur un son-

net, une élégie, etc. Les dames ne dédaignaient pas non plus, tout en causant, de travailler à l'ajustement de deux poupées, destinées à servir de types à la mode, et qui donna naissance à mille badinages et petits vers. La fameuse *Carte de Tendre*, que Mlle de Scudery devait avoir la malencontreuse idée de transporter dans la *Clélie*, fut un des jeux d'esprit les plus fameux des samedis. Mais le 20 décembre 1653 marque sa date historique la plus célèbre, connue sous le nom de *journée des madrigaux*. Conrart ayant donné à Sapho un joli cachet de cristal, avec un madrigal d'envoi, celle-ci répondit par un autre madrigal des plus fins et des plus galants, si bien que toute l'assemblée, transportée d'enthousiasme et prise d'une noble émulation, se mit à improviser madrigaux sur madrigaux à propos du même sujet. La *Journée des madrigaux*, conservée dans les manuscrits de Conrart, a été publiée dernièrement.

En 1671, Mlle de Scudery remporta à l'Académie, par son discours *De la Gloire*, le prix d'éloquence française décerné pour la première fois. Les samedis finirent, à ce qu'il semble, par dégénérer beaucoup. Tallemant raconte que Chapelain et quelques autres en faisaient une coterie. Cette décadence se précipita davantage encore quand le siége des samedis eût été transporté chez une amie de Sapho, Mlle Boquet. Jusqu'au terme de sa longue vie, elle resta honorée et aimée de tous. Les qualités de son cœur valaient au moins celles de son esprit : elle était honnête, dévouée, fidèle à ses affections, d'un commerce aussi aimable que sûr, pleine de modestie dans sa conduite et son langage, malgré la haute opinion qu'elle avait d'elle-même. Elle vécut jusqu'à l'âge de près de cent ans, ayant conservé toutes les facultés de son esprit ; elle fut inhumée à Saint-Nicolas des Champs (1701).

Les meilleurs ouvrages de Mlle de Scudery sont justement ceux qui n'ont pas été réunis, ses *Lettres* d'abord, où il y a plus de naturel et d'aisance que dans ses romans, puis ses *poésies légères*, dont plusieurs sont tout à fait charmantes, par exemple son quatrain si connu sur le grand Condé cultivant des œillets à Vincennes, son madrigal à Conrart sur le cachet de cristal, et les vers à Nanteuil qui avait fait son portrait :

Nanteuil en faisant mon image,
A de son art divin signalé le pouvoir :
Je hais mes yeux dans mon miroir,
Je les aime dans son ouvrage.

Toutes ces pièces sont dispersées dans les recueils du temps. Les principaux ouvrages de Mlle de Scudery sont : *Ibrahim, ou l'Illustre Bassa*; Paris, 1641, 4 vol. in-8°, celui où il y a le plus de couleur locale; — *Artamène, ou le Grand Cyrus*; Paris, 1649-53, 10 vol. in-8° : c'est son meilleur roman : Artamène n'est autre que le grand Condé : on y trouve toute une galerie fort curieuse des habitués de l'hôtel Rambouillet et des principaux noms du monde précieux et de la *bonne cabale*, à l'aide de laquelle M. Cousin a pu reconstituer une *Histoire de la société française, au dix-septième siècle*; — *Clélie, histoire romaine*; Paris, 1656, 10 vol. in-8° : publiée sous le nom de son frère, comme les ouvrages précédents; c'est en quelque sorte l'histoire de la Fronde sous un accoutrement romain, qui nous choque plus que dans *Cyrus*, car il s'agit d'une époque plus rapprochée, de noms classiques; et ce qui rend le contraste plus discordant encore, c'est que tout en défigurant les personnages l'auteur reste à peu près fidèle à l'histoire dans l'exposition des faits. C'est dans *Clélie* qu'on trouve la description et la carte de *Tendre*, qui a contribué, plus que tout le reste, à jeter sur les romans de Mlle de Scudery un ridicule qui n'est pas toujours justifié; mais on y trouve aussi des conversations et des aperçus d'un assez haut intérêt, particulièrement sur toutes les questions qui tiennent à la condition sociale des femmes; — *Almahide, ou l'Esclave reine*; Paris, 1660, 8 vol. in-8°; — *Les Femmes illustres, ou les Harangues héroïques*; Paris, 1665, in-12; — *Mathilde d'Aguilar, histoire espagnole*; Paris, 1669, in-8°; — *Celanire, ou la Promenade de Versailles*; Paris, 1669, in-8°; — *Conversations sur divers sujets*; Paris, 1680, 2 vol. in-12; elle publia, de 1680 à 1692, diverses suites à ce recueil, sous les titres de *Conversations nouvelles, Conversations morales, Entretiens de morale*, en tout 10 vol. in-12 : ce sont des causeries, où dominent les ressouvenirs de la société polie, mais où il y a pourtant quelques pages de théorie et de critique littéraires; — *Fables*; Paris, 1685; — et quelques ouvrages peu importants.

Victor FOURNEL.

Conrart, *Mémoires*, et ses *Manuscrits*, t. V. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*. — Somaize, *Dict. des précieuses*, art. SOPHIE. — Titon du Tillet, *Le Parnasse français*. — Niceron, *Mémoires*, t. XV. — Cousin, *La Société française au dix-septième siècle*, surtout le t. II. — *Revue des deux mondes*, 1er mars 1846.

SCULTETUS. *Voy.* SCHULTZ.

SCYLAX (Σκύλαξ), géographe grec, d'une époque incertaine. On a sous son nom une courte description de certaines contrées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, intitulée : Περίπλους τῆς θαλάσσης οἰκουμένης Εὐρώπης καὶ Ἀσίας καὶ Λιβύης. Hérodote mentionne un certain *Scylax* de Caryanda en Carie qui, sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, descendit l'Indus jusqu'à son embouchure, et explora le littoral depuis les bouches de ce fleuve jusqu'à la mer Rouge. L'opuscule que nous possédons n'est nullement le récit de ce voyage, et il a dû être composé longtemps après Hérodote; mais il est antérieur à Alexandre, d'abord parce qu'il n'y est pas fait mention des conquêtes de ce prince, ensuite parce qu'il est cité par Aristote (*Polit.*, III, 14). Il remonte donc au milieu du quatrième siècle avant J.-C., ce qui constitue une antiquité respectable. Son auteur pouvait s'appeler Scylax ;

cependant il est probable qu'un compilateur obscur aura mis sous le nom d'un célèbre voyageur comme Scylax des notions géographiques recueillies dans divers écrivains. Du reste le petit traité que nous avons n'est que l'abrégé de l'ouvrage original. Le *Périple* de Scylax, publié pour la première par Hœschel, avec d'autres petits géographes grecs (Augsbourg, 1600, in-8°), et par Vossius (Amst., 1639, in-4°), se trouve compris dans les *Geographi græci minores* d'Hudson, dans ceux de Gail, et dans ceux de C. Müller, collection Didot. Klausen l'a publié avec les fragments d'Hécatée (Berlin, 1831), et B. Fabricius en a donné une édition séparée (Dresde, 1848, in-8°). Suidas confond le Scylax du temps de Darius fils d'Hystaspe avec l'auteur du *Périple*, et il a attribué à celui-ci divers ouvrages, entre autres une réfutation de l'historien Polybe. L. J.

Fabricius, *Bibl. græca*. — Vossius, *De historicis græcis*, p. 166, éd. Westermann. — Sainte-Croix, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscr.*, t. XLII. — Niebuhr, *Kleine Schriften*, t. I, p. 105. — Ukert, *Geographie der Griechen und Römer*, t. I.

SCYLITZÈS (*Jean*), surnommé *Curopalate*, historien byzantin, né probablement dans le *thème* des Thracésiens, mort à Constantinople, après 1081. Venu de bonne heure à Constantinople, il y exerça les charges de capitaine des gardes, de gouverneur du palais (*curopalate*), et de maître de la garde-robe. On ne connaît aucun autre détail de sa vie. Il est auteur d'une importante *Histoire de l'empire grec* (Σύνοψις ἱστοριῶν), depuis 811 jusqu'en 1081. Fabrot et Henschen, ayant remarqué une conformité frappante entre cet ouvrage et celui de Cedrenus, qui porte le même titre, en conclurent que Scylitzès avait pillé Cedrenus; mais Vossius, Labbe et d'autres érudits ont prouvé que de l'aveu même de Cedrenus, c'était lui le plagiaire. Malgré cela on n'a imprimé dans les collections byzantines du Louvre et de Venise que la dernière partie de Scylitzès, de 1057 à 1180. Bekker l'a insérée dans son recueil; mais il ne s'est pas servi du meilleur manuscrit de Scylitzès, qui est à la bibliothèque de Vienne. Une traduction latine du texte presque entier a été donnée par Gabio (Venise, 1570, in-fol.). Dans le t. I[er] du *Jus græco-romanum* de Leunclavius, il y a un opuscule de Scylitzès : *Suggestio principi Alexio oblata de ambiguitate quadam super novella de sponsalibus*.

Lambecius, *De bibliotheca Cæsarea*, t. II, et le *Supplementum* de Kollar. — Fabricius, *Bibl. græca*. — Labbe, *Catalogus scriptor. hist. byzantinæ*. — Smith, *Dictionary*.

SCYLLIS. *Voy*. DIPÈNE.

SCYMNUS (Σκύμνος) de Chios, géographe grec, d'une époque incertaine. Il avait composé une description de la terre (*Periegesis*), citée par Étienne de Byzance et quelques autres auteurs anciens. Cet ouvrage était en prose, mais Lucas Holstenius et Isaac Vossius lui ont attribué une *Periegesis* en vers ïambiques composée dans le premier ou dans le second siècle avant J.-C. Bien que cette conjecture ne paraisse pas fondée, elle a été admise par Hudson et par Gail, qui dans leurs collections des *Petits géographes grecs* ont placé cette description sous le nom de Scymnus. La *Periegesis* de Scymnus fut publiée pour la première fois par Hœschel, sous le nom de Marcien d'Héraclée (Augsbourg, 1600, in-8°), fausse attribution, maintenue dans l'édition de Morelli. Cet opuscule géographique a été l'objet des observations de Letronne, et le texte en a été donné avec beaucoup de soin par Meineke (Berlin, 1846). La meilleure édition est celle qui fait partie des *Geographi græci minores* de C. Müller, collection Didot. L. J.

Dodwell, *De Scymno Chio*, dans les *Geographi* de Gail. — Letronne, *Scymnus et Dicéarque*; Paris, 1840.

SEBA (*Albert*), voyageur hollandais, né le 2 mai 1665, à Eetzel (Frise), mort le 3 mai 1736, à Amsterdam. Fils d'un paysan, il fut mis en apprentissage chez un pharmacien de village. Après avoir été employé dans plusieurs officines d'Amsterdam, il entra au service de la Compagnie des Indes hollandaises, et fit plusieurs voyages, pendant lesquels il se livra au commerce des drogueries. Il acquit une belle fortune, qu'il consacra à former un cabinet des productions les plus rares de la nature; l'ayant vendu en 1716 à Pierre le Grand, il se mit à en former un autre, qui surpassa tous ceux que l'on connaissait alors en Europe. Après sa mort, cette riche collection fut vendue aux enchères. De son vivant, Seba avait fait décrire et graver son cabinet, qui fut publié en latin, en français et en hollandais, sous le titre de : *Locupletissimi rerum naturalium thesauri accurata descriptio*; Amst., 1734-61, 4 vol. in-fol., avec 450 planches; réimpr. par les soins d'une commission de savants français, tels que Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Valenciennes, etc.; Paris, 1827 et ann. suiv., in-4°. Le principal mérite du recueil de Seba est dans les figures; et on s'explique ainsi comment il a fait autorité dans le dernier siècle. Quant au texte, bien que Gaubius, Musschenbroek, Artedi y aient travaillé, il manque en trop d'endroits d'exactitude et de critique.

Biogr. médic. — *Acta Acad. nat. curios.*, t. VI.

SEBASTIANI (*François-Horace-Bastien*, comte), maréchal de France, né le 10 novembre 1772, à la Porta d'Ampugnano, village près de Bastia (Corse), mort le 20 juillet 1851, à Paris. Il se disait issu de famille noble et parent des Bonaparte; mais rien n'est moins prouvé, et certains auteurs prétendent même que son origine est fort obscure. N'ayant pas de titre à joindre à son nom, il y ajouta celui de son lieu natal, et se fit appeler *Sebastiani de la Porta*. On le destinait à l'état ecclésiastique; la révolution vint changer ce projet. Les troubles de la Corse obligèrent sa famille à passer en France, et il obtint un brevet de sous-lieutenant d'infanterie

(27 août 1789). En 1793 il rejoignit comme lieutenant son bataillon, qui servait en Corse, et remplit les fonctions d'agent militaire près des représentants du peuple en mission. Il passa en 1794 à l'armée des Alpes, devint aide de camp du général Casabianca, et fut incorporé avec le grade de capitaine dans le 9ᵉ dragons. Il se distingua dans les guerres d'Italie, et fut nommé chef d'escadron (22 sept. 1797), pour sa belle conduite à Arcole, puis chef de brigade (20 avril 1799) après la bataille de Vérone. La division Serurier, à laquelle appartenait son régiment, ayant été surprise à Verderio, il fit de vaillants mais inutiles efforts pour s'ouvrir un passage à travers l'armée russe, et fut obligé de se rendre. Bonaparte, à son retour d'Égypte, trouva dans Sebastiani un auxiliaire actif, qui seconda de toutes ses forces le coup d'État du 18 brumaire. Le 20, on lut au *Moniteur* une adresse du 9ᵉ de dragons et de son colonel aux consuls, pour les féliciter des « changements salutaires qui venaient de s'opérer ». Sebastiani ne cessa plus dès lors d'être dans la faveur de Bonaparte. Après avoir combattu à Marengo, il négocia avec Marmont l'armistice de Trévise. A la fin de 1802, il fut chargé d'une mission importante en Orient. Parti le 16 septembre, le jeune colonel porta d'abord à Constantinople des propositions d'alliance, et de là se rendit en Égypte, où il somma le général anglais Stuart d'évacuer Alexandrie, conformément au traité d'Amiens, puis auprès des pachas de Syrie et des États barbaresques, qu'il essaya de nous attacher, dans la prévision d'une attaque contre les Indes anglaises. Revenu en France, il devint général de brigade (29 août 1803), et surveilla pendant quelque temps les côtes de Bretagne. Blessé à Austerlitz et nommé général de division (21 déc. 1805), il vit encore ses progrès dans la carrière militaire suspendus par une nouvelle mission diplomatique. Napoléon l'envoya, le 2 mai 1806, à Constantinople en qualité d'ambassadeur, pour chercher à rompre l'alliance de la Turquie avec la Russie et l'Angleterre. Sebastiani s'acquitta de cette difficile tâche avec habileté, courage et décision : dès le 7 décembre, les hostilités éclataient entre les Turcs et les Russes, et au mois de janvier 1807 une flotte anglaise se présentait à l'entrée des Dardanelles. Elle força le passage, et vint jeter l'ancre dans le Bosphore, devant le sérail. La terreur du divan fut extrême, et le sultan ne voyait de salut que dans un changement immédiat de politique; mais son courage fut relevé par la fermeté de l'envoyé français, qui s'occupa aussitôt d'armer les batteries de la côte : le peuple, les janissaires, les Grecs, les Arméniens, les Juifs, excités par l'exemple, travaillèrent avec ardeur (1), et en moins de cinq jours 600 bouches à feu, cent chaloupes canonnières, une ligne de vaisseaux rasés et embossés menacèrent l'escadre anglaise, qui se hâta de repasser le détroit, en perdant néanmoins deux corvettes et sept cents hommes (février 1807). La belle conduite de Sebastiani en cette circonstance n'eut pas les résultats qu'on en pouvait attendre; Selim III ayant été déposé, et Napoléon s'étant même, par un article secret du traité de Tilsitt, retourné contre la Turquie, la prépondérance russe et anglaise finit par l'emporter. Le général demanda son rappel, et revint en France (juin 1807). Le 7 avril il avait reçu le grand cordon de la Légion d'honneur. Envoyé le 22 août 1808 en Espagne, il concourut aux opérations du quatrième corps d'armée sous le maréchal Lefebvre, qu'il remplaça en janvier 1809 dans son commandement. Après avoir battu le duc de l'Infantado à Ciudad Real (27 mars), il s'empara des dépôts d'armes que les Espagnols avaient formés au pied de la Sierra-Morena, et revenant en arrière, sur l'ordre du roi Joseph, il eut part à la bataille indécise de Talaveira. Envoyé ensuite sur la rive gauche du Tage, il remporta en 1810 les victoires d'Almonacid et de Rio d'Almanzor, qui lui livrèrent les provinces de Grenade et de Murcie (janvier 1810). Mais il perdit bientôt une grande partie du territoire conquis, et il se trouvait bloqué dans Grenade lorsque, le 10 mai, il demanda son rappel en France pour cause de maladie (1). Après avoir subi une sorte de disgrâce, Sebastiani fut attaché à l'expédition de Russie; il montra une valeur brillante à Smolensk, à la Moskowa, et dans plusieurs autres occasions, et pendant la retraite il dirigea l'avant-garde. A Leipzig, il opéra avec sa cavalerie des charges heureuses, et à Hanau il arrêta l'ennemi, pendant que nos troupes se retiraient sur le Rhin. Sa conduite ne fut pas moins digne d'éloges dans la campagne de France, aux combats de Reims, d'Arcis et de Saint-Dizier. Lorsque l'empereur eut abdiqué, Sebastiani adhéra au nouveau gouvernement et reçut la croix de Saint-Louis. Le retour de l'île d'Elbe réveilla son zèle pour Napoléon, qu'il soutint vivement à la chambre des représentants, où l'envoya le collége de Vervins. Après la seconde abdication, il fut un des six commissaires députés par la

(1) C'était un curieux spectacle : les secrétaires de l'ambassade de France, affublés du sac de cuir, faisaient le service de simples canonniers; le comte de Pontécoulant, sénateur, dirigeait les hommes qui traînaient les canons; le brillant marquis d'Almenara, ambassadeur d'Espagne, faisait faction, l'écouvillon sur l'épaule; le chargé d'affaires de Hollande, en souliers à boucle et en bas de soie, était assis flegmatiquement sur le quai du sérail, et jetait des ducats aux Grecs et aux Juifs pour les encourager au travail.

(1) La vanité de Sebastiani et la jactance de ses bulletins avaient indisposé l'empereur contre lui. Il n'avait pas parlé de deux pièces de canon qu'il avait été obligé de laisser sur le champ de bataille de Talaveira; Napoléon, qui en fut instruit, adressa au major général l'ordre suivant : « Mon cousin, vous ferez savoir au général Sebastiani qu'il résulte de toutes les victoires qu'il remporte en Espagne, et dont il vous transmet les récits, qu'il a perdu deux pièces de canon, au lieu d'en avoir pris par trentaine. La valeur de ces deux bouches à feu lui sera retenue sur ses appointements. »

chambre à Haguenau, pour obtenir des alliés que la France restât libre dans le choix de son gouvernement.

Après le retour des Bourbons, le général crut prudent de passer en Angleterre, bien qu'il n'eût pas été porté sur la liste de proscription. Il revint en 1816, et fut admis au traitement de demi-solde. En 1819, la Corse le choisit pour député. Il prit une part active aux discussions, et compta bientôt parmi les chefs de la gauche. En 1824 le ministère parvint à empêcher sa réélection; mais en 1826 les électeurs de Vervins l'appelèrent à remplacer Foy. La révolution de 1830 le porta au pouvoir : il reçut dès le 11 août le portefeuille de la marine, qu'il échangea, le 17 novembre suivant, contre celui des affaires étrangères. Instrument passif du roi Louis-Philippe, et partisan comme lui de la paix à tout prix, il se vit attaqué violemment par l'opposition, surtout par le général Lamarque (1). Il remit son portefeuille à M. de Broglie, en octobre 1832, et rentra au conseil le 22 mars 1833, comme ministre sans département. En 1834 la chambre ayant rejeté le traité provisoire qu'il avait signé avec les États-Unis pour le payement d'une indemnité de 25 millions, il se retira tout à fait du cabinet (1er avril), et accepta, le 4, l'ambassade de Naples; il la quitta au mois d'août, et prit, le 7 janvier 1835, celle de Londres. Dans ce dernier poste il suivit les négociations relatives à la constitution du royaume de Belgique, au droit de visite, à la question d'Orient. Remplacé, le 7 février 1840, par M. Guizot, il fut nommé maréchal de France le 21 octobre suivant, et reprit sa place à la chambre, où il fut jusqu'en 1848 constamment réélu par la Corse. On l'y entendit rarement, et ses discours ne furent pas à la hauteur de son ancienne réputation, plusieurs attaques d'apoplexie ayant affaibli ses facultés. La mort de sa fille unique, la duchesse de Praslin (*voy.* ce nom), qui périt assassinée par son mari, le 17 août 1847, porta un coup fatal à la santé de Sebastiani. Il passa ses derniers jours dans le deuil, et mourut à soixante-seize ans, le 20 juillet 1851. Son corps fut inhumé dans l'église des Invalides. Sebastiani s'était marié en 1805, avec Mlle de Coigny, morte en couches, le 5 mai 1807, à Constantinople; sa seconde femme, Mlle de Gramont, mourut le 21 février 1842 à Paris. Il avait reçu en 1808 le titre de comte. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

(1) On a plus d'une fois reproché à Sebastiani d'avoir prononcé ce mot cruellement fameux, qui fut comme l'épitaphe de la Pologne vaincue : *L'ordre règne à Varsovie*. Voici le texte même de sa courte réponse aux orateurs de l'opposition, le 16 septembre 1831 : « Le gouvernement a communiqué tous les renseignements qui lui étaient parvenus sur les événements de la Pologne. Il a appris qu'une capitulation avait mis au pouvoir des Russes la ville et la place de Varsovie; que l'armée polonaise s'était retirée dans les environs de Modlin; que 36,000 hommes se trouvaient en Podlaquie, et QU'ENFIN, *au moment où l'on ecrivait*, LA TRANQUILLITÉ RÉGNAIT A VARSOVIE. » (*Moniteur*; 1831, p. 1691), 2e col.)

Nous n'avons vu Sebastiani qu'à l'époque où, vieux, cassé, goutteux, les traits affaissés, les yeux éteints, la parole lourde, il n'éveillait pas même un souvenir de son brillant passé. Il avait été cependant distingué par sa beauté, son élégance et son esprit plus encore que par sa bravoure. L'abbé de Pradt l'appelait *le Cupidon de l'empire*. « Il a reçu de la nature, dit Loëve-Weimars, un physique des plus séduisants, une de ces allures qui font insurrection dans les salons et dans les boudoirs; il est d'une taille moyenne, mais bien prise; tous ses gestes sont gracieux... Sa figure ronde et pleine a quelque chose d'angélique et de chérubin; de longs cheveux bouclés encadrent merveilleusement sa tête harmonieuse, qui semble une conception raphaélique. » Les *Souvenirs* de la comtesse Merlin complètent ce portrait : « Il causait, dit-elle, avec une grâce à nulle autre pareille, car, même lorsqu'il s'écoutait trop, ce qui lui arrivait souvent, on se sentait porté à lui pardonner en faveur de sa physionomie fière et sympathique. » Il ne faut pas que cette réputation, un peu ridicule, fasse oublier les services rendus par Sebastiani à la France, ses succès militaires, son ambassade de Constantinople, ses luttes politiques de la restauration et ses travaux sous le gouvernement de Juillet. Il n'avait pas, à proprement parler de l'éloquence, mais une grande facilité d'argumentation, qui, malgré l'emphase de sa diction compassée, embarrassait souvent ses adversaires. On a imprimé de lui quelques discours, et on lui attribue l'ouvrage intitulé : *État actuel de la Corse* (Paris, 1821, in-8°), et qui porte le nom de P.-S. Pompei.

Loménie, *Galerie des contemp. illustres*, t VIII. — Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*, t. I. 1re part. — *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Loëve-Weimars, dans la *Revue des deux mondes*, 15 déc. 1833. — *Moniteur de l'armée*, juillet 1851.

* **SEBASTIANI** (*Jean-André-Tiburce*, vicomte), général, frère du précédent, né le 31 mars 1786, à la Porta d'Ampugnano (Corse). Du prytanée de Paris il passa à l'école militaire de Fontainebleau, et fut nommé en 1806 sous-lieutenant de dragons. Il servit d'abord en Portugal, puis en Espagne, sous son frère (1809 à 1811), et prit part aux batailles de Ciudad-Real, de Talaveira et d'Almonacid. Appelé, en 1812, à la grande armée, il fit la campagne de Russie, et se distingua surtout à la Moskowa. Colonel en 1813, il combattit à Leipzig et à Hanau; sa conduite fut très-brillante pendant la campagne de 1814 ainsi qu'à Waterloo Placé en 1818 à la tête de la légion corse (depuis 10e léger), et nommé en 1823 maréchal de camp à l'ancienneté, ses idées personnelles et la conduite politique de son frère ne tardèrent pas à le faire mettre en non-activité; ses compatriotes l'élurent en 1828 membre de la chambre des députés. A la fin de l'année il fut attaché à

l'expédition de Grèce, et s'empara de Coron. Le gouvernement de Juillet lui donna le grade de lieutenant général, et l'envoya au siége d'Anvers (1832). Élevé à la pairie en 1837, il eut le 29 oct. 1842 le commandement de la division militaire de Paris, et fut nommé grand-croix de la Légion d'honneur (5 janvier 1845). Remplacé dans le commandement de Paris par le maréchal Bugeaud, le 23 février 1848, il resta fidèle à la monarchie qui tombait, et se retira en Corse, pour y vivre loin des agitations politiques.

Vapereau, *Dict. univ. des contemp.*

SEBASTIANO DEL PIOMBO. *Voy.* LUCIANO.

SÉBASTIEN, roi de Portugal, né à Lisbonne, le 20 janvier 1554, mort en Afrique, le 5 août 1578. Il était petit-fils de João III, et fils du prince João (1) et de Juana, fille de Charles-Quint. Orphelin dès l'enfance, il fut appelé en juin 1557 à succéder à son grand-père. On lui choisit pour précepteur Luiz-Gonçalvez de Camara, jésuite, qui devait continuer durant cette minorité laborieuse la politique malheureuse suivie par João III. La régence fut confiée à la vieille reine Catharina, dont l'intelligente administration sut maintenir le royaume dans une apparente prospérité. Sébastien eut une jeunesse fougueuse : d'un caractère violent, d'un courage téméraire, il se plaisait à dompter les chevaux, à braver la fureur des éléments, à s'aventurer sur une frêle barque au milieu d'une tempête, à éprouver son adresse ou sa force herculéenne, à s'exercer dans les tournois et dans les combats de taureaux. A quatorze ans on l'appelait *un autre Alexandre*, et on le poussait à réclamer le pouvoir. La régente, lasse de lutter contre les sourdes intrigues du P. Camara, se retira, et remit au cardinal infant la direction des affaires (1562). Quelques années après on s'occupa de marier le jeune roi : en 1571 on entama des négociations, qui n'aboutirent pas, pour demander Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Peut-être cette alliance eût-elle imprimé un cours différent aux destinées du Portugal. Mais s'il faut laver Philippe II du crime politique qu'on lui a imputé, s'il ne fut pour rien dans la journée où l'imprudent monarque joua son royaume contre une heure de vaine gloire, on peut l'accuser d'avoir perdu son propre neveu en s'opposant à cette alliance pour se la réserver. Ce fut le P. Camara qui conduisit les négociations, dont la rupture amena sa disgrâce (2). Sébastien ne se maria point.

Le fait qui domine le règne de Sébastien, c'est sa double expédition en Afrique. La foi religieuse l'y entraina : il voulait continuer les croisades, reprendre le tombeau du Christ, devenir maître de la Terre-Sainte; l'idée était grandiose, mais le génie manqua à l'exécution.

Au temps où Sébastien devint maître de ses volontés, le Maroc était en proie aux déchirements de la guerre civile. Deux compétiteurs, l'oncle et le neveu, se disputaient avec acharnement l'empire ; le premier, Muley Abd-el-Melek, était parvenu à refouler le second, Muley Mohammed, jusque dans le royaume de Sous. Ce dernier, en réclamant le concours de Sébastien, s'était engagé à lui livrer les ports les plus importants du territoire, qu'il convoitait. Cette proposition inattendue s'accordait trop avec les secrètes espérances du jeune prince pour qu'il ne l'accueillit pas avec empressement. On sait aujourd'hui, contrairement à ce qu'on avait avancé, que Philippe II ne poussa pas son neveu dans cette entreprise, et que même, dans une entrevue qu'il eut avec lui à Guadalupe (1577), il l'en dissuada par les raisons les plus fortes et refusa de lui accorder le moindre subside (1). Lorsqu'il prit le parti d'opérer une descente dans le Maroc, Sébastien n'en était pas à son premier voyage dans cette contrée. Déjà, en 1574, malgré les prudents conseils de la vieille reine, il avait entrepris une sorte de reconnaissance sur les côtes d'Afrique, sans qu'il en résultât pourtant rien de notable. Pour l'expédition de 1578, il eut recours aux mesures les plus arbitraires, et ne voulut prendre conseil que de lui-même. En s'adressant au pape, au grand-duc de Toscane et au duc de Nassau, il parvint à réunir treize mille hommes d'infanterie, dix-huit cents cavaliers, onze à douze pièces de canon. Cette petite armée (2), mal pourvue de vivres, devait en débarquant rallier Muley-Mohammed, dont le contingent ne s'éleva en réalité qu'à quatre cents Arabes. Le duc d'Aveiro fut nommé capitaine général; mais l'ardente activité du roi lui laissa peu de chose à faire; Diego de Souza commanda la flotte, forte de 900 navires. Sébastien s'embarqua quelques jours avant le départ des troupes (3), qui eut lieu le 25 juin 1578.

Sébastien recueillit quelques troupes à Lagos dans l'Algarve, puis à Cadix, où il fut splendidement reçu par le duc de Medina-Sidonia, fatale relâche qui fit multiplier les dépenses outre mesure et jeta l'armée dans un incroyable désordre. A Tanger, le roi trouva le prétendant maure et sa petite troupe; de là il se rendit au fort d'Arcila, où s'opéra le débarquement gé-

(1) Né à Evora, en 1537, et mort en 1554.

(2) Ces faits, sur lesquels les historiens passent d'ordinaire si rapidement, sont éclaircis par les documents diplomatiques insérés dans le *Quadro elementar das Relaçoes politicas*, etc., de M. de Santarem, t. III, in-8°.

(1) *Voy.*, à ce sujet, *Historia do Portugal* (Madrid, 1891), d'Antonio de Herrera. Philippe II négociait alors avec le souverain régnant du Maroc un traité d'alliance et de commerce.

(2) On y comptait 8,000 Portugais, 3,000 Allemands, 600 Italiens, et une suite nombreuse de femmes et de valets. Grégoire XIII avait accordé à cette petite armée ce qu'on appelait la *concession de la croisade*; il avait de plus recruté pour elle quelques hommes en Espagne et en Irlande.

(3) Plusieurs jours auparavant, il avait reçu une lettre, où Muley Abd-el-Melek lui faisait connaître avec simplicité l'état réel des choses et le sort qui l'attendait.

néral. Quinze jours s'écoulèrent sans qu'il fît aucun mouvement offensif. Pendant ce temps, Abd-el-Melek, quoique atteint déjà du mal qui devait l'emporter, agissait avec une diligence extrême; il se porta au-devant des envahisseurs avec une nombreuse armée, qui comptait 30,000 cavaliers, 7,000 gens de pied et 34 canons, sans parler des hordes indisciplinées qu'il entraînait à sa suite. La rencontre eut lieu le 4 août 1578, au milieu d'une plaine qui s'étendait entre l'Oued Mkhâzen et l'Oued Loukkos. Ce fut Abd-el-Melek qui commença l'attaque; il avait disposé sa cavalerie en un vaste demi-cercle afin d'entourer de toutes parts l'armée chrétienne. Sébastien, s'élançant avec impétuosité à la tête de l'avant-garde, remporta un premier avantage; mais de fausses manœuvres, la supériorité des forces de l'ennemi, l'insuffisance et l'inhabileté de l'artillerie portugaise, lui firent perdre en quelques instants ce qu'il avait gagné. Tavora, le duc d'Aveiro, et beaucoup de capitaines donnèrent en vain des preuves du plus brillant courage; avant la fin de la journée, la bataille était perdue complétement. Abd-el-Melek ne jouit pas de son triomphe. Épuisé par la maladie, il était mort dans sa litière, en posant un doigt sur ses lèvres pour ordonner un silence absolu. Sébastien combattait toujours; son cheval avait été tué sous lui; un sujet dévoué lui donna le sien, et il se jeta au fort de la mêlée. Ce fut là qu'il succomba, frappé de sept blessures. Le lendemain son corps fut découvert parmi les morts; son page le reconnut, le plaça sur un cheval, et le conduisit à Fez, où on lui donna une sépulture provisoire. L'infant cardinal, qui s'était fait sacrer roi le 28 août, entama aussitôt des négociations, pour qu'on lui rendit le corps de son neveu : le nouvel empereur de Maroc, Moula-Ahmed, le fit remettre dans Ceuta même, le 4 décembre 1578, à Diniz de Pereira, gouverneur de la ville. De là il fut transporté en Europe et enterré sans pompe au couvent de Belem (1). Ferdinand DENIS.

Barbosa Machado, *Memorias*. — Manuel dos Santos, *Historia Sebastica*. — Bernardo da Cruz, *Chronica de Dom Sebastião*; Lisbonne, 1837, in-8°. — Ieronymo de Mendonça, *Jornada de Africa, em que se responde a Ieronymo Franqui et se tracta do successo da batalha captiveiro*, etc.; Lisbonne, 1607, in-4°, et 1785, in-8°. — *Obras ineditas* de J. Osorio; Lisbonne, 1818. — Pereira Bayam, *Portugal cuidadoso e lastimoso em a vida e perda do D. Sebastião*; Lisbonne, 1837, in-fol. — Manuel de Menezes, *Chronica do D. Sebastião*; Lisbonne, 1730, in-fol. — Leitão de Andrade, *Miscellanea*, p. 72 et suiv.; Lisbonne, 1629, in-4°. — Rebello da Sylva, *Historia de Portugal nos seculos XVII e XVIII*; Lisbonne, 1862, in-8°. — F. Denis, *Portugal*.

SEBONDE (*Raimond* DE SABUNDE ou), philosophe espagnol, né à Barcelone, au quatorzième siècle. Sa vie est à peine connue. Il professait en 1430 la médecine à Toulouse; on place sa mort en 1432. Il a composé, outre plusieurs ouvrages restés manuscrits, une *Theologia naturalis, sive Liber creaturarum* (Deventer, 1487, in-fol.), dont on a plus de dix éditions. Ce traité, dont le prologue fut mis à l'index, contient 330 chapitres. L'auteur expose la doctrine de saint Thomas avec la méthode de Raimond Lulle. Quelques-uns de ses arguments sont faibles, et des subtilités se mêlent à ses explications. Ce qui a donné de la célébrité à cet ouvrage, c'est la traduction qu'en a faite Montaigne (Paris, 1569, in-8°). Il trouve la fin que Sebonde se propose « par raisons humaines et naturelles d'establir et vérifier contre les athéistes tous les articles de la religion chrestienne, » hardie et courageuse, et il ajoute qu'il l'a atteinte avec bonheur. Aussi consacre-t-il un long chapitre des *Essais* à faire l'apologie de Sebonde. Il reste encore de ce dernier : *De natura hominis*; Cologne, 1501, in-4° : c'est un abrégé de la *Theologia naturalis*, qui a été traduit deux fois en français (Arras, 1600, in-16, et Paris, 1566, in-8°). Amos Comenius a abrégé aussi le livre de Sebonde, sous ce titre : *Oculus fidei, Theologia naturalis* (Amst., 1661, in-8°), pour en rendre la lecture accessible et aux protestants que l'original condamnait, et aux hommes de goût, que la barbarie du style repoussait. G. R.

Montaigne, *Essais*, liv. II, ch. XII. — Bayle, *Dict*. — Tiedemann, *Esprit de la philosophie spéculative*. — Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II. — J. Holberg, *De theologia naturali R. de Sebonde*; 1846, in-8°.

SECCHI (*Giovanni-Battista*), dit le *Caravaggino*, peintre, né à Caravaggio, florissait en 1619. Il a laissé à Milan plusieurs œuvres importantes, telles qu'une *Adoration des mages*, et une *Piété*.

Lanzi, *Storia*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

SECHELLES. *Voy*. HERAULT.

SECKENDORF (*Gui-Louis* DE), homme d'État et historien allemand, né le 26 décembre 1626, à Herzogenaurach (Bavière), mort le 18 décembre 1692, à Halle. Sa famille était une des plus anciennes de la Franconie. Fils d'un colonel, il fut élevé sous la surveillance d'Ernest le Pieux, duc de Gotha, qui, après lui avoir fait étudier à Strasbourg la philosophie, l'histoire et le droit, prit soin de l'instruire lui-même sur les points les plus difficiles de la politique et du droit public. A vingt-deux ans il était son chambellan, et à trente conseiller intime. Nommé chancelier en 1664, il quitta la cour en 1665, on ne sait pour quel motif, et entra au service de Maurice, duc de Saxe-Zeitz, qui le prit aussi pour chancelier et le mit à la tête du consistoire. Après la mort de

(1) Comme nulle mort de prince souverain ne fut plus mystérieuse que celle de Sébastien, il n'y en a pas eu non plus qui ait suscité tant de faux prétendants à l'héritage d'une couronne dont Philippe II avait su s'emparer. Il est certain que si les pseudo-Sébastiens, qui se succédèrent durant toute la seconde partie du seizième siècle, se servirent de moyens bien grossiers et surtout bien audacieux pour obtenir une couronne, il y en eut quelques-uns qui furent si prodigieusement servis par une ressemblance fortuite et par les renseignements qu'ils avaient su se procurer, que leurs prétentions excitèrent les plus vives sympathies et produisirent les plus absolus dévouements. Il faudrait un volume pour les citer tous, depuis le *pastelero de Madrigal* jusqu'à celui qui vint à Paris loger dans une maison de la rue de La Harpe.

Maurice (1681), il se retira dans ses domaines, à Meuselwitz près d'Altembourg, et partagea son temps entre l'étude et l'éducation de deux de ses neveux, dont l'un devint feld-maréchal. En 1692 il fut nommé chancelier de l'université de Halle, nouvellement fondée, et dont il réconcilia les professeurs, pour la plupart partisans de Spener, avec les pasteurs orthodoxes de la ville. Modèle de toutes les vertus, Seckendorf possédait des connaissances aussi étendues que variées. On a de lui : *Der deutsche Fürstenstaat* (La Principauté allemande); Gotha, 1665; Iéna, 1720, 1754, in-8° : exposé de la meilleure manière de gouverner les États de l'Allemagne; — *Christenstaat* (L'État chrétien); Leipzig, 1685, 1716, in-8° : défense du christianisme contre les libres penseurs; — *Reden* (Discours); Leipzig, 1686, in-8°; — *Comm. historicus et apologeticus de Lutheranismo;* Leipzig, 1686-1692, 1694, 5 vol. in-fol.; trad. en allemand, Leipzig, 1714, 3 vol. in-4°, un abrégé fait par Junius et Roos a été trad. en français, Bâle, 1784, 5 vol. in-8° : cet ouvrage, dirigé contre l'*Histoire du Luthéranisme* du P. Maimbourg, est précieux, surtout par les nombreux documents inédits, concernant la réforme et que Seckendorf a tirés des archives saxonnes; — *Jus publicum romano-germanicum;* Francfort, 1687, in-8°. Seckendorf a collaboré aux *Acta eruditorum* et il a mis la *Pharsale* en vers blancs (Leipzig, 1695).

Chr. Thomasius, *Oratio in Seckendorfium* ; Halle, 1692, in-4°. — Schreber, *Vita Seckendorfii;* Leipzig, 1733, in-4°. — Schrœckh, *Lebensbeschreibungen berühmter Gelehrten* — Pipping, *Memoriæ theologorum.*

SECKENDORF (*Frédéric-Henri*, comte DE), capitaine et diplomate, neveu du précédent, né le 16 juillet 1673, à Kœnigsberg en Franconie, mort le 23 novembre 1763, à Meuselwitz. Il fut élevé chez son oncle et instruit dans les belles-lettres par Cellarius. Il abandonna l'étude du droit pour s'engager dans l'armée hollandaise. En 1697 il reçut un brevet de capitaine dans les troupes du margrave d'Anspach; il se distingua dans les campagnes du Rhin, de Hongrie et des Pays-Bas. A la bataille de Hochstedt, où il commandait un régiment de dragons, sa bravoure lui valut les félicitations de Marlborough et du prince Eugène. Placé à la tête d'un régiment d'infanterie, il prit une part active aux guerres de Flandre jusqu'en 1709. A cette date il passa au service d'Auguste, roi de Pologne, qui l'envoya en 1712 en ambassade à La Haye et qui le chargea en 1713 de réprimer une insurrection qui avait éclaté dans ses États. En 1716 Seckendorf rentra dans l'armée impériale avec le grade de feld-maréchal lieutenant, et seconda habilement les opérations du prince Eugène contre les Turcs. En 1719 il alla s'enfermer dans la place de Milazzo en Sicile, assiégée par trente mille Espagnols, parvint à les faire battre en retraite, et s'empara avec une rare audace de l'île de Lipari. Nommé en 1726 ambassadeur d'Autriche auprès du roi Frédéric-Guillaume I[er], il s'insinua avec tant d'adresse dans ses bonnes grâces, qu'il lui fit signer, contre l'intérêt manifeste de la Prusse, un traité d'alliance avec l'empereur. Ce fut encore lui qui négocia le mariage du prince royal (plus tard Frédéric II) avec une princesse de Brunswick, contre le gré du prince et des parents eux-mêmes, qui avaient en vue d'autres alliances. En revanche, il sauva la vie au jeune Frédéric, que son père voulait faire condamner à mort après sa tentative de fuite. En 1732, il fut attaché à l'armée du Rhin pour seconder le prince Eugène; en 1735, à la tête de quarante mille hommes, il défit à Clausen l'armée française, ce qui détermina la conclusion de la paix. En 1737 il prit le commandement en chef des troupes impériales envoyées contre les Turcs. Mais le déplorable état de l'armée et des forteresses, le mauvais vouloir de plusieurs de ses généraux et diverses circonstances malheureuses lui firent éprouver revers sur revers, et il fut forcé de se retirer derrière la Save. Les nombreux ennemis qu'il s'était faits à la cour de Vienne, en dénonçant les dilapidations des fonctionnaires chargés du matériel de guerre et des approvisionnements, s'empressèrent d'exciter contre lui la haine populaire, arrachèrent à l'empereur sa destitution et le firent mettre en jugement pour trahison. Quoique la commission nommée à ce sujet l'eût déclaré innocent, il fut retenu en prison pendant trois ans. A son avénement Marie-Thérèse lui rendit sa liberté et tous ses emplois (1740); mais l'époux de cette princesse lui fit supprimer son traitement de feld-maréchal. Avide de vengeance, Seckendorf se mit au service de l'électeur de Bavière, qui venait d'être proclamé empereur et qui lui confia la direction presque entière de la guerre. Il fit preuve de grands talents militaires; mais l'insuffisance de son armée, qui fut mal secondée par les Français, paralysa ses opérations. En revanche il fut très-utile à l'électeur en négociant en sa faveur l'union de Francfort (1744). Après avoir, peu de temps après, reconquis la Bavière sur les Impériaux dans une brillante campagne, il résigna son commandement, et négocia l'année suivante, entre le fils de Charles VII et la cour d'Autriche, le traité de Füssen, que Frédéric II, toujours partial quand il parle de Seckendorf, lui a si injustement reproché. Rétabli à cette époque dans toutes les charges qu'il avait exercées en Autriche, il alla se fixer dans ses terres, à Meuselwitz. Il se vit en 1758 arraché de sa retraite et transféré dans la forteresse de Magdebourg, par ordre de Frédéric II, qui le soupçonnait d'entretenir une correspondance avec les ministres autrichiens; il ne fut relâché que six mois après, contre le payement d'une rançon de dix mille écus. De manières simples, ouvertes, et empreintes d'une certaine gravité, Seckendorf savait effacer l'effet disgracieux de sa physionomie par une habileté consommée, par une conversation appropriée au

caractère de ses interlocuteurs, et où il savait dans l'occasion faire valoir son instruction solide.

Schmettau, *Mémoires de la guerre de Hongrie.* — Pœllnitz, *Memoires.* — Frédéric II, *OEuvres.* — La margrave de Bayreuth, *Mémoires.* — Thereslus de Seckendorf, *Lebensbeschreibung de Grafen von Seckendorf;* Leipzig, 1792-1794, in-8°. — Woltmann, *Geschichte und Politik,* année 1801. — Fœrster, *Die Cabinette Europas unter dem Kaiser Karl VI.*

SECOND (*Jean* EVERAERTS, dit *Jean*), en latin *Secundus* (1), poëte latin moderne, né à La Haye, le 10 novembre 1511, mort à Tournai, le 8 octobre 1536. Il était fils d'un magistrat distingué, Nicolas Everaerts, qui mourut en 1532. Il fit d'excellentes études, et se passionna de bonne heure pour la poésie latine. Son père l'envoya faire son droit à Bourges, sous Alciat; et il y reçut le bonnet de docteur, en 1533. De retour à Malines, où résidait sa famille, il accepta, pour voyager, les fonctions de secrétaire intime de l'archevêque de Tolède. Charles-Quint l'attacha à sa personne, et l'emmena dans son expédition contre Tunis, en 1534. Le climat de l'Afrique ayant altéré sa santé, il fut obligé de revenir dans son pays natal. L'évêque d'Utrecht, Georges d'Egmond, qui résidait à Tournai, le prit alors à son service; mais la maladie dont il avait rapporté le germe de Tunis le conduisit prématurément au tombeau. Il mourut à l'âge de vingt-cinq ans. J. Second doit sa célébrité à ses poésies latines : *les Baisers* (Basia), au nombre de dix-neuf, y tiennent le premier rang. Il faut y joindre trois livres d'*Élégies*, des *Épigrammes*, des *Odes*, des *Épîtres*, etc. Du feu, de la grâce et de la douceur, des accents tendres, voluptueux, joints à beaucoup de naturel, ont assuré à J. Second, malgré quelque afféterie et un abus de facilité, un des premiers rangs parmi les poëtes de la renaissance. On peut le comparer à Catulle chez les anciens. La première édition de ces poésies est de 1541 (Utrecht, in-12); elles ont été souvent réimprimées, soit séparément, soit avec celles des frères de l'auteur. Bosscha les a publiées avec des commentaires (Leyde, 1821, 2 vol. in-8°). Elles ont été traduites en tout ou en partie par Dorat, E.-T. Simon (1786), Mirabeau (1790), le poëte Tissot (1806) et Loraux (1812).

Deux frères de J. Second, *Adrien-Marius* et *Nicolas-Grudius* EVERAERTS, ont cultivé comme lui la poésie latine et s'y sont fait un nom.

Peerlkamp, *Vitæ Belgarum.* — Van der Aa, *Biogr. Woordenboek der Nederlanden.*

SECONDAT (*Jean-Baptiste*, baron DE), agronome français, né en 1716, à Martillac (Gironde), mort le 17 juin 1796, à Bordeaux. Il fit de bonnes études sous la direction de Montesquieu, son père, et l'accompagna dans quelques-uns de ses voyages. Il demeura toute sa vie simple conseiller au parlement de Bordeaux. Il adopta avec sagesse les principes de 1789 et, protégé à la fois par la simplicité de sa vie, par ses vertus modestes et par la gloire de son père, il échappa aux persécutions. Il consacra aux lettres tous ses loisirs. On a de lui : *Mémoire sur l'électricité;* Paris, 1750, in-8° : réfutation de la théorie que l'abbé Nollet venait de donner de cette découverte, alors récente; — *Observations de physique et d'histoire naturelle sur les eaux minérales de Dax, de Bagnères et de Baréges;* Paris, 1750, in-12; — *Considérations sur la constitution de la marine militaire de la France;* Londres, 1756, in-8°; — *Mémoires sur l'histoire naturelle du chêne, sur la résistance des bois, sur la maladie des bœufs en 1774, sur la culture de la vigne;* etc.; Paris, 1785, in-fol. Il a aussi traduit de l'anglais de Gee *Considérations sur le commerce et la navigation de la Grande-Bretagne* (Paris, 1750, in-12).

Son neveu, SECONDAT-MONTESQUIEU (*Jean-François de Paule*, chevalier DE), né en 1752, fut capitaine au régiment de Jarnac, et mourut le 21 juillet 1821, à Auch.

Bernadau, *Hist. de Bordeaux.*

SECONDO (*Giuseppe-Maria*), littérateur italien, né en 1715, à Lucera (royaume de Naples), mort en février 1798, à Naples. Il fit de bonnes études à Naples, fréquenta le barreau et entra dans la magistrature; la dernière charge qu'il remplit fut celle de conseiller de la cour suprême de justice. Il avait été gouverneur civil de l'île de Caprée. C'était un véritable érudit, aussi versé dans l'antiquité latine que dans la littérature de la France et de l'Angleterre. On a de lui : *Relazione storica dell' isola di Capri;* Naples, 1750, in-8°, et dans le t. III des *Symbolæ litterariæ de Gori;* — *Storia della vita di C. Giulio Cesare;* ibid., 1776-77, 3 vol. in-8°, fig.; Venise, 1782, 5 vol. in-12 : c'est l'ouvrage le plus étendu auquel César ait donné lieu; il a été écrit d'après les sources originales. Secondo a trad. de l'anglais : *Vita di Cicerone* de Middleton (Naples, 1744, 1762, 5 vol. in-8°), et *Ciclopedia, o Dizionario universale* de Chambers (ibid., 1747, 9 vol. in-4°), avec des additions.

Dizionario storico italiano.

SECOUSSE (*Denis-François*), historien français, né le 8 janvier 1691, à Paris, où il est mort, le 15 mars 1754. Sa famille était de robe et son père, Jean-Léonard, mort en 1711, avait plaidé avec un certain éclat. Il avait un frère cadet, qui mourut en 1770, curé de l'église Saint Eustache (1). Ayant achevé sous la discipline de Rollin de fortes études, il se fit recevoir avocat au parlement de Paris (1710). Peu de temps après la mort de son père, il se consacra tout entier à l'investigation scrupuleuse des annales grecques, romaines et françaises, se proposant sur toute matière, suivant la méthode des Ducange, des Duchesne, des Montfaucon, des problèmes his-

(1) Selon Burmann, il prit le nom de Second pour se distinguer d'un oncle nommé aussi Jean. Selon Bosscha, il le reçut de son père, qui, ayant perdu l'un de ses dix-huit enfants, rebaptisa celui-ci du nom de celui qui était mort auparavant.

(1) Il s'appelait *Jean-François-Robert*, et il est auteur de deux brochures anonymes, et d'un éloge de son frère.

toriques, littéraires ou politiques, qu'il s'efforçait ensuite de résoudre avec une entière indépendance. Admis en 1722 à l'Académie des inscriptions, il en fut un des membres les plus laborieux. La liste des mémoires qu'il lui communiqua est considérable. En 1728, après la mort d'Eusèbe de Laurière, il fut chargé par D'Aguesseau de continuer le vaste recueil des *Ordonnances*. En 1746 il fut préposé par le roi à l'examen des pièces conservées dans les archives des villes des Pays-Bas nouvellement annexées au territoire français, et il reçut ordre de dresser une *Table chronologique* des chartes et diplômes concernant l'histoire de France et disséminés dans divers recueils. Une affreuse infirmité vint interrompre les travaux de Secousse quelques années avant sa mort : sa vue, insensiblement affaiblie par des lectures trop assidues, se perdit tout à fait; il finit ses jours dans une cécité complète, après s'être soumis vainement, en 1751, à l'opération de la cataracte. Il légua par son testament à la Bibliothèque du roi un recueil d'extraits faits par lui-même en divers dépôts, et se rapportant tous à l'histoire de France. N'oublions pas de rappeler qu'il sut exercer avec une modération constante les fonctions de censeur royal, et qu'il refusa toujours les émoluments de cette charge. On a de ce savant : *Ordonnances des rois de France*; Paris, 1723 et suiv., t. II à IX, in-fol. : il mourut avant la publication de ce t. IX, qui tout entier est son ouvrage; les excellentes préfaces qu'il a mises en tête des volumes sont d'un philosophe et d'un homme d'État; — *Mémoires de Condé;* Londres (Paris), 1743, 5 vol. in-4°; l'édition de Rouen, 1740, in-12, ne peut être comparée à celle-ci; — *Table chronologique des Diplômes*, in-fol.; l'ouvrage ne commença de paraître qu'en 1769, par les soins de Bréquigny; c'est pourtant à Secousse qu'on doit les matériaux des premiers volumes; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles II, roi de Navarre;* Paris, 1755-58, 2 vol. in-4°; — *Mémoire sur les principales circonstances de la vie de Roger de Saint-Lary de Bellegarde, maréchal de France;* Paris, 1764, in-12. Outre ces ouvrages, Secousse a communiqué à l'Académie des inscriptions plusieurs dissertations, dont quelques-unes ont été analysées, quelques autres intégralement imprimées dans l'ancienne collection académique. On remarque parmi ces dernières : *Sur l'expédition d'Alexandre contre les Perses; Histoire de Sabinus et d'Eponina; Sur l'union de la Champagne et de la Brie à la couronne de France; Paul de Foix, archevêque de Toulouse; Sur l'attentat commis par une partie des chevaliers de Malte contre le grand-maître de La Cassière*, etc.

B. Hauréau.

Mss. de Blanchard, à la Biblioth. des Avocats. — *Éloge de Secousse*, par Bougainville (*Hist. de l'Acad. des inscript.*, t. XXV), par Vilevault, à la tête du t. IX des *Ordonnances*, et dans la *Biblioth. historique* de Fevret de Fontette, t. III; par son frère, François-Robert, à la tête du *Catalogue des livres de D.-F. Secousse*, 1755, in-8°. — Préface du t. I de la *Table chronol. des diplômes*, par Bréquigny.

SECRETAN (*Louis*), homme politique suisse, né en 1758, à Lausanne, où il est mort, le 21 mai 1839. Il s'était déjà fait connaître comme publiciste quand éclata en 1798 la révolution suisse. Nommé député au corps législatif, il proposa de rendre aux Israélites les droits de citoyen dont ils avaient autrefois joui dans les cantons. Devenu avec La Harpe et Oberlin membre du Directoire exécutif, il essaya de répéter à Berne le coup d'État qui s'était accompli en France le 18 brumaire. Les triumvirs suisses ne réussirent pas dans leur tentative; Secretan perdit sa popularité, et fut soumis dans sa commune à une surveillance rigoureuse. Cependant sa conduite modérée le rétablit dans l'opinion, et il rentra dans l'administration de son pays, où il ne tarda pas à reprendre de l'influence. Il siégea en 1803 à la consulte des cantons suisses convoquée à Paris, et en juin même année à la diète de Fribourg, où il approuva toutes les mesures prises par Napoléon comme médiateur de la Confédération helvétique. Les événements de 1814 et de 1815, en mettant fin à ses rapports avec la France, ne changèrent rien à sa position, et il continua de représenter le canton de Vaud à la diète, tout en occupant les fonctions de vice-président de la cour des appels suprêmes de ce canton. On a de lui : *Réflexions sur les gouvernements;* Londres, 1792, in-8°; — *Observations sur la constitution helvétique;* Lausanne, 1798, in-8°; — *Réflexions sur le fédéralisme en Helvétie;* Berne, 1800, in-8°; — *Mycographie suisse, ou Description des champignons qui croissent aux environs de Lausanne;* Genève, 1832, 3 vol. in-8°. Il a publié les *Mémoires de Falckenskiold* (Paris, 1826, in-8°), avec une vie de l'auteur.

Moniteur universel, an VIII. — Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.*

SEDAINE (*Michel-Jean*), poëte dramatique français, né à Paris, le 4 juillet 1719, mort le 17 mai 1797, dans la même ville. Son père, qui était architecte, lui fit commencer ses études; mais ayant dissipé sa fortune, il l'emmena avec lui dans le Berry, où on lui avait procuré un emploi dans les forges. Il ne tarda pas à y mourir de chagrin, et le jeune Sedaine revint à Paris. Se trouvant, très-jeune encore, l'unique soutien de sa famille, il prit résolûment son parti, et se fit maçon. Mais il avait gardé le goût des lettres, et tout en travaillant de son rude métier de tailleur de pierres, il continuait à lire et à étudier. Un jour, l'architecte Buron le surprit un livre à la main, dans l'intervalle des travaux : il l'interroge, il s'informe; bref, il le reçoit au nombre de ses élèves, et finit par se l'associer. Plus tard Sedaine reconnut ce bienfait en élevant comme son enfant le petit-fils de Buron, qui fut le peintre David. Des pièces de vers d'un caractère franc

et enjoué le firent peu à peu connaître, notamment l'*Épître à mon habit*, qui lui valut la protection efficace d'un magistrat, M. Lecomte. Après avoir débuté en 1752 par un *Recueil de pièces fugitives* (Paris, in-12; réimpr. en 1760), aujourd'hui très-justement oublié, il aborda en 1756 le théâtre par *le Diable à quatre, ou la double métamorphose*, opéra-comique en trois actes, donné à la foire Saint-Laurent avec beaucoup de succès; Philidor en avait fait la musique. A la fin de l'année, il éprouva un échec au Théâtre-Italien avec la petite comédie d'*Anacréon;* mais il se releva, en 1759, avec le charmant opéra-comique de *Blaise le Savetier*. Puis vinrent successivement *l'Huître et les Plaideurs* (1759), *les Troqueurs dupés* (1760), qui ne réussit pas; *le Jardinier et son seigneur* (1761), *On ne s'avise jamais de tout* (1761), musique de Monsigny; *le Roi et le fermier* (1762), tiré, comme *le Diable à quatre*, du théâtre anglais; *Rose et Colas*, qui couronna, le 8 mars 1764, cette suite déjà longue de succès par un triomphe plus éclatant que les autres. Tous ces ouvrages, et spécialement les derniers, peuvent faire considérer Sedaine comme un de ceux qui ont le plus contribué à donner à notre opéra-comique le caractère et la forme qu'il a gardé, jusqu'à ces derniers temps.

Encouragé par ces succès, il voulut s'élever jusqu'à la Comédie française. Il n'y donna que deux pièces, mais toutes deux sont restées au répertoire : *le Philosophe sans le savoir* (2 décembre 1765), et *la Gageure imprévue* (1768). La première surtout n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre (1). Sedaine fit encore jouer à l'Opéra-Comique de nombreux ouvrages avec un bonheur qui se démentit rarement et auquel la collaboration musicale de Grétry ne fut sans doute pas étrangère. Il suffira de citer *les Sabots* (1768), *le Déserteur* (6 mars 1769), *Aucassin et Nicolette* (1780), et *Richard Cœur de lion* (21 octobre 1784), qui est peut-être de toutes ses pièces celle qui obtint le succès le plus extraordinaire. Il donna à l'Opéra *Aline, reine de Golconde*, avec Monsigny (1766), *Amphytrion* et *Guillaume Tell*. En 1786 il entra dans l'Académie française à la place de Watelet. Il était déjà secrétaire de l'Académie d'architecture, quoique, suivant La Harpe, dont il ne faut pas prendre la boutade à la lettre, il eût à peine quelques notions d'architecture et n'en eût aucune de grammaire. La révolution ruina Sedaine, et le priva du titre qui lui était le plus cher, celui d'académicien. Il se dédommagea, en se créant pour ainsi dire une autre académie dans le Lycée des arts, où, après sa mort, son éloge fut prononcé. La vie de Sedaine se prolongea jusqu'à soixante-dix-huit ans; mais les infirmités vinrent avec la vieillesse. Il tomba gravement malade, et sa mort ayant été faussement annoncée, les journaux retentirent d'éloges en son honneur. Il s'éteignit entre les bras de sa femme et de ses enfants (un fils et deux filles), auxquels il ne laissait guère que son nom pour fortune.

(1) On raconte que, avant de la soumettre au jugement du public, il la lut à Diderot, et que l'enthousiaste critique, transporté d'admiration, se jeta dans ses bras en s'écriant : « Mon ami, si tu n'étais pas si vieux, je te donnerais la main de ma fille. »

Malgré sa causticité naturelle, sa vivacité et sa susceptibilité, le caractère de Sedaine était bon, et surtout foncièrement honnête. Il s'était fait un grand nombre d'amis, non-seulement parmi les gens de lettres, mais parmi les artistes, comme Houdon, Pajou et David. Avec son style abrupt et son ignorance absolue de toutes les finesses de la langue, il réussit, par l'irrésistible attrait de la nature, à charmer cette société raffinée du temps de Louis XV, qui se reconnaissait dans les œuvres de Marivaux, Crébillon fils et Dorat. Quelquefois, il est vrai, l'étonnement de l'auditoire, dépaysé dans des parages nouveaux pour lui, se manifestait aux premières représentations par un silence de mauvais présage, ou même par des murmures; mais, le premier moment de surprise passé, on applaudissait à cette gaieté simple et vive, à ce dialogue naïf et vrai, à ce sentiment toujours juste, à ces situations claires et émouvantes, à cet art d'accroître l'intérêt et de le faire progresser jusqu'au dénoûment. Sedaine était original, novateur même à sa manière : il devait tout à l'instinct de son *génie*, rien à l'imitation : il ne lui a peut-être manqué, à cause des lacunes de sa première éducation, que l'étude de la grammaire, le soin et le sentiment du style, pour s'élever aux premiers rangs. Indépendamment des œuvres citées, on doit aussi à Sedaine: *L'Impromptu de Thalie*, comédie impr. à la fin du *Recueil de pièces fugitives; — Maillard, ou Paris sauvé*, tragédie en prose, qui n'a pas été jouée; — *Le Vaudeville*, poëme didactique en IV chants; Paris, 1756, in-8°. Beaucoup de ses pièces de théâtre figurent dans les répertoires de Petitot, Lepeintre, etc. On a plusieurs fois réuni séparément ses *OEuvres choisies*, par exemple dans la *Collection des classiques français stéréotypes* (3 vol.), dans la collection Lahure (1 vol.), etc. V. FOURNEL.

Grimm, *Correspondance*. — Fréron, *Année littéraire*. — La Harpe, *Cours de littérature*. — *Vie de Sedaine*, dans les *OEuvres de Ducis*. — Mme de Salm, *Eloge de Sedaine;* Paris, 1797, in-8°.

SEDANO (*Juan-Jose-Lopez* DE), littérateur espagnol, né en janvier 1729, à Alcala de Henarès, mort en 1801, à Madrid. Après avoir fréquenté les universités d'Alcala et de Salamanque, il alla s'établir à Madrid, où la protection du marquis de Squillace, alors ministre de Charles III, lui fit obtenir la direction du cabinet des médailles. Il eut aussi la charge d'interprète des langues orientales. Ses travaux littéraires l'ont placé au second rang des écrivains de cette époque; ils témoignent plus d'érudition que de talent original. Ami de La Huerta, et, comme lui,

dévoué à la littérature nationale, il combattit les partisans des idées françaises, et publia, outre le drame de *Jahel*, une collection des meilleures poésies, sous le titre de *Parnaso español* (Madrid, 1768-78, 9 vol. in-12). Cet ouvrage, bien que mal conçu et où l'on souhaiterait plus de choix et de critique, est encore un monument précieux pour la littérature espagnole depuis Boscan et Garcilaso. Néanmoins Moratin et ses amis en furent très-mécontents,et Yriarte, collaborateur de Sedano dans la feuille littéraire *El Balianis literario*, l'attaqua en 1778 dans un dialogue plein de sévérité. Sedano se justifia dans une longue réplique, intitulée *Colozquis de Espina* (Malaga, 1785, 4 vol. in-12), et signée Juan-Maria Chavero y Eslava de Ronda. On a encore de lui : *Dissertation sur les médailles et les monuments anciens trouvés en Espagne;* Madrid, 1789, in-4° ; — *Explication des inscriptions et des médailles trouvées en Catalogne;* Madrid, 1794, in-8° ; — plusieurs *Mémoires* communiqués à l'Académie d'histoire, dont il était membre.

Ticknor, *Hist. of spanish literature*, III.

SEDECIAS, dernier roi de Juda, né en 619 av. J.-C., mort vers 585, à Babylone. Il n'avait que vingt et un ans quand Nabuchodonosor le plaça sur le trône de Juda, à la place de Jechonias. Son règne, qui dura onze ans, ne fut qu'une suite de débauches et d'impiétés. Méprisant les conseils du prophète Jérémie, il refusa de payer tribut à Nabuchodonosor, qui, pour le punir de sa mauvaise foi, envahit la Judée. Après avoir repoussé le roi d'Égypte, que Sedecias avait appelé à son secours, ce prince assiégea Jérusalem, et s'en empara au bout de dix-huit mois d'un siége pendant lequel la ville eut à supporter les horreurs de la famine et de la peste. Quant au roi de Juda, il fut pris près de Jéricho, et conduit, chargé de fers, à Nabuchodonosor; on massacra ses fils et ses amis; on lui creva les yeux et on le mena en captivité à Babylone, où il mourut peu après. En lui finit le royaume de Juda (587); il avait duré trois cent soixante-quinze ans sous vingt et un rois.

Les Rois. — *Jérémie*. — *Ézéchiel*. — Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, liv. X, ch. 10 et 11.

SEDILLOT (*Joseph*), médecin français, né en 1738, à Lyre (diocèse d'Évreux), mort le 15 février 1825, à Paris. Il fut d'abord chef du service médical de l'hospice de la Salpêtrière. Il prit à Reims le grade de docteur, pratiqua à Paris l'art des accouchements, et devint membre de l'Académie de chirurgie. On a de lui deux observations dans le t. Ier du *Journal général de médecine*. Il a le premier fait usage de l'onguent mercuriel à l'intérieur dans tous les cas de maladie vénérienne.

SEDILLOT (*Jean*), médecin, frère du précédent, né aux Vaux de Cernay, près Rambouillet, le 13 janvier 1757, mort aux Batignolles (Seine), le 5 août 1840. Il étudia la médecine à Paris, fut élève des hospices de la Salpêtrière et de la Pitié, puis entra à l'hôtel des Invalides, dont Sabatier était alors chirurgien en chef. Il obtint à Reims, en 1784, le grade de docteur, et devint bientôt médecin de la maison de Condé. Il fut le fondateur de la Société de médecine de la Seine, qui le choisit pour secrétaire général. On a de lui : *Réflexions sur l'état présent de la chirurgie dans la capitale et sur ses rapports militaires;* Paris, 1791, in-8° ; — *Réflexions historiques et physiologiques sur le supplice de la guillotine;* Paris, 1795, in-8° : l'auteur combat les idées de *survie* et d'arrière-douleur dans la tête après la décapitation. Il créa en 1797 le *Journal général de médecine, de chirurgie et de pharmacie*, qu'il rédigea pendant vingt ans, et dont il fit paraître 63 vol. in-8°. Il a collaboré à l'ancien *Journal de médecine* et au *Dictionnaire des sciences médicales*, et il a publié les *Mémoires et observations* de B. Pelletier, son beau-frère (1798, 2 vol. in-8°), avec l'éloge de l'auteur. E. R.

Biogr. univ. et portat. des contemp. — *Biogr. méd.* — *Docum. partic.*

SEDILLOT (*Jean-Jacques-Emmanuel*), orientaliste français, de la famille des précédents, né à Montmorency, le 26 avril 1777, mort à Paris, le 9 août 1832. Il était fils d'un notaire. En sortant de l'École polytechnique, il fut l'un des premiers élèves de l'école des langues orientales vivantes, dont il devint secrétaire après y avoir été attaché comme professeur adjoint pour la langue turque, place supprimée en 1816. Il était depuis 1814 adjoint au bureau des longitudes pour l'histoire de l'astronomie chez les Orientaux. On a de lui : *Traité des instruments astronomiques des Arabes, trad. de l'arabe d'Aboul-Hassan-Ali, de Maroc;* Paris, 1834-35, 2 vol. in-4°, ouvrage posthume mis au jour par le fils cadet de l'auteur. Il a donné des articles aux *Recherches asiatiques*, au *Magasin encyclopédique*, et au *Moniteur universel* (1807 et 1810). Tout ce qui est relatif aux Arabes et aux Orientaux dans l'*Hist. de l'astronomie au moyen âge* de Delambre est dû à Sedillot, que l'auteur cite fort souvent. E. R.

Notice en tête du *Traité* ci-dessus. — *Rapport des travaux de l'Acad. des sciences*, par Delambre, 1817.

*SEDILLOT (*Charles-Emmanuel*), chirurgien français, fils du précédent, né à Paris, le 14 septembre 1804. D'abord élève interne des hôpitaux, il embrassa la carrière de la médecine militaire, et devint chirurgien sous-aide en 1825. Dans la campagne de Pologne, qu'il fit avec les insurgés (1831), ses services lui valurent la croix du mérite militaire. Chirurgien aide-major en 1832, il fut nommé en 1835 agrégé de la faculté de Paris, et en 1836 chirurgien-major et professeur à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Envoyé en 1837 en Afrique, il fit la campagne de Constantine. Professeur de clinique chirurgicale à la faculté de Stras-

bourg (1841), et professeur à l'hôpital militaire de cette ville, il a obtenu en 1850 le grade de médecin principal de première classe. Il est correspondant de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine. Ses principaux ouvrages sont : *Manuel de médecine légale;* Paris, 1830, 1836, in-18; trad. en italien et en portugais; — *De la plique polonaise;* Paris, 1832, in-8°; — *Relation de la campagne de Constantine de* 1837; Paris, 1838, in-8°; — *Recherches sur le cancer;* Strasb., 1846, in-8°; — *Traité de médecine opératoire, bandages et appareils;* Paris, 1839, 2 vol. in-8°; ibid., 1853-55, 4 vol. in-18, ouvrage dans lequel sont décrits la plupart des procédés inventés par l'auteur; — *De l'insensibilité produite par le chloroforme et par l'éther;* Paris, 1848, in-8°; — *De l'infection purulente, ou pyoémie;* Paris, 1849, in-8°; — *Nouvelles considérations sur l'emploi du chloroforme;* Strasbourg, 1850, in-8°; — *Des règles de l'application du chloroforme aux opérations chirurgicales;* Paris, 1852, in-8°. Les *Mémoires* de l'Académie des sciences, ceux de l'Académie de médecine, et les journaux de médecine et de chirurgie de Paris et de Strasbourg contiennent de nombreux travaux de cet habile chirurgien.

*SEDILLOT (*Louis-Pierre-Eugène-Amélie*), orientaliste, frère du précédent, né à Paris, le 23 juin 1808. Licencié ès lettres et en droit, il devint en 1831 agrégé d'histoire, puis successivement professeur d'histoire aux colléges Bourbon et Henri IV et au lycée Saint-Louis, auquel il est encore attaché. Il est en outre secrétaire du Collége de France et de l'école des langues orientales vivantes. Nous citerons de lui : *Lettre sur quelques points de l'astronomie orientale;* Paris, 1834, in-8°; — *Manuel de chronologie universelle;* Paris, 1834, in-18; 4e édit., ibid., 1850, 2 vol. in-18; — *Recherches nouvelles pour servir à l'histoire des sciences mathématiques chez les Orientaux;* Paris, 1837, in-4°; — *Mémoire sur un sceau du sultan Schah-Rokh, fils de Tamerlan, et sur quelques médailles des Timourides de la Transoxiane;* Paris, 1840, in-8°; — *Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes;* Paris, 1841-45, in-4° : inséré d'abord dans le t. Ier des *Mém. étrangers* de l'Acad. des inscr.; c'est le complément du *Traité* arabe trad. par son père, et qu'il a édité; — *Mémoire sur les systèmes géographiques des Grecs et des Arabes;* Paris, 1842, in-4°; — *Matériaux pour servir à l'histoire comparée des sciences mathématiques chez les Grecs et les Orientaux;* Paris, 1845-49, 2 vol. in-8°; — *Prolégomènes des Tables astronomiques d'Oloug-Beg,* texte, traduction et commentaire; Paris, 1847-53, 2 vol. in-8°; — *Histoire des Arabes;* Paris, 1854, in-12. Il a publié les *Mélanges de littérature orientale* (Paris, 1861, in-8°) de Silvestre de Sacy. On trouve des articles de lui dans la *Revue encyclopédique*, la *Revue britannique*, le *Journal asiatique*, le *Dictionnaire de la Conversation*, le *Bulletin de la Société de géographie*, etc. E. R.

Renseignements particuliers.

SEDLEY (Sir *Charles*), poëte anglais, né en 1639, à Aylesford (Kent), mort le 20 août 1701. Il quitta Oxford sans prendre aucun grade universitaire, et vécut dans sa province natale jusqu'à la restauration. A cette époque il se fit une réputation de bel esprit. Adonné à la débauche, il encourut en 1663 une très-forte amende à la suite d'une escapade que son état d'ivresse n'excusait pas, ce qui ne l'empêcha point, peu de temps après, d'être élu membre du parlement, où il représenta le bourg de New-Romney (comté de Kent). Plusieurs de ses discours comme député ont été reproduits dans le recueil de ses œuvres; ils ne sont pas de nature à donner une haute idée des talents politiques de l'orateur. Sous Jacques II, Sedley, dont la fille était devenue une des maîtresses de ce prince, paraît s'être retiré de la cour, qu'il avait fréquentée assidûment du temps de Charles II. Lors de la révolution, il embrassa le parti de Guillaume d'Orange. Ses œuvres, publiées en 1702, 1707, 1722 et 1776, 2 vol. in-12, se composent de poésies amoureuses, de discours parlementaires, de traductions tirées de divers poëtes latins, de deux comédies, *le Mûrier* et *Bellamira*, et d'une tragédie, *Antoine et Cléopâtre*, imitée de Shakespeare. On lui attribue d'autres pièces. Ses meilleures pièces de vers se trouvent dans les *Specimens* d'Ellis. W.-L. H—s.

Vie de Sedley, en tête des Works in prose and verse. — Knight, *Cyclopædia of biography.*

SEDULIUS (*Caius Cœlius*), poëte latin, du cinquième siècle. La plus grande incertitude règne sur ce personnage; on ignore même s'il a été prêtre, comme le prétend Isidore de Séville. Ses écrits ont été réunis après sa mort par le consul R. Asterius, c'est-à-dire vers 496. Le plus connu est un poëme en vers hexamètres intitulé : *Carmen Paschale, id est de Christi miraculis.* Ce poëme est divisé tantôt en cinq livres, tantôt en quatre seulement : il était dédié à l'empereur Théodose II. Bayle a loué le génie, le cœur noble et grand, les pensées poétiques du *Carmen Paschale*, mais il l'a fait sur l'autorité de Dupin, de Baillet, c'est-à-dire d'écrivains qui avaient plus d'érudition que de goût. M. Ampère a porté sur l'œuvre de Sedulius un jugement moins favorable, mais qui paraît plus vrai; en voici le résumé : Sedulius, sans être éloquent, est plus orateur que poëte; on retrouve chez lui les traits d'affectation et de subtilité habituels aux rhéteurs du temps. Il aime à moraliser, et il puise ses leçons dans les homélies des pères de l'Église. L'Évangile et la vie de Jésus sous sa plume commencent à devenir une de ces allégories devenues depuis familières au moyen âge. S'il renonce à invoquer les dieux du

paganisme, il calque ses vers sur ceux de Virgile, par une imitation mécanique et maladroite; de sorte que toute son inspiration est dans sa mémoire. La langue latine est chez lui, comme chez les poëtes chrétiens ses contemporains, encore belle et même élégante, mais morte. Sedulius a mis son poëme en prose sous le titre d'*Opus Paschale*, à la demande du prêtre Macedonius. Le *Carmen Paschale* a été imprimé probablement dès 1473, in-fol. goth.; les éditions les plus connues sont celles de Leipzig, 1499, in-4° goth.; de Milan, 1501, in-8°; de Saragosse, 1515, in-4°; de Paris, 1585; de Halle, 1704, in-8°; de Louvain, 1761, in-4°; de Rome, 1794, in-4° (c'est la meilleure). On trouve quelquefois réunies au *Carmen* deux hymnes du même auteur, dont l'une en acrostiches.

Bayle, *Dict.* — Smith, *Dict. of roman and greek biogr.* — Ampère, dans la *Revue des deux mondes.*

SEFI, sultan de Perse, mort en 1642. Il était le petit-fils d'Abbas le Grand, qui l'avait désigné pour lui succéder, à la place de ses propres enfants; il se fit proclamer avant que la mort de son aïeul fût encore connue (1628). Son véritable nom était *Sam-Mirza;* il le changea en celui de Sefi, en mémoire de son père, qui était mort tragiquement sous le dernier règne. La politique des sophis était de répandre la terreur autour d'eux, d'étouffer dans le sang tout semblant de résistance à leurs caprices et de faire disparaître tous ceux qui leur portaient ombrage; Sefi y fut fidèle, et surpassa en cruauté tous ses prédécesseurs. Les appétits sanguinaires se joignaient chez ce monstre à l'habitude de l'ivresse et à une lubricité éhontée. Nul ne trouvait grâce devant sa férocité; la mort était le sort inévitable de ceux à qui il confiait quelque mission importante; il égorgea ses ministres, ses généraux, ses parents, sa mère elle-même. Iman-Kouli-Khan, dont les victoires avaient tant contribué à affermir son trône, ne fut pas épargné, et toute sa famille fut enveloppée dans sa proscription. Sefi eut à soutenir des guerres contre les Uzbecks, contre l'empereur mogol, qui lui enleva Candahar; mais celle que lui avait transmise Abbas le Grand avec les Ottomans fut bien plus sérieuse. Le sultan Mourad IV, après diverses vicissitudes, s'empara d'Érivan et de Bagdad; la première de ces places fut reprise par Sefi, mais Bagdad resta aux Turcs, et le schah se résigna en 1638 à signer la paix qui assigna aux deux empires les limites qu'ils ont aujourd'hui. Malgré les cruautés de cet odieux monarque, il faut reconnaître qu'il maintint en Perse une police sévère et que le peuple jouit sous lui d'une tranquillité et d'une sécurité auxquelles il n'était pas habitué; sa férocité ne s'étendit pas jusqu'aux chrétiens, qui furent même traités par lui avec quelque bienveillance. Sefi mourut en 1642, à Kachan, après un règne de quatorze ans.

Malcolm, *Hist. of Persia.*

SEGAUD (*Guillaume* DE), prédicateur français, né en 1674, à Paris, où il est mort, le 19 décembre 1748. A seize ans, il entra chez les Jésuites. Ses supérieurs le chargèrent d'abord d'enseigner les humanités au collége Louis-le-Grand, la rhétorique à Rennes et à Rouen, puis il fut destiné à la chaire. C'est à Rouen qu'il fit l'essai de son talent. Appelé à Paris en 1729, il ne tarda pas à y être goûté, et prêcha un Avent et trois Carêmes devant le roi, qui lui donna une pension de 1,200 livres. Sous un extérieur simple il cachait des mérites éminents, et ses sermons renferment un grand fonds d'instruction, beaucoup d'élégance et d'énergie et surtout cette onction qui pénètre l'âme et la dispose à profiter des vérités évangéliques. On a du P. Segaud : *Sermons, mystères et panégyriques*, publiés par le P. Berruyer; Paris, 1750, 6 vol. in-12. Il avait aussi composé plusieurs pièces de vers latins, entre autres un poëme sur le camp de Compiègne, *Castra Compendiensia*. Il a édité les *Sermons du P. Martin Pallu* (Paris, 1744, 6 vol. in-12).

Dict. des prédicateurs. — *Catalogi Societatis Jesu.* — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

SEGHERS (*Daniel*), peintre flamand, né en 1590, à Anvers, mort en 1661. Ce remarquable artiste, qu'on désigne quelquefois sous le nom du *Jésuite d'Anvers*, fut élève de Breughel de Velours, et obtint la maîtrise en 1611. Trois ans après, il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à Malines, et après avoir prononcé ses vœux il vint habiter à Anvers la maison professe de son ordre. Un voyage à Rome est le seul fait important de sa vie. Les jésuites, qui eurent en mainte circonstance besoin de son pinceau, le laissèrent cultiver librement l'art qu'il aimait : les tableaux de fleurs qu'il peignait avec un rare talent étaient envoyés par la Compagnie aux souverains et aux princes étrangers dont elle voulait acquérir les bonnes grâces. Seghers a été lié avec tous les artistes de son temps : Corneille Schut, Diepenbeke, Érasme Quellin ont été ses collaborateurs habituels. Au centre des guirlandes de fleurs que le jésuite peignait d'un pinceau si large et si fin, ces maîtres plaçaient des portraits ou des sujets religieux. Les églises de la Flandre et les palais des princes d'Allemagne s'enrichirent des productions de Seghers, dont le dessin est exact sans être sec, et dont le coloris brille de toutes les qualités de l'école flamande. Le musée du Louvre possède de sa main une guirlande de fleurs qui entoure un sujet peint par Dominiquin. P. M.

Catalogue du Musée d'Anvers, 1857.

SEGHERS (*Gérard*), peintre flamand, né en 1591, à Anvers, mort en 1651. D'après une tradition dont la critique moderne a fait justice, il a longtemps passé pour le frère du jésuite Daniel (*voy.* ci-dessus); mais il est constant aujourd'hui qu'il n'y eut entre eux qu'une communauté de nom et de patrie. Quoi qu'il en soit, Gérard fut initié à la peinture par H. van Balen

et par Abraham Janssens, et il fut reçu maître en 1608. Il voyagea en Italie, en Espagne, et plus tard en Hollande, et il paraît avoir joui d'une réputation qui s'est quelque peu affaiblie. C'est cependant un peintre habile : il a traité de préférence des sujets religieux, mais il reste aussi de lui un certain nombre de tableaux où, à la manière de son maître Janssens, de Manfredi et de Valentin, il a réuni des musiciens, des joueurs, des buveurs, représentés à mi-corps dans des intérieurs sombres ou éclairés par des lumières artificielles. Seghers, qui devint riche et qui se fit bâtir à Anvers une maison somptueuse, resta d'abord fidèle au souvenir de son voyage en Italie et peignit longtemps dans une manière un peu sèche, mais pleine de vigueur; pendant la seconde période de sa vie, il se convertit aux doctrines de Rubens, et il adopta des procédés plus larges et plus lumineux. Ses meilleurs tableaux décorent les églises et les musées de la Belgique. P. M.

Ch. Blanc, *Histoire des peintres*. — J. Sandrart, *Academia nobilissimæ artis pictoriæ*.

SEGNERI (*Paolo*), prédicateur italien, né à Nettuno, le 21 mars 1624, mort à Rome, le 9 décembre 1694. D'une famille originaire de Rome, il entra en 1638 dans la Compagnie de Jésus, et eut pour principal maître dans le collége de Saint-André, à Rome, le P. Sforza Pallavicini, depuis cardinal, qui s'appliqua à le former à l'éloquence. Tout en professant une classe de grammaire, il étudia avec tant d'ardeur l'Écriture, les Pères, les ouvrages de Cicéron et de Démosthènes qu'il en contracta une surdité qui lui dura toute sa vie. N'ayant pu obtenir l'autorisation d'aller aux Indes travailler à la conversion des infidèles, il parcourut comme simple missionnaire les principales villes de l'Italie, et pendant vingt-sept ans (1665 à 1692), il continua ces fonctions, marchant toujours à pied, vêtu d'une soutane usée, un bréviaire sous le bras et un crucifix sur la poitrine. Pérouse et Mantoue furent le premier théâtre de son zèle. Depuis Savonarole, dit-on, nul homme n'avait jamais exercé en Italie une plus grande influence sur la multitude. Innocent XII l'appela à Rome pour y remplir en 1692 la place de son prédicateur ordinaire. On l'entendit sans doute avec plaisir, mais sa voix n'excita pas autant d'admiration au Vatican qu'au sein des campagnes. Toutefois, il fut nommé théologien de la pénitencerie et examinateur des évêques; mais à cause de sa surdité, il demanda bientôt à être déchargé de ce dernier emploi. Usé par ses tratravaux apostoliques et par de continuelles austérités, il succomba à une maladie de langueur. On a de lui : *Il Quaresimale*; Florence, 1679, in-fol.; Rome, 1752, in-4°; Padoue, 1826, 3 vol. in-8°; — *La Concordia tra la fatica e la quiete;* Venise, 1680, in-4°; trad. en latin, Munich, 1706, in-4° : ce livre contre la doctrine de Molinos faillit lui coûter la vie, tant ce mystique avait séduit de dévots à Rome; il fut censuré, et l'on ne rendit qu'une tardive justice à son auteur; — *Il Cristiano istruito;* Florence, 1686, 3 vol. in-4° ; ces sermons ont été trad. en français, Avignon, 1836, 5 vol. in-12; — *Il Incredulo senza senso;* Florence, 1690, in-8°; — *Il Penitente istruito;* Venise, 1691, in-12; trad. en français, Paris, 1802, in-12; — *Panegirici sagri;* Venise, 1692, in-12, — *Il Paroco istruito;* Florence, 1692, in-12 ; trad. par Buffier (*Pratique des devoirs des curés ;* Lyon, 1701, in-12); — *La Manna dell' anima;* Venise, 1693, 3 vol. in-12; trad. sous ce titre : *Méditations sur des passages de l'Écriture;* Paris, 1713; Avignon, 1843, 5 vol. in-12; — *Prediche dette nel palazzo apostolico;* Rome, 1694, in-4°. Les ouvrages du P. Segneri l'ont fait considérer comme l'un des écrivains les plus purs et les plus corrects du dix-septième siècle, et les académiciens de la Crusca en ont recommandé la lecture. Les ouvrages du P. Segneri ont été réunis à Venise (*Opere;* 1712, 1758, 4 vol. in-4°); à Parme (1714, 3 vol. in-fol. précédés de sa *Vie* par Massei); et à Milan (1837-1838, 3 vol. gr. in-8°). H. F.

G. Massei, *Vita del P. Segneri;* Venise, 1717, in-12; trad. en latin par Ant. Mayr; Ingolstadt, 1741, in-8°. — Meneghelli, *Elogio storico di P. Segneri ;* Padoue, 1815, in-8°. — *Dell' eloquenza del P. Segneri ;* Venise, 1845, in-8°. — Tiraboschi, *Storia della letter. italiana*, t. VIII, p. 419. — Niceron, *Mémoires*, t. I.

SEGNERI (*Paolo*), dit *le jeune*, jésuite, neveu du précédent, né à Rome, le 18 octobre 1673, mort à Sinigaglia, le 15 juin 1713. A l'exemple de son oncle, il entra chez les Jésuites, et se livra, comme lui, aux missions. Après les tremblements de terre de 1703, il fit entendre sa voix aux Romains consternés, et ce début l'encouragea à continuer la carrière apostolique. A la demande du grand-duc Côme III, il occupa la chaire des principales églises de Florence, de Modène, de Bologne, et la cour et la ville formèrent son auditoire. C'est à la suite d'un de ses sermons que le prince Frédéric, fils aîné d'Auguste Ier, roi de Pologne, abjura le luthéranisme. Il mourut d'une inflammation de gorge, avant sa quarantième année. On a de lui : *Istruzione sopra le conversazioni moderne* (anonyme); Florence, 1711, in-8° ; — *Esercizi spirituali;* Modène, 1720, 2 vol. in-8°, publiés par Muratori, avec la vie de l'auteur. Ses ouvrages ont paru tous ensemble, sous le titre d'*Opere posthume* (Bassano, 1795, 3 vol. in-8°).

Galluzzi, *Vita del P. Segneri juniore;* Rome, 1716, in-8°. — Muratori. *Vie* citée ci-dessus.

SEGNI (*Bernardo*), historien italien, né à Florence, où il est mort, le 13 avril 1558. Sa famille était ancienne et s'occupait de négoce. Après avoir appris le latin et le grec dans l'université de Padoue, il fut obligé d'interrompre le cours de ses études pour céder au vœu de son père, qui l'envoya chez un commerçant d'Aquila, dans les Abruzzes. Il n'y fit pas un long séjour; de

retour en 1520 dans sa patrie, il fut en 1527 mêlé à la révolution qui chassa les Médicis. Par l'influence du gonfalonier Niccolo Capponi, son oncle maternel, il entra dans les charges publiques. Mais son zèle pour la liberté n'alla point jusqu'à lui sacrifier son repos, et il fut en 1537 des premiers à saluer le retour de la famille qu'il avait contribué à faire proscrire. Afin de ne pas se compromettre, il avait soigneusement caché, il est vrai, l'éloge enthousiaste qu'il avait consacré à la mémoire de Capponi; on ne connaissait pas davantage sa grande *Histoire* des troubles de Florence, et ce ne fut qu'un siècle et demi après sa mort que l'on put porter un blâme sur ses tergiversations politiques. Citoyen paisible et obscur, il parut durant sa vie uniquement adonné à des recherches d'érudition ou à des controverses philosophiques; aussi eut-il la réputation d'un homme sage et éclairé, et mérita-t-il par l'élégance de ses écrits d'être compté parmi les plus honorables membres de l'Académie della Crusca, dont il fut en 1542 élu consul à la place de Vettori. Le grand-duc Cosme Ier apprécia ses talents, et lui confia plusieurs missions, celle entre autres de traiter en 1541 avec Ferdinand, roi des Romains. Segni a publié: *Rettorica e Poetica* (Florence, 1549, in-4°); *Trattato dei governi* (ibid., 1549, in-4°); et *Etica* (ibid., 1550, in-4°), ouvrages trad. d'Aristote et réimpr. tous trois séparément, à Venise, 1551, in-8°. Après sa mort on a mis au jour: *Trattato sopra i libri dell' anima di Aristotile;* Florence, 1583, in-4°, qui est, non une version d'un traité d'Aristote, comme le ferait supposer la réimpr. de 1607 avec un changement de titre, mais bien un ouvrage original; — *Storie fiorentine* (1527-1555), *con la Vita di Nicc. Capponi;* Augsbourg, 1723, in-fol.; Palerme, 1778, 2 vol. in-4°, et dans les *Classici italiani* de Milan, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage estimé, dû aux soins de Settimani, est moins une histoire qu'une chronique, où l'abondance des détails embarrasse souvent le récit. Cependant il faut rendre justice à l'esprit prudent et réservé de l'auteur. « Partout, dit Ginguené, il se montre ami du bien public et des intérêts populaires, ennemi des nouveautés dangereuses, franc et véridique; » — *L'Edipo principe, tr. da Sofocle*; Florence, 1811, in-8° : cette tragédie avait déjà paru à la suite du *Trattato dell' anima* et des *Storie*. Segni est un des auteurs classiques reconnus par l'Académie della Crusca. P.

Cavalcanti, *Vita del Segni*, à la tête des *Storie*. — Salvini, *Fasti consolari*. — *Notizie dell' Accad. florentina*. — Ginguené, *Hist. littér. de l'Italie*, t. VIII.

SEGNI. *Voy.* INNOCENT III.

SEGRAIS (*Jean* REGNAULD DE), poëte français, né le 22 août 1624, à Caen, où il est mort, le 25 mars 1701. D'abord destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études chez les jésuites de Caen, s'y livra de bonne heure à son goût pour la poésie, et, après avoir hésité pendant quelques années sur le choix d'une profession, embrassa celle d'homme de lettres. Il y chercha surtout des ressources pour venir en aide à sa famille, composée de quatre frères et de deux sœurs, réduites à l'indigence par un père dissipateur. Ses premières productions, odes, chansons et pièces galantes, furent accueillies favorablement du public. Il composa ensuite une tragédie, *la Mort d'Hippolyte*, et les deux premières parties d'un roman de *Bérénice*. Il avait atteint sa vingtième année, écrit le P. Martin (1), lorsque le comte de Fiesque le rencontra, et se lia d'amitié avec lui; il le présenta en 1647 à Mlle de Montpensier, qui se l'attacha en qualité de gentilhomme ordinaire et de secrétaire de ses commandements. Segrais subit toutes les vicissitudes de la Fronde; mais peu s'en fallut qu'il ne suivît le conseil qu'il donnait à Ménage lorsque, dans une de ses odes, il l'engageait à se retirer en Suède. Scarron lui proposa de prendre la direction d'une compagnie qu'il voulait envoyer en Amérique, dans l'espoir d'y faire fortune; le projet fut abandonné. Segrais suivit Mademoiselle dans son exil de Saint-Fargeau, et en 1657, au Luxembourg, où se réunit l'élite des beaux-esprits. Sous les inspirations de la princesse, devenue elle-même auteur, furent composés un grand nombre de *portraits;* Segrais, qui y travailla probablement, les réunit de concert avec Huet, et les publia. Il donna aussi sous son nom, en 1659, deux écrits nouveaux de Mademoiselle, la *Relation de l'Ile imaginaire*, et *la Princesse de Paphlagonie*, roman allégorique. Un second exil de Mademoiselle l'obligea de s'éloigner de Paris (1669), ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût, en 1662, reçu dans l'Académie française, à la place de Boisrobert. Il avait été dès 1645 conduit par M. de Montausier à l'hôtel Rambouillet. Là, il acquit cette noble aisance et cet air de bon ton qui distinguèrent ses ouvrages et lui firent donner par ses compatriotes le nom de *Voiture caennais*. La comtesse de Fiesque le présenta au duc d'Enghien, qui, reconnaissant des vers consacrés à ses exploits, lui accorda son amitié.

Après avoir été pendant vingt-quatre ans au service de Mlle de Montpensier, Segrais se sépara de cette princesse. Il avait encouru sa disgrâce, pour lui avoir conseillé de ne plus admettre Lauzun dans son intimité, après la rupture de son mariage. Accueilli par Mme de La Fayette (1671), chez laquelle il trouva de nouveaux amis dans La Rochefoucauld, de Pomponne, Mmes de Sévigné et de Thianges, il publia sous son nom *Zaïde* et *la Princesse de Clèves*, romans pleins de charmes, auxquels il mit certainement la main. En 167[illegible] il se retira dans sa ville natale, et y épousa une riche héritière, sa cousine. Il put désormais jouir d'une brillante exis-

(1) Cordelier, auteur de l'*Athenæ Normannorum*, ms. de la bibliothèque de Caen.

tence, et il refusa la place de gouverneur du duc du Maine, que lui offrit Mme de Maintenon. Le *Segraisiana*, recueil dans lequel sont consignés un grand nombre de détails sur notre poëte et son temps, fut composé d'après ses conversations écrites sur le moment même où le spirituel causeur charmait la société polie de la ville de Caen. L'intendant de la généralité, Foucault, lui donnait dans son salon une place réservée, derrière laquelle était caché un homme de confiance, chargé d'écrire tout ce qu'il disait. Nous y apprenons que Segrais remplit à Caen, de 1683 à 1686, les fonctions de premier échevin. Il avait fait construire l'église des Jésuites, aujourd'hui Notre-Dame de la Gloriette. C'est à lui que l'Académie de Caen, désorganisée en 1674, dut sa reconstitution. Dès 1676 il fit disposer dans son hôtel une salle destinée à ses séances; il y avait fait placer les portraits de ses principaux membres : Vauquelin de La Fresnaye, Huet, Daléchamps, Antoine Halley, Gilles Macé, Bertaut, Sarasin (1). Plein d'admiration pour Malherbe, il avait fait placer sa statue en pierre, plus grande que nature, dans une niche préparée pour la recevoir et au-dessous de laquelle il avait fait graver des vers en son honneur, sur une table, de marbre noir. Après avoir été très-longtemps lié d'amitié avec Huet, il se brouilla avec l'irascible évêque d'Avranches au sujet d'un passage de Virgile. Une hydropisie l'enleva en 1701, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les ouvrages de Segrais sont : *Athis*, poëme pastoral; s. d., in-8°; — *Bérénice*, roman; Paris, 1648, 1651, 4 vol. in-8°; — *Nouvelles françaises, ou les Divertissements de la princesse Aurélie;* Paris, 1656-1657, 2 vol. in-8°; La Haye, 1742, 2 vol. in-12, fig.; — *Poésies diverses;* Paris, 1658, in-4°; — *Le Tolédan, ou Histoire romanesque de don Juan d'Autriche;* Paris, 1659, 5 vol. in-8°; — *L'Énéide de Virgile*, trad. en vers; Paris, 1668-81, 2 vol. in-4°; il a aussi traduit les *Géorgiques*, ouvrage posthume; Paris, 1712, 2 vol. in-8°; — *Segresiana, ou Mélange d'histoire et de littérature;* La Haye (Paris), 1721, 1722, 2 vol. in-12 : à la requête du duc de Noailles, qui trouvait que Mme de Maintenon n'y était pas traitée avec assez de respect, le chancelier Daguesseau fit saisir la plus grande partie de l'ouvrage. Les *Œuvres diverses* de Segrais (Amst., 1723, 2 vol. pet. in-8°, et Paris, 1755, 2 vol. in-12) ne sont qu'une réimpression des matières contenues dans le *Segresiana*. Citons aussi l'édition des *Poésies* (Caen, 1823, in-8°). Ses églogues obtinrent un grand succès : les savants le comblèrent d'éloges, parfois exagérés, mais confirmés par le jugement de Boileau en ce qui concerne la grâce et l'aisance de la versification et l'élégance du style. Il réussit moins dans sa traduction de l'*Énéide* que dans celle des *Géorgiques*. Il y a plus de verve et de poésie dans les odes adressées à Chapelain, à Ménage, et au comte de Fiesque.

C. HIPPEAU.

Huet, *Origines de Caen*. — Niceron, *Mémoires*, t. XVI. — *Segresiana*. — *Les Poëtes normands*. — Bredif, *Segrais, sa vie et ses œuvres;* Paris, 1863, in-8°.

SEGUIER (*Pierre*), magistrat français, né en août 1504, à Paris, où il est mort, le 25 octobre 1580. D'abord avocat au parlement de Paris, il s'y distingua autant par son savoir que par l'énergique concision de sa parole : on l'y avait surnommé *multa paucis*, et il y eut Christophe de Thou pour contemporain et pour émule. François Ier le fit, en 1535, avocat général à la cour des aides et chancelier de la reine Éléonore d'Autriche, et il devint en 1550 avocat général au parlement de Paris. Lors du différend qui s'éleva, en 1551, entre Henri II et le pape Jules III, au sujet d'Octave Farnèse, à qui le roi de France venait de garantir la possession du duché de Parme, fief relevant alors du saint-siége, Seguier, répondant à des menaces d'excommunication, requit l'enregistrement de l'édit qui défendait, sous peine de punition corporelle, « d'envoyer à Rome ni or ni argent ». Il était président à mortier depuis 1554 lorsqu'il se rendit, avec sa compagnie, près du roi à Villers-Cotterets pour lui faire les célèbres remontrances contre l'introduction de l'inquisition en France (1555). Au moment d'entrer dans le cabinet du roi on l'avertit qu'il fallait avoir *l'oreille basse*, et Guise, Montmorency et le cardinal de Lorraine étaient là pour défendre l'édit qu'ils avaient inspiré. Le courage de Seguier n'en fut pas ébranlé, et il parla si haut et si ferme que l'édit fut retiré. Lorsque les procès de religion commencèrent et que les protestants furent traduits devant le parlement, il se distingua par sa modération. Ce fut lui qui défendit encore le parlement contre la chambre des comptes, au sujet des gages, et le succès suivit ses paroles. Après la Saint-Barthélemy, il ne parut plus devant le roi, a dit Le Maistre « que pour émouvoir son cœur par des conseils pleins de douceur et de sagesse ». Il mourut à l'âge de soixante-seize ans. De son mariage avec Louise Boudet, petite-nièce de l'évêque de Langres, il avait eu seize enfants, entre autres *François*, mort en 1572, président aux enquêtes; *Pierre II*, président à mortier; *Jérôme*, grand maître des eaux et forêts, dont le fils, *Tanneguy*, présida, en 1634, les grands jours de Poitiers, et mourut en 1642; *Antoine*, qui suit; et *Jean*, père du chancelier.

Il existe de Pierre Seguier un ouvrage latin, *De cognitione Dei et sui*; 1636, in-12, traduit en français, par Colletet.

Moréri, *Dict. hist.*

SEGUIER (*Antoine*), magistrat, fils du précédent, né le 22 juillet 1552, à Paris, où il est mort, le 15 novembre 1624. D'abord maître des requêtes, il fut, en 1576, avec le président de Mesmes, envoyé en Provence, comme

(1) Ces portraits ornent la bibliothèque de Caen.

surintendant de justice. Il y revint avec le titre de conseiller d'État et en compagnie du bouillant d'Épernon, et se fit remarquer par son courage au milieu de la peste qui ravagea la ville d'Aix. Nommé avocat général (1587), il fut le premier qui porta le titre de *premier avocat général*. Fidèle au roi pendant la Ligue, il suivit le parlement à Tours. Défenseur des libertés de l'Église gallicane, il fit sur ses conclusions condamner la bulle de Grégoire XIV, « se disant pape » (5 août 1591). Henri IV lui dit un jour : « Vous êtes entré dans mon affection comme moi dans mon royaume, malgré la résistance et les calomnies de mes ennemis et envieux. » Il était président à mortier depuis 1597 lorsqu'il fut, en 1598, envoyé en ambassade à Venise : il sut détacher la république du parti du duc de Savoie, dont la perfidie allait forcer la France à reprendre les armes. Lorsque Henri IV, pressé par Sully, résolut de poursuivre et de punir les traitants qui pendant la guerre civile s'étaient enrichis aux dépens de l'État, ce fut Seguier qu'il chargea de présider la chambre créée à cet effet par l'édit de mars 1607. La chambre, dirigée activement par Seguier et Nicolaï, procéda à de sévères enquêtes, et lança contre les financiers des décrets de prise de corps, auxquels n'échappèrent pas même Claude Paget, trésorier de l'épargne, et Ant. Murat, trésorier de l'extraordinaire des guerres. Fondateur de l'hospice de la Miséricorde pour les jeunes orphelins, passionné pour l'étude, à laquelle il consacrait une partie de ses nuits, on ne regrette dans sa belle existence que de voir son nom parmi les juges de la maréchale d'Ancre.

Moréri; *Dict. hist.*

SEGUIER (*Pierre III*), chancelier de France, neveu du précédent, né le 28 mai 1588, à Paris, mort le 28 janvier 1672, à Saint-Germain-en-Laye. Le 9 avril 1596 il perdit son père, Jean Seguier, lieutenant civil de Paris, qui n'avait pas voulu fuir cette ville, que la contagion ravageait. Une tradition, très-répandue au dix-septième siècle, nous le représente tourné d'abord vers les austérités de la vie monastique. Confiné au couvent des Chartreux de Paris, il en est rappelé trois fois par son oncle, le président Antoine, qui le destinait à la magistrature, et trois fois il y retourne. Il prit même l'habit, et ne rentra dans le monde qu'après un temps assez considérable passé dans le cloître. Successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant de Guienne, il devint président à mortier en survivance de son oncle Antoine, qui, au retour de son ambassade à Venise, se démit de cette charge (17 avril 1624). Pendant neuf années, il exerça ces fonctions avec éclat, « entendant merveilleusement ses devoirs, comprenant avec une facilité admirable les affaires les plus embrouillées, infatigable au travail ». Ces grandes qualités et peut-être aussi, comme le dit l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle*, « cette complaisance aveugle pour le premier ministre, » le désignèrent au choix de Richelieu, qui lui confia les sceaux qui venaient d'être enlevés à Châteauneuf (25 février 1633). Chancelier de France, le 11 décembre 1635, à la mort d'Étienne d'Aligre, il apporta dans cette dignité la vigueur, l'application, le zèle, plus peut-être que cette inaltérable équité qui pour tous doit être un refuge assuré. Comme chef suprême des cours de justice, il rappela le parlement aux usages antiques, tombés en désuétude. On lui dut des règlements sur la préséance et les honneurs dûs aux chanceliers, sur l'âge requis des juges et l'absence de parenté qui est exigée entre eux, sur l'usage des mercuriales qu'il remit en vigueur « afin que la crainte d'être blâmés et repris retînt les magistrats dans le devoir » (1638). Toutefois, on peut croire qu'il eut le tort de montrer dans ces réformes un peu de vanité puérile, puisque Tallemant des Réaux l'accuse « d'être l'homme du monde le plus avide de louanges, de s'être avisé le premier d'être traité de *grandeur*, et de ne vouloir faire un pas sans exempts et sans archers ». Quoi qu'il en soit de ces travers, il était fort apprécié du cardinal, qui lui confia plus d'une de ces missions où son intérêt n'était pas moins en jeu que celui de l'État. En 1637, quand Richelieu soupçonna Anne d'Autriche de correspondre avec l'Espagne, Seguier fut chargé de visiter les papiers de la reine. Le 23 août, accompagné de l'archevêque de Paris, il se fait ouvrir les portes du Val-de-Grâce, pénètre dans la cellule royale, et interroge la supérieure. Il n'est pas vrai, comme l'a dit La Rochefoucauld, démenti par les *Mémoires de Richelieu*, que le chancelier ait interrogé Anne d'Autriche « ainsi qu'une criminelle », ni davantage « visité ses poches et fouillé jusque dans son sein », comme l'affirme Montglat; et cela parce que la reine était alors à Chantilly, avec le roi et Richelieu, entre lesquels la grande scène tragique se passa. Mais ce qui est probable, c'est que Seguier, habile à ménager tout le monde, avait fait prévenir la reine, par l'intermédiaire de son gendre, le marquis de Coislin. On ne trouva aucun papier, et le chancelier ne put rien tirer de la supérieure, non plus que de La Porte, qui n'avoua que ce qu'il voulut. « Par sa politique conduite, fait observer Saint-Simon, Seguier s'assura pour toujours la faveur de la reine, sans se commettre avec le roi ni avec le cardinal. » Celui-ci lui confia la mission, plus grave, de réprimer la révolte des *nu-pieds* de Normandie (1639). Envoyé, comme « la justice armée » du roi, chancelier et connétable tout ensemble, Seguier était chargé « d'exécuter les séditieux sans jugement et par ordre verbal ». « Je viens à Rouen, disait-il lui-même en interdisant au clergé et aux magistrats toute intervention miséricordieuse, je viens non pour délibérer, mais pour prononcer et exécuter les choses dont j'ai été d'avis. » Pour auxiliaire de

cette *justice*, il avait sous ses ordres directs Gassion et une armée de sept mille hommes : le secrétaire d'État Phelypeaux le suivait pour signer, *en commandement*, ses ordres, réputés par là émaner du monarque lui-même. Son entrée militaire à Rouen (2 janvier 1640) fut aussitôt suivie de l'interdiction et de l'exil du parlement, de la cour des aides et du bureau des finances; du désarmement des habitants, et de nombreuses exécutions, la plupart sur sentence verbale, que Seguier ne voulait point faire écrire. « L'arrêt est au bout de mon bâton », répondait-il au capitaine des gardes Picot, qui demandait à voir l'arrêt avant de l'exécuter. Après avoir établi à Rouen une chambre de justice temporaire, il passa en basse Normandie, et par les mêmes moyens comprima la révolte à Caen, à Bayeux et à Coutances. De retour en mars 1640, il reçut le cordon du Saint-Esprit, mais il ne voulut pas garder la donation que Louis XIII lui avait faite de toutes les terres vagues comprises dans les pays qu'il venait de *pacifier*. Ce désintéressement fut uni dans Seguier à une haine vigoureuse contre les pillages dont il fut témoin dans sa mission de Normandie : « Ce sont des voleurs et non pas des soldats », s'était-il écrié, dans une violente colère, en apprenant que Rouen n'avait pas été imposé à moins de 1,085,000 livres. Aussi regrette-t-on d'autant plus de le voir siéger dans presque toutes les commissions qui eurent à condamner plus encore qu'à juger les ennemis de Richelieu. Il avait fait partie, en 1639, de celle qui condamna, par contumace, le duc de La Valette à mort; il fut encore de celle qui prononça sur le sort de Cinq-Mars et de Thou. Le P. Griffet l'accuse d'avoir, en leurrant Cinq-Mars de vaines espérances, surpris de lui des confidences accablantes pour de Thou.

La mort de Richelieu aurait pu être fatale à sa faveur, car il avait été trop des amis du cardinal pour ne pas craindre les représailles de la régente. Il fut question de mettre Châteauneuf à sa place; mais Châteauneuf donnait par son ambition trop d'ombrage à Mazarin. Il fut donc maintenu; lord Montaigu, son ami, et sa sœur, carmélite et fort avant dans l'amitié de la reine, ne furent pas étrangers à ce résultat. Non moins dévoué à Mazarin qu'il l'avait été à Richelieu, il resta constamment, durant la Fronde, attaché à sa fortune, justifiant ainsi cet éloge que lui a donné Voltaire : « Toujours fidèle dans un temps où c'était un mérite de ne pas l'être. » Les Frondeurs l'appelaient *le chien au grand collier*. Son premier acte fut de demander l'annulation du testament de Louis XIII. Le 26 août 1648, veille de la fameuse *journée des barricades*, il se rendait au parlement pour lui intimer les ordres de la régente, lorsqu'il fut, sur le Pont-Neuf, assailli par la populace. « Le chancelier, dit Retz, se sauva à toute peine dans l'hôtel d'O, sur le quai des Augustins... Le peuple rompit les portes, y entra avec fureur; et il n'y eut que Dieu qui sauva le chancelier en empeschant que cette canaille ne s'advisast pas de forcer une petite chambre dans laquelle il s'estoit caché. » Dégagé par le maréchal de La Meilleraie, il vit la reine ériger en duché-pairie ses terres de Saint-Liebault et de Villemor (janvier 1650); mais, soit par suite d'une irrégularité, les lettres patentes n'ayant pas été enregistrées, soit par une noble répugnance pour un souvenir des guerres civiles, Seguier n'en prit jamais publiquement le titre, et on ne le rencontre que sur quelques-uns de ses portraits. Lorsque la reine fut obligée de faire quelques concessions aux frondeurs, il remit les sceaux à Châteauneuf (2 mars 1650), qui les garda jusqu'au 3 avril 1651. Garde des sceaux du 3 au 13 avril, Molé les rendit alors à Seguier pour les reprendre, le 9 septembre 1651, et les conserver jusqu'à sa mort (3 janvier 1656). A cette époque, les sceaux sont de nouveau remis à Seguier, qui ne les quittera plus désormais.

Quand s'ouvrit, à la mort de Mazarin, le véritable règne de Louis XIV, Seguier, par son âge, par ses longs et fidèles services, était en possession d'une véritable autorité : malheureusement il ne sut pas en user, même au profit de la justice, pour maintenir le pouvoir royal dans de justes bornes. « Le plus grand homme de son siècle, a dit de lui Mme de Motteville, si, avec sa science et sa grande capacité, il eût eu une âme assez élevée pour préférer sa gloire à sa fortune. » Le procès de Fouquet (1661-1664) est la page la plus triste de la vie du chancelier. Le 7 septembre 1661, il nomma quatre commissaires à l'inventaire des papiers de Fouquet; le 23, sur l'ordre de Colbert, des mousquetaires enlevèrent, à Saint-Mandé, une partie de ces mêmes papiers. La première pensée de faire juger Fouquet par une commission ayant été abandonnée, ce grand procès s'ouvrit, au parlement, le 3 décembre. Seguier présida cette première audience; son discours montra « le roi, non content d'avoir donné la paix à ses peuples, voulant les affranchir de la guerre intestine dont l'avidité des financiers les affligeait depuis longtemps ». Deux partis divisèrent presque aussitôt le parlement : l'un, celui de Seguier, suivi par Poncet, Voysin, Pussort, voulait que l'affaire fût menée rapidement; l'autre, ayant à sa tête le ferme et intègre Lamoignon, tenait à respecter les formes établies. On connaît les longueurs de ce procès. En décembre 1662 Lamoignon s'étant retiré peu à peu, ce fut le chancelier qui vint présider lui-même. Agé alors de soixante-quatorze ans, tantôt « il sommeillait doucement », tantôt il se plaignait, avec impatience, de la longueur de ce procès « qui, disait-il, durerait plus que lui ». Souvent il allait, dans ses accès d'humeur, jusqu'à malmener les magistrats qui siégeaient à ses côtés. Ceux-ci pensaient eux-mêmes que le chancelier « faisait ainsi connaître son empressement pour plaire à la cour ». Dans le public, les hommes les plus

graves lui devenaient injurieux : « Ce Pierrot déguisé en Tartufe », disait de lui Arnaud d'Andilly. Quand vint le jour de la sentence, Seguier, que Fouquet avait vainement récusé, opinait pour la mort ainsi que Voysin, Poncet et Sainte-Hélène. Heureusement pour sa mémoire, le chancelier allait clore sa longue carrière par une participation glorieuse aux célèbres ordonnances de 1669 et 1670 qui réformèrent la justice civile et criminelle. Peut-être contribua-t-il, avec Pussort, à imprimer à l'ordonnance criminelle ce caractère de rigueur contre lequel luttait déjà l'équitable Lamoignon ; mais ce défaut, plus des temps encore que des hommes, ne doit pas amoindrir le mérite de cette œuvre suprême du chancelier. Il mourut à Saint-Germain, le 28 janvier 1672, et fut enterré aux Carmélites de Pontoise, dont sa sœur Jeanne était prieure. De son mariage avec Madeleine Fabri, morte le 6 février 1683, il n'avait eu que deux filles, ***Madeleine***, mariée au marquis de Coislin, puis au marquis de Laval ; et ***Charlotte***, d'abord duchesse de Sully, puis femme du duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV et de Henriette d'Entraigues.

Si le chancelier Seguier, comme politique et surtout comme chef de la justice, peut être sévèrement jugé, il est en lui une gloire à l'abri de toute atteinte, c'est celle d'ami et de protecteur des lettres. La France lui doit l'Académie française au moins autant qu'à Richelieu : il en proposa le plan et voulut en être membre; il en devint protecteur à la mort du cardinal, et, après lui, ce titre n'appartint plus qu'au roi lui-même. A la mort de Richelieu, il rendit sédentaire l'Académie, jusque-là ambulatoire, en la réunissant dans son hôtel de la rue de Grenelle-Saint-Honoré. Ce fut lui qui proposa de s'assembler deux fois par semaine pour avancer le dictionnaire. Les abbés de Cerisy, de La Chambre et Esprit durent à leur seul titre d'écrivains d'avoir sa maison pour demeure. Lui-même, d'après le témoignage de l'abbé de La Chambre, « s'était appliqué soigneusement aux belles-lettres, et avait pénétré dans les parties les plus curieuses de la philosophie et de la théologie ». Sa bibliothèque, qu'il légua à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, était une des plus précieuses du temps. Il coopéra à la fondation de l'Académie des inscriptions et médailles (1663), et de l'Académie de peinture (1664). Il construisit la moitié de l'église Saint-Eustache. Comme orateur, l'abbé Tallemant l'a appelé « l'homme le plus éloquent du monde, » et Mascaron a dit de lui « que sa parole était facile, claire, énergique et grave, et portait le caractère de son esprit et de sa dignité ». Parmi les portraits qui existent de lui, on remarque ceux de Moncornet (1633), de Mellan (1639), de Lasne (1643), de Nanteuil, d'après Lebrun (1657), et de van Schuppen (1668).

Eugène ASSE.

Oraisons funèbres de P. Seguier par Mascaron, Laisné, Tallemant, de La Chambre. — Barère, *Éloges académiques*; Paris, 1806, in-8°. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*. — Cousin, *Mme de Chevreuse*. — Barante, *Vie de M. Molé*. — Floquet, *Diaire du chancelier Seguier*; Rouen, 1842. — Sapey, *Les Seguier*, discours de rentrée, 1860.

SEGUIER (*Antoine-Louis*), magistrat français, né à Paris, le 1er décembre 1726, mort à Tournay, le 26 janvier 1792. Fils de Louis-Anne Seguier, conseiller, il descendait de Claude-Alexandre, chef de la branche des Seguier d'Aude. Avocat du roi au Châtelet en 1741, avocat général au grand conseil en 1751, il fut appelé le 10 mars 1755 à remplir cette dernière charge au parlement. La sollicitation du président Molé, son parent, n'avait pas été étrangère à son élévation. Toutefois on aimerait à rencontrer dans le futur adversaire des encyclopédistes des mœurs plus graves et un autre début qu'une aventure qui fit alors scandale et où il se trouva mêlé avec une dame Deschamps, femme d'un auteur de l'Opéra-Comique et un procureur nommé Roger. Mais ce serait beaucoup demander à son temps, et il convient d'appuyer sur le savoir et sur l'éloquence dont il fit preuve dans l'affaire du juif Levy, où il défendit l'indissolubilité civile du mariage, quelle que soit la loi religieuse des époux ; dans celle de Fezensac, où il sut débrouiller un vrai chaos généalogique, enfin dans celle de *la Rosière de Salency*. Son nom le fit élire, le 21 mars 1757, membre de l'Académie française, à la place de Fontenelle. Après l'apparition du célèbre article *Autorité*, il déféra l'*Encyclopédie* au parlement (février 1759); il prétendait dans son réquisitoire « qu'il existait un complot formé par plusieurs écrivains pour renverser la religion et l'État ». Après la suppression de l'ordre des Jésuites (6 août 1762), il dénonça l'*Histoire impartiale des Jésuites*, apologie très-peu impartiale de la congrégation, et en prit matière pour réprouver « une société dont la passion jalouse était de dominer l'Église et l'État ». En 1768, à l'occasion d'un bref de Clément XIII, il soutint l'indépendance des souverains temporels en face de la papauté. Lors du procès de Lally (1766), Seguier tint une noble conduite. Après avoir lu toutes les pièces avec une attention infatigable, et s'être pleinement convaincu de l'innocence de l'accusé, « il ne craignit pas de le dire hautement devant les juges et dans tout Paris ».

Le nombre toujours croissant des livres antireligieux avait motivé une lettre pressante du pape à Louis XV (mars 1770); l'assemblée du clergé l'avait appuyée d'un mémoire *Sur les suites funestes de la liberté de penser et d'imprimer*. C'est alors que Seguier lança ce fameux réquisitoire (20 août 1770) qui commence par ces mots de Cicéron : « Jusques à quand abusera-t-on de notre patience? » Il demandait dans cette nouvelle catilinaire la condamnation de sept ouvrages, au nombre desquels se trouvait le *Système de la nature* de d'Holbach. Le parlement, tout en rendant un arrêt de condamna-

tion, n'autorisa pas, en haine des gens du roi, l'impression de ce réquisitoire, qui fut pourtant imprimé de l'exprès commandement du roi. Parmi les philosophes, il y eut grand émoi. Thomas devint l'interprète de leurs sentiments. Le 26 août, en pleine Académie, il flétrit dans son *Éloge de Marc-Aurèle*, « ces hommes en place qui, par amour-propre ayant désiré d'être admis dans le sein de l'Académie, la trahissent ensuite en calomniant les lettres et leurs sectateurs ». Le 6 septembre, de semblables allusions se produisirent dans le discours du même écrivain répondant à Loménie de Brienne, nouvellement élu. Le scandale fut tel que Seguier, d'abord tout décontenancé, crut ensuite devoir se plaindre au chancelier. Celui-ci défend l'impression du discours de Thomas; sur quoi, Brienne déclare qu'il ne fera pas davantage paraître le sien, et l'Académie décide que « ce n'est que par respect pour le nom de Seguier qu'on ne prendra contre lui aucune délibération, mais qu'on ne communiquera plus avec lui ». Alors coururent ces vers :

> Entre Seguier et Fréron;
> Jésus disait à sa mère :
> « Enseignez-moi donc, ma chère,
> Lequel est le bon larron. »

Tout le bruit qui environna cette affaire donne bien le ton des esprits à cette époque. Aussi Voltaire ne fut-il pas peu surpris de recevoir, à Ferney, la visite de Seguier (octobre 1770). D'Alembert et Condorcet l'avaient quitté le jour même où Seguier y arrivait, ce qui faisait dire au malin vieillard : « J'aurais bien voulu qu'ils eussent dîné ensemble : Dieu n'a pas permis cette plaisante scène; mais quoiqu'il n'y eût que deux acteurs, elle n'a pas été sans agréments. » On en peut juger en sachant que Seguier dit à son hôte qu'on le pressait de dénoncer l'*Histoire du Parlement*, et que cela pourrait aller très-loin. Voltaire nous apprend l'issue de cette affaire, dans cette phrase, aussi courte qu'acérée : « On requit autre chose de ces Messieurs. » En effet, en 1771, les parlements furent dissous, et le coup d'État Maupeou fut accompli. Seguier, qui n'avait pas eu plus à se louer des parlementaires que des philosophes, et que Louis XV aimait particulièrement, se montra dans cette lutte plein d'indépendance. Dans le lit de justice où fut promulgué l'édit de création d'un nouveau parlement, il osa dire en face du roi que « l'interversion des lois a été plus d'une fois la cause ou le prétexte des révolutions ». Le lendemain (14 avril 1771), il se démit de ses fonctions. Il ne les reprit qu'en 1774, lors du rappel des parlements par Louis XVI. L'esprit parlementaire devint de plus en plus marqué dans Seguier : c'est ainsi qu'il s'opposa à l'enregistrement des édits sur l'abolition de la corvée, des maîtrises et jurandes, et sur la liberté du commerce des grains. On le voit successivement demander la condamnation de l'*Histoire philosophique des Indes* de Raynal (1780), et servir d'organe au parlement dans ses remontrances contre la refonte des monnaies d'or effectuée par Calonne (1785) (1). Plus impartial lorsque les intérêts de la politique ou de la religion n'étaient pas en jeu, il constitue ainsi la véritable propriété littéraire, dans un compte solennel qu'il rendit aux chambres assemblées (1779) : « Le droit, dit-il, qu'a un auteur de faire imprimer et réimprimer est aussi sacré dans son principe qu'illimité dans sa durée; et ses héritiers, jusqu'à la dernière génération, doivent jouir du fruit de ses veilles et de la production de son génie. »

Trop attaché au passé pour se plier au nouvel ordre de choses, Seguier fut un des premiers du parti de l'émigration, et mourut à Tournai, le 2 janvier 1792; il avait soixante-cinq ans. Bien que l'homme politique domine en lui, cependant l'ami des lettres se révèle aussi par le choix des sujets comme par la forme de ses mercuriales devant le parlement; citons celles sur *l'Amour des lettres* (1770), *l'Amour de la gloire* (1774), *l'Esprit du siècle*, *la Stabilité de la magistrature* (vers 1785). Il reçut Chamfort à l'Académie, et prononça dans sa réponse l'Éloge de La Curne de Sainte-Palaye. Eug. Asse.

Grimm, *Corresp.* — Voltaire, *Lettres.* — Bachaumont, *Mémoires.* — Portalis, *Éloge d'Ant.-L. Seguier*; Paris, 1806, in-8°. — Sapey, *Les Seguier.*

SEGUIER (*Armand-Louis-Maurice*, baron), diplomate, fils cadet du précédent, né le 3 mars 1770, à Paris, où il est mort, le 14 mai 1831. Page du roi en la grande écurie (1785), il fut nommé, le 22 janvier 1788, sous-lieutenant des dragons de Lorraine. Il suivit sa famille dans l'émigration. Après avoir fait les campagnes de l'armée de Condé, il rentra en France après le 18 brumaire, et fut envoyé comme consul à Patna, puis à Pondichéry. Fait, en 1802, prisonnier par les Anglais, il ne recouvra sa liberté qu'en 1806, et devint alors consul à Trieste, titre qu'il échangea quelques années après contre celui de consul général dans les provinces illyriennes. Louis XVIII le chargea en 1816 des mêmes fonctions à Londres, et lui conféra en 1821 le titre de baron. Outre un petit poëme, *la Naissance de la mode* (Paris, 1819, in-8°), on a de lui plusieurs vaudevilles joués sur les théâtres de Paris, et des mémoires étendus restés en manuscrit au ministère des affaires étrangères.

Jay, Jouy, *Biogr. nouv. des contemporains.*

SEGUIER (*Antoine-Jean-Matthieu*, baron), magistrat, frère aîné du précédent, né le 21 septembre 1768, à Paris, où il est mort, le 3 août 1848. Il fut, en 1789, présenté par son père au serment d'avocat. Il venait d'être nommé con-

(1) Il n'eut pas, comme Servan, l'honneur de préparer la réforme du droit criminel, et fut, dans l'affaire des trois roués Simarre, Bradier et Lardoise, le défenseur de la théorie des preuves légales, suivant laquelle les témoignages se comptent plus qu'ils ne se pèsent, et où condamner sur la foi d'un témoin qui peut être suspect, mais qui n'est pas reproché, ce n'est pas condamner sans preuve (1786). Triste théorie, que Dupaty eut l'honneur de combattre dans un mémoire resté célèbre !

seiller du roi et substitut du procureur général, lorsque la suppression des parlements (6 septembre 1790) l'arracha brusquement à ses fonctions judiciaires. Émigré avec sa famille (mars 1791), il revint en France après le 9 thermidor, et résida quelque temps à Montpellier. Le nouvel ordre de choses qui fut la conséquence du 18 brumaire lui rouvrit les rangs de la magistrature. Particulièrement protégé par Cambacérès, dont il était l'allié par sa mère, Seguier devint en 1802 commissaire près le tribunal de la Seine, et participa à la rédaction du nouveau code de procédure. A trente-quatre ans, il succéda à Treilhard dans la présidence de la cour d'appel de Paris (8 décembre 1802). Créé, en 1804, commandeur de la Légion d'honneur et baron en 1808, il devait trop à l'empire pour ne pas être particulièrement touché des grandes choses qui s'accomplissaient sous ses yeux. Mais, manquant de mesure, il porta une exagération adulatoire jusque dans les harangues qu'il adressa à Napoléon Ier à la tête de sa compagnie; c'est ainsi qu'il disait après Tilsitt : « Napoléon est au delà de l'histoire humaine, il appartient aux temps héroïques : il est au-dessus de l'admiration; il n'y a que l'amour qui puisse s'élever jusqu'à lui »; qu'il parlait, pendant la guerre d'Espagne, « de la personne sacrée de l'empereur »; ou bien encore, après la retraite de Russie, qu'il s'écriait : « Nous sommes prêts à tout sacrifier pour votre personne sacrée, pour la perpétuité de votre dynastie (1). » Nobles paroles, à une époque où on ne séparait pas le souverain de la patrie, et auxquelles il ne manqua que l'assentiment de la fortune et la constance politique de l'orateur. Le 6 avril 1814, la cour impériale, sur la proposition de Seguier, rendait un arrêt solennel, dans lequel « sentant tout le prix des efforts qui ont enfin délivré la France d'un joug tyrannique, » elle adhérait à la déchéance de l'empereur. Lui-même complimentait le comte d'Artois (18 avril), puis Louis XVIII, à Saint-Ouen (2 mai 1814), dans des paroles où l'on peut regretter encore le même défaut de mesure. Destitué et exilé pendant les cent-jours, il fut réintégré dans ses fonctions de premier président en 1815 (17 août), et nommé pair de France (18 septembre). Délégué par le chancelier pour procéder à l'instruction du maréchal Ney, il en fit le rapport. Un discours de rentrée, qu'il prononça en novembre 1816, et qui fut un véritable réquisitoire, souvent un peu puéril, contre les mœurs, l'esprit, la législation du temps et « la manie de s'envelopper des laines de l'Orient », devint l'occasion d'une des chansons les plus finement ironiques de Béranger. Lors du funeste attentat de Louvel, il prononça ces paroles, qui frappèrent alors de stupeur : « Si Votre Majesté pensait que les magistrats pussent la servir encore efficacement, rendez-leur des moyens dont l'utilité n'est pas oubliée. » La prudence de Louis XVIII empêcha la reproduction de ce discours au *Moniteur*. Il fut un des commissaires chargés de procéder à l'instruction contre Louvel (février 1820). Cependant le royalisme exalté de M. Seguier sembla se modérer dans les dernières années de la restauration : son attitude comme président dans les procès du *Constitutionnel* et du *Courrier français* lui concilia même bientôt la presse libérale, tandis que ses sentiments de gallicanisme et de libéralisme modéré éloignèrent un peu de lui les bonnes grâces de la cour. La révolution de 1830 ne changea rien à sa situation. Conservé par son inamovibilité à la tête de la cour de Paris, il se renferma de plus en plus dans l'exercice de ses fonctions judiciaires; mais ce n'était pas, toutefois, sans faire quelquefois d'assez vives sorties contre certaines tendances sociales ou politiques. Me Marie, dans l'affaire du Barrois mouvant, ayant dit : « Le tiers état s'étant mis à côté de la royauté après avoir été longtemps à ses genoux. » — « Non pas à côté, interrompit-il, mais plus bas, bien plus bas. » C'est dans ces fonctions, qu'il exerçait depuis près d'un demi-siècle, que la mort le prit, le 3 août 1848. Il avait reçu en 1834 la grand'croix de la Légion d'honneur. Comme magistrat, si on a pu lui reprocher d'aimer trop à se laisser aller à ses saillies, souvent spirituelles, mais quelquefois assez étranges dans la bouche d'un magistrat, on peut cependant répéter ce qu'a dit de lui M. Sapey : « Magistrat intègre jusqu'au scrupule, esprit vif, ouvert aux affaires, habile à les saisir, prompt à les décider », il sut, par le caractère et l'esprit, plus peut-être que par la science du jurisconsulte, se mettre à la hauteur des devoirs qu'il eut, comme magistrat, si longtemps à remplir. Eug. Asse.

Sapey, *Les Seguier*.

* **SEGUIER** (*Armand-Pierre*, chevalier, puis baron), membre de l'Institut, fils du précédent, né à Montpellier, le 3 juillet 1803. Reçu avocat en 1824, il devint conseiller auditeur à la cour royale de Paris (décembre 1826), et conseiller après 1830. Il se démit de ses fonctions en février 1848, et se consacra dès lors à des travaux de mécanique. Doué d'une grande adresse et d'une aptitude fort rare en ce genre chez un homme du monde, M. Seguier est un des hommes les plus versés dans la connaissance des machines et des procédés mécaniques de l'industrie. L'Académie des sciences l'admit, le 21 janvier 1833, comme membre libre. Il est depuis 1851 officier de la Légion d'honneur. Outre de nombreux *Rapports* et *Mémoires* jugeant ou indiquant divers perfectionnements introduits dans la science ou dans l'industrie, on a de lui : *Sur les appareils producteurs de la vapeur*; Paris, 1832, in-8°; — *Perfectionnements dans la navigation à vapeur*; Paris, 1848, in-4°; il s'agit d'un mode de construction navale en fer et en bois combinés ainsi

(1) *Voy.* les discours des 25 janv. 1806, 28 juill. 1807, janv. 1809 et 28 déc. 1812.

que d'une mâture mobile et d'une roue à palettes pivotantes suivant le rayon, appropriées à la navigation mixte par le vent et la vapeur; ce nouveau système a été réalisé à bord de la goëlette à vapeur *la Persévérance*.

Docum. part.

SEGUIER (*Sidoine-Charles-François*), marquis DE SAINT-BRISSON, littérateur français, né le 4 novembre 1738, mort le 20 avril 1773, à Saint-Brisson (Loiret). De la même famille que les précédents, il descendait du frère puîné de Pierre Ier *Nicolas*, qui fonda la branche des seigneurs de Saint-Cyr et de Saint-Brisson. Le titre de marquis avait été donné à son trisaïeul. Destiné à l'état militaire, il devint en 1847 capitaine au régiment de Limousin. S'étant passionné pour les doctrines des philosophes, celles surtout de J.-J. Rousseau, il voulut rompre avec sa mère et apprendre l'état de menuisier, « le tout pour faire le petit *Émile* ». Rousseau, à qui il avait confié ce beau projet, lui écrivit le 22 juillet 1766 une lettre fort remarquable, et parvint à le faire rentrer dans le devoir. « Saint-Brisson, revenu de ses folies, dit-il dans ses *Confessions*, en fit une un peu moins choquante, mais qui n'était guère plus de mon goût : ce fut de se faire auteur. Il donna coup sur coup deux ou trois brochures, qui n'annonçaient pas un homme sans talents, mais sur lesquelles je n'aurai pas à me reprocher de lui avoir donné des éloges bien encourageants. » En dépit de cette déconvenue, Seguier resta fidèle aux principes qu'il avait embrassés, et ce fut à les propager qu'il consacra les travaux d'une plume facile, mais peu exercée. On a de lui : *Ariste, ou les Charmes de l'honnêteté*; Paris, 1764, in-12; — *Lettre à Philopeménès, ou Réflexions sur le régime des pauvres*; Paris, 1764, in-12; — *Traité des droits du génie*; Carlsruhe, 1769, in-8°, où il examine si la connaissance de la vérité est utile aux hommes. Ces écrits sont anonymes.

J.-J. Rousseau, Confessions, liv. XII. — Docum. partic.

SEGUIER (*Nicolas-Maximilien-Sidoine*), marquis DE SAINT-BRISSON, érudit français, fils du précédent, né à Beauvais, le 7 décembre 1773, mort à Paris, le 22 mai 1854. Né posthume, il fut élevé par sa mère; à dix-sept ans il émigra, entra dans l'armée de Condé, et ne la quitta qu'après son licenciement. Le désir d'achever ses études le conduisit à Leyde, où l'étude des langues anciennes eut pour lui un attrait particulier. De retour en France, il figura quelque temps dans le génie militaire, voyagea ensuite en Allemagne, en Pologne et en Russie. Sous l'empire il s'occupa de ses études favorites. Le 3 novembre 1814 il fut appelé à la préfecture du Calvados, qu'il ne put retenir, pendant les cent-jours, sous l'obéissance du roi. Il administra successivement la Somme (12 juillet 1815), la Meurthe (1816), la Côte-d'Or (1821), l'Orne (1823), et la Nièvre (1830); le 14 août de cette année il donna sa démission, et se retira à la campagne. Déjà membre de plusieurs sociétés savantes, il fut élu en 1832 membre libre de l'Académie des inscriptions. On a de lui : *De l'emploi des conjonctions dans la langue grecque*; Paris, 1814, in-8°; — *La Philosophie du langage exposée d'après Aristote*; Paris, 1838, in-8°; — *Sur le fragment de Longin contenu dans la rhétorique d'Apsine*; Paris, 1838, in-8°; — *Essai sur le polythéisme*; Paris, 1840, 2 vol. in-12; — *Mémoire sur Miltiade et les auteurs de sa race*; Paris, 1841, in-4°; — *La Préparation évangélique, d'Eusèbe Pamphile*, traduite du grec avec des notes; Paris, 1846, 2 vol. in-8°; — *Examen des IX livres de Sanchoniaton*; Paris, 18 , in-8°, suivi d'une *Dissertation sur l'authenticité des fragments de l'histoire phénicienne*. Il a fourni des articles philologiques au *Journal des Savants* (1810), à *l'Institut* (1836), au *Journal asiatique*, et aux *Annales de la philosophie chrétienne*.

Biogr. univ. et portat. des contemp. — Docum. partic.

SEGUIER (*Jean-François*), antiquaire et botaniste français, né le 25 novembre 1703, à Nîmes, où il est mort, le 1er septembre 1784. Issu d'une famille qui n'a aucun lien de parenté avec celle des précédents, il était fils d'un conseiller au présidial, qui le destinait à la magistrature. Il fut élevé chez les jésuites, et se fit remarquer par un goût peu ordinaire pour la numismatique, à ce point qu'apprenant un jour qu'on avait trouvé quelques médailles dans un puits du collége, il s'y fit descendre la nuit par un de ses camarades au péril de sa vie. Envoyé à Montpellier pour suivre les cours de droit, il y fréquenta moins l'école que le jardin royal où Chicoyneau faisait la démonstration des plantes. Sur les pressantes sollicitations de son père, il allait se résoudre à entrer au présidial de Nîmes, lorsqu'en 1732 l'arrivée du célèbre Maffei décida de son avenir : ce savant sut bientôt apprécier son mérite, et persuada ses parents de lui laisser suivre sa vocation. Seguier, pénétré de reconnaissance, voua à Maffei la plus tendre amitié, et parcourut avec lui la plus grande partie de l'Europe, examinant les productions de l'art, les monuments antiques, les curiosités naturelles. A Paris, l'abbé Bignon le chargea de mettre en ordre au cabinet du roi un herbier de plus de vingt-deux mille plantes. A Vienne, il observa l'éclipse de soleil du 3 mai 1734, en présence du prince Eugène, qui le pria d'accepter le télescope dont il s'était servi. Après avoir visité Rome et les principales villes de l'Italie, il se fixa auprès de Maffei à Vérone, où il s'appliqua plus particulièrement à la botanique et à l'histoire naturelle. Après la mort de son ami, Seguier revint à Nîmes (1755), ap-

portant avec lui l'ample moisson de livres, de plantes, de médailles, de minéraux, etc., faite pendant ses vingt-trois années d'absence. Par les vestiges des lettres de l'inscription de la Maison Carrée, par quelques trous qu'ont formés, entre la frise et l'architrave, les clous qui avaient servi à fixer ces lettres, il parvint à découvrir que ce monument avait été consacré en l'honneur de Caïus et de Lucius, fils d'Agrippa et petits-fils d'Auguste, princes de la jeunesse. Seguier, déjà membre de plusieurs académies de France et d'Italie, fut admis en 1772 à l'Académie des inscriptions en qualité d'associé. Une violente attaque d'apoplexie l'enleva subitement à plus de quatre-vingts ans; par testament, il avait légué à l'Académie de Nîmes son cabinet d'histoire naturelle, sa bibliothèque, ses médailles, ses manuscrits et sa maison, qu'il avait ornée d'un grand nombre d'inscriptions et monuments antiques. Lors de la destruction des sociétés savantes, le legs Seguier fut réuni à la bibliothèque de la ville. On a de Seguier : *Bibliotheca botanica;* La Haye, 1740, in-4°; réimpr. à Leyde, 1760, in-4°, par les soins de Gronovius, qui y a joint un supplément : recueil bien fait, mais que celui de Haller a fait oublier; — *Osservazioni sopra la cometa di* 1744 *e di due eclissi lunari fatte in Verona;* Vérone, 1744, in-8°, publiées en société avec J.-P. Guglienzi; — *Plantæ Veronenses;* Vérone, 1745-1754, 3 vol. in-8°, pl. : dans ces deux ouvrages, il suivit une méthode qui lui était particulière, et qui tient beaucoup cependant de celle de Tournefort; il n'avait point adopté, au moins alors, la méthode sexuelle; — *Viridarium lusitanum;* s. l., 1749, in-12; — *Dissertation sur l'inscription de la Maison Carrée*; Paris et Nîmes, 1759 et 1776, in-8°. On lui doit aussi la traduction des *Mémoires du feld-maréchal Alexandre Maffei*, frère de son ami (La Haye, 1740, 2 vol. in-12). Parmi les ouvrages manuscrits qu'il a laissés, nous citerons : *Inscriptionum antiquarum index absolutus*, 2 vol. in-fol.; une *Histoire critique* de tous les écrits publiés sur cette matière jusqu'en 1764, 2 vol. in-fol., servant d'introduction à l'ouvrage précédent, et 4 autres vol. in-4° et in-fol., contenant des suppléments, des notes et des tables; une *Histoire de l'astrologie judiciaire;* un *Recueil des inscriptions trouvées à Nîmes et dans les environs*, et une collection de 17 vol. in-fol. de lettres qui lui avaient été adressées par les savants avec lesquels il entretenait une correspondance suivie, tels que les présidents Bouhier et d'Orbessan, J.-J. Rousseau, de Boze, Barthélemy, etc. H. FISQUET.

Dacier, *Éloge de Seguier*, dans le t. XLVII des *Mémoires de l'Académie des inscript.* — Desgenettes, *Éloges des académiciens de Montpellier*. — De Ratte, *Éloge de Seguier*. — *Journal de Paris*, 1784, n° 284. — *Magasin encycloped.*, décembre 1808.

SEGUR (*Henri-François*, comte DE), général français, né le 1er juin 1689, mort le 18 juin 1751, à Metz. Sa famille était connue dès le neuvième siècle dans le Limousin, et forma plusieurs branches, la plupart éteintes, et dont une, les Segur-Bouzely, embrassa la religion réformée. Celle à laquelle il appartenait a jeté le plus d'éclat; il était fils de Henri-Joseph, marquis de Segur-Ponchat, mort en 1737. En sortant des pages de la chambre du roi, il fit ses premières armes en Flandre, dans les mousquetaires, joignit en Aragon le régiment de son nom, et en devint colonel à dix-sept ans (1706), sur la démission de son père. Il servit avec le rang de mestre de camp aux siéges de Denain, de Douai et du Quesnoi. Pourvu en 1718 de la lieutenance générale des provinces de Champagne et de Brie, il conserva cet office jusqu'en 1748. Lorsque la guerre éclata, il fut envoyé en Italie (1733), et y remplit les fonctions de maréchal des logis de la cavalerie. Nommé maréchal de camp (février 1734), il eut part aux victoires de Parme et de Guastalla. En 1737 il négocia le mariage du roi de Sardaigne avec la princesse Élisabeth de Lorraine. Promu au grade de lieutenant général (1er mars 1738), et attaché en cette qualité à l'armée de Bohême (1741), il fut chargé, avec dix mille Français et Bavarois, de défendre la haute Autriche; assailli par près de trente mille Impériaux et coupé de ses communications avec Belle-Isle, il se jeta dans Lintz, ville sans défense, et capitula le 23 janvier 1743. Après avoir servi en Flandre sous les ordres du roi (1744), il conduisit un petit corps d'armée en Bavière, et battit les Autrichiens à Lichtenau (28 janvier 1745); mais entouré par des forces supérieures, il prit position sur les hauteurs de Pfaffenhofen, livra trois combats meurtriers dans le même jour, et opéra sa retraite en bon ordre. En 1746 il ouvrit la tranchée au siége de Charleroi, investit Namur et se trouva à la bataille de Raucoux; en 1747 il conduisit vingt-trois escadrons à celle de Laufeldt. A sa mort il commandait la place de Metz. De son mariage avec Angélique de Froissy (1718), fille naturelle du régent, il eut un fils, qui suit.

Pinard, *Chronologie milit.*, V. — De Courcelles, *Dict. hist. des génér. français*. — De Luynes, *Mémoires*.

SEGUR (*Philippe-Henri*, marquis DE), maréchal de France, fils du précédent, né le 20 janvier 1724, mort le 3 octobre 1801, à Paris. A quinze ans il entra au service; à seize ans il était capitaine de cavalerie, et à dix-huit colonel d'un régiment d'infanterie. De bonne heure il essuya l'épreuve du feu, et sa conduite dans la guerre de Bohême fut très-brillante ainsi qu'en Italie, où il combattit sous les auspices de son père. Après avoir servi aux siéges de Mons, de Charleroi et de Namur, il fut atteint à Raucoux d'un coup de feu qui lui traversa la poitrine, et à Laufeldt d'un coup de canon qui lui fracassa un bras; il commanda encore une dernière charge et ne se soumit à l'amputation qu'après la victoire. Dans la même année (1748), il obtint la croix de Saint-Louis et la lieute-

nance générale de Champagne et de Brie sur la démission de son père. Maréchal de camp en 1749, il rendit de brillants services durant la guerre de Sept ans; sa conduite à Hastembeck, à Crevelt et à Minden fut récompensée par le grade de lieutenant général (18 mai 1760). Au combat de Warbourg il sauva un corps d'armée, à celui de Clostercamp il fut forcé de se rendre à l'ennemi, après avoir été frappé de deux coups de sabre et d'un coup de baïonnette (1). Après la paix il fut nommé chevalier du Saint-Esprit, et dès 1753 il était gouverneur du comté de Foix. Pourvu en 1775 du commandement temporaire de la Franche-Comté, il s'efforça, par sa franchise et son esprit conciliant, d'y faire régner la tranquillité, menacée par les divisions politiques. Le 23 décembre 1780 il remplaça le prince de Montbarey dans le ministère de la guerre, sur la proposition de Necker, qui, en l'appelant à ce poste, désirait s'en faire un appui pour son crédit. Tout entier aux affaires de son département, doué d'un sens droit et d'une franchise un peu rude, Segur répugna toujours à se mêler aux intrigues de la cour, et s'appliqua avec un zèle souvent heureux à réformer les vices de l'administration et à introduire autant qu'il lui fut possible de l'ordre dans les dépenses. Il fut dans le conseil un des plus chauds partisans de la guerre d'Amérique. On lui dut, en 1783, la création d'un corps permanent d'officiers d'état-major, destinés à aider les officiers généraux dans le service de campagne; l'ordonnance sur le régime des casernes et des hôpitaux militaires fit honneur à son humanité. Mais on regrette de voir son nom au bas d'une autre ordonnance, plus fameuse, qui attribuait à la noblesse seule les emplois d'officiers dans l'armée; d'après les *Mémoires* de son fils aîné, cette mesure impolitique aurait été proposée par un comité spécial, et contre l'avis du ministre de la guerre, qui en aurait au contraire signalé les funestes résultats. La dignité de maréchal de France avait récompensé ses services (13 juin 1783). A peine le cardinal de Loménie eut-il pris dans le cabinet la première place, que Segur s'empressa de résigner son portefeuille (29 août 1787); il se retira dans sa famille, et assista en spectateur paisible aux mouvements tumultueux d'une révolution qu'il avait accueillie avec peu de sympathie, et qui lui enleva avec ses dignités la pension qu'il tenait du roi. Sous la terreur il subit une détention de quelques mois, d'autant plus cruelle que, privé d'un bras et tourmenté de la goutte, il lui fut interdit d'avoir recours aux soins de ses enfants ou même d'un domestique. Informé de sa position précaire, Bonaparte, premier consul, lui fit, en 1800, comme à Rochambeau, un traitement de 4,000 francs. De sa femme, Mlle de Vernon, riche créole de Saint-Domingue, morte en 1778, à Paris, il eut deux fils, *Louis-Philippe* et *Alexandre*, qui suivent.

(1) Pendant qu'il commandait le camp de manœuvres rassemblé à Compiègne (1767), un déserteur fut condamné à mort; la marquise de Segur alla se jeter aux pieds du roi, qui lui accorda la grâce du coupable. Ce fut à cette occasion que Sedaine écrivit, dit-on, l'opéra du *Déserteur*.

De Courcelles, *Dict. hist. des génér. français*. — L.-Ph. de Segur, *Mémoires*, et *Notice sur le maréchal*, dans son *Recueil de famille*; 1826, in-8°. — Durozoir, dans le *Dict. de la Conversation*, t. XLVIII.

SEGUR (*Louis-Philippe*, comte DE), diplomate et historien français, fils aîné du précédent, né le 10 décembre 1753, à Paris, où il est mort, le 27 août 1830. Il reçut, sous les yeux de son père, une éducation soignée, et la compléta à Strasbourg, où il suivit même le cours de droit public professé par Koch. A quinze ans il fut attaché comme sous-lieutenant au régiment de Mestre-de-camp cavalerie (1769); à dix-huit ans il y était capitaine, et à vingt-trois il commandait en qualité de colonel en second le régiment d'Orléans (1776). « Né avec une imagination vive, dit-il dans ses curieux *Mémoires*, au milieu d'une cour et d'un siècle où l'on s'occupait plus des plaisirs que des affaires, des lettres que de la politique; aimant avec passion la poésie et cette philosophie nouvelle qui semblait devoir assurer le triomphe de la raison, » il se laissa aisément entraîner dans le tourbillon d'un monde léger, vain, spirituel et galant; quelques duels et de jolis vers le mirent en peu de temps à la mode. Il fréquenta les salons de Mmes du Deffand et Geoffrin, il rechercha l'amitié des écrivains spirituels et hardis; La Harpe et Marmontel louèrent ses premiers essais; Voltaire lui-même, lors de son retour à Paris, l'encouragea par quelques conseils et lui prédit « d'heureux destins (1) ». Ami enthousiaste des idées nouvelles, il exprima vivement le désir d'aller combattre pour l'indépendance des colonies américaines à côté de La Fayette, son parent; mais il ne put obtenir cette faveur qu'en 1782; la guerre alors tirait à sa fin, et il assista à des engagements sans importance. A son retour, il fut nommé colonel des dragons de Segur (5 décembre 1783). Après avoir travaillé pendant plusieurs mois auprès de son père, qui dirigeait le département de la guerre, il fut désigné à la fin de 1784 pour l'ambassade de Russie; ce ne fut pas sans une vive répugnance qu'il entra dans une carrière où il devait déployer autant d'énergie que d'habileté. A la cour de Pétersbourg il réussit à merveille : Catherine II l'admit presque aussitôt dans son intimité, le combla de présents et l'invita à toutes les fêtes. A voir la faveur constante dont il jouit près d'elle, on pourrait penser qu'il fut le rival heureux d'Orlof et de Potemkin. Il lui adressa des vers louangeurs, et composa des pièces pour son théâtre particulier. Quelquefois il cessait de se montrer au palais et ne correspondait plus avec la tzarine que par intermédiaire. Il l'accompagna dans le fameux voyage de 1787 en Crimée; il y tint une des premières places, et il en a écrit une relation

(1) Voltaire avait eu dans sa jeunesse des liaisons assez intimes avec les parents de Louis de Segur; il alla en 1778 les visiter deux ou trois fois dans leur hôtel.

des plus intéressantes. Mais en vain chercha-t-il, sur les conseils de son père, à former avec le concours de la France, de l'Autriche, de l'Espagne et de la Russie, une quadruple alliance, qui eût consacré probablement la chute de la Turquie et le partage de la Pologne; ce projet, caressé par Catherine et Joseph II, échoua devant les répugnances de Louis XVI, et Segur, dont la position devenait fort délicate depuis que la révolution avait éclaté, n'eut plus qu'à revenir à Paris (nov. 1789). Il retrouva la France tout enfiévrée : lié d'amitié avec les principaux chefs de l'Assemblée constituante, il soutint, dans les journaux et dans des brochures, le parti de la liberté; cependant il n'agit qu'avec réserve, et jusqu'à la chute de la monarchie il lui demeura dévoué. Désigné, en mars 1791, pour remplacer le cardinal de Bernis dans l'ambassade de Rome, il n'alla pas plus loin que Florence : le pape Pie VI refusa de laisser pénétrer dans ses États l'envoyé de la révolution. Le grade de maréchal de camp dédommagea Segur de cet affront; toutefois il refusa le ministère des affaires étrangères, qu'il avait d'abord accepté, en remplacement de Montmorin. Envoyé à Berlin avec la mission de détacher la Prusse de la ligue qui venait d'être conclue à Pilnitz, il reçut des pouvoirs étendus ainsi qu'une somme de trois millions de francs, dit-on, destinée à corrompre les ministres et les favoris du roi. Le secret de ses instructions fut mal gardé : Frédéric-Guillaume II en eut connaissance, et en témoigna tant d'irritation que le jour où l'ambassadeur lui présenta ses lettres de créance (12 janvier 1792), il lui tourna le dos sans répondre. A quelques jours de là Segur, atteint par une insulte encore plus grave, fut trouvé tout sanglant dans sa chambre; le bruit courut d'un suicide. Ce fut une ambassade manquée, et aussitôt rétabli Segur sollicita son rappel, et revint en France (mars 1792). Après le 10 août, il se retira avec sa famille au village de Châtenay, près de Sceaux, et vécut là paisible et oublié, voyant peu de monde, et n'ayant conservé de relations suivies qu'avec Boissy d'Anglas. La révolution du 9 thermidor ne le fit pas sortir d'une retraite où il se plaisait et où le condamnait d'ailleurs le peu de fortune qui lui était resté. Se reprenant au goût de sa jeunesse pour les lettres, il composa pendant le Directoire quelques-uns de ses plus importants ouvrages, comme l'*Histoire de Frédéric-Guillaume II*, et les rédigea dans un esprit de modération auquel on n'était plus accoutumé. En même temps il se montrait assidu aux séances des *Dîners du Vaudeville* et du *Portique républicain*. Sous l'empire il ne confia rien à la presse, autant par prudence que pour faire sa cour au nouveau maître qu'il s'était donné. On raconte en effet que Bonaparte, qui n'aimait pas les fonctionnaires publicistes, lui avait demandé un jour, d'un ton dédaigneux, « s'il était parent du Segur qui faisait des livres ».

Après le 18 brumaire, Segur rentra dans la vie publique. Il appartint d'abord comme député de la Seine au Corps législatif (27 février 1801); il fit décréter en juillet 1802 l'ouverture immédiate d'un registre pour le vote individuel des députés sur le consulat à vie. Le 25 décembre suivant, il devint conseiller d'État, et rédigea en cette qualité un grand nombre de rapports sur des matières d'administration. Les plus hautes distinctions furent la récompense de son zèle : Napoléon le fit grand maître des cérémonies (18 juillet 1804), grand'croix de la Légion d'honneur (1er février 1805), comte de l'empire (1810) et sénateur (5 avril 1813); mais il est assez remarquable qu'en le confinant dans les emplois de cour il ne lui accorda jamais ni pouvoir réel ni influence. Durant la campagne de France, il l'envoya avec de grands pouvoirs dans la 18e division militaire (Haute-Marne et Côte-d'Or); il était déjà trop tard pour organiser une défense sérieuse, et Segur fut aussi impuissant que ses collègues en mission à rien exécuter. Il vota la déchéance de l'empereur, et se rendit au-devant de Louis XVIII à Compiègne; il fut compris par l'ordonnance du 4 juin 1814 dans la Chambre des pairs. La restauration éphémère de Napoléon le rétablit dans sa charge de grand maître, et il fut appelé à la nouvelle chambre haute. Après Waterloo il soutint avec beaucoup d'énergie les droits de Napoléon II; il offrit même de suivre l'empereur partout où il devrait aller. Ainsi que tous les pairs de 1814 qui avaient accepté la pairie des cent-jours, il fut éloigné du Luxembourg par l'ordonnance du 24 juillet 1815; mais on lui en rouvrit les portes le 21 novembre 1819, et il y siégea jusqu'à sa mort avec assiduité, prenant souvent la parole et votant toujours avec le parti libéral. Il salua la révolution de 1830 avec l'enthousiasme de ses jeunes années. « Il est temps, écrivait-il le 5 août au président de la chambre, que la nation française se voie, par de fortes garanties, à l'abri de toute tentative tyrannique, et qu'elle jouisse dans une pleine sécurité de la liberté politique et individuelle, et de la liberté de la presse, qui les défend toutes. » Peu de temps après il s'éteignait, dans sa soixante-dix-septième année, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Segur consacra à la culture des lettres la dernière moitié de sa vie; il y déploya les plus beaux dons de l'esprit et du cœur, « cette aménité de formes, de caractère et de langage, cette délicatesse de style, cette finesse de plaisanterie, ce mélange de bonhomie et de malice, cet esprit varié qui passait avec tant d'aisance de la chanson à la politique, des plus hautes questions d'État aux passe-temps les plus frivoles de la littérature (1) ». Admis dès 1803 dans l'Académie française, il en était l'un des doyens, et y représenta, avec l'autorité du

(1) Viennet, *Disc. de récept. à l'Académie.*

rang et les grâces de l'esprit, cette forte génération d'écrivains qui avaient préparé la révolution et à l'école desquels il avait appris à penser et à écrire. Ses ouvrages, accueillis au moment de leur apparition avec beaucoup de faveur, n'ont pas mérité l'oubli auquel ils semblent déjà condamnés; on y trouve, surtout dans ceux qui peignent les événements où il a pris part, des détails neufs et piquants, des pensées ingénieuses, des portraits finement observés, et la main qui les a tracés possédait le secret, qui se perd de plus en plus, d'une langue claire, élégante, aisée et agréable jusque dans ses défaillances. Nous citerons de Louis de Segur : *Pensées politiques*; Paris, 1795, in-8°; — *Théâtre de l'Hermitage*; Paris, 1798, 2 vol. in-8° : sous ce titre il a réuni les pièces qu'il avait écrites pour le théâtre de la tzarine à Saint-Pétersbourg, telles que *Crispin duègne*, *l'Enlèvement*, *l'Homme inconsidéré*, comédies; *Coriolan*, tragédie, etc.; — *Tableau historique et politique de l'Europe* (1786-1796), *contenant l'histoire des principaux événements du règne de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, et un Précis des révolutions du Brabant, de Hollande, de Pologne et de France*; Paris, 1801, 3 vol. in-8°, publié en 1800 sous le titre d'*Histoire de Frédéric-Guillaume II*, et en 1828 sous celui de *Décade historique*; le *Mémoire sur la révolution de Hollande*, qui embrasse tout le dernier volume, est entièrement dû à Caillard, archiviste des relations extérieures; — *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI*; Paris, 1801, 1822, 3 vol. in-8° : Segur n'est à vrai dire que l'éditeur de cet ouvrage, composé en grande partie des écrits de Favier, imprimé en 1792, et qu'il a enrichi de notes, mémoires et commentaires; — *Contes, fables, chansons et vers*; Paris, 1801, 1809, in-8°; — *Galerie morale et politique*; Paris, 1817-23, 3 vol. in-8° : la *Galerie morale* a été réimpr. seule en 1843, in-18; — *Abrégé de l'histoire universelle*; Paris, 1817 et ann. suiv., 44 vol. in-18, fig et cartes; ibid., 1823 et suiv., 50 vol. in-18; ibid., 1835, 12 vol. in-8°, fig.; 8ᵉ édit., ibid., 1847-48, 6 vol. in-12 : plusieurs parties de cette collection ont paru isolément, avec des titres particuliers; — *Les Quatre âges de la vie*; Paris, 1819, in-8°; — *Romances et chansons*; Paris, 1819, in-8°; — *Histoire de France*; Paris, 1824-30, 9 vol. in-8° : elle s'arrête à la mort de Louis XI; — *Mémoires ou souvenirs et anecdotes*; Paris, 1824, 3 vol. in-8°, et 1842, 2 vol. in-12 : ces mémoires présentent beaucoup d'intérêt et d'agrément; — *Recueil de famille*; Paris, 1826, in-8° : il est composé de pièces de vers, de notices et de comédies, et n'a pas été mis dans le commerce. — M. de Segur est encore l'auteur d'un grand nombre d'articles insérés dans les *Nouvelles politiques*, *l'Historien*, *le Publiciste*, les *Archives littéraires de l'Europe*, la *Bibliothèque française*, *le Mercure*, le *Journal de Paris*, la *Revue encyclopédique*, etc., articles qu'il n'a pas jugé à propos de recueillir dans ses *Œuvres complètes* (1824 et suiv., 34 vol. in-8° et atlas), dont il a surveillé lui-même la publication.

Segur (*Antoinette-Elisabeth-Marie* d'Aguesseau, comtesse de), femme du précédent, née en 1756, à Paris, où elle est morte, le 5 mars 1828, était petite-fille du célèbre chancelier D'Aguesseau. Elle épousa, le 3 avril 1777, M. de Segur, et se fit remarquer par l'élévation de son âme, la force de son esprit et la bonté de son caractère. Afin de ménager la vue, très-affaiblie, de son mari, elle lui évita la fatigue d'écrire lui-même, et c'est à elle qu'est dû tout le manuscrit de l'*Histoire universelle*. Elle eut de son mariage deux fils, *Octave* et *Paul-Philippe* (*voy.* ci-après). . P. L.

L.-Ph. de Segur, *Mémoires*. — Viennet, *Disc. de récept. à l'Acad. fr.*, 1830. — Arnault, *Disc. prononcé sur la tombe de Segur*. — Sainte-Beuve, dans la *Revue des deux mondes*, 15 mai 1843. — *Biogr. univ. et port. des contemp.*

Segur (*Joseph-Alexandre-Pierre*, vicomte de), littérateur et poëte français, frère du précédent, né à Paris en 1756, mort à Bagnères, le 27 juillet 1805. Successivement colonel des régiments de Noailles, de Lorraine et des dragons de son nom, il fut nommé maréchal de camp le 19 mars 1788. A l'époque de la révolution il quitta le service, et ne s'occupa plus que de littérature. Homme du monde, d'un esprit léger, d'une conversation agréable, d'une aménité charmante, il brillait dans la société par ses bons mots, ses couplets et ses malices sans fiel. Aux dîners du Vaudeville, dont il était un convive assidu, ses chansons gracieuses et faciles eurent un grand succès, *le Déluge* et *le Temps et l'Amour*, par exemple. On lui a reproché la publication des *Mémoires* de Besenval; voici sa défense : poursuivi en 1795, il déposa ces *Mémoires*, peu de jours avant d'être emprisonné, chez un conventionnel estimé; transcrit par une main infidèle, le manuscrit arriva en 1805 entre les mains du libraire Buisson, qui allait l'imprimer lorsqu'il apprit que les *Mémoires* appartenaient à M. de Ségur; il lui conseilla alors, puisque la publication en devenait inévitable, de donner lui-même au public le texte authentique, en supprimant ce qu'il jugerait à propos de ne pas livrer à la curiosité des lecteurs. Segur suivit ce conseil; mais les personnes intéressées trouvèrent qu'il n'avait pas assez supprimé et crièrent au scandale. Avant de s'occuper de théâtre, Segur avait publié : *Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et Mme de M...* (Maintenon); Paris, 1789, in-8°; roman épistolaire, où il glissa, dit-on, plus d'une lettre que ses lectrices ont pu reconnaître, car il avait à un rare degré le don de plaire aux femmes; — *La Femme jalouse*; Paris, 1790, in-8° : médiocre imita-

tion des *Liaisons dangereuse* de Laclos; — *Réflexions sur l'armée et sur les rapports à établir entre elle et les troupes nationales;* Paris, 1789, in-8°; — *Essai sur l'opinion considérée comme une des principales causes de la révolution de* 1789; ibid., 1790, in-8°. On trouve cette note à la page 46 : « La véritable cause de nos malheurs actuels est l'étonnante médiocrité qui égalise tous les individus. Si un homme de génie paraissait, il serait le maître. » Il a donné au Théâtre-Français : *Rosalinde et Floricourt*, comédie en deux actes, en vers libres, 1790; *le Fou par amour*, drame, un acte, en vers, 1791; *le Retour du mari*, comédie en un acte, en vers libres, 1792; — à l'Odéon : *Saint-Elmont et Verseuil*, drame en cinq actes, en vers libres, 1797; et *l'Amant arbitre*, comédie en un acte, en vers, 1799; — à l'Opéra-Comique : *les Vieux fous*, 1796; *la Dame voilée*, 1800; et *le Cabriolet jaune*, 1800; — à l'Opéra : *la Création du monde*, oratorio trad. de l'allemand, musique d'Haydn, 1801; — au Vaudeville et au théâtre Montansier, plusieurs petites pièces, soit seul, soit en collaboration. On a encore du vicomte de Segur : *Ma prison depuis le* 23 *vendémiaire jusqu'au* 10 *thermidor;* Paris, 1795, in-8°; — *Les Femmes, leurs mœurs, leurs passions, leur influence, etc.;* Paris, 1803, 3 vol. in-12, fig. : ouvrage fort agréable, plusieurs fois réimpr., et augmenté par Barginet (1819), par S. Ratier (1828) avec des notes de Ch. Nodier, par H. Raisson (1835), etc. On a fait, sous le titre d'*Œuvres diverses* (Paris, 1819, in-8°), un choix des articles littéraires, de la *Correspondance secrète* et des *Chansons* de M. de Segur. L'auteur avait publié lui-même un semblable travail en donnant au public ses meilleures *Comédies, chansons et proverbes* (Paris, 1802, in-8°).

Fayolle, *Notice*, à la tête des *Œuvres diverses*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie univ. des contemp.* — Querard, *La France littéraire*. — Courcelles, *Dict. hist. des généraux*.

SEGUR (*Octave-Henri-Gabriel* DE), fils aîné de Louis de Ségur, né en 1778, à Paris, où il est mort, le 15 août 1818. Élève distingué de l'École polytechnique, il s'appliqua d'abord à l'étude des sciences physiques et naturelles. A vingt-deux ans il fut nommé sous-préfet à Soissons; bientôt après (vers 1803) il disparut de cette ville, et alla s'engager dans un régiment de l'armée d'Italie. Il tomba aux mains des Autrichiens, et fut envoyé comme prisonnier de guerre en Hongrie. En 1811 il servait en Espagne avec le grade de capitaine; en 1812 il devint chef d'escadron, et fit la campagne de Russie. En 1817 il entra dans l'état-major de la garde royale. Des chagrins domestiques troublèrent sa vie, et le poussèrent plus d'une fois à chercher la mort sur les champs de bataille; il finit par se détruire lui-même en se jetant dans la Seine. On a de lui des *Lettres élémentaires sur la chimie* (Paris, 1803 2 vol. in-12), et quelques traductions de l'anglais. De Mlle Félicité d'Aguesseau, sa femme, il eut trois fils :

1° SEGUR (*Eugène*, comte DE), né le 15 février 1798, à Paris, et qui avait hérité en 1830 de la pairie de son grand-père; il s'est marié avec une des filles du général russe Rostopchine, femme d'un esprit aimable et cultivé, à qui l'on doit plusieurs livres agréables à l'usage de la jeunesse. Son fils aîné, *Anatole-Henri-Philippe*, né en 1827, est entré en 1846 au conseil d'État, où il a rang de maître des requêtes depuis 1852; en 1851 il a administré les préfectures de l'Ariége et de la Haute-Marne. On a de lui des *Fables* (Paris, 1848, in-12), et d'autres écrits.

2° SEGUR-LAMOIGNON (*Adolphe-Louis-Marie*, comte DE), né à Paris, le 31 août 1800, a épousé Mlle de Lamoignon, et avait hérité de la pairie de son beau-père, dont il prit les nom et titre par ordonnance du 23 décembre 1823.

3° SEGUR D'AGUESSEAU (*voy.* ci-après).

Biogr. univ. et portat. des contemp.

* **SEGUR D'AGUESSEAU** (*Raymond-Joseph-Paul*, comte DE), sénateur, troisième fils du précédent, né à Paris, le 18 février 1803. Il a joint à son nom celui de sa mère, dont la famille s'est éteinte en 1826. Après avoir terminé à Aix l'étude du droit qu'il avait commencée à Paris, il devint auditeur au conseil d'État (28 décembre 1828), substitut du procureur du roi à Rambouillet (15 octobre 1829) et substitut du procureur général à Amiens (25 mars 1830); en cette dernière qualité il présenta sur la question de permanence des listes électorales des conclusions favorables au parti libéral. Nommé substitut à la cour royale de Paris (août 1830), il fit condamner plusieurs journaux démocratiques qui n'avaient pas voulu se soumettre aux lois sur la presse, remises en vigueur peu après la révolution. Appelé, le 14 juillet 1833, à la préfecture des Hautes-Pyrénées, il fut obligé de prendre, dans l'intérêt de l'autorité méconnue, quelques mesures de rigueur; en juillet 1835 il passa à la préfecture du Lot, et reprit en 1837, sur sa demande, possession de celle des Hautes-Pyrénées; son indépendance aux élections générales de cette année amena sa destitution. Après avoir échoué plusieurs fois comme candidat à la députation, il représenta en 1849 les Hautes-Pyrénées à l'Assemblée législative, où il s'attacha à la politique du prince Louis-Napoléon. Aussi devint-il en décembre 1851 membre de la commission consultative et le 26 janvier 1852 membre du nouveau sénat. Vice-président du conseil général des Hautes-Pyrénées, il fit le 23 août 1852 émettre le vœu qu'usant de l'initiative à lui confiée par la constitution, le sénat proposât au peuple français le rétablissement de la dignité impériale. En août 1858, un grave dissentiment qui s'éleva entre lui et le préfet du département, lui fit donner avec éclat sa démission des fonctions de membre du conseil géné-

ral. L'empereur examina personnellement les faits de cet incident, et le préfet reçut une autre destination. M. de Segur d'Aguesseau est officier de la Légion d'honneur depuis 1855. Il a épousé en 1825, à Rome, Nadine-Espérance de Swetchine, belle-fille de Mme de Swetchine; elle est morte le 15 juillet 1836, aux eaux de Saint-Sauveur.

Le Sénat de l'empire, t. II. — *Docum. partic.*

*SEGUR (*Philippe-Paul*, comte DE), général et historien, second fils de Louis de Segur, né à Paris, le 4 novembre 1780. Il n'eut pas d'autre instituteur que son père. A peine âgé de dix-sept ans, il fréquentait la réunion chantante des *Dîners du Vaudeville*, où il fit entendre quelques bluettes de sa composition. Après le 18 brumaire, il s'enrôla comme simple hussard (février 1800) dans la légion qui forma depuis la garde des consuls. Nommé sous-lieutenant et envoyé au corps d'armée commandé par Moreau, il fit la campagne de Bavière et combattit à Hohenlinden. Après avoir été aide de camp de Macdonald dans les Grisons, il l'accompagna en Danemark, où il fixa l'attention du colonel Duroc, qui remplissait une mission dans ce pays. L'appui de ce dernier lui facilita les moyens d'être appelé comme officier de son état-major auprès de Bonaparte, à la fortune duquel il demeura depuis attaché jusqu'en 1814. Plusieurs fois il fut chargé de missions délicates à l'étranger, et il occupa longtemps auprès du premier consul un poste de confiance relatif à la sûreté et à la garde de sa personne. Il fut aussi gouverneur de ses pages, vers la fin de l'empire. Il n'était que capitaine (1804) lorsqu'il reçut l'ordre d'inspecter tous les ouvrages militaires des côtes de la Manche, de la Belgique et des frontières du Rhin. En 1805, il fut deux fois envoyé comme parlementaire dans Ulm, décida le général Mack à rendre cette place, et assista ensuite à la bataille d'Austerlitz. Attaché, sur sa demande, au service de Joseph, roi de Naples, il se distingua au siége de Gaëte et rentra en France avec le grade de chef d'escadron. Aussitôt après son mariage avec la fille du comte de Luçay, premier préfet du palais, il repartit pour faire avec la grande armée la campagne de Prusse, et fut cité honorablement à Iéna. Il prit comme aide de camp de Napoléon une part brillante à la guerre de Pologne; blessé deux fois à Nazielsk, il tomba aux mains des Cosaques. On l'interna à Vologda, au delà de Moscou, et il ne put être échangé qu'après la paix de Tilsitt (7 juillet 1807). En 1808, il passa comme major en Espagne : au combat de Somo-Sierra (30 novembre), à la tête de 80 chevau-légers polonais, il attaqua 1,400 Espagnols, soutenus par quinze pièces d'artillerie, les chassa de leurs retranchements, et enleva leurs canons. Ce beau fait d'armes lui valut le grade de colonel ; mais criblé de blessures, il lui fallut rentrer en France, et l'empereur le chargea de présenter au corps législatif soixante-quatre drapeaux pris à l'ennemi. Après avoir été employé, en 1810 à plusieurs missions difficiles, M. de Segur fut, le 20 juin 1811, nommé général de brigade, et toujours attaché à l'état-major de Napoléon, il le suivit dans cette désastreuse campagne de Russie, dont il se fit plus tard l'historien. Placé en 1813 à la tête du 5e régiment des gardes d'honneur, il contribua avec ce corps à sauver l'armée à Hanau, et défendit la ligne du Rhin, de Landau à Strasbourg. Il ne se distingua pas moins pendant la campagne de France à Montmirail, à Château-Thierry et à Meaux. A l'affaire de Reims (14 mars 1814), suivi d'une centaine de cavaliers, il attaqua l'ennemi avec tant d'à-propos qu'il lui détruisit six cents chevaux, lui prit quatorze pièces de canon et emporta un des faubourgs; malgré deux blessures graves, il alla rendre compte de cette affaire à Napoléon, qui n'apprit ses blessures qu'en le voyant tomber sans connaissance. Après la capitulation de Paris, M. de Segur offrit ses services à Louis XVIII, qui l'appela à l'activité comme chef d'état-major des corps royaux de cavalerie formés de la garde impériale. Pendant les cent-jours, il resta sans emploi jusqu'au siége de Paris, où il fut chargé de la défense de la rive gauche de la Seine. Mis en disponibilité pour avoir accepté ce commandement, il fut de nouveau porté au cadre d'activité en 1818, mais sans être employé. Pendant la Restauration, il s'occupa presque exclusivement de travaux littéraires. L'Académie française lui ouvrit ses portes le 25 mars 1830, en remplacement de M. de Levis.

Après la révolution de 1830, M. de Segur reparut sur la scène politique; le 27 février 1831, il fut nommé lieutenant général, et le 19 novembre suivant, pair de France. On cite de lui plusieurs discours remarquables prononcés au Luxembourg, entre autres celui du 21 février 1832, où, en demandant la suppression de la dénomination *ex-roi* donnée à Charles X dans une loi qui fut amendée, il s'éleva vivement contre la commémoration du 21 janvier; c'est à ce sujet que Royer-Collard lui dit alors : « Monsieur, ce n'est pas seulement un beau discours, c'est une courageuse et bonne action. » Depuis 1848 il est rentré dans la vie privée. On a de lui : *Lettre sur la campagne du général Macdonald dans les Grisons*; Paris, 1802, in-8°; — *Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant l'année* 1812; Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage eut dès son apparition un succès immense, et en est aujourd'hui à sa 15e édition; il a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. L'auteur raconte les scènes qu'il a vues, et dont il était lui-même acteur; il dévoile en homme d'État les vues et les desseins de l'expédition; il trace en tacticien le plan de la campagne. Les discours qu'il met dans la bouche de ses héros, les rumeurs qu'il recueille dans l'armée, à la manière de Thucydide et de Tite Live, donnent à

ses récits une physionomie particulière et un mouvement continuel. Cependant, on a reproché à cet ouvrage trop de pompe et d'apparat dans le style. Il donna lieu à de nombreuses réfutations, une entre autres, du général Gourgaud, laquelle était conçue en termes si énergiques qu'elle amena un duel où M. de Segur fut blessé; — *Histoire de Russie et de Pierre le Grand*; Paris, 1829, in-8°; — *Histoire de Charles VIII, roi de France*; Paris, 1834, 1842, 2 vol. in-8° : c'est la première partie de la continuation de l'*Histoire de France* de son père, restée suspendue au règne de Louis XI. Nous ajouterons encore : *Éloge historique du maréchal Lobau*; Paris, 1839, in-8°; des *discours* à la chambre des pairs, des *articles* dans le *Journal des sciences militaires*, dans le *Dictionnaire de la Conversation*, etc. Chevalier de la Légion d'honneur en 1804, M. de Segur est devenu grand officier (23 mai 1825), et grand'-croix (28 avril 1847).

Biogr. univ. et portat. des contemp. — *Moniteur universel, passim.* — Vapereau, *Dict. univ. des contemp.* — *Annuaire hist. des souverains*, etc., 1844. — *Documents particuliers.*

SEGUY (*Joseph*), prédicateur français, né à Rodez, en 1689, mort à Meaux, le 12 mars 1761. A peine eut-il embrassé l'état ecclésiastique, qu'il se fit remarquer par son éloquence. On le chargea, en 1729, de prêcher devant l'Académie française le panégyrique de saint Louis; son succès fut très-grand, et le cardinal de Fleury le récompensa en lui donnant l'abbaye de Genlis. L'oraison funèbre du maréchal de Villars, qu'il prononça dans l'église Saint-Sulpice, le 27 janvier 1735, augmenta encore sa réputation. Il se présenta à l'Académie française, qui le connaissait non-seulement pour ses discours, mais aussi pour le prix de poésie qu'elle lui avait donné en 1732, et il y fut reçu le 15 mars 1736. L'abbé Seguy eut le titre de prédicateur du roi, et continua le ministère de la prédication jusqu'à un âge avancé; il passa ses dernières années dans la retraite, à Meaux, où il avait un canonicat. Les caractères de son éloquence sont l'onction, l'élégance et la correction; elle manque de force, de mouvement et de grandeur. Il a laissé : les *Oraisons funèbres* de Villars (1735), du cardinal de Bissy (1737), et d'Élisabeth, reine de Sardaigne (1741); — *Panégyriques des saints*; Paris, 1736, 2 vol. in-12; — *Discours académiques et poésies*; La Haye, 1736, in-12; — *Sermons pour le carême*; Paris, 1744, 2 vol. in-12; — *Nouvel Essai de poésies sacrées*; Meaux, 1756, in-12.

Son frère, qui était ami de J.-B. Rousseau, a donné une édition des *OEuvres* de ce poëte (1743, 3 vol. in-4° et 4 vol. in-12), avec une *préface* qui a été réimpr. à part à Paris, 1825, in-8°. Il était gouverneur du prince de Wurtemberg.

Harangues prononcées par les académiciens, t. V et VI. — Goujet, *Biblioth. française*, t. II.

SEIGNELAY. *Voy.* COLBERT.

SEISLAS ou **CIASLAS**, chef dalmate, vivait au milieu du neuvième siècle. Il était fils de Rodoslas, petit chef esclavon qui s'était rendu indépendant. Après avoir battu les Croates, il permit à ses soldats de vendre comme esclaves les prisonniers de guerre. Rodoslas voulut garder pour lui le produit de ce trafic; il en résulta un grand mécontentement dans l'armée, qui à l'instigation de Seislas se souleva et le plaça sur le trône. On prétend que Seislas fut ensuite, vers 860, fait prisonnier par les Hongrois, qui l'auraient massacré; mais ce n'est que trente ans plus tard que ce peuple envahit les contrées voisines de la Dalmatie.

Cattalinich, *Storia di Dalmazia*; Zara, 1834, t. II.

SEISSEL (*Claude* DE), historien français, né vers 1450, à Aix en Savoie, mort le 31 mai 1520, à Turin. Il était fils naturel d'un gentilhomme savoyard, qui veilla à ce qu'il reçût une bonne éducation. Après avoir étudié le droit à Pavie sous Jason Maino, il alla l'enseigner à Turin avec beaucoup de succès (1487). L'invasion des Français ayant fait fermer l'université de cette ville, il vint à Paris, où Louis XII, à la sollicitation du cardinal d'Amboise, l'avait invité à se rendre. Ce prince le nomma conseiller d'État, puis maître des requêtes, et le députa en 1508 en ambassade auprès d'Henri VII, roi d'Angleterre. On place vers cette époque de sa vie son entrée dans les ordres, sans que l'on connaisse du reste aucun détail qui éclaircisse un changement si brusque et à un âge déjà avancé. Il administrait le diocèse de Laon lorsqu'il fut, à la recommandation expresse du roi, élu évêque de Marseille (1509); mais retenu à la cour par des affaires importantes, il ne prit possession de son siége qu'à la mort de Louis XII (1515), et après avoir assisté en qualité d'ambassadeur de France à la diète de Trèves (1512) et au concile de Latran (1514). Il n'y fit pas long séjour, et permuta en 1517 l'archevêché de Turin avec Innocent Cibo, qui prit sa place à Marseille. Avant de mourir il maria sa fille naturelle avec une dot de 5,000 écus d'or. Ce prélat n'avait pas des connaissances étendues; il ne s'était pas beaucoup appliqué aux humanités, à l'éloquence et à la théologie, mais il brillait par la sagacité et le jugement, et eut la réputation d'un habile jurisconsulte. Il écrivait avec facilité; toutefois ce serait le louer à faux que de prétendre, comme on l'a fait, qu'il est le premier qui ait commencé à écrire notre langue avec quelque pureté. On a de Claude de Seissel : *Les Louanges du roy Louis XII, translatées par l'auteur du latin en français*; Paris, 1508, in-4°, goth. : cet ouvrage a reparu, avec quelques corrections de style, sous le titre d'*Histoire singulière du roy Louis XII*; ibid., 1558, pet. in-8°; réimpr. à Paris, 1587, in-8°, et avec l'*Histoire de Louis XII* par J. d'Auton, ibid., 1615, 1620, in-4°; — *La Victoire de Louis XII contre les*

Vénitiens; Paris, 1510, in-4°: il s'agit de la victoire d'Aignadel; on trouve ce poëme à la suite des *Louanges de Louis XII*; — *Moralis explicatio I cap. Evangelii Lucæ*; Paris, 1514, in-4°, dédié à Léon X; — *In III priora Lucæ cap. de triplici statu viatoris*; Turin, 1518, in-4°; — *De divina providentia*; Paris, 1518, in-4°; trad. par l'auteur en français; — *La Grande Monarchie de France*; Paris, 1519, 1540, 1557, in-8°; trad. en latin par Sleidan, Strasbourg, 1548, in-8°: cet ouvrage, encore recherché, traite de la religion et de la justice, de l'organisation militaire, des alliances et des conquêtes; — *Disputationes adversus errores Valdensium*; Paris, 1520, in-4°; trad. en français par l'auteur; Lyon, s. d., in-fol.; — *La Loi salique des François*; Paris, s. d., in-8°, et dans les édit. de 1540 et de l'ouvrage précédent; — *Repetitiones in jure civili*; Lyon, 1553, in-fol.; — *Speculum feudorum*; Bâle, 1566, in-8°. Les traductions de Cl. de Seissel n'ont paru qu'après sa mort; outre celle de Justin (1559, in-fol.), il avait rédigé, mais d'après des versions latines, celles de Thucydide (1527), de la *Cyropédie* (1529), de l'*Histoire des successeurs d'Alexandre* de Diodore de Sicile (1530), d'Appien (1544), et d'Eusèbe et de ses continuateurs (1553-1554, 2 vol.).

La Croix du Maine, *Biblioth.* — Panciroli, *De claris legum interpretibus*, lib. II, c. 137. — Du Pin, *Bibl. des auteurs ecclés.* — La Monnoye, *Notes* sur Baillet. — *Gallia christ.* — Niceron, *Mémoires*, XXIV.

SÉJAN (*Ælius* SEJANUS), favori et ministre de Tibère, né à Vulsinies en Étrurie, mis à mort en 31 après J.-C. Son père, Seius Strabo, chevalier romain, commanda les prétoriens à la fin du règne d'Auguste et au commencement de celui de Tibère. Dès l'avénement de ce dernier (14) Ælius Séjan fut associé à ce commandement, et il en resta seul chargé lorsque son père eut été nommé gouverneur de l'Égypte. Son courage physique, son audace mêlée de ruse, son apparence de dévouement absolu lui valurent une influence sans bornes sur l'esprit de Tibère. La faveur impériale lui permit de tout espérer, et le poussa à tout entreprendre. Il osa aspirer à l'empire. Entre lui et le pouvoir suprême se trouvaient d'abord Drusus, fils de Tibère, puis les enfants de Germanicus. Il parvint à corrompre Livia, sœur de Germanicus et femme de Drusus, et la décida à devenir complice de l'empoisonnement de son mari. Il ne lui fut pas plus difficile de ruiner la famille de Germanicus. Il touchait donc au trône, mais dès ce moment son ambition devint trop apparente pour que le défiant empereur pût s'y tromper. Tibère, craignant d'avoir un compétiteur dans ce ministre qui disposait des prétoriens et comptait parmi ses adhérents quelques-uns des premiers personnages de l'État, se mit à préparer sa ruine avec une ruse profonde. Il redoubla de bienveillance à son égard, le choisit pour collègue dans le consulat, en 31, lui donna une place de pontife, et lui fit entrevoir comme prochaine son association à la puissance tribunitienne, c'est-à-dire à l'empire. Séjan soupçonnait bien la duplicité de cette conduite, mais il n'osait prendre l'initiative d'une rupture; il espérait d'ailleurs que Tibère ne se déciderait jamais à frapper le chef des prétoriens. Il se trompait. Les mesures prises par le vieil empereur contre son tout-puissant ministre ont été racontées à l'article MACRON, qui en fut le principal agent. Séjan assistait au sénat à la lecture d'une lettre de Tibère, tandis que Macron achevait les derniers arrangements pour son arrestation. La lettre longue et équivoque se terminait par une dénonciation formelle contre le ministre. Ce fut assez; le sénat comprit les intentions du maître, et les réalisa avec un empressement inspiré par la haine. Au milieu d'insultes et d'outrages de toutes sortes, Séjan fut arrêté et conduit en prison. Le même jour le sénat le condamna à mort et le fit exécuter. Le peuple montra de sa chute une joie furieuse et sans doute sincère, car Séjan avait été le grand persécuteur de la famille de Germanicus, si chère aux Romains. On abattit ses statues, on traîna son cadavre dans les rues, et on en jeta les lambeaux dans le Tibre. Nous n'avons plus les pages où Tacite racontait la déchéance et le supplice de Séjan, mais l'admirable tableau que Juvénal a tracé de cet événement peut en tenir lieu. La mort de Séjan fut suivie de la proscription de ses amis et de ses parents. Son fils et sa fille, encore enfants, périrent, et le supplice de la jeune fille nous a été transmis avec des détails si horribles qu'on aime à les croire calomnieux. La révélation du crime qui avait coûté la vie à Drusus, révélation faite par Apicata, femme de Séjan, ranima des rigueurs qui commençaient à s'adoucir, et toute la fin du règne de Tibère ne fut plus qu'une suite d'exécutions, de sorte qu'après avoir été funeste aux Romains par sa vie, Séjan le fut encore plus par sa mort. De son passage au pouvoir, il resta une disposition durable: la réunion dans un seul camp des cohortes prétoriennes, qui jusque-là avaient été stationnées dans divers quartiers de la ville; il les plaça aux portes de Rome. Cette mesure eut de graves conséquences: en donnant aux prétoriens plus de cohésion et plus d'esprit de corps, elle les rendit redoutables aux empereurs même. L. J.

Tacite, *Annales*, III, IV, V, VI. — Velleius Paterculus, II, 127. — Suétone, *Tiberius*. — Dion Cassius, LVII, LVIII. — Juvenal, *Satir.* X. — Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. I. — Merivale, *The Romans under the Empire*, t. V.

SÉJAN (*Nicolas*), musicien français, né le 19 mars 1745, à Paris, où il est mort, le 16 mars 1819. Il fit quelques études au collége d'Harcourt, et s'adonna à la musique contre le gré de son père, qui le destinait au commerce. Il eut pour maître Forqueray, son oncle; ses progrès furent si rapides qu'à treize ans il improvisa, dit-on, à S.-Merry un *Te Deum* que l'on admira beaucoup. A quinze ans il obtint l'orgue de Saint-André-des-Arts (1760), et à vingt-sept il devint, en entrant à Notre-Dame (1772), le collègue des

plus célèbres organistes du temps, Daquin, Couperin et Balbâtre. En 1783 il passa à Saint-Sulpice, dont la place, rendue vacante, lui fut offerte sans concours. La révolution lui fit perdre ses emplois; mais il fut, en 1807, attaché à l'église des Invalides, et en 1814 à la chapelle du roi, où il avait été nommé en 1789. « Séjan, dit M. Fétis, avait l'instinct d'un meilleur style de musique d'orgue que celui de ses contemporains français, et l'on peut dire qu'il fut le seul organiste de talent qu'il y ait eu à Paris dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. » Delille a parlé de lui avec enthousiasme dans les *Trois règnes de la Nature*. On a de Séjan : 6 *sonates* pour piano et violon, des *rondeaux et airs*, 3 *trios*, et des *fugues et noëls*.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*.

SELDEN (*John*), célèbre jurisconsulte et publiciste anglais, né le 16 décembre 1584, à Salvington (comté de Sussex), mort le 30 novembre 1654, à Londres. Il appartenait à une famille honorable. A quatorze ans il fut admis dans l'université d'Oxford, à dix-huit il vint étudier le droit à Londres, et à vingt il exerçait la profession d'avocat. S'étant lié avec Spelman, Cotton et Camden, il se livra, en même temps qu'aux devoirs de son état, à des recherches sur les antiquités anglaises, et composa, en 1606, un *Analecton Anglo-Britannicon*, dont il reconnut lui-même la faiblesse. Sa réputation s'accrut beaucoup lorsqu'il fit paraître, en 1614, *les Titres d'honneur*, ouvrage qui prouve une grande connaissance de l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre. En 1617 il fit insérer dans le *Pilgrimage* de Purchas un article sur l'existence des juifs en Angleterre, qui, ainsi que son célèbre livre *De Diis Syris*, révéla en lui un profond savoir de l'histoire et des antiquités bibliques. Un traité que Selden fit paraître en 1618, et qui était consacré à l'*Histoire des dîmes*, blessa singulièrement le clergé anglican, car il avait pour objet de démontrer que cette nature d'impôt ne provenait d'aucune origine divine, mais remontait seulement à Charlemagne. Les chefs de ce clergé voulurent s'en venger. Ils obtinrent, au mois de décembre 1618, que l'auteur serait appelé à comparaître devant une commission nommée par le roi Jacques Ier. Il se présenta devant elle accompagné de ses amis Ben Jonson et Edouard Heyward. Les théologiens royaux se complurent à lui signaler les passages les plus blâmables de son livre. Selden reconnut ses erreurs, et souscrivit une rétractation qui lui a été reprochée. Une querelle s'éleva, en 1621, entre Jacques Ier et la chambre des communes, à laquelle la couronne contestait ses prérogatives. Selden, consulté sur cette grave question, rédigea une savante dissertation qui eut pour effet de porter la chambre à résister. Le roi en ressentit un tel mécontentement qu'il fit emprisonner Selden et sir Edward Sandys, membre très-actif du parti parlementaire. Mais cet emprisonnement dura peu. Nommé en 1623 membre de la chambre des communes, il siégea dans le parti populaire, et y montra du courage et les qualités qui caractérisent le bon citoyen. Il eut une grande part au *bill des droits*, et défendit avec chaleur la liberté de la presse contre les décrets de la chambre étoilée. Il s'opposa à la levée d'impôts illégaux, particulièrement à un droit de tonnage qui avait été établi sans l'autorisation du parlement. Ces résistances amenèrent, en 1628, la dissolution de la chambre des communes. Selden fut arrêté avec Hollis, Elliot, Stroud et d'autres membres éminents de cette chambre (janv. 1629), et ils furent conduits par ordre du conseil du roi à la tour de Londres. Il fut ensuite renfermé dans d'autres prisons de Londres, et ne fut rendu qu'en 1634 à la liberté.

Ce fut en 1636 que Selden fit paraître son plus célèbre ouvrage, sous le titre de *Mare clausum*. C'était une réponse au *Mare liberum* de Grotius, qui, dans l'intérêt de la Hollande, avait soutenu la doctrine de la liberté des mers. Selden, au contraire, se fondant sur les principes favorables à l'Angleterre, prétendit que la mer, par le droit de la nature et des gens, n'est pas commune à tous les hommes, mais qu'elle peut être possédée en souveraineté particulière et en propriété, et il allait jusqu'à dire que le roi d'Angleterre est maître absolu de l'Océan britannique et que dès lors ses sujets ont sur cette mer la propriété de la pêche. Charles Ier fut si satisfait de l'ouvrage de Selden qu'il ordonna qu'il en serait déposé un exemplaire dans les archives de la cour, un autre dans celles de l'échiquier et un troisième dans celles de l'amirauté. Sarpi, Puffendorf, Wolff et Heineccius se rangèrent du côté du publiciste anglais. Azuni a résumé ainsi son opinion sur cette grande controverse : « La postérité a dû juger que Grotius soutint mal une excellente cause, et que Selden en défendit bien une très-mauvaise. » Selden reparut dans la vie publique, en 1640, lorsqu'il fut choisi par l'université d'Oxford pour la représenter au long parlement. Il y joua un rôle très-modéré, et membre d'une commission chargée de préparer l'accusation contre Strafford, il s'opposa vivement à cette accusation, ce qui lui valut d'être considéré par le parti populaire comme un des *ennemis de la justice*. Son nom se trouve aussi mêlé à des querelles relatives au clergé. Il fit à cette époque, avec d'autres membres des deux chambres, partie d'une assemblée de théologiens dans laquelle, dit Whitelocke, dans ses *Mémoires*, il parlait admirablement et confondait la fausse science de plusieurs d'entre eux. Quelquefois, lorsque, pour prouver leur assertion, continue ce diplomate, ils citaient un texte de l'Écriture, il leur disait : « Peut-être est-ce traduit ainsi dans votre petite bible de poche dorée sur tranche; mais le grec ou l'hébreu signifie telle ou telle chose », et il les réduisait ainsi au silence. La conduite modérée de Selden le rendit suspect au

parti violent, et lui fit supposer qu'il avait trempé dans le complot de Waller, avec Whitelocke et Pierpoint; mais il dissipa ces soupçons, et il fut en 1643 nommé garde des archives de la Tour. La chambre des communes lui accorda en 1646 une somme de 5,000 liv. st en récompense de ses services publics. Selden resta très-attaché à l'université d'Oxford, à laquelle il avait voulu laisser sa précieuse bibliothèque. Mais comme on lui avait refusé de lui prêter un manuscrit appartenant à la bibliothèque Bodleyenne, il en fut fort mécontent, et ne réalisa pas son projet; toutefois, ses exécuteurs testamentaires se crurent, après sa mort, autorisés à accomplir ce dessein. « On ne peut ni trop louer le caractère de Selden, dit Clarendon, ni trouver d'expressions qui donnent une juste idée de son mérite et de sa vertu. Il était d'un si prodigieux savoir en toutes choses et dans toutes les langues, ce que prouve la supériorité de ses excellents écrits, qu'on aurait cru qu'il n'avait jamais vécu qu'avec les livres ni employé une seule heure de son temps à autre chose qu'à étudier et à composer; cependant sa douceur, sa courtoisie, son affabilité étaient telles qu'on aurait pensé qu'il avait été élevé au milieu des cours les plus polies; mais l'excellence de sa nature, son humanité, son plaisir à faire le bien et à communiquer tout ce qu'il savait étaient encore au-dessus de sa parfaite éducation. »

Les principaux ouvrages de Selden sont : *Jani Anglorum facies altera;* Londres, 1610, 1681, in-8°; trad. en anglais (1683, in-fol.) par Adam Littleton; — *The Duello, or single combat;* Londres, 1610, 1706, in-4°; — *Titles of honour;* Londres, 1614, in-4°, et 1631, 1671, in-fol.; trad. en latin, Francfort, 1696; — *Analectôn anglo britannicôn lib. II;* Francfort, 1615, in-8° : édit. très-défectueuse; — *De diis Syris syntagmata II;* Londres, 1617, in-8°; Leyde, 1629, in-8°, avec des addit. de l'auteur; Leipzig, 1668, 1672, in-8°; — *History of tythes;* Londres, 1618, 1680, in-4°; — *Spicilegium in Eadmeri VI lib. Historiarum;* Londres, 1623, in-fol.; — *De successionibus in bona defuncti secundum leges Hebræorum;* Londres, 1631, in 4° : ce traité a été réimpr., avec celui qui l'accompagne *De successione in pontificatum*, à Leyde, 1633, in-4o; — *Mare clausum, seu De dominio maris;* Londres, 1636, in-8°; trad. deux fois en anglais, Londres, 1652, 1663, in-fol.; — *De jure naturali et gentium juxta disciplinam Hebræorum;* Londres, 1640, in-fol.; — *De anno civili et calendario judaico;* Londres, 1644, in-4°; — *Uxor hebraica, sive de nuptiis et divortiis*, etc.; Londres, 1646, in-4°; — *Fleta, seu Commentarius juris anglicani;* Londres, 1647, in-4°; — *De synedriis et præfecturis Hebræorum lib. III;* Londres, 1650-55, in-4°; — *Eutychii Ægyptii Ecclesiæ suæ origines, cum versione et commentario;* Oxford, 1656, in-8°, impr. avec les *Annales* du même auteur. On a imprimé après sa mort plusieurs écrits de Selden; ils ont été tous réunis par D. Wilkins dans une belle édition (*Opera omnia;* Londres, 1726, 3 vol. in-fol.). Il a aussi travaillé aux *Marmora arundelliana* (1629, in-4°); il a composé des vers grecs, latins et anglais. Un de ses secrétaires, Rich. Milward, a publié ses pensées sur divers sujets (*Table-talk, being the Discourses of J. Selden*, etc.; Lond., 1689, in-4°); mais ce recueil n'a pas grande autorité. A. TAILLANDIER.

Notice, à la tête de l'édit. de Wilkins. — J. Aikin, *Life of J. Selden*; Lond., 1812, in-8°. — G. Johnson, *Memoirs of the life and times of J. Selden*; ibid, 1835, in-8°. — Ebert, *Elogia*. — Morhof, *Polyhistor*. — *Bibl. britannica*. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Roscoe, *Lives of eminent british lawyers*. — Lowndes, *Bibliographer's manual*, t. VIII. — Lodge, *Portraits*.

SELEUCUS Ier, *Nicator* (Σέλευκος), roi de Syrie, né vers 358 av. J.-C., mort en 280. Son long règne ne fut guère qu'une longue lutte pour se conquérir un royaume. Son père, Antiochus, était un des généraux de Philippe; sa mère s'appelait Laodice. Officier dans la garde (ἑταῖροι) d'Alexandre le Grand, il le suivit dans son expédition, et le conquérant estima assez sa valeur pour en être jaloux. Lorsqu'il épousa Barsine, fille de Darius, il fit épouser à Seleucus Apamé, l'une des filles du satrape Artabaze (ses deux sœurs épousèrent l'une Ptolémée, l'autre Eumène). A la mort d'Alexandre (323), Seleucus remplaça Perdiccas, devenu régent, dans le commandement des *hétaires*, et le seconda dans ses entreprises; mais lors des désastres qui signalèrent l'invasion de l'Égypte, il se joignit aux soldats mutinés, et les conduisit dans la tente du régent, qui périt sous leurs coups (321). Dans le second partage, qui eut lieu peu après, il eut pour lot la satrapie de Babylone. Il sut se rendre indépendant, à l'exemple des autres généraux d'Alexandre, et résista aux efforts que tentait Eumène pour le faire rentrer dans le devoir. Battu d'abord, il appela Antigone à son secours; leurs armées réunies soumirent la Susiane, et tandis qu'Antigone poursuivait Eumène dans la haute Asie, Seleucus mit le siége devant Suse, dont il s'empara. Antigone, débarrassé d'Eumène, vint lui demander compte des revenus de sa province, espérant se défaire d'un allié devenu son rival. Seleucus, incapable de lui résister ouvertement, s'enfuit de nuit avec 50 cavaliers, et se retira près de Ptolémée, gouverneur d'Égypte (316). Il entraîna ce dernier, ainsi que Lysimaque et Cassandre, à former une ligue contre leur ennemi commun, et prit à la guerre qui s'ensuivit (*voy.* PTOLÉMÉE I) une part active. Après avoir commandé la flotte égyptienne, qui opéra sur les côtes de l'Asie et dans la mer Égée, il décida Ptolémée à entrer lui-même en campagne (312). Ils rencontrèrent à Gaza Demetrius, le fils d'Antigone, et la victoire, longtemps disputée, leur resta. Seleucus, avec un millier d'hommes, parvint à recouvrer la Syrie, et Ba-

bylone lui ouvrit elle-même ses portes. De ce retour de Seleucus à Babylone date l'ère des Séleucides, appelée aussi *ère des Grecs* ou *d'Alexandre*, encore en usage chez les chrétiens d'Orient; elle part du 1er octobre 312. Nicanor, gouverneur de Médie pour Antigone, vint l'attaquer avec dix mille fantassins et sept mille cavaliers; Seleucus n'avait que trois mille quatre cents hommes : il le défit pourtant, et le tua de sa main. Cette victoire augmentant ses forces, il soumit la Susiane et la Médie. Pendant qu'il était retenu dans la haute Asie, Antigone, qui avait réuni de nouvelles forces, envoya son fils Demetrius contre lui, pendant qu'il se dirigeait sur l'Égypte; Demetrius entra dans Babylone, mais ne put s'y maintenir. Seleucus, resté paisible possesseur de son vaste empire, prit le titre de roi (306). Ses possessions s'étendaient de l'Euphrate à l'Indus, et tous les princes de l'Orient reconnurent sa domination. Il résolut de soumettre l'Inde; Sandrocottus, qui avait délivré ce pays du joug des Grecs, régnait alors sur les Gangarides ou Prasiens. Seleucus, s'apercevant qu'il ne pourrait se maintenir dans ces régions, traita avec lui, épousa sa fille, et lui céda les provinces au delà de l'Indus, moyennant un secours de cinq cents éléphants de guerre. C'est pour cela que Demetrius appelait Seleucus le ***surintendant des éléphants***.

Antigone n'avait pas renoncé à réunir tout l'héritage d'Alexandre. Seleucus s'allia une seconde fois contre lui à Cassandre, à Lysimaque et à Ptolémée (302). Les quatre rois rencontrèrent Antigone et son fils Demetrius dans les plaines d'Ipsus (301). La bataille fut sanglante : Antigone y perdit la vie. Les vainqueurs ayant partagé ses États, Seleucus réunit la Syrie au reste de l'Asie, qu'il possédait déjà. C'est alors qu'il fonda sur l'Oronte, au pied du mont Silpium, une ville qu'il nomma Antioche, en l'honneur de son père, et qu'il peupla avec une colonie de Grecs, de Macédoniens et de Juifs (299). Il avait fondé auparavant Séleucie, destinée à servir de port à Antioche, et agrandi ou embelli plusieurs autres cités, auxquelles il donna les noms de Laodicée, d'Apamée, de Stratonice, qui rappelaient ceux de sa mère ou de ses épouses. Sa puissance effraya ses anciens alliés Lysimaque et Ptolémée : ils s'allièrent contre lui. Seleucus chercha à se rattacher Demetrius, resté maître des côtes de l'Asie, en épousant la belle Stratonice, fille de ce prince. La mésintelligence les ayant désunis, Seleucus se rapprocha de Ptolémée, et de concert avec lui dépouilla son beau-père des provinces qui lui restaient. Pendant que ce dernier était occupé à enlever la Macédoine aux fils de Cassandre, et à se défendre contre Lysimaque, Seleucus mit à profit la paix qui suivit pour fonder, sur la rive droite du Tigre, en face de Ctésiphon, la grande Séleucie, qui, devenue bientôt la rivale de Babylone, dont elle amena la ruine, ouvrit au commerce une nouvelle voie par le fleuve Cyrus, la Caspienne, le Phase et la Colchide. C'est à cette époque de sa vie qu'il faut placer un épisode qui tient plus du roman que de l'histoire. Antiochus, son fils, aimait en secret sa belle-mère, Stratonice, et la violence de cet amour lui avait causé une maladie mortelle. Son père, averti de cette passion par le médecin Erasistrate, lui céda Stratonice, avec la souveraineté de la haute Asie (293). Il trouva bientôt l'occasion de donner une autre preuve de sa générosité. Demetrius l'avait encore une fois attaqué en 290. Seleucus, Ptolémée, Lysimaque et Pyrrhus, roi d'Épire, réunis, l'ayant forcé à fuir après une longue et valeureuse résistance, Demetrius vint se remettre aux mains de son gendre (286). Seleucus, loin de consentir à le faire mourir, comme le proposait Lysimaque, se contenta de le garder prisonnier dans Apamée. Il fut entraîné dans une lutte avec Lysimaque par Ptolémée Ceraunus, qui déshérité du trône d'Égypte avait trouvé un asile à sa cour; après avoir déclaré roi son fils Antiochus, il s'avança contre Lysimaque. La bataille fut livrée à Cyropédion en Phrygie (281). Lysimaque y périt avec tous ses fils. Seleucus, victorieux et maître des États de Lysimaque, partit pour la Macédoine; mais Ptolémée, auquel il refusait l'exécution de ses promesses, le fit assassiner au milieu d'un sacrifice à Lysimachia en Thrace (280). *Antiochus Ier*, son fils, lui succéda. Il avait régné trente-deux ans. Seleucus Ier a mérité en partie sa gloire par ses grandes qualités. Généreux jusqu'à la faiblesse, il devint le bienfaiteur de ses peuples. Il protégea les sciences et les arts, et laissa un grand nombre de fondations utiles. La dynastie dont il est le chef devait pendant près de trois siècles gouverner presque tout l'Orient.

G. R.

Appien, *Syr.*, 53 à 62. — Diodore de Sicile, XVIII à XXI. — Strabon, XV, XVI. — Plutarque, *Demetrius*. — Frœlich, *Annales regum Syriæ*. — Eckhel, t. III, p. 210, 211. — Droysen, *Hellenismus*, t. II, p. 651, 680-720.

SELEUCUS II, *Callinicus*, roi de Syrie, mort en 226. Fils d'Antiochus II, il devint roi en 246. Son premier acte fut d'ordonner la mort de sa belle-mère Bérénice. Le roi d'Égypte, Ptolémée Évergète, frère de Bérénice, entreprit de la venger : il envahit les États de Seleucus, et s'avança jusqu'au delà de l'Euphrate (*voy.* PTOLÉMÉE III). Après une lutte sanglante, dont les événements sont mal connus, Ptolémée conclut une trêve de dix ans avec son ennemi, et se retira. Seleucus eut alors à combattre son frère Antiochus Hierax, Tiridate, roi des Parthes, puis Ptolémée, qui rompit la trêve; il passa le reste de son règne à se défendre contre ses adversaires, et ses victoires furent si nombreuses qu'elles lui valurent le nom de *Callinicus* (beau vainqueur). C'est à la suite d'une de ces victoires qu'il fonda sur l'Euphrate la ville de Callinicopolis (maintenant Rakkals). La guerre se ralluma entre les deux frères; mais Seleucus remporta en Mésopotamie une victoire décisive sur Antiochus, qui fut ré-

duit à s'enfuir en Cappadoce. Il entreprit aussi une grande expédition contre les Parthes, on ne sait à quelle époque, et fut battu par Arsace. On a prétendu que Seleucus fut fait prisonnier des Parthes dans une nouvelle expédition contre eux; mais ce fait n'est pas prouvé. Il mourut d'une chute de cheval, après vingt ans de règne. Ses deux fils, *Seleucus III* et *Antiochus III*, lui succédèrent l'un après l'autre. G. R.

Appien, *Syr.*, 66. — Justin, XXVII. — Niebuhr, *Kl. Schrift.*, t. Ier, p. 276-286. — Droysen, *Hellen.*, t. II.

SELEUCUS III, *Ceraunus* (*Alexandre*), roi de Syrie, mort en 223 av. J.-C. Il succéda très-jeune à Seleucus II, son père (226). D'un tempérament maladif, mais d'un caractère résolu, il entreprit de repousser les envahissements d'Attale, roi de Pergame, en Asie Mineure, et se mit en route avec son cousin Achæus pour franchir le Taurus; mais le manque d'argent mécontenta ses troupes, et un de ses généraux Nicanor, l'empoisonna (223). Antiochus III, son frère, lui succéda. G. R.

Polybe, IV, 48. — Appien, *Syr.*, 66.

SELEUCUS IV, *Philopator*, roi de Syrie, mort en 175 av. J.-C. Il succéda en 186 à Antiochus III, son père. La guerre qu'Antiochus avait soutenue contre les Romains avait affaibli la Syrie; Seleucus eut en outre à payer aux vainqueurs des sommes immenses. Contraint à une politique timide, il s'attira le mépris de l'Orient. Quelques tentatives de vexations contre les Juifs et une attaque contre Eumène, roi de Pergame, pour défendre Pharnace, roi de Pont, attaque à laquelle s'opposaient les Romains, signalent seules ce règne. Seleucus périt empoisonné par son ministre Héliodore, après avoir régné douze ans. Son frère, Antiochus IV, lui succéda. Il eut un fils, *Demetrius Ier*, qui régna en 150, et une fille, *Laodice*, femme de Persée, dernier roi de Macédoine.

Tite Live, XXXII, XXXV à XXXVII. — Polybe, XVIII, XXI. — Appien, *Syr.*, 66. — Frœlich., *Annal. syr.*

SELEUCUS V, fils de Demetrius II Nicator, se fit proclamer roi après le meurtre de celui-ci (124 av. J.-C.); mais sa mère, Cléopâtre, qui avait fait périr son mari pour s'emparer du pouvoir, se débarrassa aussitôt d'un fils dont la hardiesse avait trompé ses espérances. Elle lui donna pour successeur un autre fils, Antiochus VIII.

Appien, *Syr.*, 68, 69.

SELEUCUS VI, *Épiphane*, fils aîné d'Antiochus VIII, devint en 96 roi de la portion de la Syrie qui était restée à son père. Il chassa d'abord d'Antioche, sa capitale, l'usurpateur Héracléon, mais en fut chassé, à son tour, par son compétiteur Antiochus de Cyzique, son oncle. Celui-ci s'étant tué au moment où ils allaient en venir aux mains, son fils disputa Antioche à Seleucus, qui, forcé de se retirer en Cilicie, périt à Mopsueste, dans une révolte des habitants (94 av. J.-C.). Son frère Antiochus XI lui succéda.

Josèphe, *Ant.*, XIII. — Appien, *Syr.*

SELEUCUS *Cybiosactes* (marchand de poisson salé), roi d'Égypte pendant quelques mois de l'an 58 av. J.-C. Quelques historiens l'ont regardé comme un aventurier d'une origine inconnue; mais on le croit plus généralement fils d'Antiochus X, roi de Syrie, et de Cléopâtre Séléné. En 58, les Alexandrins, qui avaient chassé Ptolémée XI Aulètes, et donné la couronne à deux de ses filles, Cléopâtre Tryphène et Bérénice, appelèrent Antiochus à régner avec elles; mais il mourut subitement. Son cousin Philippe, désigné comme son successeur, périt presque aussitôt. Seleucus, proclamé roi à son tour, partit pour l'Égypte, et épousa Bérénice, la seule survivante des deux reines. Sa laideur et ses débauches répugnaient à cette princesse; elle le fit étrangler. Ptolémée XI, rétabli en 55 par Aulus Gabinius, la fit périr. G. R.

Dion Cassius, XXXIX. — Strabon, XVII. — Vaillant, *Hist. des rois de Syrie.*

SELIM Ier, sultan ottoman, né en 1467, mort le 22 septembre 1520. Son caractère belliqueux lui concilia de bonne heure la sympathie des janissaires, qui résolurent de l'élever au trône à la place de son père, Bajazet II, qui leur paraissait trop pacifique. Une première tentative échoua, et il fut exilé en Crimée; une seconde fut plus heureuse, en 1512. Selim proposa à Bajazet de partager le pouvoir; mais celui-ci répondit que le même fourreau ne pouvait contenir deux épées, et il prit le chemin de l'exil. Toutefois, comme il paraissait se retirer trop lentement, le poison débarrassa l'ambition du nouveau sultan de toute inquiétude. Selim inaugura son règne par le meurtre des deux frères d'Ahmed, de Korchud et de ses neveux; il fut toujours fidèle à cette politique inflexible et ombrageuse qui renversait sans scrupule tout ce qui lui faisait obstacle et brisait au moindre soupçon les instruments dont il s'était servi. Un poëte turc a dit : « Tu ne saurais te délivrer d'un rival, à moins qu'il ne devienne le vizir de Selim. » L'honneur d'être son ministre était en effet presque toujours payé du dernier supplice. Un ambassadeur vénitien écrivait en 1512 : « Ce prince est le plus cruel des hommes; il ne rêve que conquêtes, et s'occupe uniquement de ce qui a rapport à la guerre. » Il ne tarda pas à donner aliment à sa passion dominante et au fanatisme guerrier des janissaires. Ajournant la continuation des conquêtes ottomanes sur les chrétiens, il porta en 1514 ses armes contre la Perse, où les sophis venaient de commencer leur grandeur. Il voulait se venger de l'appui prêté par Ismael à son frère Ahmed et satisfaire sa haine contre les schiites; après avoir commencé par massacrer 40,000 de ces sectaires dans ses propres États, il prit la route de Perse, et rencontra les ennemis à Tschalderan; il y remporta une victoire chèrement achetée. Mais les pertes qu'il avait faites, la disette et les murmures des janissaires le forcèrent de retourner sur ses pas, en se contentant de la conquête du Diarbekir et du Kurdistan.

Selim avait laissé à ses lieutenants le soin de poursuivre cette guerre après son départ de la capitale de la Perse; mais il dirigea en personne celle contre les Mamelouks d'Égypte. Il remporta en 1516 à Mardjdabik une première victoire sur le sultan Kansson-Ghawri, et, devenu par là maître de la Syrie, s'avança contre son successeur, Touman-Bey; puis, ayant encore écrasé les Mamelouks dans les plaines de Gaza et de Rudania (1517), il entra au Caire. L'exécution de Touman-Bey et la mort de nombreuses victimes accompagna la chute de l'empire guerrier qui datait de la croisade de saint Louis. La fortune accorda alors à Selim une nouvelle faveur. Le dernier descendant des Abassides séjournait en Égypte entouré des respects des musulmans; il mit au service du fils de Bajazet le prestige religieux qui s'attachait à sa naissance : il lui transmit le titre d'iman et l'étendard du prophète. Par cette concession importante, les sultans de Constantinople devenaient les chefs de l'islamisme, les représentants de Mahomet, investis d'une suprématie incontestée sur tous les princes musulmans; la soumission de l'Arabie en était la conséquence. De retour à Constantinople, Selim nourrissait bien d'autres projets : il se proposait de rompre la paix qu'il avait entretenue avec les princes chrétiens et de conquérir Rhodes, lorsque la mort le surprit, le 22 septembre 1520. Ce prince terrible, qui avait versé à flots le sang de ses ennemis et de ses serviteurs, connaissait cependant le prix des lettres et protégeait les littérateurs; lui-même cultivait la poésie. Malgré sa cruauté, sa mémoire est pour les Ottomans l'objet d'un culte respectueux. Soliman Ier lui succéda. L. Collas.

De Hammer, *Hist. de l'Empire ottoman.*

Selim II, sultan ottoman, fils de Soliman le Magnifique et de Roxelane, né en 1524, mort le 12 décembre 1574, à Constantinople. Il succéda à son père, en 1566; mais il n'en eut ni les qualités ni les talents. Ce prince « intempérant, l'un des sultans qui ont le plus souillé le trône d'Osman par de honteuses débauches » (de Hammer), ouvrit une période de décadence. Malgré l'indignité du monarque, son règne, grâce à l'impulsion donnée par Soliman Ier, ne fut pas sans gloire. Des incursions dans la Carniole précédèrent la conclusion d'un traité avec l'empereur Maximilien II. Après avoir renouvelé la paix signée avec la Pologne et envoyé une ambassade en France, il tourna ses armes vers l'Orient, et s'empara de l'Yémen (1569-1570); mais cette province ne fut guère plus soumise qu'elle ne l'avait été après une première occupation. En 1570 une guerre plus importante éclata contre Venise. L'île de Chypre avait surtout, à cause de ses vins, un grand prix pour ce prince, passionné pour la boisson. Nicosie, Famagouste, et bientôt le pays tout entier tombèrent aux mains des Turcs, qui souillèrent leur victoire par d'affreuses cruautés; le gouverneur de Famagouste, Bragadino, fut écorché vif (1571). Cette conquête effraya la chrétienté, et Venise signa avec le pape et le roi d'Espagne une ligue contre les Ottomans. Le commandement de la flotte confédérée fut donné à don Juan d'Autriche, qui remporta, le 7 octobre 1571, la mémorable victoire de Lépante. Les Turcs perdirent 224 vaisseaux et 30,000 hommes; 15,000 prisonniers furent délivrés. Mais les vainqueurs ne surent pas tirer parti de leur triomphe; les Turcs réparèrent leurs pertes, et le grand visir put répondre à l'envoyé vénitien : « En vous arrachant un royaume, c'est un bras que nous vous avons coupé; et vous, en battant notre flotte, vous n'avez fait que nous raser la barbe. » En effet les Vénitiens, lassés d'une guerre dont ils portaient tout le poids, signèrent en 1573 la paix à des conditions humiliantes. Les Espagnols s'emparèrent, il est vrai, de Tunis cette même année, mais perdirent leur conquête dix-huit mois après. Une guerre heureuse contre les Moldaves, qui s'étaient insurgés et furent obligés de se soumettre, couronna les événements militaires de ce règne. Selim n'eut pas le temps de poursuivre sérieusement le plan qu'il avait formé de joindre par un canal le Don au Volga; un premier essai ne réussit pas. Le 12 décembre 1574 Selim mourut, d'une chute causée par l'ivresse. Ce prince, livré aux débauches de toutes sortes, ne se montra pas à la tête des armées, et, malgré les victoires de ses généraux, activa par son exemple la décadence morale des Ottomans. Mourad III, son fils, lui succéda. L. Collas.

De Hammer, *Hist. de l'Empire ottoman.*

Selim III, sultan ottoman, né le 14 décembre 1761, mort le 29 juillet 1808, était fils de Mustapha III, qui fut remplacé (1774) par son frère, Abdul-Hamed. Celui-ci, ne paraissant pas destiné à avoir de postérité (conjecture qui ne se réalisa point), traita avec sollicitude son neveu qu'attendait le trône des Ottomans. Du fond du sérail, où il était renfermé, Selim méditait sur les causes de la décadence de l'empire et sur les remèdes qui pouvaient la conjurer. Il s'entourait de quelques conseillers qui, imbus des mêmes idées que lui, l'entretenaient dans ses projets de rénovation; il se mit même en relation avec le gouvernement français, et réclama son appui pour la haute mission qu'il s'attribuait. La mort d'Abdul-Hamed, arrivée le 7 avril 1789, lui permit de faire passer dans la réalité les rêves dont il avait entretenu son esprit dans la retraite.

Il se trouva bientôt aux prises avec de grandes difficultés; après l'enthousiasme provoqué par l'avénement de Selim III, les Turcs s'effrayèrent bientôt des projets d'un prince qui voulait tout voir par lui-même, voulait partout introduire des réformes, sans toujours s'inquiéter si elles étaient heureuses et opportunes; quelques exécutions sommaires répandirent la terreur. La guerre continuait avec les Russes et les Autrichiens. Malgré la perte d'Oczakow, prise par les pre-

miers en 1788, Selim s'obstina à continuer la lutte, sans toutefois oser suivre son propre désir, contraire aux avis de ses ministres, qui le détournèrent de prendre le commandement de l'armée. De nouveaux désastres humilièrent les Turcs; ils furent battus à Focziani, (1789), perdirent la Moldavie, la Servie, la Bessarabie. Enfin Selim, pressé par les puissances amies, signa le 4 août 1791 la paix de Scistowa avec l'Autriche, qui rendit toutes ses conquêtes, sauf Choczim. Après de nouvelles victoires des Russes, notamment celle de Rimnick, le sultan, que la paix de Verela, entre Catherine II et les Suédois, privait d'une diversion précieuse, signa, le 9 janvier 1792, la paix de Jassi : aux concessions du traité de Kaïnardji la Porte joignait l'abandon d'Oczakow, de la Crimée, des embouchures du Bug et du Dniester.

Aux humiliations de la politique extérieure se joignaient pour les Turcs des maux de toutes natures; le trésor était vide, l'administration livrée à l'anarchie; les provinces se soulevaient; les troupes, mal payées, menaçaient de se révolter; l'empire semblait tomber en dissolution. Selim cherchait les moyens de combattre tous ces fléaux et d'opérer la régénération projetée. Ses sympathies et les traditions ottomanes le portaient à s'appuyer sur la France; la forme républicaine de son gouvernement l'en éloignait. Il se décida cependant à s'adresser à elle pour relever la puissance d'une vieille alliée; en effet, d'après sa prière, une colonie d'ouvriers, d'artistes, d'ingénieurs, d'officiers de terre et de mer fut envoyée à Constantinople pour travailler sous ses ordres aux réformes qui devaient élever la Turquie au niveau des puissances chrétiennes. Mais les désordres de l'empire, alors troublé par la révolte victorieuse du fameux Passwan-Oglou, étaient le principal obstacle à la prospérité du pays. L'expédition de Bonaparte en Égypte (1798) troubla la bonne harmonie de la France et de la Turquie; celle-ci se jeta dans les bras de l'Angleterre, à qui elle laissa prendre pied dans les îles Ioniennes. Le premier consul renoua les relations d'amitié, et parvint à signer un traité de paix en 1802. La reconnaissance de l'empire français fut un nouveau sujet de contestation; après la bataille d'Austerlitz, Selim s'y résigna, et fut dès lors l'allié fidèle de Napoléon. La politique française étant victorieuse à Constantinople, l'Angleterre et la Russie proférèrent des menaces, qui furent bientôt suivies d'effet. Pendant que les Russes envahissaient la Moldavie et la Valachie, la révolte était en Servie, en Albanie, en Arabie, presque partout; enfin, le 20 avril 1807, l'amiral anglais Duckworth franchissait les Dardanelles avec neuf vaisseaux. Heureusement le général Sebastiani releva le courage du divan; les Turcs montrèrent une activité inaccoutumée, et repoussèrent les Anglais, qui firent des pertes sensibles.

Selim III avait montré dans cette circonstance critique une remarquable énergie; il apporta toujours la même ardeur dans ses réformes, mais il ne sut pas les accomplir avec le tact et les ménagements qui seuls pouvaient en assurer le succès. Guidé par des officiers français, il établit une fonderie de canons, et organisa un corps de troupes qu'il arma, habilla et disciplina à l'européenne; ce devait être le point de départ d'une transformation complète de l'armée ottomane; ce projet, ayant transpiré, provoqua une violente irritation, et l'on accusa Selim de rompre avec toutes les traditions de l'islamisme : aussi, lorsque en 1805 il ordonna de prendre partout des hommes d'élite pour les incorporer dans les nizam-djedid (on appelait ainsi les nouveaux soldats) l'opposition fut telle qu'il dut ajourner l'exécution de son projet. D'autres tentatives de réformes aigrirent encore les esprits, et de farouches derviches prêchèrent la résistance aux ordres du sultan; les malheurs qui fondaient sur l'empire, les révoltes sans cesse renaissantes semblaient des châtiments de ses crimes. En 1807 un incident peu important provoqua la révolte préparée depuis longtemps. Les troupes ayant été disséminées dans les châteaux du Bosphore et des Dardanelles, Selim voulut leur imposer un nouveau costume. On avait adjoint aux nizam-djedid 2,000 soldats appelés yamaktabialis (servants de batteries). Comme ils avaient la même solde et une destination analogue, il était à croire que les deux troupes soutiendraient de concert la réforme. Mais autour de Selim quelques conseillers perfides cherchaient à entretenir les divisions. L'ordre donné aux yamaks de revêtir le nouvel uniforme fut le signal de l'insurrection. Ils massacrèrent Mahmoud-Effendi, plusieurs de leurs officiers, s'excitèrent à détruire le corps des nizam et à arrêter l'État sur la pente où l'entraînaient les partisans des réformes, et marchèrent sur Constantinople. Là ils donnèrent la main aux janissaires et égorgèrent plusieurs des principaux personnages de l'État. Selim en livrant la tête de ses serviteurs crut sauver son pouvoir. Mais les chefs de la révolte, encouragés par leur succès, demandèrent au muphti, interprète de la religion, si un prince violateur du Koran devait continuer à régner. La réponse fut négative, et Selim alla remplacer dans le sérail son cousin Mustapha, qui fût investi du pouvoir. Ainsi tomba ce prince, victime de ses efforts pour arracher l'empire à ses habitudes stationnaires. Au reste, Mustapha IV, qui servait de jouet à la réaction, ne resta pas longtemps sur le trône.

Un partisan dévoué de Selim, Mustapha-Baraïktar, pacha de Roustchouk, profitant des fautes de ses ennemis, fit appel aux adversaires des ulemas et des janissaires, et marcha sur Constantinople avec 4,000 hommes d'élite que suivait une petite armée. Il dissimula ses véritables projets, massacra les yamaks, et parut se contenter de quelques concessions que le nou-

qu'il a surtout brillé. Un des services qu'il a rendus, c'est d'avoir fait sentir que pour interpréter les livres bibliques qui ont été écrits à des époques très-diverses, il faut tenir compte de toutes les circonstances se rapportant à l'histoire du temps auquel chacun d'eux a été composé. Semler a été le père de l'herméneutique historique, comme Ernesti celui de l'herméneutique grammaticale. Le premier, il soumit à une étude approfondie et impartiale la question du canon. Il signala ce fait remarquable que le canon dans les premiers siècles de l'Église n'était pas tout à fait identique à celui qui est devenu définitif. Il montra encore que tous les livres saints ne peuvent pas avoir la même valeur au point de vue de la doctrine; que l'Apocalypse et le Cantique des cantiques, par exemple, ne sauraient être mis sur la même ligne, sous ce rapport, avec des écrits didactiques. On ne peut pas passer sous silence les services qu'il rendit à l'histoire des dogmes. Apportant dans ce champ d'études le même esprit critique qui l'avait dirigé dans ses autres travaux, il suivit le développement des doctrines admises dans l'Église chrétienne, signalant la formation de celles-ci et les modifications de celles-là, et indiquant sous quelles influences ces changements successifs se sont produits. Grégoire dans son *Histoire des sectes* et la *Biographie universelle* accusent Semler d'avoir réduit le christianisme à n'être qu'une doctrine purement humaine : cette accusation est injuste. Il est possible que la voie dans laquelle il a marché conduise en définitive à ne voir dans le christianisme qu'une religion analogue, sous beaucoup de rapports, à toutes les autres, quoique les dépassant toutes en grandeur et en pureté; mais ce n'est pas certainement ainsi que le considérait Semler. S'il a sacrifié, s'il a combattu certaines doctrines communément regardées comme parties constitutives de la religion chrétienne, c'est, d'un côté, parce qu'il ne regardait les doctrines que comme des superfétations illégitimes dont elle s'était chargée dans les différents milieux qu'elle a traversés, et il a cherché, l'histoire à la main, à en donner la preuve; c'est, d'un autre côté, parce qu'il pensait que le christianisme ramené à sa pureté primitive échapperait aux attaques dont il était l'objet et qui portaient précisément sur ces doctrines parasites qu'il en retranchait. Il ne faut pas oublier que s'il s'éleva contre la manière dont l'orthodoxie de son temps entendait la religion chrétienne, il ne s'opposa pas avec moins de force aux théories contenues dans les *Fragments* de Wolfenbüttel et aux systèmes de l'école de Basedow et de Bahrdt, qui allaient à enlever au christianisme toute origine surnaturelle et à le transformer en une pure philosophie.

Des nombreux écrits de Semler les pricipaux sont : *De dæmoniacis quorum in Novo Testam. fit mentio*; Halle, 1760, in-8°, trois autres édit.; — *Umständliche Untersuchung der dæmonischen Laute* (Recherche circonstanciée sur le son que font entendre les démoniaques); Halle, 1762, in-8°; — *Sammlungen von Briefen und Anfragen über die Gassnerischen und Schræpferischen Geisterbeschwærungen* (Recueils de lettres et de questions sur les conjurations d'esprits faites par Gassner et Schræpfer); Francfort, 1775-1776, 2 vol. in-8°; — *Versuch einer biblischen Dæmonologie* (Essai d'une démonologie biblique); Halle, 1776, in-8°; on a encore quelques autres écrits de Semler sur le même sujet, qu'il considère à un point de vue rationnel, ne voyant dans les possessions de démons que des maladies mentales; — *De mysticarum interpretationum studio, hodie parum utili*; Halle, 1760, in-8°; — *Vorbereitung zur theologischen Hermeneutik* (Préparation à l'herméneutique biblique); Halle, 1760-69, 4 part. in-8°; — *Apparatus ad liberam Novi Testamenti interpretationem*; Halle, 1767, in-8°; — *Apparatus ad liberam Veteris Testamenti interpretationem*; Halle, 1773, in-8°; — *Abhandlung von freier Untersuchung des kanons* (Traité d'une libre recherche du canon); Halle, 1771 et suiv., 4 vol. in-8° : un des ouvrages les plus remarquables de Semler; — *De discrimine notionum vulgarium et christianarum in libris Novi Testamenti observando*; Halle, 1770, in-4°; — *Christ. freye Untersuchung ueber die sogenante Offenbarung Johannis* (Recherches libres sur la soi-disant révélation de Jean); Halle, 1769, in-8°; — *Commentationes historiæ de antiquo christianorum statu*; Halle, 1771-1772, 2 vol. in-8°; — *Versuch eines fruchtbaren Auszugs der Kirchengeschichte* (Essai d'un précis substantiel de l'histoire de l'Église); Halle, 1778, 3 vol. in-8°; — *Observationes novæ quibus historia christianorum usque ad Constantinum Magnum illustratur*; Halle, 1784, in-8°; — *Institutio ad doctrinam christianam liberaliter discendam*; Halle, 1774, in-8°. Michel Nicolas.

Semler's Lebensbeschreibung von ihm selbst verfasst; Halle, 1781-82, 2 vol. in-8°. — Eichorn, *Allg. Biblioth.*, t. V, p. 1-202. — Fr.-A. Wolf, *Ueber Semler's lezte Lebenstage*; Halle, 1791, in-8°. — H. Schmid, *Theologie Semler's*; Nordlingen, 1858, in-8°.

SEMOLEI. *Voy.* Franco (*Battista*).

SEMONVILLE (*Charles-Louis* Huguet, marquis de), diplomate, né à Paris, le 9 mars 1759, mort dans cette ville, le 11 août 1839, était fils de Huguet de Montarau, secrétaire du roi et du conseil. Reçu avant l'âge de dix-neuf ans conseiller aux enquêtes du parlement de Paris, il s'y fit bientôt remarquer par la finesse et la distinction de son esprit; mais il fixa surtout l'attention publique par un discours prononcé dans l'assemblée générale des chambres du parlement (1788), où il proposait la convocation des états généraux, comme le seul moyen de franchir les embarras de la situation. Il n'obtint pourtant

qu'une élection de suppléant aux états généraux, où il ne fut pas appelé à siéger; mais son talent inné pour l'intrigue en fit un auxiliaire très-utile au lieutenant civil Talon, dans les négociations qui préparèrent la défection de Mirabeau et dans celles qui eurent pour objet de rattacher aux intérêts de la cour quelques-uns des chefs du parti patriote. Le ministre Montmorin l'envoya à Bruxelles, pour étudier la marche du mouvement insurrectionnel qui rendit la Belgique indépendante de l'Autriche pendant une année (1790). Au mois d'août 1791, Semonville fut nommé envoyé extraordinaire près la république de Gênes. Dumouriez, alors ministre des affaires étrangères, tenta, par l'appât de quelque extension territoriale, de détacher le roi de Sardaigne de la politique autrichienne; mais ce prince, avant d'avoir reçu la nomination de Semonville au poste d'envoyé à Turin, donna ordre de ne pas lui laisser franchir la frontière piémontaise (avril 1792). Semonville fut alors appelé à l'ambassade de Constantinople; mais le sultan Selim, influencé par les représentations des puissances coalisées, refusa de le recevoir. Bien qu'engagé secrètement avec certains membres du gouvernement républicain, il jugea prudent d'abriter sa position personnelle sous le couvert d'une mission d'observation, qui lui fut donnée pour la Corse; il s'y lia d'amitié avec Paoli, et y fit la connaissance du jeune Napoléon Bonaparte. Destiné de nouveau à l'ambassade de Constantinople (mai 1793), il reçut ordre de s'entendre avec Maret pour maintenir les principautés italiennes dans leur alliance avec la république française. Ils partirent ensemble de Genève; mais à leur arrivée à Novale, sur le territoire neutre des Grisons, le 25 juillet 1793, les deux négociateurs furent enlevés par l'ordre du gouverneur de Milan, et conduits dans la forteresse de Mantoue, puis à Kuffstein, dans le Tyrol, où ils subirent trente mois d'une étroite captivité. En décembre 1795, à la suite de l'échange qui eut lieu de la fille de Louis XVI contre les députés Camus, Quinette, Bancal et Lamarque, les deux captifs furent remis en liberté. Semonville ne prit aucune part au coup d'État du 18 brumaire; mais il rappela au premier consul les rapports qu'il avait entretenus précédemment avec lui, et fut chargé, le 30 décembre 1799, sous le titre de ministre plénipotentiaire, du soin important de consolider l'alliance existant entre le gouvernement français et la république batave. Il partit pour La Haye, et réussit pleinement dans sa négociation. Le département des Ardennes l'élut, en 1803, candidat au sénat conservateur. Il y entra le 1er février 1805, en vertu d'une nomination au libre choix de l'empereur, et par les qualités éminentes de son esprit il parvint à obtenir une certaine influence sous le régime impérial. D'après Mounier, ce fut sur une insinuation de Semonville que la famille souveraine d'Autriche se décida à contracter avec Napoléon cette étroite alliance qui ajouta plus à la splendeur de son trône qu'à sa puissance et à sa solidité. Semonville servit d'organe aux commissions sénatoriales chargées en 1809 et en 1810 de préparer l'enregistrement des décrets de réunion du Valais, de la Hollande et de la Toscane à l'empire. Il s'empressa d'adhérer à la délibération de déchéance de Napoléon; mais il combattit énergiquement la proposition faite au sénat par l'empereur de Russie pour la réhabilitation du général Moreau. Uni par une ancienne amitié à MM. Dambray et Ferrand, Semonville fit partie de la commission chargée de préparer la charte constitutionnelle. Il fut compris avec le titre de grand référendaire dans la première promotion des pairs (5 juin 1814). Trop clairvoyant pour croire au succès durable de l'entreprise du 20 mars, il se retira pendant les cent jours dans une de ses terres, et ne reparut à Paris qu'après le retour du roi. Mais, fidèle à la tactique de toute sa vie, il avait pris soin de se ménager un appui éventuel dans le général Montholon, son beau-fils, que Napoléon venait d'attacher à sa personne en qualité d'aide de camp; en même temps il exhortait le frère de ce militaire à suivre Louis XVIII dans son exil.

La seconde restauration rendit à Semonville toute la faveur dont il avait joui sous la première, et il faut reconnaître qu'il la justifia par l'intelligente fidélité avec laquelle il se dévoua à ce gouvernement, qui lui fut redevable de quelques conquêtes précieuses. Personne enfin n'était mieux placé, soit par ses antécédents, soit par la souplesse et la conciliation de son caractère, pour opérer d'utiles rapprochements entre les hommes de l'ancien et ceux du nouveau régime. Louis XVIII lui fit à plusieurs reprises l'honneur, fort peu prodigué, de le visiter dans ses somptueux appartements du Luxembourg. Semonville occupa d'ailleurs rarement la tribune, et semblait réserver pour les discussions particulières les ressources d'un esprit éminemment propre à la conversation. Doué d'une certaine indépendance de langage, malgré la souplesse habituelle de ses attachements et de ses principes, il faisait entendre parfois aux dépositaires du pouvoir quelques vérités incommodes, et n'épargna rien pour combattre les tendances politiques qui se traduisirent, au 25 juillet 1830, en un coup d'État sans rapport avec la gravité réelle de la situation. Le 29 il résolut de conjurer par un suprême effort les dangers de la monarchie. Après avoir vainement exhorté les ministres, réunis aux Tuileries, d'abdiquer un pouvoir impopulaire, il se rendit à Saint-Cloud accompagné de M. d'Argout, et eut avec Charles X un long et pathétique entretien, dont le résultat, péniblement obtenu, fut la convocation du conseil et le retrait des funestes ordonnances. L'évacuation inopinée du Louvre et la retraite de l'armée royale firent avorter ces généreux efforts, que Semonville accom-

pagna de démarches plus intimes destinées à sauvegarder le principe de l'hérédité monarchique. Moins d'un an après, le 25 juillet 1831, le vieux courtisan faisait pavoiser la salle des séances de la chambre des pairs de quarante drapeaux autrichiens envoyés en 1805 par Napoléon au sénat conservateur, et ménageait ainsi au jeune duc d'Orléans l'occasion d'une allocution belliqueuse et populaire. Le 21 septembre 1834, il fut remplacé dans ses fonctions de grand référendaire par le duc Decazes, et il alla abriter à Versailles, dans une habitation qu'il avait récemment acquise, le dépit mal dissimulé que lui fit éprouver sa disgrâce. Il mourut dans sa quatre-vingt-et-unième année, des suites d'une chute dont la violence défia toutes les ressources de l'art. Il avait épousé Mlle de Rostaing, veuve en premières noces du comte de Montholon, belle-mère des généraux Joubert et de Sparre et du maréchal Macdonald. Il tenait de Napoléon le titre de comte (1808) et de Louis XVIII celui de marquis (1819). En lui s'éteignit un des derniers types de l'ancienne urbanité française modifiée par les épreuves du régime révolutionnaire. Il est juste de dire à sa louange que peu d'hommes se sont montrés plus obligeants et ont rendu plus de services. Né dans des jours tranquilles, Semonville, doué de mœurs douces, d'un sens exquis, d'un esprit conciliant, d'une nature éminemment généreuse, n'eût point porté dans sa vie extérieure ces habitudes cauteleuses, cette incroyable souplesse de caractère et de maximes à la faveur desquelles il cherchait à se faire accepter sous tous les régimes, et dont le succès, chez lui comme chez tant d'autres, a si activement contribué parmi nous à la décadence progressive des mœurs politiques. A. Boullée.

Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État. — Mounier, *Éloge de Semonville.* — Polignac (De), *Études historiques.* — *Moniteur* du 14 avril 1839.

SEMPRONIUS LONGUS, général romain, vivait à la fin du troisième siècle avant J.-C. Consul avec P. Cornelius Scipion en 218, dans la première année de la seconde guerre punique, il eut la Sicile pour province. Il y poussait les hostilités avec vigueur et même avec succès, lorsque le sénat le rappela en toute hâte dans le nord de l'Italie, pour l'opposer à Annibal. Au cœur de l'hiver Sempronius traversa en quarante jours la péninsule dans sa longueur du détroit de Messine à Rimini. Il opéra ensuite sa jonction avec son collègue sur les bords de la Trebia, et tous deux livrèrent bataille à Annibal. Ils furent complétement vaincus et forcés de se réfugier derrière les murs de Placentia. En 215, Sempronius eut un commandement dans l'Italie méridionale, et défit Hannon près de Grumentum en Lucanie. Il mourut en 210. Y.

Tite Live, XXI, 6, 17, 51-56. — Polybe, III, 40, 41, 60, 75. — Appien, *Annib.*, 6, 7.

SEMPRONIUS (*C. Tuditanus*), homme politique et historien romain, vivait dans le second siècle avant J.-C. Il appartenait à une maison (*gens Sempronia*) que les Gracques rendirent illustre; les Tuditani, quoique moins célèbres que les Gracchi, comptent cependant plusieurs personnages importants : *P. Sempronius Tuditanus*, tribun militaire à la bataille de Cannes (216), censeur en 209, consul en 204; *Sempronius Tuditanus*, tribun du peuple en 193, consul en 185. Le C. Tuditanus qui fait le sujet de cet article était le fils d'un personnage du même nom connu seulement pour avoir été un des dix commissaires chargés en 146 d'organiser la Grèce méridionale en province romaine. Il fut préteur en 132 et consul en 129. Pendant qu'il était en charge, Scipion l'Africain lui fit conférer la mission de résoudre les difficultés sans nombre qui naissaient de l'application de la loi agraire de Tiberius. S. Tuditanus, voyant qu'il ne pourrait la remplir sans se brouiller soit avec le sénat, soit avec le parti de Gracchus, trouva moyen de quitter Rome, sous prétexte d'aller faire la guerre aux Illyriens. Cette expédition fut heureuse, et Tuditanus à son retour eut les honneurs du triomphe. Cicéron fait un vif éloge de la politesse de ses mœurs et de l'élégance de ses discours; Denys d'Halicarnasse le compte avec Caton le Censeur parmi les plus savants chroniqueurs romains, et son histoire, dont nous ne connaissons pas le sujet précis et dont il ne reste rien, est plusieurs fois citée par les anciens. L. J.

Cicéron, *Ad Attic.*, XIII, 30; 32; *De natura deorum*, II, 5; *Brutus*, 25. — Velleius Paterculus, II, 4. — Appien, *Bel. civ.*, I, 19; *Illyr.*, 10. — Tite Live, *Epit.* — Krause, *Vitæ et fragm. hist. romanorum.* — Smith, *Dictionary of greek and roman biogr.*, art. Tuditanus.

SEMPRONIUS. *Voy.* Gracchus.

SENAC (*Jean-Baptiste*), médecin français, né en 1693, près de Lombez (Gers), mort le 20 décembre 1770, à Paris. On ne sait rien de certain sur la première moitié de sa vie. S'il faut en croire un bruit répandu par les ennemis de sa fortune, il se fit de protestant, catholique, et devint d'aspirant au ministère de l'Évangile, affilié à la compagnie de Jésus. Mais les faits précis sont inconnus; on ne peut même affirmer dans quelle ville ni à quelle époque il prit ses grades. D'après l'*État de la médecine en Europe* pour 1777, il était docteur de la faculté de Reims; d'après la *Biographie médicale*, il était bachelier de celle de Paris; d'après d'autres, il subit tous ses examens à Montpellier. Quoi qu'il en soit, nous le voyons en 1745 attaché comme médecin à la personne du maréchal de Saxe, et le suivre dès lors dans ses campagnes. Le maréchal étant mort, Senac s'établit à Versailles; il y obtint d'abord une charge de médecin consultant de Louis XV, et devint premier médecin du roi à la mort de Chicoyneau (avril 1752). Il eut, en cette qualité, le titre de conseiller d'État, puis celui de surintendant des eaux minérales du royaume, et fut membre de l'Académie des sciences ainsi que de la Société royale de Nancy. Grimm, qui ne l'aimait pas et qui lui reproche un caractère difficile et jaloux, fait néanmoins l'éloge de

son talent et de son esprit. La réputation de Senac, très-grande de son vivant, lui a survécu en partie. Ses ouvrages sont écrits d'un style clair et pur. On a de lui : *Discours sur la méthode de Franco et sur celle de M. Rau touchant l'opération de la taille*; Paris, 1727, in-12; — *Lettres de Julien Morisson sur le choix des saignées*; Paris, 1730, in-12 : ces lettres, dans lesquelles, sous le voile d'un pseudonyme, Senac attaquait vivement Silva, furent attribuées à La Mettrie, et contribuèrent à son exil; — *Traité des causes, des accidents et de la cure de la peste, avec un recueil d'observations sur la peste de Marseille*; Paris, 1744, in-4°; — *Traité de la structure du cœur, de son action et de ses maladies*; Paris, 1749, 2 vol. in-4°; 2e édit., augmentée par Portal, ibid., 1774, 2 vol. in-4°, fig. : ouvrage capital de l'auteur, première bonne monographie publiée en France sur l'organisme; — *De Recondita febrium intermittentium tum remittentium natura*; Paris, 1759, in-8°; — *Traité des maladies du cœur*; Paris, 1774, 1778, 2 vol. in-12; — des *Mémoires* dans le *Journal des savants* et dans le *Recueil de l'Académie des sciences*, entre autres *Sur les Noyés* et *Sur le Diaphragme*. Il avait publié dans sa jeunesse une traduction de l'*Anatomie* d'Heister, avec des *Essais de physique sur l'usage des parties du corps humain*; Paris, 1724, in-8°, et 1753, 3 vol. in-12, fig.

Senac eut deux fils : l'un fut fermier général; l'autre est connu dans la littérature sous le nom de *Senac de Meilhan* (*voy.* l'art. suivant).

Éloy, *Dict. hist. de la méd.* — *Biogr. méd.*

SENAC DE MEILHAN (*Gabriel*), publiciste, fils du précédent, né à Paris, en 1736, mort à Vienne, le 5 avril 1803. Il reçut une éducation superficielle. A peine frotté d'humanités, il entra dans la carrière administrative. Il débuta comme maître des requêtes (1764), et fut ensuite intendant des provinces d'Aunis (1766), de Provence (1773) et de Hainaut (1775). Cette carrière ne fut pas pour lui sans honneur, si l'on en croit le souvenir que les *allées de Meilhan* ont conservé de lui à Marseille, et surtout ce beau portrait de souscription, peint par Duplessis, gravé par Bervic, que la ville de Valenciennes reconnaissante fit placer dans son hôtel de ville (1783). En 1776 Saint-Germain, alors ministre, l'appela à une place de création extraordinaire, celle d'intendant général de la guerre. Mais il ne fut pas heureux dans cette mission difficile de régir le contentieux et de soumettre le désordre des fournitures à la régularité nécessaire; sa manière d'agir déplut bientôt au prince de Montbarey, secrétaire d'État adjoint au ministre, qui exigea et obtint son renvoi. Senac avait de bonne heure eu beaucoup de goût pour les lettres : à dix-neuf ans, il avait envoyé une pièce de vers à Voltaire, qui l'avait appelé « favori d'Apollon ». Mais il eut la sagesse de renoncer à la poésie et d'ajourner jusqu'à l'âge mûr son véritable début littéraire. Il passa sa vie dans le monde, se dépensant en conversations, en mémoires, en intrigues et en succès de toutes les sortes. Tour à tour assidu auprès de Mme de Pompadour, des Noailles et des Choiseul, il eut la bonne fortune d'obtenir l'amitié de la marquise de Créqui. Il lui dut plus d'un encouragement et plus d'un bon conseil; il lui dut d'arriver par une pente insensible à la dure réalité de la vieillesse. Cette liaison plaide encore, partout où l'estime hésite, en l'honneur de sa mémoire (1). Tous deux se rencontrèrent vers 1781; la sympathie qui les porta l'un vers l'autre fut une pure attraction d'esprit. Nous pouvons juger de ce que fut cette amitié, dont l'influence fut doublement féconde et salutaire pour Senac, par les *Lettres* publiées récemment (2). C'est là qu'on apprend à connaître dans ses moindres replis l'homme capable d'inspirer un si beau sentiment, en dépit du scepticisme qui le tourmente et de l'ambition qui l'agite; homme complétement aimable s'il l'eût été sans le savoir, homme complétement estimable s'il eût pu estimer les autres et s'estimer lui-même.

C'est par un travail d'ingénieuse marquetterie, par une mosaïque de renseignements empruntés aux mémoires du dix-septième siècle mis en œuvre avec un art raffiné, que Senac débuta dans les *Lettres*, c'est-à-dire par les *Mémoires* (supposés) *d'Anne de Gonzague, princesse palatine* (Paris, 1786, in-8°). Le nom de l'auteur et la question de savoir si son livre était authentique occupèrent beaucoup le public. On peut lire les pièces de ce débat dans le *Journal de Paris* et dans les *Correspondances* de La Harpe et de Grimm. Senac ne se fit pas connaître dans la réimpression qu'il donna en 1789 des *Mémoires*, en y ajoutant des morceaux nouveaux. Singulière recommandation auprès de l'Académie, à laquelle il aspirait, qu'un premier succès équivoque et désavoué comme tous ceux de ce genre (3). Dans ses *Considérations sur le luxe et les richesses* (Paris, 1787, in-8°), il se posa en rival de Necker, qu'il eût remplacé sans répugnance. C'est un travail hâtif et écourté, où l'on rencontre d'ingénieux raisonnements et quelques vues fines. L'ouvrage le plus remarquable de Senac de Meilhan a pour titre : *Considérations sur l'esprit et les mœurs* (Paris, 1787,

(1) Ce qui pourrait faire hésiter l'estime, ce sont les mœurs de Senac, qui furent des plus mauvaises en un siècle où il n'y en eut guère de bonnes. On peut voir là-dessus les *Mémoires de Tilly* et *Monsieur Nicolas*, par Rétif de la Bretonne.

(2) *Lettres inédites de la marquise de Créqui à Senac de Meilhan*; Paris, 1856, in-12.

(3) M. Saigues (note du t. III de la 2e partie de la *Correspondance de Grimm*) regarde Senac comme l'auteur d'un poëme lubrique dont le titre même ne peut être cité, et qui fut imprimé en 1775, in-8°. Il y a dans les œuvres et dans la vie de Senac quelques-uns de ces péchés par où l'homme s'échappe et qui rendent le moraliste suspect.

in-8°); réimpr. en 1789, sans certains passages libres et d'une crudité parfois insolente. Précieux comme mine de renseignements historiques et d'observations morales, il pèche surtout par ce défaut de réserve, défaut caractéristique du temps, et par la hardiesse des détails. On y trouve plus d'esprit que de goût, plus de talent que de profondeur.

Dans l'année 1789 les dernières chances de succès et de pouvoir échappent à la fois à Senac : il a des démêlés désagréables avec le duc de Croy, président des états du Hainault; il perd sa femme, qui l'adorait, dit Mme de Créqui; il perd sa dernière occasion d'être de l'Académie française, à la mort de Richelieu. En vain le comte de la Marck le fit dîner avec Mirabeau : ils ne purent ni s'entendre ni s'estimer. Retiré à la campagne, Senac publia, comme un manifeste de cette opinion conservatrice qui avait tant de peine à se former un parti, une brochure intitulée : *Des Principes et des causes de la révolution* (Paris, 1790, in-8°), et qui passa presque inaperçue. Il se décida à émigrer, et pour adieux à la France, il lui laissa *les Deux cousins*, conte philosophique « très-spirituel, dit M. Sainte-Beuve, et des plus distingués par l'idée », et la traduction des deux premiers livres des *Annales* de Tacite. Il était à Aix-la-Chapelle en 1791. Il séjourna un moment à Brunswick, où l'on avait, dès 1789, imprimé des *Mélanges de philosophie et de littérature* qui réunissaient ce qu'il avait déjà publié. « Bientôt il passa en Russie, dit M. de Levis, où l'impératrice Catherine, qui avait lu avec plaisir ses ouvrages, l'invitait à se rendre. Elle voulait lui faire écrire les annales de son empire et sa propre histoire. Dans ce dessein, elle l'accueillit avec une grande bonté, et s'empressa de l'admettre dans sa société intime; mais elle ne fut pas, à beaucoup près, aussi contente de l'homme que de l'auteur. Elle trouvait que tout son esprit ne rachetait pas de graves inconvénients : une plaisanterie de mauvais goût, quelquefois peu de souplesse et souvent trop peu de retenue; enfin, une teinte de pédanterie mal déguisée sous une légèreté d'emprunt. » Toutefois l'impératrice ne lui enleva pas sa pension de six mille roubles, et il la conserva jusqu'à l'avénement de Paul Ier. C'est à Pétersbourg que Senac donna une *Lettre à Mme de **** (1792, in-8°), récit de sa première entrevue avec Catherine II; il l'y comparait, pour la louer sans doute comme elle voulait l'être, à la basilique de Saint-Pierre de Rome. En sortant de Russie, il s'établit à Hambourg, centre de l'émigration intelligente et littéraire. Il s'y répandit peu; mais il y publia l'ouvrage par lequel il nous demeure le plus sympathique et le plus utile : *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la révolution* (1795, in-8°), ouvrage suivi d'une première galerie de *Caractères et Portraits*. C'est moins une histoire des causes de la révolution que de ses effets; il est excellent dans sa partie restreinte, d'une instructive et attrayante lecture. A Hambourg parut aussi une sorte de roman, moitié historique, moitié familier, intitulé *l'Émigré* (1797, 4 vol. in-8°). Il est curieux d'y voir les préjugés et les fautes de l'émigration jugés par un émigré avec une inexorable indépendance. Malheureusement l'ouvrage est très-rare. Et il faut encore le regretter au point de vue même purement historique; car il a son importance pour l'appréciation de l'influence de la révolution française en Allemagne, et surtout, ainsi qu'il a été dit d'abord, des idées de l'émigration, de ses souvenirs, de ses espérances et de ses regrets. De Hambourg Senac vint à Vienne, où il vécut dans l'intimité du prince de Ligne; il y mourut, âgé de soixante-sept ans. Il avait laissé un assez grand nombre de manuscrits, d'où le duc de Levis a tiré la galerie de *Portraits et Caractères du dix-huitième siècle* (Paris, 1813, in-8°), avec une *Notice* qui ne pèche point par l'indulgence, quoiqu'il fût son élève. Les *Œuvres choisies* de Senac ont été publiées par l'auteur de cet article (Paris, 1862, in-18).

M. DE LESCURE.

Grimm, La Harpe, Voltaire, *Corresp.* — *Journal de Paris*, 1786. — *Année littéraire*, 1787. — Craufurd, *Essai biographique sur Senac de Meilhan*; Paris, 1803. — *Mémoires* du prince de Ligne, de Besenval, de Tilly. — Chamfort, *Caractères et Pensées*. — *Notice* du duc de Levis. — *Lettres inédites* de Mme de Créqui. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. X.

SENANCOUR (*Etienne* PIVERT DE), écrivain français, né à Paris, en novembre 1770, mort à Saint-Cloud, près Paris, en janvier 1846. Il appartenait à une famille lorraine (1); son père était contrôleur des rentes. Il eut une enfance maladive, casanière, ennuyée. Placé d'abord chez un curé de campagne, près d'Ermenonville, il commença, les souvenirs de Rousseau l'aidant, à sentir et à aimer la solitude. Puis il entra au collége de la Marche pour achever ses études classiques. En sortant de cette maison (1789), il devait passer dans le séminaire de Saint-Sulpice; mais il avait en aversion la prêtrise, et d'ailleurs ses instincts de vie contemplative s'étaient déjà révélés dans des promenades solitaires et des excursions de vacances au milieu des rochers et des futaies de Fontainebleau. Soutenu en secret par sa mère, il prit la fuite, et se rendit en Suisse. Il résida quelque temps dans le Valais, au hameau de Charrière, et consacra ses loisirs à peindre le paysage (délassement qu'il ne tarda pas à abandonner tout à fait) et surtout à errer au hasard dans les montagnes. Puis il s'établit chez une famille noble du canton de Fribourg. « Une demoiselle de la maison, qui s'y trouvait peu heureuse, connut le jeune étranger, s'attacha à lui; des confidences et quelque intimité s'ensuivirent. » Cette jeune fille ayant refusé l'alliance qu'on lui des-

(1) Le village de Senancour est situé dans le département de la Meuse.

tinait, une explication eut lieu, et Senancour épousa, plutôt par scrupule de conscience que par affection, celle qu'il craignait d'avoir compromise (1790). Ce mariage ne fut point heureux; il défraya plus tard l'histoire de Fonsalbe, dans *Obermann*. Ici commencent les mécomptes de Senancour. Quoique déclaré émigré, il osait, de temps à autre, rentrer en France; une fois il fut arrêté, dit-on, mais relâché presque aussitôt. Son père et sa mère moururent vers 1796, puis sa femme, qui avait donné le jour à deux enfants, fut emportée par une maladie lente. Enfin lui-même, privé des ressources sur lesquelles il avait compté, se vit contraint par une dure nécessité de renoncer à la retraite et d'embrasser un genre de vie qui répugnait invinciblement à ses habitudes et à ses penchants. Ajoutons à ceci de précoces infirmités, provenues, dit-on, de l'usage du vin blanc trop alcoolique du Valais, et surtout d'une chute et d'un séjour trop prolongé dans un torrent glacé, par lequel il s'était laissé entraîner de la montagne au fond de la vallée. Bref, revenu à Paris, où il habitait rue de la Cerisaie, il fut réduit à demander à sa plume des moyens d'existence, et fit bon gré mal gré certaines besognes indignes d'un talent qui a une évidente parenté avec ceux de Rousseau, de Châteaubriand et de Mme de Staël. Vers la fin de sa vie, il reçut une pension de M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, et M. Villemain lui en fit donner une autre sur les fonds de l'instruction publique. Il a laissé un fils, qui suivit la carrière des armes, et une fille, auteur de productions morales pour la jeunesse. L'ouvrage principal de Senancour est *Obermann*, livre étrange, désolant, où l'auteur semble avoir peint l'état de son âme dans ce personnage « qui ne sait ce qu'il est, ce qu'il aime, ce qu'il veut; qui gémit sans cause, qui désire sans objet et qui ne voit rien sinon qu'il n'est pas à sa place; enfin, qui se traîne dans le vide et dans un infini désordre d'ennuis ». Cet ouvrage est, comme les autres, un tissu de pensées bizarres, de traits profonds, de tableaux pittoresques, le tout jeté sans lien et sans art. Le traité *De l'amour* est trop parsemé de paradoxes; l'individualité y est poussée jusqu'aux conséquences les plus impures. Les *Libres méditations* offrent une fin plus consolante à méditer, et échappent au blâme, grâce à l'esprit de mansuétude qui les a pénétrées. Avant de donner la liste des ouvrages de Senancour, nous devons faire remarquer que dans ceux qui ont été réimprimés il a pratiqué d'importants changements à chaque édition nouvelle; en voici les titres : *Rêveries sur la nature primitive de l'homme*; Paris, 1798-1799, 1802, 1833, in-8°; — *Obermann, lettres*; Paris, 1804, 2 vol. in-8°; ibid., 1833, 2 vol. in-8°, avec préface de Sainte-Beuve, et 1840, 1847, in-12, avec introduction de Georges Sand; — *De l'amour considéré dans les lois réelles et dans les formes sociales de l'union des deux sexes*; Paris, 1805, 1828, in-8°; 1833, in-18, et 1834, 2 vol. in-8°; — *Lettres* (deux) *d'un habitant des Vosges sur Buonaparte, Châteaubriand, etc.*; Paris, 1814, 2 broch. in-8°; — *Simples observations soumises au congrès de Vienne*; Paris, 1814, in-8°; — *De Napoléon*; Paris, 1815, in 8°; — *14 juillet* 1815; Paris, 1815, broch. in-8°; — *Observations sur le* Génie du Christianisme *et les écrits de M. de B* (onald); Paris, 1816, in-8°; — *Libres méditations d'un solitaire inconnu*; Paris, 1819, in-8°, et 1830, in-18; — *Résumé de l'histoire de la Chine*; Paris, 1824, in-18; — *Résumé de l'histoire des traditions morales et religieuses chez tous les peuples*; Paris, 1825, 1827, in-18 : ce livre fut déféré aux tribunaux, parce que l'auteur y avait outragé la religion catholique en appelant Jésus *un jeune sage*; condamné le 14 août 1827 à neuf mois de prison et 300 fr. d'amende par le tribunal de police correctionnelle, il fut acquitté, le 22 janvier 1828, par la cour royale de Paris; — *Petit Vocabulaire de simples vérités*; Paris, 1833, 1834, in-18; — *Isabelle*, roman; Paris, 1833, in-8°. L'héroïne de cette bizarre fiction est une sorte d'Obermann en jupons, mais qui n'a rien de la femme, et qui se borne à végéter en dehors des sentiments humains; pas d'action, pas d'intérêt, nulle intrigue dans ce livre incompréhensible, terminé par une dissertation sur les fleurs qui vient là on ne sait pourquoi. — Senancour était un des rédacteurs anonymes de la *Biogr. univ. des contemp.* de Rabbe. Il a participé à plusieurs recueils et journaux, tels que *le Constitutionnel* (1818 à 1828), *l'Observateur*, *la Minerve*, *le Mercure*, la *Revue encyclopédique*, etc. A. DE B—Y.

Sainte-Beuve, *Portraits contemp.*, t. Ier. — G. Sand, *Préface de l'Amour*. — Quérard, *France littéraire*.

SENAR (*Gabriel-Jérôme*), agent révolutionnaire, né en 1760, à Châtellerault, mort le 10 mars 1796, à Tours. Il était avocat à l'Ile-Bouchard quand la révolution éclata; on le nomma officier municipal; mais à la suite de quelques différends il vint exercer sa profession à Tours. A la fin de 1791 il devint procureur de la commune; c'était alors un fougueux patriote, « révolutionnaire par principes, » d'après son propre aveu, et qui ne reculait pas devant l'emploi des mesures énergiques. On trouva son zèle déplacé, et on le destitua, ce qui le laissa sans ressources. Par l'entremise des conventionnels en mission dans son département, il entra dans le comité de sûreté générale; il y servit à la fois de secrétaire et d'agent secret; il fut chargé d'interroger les suspects comme de diriger les arrestations. Bientôt on ne le laissa plus sortir de l'enceinte du comité sans être accompagné d'un gendarme. Cette mesure fut-elle prise afin de le protéger contre ses ennemis ou pour s'assurer de sa discrétion? On a prétendu qu'en le voyant revenir à des sentiments modérés, on

avait craint qu'il ne révélât les faits dont il était chaque jour témoin, comme s'il n'eût pas été plus simple de l'expulser au lieu de le garder à vue. Après le 9 thermidor, il fut jeté en prison comme terroriste, et troubla plusieurs fois de ses dénonciations le triomphe de Tallien et de sa faction, qu'il accusait de n'avoir renversé Robespierre que pour s'emparer du pouvoir. Sa détention dura une année. Il mourut à trente-six ans, d'une maladie de langueur (il se croyait empoisonné par le comité), et fit devant ses concitoyens amende honorable de sa conduite passée. On a de lui : *Les Brigands de la Vendée en évidence;* Paris, 1794, in-8°; — *Révélations puisées dans les cartons des comités de salut public et de sûreté générale;* Paris, 1824, in-8°; publiées par Dumesnil dans la *Collection des mémoires relatifs à la révolution :* c'est un abrégé fait par l'auteur d'un ouvrage volumineux qu'il avait composé sur le même sujet et qui a été perdu. Grand terroriste, oppresseur de Tours, ce fut au plus fort de la réaction contre Robespierre, avec l'échafaud en perspective, qu'il rédigea ce livre, rempli d'erreurs, d'absurdités et de calomnies. « C'est un arsenal, dit L. Blanc, où les ennemis systématiques de la révolution ont beaucoup puisé. » Aussi ne doit-on le lire qu'avec beaucoup de précaution.

Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — *Notice* à la tête des *Révélations.* — L. Blanc, *Hist. de la rév.*, t. X, p. 10, 11.

SENARMONT (*Alexandre-Antoine* HUREAU, baron DE), général français, né à Strasbourg, le 21 avril 1769, mort devant Cadix, le 26 octobre 1810. D'une famille dont plusieurs membres se sont distingués dans nos fastes militaires, il fut admis en 1784 à l'école d'artillerie de Metz, servit dans le régiment de Besançon, devint capitaine en 1792, et fut attaché aux armées des Ardennes et de Sambre et Meuse. Sa valeureuse défense du pont de Monceaux, près Charleroi (13 juin 1794), lui valut les félicitations du comité de salut public, qui, le 13 novembre suivant, le nomma chef de bataillon. Une maladie le força à cette époque de demeurer plusieurs mois à Givet et d'accepter la sous-direction de Douai; mais à peine guéri, il concourut au siége de Luxembourg. Il siégeait au comité d'artillerie lorsqu'en mars 1800 il fut appelé comme chef d'état-major à l'armée de réserve; ce fut lui qui, le 24 mai, fit passer la première pièce d'artillerie sur le mont Saint-Bernard et sous le feu meurtrier du fort de Bard, qui fermait le chemin de Milan. La façon dont il dirigea à Marengo ses batteries fut remarquée du premier consul, qui, le 6 septembre 1800, le nomma chef de brigade et lui donna, le 17 décembre 1801, le commandement du 6ᵉ régiment d'artillerie. Après avoir servi à l'armée des côtes de l'Océan, Senarmont passa, le 3 mai 1805, à la grande armée comme sous-chef de l'état-major général d'artillerie, assista à la bataille d'Austerlitz, et fut nommé général de brigade (10 juillet 1806). Les batailles d'Iéna, de Golymin, d'Eylau, de Friedland furent témoins de son intrépidité, et dans cette dernière il donna à l'artillerie une impulsion dont Napoléon lui-même fut étonné. Un décret du 26 août 1808 le nomma au commandement de l'artillerie du 1ᵉʳ corps de l'armée d'Espagne. Une action d'éclat au passage du défilé de Sommo-Sierra où, avec six bouches à feu, il délogea l'ennemi des positions qu'il occupait, lui valut le grade de général de division (7 décembre 1808). La bonne direction qu'il sut donner, le 19 novembre 1809, à son artillerie contribua au succès de la bataille d'Ocaña. Chargé de l'artillerie au siége de Cadix, il avait déjà fait établir plusieurs batteries, et essayait la portée de ses pièces lorsqu'un obus tiré des batteries de la place le frappa mortellement, le 26 octobre 1810. L'armée porta pendant un mois le deuil de Senarmont, et par ordre de l'empereur son cœur fut déposé dans l'église de Sainte-Geneviève. Ce général avait reçu dès 1808 le titre de baron; son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

Marion, *Mémoires sur le gén. d'artill. de Senarmont;* Paris, 1846, in-8°. — *Fastes de la Légion d'honn.*, t. III.

SENARMONT (*Henri* HUREAU DE), minéralogiste, neveu du précédent, né à Broué (Eure-et-Loir), le 6 septembre 1808, mort à Paris, le 30 juin 1862. Après avoir été élevé aux colléges Rollin et Charlemagne, à Paris, il fut admis à l'École polytechnique, d'où il sortit le premier comme élève ingénieur des mines (1829). On l'envoya à Rive de Gier, puis au Creusot, où il se rendit si utile qu'on lui confia la direction de ces importantes usines. Ingénieur de 2ᵉ classe en 1835, il passa dans la 1ʳᵉ en 1841, et fut promu ingénieur en chef, le 22 mars 1848. Dans l'intervalle, il fut choisi comme examinateur à l'École polytechnique, membre de la commission des machines à vapeur, professeur de minéralogie et directeur des études à l'École des mines, où il fut aussi conservateur de la bibliothèque et secrétaire du conseil. Après la mort de Beudant, il fut élu, le 5 janvier 1852, pour lui succéder dans l'Académie des sciences. Les travaux de Senarmont consistent en divers mémoires sur la cristallographie, la physique et la géologie, insérés dans le recueil de l'Académie, dans les *Annales des mines*, et les *Annales de physique et de chimie*. Le premier mémoire qui ait attiré sur lui l'attention traite *Des modifications que la réflexion à la surface des cristaux imprime à la lumière polarisée* (Paris, 1840, in-8°). Il démontra que les substances cristallines douées de l'opacité métallique impriment à la lumière des modifications tout autres que les miroirs homogènes métalliques. Dans un second mémoire (1847), il étudia la polarisation elliptique et émit l'opinion que les cristaux opaques réfractent la lumière suivant les mêmes lois que les autres et sont doués comme eux de la double ré-

fraction. Il écrivit ensuite avec la même justesse d'observation *Sur la conductibilité des substances cristallisés par la chaleur* (1847, in-8°); *Sur les propriétés optiques des corps isomorphes*, où il prouva que les corps isomorphes géométriquement et chimiquement présentent souvent des propriétés optiques très-différentes, et que lorsque des sels sont unis par cristallisation en rapports divers, ils modifient leurs propriétés opposées par une sorte de concession réciproque, en formant des cristaux mixtes doués de propriétés intermédiaires; enfin, *Sur la fabrication artificielle des minéraux*. On a encore de lui : un *Essai de description géologique du dép. de Seine-et-Marne* (Paris, 1844, in-8°) et un autre de Seine-et-Oise (1844, in-8°), ainsi qu'une traduction du *Traité de cristallographie* de W.-H. Miller (Paris, 1842, in-8°).

Bertrand, *Éloge de Senarmont*, lu à la Société des amis des sciences, 16 avril 1863. — *Docum. partic.*

SENAULT (*Jean-François*), hagiographe et prédicateur français, né en 1601, à Auvers, près Pontoise, mort le 3 août 1672, à Paris. Son père, Pierre Senault, était commis greffier au parlement de Paris et l'un des seize sous la Ligue. Il fit ses études à Douai, et entra en 1618 dans la congrégation naissante de l'Oratoire. Destiné au ministère de la prédication, il s'y prépara par une étude sérieuse de l'Écriture, des Pères et des meilleurs écrivains français. Pendant quarante années, il prêcha avec succès à Paris, à la cour et dans les provinces, contribua à purger la chaire de ce vain étalage d'érudition et de ce langage malséant qui la déshonoraient et remplaça ces faux ornements par une éloquence douce, naturelle et digne. C'est le témoignage que lui rendit surtout le P. de Lingendes, son émule dans l'éloquence de la chaire. Supérieur du séminaire de Saint-Magloire à Paris, il forma de jeunes ecclésiastiques dans la carrière qu'il avait parcourue, et Mascaron, Fromentières, Hubert, etc., furent ses principaux élèves. A la mort du P. Bourgoing (22 octobre 1662), ses confrères l'élurent supérieur général de l'Oratoire, qu'il administra jusqu'à sa mort avec autant de douceur que de prudence. Sa modestie lui fit toujours refuser des pensions, des bénéfices, quelque peu considérables qu'ils fussent, et la reine Anne d'Autriche ne put le faire consentir à recevoir la dignité épiscopale.

On a de lui : *Paraphrases sur Job;* Paris, 1637, in-8°; 9e édit., Rouen, 1667, in-8°; — *De l'usage des passions;* Paris, 1641, in-4°: plus. éditions, et quatre traduct. différentes : il y a dans ce traité plus d'élégance que de profondeur, et le style n'est pas exempt d'afféterie; — *Harangues funèbres de Louis XIII et de Marie de Médicis;* Paris, 1643-44, in-4°; — *L'Homme criminel;* Paris, 1644, in-4°; — *Vie de Madeleine de Saint-Joseph, carmélite;* Paris, 1645, in-4°; — *Vie de Regnauld de Saint-Gilles, doyen d'Orléans;* Paris, 1645, in-4°; — *Vie de J.-B. Gault, oratorien;* Paris, 1647, in-4°; — *L'Honneur chrétien;* Paris, 1648, in-4°; — *Vie de Catherine de Montholon, fondatrice des ursulines de Dijon;* Paris, 1653, in-4°; — *Panégyriques des saints;* Paris, 1655-58, 3 vol. in-4° : on en compte environ quatre-vingts; quoique supérieurs à tout ce qui avait été composé jusqu'alors en ce genre, ils manquent d'élévation et de mouvement. Les sermons du P. Senault n'ont jamais été imprimés.

Le Long, *Bibl. hist.* — Du Pin, *Auteurs ecclés. du dix-septième siècle.* — De Fromentières, *Oraison funèbre du P. Senault*, dans ses *Œuvres mêlées.* — Mich. de Marillac, *Vie* (manuscrite) *du P. Senault.*

SENEBIER (*Jean*), naturaliste et littérateur suisse, né le 6 mai 1742, à Genève, où il est mort, le 22 juillet 1809. Sa famille, protestante et d'origine française, s'était réfugiée à Genève, dans le seizième siècle. Il était fils unique d'un négociant, qui siégea dans le conseil des Deux-cents. N'ayant point de goût pour le commerce et obligé de choisir un état, il se décida pour le ministère évangélique, et fut reçu pasteur en 1792. Appelé en 1769 à Chancy, il administra cette petite église avec beaucoup de zèle jusqu'en 1773, époque où on lui donna la place de bibliothécaire à Genève. Malgré les services qu'il avait rendus, il fut forcé, lors des troubles de 1792, de quitter la ville, et trouva un refuge chez les parents de sa femme, à Rolle (canton de Vaud); cette espèce d'exil cessa en 1799, et il mourut dix ans plus tard, à la suite d'une cruelle maladie. Tels sont les faits, peu nombreux, qui ont marqué la vie d'un des hommes qui, dans le dernier siècle, ont le plus honoré leur patrie. Doué d'une intelligence vive, d'une mémoire tenace, assidu au travail et se délassant de l'étude par l'étude même, Senebier s'appliqua avec un zèle égal à des recherches fort différentes; on le vit passer sans effort comme sans lassitude de la théologie à la botanique, du classement des livres à l'observation microscopique, de la physique à l'histoire. Chacun de ses travaux dénote de l'exactitude, de la méthode, un talent sérieux et réfléchi. Il venait de s'essayer dans la littérature légère lorsque, sur le conseil de Ch. Bonnet, son ami, il traita ce difficile sujet, *l'Art d'observer*, que l'Académie de Harlem venait de mettre au concours. La science en effet était sa véritable voie. S'il n'eut pas le prix, il sut, dans la suite, en en élargissant le cadre, faire de son mémoire la base de son plus utile ouvrage. Ce fut encore à la prière de Bonnet qu'il traduisit les *Opuscules* de Spallanzani; ce travail le mit en rapport avec ce savant, et devint entre eux l'origine d'une amitié durable. Mû par une curiosité louable, il répétait souvent les expériences qui en chimie excitaient vivement son intérêt. Il publia sur l'influence de la lumière solaire des mémoires dans lesquels il démontra qu'elle agissait sur la décomposition de l'acide carbonique par les végétaux. Il jeta un grand jour sur la

respiration animale, et découvrit l'emploi du suc gastrique dans le traitement des maladies chroniques. Pendant huit ans il se livra à une série d'observations sur l'état de l'atmosphère pour la Société météorologique de Manheim. Enfin, il méditait sur une théorie des causes finales et il donnait beaucoup de temps à la critique sacrée, lorsqu'il mourut. Senebier appartenait à la plupart des académies de l'Europe. Decandolle a donné le nom de ce savant au *Lepidum didymum* de Linné. On a de Senebier : *De polygamia;* Genève, 1765, in-4°; — *Mémoire sur cette question :* En quoi consiste l'art d'observer? dans les *Mémoires* de la Soc. de Harlem, 1769, et Harlem, 1772, in-8°; réimpr. sous le titre d'*Essai sur l'art d'observer et de faire des expériences;* Genève, 1775, 2 vol. in-8°, et 1802, 3 vol. in-8° : ouvrage utile, où l'on voit que l'auteur s'était observé lui-même avant d'enseigner cet art aux autres ; les pensées en sont fortes, et il ne leur manque que d'être exprimées avec une éloquence plus entraînante; — *Éloge historique d'Albert de Haller;* Genève, 1778, in-8°; — *Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la bibliothèque de Genève;* ibid., 1779, in-8° : excellent travail, qu'on peut regarder comme un modèle en ce genre; Senebier a aussi rédigé, de concert avec Diodati, un *Catalogue des livres imprimés* du même établissement; — *Mémoires physico-chimiques sur l'influence de la lumière solaire;* ibid., 1782, 3 vol. in-8°; suivis, en 1785, de *Recherches sur l'influence de la lumière solaire pour métamorphoser l'air fixe en air pur par la végétation,* in-8° ; — *Almanach météorologique, ou les prognostics du temps;* ibid., 1784, 1785, 1810, in-16; — *Recherches sur la nature de l'air inflammable;* ibid., 1784, in-8°; — *Observation sur l'usage du suc gastrique dans la chirurgie;* ibid., 1785, in-8°; — *Histoire littéraire de Genève;* ibid., 1786, 3 vol. in-8° : recueil estimé malgré des erreurs, des prétentions et des citations trop fréquentes ; — *Physiologie végétale;* ibid., 1800, 5 vol. in-8° : il examine les divers systèmes de botanique, et en signale avec sagacité les lacunes et les défauts ; il a refondu dans cet ouvrage les articles qu'il a écrits là-dessus pour *l'Encyclopédie méthodique;* — *Mémoire sur la vie de H.-B. de Saussure;* ibid., 1801, in-8°; — *Rapports de l'air avec les êtres organisés;* ibid., 1807, 3 vol. in-8° : extrait en grande partie des manuscrits de Spallanzani. Senebier a traduit de ce dernier savant : *Opuscules de physique animale et végétale* (1777, 2 vol. in-8°), *Expériences sur la digestion* (1783, in-8°), et *Expériences pour servir à l'histoire de la génération* (1785, in-8°). En outre, il a fourni des articles au *Journal de Genève*, au *Journal de physique*, aux *Annales de chimie*, au *Magasin encyclopédique*, et il a laissé entre autres ouvrages inédits : *Observations sur la vie de Jésus,* in-4°, et *Essai de téléologie, ou Théorie des causes finales;* 2 vol. in-4°.

Maunoir, *Éloge de J. Senebier.* — *Le Magasin encycl.*, t. VI, p. 106. — Haag frères, *France protestante.*

SENECÉ. *Voy.* BAUDERON.

SENECIO (*Herennius*), homme politique romain, vivait dans le premier siècle après J.-C. Il était natif de la Bétique en Espagne. Après avoir été questeur dans son pays natal, il abandonna les affaires publiques, et devint un des chefs du parti qui, sous la dynastie flavienne, continuait, en les exagérant, les traditions de Thraseas. Ce parti professait les doctrines stoïciennes, et il devait voir triompher ses idées dans le siècle suivant; mais sous Vespasien et Domitien il traversa une période de persécution. Non content de refuser les emplois, Senecio écrivit une *Vie d'Helvidius Priscus*, une des plus nobles victimes de la politique de Vespasien. Ces actes d'opposition ouverte ne pouvaient rester impunis sous un tyran ombrageux comme Domitien. Senecio fut condamné et mis à mort sur l'accusation de Metius Carus. Tacite et Pline le jeune, qui appartenaient au même parti, quoiqu'ils n'eussent ni l'un ni l'autre refusé de servir Domitien, ont illustré sa mémoire. L. J.

Dion Cassius, LXVII, 13. — Tacite, *Agricola*, II, 45. — Pline, *Epist.*, I, 5 ; IV, 7, 11 ; VII, 19, 33.

SENEFELDER (*Alois*), inventeur allemand, né à Prague, le 6 novembre 1771, mort à Munich, le 26 février 1834. Il commençait ses études en droit à Gœttingue quand il perdit son père, acteur estimé, et qui ne lui laissa aucune fortune. Abandonnant aussitôt une carrière qui lui répugnait, il débuta en 1791 sur le théâtre de Munich, et fut accueilli avec tant de froideur qu'on ne voulut l'engager que comme comparse. Sans renoncer à cet humble emploi, il se mit à écrire quelques pièces, qui eurent du succès. Ses devoirs d'auteur lui ayant fourni souvent l'occasion d'observer le travail des ouvriers de l'imprimerie, il finit par acquérir une connaissance complète des procédés de cet art, ce qui lui inspira le désir d'imprimer lui-même ses ouvrages. Il songea d'abord à imprimer ses ouvrages par la gravure à l'eau-forte. Un premier essai lui procura une sorte de stéréotypage sur la cire à cacheter et sur le bois. Ayant abandonné cette entreprise, il se mit à écrire à rebours sur une planche de cuivre polie, enduite du vernis ordinaire à l'usage des graveurs. Après avoir acquis assez d'habileté pour copier à la main la forme approchée des caractères typographiques, il comprit combien il était difficile d'écrire une page entière sans faire de fautes; pour les corriger, avant de répandre le mordant, il imagina un vernis composé de cire et de savon mêlés avec du noir de fumée, et délayé dans l'eau; en en recouvrant les passages à corriger pour écrire de nouveau dessus, il parvint à obtenir quelques épreuves qui fortifièrent

ses espérances. Mais sa planche s'usait; d'ailleurs il la trouvait trop grossière, et il y substitua des pierres calcaires, qu'il alla ramasser sur les bancs de sable de l'Inn. Toutefois, ses essais de gravure en creux sur la pierre ne donnèrent que de faibles résultats, et Senefelder avoue qu'il serait revenu aux planches de cuivre dès que ses ressources le lui auraient permis, lorsque la chose la plus simple lui procura la plus étonnante découverte. Il venait de dégrossir une planche de pierre pour y passer ensuite le mastic et continuer ses essais d'écriture à rebours, lorsque sa mère le pria d'écrire le mémoire du linge qu'elle allait donner à laver. La blanchisseuse attendait avec impatience, tandis qu'il cherchait inutilement un morceau de papier blanc. Sa provision se trouvait épuisée par ses épreuves et son encre ordinaire desséchée. Il s'avisa alors d'écrire le mémoire sur la pierre qu'il venait de débrutir en se servant à cet effet de son encre composée de cire, de savon et de noir de fumée; puis il lui vint à l'idée de voir ce que deviendraient les lettres tracées avec son encre à la cire, en enduisant la planche d'eau-forte et aussi d'essayer s'il ne pourrait pas les noircir comme on noircit les caractères de l'imprimerie ou de la taille des bois pour ensuite les imprimer. Les essais qu'il avait déjà faits pour graver à l'eau-forte lui avaient fait connaître l'action de ce mordant, relativement à la profondeur et à l'épaisseur des traits, ce qui lui fit présumer qu'il ne pourrait pas donner beaucoup de relief à ces lettres. Cependant, comme il avait écrit assez gros pour que l'eau-forte ne rongeât pas à l'instant les caractères, il se mit vite à l'essai. Il mêla une partie d'eau-forte avec dix parties d'eau et versa ce mélange sur la planche écrite, où il resta cinq minutes à la hauteur de deux pouces. Examinant l'effet opéré par l'eau-forte, il trouva que les lettres avaient acquis un relief à peu près d'un quart de ligne. Il ne lui restait plus qu'à trouver les moyens d'encrer cette planche sans le secours des outils ordinaires : pour y parvenir, il se servit d'un tampon de crin recouvert d'une peau fine; ce tampon ayant l'inconvénient de mal distribuer l'encre et de la faire prendre aussi dans les interlignes, il en forma un autre, au moyen d'une petite planche unie, recouverte d'un drap très fin à une épaisseur d'un pouce. Cette opération terminée, il obtint facilement des épreuves. La lithographie était inventée.

Senefelder ne put immédiatement tirer aucun parti de son importante découverte. Réduit presque à l'indigence, il consentit à remplacer un artilleur, qui lui offrit deux cents florins; mais l'autorité militaire d'Ingolstadt, à laquelle il se présenta, le refusa comme étranger. De retour à Munich, il eut la pensée que sa méthode pourrait servir utilement à la reproduction de la musique. Il fit des propositions au directeur de la musique de la cour, Gleissner, avec lequel il fonda en 1796 une imprimerie musicale. A cet effet, il inventa plusieurs sortes de presses qui diffèrent peu de celles dont on se sert actuellement. Malgré la modicité de leurs bénéfices et le peu d'encouragement qu'ils trouvaient (l'Académie de Munich fit l'effort de leur accorder un secours de *douze* florins), les deux associés ne se découragèrent pourtant pas, et publièrent un bon nombre d'ouvrages. Après de nombreuses péripéties, en 1799, le palatin de Bavière, Maximilien-Joseph, accorda un privilége exclusif pour quinze ans à Senefelder et à son associé Gleissner, qui prirent également des brevets à Londres et à Paris, et bientôt l'invention nouvelle fut connue du monde entier. En 1809, le gouvernement bavarois ayant établi un atelier de lithographie près des bureaux du cadastre, Senefelder en fut nommé directeur l'année suivante, et remplit ces fonctions jusqu'à sa mort. On a de lui : *L'Art de la lithographie, ou instruction pratique, etc., précédée d'une Histoire de la lithographie et de ses divers progrès* (traduit de l'allemand par Nicolas Ponce); Paris, 1819, in-4°; — *Portefeuille lithographique;* Paris 1823, in-fol.; — *Recueil papyrographique;* in-4°; — *L'Aqua-tinta lithographique;* Paris, 1824, gr. in-4°. H. F.

Biogr. univ. et port. des contemp. — *Encycl. des gens du monde.* — *Hist. de la lithogr.*, dans le principal ouvrage de Senefelder.

SÉNÈQUE (*Marcus Annæus* SENECA), rhéteur latin, né à Cordoue, vers 61 av. J.-C. Sa famille était sans illustration politique. Il appartenait à l'ordre équestre, et possédait une fortune considérable. Il se trouvait à Rome dans les premières années du règne d'Auguste; il eut pour maître le rhéteur Marillius et pour intime ami le rhéteur Porcius Latro. Étant retourné à Cordoue, il épousa une dame espagnole du nom d'Helvia, qui lui donna trois fils, *Marcus Novatus* (1), *Lucius Annæus Seneca* (*voy.* ci-après), et *Lucius Annæus Mela*, dont le plus grand honneur fut, suivant Tacite, d'être le père de Lucain. La date de sa mort n'est pas connue; mais il est probable qu'il prolongea sa vie jusque vers la fin du règne de Tibère, et qu'il mourut soit à Rome, soit en Italie. Sénèque avait une mémoire prodigieuse. C'était un homme de lettres à la mode de son temps, où la fausse éloquence était en vogue. Les deux recueils qu'il a laissés sont l'œuvre de sa vieillesse; l'un, *Controversiarum lib. X*, ne se compose que de cinq livres et de fragments; l'autre, *Suasoriarum liber*, paraît également mutilé ou incomplet. On les trouve d'ordinaire ensemble, à la suite des œuvres de Sénèque le philosophe. L'édition particulière qu'en a faite Schott (Heidelberg, 1603, in-8°) a

(1) Il prit le nom de Junius Gallio, et devint proconsul d'Achaïe. C'est à son tribunal que les juifs traînèrent saint Paul, l'accusant d'innover en matière de religion. C'était, dit la *Chronique d'Eusèbe*, un rhéteur distingué, et, au témoignage de son frère le plus tolérant des hommes.

été effacée par celle des Elseviers (1672, in-8°). Ces deux ouvrages ne sont qu'un ramas de lieux communs et de puérilités, et le mérite du style est loin d'y racheter le vide des idées.

Juste Lipse, *Electorum lib. I*, c. I.

SÉNÈQUE (*Lucius Annæus* SENECA), célèbre philosophe stoïcien, fils du précédent, né à Cordoue, l'an 2 ou 3 de l'ère chrétienne, mort à Rome, en 65. Il vint à Rome au sortir de la première enfance. Il joignait à un tempérament délicat et maladif une sensibilité vive, une facilité d'enthousiasme et une ardeur d'imagination singulières; les soins assidus de sa tante rétablirent sa santé, qui du reste ne fut jamais bien solide. Son père fut son premier maître; il apprit à son école les éléments de l'art oratoire, et y puisa sans doute ce goût des antithèses, des faux-brillants alors à la mode et qui caractérise les périodes de décadence littéraire. L'amour de la philosophie s'éveilla de bonne heure dans cet esprit naturellement curieux. « Encore enfant, dit-il, je m'assis à l'école de Sotion. » Il entendit aussi Sextius, Attale, et jusqu'à la fin de sa vie il goûta les austères leçons de Metronax, de Fabianus Papirius et de Démétrius le Cynique. La parole de ces divers maîtres fit sur l'âme du jeune Sénèque une profonde impression; il recueillait avidement et tendait à appliquer les préceptes qu'on développait devant lui. Il était le premier arrivé à l'école d'Attale, il se retirait le dernier. Le rencontrait-il par hasard, il le provoquait à parler, et s'imprégnait tout entier de ses enseignements. De même les leçons du pythagoricien Sotion frappaient si fortement son imagination, qu'après l'avoir entendu il s'abstenait volontairement de la chair des animaux. « Mon âme, dit-il, en devenait plus légère et plus agile (1). » Ainsi la philosophie n'était pas pour Sénèque adolescent une lettre morte, un exercice oratoire, mais une règle pratique d'après laquelle il s'efforçait de conduire sa vie.

Le père de Sénèque blâmait dans son fils ces exagérations et ces pratiques ascétiques, qui sentaient le sectaire. Aussi lorsque Tibère expulsa de Rome par un décret du sénat les cultes juifs et égyptiens, le vieux Sénèque, qui craignait moins les délateurs qu'il ne haïssait les philosophes, remontra à son fils que l'abstinence de certaines viandes était un des caractères communs des cultes proscrits, fit sonner à ses oreilles la raison d'État, et le ramena de la sorte aux usages ordinaires. Sénèque cependant conserva, au sein même des richesses, et jusqu'au déclin de l'âge, l'habitude d'une vie frugale jusqu'à l'austérité.

L'influence paternelle et peut-être aussi la voix secrète de l'ambition jetèrent bientôt Sénèque dans une autre route. Il laissa la philosophie pour le barreau. Il plaida longtemps et avec éclat. Il se fit un nom au forum, et eut l'honneur d'exciter la jalousie de Caligula, qui se piquait d'éloquence. Selon Suétone, cet empereur n'aurait cherché contre son rival d'autre arme qu'une dédaigneuse raillerie : « Ses harangues, disait-il, sont des morceaux académiques; c'est du sable sans chaux. » Mais Dion rapporte que l'envie du rhéteur couronné l'emporta bien plus loin, et qu'après l'avoir entendu plaider une affaire dans le sénat, il voulut le faire mourir, et ne l'épargna que sur le conseil d'une de ses concubines, qui lui représenta que la phthisie lui rendrait bientôt le service de l'en débarrasser (1). Tourmenté dès son enfance par la maladie, rétabli par les soins de sa famille, Sénèque était retombé. La fièvre le minait. Il était d'une maigreur effrayante et souffrait cruellement. « Plus d'une fois, dit-il, j'eus la tentation de mettre fin à mes jours. La pensée de mon vieux père, qui n'aurait pu supporter un tel coup, me retint. Je me commandai de vivre. Quelquefois il y a du courage à supporter même la vie (2). » Est-ce sous Caligula ou sous le règne précédent qu'il obtint la questure ? On ne saurait le dire précisément. Nous savons seulement que sa tante s'entremit à ce sujet, et brigua fort activement pour son neveu des suffrages que ses talents et sa réputation d'orateur ne suffisaient pas alors à lui concilier (3).

Sénèque demanda de bonne heure aux voyages le supplément de lumières et d'expérience qu'on en retire. Son oncle maternel était préfet d'Égypte. Il alla visiter ce pays, qui présentait un si vaste champ aux observations d'un esprit curieux et enthousiaste. Peut-être même poussa-t-il jusqu'à l'Inde (4). C'est dans ces courses qu'il put recueillir les matériaux de son traité *De la superstition*, que nous ne connaissons que par une mention de Tertullien et par les citations de saint Augustin (5). C'est là peut-être qu'il composa un autre livre perdu et qu'il désigna lui-même comme un ouvrage de sa jeunesse (6), le traité *Sur les Tremblements de terre*. C'est là assurément qu'il ramassa les faits sur l'Égypte et sur le Nil qu'il fit entrer plus tard dans ses *Questions naturelles*. On voit que Sénèque, suivant en cela les traces de Varron, aspirait à embrasser le cercle entier des connaissances humaines.

Dans la première année du règne de Claude, Sénèque fut frappé d'un arrêt d'exil et relégué en Corse (41). Était-ce comme complice de Julie fille de Germanicus, accusée d'adultère par Mes-

(1) *Ep. ad Lucil.*, CVIII.

(1) *Ep.*, LXXVIII.

(2) *Cons. ad. Helviam*, XVII.

(3) *Ibid.*

(4) Pline le naturaliste fait entendre que Sénèque avait écrit un mémoire sur l'Inde. « Seneca etiam apud nos, dit-il, *tentata Indiæ commentatione*, septuaginta omnes ejus prodidit gentes duodeviginta centumque. » (*Hist. natur.*, VI, 17.)

(5) Tertullien, *Apologet.*; Saint Augustin, *De Civit. Dei*, VI, 10. Cet ouvrage est sans doute le même que mentionne Servius (VI° livre de l'*Énéide*) sous le titre *De situ et sacris Ægyptiorum*.

(6) *Quæst. natur.*, VI, 4.

saline? Dion l'insinue, et c'est de cette source, qui n'est pas toujours pure, que ce fait a passé dans nos histoires. S'il y a quelque relation entre l'exil de Julie et la condamnation de Sénèque, on peut en conclure que le crédit de ce dernier s'était accru, et qu'il était devenu un personnage, appelé ou accueilli auprès des grands. Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher d'estimer comme un honneur pour le philosophe d'avoir encouru l'inimitié de Messaline et d'avoir été frappé dans un temps où la vertu risquait de passer pour une satire des mœurs impériales. Il passa à peu près huit ans en Corse, calme et heureux d'avoir retrouvé sa liberté, de s'être retrouvé lui-même, heureux d'être rendu à ses travaux et à ses méditations, demandant aux sérieuses études de remplir et d'occuper sa vie. Voilà le Sénèque de la *Consolation à Helvia*, le Sénèque de la première année d'exil. On ne s'aperçoit de la secrète blessure qu'il a reçue qu'au soin qu'il prend de la cacher, qu'à la peine qu'il se donne pour démontrer à sa mère qu'il n'a rien perdu, que la disgrâce l'a renversé sans l'abattre, que l'exil, la pauvreté, l'ignominie ne sont pas des maux. Il y a dans ce petit traité, malgré l'accent du rhéteur qui y perce quelquefois, de nobles paroles et des sentiments élevés. Mais combien différent est le Sénèque de la *Consolation à Polybe*, le Sénèque de la troisième année d'exil! Énervé, abattu, avili, se répandant en misérables flatteries, en basses adulations, se prosternant aux pieds d'un affranchi de l'empereur, épuisant à l'endroit de Claude les plus emphatiques protestations d'admiration, de dévouement et d'humble respect, baisant et adorant dans la poussière la main qui l'a frappé, invoquant sa divine clémence! Est-ce donc la même plume qui a écrit ces deux morceaux? Les panégyristes de Sénèque voudraient en douter. Juste Lipse a imaginé que la *Consolation à Polybe* n'avait vu le jour que par une indiscrétion. A quoi eût-il servi à Sénèque de s'abaisser de la sorte, si ses supplications eussent dû rester ignorées et ses flatteries inédites? Non, cette *Consolation* adressée au courtisan a été écrite pour être mise sous les yeux de l'empereur, ou tout au moins pour que l'écho en vint jusqu'à lui et que le pardon en fût le prix. C'est que dans le même Sénèque il y a deux hommes qui ont passé leur vie à s'infliger les plus tristes démentis. L'un c'est le pythagoricien exalté, qui se refuse presque le nécessaire et incline à l'ascétisme; l'autre l'avocat, l'ambitieux qui recherche les succès du barreau, la réputation, les honneurs publics, les richesses, l'amitié des grands : l'un qui remplit tant d'ouvrages de si pures maximes; l'autre qui écrit l'apologie du parricide : l'un qui enseigne le mépris des biens de la fortune; l'autre qui possède une fortune énorme, des maisons de campagne dans toutes les parties de l'Italie, et qui, dit-on, prête à usure : l'un est enthousiaste de la vertu : il n'y a pas un sentiment pur ou élevé qui lui soit étranger; l'autre vit pendant plus de quinze ans dans une cour où tous les vices, tous les crimes, toutes les infamies s'étalent au grand jour : chez l'un toutes les grandeurs de la pensée, toutes les élévations de l'âme trouvent leur expression; chez l'autre se rencontrent toutes les faiblesses d'une vie mal ordonnée et mal conduite. Ame élevée, imagination grande et enthousiaste, cœur rempli des plus nobles sentiments, avec un caractère faible, vulgaire et sans assiette, voilà tout Sénèque. Il lui manqua toujours de savoir mettre d'accord ses principes et sa conduite. Il eut toute sa vie l'amour du bien, mais cet amour fut trop platonique. Lui-même sentait bien les défauts et les contradictions de sa nature, quand se défendant d'être autre dans sa vie, autre dans ses paroles et ses leçons, il écrivait : « Je ne suis pas un sage et même je ne le serai jamais..... Ce n'est pas de moi que je parle, c'est de la vertu; et lorsque je fais le procès aux vices, je commence par les miens. Quand je le pourrai, je vivrai comme il faut vivre (1). »

Une sorte de révolution du sérail ramena Sénèque sur la scène, et recommença sa fortune. Agrippine venait d'épouser Claude; elle songea dès lors à frayer le chemin du trône à son fils Néron. Grâce à son tout-puissant crédit, Sénèque fut rappelé (49), nommé préteur, admis dans le sénat et chargé de plus de l'éducation du jeune Néron (2).

C'est ici que commence pour notre philosophe cette misérable vie de transactions, d'actes équivoques, pour ne pas dire plus, où se traîna sa conscience et qui lui ont mérité les justes sévérités de l'histoire. Agrippine empoisonne à la fin Claude, trop lent à mourir au gré de son ambition (54). Claude mort, on joue dans le palais je ne sais quelle triste comédie pour évincer Britannicus et faire proclamer Néron. Sénèque ne pouvait rien empêcher sans doute; mais on a le droit de lui demander ce qu'il faisait à la cour au milieu de ces scènes odieuses ou ignobles, et si c'était bien là la place d'un pur disciple de Zénon. Le jour des funérailles de Claude, l'oraison funèbre du dieu nouveau que Néron prononça, et qu'on n'entendit pas sans rire, tant l'éloge allait loin, avait été composée par Sénèque (3). Agrippine espérait trouver dans Sénèque et Burrhus, ses créatures, des complaisants tout prêts à laisser glisser dans ses mains l'autorité impériale. Il n'en fut rien. Ces deux ministres honnêtes gens, plus unis, comme le remarque Tacite, qu'on ne l'est d'ordinaire quand on partage le pouvoir, parurent se liguer pour contenir d'une part l'ambition envahissante de la mère, et les appétits impatients du fils. Les vio-

(1) *De Vita beata*, XVIII; voy. aussi les chap. XVII XIX et XX.
(2) Tacite, *Annales*, XII, 8.
(3) Idem, *ibid.*, XIII, 3.

lences d'Agrippine et les mauvaises passions de Néron traversèrent bientôt les efforts de Sénèque, et ce qu'on a appelé récemment les *difficultés de famille* ne tardèrent pas à éclater sous la forme de sanglantes tragédies. Néron s'était épris d'un violent amour pour Acté, une jeune affranchie. Sénèque se prêta avec un peu trop de complaisance à cette intrigue (1). Agrippine, jalouse de toute influence qui l'écartait de son fils, osa menacer Néron de défaire ce qu'elle avait fait et nommer Britannicus. Ce fut pour celui-ci un arrêt de mort, et Néron le fit empoisonner à sa table (55). La disgrâce complète d'Agrippine suivit : une accusation fut même essayée, et dans cette circonstance Sénèque et Burrhus firent subir, par ordre de l'empereur, un interrogatoire à leur ancienne bienfaitrice (2).

Sénèque, dans la haute fortune où l'impératrice mère l'avait placé, entendait monter jusqu'à lui des insinuations que ses ennemis ont recueillies trop avidement, sans tenir compte de quelle bouche elles sortaient. Un P. Suilius, accusé et coupable sous le dernier règne de plus d'une infamie, poursuivait de ses invectives le ministre philosophe. « Par quelle philosophie, disait-il, par quelle sagesse, par quels préceptes, Sénèque, pendant quatre ans de faveur, a-t-il amassé trois cent millions de sesterces? Les testaments et les citoyens sans héritiers sont pris comme dans ses filets; l'Italie et les provinces épuisées par l'énormité de son usure (3). » Une sentence d'exil, prononcée contre Suilius et mille fois méritée (58), fut la réponse du ministre, qui ne souffrit pas que le fils du condamné portât, comme quelques-uns le voulaient, la peine d'une prétendue complicité. C'est l'époque où le crédit de Sénèque est à son apogée. Il fut inscrit sur la liste des consuls dans la seconde moitié de l'an 58 (consuls substitués).

On connaît l'histoire de la mort d'Agrippine. Après l'avortement du naufrage artificiel, Néron, qui connaît sa mère, se croit perdu. Il mande Sénèque et Burrhus. « On ne saurait dire, ajoute Tacite, s'ils étaient déjà dans le secret du crime. Tous deux demeurent longtemps silencieux. Enfin, Sénèque se tourne vers Burrhus, et lui demande si l'on ordonnerait aux soldats le meurtre d'Agrippine; Burrhus fait entendre que les prétoriens hésiteront à rien oser contre la fille de Germanicus. Anicetus, moins scrupuleux, se charge de la besogne. » Le crime consommé (60), Néron adressa au sénat une lettre apologétique où il énumérait les attentats d'Agrippine et concluait que sa mort était un bienfait pour l'État. Sénèque était l'auteur de cette lettre; Tacite le dit expressément : « Ce n'était plus contre Néron que se tournaient les murmures accusateurs, l'indignation n'avait plus de mots pour tant de barbarie, mais contre Sénèque, qui avait écrit

(1) Tacite, *Annales*, XIII, 13.
(2) Idem, *ibid.*, 20, 21.
(3) Idem, *ibid.*, 42.

dans un pareil discours l'aveu du crime (1). » Voilà la grande bassesse de Sénèque, la grande tache qui demeure sur sa vie malgré toute la peine que Diderot a prise pour l'en laver (2). Papinien, lorsque Caracalla lui demanda d'écrire l'apologie du meurtre de Geta, son frère, qu'il avait tué, n'hésita pas à répondre « qu'un parricide était plus difficile à justifier qu'à commettre ». Pour trouver ce mot (qu'il ait été dit ou non, peu importe) il n'était pas besoin d'être stoïcien, il suffisait d'être un honnête homme.

Au reste, Sénèque s'abusait étrangement s'il espérait, après un tel excès de complaisance, pouvoir conserver quelque autorité sur Néron. Après la mort de Burrhus, peut-être empoisonné par son maître (63), il demanda à l'empereur qu'il lui fût permis de quitter la cour et tous les biens dont il l'avait comblé. Néron se récria, joua les beaux sentiments, et protesta qu'il ne pouvait se priver des conseils d'un ami tel que lui. Le philosophe céda; mais de ce jour il parut plus rarement au palais, prétextant la maladie ou l'étude, et vécut avec une simplicité vraiment stoïque, occupé d'agriculture, se nourrissant de fruits sauvages et ne buvant que de l'eau courante. Tacite fait entendre à deux reprises que Néron essaya de lui faire donner du poison (3), mais la tentative échoua. Au commencement de l'année 65 éclata la conspiration de Pison. Sénèque y fut impliqué. Il était dans une de ses maisons de campagne à quatre milles de Rome, à table avec Pauline, sa femme (4) et deux amis lorsqu'un tribun vint l'interroger. Il répondit avec une noble assurance, se défendit simplement, et rappela que Néron avait plus souvent fait l'épreuve de son indépendance que de sa servilité. On lui fit annoncer qu'il fallait mourir. Il faut lire dans Tacite cette scène touchante des derniers moments de Sénèque. Plusieurs traits rappellent la fin du Phédon : « Les amis qui l'entouraient fondaient en larmes, et lui les rappelait à la fermeté, tantôt avec douceur, tantôt avec le ton d'un maître qui réprimande. Que sont devenus, disait-il, les préceptes de la sagesse? Était-il un seul homme à qui la cruauté de Néron ne fût connue? Et que restait-il au prince, après avoir tué sa mère et son frère, si ce n'est de tuer son gouverneur et son maître (5)? » Pauline voulut mourir avec son époux, et le même fer leur ouvrit les veines des bras. La mort était lente à venir; Sénèque avala de la ciguë, mais le poison fut sans effet. Enfin on le porta dans une étuve dont la vapeur l'étouffa. Pauline, sauvée par l'ordre de Néron, survécut quelques années, et garda dignement son souvenir. Tacite rapporte, comme un bruit qui

(1) Tacite, *Ann.*, XIV, 11.
(2) *Essai sur la vie de Sénèque*, chap. XLIV et CVII.
(3) Tacite, *Ann.*, XV, 45, 60.
(4) Sénèque avait épousé Pompeia Paulina après son exil. Il avait perdu une première femme. Il parle en effet de son fils Marcus dans sa *Consolation à Helvia*.
(5) Tacite, *Ann.*, XV, 62.

couru alors, que les conjurés avaient songé à donner l'empire à Sénèque comme à un homme irréprochable, et vraiment appelé au trône par le seul éclat de ses vertus (1).

Telle est la vie de Sénèque. On voudrait en effacer plus d'un trait indigne, non pas seulement d'un philosophe, mais d'un cœur droit et bien situé. On voudrait que Sénèque n'eût pas vécu à la cour d'Agrippine et de Néron, ou tout au moins qu'il eût quitté le palais, comme un repaire, quand il vit quels hôtes l'habitaient et ce qu'il y fallait souffrir. Il y resta, combattu sans doute par une conscience qui valait mieux que ses actes; l'ambition le retint d'abord, puis l'habitude. Tacite, juge assez sévère, comme on sait, lui est d'ordinaire favorable, il est vrai. Mais il s'en faut qu'il le place au nombre de ses héros, les Thraseas, les Boranus, les Helvidius Priscus. C'est à ses yeux un homme d'une vertu moyenne, une âme honnête mais mal trempée, un esprit plus agréable que vigoureux et bien fait pour parler à la mollesse de ses contemporains (2).

Il est temps de laisser de côté l'homme public pour considérer le philosophe et l'écrivain. Sénèque est stoïcien, mais non pas stoïcien orthodoxe. On chercherait vainement dans ses écrits un système rigoureux et bien lié dans toutes ses parties. Il professe une grande liberté en face des maîtres qu'il aime d'ordinaire à suivre, et ne veut subir en esclave l'autorité de personne (3). Son éducation lui avait donné une assez grande largeur d'esprit. Adolescent, il goûta les leçons d'un pythagoricien; plus tard il prit plaisir à lire Platon, à converser avec Démétrius le Cynique, à feuilleter les livres d'Épicure. Il s'inquiète moins de l'origine des pensées qu'il rencontre que de leur justesse et de leur valeur morale, et ne se fait nul scrupule de s'approprier et de déclarer sien tout ce qu'il rencontre de bon, où que ce soit (4). Cette liberté n'a rien qui surprenne quand on songe que Sénèque n'est pas un sectaire retiré à l'ombre d'une école, mais un homme mêlé aux choses du monde. De plus, la doctrine stoïcienne subissait alors une nouvelle transformation : elle prenait chaque jour de plus en plus le caractère d'une discipline morale aspirant à donner aux âmes les règles pratiques qu'elles demandent chez nous à la religion, et que les ministres d'un culte discrédité ne s'inquiétaient guère de fournir. Ce qu'il y a de plus vivant et de plus sain dans la philosophie de Sénèque vient de son

(1) Tacite, *Ann.*, XV, 65.

(2) « Fuit illi viro ingenium amœnum et temporis ejus auribus accommodatum (*Ann.*, XIII, 3). » Qui ne voit que cet éloge est une amère critique? Chacune des expressions de ce jugement est comme imprégnée de dédain.

(3) Non me cuiquam mancipavi, nullius nomen fero (*Ep.* 45). — Soleo et in aliena castra transire (*Ep.* 2). — Non ergo sequor priores? Facio, sed permitto mihi et invenire aliquid et mutare et relinquere. Non servio illis, sed assentio (*Ep.* 80).

(4) Quidquid bene dictum est ab ullo meum est (*Ep.* 16). — Quod verum est meum est (*Ep.* 12).

âme même plus que de la vieille doctrine de Zénon. Les principes et les préceptes généraux ne manquent pas sans doute; mais Sénèque les donne pour ainsi dire par acquit de conscience, comme s'il doutait de leur efficacité. Il sait qu'ils ne suffisent pas pour le but qu'il s'est proposé et qu'il poursuit avec un zèle, ajoutons avec une ardeur de prosélytisme fort rare dans l'antiquité, où la sagesse est en général égoïste. Il enseigne non pour amuser les oisifs ou se faire un nom, mais pour former les mœurs. C'est là, suivant lui, l'office du vrai philosophe : il doit être le médecin des âmes; son œuvre est de les fortifier, de ramener à la santé celles qui sont malades, de soutenir celles qui sont chancelantes, d'offrir enfin à toutes les infirmités et à toutes les faiblesses morales des remèdes ou des palliatifs convenables. « Si on m'offrait la sagesse, dit-il, à cette condition de la posséder pour moi tout seul, je n'en voudrais pas (1). » Et il ne s'adressera pas seulement à quelques âmes de choix, mais à toutes celles qui ont besoin de secours. « La philosophie luit pour tout le monde, » selon son expression (2). Elle doit aller vers tous ceux qui souffrent, leur tendre la main, les éclairer, les guider, les relever, les consoler, et ne désespérer de leur salut que quand elles sont tellement endurcies et enfoncées dans le mal que son ministère serait inutile et ses efforts perdus (3).

Il faut voir aussi comme Sénèque s'élève contre ceux qui perdent leur temps en vaines arguties et en chicanes de mots. « Qu'importe, dit-il, que vos discours plaisent, il faut qu'ils portent fruit. L'intérêt des âmes est ici en jeu. Le malade n'a que faire d'un médecin beau parleur; il en veut un qui sache guérir... Qu'est-ce que tous ces jeux puérils? dit-il en parlant des logiciens raffinés et des faiseurs de sophismes inextricables, vous êtes au chevet de malheureux qu'il faut soigner (4). » Il ne laisse pas aussi d'être sévère contre ceux qui n'ont leurs conseils que sur les lèvres, enseignent bien et vivent mal. Il veut (que ne l'a-t-il voulu toujours pour lui-même!) qu'on enseigne par l'exemple et la pratique (5). Il sait quelle autorité une vie

(1) In hoc gaudeo aliquid discere ut doceam : nec me ulla res delectabit, licet eximia sit et salutaris, quam mihi uni sciturus sim. Si cum hac exceptione detur sapientia, ut illam inclusam teneam, rejiciam (*Ep.* 6). — On attribue à Fontenelle la pensée opposée. Laquelle des deux est la plus chrétienne?

(2) Non rejicit quemquam philosophia nec eligit : omnibus lucet (*Ep.* 44).

(3) *Ep.* 112.

(4) Non delectent verba nostra sed prosint... Aliæ artes ad ingenium totæ pertinent, hic animi negotium agitur. Non quærit æger medicum eloquentem sed sanantem (*Ep.* 75). Quid mihi lusoria ista proponis : Non est jocandi locus : ad miseros advocatus es (*Ep.* 49, *Ep.* 117).

(5) Non est beatus qui scit ista sed qui facit (*Ep.* 75). Eligamus non eos qui verba magna celeritate præcipitant et communes locos volvunt, et in privato circulantur, sed eos qui vitam docent; qui quum dixerint quid faciendum sit, probant faciendo (*Ep.* 52).

bien réglée donne à de bonnes leçons. Il veut qu'on fasse entendre le langage de la vérité, non-seulement en public, mais dans le particulier; les bons conseils s'insinuent mieux dans les âmes par une familière causerie qu'au milieu du fracas de l'enseignement public. Ce n'est pas assez ; il voit au delà de son temps, et espère que la postérité pourra profiter de ses avertissements et des expériences qu'il a faites sur lui-même (1). Et en effet, comme on l'a montré dans un travail ingénieux (2), que de pages dans les traités et surtout dans les lettres de Sénèque qui seraient d'une lecture utile pour un directeur de consciences! Quelle connaissance profonde du cœur humain et de ses plus intimes faiblesses! Quel tact délicat pour manier les âmes!

On trouve aussi dans Sénèque des thèses de stoïcisme classique, si je puis dire : l'éloge de l'impassibilité absolue; des invectives contre les passions en général et contre la pitié en particulier; le portrait du sage, c'est-à-dire de cet être de raison à qui il ne manque pour être homme que l'humanité, etc. Mais ce sont là des lieux communs d'école. Ces souvenirs du stoïcisme primitif ont assurément échauffé l'imagination de Sénèque; mais ils ne sont pas descendus de sa tête à son cœur ni à sa raison de tous les jours. Il a beau nous montrer avec une emphatique admiration son Caton imperturbable au milieu des ruines de l'État, et se dérobant par une mort volontaire à la servitude publique : il est certain que ce n'est pas là son idéal. La pensée de son vieux père n'a-t-elle pas suffi à le retenir dans la vie? Il a beau nous dire que le sage ne doit pas s'émouvoir, que son âme doit être aussi exempte de troubles et d'orages que l'air qui est au-dessus des nuages (3); qu'il doit ignorer la pitié, ce défaut des petites âmes, selon son expression (4) ; qu'il ne doit être ému ni de la perte de ses parents ni de la mort de ses amis. Il proteste lui-même contre ces exagérations quand il avoue qu'on ne peut défendre à la nature de sentir (5) ; quand il écrit : « Il y a des mouvements dont nous ne sommes pas les maîtres : nos larmes jaillissent souvent malgré nous, et ces larmes nous soulagent... On peut obéir à la nature sans compromettre sa dignité (6). » Quelle délicate critique du stoïcisme de Zénon dans ce dernier mot! Dans le stoïcisme de Sénèque, la nature reprend ses droits, et tous les battements du cœur humain ne sont ni étouffés ni proscrits, comme on voit.

Dans la philosophie naturelle (7) Sénèque se complaît bien souvent à exposer la pure théorie stoïcienne des deux principes dont l'intime union compose le monde vivant et harmonieux : un Dieu qui pris isolément est une pure abstraction; une matière qui, destituée de la force divine, est indéterminée, sans forme et sans vie. Dans cette théorie la personnalité divine est absolument niée. Et cependant que de passages dans les traités et dans les épîtres à Lucilius où il est parlé de la Providence, de nos espérances d'une vie à venir et de la prière avec un accent religieux! Ceux qui enseignent un Dieu insensible et indifférent au sort des hommes, « n'entendent donc pas, dit-il, les voix suppliantes des mortels, ni cette multitude de vœux publics et particuliers qu'on adresse aux dieux de toutes parts, les mains étendues vers le ciel (1) »? Et encore : « Le premier hommage qu'on doit aux dieux, c'est de croire en eux; le second de reconnaître leur majesté et surtout leur bonté, sans laquelle il n'y a pas de majesté; de savoir qui ce sont eux qui président au monde, qui gouvernent l'univers comme leur domaine propre, qui veillent à la conservation du genre humain en général et quelquefois des individus en particulier : ils ne peuvent envoyer le mal, il n'est pas en eux; au reste, ils répriment, ils punissent, et quelquefois ces punitions sont des biens apparents (2). » Là et ailleurs, car on ne peut tout citer, n'entendons-nous pas le cri d'une conscience qui se révolte contre un système trop étroit? Que reste-t-il donc du stoïcisme dans Sénèque? Il reste entier, mais c'est un stoïcisme tempéré et mieux accommodé à la faiblesse humaine, bien qu'il soit toujours destiné à nous armer contre cette faiblesse même et ne la caresse jamais. C'est au nom même du principe stoïcien de la *vie conforme à la nature* que Sénèque, suivant en cela la voie de Diogène de Babylone et de Panætius, adoucit sans les énerver les préceptes du stoïcisme. Il ne fléchit pas sur ce point, qui est l'arche sainte du système, à savoir que le seul mal véritable est le vice et le péché et tout ce qui porte atteinte à la dignité de l'homme; le seul bien l'honnête, la vertu; mais, avec l'opinion, disons mieux, avec le bon sens, il admet des biens secondaires, accessoires, qui ont par eux-mêmes une certaine valeur, comme la santé et la richesse. Il reconnaît qu'il ne faut pas laisser prise sur nous aux passions qui bientôt nous envahissent et nous rendent esclaves; mais il admet les sentiments modérés et honnêtes; il ne refuse pas à l'homme d'être touché de ce qui arrive de bon ou de mauvais à ses proches, à ses amis, à son pays. Il aime à dire que le sage est parfait, qu'il est souverainement heureux, qu'arrivé au sommet où il as-

(1) *Ep.* 88. Posterorum negotium ago : illis aliqua quæ possint prodesse conscribo.

(2) *De la Morale pratique dans les Lettres de Sénèque*, par Martha; Strasbourg, 1854, in-8°.

(3) Talis est sapientis animus, qualis mundi status super lunam. Semper illic serenum est (*Ep.* 59).

(4) *De Clementia*, II, 15.

(5) Sensum hominis nulla exuit virtus (*Ep.* 85).

(6) *Ep.* 89.

(7) Sénèque divise la philosophie en trois parties : la philosophie morale, la philosophie naturelle, et la philosophie rationnelle. Cette dernière comprend selon lui la dialectique et la rhétorique (*Ep.* 89).

(1) *De benef.*, IV, 4.

(2) *Ep.* 95. Voir aussi *De Providentia*, passim.

pire il ne peut plus monter; mais il avoue que dans la réalité les plus purs et les plus sages ont encore et toujours des progrès à faire, et pour ce qui le regarde, il sait ce qui lui manque et ne craint pas de s'accuser. Il se plaît à donner des préceptes austères, mais c'est parce qu'il sait qu'il faut demander à l'homme plus que son devoir pour obtenir qu'il le fasse à moitié, et que, vu ses défaillances et les concessions qu'il se fait à lui-même, ne pas exiger trop, c'est n'exiger pas assez.

La morale de Sénèque, nous pouvons le dire après Lactance, qui aime à la citer, est douce, humaine, élevée, religieuse; la tendresse de l'accent lui manque seule. Sénèque résume quelque part cette morale en une phrase qu'on peut répéter en tout temps et écrire sans presque y rien changer dans le catéchisme des enfants, car c'est l'abrégé de la vraie et universelle morale : « La philosophie nous apprend à adorer Dieu et à aimer les hommes, à penser que les dieux sont les maîtres de toutes choses et que les hommes forment une seule famille (1). » Il s'en faut, selon Sénèque, que la morale soit tout entière renfermée dans les prescriptions de la loi positive. « Que c'est peu, dit-il, d'être homme de bien selon la loi! Que de devoirs obligent l'homme qui ne sont pas écrits dans les codes (2)! » La loi du temps de Sénèque consacrait l'esclavage : le philosophe le condamne au nom de la raison, qui proclame l'égalité naturelle de tous les hommes (3). La loi autorise à réclamer vengeance de l'injure : le philosophe ne veut pas qu'on rende le mal pour le mal; il veut qu'on pardonne à son ennemi (4). La loi se tait sur la bienfaisance et la charité : le philosophe écrit que tous les hommes sont au monde pour s'entr'aider mutuellement, « homo in adjutorium mutuum generatus est » (*De ira*, I, 5); qu'il faut faire du bien même aux inconnus, même aux méchants, même à ses ennemis (5). La loi et l'opinion autorisent les combats de gladiateurs; ce sont fêtes officielles : le philosophe proteste contre ces jeux sanglants et leur pernicieuse influence sur les mœurs publiques. Il n'y a presque pas une vertu chrétienne dont il n'impose la pratique. Qu'on lise le *De Ira* ou le *De Beneficiis*, et à travers des redites un peu fatigantes on trouvera les plus purs et les plus excellents préceptes de la morale la plus saine et la plus élevée. Quelles règles de conduite que celles-ci, par exemple : « Agissez avec vos inférieurs comme vous voudriez que vos supérieurs agissent avec vous...... Ne vous permettez rien que vous ne puissiez faire devant votre ennemi (1)... Montrez à ceux qui font le mal des sentiments doux et paternels, et vous souvenez que nul n'a le droit de s'absoudre soi-même et de se déclarer innocent » (2). Enfin Sénèque par son exemple semble conseiller à chacun de faire tous les soirs son examen de conscience, de repasser sa journée et de se juger soi-même au tribunal de son for intérieur (3).

Tout cela est profondément chrétien. Ceux qui refusent à la raison humaine la capacité naturelle de s'élever par ses seules forces, et sans le secours de la révélation, à une morale digne de ce nom, trouveraient ici de quoi s'étonner s'ils n'avaient sous la main une vieille légende avec laquelle tout, paraît-il, s'explique fort aisément. Saint Paul, vers l'an 62, était à Rome, dans une captivité très-douce, comme on sait. Il pouvait voir et recevoir qui il voulait. Or Sénèque n'a pas pu ne pas connaître et ses aventures et les motifs de son appel à César. Il est donc entré en relation avec lui; il a conversé avec lui; il a appris de lui la morale qu'il a enseignée. Rien donc de surprenant si cette morale ressemble à la morale chrétienne. C'est saint Paul lui-même qui parle par la bouche du stoïcien Sénèque. Et comme preuve nouvelle de ces rapports de l'apôtre et du philosophe, on allègue une correspondance composée de quatorze lettres qu'ils auraient échangées, et le témoignage de saint Jérôme, qui parle de ces lettres sans s'expliquer sur leur authenticité (4). Il n'est pas besoin d'être très-versé dans la langue latine ni très-familiarisé avec le style de Sénèque pour s'assurer que cette correspondance n'est pas de l'époque de Lucain et que Sénèque n'a jamais écrit les huit lettres demi-barbares qu'on lui attribue. La plus simple lecture démontre une pieuse fraude commise entre le troisième et le cinquième siècle, comme il s'en commettait tant alors à Alexandrie ou à Antioche. Que reste-t-il de cette tradition, si la correspondance est apocryphe? Une hypothèse ou plutôt plusieurs hypothèses : que saint Paul *a dû* faire grand bruit à Rome; que Sénèque *ne put manquer* d'en entendre parler; qu'il eut *sans doute* la curiosité de le voir; qu'il le vit *donc* et s'entretint avec lui; qu'il fut *inévitablement* touché de ses discours, en garda la vive empreinte, et la fit passer dans ses écrits. On ne discute pas des hypothèses aussi hasardeuses, et elles ne valent guère la peine d'être réfutées (5). Il suffit peut-être de faire remarquer que Sénèque est mort au commencement de l'an 65, et qu'avant 62, avant même 60, date très-probable de l'*Épître aux Ro-*

(1) Hæc (philosophia) docet colere divina, humana diligere, et penes Deos imperium esse, inter homines consortium (*Ep.* 90).

(2) *De Ira*, II, 27.

(3) Omnes si ad primam originem revocentur a Diis sunt... Bona mens omnibus patet (*Ep.* 44). Servi sunt? Imo homines. Servi sunt? Imo contubernales. Servi sunt? Imo humiles amici. Servi sunt? Imo conservi.

(4) *De Ira*, II, 32-34. *De Constantia Sap.*, 16 (*Ep.* 47).

(5) *De Vita beata*, 20. *De Const. Sap.*, 28. *De Ira*, I, 5. 14. *De Benef.*, passim.

(1) *Ep.* 8.

(2) *De Ira*, I.

(3) *De Ira*, III, 36.

(4) Saint Jérôme, *De Vir. ill.*, XII.

(5) Voy. *Étude critique sur les rapports supposés entre Sénèque et saint Paul*, par Aubertin; Paris, 1857, in-8°.

mains (de laquelle, du reste, Sénèque eût pu très-malaisément tirer la morale qu'il enseigne), le philosophe avait écrit presque tous ses ouvrages et quelques-unes même des lettres à Lucilius (1). Or, comment aurait-il pu emprunter à saint Paul des idées qu'il déposait dans son *De ira* vers l'an 44 au plus tard, alors que saint Paul n'avait pas encore écrit sa première épître et qu'aucun livre du Nouveau Testament n'avait probablement vu le jour? La morale de Sénèque appartient tout entière aux stoïciens, à Cicéron, à Platon et à Pythagore, à ces divers maîtres qu'il aimait à consulter, à lui-même enfin, qui arrive dans l'histoire après un mouvement philosophique de plus de six siècles et le continue selon ses forces. Il n'y a ni emprunt ni plagiat. C'est le produit de la raison humaine éclairée par tout le travail du passé. C'est aussi, si l'on veut, le *témoignage d'une âme naturellement chrétienne*, comme la morale de Socrate et celle de Platon.

Ne pouvant nous dispenser de dire un mot du style de Sénèque, nous laisserons parler sur ce point un critique *classique* dans un temps de décadence littéraire, Quintilien, dont le jugement, quoique un peu sévère, ne saurait guère être cassé. « Il est plein de pensées brillantes, et par rapport aux mœurs la lecture de ses écrits ne peut qu'être utile ; mais son style est généralement corrompu et d'autant plus dangereux qu'il abonde en défauts séduisants (*dulcibus vitiis*). On voudrait qu'il eût écrit avec son esprit et avec le goût d'un autre : car s'il eût dédaigné certains faux brillants, s'il eût été moins ambitieux, s'il n'eût pas été épris de tout ce qu'il produisait, s'il n'eût pas affaibli la gravité des sujets en morcelant ses pensées, le suffrage des hommes de goût bien plus que l'engouement de la jeunesse ferait aujourd'hui son éloge. Toutefois, tel qu'il est, on pourra le lire quand on aura le goût déjà sûr et suffisamment formé par un genre d'élocution plus sévère; car, je le répète, il y a en lui beaucoup à louer, beaucoup même à admirer, pourvu qu'on sache choisir. Que ne l'a-t-il fait lui-même! Un tel génie était digne d'aspirer à la perfection, lui qui réussissait dans tout ce qu'il essayait (2). »

OUVRAGES DE SÉNÈQUE. Les ouvrages de Sénèque qui sont venus jusqu'à nous sont : *De Ira; Consolatio ad Helviam; Consolatio ad Polybium; Consolatio ad Marciam; De Providentia; De Constantia sapientis; De Otio sapientis; De Tranquillitate animi; De Clementia; De Vita beata; De Brevitate vitæ; De Beneficiis; Epistolæ ad Lucilium*, au nombre de 124; *Quæstionum naturalium libri VII.*

Enfin, on lui attribue généralement une satire sur la mort de Claude, qui a pour titre *Claudii Cæsaris* Ἀποκολοκύντωσις.

Et on met quelquefois sous son nom dix tragédies ; plusieurs critiques les donnent à un autre Sénèque, qu'on désigne sous le nom de Sénèque le Tragique. Juste Lipse de ces dix tragédies n'attribue au philosophe que *Médée* (1). Plusieurs écrits de Sénèque ne sont pas venus jusqu'à nous : les *vers* et les *pièces de poésie* qu'il a composés; ses *plaidoyers* ; le traité *De Terræmotu*; celui *De Matrimonio*, cité par saint Jérôme (*Adv. Jovinian.*, lib. 1); *Historia*, citée par Lactance (*Inst. div.*, VII, 15); le traité *De Superstitione*, cité par saint Augustin ; *Dialogi*, mentionnés par Quintilien; *Moralium libri*, cités par Lactance, II, 2; *Exhortationum libri*, cités par Lactance. Nous ne mentionnons pas la correspondance avec saint Paul, dont Juste Lipse dit qu'elle a été écrite pour se jouer de nous, *in ludibrium nostrum*.

Éditions de Sénèque. La première en date est celle de Naples, 1475, in-fol. Les suivantes méritent d'être citées : Bâle, 1515-29, d'Érasme; Rome, 1585, in-fol., de Muret; Paris, 1607, 1619, 1627, in-fol. avec de longues notes; Leyde, 1640, 3 vol. pet. in-12; Anvers, 1652, in-fol., de Juste Lipse; Amst., Elsevier, 1672, 3 vol. in-12; Paris, 1827-32, 6 vol. in-8°, collection Lemaire. Il existe en français plusieurs traductions complètes de Sénèque : celles de Chalvet (1604, in-fol.), de Malherbe, du Ryer et Baudouin (1649, 2 vol. in-fol.), de Lagrange (1778, 6 vol. in-12, et 1819, 13 vol. in-12), de la *Biblioth. Panckoucke* (1832, 8 vol. in-8°) et de la *Collection Nisard* (1838, gr. in-8°).

B. AUBÉ.

Ouvrages cités. — Suétone, *Caligula* et *Néron*. — Dion Cassius, *Caligula, Claude* et *Néron*. — Quintilien, VIII, 315; IX, 2; X. — Aulu-Gelle, XII, 5, *Nuits Attiques*. — Lactance, *Inst. Div.*, I à VII. — Saint Augustin, *De Civ. Dei*, VI, 10. — Érasme, *Commentaires* de son édition. — Juste Lipse, *Vie de Sénèque*. — Ritter, *Hist. de la philosophie ancienne*, t. IV. — J. de Maistre, IXe entretien des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. — Gelpke, *Tractatiuncula de familiaritate quæ Paulo Apostolo cum Seneca philosopho intercessisse traditur verisimillima*; Leipzig, 1813, in-4°. — C. de Rosmini, *Della vita di L. A. Seneca*; Roveredo, 1793, in-8°. — Klotzsch, *Seneca*; Wittemberg, 1799-1802, 2 vol. in-8°. — Reinhardt, *De Senecæ vita et scriptis*; Iéna, 1817, in-8°. — Vernier, *Abrégé de la vie et des œuvres de Sénèque*; Paris, 1812, in-8°. — J. Simon, dans *la Liberté de penser*, déc. 1848 et janvier 1849. — Am. Fleury, *Sénèque et saint Paul*; Paris, 1853, 2 vol. in-8°. — Baur, dans le *Journal de théol. scientif.*, 1858.

(1) Dans l'*Ep.* 91, Sénèque parle de l'incendie qui détruisit Lyon en 62.

(2) Quintilien, *Inst. Orat.*, l. X. Sénèque avait le sentiment de sa valeur personnelle. Ce sentiment éclate bien vivement dans ce mot adressé à Lucilius : « Habebo apud posteros gratiam, possum mecum duratura nomina educere » (*Ep.* 20). C'est l'accent sincère de l'*exegi monumentum* d'Horace.

(1) Quintilien et d'autres auteurs latins les donnent à Sénèque. En voici les titres : *Hercules furens*, *Thyestes*, *Thebais* ou *Phœnissæ*, *Hippolytus*, *OEdipus*, *Troades*, *Medea*, *Agamemnon*, *Hercules OEtæus*, et *Octavia*. Elles ont été traduites en français par Coupé (1795, 2 vol in-8°), et par Levée (1822, 3 vol. in-8°), et ont donné lieu à plusieurs imitations sur notre scène classique. Les meilleures éditions du texte latin sont celles d'Amst., 1672, in 8°; de Leyde, 1707, in-8°; de Delft, 1782, in-4°; de Leipzig, 1819, 2 vol. in-8°.

SENNACHERIB, roi d'Assyrie, assassiné en 680 av. J.-C. Il succéda en 702 à son père, Sargon (*voy.* ce nom). Une partie de ses nombreux exploits est rapportée dans deux inscriptions cunéiformes, dites *cylindre de Bellino* et *prisme de Sennacherib*. Ce sont presque toujours des expéditions, qui se terminaient par des levées de tributs; nous signalerons les suivantes, qui offrent de l'intérêt. Dès son avénement Sennacherib marcha contre la Chaldée, et la fit en peu de temps rentrer sous le joug assyrien, qu'elle avait secoué quarante-cinq ans auparavant. Après avoir établi à Babylone comme vice-roi Bel-ipni (le *Belibus* des Grecs), il se dirigea vers la Médie. Il prétend dans ses inscriptions y avoir fait des conquêtes considérables; mais nous savons par d'autres documents que les Mèdes, s'affranchissant alors de la domination assyrienne, remirent toute l'autorité à un seul chef, qui fut Déjorès. En 701 Sennacherib, apprenant qu'une coalition se formait contre lui entre les souverains d'Égypte, de Judée, de Syrie et de Phénicie, envahit ce dernier pays, qui se soumit aussitôt, sauf Ascalon, qui fut pris d'assaut : après avoir battu le roi de Meroë, il se tourna contre Ézéchias, roi de Juda, s'empara de quarante-quatre villes de la Palestine, força Ézéchias à lui payer un tribut considérable et le dépouilla d'une partie de son royaume. La quatrième campagne de Sennacherib fut dirigée contre l'ancien roi de Chaldée, qui avait trouvé des partisans chez les Élamites. Dans sa septième et huitième campagne, il étouffa après une longue résistance la révolte des Soumirs et des Anads, qui furent aidés par les Élamites et les Babyloniens. Le conquérant raconte dans une inscription comment il employa la ruse et le fer pour les vaincre. « Sur la terre mouillée, les harnais, les armes nageaient dans le sang des ennemis comme dans un fleuve. J'entassai les cadavres de leurs soldats comme des trophées, et je leur coupai les extrémités. Je mutilai ceux que je pris vivants comme des brins de paille, et pour châtiment je leur coupai les mains. » Sennacherib paraît avoir été heureux dans ses entreprises jusqu'en 689, année où il éprouva une catastrophe, d'où date la décadence de l'empire assyrien. Une nouvelle coalition des Égyptiens et des Juifs lui remit les armes à la main. Avec sa rapidité accoutumée, il envahit la basse Égypte et commença le siége de Péluse; puis il entra en Judée, et occupa les principales forteresses. Ézéchias offrit alors de se soumettre à la loi du vainqueur, qui exigea de lui une somme de 30 talents d'or et de 300 talents d'argent. Mais cette contribution énorme ne satisfit pas le prince assyrien; il continua de ravager le pays, de rançonner les villes, et assiégea Jérusalem. Les éloquentes exhortations d'Isaïe soutinrent le courage des habitants, qui résistèrent avec d'autant plus d'ardeur lorsqu'ils apprirent qu'une armée égyptienne s'avançait à leur secours. Tout à coup on vit Sennacherib lever le camp et s'enfuir avec précipitation : une épidémie cruelle avait éclaté parmi ses soldats, et dans l'espace de quelques jours elle avait fait tant de victimes qu'il ne restait aux gens survivants d'autre salut que dans une prompte retraite. La Bible prétend que 180,000 hommes furent frappés à mort par l'ange du Seigneur. De leur côté, les Égyptiens racontaient à Hérodote qu'il fallait attribuer le désastre des Assyriens à une armée innombrable de rats envoyés par Vulcain et qui avaient rongé leurs armes. Ce fut Sennacherib qui restaura Ninive, qui était restée en ruines depuis la prise de la ville sous Sardanapale V; il y fit exécuter des travaux gigantesques, par la multitude de captifs qu'il avait ramenés, entre autres un magnifique palais, dont les restes considérables ont été récemment découverts. E. G.

Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. I, et *Inscriptions des Sargonides*. — Hérodote, *édit. Rawlinson*. — Layard, *Nineveh*. — Niebuhr, *Gesch. Assurs und Babels*. — Ewald, *Gesch. des Volkes Israel*, t. III.

SENNECTÈRE. *Voy*. FERTÉ (LA).

SENNERT (*Daniel*), médecin allemand, né le 25 novembre 1572, à Breslau, mort le 21 juillet 1637, à Wittemberg. Il était fils d'un cordonnier, qui, malgré son humble condition, ne négligea rien pour le bien élever. Après avoir étudié la philosophie et la médecine à Wittemberg, il y prit le grade de docteur (1601), et fut pourvu en 1602 d'une chaire, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il fut élu six fois recteur de l'université, ce qui était sans exemple, et l'électeur de Saxe, qu'il avait guéri en 1628 d'une maladie grave, l'admit au nombre de ses médecins. Sennert jouit d'une réputation étendue, qu'il devait à ses écrits et à son habileté dans la pratique. Jamais il ne refusait son assistance, n'exigeant rien pour ses peines ou se contentant de ce qu'on lui offrait. Les épidémies qui désolèrent Wittemberg pendant la guerre de Trente ans lui donnèrent de nombreuses occasions de faire éclater son zèle; mais après avoir si souvent bravé la contagion, il en devint la victime, et mourut, à l'âge de soixante-cinq ans. Dans l'enseignement de la médecine, il s'écarta sur quelques points importants des routes battues; ainsi il fit preuve d'indépendance en combattant l'autorité d'Aristote et en préconisant l'étude de la chimie, qu'il introduisit le premier dans l'Académie de Wittemberg. A ce double titre, il peut être regardé comme un novateur, qualité qui lui suscita bien des ennemis. On ne doit pas moins lui savoir gré de s'être élevé contre le faux spiritualisme des scolastiques; mais ses théories sur l'origine des âmes peuvent paraître hasardées, bien qu'elles ne méritassent point d'être taxées de blasphème et d'impiété, comme le firent les théologiens. Portal a parlé avec trop de dédain des ouvrages de Sennert, à qui il accorde pourtant du jugement et de l'érudition; Haller les regardait comme une sorte d'encyclopédie médicale indispensable au médecin, et

Éloy en recommandait la lecture, même après les modernes. Ils ont eu, dans le siècle où ils ont paru, de fréquentes réimpressions; nous citerons les suivants : *Questionum medicarum controversarum liber;* Wittemberg, 1609, in-8°; — *Institutionum medicinæ lib. V;* ibid., 1611, 1628, 1667, in-4° : Christ. Winckelmann a réduit cet ouvrage en tables (ibid., 1636, in-fol.), et l'auteur en a fait un abrégé; — *Epitome naturalis scientiæ;* ibid., 1618, in-8°; — *De chymicorum cum Aristotelicis et Galenicis consensu;* ibid., 1619, in-8°; — *De febribus lib. IV;* ibid., 1619, in-8°; — *De scorbuto;* ibid., 1624, in-8°; — *Medicinæ practicæ lib. VI;* ibid., 1628-35, 6 part. in-4°; — *Hypomnemata physica;* Francfort, 1635, 1636, in-8°. C'est dans ce recueil que Sennert donna carrière à sa verve paradoxale. D'après lui, l'âme était dans la semence avant l'organisation, et c'est elle qui formait le corps; les métaux devaient leur création à des esprits intelligents, et l'âme des bêtes n'était point matérielle. Ces rêveries, attaquées avec emportement par J. Freytag et le P. Fabri, trouvèrent un défenseur chaleureux dans Sperlingen, disciple de Sennert; — *Paralipomena;* Wittemberg, 1642, in-12. Tous les écrits de ce médecin ont été réunis plusieurs fois; la dernière et la plus ample édit. est celle de Lyon, 1676, 6 vol. in-fol.

Sa *Vie*, à la tête de ses *Œuvres*. — Freher, *Theatrum*. — Bayle, *Dict.* — Niceron, *Memoires*, t. XIV. — Haller, *Bibl. medica.* — Portal, *Hist. de l'Anatomie*, t. II. — *Biogr. méd.*

SENNERT (*André*), orientaliste, fils du précédent, né en 1606, à Wittemberg, où il est mort, le 22 décembre 1689. Il s'appliqua dès l'âge de dix ans à l'étude des langues sémitiques, sous la direction de Martin Trostius. Selon l'usage, il compléta son éducation en visitant les principales universités de l'Allemagne et de la Hollande. En 1638 il fut appelé à la chaire d'hébreu dans sa patrie, et la conserva jusqu'à sa mort. Une de ses filles épousa le médecin Daniel Major. Ses principaux ouvrages sont : *Tabulæ in grammaticam hebræam M. Trostii;* Wittemberg, 1637, in-4°; — *Chaldaismus et Syriasmus, h. e. præcepta utriusque linguæ;* ibid., 1651, 1666, in-4°; sous les titres d'*Arabismus* (1658) et de *Rabbinismus* (1666), il a publié aussi des grammaires arabe et rabbinique; Pococke en parle avec éloge; — *Exercitationes in VII psalmos pœnitentiales;* ibid., 1654, in-4°; — *De Cabbala;* ibid., 1655, in-4°; — *Athenæ et inscriptiones Wittembergenses;* ibid., 1655, 1678, 1699, in-4° : on y trouve l'histoire de l'Académie depuis sa fondation, en 1502; — *Centuria canonum philologicorum de idiotismis linguarum orientalium;* ibid., 1657, in-8°; — *Compendium lexici arabici;* ibid., 1657, in-4°; — *Compendium lexici ebræi;* ibid., 1668, in-4°, d'après les travaux de J. Buxtorf; — *Hypotyposis harmonica linguarum orientalium chaldeæ, syræ, arabicæque cum matre hebræa;* ibid., 1665, in-4°; — *Exercitationes philologicæ XXI;* ibid., 1675-81, 3 vol. in-4°; plusieurs autres dissertations philologiques de Sennert remplissent le t. VII du *Catalogus disputationum* de l'Académie de Wittemberg; il a réuni ses thèses théologiques sous le titre de *Christianus sic dictus;* 1688, in-4°; — *Bibliotheca academiæ Wittembergensis;* ibid., 1678, in-4° : c'est un catalogue assez succinct; — *Schediasma de linguis orientalibus : adamæa, noachica, phænicea, cananæa,* etc.; ibid., 1681, in-4°; recueil intéressant et rare. Sennert a édité la *Grammatica hebræa* de Trostius (1643, 1663, in-4°), avec additions.

G.-H. Goez, *Elogia philologorum.* — Hagen, *Memoria philosophorum*, II, 367. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXIII.

SEPTCHÊNES (*N*.... **Le Clerc de**), littérateur français, né à Paris, mort à Plombières, le 9 juin 1788. Fils d'un premier commis des finances, il se passionna pour l'étude, et voyagea en Angleterre, en Hollande, en Italie et en Suisse. A son retour, il devint secrétaire du cabinet de Louis XVI. Tous les loisirs de sa charge furent donnés à des recherches sur l'antiquité grecque et latine. Son intelligence était ouverte aux idées de progrès; ses mœurs étaient aimables, son caractère doux, avec un penchant à la mélancolie. Après quelques années de mariage, il perdit sa femme, qui mourut d'une maladie de poitrine. Rongé du même mal, il sentit peu à peu décroître ses forces, partit pour l'Italie et s'arrêta à Plombières, où il s'éteignit. « Combien il est rare, écrivait à ce sujet Lalande, et combien il est beau, quand on est jeune, riche et libre, de se livrer à l'étude, au point de lui faire le sacrifice de sa vie! » Le principal ouvrage de Le Clerc de Septchênes est l'*Essai sur la religion des anciens Grecs* (Lausanne, 1787, 2 vol. in-8°); la distribution en est assez méthodique, et la forme, un peu sèche, a de la netteté. On a encore de lui : *Éloge de M.* (Métra); Londres (Paris), 1786, in-8°. Il a traduit une partie de l'*Histoire de l'empire romain* par Gibbon (Paris, 1777, 3 vol. in-8°), travail qu'on a parfois attribué à Louis XVI. L'édition des *Œuvres de Fréret*, publiée sous son nom en 1796 (Paris, 20 vol. in-12), est incomplète et défectueuse; il avait en effet préparé ce travail, mais ce n'est pas lui qui y a mis la dernière main.

Journal de Paris, 24 juin 1788. — Lalande, dans le *Journal des Savants*, déc. 1788.

SEPTIME SÉVÈRE. *Voy.* Sévère.

SEPTIMIUS. *Voy.* Serenus.

SEPULVEDA (*Juan-Ginès* **de**), théologien et historien espagnol, né vers 1490, à Pozo Blanco, près Cordoue, mort en 1573, à Mariano, près la même ville. D'une famille noble mais pauvre, il suivit son goût pour l'étude, et fréquenta pendant trois ans l'université d'Alcala; puis comme il voulait s'appliquer à la théologie sans être à

charge à ses parents, il passa en Italie (1515), et obtint une place dans le collége d'Albornoz à Bologne. Pomponazzi fut un de ses maîtres, mais il ne partagea pas sa doctrine, comme on le voit dans une de ses lettres, où il prétend qu'Aristote s'est prononcé pour l'immortalité de l'âme en termes irréprochables. S'étant rendu à Rome, il trouva dans Alberto Pio, prince de Carpi, un digne appréciateur de ses talents, logea dans son palais, et prit part aux réunions littéraires qu'il tenait souvent chez lui. Ce fut alors, dit-on, que le désir de lire Aristote dans sa langue, au lieu d'avoir recours à des traductions défectueuses, lui fit approfondir l'étude du grec avec Musurus et Tryphon de Byzance; il entreprit même de rendre en latin quelques ouvrages de cet auteur, et il le fit avec un grand succès. Après le sac de Rome (1527) il s'attacha au cardinal Cajetani, qu'il suivit à Naples, et en 1529 au cardinal Quiñones. Il commençait à se lasser d'un genre de vie où il n'avait récolté que de maigres profits, lorsque Charles V le choisit pour historiographe (1536) et le mit en qualité de précepteur au service de son fils Philippe. Dès lors il vécut à la cour; on voit par ses écrits qu'il n'y apprit pas à traiter les affaires ni les gens avec beaucoup de scrupule. Il avait justifié l'absolutisme et la guerre, d'un ton véhément et dogmatique à la fois, « déclarant aux princes, dit M. Hauréau, qu'il leur était ordonné par les saintes Écritures de combattre les hérétiques, d'anéantir les infidèles, et qu'ils avaient même, suivant les lois divines et humaines, le droit de tirer l'épée simplement pour accroître leurs États ». Cette doctrine paradoxale, appuyée du reste par les conseillers de la couronne, rencontra pour adversaires Melchior Cano, Antonio Ramirez, évêque de Ségovie, et Las Casas, qui ne cessait de plaider à la cour la cause des malheureux Indiens. Le traité que Sepulveda écrivit sous le titre de *Democrates secundus*, *seu De justis belli causis* (1), porta la querelle au plus haut degré d'animation : il y concluait à la justice et à la nécessité de la guerre des Indes, et sans prétendre justifier les actes de cruauté envers les vaincus, il les déclarait justement punis par la confiscation de leurs biens et par l'esclavage. Toute l'Espagne se partagea sur ces brûlantes questions. Le clergé tint plusieurs assemblées, et en 1547 les académies d'Alcala et de Salamanque condamnèrent l'ouvrage. Une réunion de docteurs, convoquée en 1550 par Charles V, entendit tour à tour Las Casas et Sepulveda, et n'osa se prononcer entre les deux champions. Un ordre exprès leur ferma la bouche, et la dispute s'éteignit faute d'aliment. En 1557, Sepulveda quitta la cour pour aller vivre dans une maison de campagne qu'il avait à Mariano. Il y mourut, octogénaire. Quoiqu'il fût engagé dans le sacerdoce, il ne remplit jamais de fonctions ecclésiastiques. C'est un érudit et un écrivain à la fois, et qui par la belle ordonnance de son style, loué d'ailleurs par Erasme, a mérité d'être appelé le *Tite Live espagnol*. On a de lui : *Rerum gestarum Ægidii Albornotii cardinalis lib. III;* Rome, 1521, in-fol.; Bologne, 1522, 1628, in-fol.; trad. en 1566 en espagnol et en 1590 en italien : cette vie du cardinal Albornoz commença sa réputation; il a mis à profit celle de Garzoni, écrite sans ordre et d'un mauvais style; — *De fato et libero arbitrio lib. III;* Rome, 1526, in-4°; Paris, 1541, in-8° : réfutation des principes de Luther; — *Pro Alberto Pio antapologia in Erasmum;* Paris, 1531, in-4°; Rome, 1532, in-4°; — *De ritu nuptiarum et dispensatione;* Rome, 1531, in-4°; — *Democrates primus, seu De convenientia militaris disciplinæ;* Rome, 1535, in-8°; trad. en espagnol : dialogue dédié au duc d'Albe, et dont le but est de montrer que le métier des armes n'est point contraire aux maximes du christianisme; — *Theophilus, seu De ratione dicendi testimonium in causis occultorum criminum, dialogus;* Valladolid, 1538, in-4°; — *De correctione anni mensiumque romanorum;* Venise, 1546, in-8°; — *Apologia pro libro* De justis belli causis; Rome, 1550, in-8° : il y répond à la fois à l'évêque Antonio Ramirez, à l'université d'Alcala et à celle de Salamanque; — *Epistolarum lib. VII;* Salamanque, 1557, in-8o; — *De regno et officio regis;* Lerida, 1571, in-8°. Ces différents écrits de Sepulveda ont été réunis ensemble; Cologne, 1602, in-4°. L'édition publiée par l'Académie d'histoire (Madrid, 1780, 4 vol. in-4°) est de beaucoup préférable, puisqu'elle renferme en outre des ouvrages inédits, tels que *De rebus gestis Caroli V* (t. I et II), *De rebus Hispanorum gestis ad novum orbem Mexicumque* (t. III), et *De rebus gestis Philippi II* (ibid.). On n'y a pas compris toutefois les traductions du grec, et c'est peut-être la meilleure part de ses travaux : *Aristotelis Meteori* (Paris, 1532, in-fol., avec plusieurs opuscules) et *Politica* (Paris, 1548, in-4°; Madrid, 1775, in-fol.), et *Alexandri Aphrodisæi Commentaria* (Rome, 1527, in-fol.). P.

André Schott, *Vita Sepulvedæ*, à la tête du recueil de 1602. — *De Vita et scriptis Sepulvedæ*, à la tête de l'édit. de 1780. — N. Antonio, *Bibl. hispana nova*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXIII. — Hauréau, dans le *Dict. des sciences philos.*

SERAO (*Francesco*), médecin italien, né le 11 octobre 1702, à San-Cipriano, près d'Aversa, mort le 5 août 1783, à Naples. Envoyé à douze ans dans cette dernière ville, il y fréquenta les écoles des jésuites, et s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine, sous la direction de Cirillo, qui pratiquait alors avec succès. Après avoir été reçu docteur, il ouvrit, en 1725, des cours particuliers sur différentes branches de son art; la clarté de ses leçons, son érudition précoce et la nouveauté des théories qu'il exposait lui concilièrent d'honorables suffrages. En 1732, il fut

(1) Ce traité, qui a fait tant de bruit, n'a jamais été imprimé; on en connaît plusieurs copies.

admis par voie de concours au nombre des professeurs de l'université : il y enseigna d'abord l'anatomie, puis la pathologie (1733) et la clinique (1740), et fut des premiers à introduire les doctrines de Boerhaave. En 1755, il y prit possession de la première chaire de médecine. A la suite d'un voyage qu'il avait fait dans la haute Italie, il fut nommé premier médecin du royaume et attaché au service du roi Ferdinand IV (1778). Serao, attaqué d'une maladie chronique qui l'avait rendu incapable de travailler, mourut plus qu'octogénaire. On a de lui : *Storia dell' incendio del Vesuvio nel* 1737; Naples, 1738, in-8° et in-4° : publié en 1737 en latin, ce traité fut trad. en italien par l'auteur, et en français par Duperron de Castera; Paris, 1741, in-12; — *Vita Nicolai Cirilli*, à la tête des *Consulti medici* de Cirillo; Naples, 1738; — *Lezioni accademiche sulla tarantola;* ibid., 1742, in-4° : les recherches curieuses de Serao offrent un excellent antidote de tout ce que de grossiers préjugés avaient fait débiter jusqu'alors sur les dangereux effets de la morsure de cette espèce d'araignée, appelée par les naturalistes *phalangium apulum* et par le peuple *tarentule;* — *Osservazioni sopra le malattie dell' armate;* Bassano, 1781, in-4°, trad. de l'anglais de Pringle; — plusieurs dissertations de moindre importance.

Lupoli, *Vita Serai*, dans le t. XIV des *Vitæ Italorum* de Fabroni. -- Fasano, *De vita et scriptis Serai*; Naples, 1784, in-8°. — Vicq d'Azyr, *Éloges*. — *Uomini illustri del regno di Napoli*, t. III.

SERAO. *Voy*. SERRAO.

SERAPION (Saint), dit *le Scolastique*, mort au quatrième siècle. Ami particulier de saint Antoine, il devint le supérieur de plusieurs monastères répandus dans les solitudes d'Arsinoé (haute Égypte). Il avait sous sa conduite plus de dix mille solitaires, qui partageaient leur temps entre les exercices de la prière et le travail des mains. Vers 340, il fut ordonné par Athanase, évêque de Thmuis, dans la basse Égypte. L'un des défenseurs de la divinité de Jésus-Christ, il assista au concile de Sardique (347), et ce fut à sa prière que le patriarche d'Alexandrie composa la plupart de ses écrits contre les ariens. Député auprès de l'empereur Constance, afin d'apaiser son courroux contre Athanase, il n'obtint probablement aucun bon résultat, puisque peu de temps après il partagea l'exil de plusieurs évêques égyptiens orthodoxes comme lui. Il avait composé un traité *Sur les titres des psaumes*, diverses *lettres* et un traité *Contre les manichéens;* il ne reste de lui que ce dernier ouvrage, inséré dans la *Bibliothèque des Pères*.

Saint Jérôme, *In Catal.*, cap. 99. — Saint Athanase, *Ep. ad Dracon.*, p. 267. — Sozomène, *Hist.*, lib. 4. — Baillet, *Vies des Saints*. — Ceillier, *Hist. des aut. eccl.*, t. 6. — *Vies des SS. Pères d'Orient*, t. I.

SERASSI (*Pier-Antonio*), biographe italien, né le 17 février 1721, à Bergame, mort le 19 février 1791, à Rome. Il alla terminer ses études à Milan, sous la direction des jésuites, et embrassa l'état ecclésiastique. Son goût pour l'étude, ses talents précoces, un esprit vif et agréable lui firent ouvrir les portes de l'académie des *Trasformati*, où il reçut les encouragements de Parini et de Passeroni. De retour dans sa patrie, il y professa les belles-lettres. Au bout de quelques années il quitta l'enseignement pour s'adonner tout entier aux travaux historiques qui ont honoré son nom; il y apporta du soin et de la méthode, et sut faire un emploi judicieux des matériaux qu'il consulta. A une vaste érudition il joignait un style abondant et facile, et d'une élégance toute classique; deux qualités qui le désignèrent au choix de la Crusca quand cette académie résolut de remanier son Dictionnaire. La *Vie du Tasse* passe à bon droit pour son meilleur ouvrage, et ce qui le rend encore utile, c'est qu'il présente moins la vie du grand poëte qu'un tableau animé de l'histoire littéraire de son temps. Appelé en 1754 à Rome par Furietti, son compatriote, l'abbé Serassi administra d'abord le collége Ceresoli; puis il fut secrétaire de Furietti, devenu cardinal (1759), place qu'il remplit aussi auprès du cardinal Calini. Un autre membre du sacré collége, Gius. Spinelli, le fit admettre en 1760 dans les bureaux de la Propagande. Ces différents emplois, peu fatigants du reste, lui laissèrent le loisir de poursuivre ses recherches; il travaillait même à une *Histoire littéraire de Bergame* lorsque la mort termina, à l'âge de soixante-dix ans, sa laborieuse existence. En 1790, sa patrie fit frapper en son honneur une médaille avec cette légende : *Propugnatori patriæ laudis*. On a de lui : *Parere intorno alla patria di Bern. Tasso e di Torquato;* Bergame, 1742, in-8°; — *Vita di P. Spino*, dans le recueil de Calogera, t. XXXI; — *Diss. sopra Prudente grammatico*, même recueil, XLI, et Parme, 1787, in-12; — *Vita del P. G.-P. Maffei*, écrite en latin pour les *Œuvres* de ce jésuite (1746), puis trad. en italien par l'auteur; — *Vita di T. Tasso;* Rome, 1785, in-4°; Bergame, 1791, 2 vol. in-4°, avec addit.; — *Vita di Jacopo Mazzoni;* Rome, 1790, in-4°; — *Ragionamento sopra le controversie del Tasso e dell' Ariosto;* Parme, 1791, in-fol. — Serassi a publié les éditions ou les recueils suivants, qui sont estimés, et en les enrichissant de remarques critiques et de notices détaillées sur chaque écrivain : *Canzoniero di Petrarca;* Bergame, 1746, 1752, in-12; — *Basilii Zanchi Poemata;* ibid., 1747, in-8°; — *Rime di Molza;* ibid., 1747-54, in-8°; — *Stanze di Poliziano;* ibid., 1747, in-4°; — *Rime di Bern. Tasso;* ibid., 1749, 2 vol. in-12; — *Rime di Dom. Veniero;* ibid., 1751, in-8°; — *La Divina Commedia di Dante;* ibid., 1752, in-12; — *Rime di P. Bembo;* ibid., 1753, in-8°; — *Rime di Bern. Cappello;* ibid., 1753, 2 vol. in-8°; — *Carmina quinque illustrium poetarum* (Bembo, Navagero, Castiglione, Casa et Poliziano); ibid., 1753, in-8°, avec quelques autres pièces inédites; — *Poesie*

di Lorenzo de' Medici; ibid., 1763, in-8°; — *Lettere di Ann. Caro*; Padoue, 1760, 3 vol. in-8°; — *Poesie volgari di B. Castiglione*; Rome, 1760, in-12; il a aussi édité les *Lettere* (Padoue, 1769-71, 2 vol. in-4°) et écrit la *Vie* de cet auteur pour ses Œuvres; — *L'Avarchide* d'Alamanni; Bergame, 1761, 2 vol. in-12; — *Poesie d'alcuni antichi rimatori toscani*; Rome, 1774, in-4°; — *La Gerusalemme liberata*; Parme, 1789, in-4°; — *Lettere inedite di T. Tasso*; Pise, 1827, in-8°, ouvrage posthume. Serassi a laissé plusieurs écrits qui n'ont pas vu le jour. P.

Dizionario degli uomini illustri, éd. Bassano, t. XVIII. — Lombardi, *Continuazione al Tiraboschi*, t. IV. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. X.

SERCEY (*Pierre-César-Charles-Guillaume*, marquis DE), marin français, né au château du Jeu, près d'Autun, le 26 avril 1753, mort à Paris, le 10 août 1836. D'une famille de la Bourgogne, il entra dans la marine à treize ans, et prit part à des expéditions dans l'Inde ainsi qu'aux voyages qui amenèrent, en 1772, la découverte des terres australes. Nommé enseigne (mai 1779), il servit sous les ordres du comte de Guichen, et se distingua dans le combat livré, le 17 avril 1780, au vice-amiral anglais Hyde Parker, en vue de la Dominique. Les diverses missions périlleuses qu'il remplit pendant le siége de Pensacola lui méritèrent, le 9 mai 1781, le grade de lieutenant de vaisseau, puis la croix de Saint-Louis. Après être demeuré en station aux îles du Vent, il rentra en France, où la révolution venait d'éclater, et s'y montra tout d'abord favorable. Commandant en 1790 la frégate *la Surveillante*, il fit partie de l'escadre destinée à réprimer l'insurrection de la Martinique, et nommé capitaine en 1792, il se trouvait à Saint-Domingue lors des premiers troubles de cette colonie, dont il protégea et secourut les habitants de tous ses moyens. Élevé au grade de contre-amiral (1er janvier 1793), il reçut l'ordre de prendre le commandement de la division en rade du Cap et d'escorter jusqu'en France tous les bâtiments de commerce qui se trouvaient dans ces parages; il en avait réuni plus de cinquante richement chargés lorsque éclata la révolte des noirs. Forcé d'évacuer la rade, Sercey ne mit à la voile qu'après avoir reçu sur ses bâtiments six mille colons, qui, échappés aux flammes et au massacre, étaient venus implorer sa générosité. L'état de ses approvisionnements, la guerre avec les Anglais, et la faiblesse de sa division navale, ne lui permettant pas de gagner les côtes de France, il dirigea son convoi sur la Nouvelle-Angleterre, où il arriva sans avoir perdu un seul bâtiment. De retour à Brest (décembre 1793), il fut destitué, comme noble, arrêté et conduit à Paris, où on l'incarcéra au Luxembourg. Le 9 thermidor le rendit à la liberté. En décembre 1795, le Directoire lui confia le commandement des forces navales destinées à transporter aux îles de France et de la Réunion deux commissaires civils, Baco et Burnel, chargés d'y mettre à exécution le décret de la liberté des noirs. Sercey, redoutant pour ces colonies le bouleversement qui avait ruiné Saint-Domingue, s'empressa de dénoncer aux colons les instructions des commissaires, qui ne purent mettre pied à terre. Cette révolte contre le Directoire n'eut aucune suite, malgré les réclamations énergiques des commissaires. Boissy d'Anglas et Siméon approuvèrent au conseil des Cinq cents la conduite de Sercey, et firent décréter qu'il avait bien mérité de la patrie. Pendant ce temps, en effet, il soutenait dans l'Inde la gloire du pavillon français : il battit près de Sumatra *le Victorieux* et *l'Arrogant* (8 sept. 1796), et dispersa en 1799 la croisière qui bloquait l'Ile de France. Après la paix d'Amiens, il demanda sa retraite, qu'il n'obtint qu'en septembre 1804, et se retira à l'Ile de France, dont il défendit vigoureusement contre les Anglais, en 1810, la partie méridionale. A la paix de 1814, le gouvernement des Bourbons le nomma président de la commission chargée de traiter en Angleterre de l'échange des prisonniers français sur les pontons; à son retour, il fut nommé vice-amiral (28 mai 1814). Admis à la retraite en avril 1832, il fut appelé, le 7 novembre suivant, dans la chambre des pairs.

Fastes de la Légion d'honneur, t. III. — *Biogr. univ. et port. des contemp.* — *Moniteur universel.*

SERENT. *Voy.* MATHIAS *de Saint-Bernard*.

SERENUS (*Aulus Septimius*), poëte lyrique latin, vivait vers la fin du premier siècle après J.-C. Il ne nous est connu que par les citations de quelques grammairiens. Son principal ouvrage, intitulé *Opuscula ruralia*, était, comme le titre l'indique, consacré à la vie rurale. Il est impossible de juger par le petit nombre de vers qui nous restent de lui, s'il avait mis dans ses tableaux rustiques de la vérité et du sentiment; mais il avait apporté dans ses mètres assez de variété et de soin pour être souvent cité par les scholiastes. Il inventa un mètre que l'on appela *falisque*, du nom de sa principale pièce de vers, laquelle était une description de sa ferme dans le pays des Falisques. Les fragments de Serenus ont été recueillis par Wernsdorf (*Poetæ latini minores*, t. II, p. 279), qui, sans aucun motif plausible, lui attribue le *Moretum*, inséré parmi les œuvres de Virgile. L. J.

Terentianus Maurus, p. 2424-27, édit. de Putsch. — Burmann, *Anthol. lat.*, I, 27; III, 87.

SERENUS. *Voy.* SAMMONICUS.

SERGARDI (*Lodovico*), poëte italien, né le 27 mars 1660, à Sienne, mort le 7 novembre 1726, à Spoleto. Ses parents étaient de noblesse ancienne; il fut élevé sous leurs yeux, et rien ne fut négligé pour développer ses heureuses dispositions. Outre les lettres, il cultiva même la peinture, non sans quelque succès. La poésie, pour laquelle il avait un goût marqué, fit son occupation favorite et sa célébrité; envoyé à

Rome, il délaissa la jurisprudence, qu'il devait étudier, pour la lecture des poëtes latins, l'entretien des beaux-esprits et l'applaudissement des gens du monde. Le prince Chigi avait été son premier Mécène; il s'attacha ensuite au cardinal Ottoboni, qui durant son court pontificat, sous le nom d'Alexandre VIII (1689-91), lui confia une partie de la correspondance latine avec l'Église de France. Vers la fin de sa vie il reçut, avec le titre de monseigneur, la charge élective de préfet de la basilique vaticane (*curatore della fabbrica di S. Pietro*); mais s'étant permis d'apporter à la décoration extérieure quelques changements d'un goût douteux, il s'attira un grand nombre de plaisanteries; dégoûté du séjour de Rome, il résigna ses fonctions, et se retira à Spoleto; on prétend qu'il y mourut, de chagrin. Cette fin a tout lieu de surprendre chez un homme qui avait poussé jusqu'à la licence le droit de médire des autres. Nul n'avait manié avec autant de force l'arme du ridicule. Son principal titre à la renommée littéraire, il le doit au recueil de satires sous lequel il écrasa le savant Gravina, qui avait critiqué ses vers. Cette querelle s'envenima au point que les deux poëtes en vinrent un jour aux mains en sortant de table; ils remplirent Rome de leurs récriminations, et obligèrent l'Académie des Arcades à se partager en deux camps. Au reste Sergardi, inspiré par l'orgueil blessé, a écrit presque un chef-d'œuvre, tant pour l'élégance du style que pour la finesse des traits et la richesse des images. On a de lui : *Oratio pro eligendo summo pontifice post obitum Innocentii XI;* Rome, 1689, in-4°; — *Quinti Sectani Satyræ (XIV) in Philodemum;* Naples (Rome), 1694, in-8° : le nom de Sectanus cache l'auteur, celui de Philodème Gravina; réimpr. à Cologne (Rome), 1698, in-8°, avec quatre satires de plus, et trad. en tercets par Settimio (Palerme, 1707, in-8o), par l'auteur lui-même (Zurich [Florence], 1760, in-8°), et par Missirini (Pise, 1820, 2 vol. in-8°); on a une bonne édition de ces satires, ainsi que des différents écrits en prose de Sergardi, laquelle est due aux soins du P. Giannelli, Lucques, 1783, 4 vol. in-8°.

Notice à la tête des *Satyræ*, éd. de Lucques. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. X. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. X.

SERGE ou **SERGIUS I**er (Saint), pape, né à Palerme, vers 635, mort à Rome, le 8 septembre 701. Tibère, son père, originaire de Syrie, le fit élever à Rome, où le pape Adéodat l'admit, vers 672, dans le clergé. Léon II le fit prêtre en 683. Élevé sur le siége pontifical, le 15 décembre 687, après la mort de Conon, il eut pour compétiteur l'archidiacre Pascal; ce dernier lui fit souffrir une longue persécution, par le moyen de Jean Platys, exarque de Ravenne, qui l'obligea de demeurer pendant près de sept ans absent de son église. Serge refusa d'approuver les canons du concile tenu en 692 à Constantinople, et où les prélats grecs avaient décidé qu'il serait permis aux prêtres mariés avant l'ordination de garder leurs femmes. Irrité du refus du pape, Justinien II envoya Zacharie, son *protospataire*, avec son ordre de le conduire à Constantinople. Le peuple romain se souleva pour défendre son pasteur, et chassa Zacharie de la ville. Serge institua quelques processions et admit au baptême un roi du Westsex. Son culte est fixé dans le martyrologe romain au 9 septembre. On a de lui une *Lettre* à Céolfride, abbé en Angleterre, et quelques décrets. Jean VI lui succéda.

SERGE II, pape, né à Rome, où il est mort, le 27 janvier 847. Orphelin à douze ans, il fut élevé par les soins du pape Léon III, et ordonné prêtre par Pascal Ier. A la mort de Grégoire IV, il fut appelé à lui succéder (10 février 844), malgré un diacre appelé Jean, qui, à la tête de quelques mutins, s'était emparé de vive force du palais de Latran. L'empereur Lothaire ordonna à son fils Louis II, roi d'Italie, d'examiner l'élection de Serge; après en avoir reconnu la régularité, Louis régla avec le clergé et le peuple que les papes ne pourraient à l'avenir être couronnés sans le consentement de l'empereur. Serge donna à l'évêque Drogon, fils de Charlemagne, des lettres de vicaire apostolique dans toutes les provinces au delà des Alpes. Léon IV fut son successeur.

SERGE III, pape, né à Rome, où il est mort, en août 911. Il appartenait, dit-on, à la maison de Conti. Ayant aspiré en 898 au pontificat, il échoua et fut chassé de Rome. L'influence d'Adalbert, marquis de Toscane, le fit élire, le 9 juin 904, à la place de Christophe, qu'il fit emprisonner dans un monastère, où il mourut misérablement. C'était, dit Baronius, « le plus méchant de tous les hommes et livré à toutes sortes de vices ». Ennemi déclaré de Formose, il approuva la procédure d'Étienne VI contre ce pape, et annula les actes de Théodoric II et de Jean IX qui avaient réhabilité sa mémoire. S'il faut en croire Luitprand, il ne tint cette conduite que par les conseils de l'intrigante Marosia, avec laquelle il entretenait un commerce criminel et dont il eut même un fils, qui ceignit la tiare sous le nom de Jean XI, en 931. Toutefois, il redoubla de zèle pour détruire les doctrines de Photius, qui comptaient en Orient un grand nombre de partisans. Il eut dans son pontificat, ajoute Baronius, *un cattivo ingresso, un peggiore progresso, ed un pessimo egresso*. Anastase III lui succéda.

SERGE IV, pape, né à Rome, où il est mort, le 13 juillet 1012. Il portait le nom de *Pierre Bocca di Porco* (groin de porc). Évêque d'Albano depuis cinq ans, il fut élu, le 11 octobre 1009, pour remplacer Jean XVII ou XVIII, qui avait abdiqué le pontificat. Platina fait l'éloge de ses vertus. Son règne ne fut signalé par aucun événement important. Il eut Benoît VIII pour successeur. H. F.

Anastase, *Liber Pontificalis*. — Baronius, *Annales*. — Sigebert de Gembloux, *Chronicon*. — Platina, *Vitæ Paparum*. — Fleury, *Hist. ecclés.* — Artaud de Montor, *Hist. des souverains pontifes*.

SERGE (Saint), un des patrons de la Russie, né à Rostof, en 1314, mort à Troitza, le 25 septembre 1392, était fils d'un boyard. A vingt-deux ans, il résolut d'embrasser la vie cénobitique, et se construisit une cellule dans une épaisse forêt à soixante verstes de Moscou. D'abord, il n'y eut pour compagnon qu'un ours, avec lequel il partageait ses repas ; mais bientôt quelques jeunes gens vinrent imiter ses austérités, et la réputation de ses vertus se répandit rapidement dans toute la Russie. Le métropolitain de Moscou, Alexis, voulut en vain l'avoir pour successeur ; le grand-prince Dmitri Donskoi l'employa utilement à la pacification de ses peuples, et lui attribua l'honneur de la victoire qu'il avait remportée sur les Mongols à Koulikovo. L'histoire du monastère que Serge a fondé se confond avec celle de la Russie, comme il en est le sanctuaire le plus vénéré et le plus fréquenté. Les Grecs unis et non unis s'accordent à célébrer sa fête le 25 septembre, ce qui prouve qu'il ne prit point part aux dissensions qui les divisent. A. G—N.

Histoire de Russie, par Karamzin et Solovief. — *Hist. de la Hiérarchie russe*. — *Dict. biogr.* de Bantich-Kamenski. — Kulczynski, *Specimen ecclesiæ Ruthenicæ*.

SERGENT (*Antoine-François*), conventionnel, né le 9 septembre 1751, à Chartres, mort en juillet 1847, à Nice. D'une famille obscure et pauvre, il reçut peu d'instruction, vint jeune à Paris, et s'adonna à la gravure, où il eut pour maître Augustin de Saint-Aubin. Malgré la médiocrité de son talent, il parvint à suffire à ses besoins en travaillant pour la librairie; car on l'a accusé, sans preuve aucune, d'avoir rendu à la police des services qu'elle paya grassement. Sorti du peuple, il vivait au milieu du peuple; il en avait les façons un peu rudes, les mœurs simples, et aussi les préjugés comme les passions violentes. La gravure en couleur était alors de mode : il y acquit quelque réputation et fournit plusieurs planches de ce genre aux *Portraits des grands hommes* (Paris, 1787-89, 25 livr. in-fol.). Il avait gravé d'après ses dessins des scènes familières, telles que *l'Enlèvement de mon oncle*, *Il est trop tard* et *la Foire des barricades à Chartres*, et les portraits de *Necker* et du patriote *Van der Noot*, remarquables par la ressemblance; il fit aussi ceux de *Haüy*, d'après Favart, et de *Monsieur*, d'après Duplessis; et plus tard celui de *Marceau*. Dès que la révolution éclata Sergent s'en montra le chaud partisan : il se mêla aux mouvements populaires, présida en 1790 le district de Saint-Jacques de l'Hôpital, et fut élu secrétaire du club des Jacobins. Dans l'exercice de ces fonctions, il donna le premier l'idée de comités de bienveillance, demanda la libre publication des ouvrages d'art, et s'érigea en protecteur des soixante sous-officiers et soldats qui le 15 septembre 1791 avaient été renvoyés pour insubordination du régiment de Royal-Champagne; il s'employa même à les faire rentrer dans l'armée, où sept d'entre eux devinrent généraux et un, Davout, maréchal. Plus tard il arracha à la mort un assez grand nombre de victimes, parmi lesquelles on cite Gossec, Hubert Robert, l'abbé Barthélemy, Larive, Barré, le marquis de Châteaugiron, etc. Officier municipal en 1792, il fut chargé de l'administration de la police. On le vit figurer, mais à l'arrière-plan, dans les journées du 20 juin et du 10 août. Après la prise des Tuileries, il s'occupa, avec son collègue Panis et en présence de quelques agents, de dresser l'inventaire des appartements, parce que ce devoir rentrait dans ses attributions (1). Son rôle dans les journées de septembre est odieux : ce fut lui, Panis et deux autres membres que la Commune chargea d'*organiser* les massacres des prisons. S'il ne fut pas l'instigateur du meurtre, il le disciplina en quelque sorte, il en tint l'épouvantable comptabilité. Enfin il signa avec Marat la circulaire où l'on proposait aux départements l'exemple de Paris afin de « purger la nation d'un million de traîtres » ; mais cette circulaire est l'œuvre de Marat.

Dans la Convention nationale Sergent fit partie de la députation parisienne. Il siégea à la montagne, et vota la mort de Louis XVI. Il parut peu à la tribune, et rendit d'utiles services, soit comme inspecteur de la salle, soit comme membre du comité des arts et de l'instruction publique. En cette dernière qualité, il embellit les Tuileries (2), fonda le Musée français (27 juillet 1793), et provoqua l'érection d'une statue à J.-J. Rousseau; il se joignit à Chénier pour créer l'Institut national de musique (le Conservatoire), et pour faire assurer aux auteurs la propriété de leurs œuvres. Après le 9 thermidor, personne ne songea à l'inquiéter; il n'en fut pas de même après le 1er prairial : accusé d'avoir excité les sections à la révolte et décrété d'arrestation, il prit la fuite, et demeura en Suisse jusqu'à l'amnistie du 4 brumaire (26 oct. 1795). C'est vers ce temps qu'il épousa la sœur aînée de

(1) On lui imputa plus tard le vol d'un camée antique, d'une agate tricolore valant, dit-on, plus de cent mille livres. C'était une épave des Tuileries, suivant les uns, ou l'une des sanglantes dépouilles arrachées aux victimes de septembre, suivant les autres. Voici comment, cinquante ans plus tard, Sergent s'est justifié de cette accusation : « Lorsque les membres [du Comité de surveillance] décidèrent sans moi la vente des bijoux, j'achetai une agate, assez mal montée en or... Les bijoutiers présents l'avaient estimée deux louis. Le conseil général de la Commune ayant désapprouvé cette vente, ainsi que toutes les autres, j'ai remis ma bague comme tous les autres acheteurs. » Cette remise eut lieu à la Convention, dans la séance du 22 brumaire an II. Cependant, malgré des preuves répétées de désintéressement, malgré l'honneur d'avoir été l'époux librement choisi par la sœur de Marceau, malgré un long exil, noblement supporté, le surnom de *Sergent Agate* l'a suivi jusque dans la tombe.

(2) Il y fit apporter les chevaux de Marly, les orangers et plusieurs statues de Versailles, remplaça par des fleurs et des arbustes les plantes de pommes de terre, et confia la garde du jardin à une compagnie d'invalides.

Marceau, et qu'il ajouta ce nom, déjà illustre, au sien. Sous le ministère de Bernadotte, il fut nommé inspecteur général des hôpitaux militaires; quelques mois après, la révolution du 18 brumaire lui fit perdre cet emploi, et pour échapper aux tracasseries de la police consulaire, il quitta la France. Il vécut successivement à Turin, à Brescia, à Milan, à Venise, et à Nice, dans une honorable pauvreté, occupé de travaux d'art et dévoué jusqu'à la dernière heure au souvenir d'une révolution à laquelle il avait tout sacrifié. Depuis 1830 il recevait du roi Louis-Philippe, jadis son collègue au club des Jacobins, une pension de 1,800 fr. Sergent mourut presque centenaire. Il a publié quelques ouvrages, tels que : *Costumi dei popoli antichi e moderni*; Brescia et Milan, 18.., in-4° pl.; — *Notice historique sur Marceau;* Milan, 1820, in-8° et in-12, fig.; — *Fragments de mon album et nigrum;* Brignolles, 1837, in-8° : ils contiennent des détails minutieux sur sa femme; — *Lettre à M. Didron, secrétaire du comité des arts;* Chartres, 1839, in-8°. Il a en outre fourni cinq notices à la *Revue rétrospective* de 1830, et il a trad. l'*Iconologie* de Pistrucci (1821) et le *Musée Chiaramonti* de Visconti (1822).

Sa femme, *Marie* DESGRAVIERS-MARCEAU, née en 1754, à Chartres, morte le 6 mai 1834, à Nice, n'était dépourvue ni d'instruction ni de talents; elle gravait et dessinait avec goût. Ce fut elle qui veilla sur la première éducation de son jeune frère, qui devait illustrer le nom de Marceau. La conformité des goûts, le même zèle patriotique la rapprochèrent de bonne heure de Sergent, et après la mort de son premier mari, Champion de Cernel, procureur à Chartres, elle n'hésita point à lui donner sa main. D'un caractère énergique et tendre à la fois, elle partagea son exil et l'aida dans ses travaux. Outre un grand nombre de planches gravées, elle a laissé en manuscrit, sous le titre de *Glanures dans le champ de la vérité* (6 vol. in-4°), des extraits commentés de ses lectures. Sergent la nommait *Emira*, anagramme de Marie. P. L—Y.

Noel Parfait, *Notice biogr. sur A.-F. Sergent*; Chartres, 1848, in-8° — L. Blanc, *Hist. de la révolut. fr.* — Villiaumé, *Idem.* — M. Ternaux, *Hist. de la terreur*, t. III.

SERIEYS (*Antoine*), littérateur français, né en 1755, à Pont de Cyran (Rouergue), mort le 7 août 1829, à Paris. Destiné au barreau, il vint, en 1779, à Paris et fut placé par Marmontel, à qui il était recommandé, chez un procureur. En 1780 il obtint, par l'intermédiaire de D'Alembert, un emploi de répétiteur de mathématiques à Passy. Cet état lui déplut bientôt, et il alla faire un voyage en Italie. A son retour il fonda à Paris une maison d'éducation, qui ne prospéra pas. Bailly, qui le connaissait, le fit admettre en 1791 dans les bureaux du comité chargé de recueillir les livres et manuscrits qui provenaient des établissements religieux. Malgré son inconduite et l'inconsistance de son caractère, il rentra dans l'instruction publique, et devint successivement professeur d'histoire à l'institut des Boursiers (depuis le Prytanée), puis au collége de Douai (1804). Envoyé en 1805 à Cahors comme censeur des études, il ne tarda pas à être destitué, et revint à Paris, où il demanda à sa plume des moyens d'existence. Il avait de l'esprit et des connaissances; mais les productions multipliées de sa plume lui ôtèrent tout crédit auprès du public. Il eut alors recours, pour se procurer des ressources, à des supercheries qui ne lui réussirent guère, comme de publier sous son nom des manuscrits d'auteurs connus ou de mettre ses propres écrits sous le patronage de noms célèbres; l'abbé Sicard, à qui il avait rendu des services dans la révolution, eut la faiblesse de se prêter à ce dernier trafic. Serieys habitait sous l'empire à Montsouris, hameau voisin de Paris; il mourut la plume à la main, comme il avait vécu. Nous citerons de lui : *L'Amour et Psyché*, poëme en VI chants; Paris, 1789, 1804, in-12; — *Lettres originales de Patkul, général de Pierre le Grand;* Paris, 1790, 2 vol. in-12; — *Les Révolutions de France, ou la liberté*, poëme en X chants; Paris, 1790, in-8°; — *Les Décades républicaines;* Paris, 1795, 7 vol. in-18 : histoire abrégée de la république française; — *Mémoires pour servir à l'histoire secrète de la révolution;* Paris, 1798, 2 vol. in-8°; — (avec J.-F. André) *Le comte d'A**** (d'Artois), *ou les Aventures d'un jeune voyageur sorti de France en* 1789; Paris, 1800, 2 vol. in-12; — (avec le même) *Anecdotes inédites de la fin du dix-huitième siècle;* Paris, 1801, 1805, 1807, in-8° : on y trouve quelques particularités intéressantes; — *La Mort de Robespierre*, trag. en trois actes et en vers; Paris, 1801, 1802, in-8°, accompagnée de 14 *Dialogues* sur les personnages marquants de cette époque; — *Histoire de l'État de Liége, par le comte de B.;* Paris, 1802, in-8°; — *Tablettes chronologiques de l'histoire ancienne et moderne;* Paris, 1803, in-12 : chacune des cinq édit. de ce livre (la 5e est de 1817) a été continuée jusqu'à l'année de sa publication; — *Éléments de l'histoire des Gaules;* Paris, 1804, in-12; — *Dictionnaire généalogique et critique de l'Écriture sainte, par l'abbé ***, revu et corrigé par l'abbé Sicard;* Paris, 1804, in-8° : dans la dédicace à Portalis, Sicard a poussé la complaisance envers Serieys jusquà prétendre que l'auteur de cet ouvrage avait été massacré en septembre 1792; — *Souvenirs du comte de Caylus, sur ses originaux inédits;* Paris, 1805, in-8° ou 2 vol. in-12 : c'est un ramassis d'histoires apocryphes; — *Napoléon au Salon*, poëme en IX chants; Paris, 1811, in-18, fig.; — *Romulus second*, en vers latins et français; Paris, 1811, in-4° : on trouve dans les *Hommages poétiques* trois autres pièces de lui également relatives à la naissance du roi de Rome; — *Epitome de l'histoire ancienne;* Paris,

1813, in-12, suivi de la traduction de l'*Epitome* de Sextus Rufus, la première qui eût été faite en français; — *Épigrammes anecdotiques inédites;* Paris, 1813, in-12, reproduites sous le titre de *L'Hermite de la chaussée du Maine*, en 1819; — *Selecta e recentioribus poetis carmina;* Paris, 1815, in-18; — *Fouché, sa vie privée et politique;* Paris, 1816, in-12; — *Histoire de Marie-Charlotte-Louise, reine des Deux-Siciles;* Paris, 1816, in-12; — *Vie de Murat;* Paris, 1816, in-8°; — *Le Règne de Louis XVII;* Paris, 1817, in-8°; — *Vie de la Dauphine, mère de Louis XVIII;* Paris, 1817, in-12; — *La Harpe peint par lui-même;* Paris, 1817, in-18; — *Sermons inédits de Bourdaloue;* Paris, 1823, in-8° : ils n'ont aucune authenticité. Cet infatigable compilateur a encore rédigé, traduit ou publié un grand nombre d'autres ouvrages dont la liste se trouve dans la *France littéraire*, et il en a laissé plusieurs manuscrits.

Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — *Journal de la librairie*, 1823. — Barbier, *Dict. des anonymes.* — Quérard, *France littér.*

SERIONNE (*Joseph* ACCARIAS DE), littérateur français, né en 1709, à Châtillon-Saint-Jean, près Romans, mort en 1792, à Vienne, en Autriche. Il fit ses études au collége de Die, embrassa la carrière du barreau, devint avocat au grand conseil, et acheta une charge de secrétaire du roi. Il avait, dit-on, ce dernier titre lorsqu'il mourut, à Vienne, où il s'était établi on ne sait pour quel motif ni à quelle époque. C'était un érudit et un publiciste à la fois, qui a laissé, sous le voile de l'anonyme, des écrits estimés et d'une lecture agréable; il n'était point favorable aux idées nouvelles, et prétendit que la liberté de penser ou d'écrire ne pouvait conduire qu'aux plus fâcheuses conséquences. On a de lui : *L'Etna de P. Corn. Severus, et les Sentences de P. Syrus, avec des remarques;* Paris, 1736, in-12, avec un plan et une carte; — *Mémoire concernant l'exécution du Concordat germanique;* 1747, in-12; — *Le Commerce de la Hollande;* Amst., 1765, 3 vol. in-12; — *Les Intérêts des nations de l'Europe développés relativement au commerce;* Leyde, 1766, 2 vol. in-4°; Amst., 1767, 4 vol. in-12 : il présente cet ouvrage comme le fruit de plusieurs années de pratique, de voyages et d'observations; — *La Richesse de la Hollande;* 1768, 3 vol. in-12; Leyde, 1778, 2 vol. in-4° ou 5 vol. in-12 : ouvrage qu'il a, dit-on, écrit en société avec Luzac; — *La Richesse de l'Angleterre;* Vienne, 1771, in-4°; — *La Liberté de penser et d'écrire;* Vienne, 1775, 2 vol. in-8°, avec dédicace à l'impératrice Marie-Thérèse; — *L'Ordre moral, ou le Développement des principales lois de la nature*, etc.; Augsbourg, 1780, in-8°; — *Situation politique actuelle de l'Europe, considérée relativement à l'ordre moral;* Augsbourg, 1781, in-8°. Cet auteur a encore trad. la *Vie de Laurent le Magnifique* de Fabroni (Berlin, 1791, in-8°), et *Du Commerce des peuples neutres en temps de guerre* de Lampredi (La Haye, 1793, in-8°).

Ersch, *France littér.* — Desessarts, *Siècles littér.*

SERIPANDI (*Girolamo*), théologien italien, né le 6 mai 1493, à Naples (1), mort le 17 mars 1563, à Trente. Il était destiné au barreau; la mort de ses parents le laissa libre de renoncer à une carrière qu'il n'aimait pas, et à quatorze ans, cédant à sa vocation pour la vie monastique, il entra dans l'ordre des Augustins (1507). Ses progrès dans l'étude furent rapides, et en peu de temps il fut en état de servir d'instituteur à ses condisciples. Lecteur à Sienne en 1515, professeur de théologie à Bologne en 1517, vicaire général en 1523, il s'adonna en même temps à l'éloquence de la chaire, et prêcha avec succès à Cesena, à Ravenne, à Venise, à Naples, à Vérone. Au retour d'une ambassade dont ses compatriotes l'avaient chargé auprès de Charles V, il fut élu général de son ordre (1539), distinction qu'on lui décerna en 1547 pour la seconde fois. Désigné pour occuper l'évêché d'Aquila (1551), il déclina cet honneur pour se retirer dans un humble couvent du mont Pausilippe, où il se livra avec la rigueur d'un ascète à la vie contemplative. La ville de Naples lui ayant confié une seconde mission pour l'empereur (1554), il alla le rejoindre à Belgrade, et reçut de lui sa nomination à l'archevêché de Salerne. Il gouverna ce diocèse avec une douceur exemplaire. Pie IV le décora en 1561 de la pourpre romaine, et le choisit pour un de ses légats au concile de Trente. Seripandi se distingua dans cette assemblée par ses connaissances non moins que par son esprit de modération. L'excès du travail, les fatigues et les privations qu'il s'imposait abrégèrent sa vie : il mourut à Trente, où l'on célébra ses funérailles avec une pompe extraordinaire. Les contemporains de ce prélat en ont parlé avec de grands éloges; mais s'il mérita sa réputation sous le rapport du savoir et de la piété, on ne peut lui accorder le talent oratoire. Ami des lettres, il favorisa de tout son crédit l'établissement de l'imprimerie à Rome, et il mit fin aux longues disputes de Sigonio et de Robertello en réconciliant les deux adversaires. On a de lui : *Novæ constitutiones ordinis S. Augustini;* Venise, 1549, in-fol.; — *Oratio in funere Caroli V imp.;* Naples, 1559, in-4°; — *Prediche sopra il simbolo degli Apostoli;* Venise, 1567, in-4°; Rome, 1586, in-8°; le traité *De arte orandi* (Louvain, 1681, in-12) n'est peut-être qu'une version latine de ces sermons; — *Commentaria in epist. Pauli ad Romanos et Galatas;* Naples, 1601, in-4°, avec une vie de l'auteur; — plusieurs *lettres*, insérées dans *Poggiani Epist. et orationes*, recueil publié par Lagomarsini. P.

(1) Quelques-uns le font naître à Troja, dans la Capitanate; nous avons suivi les auteurs napolitains.

Tafuri, *Scrittori Napolitani*, t. III. — Ossinger, *Bibl. Augustiniana*. — Ughelli, *Italia sacra*.

SERIZAY (*Jacques* DE), poëte français, né vers 1590, à Paris, mort en novembre 1653, à La Rochefoucauld (Charente). Bien qu'il ait vécu à la cour, qu'il ait fréquenté les gens du monde et les poëtes, et qu'il ait joué un certain rôle dans la fondation de l'Académie française, il est presque inconnu, et son nom est absent de la plupart des recueils historiques. On connaît mal sa vie, qui paraît s'être écoulée sans tribulation ni secousse. Il était d'une famille aisée et de petite noblesse. On ne sait comment il entra dans la maison de La Rochefoucauld; mais il y remplit jusqu'à sa mort la charge d'intendant, et il lui était fort attaché. Comme plusieurs gentilshommes de son temps, il aimait les lettres, recherchait ceux qui les cultivent, et rimait à l'occasion pour son plaisir. Son nom figure pour la première fois, croyons-nous, dans le *Tombeau d'honneur du baron d'Ardres* (Paris, 1623), en compagnie des noms de Chapelain, Garnier, Colletet et Boisrobert. Il faisait partie dès 1630 de l'assemblée des beaux-esprits qui se réunissait chaque semaine chez Conrart. Lorsque Richelieu voulut la constituer en corps littéraire, la plupart des habitués en témoignèrent du déplaisir, et Serizay ne fut pas des derniers, au dire de Pellisson, à regretter qu'un tel excès d'honneur ne troublât la douceur et la familiarité de leurs conférences. La volonté du cardinal l'emporta; l'Académie française fut fondée, et le choix des nouveaux élus désigna, conformément aux statuts, l'adversaire le plus constant de cette fondation, Serizay, pour remplir les fonctions délicates de directeur (janvier 1635); il y fut continué pendant quatre années de suite. Le principal motif de cette faveur fut le talent qu'il avait à un rare degré de parler aux grands et de tourner une harangue publique avec convenance. Souvent il porta la parole, et il s'en acquittait *merveilleusement bien*, dit Pellisson. Comme il parlait d'abondance, ses discours, « qui satisfaisaient tout le monde au dernier point », ne se retrouvent plus. Il fut adjoint à quatre de ses confrères pour revoir définitivement l'examen critique de l'Académie sur la tragédie du *Cid*, et l'on prétend que, dans un esprit de modération, il en enleva ce qui pouvait offenser Corneille. La part qu'il prit au *Dictionnaire* est beaucoup plus certaine. Serizay était, à ce qu'il paraît, un raffiné de langage; il poussait la délicatesse à l'extrême, et s'efforçait de proscrire les locutions vieillies ou certains mots, comme *d'autant*, *cependant*, *toutefois*, *or*, *encore*, *néanmoins*, etc. C'est ce qui fit dire à Ménage dans sa *Requête des Dictionnaires* :

> Bref ce délicat Serizay
> Eust chaque mot feminisé,
> Sans respect ny d'analogie,
> Ny d'aulcune étymologie.

On trouve quelques pièces de vers de Serizay dans les recueils poétiques publiés par Sercy et Cramoisy, mais sans nom d'auteur. C'est lui que l'Académie chargea de composer l'épitaphe en l'honneur de Richelieu. Il eut pour successeur Pellisson. P. L.

Pellisson, *Hist. de l'Académie française*, t. Ier.

SERLIO (*Sebastiano*), dit *Bastiano da Bologna* ou *Sebastiano Bolognese*, peintre, architecte et graveur, né à Bologne, en 1475, mort à Fontainebleau, en 1552. Élève de son père, il fut d'abord comme lui peintre de perspective. On sait que de 1511 à 1514 il habitait Pesaro. Le genre de peinture qu'il pratiquait le conduisit naturellement à l'étude de l'architecture. Il se rendit à Rome, et choisit Peruzzi pour maître; il se perfectionna surtout par l'étude particulière qu'il fit des monuments antiques. Toutefois il a mieux mérité de l'art par les règles qu'il a posées que par les exemples qu'il a laissés. Serlio fut employé à Bologne, ainsi qu'à Venise, où il bâtit l'église Saint-Sébastien.

En 1541, il fut appelé en France par François Ier, qui lui demanda des dessins pour le Louvre; il fut, dit-on, le premier à préférer à son propre projet celui de Pierre Lescot. Nommé surintendant des bâtiments du roi et architecte de Fontainebleau, il éleva dans ce château la façade orientale de la cour de la fontaine et la grotte du jardin, soutenue par quatre cariatides colossales. Serlio fut aussi graveur, et il exécuta lui-même, tant sur cuivre que sur bois, une suite de cinquante portes qui trouva place dans cet ouvrage, son plus beau titre de gloire, intitulé : *Architettura* (Venise, 1584, gr. in-4°, et 1619, 1663, in-fol., avec une trad. latine). Les six premiers livres furent publiés par lui de 1537 à 1551, in-fol.; le septième et dernier ne parut qu'en 1575, à Francfort. La version française de J. Martin (Paris, 1545-50, in-fol.) n'est pas complète. Il a su réunir dans cette œuvre, devenue classique, tous les préceptes donnés par Vitruve, en joignant à l'appui des exemples judicieusement choisis parmi les monuments antiques. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Milizia, *Memorie degli architetti*. — Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali di belle arti*. — Quatremère de Quincy, *Vies des architectes*. — Amorini, *Elogio di S. Serlio*; Bologne, 1823, in-fol.

SERNA (LA). *Voy.* LA SERNA.

SEROUX. *Voy.* AGINCOURT.

SERRANUS. *Voy.* LAMBERT et SERRES.

SERRAO (*Giovan-Andrea*), prélat italien, né le 4 février 1731, à Castel Monardo (aujourd'hui Filadelfia), dans la Calabre ultérieure, massacré, le 24 février 1799, à Potenza. Destiné au sacerdoce, il termina ses études à Rome, y consacra douze années, et eut pour maîtres Bottari, Foggini, Catalano, Jacquier et Vezzosi. Après avoir réorganisé en 1759 le séminaire de Tropea, il vint s'établir à Naples, et se lia d'amitié avec le marquis Fraggianni, dont il écrivit la vie, et avec l'abbé Genovesi, qui lui prêta à différentes fois le secours de ses lumières. Ce

fut à ce dernier qu'il dut, après l'expulsion des Jésuites, son admission dans l'université royale comme professeur d'histoire sacrée et profane, puis la chaire de théologie morale au collége du Sauveur (1768). Nommé, le 5 juin 1782, évêque de Potenza, il ne fut sacré que plus d'un an après, délai dont il faut attribuer le motif réel à la chaleur qu'il avait apportée à défendre la cour de Naples dans ses récents démêlés avec le saint-siége. On incrimina ses écrits ; mis en demeure de se justifier par devant un auditeur désigné, il refusa de le faire; le roi l'approuva, et la commission nommée pour examiner l'affaire déclara l'interrogatoire inadmissible. A la suite d'une longue négociation, la cour romaine se contenta d'une lettre de Serrao, protestant de sa soumission pleine et entière. Il reçut la consécration à Rome, et quand on réclama de lui le serment d'obéissance absolue, il répondit : « Oui, sauf celle que je dois à mon souverain. » A son retour on l'accueillit avec les témoignages de la plus haute estime. A une piété active et éclairée il joignait une vaste érudition, et cultivait avec un égal succès plusieurs branches de la littérature ; aussi l'Académie royale de Naples l'avait-elle, lors de sa réorganisation (1778), choisi pour l'un de ses secrétaires perpétuels. Lorsque la révolution envahit l'Italie à la suite des armées françaises, Serrao, qui depuis longtemps favorisait le progrès des idées de liberté et d'égalité, devint suspect, et il paya de sa vie le triste privilége d'avoir devancé la civilisation de son pays. L'invasion du cardinal Ruffo et de ses bandes avait mis les Calabres en feu : une troupe de scélérats pénétra un matin dans le palais du prélat, l'égorgea dans son lit, et lui coupa la tête, qui fut portée dans les rues au bout d'une pique. On a de Serrao : *De vita et scriptis J.-V. Gravinæ ;* Rome, 1758, in-4° ; — *De Sacris Scripturis liber, qui est locorum moralium primus ;* Naples, 1763, in-4° ; — *De claris catechistis ;* Naples, 1769, in-8° : ouvrage attaqué par Mamachio et défendu par l'auteur dans son *Apologeticus ;* ibid., 1771, in-8° ; — *De rebus gestis Mariæ-Theresiæ Austriacæ* ; Naples, 1781, in-8° ; — *La Prammatica sanzione di S. Luigi, re di Francia, proposta ai reformatori dell' ecclesiastica disciplina* ; Naples, 1788, in-12. Il a publié deux traités de Patrizio, et a traduit en italien *l'Economia* de Xénophon (Naples, 1774, in-8°).

Davanzati, *Vie d'André Serrao* ; Paris, 1806, in-8°. — *Nouvelles ecclésiast.*, 1782 et 1783. — *Biogr. degli uomini illustri del regno di Napoli*, t. XIII. — J. Lamoureux, *Notice sur A. Serrao* ; Paris, 1806, in-8°.

SERRAO. *Voy.* SERAO.

SERRE (*Pierre-François-Hercule*, comte DE), homme d'État et orateur français, né le 12 mars 1776, à Pagny-sur-Moselle, près de Pont-à-Mousson, mort le 21 juillet 1824, à Castellamare. Sa famille, originaire du comtat Venaissin, était depuis longtemps établie en Lorraine (1). Fils d'un officier de cavalerie, il se destinait à la carrière des armes ; la révolution le trouva à l'école d'artillerie de Châlons-sur-Marne. A quinze ans il émigra, et servit dans l'armée de Condé. Rentré en France après l'amnistie de 1802, il recommença son éducation, étudia le droit et fut admis au barreau de Metz. Déjà il y avait acquis une réputation méritée d'éloquence lorsque, en 1811, lors de la réorganisation des tribunaux, Napoléon le nomma d'abord avocat général à Metz (23 février), puis premier président de la cour impériale de Hambourg (14 juillet). Ses sympathies bien connues pour le gouvernement des Bourbons le firent nommer premier président de la cour de Colmar (janvier 1815). En apprenant le retour de l'empereur, il harangua sa cour, lui fit renouveler le serment de fidélité au roi au moment même où sa ville arborait le drapeau tricolore, et alla rejoindre Louis XVIII à Gand. La seconde restauration le réintégra dans ses fonctions. Élu député du Haut-Rhin, il prit place parmi cette minorité qui servit de point d'appui à la royauté pour résister aux emportements réactionnaires de la *chambre introuvable*. Durant la session de 1815-1816, il proposa, sans succès, un amendement au projet de loi suspensif de la liberté individuelle, et se prononça, à l'égard des cours prévôtales, pour la restriction la plus étroite de cette juridiction exceptionnelle. Défenseur de Massena, contre lequel une pétition demandait que des poursuites fussent commencées, il se prononça encore fortement contre le rapport de M. de Kergorlay sur la restitution des biens non vendus au clergé. C'est dans cette dernière discussion qu'il fut rappelé à l'ordre pour s'être écrié, étant violemment interrompu : « Messieurs, je suis dans la question, veuillez m'écouter ; je réclame la liberté de la discussion, cette liberté qui a souvent été violée et détruite dans cette enceinte. » De ce temps date la liaison étroite de M. de Serre avec Royer-Collard, qui, formée d'abord par la politique, devint bientôt un besoin de l'esprit et du cœur, et qui ne se rompit, non sans de grands déchirements de l'âme, qu'en 1820. Réélu en 1816, M. de Serre siégea dans la nouvelle chambre avec la majorité ministérielle. Désigné comme président par 112 suffrages, il succéda, en janvier 1817, à M. Pasquier, et resta dans ce poste jusqu'à la fin de 1818, où il fut remplacé par M. Ravez. Dans le cours de ces deux sessions on le vit se prononcer, dans la discussion de la loi électorale, pour l'électorat direct, mais en même temps essayer d'en amoindrir la portée démocratique en proposant l'établissement dans chaque département d'un collége des villes et d'un collége des campagnes ; on le vit s'opposer à la réélection des députés nommés à des fonctions amovibles, et approuver la suspension de la liberté individuelle, comme un mal nécessaire et passager.

(1) Son bisaïeul était conseiller au parlement de Nancy.

M. de Serre entra comme garde des sceaux dans le ministère Decazes (30 décembre 1818), et présenta trois lois sur la presse (1) qui réglèrent complétement, en cette matière, la pénalité, le mode d'instruction et les conditions de publicité. Affranchissement de toute censure préalable, compétence du jury même pour les délits correctionnels, admission de la preuve testimoniale contre les fonctionnaires, telles étaient les bases de cette nouvelle législation, et on peut dire que ce régime fut le plus libéral que la presse ait jamais connu sous la monarchie. Attaqué par les royalistes, accablé des éloges intéressés des journaux de l'opposition, M. de Serre s'efforça vainement de rallier la chambre à ses opinions modérées. Dans la séance du 21 juin 1819, à l'occasion d'une pétition qui réclamait le rappel des bannis, il se sépara avec éclat de la gauche : non-seulement il demanda l'ordre du jour, mais il prononça ces paroles violentes : « Les exilés temporaires peuvent encore espérer de revoir le sol de la patrie; les régicides, jamais ! » Ces derniers mots (2) produisirent un revirement subit de l'opinion libérale contre l'orateur. Décidé à changer la loi des élections, M. Decazes s'était vu abandonné par MM. Dessoles, Gouvion Saint-Cyr, Louis. M. de Serre resta, égaré peut-être par le mirage trompeur d'une grande réforme constitutionnelle, monarchique et libérale à la fois, qui devait se lier au changement de la loi électorale et dans laquelle il se promettait d'affermir la royauté en développant le gouvernement représentatif (3). Après la mort du duc de Berri, M. de Serre ne suivit pas ses collègues dans leur retraite; soit qu'il crût la monarchie en danger, soit que le désir de plaire à sa jeune femme lui rendît nécessaire l'éclat de ses hautes fonctions, il conserva, dans le cabinet Richelieu, le portefeuille de la justice. Revenu, à la fin d'avril 1820, de Nice, où l'avaient conduit les premières atteintes d'une maladie de poitrine à laquelle il devait succomber, il engagea aussitôt la lutte avec une ardeur et une éloquence incomparables. Pour faire triompher la nouvelle loi électorale, présentée le 17 avril 1820, il lui fallut combattre les doctrinaires, dont il était autrefois le chef, et rompre avec Royer-Collard. En même temps l'esprit de parti, qu'il avait jusque-là si sagement écarté de l'administration de la justice, commença à reparaître autant dans les circulaires ministérielles que dans le choix des magistrats. C'est alors que, pour épurer le conseil d'État, M. de Serre écrivit à MM. Royer-Collard, C. Jordan, de Barante et Guizot, qu'ils avaient cessé d'en faire partie. Lors des élections de 1821, il favorisa de tout son pouvoir l'élection des anciens membres de la chambre de 1816; en espérant se ménager de nouveaux auxiliaires, il ne fit qu'augmenter le nombre de ceux qui voyaient en lui un révolutionnaire dangereux. Ayant refusé de faire partie du cabinet Villèle, il remit les sceaux à M. de Peyronnet (15 décembre 1821). Cordon bleu depuis le 29 septembre 1820, il reçut alors le titre de comte et celui de ministre d'État.

Rentré dans le centre droit, M. de Serre eut la bonne fortune de défendre, contre le nouveau cabinet, la compétence du jury en matière de délits de presse. Ce fut le dernier éclat de son éloquence; le gouvernement, qui redoutait sans doute la puissance de sa parole, l'éloigna de la chambre en le nommant à l'ambassade de Naples à la place du duc de Narbonne-Pelet (9 janvier 1822). Il ne quitta la cour de Naples que pour paraître un instant au congrès de Vérone. Profondément attristé de son inaction parlementaire, il tenta en vain de se faire réélire lors des élections en 1824. Il mourut près de Naples, à Castellamare, dans la nuit du 20 au 21 juillet 1824, des suites de la maladie de poitrine dont il était atteint. Il avait épousé la fille du baron d'Huart, célèbre par sa grâce et sa beauté; sa veuve reçut de Charles X une pension de 15,000 fr. M. Guizot, qui fut un moment l'allié politique et l'ami de M. de Serre, a tracé de lui dans ses *Mémoires*, un portrait qui est le type du véritable orateur. Eug. ASSE.

Guizot, *Mémoires*, t. I. — Vieil-Castel, *Hist. de la Restauration*, t. IV et V. — *Le Drapeau blanc*, du 3 août 1824. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1824.

SERRE (LA). *Voy.* LA SERRE.

SERRES (*Olivier* DE), seigneur DU PRADEL, célèbre agronome français, né vers 1539, au domaine du Pradel, près Villeneuve de Berg (Ardèche), mort le 2 juillet 1619, dans le même lieu. Sa famille était du Languedoc et comptait parmi la petite noblesse; son père, Jean de Serres, avait embrassé la communion protestante, et s'était réfugié à Genève, où il exerça le ministère évangélique. Les détails ne sont pas nombreux sur sa vie, et c'est surtout dans son *Théâtre d'Agriculture* qu'il faut les puiser. Il fut l'aîné de quatre frères, et calviniste comme tous les siens. On a conjecturé, non sans raison, qu'il avait dû s'expatrier dans sa jeunesse en même temps que son frère Jean; il parle de l'orangerie d'Heidelberg en homme qui l'a visitée et étudiée dans tous ses détails. En 1559 il épousa Marguerite d'Harcous, de Villeneuve de Berg. En 1561 on le voit diacre de l'église de Berg, et à ce titre député à Genève par ses coreligionnaires, à l'effet d'obtenir de Calvin un ministre de l'Évangile; il réussit, et les registres de sa ville natale donnent à ce propos de curieux détails sur l'installation matérielle de Jean Beton, le ministre *baillé* par Calvin à la requête d'Olivier de Serres. Quelle part prit-il dans les luttes san-

(1) Œuvre collective de MM. de Serre, Royer-Collard, Guizot et des principaux doctrinaires.

(2) L'effet en fut si profond que le ministère fit ajouter après le mot *jamais* dans *le Moniteur* : « Sauf la tolérance accordée par la clémence du roi à l'âge et aux infirmités. »

(3) Ce projet a été conservé par M. Guizot (*Mémoires*, t. I, p. 460).

glantes qui désolèrent le Vivarais? Probablement aucune. « Une certaine analogie de nom, disent MM. Haag, a fait attribuer par quelques-uns à notre pacifique agriculteur ce que d'Aubigné et de Thou rapportent d'un capitaine Pradelles ou La Pradelle, qui avait facilité la reprise de Villeneuve sur les catholiques, en 1573, en indiquant le moyen de pénétrer dans la place par un égout. » Au reste, il suffit de lire la préface de son livre pour se convaincre de la fausseté de cette assertion. « Mon inclination et l'estat de mes affaires, dit Olivier, m'ont retenu aux champs en ma maison et faict passer une bonne partie de mes meilleurs ans, durant les guerres civiles de ce royaume, cultivant ma terre par mes serviteurs.... Soit que la paix nous donnast quelque relasche, soit que la guerre, par diverses recheutes, m'imposast la nécessité de garder ma maison, j'ai treuvé un singulier contentement en la lecture des livres de l'agriculture, à laquelle j'ai de surcroist adjousté le jugement de ma propre expérience. » Le seigneur du Pradel ne quitta plus son domaine qu'à la voix de Henri IV : celui-ci fit appel à son expérience au moment où, malgré Sully, il voulut introduire en France la soie et les industries qui s'y rattachent. L'agronome répondit aux vues du roi en publiant *la Cueillette de la soye par la nourriture des vers qui la font;* Paris, 1599, in-8° de 118 p., traité trad. en allemand (1603) et en anglais (1607), puis *la Seconde richesse du meurier blanc;* Paris, 1603, in-8° de 28 pages. Henri IV trouva si convaincantes les raisons développées dans le premier mémoire qu'à partir de 1600 les jardins de ses maisons de plaisance furent plantés de mûriers; il écrivit lui-même une lettre datée de Grenoble, le 27 septembre 1600, afin qu'Olivier de Serres s'entendît avec le surintendant général des jardins du royaume de manière à introduire la soie *jusqu'au cœur de la France*. Quant au grand ouvrage qui avait été le travail et la distraction de toute sa vie, Olivier de Serres le fit paraître avec ce titre : *Le Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs;* Paris, 1600, in-fol. Ce livre, dédié au roi, eut un grand succès (1). L'auteur n'y fait pas fi de ses prédécesseurs; mais il n'adopte leurs idées que sous bénéfice d'inventaire, c'est-à-dire quand elles sont conformes à *l'expérience* et aux meilleures habitudes de la *science* rurale. Le seul avec lequel il ait plus d'une ressemblance est Bernard Palissy qui, à la suite de ses leçons publiques, avait donné en 1580 le *Moyen de devenir riche par l'agriculture*. Comme Palissy, il se fit le champion de l'agriculture rationnelle et méthodique. On le voit bien au plan de son ouvrage, qui rappelle celui des *Géorgiques* et de Varron. Il est divisé en huit *lieux* ou livres; chaque *lieu* contient un certain nombre de chapitres. Toutes les matières d'agriculture y sont traitées en détail : le domaine, le blé, le vin, le bétail, la basse-cour, le jardin, l'eau et le bois, les recettes domestiques. L'auteur a rempli, sans jamais rester au-dessous de sa tâche, chacune des parties de ce vaste programme. C'est ce qu'a constaté un juge compétent, François de Neufchâteau, qui ajoute : « Le *Théâtre d'Agriculture* réunit trois avantages : le sujet en est bien saisi, l'ordonnance en est simple et grande; quant au langage de l'auteur, on voit qu'il avait fait d'excellentes études, et que les formes de son style sont celles des auteurs classiques. Il jette dans ce moule des notions si justes, des idées si précises et des conceptions si nettes qu'une sorte de charme est encore attachée à sa manière de les rendre. » On peut voir toutes les innovations que cet ouvrage devait vulgariser, entre autres la production de la soie, la culture du houblon, du maïs, de la betterave, et même de la pomme de terre, s'il fallait en croire Haller. Olivier de Serres est au courant de tout ce qui se tente autour de lui; il entreprend des voyages pour se rendre compte des procédés nouveaux. S'il dédaigne tout le fatras de recettes puériles qui, depuis le vieux Caton, encombre les traités agronomiques, il ne sépare jamais en revanche l'utile de l'agréable, et il s'intéresse autant à ce qui peut rendre la vie plantureuse qu'à ce qui peut la rendre douce et agréable. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire ce qu'il dit du jardin *bouquetier* et ses conseils au jardinier qu'il appelle l'*orfèvre de la terre*. Par ce sentiment de ce qu'on pourrait appeler la beauté rurale, il se distingue éminemment des agronomes de l'antiquité. Olivier de Serres met une sollicitude touchante à suivre d'un bout à l'autre la vie de son *mesnager* dans tous ses détails : il aime l'homme encore plus qu'il n'aime la terre et les résultats qu'elle procure. Aussi, outre le *Théâtre d'Agriculture*, il se proposait, dit-il au lieu V, chap. XII, de donner un traité exprès sur les parcs et sur la chasse en grand, ainsi qu'un *Traité de l'architecture rustique*, afin d'apprendre au père de famille *à se bien bâtir aux champs, selon le vrai art, la vraie beauté, avec commodité et espargne*. Aucun de ces ouvrages n'a paru.

Olivier de Serres put jouir de sa gloire : de son vivant huit éditions de son livre se succédèrent rapidement. Dans le dix-septième siècle, de 1629 à 1661, il y en eut quatre éditions à Genève; cinq parurent à Rouen, et une à Lyon, en 1675. Depuis ce moment Olivier de Serres cessa tout à coup d'être réimprimé; et à son œuvre, si originale, on préféra la médiocre *Maison rustique*, de Ch. Estienne, complétée par Liébaut. Il est probable que le calviniste fit tort à l'agronome; de même que son frère Jean de Serres l'historien, il fut une des victimes posthumes de la révocation de l'édit de Nantes. On sait

(1) *Voy.* p. XXI du t. II du *Théâtre d'Agriculture*, réédité en 1804, la description détaillée de l'édition princeps et des dix-neuf qui l'ont suivie, donnée par Huzard dans la *Notice bibliographique* de ce livre.

que les priviléges de tous les livres composés par des protestants furent retirés, et cela explique comment pendant cent vingt-sept ans le *Théâtre d'Agriculture* ne fut pas reproduit chez nous, la presse appartenant exclusivement aux œuvres catholiques. Les étrangers vengèrent notre plus grand agronome de l'injuste oubli où il était tombé dans sa patrie. L'Écossais Patullo, Haller, Arthur Young le proclamèrent « l'un des premiers qui eussent paru dans le monde ». Enfin Rozier, Parmentier, Chaptal remirent son nom et son livre en honneur. Deux ministres de l'intérieur, Benezech en 1796, François de Neufchâteau en 1799, invitèrent et encouragèrent la Société d'agriculture de Paris à préparer une nouvelle édition du *Théâtre d'Agriculture*; elle parut à Paris, 1804-1805, 2 vol. in-4°, fig. En 1804 le préfet de l'Ardèche, Cafarelli, fit élever à la mémoire d'Olivier de Serres un petit obélisque sur une place de Villeneuve de Berg; enfin, en 1856 une statue en bronze lui fut érigée dans la même ville.

La diction d'Olivier de Serres mérite de faire époque dans l'histoire de notre langue. Placé par sa date entre les *Essais* de Montaigne et l'*Introduction à la vie dévote* de François de Sales, le *Théâtre d'Agriculture* est un des premiers ouvrages didactiques qui réunisse les qualités qui seront l'honneur de la prose française au dix-septième siècle, c'est-à-dire la méthode et le naturel, l'art et jusqu'à un certain point l'inspiration. Olivier de Serres est véritablement inspiré par un sujet qu'il aime, qu'il connaît bien et qu'il explique avec une parfaite clarté. En un mot, c'est avant le *Discours de la méthode* de Descartes une des deux ou trois œuvres dans lesquelles on trouve une parfaite convenance entre le style et le sujet. La langue un peu périodique de l'auteur, chez qui les latinismes ne sont pas plus rares que les expressions créées pour le besoin de l'idée, est devenue pour les philologues une étude aussi utile qu'attrayante. F. C—L—P.

Dans l'édit. de 1804, on trouvera l'indication la plus complète et la plus méthodique de tous les travaux relatifs à Olivier de Serres. — Haag frères, *France protest.*

SERRES (*Jean* DE), en latin *Serranus*, historien et théologien, frère cadet du précédent, né à Villeneuve de Berg, vers 1540, mort à Genève, le 31 mai 1598. A Lausanne, où il fut envoyé pour faire ses études, il s'appliqua particulièrement aux langues anciennes et à la philosophie. La Saint-Barthélemy le ramena dans cette ville, où il se réfugia avec toute sa famille. A cette époque il s'était déjà fait connaître par plusieurs ouvrages d'érudition et d'histoire. En 1578, il fut appelé à Nîmes en qualité de recteur de l'Académie et de principal du collége des arts. L'année suivante il concourut à l'établissement de l'imprimerie dans cette ville. Il assista aux assemblées calvinistes de Sommières et de Montauban, ainsi qu'au synode de Vitré (1583) et aux états du Languedoc (1587). Il accepta en 1591 vocation de l'église de Montélimar, et passa bientôt après à Orange. Il représenta cette ville au synode de Saumur. On y profita, à ce qu'il paraît, de quelques difficultés qu'il éprouva, pour rendre publiquement compte de certaines sommes qu'il avait recueillies pour les besoins de la cause protestante, pour mettre sa probité en suspicion. Duplessis-Mornay chercha à le consoler de ces tracasseries, qui s'expliquent aisément. Jean de Serres était un de ces hommes qui, dans le parti protestant, croyaient la modération plus avantageuse que les violences. Plus d'une fois il s'était opposé à ceux qui voulaient recourir aux armes. Aussi les hommes ardents l'accusèrent de trahir la cause. A la suite des désagréments que lui attira cette affaire, il se retira à Genève. Cayet et après lui la pluplart des historiens catholiques prétendent, sans en donner de preuve, qu'il voulait se convertir au catholicisme, et que les Génevois, pour empêcher cette démarche, qui aurait pu être d'un mauvais exemple, l'empoisonnèrent. Ces assertions se réfutent d'elles-mêmes. Ce n'est certes pas à Genève que se serait retiré un homme décidé à passer au catholicisme. Ce qui est vrai, c'est que J. de Serres se berçait de la trompeuse espérance de réunir les protestants et les catholiques. Il avait même composé un livre dans lequel il prouvait par les anciens docteurs que la religion protestante était conforme à l'ancien catholicisme, et que l'Église romaine en avait au contraire dévié. L'apparition de cet opuscule fit beaucoup de bruit; les églises de la Suisse et du Palatinat le dénoncèrent au synode de Montpellier, qui recommanda aux églises de France de s'en défier; celui de Gergeau, en 1601, revint cependant sur cette condamnation, prononcée un peu à la légère, et chargea l'église de Paris (qui n'en fit rien du reste) d'examiner si les propositions censurées étaient réellement dans ce livre. Mais si le désir, fort aventuré, de J. de Serres de réconcilier les deux églises lui attira la haine des hommes ardents de son parti, il lui gagna d'un autre côté la bienveillance de Henri IV, qui lui donna, en 1597, le titre d'historiographe de France. On a de J. de Serres : *Mémoires de la troisième guerre civile*, 1568-1569; s. l., 1570, in-8°; réimpr. en 1571, in-8°, en quatre livres; — *Commentarii de statu religionis et reipublicæ in regno Galliæ;* Genève, 1571-72-73-77, et Leyde, 1580, 5 vol. in-8° : ouvrage devenu excessivement rare; chacune des cinq parties est divisée en trois livres, et a été l'objet de fréquentes réimpressions, soit isolée, soit réunie à d'autres. C'est une histoire détaillée des guerres de religion depuis 1557 jusqu'en 1576. Ce livre est, suivant MM. Haag, un des plus curieux et des plus importants sur cette période de notre histoire. De Thou, qui le tenait en grande estime, y a fait de nombreux emprunts; — *Psalmorum Davidis aliquot metaphrasis græca;* s. l. (Ge-

nève), 1575, in-16; — *Platonis opera quæ exstant omnia, ex nova J. Serrani interpretatione, perpetuis ejusdem notis illustrata;* s. l. (Genève), 1578, 3 vol. in-fol. : cette traduction a été sévèrement jugée par Dacier; mais le P. Lami est d'avis que les sommaires de Serres suffisent à l'intelligence de la doctrine de Platon; — *Commentarius in Salomonis Ecclesiasten;* Genève, 1580, in-8°; trad. en anglais; — *Doctrinæ Jesuitarum præcipuæ capita retexta et confutata;* La Rochelle, 1584-88, 6 vol. in-8° : recueil de quatre ouvrages de controverse, qu'on trouve aussi imprimés séparément; — *Défense de la vérité catholique et troisième anti-jésuite contre les calomnies de Jean Hay;* Nîmes, 1584, in-8°; — *Discours de l'immortalité de l'âme;* Lyon, 1590, in-8°; — *Recueil des choses mémorables advenues en France sous le règne de Henri II, François II, Charles IX et Henri III;* s. l. (Genève), 1595, in-8°; réimpr. en 1598 et 1603, sous le titre d'*Histoire des cinq rois*, in-8°, avec le règne de Henri IV en plus; — *Inventaire général de l'histoire de France, illustré par la conférence de l'Église et de l'Empire;* Paris, 1597, in-16 de 1,202 pages, sans les pièces liminaires. Le volume finit à la mort de Charles VI. « La mort ayant empêché l'auteur, disent MM. Haag, de mettre en œuvre les nombreux matériaux qu'il avait recueillis pour la continuation de cette histoire, Jean de Montlyard s'en chargea, et après lui, divers auteurs catholiques, d'où résulte une bigarrure très-désagréable. » Cet ouvrage a été réimprimé avec des suppléments successifs un grand nombre de fois. On en a une 19e édit., Paris, 1660, 2 vol. in-fol. Cassiodore de Reina l'a trad. en latin sous le titre : *J. Serrani Syllabus annalium Galliæ, a Pharamundo ad Henricum IV* (Francfort, 1612, in-4°); cette traduction, continuée jusqu'à Louis XIII, a été réimpr. en 1625 et mise en anglais; — *Apparatus ad fidem catholicam;* Paris, 1597, in-fol.; réimpr. sous le titre : *De fide catholica apparatus, sive de principiis religionis christianæ, communi omnium christianorum consensu, semper et ubique ratis;* Paris, 1607, in-8° : c'est l'ouvrage qui causa de si nombreux désagréments à l'auteur; — *L'Usage de l'immortalité de l'âme pour bien vivre;* Rouen, 1597, in-12. La bibliothèque de Bâle possède un ouvrage inédit de Jean de Serres : *Dialogus de institutione rhetorica*, et la bibliothèque impériale des *Lettres* de lui, dans le t. 104 de la collection Dupuy. M. Nicolas.

Prosper Marchand, *Dict. hist.* — Niceron, *Mémoires*, t. IV et X. — Haag, *La France protest.* — Aymon, *Synodes nationaux.* — Senebier, *Hist. littér. de Genève*, t. II.

* **SERRES** (*Étienne-Renaud-Augustin*), physiologiste français, né le 28 décembre 1787, à Clairac (Lot-et-Garonne). Fils d'un médecin, qui le destinait à la même profession, il vint à Paris faire ses études, fut nommé interne au concours de 1808, et reçut en 1810 le diplôme de docteur. L'un des inspecteurs de l'hôtel-Dieu (1812) et chef des travaux anatomiques de l'amphithéâtre central (1814), il se distingua durant les deux invasions étrangères par son zèle et par son courage à soigner les blessés, soit à Paris, soit dans les environs. Les services qu'il avait rendus contribuèrent non moins que ses travaux de physiologie et d'embryogénie à lui faire donner en 1822 les fonctions de médecin en chef de la Pitié; il ne cessa de remplir ces fonctions actives et ne renonça à la pratique de son art qu'en venant remplacer M. Flourens dans la chaire d'anatomie comparée (janvier 1839), dont il est encore en possession au Jardin des plantes. Après avoir été agrégé à l'Académie de médecine, où du reste il se montra rarement, il fut élu le 28 juillet 1828 membre de l'Académie des sciences à la place de Chaussier; appelé en 1841 à présider ce corps savant, il reçut à cette occasion la croix d'officier de la Légion d'honneur, et celle de commandeur en 1846. Parmi les commissions dont il a fait partie à différentes époques, nous citerons celles des hautes études scientifiques et littéraires en 1848. La plupart des travaux de M. Serres se rapportent à trois objets principaux : 1° l'anatomie et la physiologie du cerveau et des autres parties du système nerveux, considérés, chez l'homme et les animaux, soit à l'état d'adulte, soit à l'état du jeune âge, de fœtus ou d'embryon, soit à l'état normal, soit dans leurs monstruosités; 2° les maladies du cerveau et de la moëlle épinière, au traitement desquelles ce savant a rapporté les connaissances nouvelles qui sont le résultat de ses nombreuses découvertes anatomiques et physiologiques; 3° les lois de l'organisation animale. « Les recherches que M. Serres a entreprises sur ce dernier objet, a dit un écrivain, et qui ont opéré une grande révolution dans la science, l'ont conduit à établir que le développement des animaux et de leurs divers organes se fait de la circonférence au centre, et non du centre à la circonférence, comme on l'avait toujours pensé. C'est la découverte de ce fait capital qui a ouvert à M. Serres une voie si féconde en beaux résultats, en l'obligeant à envisager sous un nouveau point de vue la plupart des théories anatomiques. » Ses principaux ouvrages sont : *Traité de la fièvre entéro-mésentérique;* Paris, 1813, in-8°, composé avec A. Petit; — *Des lois de l'ostéogénie;* Paris, 1815, in-fol. et atlas : ouvrage qui a remporté en 1820 le prix de physiologie expérimentale proposé par l'Académie des sciences; — *Essai sur l'anatomie et la physiologie des dents;* Paris, 1817, in-8°; — *Anatomie comparée du cerveau dans les quatre classes des animaux vertébrés;* Paris, 1824-26, 2 vol. in-8° et atlas, in-4° : ouvrage qui a obtenu le grand prix de l'Acad. des sciences en 1821; — *Anatomie comparée des*

monstruosités, in-fol. pl., ouvrage manuscrit présenté en 1825 à l'Académie; — *Traité des maladies organiques de l'axe cérébro-spinal du système nerveux*, in-fol. manusc., communiqué en 1828 à l'Académie; — *Théorie des formations et des déformations organiques appliquée à l'anatomie de Rita-Christina et de la Duplicité monstrueuse*; Paris, 1832, in-4° et atlas; — *Principes d'organogénie*; Paris, 1842, gr. in-8°. M. Serres a rédigé un très-grand nombre de mémoires ou d'articles pour les recueils de l'Académie des sciences et du Muséum d'histoire naturelle, les *Archives générales de médecine*, l'*Encyclopédie des sciences Médicales*, la *Revue médicale*, les *Annales des sciences naturelles*, etc.

Lachaise, *Médecins de Paris*. — Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*, t. VI, 1re part. — Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexicon*.

SERRURIER. *Voy.* SERURIER.

SERRY (*François-Jacques-Hyacinthe*), théologien français, né en 1659, à Toulon, mort le 12 mars 1738, à Padoue. Il était fils d'un médecin de la marine. Admis de bonne heure dans l'ordre de Saint-Dominique, il fut envoyé à Paris pour y achever ses études, puis il y enseigna la philosophie et se livra à la prédication avec quelque succès. En 1690 il se rendit à Rome, et devint théologien du cardinal Altieri et consulteur de l'index. De retour à Paris en 1696, il y prit en 1697 le bonnet de docteur; dans la même année, il fut appelé à Padoue comme professeur de théologie, et il occupa cette chaire jusqu'à sa mort. Serry était un zélé thomiste; il avait de l'érudition, mais ses nombreux écrits, fort appréciés dans un temps où les controverses religieuses étaient à la mode, ne trouvent plus de lecteurs; nous citerons les principaux : *Historiæ congregationum de Auxiliis divinæ gratiæ lib IV*; Louvain (Bruxelles), 1700, in-fol.; Anvers, 1709, in-fol. avec un 5e livre : une polémique s'engagea entre lui et les jésuites, et il répondit à ses adversaires, le P. Germon entre autres, par l'*Histoire des congrégations* De Auxiliis, *justifiée*; Louvain, 1702, in-8°, et par *le Correcteur corrigé*; Liége, 1704, in-fol.; — *D. Augustinus a calumnia vindicatus*; Cologne, 1704, in-12; — *Schola thomistica vindicata*; Cologne, 1706, in-8°; — *Le Mahométisme toléré par les jésuites dans l'île de Chio*; s. l., 1711, in-12; — *Exercitationes de Christo ejusque matre*; Venise, 1719, in-4°; — *Theologia supplex*; s. l., 1736, in-12; trad. en français en 1756, in-12 : Il y demande une intelligence plus explicite de la bulle *Unigenitus*.

Échard et Quétif, *Bibl. scriptorum ord. Prædicatorum*, t. Ier. — Achard, *Dict. hist. de la Provence*.

SERTORIUS (*Quintus*), général romain, d'une famille obscure, né à Nursia, village de la Sabine, tué en 72 av. J.-C. en Espagne. Son corps robuste s'endurcit de bonne heure à la fatigue. Il fit sa première campagne contre les Cimbres, sous Q. Serv. Cæpio, et il échappa presque seul au massacre de l'armée (105 av. J.-C.). Tout blessé qu'il était, il traversa le Rhône à la nage, couvert de sa cuirasse et sans abandonner son bouclier. Il revit en 102 les mêmes ennemis, sous Marius. Un jour que les armées étaient en présence, il offrit au consul d'aller reconnaître le camp des Teutons; il avait appris leur langue; il se mêla parmi eux, s'informa de tout ce qu'il lui importait de savoir, et revint vers son général, qui ne manqua pas de lui décerner les récompenses honorifiques en usage dans l'armée. En 97, il servit en Espagne comme tribun légionnaire, et il se signala par plusieurs traits d'heureuse audace. De retour à Rome, il fut nommé questeur (91) et on lui assigna pour province la Gaule Cispadane. C'était le temps de la guerre des Italiens; Sertorius montra une activité extraordinaire à réunir des troupes, de l'argent, des vivres, et il prit part à plusieurs combats contre les Marses. Salluste dit qu'il se distingua par des exploits que l'obscurité de sa naissance et la malveillance des écrivains ont laissés dans l'oubli; c'est dans cette campagne qu'il perdit un œil; mais, ajoute Salluste, il tirait orgueil de cet œil crevé et de son visage couvert de cicatrices. Lorsqu'il revint à Rome et qu'il parut au théâtre, le peuple entier l'applaudit. Il appartenait à la faction populaire et était l'ami de Marius, qu'il contribua à rappeler de son exil d'Afrique. Marius, Cinna et Sertorius, à la tête des trois armées, se rendirent maîtres de Rome (87); mais, des trois, Sertorius fut le seul qui ne marqua pas sa victoire par des proscriptions. Il fit même massacrer une troupe d'esclaves que Marius avait armés et qui avaient commencé par égorger leurs anciens maîtres. Quand Sylla revint d'Orient, Sertorius, devinant aux mauvaises dispositions des soldats qu'on ne pourrait pas lui résister, quitta l'Italie et se porta en Espagne (83). Il y trouva une population belliqueuse, indocile à la domination romaine, et qui était lasse d'être maltraitée et pillée par les proconsuls; il se l'attacha par la diminution des impôts, par son esprit de justice, par la douceur de son commandement. Avant qu'il eût eu le temps d'organiser une armée, il fut surpris par les troupes syllaniennes et forcé de sortir d'Espagne. Pendant quelque temps il erra, sur sa flotte, de l'Afrique aux Baléares, cherchant un asile, et partout repoussé. Il pensa, dit-on, à aller s'établir, au delà de l'océan Atlantique, dans les régions inconnues et mystérieuses que les anciens désignaient sous le nom d'*Iles Fortunées*. Ses marins refusèrent de l'y conduire, et le déposèrent en Afrique, où il prit part aux petites guerres des princes de la Mauritanie.

C'est là que Sertorius reçut les députés des Lusitaniens, qui le conjuraient de venir se mettre à leur tête pour les affranchir de la dure domination du proconsul Annius. Il accepta leur offre,

et fut investi par eux d'une autorité absolue. Ses forces, à l'origine, ne comprenaient que deux mille Romains, sept cents Africains, et cinq mille Espagnols; avec cette petite armée il battit trois généraux romains, Cotta sur mer, et sur terre Fufidius et Thoranius (80). De proche en proche il fit reconnaître son autorité aux différents peuples espagnols; la plus grande partie de la péninsule lui obéissait. Il agissait sur l'esprit de ces peuples par la superstition, leur faisant croire qu'il avait des relations avec les dieux par l'intermédiaire d'une biche blanche. Il parvint ainsi à se faire obéir, et triompha de la défiance et de la versatilité naturelles à ces barbares. Sylla envoya contre lui Metellus (79), dont les talents militaires étaient connus; mais Metellus ne réussit en rien. Sertorius avait soin d'éviter les batailles en plaine; il s'attachait au contraire à mettre l'ennemi dans l'impuissance de combattre, le harcelant dans ses marches, ou, chaque fois qu'il s'arrêtait, lui coupant l'eau et les fourrages. Avec ses soldats agiles et habitués aux montagnes, il déroutait la tactique prudente des Romains, fatiguait les légions, usait et ruinait en détail les grandes armées, qu'il ne pouvait pas aborder de front. Il avait la ruse, l'audace, l'à-propos, tous les mérites enfin qui conviennent à la guerre de partisan sur le sol de l'Espagne. Metellus, comme dernière ressource, mit sa tête à prix, et estima à la valeur de cent talents l'assassinat de Sertorius; mais il ne se trouva pas encore de meurtrier. En 77, Perpenna arriva d'Italie avec 12,000 hommes; il comptait faire la guerre pour son propre compte, mais ses soldats le contraignirent à se joindre à Sertorius. Le sénat, inquiet de cette guerre, qui se prolongeait, envoya Pompée avec une nouvelle armée (76). Sertorius tint tête à la fois à Metellus et à Pompée, vainquit ce dernier près du fleuve Sucrone, et le repoussa jusqu'au delà des Pyrénées. Pompée était aux abois, et réclamait à grands cris des renforts, déclarant que s'il n'en recevait pas, Sertorius serait bientôt en Italie. En réalité, malgré Pompée et Metellus, Sertorius resta maître de l'Espagne pendant huit années, de 80 à 72. Les Espagnols lui fournissaient de l'argent et des soldats; avec les Romains qu'il avait près de lui, il avait composé un sénat, qui siégeait dans Osca, sa capitale. C'était parmi les Romains qu'il choisissait ses questeurs et ses lieutenants, ne donnant aucun grade élevé aux Espagnols. Ce qu'il y avait de remarquable en lui, c'est que dans sa lutte contre les armées romaines il ne perdait pas de vue la domination de Rome. C'était au nom de Rome et de son sénat qu'il prétendait commander, et il ne traita jamais les Espagnols autrement que comme des *barbares*. Plutarque dit qu'il ne songea jamais à s'établir définitivement en Espagne et qu'il eut toujours le plus vif désir de retourner dans sa patrie; il offrit même plusieurs fois de traiter avec les généraux ennemis, à la condition qu'on le laissât vivre à Rome en simple particulier. « Je préfère, disait-il, la vie la plus obscure dans Rome à l'empire du monde entier dans l'exil. » Mithridate sollicita son alliance, lui promettant tout ce qu'il voudrait d'argent et de vaisseaux, et demandant en retour qu'il lui reconnût la possession de toute l'Asie Mineure. Sertorius refusa de céder un seul canton de la province romaine, et l'alliance fut conclue dans les conditions qu'il voulut. Les événements militaires des années 73 et 72 sont inconnus. Il est certain que cette domination que Sertorius savait exercer, soit sur les Romains bannis, soit sur les barbares, n'avait pas de racines et ne pouvait pas durer. Un temps vint où les sénateurs romains laissèrent voir leur jalousie et les villes espagnoles leur mécontentement. A mesure que Sertorius se sentit moins obéi, il devint plus cruel; son caractère s'aigrit; il ne sut plus ni modérer ni dissimuler ses ressentiments. Ses rigueurs augmentèrent les haines; le massacre de plusieurs enfants de noble famille qui étaient élevés par lui comme otages, indigna toute l'Espagne. Ce fut pourtant des Romains que partit le coup qui tua Sertorius. Perpenna et quelques complices l'égorgèrent dans un repas (72). Cette sorte de république romaine qu'il avait fondée à six cents lieues de Rome périt avec lui; les Espagnols firent leur soumission; Perpenna tomba aux mains de Pompée, et fut mis à mort. F. de C.

Plutarque, *Sertorius* et *Marius*. — Appien, *passim*. — Valère Maxime. — Salluste, *Fragments*. — Drumann, *Gesch. des Rams*.

Serullas (*Georges-Simon*), pharmacien français, né à Poncin (Ain), le 21 novembre 1774, mort à Paris, le 25 mai 1832. Fils d'un notaire, qui le destinait à lui succéder, il fit à cet effet de bonnes études; mais en 1793 il s'enrôla, suivit à Bourg un cours de pharmacie, et fut nommé pharmacien militaire. Une campagne dans les Alpes lui permit d'apprendre avec Lambert la botanique, la physique et la chimie. Pharmacien major à vingt ans, il passa plusieurs années en Italie, et fut chargé, après la publication du blocus continental, de préparer pour la consommation des hôpitaux de l'armée une énorme quantité de sirop de raisin destiné à remplacer le sucre. Il fit comme pharmacien principal dans le corps d'armée du maréchal Ney toutes les guerres d'Italie et d'Allemagne, et en 1812 la campagne de Russie. En sortant de Torgau, où il était demeuré longtemps bloqué, Serullas devint pharmacien en chef, puis premier professeur de l'hôpital militaire de Metz. Dès lors il se livra avec ardeur au genre de spéculations vers lesquelles il s'était toujours senti entraîné, et on le vit, à quarante-deux ans, commencer l'étude du grec et des mathématiques. En 1825, il fut appelé au même titre à l'hôpital du Val de Grâce à Paris, et entra à l'Académie

des sciences (28 décembre 1829) comme successeur de Vauquelin; il venait d'être nommé professeur de chimie au Jardin des plantes, lorsqu'il fut enlevé par le choléra, dont il ressentit les premières atteintes aux funérailles de Cuvier. L'énumération des découvertes que lui doit la chimie prouve combien y ont été rapides ses succès; ses premiers travaux sont : deux *Mémoires pour le perfectionnement des moyens d'obtenir la matière sucrée des végétaux indigènes*, couronnés en 1810 et en 1813; deux autres *Mémoires*, le premier *Sur la conversion de la matière sucrée en alcool*, le second, *Sur les fumigations chloriques*, dans les *Mém. de méd. et de chir.*, 1817; *Observations physico-chimiques sur les alliages du potassium et du sodium avec d'autres métaux;* Metz, 1821, 2 part. in-8°; *Moyen d'enflammer la poudre sous l'eau;* Metz, 1822, in-8°; *Notes sur l'hydriodate de potasse et l'acide hydriodique;* Metz, 1822, in-8°. Serullas entreprit sur l'iode, découvert en 1813, une série d'expériences d'un grand intérêt : en 1823, il découvrit le *proto-iodure de carbone*, et en en 1824 *l'iodure de cyanogène*, et il donna un moyen économique d'obtenir le *per-iodure de carbone*. Serullas mit autant de persévérance dans ses recherches sur le brome, découvert en 1826 par Balard; il a ajouté à ce que ce chimiste avait fait connaître un *bromure de cyanogène*, un *bromure de selenium*, diverses combinaisons du brome avec l'arsenic, le bismuth et l'antimoine, et un *éther hydrobromique*. Contrairement aux expériences de M. Balard, il constata que le brome se solidifie à la température de 18 degrés, et que l'hydrocarbure de brome reste concret à 7 degrés, ce qu'on avait jusqu'alors ignoré. Il fit de bons travaux sur le chlore, et trouva un de ses composés, le *perchlorure de cyanogène* (1828). On doit encore à Serullas : *Sur l'acide cyanique* (1828), une *Analyse de tous les travaux que les chimistes ont faits relativement à l'action de l'acide sulfurique sur l'alcool et les produits qui en résultent* (1828); *Mémoire sur l'action des différents acides, sur l'iodate neutre de potasse, les iodates acides de cette base*, etc. (1829), dans les *Mém. de l'Acad. des sc.;* — dans les *Annales de chimie*, ses recherches *Sur quelques composés d'iode, tels que le chlorure d'iode, sur l'action mutuelle de l'acide iodique et de la morphine ou de ses sels, sur l'acide iodique cristallisé* (1830) : la partie de ce mémoire qui traite *de l'action mutuelle de l'acide iodique et de la morphine* est d'une grande importance sous le rapport de la médecine légale; trois *Mémoires sur la cristallisation de l'acide oxychlorique perchlorique* (chlorique oxygéné) *et sur quelques propriétés nouvelles de cet acide* (1831); *Moyen propre à obtenir la séparation du chlorure et du brome contenus dans un mélange de chlorure et de bromure alcalins* (1831).

Lodibert, *Éloge hist. de Serullas*; Paris, 1837, in-8°. — *Biogr. univ. et port. des contemp.* — *Moniteur univ.*, mai 1832. — Virey, *Notice sur Serullas*; Paris, 1832, in-8°.

SERURIER (*Jean-Matthieu-Philibert*, comte), maréchal de France, né à Laon, le 8 septembre 1742, mort à Paris, le 21 décembre 1819. Fils d'un officier de la maison du roi, il obtint à treize ans un brevet de lieutenant aux grenadiers royaux de Laon. En 1759, il devint enseigne dans le régiment de Mazarin, et alla servir à l'armée de Hanovre. Il eut la mâchoire fracassée à l'affaire de Warbourg (31 juillet 1760), fit la campagne de Portugal en 1762, et celle de Corse en 1768. Il n'obtint qu'en 1781 la croix de Saint-Louis pour ses utiles services. A cinquante ans il fut promu au grade de colonel (1792). Envoyé à l'armée du Var, il s'y vit en butte à d'absurdes dénonciations; on le traita de suspect et on le raya des cadres. « Je servirai, dit-il, comme grenadier tant que l'ennemi menacera la France. » En effet, il prit un fusil, et se mêla dans les rangs comme un simple soldat. Le commandement de son régiment lui fut rendu. Chargé, le 28 février 1793, d'attaquer Utello, il trouve le pont coupé, se jette le premier dans la Vesubia, au milieu de la fusillade, et entraîne sa colonne. Le 22 août suivant, il fut nommé général de brigade, et devint général de division le 13 juin 1795. Il concourut, le 23 novembre, à la victoire de Loano, en tournant l'aile droite des Autrichiens. Dans la campagne de 1796, la division Serurier forma la réserve : elle s'empara le 16 avril des postes de Batifolo, Bagnasco et Nocetto; le 19, elle enleva la position de Saint-Michel; le 22, c'est à elle que revint la meilleure part de la victoire de Mondovi. Après avoir également contribué à la victoire de Castiglione, Serurier reprit le siége de Mantoue, et en signa la capitulation, le 2 février 1797. Il suivit alors la marche offensive de l'armée, participa à la bataille du Tagliamento, traversa l'Isonzo, et s'empara de Gorizia dans les Alpes Carniques. Les préliminaires de Leoben arrêtèrent sa marche. Bonaparte le chargea, le 3 juin 1797, d'apporter à Paris vingt-deux drapeaux pris dans les dernières affaires; il disait dans sa lettre au Directoire : « Le général Serurier a, dans ces deux dernières campagnes, déployé autant de talent que de bravoure et de civisme... Il est extrêmement sévère pour lui-même; il l'est quelquefois pour les autres. Ami rigide de l'ordre, de la discipline et des vertus les plus nécessaires au maintien de la société, il dédaigne les intrigues et les intrigants, ce qui lui a quelquefois fait des ennemis. » De retour à l'armée, il gouverna Venise, et mérita par son désintéressement absolu le singulier surnom de *Vierge d'Italie*. A la fin de 1798 il obtint d'être employé sous les ordres de Joubert, sans concevoir de jalousie contre un général qui com-

ıençait à peine sa carrière militaire. Il s'empara de la principauté de Lucques, puis fut ppelé à la gauche de l'armée, que commandait cherer. Sa belle conduite sur l'Adige et à Manano ne put empêcher la défaite de l'armée franaise, qui se retira jusque sur l'Adda. Moreau emplaça Scherer, et les Russes entrèrent en ligne vec Souvorof. Serurier fut attaqué, le 26 avril, ı Lecco, chercha à se rapprocher du centre de 'armée; mais isolé et cerné au village de Verlerio, il se battit pendant toute la journée du :7, prit quinze cents hommes, et se servit des nunitions des prisonniers pour continuer le combat, espérant, d'après les ordres qu'il avait 'eçus, que le général en chef viendrait le dégager; accablé par dix-sept mille hommes, n'ayant plus une cartouche, coupé de toutes communications, il se rendit, le 28, par une capitulation honorable. Ce fut la dernière campagne de Serurier, qui retourna en France. Pendant les journées des 18 et 19 brumaire, il commanda à Saint-Cloud, et prêta à Bonaparte une coopération active. Il fut nommé sénateur le 24 décembre 1799. Le 24 avril 1804, Napoléon Ier l'appela au gouvernement des Invalides, et le créa, le 19 mai, maréchal de France. Il reçut en 1805 le grand cordon de la Légion d'honneur, et en 1808 le titre de comte. Lors de la première invasion, Serurier, ne voulant pas voir enlever les drapeaux confiés à la garde des Invalides, fit brûler, le 30 mars, dans la principale cour de l'hôtel, les quatorze cent dix-sept drapeaux et étendards qui étaient suspendus sous les voûtes du dôme. Cependant, il adhéra à la déchéance de l'empereur, et accepta le 4 juin un siége à la chambre des pairs. Au retour de l'île d'Elbe, il présenta à Napoléon une adresse contenant l'expression du dévouement et de la fidélité des Invalides, ce qui lui fit ôter le gouvernement de l'hôtel le 27 décembre 1815. Il vécut depuis dans la retraite. En 1864 on lui a élevé une statue en bronze dans sa ville natale. La vie de Serurier, comme militaire, est digne de tout éloge, et le maréchal Suchet a pu dire justement de lui : « Serurier s'était proposé Catinat pour modèle; comme lui, il fut brave, loyal et modeste. »

Moniteur universel, 1819, p. 1628. — Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. II. — Suchet, *Éloge de Serurier*, prononcé à la chambre des pairs, le 9 mars 1820.

SERVAN (*Antoine-Joseph-Michel*), magistrat et publiciste français, né à Romans, le 3 novembre 1737, mort à Saint-Remi, près Tarascon, le 4 novembre 1807. Il commença ses études à Lyon, et les termina à Paris, où, conformément aux désirs de son père, et malgré un goût très-vif pour la poésie, il apprit la jurisprudence. Nommé avocat général au parlement de Grenoble à vingt-sept ans (1764), le premier discours de rentrée qu'il prononça, en 1765, *Sur les avantages de la vraie philosophie*, fit pressentir ce que serait bientôt le jeune orateur. Celui de 1766, *Sur l'administration de la justice criminelle* eut un succès immense; il dénonçait les abus de la législation existante, et appelait les réformes que la révolution a réalisées. Voltaire et les philosophes applaudirent aux idées qu'il développait. Dans le *Discours pour une protestante* (1767), abandonnée de son époux catholique, qui invoquait la nullité du mariage aux termes des édits de Louis XIV, Servan plaida la cause du mariage, avec une fermeté, une netteté et une hauteur de vues, qui font de ce discours son chef-d'œuvre oratoire. La même année, il fut député auprès du roi avec deux autres magistrats, pour lui présenter des remontrances; comme il sortait de l'audience royale, M. de Choiseul lui annonça que le roi l'appelait à son conseil, en qualité de maître des requêtes; mais l'avocat général refusa, et retourna à Grenoble. En 1769, son *Discours* de rentrée *sur les mœurs* produisit un tel enthousiasme, qu'il se hâta de se renfermer chez lui pour échapper à l'ovation dont il était l'objet; mais les membres du parlement, les nombreux étrangers qui étaient venus l'entendre et la ville entière se pressèrent devant sa maison, en forcèrent la porte et obligèrent Servan à se présenter pour recevoir de nouveau les témoignages de l'admiration universelle. Cette brillante carrière du jeune magistrat fut brisée par une opposition consciencieuse aux tyranniques partis pris de l'opinion publique, et qui ne l'honore pas moins que ses plus grands triomphes. Le comte de Suze, qui avait souscrit une obligation de 50,000 francs au profit de la demoiselle Bon, chanteuse de l'Opéra, dont il avait été l'amant, en demandait l'annulation au parlement; le public était contraire à cette demande; Servan la soutint, en se plaçant sur le terrain de la moralité; le public, selon sa variabilité ordinaire, poursuivit d'épigrammes et de calomnies celui qu'il avait naguère si hautement honoré. Servan resta calme et ferme devant ce caprice de la popularité; seulement, ayant appris que ses conclusions devaient être sifflées, il supprima la dernière partie de son réquisitoire, et annonça qu'il terminait son discours et sa carrière publique (1772). Depuis cette époque il ne voulut accepter aucune fonction, et refusa, en 1789, de siéger aux états généraux, et, plus tard, au Corps législatif. Ses loisirs en France et en Suisse, où il vécut de 1792 à 1802, furent employés à la rédaction de mémoires sur les abus de notre ancienne législation, et d'opuscules sur la nécessité des réformes dans toutes les branches de l'administration publique. Dans les années 1788 et 1789 seulement, il publia dix-sept brochures. Mais, bien que l'activité de son esprit ait produit des écrits utiles, surtout à la restauration de l'ordre judiciaire, ce n'est pas comme publiciste, c'est comme orateur que Servan est resté illustre. Il paraît que sa voix et son geste avaient quelque chose d'impétueux, d'entraînant, et que la chaleur de son éloquence excitait les plus vives émotions dans

l'âme des spectateurs. Cependant, la lecture de ses plaidoyers laisse froid et fatigue; tout y est tendu, cherché, embelli de figures qui de son temps peut-être se faisaient applaudir, mais qui nous paraissent aujourd'hui bizarres et parfois ridicules. On voudrait une élégance moins constante et plus d'abandon, moins de prétendus mouvements oratoires et plus de cette simplicité qui laisse les idées paraître dans toute leur force. Outre les *Discours* cités et quelques autres moins importants, il reste de Servan de nombreux écrits sur la législation, la politique et la morale, entre autres : *Réflexions sur les* Confessions *de J.-J. Rousseau;* Paris, 1783, in-12; — *Essai sur la formation des assemblées nationales, provinciales et municipales;* Paris, 1789, in-8°; — *Adresse à MM. les curés;* Paris, 1789, in-8°; — *Adresse aux amis de la paix;* Paris, 1789, in-8°; — *Aux grands;* Paris, 1789, in-8°; — *Entretien de M. Necker avec la comtesse de Polignac, le baron de Breteuil et l'abbé de Vermont;* Londres, 1789, in-8°; — *Essai sur la conciliation de l'intérêt et de la justice, ou Réflexions sur la liquidation du papier-monnaie en France;* Paris, 1795, in-12. M. de Portets a publié les *Œuvres choisies* de Servan (Paris, 1823-25, 3 vol. in-8°), et un *Choix d'œuvres inédites* du même (1825, 2 vol. in-8°).

X. de Portets, *Notice*, à la tête des *Œuvres choisies*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et portat. des contemp.* — Querard, *France littéraire.* — *Correspondance de Voltaire*, 1767 et 1768.

SERVAN DE GERBEY (*Joseph*), homme d'État, frère du précédent, né à Romans, le 14 février 1741, mort à Paris, le 10 mai 1808. Engagé volontaire dans le régiment de Guienne (1760), il passa dans celui du dauphin (1762), y fit la campagne de 1769 en Corse, et s'éleva au grade de capitaine (7 juin 1772). Il fut nommé en 1779 major des grenadiers royaux à l'Ile de France. Il fut aussi pendant quelques années sous-gouverneur des pages de Louis XVI. Il employa ses loisirs à l'étude des questions sociales, dont se préoccupaient alors les esprits. Les principes qui triomphèrent en 1789 lui parurent dès sa jeunesse la seule base solide du bonheur des hommes; c'est en ne perdant pas ce but de vue qu'il écrivit pour l'*Encyclopédie* des articles sur l'art militaire, et qu'il publia *le Soldat citoyen* (Paris, 1781, in-8°). Lieutenant-colonel dans le Vermandois infanterie (1791), colonel du 104e régiment, le 7 mars 1792, il fut promu, le 8 mai suivant, au grade de maréchal de camp. Le lendemain 9 le parti de la Gironde, où il comptait de nombreux amis, le fit accepter à Louis XVI comme ministre de la guerre. Ce fut lui qui, à l'insu de ses collègues, proposa de former sous Paris un camp de vingt mille fédérés, qui serait destiné à protéger l'assemblée et la capitale. Ce projet fut accueilli avec empressement par la majorité de l'Assemblée, composée de girondins; mais Dumouriez demanda en plein conseil à Servan, et avec une grande vivacité, à quel titre il avait fait une proposition pareille. Il répondit que c'était à titre d'individu. « En ce cas, répliqua Dumouriez, il ne fallait pas mettre à côté du nom de Servan le titre de ministre de la guerre. » La dispute fut si vive, que sans la présence du roi, le sang aurait pu couler dans le conseil. Quelques jours après (12 juin 1792), Roland, Clavière et Servan recevaient leur démission. Mais dans la journée du 10 août, l'Assemblée, à l'unanimité, les réintégra chacun dans leur département. Bientôt les Prussiens menacèrent la frontière et même Paris. Servan, quoique maladif, veilla sans relâche à l'approvisionnement des armées, au transport des effets et munitions, et à la réunion de nouvelles levées. Il partait tous les jours de Paris quinze cents à deux mille volontaires. Cependant Dumouriez victorieux n'oublia pas son inimitié contre le ministre de la guerre; il l'accusa d'obéir avec une servilité qui ressemblait à l'amour plus qu'à la complaisance, aux influences de Mme Roland, et de faire échouer tout le plan d'invasion en Belgique. Servan donna sa démission (3 octobre 1792), et fut remplacé par Pache. Le conseil exécutif l'avait nommé, le 25 septembre précédent, lieutenant général, et le 6 octobre il lui remit le commandement en chef de l'armée des Pyrénées occidentales. Servan s'occupa avec activité de la reconstituer, et remporta même quelques avantages sur l'ennemi. La chute de la Gironde entraîna la sienne. Dénoncé par Robespierre, il fut destitué (mai 1793), conduit à Paris, et enfermé dans la prison de l'Abbaye, où il fut oublié jusqu'au coup d'État du 9 thermidor. Cependant on ne lui rendit ses biens et son grade que le 23 septembre 1795. Après avoir été chargé, en juillet 1796, d'inspecter les troupes des deux armées du midi, il fut admis à la réforme, et ne rentra en service actif que sous le consulat, où il commanda la division militaire de Périgueux (déc. 1799), celle de Toulouse (mai 1800), et devint inspecteur en chef aux revues (10 mars 1803) Il reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur, et fut mis, le 3 mai 1807, à la retraite. Son nom figure sur l'arc de triomphe de l'Étoile. Servan a laissé la réputation d'un homme de bien, d'un administrateur habile et d'un général médiocre. Il a encore publié : *Projet d'une constitution pour l'armée des Français;* Paris, 1789, in-8°, avec avec Lacuée de Cessac; — *Notes sur les* Mémoires de Dumouriez *et sa Correspondance avec le général Miranda;* Paris, 1795, in-8°; — *Supplément à l'art militaire de l'*Encyclopédie méthodique; Paris, 1802, in-4°; avec Lacuée de Cessac; — *Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie;* Paris, 1805, 7 vol. in-8°, atlas; le t. Ier est de Jubé de La Perelle; — *Tableau historique de la guerre de la révolution de France;* Paris, 1807, 3 vol. in-4°; les t. I et II sont de Grimoard.

Thiers, *Hist. de la rév. franç.*, t. II. — Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. I. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. IV.

SERVAN DE SUGNY (*Pierre-François-Jules*), poëte français, né le 24 novembre 1796, à Lyon, mort le 12 octobre 1831, près d'Orléans. Il était de la famille des précédents; sa mère s'appelait Anne Royer de Sugny. En sortant du lycée de Lyon, il alla étudier le droit à Grenoble, puis à Paris, et se fit inscrire en 1824 au barreau de sa ville natale; il y plaida non sans succès; mais la véritable vocation de son talent l'entraînait vers les lettres. Des études solides l'avaient initié à tous les secrets de la langue d'Horace et de Virgile, et elle lui était devenue à ce point familière qu'il rédigeait presque seul, dit-on, l'*Hermes romanus* de Barbier-Vémars et qu'il le fit connaître par la publication d'un *Almanach des muses latines* (Grenoble et Paris, 1817-18, 2 vol. in-12), où il fournit la plupart des pièces. Outre les auteurs anciens, il connaissait à fond les meilleurs d'entre les modernes, et il sut tirer des fruits précieux de la lecture et de la comparaison de tant de modèles. N'ayant pas toutefois choisi sa place dans l'une ou l'autre école qui se disputait alors le domaine poétique, cherchant à réconcilier les novateurs avec les classiques, il passa presque inaperçu; on ne rendit point à ses vers gracieux et faciles la justice qui leur était due, et le découragement qui s'empara du poëte, joint aux cruelles souffrances d'un mal de poitrine, le conduisit rapidement au tombeau. On a prétendu même que, par dégoût de la vie et de ses propres efforts, il avait lui-même abrégé ses jours. On a encore de Jules Servan: *Idylles de Théocrite, en vers*; Paris, 1822, 1829, in-8°; — *La Famille grecque, poëme, suivi de poésies diverses*; Paris, 1824, in-18; — *Les Noces de Pelée et de Thétis*, trad. de Catulle; Paris, 1829, in-8°; — *Clovis à Tolbiac, tableau historique en vers*; Paris, 1830, in-8°; — *La Chaumière d'Oullins*, roman; Paris, 1830, in-8°; — *Le Neveu du chanoine, ou Confessions de l'abbé Guignard, écrites par lui-même*; Paris, 1831, 4 vol. in-12; — *Le Réveil de la liberté, ode*; Paris, 1831, in-8°; — *Satires contemporaines et mélanges*; Paris, 1832, in-8°: ce recueil est dû aux soins de Bignan, ami de l'auteur, qui y a inséré, outre des écrits imprimés, des fragments dramatiques et des morceaux inédits; — *Le Suicide, roman*; Paris, 1832, in-8°. On trouve encore de cet écrivain des articles littéraires dans *le Mercure*, la *Revue encyclopédique*, la *Gazette de Lyon*, les *Archives du Rhône*, etc.

Bignan, *Notice*, à la tête des *Satires contemp.* de l'auteur. — Boissieu (A. de), *Éloge de Servan de Sugny*; Lyon, 1832, in-8°. — Beuchot, dans le *Journal de la librairie*, oct. 1831. — *Nécrologe lyonnais*, 1826-1835. — Grille, *Lettres à Paul Lacroix*, 1846.

SERVANDONI (*Jean-Jérôme*), architecte et peintre, né à Florence, le 22 mai 1695, mort à Paris, le 29 janvier 1766. Il se livra d'abord à la peinture, sous un maître dont le nom est resté inconnu, puis il alla à Rome, où il fréquenta l'atelier de G.-P. Panini. Afin de mettre plus de correction dans ses paysages, accompagnés de ruines, il prit de G.-G. de' Rossi des leçons d'architecture. Entraîné par le goût des voyages, il partit pour le Portugal, où on lui demanda des décorations pour les fêtes publiques et pour le Théâtre-Italien de Lisbonne. Cette nouvelle branche de l'art convenait à son imagination, riche et féconde, et le succès qu'il obtint lui mérita l'ordre du Christ. De là vient le titre de chevalier, qu'on ajoute souvent à son nom. En 1724 il vint en France, et fut attaché à l'Opéra, pour lequel il peignit, en 1728, les décorations, si pittoresques, d'*Orion*. En 1731, il se présenta à l'Académie de peinture, et fut reçu par acclamation; son tableau représentant un *Temple et des ruines* est au musée du Louvre. En 1732, il fut nommé architecte du roi et chargé de la construction du portail de l'église de Saint-Sulpice (1733-1745). La beauté de cet édifice, son caractère noble et imposant, qui résulte de l'harmonie qui règne dans toutes ses parties, attestent le goût et le génie de l'architecte (1). Cette église lui doit aussi la magnifique chapelle de la Vierge et les tribunes de l'orgue. On peut encore citer de lui le portail de l'Enfant Jésus, à Paris, le maître autel des Chartreux de Lyon et celui de la cathédrale de Sens, et l'église de Coulanges en Bourgogne. Quant aux projets dont il est auteur, le nombre en est incalculable. On lui en demandait de tous côtés, et il les concevait avec une promptitude et une variété d'invention peu ordinaires. Son projet pour la décoration de la place Louis XV est un de ceux qui attestent le mieux sa préoccupation constante des effets, son goût pour les choses d'apparat, qui souvent l'entraîna dans l'oubli des règles: il voulait disposer cette place pour les fêtes publiques, et il l'ornait de 360 colonnes et d'une double galerie et de péristyles. En 1738, Servandoni avait obtenu la jouissance de la salle dite *des Machines* aux Tuileries, et il y donna de nombreuses représentations de scènes dramatiques qui n'étaient que le prétexte de décorations magnifiques. En 1739, il avait dirigé les fêtes splendides qui eurent lieu à l'occasion de la paix et du mariage d'Élisabeth de France avec l'infant d'Espagne Philippe. Parmi les scènes qu'il produisit sur son théâtre, les plus remarquables furent *la Descente d'Énée aux enfers* (1740), *le Retour d'Ulysse à Ithaque* (1741), *Héro et Léandre* (1742), *la Forêt enchantée* du Tasse (1745), etc. En 1749, il fut appelé à Londres pour présider à un prodigieux feu d'artifice, qui coûta, dit-on, cent mille

(1) Les tours étaient dans l'origine fort basses, et en quelque sorte réunies par un fronton qui, dégradé en 1770, a été remplacé par une balustrade. Plus tard le curé les fit démolir, et un architecte médiocre, Maclaurin, éleva des tours, pires que celles de Servandoni, à en juger d'après celle qui existe encore au midi; celle du nord a été refaite par Chalgrin en 1777, et il serait bien à désirer que la seconde fût à son tour reconstruite sur le même modèle.

guinées; en 1755, il fit pour Auguste III, roi de Pologne, la place du théâtre de Dresde et les décorations de l'opéra d'*Aëtius*, qui lui valurent une pension et le titre d'architecte décorateur de ce prince; à Vienne, en 1760, il fut chargé de la direction des fêtes du mariage de Joseph II avec l'infante Isabelle; il donna au duc de Wurtemberg des spectacles qui n'encoururent d'autre reproche que celui d'avoir nécessité des dépenses hors de proportion avec les finances d'un si petit État.

Servandoni s'était marié à Londres; il mourut à Paris, laissant la réputation d'un homme généreux, prodigue même, ayant moins travaillé pour le gain que pour la gloire. Son style en architecture fut grandiose et de meilleur goût généralement que celui de ses contemporains. Son nom a été donné à la rue qu'il habitait derrière Saint-Sulpice. E. B—N.

Quatremère de Quincy, *Vies des architectes*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*. — *Magasin pittoresque*, t. I et XVIII.

SERVET (*Michel*), médecin et philosophe espagnol, né en 1509, à Villanueva (Aragon), brûlé à Genève, le 27 octobre 1553. Il quitta l'Espagne à dix-neuf ans. Ayant commencé l'étude du droit à Toulouse, il l'abandonna bientôt pour se livrer avec passion à celle des questions religieuses soulevées par la réforme naissante. En 1530, il se rendit à Bâle auprès d'Œcolampade et à Strasbourg près de Bucer et de Capito. Ses audacieuses négations épouvantèrent ceux-ci : ils s'unirent pour maudire « le méchant et scélérat Espagnol ». Servet en appela de cet anathème au public par son livre *De Trinitatis erroribus lib. VII* (Haguenau, 1531, in-8°; Nuremberg, 1791, in-12) et des *Dialogues* sur le même sujet (ibid., 1532, in-8°). La doctrine de Servet fit un tel scandale en Allemagne qu'il changea son nom en celui de *Michel de Villeneuve*, et gagna la France. En 1533, il vivait à Paris, étudiant la médecine sous Sylvius et Fernel. Il y prit le bonnet de docteur, et professa avec éclat au collége des Lombards. Il donnait dans les visions de l'astrologie judiciaire; il devinait la circulation du sang, que Harley démontra soixante ans plus tard (1). Il attaqua même violemment Gallien et la Faculté dans son traité sur les sirops (*Syruporum universa ratio;* Paris, 1537, in-8°; Lyon, 1546, in-8°). C'est alors que Servet rencontra Calvin pour la première fois. Après plusieurs conférences, ils avaient pris jour pour un cartel théologique; mais Servet manqua à sa parole. Il sortit de Paris en 1538, et s'établit successivement à Lyon, à Charlieu, à Avignon, peut-être en Italie. Obligé pour vivre de se mettre aux gages des libraires, il publia une édition de la *Géographie* de Ptolémée (Lyon, 1535, in-fol., fig.; Vienne en Dauphiné, 1541, in-fol., très-rare), une *Bible* annotée (Lyon, 1542, in-fol.) et des arguments pour une *Somme* espagnole de saint Thomas. Un ami des lettres, Pierre Paulmier, archevêque de Vienne, lui donna, en 1541, un asile honorable dans son palais. Servet avait formé le projet de convertir Calvin à ses doctrines : mis en communication avec lui par le libraire lyonnais Frellon, il ne fit qu'irriter son ancien antagoniste. Le prosélytisme et aussi l'orgueil le poussèrent alors à publier son grand ouvrage de la *Restitution du christianisme* (1). L'obscurité des idées, les incorrections du style, la rareté du livre lui-même ont fait porter sur la doctrine de Servet des jugements contradictoires. Voici en quoi elle consiste : Luther et Calvin ont attaqué le dogme catholique en un point, la rédemption, mais d'autres points du christianisme primitif ont été corrompus par Rome; il faut une révolution. Servet aspirait donc à refondre l'ensemble de tous les mystères; comme le théologien est doublé chez lui d'un philosophe, il explique le dogme religieux à l'aide d'un système de la métaphysique avec le panthéisme néo-platonicien, en faveur depuis la renaissance; il admet l'indivisibilité absolue de Dieu, et nie par conséquent toute diversité nécessaire, toute distinction de personnes en lui. Dieu, un, simple, entre en rapport avec le monde par les idées, à la fois types éternels et principes substantiels et actifs des êtres qui sont contenus en elles. Dieu est tout, tout est Dieu. Servet refuse ainsi de reconnaître deux natures en Jésus-Christ, et soutient que c'est le fils de Marie qui est consubstantiel à Dieu. Il est un intermédiaire entre Dieu et l'homme, en ce sens que Dieu se manifeste par lui et que tous les êtres émanent de lui. Servet admet l'incarnation, mais l'explication rationaliste qu'il en donne détruit ce dogme. Il attaque même la morale chrétienne en niant la transmission du péché

(1) Voici comment s'exprime M. Flourens à cet égard : « Comment une découverte de pure et profonde physiologie se trouve-t-elle dans un livre sur la *Restitution du christianisme?* Quand on jette un coup d'œil sur les écrits de Servet, on s'aperçoit bien vite du parti qu'il a pris, en théologie, de s'attacher uniquement et obstinément au sens littéral.... L'Écriture dit que l'âme est dans le sang, que l'âme est le sang même. Alors, dit Servet, pour savoir comment se forme l'âme, il faut voir comment se forme le sang; pour savoir comment il se forme, il faut voir comment il se meut, et c'est ainsi que, à propos de la *Restitution du christianisme*, il est conduit à la formation de l'âme, de la formation de l'âme à celle du sang, et de la formation du sang à la *circulation pulmonaire*. » Voy. le *Journal des savants*, avril 1854.

(1) En voici le titre : *Christianismi restitutio. Totius ecclesiæ apostolicæ ad sua limina vocatio, in integrum restituta cognitione Dei, fidei Christi, justificationis nostræ, regenerationis baptismi et cœnæ Domini manducationis*; s. l. (Vienne en Dauphiné), 1553, in-8° de 734 p. : cet ouvrage, signé *in fine* des initiales M. S. V., fut tiré à 800 exemplaires; il n'en existe plus que *deux*, l'un dans la Bibl. imp. de Paris, l'autre dans celle de Vienne. L'exemplaire de Paris avait appartenu à Colladon, un des accusateurs de Servet, et fut placé sur le bûcher; quelques pages portent les traces des flammes. Ce livre si célèbre a donné lieu à deux réimpressions seulement; encore celle qu'avait entreprise le docteur Mead à Londres n'a pas été achevée; l'autre est de Murr (Nuremberg, 1790, in-8°), et reproduit fidèlement l'original.

originel et en ne reconnaissant pas la nécessité de la grâce ni celle de la foi pour le salut. Cette doctrine, dégagée de ses principes philosophiques, aboutissait pratiquement aux conséquences du socinianisme; elle soulevait les chrétiens de tous les partis. On peut dire pourtant avec Saisset « qu'il essaya, non sans génie, une sorte de déduction rationnelle des mystères du christianisme », et qu'il fut le « précurseur inattendu de Spinosa et de Strauss. »

Calvin prévit que les excès de Servet feraient tort à la cause commune. D'ailleurs ce dernier l'avait pris à partie personnellement; l'implacable sectaire saisit avec empressement l'occasion de venger son amour-propre en même temps que de sauver sa foi. Servet fut dénoncé, probablement à son instigation, à l'inquisition et au cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, et Calvin se laissa arracher des lettres confidentielles qui servirent de témoignage contre l'accusé. Celui-ci fut mis en prison. S'étant évadé, il eut la malheureuse idée, pour se rendre en Italie, de passer par la Suisse, et de s'arrêter à Genève près d'un mois à l'hôtel de *la Rose*. Calvin, qui sans doute craignait de le voir s'unir au parti puissant des *libertins*, et qui voyait peut-être aussi dans sa présence une sorte de défi et de provocation, le dénonça (août 1553). Sept ans auparavant il avait prédit à Servet lui-même que s'il venait à Genève, il n'en sortirait pas vivant. Il avait donc prémédité la mort de son ennemi, et cette vengeance lui parut d'autant plus nécessaire qu'elle servait sa politique. L'hérésie était d'ailleurs un crime pour les protestants comme pour les catholiques. Non content d'avoir fait arrêter Servet, il conduisit les débats, prêcha contre lui, et le réfuta dans les traités intitulés *Sententiæ excerptæ ex libris Serveti* et *Brevis refutatio errorum*. Servet se défendit avec énergie. Le procès dura trois mois; les débats y eurent le caractère d'une pédanterie féroce; les souffrances de Servet l'exaspéraient; après avoir attaqué lui-même Calvin, il refusa de lui répondre; c'était courir à sa perte. Dans sa fureur, Calvin alla jusqu'à provoquer les églises des cantons à porter des sentences défavorables au vaincu. Servet fut condamné, malgré les efforts du président du conseil de la république, Amied Perrin, à être brûlé vif (26 octobre). Servet, resté inébranlable dans sa foi, refusa de se rétracter malgré les instances de Farel, accouru de Lausanne pour l'assister dans ses moments suprêmes. Le lendemain 27, il marcha à la mort d'un pas ferme en s'écriant : « O Dieu! sauve mon âme! ô Jésus, fils du Dieu éternel, aie pitié de moi! » dernier témoignage de sa foi. En voyant s'allumer le bûcher, il poussa un cri déchirant, et expira après une demi-heure d'affreux tourments. Une tradition populaire, dénuée d'authenticité, représente Calvin caché derrière une fenêtre pour repaître ses yeux du supplice de sa victime; c'est une erreur. Il paraît même que Calvin aurait désiré que Servet ne fût pas brûlé. Cependant, il n'en maintint pas moins avec énergie, ainsi que Th. de Bèze, le droit qu'il avait de châtier les hérétiques.

Outre les ouvrages cités, on a encore de Servet : *In Leon. Fuchsium apologia pro Symph. Campegio*; Paris, 1536, in-8° ; — *Apologetica disceptatio pro astrologia*; Paris, 1538, in-8° : écrit dirigé contre les médecins de Paris et supprimé par arrêt du parlement. On lui a attribué sans fondement le *Thesaurus animæ christianæ*. G. R.

Boysen, *Historia Mich. Serveti*; Wittemberg, 1712, in-4°. — *Impartial history of Mich. Servetus*; Londres, 1724, in-8°. — Alwœrden, *Hist. M. Serveti*; Helmstædt, 1727, in-4°. — Mosheim, *Geschichte Mich. Serveti*; Helmst., 1748, in-4°. — Trechsel, *Mich. Servet und seine Vorgænger*; Heidelberg, 1839, in-8°. — Drummond, *Life of Mich. Servetus, the spanish physician*; Londres, 1848, in-12. — Wigand, *De Servetismo*; Ratisbonne, 1575, in-8°. — Chaufepié, *Dict. hist.* — Saisset, dans la *Revue des deux mondes*, 15 février et 1er mars 1848. — Bungener, *Vie de Calvin*. — Audin, *Id.* — Sand, *Bibl. antitrinitariorum*. — Grégoire, *Hist. des sectes religieuses*, t. II. — Schadé, *Études sur le procès de Servet*; Strasbourg, 1853, in-8°. — *Dict. des sciences philos.* — *Mém. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève*, t. III, p. 153.

SERVIEN (*Abel*), marquis DE SABLÉ et de Boisdauphin, comte de la Roche-Servien, célèbre diplomate français, né à Grenoble, en 1593, mort au château de Meudon, le 17 février 1659. Fils d'Antoine Servien, procureur général des états du Dauphiné (1), il fut pourvu, dès 1616, de la même charge près le parlement de Grenoble. En 1617 il siégea dans l'assemblée des notables tenue à Rouen, et reçut en 1618 le brevet de conseiller d'État. Appelé à Paris, le 22 mars 1624, comme maître des requêtes de l'hôtel, il prit part à la délibération des affaires, et se fit remarquer de Richelieu, qui, le 13 avril suivant, entra au conseil. Dans ces fonctions, « il montra si haut ce qu'il valait », que lors du bouleversement des huguenots dans le midi il fut envoyé en Guienne, en qualité d'intendant de justice (1627). Le parlement de Bordeaux, hostile à cette création nouvelle des intendants, qui faisait échec au pouvoir parlementaire, lança d'abord des arrêts contre lui; mais Servien sut calmer ces défiances en même temps que servir efficacement le roi. En 1628 il mit fin au différend élevé entre la France et l'Espagne à l'occasion des vallées de Baréges et Brotto, et fixa les frontières des deux États; ce fut son début dans la carrière diplomatique. Envoyé en 1629 à Turin pour résoudre les difficultés pendantes entre les ducs de Mantoue et de Savoie, il ne put y parvenir, et exerça en 1630 les fonctions de sous-intendant dans l'armée d'Italie commandée par le cardinal. La même année le vit en outre président en la justice souveraine de Pignerol, président du parlement de Bordeaux (26 juin), et secrétaire d'État de la guerre (11 décembre). Toutefois son habileté diploma-

(1) Son grand-père, Gérard, était conseiller au parlement de Grenoble, ou simple huissier, comme l'assure Tallemant des Réaux.

tique le fit de nouveau députer, avec le maréchal de Toiras, comme ambassadeur extraordinaire en Italie. Dans les négociations qui suivirent, sa moralité se montra inférieure à sa capacité, et il manifesta à supporter tout partage dans l'autorité cette impatience qui le porta à desservir alors son collègue Toiras, comme plus tard le comte d'Avaux. Sa politique tendit à éluder l'imprudent traité de Ratisbonne et l'évacuation du Piémont. Par le traité ostensible de Cherasco (6 avril 1631), les ambassadeurs français, en compensation de l'investiture du duché de Mantoue donnée par l'empereur au duc de Nevers, abandonnèrent à Victor-Amédée Ier tout ce que la France avait conquis en Savoie et en Piémont; mais, par un traité secret et antérieur avec Victor-Amédée lui-même, ils avaient eu soin de se faire céder Pignerol et les forteresses vaudoises (31 mars); cette dernière transaction fut rendue publique le 19 octobre 1631. Un dernier traité (5 mai 1632) termina cette habile négociation, en dispensant la France de payer la somme qu'elle avait promise pour Pignerol. Mais déjà Servien était de retour en France, non sans s'être fait très-apprécier de Mazarin, alors simple médiateur du traité de Cherasco. En 1634 l'Académie française l'admit parmi ses membres (1). Ainsi brillante et élevée, la situation de Servien s'écroula pourtant deux ans plus tard, d'une chute soudaine (16 février 1636). Quelle en fut la cause? Peut-être l'esprit dominateur et inflexible de Servien, qui fit ombrage à Richelieu lui-même; mais certainement aussi les intrigues de cour, qui expliquent tant de choses de l'ancienne France. Servien n'attendit pas la disgrâce; il remit de lui-même sa charge, et reçut de Sublet de Noyers, son successeur, cent mille écus.

Jusqu'à la mort de Louis XIII, Servien vécut à Angers ou dans sa terre de Sablé. « Il y chassoit et coquettoit », dit Tallemant. Mais il finit par se prendre à ses propres appeaux, et « quoiqu'il ne fût pas trop épouseur » il s'y maria avec une jeune femme, « jolie et coquette et qui eût été la petite-fille de son mari », Augustine Le Roux, veuve du comte d'Onzain. La toute-puissance de Mazarin le rappela aux affaires. Destiné d'abord à l'ambassade de Rome, l'influence de son neveu, Hugues de Lionne, le fit substituer à Chavigny pour aller débattre à Munster les conditions d'une paix générale (1643). Sans vouloir entrer dans les détails des longues négociations des traités de Westphalie, où Servien ne se rendit pas moins célèbre par son habileté que par son humeur altière, qui le fit appeler « l'ange exterminateur de la paix », et où ses querelles avec le comte d'Avaux n'occupèrent pas moins la renommée que ses discussions diplomatiques avec les envoyés des autres puissances, disons que l'histoire n'a peut-être pas encore dit la vraie raison de cette attitude singulière de Servien; elle ne fut le plus souvent qu'une adroite comédie, dont Mazarin avait le mot, et destinée à traîner en longueur des négociations que le cardinal voulait clore à son jour et à son heure. Il est en effet un point certain, c'est que Servien eut seul le secret de Mazarin, qui voulait continuer la guerre. Servien et d'Avaux, nommés plénipotentiaires, n'arrivèrent à Munster qu'en mars 1644, bien que les conférences fussent ouvertes depuis le mois de juillet précédent. Alors commencèrent d'interminables contestations de préséance, où Mme Servien ne laissa pas de jouer son rôle; puis survinrent des débats, plus irritants et plus sérieux, entre Servien et d'Avaux sur la rédaction et la signature des dépêches, et qui aboutirent à créer deux correspondances diplomatiques séparées, et où d'Avaux accusait son collègue de libelles diffamatoires, tandis que Servien se disait menacé dans son existence même par d'Avaux. Le duc de Longueville, envoyé en 1645 pour concilier les deux ambassadeurs, rentra en France en 1647, fatigué qu'il était de ces interminables lenteurs; l'inimitié reparut plus vive que jamais entre Servien et d'Avaux : ce dernier fut rappelé en 1648, sous un prétexte honorable, et Servien signa seul les deux traités du 24 octobre 1648. Dès le 30 janvier la paix avait été signée entre l'Espagne et les Provinces-Unies, par suite de la conduite trop peu modérée de Servien. Il s'était rendu en effet inopinément à La Haye, afin d'engager les états généraux à suspendre leurs négociations avec l'Espagne; mais il prononça devant eux un discours véhément, auquel le président ne répondit qu'en termes vagues. Tout ce qu'il put obtenir fut un traité de garantie mutuelle de leurs États respectifs, entre la France et les Provinces-Unies (29 juillet 1647).

De retour en France, Servien reçut, pour prix de ses services, le titre de ministre d'État (24 avril 1649). Pendant la Fronde, sacrifié avec de Lionne et Le Tellier, aux impérieuses exigences de Condé, il resta fidèle à Mazarin. Aussi fut-il appelé, conjointement avec Fouquet, à la surintendance des finances (2 janvier 1653). Mais Mazarin se lassa bientôt de la roideur, probe mais brusque, de Servien; il vit en lui une sorte d'épouvantail pour ces gens d'affaires, dont les expédients lui étaient si commodes. Fouquet fut seul chargé des recettes (c'était la partie délicate); Servien, de celle des dépenses. Heureuse combinaison, qui procura à Mazarin une épargne de 300 millions et de riches dots pour ses nièces! C'est dans l'exercice amoindri de ces fonctions qu'il mourut. Il fut enterré, près de sa femme, morte en 1652, dans l'église des Ardilliers, de Saumur. Comme beaucoup de ministres des finances, Servien fut peu regretté, « pas même, dit Tallemant, de ses valets de chambre ». Il laissa près de 1,600,000 livres de dettes, en partie contractées pour sou-

(1) « Le 13 mars l'Académie, écrit Pellisson, se tenant honorée de la prière que M. Servien lui a fait faire d'y être admis, *a résolu qu'il en sera remercié*... Le 10 avril, M. Servien y vint, et fit son compliment. »

tenir l'éclat d'une alliance illustre, celle du duc de Saint-Aignan, mari de sa nièce, Antoinette Servien. Tout en tenant compte de cette « bile fière et brûlante » et de cette hauteur qui rendit son commerce si difficile, on peut reproduire ce portrait de Servien, fait par un contemporain : « Bien qu'il fût extrêmement appliqué aux affaires, il ne laissait pas d'aimer la musique, la chasse, la promenade et la bonne chère, qui faisaient ses principaux divertissements. Il était encore galant et faisait facilement des vers. Il avait fort bonne mine, et un œil qu'il avait perdu par accident défigurait peu son visage. » Le P. Bougeant, l'historien des traités de Westphalie, a dit de lui : « Il avait l'esprit vif et pénétrant. Il était prompt dans ses relations et ferme jusqu'à l'opiniâtreté. Il écrivait avec feu et justesse, et s'il n'avait pas l'esprit aussi orné que le comte d'Avaux, il avait le style plus serré et plus fort. »

De son mariage, il avait eu *Marie-Antoinette*, duchesse de Sully, morte le 16 janvier 1702; *Louis-François*, marquis de Sablé, mort le 29 juin 1710, sans avoir été marié; et *Augustin*, dit *l'abbé Servien*, mort le 6 octobre 1716. On possède de Servien les ouvrages suivants : *Harangue faite à La Haye, en l'Assemblée des États;* Paris, 1647, in-4°; — *Lettres de MM. d'Avaux et Servien;* Cologne, 1650; — quelques écrits dans les *Divers Mémoires concernant les dernières guerres d'Italie* (Paris, 1665, in-12), et dans les *Négociations secrètes touchant la paix* (La Haye, 1725, in-fol.). Son portrait a été gravé par Lasne, Moncornet, Mellan et Bignon. Eug. Asse.

G. Ménage, *Hist. de Sablé*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*. — Ch. Cotin, *Oraison funèbre;* 1659, in-4°. — Jacques Bigout, *Idem*, 1659, in-4°. — *Mémoires de Fouquet*. — Fauvelet du Toc, *Hist. des conseillers d'État*. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Rochas, *Biogr. du Dauphiné*.

SERVIEZ (*Jacques* Roergas de), historien français, né le 16 avril 1679, à Saint-Gervais (diocèse de Castres), mort en janvier 1727, à Paris. Sous les yeux de Percin de Montgaillard, évêque de Saint-Pons, il reçut une éducation soignée; puis il étudia le droit à Montpellier, voyagea en Italie, et s'arrêta à Rome, où il plaida avec succès, devant le sacré collége, la cause d'une vieille religieuse qui réclamait la dissolution de ses vœux. Sous la régence, il vint habiter Paris, et s'adonna entièrement à la culture de l'histoire. On a de lui : *Les Femmes des douze premiers Césars ;* Paris, 1718, in-12; réimpr. sous ce titre : *les Impératrices romaines*, en 1720, 2 vol., et en 1728, 3 vol. in-12; l'édit. de 1744 est la plus correcte : c'est une histoire curieuse et bien écrite, selon Lenglet-Dufresnoy; — *Les Hommes illustres du Languedoc;* Béziers, 1723, in-12 : ouvrage qu'il n'a pas continué, non plus que le précédent, qu'il voulait conduire jusqu'à la chute de Constantinople; — *Le Caprice*, roman; Genève, 1724, in-12. On lui a mal à propos attribué l'*Histoire secrète des femmes galantes de l'antiquité*, qui est de Dubois.

Desessarts, *Siècles littér.*, VI. — *Magasin encycl.*, t. V.

SERVILIUS (*Cneius*), consul romain, mort en 180 avant J.-C. En 212 il parvint à ravitailler la citadelle de Tarente, assiégée par Annibal. Il fut élu pontife en 210, édile plébéien en 209, édile curule en 208, et dans cette dernière année le dictateur T. Manlius Torquatus le choisit pour maître des cavaliers. Préteur en 206, il eut pour province la Sicile, et consul en 203, avec l'Étrurie pour province, il envahit la Gaule Cisalpine, où il délivra son père d'une captivité qui durait depuis quinze ans. En 201 il fut nommé dictateur pour tenir les comices; l'on remarque que jusqu'à Sylla aucun autre Romain ne fut investi de cette dignité. En 183 il succéda à P. Licinius Crassus dans la place de souverain pontife. Y.

Tite Live, XXV à XXXI, XXXIX, XL.

SERVILIUS. *Voy*. Cépion et Geminus.

SERVILIUS. *Voy*. Knaep.

SERVIN (*Louis*), magistrat français, né vers 1555, dans le Vendômois, mort le 19 mars 1626, à Paris. Il dut à sa mère, Madeleine Deschamps, une des femmes savantes de son temps, une éducation forte et un goût très-vif pour les lettres. Sa jeunesse fut laborieuse : pendant qu'il s'initiait avec Fr. Baudouin à la jurisprudence, il cultivait la poésie latine et française, et fit une traduction de Denis le Périégète; plus tard il entreprit de mettre le *Cantique des cantiques* en vers phaleuques. Rien de tout cela n'a vu le jour. Cependant sa réputation d'érudit était si grande que beaucoup de savants, Scaliger entre autres, se faisaient gloire d'entrer avec lui en commerce de lettres. Lorsqu'Henri III transporta à Tours, par l'édit du 24 mars 1589, le siége du parlement parisien, il nomma Servin, à la recommandation du cardinal de Vendôme, avocat général à la place de Jacques Faye, qui devint premier président. Dans l'exercice de sa charge, qu'il remplit sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII, il se montra fort attaché aux intérêts de la couronnne. Son zèle pour les libertés de l'Église gallicane et contre les prétentions ultramontaines lui fit des ennemis, et la Sorbonne fulmina, le 16 février 1604, un arrêt de censure contre les *Plaidoyers* qu'il venait de publier. Il mourut victime de son dévouement à l'État. Louis XIII tenait un lit de justice pour faire enregistrer des édits bursaux; Servin en démontra l'illégalité : le roi l'interrompit dans ses remontrances, et s'emporta même jusqu'à menacer le courageux magistrat, qui, ne pouvant surmonter son émotion, s'évanouit dans l'assemblée et mourut quelques heures après, chez lui, d'une attaque d'apoplexie. Quelques auteurs prétendent qu'il tomba mort aux pieds du roi. Ce tragique événement inspira au conseiller Bouguier les vers suivants :

Servinum una dies pro libertate loquentem
Vidit, et oppressa pro libertate cadentem.

On cite de Servin : *Vindiciæ secundum libertatem Ecclesiæ gallicanæ;* Tours, 1590, in-8°; Genève, 1593, in-8°; — *Actions notables et plaidoyers;* Paris, 1603, 1620, 1626, in-8°, et 1640, in-fol. : la première édition fut censurée; il y a, suivant le goût du temps, grand étalage d'érudition et beaucoup de hors-d'œuvre et de citations inutiles; — *Pro libertate reip. Venetorum;* Paris, 1606, in-4°; — *Remontrance sur le livre de Bellarmin* De summo pontifice; Paris, 1610, in-4°. La Bibliothèque impériale possède de Servin un *Traité* (ms.) *touchant l'origine de la convocation des états généraux*, fonds Saint-Germain, n° 249.

Servin n'avait qu'un fils, qui « étoit, dit Pasquier, un prodige en vivacité d'esprit, facile compréhension, admirable mémoire, aptitude à toutes sortes de sciences et exercices, arts, métiers et fonctions ». Mais il n'avait nulle religion; il était en outre « déloyal, cauteleux, menteur, sanguinaire, lâche, poltron, pipeur, ivrogne, gourmand, brelandier, rufian »; il mourut à Londres, d'un vilain mal et dans un mauvais lieu.

L. Servini, N. Verduni et H. Haquevillæi elogia, ex Rod. Boterelo; Paris, 1626, in-8°. — *La Justice en deuil de la mort de L. Servin;* Paris, 1626, in-8°. — *Le Tombeau de L. Servin;* Paris, 1626, in-8°. — J. Grangier, *Oratio funebris in laudem L. Servini;* Paris, 1626, in-4°. — Pasquier, *Recherches de la France*, lib. VI, c. 47. — *Scaligerana*. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

SERVIN (*Antoine-Nicolas*), historien français, né le 14 août 1746, à Dieppe, mort le 30 mai 1811, à Rouen. Reçu avocat au parlement de Rouen, il exerça cette profession avec un parfait désintéressement. Ses ouvrages montrent en lui un historien consciencieux et un légiste philosophe; en voici les titres : *Histoire de la ville de Rouen;* Rouen, 1775, 2 vol. in-12; — *De la Législation criminelle;* Bâle, 1782, gr. in-8° : ce mémoire a été édité par Isaac Iselin, ami de l'auteur, qui l'a accompagné de *Considérations générales sur les lois et les tribunaux de judicature;* l'impression en avait été défendue deux fois en France, mesure qu'on prétendit justifier par les articles où il est traité de l'inceste et des délits contre nature. « Cet ouvrage, dit Guilbert, abonde en idées neuves (1); le jurisconsulte y combat l'usage trop fréquent de la peine capitale; il y plaide la cause de l'humanité »; — *Manuel de jurisprudence naturelle;* Paris, 1784, in-12.

Guilbert, *Mémoires biogr. et littér.*

SERVIUS (*Maurus* ou *Marius Honoratus*), grammairien latin, vivait dans le quatrième siècle après J.-C. On ne sait rien de sa vie, on en ignorerait même l'époque si Macrobe, qui vivait vers la fin du quatrième siècle, n'avait fait figurer dans ses *Saturnales* un Servius, grammairien célèbre, qui ne peut être que celui-ci. Son plus célèbre ouvrage était un *Commentaire sur Virgile*, compilé d'après un très-grand nombre d'annotateurs précédents. Ce commentaire nous est parvenu altéré, abrégé, interpolé par les copistes du moyen âge; mais même dans ce triste état il constitue un précieux trésor d'informations sur l'histoire et la mythologie des anciens; on le trouve souvent imprimé, mais toujours d'une manière défectueuse dans les anciennes éditions de Virgile. Robert Estienne, Masvicius et Burman ont beaucoup fait pour en améliorer le texte; même après leurs travaux et ceux de Lion, qui l'a publié séparément (Gœttingue, 1825, 2 vol. in-8°), une nouvelle édition serait désirable. On a encore de Servius : *In secundam Donati editionem interpretatio*, publiée par J.-Th. Bellovacus, dans ses *Grammatici illustres XII;* Paris, 1516, in-fol., et inséré dans les *Grammat. lat.* de Putsch; — *De ratione ultimarum syllabarum, ad Aquilinum liber*, dans le recueil de Putsch; — *Ars de centum metris, seu centimetrum;* ibid., et dans Gaisford (*Script. lat.;* Oxford, 1837); ces deux derniers écrits avaient été impr. en 1476, in-4°. Y.

Macrobe, *Satur.*, I, 2, 24; VI, 6, 7; VII, 11. — Heyne, *De antiquis Virgilii interpret.* — Smith, *Dict. of greek and roman biography.*

SERVIUS TULLIUS, sixième roi de Rome, de 578 à 534 av. J.-C. L'histoire de Servius Tullius, comme celle des autres rois de Rome, est légendaire, c'est-à-dire qu'elle repose sur des traditions diverses, plus ou moins vraisemblables, mais toutes également dénuées d'autorité. Les rapporter ici serait inutile, puisqu'elles ne peuvent fournir à la biographie aucun fait authentique; il suffira de résumer rapidement le récit le plus accrédité. Le père de Servius Tullius était un noble de Corniculum; il fut tué lors de la prise de cette ville par les Romains; sa mère, Ocrisia, alors enceinte, fut menée captive à Rome et donnée à la reine Tanaquil, femme de Tarquin l'ancien. Ocrisia accoucha dans le palais d'un enfant destiné à régner sur les Romains. Le jeune Servius, élevé comme un enfant royal, justifia cette éducation par son courage. Tarquin lui donna sa fille en mariage, et lorsqu'il périt assassiné, les Romains, qui avaient déjà éprouvé la modération et la justice de Servius Tullius, le proclamèrent roi. Son règne de quarante-quatre ans fut paisible, puisqu'on n'y signale qu'une seule expédition, victorieuse, contre les Véiens. Ce qui le distingue, ce sont les œuvres accomplies à l'intérieur. Servius établit une constitution, qui fit participer les plébéiens au gouvernement; il étendit le *pomœrium* ou enceinte de la cité, et agrandit Rome par l'annexion du Qui-

(1) On y trouve certaines idées bizarres ou paradoxales, comme le moyen de frapper le peuple d'une terreur salutaire. Il propose en effet d'établir dans les endroits où se rend la justice une enceinte présentant un aspect lugubre, aux murailles noircies à l'intérieur, et défendue par des molosses. « C'est là que, couverts de haillons, nourris de pain et d'eau, privés de l'usage de la parole, les criminels, attachés à des poteaux, seraient forcés pendant le jour à un travail opiniâtre. Chacun porterait sur son front la marque de son crime, et l'atrocité des grands forfaits serait distinguée par l'horreur plus grande dont on aurait soin d'environner les coupables. »

rinal, du Viminal et de l'Esquilin, en même temps qu'il l'entourait d'une forte muraille; enfin, il forma entre les Latins et les Romains une ligue qui eut pour centre le temple de Diane sur l'Aventin. Ces diverses mesures auraient dû rendre Servius cher au peuple tout entier, mais les patriciens ne lui pardonnaient point d'avoir favorisé les plébéiens. L. Tarquin, l'aîné des petits-fils de Tarquin l'ancien, profita de ce mécontentement pour reprendre le trône de son aïeul. Poussé par sa femme Tullia, fille de Servius, il forma un complot dans lequel entrèrent beaucoup de patriciens (*voy.* Tarquin). Servius Tullius vit son autorité méconnue dans le sénat, et au sortir de cette assemblée, il fut tué par l'ordre de son gendre. Tullia, revenant du sénat, fit passer son char sur le cadavre de son père, jeté au milieu de la rue, laquelle reçut de cet acte abominable le nom de *rue du Crime* (*vicus Sceleratus*). Les plébéiens gardèrent toujours la mémoire de ce prince; ils célébraient sa fête les nones de chaque mois, car on disait qu'il était né au temps de nones, sans pouvoir indiquer le mois. Tel est, dépouillé de ses détails les plus poétiques et les plus romanesques, le récit de Denys d'Halicarnasse et de Tite Live; c'était celui des annalistes romains. Les annales étrusques en contenaient un tout différent. L'empereur Claudius, grand amateur de curiosités archéologiques, l'avait rapporté dans un discours célèbre que Tacite nous a transmis d'une manière si écourtée et si peu fidèle, mais dont on a retrouvé des fragments considérables sur deux tables de bronze découvertes à Lyon, au seizième siècle : « Si nous suivons les Toscans, dit Claudius, Servius fut le compagnon le plus fidèle de Cælius Vivenna et associé à tous les hasards de sa vie; après que, contraint par le changement de fortune, il eut quitté l'Étrurie avec les restes de l'armée de Cælius, il occupa le mont Cælius, qui fut ainsi appelé du nom de son général, Cælius. Lui-même, ayant quitté son nom étrusque de Mastarna, fut appelé comme j'ai dit, et il obtint la royauté avec un très-grand avantage pour la chose publique. » Cette légende est intéressante; mais la date des annales auxquelles Claudius l'empruntait nous est inconnue; nous ne pouvons décider ni si elle est plus authentique ni si elle est plus ancienne que la tradition suivie par Tite Live. De ces légendes nous passons à un sujet qui n'offre guère plus de certitude : la constitution de Servius Tullius. Cette constitution était la grande charte des Romains, une charte qui n'avait pas été écrite, ou du moins dont le texte écrit s'était perdu. Les plébéiens, qui l'invoquaient sans cesse dans leurs débats contre les patriciens, auraient été incapables de préciser en quoi elle consistait. Les notions que l'on trouve à ce sujet dans les historiens anciens ne sont ni claires ni concordantes; cependant sur les principaux points Tite-Live et Denys d'Halicarnasse sont d'accord, et ils nous apprennent ce que les Romains du temps d'Auguste entendaient par la constitution de Servius Tullius.

Avant Servius Tullius, la constitution romaine reposait sur des *clans*, ou maisons patriciennes (*gentes*). Le chef du clan avait sous ses ordres tous les hommes de son sang, et tous ceux qui lui tenaient par des liens de clientèle. Ces *gentes* se répartissaient dans trois tribus (φυλαὶ γενικαί) : les Ramnes, les Tities et les Lucères, et exerçaient le pouvoir au moyen d'assemblées qu'on appelait *comicia curiata*, et qui formaient une sorte de chambre des pairs. Tous ceux qui ne faisaient pas partie des maisons patriciennes n'avaient ni droits politiques ni droits civils; ils ne pouvaient ni se porter candidats pour aucune fonction publique, ni voter, ni être admis dans la milice; ils ne pouvaient même accomplir aucun acte civil que par l'intermédiaire d'un patricien qui leur servait de patron. Servius modifia cet état de choses; il constitua les plébéiens, qui formaient la grande majorité de la population romaine, en un corps civil et politique. Rome fut divisée en quatre arrondissements urbains (*regiones urbanæ*) et en vingt-six arrondissement rustiques (*regiones rusticæ*); les habitants de chaque région formèrent une tribu, avec un phylarque, ou *curator tribus*, pour chef, et chaque région se subdivisa en communes (*pagi* pour les régions rustiques, *vici* pour les régions urbaines) ayant chacune un maire (*magister pagi* ou *magister vici*). Cette organisation était surtout fiscale, et avait pour but principal de faciliter l'établissement et la perception des impôts. Les patriciens en faisaient partie en tant que payant l'impôt, mais ils conservaient leurs priviléges politiques.

Après l'organisation fiscale vint l'organisation militaire. Rome n'avait pas d'armée permanente, elle n'avait qu'une milice. A la milice féodale de l'ancien temps Servius substitua une garde nationale, fondée sur ce double principe que les charges du service militaire doivent être en raison de la fortune, et qu'on ne doit appeler à défendre l'État que ceux qui ont quelque propriété. Il divisa la population en milice à cheval (*equites*) et milice à pied (*pedites*); celle-ci se subdivisa en classes, la 1re classe comprenant les citoyens qui avaient 100,000 *asses* de fortune; la 2e ceux qui en avaient 75,000; la 3e ceux qui en avaient 50,000; la 4e ceux qui en avaient 25,000; la 5e ceux qui en avaient 10,000. Toute la milice se répartit d'ailleurs en milice sédentaire (*seniores*, de quarante-six ans à soixante) et milice mobile (*juniores*, de dix-sept ans à quarante-cinq).

Cette organisation militaire servit de base à l'organisation politique. Servius ne donna pas le droit de voter à chaque citoyen individuellement, mais à des collections de citoyens, lesquelles formaient autant de subdivisions des classes, et que l'on appela centuries. Chaque centurie eut un

vote; et, afin d'assurer un plus grand nombre de votes aux plus riches, Servius forma 18 centuries avec la milice à cheval, 80 avec la 1re classe de la milice à pied, 20 avec la 2e, 20 avec la 3e, 20 avec la 4e, 30 avec la 5e; 5 avec les citoyens qui quoique faisant partie de la milice n'y figuraient que comme ouvriers et comme musiciens; 1 enfin de ceux qui n'y figuraient que comme réserve (*accensi velati*), ou n'y servaient que dans les cas d'extrême péril et aux frais de l'État (*proletarii*) ou qui en étaient absolument exclus (*capite censi*); en tout 194 centuries, dont 176 pour l'infanterie. Les centuries votaient en commençant par les chevaliers, ou milice à cheval, par ordre de classes; et comme la première classe comptait à elle seule 80 centuries, il suffisait qu'elle fût d'accord avec les chevaliers pour être assuré de la majorité. Quant aux citoyens pauvres, relégués dans les dernières classes et ne comptant qu'un petit nombre de centuries, leur influence était nulle. Cette constitution peut donc paraître très-aristocratique; mais elle fut un progrès réel sur l'état antérieur, puisqu'elle donna à la fortune, sans distinction de naissance, ce qui avait été jusque-là le privilége des patriciens. Les comices des centuries furent l'assemblée souveraine de la nation; mais les patriciens gardèrent un droit de sanction et de contrôle, avec leurs comices par curies, chambre des lords placée à côté de la chambre des communes. Cette constitution, qui n'était pas incompatible avec la royauté, lui survécut, et fonctionna avec des modifications pendant presque toute la république; les changements qu'elle subit eurent généralement pour but de favoriser les plébéiens, que Servius avait laissés dans une infériorité politique et sociale; il leur avait bien donné le droit de suffrage, mais non le droit des honneurs, ou éligibilité aux fonctions publiques; il leur avait donné le *commercium*, ou droit de posséder et d'ester en justice, mais non le *connubium*, ou droit de mariage avec les patriciens. Ces droits, les plébéiens les conquirent par de longues luttes qui remplissent la première partie de l'histoire de la république romaine. Léo JOUBERT.

Tite Live, I, 42-47. — Denys d'Halicarnasse, IV, 9-14. — Cicéron, *De republica*, II. — Niebuhr, *Histoire romaine*, t. II, traduct. de Golbery. — Gœttling, *Geschichte der rœmischen Staatsverfassung*. — Gerlach, *Die Verfassung d. Kœnig Servius Tullius*; Bâle, 1837, in-4°. — Huschke, *Die Verfassung d. Ser. Tullius*; Heidelberg, 1838, in-8°. — Peter, *Epochen d. Verfassung der rœmischen Republ.*; Leipzig, 1841. — Walter, *Gesch. d. rœmisch. Rechts*. — Becker, *Handbuch d. rœmisch. Alterthümer*. — Duruy, *Hist. des Romains*, t. I. — Mommsen, *Hist. romaine*, t. I. — R. de Raumer, *De S. Tullii censu*; Erlangen, 1840, in-8°.

SESAC Ier ou SHISHAK, roi d'Égypte, régna de 979 à 959 (1). Sur les monuments il porte le nom de *Scheschouk*, adopté par Syncelle et Eusèbe. Il succéda à Psusennès, le dernier pharaon de la 21e dynastie, et fonda la 22e; on ignore par quels moyens il usurpa le pouvoir et en éloigna le prétendant légitime, Hor Ptukan, qui se contenta de l'office de grand prêtre d'Ammon. Hostile au peuple d'Israel, Sesac donna protection et appui à Jéroboam, qui s'était révolté contre Salomon. En 974 il réunit une immense armée, et marcha contre Jérusalem, que Roboam ne sut pas défendre (1); il s'en rendit maître, la pilla et emporta les richesses accumulées par Salomon dans le temple et dans son palais. Il porta encore ses armes dans d'autres contrées de l'Asie et de l'Afrique; mais ces conquêtes, les dernières que firent les pharaons d'Égypte, furent bientôt perdues sous ses successeurs.

Trois autres rois de la vingt-deuxième dynastie ont encore porté ce nom, à savoir : SESAC II, de 934 à 919; SESAC III, de 918 à 906, et SESAC IV, de 867 à 830.

Le Livre des Rois et la *Chronique*. — Bunsen, *Die Stellung Egyptens in der Weltgeschichte*, t. V. — Sharpe, *History of Egypt*. — Lepsius, *Chronologie der Egypter*.

SESOSTRIS (2), nom que les auteurs grecs donnèrent à un puissant roi d'Égypte qui aurait étendu ses conquêtes en Asie, en Afrique et même en Europe. Quelque précis que soient les longs détails qu'ils nous ont laissés sur ses expéditions, la critique moderne n'a pas tardé à reconnaître qu'ils avaient attribué à tort à un seul roi les actions de cinq rois au moins, Sesortesen de la troisième dynastie, Sesortesen I et III de la douzième dynastie, Ramsès II et III de la dix-neuvième, et que de plus leurs récits étaient entremêlés de fables. Le nom de Sesostris, qui ne se trouve sur aucun monument égyptien, n'est qu'une modification de Sesortesen (3). Cham-

(1) D'après les calculs de Lepsius et de Bunsen. Selon d'autres savants, il serait arrivé au trône vers 990.

(1) Sur les monuments qu'il fit élever à Karnak figure, parmi les prisonniers, un personnage au type juif très prononcé et qu'une inscription qualifie de roi de Juda : ce serait donc le portrait de Roboam.

(2) *Sesoosis* selon Diodore.

(3) SESORTESEN, troisième roi de la troisième dynastie, vivait vers 2300 avant J.-C. Aristote l'appelle Sesostris. Plein de sagesse, il s'attacha pendant un règne pacifique de vingt-cinq ans environ à hâter chez ses sujets les progrès de la civilisation. Il fut législateur, et on lui attribue la division des castes. Il s'avisa le premier de la taille des pierres, et simplifia les caractères hiératiques, afin de les rendre propres à l'écriture cursive.

SESORTESEN Ier, second roi de la douzième dynastie, régna de 2803 à 2757 selon Brugsch, ou de 2371 à 2325, selon Lepsius. Pendant sept ans, il partagea le pouvoir avec son prédécesseur, Amenhema Ier. Les monuments le représentent comme un prince puissant et juste; il fit fleurir les arts et l'industrie, comme le témoigne le tombeau de Beni-Hassan. Les inscriptions de ce monument et d'une stèle du musée de Naples nous apprennent que Sesortesen soumit pour la première fois à une domination permanente les Éthiopiens, et qu'une famine désola l'Égypte sous son règne. Bunsen s'appuie sur ce dernier fait pour placer à cette époque l'entrée des Israélites en Égypte. Sesortesen fut le fondateur du temple d'Ammon à Karnak; le plus ancien obélisque connu, celui de Matarieh, remonte à son époque. Il s'associa au trône son successeur Amenhema II. On fait dater de son règne le plus ancien livre connu, publié avec traduction et notes par M. Chabas (Paris, 1864, in-8°).

SESORTESEN II régnait de 2719 à 2691 selon Brugsch. On ne sait presque rien de lui.

SESORTESEN III régna de 2691 à 2653 selon Brugsch. Prince guerrier, il envahit plusieurs fois la Nubie, et re-

pollion, Salvolini et plusieurs autres savants ont cru, sur l'autorité d'Hérodote et de Tacite, que la grande majorité des hauts faits racontés au sujet de Sesostris devaient être rapportés à Ramsès II le Grand. Mais Bunsen a combattu avec succès cette opinion. Ramsès II, il est vrai, avait pour surnom populaire *Sestesou-ra;* Manéthon l'appelle Sethosis (fils de Sethos), Pline Sesothis. Cela explique comment les Grecs ont pu reconnaître en lui le Sesostris qu'ils avaient inventé. Mais on ne saurait lui attribuer les actions les plus marquantes que Diodore et Hérodote racontent sur ce conquérant, telles que les expéditions victorieuses en Nubie, en Thrace, l'immense développement donné à la marine égyptienne, la division exacte des terres et leur assujettissement à de fortes redevances, etc.

Un plus grand nombre des hauts faits de Sesostris doivent être rapportés à RAMSÈS III, qui fonda en 1288 la vingtième dynastie. Ses exploits sont figurés sur les murailles du beau temple d'Ammon de Medinet-Abou et sur celles des deux sanctuaires qu'il construisit à Karnak. Il était de sang royal, et s'éleva sur le trône au milieu des troubles qui marquèrent le règne de Siptali et de Thousiris. Il inaugura une nouvelle ère de gloire et de puissance pour l'Égypte. L'organisation militaire qu'il établit était aussi remarquable que sa tactique. Il triompha des confédérations formées contre lui par divers peuples de Libye, et anéantit en 1280, par une grande victoire remportée dans la Syrie du nord, une ligue des Hethites, des Philistins et autres populations du pays de Canaan et des îles de la Méditerranée; une puissante flotte soutint alors ses opérations sur terre. Il soumit à sa domination la Phénicie et l'Arabie, et noua des relations de commerce avec l'Asie intérieure, avec laquelle l'Égypte n'avait eu jusque-là aucun rapport. Son vaste tombeau, orné de curieuses représentations, se trouve dans la vallée de Biban-el-Molouk.

Bunsen, *Egyptens Stellung*, t. II, III et IV. — Brugsch, *Histoire d'Égypte*. — Smith, *Dictionary*.

SETHOS Ier, roi d'Égypte, régnait au commencement du quatorzième siècle avant notre ère, selon Brugsch de 1458 à 1407. Il était fils de Ramsès Ier. Dans les premières années de son règne, il entreprit plusieurs expéditions victorieuses, dont de nombreuses scènes sont retracées sur les murs de la grande salle du temple d'Ammon à Karnak. Il défit les Arméniens, les Assyriens, les Sasou du désert (les descendants des Hycsos), les *Punt* (habitants de la Mauritanie), les Mésopotamiens, les Arabes, etc. Il

recula les frontières de l'Égypte jusqu'au delà de la seconde cataracte, en les marquant par deux stèles qui existent encore; non loin de là, à Senneh il éleva sur chaque rive du Nil une forteresse. La mémoire de ce roi ne cessa de grandir, et plus tard on lui éleva des temples comme à un dieu.

Bunsen, *Egyptens Stellung*. — Brugsch, *Histoire de l'Égypte*; Berlin, 1860, in-4°. — Lepsius, *Kœnigsbuch* et *Ueber die zwœlfte Dynastie*.

eut surtout de longs et sanglants démêlés avec les Hethites, peuple du pays de Canaan, auxquels il enleva Rédès (Édesse). Les sculptures et inscriptions des temples de Gourna, de Redesieh, la stèle gravée sur le rocher d'Assouan prouvent qu'il maintint et agrandit la domination égyptienne en Éthiopie. Mais c'est à tort que Manéthon affirme qu'il s'empara aussi de la Phénicie et de Chypre. Il bâtit dans les pays conquis de nombreuses forteresses; les gouverneurs qu'il y plaça lui envoyaient des rapports sur l'administration de leur province; quelques-uns de ces rapports, écrits sur papyrus, nous ont été conservés. Sous son règne une nouvelle ère de gloire et de prospérité s'ouvrit pour l'Égypte, qu'il couvrit de beaux monuments, parmi lesquels nous citerons le temple d'Osiris à Abydos, et dont l'art peut rivaliser avec celui des époques antérieures à l'invasion des Hycsos. Il commença le creusement du canal entre le Nil et la mer Rouge, qui fut continué par son fils et successeur Ramsès le Grand. Son vaste et curieux tombeau se trouve dans la vallée de Biban-el-Molouk.

SETHOS II, arrière-petit-fils du précédent, régna pendant dix-neuf ans, vers la fin du quatorzième siècle avant notre ère. Il était fils du pharaon Menepthé, sous lequel les Israélites émigrèrent d'Égypte. Son règne fut insignifiant; il a construit un petit temple à Karnak.

Bunsen, *Egyptens Stellung in der Weltgeschichte*. — Brugsch, *Histoire de l'Égypte*.

SETTALA (*Lodovico*), en latin *Septalius*, médecin italien, né le 27 février 1552, à Milan, où il est mort, le 12 septembre 1633. Il appartenait à une ancienne famille milanaise, dont plusieurs membres s'étaient distingués dans le barreau et dans l'Église; l'un d'eux, *Henri*, mort en 1230, avait occupé avec éclat le siége archiépiscopal de sa patrie. Il fit preuve de talents précoces : à l'âge de seize ans il soutint ses thèses en philosophie en présence de Charles Borromeo, qui lui adressa des félicitations publiques, puis il se livra à l'étude de la médecine dans l'université de Pavie, où il eut Cigalini pour principal maître. Reçu docteur en 1573, il fut appelé en 1575 à Milan, et il y enseigna son art. La réputation de Settala franchit rapidement les limites de la Lombardie; des propositions avantageuses que lui adressèrent des souverains et des universités il ne voulut accéder qu'à celle de Philippe IV, roi d'Espagne, qui en 1627 lui conféra le titre de premier médecin du Milanais. Deux fois la peste éclata dans sa patrie; celle de 1630 y causa d'effroyables ravages, et Settala, qui s'était dévoué au soulagement des malades, fut atteint à son tour; il guérit, mais, frappé d'apoplexie, il demeura jusqu'à sa mort à moitié paralysé et dans un état voisin de l'imbécillité. Il fut constamment attaché à la doctrine d'Hippocrate, et sut donner du prix à ses écrits par des remarques pleines

de justesse et des préceptes excellents. Nous citerons de lui : *In Hippocratis librum De aere, aquis et locis, comm. V*; Cologne, 1590, in-8° ; — *In Aristotelis problemata commentaria*; Francfort, 1602-1607, 2 vol. in-fol. ; — *De nævis*; Milan, 1605, in-8° ; Padoue, 1628, 1651, in-8° : il attribue les envies ou taches de naissance à l'imagination frappée des femmes grosses, et il prétend que ces signes, répandus comme par hasard sur les diverses parties du corps, conservent pourtant un certain ordre, qu'il explique par les lois de l'astrologie. Par exemple un signe placé au coin de l'œil en annonce un autre à l'aisselle du même côté, etc. Ce traité de Settala, quelque bizarre qu'il soit, est le plus répandu de ses ouvrages ; — *Animadversionum et cautionum medicarum lib. VII*; ibid., 1614, in-8° ; et 1629, in-8°, avec deux livres de plus : recueil estimé, qui a été revu par Perius et réimpr. à Dordrecht, 1650, in-8°, et à Padoue, 1652, 1659, in-8° ; — *De margaritis*; Milan, 1618, in-4° ; — *De peste lib. V*; ibid., 1622, in-4° ; — *De ratione instituendæ et gubernandæ familiæ lib. V*; ibid., 1626, in-8° ; — *Della ragion di Stato lib. VII*; ibid., 1627, in-4° ; trad. en latin, Francfort, 1679, in-4° ; — *De morbis ex mucronata cartilagine evenientibus*; Milan, 1632, in-8°. Ce médecin a laissé beaucoup d'ouvrages en manuscrit.

Crasso, *Elogia.* — Argellati, *Biblioth. mediolanensis.* — Manget, *Biblioth. script. med.*, IV. — Curtius, *De medicis mediolan. scriptoribus.* — Éloy, *Dict. hist. de la méd.*

Settala (*Manfredo*), mécanicien italien, l'un des dix-huit enfants du précédent, né le 8 mars 1600, à Milan, où il est mort, le 16 février 1680. Après avoir fréquenté les écoles de Pavie, de Sienne et de Pise, il prit ses degrés en droit, et s'adonna de bonne heure à l'étude de la mécanique et des sciences exactes. Le désir de connaître la nature lui fit entreprendre de longs voyages : il visita la Sicile, Chypre, Candie, Constantinople, l'Asie Mineure et les côtes d'Afrique, et revint en 1630 dans sa patrie. Le cardinal Frédéric Borromeo l'admit au diaconat et le pourvut d'une prébende à l'église de Saint-Nazaire. Settala fut un homme remarquable, plutôt un ami de la science qu'un savant; il possédait plusieurs langues modernes; philosophe et mathématicien, il fabriquait lui-même les instruments nécessaires à ses expériences; il n'était point étranger aux lettres et aux arts, et il composa un cabinet très-curieux de médailles, d'antiquités et de machines ingénieuses, toutes de son invention. Ce cabinet, qui passait pour une des merveilles de l'Italie, fut dispersé après la mort de Settala; on en a une description en latin par Terzago (*Musæum septalianum*; Tortone, 1664, in-4°), laquelle a été mise en italien par Fr. Scarabelli (ibid., 1666, 1677, in-4°).

Settala (*Carlo*), frère du précédent, mort en mai 1682, à Rome, embrassa l'état ecclésiastique, devint archiprêtre de Milan, et occupa depuis 1653 l'évêché de Tortone. Il a écrit divers ouvrages, entre autres *Misterj della messa romana ed ambrogiana* (Tortone, 1672, in-4°), et *Nobilitas Septaliæ gentis* (s. l. n. d., in-4°).

Settala (*Senatore*), frère des précédents, mort en 1636, à Milan, fut reçu docteur en médecine en 1616, et édita quelques-uns des derniers ouvrages de son père.

Argellati, *Bibl. mediolanensis.* — A.-B. de Yrissarri, *Compendio de la vida de Manfredo Settala* (en espagnol); Milan, 1681, in-4°.

Seume (*Jean-Gottlieb*), poëte et voyageur allemand, né le 29 janvier 1763, à Posern, village de Saxe, mort le 13 juin 1810, à Tœplitz. Il était fils d'un paysan. Ses heureuses dispositions frappèrent le comte de Hohenthal-Knauthain, qui le fit élever à ses frais, dans l'école de Borna. De là il se rendit à Leipzig, chez l'archéologue Martini, recteur de l'école Nicolaï; admis dans l'université, où il devait étudier la théologie, il profita de la liberté qui lui était laissée pour étudier l'histoire et les langues anciennes et pour lire les ouvrages de Bayle, de Bolingbroke et de Shaftesbury; cette lecture acheva de lui enlever ses croyances religieuses. A peine eut-il achevé ses cours que, résolu à s'ouvrir lui-même une carrière, il partit à pied pour Paris. L'épée au côté, quelques chemises dans son sac, deux ou trois livres classiques dans sa poche, il marcha jusqu'à Bach, où il tomba aux mains de recruteurs hessois, qui le traitèrent comme un prisonnier. « Malgré toutes mes protestations, dit-il lui-même, le grand courtier d'hommes de ce temps-là, le landgrave de Cassel, se chargea de mes gîtes ultérieurs, depuis Bach jusqu'en Amérique. » Depuis ce moment, la vie de Seume est semée de tant d'incidents qu'elle ressemble à un roman. Il en a écrit une partie; le reste est dû à la plume de deux de ses amis, qui ont publié cette intéressante autobiographie (*Mein Leben*; Leipzig, 1813, in-8°).

Après une navigation de six mois, Seume, avec quinze cents autres victimes de la traite pratiquée par le landgrave pour le compte de l'Angleterre, arriva dans la baie d'Halifax. Il parvint au grade de sergent; mais la paix fut conclue avant qu'il eût pris part à la guerre (1783). Le corps hessois fut ramené en Europe, et comme le bruit courait qu'il allait être vendu par le landgrave aux Prussiens, Seume, aussitôt débarqué à Brême, s'empressa de déserter; n'ayant pas eu le temps d'ôter son uniforme, il fut saisi par des recruteurs prussiens, emmené à Embden, et incorporé dans un régiment comme simple soldat. Deux fois il tenta d'échapper aux traitements humiliants que lui infligeait la discipline si rigide de Frédéric II : chaque fois un sort funeste le ramena parmi ceux-là même dont il pensait s'être débarrassé. Traduit devant un conseil de

guerre, il fut condamné à passer douze fois par les verges; la peine fut commuée en six semaines de prison au pain et à l'eau. Sa position s'améliora de beaucoup; mais quel adoucissement pouvait à ses yeux tenir lieu de la liberté? Notre soldat malgré lui rêvait à une désertion nouvelle, lorsqu'un habitant d'Embden lui en suggéra l'occasion : il l'engagea à demander un congé et fournit une caution de 80 thalers (320 fr.). De retour à Leipzig, Seume consacra aussitôt au remboursement de cette somme la traduction d'*Henriette Warren* (1788), roman anglais; en même temps il donna, pour vivre, des leçons de langues, et reprit avec plus de vigueur qu'autrefois le cours de ses études. En 1792, il reçut le diplôme de docteur en philosophie avec une thèse *Sur les armes anciennes et modernes* (Ueber Bewaffung; Leipzig, 1792, in-8°). Admis comme précepteur chez la comtesse Igelstrœhm, il acheva l'éducation de son fils, et devint en 1793 secrétaire du général Joseph Igelstrœhm, qui commandait les forces russes en Pologne et qui le fit nommer lieutenant de grenadiers. Ce fut Seume qui rédigea, pour Catherine II, tous les actes diplomatiques importants relatifs au partage de la Pologne, quoiqu'il eût sur les affaires de ce pays une tout autre opinion que le général et l'impératrice elle-même. Lors de l'insurrection polonaise de 1794, il se trouvait dans Varsovie, et prit part à la défense de cette ville; séparé des siens, il se constitua prisonnier après avoir erré trois jours sans prendre de nourriture. La reprise de Varsovie par Souvorof le rendit à la liberté. Désigné par l'impératrice pour accompagner un jeune noble blessé, il le conduisit à Leipzig. Ce fut là qu'il mit au jour l'intéressante relation des événements de Pologne (*Wichtige Nachrichten;* Leipzig, 1796, in-8°). Peu de temps après, Catherine II mourut, et Seume perdit avec elle l'espoir de s'élever à un grade plus considérable. On le raya des cadres de l'armée russe, et, disant adieu à l'état militaire, il recommença à donner des leçons. Sa plume ne resta pas oisive, et il composa un essai *Sur la vie et le caractère de Catherine II* (Leipzig, 1797, in-8°), et des mélanges sous le titre d'*Oboles* (Obolen; ibid., 1797, 2 vol. in-8°). A la fin de 1799, il accepta l'offre de son ami Gœschen, libraire à Grimma, et surveilla l'impression de ses publications littéraires. « Je consens, lui dit-il à ce propos, à rester deux ans sur une chaise; mais après ce temps il me faudra courir un peu. J'irai à Syracuse. » Le lendemain du jour où expirait son engagement (décembre 1801), il partit, et revint au bout de neuf mois, au jour fixé par lui à son départ. Il avait parcouru, presque toujours à pied, l'Autriche, l'Italie, la Sicile, la Suisse et une grande partie de la France. Le récit de cette excursion pédestre parut sous le titre de *Spaziergang nach Syrakus* (Promenade à Syracuse; Brunswick et Leipzig, 1802, 3 vol.). Vers la même époque il écrivit en latin ses *Remarques sur Plutarque*, accompagnées d'une préface si hardie, qu'aucun éditeur ne voulut l'imprimer et qu'aucun censeur n'en autorisa l'impression. On ne sait ce qu'est devenu ce manuscrit. En 1805 il fit encore un voyage, et visita, en partie à pied, la Russie, la Finlande et la Suède (*Mein Sommer im Iahr* 1805; Hambourg, 1806, in-8°). Les tendances de Seume ont été, à plus d'un égard, toutes françaises. Ses prophéties, tant de fois réitérées, se sont accomplies. Les Français devinrent les maîtres du continent, et du fond de sa retraite Seume suivait tranquillement le cours de leurs conquêtes. C'est à cette époque qu'il composa la tragédie de *Miltiade* (1808, in-8°) et les *Apocryphes*, pensées et maximes, qui ne furent publiées qu'en 1811 après sa mort. Ses *Poésies*, qui dataient de 1801, obtenaient alors une troisième édition, bien qu'elles ne se distinguassent ni par l'originalité des idées, ni par la beauté du style.

Au printemps de 1810, Seume voulut faire une visite à Wieland, qui résidait à Weimar. Ce voyage le fatigua beaucoup, et ajouta une intensité plus grande aux souffrances de la maladie d'entrailles dont il était attaqué. On lui conseilla l'usage des eaux de Stœplitz : il n'en éprouva aucun bien, et mourut dans cette ville, à l'âge de quarante-sept ans. Sur les instances de Wieland, il venait d'obtenir une pension de l'empereur Alexandre Ier. « Une absence rare de besoins, rapporte un de ses amis, beaucoup d'originalité, de bizarrerie même, mais en même temps une grande élévation de sentiments et le commerce le plus doux semblent justifier le nom de *noble cynique*, que Wieland lui avait donné. » Les *Œuvres complètes* de Seume ont été l'objet de plusieurs éditions : celle de Wiesbaden, en 5 vol. in-8°; celle de Leipzig, 1826-27, 12 vol., et celle de 1835, gr. in-8°, publiée par Ad. Wagner. H. W.

Seume's Selbstbiographie. — *Athenæum français*, 12 juillet 1856.

SÉVÈRE Ier (*Lucius Septimius* SEVERUS), empereur romain, né le 11 avril 146, près Leptis en Afrique, mort le 4 février 211, à York (Grande-Bretagne). Sa famille était originaire des Gaules, et appartenait à l'ordre équestre. Il se rendit de bonne heure habile dans les lettres grecques et latines; et dès l'âge de dix-huit ans il déclamait en public. Venu à Rome pour accroître ses connaissances, il fut présenté par son oncle le consulaire Septime Sévère à l'empereur Marc-Aurèle. Sous ce prince il obtint la charge d'avocat du fisc, et fut admis au sénat. Il fut désigné préteur dès l'âge de trente-deux ans. Le zèle qu'il mit à remplir ces diverses fonctions ne l'empêcha pas de se livrer d'abord à la fougue d'un tempérament violent. Il fût même accusé d'adultère, et ne fut absous que grâce à l'indulgence de Didius Julianus, son juge, celui même qu'il détrôna plus tard. Mais une fois marié, il se fit estimer par la sévérité de ses mœurs et par son intégrité. A l'avénement de Commode, il fit

un voyage en Grèce, où il visita Athènes et se fit initier aux mystères d'Eleusis. Après avoir été gouverneur de la Gaule lyonnaise, légat de Pannonie et proconsul de Sicile, il fut en 185 au nombre des vingt-cinq consuls créés par Cléandre. En 186 il commanda l'armée de Pannonie et d'Illyrie. Lorsque Didius Julianus, en achetant l'empire, mis à l'encan pour la première fois, eut soulevé l'indignation universelle, les légions proclamèrent Sévère empereur (mai 193) à Carnutum, en Illyrie. Il fit semblant de refuser, mais céda aux instances des soldats, et donna à chacun d'eux cinquante mille sesterces (9,687 fr. 50 c.); avec une activité qu'on a comparée à celle de César, il marcha droit sur Rome, en se présentant partout comme le vengeur de Pertinax. Didius Julianus lui offrit de partager l'empire en même temps qu'il envoyait des émissaires pour le tuer. Sévère, pour toute réponse, commanda aux prétoriens de massacrer Didius, et ils obéirent (1er juin 193). Le sénat s'empressa de décerner à Sévère le titre d'empereur. Afin d'affermir son pouvoir, il fit faire d'abondantes distributions au peuple, et forma avec l'élite de ses soldats d'Illyrie une nouvelle garde prétorienne. Ces précautions n'étaient pas inutiles, car il avait deux compétiteurs redoutables, Pescennius Niger en Syrie, et Clodius Albinus en Bretagne. Sévère, caressant Albinus pour le moment, le désigna consul, et s'empressa de marcher contre Niger, qu'il savait être aimé des Romains. Niger, vaincu à Issus et à Nicée, fut tué par ses soldats à Cyzique (194). Se contentant d'exiler la femme et les enfants de son rival, Sévère punit de mort les sénateurs, et priva de leurs droits Byzance et les autres cités qui avaient pris parti pour celui-ci (196). Dans cette même campagne (195), Sévère s'avança jusqu'à l'Euphrate, soumit les Arabes, les Adiabènes et vainquit les Parthes, qui avaient fourni du secours à Niger. Restait Albinus, qui venait de se laisser proclamer auguste par ses légions. Pendant qu'il s'avance vers l'Italie, où il compte une foule d'amis secrets, Sévère le fait déclarer ennemi public, quitte la Mésie, et l'atteint en Gaule. Il remporte sur lui à Trévoux, près de Lyon (19 février 197), une victoire complète. Dépouillant alors la modération qu'il a feinte jusque-là, il foule aux pieds le cadavre du vaincu, fait égorger sa femme et ses enfants, proscrit ses complices et détruit Lyon, qui lui avait résisté. Cette vengeance ne lui suffit pas; il fait mettre à mort vingt-neuf sénateurs liés avec le frère d'Albinus, et impose au sénat l'humiliation de mettre Commode au rang des dieux. En même temps qu'il effraye les grands par ses rigueurs, il se concilie le peuple par des fêtes et des distributions, et achève de gagner les soldats en favorisant l'indiscipline. En 197 éclata une guerre contre les Parthes, qui, instruits par des proscrits du parti de Niger dans la tactique romaine, avaient envahi la Mésopotamie et assiégeaient Nisibe. Sévère, obligé de retourner en Orient, entre dans la Syrie, prend Babylone, Séleucie et Ctésiphon, capitale des Parthes. Ne pouvant conserver ces conquêtes lointaines, il conclut une paix avantageuse, s'allie ensuite au roi d'Arménie, et pénètre jusque dans le royaume d'Atra. Enfin, il se rend en Égypte, où il s'initie avec une avide curiosité aux livres sacrés de ce pays. Il était de retour à Rome en 202. C'est alors qu'on lui éleva au pied du Capitole l'arc qui subsiste encore aujourd'hui. Les jeux qu'il célébra à cette occasion surpassèrent en magnificence tous ceux qui avaient été donnés précédemment. Rome fut embellie par ses soins; il restaura le Panthéon, construisit le Septigonium et plusieurs autres monuments. Sans pitié à l'égard de ceux qui lui faisaient ombrage, Sévère se montrait juste et clément pour le reste de ses sujets. Il eut recours aux lumières du célèbre jurisconsulte Papinien, qu'il nomma préfet du prétoire, rendait au dernier des citoyens une justice rigoureuse, allégea les charges des provinces, et essaya d'arrêter la corruption croissante des mœurs. Son intérieur fut attristé par les débordements de sa seconde femme, Julia Domna, que sur la foi d'un horoscope il avait fait venir de Syrie, et par les dissensions sans cesse croissantes de ses deux fils, Caracalla et Geta. Il avait fait épouser à Caracalla la fille de Plautien. Cette alliance fut cause de la perte de ce favori. Craignant pour sa fille, il trama un complot contre Sévère, et périt victime de sa faveur même (203).

En 207, les Calédoniens se révoltèrent. Sévère se rendit dans la Grande-Bretagne avec ses deux fils, qu'il voulait accoutumer aux fatigues de la guerre (208). Cette expédition lui coûta cinquante mille hommes; mais il étendit la domination romaine jusqu'à la Clyde. Le mur qu'il fit construire pour empêcher les incursions des barbares, plus au nord que celui d'Adrien, resta la limite de l'empire dans cette région. Les infirmités l'ayant forcé depuis de confier à Caracalla le commandement, ce monstre, dans l'espoir d'exclure son frère Geta du trône, chercha à séduire les troupes. Le vieil empereur fit mettre à mort ses complices, mais l'épargna lui-même. Caracalla ne recula pas devant la pensée d'un parricide. Sévère souffrait de la goutte quand il apprit ce projet : le chagrin irrita son mal. Sentant sa fin approcher, il fit venir ses deux fils, les exhorta à se réconcilier, puis, leur montrant l'urne qui devait contenir ses cendres : « Tu renfermeras bientôt, dit-il, celui que n'a pu contenir l'univers. » Le dernier mot d'ordre qu'il donna fut : « Travaillons » (*laboremus*). Il expira à York (Eboracum) à l'âge de soixante-cinq ans (211). Ses restes furent rapportés à Rome, et il reçut les honneurs de l'apothéose. Spartien dit qu'il avait laissé des mémoires. Caracalla lui succéda.

Machiavel a rangé Sévère parmi les grands princes, « parce qu'*il unissait la férocité du lion à la ruse du renard* », et qu'il sut se faire craindre du peuple sans être haï du soldat (*Le Prince*, chap. XIX). Montesquieu, tout en lui accordant de grandes qualités, remarque que la douceur, cette première vertu des princes, lui manquait; il lui reproche d'avoir relâché par ses largesses la discipline militaire. « Après lui, on vit régner toutes les horreurs, » ajoute-t-il. Il ne faut pas oublier qu'il toléra d'abord les chrétiens, restés à l'écart des luttes politiques de son règne, et qu'il donna même pour précepteur à son fils aîné le chrétien Proculus. C'est à son retour de chez les Parthes qu'irrité par une révolte, il renouvela contre les Juifs les édits rigoureux de Trajan. Cette persécution, rendue plus cruelle par la fureur populaire, dura de 197 à 202 et peut-être même jusqu'à sa mort; elle sévit surtout en Égypte, où Clément d'Alexandrie fut obligé de quitter son école. C'est à Septime Sévère que Tertullien a dédié sa célèbre *Apologie*, qui doit avoir été écrite vers l'an 200. G. R.

Histoire Auguste. — Ælius Spartien. — Hérodien. — Dion Cassius, l. XXIV, XXV, XXVI. — Eutrope, VIII. — Aurél. Victor, *De Cæs.*, XX. — Orose, VII, 17. — Gibbon; *Hist. de la décadence de l'empire romain*.

SÉVÈRE II (*Flavius Valerius* SEVERUS), empereur romain, né en Illyrie, d'une famille obscure, mort en avril 307. Il embrassa l'état militaire. Quoiqu'il ne se distinguât par aucune qualité, il parvint aux grades les plus élevés de l'armée. Il s'était voué corps et âme au parti de Galère, et fut l'un des césars que choisit ce dernier, devenu auguste (305). On lui donna alors le gouvernement de l'Italie et de l'Afrique. Constance étant mort, Galère s'adjoignit son protégé avec le titre d'auguste (306), et lui ordonna d'étouffer la rébellion de Maxence (*voy.* ce nom). Sévère l'assiégea dans Rome; mais ses troupes l'abandonnèrent, et il se jeta dans Ravenne, puis se livra lui-même à son ennemi. Celui-ci le mena captif à Rome, et, violant la promesse qu'il lui avait faite de le traiter honorablement, il ne lui laissa que le choix du supplice. Sévère se fit ouvrir les veines dans une bourgade de la voie Appienne.

Victor, *De Cæsar.*, 40; *Epit.*, 40. — Eutrope, X, 2. — Smith, *Dict. of roman biogr.*

SÉVÈRE III (*Libius* SEVERUS), empereur romain, né en Lucanie, mort le 15 août 465, à Rome. Il resta longtemps obscur. Son incapacité fut son seul titre au trône. Ricimer le désigna pour succéder à Majorien, au meurtre duquel il avait contribué. Sévère fut proclamé auguste à Ravenne, le 19 novembre 461. Son règne dura quatre ans. Il n'est remarquable que par les ravages des barbares. Les Vandales, sous la conduite de Genseric, pillèrent la Sicile et l'Italie, et se rendirent maîtres de la Sardaigne; les Visigoths dévastèrent les provinces méridionales de la Gaule; les Saxons s'établirent dans l'Armorique; enfin, les Germains envahirent l'Helvétie. Pendant ce temps Sévère vécut confiné dans son palais. Ricimer lui donna pour successeur Anthemius.

Idatius, *Chronicon*. — *Chronicon Alexandr.* — Evagr., II, 7. — Theoph., p. 97. — Jornandès, *De reb. goth.*, c. XLV.

SÉVÈRE. *Voy.* ALEXANDRE.

SÉVÈRE. *Voy.* SULPICE.

SEVERIN (*Severinus*), pape, né à Rome, où il est mort, le 1er août 640. Il était l'ami d'Honorius Ier, qui l'employa dans plusieurs négociations, et il lui succéda, le 28 mai 640, après un interrègne d'environ dix-huit mois. Son élection fut contestée par l'empereur Heraclius, qui exigeait de lui pleine adhésion à la profession de foi qu'il avait publiée en 638 au sujet du monothélisme. Les légats de Severin promirent à ce prince que le pape signerait cette formule; mais celui-ci désavoua leur conduite, et condamna même le décret impérial. Heraclius donna l'ordre à Isaac, exarque de Ravenne, et à Maurice, gouverneur de Rome, de s'emparer des trésors de l'Église et du palais de Latran. Sur ces entrefaites le pape tomba malade, et mourut. Jean IV lui succéda.

Artaud de Montor, *Hist. des souverains pontifes*.

SEVERINO (*Marco-Aurelio*), médecin italien, né le 2 novembre 1580, à Tarsia, en Calabre, mort le 16 juillet 1656, à Naples. Il était fils de Giacomo Severino, jurisconsulte de talent. Après avoir fait ses humanités à Cosenza, il fut envoyé à Naples et remis entre les mains des plus illustres maîtres du temps; grâce à des dispositions peu communes et à un travail infatigable, il s'appliqua avec un égal bonheur à la plupart des connaissances humaines : Campanella l'initia aux doctrines de Telesio, qui en philosophie venait de secouer le joug d'Aristote; Tancredi, Buongiovanni et Jasolino lui enseignèrent la médecine; il avait aussi appris de Stelliola les mathématiques et de Scarlato la jurisprudence. Il paraît même que, pour complaire à ses parents, il avait choisi pour profession cette dernière science, et qu'il avait écrit sur les Pandectes un commentaire, dont le manuscrit lui fut volé par un puissant personnage et qui n'a pu être retrouvé. Aussitôt qu'il eut pris le diplôme de docteur à Salerne, il s'établit à Naples, et obtint au concours la chaire d'anatomie et celle de médecine; il conserva ces doubles fonctions jusqu'à sa mort, et y joignit plus tard celles de chirurgien en chef de l'hôpital des Incurables. Severino s'était fait, autant par son mérite que par la hardiesse de son caractère, un grand nombre d'ennemis parmi ses confrères; ils réussirent un moment, à force d'intrigues, à l'éloigner de Naples; mais il triompha de leur persécution, et fut rappelé d'une voix unanime dans sa patrie. Malgré son extrême vieillesse, il pratiqua son art avec le même zèle, et il fut victime de son dévouement à soigner les malades durant la peste qui, en 1656, décima le midi de l'Italie. A un savoir des plus étendus Severino joignait une rare sagacité, un jugement

prompt et ferme; son nom suffit à attirer dans l'université napolitaine un grand concours d'étrangers. Il fut en Italie le principal restaurateur de la chirurgie, et la ramena aux principes sévères des Grecs. Il remit en honneur dans les opérations l'emploi du fer et du feu, auquel il eut recours avec une audace souvent heureuse; et, malgré d'assez nombreuses erreurs de théorie, il laissa un certain nombre de préceptes pratiques qui se sont transmis jusqu'à nous. Parmi ses écrits on remarque : *Historia anatomica observatioque medica eviscerati corporis;* Naples, 1629, in-4°; trad. en français (*Enchiridion anatomique;* Paris, 1629, 2 vol. in-12), par J. Vigier; — *De recondita abscessuum natura lib. VIII;* Naples, 1632, in-4° : c'est le meilleur ouvrage de Severino et le premier qui ait traité spécialement des abcès; on en connaît huit ou dix éditions; — *Vipera pythix, seu de viperæ natura*, etc.; Padoue, 1643, in-4°; — *La Querela dell'* et *accorciata;* Naples, 1644, in-4° : badinage en faveur de la conjonction *et*, que les Italiens modernes ont privée de sa dernière lettre; — *Zootomia democritea, id est anatome generalis totius animantium opificii;* Nuremberg, 1645, in-4°, fig. : dans cet ouvrage, encore grossier, et qui est dû aux soins de Wolckamer, on trouve des généralités fort précieuses sur l'anatomie comparée, celle-ci, par exemple, que la nature semble avoir suivi un plan commun dans les formes qu'elle a données aux différentes espèces, surtout parmi les vertébrés; — *Scilophlebotome castigata;* Amst., 1645, in-4°; — *De efficaci medicina lib. III;* Francfort, 1646, 1682, in-fol.; trad. en français, Genève, 1668, in-4° : il y exagère les avantages du fer et du feu dans la cure de presque toutes les maladies; — *De lapide fungifero epist. II*, impr. dans le traité *De cœna* de B. Fiera; Naples, 1649, in-4°, et à part, Wolfenbuttel, 1728, in-4° : « il s'agit, dit Jourdan, d'une espèce de tuf volcanique très-poreux et imprégné de blanc de champignon, qui donne le bolet *tuberastre*, qu'on mange habituellement à Naples; » — *Therapeuta neapolitanus;* Naples, 1653, in-8° : c'est un *vade-mecum* rédigé par un élève de l'auteur; — *Trimembris chirurgia;* Francfort, 1653, in-4°; — *Quæstiones anatomicæ IV;* Hanau, 1654, in-4°; — *De pædanchone maligna;* Francfort, 1655, in-8° : mémoire écrit à l'occasion d'un croup épidémique qui avait sévi en 1618 à Naples; — *Antiperipatias, hoc est adversus aristotelicos de respiratione piscium diatriba;* Naples, 1659, 1665, in-fol. : il y prouve que les poissons respirent comme les autres animaux et qu'ils ont le sang chaud; sur la circulation du sang il n'a point d'opinion arrêtée; — *La Filosofia degli scacchi;* Naples, 1690, in-4°. Severino a traduit de l'espagnol en latin : *De chocolata* d'Ant. Colmenero (Nuremberg, 1644, in-12), et on a publié la première partie de l'édition commentée qu'il avait préparée des *Rime e pro*[se] de G. della Casa (Naples, 1694, in-4°); le re[ste] de ses notes a été inséré dans l'édition du mê[me] livre faite en 1728, à Venise.

Origlia, *Storia dello studio di Napoli*, II, 82. — Zavaroni, *Bibl. calabra*. — Magliari, *Elogio istorico di M.-A. Severino;* Naples, 1815, in-4°. — Crasso, *El*[ogi] *d'uomini letterati*. — Portal, *Hist. de l'anatomie*, I[I], 408. — Jourdan, dans la *Biogr. méd.*

SEVERUS (*Cornelius*), poëte latin, viv[ait] dans le premier siècle après J.-C. Il était [le] contemporain d'Ovide, qui lui adressa une de ses *Epîtres* écrites du Pont. Il composa un poëme *Sur la guerre de Sicile* (*Bellum siculum*); Sénèque nous en a conservé un passage sur la mort de Cicéron. Severus avait aussi parlé de l'Etna, soit dans son poëme séparé, soit plus probablement dans son poëme *Sur la guerre de Sicile*. Si l'on en croit Quintilien, Cornelius Severus était plus remarquable comme versificateur que comme poëte. Le passage cité par Sénèque et quelques fragments insignifiants ont été recueillis par Wernsdorf dans ses *Poetæ latini minores*, tome IV. Y.

Ovide, *Epist. ex Ponto*, IV, 2. — Sénèque, *Suasor.* VII; *Epist.* LXXIX. — Quintilien, X, 1.

SEVERUS (*Julius*), grammairien latin, d'une époque incertaine. Il nous reste de lui un opuscule sur la versification, intitulé *De pedibus expositio*. Heusinger le publia avec un traité de Flavius Mallius Theodorus sur le même sujet (Wolfenbuttel, 1755; Leyde, 1766); on le trouve dans les *Scriptores latini rei metricæ* de Gaisford; Oxford, 1837. Y.

Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

SÉVIGNÉ (*Marie* DE RABUTIN-CHANTAL, marquise DE), née le 6 février 1626, à Paris (1), morte le 18 avril 1696, à Grignan (Drôme). Elle était la fille unique de Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de Marie de Coulanges. Elle était encore au berceau lorsqu'elle perdit son père : le baron de Chantal fut tué le 22 juillet 1627, en combattant sous les ordres du marquis de Toiras, pour repousser les Anglais de l'île de Rhé. Sa veuve ne lui survécut que cinq ans. Restée orpheline à l'âge de six ans, Marie de Rabutin fut placée sous la tutelle de son aïeul maternel jusqu'en 1636, où elle le perdit. Elle demeura depuis sous la surveillance de l'abbé de Coulanges, son oncle (2). Rien ne fut négligé pour qu'elle reçût autant d'instruction qu'il était permis alors aux femmes d'en avoir : Ménage, qu'on lui donna pour précepteur, lui apprit le latin, l'italien, l'espagnol; Chapelain contribua aussi à l'instruire. Aux sérieuses leçons de ces deux maîtres succédèrent celles d'une cour élégante et polie, la cour d'Anne d'Autriche, où elle passa les plus belles années de sa jeunesse. Elle se maria, à l'âge de dix-huit

(1) Ainsi qu'il résulte de son acte de baptême.

(2) C'est lui qu'elle désigne dans ses lettres sous le nom de *Bien bon*, et pour lequel elle témoigne si souvent, avec cet accent de sensibilité qui lui appartient, une reconnaissance toute filiale.

ans, avec Henri de Sévigné, maréchal de camp, issu d'une ancienne maison de Bretagne (1er août 1644). Prodigue, et passionné pour le plaisir, le marquis de Sévigné dissipa une bonne partie de son bien, et délaissa sa femme pour des maîtresses. Il était d'autant plus difficile de lui pardonner ses infidélités et ses désordres, qu'il joignait à son goût pour la dissipation une humeur brusque et un caractère rude et difficile (1). Cette union si mal assortie dura sept années. Le marquis de Sévigné et le chevalier d'Albret courtisaient en même temps Mme de Gondran. Cette rivalité amena une rencontre, dans laquelle le premier s'enferra sur l'épée de son adversaire. La blessure était mortelle : il expira peu de temps après le combat (5 février 1651). On n'a qu'un très-petit nombre de lettres écrites par Mme de Sévigné pendant son mariage et les premières années de son veuvage; mais dans ces quelques lettres on remarque déjà cette facilité, cette vivacité spirituelle, cette grâce ingénieuse et délicate qui l'ont immortalisée.

Elle avait eu de son mari un fils et une fille. Elle renonça au monde tant que dura leur enfance, et se réduisit au commerce de quelques amis. Afin d'être tout entière à ses enfants, elle ne voulut point, si jeune qu'elle fût encore, profiter des occasions qui s'offrirent plusieurs fois pour elle de se remarier. Ceux qui eussent voulu se faire agréer d'elle comme amants furent éconduits. Turenne, le prince de Conti et Fouquet ne parvinrent pas à toucher son cœur; encore moins le chevalier de Méré et M. du Lude, qui furent aussi au nombre des soupirants; encore moins le bonhomme Ménage, car lui aussi fut blessé au cœur, et risqua plus d'une fois, malgré sa timidité et sa gaucherie, des déclarations qui étaient repoussées avec de piquantes et inoffensives plaisanteries. Assurément sa résistance n'avait point sa source dans l'indifférence d'une nature froide; peu de femmes eurent une sensibilité plus active, une imagination plus vive qu'elle. Mais elle voulait être sage, et la perfection de sa raison lui donnait la force de l'être. Mme de Sévigné refusait ceux qui sollicitaient ses bonnes grâces, de manière à les décourager sans les fâcher. « Il n'y a guère que vous dans le royaume, lui écrivait Bussy, qui puissiez réduire un amant à se contenter d'amitié; nous n'en voyons presque point qui d'amant éconduit ne devienne ennemi; et je suis persuadé qu'il faut qu'une femme ait un mérite extraordinaire pour faire en sorte que le dépit d'un amant maltraité ne le porte pas à rompre avec elle. » Bussy avait raison de conclure ainsi.

Mme de Sévigné reparut dans le monde quand elle crut pouvoir le faire sans que l'éducation de ses enfants en souffrît (1654). Le beau temps de l'hôtel de Rambouillet durait encore. On sait qu'elle fut une des dames les plus admirées du cercle fameux que présidait Mme de Montausier. Son esprit gagna encore en légèreté et en délicatesse dans le commerce de cette société ingénieuse : elle s'y raffina, sans s'y gâter. On la compta au nombre des *précieuses* (1); mais ce nom était alors synonyme de femme d'esprit. Si elle ne connut pas les tourments de l'amour, elle éprouva bien vivement les peines de l'amitié. Le premier coup lui fut porté par le galant et peu scrupuleux Bussy, qui avait plus d'une fois essayé d'ébranler les sages résolutions de sa cousine. En 1658, se trouvant dans un pressant besoin d'argent pour faire la campagne de cette année, il s'adressa à Mme de Sévigné pour un prêt de dix mille livres. Certaines formalités un peu longues ayant retardé l'envoi de la somme, il se persuada qu'on l'avait joué par une promesse vaine. Il avait l'habitude de se venger avec emportement de tous les torts dont il était ou se croyait victime : aussi inséra-t-il dans son *Histoire amoureuse des Gaules* un portrait satirique de Mme de Sévigné, où non-seulement il présentait sous un jour ridicule les qualités de son cœur et de son esprit, mais lui prêtait des défauts et des vices qu'elle n'avait jamais eus. Ainsi, méconnaissant cette vertu si pure à laquelle il avait lui-même rendu hommage, il l'accusait de cacher sous les dehors d'une prude les désordres d'une femme galante. Cependant il suffit au coupable de donner, un an après, quelques marques de repentir, pour obtenir un pardon complet. En 1661, Mme de Sévigné vit avec un profond chagrin la chute de Fouquet, qu'elle comptait au nombre de ses amis les plus dévoués. Elle suivit avec anxiété les débats de son procès, et en transmit les détails à M. de Pomponne, qui avait été enveloppé dans la disgrâce du surintendant. Dans toute la correspondance de Mme de Sévigné, il est peu de parties qui offrent plus d'émotion et d'éloquence. Tandis qu'elle ne songe qu'à rendre compte de ce qu'elle a vu et de ce qu'elle a senti, elle trace un tableau dramatique et tout vivant de cette grande scène judiciaire; elle écrit un admirable plaidoyer.

Mme de Sévigné se consolait du chagrin que lui causaient les torts des amis ingrats ou les malheurs des amis fidèles, en voyant sa fille (*voy.* Grignan), objet de tant de soins et d'amour, croître chaque jour en beauté, en esprit et en grâces. Elle la présenta dans le monde en 1663, et la vit avec orgueil s'attirer les hommages de tout ce qu'il y avait de distingué à la ville et à la cour. En 1669 elle lui donna pour époux le comte de Grignan, âgé alors de quarante ans, et qui avait déjà été marié deux fois. Elle se réjouissait d'une alliance qui, en lui fai-

(1) « Le marquis de Sévigné, dit Conrart dans ses *Mémoires*, disait quelquefois à sa femme qu'il croyait qu'elle eût été très-agréable pour un autre, mais que pour lui elle ne pouvait lui plaire. On disait aussi qu'il y avait cette différence entre son mari et elle, qu'il l'estimait et ne l'aimait point, au lieu qu'elle l'aimait et ne l'estimait point

(1) Voir le *Dict. des précieuses*, par Somaize.

sant attendre pour sa fille une haute fortune, lui laissait l'espérance de la garder auprès d'elle; cette attente fut trompée en partie. M. de Grignan fut nommé, le 29 novembre 1669, lieutenant général au gouvernement de la Provence, et il emmena sa femme avec lui. Mme de Sévigné aimait sa fille avec idolâtrie (1). Cette séparation creusa dans sa vie un vide profond et douloureux, auquel elle ne put jamais s'accoutumer. Pour le combler, elle eut recours à la grande ressource des âmes tendres contre l'absence : elle écrivit des lettres, et les multiplia, sans jamais se rassasier de cette douceur. Elle ne revit sa fille qu'au moyen des voyages qu'elle faisait en Provence, ou des visites, beaucoup trop rares à son gré, qu'elle recevait d'elle à Paris. Mme de Sévigné avait eu de l'ambition, non pour elle, mais pour ses enfants; aussi les vit-elle avec peine rester en chemin. M. de Grignan ne sortit pas de son commandement de Provence; quant au marquis de Sévigné, auquel sa mère avait acheté la charge de guidon, puis celle de sous-lieutenant des gendarmes du Dauphin, il n'obtint aucun avancement.

« Nous ne sommes pas heureux », ces mots reviennent plusieurs fois dans les lettres écrites à Bussy. Vers 1678, Mme de Sévigné, qui ne se retira jamais du monde, se retira à peu près de la cour; elle ne s'y fit plus présenter qu'à de longs intervalles; elle était lasse d'y figurer sans titre, sans faveurs pour elle ni pour les siens. En 1680, elle écrit des Rochers à sa fille : « Mon fils dit qu'on se divertit fort à Fontainebleau. Les comédies de Corneille charment toute la cour. Je mande à mon fils que c'est un grand plaisir d'être obligé d'y être, et d'y avoir un maître, une place, une contenance; que pour moi, si j'en avais eu une, j'aurais fort aimé ce pays-là ; que ce n'était que pour n'en avoir point que je m'en étais éloignée; que cette espèce de mépris était un chagrin, et que *je me vengeais à en médire*, comme Montaigne de la jeunesse..... J'ai vu des moments où il ne s'en fallait rien que la fortune ne me mît dans la plus agréable situation du monde; et puis tout d'un coup c'étaient des prisons et des exils. » Elle veut sans doute ici parler de la mort de Turenne, de l'emprisonnement du cardinal de Retz, de Fouquet, de Bussy, et de l'exil de M. et de Mme de Pomponne. Dans la société d'élite où elle vécut toujours, elle trouva beaucoup d'amis mais peu qui fussent en possession d'un grand crédit. Ceux qu'on vient de nommer disparurent de la scène brusquement, et n'eurent pas le temps de faire agir leur bonne volonté pour elle. Du reste, il ne faut pas croire qu'elle ne sut pas supporter ces mécomptes : elle était trop sage pour n'être pas capable de se résigner. Dans les longs intervalles qui s'écoulèrent entre les visites de sa fille ou ses propres voyages en Provence, Mme de Sévigné ne vécut point toujours à Paris. Il lui fallait de temps en temps aller passer une saison dans sa terre des Rochers, pour demander des comptes à ses fermiers, ou pour réparer par les économies d'un séjour en Bretagne les dépenses qu'en bonne mère elle s'était imposées pour le prodigue marquis. Alors, du milieu de cette vie de conversations délicates et de fêtes brillantes qu'elle menait à Paris, elle se trouvait tout à coup transportée dans la solitude d'un antique manoir, à peine troublée par les visites de quelques provinciaux, insipides ou ridicules. Mais ces temps d'exil n'avaient rien de triste pour elle. Le plus grand de ses plaisirs, la consolation inépuisable de sa vie, la suivait partout : c'était cette correspondance de tous les jours qu'elle entretenait avec sa fille adorée. D'ailleurs elle avait des amis dont la société ne lui manquait nulle part : c'étaient ses livres chéris, Virgile, Montaigne, Molière, surtout Pascal, qu'elle *mettait de moitié à tout ce qui est beau;* Arnauld et Nicolle, dont le beau langage la séduisait aux opinions de Port-Royal; et Corneille, qui la transportait d'admiration au point de la rendre injuste pour Racine. A ce goût sérieux et passionné pour l'étude, elle joignait un vif amour des beautés de la nature, qu'on a eu raison de remarquer comme un des traits caractéristiques de son génie. Dans le site pittoresque au milieu duquel s'élevait sa demeure, dans les bois séculaires qui l'entouraient, elle trouvait toujours de quoi charmer ses yeux et occuper sa pensée. Elle en parle sans cesse, elle nous les représente sous tous les aspects que leur donnaient les changements des saisons et les diverses heures du jour, avec une admiration naïve et poétique qui surprend, dans cette époque si peu soucieuse des champs et des plaisirs simples qu'ils procurent, si exclusivement éblouie par l'élégance de la vie sociale et le luxe des cours.

Parvenue à la vieillesse, Mme de Sévigné fit en Provence, en 1694, un voyage qui fut le dernier. La famille des Grignan venait de célébrer sous ses yeux un double mariage, celui de son petit-fils avec la fille d'un fermier général (1), et celui de sa petite-fille, de cette charmante Pauline dont elle avait commencé l'éducation, avec le marquis de Simiane; quand Mme de Grignan, dont la santé donnait des craintes de-

(1) L'amour maternel, quand il déborde ainsi, ne garde pas toujours toute la dignité qui lui convient et qu'il peut conserver même dans la familiarité de l'entretien le plus intime. Mme de Sévigné tombe quelquefois à l'égard de sa fille dans une espèce d'idolâtrie minutieuse, puérile, indiscrète, qu'on ne pardonnerait qu'à l'amour, et dont le lecteur, même le mieux disposé, s'étonne, dont il se sent un peu confus pour elle. Il est difficile de ne pas éprouver quelque chose de cette impression quand on la voit, à soixante ans, prodiguer mille petits soins, mille petites caresses, mille petites flatteries à une fille de quarante, et, après une séparation déjà longue, s'alarmer de tout pour elle, et ne pas lui laisser faire un pas, un mouvement, sans l'accabler de recommandations, d'avertissements, de prières.

(1) C'était une mésalliance; mais, disait Mme de Grignan, *il faut bien quelquefois fumer ses terres.*

puis plusieurs années, fut atteinte d'une maladie qui pendant quelque temps mit ses jours en péril. Mme de Sévigné, dans cette circonstance, ressentit avec tant de force les émotions d'une mère tendre, et en remplit les devoirs avec tant d'ardeur, que sa santé, jusque-là excellente, en fut grièvement altérée. Dans l'instant où Mme de Grignan commençait à se rétablir, elle tomba dangereusement malade elle-même, et fut atteinte de la petite vérole; le 18 avril 1696, elle avait cessé de vivre. Le vœu touchant qu'elle avait exprimé plusieurs fois dans ses lettres fut réalisé. On a pu remarquer la lettre qui commence ainsi : « Si j'avais un cœur de cristal, où vous puissiez voir la douleur triste et sensible dont j'ai été pénétrée en voyant comme vous souhaitez que ma vie soit composée de plus d'années que la vôtre, vous connaîtriez bien clairement avec quelle vérité et quelle ardeur je souhaite aussi que la Providence ne dérange point l'ordre de la nature, qui m'a fait naître votre mère et venir en ce monde beaucoup devant vous. C'est la règle et la raison, ma fille, que je parte la première; et Dieu, pour qui nos cœurs sont ouverts, sait avec quelle instance je lui demande que cet ordre s'observe en moi. »

Du vivant même de Mme de Sévigné, son talent épistolaire était célèbre à la cour et dans le grand monde. Louis XIV avait lu avec intérêt les lettres d'elle qui s'étaient trouvées dans les cassettes du surintendant Fouquet, et celles que Bussy avait entremêlées dans ses *Mémoires*. Souvent, quand une lettre charmante, comme elle en écrivait tant, avait été lue par le parent ou l'ami auquel elle s'adressait, celui-ci en parlait, la montrait, la prêtait. Elle n'ignorait point ces indiscrétions, et ne s'y opposait pas. Il y avait ainsi des lettres d'elle qui couraient de main en main, et qu'on désignait par un nom tiré de ce qui en faisait le sujet principal ou le trait le plus saillant. Mme de Coulanges lui écrivait en 1673 : « Je ne veux pas oublier ce qui m'est arrivé ce matin; on m'a dit : Madame, voilà un laquais de Mme de Thianges. J'ai ordonné qu'on le fît entrer. Voici ce qu'il avait à me dire : *Madame, c'est de la part de Mme de Thianges, qui vous prie de lui envoyer la lettre du cheval de Mme de Sévigné et celle de la prairie* (1). J'ai dit au laquais que je les porterais à sa maîtresse, et je m'en suis défaite. Vos lettres font tout le bruit qu'elles méritent, comme vous voyez; il est certain qu'elles sont délicieuses, et vous êtes comme vos lettres. » Il était difficile que la correspondance de Mme de Sévigné demeurât ignorée après sa mort. Le premier recueil imprimé parut en 1726 (La Haye, 2 vol. in-12), par les soins de l'abbé de Bussy, évêque de Luçon, fils cadet du comte de Bussy, auquel Mme de Simiane avait remis des copies d'un assez grand nombre de manuscrits de son aïeule. En 1734, il en parut un autre (Paris, 4 vol. in-12), dont l'éditeur fut le chevalier de Perrin, ami de Mme de Simiane. La famille de Mme de Sévigné n'avait point autorisé l'édition de l'abbé de Bussy; elle donna son autorisation au nouvel éditeur, entre les mains duquel elle remit les originaux de toutes les lettres déjà connues, et de celles qui ne l'étaient pas encore. Mais comme certains passages des premières éditions avaient soulevé beaucoup de plaintes de la part des familles sur lesquelles Mme de Sévigné révélait des détails peu honorables, Perrin fut chargé d'y faire des modifications et quelques retranchements, et en outre d'arranger tous les passages d'où l'on pouvait tirer des conjectures fâcheuses sur le caractère de Mme de Grignan. Ce double vœu fut docilement exécuté. Il est résulté de là que l'édition de 1754 (Paris, 8 vol. in-12), plus complète que les précédentes, est cependant moins fidèle. C'est ce que n'ont pas aperçu les éditeurs qui se sont succédé depuis 1754 jusqu'en 1806 (Paris, 8 vol. in-8° ou 11 vol. in-12), et qui tous ont reproduit, sauf additions, le travail de Perrin. M. de Monmerqué publia le premier un texte véritablement restauré (Paris, 1818-1819, 10 vol. in-8° ou 12 vol. in-12), texte qui a servi de base à l'excellente édition de M. Ad. Regnier (1862-64, 12 vol. gr. in-8°).

Un esprit fin, délicat, pénétrant, enjoué; une raison droite et sûre, souvent profonde, une imagination active, mobile, féconde, qui s'intéresse à tout, qui reproduit avec une vérité et une vivacité singulières de mouvements et de couleurs tous les objets qui l'ont frappée; une sensibilité vive et douce, qui a sa source, non dans la tête, mais dans le cœur, qui s'épanche aisément, abondamment, et dont toutes les émotions se communiquent : tels sont les éléments divers dont se compose le génie de Mme de Sévigné. Pour se révéler avec toute leur force et tout leur éclat quand elle tient la plume, ces dons heureux de sa nature n'ont pas besoin que le travail et l'art viennent les élaborer, les combiner, les transformer. Pour être spirituelle, aimable, profonde, entraînante, Mme de Sévigné n'a pas besoin de vouloir et de calculer; il lui suffit pour cela de se livrer à ses facultés : elle n'a qu'à être elle-même. Le naturel, l'abandon, l'élan spontané, ces qualités chez elle accompagnent toutes les autres, pour en doubler le prix. De là ce style négligé, naïf, expressif, plein de saillies, pittoresque, hardi, varié, qui dans sa familiarité prend tous les tons et rassemble tous les genres d'éloquence, même l'éloquence sublime. Sans doute ces lettres reçoivent un grand prix des détails qui s'y trouvent sur tant de personnages et d'événements du grand siècle; elles forment un livre d'histoire rempli de faits curieux ou instructifs; mais cet intérêt historique n'a contribué qu'en second lieu à leur succès. Ce qui fait le charme le plus puissant de ce

(1) La lettre *du cheval* n'a pas été conservée. On a celle *de la prairie*, adressée à M. de Coulanges sous la date du 22 juillet 1671, lettre fort jolie, mais un peu tournée.

recueil, c'est la mise en œuvre de tant d'événements grands et petits, par l'esprit et par l'imagination de Mme de Sévigné. Ce qui frappe, ce qui séduit, c'est bien moins l'importance ou la nouveauté des faits, que la finesse où l'élévation du penseur, que le coloris du peintre. A qui en douterait, il n'y aurait qu'à faire lire les lettres qu'elle écrit des Rochers; là, elle est bien loin de la cour, elle ignore toutes les nouvelles; ces lettres ont-elles moins d'agrément? Elle nous attache alors seulement par la nature de ses sentiments et de ses pensées, et par la forme dont elle les revêt; elle nous intéresse aux plus petites choses, par la manière vive dont elle les sent, les conçoit, les exprime. Mme de Sévigné est naturelle, naïve; mais il faut bien se garder, en lui appliquant ces mots, de les prendre ou de paraître les prendre dans un sens trop absolu. Sa naïveté n'est pas, ne peut pas être l'instinct aveugle d'un talent qui s'ignore lui-même, comme semblent le croire beaucoup de ses admirateurs, qui en appréciant son génie n'ont à la bouche que les mots de candeur, ingénuité, abandon, et retournent et commentent ces mots en tant de façons et en leur laissant un sens si étendu, qu'ils font d'elle, en vérité, une sorte de phénomène impossible, une femme d'esprit et de génie de la société de Louis XIV, presque aussi naturelle et aussi spontanée que l'arbre qui donne son fruit. Formée à l'école des anciens par Ménage; élevée dans l'amour intelligent des choses délicates par la cour d'Anne d'Autriche; vivant au milieu d'un monde qui savait le prix du bon goût et le recherchait; habituée dès sa jeunesse aux hommages les plus flatteurs (1) sur son esprit et son bien dire, Mme de Sévigné ne pouvait répandre dans ses lettres tant de traits charmants ou profonds sans s'en douter, et par une sorte d'inspiration fortuite et aveugle. Sans doute elle ne travaillait point ses lettres; qui oserait l'en accuser (2)? Mais croyons que, sans y mettre aucun apprêt, sans se préoccuper de leur succès pour le présent ni pour l'avenir, elle avait conscience et se sentait heureuse d'y verser toutes les saillies, toutes les réflexions fines, tous les mots éloquents que son fertile génie trouvait sans peine; que, sachant très-bien l'admiration dont elle étaient l'objet, elle y souscrivait sans en être fière, sans en concevoir de hautes espérances de gloire, mais non sans en être agréablement flattée. Disons même qu'il est presque impossible qu'en les écrivant, malgré la rapidité avec laquelle courait sa plume, elle ne se plût souvent à exciter encore, par un léger et facile effort, l'enjouement, la finesse, la verve de son esprit, soit pour se divertir par cette épreuve faite en jouant sur elle-même, soit pour mieux satisfaire son obligeant désir d'amuser sa fille ou ses amis, soit même pour s'attirer ces éloges, ces admirations, dont elle ne croyait, au reste qu'en partie, et dont sans doute elle se fût passée très-aisément. Cette espèce de calcul ingénieux et rapide, qui n'est qu'un léger coup de fouet donné à l'esprit, qu'emporte assez sa propre verve, ne se fait-il pas sentir dans ce passage, qui, nous n'en doutons pas, a été écrit aussi vite que d'autres :

« Je ne vois pas, dit-elle à sa fille, un moment où vous soyez à vous; je vois un mari qui vous adore, qui ne peut se lasser d'être auprès de vous, et qui peut à peine comprendre son bonheur. Je vois des harangues, des infinités de compliments, de civilités, de visites; on vous fait des honneurs extrêmes, il faut répondre à tout cela; vous êtes accablée : moi-même, sur ma petite boule, je n'y suffirais pas. Que fait votre paresse pendant tout ce fracas? Elle souffre, elle se retire dans quelque petit cabinet, elle meurt de peur de ne plus retrouver sa place; elle vous attend dans quelque moment perdu, pour vous faire au moins souvenir d'elle, et vous dire un mot en passant. « Hélas! dit-elle, m'avez-vous oubliée? Songez que je suis votre plus ancienne amie, celle qui ne vous a jamais abandonnée, la fidèle compagne de vos plus beaux jours; que c'est moi qui vous consolais de tous les plaisirs, et qui même quelquefois vous les faisais haïr; qui vous ai empêchée de mourir d'ennui, et en Bretagne et dans votre grossesse. Quelquefois votre mère troublait nos plaisirs, mais je savais bien où vous reprendre : présentement je ne sais plus où j'en suis; les honneurs et les représentations me feront périr, si vous n'avez soin de moi. » Il me semble que vous lui dites en passant un petit mot d'amitié, vous lui donnez quelque espérance de vous posséder à Grignan; mais vous passez vite, et vous n'avez pas le loisir d'en dire davantage (1). Le devoir et la raison sont autour de vous, et ne vous donnent pas un moment de repos; moi-même, qui les ai toujours tant hono-

(1) Il y en aurait long à citer si l'on voulait rassembler tous les éloges de son talent, toutes les définitions et toutes les appréciations admiratives de son esprit, que ses amis lui adressèrent à elle-même. Corbinelli allait jusqu'à dire, dans un style entortillé, « qu'il voulait lui donner envie de la conformité que Cicéron pouvait avoir avec elle sur le genre épistolaire ». Dès 1668 Bussy avait fait mettre au-dessous du portrait de sa cousine qu'il avait dans son salon cette inscription, dont il lui fit part : « Marie de Rabutin, marquise de Sévigné, fille du baron de Chantal, femme d'un génie extraordinaire et d'une solide vertu, compatibles avec la joie et les agréments. » Tandis qu'elle trouvait dans chacun de ses amis un critique louangeur, elle jouait continuellement le même rôle à l'égard de sa fille. Elle ne cesse de célébrer et de caractériser le style de Mme de Grignan, non-seulement avec la complaisance d'une mère tendre, mais avec la curiosité littéraire, la critique exercée, l'*acumen* d'une femme de goût, d'une connaisseuse en fait de style épistolaire.

(2) Il est bon de remarquer d'ailleurs que cela lui eût été matériellement impossible. En effet, il lui arrive souvent d'écrire plus de vingt lettres par mois à sa fille; et cela, non dans la solitude des Rochers, mais à Paris, au milieu des affaires, des visites, des fêtes, sans compter les correspondances avec d'autres, qui allaient leur train.

(1) La préciosité de ce passage est charmante. Mais quelquefois Mme de Sévigné tombe dans une autre espèce de préciosité, plus apprêtée et moins agréable. Elle écrit à Bussy en 1680, à cinquante-quatre ans : « Je suis un peu fâchée que vous n'aimiez pas les madrigaux. Ne sont-ils pas les maris des épigrammes? Ce sont de si jolis ménages, quand ils sont bons! » De pareils traits sont rares heureusement. Mme de Sévigné n'avait pu traverser tout à fait impunément l'hôtel de Rambouillet.

és, je leur suis contraire et ils me le sont : le moyen qu'ils vous laissent le temps de lire de pareilles fanterneries? »

On fait très-bien, toutes les fois qu'on veut se rendre compte de la composition des lettres de Mme de Sévigné, d'éloigner toute idée d'artifice et d'ambition littéraire, d'immoler à la gloire de cette femme unique tous les talents épistolaires à la Pline le jeune, et de proclamer le naturel comme étant l'attribut propre et distinctif de son génie. Mais pour la juger au vrai point de vue, pour mieux saisir les traits de cette délicate physionomie, il faut reconnaître que le naturel se mélange chez elle d'une douce et facile coquetterie. Mme de Sévigné unit fréquemment à une naïveté très-réelle des raffinements ingénieux, quelquefois même légèrement subtils. Elle est femme ingénue et elle est artiste habile; mais, ce qu'il ne faut pas oublier, son art lui-même est tout de premier mouvement; ses raffinements lui coûtent peu; ils sont improvisés comme le reste. C'est une précieuse pleine de bonhomie, de feu et d'abandon; c'est un bel esprit qui improvise d'après son âme et son cœur, et qui désirant de plaire aux autres, y tient bien plus pour les autres que pour lui-même. E. J.

Sabatier, *Éloge de la marquise de Sévigne*; Avignon, 1777, in-12. — Mme de Brisson, *Idem*; Paris, 1778, in-12. — J.-A. Walsh, *Vie de Mme de Sévigné*; Paris, 1841, in-18. — Walckenaër, *Mémoires touchant la vie et les ecrits de Mme de Sévigné*; Paris, 1842-52, 5 vol. in-12. — Aubenas, *Hist. de Mme de Sévigné*; Paris, 1842, in-8°. — *Mme de Sévigné and her contemporaries*; Londres, 1841, 2 vol. in-8°. — L. Dubois, *Mme de Sévigné et sa corresp. relative à Vitré et aux Rochers*; Paris, 1838, in-8°. — J. Babou, *Les Amoureux de Mme de Sevigné*; Paris, 1862, in-8°. — *Notices* dans les édit. de Vauxcelles (1801), de Grouvelle (1806), de Monmerqué et Saint-Surin (1818), de Gault de Saint-Germain (1823), de Campenon (1822), de Ch. Nodier (1836), de Mme Tastu (1841), de Silvestre de Sacy (1861), de Régnier (1862), etc. — *Revue des deux mondes*, 15 sept. 1843. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, et *Nouveaux lundis*. — Brunet, *Manuel du libraire*.

SÉVIGNÉ (*Charles*, marquis DE), fils de la précédente, né en 1647, à Paris, où il est mort, le 27 mars 1713. Il servit en qualité de volontaire dans la guerre de Candie (1669), acheta la charge de guidon, puis celle de sous-lieutenant des gendarmes du Dauphin, et se distingua au combat de Senef (1674) et à Saint-Denis, près Mons (1678). Il se dégoûta de sa charge, et la vendit. Après son mariage avec la fille d'un conseiller au parlement de Bretagne (1684), il se retira aux Rochers, et dans la suite à Paris, où il termina une vie inquiète et dissipée dans les pratiques de la dévotion et sous la conduite des meilleurs guides ecclésiastiques. C'était un brave officier, et un homme de beaucoup d'esprit. Ses galanteries, son commerce avec Ninon de l'Enclos et la Champmeslé, son goût pour le plaisir et la dépense, ne l'empêchaient pas de bien faire son service, mais lui ôtaient l'esprit de suite et l'activité nécessaires pour se pousser par l'intrigue. Il n'eut point d'enfants, et fut le dernier de son nom. Il eut avec Dacier un différend littéraire au sujet d'un passage d'Horace; les écrits qu'ils échangèrent alors ont été publiés sous le titre de *Dissertation critique sur l'Art poétique d'Horace* (Paris, 1698, in-16).

Aubenas, *Hist. de Mme de Sévigné*.

SEVIN (*François*), philologue français, né à Villeneuve-le-Roi, en 1682, mort à Paris, le 12 septembre 1741. Après avoir terminé ses études à Sens, chez les jésuites, il alla étudier la théologie à Paris, au collége des Trente-trois. Renvoyé pour une infraction au règlement, il trouva un protecteur dans l'abbé Boileau, ancien grand-vicaire à Sens, qui lui fournit les moyens de compléter son éducation ecclésiastique, et le recommanda à l'abbé Bignon. Celui-ci le prit pour secrétaire. Sous la direction de ce guide érudit, Sevin fit de rapides progrès et fut admis, en 1711, au nombre des élèves de l'Académie des inscriptions. Il venait d'en être nommé pensionnaire, en 1728, lorsque, par ordre du roi, il partit avec l'abbé Fourmont pour Constantinople, afin d'y rechercher des manuscrits; il en rapporta plus de six cents, d'une conservation parfaite, et en reçut encore beaucoup d'autres des correspondants qu'il s'était ménagés dans le Levant. Il obtint, pour prix de ses travaux, une pension sur un bénéfice ecclésiastique; mais il ne quitta point Paris, et fut nommé, en 1737, garde des manuscrits de la Bibliothèque du roi; il s'occupa d'en dresser le catalogue avec Fourmont et Melot (manuscrits orientaux et grecs). Son premier ouvrage avait été une *Dissertation sur Ménès, premier roi d'Égypte* (Paris, 1705), où il soutenait que Ménès ne différait pas de Misraïm, fils de Cham, et qu'il fallait voir en lui le Mercure des Égyptiens. Il a inséré dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions un grand nombre de remarques philologiques, des corrections sur des passages grecs et latins, des recherches sur les histoires d'Assyrie, de Lydie, de Carie, etc., et des dissertations sur Juba, roi de Mauritanie, sur Hécatée de Milet, sur Nicolas de Damas, etc. Les *Lettres sur Constantinople de l'abbé Sevin au comte de Caylus* (Paris, 1802, in-8°), ne contiennent que quatre lettres de lui. Il a laissé en manuscrit un long *Commentaire* sur la *Bibliothèque* d'Apollodore; Clavier s'en est servi pour la traduction de cet ouvrage.

De Boze, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscr.*, t. VI. — *Journal des savants*, 1710.

SEXTUS *de Chéronée*, philosophe grec de la secte stoïcienne, vivait dans le second siècle après J.-C. Il était le neveu de Plutarque, et fut l'un des précepteurs de l'empereur Marc-Aurèle. Suidas et après lui beaucoup de biographes l'ont confondu avec Sextus Empiricus, qui vivait à peu près à la même époque. On rapporte qu'il tenait une place très-élevée dans la faveur de Marc-Aurèle, et qu'un jour ce prince l'invita à s'asseoir sur le tribunal où il rendait la justice. On raconte aussi qu'un imposteur qui lui ressemblait beaucoup essaya de se faire passer pour lui, et d'obtenir à la faveur de cette fraude

des honneurs et de l'argent. Le pseudo-Sextus fut découvert à son ignorance de la philosophie grecque. Suidas cite de Sextus de Chéronée deux ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous : *Ethica* et *Episceptica*. On lui attribue cinq courtes dissertations *Sur le bien et le mal*, *Sur l'honnête et le honteux*, *Sur le juste et l'injuste*, *Sur la vérité et le mensonge*, *Si la vertu et la sagesse peuvent s'enseigner*, publiées pour la première fois, sans nom d'auteur, par H. Estienne dans ses *Fragmenta Pythagoræorum*, réimprimés avec une traduction latine et des notes par John North, dans les *Opuscula mythologica*, *physica*, *ethica* de Gale; Cambridge, 1670, et Amsterdam, 1688, in-8°. La conjecture qui attribue ces opuscules à Sextus de Chéronée est très-incertaine. L. J.

Fabricius, *Bibl. græca*, t. V, p. 528.

SEXTUS EMPIRICUS, médecin et philosophe grec, florissait vraisemblablement dans la première partie du troisième siècle de l'ère chrétienne. D'après Diogène de Laerte, il fut le disciple d'Hérodote de Tarse. On est également réduit à de simples vraisemblances sur le lieu de sa naissance. Tennemann le fait natif de Mitylène : « C'est ce que Visconti, dit-il, établit dans son *Iconographie*, d'après le témoignage d'une médaille de cette ville. » C'est à tort qu'on l'a confondu quelquefois avec Sextus de Chéronée. Cette erreur a été démontrée par Brucker et par Kuster. Son surnom d'*Empiricus* lui vient de la secte de médecine à laquelle il appartenait. Comme philosophe sceptique, Sextus recueillit l'héritage de Pyrrhus, de Timon, d'Ænésidème, d'Agrippa. Tout en profitant du travail de ses devanciers, il sut, comme le fait observer Tennemann, « fixer avec beaucoup d'habileté l'objet, le but et la méthode du scepticisme ». Avec lui, cette doctrine dit son dernier mot dans le monde ancien : car Sextus ne laissa qu'un assez obscur disciple, Saturninus.

Des ouvrages de Sextus Empiricus sur la médecine il ne reste rien. On a perdu ses *Mémoires sur la médecine* et ses *Mémoires empiriques*, qui sont peut-être le même ouvrage. Quant à ses œuvres philosophiques, plusieurs sont également perdues pour nous : de ce nombre, son *Traité de l'âme*, ses *Mémoires sceptiques*, et un autre écrit encore, qui lui est attribué sous le titre de *Questions pyrrhoniennes*, à moins cependant (ce que nous n'affirmons pas) que, sous des dénominations différentes, ces deux derniers écrits ne soient la même chose que ses *Hypotyposes*. Les seuls écrits qui nous restent de Sextus Empiricus sont relatifs à la philosophie sceptique. Le premier a pour titre : Πρὸς τοὺς μαθηματικούς (*Contre les savants*), et comprend deux parties distinctes : dans l'une, composée de six livres, Sextus combat les grammairiens, les rhéteurs, les géomètres, les arithméticiens, les astrologues, les musiciens; l'autre est dirigée contre les philosophes logiciens, naturalistes et moralistes. Sextus paraît avoir pris pour but de mettre aux prises les unes avec les autres les diverses opinions des philosophes, afin de montrer ainsi qu'il n'y a rien dont il soit possible de tomber d'accord, et que tout est livré à une controverse éternelle. Les nombreux documents que contient cet ouvrage sur les différents systèmes et sur les diverses écoles le rendent très-précieux pour l'histoire de la philosophie.

C'est surtout dans le second traité de Sextus intitulé : Πυῤῥωνείαι ὑποτυπώσεις (*Les Hypotyposes pyrrhoniennes*), qu'il faut chercher les principes de la philosophie sceptique formulés par Pyrrhon, Agrippa, Ænésidème. Il se divise en trois livres. Le livre I[er] a pour objet l'exposition des principes généraux du scepticisme. Sextus commence par partager tous les philosophes en dogmatiques, académiciens, et sceptiques. La philosophie sceptique consiste à examiner toutes choses, à les comparer ou à les opposer entre elles, et à parvenir ainsi, à cause des raisons égales et contraires qui s'y rencontrent, à la suspension du jugement, ἐποχή, et de là à l'ἀταραξία, c'est-à-dire à l'exemption de toute espèce de trouble. Sur quels principes se fonde l'ἐποχή? Ces principes de doute sont au nombre de dix, que Sextus réduit d'abord à trois, en les tirant 1° de celui qui juge, 2° de ce dont on juge, 3° de l'un et de l'autre à la fois, et qu'enfin il rapporte au seul principe tiré de la relation. A leur tour, les nouveaux sceptiques (et par ce mot *nouveaux* Sextus veut probablement désigner Ænésidème et Agrippa), ont posé cinq principes de doute, dont il donne l'énumération. Cela posé, il conclut qu'aucune chose n'est plus vraie que son contraire. De là le οὐδὲν μᾶλλον des sceptiques, *pas plus ceci que cela*; de là aussi leur *aphasie*, ἀφασία (de α privatif et de φημί, dire), c'est-à-dire cette situation d'esprit en vertu de laquelle nous nous abstenons de prononcer en quoi que ce soit. Le livre II des *Hypotyposes* a pour objet l'application de ces principes à la logique. Sextus s'attache à annuler toute espèce de *criterium*, et à essayer de montrer qu'il n'y a rien qui soit naturellement vrai. Le livre III est une application des principes du doute à ce que Sextus appelle la *physique*. Les questions du mouvement, du changement, du lieu, du temps, du nombre, celle de la cause, celle de Dieu, celle du bien en général, celle des biens et des maux, etc., deviennent tour à tour l'objet de son examen, et chacune d'elles donne lieu, de sa part, à la même conclusion. Le chapitre IV offre, au point de vue historique, un intérêt tout particulier, en ce que l'auteur y fait connaître, dans une rapide énumération, les opinions des philosophes anciens sur la nature des principes matériels. Telles sont, dans leur ensemble, les *Hypotyposes pyrrhoniennes*. Elles renferment le dernier mot, sincère ou affecté, du scepticisme ancien. Désormais, il faudra Hume

et Kant pour rajeunir la doctrine du doute, pour la revêtir d'une nouvelle forme, pour lui prêter un nouveau langage.

Ces deux traités ont été imprimés en grec, d'abord à Paris, 1621, in-fol., et d'une façon incomplète. Henri Estienne a traduit en latin les *Hypotyposes* (Paris, 1562, in-8°) et Gentien Hervet les autres livres (Paris, 1569, in-fol.). Le texte grec a été de nouveau édité, avec les versions ci-dessus, par Fabricius (Leipzig, 1718, in-fol.), et seul par J.-G. Mund (Halle, 1796, t. Ier, pet. in-4°) et par E. Bekker (Leipzig, 1842, in-8°). Il y a des *Hypotyposes* une version française par Huart (Amst., 1725, in-12), et une version allemande par J.-G. Buhle (1801, in-8°). Ajoutons qu'une traduction latine de ces mêmes *Hypotyposes* avait été faite à une époque antérieure au quatorzième siècle, et qu'elle a été découverte par M. Ch. Jourdain, en 1858, dans les feuillets 83-132 d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds de Saint-Victor, inscrit au nouveau catalogue sous le n° 32. C. MALLET.

Tennemann, *Manuel de l'histoire de la philosophie.* — Guil. Langius, *De veritatibus geometricis, adv. Sextum Empiricum*; Copenhague, 1636, in-4°. — Gotfr. Ploucquet, *Examen rationum a Sexto Empirico tam ad propugnandam quam impugnandam Dei existentiam collectarum*; Tubingue, 1768, in-8°. — *Dict. des sciences philosophiques.* — Ph. Le Bas, *Scepticæ philosophiæ secundum Sexti Empirici Pyrrhonias hypotyposes, vel institutiones, expositio*; Paris, 1829, in-4°. — C. Jourdain, *Sextus Empiricus et la philosophie scolastique*; Paris, 1858, in-8°.

SEXTUS LATERANUS. *Voy.* LATERANUS.

SEYDLITZ (*Frédéric-Guillaume* DE), général prussien, né le 3 février 1720, à Kalkar (duché de Clèves), mort le 3 novembre 1773, à Minskowsky. Ayant perdu très-jeune son père, qui était capitaine de cavalerie, il entra à douze ans comme page chez le margrave de Schwedt, renommé par son adresse à tous les exercices (1). Nommé en 1738 cornette de cuirassiers, il assista en 1741 à la campagne de Silésie; fait prisonnier en 1742, il fut conduit à Raab, et réussit à lever le plan de cette forteresse, et le communiqua plus tard à Frédéric II, dont il sut gagner les bonnes grâces. Appelé en 1753 à commander un régiment de cuirassiers, il assista aux batailles de Prague (1757) et de Collin, et couvrit la retraite de l'armée par un mélange de prudence, de ruse et d'heureuse hardiesse. Après avoir, par un habile stratagème, fait abandonner sans coup férir Gotha au prince de Soubise, il détermina le gain de la bataille de Rosbach (novembre 1757), où il commandait en chef toute la cavalerie prussienne. Blessé assez grièvement, il resta néanmoins à cheval, et lança en avant ses escadrons pour prendre à dos l'infanterie, que le roi commençait à charger; lorsqu'il la vit ébranlée, il se jeta sur elle au moment décisif, ce qui amena la déroute complète des alliés. Seydlitz justifia ainsi la confiance du roi, qui lui avait laissé toute liberté d'action, et qui le récompensa par le grade de lieutenant général. Après avoir, au commencement de 1758, pris part à la campagne de Moravie et protégé la retraite de l'armée lorsque Frédéric marcha contre les Russes, il se trouva à la bataille de Zorndorf (août 1758), et décida encore une fois du gain de la journée par l'habileté de ses mouvements et l'impétuosité de ses attaques. Deux mois plus tard ce fut lui surtout qui, par sa présence d'esprit et son habileté à profiter des moindres avantages du terrain, assura la retraite de l'armée prussienne, surprise à Hochkirch par les Autrichiens. En 1759 il aida puissamment Frédéric à suppléer par des mouvements hardis à l'infériorité de ses forces. A Cunnersdorf, quelques moments avant le combat, il eut la main droite fracassée par une décharge de mitraille; après avoir lutté en vain contre la douleur, ne voulant pas quitter son commandement, il tomba évanoui, et fut transporté à Berlin. Ce fut à son absence que Frédéric attribua avec raison la perte de la bataille. Après de longues souffrances, il était à peine en convalescence lorsqu'il repoussa par des mesures aussi habiles qu'énergiques l'attaque des Russes contre Berlin (1760). En 1761, il fut attaché à l'armée du prince Henri, et son esprit plein de ressources lui suggéra les moyens de remporter avec des forces inférieures de brillants avantages. A la journée de Freyberg (octobre 1762), il commandait l'aile droite, et improvisa sur le champ de bataille un mouvement stratégique qui causa la défaite des Autrichiens. Nommé après la paix inspecteur général en Silésie, il y établit une école de cavalerie, dont la renommée attira une foule d'officiers. Tout en l'appréciant à sa valeur, Frédéric, qui le nomma en 1767 général de cavalerie, ne put se décider à lui confier la direction entière de cette arme, qu'il aurait réorganisée d'après ses vues particulières. Peut-être l'esprit frondeur et mordant de Seydlitz lui inspira-t-il quelques reparties trop vives, dont le roi garda rancune. Seydlitz avait épousé en 1760 la jeune et belle comtesse de Hake, qui, quelques années après, le força par son inconduite à demander le divorce. Miné par une maladie de poitrine, il mourut prématurément; lorsque le roi vint en 1773 le visiter à Ohlau, il dit en partant : « Seydlitz a vécu sans être dépassé; il meurt sans pouvoir être remplacé. »

Blankenburg, *Charakter des Generals von Seydlitz*; Leipzig, 1797, in-8°. — Le comte de Bismark, *Der General Fr. von Seydlitz*; Carlsruhe, 1837, in-12. — Varnhagen d'Ense, *Leben des Generals von Seydlitz*; Berlin, 1834, in-8°. — Frédéric II, *Mémoires sur la guerre de Sept ans.* — Hirsching, *Handbuch.* — Preuss, *Biogr. Friedrichs II* et *Friedrich II mit seinen Freunden.*

SEYMOUR (*Jeanne*), troisième femme de Henri VIII, née à Wulf-Hall (Wiltshire), morte le 28 octobre 1537 (1), à Londres. Elle était l'aînée des quatre filles de sir John Seymour, cham-

(1) Il ne tarda pas à égaler son maître; il devint si excellent écuyer, qu'il n'hésitait pas à passer à cheval entre les ailes d'un moulin à vent en mouvement.

(1) Cette date est établie par une relation contemporaine des funérailles de Jeanne Seymour, déposée dans le *College of arms* de Londres.

bellan du roi et gouverneur du château de Bristol. Sa naissance et ses talents l'ayant appelée à la cour, elle devint une des demoiselles d'honneur d'Anne Boleyn, et sa beauté fut la cause innocente de la mort de cette reine. Henri VIII s'éprit d'une violente passion pour elle : sa femme lui inspira une telle aversion, qu'il obtint contre elle un arrêt de mort, et le jour même de l'exécution selon les uns, trois jours après selon les autres, le 17 ou le 20 mai 1536, il épousa Jeanne. Le parlement félicita le roi d'avoir choisi pour compagne « la vertueuse et excellente lady Jeanne, dont l'âge convenable, la beauté et la riche complexion promettaient, Dieu aidant, des héritiers à sa majesté. » En effet, environ quinze mois après, la reine accoucha d'un fils (Édouard VI); mais elle succomba quelques jours plus tard. L'historien Haywarde affirme qu'il avait été nécessaire de recourir à l'opération césarienne. Les nombreux services religieux qui précédèrent ses funérailles furent célébrés selon le rituel de l'Église catholique romaine, et ce fut la princesse Marie, déshéritée par son père, qui conduisit le deuil. W. H—s.

Hume, *History of England*. — Audin, *Hist. de Henri VIII*. — Lodge, *Portraits of illustrious personages*. — Agnès Strickland, *Lives of the queens of England, from official records*, t. III.

SEYMOUR (*Edward*), duc DE SOMERSET, frère de la reine Jeanne et oncle d'Édouard VI, exécuté le 22 janvier 1552, à Londres. Ayant achevé ses études à Oxford, il rejoignit son père à la cour, où ses goûts chevaleresques le recommandèrent au roi. Après avoir figuré dans la brillante ambassade de Wolsey à Paris (1527) et dans l'entrevue du camp du Drap d'or (1532), il accompagna le duc de Suffolk lors de l'expédition dirigée contre la France en 1533. Le mariage de sa sœur lui valut les titres de vicomte Beauchamp et de comte Hertford. Il se distingua en 1542, dans la campagne d'Écosse, sous le duc de Norfolk, et à son retour fut fait grand chambellan. En 1544 il repassa en Écosse, avec le grade de lieutenant général des provinces du nord, ayant sous ses ordres deux cents vaisseaux. Les succès qu'il remporta vengèrent l'affront subi par le prince Edward, auquel les Écossais avaient refusé la main de leur jeune reine; il revint par terre, et alla retrouver le roi au siége de Boulogne. Désigné dans le testament de Henri VIII comme un des seize gouverneurs chargés de veiller sur les intérêts du roi mineur, il parvint, malgré l'opposition soulevée par le chancelier Wriothesley, à se faire nommer protecteur du royaume, puis duc de Somerset, le 12 mars 1547. Contrairement aux dernières volontés de Henri VIII, il exerça un pouvoir presque royal, dont il profita en 1548 pour déclarer la guerre à l'Écosse. L'exécution de son frère Thomas diminua beaucoup la popularité de Somerset. La partialité qu'il témoigna aux membres de la chambre des communes lui aliéna l'aristocratie, tandis que le palais qu'il se fit construire, à une époque où régnaient à Londres la peste et la famine, augmenta encore le nombre de ses ennemis. Les catholiques détestaient en lui un partisan de la réforme, et les mercenaires italiens et allemands qu'il entretenait causèrent aussi un vif mécontentement. Effrayé enfin du parti formidable qui s'élevait contre lui, il manqua d'énergie, offrit sa soumission au conseil avec une précipitation pusillanime, et renonça au protectorat. Le 14 octobre 1549, conduit à la tour de Londres, il fut condamné à payer l'énorme amende de 2,000 livres sterling par an et à se démettre de tous ses emplois. Cependant le 16 février 1550, il rentra en grâce auprès du roi, et siégea de nouveau dans le conseil. Cette réconciliation avec le parti qui l'avait renversé dura peu; car en octobre 1551 il se vit arrêté pour la seconde fois, accusé d'avoir voulu pousser le peuple à la révolte et formé le projet de faire assassiner le duc de Northumberland et le comte de Pembroke. Déclaré coupable de félonie, mais non de haute trahison, il fut décapité le 22 janvier 1552 et subit sa sentence avec une fermeté peu commune. La plupart des historiens regardent l'accusation portée contre Somerset comme une invention de ses ennemis, qui siégèrent comme juges et prononcèrent l'arrêt. Brave, pieux, affable dans la grandeur, mais opiniâtre, meilleur général qu'homme d'État, il n'avait pas les talents nécessaires pour gouverner un royaume. Sa vanité l'exposait d'ailleurs à devenir la dupe des flatteurs, et il a encouru le reproche de cupidité. Il a laissé : *Epistola exhortatoria missa ad populum Scotiæ*; Londres, 1548, in-4°, et la traduction anglaise d'une épître consolatrice que lui adressa Calvin; Londres, 1550, in-8°.

W. H—s.

Burnet, *History of the Reformation*. — Birch, *Heads of illustrious persons of Great Britain*. — Chalmers, *Biogr. Dictionary*. — Lodge, *Portraits of illustrious personages*.

SEYMOUR (*Thomas*), baron DE SUDELEY, frère du précédent, exécuté le 20 mars 1549, à Londres. Aussi brave et non moins ambitieux que son frère Edward, il était doué d'une grande fermeté de caractère. Après avoir servi avec distinction dans la guerre contre les Français vers 1544, il devint grand amiral avec le titre de baron de Sudeley. Après la mort d'Henri VIII (1547), il offrit ses hommages à la reine douairière, Catherine Parr, qui l'épousa en quatrièmes noces. Il noua bientôt une intimité singulière avec la princesse Élisabeth, alors âgée de quatorze ans, et qui s'amouracha de lui. Les intentions de Seymour étaient faciles à deviner : si la princesse eût cédé à ses importunités, il comptait l'obliger à l'épouser pour cacher sa faute. Il est vrai que Catherine vivait encore; mais à cette époque un homme puissant, ambitieux, énergique et dénué de principes ne devait pas se préoccuper d'un pareil obstacle. Lady Sudeley, du reste, mourut en 1548. Instruit des dangereuses intrigues de son frère, le protecteur char-

… à le ramener par de nouvelles faveurs; mais sa propre sécurité et celle de l'État l'obligèrent à faire acte d'autorité; le 16 janvier 1549 il le fit arrêter. Le procès du grand amiral (de l'avis de la plupart des historiens, dont Hume cependant ne partage pas l'opinion) fut conduit avec impartialité; il occupa le parlement du 24 février au 5 mars, et se termina par une condamnation à mort. W. H—s.

Hume, *Hist. of England*. — Lodge, *Portraits*.

SÈZE (*Raymond* (1), comte DE), magistrat français, né le 26 septembre 1748, à Bordeaux, mort le 2 mai 1828, à Paris. Issu d'une ancienne famille de la Guienne, il était le quatrième des neuf fils de Jean de Sèze, avocat distingué du parlement de Bordeaux. Il reçut au collége des jésuites une forte éducation. Avocat à dix-neuf ans, il se fit remarquer par l'éclat de son talent et par les grâces de sa diction. Parmi les causes dont il fut chargé, une des plus curieuses fut celle de la marquise d'Anglure (1782), qui réclamait sa légitimité, contestée par des collatéraux; les mémoires qu'il publia pour la défense de cette dame, à laquelle s'intéressait vivement M. de Vergennes, excitèrent tellement l'attention de ce ministre qu'il engagea Élie de Beaumont à témoigner de sa part à de Sèze le désir qu'il avait de le voir attaché au barreau de Paris. Cette invitation honorable décida ce dernier à s'établir dans la capitale. Target, qui se retirait alors de la plaidoirie, confia à son nouveau confrère la dernière cause qu'il avait acceptée, celle des filles d'Helvetius; de Sèze la plaida (4 août 1784) avec un succès qui marqua d'un seul coup sa place parmi les maîtres de la parole. Il ne fut pas moins heureux en 1789, dans la défense du baron de Besenval, accusé de haute trahison, et le fit acquitter par le Châtelet. Lorsqu'aux parlements détruits on substitua des juridictions nouvelles, il refusa d'en reconnaître l'autorité, et quitta le barreau pour n'y plus rentrer (1790). En effet parlementaire et monarchiste à la fois, il ne pardonna pas à la révolution d'avoir entrepris une réforme radicale du passé; les nouveautés l'étonnèrent sans le conquérir; les bouleversements l'affligèrent sans l'effrayer. Le procès du roi fut l'occasion douloureuse qui devait agrandir ses destinées. Sur la demande expresse de Malesherbes, il fut choisi par Louis XVI comme un *secours nécessaire*, et accepta, sans hésiter (16 décembre 1792), la pénible tâche de concourir à sa défense. Un décret du 17 prononça son adjonction, et dans la soirée ses deux collègues le présentèrent au royal captif. Depuis le 18 tous ses moments furent consacrés au dépouillement des dossiers, et tout en donnant ses dernières journées au travail d'examen et de discussion avec le roi, il composa son discours dans les nuits du 21 au 24 décembre. Le 25, à midi, il le lut au Temple. La péroraison, qui était des plus touchantes, émut Tronchet et Malesherbes jusqu'aux larmes; le roi la fit supprimer : « Je ne veux pas les attendrir, » dit-il. Il avait fallu effacer encore d'autres passages. « Vous voulez donc, lui avait-on dit, nous faire massacrer à la barre? » Heureusement le conseil laissa passer ce morceau, devenu si célèbre : « Citoyens, je vous parlerai avec la franchise d'un homme libre : je cherche parmi vous des juges, et je n'y vois que des accusateurs. Vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et c'est vous-mêmes qui l'accusez! Vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et vous avez déjà émis votre vœu! Louis sera donc le seul Français pour lequel il n'existera aucune loi ni aucune forme? Il n'aura ni les droits de citoyen ni les prérogatives de roi. Il ne jouira ni de son ancienne condition ni de la nouvelle. » Un morceau d'un caractère non moins noble, ce fut cette apostrophe aux Français, terminée par un admirable portrait de Louis XVI, où chaque trait est à la fois un éloge et une vérité : « Entendez d'avance l'histoire, qui redira à la renommée : Louis était monté sur le trône à vingt ans, et à vingt ans il donna sur le trône l'exemple des mœurs; il n'y porta aucune faiblesse coupable, ni aucune passion corruptrice; il y fut économe, juste, sévère; il s'y montra l'ami constant du peuple », etc. Le 26 décembre de Sèze porta la parole devant la Convention. « Après le discours, a écrit Hue, le roi et ses trois défenseurs passèrent dans une pièce adjacente à la salle de l'assemblée. Là, prenant entre ses bras M. de Sèze, le roi le tint étroitement embrassé, prit ensuite une chemise, la chauffa lui-même pour M. de Sèze, et lui rendit tous les soins d'un ami. » Pendant les trois semaines qui s'écoulèrent jusqu'à l'appel nominal, de Sèze ne cessa de visiter chaque jour le roi, et vécut dans une perpétuelle alternative d'espoir et de crainte. Le jugement consommé, il se retira au milieu des siens, dans une maison qu'il possédait à Brevannes, près Paris; ce fut là qu'il fut arrêté, le 20 octobre 1793. Conduit à la Force, puis dans l'ancien couvent des Miramiones de Picpus, il dut à la protection efficace d'un ami resté inconnu d'atteindre en sécurité le jour de la délivrance; trois semaines après le 9 thermidor, il fut rendu à la liberté. Mais, fidèle à ses convictions monarchiques, on ne le vit exercer aucun emploi public sous la république et sous l'empire; il alla jusqu'à refuser, par amour de l'indépendance, de siéger au conseil de discipline de l'ordre des avocats lorsqu'il eut été rétabli. Il vécut à l'écart, dans l'intimité d'un petit nombre d'amis, tout à fait étranger aux hommes et aux affaires du temps; aussi est-il impossible de comprendre à quel enchaînement d'idées se rattachait une exclamation violente de Napoléon, qui le 1er janvier 1814 le dénonça publiquement comme un agent secret de l'Angleterre.

Ayant survécu à Malesherbes et à Tronchet,

(1) Le prénom de *Romain*, sous lequel il a été parfois désigné, ne figure pas sur son acte de baptême.

de Sèze fut destiné à recueillir seul la reconnaissance royale. Nommé premier président de la cour de cassation à la place de Muraire (15 février 1815), il lui succéda une seconde fois après les cent-jours, qu'il passa auprès de Louis XVIII à Gand. Le 17 août 1815 il entra dans la chambre des pairs, et se mêla souvent aux travaux des commissions ou aux débats publics. Lorsqu'il fut créé comte (31 août 1817), il obtint du roi la faveur de donner aux trois tours de son écusson la forme du Temple et d'en changer le croissant en des fleurs de lys sans nombre. L'année précédente il avait été élu à la place de Ducis membre de l'Académie française (23 mai 1816). Il fut en outre trésorier commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et chevalier de Malte. Il succomba, à l'âge de quatre-vingts ans, aux suites d'une fluxion de poitrine. Charles X ordonna qu'un monument fût érigé à sa mémoire dans l'église de la Madeleine; mais il n'a point été exécuté. Une autre ordonnance de Louis XVIII a donné son nom à une rue de Paris. Bordeaux et Lyon possèdent aussi une rue de Sèze. Cet éminent magistrat a laissé quelques écrits, tels que : *Défense du roi Louis XVI, prononcée à la barre de la Convention;* Paris, impr. nat., déc. 1792, in-8°; la 2e édit., 1793, in-8o, fut répandue à profusion dans Paris par les soins du chevalier O'Caritz, ministre d'Espagne par intérim; 3e édit., Paris, 1824, in-8°. Ce plaidoyer, dont l'original, écrit de la main du secrétaire du défenseur, fut déposé dans les Archives nationales, n'a été impr. qu'en résumé dans *le Moniteur;* — *Discours de réception à l'Académie française;* Paris, 1816, in-4°; — *Réponse au discours de réception de M. Cuvier;* Paris, 1822, in-4°.

De Sèze a eu, outre deux filles, un fils *Étienne-Romain*, né en 1780, mort en 1862, qui se démit en 1830 de la pairie par refus de serment.

Moniteur du 20 juin 1828. — Châteaubriand, *Éloge du comte de Sèze*; Paris, 1861, in-18. — Marmontel, *Mémoires*. — Hue, *Dernières années de Louis XVI*. — Barante, *Disc. de récept. du 20 nov. 1828 à l'Acad. franç.*

SFONDRATI (*Francesco*), prélat italien, né le 25 octobre 1493, à Crémone, où il est mort, le 31 juillet 1550. D'une famille noble qui était originaire de Milan, il perdit en 1497 son père, Giovanni-Battista, éminent jurisconsulte, qui avait dans plusieurs ambassades représenté le duc Louis Sforza. Après avoir pris à Pavie le grade de docteur en droit (1520), il enseigna cette science dans les universités de Padoue, Pavie, Bologne et Rome. Le duc de Savoie Charles III lui donna une chaire à Turin, le mit au nombre de ses conseillers et de ses sénateurs, et le chargea de diverses négociations. Appelé ensuite à la cour du duc François Sforza, il y jouit d'un grand crédit; et il ne fut pas moins en faveur auprès de Charles Quint, qui le combla de biens et de dignités. Nommé gouverneur de Sienne, il se conduisit avec tant de douceur et d'équité que les Siennois lui décernèrent à son départ (1542) le titre de *Père de la patrie*. Peu après il entra dans l'Église. De nouveaux honneurs l'attendaient dans cette carrière. L'un des conseillers intimes de Paul III, il le seconda dans ses entreprises politiques et dans ses tentatives de réforme religieuse, et le représenta comme légat auprès de l'empereur et à la cour d'Angleterre, qu'il s'efforça vainement de ramener dans le giron de l'Église. Il reçut de ce pape le chapeau de cardinal (1544) et l'évêché de Crémone (1549). Ce prélat est connu dans les lettres par un poëme latin, *De raptu Helenæ*, en trois livres; Venise, 1559, in-4°; réimpr. dans *Deliciæ poetarum ital.*, t. II, et dans *Carmina ill. poet. ital.*, t. IX. Sa correspondance est restée manuscrite ainsi que les traités de jurisprudence qu'il avait composés.

De sa femme, Anna Visconti, morte en 1535, il avait eu six enfants, dont deux fils, *Paolo*, qui fut créé comte par Philippe II, et *Niccolo*, qui parvint au pontificat sous le nom de Grégoire XIV (*voy.* ce nom), et quatre filles, toutes religieuses et qui se firent remarquer par leur érudition.

Argelati, *Bibl. mediolanensis*. — Ughelli, *Italia sacr.* — Panciroli, *De claris legum interpretibus*.

SFONDRATI (*Paolo-Emilio*), cardinal italien, petit-fils du précédent, né le 20 mars 1560, à Milan, mort le 14 février 1618, à Tripoli. Il était fils du comte Paolo, et neveu du pape Grégoire XIV. Élevé parmi les religieux oratoriens, il fut élevé à la fin de 1590 au cardinalat par son oncle, qui se reposa sur lui de beaucoup de soins; outre la légation de Bologne, il eut à Rome le gouvernement du palais et la direction de l'inquisition. Il s'acquitta de ces fonctions avec une grande vigilance, et mena au milieu des grandeurs une vie simple et modeste. A la mort de Grégoire XIV (1591), il prit le parti de la retraite, et s'occupa de restaurer l'église de Sainte-Cécile, dont il était titulaire. Il occupa en 1607 l'évêché de Crémone, et depuis 1611 celui d'Albano. Ce prélat a surveillé l'impression du *Rituale romanum*, publié par ordre de Paul V.

Son frère aîné, *Ercole*, duc de Montemarciano, fut envoyé en France par Grégoire XIV pour amener des troupes au secours de la Ligue, et mourut en 1637.

Argelati, *Bibl. mediolanensis*.

SFONDRATI (*Celestino*), cardinal, petit-neveu de Paolo-Emilio, né à Milan, le 11 janvier 1644, mort à Rome, le 4 septembre 1696. Après avoir fait ses études à l'abbaye de Saint-Gall, il y prit l'habit de religieux bénédictin, et y professa successivement la théologie, la philosophie et le droit canonique. Il venait d'être pourvu d'une chaire de théologie à Saltzbourg lorsque parut la fameuse déclaration du clergé de France (1682). Sur l'ordre de l'archevêque de cette ville, il plaida la cause du saint-siége, et le fit avec une rare énergie. L'évêché de Novare le récompensa de son zèle (1684); mais il s'en démit en 1687, pour devenir prince-abbé de Saint-Gall. Il reçut la

pourpre d'Innocent XII, le 12 décembre 1695. Voici ses principaux ouvrages : *De lege in præsumptione fundata adversus probabilissimum*; s. l., 1681, in-4°; — *Tractatus regaliæ, contra clerum gallicanum*; Saint-Gall, 1682, in-4°; — *Regale sacerdotium romano pontifici assertum et quatuor propositionibus gallicani cleri explicatum*; ibid., 1684, in-4° : sous le nom d'Eugène Lombard; — *Gallia vindicata*; ibid., 1687, in-4°; Mantoue, 1711, in-4°; — *Legatio Romam marchionis Lavardini, ejusque cum Innocentio XI dissidium*; ibid., 1688, in-4°; — *Cursus philosophicus*; ibid., 1699, 3 vol. in-4°; — *Nodus prædestinationis dissolutus*; Rome, 1696, in-4° : des idées peu exactes sur la grâce, sur le péché originel, sur l'état des enfants morts sans baptême, décidèrent Le Tellier, le cardinal de Noailles, Bossuet et d'autres prélats à déférer ce livre au pape par une lettre du 23 février 1697; le cardinal Gabrielli en prit la défense, et les évêques de France ne réussirent pas à en obtenir satisfaction.

Journal des savants, 1697, 1708 et 1709. — Argelati, *Bibl. mediolanensis*. — *Dict. hist. des auteurs eccl.*, t. IV. — Auberi, *Dict. des cardinaux*.

SFORZA (*Giacomuzzo* ATTENDOLO), en français SFORCE, capitaine italien, né le 10 juin 1369, à Cotignola, village de la Romagne, mort le 4 janvier 1424. Il était fils d'un pauvre paysan. D'abord il fut connu sous le nom de Giacomo, dont Giacomuzzo est un diminutif; quant à celui de *Sforza*, qu'il devait illustrer, il le porta plus tard, l'ayant reçu vraisemblablement de ses compagnons, comme un hommage rendu à la force de son bras ou de ses armes. Voyant un jour passer une compagnie de soldats, il jeta, dit-on, sur un arbre le coutre de sa charrue, après s'être dit que si cet instrument s'accrochait à l'arbre, ce serait une marque de sa vocation militaire; le coutre ne retomba point (1), et Jacques s'enrôla sur-le-champ. Jamais époque ne fut plus favorable aux officiers de fortune; l'Italie en était couverte, et chacun d'eux recrutait pour son compte une bande de soldats mercenaires. A trente ans Jacques, qui avait de l'ambition, commandait cent cinquante gendarmes; bientôt il réunit six cents cavaliers, et sa réputation en attira dans la suite jusqu'à mille sous ses enseignes. « Il avait appelé auprès de lui tous ses parents, dit Sismondi, et donné à tous quelque commandement, trouvant entre ces hommes, élevés comme lui dans la pauvreté et la fatigue, un grand nombre de braves guerriers, d'officiers intrépides et fidèles, qui n'avaient d'autre ambition que celle de rendre puissant le chef de leur famille, d'exécuter les projets qu'il concevait seul, et de demeurer les instruments d'un génie supérieur. » Son armée se renouvelait sans cesse, mais les cadres ne changeaient pas; il la gouvernait à la fois en roi et en chef de famille. Mettant son épée au service du maître le plus généreux, Sforza se distingua dans la guerre des Florentins contre Pise (1405). Étant à la solde de Nicolas III, marquis d'Este, il fit assassiner dans une conférence Ottobone Terzi, son adversaire (1409). Il trahit Jean XXIII pour passer dans l'armée de Ladislas, l'ennemi de ce pape (1412). On le décora du titre de grand connétable du royaume, et il conduisit avec succès plusieurs expéditions. Mais à la mort du roi (1414), il revint à Naples, épousa la sœur de Pandolfo Alopo, favori de Jeanne II, et partagea avec lui l'autorité souveraine. Le brusque retour du mari de la reine, Jacques de Bourbon, mit fin à cette usurpation : Alopo périt dans les tourments, et Sforza, arrêté à Bénévent, eût subi le même sort sans l'énergie de sa sœur, qui fit enlever par les *condottieri* quatre ambassadeurs napolitains en menaçant d'user sur eux de représailles. Un an plus tard il recouvra la liberté (sept. 1416). A la prière du pape Martin V, il abandonna en 1420 le parti de Jeanne II, qui l'avait comblé d'honneurs et de biens, pour prendre la défense de Louis III d'Anjou; puis, voyant son armée détruite, il rentra au service de Jeanne (1423), qui l'envoya combattre Alfonse d'Aragon, son fils adoptif, avec lequel elle s'était brouillée. Sforza réussit à chasser ce prince de Naples; mais en marchant au secours de la ville d'Aquila, il se noya au passage du fleuve Pescara. Il s'était marié trois fois, et avait eu six enfants, entre autres *Bosio*, mort en 1477, tige des comtes de Santa-Fiore; et *Carlo*, qui, sous le nom de *Gabriel*, fut ermite de Saint-Augustin, général de son ordre, et en 1454 archevêque de Milan; il mourut le 12 septembre 1457. Sforza avait eu aussi six enfants naturels, d'une maîtresse avec laquelle il avait longtemps vécu avant de se marier; le plus connu est *Francesco Alessandro*, duc de Milan (*voy.* ci-après); un autre, *Alessandro*, devint seigneur de Pesaro. L. G.

(1) D'autres racontent que ce fut sa cognée qu'il lança contre un chêne.

Minuti, *Vie* (ms.) *de Muzio Sforza*, à la bibl. Trivulzi, à Milan. — Giovio, *De vita magni Sfortiæ*. — Sismondi, *Hist. des républ. ital.*, t. VIII. — Ratti, *Memorie della famiglia Sforza*; Rome, 1794-95, 2 vol. in-4°.

SFORZA (*Francesco-Alessandro*), duc de Milan, fils naturel du précédent, né à San-Miniato, le 23 juillet 1401, mort le 8 mars 1466. De bonne heure il se distingua par son courage, en combattant sous les yeux de son père, surtout à Toscanella; aussi, à sa mort (1424), garda-t-il sous ses drapeaux tous ses capitaines d'aventuriers. Grand et robuste, habitué à tout supporter, à tout braver, il fut un bon général; le premier il sut se servir avec habileté de l'artillerie, et faire manœuvrer les bataillons par masse; ce fut la tactique des *sforzeschi*. Il fut longtemps la ressource des États italiens dans leurs guerres continuelles, cherchant partout à gagner gloire, butin, et surtout domaines. On le voit en 1426 au service du duc de Milan, Philippe-Marie Visconti; puis à celui de Lucques en

1430. Il s'empara de la marche d'Ancône en 1434, et força le pape Eugène IV à lui concéder ce fief considérable, avec le titre de marquis. Après avoir battu le *condottiere* Forte-Braccio, il commanda les troupes d'une ligue formée par le pape, Venise et Florence contre le duc de Milan, et triompha de son rival, le plus constant et le plus redoutable, Niccolo Piccinino, à Barga (1437). Visconti, pour le gagner, lui offrit sa fille naturelle, Bianca, avec Asti et Tortone pour dot, et l'espoir de lui succéder; il le chargea de secourir René d'Anjou, qui luttait alors contre Alfonse d'Aragon, pour la possession du royaume de Naples; mais, en 1439, Sforza, qui se défiait de Visconti, accepta de nouveau le commandement des troupes du pape, de Venise, de Florence et de Gênes, réunis contre le duc de Milan; il eut encore pour adversaire Piccinino, et par la paix de Cavriana (1441), il obtint que Crémone, Pontremoli et une partie du district de Milan formeraient la dot de Bianca-Maria, qu'il épousa enfin. Visconti n'aimait pas et redoutait son gendre; il excita contre lui le pape Eugène IV, qui voulut reprendre la marche d'Ancône avec l'aide de Piccinino. Sforza déploya beaucoup de courage et d'habileté dans ces circonstances difficiles; et, après la mort de son rival, il resta maître de ses acquisitions, auxquelles il ajouta même Pesaro (1443). Les républiques soutinrent également Sforza dans une nouvelle guerre contre son gendre Sigismondo Malatesta, auquel s'étaient unis le pape, Alfonse V, roi de Naples, et le duc de Milan. Il venait de se réconcilier avec son beau-père, quand le dernier des Visconti mourut, le 13 août 1447.

Le moment était décisif : Fr. Sforza aspirait depuis longtemps à prendre rang parmi les princes; et c'est alors qu'il déploya surtout cette habileté qui devait exciter l'admiration de Louis XI. Plusieurs prétendants, Alfonse V, Louis de Savoie, Charles d'Orléans, réclamaient, sans titres bien sérieux, l'héritage des Visconti; le peuple de Milan, dirigé par plusieurs familles puissantes, proclama la république; les chefs de *condottieri* la reconnurent; mais les anciennes rivales de Milan, Pavie, Parme, Tortone, etc. se constituèrent aussitôt en républiques indépendantes. L'ambitieuse Venise crut l'instant favorable pour s'agrandir aux dépens de la Lombardie, et reçut l'hommage de Plaisance et de Lodi. Dans ce danger, la république ambrosienne (*Aurea ambrosiana*) prit à sa solde Fr. Sforza, qui dissimulait avec art ses prétentions et ses espérances, en lui promettant Brescia ou Vérone. Il repoussa les ennemis, reprit Pavie, saccagea horriblement la malheureuse Plaisance (16 nov. 1447), brûla la flotte vénitienne à Casal-Maggiore (17 juillet 1448), et fit l'armée prisonnière à Caravaggio (15 sept.). Craignant alors l'ingratitude ou les défiances des Milanais, Sforza, entraînant avec lui tous les *condottieri*, s'unit aux Vénitiens (18 oct. 1448), et marcha contre Milan. Cosme de Médicis lui envoya de l'argent; toutes les villes, Pavie, Novare, Parme, Plaisance, Tortone, Alexandrie, Crème, Lodi, Vigevano, par crainte ou par jalousie de Milan, se donnèrent à lui. Alors les Vénitiens proposèrent de partager la Lombardie entre leur allié et la république ambrosienne; la proposition était insidieuse; Venise voulait diviser pour mieux assurer sa domination. Sforza feignit d'accepter, retira ses troupes, et quand les Milanais, trop confiants, eurent épuisé leurs provisions pour ensemencer leurs terres, il revint rapidement, repoussa les Vénitiens et bloqua étroitement la ville. Les Milanais n'avaient plus qu'à se donner à Venise ou à Sforza; le peuple préféra le prince, s'insurgea, s'empara du palais du gouvernement, et reçut sans conditions le redoutable chef de *condottieri*, qui allait le nourrir et lui donner l'ordre et la paix (26 février 1450).

L'empereur Frédéric III et le roi de France refusèrent de le reconnaître; mais leur opposition était peu dangereuse, et François sut bientôt, par son habileté et son énergie, se faire admettre au nombre des princes d'Italie. Après une ligue impuissante de Venise avec Alfonse de Naples et le marquis de Montferrat contre l'usurpateur, François fut solennellement reconnu comme duc de Milan, lors du traité de fédération générale contre les Turcs, signé à Lodi, le 5 avril 1454. Plus tard la seigneurie de Venise, excitée par Frédéric III, échoua encore dans une nouvelle ligue contre lui, et François fit partie du congrès de Mantoue, réuni contre les Turcs en 1459. A l'intérieur il avait solidement établi sa domination sur toute la Lombardie; les princes d'Italie recherchèrent son alliance; Cosme de Médicis était depuis longtemps son ami. Louis XI regardait comme son guide le grand politique italien; il renouvela, le 23 décembre 1463, l'alliance offensive et défensive qu'il avait contractée avec lui, même avant son avénement; il lui abandonna avec Savone les prétentions de la couronne de France sur la seigneurie de Gênes, et les Génois, toujours affaiblis par les factions, menacés par les intrigues et les armes de Fr. Sforza, subirent la domination milanaise, après un vain simulacre d'élection (avril 1464). Le duc de Milan reconnaissant donna ses conseils au roi de France pendant la ligue du bien public, et envoya à son secours son fils Galéas, qui vint attaquer avec quatre à cinq mille hommes d'élite le Forez et les domaines du duc de Bourbon. François mourut à l'âge de soixante-cinq ans, après avoir gouverné seize ans avec sagesse. Sans être un lettré, il accueillit les Grecs chassés de Constantinople; Philelphe fut son favori, et Simonetta son secrétaire et son historien.

Sa première femme, Polissena Ruffo, veuve de Giac. Marilli, grand sénéchal de Naples, ne lui donna point d'enfants; mais il eut de la seconde, Bianca-Maria, morte en 1468, six fils et deux filles, savoir : *Galeazzo-Maria*, qui suit;

Filippo-Maria, né en 1447, fiancé avec une fille de Louis, duc de Savoie; *Sforza-Maria*, né en 1449, mort en 1479, créé duc de Bari par Ferdinand Ier, roi de Naples, qui lui donna en mariage sa petite-fille Leonora; *Ludovico-Maria*, qui succéda à Jean-Galéas (*voy.* ci-après); *Ascanio-Maria*, cardinal (*voy.* plus loin); *Ottaviano*, qui se noya en 1476; *Ippolita-Maria*, femme d'Alfonse II, roi de Naples; et *Elisabetta-Maria*, femme de Guillaume VI, marquis de Montferrat. Il laissa aussi plusieurs bâtards, dont un, *Polidoro*, mourut en 1513 archevêque de Gênes. L. G.

Simonetta, *De rebus gestis Fr. Sforzæ, mediol. ducis*; Milan, 1480, 1486, in-fol.; trad. en italien. — Giovio, *De vita magni Sfortiæ*. — Royer, *Franz Sforza I*; Magdebourg, 1846, 2 vol. in-8°. — Sismondi, *Hist. des républ. ital.*, t. VIII et IX. — P. Urquhard, *Life and times of Fr. Sforza*; Édimb., 1852, 2 vol. in-8°.

SFORZA (*Galeazzo-Maria*), duc de Milan, fils aîné du précédent, né à Fermo, le 14 janvier 1444, assassiné à Milan, le 26 décembre 1476. A la mort de son père, il guerroyait en France contre les seigneurs de la ligue du bien public (1); il échappa, sous un déguisement, aux piéges du duc de Savoie, et rentra à Milan, où sa mère, Blanche, et le ministre Cecco Simonetta avaient maintenu l'ordre. Il soutint Pierre de Médicis et les Florentins contre les exilés que Venise encourageait; et, sous les auspices de Louis XI, il épousa Bonne de Savoie, belle-sœur du roi de France, qui lui apportait en dot la possession des pays disputés depuis longtemps par les ducs de Savoie au Milanais (6 juillet 1468). Fils indigne de l'habile Fr. Sforza, Galéas (2) relégua sa mère à Crémone, et on l'accusa de l'y avoir fait empoisonner (24 octobre 1468). Fastueux, comme on peut le voir dans le voyage qu'il fit à Florence, pour visiter son ami Laurent de Médicis (mars 1471), aimant les parades militaires, sans avoir les talents du général, débauché, heureux des supplices et de la vue des tortures, il régna en véritable tyran. Il établit de nouveaux impôts; et, quoiqu'il parlât avec facilité, il ne protégea pas les lettres, comme les princes ses contemporains. Une conspiration se forma contre lui. Pour se venger de son ancien précepteur Cola de Montano, il l'avait fait fustiger et promener ignominieusement dans les rues de Milan. Excités par les leçons républicaines de leur maître, trois jeunes nobles, Lampugnani, Carlo Visconti et Olgiati, voulurent venger leur patrie et les injures que leurs familles avaient reçues. Galéas fut frappé par eux au moment où il entrait dans l'église de Saint-Étienne (26 décembre 1476). Lampugnani fut tué immédiatement; Olgiati et Visconti périrent sur l'échafaud; Cola de Montano, qui s'était enfui, fut pris en se rendant à Rome, jugé et pendu en 1483, à Florence.

(1) Louis XI lui accorda le droit de porter les fleurs de lis écartelées avec la *guivre* de Milan.

(2) Il affectionnait ce nom, qui rappelait la famille des Visconti.

Galéas eut deux femmes: l'une, Dorotea, fille de Louis III, marquis de Mantoue, qu'il empoisonna, en 1468; l'autre, Bonne de Savoie, morte en 1485, et qui lui donna : *Giovanni-Galeazzo-Maria*, qui suit; *Ermes*, qui se retira en Allemagne; *Bianca-Maria*, femme de l'empereur Maximilien Ier, née le 5 avril 1472, morte le 31 décembre 1510; et *Anna*, femme d'Alfonse Ier, duc de Ferrare. Il eut aussi des enfants naturels, entre autres une fille, *Catarina* (*voy.* plus bas), qui s'est distinguée dans les lettres. L. G.

Argelati, *Biblioth. mediolanensis*. — Ripamonte, *Historiæ mediol.*, l. VI. — Macchiavelli, *Istorie*, l. VII. — B. Corio, *Hist. mediol.*, p. VI. — Giovio, *Elogia*. — Sismondi, *Hist. des républ. ital.*, t. X et XI.

SFORZA (*Giovanni-Galeazzo-Maria*), duc de Milan, fils aîné du précédent, né en 1468, mort le 20 octobre 1494, à Pavie. Il avait huit ans lorsqu'il succéda, en 1476, à son père, sous la tutelle de sa mère, Bonne de Savoie. La régence de cette princesse, secondée par le ministre Simonetta, fut habile et ferme. Elle eut à lutter contre les cinq oncles du jeune duc, soutenus par les Gibelins, contre Robert de San-Severino et le roi de Naples; et elle triompha de leurs efforts pour lui enlever le pouvoir. Elle secourut Florence contre Sixte IV, et soumit les Génois, qui se révoltaient. Mais, à l'instigation de son amant, Antonio Tassino, elle sacrifia Simonetta à son beau-frère, Ludovic le Maure. « Vous y perdrez l'État et moi la tête », lui avait dit le ministre prévoyant. En effet, l'ambitieux Ludovic, bientôt tout-puissant, exila le favori, et fit décapiter Simonetta (30 octobre 1480); après avoir renvoyé tous les serviteurs de la duchesse, il la força de se retirer à Abbiategrasso (2 novembre), et se fit proclamer régent le lendemain. Dès lors commença véritablement le règne de Ludovic. Il abandonna les Gibelins et favorisa les Guelfes; les Gibelins voulurent l'assassiner sur le seuil de l'église de Saint-Ambroise; le complot fut découvert. Ils excitèrent contre lui Venise, le pape, Gênes, Sienne, etc.; Ludovic fut soutenu par Florence, Naples, Mantoue, et força les Vénitiens à signer la paix de Bagnola (août 1484); Gênes dut reconnaître de nouveau la domination de Milan; et le duc Jean-Galéas épousa, en 1489, Isabelle, fille d'Alfonse, duc de Calabre. Les continuelles disputes de préséance entre cette princesse et Béatrix d'Este, femme de Ludovic, fournirent à ce dernier l'occasion qu'il attendait de se débarrasser de son neveu; il le relégua avec Isabelle dans le château de Pavie. C'était une véritable captivité. Alfonse de Calabre et son père, le roi Ferdinand, se déclarèrent les défenseurs du jeune prince; Ludovic rechercha l'alliance d'Alexandre VI et de Venise; puis il donna l'une de ses nièces, Blanche Sforza, en mariage à Maximilien Ier, avec une dot de 400,000 ducats, pour obtenir de l'empereur l'investiture du duché de Milan. Enfin, comme il craignait de plus en plus l'attaque des Napolitains, il pressa vivement par ses ambassadeurs

Charles de faire valoir ses droits sur le royaume de Naples, lui promit des secours, et l'accueillit quand les Français traversèrent le Milanais. Le jeune roi cependant ne put se dispenser d'aller visiter à Pavie son cousin Jean-Galéas; Isabelle se jeta à ses pieds pour implorer sa générosité. Charles fut ému, mais continua sa route, et quelques jours après, le duc mourut d'une fièvre empoisonnée (*febbre attossicata*), comme dit un chroniqueur. Il avait eu d'Isabelle d'Aragon, qui mourut à Bari, le 11 février 1524, trois enfants : *Francesco*, qui suit; *Bonna*, née en 1491, femme de Sigismond I[er], roi de Pologne, et morte à Bari, le 17 novembre 1558; et *Ippolita*, morte en bas âge.

SFORZA (*Francesco*), fils du précédent, né en 1490, à Milan, fut emmené en France par Louis XII (1499), qui lui donna en 1504 l'abbaye de Marmoutiers; il mourut en 1511, d'une chute de cheval qu'il fit à la chasse. L. G.

Guicciardini, *Istoria*, t. I. — Sismondi, *Hist. des républ. ital.*, t. XI et XII.

SFORZA (*Ludovico-Maria*), dit *le Maure* (1), duc de Milan, né le 23 août 1451, mort le 17 mai 1508, à Loches en Touraine. Quatrième fils de François Sforza, il s'empara du pouvoir comme régent de son neveu (*voy.* l'art. précédent), et s'empressa, après la mort du malheureux prince (1494), de revenir à Milan, où il fut proclamé duc. Le duc d'Orléans engageait vivement Charles VIII à profiter de l'indignation générale pour occuper le Milanais; mais Charles s'était engagé à soutenir Ludovic contre tout ennemi, en échange de l'argent, des soldats et des vaisseaux qui lui avaient été promis, et il continua sa route vers Naples. « Ludovic, dit Comines, qui l'avait bien connu, estoit homme très-saige, mais fort craintif et bien souple quand il avoit peur, et homme sans foy s'il veoit son prouffit pour la rompre. » Aussi ne resta-t-il pas longtemps l'allié des Français; il était effrayé des prétentions peu cachées du duc d'Orléans, comme héritier des Visconti; il voyait auprès de Charles VIII son ennemi personnel, J.-J. Trivulzio, banni de Milan depuis 1483 et qu'il avait fait pendre en effigie; on ne lui avait pas donné la principauté de Tarente, qui lui avait été promise; enfin, on pouvait croire que Charles voulait dominer toute la péninsule. Ludovic entra donc dans la ligue de Venise (31 mars 1495), conclue en apparence pour défendre contre les Turcs la chrétienté et en réalité contre les Français. Il se chargea de couper les convois venant de France et de prendre Asti; pendant que Charles VIII était vainqueur à Fornovo, il assiégea le duc d'Orléans dans Novare, et obtint des conditions avantageuses par le traité de Verceil (10 oct. 1495) : Charles lui céda Novare et lui laissa Gênes comme fief de la couronne de France; il y avait amnistie pour tous ceux qui avaient soutenu les Français, et Trivulce rentrait en possession de ses biens; de son côté Ludovic s'engagea à abandonner les intérêts du roi de Naples et même à se déclarer contre Venise, si elle ne traitait pas dans deux mois. Néanmoins la bonne intelligence ne fut pas complétement rétablie entre Milan et la France; puis le duc s'attira de nouveaux ennemis en soutenant avec perfidie Pise contre Florence, Florence contre Venise; il avait excité contre lui bien des haines, quand Louis XII, en montant sur le trône de France, prit le titre de duc de Milan. Au mois d'août 1499 commença l'invasion du Milanais. Ludovic était sans alliés : mais il avait de nombreux mercenaires, et il les mit sous les ordres de son gendre Galéas de San-Severino. Rien ne put résister à la furie française : toutes les places se rendirent l'une après l'autre; San-Severino abandonna son armée, qui se dispersa; et, à la nouvelle de la prise d'Alexandrie et de Pavie, les Milanais, mécontents des impôts, irrités de la perfidie cruelle du duc, et toujours mobiles, se soulevèrent et massacrèrent son ministre des finances, Landriano. Ludovic envoya en Allemagne ses deux fils, sous la garde de son frère le cardinal Ascanio, avec une partie de ses richesses, plaça des garnisons à Gênes, dans le château de Milan, et, après une nuit passée près de l'urne de sa femme Béatrix, il se rendit par la Valteline en Allemagne (2 septembre 1499).

Louis XII fut reçu comme duc de Milan, et reconnu par tous les États de l'Italie, excepté par le roi de Naples. Mais il avait fallu payer des contributions de guerre, et les sages mesures de Louis XII furent bientôt oubliées sous l'administration de Trivulce, qui persécutait les Gibelins et satisfaisait ses haines d'exilé. Ludovic, avec l'aide de l'empereur, put enrôler des Allemands et des Suisses; il franchit les Alpes (février 1500), et fut reçu avec joie dans Milan. Trivulce s'était retiré par Novare jusqu'à Mortara; des secours considérables lui arrivèrent pendant que la citadelle de Novare résistait encore. Les cantons suisses avaient rappelé leurs compatriotes qui se trouvaient à la solde du duc; ils obéirent, et tout ce que Ludovic put obtenir à force de larmes, ce fut de pouvoir se glisser travesti dans leurs rangs, pour s'éloigner avec eux; mais, signalé par un Suisse à ses ennemis, il fut pris avec trois frères San-Severino (10 avril 1500). Mené en triomphe à Lyon, il fut conduit au château de Loches et retenu dans une étroite captivité. Ce fut seulement dans les derniers temps de sa vie qu'on lui donna tout le château pour prison. Il mourut en 1508, à cinquante-sept ans.

Intelligence active et âme basse, Ludovic croyait que l'habileté était tout; il se vantait d'avoir, par son astuce, appelé et chassé Charles VIII, puni et relevé les Aragonais, en ajoutant que « le Christ dans le ciel et le More sur la terre savaient seuls le but de cette guerre ». Il avait appelé les Français en Italie; il fut leur première

(1) On lui donna ce surnom à cause de son teint basané ou parce qu'il avait un mûrier dans ses armes.

victime. La dure expérience ne lui enleva pas la bonne opinion qu'il avait de sa sagacité; dans son testament il ne savait recommander aux princes italiens d'autre expédient que la peur: peur des *condottieri*, peur des ministres, peur des savants; il les engageait à ne pas s'entourer de personnes d'un rang élevé. Cependant il protégea les lettres, et s'entoura d'érudits, de poëtes, d'artistes; il ouvrit un théâtre, forma une académie, agrandit l'université de Pavie; Milan, Pavie, Vigevano, etc., furent embellis d'édifices superbes, et Ludovic le More put être considéré comme le digne rival de Laurent le Magnifique. On trouvera dans Argellati la liste des épîtres latines, harangues, instructions diplomatiques et poésies italiennes que l'on a de ce prince, soit disséminées dans divers recueils, soit en manuscrit.

De sa femme Béatrix, morte le 2 janvier 1497, il eut *Massimiliano* et *Francesco-Maria*, qui suivent. Il laissa aussi quelques enfants naturels, notamment *Giovanni-Paolo*, tige des marquis de Caravaggio. L. G.

Monti, *Vita di Lud. Sforza*; Rome, 1683, in-12. — Guicciardini, *Istoria*. — Ripamonte, *Hist. urbis Mediol.* — Argellati, *Biblioth. mediol.* — Saint-Gelais, *Hist. de Louis XII*. — Louis de La Trémouille, *Mémoires*, ch. X. —Andrellini, *De captivitate Lud. Sfortiæ*, in-4°, trad. en français.—Sismondi, *Hist. des républ. ital.*, t. XI à XIII.

SFORZA (*Massimiliano*), duc de Milan, fils aîné du précédent, né en 1491, mort en juin 1530, à Paris. Réfugié en Allemagne depuis 1499, il profita des échecs de Louis XII pour réclamer le Milanais. Les Suisses le proclamèrent par tout le duché, et le cardinal de Sion lui remit au nom des alliés les clefs de Milan (29 déc. 1512); mais le pape, les Suisses, les Grisons s'étaient emparés des villes à leur convenance, le Milanais était démembré. Louis XII voulut reprendre le duché, en 1513; il y envoya une armée, conduite par La Trémoille et Trivulce. Maximilien s'enferma dans Novare; les Suisses, qui lui étaient restés fidèles, sortirent hardiment de la ville, marchèrent à l'ennemi et remportèrent sur Trivulce une victoire complète (6 juin). Le duché de Milan resta donc à Maximilien, et les villes lombardes, Milan surtout, en furent quittes pour payer de fortes amendes au duc et aux Suisses. Lorsque François Ier envahit l'Italie (1515), les Suisses seuls défendirent Maximilien, qu'ils regardaient comme leur *avoyer* dans la Lombardie. Après la défaite de Marignan, il s'enferma dans la citadelle de Milan; mais, effrayé du jeu des mines que dirigeait le célèbre Navarro, il capitula le 4 octobre 1515, abandonnant tous ses droits sur le duché et s'engageant à vivre obscurément en France; le roi lui garantissait le payement de ses dettes et une pension de 30,000 ducats. On dit que ce prince, faible et sans instruction, se montra satisfait d'être délivré de l'insolence des Suisses, des exactions de l'empereur et des fourberies des Espagnols. Il mourut sans avoir été marié. L. G.

Sismondi, *Hist. des républ. ital.*, t. XIV.

SFORZA (*Francesco-Maria*), dernier duc de Milan, frère du précédent, né en 1492, mort le 24 octobre 1535, à Milan. Rentré à Milan avec Maximilien, qu'il aida sans éclat, il s'enfuit en 1515 avec le cardinal de Sion, et fit valoir ses droits sur le Milanais. Le 8 mai 1521, Léon X et Charles V firent alliance contre François Ier pour remettre sur le trône de Milan les Sforza. Après la défaite de Lautrec à La Bicoque (avril 1522), François reprit, avec six mille lansquenets, possession du Milanais, désolé par la guerre et par une épidémie, qui emporta soixante mille personnes. Quand les Français, conduits par le roi, rentrèrent en Italie, le duc se réfugia avec son ministre, Morone, au château de Pizzighettone; mais la bataille de Pavie (24 février 1525) délivra tout le duché, et Sforza n'eut plus à craindre désormais que Charles V, son protecteur trop puissant. L'empereur l'avait investi du duché, moyennant 600,000 ducats et l'obligation de recevoir des garnisons allemandes; mais il songeait à réunir le Milanais à ses possessions héréditaires lorsque l'occasion serait favorable. François, bon, mais faible et d'une mauvaise santé, se laissa entraîner par Morone dans une ligue pour rendre à l'Italie son indépendance; Henri VIII d'Angleterre, la régente de France promirent des secours; mais Pescaire révéla tous les détails du complot: Morone fut arrêté par Antoine de Leyva, le duc fut indignement traité, et Milan, assiégé, bombardé, fut forcé de jurer fidélité au roi d'Espagne. François Ier délivré sembla entrer avec ardeur dans la Sainte-Ligue, dont Henri VIII et Clément VII se déclaraient les protecteurs; on devait rendre le Milanais aux Sforza. Les Italiens, commandés par le duc d'Urbin, ne surent pas agir; Milan resta livré à tous les excès des soldats d'Antoine de Leyva; le duc, assiégé dans le château, ne fut pas secouru et dut capituler (24 juillet 1526); puis les bandes de Bourbon vinrent achever la ruine de Milan. Pendant plus de deux ans les troupes impériales, puis les Français de Lautrec et de Saint-Pol, répandirent la dévastation dans la Lombardie, désolée par la guerre, la famine et la peste. Charles V resta victorieux. François implora alors sa générosité; il était malade, ne paraissait pas pouvoir vivre longtemps et n'avait pas d'héritier; l'empereur consentit à lui laisser le Milanais, sauf Pavie, dont il investit Leyva; il garda Côme et le château de Milan, comme gage des 900,000 ducats qu'on devait lui payer, moitié comptant, le reste dans l'espace de neuf ans (traité du 23 décembre 1529). François Ier voulut l'entraîner dans une nouvelle ligue contre Charles V; le duc prêta d'abord l'oreille aux insinuations de Meraviglia, agent secret du roi de France; puis, craignant d'être découvert et puni, il le fit arrêter et décapiter, sous le prétexte d'un meurtre. Charles V, satisfait, donna en mariage à Sforza sa nièce Christine de Danemark (avril 1534). L'an-

née suivante le dernier des Sforza s'éteignit, sans laisser de regrets. Le duché de Milan cessa dès lors d'être indépendant, et, malgré les réclamations du roi de France, tomba au pouvoir de la maison d'Autriche. Louis GRÉGOIRE.

Assaraci, *Trivultias, seu historia rerum a Fr.-M. gestarum*, poëme hist.; Milan, 1516, in-fol. — G. Capella, *De bello mediolanensi lib. VIII*; Milan, 1531, in-4°. — Giovio jeune, *Vita Fr.-M. Sforziæ ducis*; Rome, 1539, in-4°. — Guicciardini, *Istoria*. — Ratti, *Memorie della famiglia Sforza*. — Leo et Botta, *Hist. d'Italie*. — Cantu, *Hist. des Italiens*.

SFORZA (*Ascanio-Maria*), cardinal, fils du duc François, né le 23 mars 1455, à Crémone, mort le 27 ou 28 mars 1505, à Rome. Destiné à l'Église, il fit de bonnes études à Rome. Après le meurtre du duc Galéas-Marie, son frère (1476), il partagea les vicissitudes de sa famille : proscrit par Simoneta, il applaudit à la chute de ce ministre; mais l'usurpation de Louis le Maure le jeta parmi les mécontents, et il ne tarda pas à reprendre le chemin de l'exil. Dans la suite les deux frères se rapprochèrent, et Louis demanda pour Ascagne le chapeau de cardinal, que le pape Sixte IV lui accorda, en 1484, en considération du mariage de Jérôme Riario et de Catherine Sforza. Ascagne jouit à Rome d'une grande faveur : outre l'administration des diocèses de Pesaro, de Crémone et de Novare, il eut à gouverner comme légat le patrimoine de saint Pierre. Son crédit s'augmenta encore sous le pontificat d'Alexandre VI : ayant eu une part notable dans son élection, il reçut en récompense l'office de vice-chancelier, plusieurs bénéfices, quantité de terres et de châteaux, et le palais Borgia; mais, ne se croyant pas en sûreté dans Rome, non-seulement à cause de ses richesses considérables, mais parce qu'il passait pour le chef du parti français dans le sacré collége, il en sortit, et se retira sur le domaine des Colonna. Lors de l'invasion des Français en Italie, il fut l'un des quatre ambassadeurs que Charles VIII députa auprès du pape (décembre 1494). Sans respect pour le droit des gens, il fut arrêté et conduit au château Saint-Ange; mais on le rendit bientôt à la liberté, et il figura, le 31 décembre, dans l'entrée solennelle que fit Charles VIII à Rome. Tant que vécut ce prince, il représenta auprès de lui les intérêts du saint-siége. Il n'en pouvait être de même avec Louis XII, qui avait juré la perte de Louis le Maure et la ruine des Sforza : il revint à Milan, et se joignit à son frère pour arrêter par tous les moyens l'irruption des Français. Ce ne fut qu'au dernier moment qu'il chercha son salut dans la fuite : livré par un traître aux Vénitiens et par ceux-ci à Louis XII (1500), il fut enfermé d'abord à Pierre en Cise, près Lyon, puis dans la tour de Bourges. En 1503 il lui fut permis de se rendre au conclave à la condition de céder sa voix au cardinal d'Amboise; comme il n'en fit rien, il eut ordre de rentrer dans sa prison, ce que le pape Jules II empêcha. De partisan de la France Ascagne était devenu son plus violent ennemi, et il s'occupait sans relâche à lui susciter des embarras, lorsque le poison ou la peste, on ne sait lequel, l'arracha brusquement à ses ténébreuses intrigues pour le conduire au tombeau. Bien qu'il eût du goût pour les lettres, il ne fit rien paraître des harangues, des dissertations, des vers et des épîtres, qu'on a encore de lui en manuscrit.

Pedro, *Oratio funebris Asc.-M. Sfortiæ*; Catane, 1582, in-4°. — Arisi, *Cremona litterata*. — Ughelli, *Italia sacra*. — Sismondi, *Hist. des républ. ital.*, t. XII et XIII.

SFORZA (*Catarina*), fille naturelle de Galéas-Marie, née en 1460, morte à Florence. Elle épousa, au mois de mai 1477, Jérôme Riario, dont elle eut six enfants. Aidé des secours de Sixte IV, son oncle, qu'il avait compromis en le mêlant à la conjuration des Pazzi, son mari s'était emparé des villes d'Imola et de Forli, où il vivait en prince indépendant. Il s'attira par une longue suite d'actes tyranniques la haine de ses sujets; trois d'entre eux le massacrèrent à Forli, le 14 avril 1488. Puis le peuple saccagea le palais de fond en comble, se saisit de Catherine, ainsi que de son fils aîné, Octavien Riario, et somma la citadelle de se rendre. Le commandant ayant déclaré qu'il ne la remettrait qu'à la veuve de son maître, on permit à Catherine d'y entrer, et on garda ses fils comme otages. A peine entrée dans la forteresse, Catherine monte sur les créneaux et ordonne aux chefs de la révolte de déposer les armes; ils la menacent de faire périr ses fils, si elle ne tient pas sa promesse. Alors, avec un fier courage et un mépris public de toute pudeur, elle soulève ses vêtements, et s'écrie : « Vous voyez que je puis en faire d'autres (1). » Les rebelles, attaqués par les alliés de Catherine, furent forcés de se rendre (29 avril 1488). Cette princesse vengea cruellement la mort de son mari sur les assassins et leurs complices. Elle gouverna ses États avec vigueur, et déjoua plusieurs conspirations ourdies contre son autorité et contre sa vie. Vers 1496, elle se maria en secondes noces, avec Jean de Médicis, qui mourut le 14 septembre 1498. En 1499, le pape Alexandre VI, qui convoitait les Romagnes, déclara les Riario déchus de leurs fiefs, prétendant qu'ils n'avaient pas payé le cens dû au saint-siége, tandis que ceux-ci prouvaient qu'ils lui avaient fait des avances considérables. César Borgia se rendit maître d'Imola, et le 19 décembre 1499 la ville de Forli lui ouvrit ses portes. Catherine s'enferma dans la forteresse, qui fut prise d'assaut, le 12 janvier 1500, après un siége de vingt-deux jours. Faite prisonnière, elle fut transférée au château Saint-Ange, et

(1) Rispose loro quella forte femina che se avessero fatti perir que' figliuoli, restavano a lei le forme per farne degli altri; e vi ha che dice (questa giunta forse fu immaginata e non vera) aver' ella anche alzata la gonna, per chiarirli che dicea la verità. (*Cronica Bossiana*, apud MURATORI, *Ann.*, t. IX, p. 556.)

Alexandre VI lui intenta un procès criminel, sous prétexte qu'elle avait essayé de le faire empoisonner. Mise en liberté, par l'intercession du roi de France (juillet 1501), elle se réfugia à Florence, où elle mourut, dans la retraite.

Buriel, *Vita di Catarina Sforza*; Bologne, 1785, 3 vol. in-8. — Ratti, *Memorie della famiglia Sforza*. — Forli, *Vita di Catarina Sforza di Medici* (inédite).

'S GRAVESANDE (*Guillaume-Jacob*), physicien, algébriste et philosophe hollandais (1), né à Bois-le-Duc, le 27 septembre 1688, mort à Leyde, le 28 février 1742. Son père descendait d'une vieille famille patricienne de Delft, et sa mère était petite-fille du médecin Heurnius. A seize ans, il fut envoyé à Leyde pour y étudier le droit; en 1707, il fut reçu docteur avec une thèse qui avait pour objet le suicide, *De autocheiria*. Il alla alors s'établir à La Haye pour s'y livrer à la pratique du barreau; l'un des principaux membres de la société qui se forma pour la publication du *Journal littéraire* (2), il y fit insérer un grand nombre d'articles, parmi lesquels il faut citer, d'une part ses *Remarques sur la construction des machines pneumatiques* (t. IV), *Essai d'une nouvelle théorie sur le choc des corps* (t. XII), et ses *Remarques sur la force des corps* (t. XIII); d'autre part sa *Lettre sur le mensonge* (t. V) et sa *Lettre sur la liberté* (t. X). En 1715, il accompagna en qualité de secrétaire les deux ambassadeurs choisis par les états généraux pour féliciter le roi Georges Ier sur son avénement au trône. Pendant son séjour à Londres, qui dura près d'une année, il se lia avec l'évêque Burnet et avec Newton, qui le fit recevoir membre de la Société royale. En juin 1717, les curateurs de l'université de Leyde le nommèrent professeur ordinaire de mathématiques et d'astronomie. 'S Gravesande y donna le premier un cours complet d'expériences physiques. Ayant ajouté, en 1734, le titre de professeur de philosophie aux titres qu'il portait déjà, il fit des cours sur la logique et sur la métaphysique; et ce fut dans cette occasion que, fidèle à la méthode qu'il avait adoptée déjà dans l'enseignement de la physique, il entreprit de composer un abrégé des deux sciences, destiné à être mis aux mains de ses auditeurs. Appelé à donner également des leçons de morale, et très-indécis sur le choix d'un auteur à suivre, il s'était déterminé à écrire un abrégé de morale, lorsque la mort vint interrompre ses travaux.

Dans le cours de sa laborieuse et brillante carrière, 's Gravesande était entré en relations scientifiques avec plusieurs savants distingués et avec plusieurs princes allemands. A diverses reprises, le landgrave de Hesse-Cassel l'invita à venir passer quelque temps auprès de lui pour le consulter sur des machines qu'il avait à faire construire. La publication de ses ouvrages lui valut des lettres de félicitation, qui lui vinrent à la fois de l'Angleterre, d'Allemagne, de France. Enfin, il reste des traces d'une correspondance qu'il eut avec Voltaire. Ses œuvres se rapportent aux sciences proprement dites ou à la philosophie. Ce sont : *Physices elementa mathematica, experimentis confirmata, sive introductio ad philosophiam newtonianam*; La Haye, 1720, 2 vol. in-4°, fig.; Leyde, 1725, 1742, 2 vol. in-4°; trad. en hollandais (1721) et en français (1746, 2 vol. in-4°). Le mérite de cet ouvrage consiste principalement en ce qu'il est peut-être le premier dans lequel on ait vu les expériences et les démonstrations substituées aux hypothèses. Il se divise en quatre livres : le premier, sur les corps et les mouvements des corps; le second, sur les fluides; le troisième, sur la lumière; le quatrième, sur l'astronomie. Dans une excellente préface, l'auteur expose la méthode qu'il a suivie, méthode qui est celle de Newton; — *Philosophiæ newtonianæ institutiones, in usus academicos*; Leyde, 1723, 1728, 1744, 2 vol. in-8° : abrégé de l'ouvrage précédent. Les changements et les développements que l'auteur y introduisit en firent un livre nouveau, bien que les principes et la méthode fussent restés les mêmes; — *Matheseos universalis elementa, quibus accedit specimen commentarii in arithmeticam universalem Newtonii*; Leyde, 1727, in-8° : traité d'arithmétique et d'algèbre, que 's Gravesande publia également pour les besoins de son enseignement; — *Introductio ad philosophiam, metaphysicam et logicam continens*; Leyde, 1736, 1756, in-8°; trad. en français (1737, in-8°) et en hollandais (1746). Dès son apparition, cet ouvrage avait été l'objet d'une telle estime, que les auteurs du *Journal des savants* terminaient un extrait qu'ils en donnaient par l'appréciation suivante : « Nous ne connaissons pas de meilleure introduction à la philosophie. » Tennemann dit « qu'on doit à 's Gravesande le développement d'excellentes règles pour la recherche de la vérité ». Venu à une époque où Locke et Descartes se partageaient encore exclusivement l'empire de la philosophie, 's Gravesande tient entre ces deux chefs d'école une sorte de milieu, qu'il a su choisir en répudiant ce que peut avoir d'exagéré la doctrine de l'un et de l'autre, et en ne reconnaissant d'autre maître que le bon sens. D'accord avec Descartes sur le *criterium* du vrai, il s'en sépare néanmoins sur la question du doute universel, pris comme point de départ de la méthode, attendu qu'il regarde ce doute universel comme intellectuellement impossible. D'accord

(1) Le nom de cette famille est STORM VAN 'S GRAVESANDE; on ignore quelle est l'origine de ce dernier nom.

(2) Le *Journal littéraire*, fondé en mai 1713, eut pour rédacteurs 's Gravesande, Marchand, van Effen, Sallengre, Alexandre et Saint-Hyacinthe. Suspendu en 1722, il fut continué de 1729 à juin 1732, sous le même titre, par les soins de s' Gravesande et de Marchand, qui s'adjoignirent Superville, de Joncourt, Sacrelaire, Calandrini et Cramer.

avec Locke, trop d'accord peut-être, sur le problème de l'origine des idées, il s'en sépare sur la question de savoir si Dieu a pu donner à la matière la faculté de penser, et n'hésite pas à résoudre hardiment par une négative toute spiritualiste cette question, que Locke s'était plu à maintenir dans les termes d'un doute timide. Bien que d'accord sur la plupart des points avec le sens commun, la philosophie de 's Gravesande n'est cependant pas exempte d'erreurs. Ainsi, cet écrivain se trompe quand il soutient que l'âme ne pense pas toujours et quand il introduit divers degrés dans l'évidence; il se trompe gravement sur la question du libre arbitre, quand il fait de nos actes la conséquence d'une nécessité morale, à laquelle notre âme obéirait de la même manière que la balance se laisse entraîner par le plus grand poids. Mais à côté de ces erreurs combien de questions traitées avec une puissance de raison et de bon sens qu'on ne retrouve pas toujours à un égal degré même chez des philosophes que la renommée a mieux favorisés : telles que la question de la probabilité, celle des causes et des remèdes de nos erreurs, celle du raisonnement, enfin celle de la méthode, notamment en ce qui concerne les moyens de perfectionner l'attention, l'intelligence et la mémoire! 'S Gravesande a composé aussi plusieurs discours écrits en latin, et il a donné ses soins à l'impression des ouvrages suivants : *Opera varia et reliqua* (Leyde et Amst., 1724-28, 4 vol. in-4°), de Huygens; *Introductiones ad veram physicam et veram astronomiam* (ibid., 1725, in-4o), de J. Keill, son ami; et *Ouvrages adoptés par l'Académie royale des sciences* (La Haye, 1729, t. I. à VI, in-4°). Tous les écrits de cet auteur ont été rassemblés sous le titre d'*Œuvres philosophiques et mathématiques;* Amst., 1774, 2 vol. in-4°, mis en français, et enrichis de remarques et d'une notice étendue par Allamand, l'éditeur. C. M.

Vie de 's Gravesande par Allamand, dans le *Dict. historique* de Prosper Marchand. — *Dictionnaire des sciences philosophiques.* — *Mémoire sur la vie et les écrits de 's Gravesande*, par C. Mallet, dans le *Compte-rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, année 1858, t. Ier.

SHADWELL (*Thomas*), poëte anglais, né en 1640, dans le Norfolk, mort en 1692. Il commença par étudier le droit; mais il y renonça bientôt pour voyager à l'étranger. A son retour en Angleterre, il se lia avec les beaux esprits du jour, notamment avec Dryden, Otway, Rochester. Peu de temps après, il donna sa première comédie, *the Sullen Lovers* (1668), dont le succès fut assez grand pour le décider à embrasser la carrière dramatique. Il ne tarda pas à devenir célèbre, et les *whigs* le posèrent en rival de Dryden, dont il avait cessé d'être l'ami à la suite d'une petite guerre de préfaces. Lorsque ce dernier donna sa démission de poëte lauréat, Shadwell lui succéda, grâce à la protection de lord Rochester. Il mourut empoisonné par une dose d'opium plus forte que celle qu'il prenait d'habitude. Si le nom de Shadwell a surnagé à l'oubli, il faut l'attribuer aux railleries dont Dryden l'accabla dans *Mac Flecknoe, or a Satire on the true-blue Protestant T. S.*, publié en octobre 1682. Ses œuvres se ressentent de la hâte qu'il mettait à les composer; mais l'accusation de sottise et de lourdeur portée contre lui est fort injuste. Il ne manque ni de tact, ni d'esprit d'observation, ni de vivacité. Les œuvres de Shadwell ont été publiées en 1720 (Lond., 4 vol. in-12). Il a laissé quelques traductions estimées des classiques latins.

SHAFTESBURY. *Voy.* COOPER.

W. Scott, *Life of Dryden.* — Knight, *English Cyclopædia* (biogr.).

SHAKESPEARE (1) (*William*), le plus grand des poëtes anglais, né le... avril (2) 1564, à Stratford-sur-Avon, dans le comté de Warwick, mort le 23 avril 1616, dans la même ville. Il était fils de John Shakespeare et de Mary Arden. La gloire du fils rejaillissant sur le père a donné lieu à de minutieuses recherches et à d'interminables discussions sur la position et la vie de cet obscur bourgeois de Stratford. Si l'on se borne aux faits authentiques recueillis dans les registres de la ville, on trouve que dès 1556 John Shakespeare était membre d'un jury à Stratford; que vers la fin de 1557 il fut élu membre de la corporation municipale de cette ville; qu'en 1558 et 1559 il remplit les fonctions de *constable;* qu'en 1561 il devint un des chambellans de la corporation. Deux de ses filles furent baptisées, *Jone* (sic) le 15 septembre 1558, *Margaret* le 2 décembre 1562. Margaret mourut âgée de quelques mois, et fut ensevelie le 30 avril 1563; il est probable que sa fille aînée mourut aussi dans l'enfance, puisque une autre de ses filles fut baptisée en 1569, sous ce même nom de *Jone*.

(1) Les controverses au sujet de ce célèbre poëte commencent avec l'orthographe de son nom, que l'on trouve écrit *Shakspere*, *Shakespere*, *Shakespeyre*, *Shaxper*, *Chacsper*, *Shakespeare*, *Shakspeare*, etc... La forme *Shakespeare* est la plus conforme à l'étymologie (qui agite, qui brandit la lance, *hasti-vibrans*, selon la traduction de Fuller); elle est consacrée par les premières éditions de ses poésies, faites sous ses yeux, et par la première édition de son théâtre complet (1623) : c'est celle que nous avons adoptée dans cet article; mais la forme abrégée *Shakespere* et *Shakspere* était la plus usitée dans son comté natal, et lui-même signait habituellement *Shakspere*, comme on lit très-distinctement sur son exemplaire du *Montaigne* de Florio, acquis par le *British Museum*. Les trois signatures de son testament ne sont pas assez nettes pour qu'on soit sûr de l'orthographe. Sur un autre acte authentique on trouve son nom signé *Shakspere*.

(2) Sur le registre des baptêmes de l'église paroissiale de Stratford-sur-Avon, William Shakespeare est inscrit à la date du 26 avril 1564 (Gulielmus, filius Johannes Shakspere); on peut supposer que William était né la veille ou l'avant-veille, le 25 ou le 24 avril; il se peut aussi qu'il fut né huit ou dix jours plus tôt; cependant, tous les biographes le font naître le 23, nous ne savons sur quelle autorité, peut-être simplement pour faire concorder plus exactement la date de sa naissance et celle de sa mort.

William fut probablement le premier des enfants de John qui dépassa l'enfance, de sorte qu'il se trouva l'aîné de la famille.

Nous voyons par ce qui précède que John Shakespeare était un honnête bourgeois de Stratford; mais quelle profession exerçait-il? Ici le champ est ouvert aux hypothèses, car les registres de Stratford ne nous apprennent rien de précis sur ce point. Nous savons par des actes authentiques que John Shakespeare avant son mariage avait acquis deux propriétés dans Stratford, toutes deux avec jardin, et une avec un petit clos de champ (1556); que par son mariage avec Mary Arden il devint possesseur de la propriété d'Asbies à peu de distance de Stratford, et d'une petite propriété rurale à Snitterfield; qu'en 1570 il était fermier pour 8 liv. st., somme assez considérable pour le temps, d'une prairie de quatorze acres avec ses appartenances, située à deux milles de Stratford et appelée Ingen. De ces faits on peut conclure que John Shakespeare vivait de ses propriétés et de ses fermes, les exploitant lui-même, pour ne pas avoir à partager avec un fermier les profits de la culture. Il n'y aurait à cette conclusion nulle difficulté si divers témoignages ne nous représentaient le père du poëte autrement que comme un propriétaire et cultivateur rural. Ainsi le curieux et médisant antiquaire Aubrey, qui vivait vers la fin du dix-septième siècle, dit que le père de Shakespeare était boucher. Rowe, sur la foi de l'acteur Betterton, qui au commencement du dix-huitième siècle fit un voyage dans le comté de Warwick pour recueillir des anecdotes touchant Shakespeare, dit que son père John était marchand de laine (*woolman*). Malone trouva dans un vieux cahier de procédure que John Shakespeare était *glover* (aujourd'hui gantier, mais au seizième siècle ce mot avait un sens plus étendu). Ces assertions, en apparence contradictoires, peuvent facilement se concilier entre elles et avec le fait que John était un propriétaire rural. A cette époque la division du travail était peu pratiquée, et les propriétaires fonciers même riches ne se faisaient pas faute d'exploiter directement les provenances de leurs propriétés; ils devenaient « bouchers, tanneurs, éleveurs de troupeaux, bûcherons, et *denique quid non*, » comme le dit Harrisson, qui s'élève avec indignation contre ce monopole. Nous n'avons donc aucune peine à concevoir que John Shakespeare, propriétaire à Stratford et à Asbies, fermier d'une prairie considérable, ait, à l'occasion, abattu lui-même et débité les veaux de son herbage, qu'il ait vendu la laine de ses moutons et même du bois de charpente (ce que l'on trouve aussi dans un ancien acte), et qu'avant de livrer au corroyeur les peaux de ses animaux, il leur fit subir cette préparation qui consiste à séparer du cuir la laine ou le poil, opération qui rentrait dans le métier du *glover* ou *fellmonger* (pelletier). Si plus tard nous trouvons que William aida son père dans ces divers emplois et trafics, nous n'aurons garde d'en conclure qu'il fut lui-même boucher, marchand de laine ou pelletier de profession.

Sa mère, Mary Arden, appartenait à une des plus considérables et des plus riches familles du comté de Warwick. Elle était petite-fille d'un gentilhomme ou valet (*groom*) de la chambre du roi Henri VII, et arrière-petite-nièce d'un écuyer du même prince (*squire of the body*). Son père, Robert Arden, de Wellingcote ou Wilmecote, mourut en 1556, lui léguant, comme à sa plus jeune fille, toute sa terre d'Asbies. La propriété de Mary Arden a été évaluée à 110 liv. st. environ de la monnaie du temps, ce qui équivaut à près de 600 l. du nôtre (15,000 fr. environ). Mary épousa John Shakespeare en 1557; elle survécut de sept ans à son mari (mort en 1601), et ne mourut qu'en 1608, lorsque son fils était dans tout l'éclat de la fortune et de la gloire.

On montre encore à Stratford, dans la rue Henley, la maison où naquit, dit-on, Shakespeare, et où certainement il passa son enfance. C'était une des plus belles de cette petite ville rurale, qui comptait alors 1,200 habitants environ et qui était fort mal bâtie. Tandis que le futur poëte grandissait dans cette demeure à demi rustique, son père s'élevait aux honneurs municipaux : en 1565, il fut élu *alderman*; en 1568 il devint *bailiff*, c'est-à-dire premier magistrat de Stratford, et pendant qu'il était en fonctions il obtint une patente d'armes ou titre de noblesse, de sorte qu'à partir de cette époque son nom sur les registres est précédé de la qualification de *master*. Le fils du *bailiff* ne pouvait manquer de recevoir de l'éducation, puisque Stratford possédait une école où les enfants des membres de la corporation étaient élevés gratuitement. Cette école, qui remontait à Henri VI, et qui avait reçu une charte d'Édouard VI, avait des maîtres instruits, gradués des universités; les deux qui la tinrent successivement pendant le temps d'études de Shakespeare se nommaient Thomas Hunt et Thomas Jenkins. On a beaucoup discuté sur le degré précis d'instruction qu'il put acquérir à cette école : ce fut, selon toute apparence, une bonne instruction moyenne, c'est-à-dire le latin et un peu de grec; il n'apprit sans doute que plus tard, et à Londres, le français, l'italien, et peut-être l'espagnol. Son plus ancien biographe, Rowe, prétend que son éducation resta incomplète, parce que son père fut forcé par la gêne domestique de le retirer de l'école avant le temps. Rowe ajoute que John Shakespeare avait une nombreuse famille, dix enfants en tout. Ce dernier fait, donné comme une cause ou du moins une circonstance aggravante de son état de gêne, n'est pas exact. John Shakespeare n'eut jamais dix enfants à la fois; en 1578 il n'en avait que cinq : *William*, âgé de quatorze ans, *Gilbert* de douze, *John* de neuf, *Anne* de sept, *Richard* de quatre. Il lui naquit un dernier fils, *Edmond*, en

1580; mais Anne était morte l'année précédente. Quel que fût du reste le nombre de ses enfants, John Shakespeare pouvait s'être trouvé dans la gêne; c'est ce que Malone s'est efforcé de prouver. Les faits qu'il a recueillis à cet égard pourraient sans doute, pris isolément, s'interpréter dans un autre sens; mais nous croyons que considérés dans leur ensemble ils témoignent en effet qu'à partir de 1578 John Shakespeare subit quelque revers de fortune. En 1592 encore il était sous le coup d'une menace d'emprisonnement pour dettes; c'est du moins le prétexte qu'il alléguait pour ne pas aller à l'église. Depuis 1586 il avait cessé ses fonctions d'*alderman*. Peu après il se releva, sans doute avec l'aide de son fils, alors auteur dramatique célèbre. La patente d'armes qui lui fut donnée en 1596, confirmant celle de 1568, atteste qu'il était dans un bon état de fortune.

Cette gêne ou cette ruine passagère eut certainement de l'influence sur la destinée de William; elle ne l'obligea point, comme le veulent Rowe et Malone, à quitter l'école avant d'avoir reçu une instruction suffisante; mais elle le mit tout jeune aux prises avec les nécessités de la vie, et le força à se créer des moyens d'existence. Il dut assister son père dans les diverses occupations d'un propriétaire, telles que nous les avons définies plus haut, et les récits qui nous le représentent comme garçon boucher et marchand de laine n'ont fait que généraliser des circonstances passagères de sa vie de jeunesse. On dit aussi qu'il fut maître d'école et clerc chez un procureur (*attorney*) de Stratford; on a même donné pour preuve de ce dernier emploi les nombreuses expressions légales qui se trouvent dans ses pièces, expressions toujours appliquées avec une exactitude technique. Ce ne sont là que des traditions ou des conjectures; mais, à moins de laisser un vide dans toute cette partie de la vie du poëte, il faut bien les admettre. Le premier fait authentique que nous rencontrions est son mariage. Par acte du 28 novembre 1582 (découvert et publié en 1836), deux fermiers de Stratford se portent caution, sous peine d'une amende de 40 liv. st., qu'il n'existe pas d'empêchement légitime à la célébration du mariage entre William Shakespeare et Anne Hathaway. L'acte était à l'effet d'obtenir de l'évêque de Worcester une dispense pour que le mariage se fît après une seule publication de bans. Il est donc probable que cette union fut célébrée dans les premiers jours de décembre; mais comme on n'en a point trouvé trace sur les registres de Stratford, on ignore si elle eut lieu dans cette paroisse. Shakespeare avait alors dix-huit ans et huit mois. Anne Hathaway, née en 1556, avait huit ans de plus que lui; elle était d'une bonne famille de propriétaires établis dans le hameau de Shottery, près de Stratford. La différence des âges des deux conjoints ne fut pas la seule circonstance singulière de cette union; les registres de Stratford en constatent une autre : le premier enfant de William et d'Anne Shakespeare, une fille, *Suzanne*, fut baptisée le 26 mai 1583, cinq mois après leur mariage. D'après ce fait il est naturel de penser que cette union fut nécessitée par une faute du jeune couple; mais des critiques anglais, jaloux de la réputation morale de leur poëte, ont fait observer que des fiançailles devant témoins constituaient alors un mariage valide, auquel on ajoutait, plus ou moins longtemps après, la consécration religieuse. L'union de William et d'Anne n'aurait donc rien offert d'irrégulier. Quoi qu'il en soit, si c'était là un mariage d'amour, il n'y parut guère par la suite. Shakespeare semble de tout temps s'être médiocrement occupé de sa femme. Quelques vers de *la Douzième nuit*, où il prescrit très-nettement à la femme de choisir un époux plus âgé qu'elle, sont sans doute une allusion à son propre mariage, précoce et mal assorti. Cependant il n'en faudrait pas conclure que Shakespeare fut malheureux en ménage; rien ne l'atteste, et la vérité toute simple est que sa femme tint fort peu de place dans sa vie. Elle lui donna encore deux jumeaux, un fils et une fille, baptisés le 2 février 1584 (1585 nouveau style). Ce furent leurs derniers enfants. Peu après Shakespeare quitta Stratford, et se rendit à Londres, où il s'associa à une troupe d'acteurs.

Le fils d'un *alderman* se faire acteur, un père de famille quitter sa femme et ses enfants, ce sont des actes qui ont paru assez étranges pour qu'on leur ait cherché une cause extraordinaire. Rowe nous apprend que William, ayant eu le malheur, assez commun aux jeunes gens, de fréquenter mauvaise compagnie, se laissa entraîner par ses camarades à braconner avec eux dans le parc de sir Thomas Lucy de Charlecote, près de Stratford. Le gentilhomme le poursuivit en justice pour ce fait, et William, irrité, se vengea par une ballade satirique contre sir Th. Lucy; celui-ci redoubla ses poursuites, et le jeune homme n'eut d'autre moyen de s'y soustraire que de se réfugier à Londres. On raconte cette historiette de deux ou trois manières, et rien n'en garantit l'authenticité. Ce qu'on peut dire en sa faveur, c'est qu'elle était de tradition à Stratford, où longtemps encore après la mort du poëte on citait quelques vers de la ballade qu'il avait affichée à la porte du parc de sir Thomas Lucy (1). On veut que la tradition soit confirmée

(1) Oldys, qui rapporte ce fait, le tenait d'un M. Jones, qui mourut en 1703, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et qui l'avait entendu raconter à de vieilles gens de Stratford. Un parent de ce M. Jones communiqua à Oldys, qui nous l'a transmis, un couplet de la fameuse ballade. Ce couplet, si l'on en juge par certains anachronismes d'expression, a tout l'air d'avoir été fabriqué longtemps après le seizième siècle; le voici :

A parliament member, a justice of peace,
At home a poor scarescrowe, at London an asse,
If lowsie is Lucy as some volke miscall it,
Then Lucy is lowsie, whatever befall it.
He thinks himself great,
Yet an asse in his state
We allow by his ears but with asses to mate.

par la première scène des *Joyeuses femmes de Windsor*, où le *squire* et juge de paix Robert Shallow se plaint que Falstaff a battu ses gens, tué son daim et forcé la porte de son parc. Nous croyons en effet, d'après certains détails (l'écusson de Shallow, le jeu de mot sur *luce* et *louse*) qu'en peignant le personnage de master Robert Shallow, Shakespeare s'est rappelé son ancien voisin sir Thomas Lucy. Jusque-là nous admettons la tradition; mais nous pensons qu'elle a fort amplifié les suites de cette escapade. Ni le fait de braconnage (*deer-stealing*), délit des plus véniels sous Élisabeth, ni même la ballade, délit plus grave, ne le forcèrent à se réfugier à Londres; il s'y rendit pour d'autres motifs, qu'il est facile de conjecturer. A vingt et un ans, sans fortune, avec des charges domestiques déjà lourdes, il aurait pu, comme son père, chercher des ressources dans une exploitation rurale; mais il avait peu de goût pour ce genre de vie. L'immense génie littéraire qu'il portait en lui le poussait impérieusement vers la carrière des lettres; or, cette carrière avait alors deux principales issues : la poésie lyrique et épique à la manière de Spenser et le théâtre. La première ne pouvait attendre sa rémunération précaire et insuffisante que du patronage de la cour et de quelques grands seigneurs; le théâtre, au contraire, extrêmement goûté du public, promettait à ceux qui le pratiquaient, plutôt comme acteurs que comme auteurs, des moyens de subsistance assurés et quelquefois très-larges. William avait d'abord songé à la poésie, comme le prouvent son *Adonis*, sa *Lucrèce*, composés ou du moins commencés à Stratford; son génie, des nécessités domestiques, des relations d'amitié le portèrent vers le théâtre. Depuis 1569 des troupes d'acteurs appartenant aux comtes de Leicester, de Warwick, de Worcester et autres, donnaient presque tous les ans quelques représentations à Stratford, et parmi ces acteurs plusieurs étaient originaires du même comté que Shakespeare. James Burbadge, père de Richard Burbadge, un des futurs camarades du poëte, en était parti pour aller fonder à Londres le théâtre des Blackfriars; Heminge, Slye, Tooley en étaient aussi; enfin, Thomas Greene était de Stratford même. On comprend que Shakespeare assistant à des représentations qui éveillaient son génie dramatique se soit lié avec plusieurs de ses compatriotes déjà engagés au théâtre, qu'il ait songé à les accompagner ou à les rejoindre à Londres; qu'eux-mêmes, frappés de ses talents naissants, l'y aient encouragé. Il quitta donc Stratford vers l'âge de vingt-deux ans, et trois ans plus tard nous le trouvons un des copropriétaires de Blackfriars (*sharers in the Blacke Fryers playehouse*). Dans une pétition adressée en novembre 1589 aux lords du Conseil privé « par les pauvres acteurs de Sa Majesté » (*Her Majesty's poore playeres*), William Shakespeare figure le douzième sur une liste de seize signataires, parmi lesquels on remarque trois (ou quatre, car on croit que Thomas Pope était aussi du Warwickshire) de ses compatriotes : James Burbadge, Thomas Greene et Nicholas Tooley.

Que s'était-il passé dans ces trois ans 1586-1589? L'histoire naturellement n'en dit rien, un acteur n'étant pas alors un personnage assez important pour que l'histoire s'occupât de ses faits et gestes. Les traditions recueillies beaucoup plus tard sont sans autorité et sans vraisemblance. Ainsi on prétend que William, arrivé à Londres et dépourvu de ressources, se vit réduit à garder à la porte d'un théâtre les chevaux des curieux. On s'est donné la peine de réfuter ce conte; c'était inutile. Nous n'en savons pas assez, il est vrai, pour préciser ce que fit Shakespeare dans les trois premières années de son séjour à Londres; mais nous en savons assez pour affirmer que ce ne fut pas en gardant des chevaux à la porte qu'il obtint une part dans la propriété du théâtre. Il l'acquit sans doute en se rendant utile à ses camarades, d'abord comme acteur, puis bientôt comme auteur. Aubrey nous dit qu'il « jouait excessivement bien ». Son nom figure, suivant l'habitude, parmi ceux d'autres acteurs en tête de quelques anciennes pièces, mais sans indications particulières. Rowe, qui a fait des recherches sur ce point, a pu constater seulement que son meilleur rôle était le fantôme dans *Hamlet*. Quelque talent qu'il ait montré en ce genre, ce fut par un autre mérite qu'il se fit promptement une place distinguée parmi ses camarades. Sans doute on n'a aucune preuve qu'il ait rien écrit avant 1589; cependant les probabilités sont qu'il avait déjà composé *Vénus et Adonis* et *Lucrèce;* le premier de ces poëmes fut publié en 1593, le second en 1594. Tous deux sont dédiés au comte de Southampton. Le poëte dit, dans la dédicace de *Vénus et Adonis*, que c'est son premier ouvrage; mais *Lucrèce* est incontestablement de la même époque, et tous deux remontent à la jeunesse du poëte et à son séjour à Stratford. Ils appartiennent à ce genre élégiaque pastoral et descriptif que Surrey, Wyatt et surtout Philippe Sidney avaient mis à la mode et que Spenser éleva à la hauteur de l'épopée; ils attestent, avec l'ardeur sensuelle de la jeunesse, une imagination opulente et une force, une originalité d'expression étonnantes. Shakespeare maniait déjà en maître l'idiome de son pays. En même temps on remarque dans ces deux poëmes une tendance vers le drame; le récit proprement dit y tient peu de place, les discours au contraire y sont très-longs et très-nombreux. Évidemment l'auteur de pareils ouvrages ne pouvait pas vivre au milieu d'acteurs et jouer des pièces sans que l'idée lui vînt d'en composer lui-même. Nous ne connaissons pas ses premiers essais. A cette époque les pièces de théâtre s'imprimaient rarement; la troupe de comédiens qui

les avait acquises les gardait comme une propriété privée, et ce n'était que subrepticement que quelque libraire avide s'en procurait une copie pour l'impression. Les comédiens traitaient fort librement les pièces achetées aux auteurs; ils les corrigeaient, les remaniaient, les refaisaient pour leur rendre l'attrait de la nouveauté; quelquefois ils en composaient eux-mêmes au grand déplaisir des auteurs de profession. Dans la compagnie de Blackfriars, où entra Shakespeare, le sociétaire habituellement chargé de ce travail de remanier, de refondre les pièces ou d'en faire de nouvelles, était G. Peele. Tant qu'il resta à Blackfriars, Shakespeare ne vint qu'en second; mais on croit qu'il quitta la troupe en 1590, et dès lors le jeune poëte de Stratford s'employa de plus en plus activement à composer des pièces pour le théâtre de Blackfriars.

Comme on n'a pas conservé les registres de ce théâtre, comme il n'existait alors ni journaux ni revues, pour rendre compte des pièces nouvelles, et que ces pièces ne s'imprimaient que plus ou moins longtemps après, et fort irrégulièrement, il est impossible de donner une chronologie précise des compositions dramatiques de Shakespeare; mais on peut cependant les classer par époques, et déterminer avec une exactitude suffisante les périodes de sa carrière théâtrale. D'abord on a eu tort de prétendre qu'il ne commença d'écrire pour le théâtre que vers 1592; des témoignages contemporains permettent de faire remonter ses débuts à trois ou quatre ans plus haut. Nashe, dans une *Epître* aux étudiants des deux universités, placée en tête de l'*Arcadia* de Robert Greene (1589), dit ironiquement que la lecture de la traduction anglaise de Sénèque « peut fournir des *Hamlets* entiers (c'est-à-dire des discours tragiques) à pleines mains ». Nashe fait-il ici allusion à un premier *Hamlet* de Shakespeare, plus ancien même que l'ébauche que nous possédons aujourd'hui? Nous le croyons d'autant plus que l'allusion n'est pas amicale. Robert Greene, qu'il ne faut pas confondre avec Thomas, en voulait aux comédiens de Blackfriars, et particulièrement à Shakespeare. Après cette allusion nous en trouvons une autre, toute différente et très-amicale, dans les *Complaints* de Spenser, publiées en 1591; une de ces complaintes est intitulée *les Larmes des Muses :* Thalie se lamente sur le déclin de la comédie, qui a tout perdu en perdant « cet homme que la nature elle-même a fait pour la contrefaire et pour imiter la vérité, le plaisant Willy ». Ce Willy, mort récemment, dit Spenser (mais l'expression ne doit pas se prendre à la lettre), n'est-ce pas William Shakespeare, que quelque incident inconnu aurait momentanément éloigné du théâtre? On ne voit pas à quel autre auteur pourraient s'appliquer les éloges de Spenser. On est confirmé dans l'idée qu'il s'agit bien de lui par ce fait que Spenser en 1594 donna une preuve non équivoque de son admiration pour Shakespeare; il le désigne dans son *Colin Clout* sous le nom du berger Aétion, « dont la muse, pleine de hautes inventions, chante héroïquement ». Le témoignage d'un ennemi s'ajoute aux paroles de l'ami pour attester que Shakespeare était déjà célèbre à une époque où beaucoup de biographes supposent qu'il n'avait encore rien écrit. Robert Greene mourut en 1592, laissant un ouvrage que publia peu après Chettle, poëte dramatique. Ce livre intitulé : *A Groatsworth of wit, bought with a million of repentance*, est précédé d'une adresse « à ceux qui dépensent leur esprit à faire des pièces », où Greene exhale son dépit contre les comédiens qui empiètent sur le domaine des auteurs. « Il y a, dit-il, un parvenu, une corneille parée de vos plumes, qui, avec *son cœur de tigre enveloppé dans la peau d'un acteur* (1), suppose qu'il est aussi capable d'enfler un vers blanc que le meilleur de vous, et qui, étant un absolu *Johannes Fac-Totum*, est dans sa propre idée le seul *Ébranle-Scène* (Shake-scene) du pays. Laissez ces singes imiter votre excellence passée, et ne leur faites jamais plus part de vos inventions admirées. » On voit que Shakespeare était déjà connu en 1591, puisqu'il excitait l'envie. Mais quoique par ses aptitudes diverses il fit aux auteurs de profession une concurrence assez redoutable pour s'attirer leur haine, il savait aussi s'en faire estimer et respecter. Il s'émut de l'attaque de Greene, et Chettle, qui avait eu le tort de la publier, s'excusa humblement de n'avoir pas effacé le passage injurieux. « J'en suis aussi fâché, dit-il dans son *Apologie*, que si la faute originelle en était à moi, parce que j'ai apprécié par moi-même ses manières, aussi civiles qu'il est excellent dans sa profession; en outre diverses personnes de qualité m'ont rapporté sa droiture de conduite, qui prouve son honnêteté, et la grâce plaisante de ses écrits, qui prouve son art. » Six ans plus tard nous trouvons sur Shakespeare un témoignage bien plus important et le plus explicite qui nous soit fourni par un contemporain. Meres, maître ès arts de Cambridge, publia en 1598 : *Palladis Tamia, wit's treasury*, collection de sentences morales tirées des anciens à l'usage des écoles. En tête se trouve « un discours comparatif des poëtes anglais ». Or, voici comment il y est parlé de Shakespeare :

« Comme l'âme d'Euphorbe était pensée vivre dans Pythagore, ainsi la douce, spirituelle âme d'Ovide vit dans Shakespeare à la langue de miel, témoins son *Vénus et Adonis*, sa *Lucrèce*, ses sonnets sucrés parmi ses amis privés. — Comme Plaute et Sénèque sont comptés les meilleurs pour la comédie et la tragédie parmi les Latins, ainsi Shakespeare parmi les Anglais est le plus excellent dans les deux genres de théâtre; pour la comédie, témoins : ses *Gentilshommes de Vérone*, ses *Erreurs*, ses *Peines d'amour perdues*, ses *Peines d'amour*

(1) Parodie d'un vers d'*Henri VI*.

gagnées, son *Songe d'une nuit d'été*, et son *Marchand de Venise;* pour la tragédie : son *Richard II*, *Richard III*, *Henri IV*, *le Roi Jean*, *Titus Andronicus*, et son *Roméo et Juliette*. — De même qu'Épius Stolon dit que les Muses parleraient avec la langue de Plaute si elles voulaient parler latin, je dis que les Muses parleraient avec le beau langage de Shakespeare si elles voulaient parler anglais. »

A l'aide de ces témoignages, et en les complétant au moyen des données fournies par les pièces elles-mêmes, on peut se faire une idée assez exacte de la première partie de la carrière dramatique de Shakespeare. Lorsqu'il arriva à Londres, il trouva les représentations théâtrales très-aimées du public, mais peu estimées des gens de goût. L'art dramatique avait débuté en Angleterre par des mystères, c'est-à-dire par la mise en scène des livres saints. Plus tard on avait ajouté aux saintes Écritures comme matière du drame l'histoire profane, ancienne, moderne et même contemporaine, et les romans de chevalerie, mais sans y joindre aucun art de composition et de style. La renaissance eut son influence sur ce genre littéraire comme sur tous les autres; l'étude de Plaute et de Sénèque apprit aux auteurs à grouper les scènes dans un certain ordre, à mettre dans leur composition plus de concentration, à donner à leurs caractères plus de suite et de relief. Sénèque surtout eut une très-grande influence sur le théâtre anglais; mais si on copia en l'exagérant encore son emphase et ses déclamations, on ne s'avisa pas de lui emprunter les unités de temps et de lieu. Le drame anglais jouissait encore de toute la liberté des anciens mystères lorsque Shakespeare vint le féconder de son génie. Les divers genres de ce drame n'étaient pas séparés entre eux par des lignes tranchées; cependant on pouvait distinguer quatre sortes de pièces : les *histoires*, ou mise en scène de faits historiques, quelquefois très-récents; les tragédies, mise en scène de faits historiques, légendaires ou fabuleux, traités à la manière de Sénèque, mais sans égard aux unités de temps et de lieu; les comédies, mise en scène de faits fictifs, traités à la manière de Plaute, mais avec la même liberté quant au temps et au lieu; enfin, un quatrième genre, qui tient des trois précédents, empruntant ses sujets à des romans, à des recueils de nouvelles, et mêlant la comédie avec la tragédie. Les premières pièces de Shakespeare correspondent à ces divisions. Nous avons d'abord l'*Histoire d'Henri VI*, en trois parties, pièce médiocre, conduite sans aucun art, et dont quelques scènes seulement appartiennent à Shakespeare; *Titus Andronicus*, détestable tragédie, composée en 1588 ou 1589, à une époque où Shakespeare imitait deux auteurs en vogue, Kyd et Marlowe; *la Comédie des erreurs*, imitation des *Ménechmes* de Plaute, qui renchérit encore sur les invraisemblances de l'original; *la Méchante apprivoisée*, comédie gaie et vive, mais bien inférieure à ce que le poëte fit depuis en ce genre; enfin *Périclès*, drame romantique très-imparfait, mais curieux comme premier essai du poëte dans un genre qu'il devait porter à la perfection.

Les Gentilshommes de Vérone marquent la transition entre la première période (1587-1591), période d'imitations et de tâtonnements, et la seconde (1591-1600), où le poëte ayant trouvé sa voie, s'y précipite avec ardeur et multiplie des œuvres qui ont la vivacité, le charme, la force de la jeunesse, mais n'ont pas encore la profondeur qu'on remarquera dans les chefs-d'œuvre de sa maturité. Les voici dans leur ordre le plus probable; d'abord les pièces romantiques qui suivent naturellement *les Gentilshommes de Vérone : Peines d'amour perdues; Tout est bien qui finit bien* (*Peines d'amour gagnées*, dans la liste de Meres); *Roméo et Juliette*, délicieuse et touchante combinaison du drame romantique et de la tragédie; *le Songe d'une nuit d'été*, *le Marchand de Venise*, compositions ravissantes où le poëte, maître de lui, mais dans l'heureuse ferveur de la jeunesse et du succès, prodigue la poésie avec une abondance qui enchante. Shakespeare s'exerçait en même temps dans des compositions plus sévères. Le succès de *Henri VI* l'engagea à clore le cycle des deux Roses par une pièce qui montrât les Tudors héritant des prétentions rivales et s'élevant sur les ruines communes des maisons de Lancastre et d'York; il le fit dans *Richard III* (écrit vers 1595), drame remarquable, quoique le principal personnage ressemble un peu trop aux tyrans de tragédie. *Richard II* (vers 1596) n'a pas grande importance comme œuvre dramatique, mais il ouvre la série des trois magnifiques pièces sur l'avénement et la grandeur de la maison de Lancastre. C'est dans ces trois pièces (les deux parties de *Henri IV* et *Henri V*) qu'on admire comment le génie s'empare d'éléments historiques pour les modeler sans les déformer, et les fait concourir à une action dramatique. Dans les deux parties d'*Henri IV*, un comique vigoureux, original se mêle au sérieux et lui donne un relief étonnant. Dans *Henri V* (1599), c'est le lyrique qui relève le sérieux et en rehausse l'éclat; cette pièce est un véritable chant de triomphe. Il y a beaucoup de comédie aussi dans *le Roi Jean*, un peu antérieur; et il n'y a que de la comédie dans *les Joyeuses femmes de Windsor* (vers 1599), où sont si gaiement exposées les mésaventures de sir John Falstaff, le plus amusant personnage du drame de *Henri IV*. Dans toutes ces pièces, ce qui distingue Shakespeare, c'est la vivacité des caractères, l'abondance de la poésie, une humeur franche et joyeuse, une incomparable fraîcheur d'imagination; mais à partir de 1600 ses pièces prennent une teinte plus sévère, revêtent des couleurs plus dures, et expriment des sentiments plus creusés, plus compliqués. La distinction sans

doute ne se marque pas brusquement, mais elle est réelle, et il est certain que les pièces de cette troisième période (1600-1609) ont un autre caractère que celles de la période précédente. Cette différence s'explique par le progrès de l'âge et par certaines particularités de la vie de Shakespeare.

Nous avons vu ce poëte dès 1589 co-propriétaire d'une entreprise théâtrale, à la prospérité de laquelle il contribua largement par ses pièces. Tel était le succès de cette troupe de comédiens qu'ils bâtirent un nouveau théâtre, celui du Globe, en 1595, pour servir aux représentations dans la belle saison, et qu'ils agrandirent leur ancien théâtre; à cette occasion ils eurent à se défendre contre l'opposition de quelques voisins, et ils adressèrent à l'autorité une apologie signée de huit sociétaires (1596). Shakespeare est le cinquième sur la liste. Sa famille se ressentit de sa fortune. Chaque année, si l'on en croit Aubrey, il allait visiter Stratford. Là son seul enfant mâle, *Hamnet* (sic), mourut au mois d'août 1596; là son père, sa mère, sa femme, ses filles, sa sœur vivaient dans une aisance qui était son œuvre. En 1597, il acheta la plus belle maison de Stratford, la *grande maison* comme on l'appelait. A Londres, il habitait dans Southwark, près du Bear Garden. Enfin, il semble que les dons de la fortune s'unissaient à ceux du génie pour lui composer une heureuse existence; et cependant son esprit n'était pas parfaitement à l'aise, et il ressentait quelque souffrance de sa position de comédien. Il existe un très-curieux témoignage de ses sentiments à cette époque; c'est un recueil de cent cinquante-quatre sonnets, qui se rapportent presque tous à la vie intime de l'auteur. L'histoire de ce recueil est singulière. Shakespeare avait publié avec beaucoup de succès, en 1593, le poëme de *Vénus et Adonis*, et en 1594 le poëme de *Lucrèce* (1), tous deux dédiés à lord Southampton, jeune et brillant seigneur, aimant passionnément le théâtre et patron généreux des acteurs et auteurs. Excité par ce succès, un libraire, W. Jaggard, publia en 1599, sous le titre de *The passionate Pilgrime* (2) et sous le nom de Shakespeare, un recueil de petits poëmes qui évidemment ne lui appartenaient pas tous; on y trouvait deux de ces sonnets signalés par Meres, et déjà presque célèbres quoique encore inédits. Dix ans plus tard seulement (1609) un recueil de ces sonnets parut sous ce titre : *Shakespeare's Sonnets, never before imprinted* (3). Il est précédé d'une inscription énigmatique qui a prodigieusement occupé les commentateurs et que nous donnons textuellement :

TO. THE. ONLIE. BEGETTER. OF.
THESE. INSUING. SONNETS.
M. W. H. ALL. HAPPINESSE.
AND. THAT. ETERNITIE.
PROMISED.
BY.
OUR. EVER. LIVING. POET.
WISHETH.
THE. WELL. WISHING.
ADVENTURER. IN.
SETTING.
FORTH.

T. T.

(Au seul père de ces sonnets suivants M. W. H.
tout bonheur et cette éternité promise
Par notre immortel poëte désire
Le bien désirant qui s'aventure à les publier. T. T.)

Cette inscription a été généralement regardée comme une dédicace adressée par le libraire T. T. (Thomas Thorpe) au seul père ou inspirateur de ces sonnets, M. W. H. Quel nom désignaient ces initiales? Nous remplirions des pages en énumérant les hypothèses auxquelles ces deux lettres ont donné lieu. Devons-nous croire avec Farmer que W. H. signifie William Harte, qui ne naquit qu'après que plusieurs de ces sonnets eurent été composés; avec Tyrwhitt, qu'ils désignent W. Hughes, dont l'existence même est douteuse; avec Chalmers, qu'il s'agit de la reine Élisabeth; avec Barnstorff, que W. H. c'est *William Himself*, c'est-à-dire Shakespeare lui-même? Ces hypothèses ne méritent pas même d'être réfutées. Mais il faut prêter plus d'attention à Boaden, qui voit dans W. H. William Herbert, comte de Pembroke, et à Drake, qui y voit Henri Wriothesley, comte de Southampton. Il est vrai que William Herbert, né en 1580, n'avait à l'époque où ces sonnets furent composés que de quatorze à dix-sept ans, et qu'il ne peut en avoir été le seul inspirateur. Ce n'est point un enfant de cet âge que Shakespeare aurait si vivement pressé de se marier. Mais s'il n'inspira pas ces sonnets, ne put-il pas plus tard en être le confident, le dépositaire et enfin l'éditeur? Dans ce cas W. H. serait, suivant une conjecture très-ingénieuse de M. Philarète Chasles, non pas le *onlie begetter* qui reçoit l'offrande du recueil, mais l'éditeur qui a recueilli ces sonnets *sucrés* parmi les amis de l'immortel poëte et qui les offre à l'ami qui les a inspirés. Cette hypothèse vraisemblable nous laisse toujours dans le doute quant au *onlie begetter*. Ce doute cependant n'est pas absolu, et toutes les vraisemblances s'accordent pour nous faire reconnaître l'inspirateur des sonnets dans H. W., comte de Southampton, ce généreux patron qui avait déjà reçu les dédicaces de *Vénus et Adonis* et de *Lucrèce*. Le comte de Southampton, né en 1573 et résidant à Londres depuis 1590, s'était lié avec le poëte d'une amitié

(1) *Venus and Adonis*; Londres, 1593, pet. in-4°; le seul exemplaire cité de cette édition est à la bibl. bodléienne; réimpr. *huit* fois, en différents formats, jusqu'en 1636. — *Rape of Lucrece*; Lond., 1594, pet. in-4°; réimpr. *six* fois jusqu'en 1655.

(2) Cette publication (Lond., 1599, in-16) a été reproduite en 1612, sans autre différence que l'omission du nom de Shakespeare.

(3) L'édition de 1609, in-4°, est unique; on l'a reproduite en fac-simile en 1862. — Les poëmes et sonnets ont été réimpr. ensemble : Londres, 1709, pet. in-8°; 1843, gr. in-4°, fig., et 1861, in-fol., fig.

aussi intime qu'elle pouvait exister entre personnes de rangs si différents. Rowe rapporte, sur la foi de William Davenant, qu'il lui donna une fois une somme de 1,000 liv. st., cadeau énorme si l'on songe que l'argent valait alors à peu près cinq fois plus qu'aujourd'hui. Cette libéralité passe la vraisemblance; mais il est possible que Shakespeare ait reçu de ce jeune lord des services d'argent. Il lui portait une vive et reconnaissante affection, où le respect dû à une haute naissance n'excluait pas la familiarité, comme le prouvent la dédicace de *Lucrèce* et mieux encore les *Sonnets*. Là le poëte, comptant que ses vers ne sortiront pas du cercle de l'amitié, exprime ses sentiments avec une vivacité singulière, et on peut dire avec une exagération qui conviendrait mieux à la perspective du théâtre qu'à la familiarité de la poésie intime; car même dans ce genre de poésie Shakespeare ne pouvait se dépouiller de son puissant génie dramatique; c'est à quoi ne pensent pas assez ceux qui veulent chercher dans ces sonnets des révélations autobiographiques. Je crois qu'il n'en faut attendre que des indications générales sur l'état de l'âme du poëte à l'époque où il les écrivit, de 1594 à 1597. Les CXXVI premiers sonnets sont adressés à un ami, les XXVIII derniers à une femme mariée que le poëte aimait, et qui n'était pas plus fidèle à son amant qu'à son mari. Dans la première partie de la collection, le sentiment est certainement plus passionné que dans la seconde, ce qui paraît étrange et a même donné lieu à des suppositions choquantes; mais il faut, si on ne veut pas les mal interpréter, tenir compte de la phraséologie poétique du temps. Par exemple le mot *love* doit se traduire par amitié ou attachement. Le poëte l'emploie en ce sens dans sa dédicace de *Lucrèce*, où assurément il n'aurait jamais songé à afficher un sentiment coupable.

Du reste, cet attachement de Shakespeare pour Henri Wriothesley, tel qu'il s'exprime dans les *Sonnets*, est essentiel dans la vie du poëte et mériterait d'être analysé avec un soin minutieux; les bornes de cet article nous obligent à n'en indiquer qu'un des traits principaux. Évidemment le poëte souffrait de l'inégalité de condition qui existait entre lui et son jeune ami, et devant le noble comte il rougissait de son métier d'acteur. Ce sentiment ne se trahit pas par d'obscures allusions; il se marque de la manière la plus forte, par exemple, dans les sonnets CX, CXI, CXII, dans lesquels il se plaint de sa mauvaise fortune, qui l'a forcé de gagner sa vie par un métier public, d'où il résulte que son nom a reçu une flétrissure, et que le scandale a gravé une marque sur son front. Ce qui augmentait encore l'amertume de ce sentiment, c'est que le poëte ne pouvait pas s'en prendre de ce scandale flétrissant uniquement à la mauvaise fortune. Ses mœurs irrégulières y étaient pour quelque chose. On raconte à ce sujet diverses anecdotes. Dans ses voyages annuels à Stratford, il s'arrêtait à Oxford à l'auberge de *la Couronne*. L'hôtelier John Davenant et sa femme lui faisaient grand accueil; ils le donnèrent pour parrain à leur fils, le futur poëte William Davenant. La chronique de l'endroit voulait qu'il fût plus que le parrain de l'enfant, et William Davenant acceptait complaisamment cette parenté, aussi illustre qu'irrégulière. L'anecdote nous vient d'Aubrey, vers 1680. En voici une autre, que nous tenons de Manningham, qui l'écrivait du vivant du poëte, vers 1602. Une bourgeoise de Londres, charmée du jeu de l'acteur Richard Burbadge, ami de Shakespeare, lui donna un soir rendez-vous dans sa maison, en lui disant de frapper à la porte sous le nom de Richard III. Shakespeare, qui avait entendu l'invitation, se glissa à la faveur du mot de passe dans la maison de la dame, qui par précaution avait éteint les lumières. Peu après Burbadge vient frapper à la porte; mais en vain il s'annonce comme Richard III, Shakespeare le renvoie avec ces mots : « Je suis Guillaume le Conquérant. » L'anecdote a l'air d'un conte, mais elle montre ce que les contemporains pensaient des mœurs du poëte. Les *Sonnets* contiennent à ce sujet une révélation plus sérieuse. On l'y voit amoureux d'une femme sans beauté et indigne de lui. Dans cette triste liaison, il eut pour rival heureux son jeune ami, sans que l'infidélité de la dame le détachât d'elle, sans que le tort de l'ami altérât le tendre attachement qu'il lui avait voué. Ces mœurs faciles s'expliquent par les habitudes du théâtre et l'entraînement de la jeunesse; mais à mesure que l'âge vint avec la gloire et la fortune, on comprend que le poëte grand et noble ait ressenti quelque honte de sa profession et de sa conduite, et que ce sentiment de dépit contre la fortune, contre les autres, contre lui-même, ait donné à un certain nombre de ses pièces la teinte satirique et misanthropique qui les distingue. C'est l'opinion d'un critique froidement judicieux, M. Hallam. « Il semble, dit-il, qu'il y eut une période de la vie de Shakespeare où son cœur était mal à l'aise et mécontent du monde ou de sa propre conscience. Le souvenir d'heures mal employées, l'angoisse d'une affection mal placée, ou non payée de retour, l'expérience des pires côtés de la nature humaine, expérience que donnent particulièrement les rapports avec des compagnons mal choisis, ces choses tombant dans les profondeurs d'un grand esprit semblent l'avoir inspiré non-seulement dans la conception de Lear et de Timon, mais aussi dans ce caractère de censeur de l'espèce humaine qui paraît d'abord dans Jacques. » En effet, si nous exceptons *la Douzième nuit*, jouée en 1602, nous trouvons de 1600 à 1607 toute une série de pièces marquées de cette empreinte satirique; elle se reconnaît dans la mélancolie philosophique de Jacques (*Comme il vous plaira*, vers 1600); dans la malignité sombre et cruelle du bâtard

Jean (*Beaucoup de bruit pour rien*, vers 1601); dans les perplexités et le doute amer d'Hamlet (vers 1603), dans la méchanceté envieuse et atroce de Iago (*Othello*, vers 1603), dans la sévère tristesse du duc Vincentio (*Mesure pour mesure*, vers 1604), dans la formidable intensité tragique de *Macbeth* (vers 1605), dans la démence de *Lear* (vers 1606), et dans la misanthropie furieuse de Timon d'Athènes. Les données manquent pour fixer même approximativement la date de cette dernière pièce; mais d'après la vraisemblance intérieure, nous la croyons écrite à peu près vers le même temps que *le Roi Lear*, quoique plusieurs critiques la placent deux ou trois ans plus tard. Les autres pièces de Shakespeare, composées, si l'on excepte peut-être *Jules César*, après 1607, présentent un autre caractère, plus calme, moins amer, et ce caractère concorde bien avec ce que l'on sait du reste de la vie de Shakespeare.

Nous l'avons laissé récent acquéreur de la *grande maison* ou Maison neuve (*New place* de Stratford), plaçant avec intelligence ses profits de théâtre. Dans les années 1601-1603, il acheta trois pièces de terre dans sa ville natale, et en 1605 il acquit les dîmes de Stratford, Old Stratford, Bishopton et Welcom pour la somme de 440 liv. st., opération qui lui donna sans doute un profit considérable. On a remarqué qu'en même temps qu'il s'enrichissait il voulut s'anoblir. Ne pouvant, à cause de sa profession, réclamer le droit d'avoir des armoiries, il en fit donner à son père; ou du moins il fit confirmer par les patentes de 1596 et 1599 le titre de noblesse que John Shakespeare aurait obtenu vers 1568. On peut croire que cette faveur ne fut pas sollicitée par l'ancien *bailiff*, qui achevait tranquillement sa vie dans la maison de son fils à Stratford. Il mourut en 1601; sa veuve vécut jusqu'en septembre 1608. A la mort de son père, Shakespeare paraît avoir eu encore trois frères vivants : Gilbert, Richard, Edmond. Le premier résidait à Stratford, où il surveillait probablement les affaires de son frère, car en 1602, quand William acquit 107 acres de terre, Gilbert figura dans le contrat; comme son nom ne se trouve pas dans le testament du poëte, on suppose qu'il mourut avant lui. Edmond, né en 1580, alla rejoindre son illustre frère à Londres, et se fit acteur. Peut-être était-il destiné à lui succéder dans sa part de propriété théâtrale; mais une mort prématurée l'enleva, en 1607. Le troisième, Richard, mourut en 1613.

Le 5 juin 1607 Shakespeare maria sa fille aînée à John Hall, de Stratford, médecin. Il était grand-père à l'âge de quarante-quatre ans. A cette époque il avait déjà depuis trois ou quatre ans quitté la profession d'acteur; mais il continuait d'être co-propriétaire des théâtres de Blackfriars et du Globe, dont la prospérité allait croissant. Jacques I[er], aussitôt après son avénement, et sans doute sur la recommandation du comte de Southampton, accorda à cette compagnie de comédiens, jusque-là dits *acteurs du lord chambellan*, le titre de serviteurs du roi. Sur la liste des sociétaires auxquels cette faveur fut accordée, Shakespeare figure le second. Laurent Fletcher est le premier; les autres sont : Richard Burbadge, Augustin Philips, John Heminge, Henri Condell, William Sly, Robert Armyn, Richard Cowley. Malgré leur titre de comédiens du roi, les sociétaires de Blackfriars furent exposés à diverses tracasseries de la part de la cité de Londres. En 1608, le lord maire et les *aldermen* voulurent faire démolir leur théâtre. A cette occasion lord Southampton s'employa utilement en leur faveur. Il écrivit une lettre trouvée dans les papiers du lord chancelier Ellesmere, à qui elle était probablement adressée; c'est un document biographique d'un haut intérêt, dont on a sans motif contesté l'authenticité. Après avoir parlé de Richard Burbadge, « le Roscius anglais », lord Southampton continue : « L'autre est un homme qui ne mérite pas moins de faveur, et mon ami particulier; jusqu'à ces derniers temps, acteur distingué dans la compagnie et maintenant co-propriétaire dans la même; auteur de quelques-unes de nos meilleures pièces anglaises, qui, comme le sait votre seigneurie, étaient très-particulièrement aimées de la reine Élisabeth, quand la compagnie était appelée à jouer devant Sa Majesté à la cour, à la Noël et au carnaval.... Cet autre a nom William Shakespeare, et ils sont tous deux du même comté, et presque de la même ville. Tous deux sont très-fameux dans leur genre.... Leur pétition a pour objet de ne pas être molestés dans leur profession, par laquelle ils se maintiennent eux-mêmes, leurs femmes et leurs familles, étant tous mariés et de bonne réputation, aussi bien que les veuves et les orphelins de quelques-uns de leurs camarades morts. » Cette recommandation produisit son effet, car on voit la même année les magistrats, ne pouvant expulser de force les acteurs de Blackfriars, tâcher de les exproprier moyennant indemnité. La négociation n'aboutit pas; mais l'indemnité réclamée par Shakespeare jette du jour sur sa position de fortune. Il demande pour sa garde-robe et autres objets lui appartenant dans le théâtre, 500 liv. st., et pour ses quatre parts dans la société la même somme que ses camarades Burbadge et Fletcher, 933 liv. 6 sh. 8 den., en tout 1,433 liv. 6 sh. 8 d. Si l'on songe que l'argent valait alors près de cinq fois plus qu'à présent, on a là une somme qui représente environ 170,000 fr. de nos jours. Ce n'était du reste qu'une partie de sa fortune; nous avons déjà parlé de ses acquisitions à Stratford; il faut ajouter que les pièces nouvelles, qu'il ne cessait de donner au théâtre, lui étaient bien payées. Dans le *Journal* du révérend John Ward, vicaire (*curate*) de Stratford-sur-Avon, journal qui s'étend de 1648 à 1679, on lit, entre autres détails piquants sur Shakespeare, qu'il avait un

revenu de 1,000 liv. st. par an, c'est-à-dire en valeur de notre temps à peu près 120,000 fr. Cette somme nous parait tout à fait exagérée; mais nous croyons qu'en estimant de 4 à 500 l. s., c'est-à-dire à 50,000 fr. environ, le revenu annuel du poëte, on approchera beaucoup de la vérité.

Il semble que les dernières pièces de Shakespeare se ressentent de cette position indépendante et fortunée qu'il avait acquise par de longs travaux et dont il jouissait à Stratford; elles sont écrites avec une facilité, une abondance qui ne dégénèrent jamais en langueur, mais qui ont quelque chose de l'abandon du génie satisfait, produisant sans efforts. La maturité de l'âge et la lecture de Plutarque, qui semble avoir été avec Montaigne son auteur favori, le portaient vers les sujets antiques, qu'il avait déjà abordés quelques années plus tôt si, comme on le croit, *Jules César* est de 1602. *Antoine et Cléopâtre* (composé vers 1607-8) est une admirable mise en scène d'une biographie de Plutarque; le drame romanesque de *Troilus et Cressida* (vers 1608) est à la fois une imitation et une parodie d'Homère; *Cymbeline* (1609) n'a d'antique que quelques noms, mais il offre la perfection du genre romanesque, comme *Coriolan* (1610) offre la perfection de l'interprétation dramatique de l'histoire ancienne. Après cette tragédie sévère et vivante, qui clôt par un chef-d'œuvre la série de ses études sur l'antiquité, Shakespeare se plut à revenir à ce genre de comédie fantastique qui, vingt ans plus tôt, lui avait inspiré *le Songe d'une nuit d'été*; il se surpassa lui-même, non pour le charme de la poésie, car rien en ce genre ne saurait surpasser *le Songe d'une nuit d'été*, mais pour l'intérêt dramatique dans *la Tempête* (vers 1611). *Le Conte d'hiver*, du même temps ou même un peu antérieur, est une pastorale héroïque, une tragédie aboutissant à un délicieux roman, les amours de Florizel et de Perdita. Le poëte, comme pour mieux transporter le spectateur dans un monde idéal, n'a eu aucun souci de la vraisemblance. Le savant Ben Jonson l'en reprit, et lui reprocha entre autres choses d'avoir placé un port de mer en Bohême; il alla jusqu'à traiter *le Conte d'hiver* et *la Tempête* de *drôleries*. Mais Shakespeare montra que s'il s'abandonnait parfois aux caprices de son imagination, il retrouvait quand il le fallait toute la fermeté et tout le sérieux de son génie. Sa dernière pièce, *Henri VIII*, sans égaler comme drame *Henri IV* et *Henri VI*, a beaucoup d'ampleur et d'éclat; c'est une pièce vraiment royale, qui clôt très-bien la suite des pièces historiques de Shakespeare. Ce fut aussi la fin de sa carrière dramatique. Par une curieuse coïncidence, tandis qu'on jouait *Henri VIII* (29 juin 1613), le théâtre du Globe prit feu, et fut entièrement brûlé.

Sur les trois années qui s'écoulèrent entre cette dernière pièce et la mort de Shakespeare on n'a point de détails. Le grand poëte s'enferma dans la retraite de Stratford, avec un dédain de sa propre renommée qui n'est pas un des traits les moins étonnants de sa carrière. En février 1616 il maria sa seconde fille, Judith, avec Thomas Quiney et ne survécut que deux mois à ce mariage. Dans le journal déjà cité de J. Ward on lit : « Shakespeare, Drayton et Ben Jonson eurent une joyeuse réunion, et il semble qu'ils burent trop largement, car Shakespeare mourut d'une fièvre contractée à ce repas. » Cette assertion nous paraît fort exagérée, quoique vraisemblablement Shakespeare fit de temps en temps un voyage à Londres et qu'il y vît ses anciens confrères, les joyeux associés du club de *la Sirène*, à propos duquel Fuller nous dit dans ses *Célébrités* (Worthies) *d'Angleterre*, publiées en 1662 : « Nombreux furent les combats d'esprit entre lui et Ben Jonson, lesquels deux je compare à un grand galion d'Espagne et à un vaisseau de guerre anglais. Maître Jonson, comme le premier, était bâti bien plus haut en savoir : solide, mais lent dans ses manœuvres; Shakespeare, comme le vaisseau de guerre anglais, moindre en masse, mais plus léger à manœuvrer, pouvait tourner avec tous les temps, virer de bord et prendre avantage de tous les vents, par la vivacité de son esprit et de son imagination. »

Le testament de Shakespeare est daté du 25 mars 1616, un mois avant sa mort. Il y règle ses affaires avec un soin minutieux. Il institua pour sa légataire principale sa fille aînée, Suzanne Hall, et il mit pour conditions que ce legs constituerait un bien de famille transmissible de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. A sa seconde fille il légua 150 liv. st. pour sa dot, et 150 payables sous diverses conditions. Il n'oublia ni sa sœur, ni ses neveux, ni les pauvres de Stratford, auxquels il légua 10 livres, ni ses vieux amis de cette ville, ni ses camarades de théâtre John Heminge, Richard Burbadge et Henri Condell; enfin, à sa femme (1) il légua « son second meilleur lit, avec la garniture ». Le legs est modique, et il est fait dans les termes les plus laconiques. On s'en est étonné, et on a conclu que le poëte n'avait nul attachement pour sa femme. La conclusion n'est pas fondée. Shakespeare, dans ses dispositions testamentaires, n'avait pas à s'occuper de sa femme puisque la loi fixait la part de celle-ci dans la succession maritale; et si le legs qu'il lui fait n'est accompagné d'aucun terme d'affection, il en est de même de tous les autres legs. On a remarqué que Shakespeare mourut le jour anniversaire de sa naissance, le même jour où expirait le grand romancier espagnol Cervantes. Nous avons dit que le premier de ces faits est très-douteux; le second est faux. Shakespeare et Cervantes sont bien morts le 23 avril 1616; mais comme on suivait en Angleterre le calendrier julien, et en Espagne le calendrier

(1) Elle mourut le 6 août 1623.

grégorien, il y a entre la mort du poëte et celle du romancier une distance de dix jours (1).

Suzanne Hall mourut en 1649. Sa fille Élisabeth, mariée, en 1626, à Thomas Nash et en secondes noces à John Bernard, d'Abingdon, mourut sans enfants, en 1670. Sa seconde fille, Judith, était morte en 1662; elle avait eu trois fils, dont aucun ne se maria.

Shakespeare (2) ne songea point à faire un recueil de ses pièces; il est même probable qu'il n'en publia aucune séparément; celles qui parurent de son vivant furent publiées par quelques libraires, qui non-seulement se passaient de l'autorisation de l'auteur, mais qui profitaient de sa réputation pour publier sous son nom des pièces qui n'étaient pas de lui. Ces éditions originales n'en sont pas moins précieuses. Quelquefois elles servent à corriger l'édition *princeps* in-folio de 1623; plus souvent elles indiquent les remaniements que le poëte fit subir à ses pièces. Voici la liste des éditions originales : *The troublesome raigne of John, king of England;* Londres, 1591, in-4°, sans nom d'auteur; ibid., 1611, avec les initiales W. Sh., et 1622, avec le nom de William Shakespeare. On s'accorde à reconnaître que cette pièce, quoique publiée sous le nom de Shakespeare, n'est pas de lui; mais elle a servi de base à celle du *Roi Jean; — The first part of the Contention betwixt the two famous houses of Yorke and Lancaster;* Londres, 1594, in-4° : c'est dans l'in-folio la *seconde partie d'Henri VI; — The true tragedie of Richard duke of Yorke;* Londres, 1595, 1600, in-4° : c'est dans l'in-folio la *troisième partie d'Henri VI.* Ces deux pièces ne portent pas le nom de Shakespeare; elles sont attribuées à Robert Greene; mais Shakespeare les remania assez fortement, comme on le voit en comparant les éditions in-4° avec l'in-folio, pour se les approprier; il n'en est pas de même de la *première partie d'Henri VI*, qui parut pour la première fois dans l'in-fol., et à laquelle Shakespeare n'eut part que pour quelques scènes; — *An excellent conceited tragedie of Romeo and Juliet;* Londres, 1597, in-4°; réimpr. avec des corrections et des additions, ibid., 1599, 1607, 1609, in-4°; — *The tragedie of king Richard the second;* Londres, 1597, 1598, in-4°; la même, *with new additions of the parliament sceane and the deposing of king Richard..., by William Shakespear;* Londres, 1608, 1615, in-4°; — *The tragedy of king Richard the third;* Londres, 1597, in-4°; réimprimée quatre fois avant l'in-folio, qui contient une rédaction très-différente; — *A pleasant conceited comedie called Love's labors lost, newly corrected and augmented by W. Shakespere;* Londres, 1598, in-4°; — *The History of Henrie the fourth.... with the humourous conceits of sir John Falstalfe;* Londres, 1598, in-4° : on en connaît cinq autres éditions jusqu'à l'in-fol.; — *The second part of Henrie the fourth, continuing to his death...... by William Shakspeare;* Londres, 1600, in-4°; — *The chronicle history of Henry the fift...;* Londres, 1600, 1602, 1608, in-4°; éditions très-différentes de l'in-folio; — *The most lamentable romaine tragedie of Titus Andronicus;* Londres, 1600, 1611, in-4°; Langbaine en cite une édition de 1594; — *A Midsummer night's dream;* Londres, 1600, in-4°; — *The excellent history of the Merchant of Venice;* Londres, 1600, in-4°; — *Much adoe about nothing;* Londres, 1600, in-4°; — *A most pleasaunt and excellent conceited comedy of syr John Falstaffe, and the Merry wives of Windsor..., by W. Shakespeare;* Londres, 1602, 1619, in-4° : c'est la première version de Shakespeare, très-différente de la pièce de l'in-folio; — *The tragicall historie of Hamlet, prince of Denmarke, by W. Shakespeare;* Londres, 1603, in-4°; la même, *enlarged to almost as much againe as it was, according to the true and perfect coppie;* 1604, 1605, 1609, 1611, in-4° : on ne connaît de l'édition de 1603 qu'un seul exemplaire; encore est-il incomplet; — *M. William Shake-speare, his true chronicle history of the life and death of king Lear and his three daughters;* Londres, 1608, in-4°; — *The famous historie of Troylus and Cresseid;* Londres, 1609, in-4° : la préface de cette édition porte que la pièce n'a jamais été jouée; la même année les mêmes éditeurs en donnèrent une seconde édition, avec l'indication : jouée au théâtre du Globe; — *The late and much admired play called Pericles, prince of Tyre, by W. Shakespeare;* Londres, 1609, in-4°; 1611, 1619, 1630, 1635, in-4° : omise dans l'in-folio de 1623, recueillie dans l'in-folio de 1664; — *The tragœdy of Othello, the Moore of Venice;* Londres, 1622, in-4° : publiée lorsque *Othello* de l'édition in-folio était déjà imprimé.

Sept ans après la mort de Shakespeare, deux de ses camarades de théâtre, désignés dans son testament, John Heminge et Henri Condell publièrent le premier recueil de ses pièces sous ce titre : *M. William Shakespeare's Comedies, Histories and Tragedies. Published according to the true originall copies;* Londres, 1623, in fol. Sur la même page que le titre se trouve un portrait de Shakespeare par Droeshout, et au revers de la page on lit quelques vers de Ben Jonson au sujet du portrait. Sur la page suivante on trouve une dédicace des deux éditeurs aux « incomparables frères William, comte de Pembroke, et Philippe, comte de

(1) En 1740 un superbe mausolée fut érigé à Shakespeare dans l'église de Westminster; une souscription particulière des dames anglaises fit les frais de ce monument. En 1864 un jubilé en l'honneur du grand poëte a été célébré en Angleterre avec un certain éclat. L'initiative de cette fête avait été prise en 1769, par Garrick.

(2) H. Bohn, dans la réimpression du *Bibliographer's Manual* de Lowndes, énumère *deux cent soixante-deux* éditions de Shakespeare; nous ne citons ici que celles qui peuvent servir à l'histoire du texte du poëte.

Montgomery ». Cette dédicace, écrite d'un style peu élevé et où les pièces de Shakespeare sont appelées des bagatelles (*trifles*) est suivie d'un avis aux lecteurs (1) qui fait médiocrement honneur à Heminge et à Condell, car ils y promettent ce qu'ils n'ont pas tenu. Après avoir signalé dans les termes les plus sévères les éditions précédentes, comme subreptices, et déformées par les fraudes des imposteurs, ils déclarent qu'ils donnent ces mêmes pièces soignées et « parfaites dans leurs membres »; quant aux autres pièces, ils les donnent, disent-ils, « absolument comme il les avait conçues; ce qui leur a été d'autant plus facile que ses manuscrits ont à peine une rature ». Qui ne croirait qu'une édition faite sur les manuscrits de l'auteur, des manuscrits parfaitement lisibles, devait être excellente? Celle-ci cependant ne l'est pas, il s'en faut de beaucoup. Heminge et Condell donnèrent les pièces déjà publiées (excepté *Périclès*) au nombre de dix-huit, et en ajoutèrent dix-huit nouvelles; neuf comédies : *the Tempest, the Two Gentlemen of Verona, Measure for measure, the Comedy of errors, As you like it, the Taming of the shrew, All's well that ends well, Twelfth night, Winter's Tale;* trois histoires : *King John, Henry VI (part first)*; *Henry VIII;* six tragédies : *Timon of Athens, Coriolanus, Julius Cæsar, Anthony and Cleopatra, Macbeth, Cymbeline;* trente-six pièces, en tout. Avec les manuscrits parfaitement nets de l'auteur, les éditeurs auraient pu donner un texte correct; ils en ont donné un criblé de fautes d'impression de toutes sortes, d'omissions et de transpositions de mots; la ponctuation est extrêmement défectueuse; des vers sont imprimés comme de la prose, et de la prose comme des vers; mais avec tous ses défauts cette édition est unique; elle a pour nous l'autorité des manuscrits, puisque ceux-ci sont aujourd'hui perdus; c'est elle seule qui doit servir de base aux autres éditions. La seconde édition (Londres, 1632, in-fol.) fut faite probablement sans le secours des manuscrits; elle n'est pas moins fautive que la première, mais comme elle ne l'est pas toujours aux mêmes endroits, elle peut servir à la corriger. Cette édition contient « une épitaphe sur l'admirable poëte dramatique W. Shakespeare », par Milton, digne de figurer à côté des vers de Ben Jonson. La troisième édition (Londres, 1664, in-fol.) reproduit le texte des deux premières, mais elle contient sept pièces de plus que la tradition attribuait à Shakespeare ou qui avaient déjà paru avec ses initiales : *Pericles, prince of Tyre; the London prodigal; the History of Thomas lord Cromwell; Sir John Oldcastle lord Cobham; the Puritan Widow; a Yorkshire tragedy; the Tragedy of Locrine.* La quatrième édition (Londres, 1685, in-fol.) est une réimpression de la troisième.

(1) L'avis aux lecteurs (*to the great variety of readers*) est suivi d'une longue et belle pièce de vers de Ben Jonson « A la mémoire de l'auteur, mon très-aimé (*my beloved*) William Shakespeare. » Cette pièce contient une appréciation de Shakespeare enthousiaste, mais nullement exagérée et généralement très-judicieuse.

Les quatre in-folio constituent les éditions anciennes, la première période du texte de Shakespeare, la période originale. La seconde période, celle que l'on peut appeler littéraire, et où les éditeurs s'efforcent de corriger le texte, moins avec le secours d'une critique sévère, qu'au nom et avec les inspirations du goût littéraire de leur temps, commence avec l'édition de Rowe (Londres, 1709, 7 vol. in-8°, fig.), et se continue par celles de Pope (1725, 6 vol. in-4°), de Theobald (1733, 7 vol. in-8°, fig., sept éditions), de Hanmer (Oxford, 1744-46, 6 vol. in-4°, fig.), de Warburton (Londres, 1747, 8 vol. in-8°), de Blair (Édimbourg, 1753, 8 vol. in-12), et se termine par celle de Samuel Johnson (Londres, 1765, 8 vol. in-8°), plus remarquable par l'admirable préface de l'éditeur et par son commentaire que par les soins donnés au texte.

Une troisième période, celle où l'on s'efforce de corriger, d'éclaircir, d'interpréter le texte du poëte, au moyen des œuvres des poëtes ses prédécesseurs et ses contemporains, commence avec l'édition de Steevens (Londres, 1766, 4 vol. in-4°), et s'est continuée jusqu'à nos jours. Capell (ibid., 1767-68, 10 vol. in-8°) fait peut-être exception, et se rattache à la période précédente mais avec plus de critique. Deux noms, ceux de Steevens et de Malone, caractérisent cette période. Steevens avait bien mérité de Shakespeare en le réimprimant en 1766 et en se joignant à Johnson pour publier une édition critique (1773, 10 vol. in-8°); mais par l'audace et la prodigalité de ses conjectures, il contribua plus à corrompre le texte qu'à l'épurer; son édition de 1793, 15 vol. gr. in-8°, passe toute mesure; cependant elle a été plusieurs fois réimprimée, et elle a fait longtemps autorité. Malone, moins hardi, vaut beaucoup mieux. Sa première édition (Londres, 1790, 10 vol. in-8°) est estimable, et son édition (posthume) de 1821, 21 vol. in-8°, ouvrait la voie à un retour vers le véritable texte de Shakespeare.

Ce retour, qui ne pouvait se faire qu'en revenant aux éditions originales, caractérise la quatrième période, la période critique. Les deux éditeurs qui jusqu'ici ont le mieux mérité de Shakespeare sont Charles Knight et John Payne Collier. Le premier, dans son magnifique *Pictorial Shakspere* (Londres, 1838-1843, 8 vol. gr. in-8°, fig.; réimpr. en 1842-44, 12 vol. in-8°, et en 1847, 7 vol. in-8°), se distingue par un attachement peut-être superstitieux à l'in-folio de 1623. Comme critique littéraire, il est supérieur à John Collier; celui-ci reprend l'avantage comme critique philologue et antiquaire. Ses collations des anciennes éditions, ses recueils de variantes donnent beaucoup de prix à son édition (Londres, 1841-1844, 8 vol. in-8°). A ces deux éditions on peut joindre, comme les corrigeant quelquefois

heureusement, les *Remarks* d'Alexandre Dyce (Londres, 1844 et 1852, in-8°.)

Il semblait que pour obtenir un texte de Shakespeare aussi pur que possible on n'eût plus qu'à marcher dans cette voie; c'est ce que firent en effet Singer dans sa seconde édition (la première est de 1826); Londres, 1856, 10 vol. in-12), Halliwell (Londres, 1851-53, 4 vol. gr. in-8°, et 1853-61, t. I à X, in-fol.), Dyce (1857, 6 vol. in-8°), White (New-York, 1857-60, 12 vol. in-8°), Staunton (Londres, 1858-60, 3 vol. gr. in-8°, fig.), et Chambers (Édimbourg, 1861-62, 12 vol. in-8°). Mais M. Collier a eu l'idée malheureuse de bouleverser le texte qu'il avait tant contribué à établir. Un hasard complaisant lui avait mis entre les mains un exemplaire de l'in-folio de 1632, couvert d'innombrables corrections (vingt mille à peu près), qui portent sur la ponctuation, sur des lettres, sur des mots, et s'étendent parfois à des passages entiers; l'écriture du correcteur semblait être du dix-septième siècle, et M. Collier pensa qu'il avait dû faire usage des manuscrits aujourd'hui perdus. S'il en eût été ainsi, la découverte était inappréciable. M. Collier se hâta de publier ses *Notes and emendations to the text of Shakespeare's Plays from early ms. corrections* (1852, 1853, in-8°), et il les fit suivre d'une nouvelle édition de Shakespeare, fondée sur son exemplaire annoté (Londres, 1853, 8 vol. in-8°), et reproduite en 1858. Cette publication produisit parmi les autres éditeurs un véritable soulèvement: Knight, Singer, Dyce, Staunton assaillirent le correcteur anonyme et son éditeur responsable. Nous n'avons pas à raconter cette controverse, qui rappelle les plus furieuses querelles de plume de la Renaissance. Les résultats qui semblent acquis sont ceux-ci : l'in-folio annoté n'a aucune autorité pour la restauration du texte de Shakespeare; le correcteur, loin d'appartenir au dix-septième siècle, est relativement récent; les trois quarts de ses corrections sont inutiles ou mauvaises; dans le dernier quart, plus de la moitié est empruntée aux précédents éditeurs et commentateurs du poëte. Que reste-t-il donc de cette découverte annoncée avec tant de fracas? Quelques bonnes conjectures, dont les futurs éditeurs de Shakespeare feront leur profit (1). MM. W.-G. Clark, J. Glover et W. Wright ont commencé en 1863 (Cambridge et Londres) la publication d'une édition critique, la seule même vraiment critique de Shakespeare; elle doit former 8 vol. in-8°.

Pour donner au lecteur une idée suffisante du génie de Shakespeare, il faudrait analyser une à à une les trente-six pièces qui nous restent de lui, indiquer à quelles sources chacune d'elles a été puisée, et montrer comment le poëte a su transformer les éléments que lui fournissait l'histoire ou le roman, de manière à en tirer les créations les plus neuves; ce travail serait intéressant, mais il dépasserait les limites d'un article de biographie. Nous nous bornerons donc, avant de tenter une appréciation générale de Shakespeare, à rappeler les pièces que nous avons déjà énumérées, mais qu'il ne sera pas inutile de caractériser brièvement.

Nous dirons d'abord quelques mots de ce qu'on peut appeler son théâtre apocryphe, c'est-à-dire des pièces qui lui ont été attribuées, et dont six parurent dans l'édition de 1664. Les critiques anglais ont généralement fait peu de cas de ces productions; Schlegel, au contraire, ne les croit pas indignes du poëte. *Thomas lord Cromwell*, *Sir John Oldcastle* et la *Tragédie du Yorkshire* (1) lui paraissent non-seulement appartenir incontestablement à Shakespeare, mais mériter d'être classées parmi ses ouvrages les meilleurs et les plus mûrs. Hazlitt est d'un avis tout différent, et pense que ces trois pièces sont fort insignifiantes. Quant aux trois autres pièces, elles ont encore moins d'importance. Sept autres pièces ont été attribuées à Shakespeare : *the Merry devil of Edmonton; the Accusation of Paris; the Birth of Merlin; Edward the third; the Fair Emma; Mucedorus; Arden of Feversham*. De ces pièces la dernière seule est remarquable ; encore, suivant Hazlitt, elle est bien plus dans la manière d'autres écrivains contemporains que dans celle de Shakespeare. Si ce grand poëte a été pour quelque chose dans ces diverses pièces, c'était sans doute dans sa jeunesse, lorsqu'il n'était pas encore en possession de son originalité, lorsqu'il imitait ou remaniait les œuvres des autres.

L'imitation est sensible dans ses premières pièces authentiques. *Titus Andronicus* est une tragédie dans le genre de celles de Kyd et de Marlowe. L'auteur, sans s'astreindre à la peinture d'une période déterminée de l'antiquité, a largement employé ses souvenirs classiques. Titus Andronicus s'est mis en état par ses exploits militaires de disposer de l'empire romain; il le donne à Saturninus avec sa fille Lavinia, déjà fiancée à Bassianus. Celui-ci ne veut pas renoncer à Lavinia, et il est soutenu par les fils mêmes de Titus, qui, indigné, tue l'un d'eux. Après ce meurtre un accord intervient entre Bassianus et Saturninus; le premier garde Lavinia; Saturni-

(1) Voir sur cette controverse, qu'on a appelée plaisamment une nouvelle *affaire du Collier* : Hamilton, *An enquiry into the genuineness of the Ms. corrections in Mr J.-P. Collier's annotated Shakespeare folio* 1632; Londres, 1860, in-8°, et Ingleby, *A complete view of the Shakespeare controversy*; Londres, 1861, in-8°.

(1) Cette pièce a pour sujet un crime qui avait vivement ému le public. Un gentilhomme du Yorkshire nommé Caverley avait tué sa femme et ses deux enfants, le 23 avril 1605. Ce tragique événement fit tant de bruit à Londres que les acteurs du Globe désirèrent le mettre immédiatement au théâtre; ils durent naturellement s'adresser à leur camarade, auteur célèbre. La pièce est très-probablement de Shakespeare; mais il est probable aussi qu'il se fit aider par quelques-uns de ses confrères. Elle est très-courte. On croit qu'elle fut jouée peu de jours après le crime, avant le jugement et le supplice du coupable; la plus ancienne édition connue est de 1608; elle porte le nom de Will. Shakespeare.

nus épouse Tamora, reine des Goths, que Titus vient de ramener captive et dont un des fils a été sacrifié aux mânes des Andronici, ce qui donne pour un seul acte un sacrifice humain et le meurtre d'un fils par son père. Au second acte, l'impératrice Tamora est amoureuse du Maure Aaron. Dans une partie de chasse, au moment où elle l'invite à entrer dans une grotte, comme firent Énée et Didon, elle est surprise par Bassianus et Lavinia, qui ne lui épargnent pas les reproches. Ses deux fils, Démétrius et Chiron, viennent à son aide; ils tuent Bassianus, violent Lavinia et lui coupent la langue et les mains, de manière qu'elle ne puisse dénoncer leurs crimes; c'est la fable de Térée et de Philomèle. Deux des fils de Titus, accusés du meurtre de Bassianus, sont mis à mort; le troisième, Lucius, se réfugie chez les Goths, et revient bientôt à leur tête, comme un autre Coriolan, pour venger les malheurs de sa famille. Dans l'intervalle Lavinia a pu avec un bâton placé entre ses dents, écrire sur du sable les noms des vrais coupables; le vieux Titus joue alors le rôle de Brutus, et par une folie feinte, il attire dans un piége Tamora et ses deux fils. Le moment de la vengeance est venu, une vengeance digne de l'outrage. Démétrius et Chiron sont liés, baillonnés. Titus, qui se souvient d'Atrée et de Thyeste, leur annonce, en termes intraduisibles, que de leurs os moulus pétris avec leur sang il fera une pâte, et que dans cette pâte il mettra un pâté fait de leurs têtes, et que de ce pâté il régalera leur mère. Après quoi il leur coupe la gorge, et Lavinia reçoit le sang de ses ravisseurs dans un bassin qu'elle tient entre ses deux moignons. Bientôt après, le banquet commence. Titus, habillé en cuisinier, sert à Tamora et à Saturninus le pâté qu'il vient de préparer. Puis, passant du rôle de Brutus et d'Atrée à celui de Virginius, il tue sa fille; il tue Tamora; Saturninus tue Titus; Lucius tue Saturninus, et est proclamé empereur; son premier acte est de faire exécuter Aaron. Ainsi finit la tragédie. On aimerait à croire que cet amas d'invraisemblables horreurs n'est pas de Shakespeare; mais cette pièce lui est bien positivement attribuée par Meres, et de la manière dont celui-ci la cite, il semble qu'elle avait de la réputation. Il est probable en effet qu'elle obtint du succès; aujourd'hui encore elle est curieuse, en ce qu'elle nous montre le point de départ de Shakespeare, et nous permet d'apprécier l'immense réforme qu'il opéra dans le théâtre anglais.

Cette réforme est encore peu sensible dans *Périclès*, pièce qui ne lui appartient qu'en partie; les incidents n'en sont pas aussi révoltants que dans *Titus Andronicus*, mais la fable n'est pas mieux construite; et la principale situation, celle qui nous montre l'héroïne Marina dans un lieu de prostitution, est des plus choquantes, bien que sa vertu ne reçoive aucune atteinte. Le sujet, emprunté directement à une traduction anglaise des *Gesta Romanorum* par Laurent Twine, et à la *Confessio amantis* de Gower, poëte anglais du quatorzième siècle, dérive d'un roman grec du cinquième ou sixième siècle, *Apollonius de Tyr*, dont on ne connaît qu'une version latine. Il est généralement admis que Shakespeare n'a fait que remanier une pièce un peu plus ancienne.

Les trois parties d'*Henri VI* ne sont encore que des remaniements, et comme les originaux de la 2e et de la 3e partie existent, on peut juger de la part qui revient à Shakespeare. Pour la première, on n'a pas le même moyen de comparaison; mais on peut affirmer qu'il y a peu de chose de lui dans cette première partie, consacrée aux luttes malheureuses des Anglais contre les Français. Il est probable que Shakespeare, voulant compléter la série de ses *histoires*, adopta une pièce jouée avec succès, et se contenta d'y intercaler quelques scènes qui servent de lien entre cette partie et les deux suivantes, consacrées aux malheurs de la maison de Lancastre et à l'avénement de la maison d'York. Il en résulta une pièce sans unité, sans intérêt, où brillent quelques belles scènes, entre autres celles de la mort des deux Talbot, lesquelles, selon toute apparence, ne sont pas de Shakespeare. On a les mêmes raisons de croire qu'il n'est pour rien dans les tristes scènes où Jeanne d'Arc est odieusement travestie. Cette tragédie historique est généralement fondée sur la *Chronique* de Hall.

La 2e et la 3e partie d'*Henri VI* sont fondées sur la *Chronique* de Hall et sur celle d'Holinshed; l'auteur suit ses deux guides avec une fidélité presque servile, bien différente de la manière large dont l'histoire est traitée dans *Henri IV* et *Henri V*. La seule unité dramatique qu'on y puisse apercevoir provient du sujet lui-même, éminemment tragique. Le poëte a peu fait pour donner aux éléments que lui fournissait l'histoire une concentration qui en eût augmenté l'intérêt; sur ce point il a faiblement corrigé son prédécesseur; mais ce qui lui appartient en propre, ce sont de belles scènes, des passages d'une admirable poésie et par-dessus tout le touchant caractère d'Henri VI, que Robert Greene avait faiblement ébauché. Au contraire, le caractère ambitieux, féroce et rusé de Richard de Gloster avait été fortement indiqué par Greene; Shakespeare n'a fait à ce sombre portrait que quelques retouches excellentes, il est vrai, et qui annoncent le futur peintre de Richard III.

La Méchante apprivoisée est un remaniement d'une pièce qui fut imprimée en 1594, et qui avait été jouée quelques années auparavant. Shakespeare en a gardé le titre et le double cadre, car *la Méchante apprivoisée* est censée se jouer pour l'amusement du chaudronnier ivrogne Sly, qu'un lord a fait ramasser endormi dans la rue et transporter dans son palais, comme le dormeur éveillé des *Mille et une Nuits*. Sly, à qui l'on persuade qu'il est un grand seigneur, d'a-

bord rétif à dépouiller sa personnalité, s'habitue assez vite aux douceurs de son nouvel état, parmi lesquelles figure la représentation d'une comédie. Cette pièce préliminaire est courte, mais excellente. De la grossière ébauche de son prédécesseur Shakespeare a tiré un de ses meilleurs personnages comiques. Sly est dessiné en quelques traits qui valent toute une pièce. La comédie de *la Méchante* n'est pas moins heureusement remaniée. Ce que l'original renferme de trop brutal a été adouci et embelli; l'intrigue principale, celle d'une jeune fille, Catherine, acariâtre et intraitable, qu'un homme vaillant, en apparence emporté, bon au fond et de joyeuse humeur, amène à la douceur et à la soumission, est variée par une intrigue secondaire empruntée aux *Supposés* de Gascoigne, traduits, en 1566, des *Suppositi* de l'Arioste. L'influence italienne est sensible dans cette comédie, comme dans plusieurs des premières pièces de Shakespeare.

Les Méprises (*Comedy of errors*) avaient été précédées d'une pièce jouée à peu près sous le même titre (*Historie of errors*), en 1576; comme l'original est perdu, on ne sait jusqu'à quel point Shakespeare s'en est servi; je crois qu'il en a fait peu d'usage et qu'il est remonté directement aux *Ménechmes* de Plaute. Il a doublé ou triplé l'invraisemblance de la pièce latine en supposant deux couples de jumeaux, les deux Antipholus et les deux Dromions. Mais dès qu'on accepte l'impossibilité radicale de la donnée, il est difficile de ne pas admirer l'art avec lequel le poëte a tiré parti de cette source continuelle de méprises qui naît de l'étrange ressemblance des deux frères et de la ressemblance plus étrange encore de leurs deux valets. Les incidents se succèdent sans confusion, et sortent naturellement du sujet; fort amusants par eux-mêmes, ils se dessinent plus vivement sur l'événement tragique qui fait le fond du tableau. La tragédie suspendue pour ainsi dire sur toute la comédie la relève, l'empêche de dégénérer en farce, et donne à l'heureux dénoûment un caractère touchant. Non-seulement les situations plaisantes abondent, mais les caractères sont tracés avec une netteté, une finesse qui dépassent les figures, d'ailleurs pleines de relief et de vie, du vieux poëte latin.

Les Deux Gentilshommes de Vérone sont une pièce romanesque, toute de l'invention de Shakespeare, car l'histoire de Félix et Felismena dans la *Diane* de Montemayor ne lui a guère fourni qu'une idée, et c'est à peine si l'on peut admettre que l'*Arcadie* de Sidney lui ait fourni une situation. Deux amis, Valentin et Protée, brouillés par une rivalité d'amour, une jeune fille qui court après un amoureux infidèle, la fille d'un duc qui devient amoureuse d'un gentilhomme, et ce gentilhomme, le plus honnête homme de la pièce, devenant chef de bandits, ce sont là des caractères et des incidents qui n'ont rien de bien neuf et de bien intéressant; de plus, l'intrigue est conduite avec négligence et se termine par un dénouement trop brusque. Malgré tous ces défauts, cette pièce est agréable et abonde en passages de la plus charmante poésie. On voit bien que le jeune auteur n'était pas encore maître de son art; mais déjà il n'avait pas de rival comme poëte.

Un jeune roi de Navarre qui avec ses courtisans s'est voué à trois ans d'études et de retraite; une princesse de France qui avec ses dames essaye inutilement de les faire manquer à leur austère résolution, tel est le fond de *Peines d'amour perdues*, imitation et parodie des romans de chevalerie et du langage des *euphuistes*. Avec un pareil sujet, il était impossible de faire une pièce animée et pathétique, et il a fallu tout l'esprit et toute la poésie de Shakespeare pour en faire une gracieuse et plaisante comédie. « Si nous devions sacrifier une des comédies de notre auteur, ce serait celle-ci, dit Hazlitt. Pourtant nous aurions de la peine à nous séparer de don Adriano de Armado, ce puissant potentat du non-sens, ou de son page, qui a de l'esprit à pleines mains; de Nathaniel le curé, ou d'Holofernes le maître d'école, qui discutent après dîner sur les cadences d'or de la poésie; de Costard le *clown* ou de Dull le *constable*. Biron est un caractère trop accompli pour en priver le monde; etc. » Une pièce où l'on aurait tant de choses à regretter n'est pas de celles que l'on sacrifie.

Tout est bien qui finit bien est comme la contre-partie de la pièce précédente, et c'est avec beaucoup de raison qu'on l'identifie avec les *Peines d'amour gagnées*, dont parle Meres. C'est une histoire romanesque empruntée soit au *Palais de plaisir* de Painter, soit directement au *Décameron* de Boccace. Une jeune fille est amoureuse d'un jeune homme de condition très-supérieure; elle le suit à la cour de France; là, grâce à un secret qu'elle tient de son père, savant médecin; elle guérit le roi d'une maladie mortelle; comme récompense de cette cure, elle demande et obtient la main du jeune homme; celui-ci, indigné d'une mésalliance forcée, s'éloigne de sa femme, qui parvient à le reconquérir par des marques redoublées d'amour et de dévouement. Le caractère d'Hélène, l'héroïne, est tracé avec beaucoup de délicatesse; c'est un charmant mélange d'innocence, de tendresse et de résolution. Bertram, le mari malgré lui, est froid, vaniteux, libertin, mais brave et capable de générosité. Le poltron, menteur et vantard Parolles est une réjouissante caricature, qui annonce l'incomparable Falstaff.

L'histoire tragique qui fait le sujet de *Roméo et Juliette* remonte à un roman grec de Xénophon d'Éphèse et à une nouvelle de Massuccio (1470); elle a pris sa forme actuelle dans la *Giulietta* de Luigi da Porto (1535) et dans une nouvelle de Bandello. De celui-ci elle passa dans une nouvelle française de Pierre Boistuau, et le poëte anglais Arthur Brooke en a

sa *Tragique histoire de Roméo et Juliette* (1562). C'est à Brooke, et peut-être à une pièce anglaise, que Shakespeare a emprunté directement son sujet; mais il a éclipsé tous ses prédécesseurs. Sa tragédie est trop connue pour avoir besoin d'être analysée; elle est composée avec un art, un respect pour l'unité de temps raisonnablement entendue et l'unité d'action que Shakespeare a rarement montré. La construction en est harmonieuse et presque symétrique. Mais c'est là son moindre mérite. Sa principale beauté réside dans l'heureuse variété des caractères si finement étudiés, même dans les personnages secondaires, la nourrice, Mercutio, et par-dessus tout dans le charme enivrant d'une passion amoureuse qui fleurit dans l'intervalle de sanglantes querelles. Les deux êtres aimables destinés à être les victimes expiatoires des haines de leurs familles s'aiment du premier moment avec un dévouement absolu, auquel aucune joie terrestre ne suffirait, et qui se trouve plus puissant que les suprêmes épreuves de la mort. Ce que leur passion aurait de trop brûlant et de trop sensuel est admirablement tempéré par l'ombre qu'un destin tragique toujours présent, même lorsqu'il est invisible, étend sur ces deux cœurs ivres des ardeurs de la jeunesse, mais si généreux, si vaillants, si bien préparés aux plus redoutables sacrifices. C'est la plus belle histoire d'amour qui ait été écrite dans aucune langue. On a dit qu'on trouve dans ce poëme « ce qu'il y a de plus enivrant dans un printemps du midi, de plus ravissant dans la chanson du rossignol, de plus voluptueux dans la première éclosion de la rose. » Ces vives images sont encore insuffisantes. L'amour pour Roméo et Juliette n'est pas seulement le parfum qui les enivre, c'est un orage qui les foudroie. Mais l'orage, rapide comme un éclair, épure l'atmosphère chargée de haines. Les innocentes victimes triomphent de la férocité des querelles civiles : le vieux Capulet tend la main au vieux Montague près de la tombe où les deux amants revivront en statues d'or. Cette réconciliation est la dot et le douaire de la vraie et fidèle Juliette (*true and faithful Juliet*).

Le Songe d'une nuit d'été n'a pas l'intérêt de la tragédie de *Roméo et Juliette*, mais il l'égale en beauté poétique et la surpasse en originalité. Là Shakespeare ne doit rien qu'à lui-même. C'est à peine si Chaucer lui a fourni le cadre des noces de Thésée et d'Hippolyte. La délicieuse féerie qui fait l'âme de la pièce est tout entière une conception du poëte. Le monde de la passion avec ses troubles, ses contradictions, ses erreurs; le monde de la réalité vulgaire avec ses petits intérêts, ses petites vanités et ses risibles sottises; le monde de la féerie avec ses légères querelles, ses enchantements aériens, ses plaisantes illusions, s'entre-croisent dans le crépuscule limpide d'une nuit d'été, au sein d'un bois magique, et se mêlent sans se confondre. Si vraie est la peinture des amours de Lysandre et de Démétrius pour Hermia, d'Hermia pour Lysandre, d'Héléna pour Démétrius; si réelles sont les grotesques figures des artisans athéniens : Bottom le tisserand, Quince le charpentier, Snug le menuisier, Flute le raccommodeur de soufflets, Snout le chaudronnier, Starveling le tailleur, qui viennent répéter dans un bois cette fameuse tragédie de *Pyrame et Thisbé* qu'ils doivent jouer aux noces du duc d'Athènes; si délicatement et si distinctement sont représentés ces êtres aériens : Oberon, Titania, Puck, que l'esprit ne trouve nulle invraisemblance aux folies de cette nuit enchantée; et en même temps tous les éléments de la fable sont traités avec tant de légèreté, peints de couleurs si transparentes et si fines, que lorsque le soleil dissipe les illusions du crépuscule et que le son du cor mêlé aux longs aboiements de la meute de Thésée réveille la forêt, les aventures de la nuit, les brouilles des amants, les malices de Puck, l'illusion de Titania, la transformation de Bottom, ce type de la sottise contente d'elle-même qui s'admire et qui trouve des admirateurs, de cet heureux Bottom qui porte avec une calme satisfaction sa tête d'âne et reçoit sans étonnement les déclarations amoureuses de la reine des fées, toutes ces merveilles nous paraissent un rêve, le plus charmant et le plus plaisant qu'ait jamais rêvé un grand poëte.

Le Marchand de Venise est fondé sur deux récits des *Gesta Romanorum* et doit quelques détails au *Pecorone* de Ser Giovanni Fiorentino. On ne peut trop admirer l'habileté avec laquelle Shakespeare a mêlé ces deux histoires : celle d'un débiteur qui s'engage à donner à son créancier une livre de sa chair, s'il ne l'a pas payé au jour convenu, et celle d'une jeune fille dont le mariage est subordonné au choix que chacun de ses prétendants fera d'une des trois cassettes léguées par son père; de sorte qu'elles se fortifient mutuellement. La tragédie dont le sinistre contrat de Shylock et d'Antonio est le centre fait ressortir la comédie romanesque de Portia et de Bassanio, les tendres folies de Jessica et de Lorenzo; et le cinquième acte tout musical et amoureux repose délicieusement de l'étrange tragédie du quatrième. C'est une des pièces les mieux conduites de Shakespeare. Les caractères sont très-vivement tracés. On ne peut avoir plus de grâce légère, plus de charmante étourderie que Jessica. Portia, si hardie et si pure, est un des personnages les plus sympathiques de toute l'œuvre du poëte. Mais Shylock surtout est admirable. Ce juif vindicatif, cet atroce usurier a tout ce qu'il faut pour être ridicule et odieux; il est raillé, insulté, dupé par tous; sa fille le vole, son débiteur lui échappe; ses projets de vengeance tournent à sa ruine; et cependant il garde au milieu de ses mésaventures une sorte de grandeur sombre, celle d'une haine implacable, et non tout à fait injuste, qui nous empêche de le mépriser.

Les pièces historiques de Shakespeare forment une chronique dramatique de l'histoire d'Angleterre depuis le douzième siècle jusqu'au seizième; elles sont toutes fondées sur la *Chronique* d'Holinshed, que le poëte complète quelquefois d'après d'autres sources, mais dont il s'écarte rarement.

Le Roi Jean est un tableau fidèle et par cela même pénible d'une des plus tristes périodes de l'histoire d'Angleterre. Jean, aussi lâche que cruel, ne ressemble guère aux autres tyrans de Shakespeare, qui sont de vaillants scélérats, et sa bassesse est rendue d'autant plus manifeste par le contraste avec le bâtard Faulconbridge, soldat déterminé et sans scrupules, plein d'audace et de bonne humeur, franc jusqu'au cynisme et aussi incapable d'hypocrisie que de peur. Arthur, victime innocente de la cruauté de son oncle, est extrêmement touchant, soit que dans une scène admirable il obtienne grâce pour ses yeux, qui devaient être crevés, soit qu'il expire au pied de la prison d'où il essayait de s'enfuir. Constance, sa mère, dans l'emportement de ses lamentations, est d'un pathétique digne de la tragédie grecque. En général cette pièce a quelque chose de sentimental, une sorte d'élégance littéraire qu'on ne trouve pas dans les autres pièces historiques d'une touche plus franche ou plus rude.

La déposition et la mort de Richard II, la révolte et l'avénement de Bolingbroke (Henri IV), chef de la maison de Lancastre, forment le sujet de la pièce de *Richard II*, qui, pour les événements et les caractères, est conforme à l'histoire. C'est le meilleur modèle de l'histoire dramatisée, c'est-à-dire de la chronique mise en scène sans le secours d'inventions poétiques.

Dans les deux parties d'*Henri IV*, le poëte au contraire intervient pour une large part. Il ne dénature pas les éléments qui lui sont fournis par les chroniques, mais il n'en accepte que ce qui convient à son sujet, et il les groupe autour d'une action que l'histoire lui suggère plutôt qu'elle ne la lui fournit expressément. Les luttes que Henri IV eut à soutenir pour conserver un trône acquis par une usurpation forment le fond du tableau; les personnages placés au premier plan, ceux sur qui se concentre l'intérêt, sont le prince de Galles (depuis Henri V) et son joyeux compagnon, sir John Falstaff. Le prince de Galles, emprunté à une tradition probablement exagérée, et qui est consignée dans la vieille pièce des *Famous Victories of Henry V*, est un jeune prince plein d'intelligence et de courage, que la fougue de l'âge et un violent besoin d'excitation entraînent dans les excès les plus incompatibles avec son rang. Mais au milieu des folies qui semblent le posséder tout entier il garde son sang-froid, et se promet, dès qu'il sera roi, de rejeter loin de lui, comme un déguisement, toute sa folle vie de jeunesse. Falstaff au contraire se plonge sincèrement dans cette existence de débauche, la seule où il puisse vivre. Lui aussi a un besoin d'excitation qui lui rend le repos insupportable. Le fonds inépuisable de bonne humeur qu'il porte en lui veut absolument s'épancher, et le désordre est son élément naturel. Il semble qu'il aime moins les vices en eux-mêmes que comme un exercice turbulent indispensable à sa santé. Il faut qu'il vive au cabaret, parce que là seulement il trouve des compagnons capables de lui fournir la réplique. Il se brouille avec les magistrats pour se donner le plaisir de les railler, et il fait des dettes pour se moquer de ses créanciers. Rien ne saurait le guérir de ses habitudes de désordre, parce qu'elles sont devenues sa nature même. Le prince de Galles, qui le sait à fois irrésistible et incorrigible, se hâte dès son avénement de le faire mettre en prison, comme le seul moyen d'échapper à ses séductions. La pièce suivante nous raconte la fin du joyeux chevalier qui meurt, comme il avait vécu, au cabaret.

Henri V est la suite des deux pièces précédentes. Le jeune débauché est devenu un grand roi qui n'a gardé de sa jeunesse que le courage et la bonne humeur du soldat. Son caractère n'est pas exempt de la rudesse du temps, mais il est noble et loyal. Du reste c'est moins un caractère que le poëte a voulu représenter que le triomphe de l'Angleterre sur la France, triomphe remporté à Azincourt et consacré par le traité de Troyes; de là la manière épique dont il a traité son sujet. Les chœurs qui servent d'introduction au dialogue s'élèvent souvent à la plus haute poésie. Il résulte de ce ton plus élevé que les scènes familières mêlées à cette légende épique paraissent déplacées. Un autre défaut, c'est le mépris que le poëte témoigne pour les adversaires des Anglais. La plus folle jactance, l'incapacité, quelquefois même la lâcheté caractérisent les Français qu'il met en scène. Ce n'est pas ainsi qu'Homère traite les Troyens et qu'Eschyle parle des Perses. Ce drame aurait gagné à être plus dégagé des préjugés nationaux.

Richard III raconte la ruine de la maison d'York, qui avait elle-même détruit cette maison de Lancastre dont Henri V célèbre la gloire. Les perfides intrigues de Richard contre son frère Clarence, dont il cause la mort, son mariage avec lady Anne, dont il vient de faire tuer le mari, le meurtre de ses deux neveux, les enfants d'Édouard IV, sa tyrannie et sa mort à Bosworth sont exposées dans une suite de scènes animées, mais qui pourraient être plus fortement liées entre elles. Le personnage de Richard se prête très-bien à la représentation théâtrale; c'est un caractère à effet. Rusé et cruel, furieux de sa difformité physique, méprisant les hommes, se faisant un jeu du crime, brave d'ailleurs, il trouve dans l'excès même de sa perversité une certaine grandeur diabolique, qui fascine. Ce n'est pas, il s'en faut, une des meilleures créations de Shakespeare, mais c'est une des plus saisissantes.

Richard III est une des rares pièces où il ait sacrifié la vérité humaine au désir de produire de l'effet, et où il ait donné non un homme mais un rôle.

Falstaff reparaît dans la comédie des *Joyeuses femmes de Windsor*; mais ce n'est plus ce colosse de bonne humeur, d'effronterie et d'entrain, si imperturbable dans les accidents, si plein d'à-propos et d'expédients, c'est un pauvre diable besoigneux, plus impudent que spirituel, cherchant à capter l'argent de deux bourgeoises qui se moquent de lui et le drapent de toutes les façons. Sans doute en nous montrant cette décadence de Falstaff, Shakespeare a voulu nous apprendre à quel degré d'humiliation conduit le désordre. La pièce est d'ailleurs amusante. C'est la seule comédie de Shakespeare consacrée à la peinture de la vie commune; c'est aussi la seule où l'intrigue ait plus d'importance que les caractères; en ces deux points elle se rapproche du genre de la comédie française.

Un duc détrôné par son frère se retire dans la forêt des Ardennes, où il vit doucement occupé de travaux champêtres, avec quelques courtisans restés fidèles à sa fortune. Son frère, jaloux de son bonheur, veut le faire périr; mais au moment d'accomplir son projet, il en est détourné par un religieux. Touché de repentir, il rend le trône au prince légitime, et se consacre lui-même à une vie de solitude et de dévotion. Dans l'intervalle les deux filles des deux princes courent de compagnie la forêt des Ardennes et y trouvent deux frères ennemis qui se réconcilient et qui les épousent. Ce double mariage termine la pièce de *Comme il vous plaira*. Telle est la fable que Shakespeare a empruntée à *Rosalynd*, roman pastoral de Lodge, publié en 1590. Rosalinde, hardie dans ses propos, honnête dans ses actes, Celia timide, mais rendue courageuse par l'amitié sont de charmants caractères dont l'invention appartient en partie à Lodge et à l'auteur d'un vieux conte en vers intitulé *Tale of Gamelyn*. Ce qui n'appartient qu'à Shakespeare, c'est Jacques, ce contemplateur morose, ce misanthrope railleur qui aime mieux voir la folie humaine à l'œuvre que d'y prendre part, qui reste fidèle au duc dans la disgrâce parce que le spectacle d'une disgrâce est intéressant, et qui dès que le duc est rétabli sur le trône le quitte pour s'attacher à l'usurpateur pénitent, parce qu'il y a beaucoup à apprendre d'un ambitieux devenu ermite.

Beaucoup de bruit pour rien est tiré d'une nouvelle de Bandello, *Timbreo de Cardona;* la même histoire forme l'épisode d'*Ariodante et Ginevra* dans le Ve chant de l'*Orlando* de l'Arioste; on la trouve également dans le IIe chant de la *Fairie Queenne* de Spenser. Un accès de jalousie causé par un faux rapport brouille deux fiancés, Claudio et Héro; mais la calomnie se découvre, et après beaucoup de bruit pour rien, le mariage s'accomplit heureusement. Par l'intérêt de l'action, par la variété des caractères, par l'habile mélange du sérieux qui touche au tragique et du plaisant qui touche au grotesque, c'est une des meilleures comédies de Shakespeare; elle a quelques rapports avec le sombre drame d'*Othello*. Héro innocente et calomniée fait penser à Desdemona, et John le bâtard envieux et perfide nous prépare à Iago.

La Douzième nuit (la nuit des Rois), *ou Ce que vous voudrez*, est une comédie romanesque, dont on peut chercher la source dans les *Inganni*, pièce italienne jouée en 1547; dans *les Jumeaux* de Bandello, dans les *Engaños* de Lope de Rueda, enfin dans le conte d'*Apollonius et Silla* de Barnaby Rich. Les confusions qui naissent de la ressemblance de deux jumeaux, frère et sœur, n'avaient rien de neuf, et en reproduisant ce moyen Shakespeare faisait à peine un emprunt. Du reste, il ne doit qu'à lui-même la poésie délicieuse, les sentiments exquis, la plaisanterie inépuisable qu'il a répandue sur un sujet invraisemblable. La partie comique abonde en caricatures amusantes; la partie romanesque offre deux figures charmantes et finement contrastées : Olivia, la jeune femme ennuyée qui soupire après l'amour, Viola, la jeune fille hardie et chaste qui joue avec l'amour.

Mesure pour mesure est un drame sévère, qui, quoique habilement conduit, intéresse peu, parce que le sujet en est désagréable et que les personnages ne sont pas sympathiques. Shakespeare en a pris l'idée et les principaux incidents au *Promos et Cassandra*, pièce de George Whetstone, publiée, non jouée, en 1578. Whetstone lui-même avait imité une nouvelle de Giraldi Cinthio. Quoique Shakespeare ait corrigé ce que l'œuvre de ses devanciers avait de plus impur et de plus odieux, il a dû conserver la donnée principale, celle d'une chaste jeune fille, Isabelle, qui pour sauver la vie de son frère Claudio, est placée dans la nécessité de consentir à un sacrifice dégradant; il est vrai qu'elle élude cette nécessité, mais la supposition seule en est choquante. Le juge Angelo, qui condamne Claudio pour une faute qu'il a commise lui-même, est un hypocrite sensuel, capable d'un crime pour assouvir sa luxure, et de tous les crimes pour sauvegarder sa réputation usurpée de vertu. Le duc Vincentio est un austère et mélancolique personnage, qui en gouvernant les hommes a reconnu qu'ils valent peu, et qui trouve un amer plaisir à les mettre à l'épreuve. Le style de cette pièce, plein de pensées philosophiques, est souvent très-obscur.

Le sujet d'*Othello* est emprunté à Giraldi Cinthio. C'est une des plus célèbres tragédies de Shakespeare. Rien n'est plus émouvant que le spectacle de cette jeune et innocente femme, tombant victime de la jalousie insensée de l'homme pour lequel elle a commis sa seule faute, celle de désobéir à son père. Desdemona, si pure qu'elle ne comprend pas même l'idée du

mal, si aimante qu'elle n'a que des paroles de pitié et de pardon pour le fou furieux qui la tue; Othello, nature franche, ouverte, droite, avec un fonds de barbarie native, capable de l'acte de la plus féroce vengeance quand il croit qu'on a violé le droit à son égard, mais aussi sévère pour lui-même que pour les autres, et dès qu'il se reconnait coupable, se condamnant et se frappant avec une calme et implacable rigueur : ces deux caractères sont si universellement admirés qu'il suffit de les rappeler. Il n'en est pas de même de Iago. On a souvent pensé que Shakespeare en avait voulu faire un profond scélérat, calculant froidement ses avantages, et les poursuivant à travers tous les crimes, et on a trouvé que ses motifs d'action n'étaient pas suffisants, et que les moyens qu'il emploie étaient plus propres à le perdre lui-même qu'à le conduire à son but; mais il nous semble que Shakespeare n'a voulu donner à Iago aucune grandeur, pas même celle du crime et de l'habileté dans le crime. Il en a fait le type de l'homme médiocre, envieux, exaspéré de se voir au-dessous de gens qu'il méprise. L'envie le corrompt et l'empoisonne si profondément qu'il ne peut sortir de lui que le mal. Quand même il verrait son intérêt à faire le bien, il en serait incapable, tant il trouve de jouissance naïve dans les souffrances des autres. Qu'il le veuille ou non, il empoisonne tout ce qu'il touche. Il n'est pas probable qu'il ait médité et prévu le le meurtre de Desdemona; mais il est lui-même enveloppé dans le tourbillon de furieuses passions qu'il s'est amusé à déchainer; il est pris dans le filet où il lui plaisait de voir se débattre ses victimes; pour en sortir il commet crime sur crime, jusqu'à ce que la justice le saisisse, morne et farouche comme une bête féroce prise dans un piége, et le jette aux tortures du supplice. C'est un caractère d'une vérité terrible, mais si absolument répulsif qu'on a quelque peine à rendre justice au poëte qui l'a tracé.

L'histoire d'*Hamlet* remonte à Saxo Grammaticus, chroniqueur danois du commencement du treizième siècle; de là elle passa dans les nouvelles françaises de Belleforest. La nouvelle de Belleforest fut traduite en anglais. Rien ne prouve mieux le génie de Shakespeare que le parti qu'il a su tirer de ce rude et informe récit. On connait deux versions de sa tragédie, et on a tout lieu de croire qu'il en existait une plus ancienne. Le premier *Hamlet*, de 1588 ou 1589, était probablement conçu dans le genre de Marlowe et de Sénèque; il était entièrement consacré à la vengeance que le jeune prince danois tire du meurtre de son père, et à la feinte folie par laquelle il prépare et dissimule son projet. La vengeance et la feinte folie tiennent encore une place prépondérante dans l'édition de 1603 (reproduisant une pièce antérieure de plusieurs années), quoique le caractère méditatif d'Hamlet s'y dessine nettement. Dans la pièce définitive, ce caractère est développé pleinement, au delà même de ce qu'exige l'action dramatique. Un jeune prince d'une imagination vive et inquiète, d'un esprit pénétrant et rêveur, d'un cœur noble et sensible, mais de cette sensibilité maladive qui tourne à l'irritation et au dédain, prompt à penser, lent à agir, capable de résolutions brusques, mais retombant aussitôt dans ses doutes et ses perplexités, ce jeune homme si peu propre à l'action est mis dans la nécessité d'en accomplir une qui exigerait la nette décision d'un caractère mâle et hardi; il faut, pour venger son père, qu'il frappe le roi de Danemark, ce roi qui est son oncle et le second mari de sa mère. Son père même est sorti du tombeau pour lui imposer ce devoir accablant. Hamlet ne sait pas accepter résolument la tâche terrible, et le sentiment de sa faiblesse augmente encore son amère mélancolie. Il répand partout autour de lui le trouble de son âme; il égare la raison d'Ophelia, qu'il aime pourtant; il tue Polonius par un hasard qui lui cause à peine un regret; enfin, il succombe lui-même dans la confusion d'une tragédie fortuite qui frappe à la fois le roi coupable, la femme fragile, et le jeune homme emporté qui, pour venger sa sœur et son père, s'était fait le complice d'une trahison. Cependant, malgré ses défaillances et ses sarcasmes, Hamlet reste profondément sympathique; on ne peut s'empêcher d'aimer ce rêveur altier que les vices indignent, que la bassesse dégoûte, et qui agite si douloureusement en lui-même le problème des grandeurs et des misères de l'humanité.

Le Roi Lear appartient aux chroniques fabuleuses de la Bretagne. Shakespeare l'a pris dans Holinshed, et dans une pièce dont on ne connait qu'une édition, de 1605, mais qui était d'une quinzaine d'années plus ancienne. Au début nous voyons deux pères qui pèchent gravement. Le premier, Lear, emporté, égoïste, faible, partage ses États entre deux filles, Regana et Gonerille, qui le flattent par de feintes démonstrations de tendresse, et déshérite sa troisième fille, Cordelia, qui, révoltée de cette hypocrisie, garde le silence; le second, Gloster, met une affectation immorale à partager sa tendresse de père entre son fils légitime, Edgard, et son fils bâtard, Edmond; puis crédule aux calomnies d'Edmond, il provoque contre Edgard une sentence de mort. L'expiation ne se fait pas attendre. Gloster a les yeux crevés par le fait de son bâtard, et ne trouve de soutien que dans le fils qu'il a proscrit. Lear, chassé par ses filles, en proie à un furieux désespoir qui le conduit à la démence, est recueilli et consolé par Cordelia. L'indignation frénétique de Lear, sa sombre démence traversée d'éclairs de raison, son désespoir suprême après le meurtre de Cordelia, sont peints avec une éloquence prodigieuse. Nulle part, pas même dans *Hamlet*, Shakespeare n'a fouillé plus profondément l'âme humaine pour en faire jaillir ce qu'elle contient de bon et de mauvais.

Macbeth est une tragédie terrible, mais elle

est moins navrante et moins déchirante que *le Roi Lear*. Dans cette pièce, empruntée, par l'intermédiaire d'Holinshed, aux chroniques de l'Écosse, nous voyons à l'œuvre la férocité simple d'un âge barbare. La prédiction de quelques sorcières a fait concevoir à Macbeth l'idée de posséder le trône qui appartient à Duncan. Lady Macbeth, enivrée de cette espérance, excite son mari à tuer Duncan; elle le pousse au meurtre avec un emportement aveugle. Le crime est accompli. Macbeth et sa femme règnent sur l'Écosse, mais le trône ne leur donne pas le bonheur espéré. Lady Macbeth, dès qu'elle n'est plus possédée par l'ivresse de l'ambition, est saisie par le remords, qui ne la quitte plus et qui la tue lentement. Macbeth, au contraire, si hésitant avant le crime, semble y puiser une énergie inattendue. Il n'a pas le temps de se livrer aux remords; il faut qu'il se défende contre ses ennemis; il faut qu'il tue pour ne pas être tué. Il tue en effet, et ce n'est qu'après une longue suite de meurtres qu'il succombe à son tour, à l'heure prédite par les sorcières.

Après les sombres tragédies d'*Othello*, de *Hamlet*, de *Lear* et de *Macbeth*, le conte dramatique de *Cymbeline* a beaucoup de charme. Un roman champêtre dont l'invention appartient probablement au poëte, un roman d'amour et de jalousie pris dans le *Décameron* de Boccace, se déroule sur un fond d'histoire légendaire emprunté aux chroniques d'Holinshed. Là encore nous voyons à l'œuvre des passions violentes et coupables; mais elles se produisent dans un milieu moins orageux et ne déterminent pas de mortelles explosions. Un dénoûment heureux nous montre les deux fils de Cymbeline, roi de Bretagne, Guiderius et Arviragus, rendus à leur père après avoir longtemps vécu dans une solitude champêtre comme des fils de berger. La tendre et dévouée Imogène, la plus parfaite figure de femme qu'ait tracée Shakespeare, retrouve l'affection de son mari, que la calomnie lui avait ravie.

Troïlus et Cressida est une pièce du même genre que *Cymbeline*, mais elle est loin de l'égaler. Le sujet en est pris dans Chaucer, qui l'avait pris dans Boccace. C'est l'histoire des amours de Troïlus, fils de Priam, avec Cressida, fille de Calchas, prisonnière des Troyens. Cressida rendue aux Grecs devient bien vite infidèle avec Diomède. Shakespeare ne s'en est pas tenu à la seule source de Chaucer. Il a demandé beaucoup de détails, d'idées et d'images à la *Destruction de Troie* de Caxton, au *Livre de Troie* de Lydgate, et surtout à la traduction d'Homère de Chapman. Mais quoiqu'il ait fait de ces divers éléments un usage souvent heureux, il ne les a pas maîtrisés et transformés avec sa puissance ordinaire. Sa pièce a trop souvent l'air d'une parodie de l'antiquité homérique. Ses personnages ne sont guère qu'ébauchés, et les mieux étudiés, le complaisant Pandarus, la fragile et sensuelle Cressida, sont antipathiques.

Timon est un Athénien généreux, qui ne sait rien refuser aux nombreux amis de sa prospérité, ou plutôt qui va au-devant de leurs demandes. Il prodigue ainsi sa fortune, se souciant peu qu'elle s'épuise: n'a-t-il pas ses nombreux amis comblés de ses dons? Mais quand il veut faire appel à leur bourse, il n'éprouve que des refus. Cette marque inattendue d'ingratitude le jette dans une véritable frénésie; il se prend d'une haine effroyable pour tous les hommes; il ne veut plus avoir de commerce avec eux, et il va ensevelir dans une solitude sauvage le reste de sa vie. Un pareil personnage, fou bienfaisant au début, fou furieux au dénoûment, n'était point dramatique, et la pièce de *Timon d'Athènes* est moins une tragédie qu'une satire dialoguée.

Jules César est la première des trois pièces que Shakespeare a empruntées à Plutarque, qu'il lisait dans la traduction de North. Cette tragédie s'appellerait mieux *Brutus*; celui-ci en est le véritable héros, et sa mort termine l'œuvre. Ce caractère est admirablement tracé, conforme à l'histoire et idéalisé suivant les conditions de la poésie; il est plein de douceur dans la vie privée, et d'une parfaite intégrité morale; le motif qui le pousse au meurtre est noble et désintéressé; mais le meurtre n'en est pas moins un crime, et il imprime sur l'âme de Brutus une tache ineffaçable. A partir des ides de mars, une sombre mélancolie le possède et lui fait chercher la mort comme un asile. Le caractère de César est moins bien tracé. Shakespeare s'en est tenu à Plutarque, et il n'en a pas tiré tout le parti possible. Son César est un tyran hautain et capricieux; on ne voit que trop son orgueil, on n'aperçoit pas assez son génie.

Antoine et Cléopâtre est la mise en scène d'une biographie de Plutarque. Antoine est bien l'homme que nous représente l'historien, vaillant et violent, plus capable de générosité que le froid Octave. Cléopâtre est bien aussi la femme que peint Plutarque; mais Shakespeare a montré dans ce caractère une vivacité, une vérité, une richesse de couleurs, qui en font une de ses plus merveilleuses créations. Il y a bien des fautes dans cette pièce; les scènes ne sont pas assez fortement liées; mais le caractère de Cléopâtre compense tout, et donne à la pièce une sorte d'unité et de centre d'intérêt.

L'unité d'intérêt de la pièce de *Coriolan* est aussi tout entière dans le caractère du héros, que le poëte nous représente avec toute sa grandeur et sa rude fierté. Coriolan domine tous ceux qui l'entourent, à Rome et hors de Rome; son orgueil est excessif, et pour le rendre supportable il faut sa droiture et sa franchise. On ne s'étonne pas des calamités que cet orgueil attire sur lui, mais on ne cesse pas de sympathiser avec le héros, parce que ses vertus rachètent ses fautes, et que ce même homme, si terrible dans la mêlée, si dur à ses conci-

toyens, est plein de douceur et d'affection pour sa mère et pour sa femme.

Après la sévère grandeur de l'histoire, Shakespeare se plut à revenir à la fantaisie, qui lui avait si bien réussi seize ou dix-huit ans plus tôt. Il composa *la Tempête*, dont on ne connaît pas la source, mais dont probablement l'idée première ne lui appartient pas. Un duc de Milan, Prospero, trop adonné à l'étude, a perdu son trône qu'a usurpé son frère Antonio, assisté par Alonzo, roi de Naples. Il vit dans une île déserte, seul avec sa fille, la charmante Miranda, ayant pour serviteur, soumis à son pouvoir magique (car le savant duc est magicien), Caliban, fils d'une sorcière et du Diable, monstre de laideur et de brutalité, stupide et féroce sauvage, avec une étincelle de sociabilité et de poésie. Des esprits, entre autres le bienfaisant Ariel, sont aussi au service de Prospero. Avec leur pouvoir il soulève une tempête, qui jette sur le rivage de l'île un vaisseau portant Alonzo, Ferdinand, son fils, Antonio, et divers courtisans. Le but de Prospero est d'amener un mariage entre sa fille et le fils du roi de Naples. Ce dénouement prévu est habilement retardé par les intrigues d'Antonio et de Sébastien contre Alonzo, et délicieusement préparé par les naïves amours de Ferdinand et de Miranda.

Le Conte d'hiver est, comme *la Tempête*, un drame de ce genre que l'on peut appeler des opéras sans musique, où l'éclat et l'étrangeté du spectacle, la variété des incidents et des caractères tiennent lieu du développement naturel de l'action et de la peinture de caractères réels. Shakespeare en a pris le sujet dans une nouvelle de Robert Greene, *Pandosto, ou l'histoire de Dorastus et Fawnia*, qu'il a fort embellie, sans en atténuer beaucoup les invraisemblances. Un roi de Sicile, Léontès, qui, dans un accès de jalousie mal fondée, ordonne de mettre à mort sa femme, Hermione, et la fille qui vient de naître d'Hermione; une femme dévouée, Pauline, sauvant Hermione, qui passe pour morte; le mari de Pauline sauvant l'enfant royale, qui est élevée par un berger; puis, au bout de seize ans, un prince de Bohême devenant amoureux de la jeune bergère et l'épousant; Hermione rendue à son mari repentant : ce sont là des événements purement romanesques; mais Shakespeare les a parés de tant de poésie, la peinture de la jalousie de Léontès est si vive, Perdita a tant de pureté et de charme, Florizel tant de fraîche passion, Hermione est si vertueuse et si résignée, le quatrième acte est si délicieux, le cinquième est si pathétique, qu'il est impossible de condamner un ouvrage où brillent de pareilles beautés, bien qu'on ne puisse pas le mettre au nombre des chefs-d'œuvre de l'auteur.

Henri VIII est une pièce de circonstance, qui doit une partie de son intérêt à la pompe du spectacle. Le véritable sujet en est la naissance d'Élisabeth et la prédiction faite sur son berceau. On pense que Shakespeare se contenta d'ébaucher cette pièce et qu'il laissa à quelqu'un de ses confrères, probablement à Fletcher, le soin d'y mettre la dernière main. Beaucoup de passages en effet sont dans la manière de Fletcher. Les caractères de Buckingham, ce grand seigneur altier, imprudent à la cour, fier et calme devant la mort; de Wolsey, politique rusé, ministre hautain, gardant sous la pourpre romaine l'insolence d'un parvenu; de Henri VIII, monstre d'égoïsme et de sensualité, populaire pourtant; de la reine Catherine d'Aragon, si grande dans sa vertueuse résignation; d'Anne de Boulen, gracieuse et chaste, mais laissant entrevoir une légèreté qui fait pressentir ses malheurs: tous ces caractères attestent la main du maître, mais le fond sur lequel ils se meuvent est peint avec négligence.

Cette analyse des œuvres dramatiques de Shakespeare nous dispense de donner une appréciation détaillée de son génie. On a vu par ce qui précède quel grand nombre d'êtres vivants, non des types abstraits, il a tirés de son cerveau; avec quelle puissance il fait concourir les personnages les plus divers à une vaste représentation de la vie humaine; quelle richesse de combinaisons il déploie pour mettre en jeu les passions tragiques ou comiques, tendres ou violentes, bienfaisantes ou mauvaises de l'humanité; quelle vérité profonde, quelle réalité saisissante et en même temps quelle poésie colorée il apporte dans la peinture de ces passions; et par là on a pu juger qu'il possède au plus haut degré le don suprême du poëte, la puissance créatrice. Après avoir ainsi montré son génie, il est juste de parler de ses défauts. Tandis que les poëtes dramatiques français se préoccupent presque uniquement de l'action, Shakespeare attache surtout de l'importance aux caractères, mais il porte cette préférence si loin que l'action dans ses pièces est parfois décousue et confuse. Il a aussi trop peu de souci de la vraisemblance. Dès qu'il a besoin qu'un de ses personnages soit méconnu, même de ceux avec qui il a passé sa vie, un simple déguisement lui suffit; ce commode artifice revient plus d'une fois, et n'est pas justifiable, quoique le poëte en ait tiré de grands effets dramatiques. A ces deux défauts, la confusion et l'invraisemblance, qui intéressent la contexture même du drame, il faut ajouter de graves défauts de style. Shakespeare, admirable dans ses conceptions, n'est pas toujours heureux dans sa manière de les exprimer, et il ne l'est jamais moins que lorsqu'il s'efforce d'être beau, brillant, sublime. Il manque souvent ce qu'il eût obtenu sans peine s'il se fût contenté d'être simple. Dans sa jeunesse il trouva à la mode un détestable genre d'écrire, plein de jeux de pensées et de jeux de mots, de rapprochements imprévus et d'images extraordinaires; il se piqua de faire aussi bien en ce genre que ses contemporains, et il y réussit, c'est-à-dire qu'il fit tout

aussi mal ; cette recherche de style se remarque fâcheusement dans quelques-unes de ses meilleures pièces, entre autres dans *Roméo et Juliette*. Plus tard il se défit de cette effervescence de langage, mais ce fut pour tomber dans le raffinement de la pensée et l'obscurité de la diction ; son style abonde en métaphores et en termes insolites. Shakespeare n'a pas seulement la recherche et la subtilité de son temps, il en a aussi la licence ; il est peu de ses pièces qui ne contiennent des expressions choquantes; ce défaut est relatif, car tel mot qui nous choque aujourd'hui pouvait n'avoir rien d'offensant à la fin du seizième siècle; mais la licence ne se borne pas à quelques mots, elle s'étend aux caractères mêmes. Les jeunes filles que Shakespeare met en scène sont aussi libres dans leur langage qu'honnêtes dans leurs mœurs. Ce contraste, quoique piquant, enlève quelque chose au charme de ces délicates créations.

Ce sont là des défauts réels, mais on leur a attribué trop de gravité lorsqu'on a dit que Shakespeare manquait d'art, qu'il était *ignorant* et *barbare*. Comme l'art n'est que l'ensemble des moyens employés pour arriver à un but, et que Shakespeare, mieux qu'aucun autre poëte, a atteint le but de la poésie dramatique : donner une représentation vraie et idéale de la vie humaine, il serait absurde de prétendre qu'il manque d'art. On a voulu dire qu'il manquait de cet art, plus ou moins renouvelé des Grecs, que Racine porta à la perfection ; il est vrai qu'il ne le connut pas ou plutôt qu'il le dédaigna. On ne voit pas ce qu'il eût gagné à le pratiquer; on voit trop ce qu'il y eût perdu. Il n'est pas une seule de ses pièces, si l'on excepte *les Joyeuses femmes de Windsor* et peut-être *la Tempête*, qui ne fût complétement dénaturée si on lui appliquait les unités prétendues classiques. Shakespeare, en épurant et en perfectionnant les puissantes ébauches dramatiques des poëtes ses prédécesseurs immédiats, se fit à lui-même un art, dont il serait possible de découvrir et d'exposer les règles. De même qu'Aristote fit une poétique d'après Sophocle, on ferait une poétique d'après Shakespeare ; à quoi bon ? Il suffit de constater que des œuvres comme *le Marchand de Venise, Roméo et Juliette, Macbeth, Othello*, ne sont pas le produit d'un génie sans art.

Le reproche d'ignorance n'est pas fondé. Les anachronismes qu'on relève dans les œuvres de Shakespeare ne prouvent rien ; les uns sont des inadvertances, les autres sont volontaires et tiennent à une idée très-juste des conditions de la poésie dramatique. La représentation d'un événement passé, si elle se faisait avec la minutieuse exactitude d'une restitution archéologique, serait inintelligible pour le plus grand nombre des spectateurs ; précisément pour conserver la vérité du fond, il est indispensable de sacrifier l'exactitude des détails. Mais dans ce qui est essentiel au drame, c'est-à-dire dans la représentation des divers caractères et états mis en scène, Shakespeare ne se trompe jamais ; le juge parle la langue exacte d'un juge, le marin celle du marin. Cette exactitude a été remarquée avec raison, et témoigne chez le poëte d'un savoir varié. Bien d'autres indices prouvent qu'il lisait beaucoup. Il possédait le latin et un peu de grec, à peu près ce qu'en savaient Corneille et Molière ; comme eux, il connaissait l'italien et peut-être l'espagnol, et il avait sur eux l'avantage de lire les auteurs français et de pouvoir écrire dans leur langue, tandis que Corneille, Molière, Racine ne savaient pas un mot d'anglais.

Le reproche de barbarie n'est guère plus juste. Sans doute Shakespeare a souvent mis en scène, sous les yeux des spectateurs, ce que les poëtes classiques cachent derrière le rideau; c'était l'habitude parmi les dramaturges du seizième siècle, et loin de les surpasser par l'étalage des crimes, il adoucit la barbarie très-réelle du théâtre de son temps. Il eut surtout grand soin de ne jamais choisir de ces sujets odieux, chers aux poëtes classiques, où les sentiments naturels sont méconnus ou violés. On ne voit point chez lui une Médée qui tue ses enfants ; une Chimène qui près du cadavre encore chaud de son père cause d'amour avec le meurtrier, et l'invite à sortir vainqueur d'un combat dont elle est le prix ; il n'eût jamais imaginé de prendre pour sujet d'un drame un sacrifice humain, comme l'a fait Racine; encore moins, comme d'autres poëtes, eût-il mis en scène un fils tuant sa mère ; Hamlet dans son plus sombre égarement eût repoussé avec horreur l'idée de cet acte abominable. En général Shakespeare a pour les sentiments de la famille un respect admirable; il n'y a point chez lui de femme adultère; et s'il nous montre des enfants dénaturés, c'est pour les frapper aussitôt d'un châtiment exemplaire. Des poëtes fort civilisés n'ont pas eu le même respect. Ainsi, à propos de Jules César, nous avons l'histoire qui nous apprend les motifs noblement spécieux auxquels obéit Brutus en concourant au meurtre du dictateur; elle nous apprend aussi quels rapports d'amitié existaient entre César et Brutus, de quinze ou seize ans plus jeune que lui. Mais outre l'histoire, il existe une fiction inventée pour servir de thème à des controverses de rhétorique : on a supposé que Brutus était le fils de César, et qu'il avait eu à débattre cette intéressante question : s'il tuerait son père pour sauver sa patrie, ou s'il perdrait sa patrie pour sauver son père; il y avait du pour, il y avait du contre; et les apprentis rhétoriciens y trouvaient une admirable matière à discours. Shakespeare et Voltaire ont traité le sujet du meurtre de Jules César; le premier a suivi simplement la donnée historique, à la fois vraie et non révoltante; Voltaire n'a pas manqué de choisir la donnée de rhétorique, qui est à la fois fausse et atroce, ce qui ne l'empêchait pas de dire et de croire que Shakespeare était un *ignorant* et un *barbare*.

Shakespeare avait été justement apprécié par ses contemporains, qui le placèrent au-dessus de tous ses rivaux; si dans la génération suivante sa renommée subit quelque éclipse, c'est que la guerre civile et le triomphe des puritains amenèrent l'interruption des représentations dramatiques. Dès que la restauration eut rouvert les théâtres, les pièces du poëte de Stratford, quelquefois remaniées pour les accommoder au goût du jour, attirèrent de nouveau le public. L'influence de la littérature française, alors générale en Europe, se reconnait sans doute dans les jugements qu'on porta en Angleterre sur Shakespeare; mais il ne fut jamais ni oublié ni même méconnu. Les critiques dures et inintelligentes de Rymer trouvèrent peu d'approbateurs. Si dans la première moitié du dix-huitième siècle on joua moins ses pièces, ce fut faute d'acteurs suffisants; mais les éditeurs soigneux et les commentateurs illustres ne lui manquèrent pas. Pope, tout classique qu'il était, parla de Shakespeare avec une vive admiration; en accusant nettement ses défauts, en le plaignant d'avoir écrit pour le peuple et sans art, il constata pleinement son génie. Theobald et Warburton émirent à peu près la même opinion. A partir de 1741, Garrick ranima la popularité de Shakespeare en jouant admirablement ses pièces, et en 1765 Johnson publia, en tête de son édition, cette célèbre préface qui est le dernier mot de la critique classique sur l'auteur d'*Hamlet*. Johnson est prosaïque dans ses jugements, il sent peu le côté poétique et idéal de Shakespeare, il ne rend pas pleine justice à son génie créateur; mais il comprend si bien son génie d'observation, le naturel de ses peintures de mœurs et de ses caractères, l'excellence de son comique, que sa préface est une des meilleures choses à lire sur Shakespeare. Si ce poëte avait pu lui-même lire les jugements portés sur lui, il aurait certainement préféré l'admiration cordiale, le blâme honnête de Johnson, aux brillantes déclamations de Schlegel et de son école.

Une ère nouvelle pour la critique de Shakespeare commença avec Schlegel et Coleridge. Les côtés que Johnson avait méconnus furent pleinement mis en lumière; mais à force de vouloir pénétrer dans les intentions du poëte, on lui attribua assez souvent des idées qu'il n'eut jamais. En somme, cette critique philosophico-poétique nous paraît souvent conjecturale et artificielle, pleine de fausses lueurs et d'illusions, surtout chez Schlegel; il faut en tenir compte, il ne faut pas s'y asservir. Gervinus est le représentant le plus judicieux et le plus éclairé de cette école.

En France la critique n'a rien produit de bien neuf ou important sur Shakespeare. Voltaire, pendant son séjour en Angleterre, avait eu occasion de connaître les œuvres de ce poëte, et il en avait été vivement frappé; il le jugeait à peu près comme Pope, un poëte de génie sans art. Ce fut ainsi qu'il en parla à son retour, et qu'il contribua à le faire connaître. Plus tard il fut choqué de voir quelques enthousiastes le placer au-dessus de nos grands tragiques, au nombre desquels il se comptait. Quand il sut que le traducteur Le Tourneur (1) l'avait appelé « le dieu du théâtre », sa colère ne connut plus de bornes, et il adressa à l'Académie une lettre extravagante (1776) où il prodigue les plus grotesques injures à Shakespeare et à son traducteur. Ce fut peine perdue. « L'abomination de la désolation était dans le temple du Seigneur. » La traduction de ce « misérable, impudent, imbécile, faquin, » Le Tourneur obtint un grand succès, et eut sur la littérature française une influence telle qu'aucune traduction n'en avait exercé depuis la version de Plutarque par Amyot. Les prétendues imitations de Ducis, qui n'avaient de Shakespeare que les noms de quelques personnages et quelques situations, attestèrent et propagèrent cette vogue. Plus tard M. Guizot, par la préface de sa révision de Le Tourneur, M. Villemain, par un travail biographique exquis, M. Benjamin Laroche, par une traduction plus fidèle que les précédentes, et enfin M. François-Victor Hugo, par une version tout à fait fidèle et littérale, ont contribué à faire connaître en France un poëte plus admiré que compris. L'école romantique, en se faisant de sa gloire une arme de guerre contre nos poëtes classiques, avait compromis sa cause auprès de beaucoup d'esprits modérés; mais cette manière étroite de considérer Shakespeare n'est plus de mise aujourd'hui. Nous admirons Shakespeare en

(1) Trente années auparavant, P.-A. de La Place avait entrepris de faire connaître Shakespeare en France; il lui avait consacré plus de la moitié de son *Théâtre anglais* (Paris, 1745-1748, 8 vol. in-12), et avait traduit ou analysé toutes ses pièces. La traduction faite par Le Tourneur et ses collaborateurs anonymes (Paris, 1776-1783, 20 vol. in-8°) renferme beaucoup d'omissions et d'infidélités; elle a été revue et corrigée par MM. Guizot et Pichot (Paris, 1821, 13 vol. in-8°), ainsi que par M. Avenel (Paris, 1822, 12 vol. in-18). Citons encore les traductions de Benjamin Laroche (Paris, 1838 et 1839, 2 vol. gr. in-8° à 2 col.; 1841-1843, 7 vol. in-18; 1858, 6 vol. in-18), de M. Fr. Michel (Paris, 1839-1840, 3 vol. in-8°), de M. Fr.-V. Hugo (Paris, 1859-1862, 12 vol. in-8°), et de M. Guizot (Paris, 1860-1862, 8 vol. in-8°). Les *Poëmes et Sonnets* de Shakespeare ont été mis en vers par Ern. Lafond (Paris, 1856, in-8°), et les *Sonnets*, en prose, par F.-V. Hugo (1857, in-18). — En Allemagne, Shakespeare a rencontré autant d'admirateurs que dans son propre pays. Ses œuvres ont été vulgarisées par quinze ou vingt auteurs différents: Wieland est le premier en date (Zurich, 1762-1766, 8 vol. in-8°), puis vient Eschenburg, qui a corrigé et continué la version de Wieland (ibid., 1775-1782, 13 vol. in-8°). L'un et l'autre ont été effacés par Auguste de Schlegel et Tieck (Berlin, 1797-1811, 11 vol. pet. in-8°), dont la traduction, reproduite pour la septième fois en 1856 (Berlin, 12 vol. in-8°), s'est maintenue dans la faveur du public, malgré les traductions plus récentes des deux Voss (1818), de Benda (1825), de J. Meyer et Dœring (1824), de Bœttiger et autres (1836), d'Ortlepp (1838), de Keller et Rapp (1843), etc. — En Italie, Shakespeare a eu pour interprètes un poëte, Mich. Leoni (Vérone, 1819-1822, 14 vol. in-8°), et un prosateur, Carlo Rusconi (Padoue, 1831, 2 vol. in-8°). — Il a encore été traduit entièrement en hollandais par *Brunius* et autres (Amsterdam, 1778-1782, 5 vol. in-8°), en danois (Copenhague, 1805-1825, 9 vol. in-8°), en hongrois, en polonais, en russe, en suédois; mais une version complète de Shakespeare fait défaut dans les langues espagnole et portugaise.

lui-même, et non par opposition à Corneille et à Racine ; nous trouvons excellent le système dramatique qui a produit *Othello*, *Macbeth*, *Hamlet*, sans trouver moins bon pour cela le système qui a produit *Polyeucte*, *Athalie*, *le Misanthrope* ; nous croyons de plus que ce système appartient si bien au poëte qui l'a créé qu'il est impossible de le lui emprunter. Shakespeare est un de ces génies souverains qu'il faut étudier comme on étudie la nature, dont il faut s'inspirer comme on s'inspire de la nature, mais qu'il ne faut pas copier. Toute imitation serait vaine. Le seul moyen par lequel on puisse approcher de lui est aussi la seule chose qui ne s'imite pas, c'est l'originalité. Léo JOUBERT.

La seule liste des ouvrages relatifs à Shakespeare remplit plusieurs volumes in-folio du catalogue de la bibliothèque du British Museum : c'est dire que le nombre en est presque infini ; nous ne citerons que ceux qui nous paraissent avoir quelque importance. — Francis Meres, *Palladis Tamia, or the Wits' commonwealth*, 1598. — Fuller, *Worthies*. — Edward Philipps, *Theatrum poetarum*, 1675. — Dryden, *The Ground of criticism in tragedy*, 1679. — Rymer, *A short View of tragedy ; its original excellency and corruption ; with some reflections on Shakespeare and other practitioners for the stage*, 1693. — Prevost (abbé), *Le Pour et le Contre*, 1733-1740. — Mme Lennox, *Shakespeare illustrated, or the Novels and histories on which the plays of Sh. are founded, collected and translated from the original authors* ; 1753, 3 vol. in-12. — Warton, *History of english poetry*. — Lessing, *Dramaturgie*. — Schlegel, *Cours de littérature dramatique*. — Staël (Mme de), *De la Littérature*. — Tieck, *Dramaturgisches Blætter*, 1826. — Hallam, *Introduction to the Literature of Europe*, t. II et III. — C. Lamb, *Essays*. — C. Simrock, *Quellen des Sh.* ; Berlin, 1831, 3 vol. in-8°. — T. de Quincey, *Biography of Sh.*, dans l'*Encyclopædia britannica*, et dans ses *Œuvres*, t. XV, 1863. — Taine, *Hist. de la Littérature anglaise* ; Paris, 1864, 3 vol. in-8°. — Lowndes, *Bibliographer's Manual* (édit. H. Bohn), 8e part. — J. Dennis, *Letters on the writings and genius of Shakespeare* ; Londres, 1712, in-8°. — P. Whalley, *Enquiry into the learning of Sh.* ; ibid., 1748, in-8°. — Z. Grey, *Critical, historical and explanatory notes on Sh.* ; ibid., 1754, 2 vol. in-8°. — Jaucourt (de), dans l'*Encyclopédie*, article SHAKESPEARE. — R. Farmer, *Essay on the learning of Sh.* ; Lond., 1767, 1821, in-8°. — Elizabeth Montagu, *Essay on Sh., compared with the greek and french dramatic poets* ; ibid., 1769, 1810, in-8° ; trad. en français : *Apologie de Sakespeart* (sic) ; Paris, 1777, in-8°. — Prescot, *Shakspear, rara avis in terris* ; s. l., 1774, in-4°. — W. Richardson, *Analysis and illustration on some of Sh.'s dramatic characters* ; Londres, 1774, 1797, in-8°. — J. Uhlmann, *Sh. im XVIten Jahrhundert* ; Vienne, 1783, in-8°. — Warnekros, *Der Geist Sh.'s* ; Greifswald, 1786, 2 vol. in-8°. — J.-J. Eschenburg, *Über W. Sh.* ; Zurich, 1787, in-8°. — Ed. Seymour, *Remarks on the plays of Sh.* ; Londres, 1805, 2 vol. in-8°. — R. Wheler, *Life of Sh. and copies of several documents relative to him and his family* ; Stratford, 1806, in-8°. — F. Douce, *Illustrations of Sh.* ; Londres, 1807, 2 vol. in-8°. — W. Hazlitt, *Characters of Sh.'s plays* ; ibid., 1817, 1854, in-12. — N. Drake, *Sh. and his times* ; ibid., 1817, 2 vol. in-4° ; et *Memorials of Sh.* ; 1828, in-8°. — J. Britton, *Remarks on the life and writings of Sh.* ; ibid., 1818, in-8°. — F. Horn, *Sh.'s Schauspiele erlæutert* ; Leipzig, 1823-1831, 5 vol. in-8°. — Beyle, *Racine et Sh.* ; Paris, 1823, in-8°. — A. Skottowe, *Life of Sh.* ; Londres, 1824, 2 vol. in-8°. — J. Meyer, *Leben Sh.'s* ; Gotha, 1825, 2 vol. in-12. — *Shakespeariana, Catalogue of all books, pamphlets, etc., relating to Sh.* ; Londres, 1827, in-18. — Villemain, *Nouveaux mélanges*, 1827. — P. Duport, *Essais littér. sur Sh., ou Analyse raisonnée de toutes les pièces de cet auteur* ; Paris, 1828, 2 vol. in-8°. — H. Ulrici, *Über Sh.'s dramatische Kunst* ; Halle, 1839, in-8°. — C. Brown, *Poems autobiographical* ; Londres, 1838, in-8°. — Courtnay, *Commentaries on historical plays* ; ibid., 1840, 2 vol. in-8°. — Ayscough, *Index to Sh.* ; ibid., 1842, in-8°. — J. Collier, *Sh.'s library* ; ibid., 1843, 1850, 2 vol. in-8°. — J. Hunter, *Illustrations of Sh.* ; ibid., 1845, 2 vol. in-8°. — Halliwell, *Life of Sh.* ; ibid., 1847, in-8°. — Clarke (Mme), *Concordance to Sh.* ; ibid., 1848, gr. in-8°. — S. Coleridge, *Notes and lectures on Sh.* ; ibid., 1849, 2 vol. in-8°. — Gervinus, *Shakespeare* ; Leipzig, 1849-1850, 4 vol. in-8° ; trad. en anglais par Bunnett ; Londres, 1862, 2 vol. in-8°. — Guizot, *Sh. et son temps* ; Paris, 1852, in-8°. — Halliwell, *Sh. relics* ; Londres, 1852, in-4°. — Ph. Chasles, *Études sur Sh.* ; Paris, 1852, in-18. — J. Collier, *Notes and emendations to Sh.* ; ibid., 1853, in 8°. — Singer, *Vindication of Sh.'s text versus Collier* ; ibid., 1853, in-8°. — A. Lacroix, *Hist. de l'influence de Sh. sur le théâtre français* ; Bruxelles, 1856, gr. in-8°. — Ch. Knight, *Studies and illustrations of Sh.* ; Londres, 1859, in-8°. — S. Neil, *Critical biography of Sh.* ; ibid., 1861, in-8°. — Fullom, *History of Sh.* ; ibid., 1862, 2 vol. in-8°. — *Notices et préfaces* sur Sh. par les éditeurs de ses œuvres, Rowe, Pope, Theobald, Warburton, Johnson, Capell, Steevens, Malone, Singer, Knight, Cowden Clarke, Collier, etc. — V. Hugo, *William Shakespeare* ; Paris, 1864, in-8°.

SHARP (*John*), prélat anglais, né le 16 février 1644, à Bradford (Yorkshire), mort le 2 février 1714, à Bath. Il acheva ses études classiques à Cambridge, et s'engagea dans les ordres. A la recommandation d'Henry More, il devint chapelain de sir Heneage Finch, qui lui confia aussi l'éducation de ses fils ; ce seigneur le prit en grande amitié, et se chargea de sa fortune : ce fut grâce à lui que Sharp s'éleva jusqu'aux plus hautes dignités de l'Église anglicane. On le vit successivement archidiacre du Berkshire (1672), recteur à Londres (1677), doyen du chapitre de Norwich (1681), aumônier de Charles II et de Jacques II, doyen de Canterbury (1689), et archevêque d'York (8 mai 1691). En 1686 il fut suspendu pendant quelque temps pour s'être opposé dans un de ses sermons aux envahissements des doctrines catholiques. Sous le règne d'Anne, il jouit d'une influence considérable, et empêcha Swift d'arriver à l'épiscopat ; il siégea au conseil privé, et fut depuis 1702 grand aumônier de la reine. C'était un prélat fort pieux ; il a laissé un bon recueil de *Sermons*, écrits d'un style clair, aisé, correct, et publiés d'abord en 4 vol. ; l'édit. de Londres, 1740, a 7 vol. in-8° ; on les a réimprimés en 1840, à Oxford.

Life of archb. Sharp, par Th. Sharp, son fils. — Wood, *Athenæ Oxon.* — Burnet, *Own times*.

SHARP (*Thomas*), théologien, fils du précédent, né vers 1693, mort le 6 mars 1758, à Durham. Élève et agrégé de l'université de Cambridge, il entra dans l'Église, obtint plusieurs bénéfices, et devint archidiacre (1722), puis doyen du Northumberland (1755). Il est auteur de différents écrits de controverse et d'archéologie, qui ont été réunis en 1763, Londres, 6 vol. in-8°, et d'une vie de son père, *Life of archbishop Sharp*, qui n'a vu le jour qu'en 1829, ibid., 2 vol. in-8°.

Il a laissé trois fils, *John*, archidiacre du Northumberland, mort en 1792 ; *William*, chirurgien distingué, mort en 1810, à Londres ; et *Granville*, qui suit.

Chalmers, *General biogr. dict.*

SHARP (*Granville*), philanthrope, fils du précédent, né en 1734, à Bradford Dale, mort le 6 juillet 1813, à Londres. Après avoir embrassé la carrière d'avocat, il y renonça pour entrer dans les bureaux de la guerre (*ordnance office*). Lorsque les colonies d'Amérique revendiquèrent leur indépendance, il donna sa démission (1775), et refusa même des emplois importants, parce qu'il n'approuvait pas la politique du gouvernement. Grâce à sa position de fortune, il put se livrer à ses goûts et mener une existence studieuse dans l'*Inner Temple*, une de ces cités de Londres qui ne sont guère habitées que par des avocats ou des lettrés. Bien qu'il ait écrit sur la philologie, le droit, la théologie et la politique, Sharp est surtout connu comme philanthrope et comme défenseur de la liberté. Il doit sa réputation à la hardiesse et au succès avec lesquels il attaqua l'esclavage des nègres. Après avoir lancé contre la traite des noirs un livre qui produisit une certaine sensation (*A Representation of the injustice of tolerating slavery in England*; Londres, 1769, 1772, in-8°), il se signala par l'activité personnelle qu'il déploya afin d'empêcher que l'esclavage fût reconnu en Angleterre. Un nègre du nom de Somerset étant tombé malade, son maître, qui le croyait mourant, le jeta à la porte. Sharp trouva ce malheureux dans la rue, le fit admettre dans un hospice, et lui procura plus tard une place. Deux ans après, le maître de Somerset rencontra par hasard son esclave, et le réclama. L'infortuné s'adressa à son protecteur, qui se chargea de le défendre. La cause fut plaidée devant le lord maire, qui décida la mise en liberté du nègre. Cependant le maître insista sur ses droits, et s'empara du nègre en dépit de la sentence contraire. Sharp lui intenta un procès, et la question, référée à douze juges, occupa trois sessions (janvier à mai 1772) et eut un résultat mémorable : il fut déclaré que tout esclave devient libre dès qu'il met le pied sur le sol anglais. C'est à Sharp que revient l'honneur d'avoir formé la *Société pour l'abolition de la traite des nègres* (1787), dont il fut le premier président (1). Il fonda aussi la colonie de Sierra Leone, où il envoyait à ses frais les nègres abandonnés dans les rues de la capitale. Il ne se borna pas à demander la liberté pour ceux dont le seul crime était d'avoir une peau plus foncée que la sienne; il défendit également les droits politiques de ses compatriotes. Entre autres abus, il s'opposa à la presse maritime; un citoyen de Londres ayant été saisi et envoyé à bord d'un vaisseau de guerre, Sharp, invoquant la loi de l'*habeas corpus*, fit relâcher la victime. Dès lors chacun put invoquer un précédent contre un usage arbitraire, qui menaçait de se perpétuer. Il se posa aussi en avocat de la réforme parlementaire, et publia dès 1778 sa *Declaration of the people's natural rights to a share in the legislature* (Londres, in-8°). En somme, Sharp est un de ces hommes qui, s'ils ne jouent pas un rôle marqué dans l'histoire, rendent de grands services à leur patrie. Nous mentionnerons encore parmi ses ouvrages : *Remarks on several very important prophecies*; Londres, 1768, 5 part. in-8°; — *Remarks on the uses of the definitive article in the greek of the New Testament*; Durham, 1798, 1804, in-8°; — *Account of the ancient divisions of the english nation into hundreds and tithings*; Londres, 1784, in-8°.

(1) Dans l'origine, elle comptait douze membres, tous *quakers*, à l'exception de Sharp, zélé partisan de l'Église établie, et d'un autre.

P. Hoare, *Memoir of Gr. Sharp*; Lond., 1820, in-4°, et 1828, 2 vol. in-8°.

SHARP (*Abraham*), mathématicien anglais, né en 1651, à Little Horton, près Bradford, mort le 18 juillet 1742, dans le même lieu. Sa famille et celle de l'archevêque d'York (*voy.* ci-dessus) avaient les mêmes origines, dans le Yorkshire. Il céda à la volonté de ses parents en entrant chez un marchand de Manchester pour y apprendre le commerce; mais il n'acheva pas ses années d'apprentissage, et alla s'établir à Liverpool, où il ouvrit une école pour les gens du peuple. Forcé de renoncer à un métier si précaire, il se fit douanier. Un petit héritage qui lui survint fort à propos le mit à même de ne se livrer qu'aux travaux de son goût. Aussi adroit que patient, il réunissait en lui les talents les plus divers; il s'était formé lui-même, et aucune des sciences mathématiques ne lui était étrangère. Lorsqu'il vint à Londres, il avait dépassé la trentaine, et tout en ne cessant d'ajouter à ses connaissances, il jugea nécessaire, afin d'épargner son avoir, de tenir les livres chez un négociant. Ce fut dans cet humble emploi que le connut un des premiers savants de ce temps, Flamsteed, et qu'il le tira de l'obscurité pour l'associer à ses durs et nombreux travaux : après l'avoir placé dans l'arsenal de Chatam, il l'appela auprès de lui à Greenwich (août 1688). Sharp était bien l'aide qu'il fallait à un pauvre astronome qui, comme Flamsteed, était réduit à faire lui-même les frais de ses instruments au moyen des plus mesquines ressources : si le maître ne reculait devant aucun sacrifice pour l'amour de la science, l'élève montra un zèle infatigable, une bonne volonté toujours prête et les aptitudes les plus variées. Non-seulement il étudiait le ciel, mais il construisit et gradua pour l'Observatoire royal un mural dont l'arc mesurait 140 degrés; il observa la longitude des étoiles fixes, leurs ascensions droites et leurs déclinaisons; il eut une large part au fameux catalogue d'environ 3,000 étoiles; il dressa la plupart des tables qui remplissent le t. II de l'*Historia cœlestis*; enfin il dessina les belles cartes de l'atlas qui accompagne la deuxième édition de cet ouvrage. La santé de Sharp, déjà

délicate, fut tellement ébranlée par un labeur si multiplié, qu'il fut, à son vif regret, obligé de se séparer, au bout de plusieurs années, d'un maître qui demeura son meilleur ami; il se retira dans son pays natal, et pour y continuer des études qui lui étaient chères, il fit élever un petit observatoire, qu'il garnit d'instruments, tous exécutés de ses propres mains. Jusqu'à la fin de sa vie (il mourut nonagénaire) cet ingénieux savant s'adonna au travail, confiné dans une retraite presque absolue, n'admettant auprès de lui que deux voisins, qui le visitaient de loin en loin, n'ayant pour compagnie qu'un vieux serviteur; il entretenait une active correspondance avec les principaux mathématiciens de son siècle, qui avaient recours à son étonnante facilité pour le calcul. Il mangeait fort peu, et plus d'une fois il oublia, au milieu de ses études, de prendre le maigre repas qui lui était servi par un guichet de son cabinet. On a de lui un ouvrage devenu fort rare, intitulé : *Geometry improved* (Londres, 1717, in-4°), et signé de ses initiales; il contient une table des segments du cercle, un traité des polyèdres, un précis des meilleures méthodes connues pour le calcul des sinus, des sécantes et des tangentes naturelles; et une table de logarithmes pour les cent premiers nombres et des nombres premiers compris entre 101 et 1,100, tous calculés avec soixante et une figures décimales. P. L—Y.

Chalmers, *General biograph. Dict.* — Hutton, *Dictionary.* — *Gentleman's Magazine*, t. II.

SHARP (*William*), graveur anglais, né le 29 janvier 1749, à Londres, mort le 25 juillet 1824, à Chiswick. Il était fils d'un armurier. Après avoir appris chez un graveur du commerce la pratique de son art, il épousa une Française, et s'établit pour son propre compte. En 1782, il céda sa boutique et se mit à reproduire au trait les tableaux des vieux maîtres. Bientôt après, il fut chargé, avec Angus, Heath et Collyer, d'*illustrer* le *Novelists' Magazine* d'après les dessins de Stothard. Il termina vers la même époque la belle gravure que Woolett avait laissée inachevée du *Debarquement de Charles II*, d'après West. En 1814, sa réputation avait tellement grandi qu'il fut élu membre des académies de Vienne et de Munich. Sharp, tout en faisant preuve d'une grande originalité, s'est formé un genre qui réunit les mérites divers des plus habiles d'entre ses prédécesseurs. Les demi-teintes et les ombres de ses compositions sont d'un effet merveilleux. Son dessin si correct n'a rien de froid. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *La Dispute des docteurs* et l'*Ecce Homo*, d'après Guido Reni· *Sainte Cécile*, d'après le Dominiquin; *la Vierge à l'Enfant*, d'après Carlo Dolci; *Diogène*, d'après Salvator Rosa; *la Sortie de Gibraltar*, d'après Trumbull; *la Destruction de la batterie flottante devant Gibraltar*, d'après Copley, et le portrait de *John Hunter*, d'après Reynolds. Cet artiste était d'un caractère crédule et enclin au merveilleux; il s'enthousiasma pour les doctrines de Mesmer, de Jeanne Southcott et de Richard Brothers, et se laissa dépouiller de la meilleure partie de ses économies par ces deux derniers personnages.

Knight, *English Cyclopædia* (biogr.).

SHAW (*Thomas*), voyageur anglais, né vers 1692, à Kendal (Westmoreland), mort le 15 août 1751, à Oxford. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut attaché comme chapelain au comptoir anglais d'Alger. Il conserva ce poste pendant douze ans, et ne revint en Angleterre qu'en 1734. Aussitôt il fut admis dans la Société royale de Londres. Après avoir publié le récit de ses voyages, il fit présent à l'université d'Oxford, où il avait pris ses degrés, de sa riche collection de curiosités naturelles, de médailles et d'objets d'art. En 1740, il remplaça Felton dans le principat du collége de Saint-Edmund, et fut pourvu du bénéfice de Bramley. Peu après il obtint la chaire de grec. Shaw a visité toute l'ancienne Numidie, la Syrie et le nord de l'Égypte, et il a laissé sur beaucoup de pays ou de localités alors mal connus des observations intéressantes et des renseignements exacts. Il n'a rien négligé de ce qui pouvait concourir à l'instruction comme à l'agrément de ses lecteurs; aussi a-t-il fait de son ouvrage un des meilleures que l'on connût encore sur l'Afrique. Il a pour titre : *Travels or observations relatin glo several parts of Barbary and the Levant*; Oxford, 1738, in-fol., fig. et cartes; il a été réimpr. à Londres, 1757, in-4°, avec supplément, et à Édimbourg, 1808, 2 vol. in-8°, et traduit en français (La Haye, 1743, 2 vol. in-4°, fig.), en allemand et en hollandais. Les services que ce voyageur a rendus à la botanique ont fait donner le nom de *Shawia* à une plante zélandaise de la famille des corymbifères.

Notice, à la tête de l'édit. d'Édimbourg.

SHAW (*George*), naturaliste anglais, né le 10 décembre 1751, à Bierton (Buckinghamshire), mort le 22 juillet 1813, à Londres. Fils d'un pasteur et destiné à l'Église, il fit ses études à l'université d'Oxford, reçut en 1774 les ordres mineurs, et desservit deux chapelles de la paroisse de Bierton. Il ne tarda pas cependant à quitter une carrière où il n'était entré que par obéissance, et, s'abandonnant à son goût pour l'étude de la nature, il se rendit à Édimbourg, et fréquenta pendant trois ans les cours que professaient Black et Cullen sur la chimie et la médecine. Choisi en 1784 comme suppléant de John Sibthorp, qui allait parcourir la Grèce, il enseigna la botanique à Oxford pendant l'absence de ce savant; mais, après avoir pris le grade de docteur, il alla s'établir à Londres (octobre 1787), et y exerça la médecine. Plus tard, en 1796, à la mort de Sibthorp, il se présenta pour lui succéder comme titulaire; les bons souvenirs qu'il avait laissés dans l'université,

son savoir étendu, le rang élevé que ses travaux lui avaient assigné parmi les botanistes contemporains, son humeur aimable et spirituelle, tout concourait à assurer son élection : il fut en effet nommé professeur royal d'une voix unanime, mais il dut se retirer devant un ancien statut non abrogé et qui excluait du professorat quiconque s'était donné à l'Église. Shaw n'avait alors plus rien à ajouter à sa réputation, comme praticien : il était recherché et possédait une clientèle lucrative ; il dissertait avec beaucoup d'aisance et de clarté, et ses cours (*lectures*) attiraient au *Leverian museum* un auditoire nombreux et éclairé ; il avait concouru en 1788 à l'établissement de la Société linnéenne, où il figurait comme vice-président ; il était depuis 1789 membre de la Société royale ; enfin, en 1791, il avait renoncé à la pratique de son art, qui assombrissait son humeur, naturellement gaie, pour entrer au British museum en qualité de conservateur adjoint. Cette modeste place, dont il devint titulaire en 1807, lui permit de se livrer sans réserve à son goût dominant pour l'histoire naturelle. La mort le surprit au milieu de la publication de sa *Zoologie générale* ; il n'avait pas soixante-deux ans. « On admirait, dit Cuvier, l'étendue de ses connaissances et la profondeur de son érudition. » Il écrivait le latin avec élégance, et se délassait de ses travaux sérieux en composant d'agréables pièces de vers. Toutefois il n'avait que les talents d'un érudit, et il a contribué aux progrès de l'histoire naturelle plutôt en en propageant le goût par ses nombreux écrits qu'en y introduisant des vues nouvelles. Nous citerons de lui : *The Naturalist's Miscellany* ; Londres, 1789-1813, 24 vol. gr. in-8°, pl. col. : cette revue mensuelle se compose de 286 numéros et d'un index général ; — *Musei Leveriani explicatio anglica et latina* ; Londres, 1792-96, 2 vol. in-4°, fig. : description du cabinet de sir A. Lever ; — *Zoology of New Holland* ; Londres, 1794, in-4°, fig. ; — *Cimelia physica ; figures of quadrupeds, birds, etc., with most elegant plants* ; Londres, 1796, in-4°, fig. : ce recueil est, avec le *Museum Leverianum*, un des plus magnifiques qui soit sorti des presses anglaises ; — *General zoology* ; Londres, 1800-1813, t. I à VIII, gr. in-8°, fig. : ce n'est, au jugement de Cuvier, qu'une compilation sans critique ; l'ouvrage a été continué de 1816 à 1819 par Stephens, et comprend 11 vol. gr. in-8° ; — *A Course of zoological lectures* ; Londres, 1809, 2 vol. gr. in-8°, fig. Shaw a fourni des articles aux *Mémoires* de la Société linnéenne, et il a travaillé, de concert avec Hutton et Pearson, à la publication de l'*Abridgement of the Philosophical Transactions* (1809, 18 vol. in-4°).

Gentleman's Magazine, t. LXXXIII. — Cuvier, *Hist. des sciences naturelles*.

SHEFFIELD. *Voy.* BUCKINGHAM.

SHEIL (*Richard-Lalor*), homme politique anglais, né à Dublin, en 1793, mort à Florence, le 23 mai 1851. Il était fils d'un négociant de Cadix. Élevé dans la religion catholique, il acheva ses études au collége de la Trinité à Dublin ; puis il se rendit à Londres pour se préparer au barreau anglais, qui récemment avait été ouvert à ses coreligionnaires. La ruine commerciale de son père l'obligea d'aller faire son droit en Irlande, et il fut reçu avocat en 1814. Il défraya ses frais d'étude par des travaux littéraires, vers lesquels du reste l'entraînaient ses goûts et sa vive imagination, et composa le drame d'*Adelaïde*, qui eut du succès, et ceux de *l'Apostat*, de *Bellamira*, d'*Evadné* et du *Huguenot*. Il fournit aussi au *New monthly magazine* une série d'*Esquisses sur le barreau irlandais*. Né orateur et écrivain, il quitta la profession d'avocat, qui lui inspirait peu de sympathie, et parla souvent dans les *meetings* publics tenus en Irlande. Membre actif de l'Association catholique, il fut choisi en 1825, avec O'Connell, pour la défendre devant la chambre des lords ; mais le bill présenté pour la dissoudre fut adopté, et cet échec exalta à un si haut degré le zèle religieux et l'éloquence de Sheil que des poursuites furent commencées contre lui pour langage séditieux. Après avoir largement contribué à l'élection d'O' Connell (1828), il fut envoyé à son tour au parlement pour le bourg de Milborne Port (1829), par suite de l'appui que lui donna le marquis d'Anglesea, alors lord-lieutenant d'Irlande, qui devina que l'agitateur une fois élu se calmerait et se rendrait utile. Sheil devint un orateur des plus brillants, bien que les sujets ne fussent pas toujours au niveau de la profusion orientale de ses images et de son débit passionné. Lorsque, en 1832, O'Connell recommença l'agitation à l'effet d'arriver au rappel de l'acte d'Union, Sheil ne consentit à le seconder qu'avec une certaine répugnance. Depuis cette même année, il représenta le comté de Tipperary, où, par son mariage avec une riche veuve, il était devenu possesseur de biens considérables. En 1838, il accepta du cabinet Melbourne un des commissariats de l'hôpital de Greenwich, sinécure bien payée. En 1839, il fut nommé vice-président du conseil de commerce, et membre du conseil privé. Il était depuis Jacques II le premier catholique à qui eût été conféré cet honneur. C'était un témoignage de l'esprit libéral du temps autant qu'une récompense pour des services rendus en politique. A l'avénement du ministère Russell (1846), Sheil fut pourvu de la surintendance de la Monnaie, place qu'il occupa jusqu'en novembre 1850, où il se rendit comme ministre à la cour de Toscane. Le suicide de son gendre lui porta bientôt un coup dont il ne put se relever, et il succomba à une goutte remontée. J. C.

M' Cullagh, *Memoirs of R. Sheil*.

SHELBURNE (*William* PETTY, comte DE), marquis DE LANSDOWNE, homme d'État anglais, né le 2 mai 1737, mort le 7 mai 1805. Son nom

de famille était *Fitz-Maurice*, et il descendait par sa grand' mère (1) de William Petty, l'économiste (*voy.* ce nom). Il servit d'abord avec distinction dans la guerre de Sept ans; puis Georges III, qui l'avait admis dans son intimité, le prit pour aide de camp (1760), et le nomma, en 1765, major général. Mais ses penchants et ses relations de famille le portaient vers la politique. Il venait d'être élu député pour Wycombe lorsqu'il fut appelé dans la chambre haute par suite de la mort de son père (10 mai 1761). Il soutint d'abord avec zèle par ses votes et quelques discours remarquables les mesures du ministère et les vues de la cour. Les dissentiments avec les colonies d'Amérique commençaient. Shelburne, opposé à la politique impérieuse que les ministres, dominés par le souverain, voulaient suivre à l'égard des Américains, combattit plusieurs des mesures proposées. Le roi lui en sut très-mauvais gré, et le témoigna par sa froideur. Shelburne se rapprocha alors de lord Chatam, dont il partageait les opinions, et accepta, dans son ministère (1766), le département du sud, qui renfermait les colonies. C'était un poste dont les circonstances relevaient beaucoup l'importance. Afin de prévenir l'insurrection ouverte des colonies, Shelburne se mit en rapport avec leurs agents en Angleterre, et leur exposa l'intention du gouvernement d'adopter des mesures conciliantes. Mais la plupart de ses collègues ne partageaient pas ses vues libérales, entre autres lord Grafton et le chancelier Townshend, qui s'inquiétaient avant tout d'être agréables au roi. Chatam, dont la maladie nerveuse se prolongeait, finit par quitter le cabinet, et Shelburne suivit son exemple (1768). Dès lors il prit place dans l'opposition, et saisit jusqu'en 1782 toutes les occasions de combattre les mesures des ministres concernant la guerre d'Amérique, l'abus des prérogatives de la couronne, l'accroissement de la dette publique. Il déploya dans cette lutte des talents supérieurs d'orateur et de dialecticien. Il succéda en 1778 à lord Chatam dans la conduite du parti whig, redoubla à chaque session d'attaques contre lord North (*voy.* ce nom), et acquit une grande popularité. Ce ministère succomba enfin sous le poids de ses fautes (mars 1782). Les partis dont Rockingham et Shelburne étaient les chefs s'entendirent pour former une administration nouvelle : Shelburne y fut chargé des affaires étrangères, et Rockingham choisi comme chef et premier lord de la Trésorerie. D'excellentes réformes, qui en présageaient d'autres, furent accomplies. Malheureusement la mort de Rockingham vint, peu de mois après, remettre en question l'existence du ministère (1er juillet); à la suite de diverses négociations, il fut reconstitué, avec Shelburne, comme premier lord de la Trésorerie. Sept mois plus tard il était renversé par la scandaleuse coalition de Fox et de North, deux adversaires politiques qui avaient épuisé l'un contre l'autre l'outrage des invectives (février 1783). Shelburne eut la satisfaction de voir ce temps de son ministère illustré par la fin du siége de Gibraltar, par les succès maritimes de Howe et de Rodney, et par la conclusion des préliminaires de la paix avec l'Amérique. Le cabinet North et Fox succomba en décembre 1783, sous les attaques des partis opposés. On s'attendait à voir Shelburne revenir aux affaires; mais Georges III, qui ne l'avait accepté que sous le coup de la nécessité, préféra le jeune Pitt. Shelburne et ses amis ne lui montrèrent point d'hostilité. Le nouveau ministre témoigna autant d'estime que de déférence pour l'ancien chef du cabinet dont il avait fait partie, et il contribua à lui faire accorder le titre de marquis de Lansdowne (novembre 1784). Shelburne dès lors passa une grande partie de son temps dans ses terres. Avant la révolution, il fit un voyage en France. Il reparut sur la scène politique lorsque la révolution de 1789 eut éclaté, et combattit avec force les mesures qui devaient conduire à la guerre avec la France. A l'époque où fut discutée l'union de l'Irlande à l'Angleterre, il se montra un chaud défenseur de cette mesure, et conseilla avec instances un esprit libéral à l'égard des Irlandais. Marié deux fois, il eut deux fils consanguins, qui portèrent l'un après l'autre le titre de marquis de Lansdowne (*voy.* ce nom).

Lord Shelburne n'est pas regardé en Angleterre comme un grand homme d'État, bien qu'on lui reconnaisse une instruction fort étendue, des principes élevés et libéraux, surtout une connaissance des affaires étrangères et une intelligence des intérêts du commerce supérieures à celles des hommes politiques de son époque. On doit pourtant faire observer que, par suite des circonstances, il n'exerça pas longtemps le pouvoir, dont la durée l'eût mis à même de former de grands plans et de les exécuter. On lui a reproché de manquer de sincérité. Franklin, qui l'avait beaucoup vu, affirme dans son journal qu'il « ne lui a jamais donné de preuve de ce défaut ». Lord Brougham, qualifiant cette accusation de mensongère, en attribue la source aux pamphlets qui émanèrent du parti tory. Lord Shelburne avait consacré ses loisirs à former une des plus belles bibliothèques d'Angleterre en politique et en histoire. A sa mort, les livres furent vendus à l'encan, et les manuscrits achetés pour le British Museum, au prix de 4,925 liv. st., somme qui fut votée par le parlement. J. C.

Brougham, *Statesmen of the times of George III.* — *Quarterly review*, janvier 1854. — Lodge, *Portraits of illustrious personages*, t. VIII. — Collins, *Peerage*.

SHELDON (*Gilbert*), prélat anglais, né le 19 juillet 1598, à Stanton (comté de Stafford), mort le 9 novembre 1677, à Londres. Il était fils d'un

(1) Fille de W. Petty, elle avait hérité des biens et titres de ses frères, et les avait portés dans la famille de son mari Thomas Fitz-Maurice, premier comte de Kerry. Leur fils *John* obtint en 1753 une pairie anglaise, et mourut en 1761.

serviteur de lord Gilbert de Shrewsbury, qui fut son parrain. Destiné à l'Église, il prit ses degrés à Oxford, et fut agrégé au collége des Trépassés, dont en 1635 il fut élu principal. En même temps qu'il entrait dans les ordres (1622), il devint chapelain du garde des sceaux Coventry, et non-seulement cet homme d'État le pourvut d'une prébende à Glocester et d'autres bénéfices ecclésiastiques, mais encore il le recommanda à Charles Ier comme un homme habile, sûr et rompu aux affaires. Lord Clarendon portait de lui un semblable jugement. Aussi le roi l'attacha-t-il à sa personne avec le titre d'aumônier (1636), et l'admit-il dans son intime confidence. Ce fut en sa présence qu'il fit à Oxford (1646) un vœu solennel par lequel il s'obligeait, si Dieu le restaurait sur son trône, à rendre à l'Église tous les biens qui lui avaient été enlevés; témoin de ce vœu, Sheldon ne le rendit public qu'au rétablissement de la monarchie. Son dévouement au roi inspira des soupçons : pendant le procès on l'emprisonna, puis on l'éloigna de la capitale. Charles II l'accueillit avec déférence, et lui donna deux fois la succession ecclésiastique de Juxon, c'est-à-dire l'évêché de Londres (9 octobre 1660) et l'archevêché de Canterbury (11 août 1663); mais il lui ôta sa confiance quand le prélat l'exhorta à renvoyer de la cour Barbara Villiers, sa favorite. Sheldon mourut presque octogénaire. Sa charité était inépuisable, ainsi qu'il en fit preuve lors de la grande peste qui décima Londres en 1665; son extrême libéralité se fit voir par les sommes qu'il donna autour de lui, notamment pour l'érection du théâtre d'Oxford. Mais, selon Burnet, il était plus honnête homme que bon chrétien et mettait la religion au service de la politique.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Parker, *Comm. de rebus sui temporis*, lib. I. — Burnet, *Own times*.

SHELLEY (*Percy-Bisshe*), poëte anglais, né le 4 août 1792, à Fieldplain (Sussex), mort le 8 juillet 1822. Sa famille était riche et ancienne. Dès sa jeunesse, à Eton et à Oxford, il se fit remarquer non-seulement par son penchant à la mélancolie et au mysticisme, mais aussi par un esprit de révolte qui, du régime universitaire, s'étendit bientôt à l'état social tout entier. Chassé de l'université pour un ouvrage anonyme intitulé *Defence of atheism* (Londres, 1811, in-8°), il apporta dans le monde, où le formalisme des mœurs anglaises ne devait pas moins le choquer que le pédantisme du collége, un cœur déjà froissé par la persécution, une intelligence brillante, mais incomplète, un parti pris de déclarer la guerre à toutes les idées sociales. Doué d'un sentiment religieux vague et profond, il transporta dans la poésie le système de Spinosa, et se créa une sorte de panthéisme philosophique et sentimental, qui ne parut à la sévérité anglicane que de l'athéisme et de l'immoralité. La société traita Shelley en ennemi. Son père l'éloigna de la maison paternelle, et, pour demeurer fidèle à ses principes, il renonça au riche héritage de son aïeul (1). Devenu père lui-même par suite d'un mariage irréfléchi contracté à Gretna-Green en août 1811, il devait se voir priver par la loi des droits et des douceurs de la paternité. Séparé de sa première femme (2) par consentement mutuel dès 1813, il visita le continent en compagnie de Marie Wollstonecraft, fille naturelle de Godwin, qu'il épousa plus tard, et dont le philosophisme hardi, les idées bizarres s'accordaient bien avec ses propres penchants. Dès son séjour au collége, où son esprit actif, bien qu'ennemi de toute règle, s'était successivement appliqué au grec, au latin, au français, à l'allemand, à la chimie, etc., Shelley avait composé des romans, dont un en vers, *le Juif errant* (3), en société avec son parent, le capitaine Hedwin; il avait même publié en 1810 un recueil anonyme, *Posthumous poems of my aunt Margaret Nicholson*, dont l'objet était de ridiculiser le sentimentalisme de certains révolutionnaires français. Le premier de ses ouvrages, autour duquel il se fit du bruit et du scandale, fut *la Reine Mab*, poëme qu'il ne voulait pas mettre au jour, et dont la publication (Londres, 1813, in-8°, avec des notes où était consigné le système politique et religieux de Shelley; réimpr. en 1821 et 1829, avec des suppressions), provoqua des poursuites judiciaires. Lorsqu'en 1816, à la mort de sa première femme, il réclama à la famille de celle-ci les deux enfants nés de leur mariage, on les lui refusa, et la cour de la chancellerie valida ce refus en se fondant sur les opinions professées dans un ouvrage paru sans la participation de l'auteur. Il quitta alors, avec sa nouvelle épouse, l'Angleterre, que, sauf un court séjour en 1817, il ne devait plus revoir. A Genève, il se lia intimement avec Byron, qu'il retrouva plus tard en Italie. Venise, Rome et Naples lui servirent tour à tour d'asile. Voué à la cause de toutes les insurrections contre toutes les tyrannies, il encouragea de ses vers l'émancipation de la Grèce, partagea la joie prématurée que la révolution napolitaine avait inspirée aux amis de la liberté, et lui adressa une belle ode qui offre de frappants rapports avec la *Messénienne* de C. Delavigne sur le même sujet. Après la catastrophe, il se retira en Toscane, où le reste de sa courte carrière se passa au sein de l'étude, entre sa femme, un fils qu'elle lui avait donné, et un petit nombre d'amis, parmi lesquels il faut compter Byron, Keats et Leigh Hunt. Il se noya par accident, le 8 juillet 1822, dans un trajet en bateau sur la Méditerranée. L'auteur de *Childe Harold*, d'après le vœu exprimé, dit-on, par

(1) En 1815, il entra en accommodement avec son père, qui lui assura un revenu de 800 liv. par an (20,000 fr.). Le vieux baronet, sir Timothée Shelley, mourut en 1844, laissant pour héritier de son titre un fils d'un second lit, né en 1819.

(2) Elle était fille d'un ancien maître d'hôtel nommé Westbrooke.

(3) On en inséra quatre chants en 1831 dans le *Fraser's Magazine*.

Shelley, ou, suivant d'autres, tout simplement pour se conformer aux lois de la quarantaine, déposa le corps sur un bûcher et le réduisit en cendres.

Outre les poëmes d'*Alastor* (1816) et de *Revolt of Islam* (1818), composés en Angleterre, Shelley écrivit en Italie plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons *Prometheus unbound* (1818) et *the Cenci* (1819), essais dramatiques où l'auteur a su reproduire tour à tour les beautés sévères de la muse antique et les plus sombres inspirations de la dramaturgie moderne. Mme Shelley a publié les *Poésies posthumes* de son mari (Londres, 1824, in-8°), avec quelques suppressions; ses *Œuvres poétiques* (1839, 4 vol. in-12), et ses *Œuvres en prose et ses lettres* (1840, 2 vol. in-8°). C'est d'après ses papiers qu'on a fait paraître *Shelley Memorials* (1859, in-12) et *Relics of Shelley* (1862, in-12). Le nom de Shelley a grandi depuis sa mort; à son inspiration panthéiste et métaphysique s'est rattachée en Angleterre toute une école, qui l'a surnommé *le poëte des poëtes*, et son génie vigoureux, quoique incomplet, les persécutions même dont il fut victime ont valu une célébrité posthume à ce nom, très-contesté du vivant de l'auteur.

SHELLEY (*Mary*), femme du précédent, née en 1798, morte le 1er février 1851, à Londres. Elle était la fille naturelle du romancier Godwin et portait les noms de sa mère, Mary Wollstonecraft, qui avait revendiqué les droits de son sexe. Elle avait seize ans lorsqu'elle connut Shelley, et sans hésiter elle le suivit en Allemagne. Bien qu'ils fussent tous deux d'un caractère fantasque et bizarre, ils vécurent en bonne intelligence, et leur union paraît avoir été heureuse. A dix-huit ans Mary Shelley avait conquis un renom littéraire par la publication d'un roman fantastique, *Frankenstein* (Londres, 1816; traduit en français, 1821, 3 vol. in-12), et pourtant, malgré le prodigieux succès de ce début, elle ne se pressa point de reprendre la plume, et employa tous ses instants à soigner son mari. Les romans qu'elle écrivit ensuite, *Valperga, Falkland, the Last man* et *the Fortunes of Perkin Warbeck*, ne répondirent pas à l'attente qu'elle avait fait naître. On lui doit aussi le récit des voyages qu'elle a faits avec Shelley (*Rambles in Germany and Italy*). E. RATHERY.

Th. Medwin, *Life of Shelley*; Londres, 1847, 2 vol. in-8°. — Th.-J. Hogg, *Idem*; ibid., 1858, 2 vol. in-8°. — Ch. Middleton, *Shelley and his works*; ibid., 1858, 2 vol. in-8°. — *Quarterly review*, octobre 1861. — *Revue des deux mondes*, 5 janvier 1848.

SHENSTONE (*William*), poëte anglais, né en novembre 1714, aux Leasowes, près Hales Owen (Shropshire), mort le 11 février 1763, dans le même lieu. Après avoir passé trois années dans l'université d'Oxford, où il ne prit aucun grade, il débuta en 1737 par un recueil de vers (*Poems upon various occasions*; Oxford, pet. in-8°), dont il détruisit plus tard un grand nombre d'exemplaires. En 1745, il renonça à la vie de loisir élégante qu'il avait menée jusqu'alors, et retourna dans son domaine des Leasowes, dont il devait rendre le nom célèbre. Il le tranforma avec tant de goût que les étrangers accouraient le visiter; le plaisir des yeux était tout pour lui. « En réalisant ce beau rêve pastoral des Leasowes, a écrit Disraeli, il forma chez ses compatriotes ce goût pour les jardins pittoresques qui ne tarda pas à se répandre dans toute l'Europe. » Du reste, ses plantations, ses cascades, ses grottes et ses inscriptions lui coûtaient tant d'argent qu'il ne se trouvait pas à même de réparer le toit de sa maison, où il se voyait inondé les jours de pluie. Les inquiétudes que lui causèrent ses embarras financiers abrégèrent même sa vie. Dans ses poésies pastorales, Shenstone a montré, selon Johnson, de l'aisance et de la simplicité; mais il manque de variété. On relit encore avec plaisir sa *Maîtresse d'École* (1741) et ses *Essais* en prose, qui dénotent une grande connaissance du cœur humain. Ses œuvres, réunies par Dodsley (1764, 3 vol. in-8°), ont été réimprimées plusieurs fois depuis, et ses poésies par le rév. Gilfillan (Londres, 1854, in-18), avec une notice biographique.

S. Johnson, *Vie* de l'auteur, à la tête des *Essays on men and manners*. — W. Seward, *Recollections of the life of W. Shenstone*; Londres, 1788, in-8°. — Disraeli, *Curiosities of Literature*. — *Temple Bar magazine*, février 1864.

SHERARD (*William*), botaniste anglais, né en 1659, à Bushby (comté de Leicester), mort le 12 août 1728, à Eltham. On ignore à quelle époque et pour quel motif il changea son véritable nom, qui était *Sherwood*. Après avoir achevé ses études, il devint agrégé d'Oxford (1683), et accompagna l'un après l'autre deux jeunes seigneurs dans leurs voyages sur le continent. Il avait alors déjà parcouru plusieurs comtés anglais, l'Irlande, Jersey, dans le but de contribuer aux progrès de la botanique, dont l'étude était sa passion dominante. Partout il recherchait le commerce des savants, et à l'étranger il se lia avec Boerhaave, Hermann, Tournefort, Vaillant, Micheli; en 1694 il fournissait au *Sylloge stirpium europæarum* de Ray un catalogue des plantes jurassiennes; en 1697 il publiait le *Paradisus batavus* d'Hermann, et en 1700 il communiqua à la Société royale un mémoire sur les vernis du Japon. Il était commissaire des marins malades à Portsmouth lorsqu'en 1702 il fut nommé au consulat de Smyrne. Sans négliger aucune occasion d'être utile aux lettres ou à l'histoire, il mit à profit son séjour dans le Levant pour s'adonner à ses travaux favoris; ce fut dans sa villa de Sedekio qu'il réunit ses richesses scientifiques et qu'il commença son vaste herbier, qui passe encore en Angleterre pour un trésor national. A son retour (1718), Sherard reçut d'Oxford le diplôme de docteur. Il fit encore plusieurs excursions sur le continent; la plus féconde assurément fut

1651, in-8°, en vers latins et anglais; — *Manuductio;* ibid., 1656, in-8°, abrégé de l'ouvrage précédent.

Langbaine, *Dramatic poets.* — Wood, *Athenæ Oxon.* — Baker, *Biogr. dram.* — *Notice*, à la tête de l'édit. de Dyce. — Mézières, *Contemp. de Shakespeare.*

SHORE (*Jane*), maîtresse d'Édouard IV, roi d'Angleterre, née vers 1460, à Londres, morte en 1524 ou 1525, à Ludgate. Elle appartenait à une assez bonne famille et joignait à une grande beauté les grâces d'un esprit cultivé par l'éducation. L'intérêt seul ayant présidé à l'union que ses parents lui firent contracter de fort bonne heure avec un riche négociant nommé Shore, elle n'aima jamais son mari. Elle céda donc aisément à la passion qu'elle inspira à Édouard IV, qui, malgré son inconstance habituelle, lui demeura attaché tant qu'il vécut. Après la mort du roi (1483), elle eut avec lord Hasting ou avec le marquis de Dorset, peut-être avec l'un et l'autre, une liaison qui excita la colère de Richard III, dont ces deux seigneurs étaient les ennemis. Arrêtée et livrée à la cour ecclésiastique, comme impie et adultère, elle fut condamnée à faire amende honorable en face de Saint-Paul; ce qu'elle fit le 18 juin 1483, en chemise et un cierge à la main. Ruinée par le protecteur, qui s'était approprié tout ce qu'elle possédait, elle fut exilée à Ludgate, où elle mena une existence des plus misérables; privée du simple nécessaire, réduite à contenter sa faim avec les plus vils aliments, elle arrachait pour vivre quelques brins d'herbe dans un champ voisin de la cité. Durant sa prospérité éphémère, elle avait obligé par pure bienveillance tous ceux qui approchaient d'elle; mais personne ne songea à secourir sa vieillesse indigente. Thomas More, qui écrivait environ trente ans après la mort d'Edouard IV, dit que ceux qui avaient connu Jane Shore dans sa jeunesse déclaraient qu'elle était si belle que personne ne trouvait rien à critiquer en elle, sauf sa taille, qui aurait pu être un peu plus élevée. W. H—s.

H. Walpole, *Règne de Richard III.* — Hume, *Hist. of England.* — Lingard, *Idem.*

SIAGRIUS. *Voy.* Syagrius.

SIBILET (*Thomas*), littérateur français, né vers 1512, à Paris, où il est mort, le 28 novembre 1589. « C'était, dit L'Estoile, son ami, un homme de bien et docte. » Avocat au parlement de Paris, il s'occupa moins de plaidoierie que de l'étude de la poésie et des langues. Il visita l'Italie, et connut dans ce voyage Étienne Pasquier, à qui il donna d'utiles instructions. Il fut mis en prison avec L'Estoile, comme ennemi de la Ligue, et mourut peu de temps après avoir été rendu à la liberté. Son principal ouvrage est l'*Art poétique françois;* Paris, 1548, 1555, in-12; Lyon, 1556, 1576, in-16. Il est divisé en deux livres, le premier sur les principes généraux de la poésie française, le second, plus curieux et mieux fait, sur chaque genre de poésie en particulier; les définitions en sont claires et les préceptes bien exposés. Citons encore de Sibilet : *Iphigénie d'Euripide, tournée du grec en franç*[ois]; Paris, 1549, in-8° : version bien défectueuse, surtout singulière par le parti pris d'y faire ent[rer] des vers de toutes mesures, même des mono[sy]llabes : *Traité du mépris de ce monde;* Pa[ris], 1579, in-16; — *Paradoxe contre l'amo*[ur]; Paris, 1581, in-4°, à la suite de l'*Anteros* de Fr[é]gose. Il a aussi laissé sans nom d'auteur plusi[eurs] traductions du latin et de l'italien mention[nées] par La Croix du Maine.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibl. fr.* — Go[ujet], *Bibl. française*, t. III. — L'Estoile, *Journal.*

SIBOUR (*Marie-Dominique-August*[e], p[ré]lat français, né à Saint-Paul-Trois-Châ[teaux] (Drôme), le 4 avril 1792, assassiné à Par[is], [le] 3 janvier 1857. Fils d'un marchand dauphinois, [il] vint sous l'empire se fixer à Pont-Saint-Esp[rit]; il y commença ses études et alla en 18[..] f[aire] au séminaire de Viviers ses cours de philos[ophie] et de théologie, qu'il termina à Avignon. En[tré] à Paris, il professa les humanités au sémin[aire] de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il alla en[suite] passer près d'une année à Rome, et y fut ord[onné] prêtre (13 juin 1818). A son retour à Par[is, il] fut attaché à la paroisse de Saint-Sulpice, p[uis à] la chapelle des Missions étrangères. Le dio[cèse] de Nîmes ayant été reconstitué, M. de Ch[affoy], qui en devint évêque, désira s'attacher l'ab[bé] Sibour, et lui obtint, le 9 novembre 1822, un ca[]nonicat dans la cathédrale. Ces fonctions n'em[]pêchèrent point M. Sibour de se vouer aux tra[]vaux de la chaire, et sa réputation le fit désign[er] pour prêcher devant Charles X le carême de 18[3]1. La révolution de Juillet l'en empêcha; mais, pour occuper ses loisirs, il entreprit une traduction de la *Somme* de saint Thomas, et prit part à la rédaction de *l'Avenir*. Appelé, le 28 septemb[re] 1839, à succéder dans l'évêché de Digne au vé[]nérable Miollis, il apporta dans ce diocèse u[n] dévouement sans bornes et une charité tou[te] pastorale, sans rester néanmoins étranger a[ux] grandes questions qui agitaient alors le mon[de] religieux. Il prit part à la lutte pour la liberté [de] l'enseignement, et le *Mémoire* qu'il publia est u[n] traité complet sur cette matière; il se mêla aussi aux discussions relatives au rétablissement d[es] officialités et de la liturgie romaine. En avril 18[48] un grand nombre de fidèles le choisirent pou[r] candidat à l'Assemblée constituante; mais [peu de] jours avant les élections, il jugea à propos de [se] désister. Le 15 juillet suivant, le général Cava[i]gnac, alors chef du pouvoir exécutif, l'appela [à] remplacer M. Affre, enlevé par une mort si dép[lo]rable au siége archiépiscopal de Paris. Le nouve[au] prélat prit possession en personne le 17 octob[re]; quelques jours après, il accomplissait un pieu[x] pèlerinage dans le faubourg où son prédécesseur avait été mortellement frappé et apportait dan[s] plusieurs ateliers de la capitale des paroles d[e] paix et de concorde, conseillant à tous le respect et la défense des lois, et enseignant à la popu[]lation ouvrière ce qu'il appelait « la rédemptio[n]

du prolétariat par le travail. » Le 12 novembre, il présida à la cérémonie religieuse qui eut lieu sur la place de la Concorde pour la promulgation de la Constitution. L'invasion du choléra redoubla en 1849 son zèle. Du 17 au 28 septembre de cette année, il présida le premier concile provincial tenu en France depuis plus d'un siècle, et du 30 septembre au 5 octobre 1850 un synode diocésain; les actes de ces deux assemblées ont été imprimés. Par un mandement du 24 août précédent, il avait infligé au journal *l'Univers* un blâme sévère, qu'il renouvela le 17 février 1853, en défendant à tous les ecclésiastiques de son diocèse la lecture de cette feuille. Le 3 janvier 1852, il célébra à Notre-Dame un *Te Deum* solennel en actions de grâces du coup d'État de décembre. Nommé sénateur le 27 mars 1852, il bénit le mariage de Napoléon III (30 janvier 1853). Pour aider à l'accord de la science et de la foi, il fonda le 16 novembre une fête annuelle qui devait avoir lieu dans l'église Sainte-Geneviève sous le nom de *fête des Écoles*. En 1856, il établit une nouvelle démarcation des paroisses de Paris, en créa six nouvelles, et attribua à chacun des trois archidiaconés un ressort territorial dans le dép. de la Seine. M. Sibour, qui le 30 octobre 1842, avait, comme évêque de Digne, assisté à la translation des reliques de saint Augustin, à Bone, alla à Rome pour se trouver, le 8 décembre 1854, à la promulgation du nouveau dogme de l'Immaculée Conception, qu'il fit à son retour solemniser avec pompe dans toutes les paroisses du diocèse. Le samedi 3 janvier 1857 il inaugurait à Saint-Etienne du Mont la neuvaine de Sainte-Geneviève, lorsqu'il fut, à l'entrée de la nef, frappé au cœur d'un coup de couteau par Jean Verger, prêtre interdit, qui se vengeait ainsi des rigueurs nécessaires dont avaient usé à son égard les ordinaires de Meaux et de Paris; dans sa monomanie, il donnait à ses projets de meurtre le prétexte de venger la religion des excès de dévotion à la Vierge Marie, et s'écriait : *Pas de déesse!* Outre de nombreux *Mandements*, des *Discours* plus ou moins politiques prononcés de 1848 à 1851 dans diverses circonstances, et publiés en brochures ou reproduits par les journaux, on a de M. Sibour : *Institutions diocésaines;* Digne et Paris, 1845, 2 vol. in-8°, où il réclame à la fois plus d'autorité pour les chapitres et plus de liberté pour le clergé inférieur; — *Actes de l'Église de Paris, touchant la discipline et l'administration;* Paris, 1854, in-4°. Chevalier de Légion d'honneur depuis le 13 novembre 1848, il fut promu commandeur le 16 juin 1856. H. F.

Biogr. du Clergé contemp., t. X. — Fisquet, *France pontificale*, t. 1er; Paris, 1864, in-8°.

SIBOUYAH (*Amrou ben Osman Kanbour*), grammairien arabe, né à Béidah (Farsistan), vers le milieu du huitième siècle, mort en Perse, en 796, selon d'autres en 809. Il appartenait à la classe des affranchis, qui en Orient comme chez les Romains, s'occupaient alors de travaux littéraires. Il fut élevé à Bassora, où il eut pour maîtres Isa ben Omer et Chalil, et devint plus tard le chef de l'Académie de cette ville. Ensuite il se rendit à Bagdad, et il y discuta avec Kisaji sur un point grammatical devant le vizir Yaya le Barmécide, ou, selon d'autres, en présence du prince Emin, fils d'Haroun-al-Raschid. Ce serait à la suite de cette dispute, dont la conclusion n'aurait pas tourné à son avantage, qu'il se serait retiré en Perse. S'il est inexact de dire que Sibouyah a établi la grammaire arabe, mérite qui appartient à Eboul-Eswed-Dueli, mort en 688, on doit convenir qu'il a beaucoup contribué à en fixer les règles. L'ouvrage qu'il a laissé sur cette matière, et auquel il ajouta un commentaire sur un millier de distiques, n'a jamais été imprimé; il se trouve en manuscrit dans la bibliothèque de l'Escurial (*voy.* le *Catalogue* de Casiri). Les Arabes l'ont en une telle estime qu'ils le nomment simplement le *Livre*.

Aboulféda. — Ibn Khallikan. — Soyouthi. — Hammer, *Hist. de la littér. arabe*, t. III, p. 213.

SIBTH-IBN-AL-DJAUZI. *Voy.* IBN-AL-DJAUZI.

SIBTHORP (*John*), botaniste anglais, né le 28 octobre 1758, à Oxford, mort le 28 février 1796, à Bath. Son père, Humphrey Sibthorp, professait la botanique à Oxford; il s'appliqua de bonne heure à l'étude de cette science, et dès qu'il eut achevé son éducation classique, il se rendit à Édimbourg, puis à Montpellier, pour suivre les cours de médecine. A son retour il succéda à son père (1784) et prit le diplôme de docteur. Mais, laissant à Shaw le soin d'occuper sa chaire, il repartit aussitôt, et prépara à loisir soit à Gœttingue, soit à Vienne, l'expédition scientifique dont il avait conçu le projet. La Grèce en était le but, ainsi que les îles de l'Archipel. En compagnie de Ferd. Bauer, habile dessinateur, Sibthorp s'embarqua à Naples, le 6 mars 1786. Après avoir passé l'été à Candie et l'hiver à Constantinople, il visita en détail Chypre, Mytilène, Scio, Cos, Rhodes, une partie du littoral de l'Asie mineure, et les différentes provinces de la Grèce; il touchait l'Angleterre en décembre 1787. On le combla d'honneurs : la Société linnéenne en 1788 et la Société royale en 1789 l'appelèrent dans leur sein; il fut élevé au rang de professeur royal. Malgré la richesse de ses catalogues (il avait rapporté plus de trois mille espèces), malgré la nouveauté de ses observations, il se remit en route (mars 1794) afin de porter au plus haut degré de perfection la description qu'il voulait faire de la Grèce. Son second voyage dura dix-huit mois. Il revint par la Morée, les îles Ioniennes et Otrante; mais sa santé, naturellement débile, ne put se relever de fatigues si multipliées, et il mourut d'une fièvre maligne, à trente-sept ans. Outre une *Flora oxoniensis* (Oxford, 1794, in-8°), ce savant est auteur d'un magnifique recueil, *Flora græca*,

pour l'impression duquel il légua à l'université d'Oxford une rente considérable; il a été publié sous la direction de J. Smith et de J. Lindley, en deux éditions, l'une de *trente exemplaires* seulement (Londres, 1806-1840, 10 vol. gr. in-fol. avec 966 pl.), l'autre, moins chère (ibid., 1845-46, 10 vol. in-fol., avec les mêmes pl.), et précédées d'un *Prodromus* annoté par Smith (ibid., 1806-16, 2 vol. gr. in-8°), et dont Sibthorp avait également laissé les matériaux.

Rees, *Cyclopædia.*

SIBYLLE D'ANJOU. *Voy.* Gui de Lusignan, roi de Jérusalem.

SICARD (*Roch-Ambroise* Cucurron, abbé), instituteur de sourds-muets, né au Fousseret (Haute-Garonne), le 20 septembre 1742, mort à Paris, le 10 mai 1822. Après avoir fait ses études à Toulouse, il entra dans la congrégation de la doctrine chrétienne, puis dans les ordres, et ne quitta l'exercice du ministère que pour se mettre à la disposition de M. Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux. Ce prélat, ayant résolu d'établir une école de sourds-muets, envoya l'abbé Sicard à Paris, pour y apprendre la méthode de l'abbé de l'Épée. A son retour, en 1786, il le plaça à la tête de l'établissement qu'il avait fondé à Bordeaux, et c'est à cette époque que l'abbé Sicard connut Massieu, alors âgé de quatorze ans, et dont les étonnants progrès devaient tant ajouter à la réputation du maître. L'abbé de l'Épée étant mort le 23 septembre 1789, Sicard fut appelé à lui succéder dans la direction de l'établissement de Paris, après avoir été examiné par des commissaires dans les trois académies. Sicard avait adopté avec beaucoup de modération les principes de la révolution; on ne lui demanda point le serment à la constitution civile du clergé, mais après le 10 août il prêta celui de liberté et d'égalité. Arrêté le 26 de ce mois comme suspect, il fut détenu à la mairie. Ses élèves adressèrent à l'Assemblée nationale une pétition touchante pour redemander leur maître, et on décréta que le ministre de l'intérieur rendrait compte des motifs de l'arrestation; mais la Commune passa à l'ordre du jour sur ce décret et sur la lettre de Roland. Le 2 septembre, Sicard fut transféré avec d'autres prêtres à l'Abbaye. La plupart de ses compagnons furent égorgés en arrivant. Lui-même eût éprouvé le même sort, si l'horloger Monnot ne l'eût couvert de son corps. Il demeura en prison, toujours dans les angoisses d'une fin prochaine. Après beaucoup de démarches faites en sa faveur, on vint le tirer de l'Abbaye le 4 septembre, à sept heures du soir, et on le conduisit à l'Assemblée nationale, où il prononça un discours pour remercier ses libérateurs. L'abbé Sicard a donné lui-même une *Relation* détaillée des dangers qu'il courut en cette occasion; on la trouve dans les *Annales religieuses*, t. Ier, p. 13 et 72. Rendu à ses élèves sur la proposition de Chabot, il traversa paisiblement l'époque de la terreur. Lors de la création de l'École normale (30 octobre 1794), il fut nommé professeur de grammaire générale, et son cours eut un grand succès, qu'il faut attribuer surtout à la manière facile et ingénieuse avec laquelle il soumettait les procédés de la grammaire aux opérations de l'analyse. Il faisait partie de l'Institut (1) dès sa création (25 octobre 1795). Au commencement de 1796, il se joignit à l'abbé Jauffret, pour publier les *Annales religieuses*, mais ils n'en donnèrent que les dix-huit premiers numéros, et abandonnèrent la rédaction à l'abbé de Boulogne; seulement Sicard continua de s'intéresser à cette entreprise, ce qui le fit comprendre, après le 18 fructidor, au nombre des journalistes condamnés à la déportation. Il parvint à se cacher dans le faubourg Saint-Marceau, où la peur lui dicta des protestations de soumission au gouvernment établi. Mais ce n'est qu'après le 18 brumaire qu'il fut rendu à ses fonctions. Il trouva un zélé protecteur dans Chaptal, alors ministre, et obtint qu'on établît à l'usage des sourds-muets une imprimerie, qui fut mise en activité en décembre 1800, et qui servit à imprimer la plupart des ouvrages du maître. Dans ses exercices publics comme dans ses livres, il s'abandonnait volontiers à son enthousiasme pour sa méthode, et il en parlait avec une effusion qui faisait sourire quelquefois, mais que pouvaient faire excuser sa haute réputation et la conscience des services qu'il avait rendus. C'est lui qui a inspiré un intérêt général pour une classe malheureuse. Cependant Napoléon ne put jamais le souffrir, et quelle que fût la cause de son antipathie, elle fut aussi constante que marquée: il ne voulut point en 1805 ratifier sa nomination à un canonicat titulaire de Notre-Dame et lui refusa la croix d'Honneur. De nombreux chagrins vinrent accabler la vieillesse de Sicard. Poursuivi pour des dettes qu'il n'avait pas contractées, la nécessité de les acquitter le réduisit à un état voisin de la misère. Il était pour lui-même sobre et économe; sa vie privée fut toujours celle d'un digne prêtre, mais il ne sut pas se garantir des piéges que lui tendaient des flatteurs empressés et d'adroits intrigants. Le nom du savant instituteur était connu dans toute l'Europe; aussi quand les souverains alliés vinrent à Paris en 1814 et 1815, ils assistèrent à ses exercices. En 1817, il fit le voyage d'Angleterre avec quelques-uns de ses élèves. Plus heureux sous la Restauration que sous l'Empire, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur (8 avril 1815), administrateur de l'hospice des Quinze-Vingts et de l'institution des Jeunes Aveugles, et chanoine honoraire de Notre-Dame (2). On ne saurait mettre en doute que Sicard n'ait ajouté aux découvertes de l'abbé de l'Épée. Celui-ci avait dé-

(1) Il y fut rappelé par élection le 23 juin 1800, à la place du grammairien de Wailly, et passa en 1803 dans l'Académie française.

(2) Il n'a jamais été chanoine de Condom, ni vicaire général de Bordeaux. Son nom ne se trouve point dans la *France ecclésiastique* de 1763 à 1790.

sespéré d'initier ses élèves aux objets intellectuels, et sa méthode semblait à cet égard se réduire à un pur mécanisme. Sicard osa introduire les sourds-muets dans le champ de la métaphysique : on peut lire dans son *Cours d'instruction d'un sourd-muet* les développements de la marche qu'il a suivie, et l'on jugera combien il lui fallut d'adresse et de patience avant de faire arriver à l'esprit de ses élèves des notions qui ne semblaient pas être à leur portée. Mais cette méthode, tout ingénieuse qu'elle est, ne peut avoir de succès que dans l'enfant d'une intelligence peu ordinaire. Tous les sourds-muets ne sont pas des Massieu, des Leclerc, des Berthier; néanmoins tous ont dû gagner plus ou moins aux soins que leur instituteur prenait d'eux, et ses travaux leur ont sans doute été surtout utiles sous le rapport de la religion, dont il leur faisait mieux connaître, par ses procédés, l'esprit, la doctrine et les préceptes. On a de l'abbé Sicard : *Mémoire sur l'art d'instruire les sourds-muets de naissance;* Bordeaux, 1789, in-8°; il y a un *Second Mémoire;* Paris, 1790, in-8°; — *Catéchisme à l'usage des sourds-muets;* Paris, 1796, in-8°; — *Manuel de l'enfance;* Paris, 1796, in-12; — *Éléments de grammaire générale appliquée à la langue française;* Paris, 1799, 1808, 2 vol. in-8o; — *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance;* Paris, 1800, 1803, in-8o, mentionné honorablement dans le concours des prix décennaux; — *Journée chrétienne d'un sourd-muet;* Paris, 1805, in-12; — *Relation historique sur les journées des* 2 *et* 3 *septembre;* Paris, 1806, in-8° : l'abondance des détails nuit à l'effet du récit et jusqu'à un certain point à la vraisemblance; — *Théorie des signes pour l'instruction des sourds-muets;* Paris, 1808, 1823, 2 vol. in-8°; c'est à peu de chose près le même ouvrage que les *Éléments de grammaire générale;* — *Rapport lu à l'Institut sur* le Génie du christianisme *de Chateaubriand;* Paris, 1811, in-8°. Sicard a été en outre l'éditeur de la 5e édition des *Tropes* de Dumarsais, et il a traduit de l'anglais *De l'Homme et de ses facultés* de Hartley (1802, 2 vol. in-8o). Il avait imaginé un système de *Pasigraphie* ou écriture universelle, et il l'a développé dans un livre spécial, qui est resté manuscrit; on peut voir ce qu'il en a dit dans les *Annales religieuses*, t. Ier, p. 621. Nous n'avons pas cru devoir ajouter à la liste des ouvrages de l'abbé Sicard ceux auxquels Serieys (*voy.* ce nom), abusant du caractère obligeant de ce vieillard, lui faisait apposer son nom, pour donner plus de prix à ses compilations. H. F.

Frayssinous, *Disc. de récept. à l'Acad. française.* — *L'Ami de la Religion*, t. XXXII, p. 19. — *Moniteur universel*, 1822. — *Revue encyclopédique*, t. XIV, p. 484.

*SICHEL (*Jules*), oculiste français, né en 1802, à Francfort. Il appartient à une famille juive. Après avoir suivi à Vienne la clinique ophthalmologique de Jæger (1825), et à Wurzbourg celle de Schœnlein à l'hôpital Julius, il vint en France (1829); bien qu'il eût été déjà reçu docteur en médecine à Berlin, il prit de nouveau ce grade à Paris (1833). L'année suivante, il fut naturalisé français. Il a été le premier à se livrer à l'enseignement clinique spécial des maladies des yeux, dans un établissement qu'il a fondé et qu'il continue d'entretenir de ses deniers. M. Sichel est l'un des oculistes les plus répandus de Paris. On a de lui : *Mémoire sur la choroïdite;* Paris, 1836, in-8°; — *Traité de l'ophthalmie, de la cataracte et de l'amaurose;* Paris, 1837, in-8°, pl. col.; trad. en allemand; — *Cinq cachets d'oculistes romains;* Paris, 1845, in-8°; — *Recherches sur les Divalia et les Angeronalia des Romains, comme culte secret de Vénus Genitrix;* Paris, 1846, in-8° : travail qui l'a entraîné dans une polémique avec Letronne; — *Poëme grec inédit, attribué au médecin Aglaïas*, publié d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Paris; Paris, 1846, in-8°; — *Iconographie ophthalmologique;* Paris, 1852-57, gr. in-4°, avec atlas de 80 pl. col.

Documents particuliers.

SICINIUS DENTATUS, guerrier romain, assassiné en 450 avant J.-C. Il fut un des héros de la grande lutte des plébéiens contre les patriciens, célébrée par des chants populaires, qui ne sont pas venus jusqu'à nous, et dont les annalistes latins ne contiennent qu'un sec résumé. Voici l'histoire ou plutôt la légende de cet Achille romain, comme l'appelle Aulu-Gelle. Il combattit dans cent vingt batailles, tua huit ennemis en combat singulier, reçut quarante-cinq blessures, dont il gardait les cicatrices, gagna d'innombrables récompenses honorifiques, et suivit le triomphe de neuf généraux pour des victoires principalement dues à sa valeur. Tribun en 454, il traduisit devant le peuple et fit condamner le consul T. Romilius. En 450, sous le second décemvirat, Sicinius conseilla aux soldats de se retirer, à l'exemple de leurs pères, sur le mont sacré. Les décemvirs, redoutant son influence, résolurent sa mort. Le consul Fabius le chargea d'aller faire une reconnaissance, en lui donnant pour l'accompagner une troupe d'assassins. Sicinius, assailli à l'improviste, vendit chèrement sa vie; mais il succomba sous le nombre. Les décemvirs répandirent le bruit qu'il était tombé sous les coups de l'ennemi, et lui firent faire de magnifiques funérailles. Cette fable et ces honneurs ne trompèrent pas les soldats sur les véritables auteurs du meurtre de Sicinius Dentatus; l'indignation qu'ils éprouvèrent de cette trahison fut une des causes du soulèvement populaire qui mit fin à la domination des décemvirs. L. J.

Denys d'Halicarnasse, X, 48, 52; XI, 25-27. — Tite Live, III, 43. — Aulu-Gelle, II, 11. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 27. — Valère Maxime, II, 3. — Niebuhr, *Hist. romaine*, t. IV, trad. de Golbery.

SICKINGEN (*Frantz* DE), célèbre capitaine allemand, né en mars 1481, au château d'Ebernbourg, mort le 7 mai 1523, à Landstuhl. Il était d'une ancienne famille de chevaliers qui au quatorzième siècle s'était fixée dans le Palatinat, où elle possédait la ville de Landstuhl. Son père *Schweickhard*, grand maréchal du Palatinat, eut de longs et sanglants démêlés avec les villes du cercle du Rhin, qu'il accabla d'exactions. Fait prisonnier en 1504 dans la guerre de la succession de Bavière, il fut exécuté pour avoir violé les ordres de l'empereur. Habile à tous les exercices du corps, Frantz reçut une éducation soignée, que dirigèrent Reuchlin et Geyler de Keisersberg; il avait une connaissance suffisante du latin et écrivait avec facilité l'allemand et le français. Son caractère, naturellement violent, s'était adouci sous l'influence de sa femme, la belle Hedwige de Flersheim ; mais il conserva une soif insatiable de grandeur et de gloire. De bonne heure il aspira à l'honneur d'être le défenseur du faible. Lorsqu'en 1515, Sloer, riche notaire de Worms, fut dépouillé de ses biens à l'instigation des nobles, Sickingen, se déclarant le champion de l'opprimé, leva une armée, que sa réputation militaire, établie par sa brillante conduite dans la guerre contre Venise, éleva au chiffre de huit mille hommes. Il occupa le territoire de Worms, bloqua la ville, et en fit le siége régulier ; mais, n'ayant pu y entrer, il conclut avec elle une trêve de deux ans. De concert avec le comte de Geroldseck, il déclara la guerre au duc de Lorraine, et envahit ses États à l'improviste (mai 1516). La déroute de son allié arrêta le cours de ses déprédations; il consentit à rebrousser chemin moyennant trente mille écus et une grosse pension. Attiré par Robert de La Marck à la cour de François I[er], il entra au service de ce prince avec une pension de trois mille livres. En 1518 il intervint dans la querelle entre le comte Schluchterer et la ville de Metz, qu'il vint assiéger avec vingt et un mille hommes. Sur la menace qu'il fit de détruire toutes les vignes du pays, les Messins s'empressèrent d'acheter la paix vingt-cinq mille florins d'or. Continuant son rôle de grand-justicier, il força le landgrave Philippe de Hesse à céder aux réclamations que lui adressaient plusieurs seigneurs. Sur ces entrefaites il se réconcilia avec l'empereur, quitta sous un prétexte le service de François I[er] pour celui de Charles d'Autriche. En 1519 il commanda l'armée que la ligue de Souabe dirigea contre le duc Ulric de Wurtemberg, qui fut dépouillé de ses États. Après la mort de Maximilien, il exerça sur l'élection de son successeur une influence considérable : après avoir gagné à ses vues l'archevêque de Mayence, il vint avec quinze mille soldats camper sous les murs de Francfort, où les électeurs étaient réunis, et décida ainsi leur vote en faveur de Charles V, qui le nomma capitaine de ses armées (1520). Cédant aux instances de ce prince, il se joignit en 1521 au comte de Nassau, pour la conquête du duché de Bouillon, qui appartenait à Robert de La Marck, son ami. Lorsque la guerre eut éclaté entre l'empereur et François I[er], il alla, toujours en compagnie du comte de Nassau, assiéger Mézières. L'entreprise, qu'il avait déconseillée du reste, échoua.

Après avoir rejoint Charles V en Picardie, Sickingen revint à Ebernbourg, et licencia la plus grande partie de ses bandes (1). Son château était devenu dans l'intervalle le refuge et l'arsenal de la réforme naissante. Gagné aux idées nouvelles par Ulric de Hutten, il avait établi chez lui une imprimerie, d'où sortaient une foule d'écrits contre l'Église romaine, et il donnait l'hospitalité à Melanchthon, à Bucer, à Œcolampade, dont il fit son chapelain, etc. En même temps il protégeait efficacement contre les persécutions des dominicains de Cologne Reuchlin, son précepteur. Ce qui le rapprocha de Luther, ce fut sa sympathie pour les opprimés et aussi l'espoir d'acquérir de nouveaux domaines par la sécularisation des biens du clergé. En espérant de profiter des troubles religieux, Sickingen avait le projet de les faire servir à la réalisation d'un plan politique qui ne manque pas d'une certaine grandeur. Il voulait d'une part affranchir le peuple de la tyrannie qui pesait sur lui et de l'autre régénérer la noblesse en la rendant opulente et libre ; peuple et noblesse, tels devaient être les seuls éléments de la société qu'il rêvait de fonder. A ce sujet il convoqua à Landau une grande assemblée de chevaliers (1522), qui adopta ses idées avec enthousiasme ; il fut élu le chef absolu d'une vaste ligue qui s'étendait sur l'Allemagne entière. Ce premier succès lui fit entrevoir l'espérance de s'élever sur la ruine de tous les pouvoirs établis jusqu'à la couronne impériale. Avec l'appui secret de l'électeur de Mayence, du duc de Lorraine et de la plupart des villes du Rhin, il rassembla une armée d'environ vingt mille hommes et une nombreuse artillerie. Il porta ses premiers coups contre Richard, électeur de Trèves, le plus énergique défenseur de l'Église. Mais ce fut en vain qu'il l'assiégea dans sa capitale, il recula devant Philippe de Hesse et l'électeur palatin, qui s'étaient ligués contre lui. Cet échec découragea le parti des chevaliers, jeta la division parmi eux. Sickingen, quoique tourmenté de la goutte, organisa la résistance avec un courage indomptable : assiégé à son tour dans Landstuhl par les trois princes ses ennemis, il vit bientôt tomber en ruines les fortifications qu'il croyait avoir rendues imprenables. Le 2 mai 1523, pendant qu'il se faisait porter en litière sur les remparts par deux serviteurs, ceux-ci, renversés par des

(1) Il ne reçut en dédommagement de ses frais de guerre qu'une assignation de 75,000 florins d'or, laquelle ne lui fut jamais payée.

éclats de maçonnerie, le laissèrent tomber sur des palissades; grièvement blessé, il capitula trois jours plus tard. Lès trois princes vinrent le trouver dans la caverne où on l'avait transporté. Il était mourant lorsque l'archevêque de Trèves lui reprocha d'avoir envahi ses États; il répondit : « J'aurais bien des choses à dire là-dessus; mais je vais répondre à un maître plus grand que vous. » Il expira, ayant reçu les sacrements des mains d'un prêtre catholique. On sait qu'Albert Dürer a immortalisé la noble figure de ce capitaine dans son fameux *Chevalier de la Mort*. Ses domaines et ses richesses furent partagés entre les trois princes; vingt ans plus tard, par l'entremise de Charles-Quint, ses fils recouvrèrent la plus grande partie des possessions de leur famille. Parmi les descendants de Sickingen, dont le dernier mourut en 1837, aucun ne montra les brillantes qualités qui, malgré tous ses écarts, lui avaient valu une si éclatante renommée. E. G.

Th. Leodius, *Historia Fr. de Sickingen*, dans les *Script.* de Freher, t. III. — Fleuranges, *Mémoires*. — Würdtwein, *Kriege und Pfedschaften des edlen Fr. von Sickingen*; Manheim, 1787, in-8°. — Lang, *Historisches Taschenbuch*, t. Ier. — Buddeus, *Fr. von Sickingen*; Gotha, 1794, in-8°. — Münch, *Fr. von Sickingen*; Stuttgard, 1827, 3 vol. in-8°. — Bouteiller, *Hist. de Fr. de Sickingen*; Metz, 1860, in-8°.

SIDDONS (*Sarah* Kemble, mistress), célèbre tragédienne anglaise, née à Brecon (pays de Galles), le 14 juillet 1755, morte à Londres, le 8 juin 1831. Elle était de cette famille Kemble (*voy.* ce nom) qui a donné au théâtre anglais tant d'artistes distingués de l'un et l'autre sexe. Son père, Roger, dirigeait une troupe ambulante où dès son enfance elle remplit toutes sortes de rôles, chantant même l'opéra au besoin. Elle avait quinze ans lorsqu'il s'établit entre elle et un jeune acteur nommé Siddons une liaison que ses parents crurent rompre en plaçant leur fille comme dame de compagnie dans une famille du comté de Warwick. Mais l'affection du jeune couple résista à cette épreuve, et il fallut consentir à leur union, qui eut lieu à Coventry, le 26 novembre 1773. Rentrée au théâtre, où elle ne tarda pas à conquérir, dans la province, une assez grande célébrité, Mme Siddons fut appelée à Londres par Garrick (décembre 1775). Elle joua avec lui plusieurs rôles sans grand succès : la timidité paraît avoir été la principale cause de cette espèce d'échec. Jusqu'en 1782 elle travailla, comme elle le dit elle-même, « à fortifier ses nerfs » et à perfectionner son jeu, en donnant des représentations dans plusieurs villes, telles que Manchester, York et Bath. Enfin, le 10 octobre 1782, elle reparut à Covent-Garden avec une maturité de talent et un éclat de succès qui se soutinrent dans les représentations qu'elle donna à Dublin et à Édimbourg, et qui ne se démentirent point jusqu'au moment où elle joua pour la dernière fois sur la scène de ses débuts, le 9 juin 1818. La nature avait donné à Mme Siddons un port de reine, des traits réguliers, une voix sympathique. Elle perfectionna ces dons naturels par un travail soutenu et intelligent, dont témoignent les remarquables études qu'elle a laissées sur les rôles de Constance dans *le Roi Jean* et de lady Macbeth. Parmi les autres rôles auxquels son nom restera attaché, on peut citer Marguerite d'Anjou dans *Édouard IV*, Juliette, Ophélia, Portia du *Marchand de Venise*, Belvidera de *Venise sauvée*, Callista de *la Belle pénitente*, Jane Shore, Isabella, et enfin lady Randolph du *Douglas* de Home, où elle lutta avec une artiste célèbre dans son temps, Mme Crawford, et dans lequel plus tard elle fit ses adieux au public.

Mme Siddons obtint de ses contemporains des hommages unanimes, que justifiaient ses talents hors ligne et la dignité de sa vie privée. Le vieux Johnson trouva pour elle un mot galant : comme elle était allée le visiter dans son galetas, le docteur eut peine à trouver une chaise pour la faire asseoir. « Madame, lui dit-il, partout où vous paraissez, les siéges manquent. » Byron disait qu'elle avait tellement rempli l'idée qu'il se faisait d'une grande actrice qu'il refusa d'aller voir Mlle O' Neil dans le rôle de lady Macbeth, pour ne pas déranger son idéal. Mme Siddons, dans le souvenir des Anglais ainsi que dans le portrait de Reynolds, restera comme la reine de son art. On a publié des *lettres* d'elle dans *Journals and Corresp. of Th. Whalley*; 1863, 2 vol.

Son fils, *Henry* Siddons, né en 1774, a été acteur et directeur de théâtre; il a aussi fait représenter quelques pièces. E. R—y.

J. Boaden, *Memoirs of the life of Mrs Siddons*; Londres, 1832, 2 vol. in-8°. — Th. Campbell, *Life of Mrs Siddons*; ibid., 1834, 2 vol. in-8°. — *Biogr. dramatica*.

SIDI-MOHAMMED, empereur du Maroc, né vers 1702, mort le 11 avril 1790, à Rabat. Il était depuis longtemps associé par son père, Muley-Abdallah, aux soins du gouvernement lorsqu'à la mort de celui-ci, en 1757, il fut appelé à lui succéder; il n'avait pas de frères, ne rencontra pas de compétiteurs, et son avénement s'accomplit sans troubles. Prince moins violent et brutal que ses prédécesseurs, il comprit les bienfaits de la civilisation, et chercha à la faire pénétrer dans ses États. Il voulut sortir de la situation de guerre perpétuelle où s'était trouvé jusqu'alors le Maroc avec les États chrétiens; il conclut donc des traités de paix avec l'Angleterre, la Hollande, le Danemark, la Suède, Venise, la France, l'Espagne, le Portugal, l'empereur d'Allemagne, la Toscane et les autres États d'Italie. Ce nouveau mode de gouvernement porta bientôt ses fruits; les étrangers vinrent s'établir au Maroc et l'on y vit régner une activité commerciale dont on n'avait pas l'idée auparavant; les ouvriers européens contribuèrent à la prospérité et à l'embellissement de l'empire. En 1760 fut bâtie la ville de Mogador; le palais de l'empereur à Maroc fut trans-

formé et les fondements de la ville de Fédali jetés en 1773. Malheureusement Sidi-Mohammed eut la malencontreuse idée d'élever les droits de douane, et celle, plus mauvaise encore, d'exercer le monopole du commerce. Les calculs de l'avarice, son vice favori, furent trompés, et le mouvement commercial qui faisait la fortune du Maroc diminua dans des proportions considérables. Au milieu de ces préoccupations politiques, il n'oubliait pas la guerre, et l'argent qui provenait des impôts et de l'exportation du blé était en partie consacré à se procurer de l'artillerie et les ressources nécessaires pour engager la lutte. En 1769 il assiégea Mazagran, qu'il enleva aux Portugais. Mais lorsqu'il voulut, en 1774, prendre Melilla aux Espagnols, il rencontra une résistance qui le rebuta; il se décida à en lever le siége, et demanda la paix au roi Charles III; elle ne fut cependant signée qu'en 1780; mais à partir de ce moment Sidi-Mohammed entretint avec ce prince des rapports de franche et cordiale amitié; lorsque les Espagnols assiégèrent Gibraltar, il refusa aux Anglais toute assistance, et ouvrit au contraire le port de Tanger à leurs adversaires; il eut encore d'autres occasions de témoigner ses bonnes dispositions au gouvernement de Madrid. Une petite guerre de Sidi-Mohammed avec les Hollandais fut sans importance. Ce prince versait rarement le sang; il était populaire, et son règne fut rarement troublé par des révoltes. En 1772, l'année même où il perdit son parent et son ministre sur lequel il se reposait presque entièrement des soins du gouvernement, un marabout essaya de troubler le royaume par ses prédications fanatiques; mais ses partisans furent facilement dispersés et lui-même mis à mort. En 1778 une insurrection plus sérieuse éclata; les troupes nègres, qui formaient une armée de cent mille hommes environ, irritées d'un retard dans le payement de leur solde, se révoltèrent et mirent à leur tête Muley-Yézid, un des fils de l'empereur. Celui-ci s'empressa de marcher contre eux, arrêta par son sang-froid le mouvement, et relégua son fils à La Mecque. Pour prévenir de nouvelles révoltes, il licencia une partie des noirs, et réduisit cette troupe à quinze mille hommes. Les soupçons avaient aigri le caractère du vieil empereur; il prit bientôt ombrage de l'attitude de Muley-Yézid, qui de retour au Maroc ralliait autour de lui les mécontents; il employa en vain les prières et les menaces pour l'amener à la cour. A la fin il marcha à la tête de ses troupes contre le fils indocile, qui, retiré dans un lieu sacré près de Fez, se jouait de ses ordres; mais il tomba malade en route, et mourut en 1790. Sous lui le Maroc avait joui d'une sécurité bien plus grande que sous ses prédécesseurs. Il témoignait sa sollicitude à ses peuples en rendant lui-même la justice trois fois par semaine. Son fils, Muley-Yézid, lui succéda.

Chenier, *Recherches hist. sur les Maures.* — *Le Maroc*, dans *l'Univers pittoresque*.

SIDMOUTH. *Voy.* ADDINGTON.

SIDNEY (Sir *Philip*), homme d'État et littérateur anglais, né à Penshurst (Kent), le 29 novembre 1554, mort à Arnheim, le 17 octobre 1586. Fils d'un seigneur qui avait occupé des emplois importants à la cour d'Édouard VI, de Marie et d'Élisabeth, il fit de brillantes études à Shrewsbury, puis à Oxford et à Cambridge, et dès l'âge de douze ans il écrivait à son père en latin et en français. En 1572, il partit pour le continent, et se trouvait à Paris lors du massacre de la Saint-Barthélemy; mais comme il habitait la maison de l'ambassadeur d'Angleterre, sir Francis Walsingham, auquel son oncle, le comte de Leicester, l'avait recommandé, il ne courut aucun danger, quoi qu'on en ait dit. D'ailleurs il venait de recevoir du roi Charles IX le titre de gentilhomme de sa chambre, dont le brevet était conçu dans les termes les plus flatteurs (1). En quittant la France, Sidney visita successivement les Pays-Bas, l'Allemagne, la Hongrie et l'Italie, se perfectionnant dans les exercices du corps aussi bien que dans les travaux de l'esprit, et puisant dans les voyages une instruction à la fois brillante et solide. A Francfort, il se lia d'une amitié durable avec le fameux Hubert Languet, qui lui adressa des *Epitres politiques et historiques*, recueillies en 1633. On assure qu'il connut le Tasse à Padoue. Son retour en Angleterre eut lieu en mai 1575. C'était alors un cavalier accompli. Il obtint la faveur de sa souveraine, et débuta dans la littérature par un de ces intermèdes ou *masques* alors à la mode, *la Reine de mai* (Lady of may), qui fut représenté en 1575 devant Élisabeth à Wanstead. Son crédit, attesté par une brillante ambassade à la cour de Vienne (1576-77), et que n'avait pas même ébranlé une remontrance publique contre le projet d'union de la reine d'Angleterre avec le duc d'Anjou, souffrit une éclipse à la suite d'une querelle avec le comte d'Oxford et d'une provocation en duel qui déplut à la souveraine. Obligé de s'éloigner de la cour (1580) et retiré à Wilton, Sidney y composa, à l'imitation de Sannazar, sa pastorale de l'*Arcadie* (2), dédiée à sa sœur, la comtesse de Pembroke, et

(1) Les brevet et retenue, dont nous avons trouvé la copie dans le recueil Cangé, à la Bibliothèque impériale (*Imprimés*), t. 73, portent : « Considérant combien est grand la maison de Sidenay en Angleterre et le rang qu'ils ont toujours tenu près la personne des roys et reynes leurs souverains; désirant, en considération de ce, bien et favorablement traicter le jeune S[r] de Sidenay, et, pour les bonnes et louables vertus qui sont en luy, suivant la bonne et parfaicte amitié qui est entre la reyne d'Angleterre, nostre bonne sœur et cousine, sa souveraine, et nous, aimer ses subjects et les voir converser avec les nostres, pour ces causes, etc. »

(2) Ce roman célèbre, écrit en prose et en vers et interrompu après le troisième livre, parut par les soins de lady Pembroke, sous le titre de *The countesse of Pembroke's Arcadia*; Londres, 1590, in-4° de 32 ff., très-rare; ibid., 9e édit., 1638, in-fol. Il a été mis en français par Baudouin (Paris, 1624, 3 vol. in-8°).

dont le succès fut constaté par une quinzaine d'éditions et par des traductions dans presque toutes les langues de l'Europe. Malgré une affectation de style à laquelle on donnait alors le nom d'*euphuisme*, ou peut-être à cause de cette affectation même, le roman poétique de Sidney, lu et admiré par Cowley, par Waller, charma les heures de captivité du roi Charles Ier, qui lui a emprunté l'une des prières de l'*Icon Basilikè*. *L'Arcadie* est un peu oubliée aujourd'hui, mais on goûte toujours sa *Defence of poesy*, composée en 1581, quoiqu'elle n'ait été publiée qu'en 1595, revue judicieuse et animée des poëtes du temps, où tous les genres sont appréciés avec une liberté d'esprit remarquable, sans en excepter la poésie populaire, alors peu remarquée, et dont on s'étonne de trouver un éloge bien senti sous cette plume aristocratique.

Vers cette époque, le mariage de lady Pénélope Devereux, qu'il aimait et qu'il avait célébrée sous les noms de Philoclea et de Stella, fut pour Sidney la cause d'un désappointement pénible. Il épousa, en 1583, Frances, fille unique de son vieil ami Walsingham (1). Au commencement de 1585, il songea à se joindre à la seconde expédition de Drake dans les Indes; mais la reine, craignant de perdre celui qu'elle appelait « le plus beau joyau de ses domaines », opposa une défense formelle à son départ. Il fut question aussi de l'attirer en Portugal pour appuyer les prétentions de don Antonio, et en Pologne, où l'on offrait de l'élire pour souverain, car cette renommée chevaleresque attirait également les rois et les peuples. Dévoué de tout temps à son oncle le comte de Leicester, qu'il défendit contre Parsons (*Leicester's Commonwealth*, 1584), il se décida à servir sous ses ordres dans les Pays-Bas, avec les titres de gouverneur de Flessingue et de général de cavalerie (1585). Il sauva l'armée anglaise à Gravelines, et combattait avec sa valeur ordinaire à Zutphen (22 sept. 1586) lorsqu'il reçut à la cuisse une blessure mortelle. Transporté à Arnheim, il passait devant les rangs de l'armée et venait de demander à boire, lorsqu'il aperçut un pauvre soldat blessé comme lui qui jetait un regard d'envie sur le breuvage déjà approché de ses lèvres : « Tiens, dit-il en le lui tendant, tu en as plus besoin que moi. » Cette destinée si brillante, tranchée à trente-deux ans, excita les regrets de l'Angleterre. Rien ne manqua aux funérailles de Sidney, ni les honneurs d'une sépulture à Saint-Paul, ni un deuil public, dont on donna pour lui le premier exemple, ni les témoignages de regret que lui prodiguèrent à l'envi les corps savants, les littérateurs et les poëtes. Son nom a droit à un souvenir spécial de la part de la France : il y avait pour correspondants Henri Estienne, Hotman, Pibrac, à qui il reprocha son apologie de la Saint-Barthélemy, Duplessis-Mornay, dont il faisait traduire par Arthur Golding le *Traité sur la vérité de la religion chrétienne*.

(1) Elle eut encore deux autres maris, le comte d'Essex, exécuté en 1600, et le grand comte de Clanricarde. L'unique enfant qu'elle avait eue de Sidney épousa le comte de Rutland.

Ph. Sidney a encore écrit le poëme intitulé : *Remedy for love*, le recueil de sonnets (*Astrophel and Stella*; 1591, in-4°) adressés à la belle lady Pénélope; beaucoup de vers insérés dans *England's Helicon*, *England's Parnassus* et *Davidson's Rhapsody*; une version poétique des *Psaumes*, etc. Tous ses écrits ont été réunis par W. Gray (*Miscellaneous works*; Londres, 1829, pet. in-8°), et sa correspondance a été publiée par Collins (*Letters and memorials of State written and collected by Henry, Philip and Robert Sidney*; ibid., 1746, 2 vol. in-fol.). E.-J.-B. RATHERY.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Naunton, *Fragmenta regalia*. — Fuller, *Worthies*. — F. Greville, *Life of sir Ph. Sidney*; Londres, 1652, in-8°. — Th. Zouch, *Memoirs of the life of Ph. Sidney*; York, 1808, in-4°. — G. Whestone, *Sir Ph. Sidney*; Lond., 1816, in-4°. — Bourne, *Memoir of sir Ph. Sidney*, Lond., 1862, in-8°.

SIDNEY (*Algernon*), patriote anglais, né vers 1622, décapité à Londres, le 7 décembre 1683. Il suivit son père, Robert, comte de Leicester, dans ses ambassades de Danemark (1632), et de France (1636). Celui-ci ayant été nommé lord lieutenant d'Irlande (1641), le jeune Sidney, à la tête d'un corps de cavalerie, prit, ainsi que son frère aîné, le vicomte Lisle, une part active et brillante à la campagne qui suivit la rébellion de ce pays. Au mois d'août 1643, les deux frères, de retour en Angleterre, allaient rejoindre Charles Ier à Oxford lorsqu'ils furent arrêtés par ordre du parlement. Le roi crut à une connivence de leur part; ce qu'il y a de certain, c'est que Sidney finit par accepter, dans l'armée parlementaire, le grade de capitaine, puis celui de colonel de cavalerie (1645), que lui donna Fairfax. En 1646, il fut nommé lieutenant général et gouverneur de Dublin. Élu député dans la même année, il siégea parmi les juges de Charles Ier, mais ne prit point part à la condamnation prononcée contre lui, quoiqu'il l'ait plus tard défendue et glorifiée. Pendant le protectorat de Cromwell et de son fils, il se retira des affaires publiques pour n'y rentrer qu'au moment où le long parlement fut rétabli. Il fut nommé conseiller d'État le 13 mai 1659. Le 5 juin suivant, il fut un des trois négociateurs envoyés pour ménager une alliance entre le Danemark et la Suède. Ce fut pendant son séjour dans ce premier pays qu'il écrivit sur l'album de l'université de Copenhague cette profession de foi républicaine :

Manus hæc inimica tyrannis
Ense petit placidam sub libertate quietem.

Au lieu de rentrer en Angleterre, où la restauration venait de s'accomplir, Sidney préféra promener pendant dix-sept ans, en Allemagne, en Italie, en Suisse, en France, sa vie errante et ses opinions bruyamment républicaines. On assure que le roi Louis XIV ayant eu envie d'un cheval qu'il l'avait vu monter à la chasse, Alger-

non, pressé de le lui céder, aima mieux tuer la bête d'un coup de pistolet (1).

En 1677, sur la demande du vieux comte de Leicester, qui témoigna le désir de revoir son fils avant de mourir, demande appuyée par les ambassadeurs de France et d'Angleterre, Sidney obtint du roi Charles II son pardon et la permission de rentrer dans sa patrie. Mais bientôt, affranchi par la mort de son père des ménagements que les opinions de celui-ci lui imposaient, il devint le coryphée de l'opposition et la terreur des ministres dans le parlement, où les élections générales de 1678 l'avaient fait entrer.

Les relations dont nous avons parlé à l'article Russell (*voy.* ce nom), et qui s'établirent à cette époque entre le gouvernement français et les chefs de l'opposition en Angleterre, eurent pour principal moteur et agent Sidney, qui figure pour 500 guinées dans le compte des sommes distribuées aux patriotes par l'ambassadeur français Barillon. Du reste, dans ce fait, établi d'une manière authentique, on aurait tort de voir un abandon des principes qu'il avait hautement proclamés toute sa vie. La correspondance du même ambassadeur atteste que Sidney, avec l'esprit énergique et un peu étroit qu'on lui connaît, poursuivait toujours son rêve du rétablissement de la république en Angleterre, auquel il avait de tout temps cherché à intéresser la France monarchique. Comme Mirabeau, il accepta de l'argent pour professer des opinions qui étaient les siennes : telle est la mesure de ses torts. Ils ne sauraient justifier les moyens auxquels le gouvernement anglais eut recours pour établir sa complicité dans le complot de Rye-house et pour amener sa condamnation. Le nom du juge Jefferies, la conduite du principal témoin, lord Howard, l'usage que l'on fit de fragments politiques trouvés dans les papiers de l'accusé et restés à l'état de théories purement spéculatives, imprimeront éternellement à toute cette procédure le sceau de l'illégalité (2). Condamné le 26 novembre 1683, il monta avec courage sur l'échafaud qui avait vu périr son ami et co-accusé William Russell, et, malgré la différence de leurs caractères, ces deux noms resteront toujours unis dans la mémoire des hommes comme des types de constance politique et de martyre souffert au nom de la liberté.

Sidney, dit Burnet, avait étudié à fond toutes les branches de la science politique. Le plus connu de ses ouvrages, *Discourses concerning government* (Londres, 1698, in-fol.) publié par Toland, a eu un grand nombre d'éditions ; celle de 1751, de 1763 et de 1772 contiennent les lettres de l'auteur à Henry Savile, ambassadeur en France. Les *Discours* ont été traduits en français par P.-A. Samson (La Haye, 1702, 3 vol. pet. in-8°). E.-J.-B. Rathery.

G. Meadley, *Life of Algernon Sidney*; Lond., 1813, 1816, in-8°. — Blencowe, *Sidney Papers*; ibid., 1825, in-8°. — R.-C. Sidney, *Brief memoirs of A. Sidney*; ibid., 1835, in-8°. — G. van Santvoord, *Life of A. Sidney*; New-York, 1851, in-12. — *State trials*, t. IX, p. 857-1000. — Lord Grey, *The secret History of the Ryehouse plot*, Lond., 1754. — Th. Hollis, *Notice* à la tête des *Discourses*, édit. 1751. — Collins, *Memoirs of the Sydneys*, à la tête des *Letters and Memorials*. — Macaulay, *Hist. of England*.

SIDONIUS APOLLINARIS (*Caius Sollius*), en français Sidoine Apollinaire, écrivain latin, né à Lyon, le 5 novembre 430 ou 431, mort le 21 août 488. Il était d'une très-ancienne famille; son aïeul et son père avaient été préfets du prétoire en Gaule. Élevé à l'école de sa ville natale, il y eut pour professeurs Eusèbe et Hoenius. A vingt ans il épousa Papianilla, fille d'Avitus. Lorsque son beau-père fut proclamé empereur (456), il l'accompagna à Rome, et y prononça le panégyrique du nouveau césar en vers; en récompense il eut le rang de sénateur et la charge de préfet de la ville, et sa statue fut placée sous le portique de Trajan. Après la chute d'Avitus (457), il s'attacha au parti de Marcellin, s'enferma dans Lyon, et endura les périls du siége; mais la ville prise il fit sa soumission, et célébra le nouvel empereur, Majorien, dans un panégyrique où respire la plus hyperbolique flatterie; aussi obtint-il de grands avantages pour sa ville natale, et pour lui le titre de comte et divers emplois honorifiques. A l'avénement de Sévère III (nov. (461), il quitta la cour, et se retira dans sa belle villa d'Avitaticum, en Auvergne. Il y passa plusieurs années dans la société de ses amis, et occupé surtout de l'étude des lettres. Appelé en 467 à Rome par l'empereur Anthemius, il composa le panégyrique de ce prince, qui le récompensa par les offices de chef du sénat, de patrice et de préfet de Rome. En 471 il fut élu, malgré lui, par les suffrages unanimes du peuple et du clergé à l'évêché de Clermont. Il se sépara de sa femme, et, se consacrant tout entier aux fonctions sacerdotales, il abandonna ses dignités, renonça à la poésie profane et à ses goûts païens. « S'il écrivit encore des vers, dit M. Germain, ce fut rarement et presque toujours sur des

(1) Un honnête conseiller au parlement de Bourgogne, Pierre le Gouz, a consigné dans des notes manuscrites l'effet qu'avaient produit sur lui la personne et les utopies du républicain anglais. « J'ai souvent, dit-il, mangé à Paris avec le comte de Sidney, en 1677. J'étais logé dans la rue de Tournon, et j'allais prendre mes repas, avec ce comte, à l'hôtel d'Antragues. Il était homme d'esprit, mais républicain outré; il regrettait le temps de Cromwell, ou plutôt le temps qui avait précédé la domination de cet usurpateur. Il disait que le dessein des Anglais était de faire une république sur le modèle de celle des Hébreux avant qu'ils eussent des rois, et de celles de Sparte, de Rome, de Venise, prenant de chacune ce qu'elle avait de meilleur pour en faire un composé parfait..... Il assurait que tandis que l'armée du parlement avait été sur pied jamais on n'avait vu un soldat jurer Dieu; qu'on n'y souffrait point de cartes, ni de dés, ni de filles; que chaque soldat portait à sa poche une Bible en anglais; que tous s'exerçaient à la lutte ou à des jeux utiles et propres à fortifier le corps, etc. »

(2) L'annulation des sentences prononcées contre Russell et Sidney fut un des premiers actes parlementaires qui suivirent la révolution de 1688. On y releva en détail toutes les illégalités commises dans le cours de l'instruction et du procès.

sujets religieux. Claudien, son ami, vante son zèle pour l'étude de l'Écriture, et son immense charité, dont Grégoire de Tours a du reste éternisé le souvenir. Il fut constamment le père et le défenseur de son peuple, pour lequel il brava toutes les persécutions. » Sa sollicitude s'étendait encore au delà de son vaste diocèse : on le voit à tout moment occupé à consoler les infortunes des nombreux malheureux qui s'adressaient à lui: Ce fut à lui que les habitants de Bourges conflèrent le soin de leur choisir un évêque. Lorsque, malgré tous ses efforts, sa chère Auvergne fut tombée sous le joug des Visigoths, il n'en continua pas moins à lutter courageusement pour préserver sa patrie d'adoption contre l'envahissement de l'arianisme, que propageaient les nouveaux maîtres. Le roi Eurik le fit alors enfermer au château de Livia (entre Carcassonne et Narbonne); il en sortit grâce au rhéteur Léon, ministre d'Eurik. Mandé à la cour de ce prince barbare, il consentit à chanter en vers ses louanges, afin de pouvoir rentrer librement dans son diocèse. Depuis il se renferma dans l'exercice de ses fonctions et dans la publication de ses écrits en prose. Dans ses dernières années, il fut en butte aux intrigues de deux prêtres, qui essayèrent en vain de l'expulser de son siége. L'église de Clermont l'a, ainsi que celle de Lyon, placé au nombre de ses saints. Aimé, estimé des plus nobles prélats, tels que Remi, Mamert, Loup, etc., Sidonius fut chanté par tous les beaux esprits de son temps, qui reconnaissaient en lui leur maître et qui savaient quels efforts il faisait pour arrêter la décadence de la littérature et des études. Sidonius possédait une grande facilité de composition; il improvisait même en vers. Il a laissé un recueil de poésies et un autre de lettres. Ses poëmes se composent des panégyriques dont nous avons parlé et de plusieurs petites pièces de circonstance. Ces œuvres, qui choquent notre goût par l'emploi presque constant de la mythologie païenne appliquée à des sujets de l'époque même de l'auteur, sont encore déparées par de froides allégories, de nombreuses imitations, de fréquentes réminiscences. Il n'en est pas moins un des meilleurs poëtes de la décadence; on trouve chez lui quelques morceaux, des descriptions surtout, inspirés du vrai génie de l'antiquité. Ses poésies contiennent beaucoup de détails précieux sur les mœurs et les événements contemporains, mérite que ses lettres, ont encore à un plus haut degré. Ces lettres, au nombre de cent quarante-sept, divisées en neuf livres, ne sont qu'un choix fait par lui-même parmi sa vaste correspondance, et qu'il a cherché à rendre attrayant par une grande variété. Elles nous offrent un tableau à peu près complet de la société gallo-romaine. Malheureusement le style en est affecté, métaphorique à l'excès, plein d'allusions inintelligibles. Les *Œuvres* de Sidonius ont été d'abord publiées à Milan 1498, in-4°; puis à Lyon, 1552, 1598, in-8°; à Hanovre, 1617, in-8°, etc.; la meilleure édition est celle du P. Labbe; Paris, 1652, in-4°. Reproduite dans la *Bibl. Patrum* de Galland, et la *Bibl. maxima Patrum*, elles ont été traduites avec le texte en regard par J.-F. Grégoire et Collombet (Lyon, 1836, 3 vol. in-8°). E. G.

Hist. littér. de la France, t. Ier. — Ampère, *Revue des deux mondes*, t. XVIII et *Hist. littér. de la France*. — Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale*, t. I. — Patin, dans le *Journal des savants*, année 1858. — Germain, *Essai sur Apollinaris Sidonius*; Montpellier, 1840, in-8°.

SIEBENKÆS (1) (*Jean-Philippe*), helléniste allemand, né à Nuremberg, le 14 octobre 1759, mort à Altdorf, le 25 juin 1796. Il était fils d'un organiste distingué, qui a composé beaucoup de musique religieuse. Après avoir étudié les belles-lettres et la théologie à Altdorf, il devint en 1782 précepteur chez un banquier allemand, à Venise. Avec le secours de Morelli, il examina avec soin les manuscrits de Strabon, d'Homère et d'Héliodore déposés dans la bibliothèque de Saint-Marc. En 1788 il se rendit à Rome, où il eut pour protecteur le cardinal Borgia, et continua dans la bibliothèque du Vatican ses recherches philologiques. De retour en Allemagne à la fin de 1790, il fut pourvu en 1791 de la chaire de philosophie à Altdorf. On a de lui : *Von der Religion der alten Teutschen und nordischen Vœlkern* (De la Religion des anciens Germains et des peuples du Nord); Altdorf, 1781, in-8°; — *Lebensbeschreibung der Bianca Capello di Medici;* Gotha, 1789, in-8°; — *Expositio tabulæ hospitalis in museo Borgiano asservatæ;* Rome, 1789, in-4°; — *Versuch einer Geschichte der venetianischen Staats-Inquisition* (Essai d'une histoire de l'inquisition d'État à Venise); Nuremberg, 1791, in-8°; — *Ueber den Tempel und die Statue des Jupiter zu Olympia* (Sur le temple et la statue de Jupiter à Olympia); ibid., 1795, in-8°; — *Anecdota græca, ex Italicarum bibliothecarum codicibus;* ibid., 1798, in-8°; — *Handbuch der Archæologie* (Manuel d'archéologie); ibid., 1799, in-8°. On doit encore aux soins de Siebenkæs les excellentes éditions de Strabon (Leipzig, 1796-1806, 4 vol. in-8°), et des *Caractères* de Théophraste (Nuremberg, 1738, in-8°).

Kœnig, *Memoria J.-P. Siebenkees*; Altdorf, 1796, in-fol. — Schlichtegroll, *Nekrolog*, ann. 1796. — Hirsching, *Handbuch*.

SIEGEN (*Louis* DE), inventeur de la gravure à la manière noire, né en 1609, à Utrecht, mort vers 1680, à Wolfenbüttel. Sa famille, noble et ancienne, était originaire de Westphalie; l'un de ses aïeux, secrétaire du comte Philippe de Nassau en 1450, s'établit dans les Pays-Bas. En 1619 il perdit sa mère, de souche espagnole, et peu après il suivit à Cassel son père, Jean de Siegen, qui venait y prendre la direction du collége récemment fondé par le landgrave Mau-

(1) Et non *Siebenkees*.

rice de Hesse pour l'éducation des jeunes nobles. Ce fut dans cet établissement qu'il fut élevé. En 1626 la peste qui ravagea Cassel dispersa de tous côtés les jeunes élèves. Le collége fut fermé, et Guillaume V, qui succéda au savant Maurice (1627), ne jugea point utile de le rouvrir. Jean de Siegen se retira alors à Juliers, puis à Kampen, en Hollande, où il termina sa vie, en 1655. Quant à son fils Louis, on perd ses traces pendant une dizaine d'années; on sait seulement qu'il voyagea en France et dans les Pays-Bas. En 1637 il devint, grâce à la régente Amélie de Hanau, page du prince Guillaume VI, et de 1639 à 1641 il remplit dans la petite cour de Hesse l'office de gentilhomme de la chambre. C'est durant ce séjour à Cassel qu'il inventa sa nouvelle manière de graver; mais il quitta cette ville sans faire connaître son secret. Le 19 août 1642 il adressa d'Amsterdam une lettre au jeune landgrave, en y joignant quelques épreuves d'un portrait de sa mère Amélie; il y parle de ce portrait, son œuvre, comme d'une estampe exécutée d'une surprenante et nouvelle manière inventée par lui, et qu'aucun graveur ne serait en état d'imiter (1). Toutefois, il ne publia sa découverte que l'année suivante, et les deux premières planches qui l'attestent, reproduisant les traits d'Amélie de Hanau et d'Élisabeth de Hongrie, avec la signature *L. a S.*, portent la date de 1643. A la paix de Westphalie (1648), il entra dans l'armée du duc de Wolfenbuttel. En 1654 on le retrouve en Hollande; en 1655 il rencontra à Bruxelles le prince Rupert (*voy.* ce nom), généreux protecteur des arts, artiste lui-même. Le prince, charmé de sa découverte, lui vint en aide pour exécuter de nouveaux essais, et le mit en rapport avec le peintre Vaillant; chacun d'eux grava, de 1656 à 1658, soit à Francfort, soit à Bruxelles, plusieurs estampes d'après la nouvelle méthode. De là est venue l'erreur de quelques écrivains qui ont attribué au prince Rupert tout l'honneur d'un procédé qu'il n'a fait que propager (2). Siegen paraît avoir renoncé de bonne heure à la gravure. Il revint à Wolfenbuttel, parvint en 1674 au grade de major, et mourut oublié.

(1) Cette curieuse lettre existe encore dans la bibliothèque de Cassel.

(2) Si une semblable erreur s'est répandue du vivant même de l'inventeur, peut-être convient-il d'en imputer le blâme au prince lui-même. A son retour en Angleterre, en 1660, il fit connaître à son ami John Evelyn le procédé de Siegen ainsi que la part qu'il y avait eue. Evelyn travaillait alors à une histoire de la gravure, et par flatterie probablement il ne fait mention que du prince dans le ch. VI de cet ouvrage, publié en 1662; ce chapitre a pour titre en effet : *Of the new way of engraving, or mezzotinto,* INVENTED *and communicated by his highness prince Rupert*. Pourtant il se corrige lui-même à quelques pages de là, et il est loin d'être aussi affirmatif dans les extraits qu'il insère d'un mémoire rédigé sous les yeux du prince et destiné à être lu (ce qui n'eut pas lieu) devant la Société royale de Londres, à peine établie. « Cette invention, dit-il, est due à un soldat allemand; » mais il ne le nomme pas.

Outre les portraits déjà mentionnés, et dus au dessin même de Siegen, on cite encore de lui : *Eléonore de Gonzague*, femme de l'empereur Ferdinand III (1643) et *Guillaume de Nassau* (1644), d'après Hondthorst; *Augusta-Marie*, fille de Guillaume (1644). *Ferdinand III* (1654), un *Saint Bruno* (1654), un *Saint Jérôme*, enfin une *Sainte Famille*, dite *aux lunettes*, d'après Ann. Carrache.

Evelyn, *Sculptura, or Hist. of chalcography*. — L. de Laborde, *Histoire de la gravure en manière noire*, Paris, 1839, gr. in-8°. — Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexicon*.

SIENA (*Giovanni* et *Giorgio di Giovan[illegible]da*), dits *Gianella*, peintres italiens du seizième siècle, nés à Sienne. Ils furent au nombre des meilleurs élèves de Beccafumi. On doit à Giovanni quelques fresques, qui existent encore à Sienne dans l'église supprimée della Morte.

Son fils *Giorgio*, peintre et ingénieur militaire, peignit à Sienne, dans la cour du palais Sancini, un portique, où l'on remarque les pendants *Junon* et *Cérès*, *Neptune* et *Amphitrite*. Il travailla ensuite à Rome, où il devint l'ami et l'imitateur de Jean d'Udine.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

SIENA (DA). *Voy.* DUCCIO et GUIDO.

SIENA (DA). *Voy.* MEMMI (*Simone*).

SIEYÈS (1) (*Emmanuel-Joseph*, comte), célèbre publiciste et homme d'État français, né à Fréjus, le 3 mai 1748, mort à Paris, le 20 juin 1836. Son père, qui avait sept enfants, jouissait d'une modeste aisance et occupait la place de contrôleur des actes. Il commença ses études sous la direction d'un précepteur qui le conduisait au collége des jésuites pour y suivre les cours; il passa ensuite au collége des doctrinaires à Draguignan. Lorsqu'il les eut terminées, il voulait suivre la carrière de l'artillerie ou du génie; cependant les instances de sa famille, secondées par celles de l'évêque de Fréjus, le firent entrer dans l'état ecclésiastique. A l'âge de quatorze ans, il fut envoyé à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice. « Dans une position si contraire à ses goûts naturels, a-t-il dit lui-même dans une sorte d'autobiographie, il n'est pas extraordinaire qu'il ait contracté une sorte de mélancolie sauvage, accompagnée de la plus stoïque indifférence sur sa personne et son avenir. » Il sortit du séminaire après avoir suivi en Sorbonne ce que l'on appelait le *cours de licence* et avoir reçu la prêtrise. On comprend facilement que pendant ces dix années d'une vie si monotone, Sieyès ait profondément étudié la métaphysique : Locke, Condillac, Bonnet étaient ses lectures favorites. Il se délassait en cultivant la musique. En 1775, il fut doté d'un canonicat en Bretagne, à Treguier, près de l'évêque, M. de Lubersac, qui, transféré en 1780 à Chartres, l'appela dans le diocèse, où il devint successivement vicaire général, chanoine et chancelier; puis conseiller commissaire, à la chambre su-

(1) Ce nom se prononçait *Siès*.

périeure du clergé de France (1787). Fuyant, d'après son aveu, « toutes les occasions qui eussent pu le mettre en évidence cléricale, il n'avait jamais prêché ni confessé ».

On approchait de l'époque où la révolution allait éclater; déjà les assemblées provinciales étaient convoquées. Sieyès fut nommé membre de celle d'Orléans (1787). Dans l'été de 1788, il fit imprimer les *Vues sur les moyens d'exécution dont les représentants de la France pourront disposer;* mais il crut devoir en suspendre la publication jusqu'à l'année suivante. Jeté au milieu des émotions profondes qui agitaient toutes les âmes, il fit paraître l'*Essai sur les priviléges* (nov. 1788, in-8°), et son célèbre pamphlet : *Qu'est-ce que le tiers-état* (janvier 1789, in-8°; 3e édition très-augmentée, 1789). Ce dernier ouvrage plaça Sieyès à la tête des publicistes qui secondaient la révolution. Les assemblées de bailliage venaient d'être convoquées : il rédigea, pour le duc d'Orléans, des *Délibérations à prendre pour les assemblées de bailliage*, qui furent envoyées par les procureurs fondés de ce prince dans les nombreux bailliages de son apanage. Des travaux si remarquables et en si grande harmonie avec l'opinion publique appelèrent sur Sieyès l'attention des électeurs de Paris : il fut nommé, par le tiers état de cette ville, le vingtième de ses députés aux états généraux. Dès son entrée dans cette assemblée, il y prit la place que ses talents le destinaient à y occuper. Il fut le principal promoteur de la réunion des ordres et le rédacteur du serment du Jeu de Paume. Le roi, dans la séance du 23 juin, ayant cassé tous ces arrêtés, et envoyé son grand-maître des cérémonies à l'assemblée pour lui ordonner de se séparer, Sieyès, après l'apostrophe célèbre de Mirabeau, dit avec son flegme habituel : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier..., délibérons. » Nous n'entreprendrons pas d'analyser les grands travaux de Sieyès à l'Assemblée constituante : nous nous contenterons de rappeler que, membre du comité de constitution, il jeta les bases de la déclaration des droits, dans un excellent écrit intitulé : *Reconnaissance et exposition des droits de l'homme et du citoyen* (juillet 1789, in-8°). Il eut la plus grande part à la division de la France par départements, et publia un *Aperçu d'une nouvelle organisation de la justice et de la police en France* (mars 1790, in-8°). Il ne put toutefois faire prévaloir ses idées sur l'établissement du jury en matière civile, ni sur le rachat de la dîme; ce fut à l'occasion de l'abolition de cette dernière qu'il dit le mot fameux : « Ils veulent être libres, et ne savent pas être justes. » Néanmoins son influence était telle alors sur l'Assemblée que Mirabeau le désignait souvent sous le nom de *Mahomet*. Quoiqu'élu président le 8 juin 1790, il joua un rôle presque passif pendant la dernière période de l'Assemblée constituante. Administrateur et membre du directoire du département de la Seine (février 1791), on voulut le faire élire évêque de Paris; mais il s'empressa d'écrire au corps électoral qu'il n'accepterait pas.

Sieyès s'était retiré à la campagne pendant la durée de l'Assemblée législative (1), et il y était encore lorsqu'il apprit sa nomination à la Convention, où il avait été élu par les départements de la Sarthe, de l'Orne et de la Gironde (1792). Il opta pour celui de la Sarthe, et fut placé au comité d'instruction publique; mais il joua dans cette orageuse assemblée le rôle d'un observateur plutôt que celui d'un acteur. Dans le procès de Louis XVI, il se prononça pour la mort, sans ajouter un mot de plus à son vote. Du reste, il ne prit aucune part aux actes sanguinaires qui signalèrent cette époque; il ne rappela son nom au public que par quelques travaux législatifs, tels qu'un *Rapport sur l'organisation provisoire du ministère de la guerre*, et un *Nouvel établissement d'instruction publique*, qui fut communiqué à la Convention par Lakanal. Cette dernière proposition fut rejetée par l'influence du parti montagnard, et Sieyès exclu du comité. A l'exception du jour où il remit ses lettres de prêtrise (2), il ne prit jamais la parole dans la Convention, et se contenta de voter en silence toutes les mesures révolutionnaires; ce qui lui faisait dire plus tard, comme on lui demandait ce qu'il avait fait sous la terreur : « J'ai vécu. » Après la révolution du 9 thermidor, il demeura encore longtemps silencieux, et ne voulut pas faire partie de la commission qui allait préparer la nouvelle constitution; consulté au nom de cette commission sur son travail, il refusa de donner ses conseils. Cependant il fut nommé membre du nouveau comité de salut public (5 mars 1795), et fit adopter le *Rapport sur une loi de grande police* (21 mars). Élu président de la Convention le 21 avril suivant, il n'accepta pas ces fonctions, et partit avec Rewbell pour la Hollande, où il signa le traité de paix (16 mai) entre les deux républiques. C'est durant cette mission que naquit l'aversion mutuelle qui fut une des causes du refus de Sieyès d'entrer dans le Directoire, où il aurait

(1) Sollicité après la fuite du roi de faire connaître s'il était républicain, il fit une réponse fort explicite, où l'on remarque ce passage. « Ce n'est ni pour caresser d'anciennes habitudes, ni par aucun sentiment superstitieux de royalisme, que je préfère la monarchie; je la préfère parce qu'il m'est démontré qu'il y a plus de liberté pour le citoyen dans la monarchie que dans la république. Le meilleur régime social, à mon avis, est celui où non pas un, non pas quelques-uns seulement, mais où tous jouissent tranquillement de la plus grande latitude de liberté possible. »

(2) Dans la séance du 10 novembre 1793. On célébrait alors les fêtes de la Raison. « Quoique j'aie déposé depuis un grand nombre d'années, dit-il, tout caractère ecclésiastique, et qu'à cet égard ma profession de foi soit ancienne et bien connue, qu'il me soit permis de profiter de la nouvelle occasion qui se présente pour déclarer encore, et cent fois s'il le faut, que je ne reconnais d'autre culte que celui de la liberté et de l'égalité, d'autre religion que l'amour de l'humanité et de la patrie. » Il fit en même temps l'abandon de 10,000 livres de rentes viagères que la loi lui avait conservées comme indemnité d'anciens bénéfices.

eu Rewbell pour collègue. Dans le conseil des Cinq-cents, où il vint prendre place, Sieyès continua, en présence des partis en lutte, de se renfermer dans un prudent silence. Cependant son crédit grandissait de jour en jour : il fut appelé dans le sein des comités, et on lui confia des travaux importants. Ce fut vers cette époque qu'une tentative d'assassinat eut lieu sur lui par son compatriote, l'abbé Poulle : une balle lui fracassa le poignet, une autre lui effleura la poitrine (12 avril 1797) ; l'assassin fut condamné à vingt ans de fers. Le coup d'État du 18 fructidor le fit sortir de sa réserve, et, suivant son habitude, il s'attacha à la cause des vainqueurs. Il eut part, avec quatre autres députés, à la rédaction du décret qui frappa de proscription cinquante-deux de ses collègues. Ainsi qu'il l'avait déclaré plusieurs fois, c'était dissoudre l'assemblée; il continua néanmoins d'y siéger, et en fut même nommé président (22 novembre 1797). Il venait d'être réélu membre des Cinq-cents lorsqu'il fut envoyé en ambassade à Berlin (10 mai 1798). « Toujours boudant et frondant le gouvernement, dit M. Thiers, par humeur contre une constitution qu'il n'avait pas faite, il ne laissait pas d'être importun. On eut l'idée de lui donner une ambassade. C'était une occasion de l'éloigner, de l'utiliser, et surtout de lui fournir des moyens d'existence. » Sieyès fut accueilli à la cour de Prusse avec une rare bienveillance, et y devint, pendant un séjour de plus d'une année, l'objet des hommages des penseurs de l'Allemagne. Désigné par le sort pour remplacer Rewbell dans le Directoire (16 mai 1799), il revint à Paris, et ne tarda pas à prendre la présidence du gouvernement (19 juin). Tandis qu'il s'écriait dans les harangues officielles que « la royauté ne se relèverait jamais, » il conspirait le renversement de la république et s'abouchait avec Bonaparte. Ce qu'il voulait avant tout, c'était imposer son système de constitution dont on parlait beaucoup depuis longtemps, mais que l'on connaissait à peine; car Sieyès semblait croire que bien peu d'esprits étaient à portée de le comprendre. Bonaparte, de son côté, voulait aussi renverser le Directoire à son profit. Ces deux hommes s'entendirent, espérant bien, chacun de son côté, jouer le principal rôle dans l'organisation du gouvernement nouveau. Sieyès agissait auprès des députés influents, appartenant à l'opinion républicaine modérée, pour les engager à porter la main avec lui sur la constitution de l'an III; et comme il éprouvait de la résistance, il leur dit : « Si vous ne voulez pas agir avec nous, je me tournerai du côté des jacobins. »

On sait l'histoire du 18 brumaire : Sieyès y montra beaucoup de sang-froid, et fut immédiatement nommé le premier des trois consuls provisoires. Mais là devait s'arrêter, à proprement parler, sa vie politique. Bonaparte, qui avait son armée derrière lui, et qui était environné du prestige de la gloire, n'eut pas de peine à effacer son rival. Sieyès ne put faire triompher son plan de constitution; sa politique métaphysique ne pouvait convenir à un esprit aussi positif que celui de Napoléon. La constitution de l'an VIII ne contint qu'un pâle reflet des idées de Sieyès. Napoléon amortit tout à fait son influence en le faisant sénateur et en lui donnant (31 décembre 1799), comme récompense nationale, le beau domaine de Crosne (Seine-et-Oise); il montra que cet ambitieux dupé savait se consoler, au milieu de la fortune et des honneurs, de l'échec de ses efforts et de la perte de la liberté de son pays. Sieyès fut plus tard nommé président du sénat, grand-officier de la Légion d'honneur (1804), et comte de l'empire (1808); mais il ne tarda pas à résigner la présidence. Il était membre de l'Institut (classe des sciences morales et politiques) depuis la création de ce grand corps; il entra à la classe de littérature (Académie française) au moment où Napoléon supprima la classe des sciences morales (1804). Après avoir été, dans les cent-jours, membre de la Chambre des pairs, il fut proscrit, au second retour des Bourbons, par suite de son vote sur la mort de Louis XVI; il se réfugia à Bruxelles, où il ne s'occupa guère que des soins de sa santé. Il rentra en France après la révolution de 1830, et mourut à Paris, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Sieyès fut un des esprits les plus vastes de la révolution. Son influence a été immense pendant le premier acte de ce grand drame. Sa constitution n'a jamais été bien connue; on en trouve dans l'*Histoire de la révolution* de M. Mignet, un tableau qui a été communiqué par Daunou. Sous le titre de *Théorie constitutionnelle* de Sieyès et de *Constitution de l'an* VIII, Boulay (de la Meurthe) a publié deux chapitres de ses *Mémoires* inédits (Paris, 1836, in-8°), où cette constitution est exposée avec détail. Outre les écrits de Sieyès que nous avons cités, on a encore de lui : *Quelques idées de constitution applicables à la ville de Paris*; 17[illegible], in-8°; — et plusieurs *discours*, *projets de* [illegible] et *rapports*. Cramer avait entrepris de publier la *Collection des écrits de Sieyès*; il n'en a donné qu'un volume, 1796, in-8°, qui a été traduit avec d'autres ouvrages en allemand par Œlsner (Paris, 1796, 2 vol. in-8°). C'est à ce dernier écrivain qu'on attribue généralement la *Notice* (1795, in-8°) que Sieyès passe pour avoir rédigée sur lui-même. A. TAILLANDIER.

Notice sur la vie de Sieyès. — Œlsner, *Des opinions politiques de Sieyès et de sa vie comme homme public*, Paris, 1800, in-8°. — Seida (De), *Sieyes und Napoleon*, Heidelberg, 1824, in-8°. — Mignet, *Notices historiques*, t. Ier. — Edm. de Beauverger, *Étude sur Sieyès*; Paris, 1851, in-8°. — Thiers, L. Blanc, *Hist. de la révolution française*. — Lamartine, *Les Constituants*. — Bertrand de Moleville, *Mémoires*. — *Biogr. du Clergé contemp.*, t. Ier.

SIGALON (*Xavier*), peintre français, né à Uzès (Gard), en 1788, mort à Rome, le 1[illegible] août 1837. Il était fils d'un pauvre maître d'é[illegible]

ole que la nécessité de faire vivre sa nombreuse famille conduisit à Nîmes. Il entra bientôt à l'école centrale de dessin, et y fit des progrès rapides, qui le mirent en état de donner à son tour des leçons et de crayonner quelques portraits. Ce fut d'un obscur élève de David, établi à Nîmes, le peintre Monrose, frère du comédien de ce nom, qu'il apprit les procédés matériels de la peinture. Dès lors mettant à profit ses études solitaires, il exécuta plusieurs tableaux religieux, entre autres : *la Mort de saint Louis*, pour la cathédrale de Nîmes, et *la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres*, pour l'église des Pénitents d'Aigues-Mortes. Avide de voir et d'apprendre, il parvint, à force d'économie, à amasser une somme de ,500 francs, et partit pour Paris. Il avait alors vingt-neuf ans. Après avoir fréquenté quelque temps l'atelier de Guérin, il reprit ses anciennes habitudes de travail solitaire, passant ses journées au musée du Louvre, étudiant en silence les chefs-d'œuvre des maîtres, des Vénitiens surtout, ne les copiant pas, mais cherchant à pénétrer leurs secrets. Après deux années de ce travail abstrait, courageusement poursuivi au milieu des privations les plus dures, Sigalon exposa au salon de 1822 *la Jeune courtisane*, tableau qui fut acheté 2,000 fr. et placé au Luxembourg. En 1824, on vit de lui *Locuste essayant des poisons ;* cette toile, bien qu'assez faible, fut acquise par le banquier Laffitte au prix de 6,000 fr., et appartient aujourd'hui au musée de Nîmes. En 1827, il donna *Athalie faisant massacrer ses enfants*, qui fait partie du musée de Nantes. L'horreur du sujet, la violence de la composition et de l'exécution excitèrent la sévérité des critiques. Sigalon, froissé des reproches qu'on lui adressait et éclairé sur les défauts de son œuvre, ressentit, dit-on, un tel chagrin qu'en une nuit sa barbe devint blanche. Toutefois, il envoya au Salon de 1831 deux ouvrages que lui avait commandés la liste civile, *la Vision de saint Jérôme* (musée du Luxembourg) et *le Christ en croix*. A part un *Sujet anacréontique* exposé en 1833 et donné à M. Laffitte, Sigalon n'avait jamais traité que des compositions historiques. Ses instincts et ses études, en le poussant vers la grande peinture, le condamnaient à ne travailler que pour le gouvernement. Aussi le jour où les commandes de l'État vinrent à lui manquer, il se vit plus misérable que jamais. Le découragement le prit alors; il revint à Nîmes, résolu à gagner sa vie en faisant des portraits. Bientôt M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, le rappela pour lui proposer d'aller peindre à Rome l'immense fresque du *Jugement dernier* de Michel-Ange. Sigalon partit en juillet 1833. Aidé de son élève, Numa Boucoiran, il accomplit en trois ans et demi le difficile travail dont il s'était chargé. La copie terminée fut exposée à Rome dans une salle des Thermes de Dioclétien : elle produisit une vive sensation, et le pape Grégoire XVI vint l'y voir en grand cortége. Le prix de la copie du *Jugement dernier* avait été fixé à 58,000 fr.; le ministère ajouta à cette somme une indemnité de 30,000 fr. et une pension viagère de 3,000 fr. Il ne restait plus à Sigalon qu'à copier les pendentifs de la chapelle Sixtine. Pressé de terminer son œuvre, il repartit pour Rome, où le choléra venait d'éclater, et y succomba dans la même année, à l'âge de quarante-neuf ans. Il avait reçu la croix d'Honneur. Son buste a été inauguré en 1839 dans le musée de Nîmes. H. H—N.

Ch. Saint-Maurice, *Éloge hist. de X. Sigalon*; 1848, in-8°. — *Magasin pittoresque*, 1838. — Ch. Blanc, *Hist. des peintres*. — Pesquidoux, *Voyage artist. en France*. — Clément de Ris, *Les Musées de province*.

SIGAUD-LAFOND (*Joseph-Aignan*) (1), moraliste et physicien français, né le 5 janvier 1730, à Bourges, où il est mort, le 26 janvier 1810. Il était fils d'un horloger moitié artiste, moitié homme de lettres. Placé au collége des Jésuites de Bourges, il renonça à suivre la carrière ecclésiastique pour étudier la médecine; puis il partit pour Paris, entra à l'école de Saint-Côme, et fut reçu maître en 1770. Il s'adonna à la pratique des accouchements, et y acquit de la célébrité en substituant à l'opération césarienne la section de la symphise du pubis. Il l'accomplit heureusement en 1777, sur une femme difforme et rachitique, et l'Académie de chirurgie fit frapper une médaille en son honneur. Mais un goût très-vif l'appelait vers l'observation des phénomènes de la nature inorganique : après avoir été l'un des auditeurs les plus assidus du physicien Nollet, il entra comme répétiteur de philosophie et de mathématiques au collége Louis-le-Grand; il y eut dès 1759 le titre de démonstrateur de physique expérimentale. L'examen des fluides impondérables préoccupait alors le monde savant; l'attention de Sigaud se porta de ce côté. Agé seulement de dix-neuf ans, il s'était déjà distingué par une amélioration dans les appareils destinés à faciliter ces expériences; on lui doit en effet la substitution de l'isoloir de verre aux anciens gâteaux électriques de résine, et plus tard il introduisit le plateau circulaire de verre dans les machines électriques. En 1776 il expérimentait avec Maquer. « Occupés, dit un de ses biographes, à étudier le gaz hydrogène, qu'on nommait alors *air inflammable*, ils reconnurent que sa combustion produisait de l'eau.... Sans doute il y a loin de ce premier jet de lumière aux grands résultats produits par l'appareil que Lavoisier imagina en 1783; mais il n'en reste pas moins démontré que l'honneur de la découverte appartient à Sigaud-Lafond. » En 1760 il succéda à l'abbé Nollet dans sa chaire de Louis-le-Grand, et joignit aux cours de ce savant des

(1) C'est à tort que plusieurs auteurs lui ont donné les prénoms de *Jean* ou d'*André*, et qu'ils l'ont fait naître à Dijon.

cours d'anatomie et de physiologie. Il était depuis quatre ans revenu à Bourges lorsqu'il y obtint la chaire de physique (1786). La révolution en fermant les colléges rendit la position de Sigaud difficile; mais la réorganisation de l'instruction publique lui permit en 1795 de rentrer comme professeur de physique et de chimie à l'École centrale, qui remplaçait l'ancien collége; et lors de la création des lycées, Fourcroy, qui avait été son élève, le fit nommer proviseur de celui de Bourges (1799); il résigna cet emploi en 1808, et mourut, à l'âge de quatre-vingts ans. Le décret du 16 avril 1795 l'avait compris au nombre des savants qui avaient reçu de la Convention un secours de 3,000 livres chacun. Depuis 1796 il faisait partie de l'Institut national, en qualité de membre associé, titre remplacé en 1803 par celui de correspondant, et il appartenait aussi aux académies de Montpellier, de Florence, de Pétersbourg, etc. La liste des ouvrages de Sigaud-Lafond est assez longue; nous citerons : *Leçons de physique expérimentale;* Paris, 1767, 2 vol. in-12; — *Leçons sur l'économie animale;* Paris, 1767, 2 vol. in-12; — *Almanach physico-économique*, pour 1770 et 1771; Paris, in-12 et in-24; — *Traité de l'électricité;* Paris, 1771, 1776, in-12; — *Lettre sur l'électricité;* Paris, 1771, in-12; — *Description et usage d'un cabinet de physique expérimentale;* Paris, 1776, 2 vol. in-8°, fig.; réimpr. à Paris, 1785, et à Tours, 1796; — *Récit de ce qui s'est passé à la faculté de médecine de Paris au sujet de la section de la symphise des os pubis;* Paris, 1777, in-8°; — *Essai sur différentes espèces d'air qu'on désigne sous le nom d'air fixe;* Paris, 1779, 1785, in-8°; — *Dictionnaire de physique;* Paris, 1780-1782, 5 vol. in-8°, fig.; — *Précis historique des phénomènes électriques;* Paris, 1781, 1785, in-8°; — *Dictionnaire des merveilles de la nature;* Paris, 1781, 2 vol. in-8°; ibid., 1802, 3 vol. in-8°; trad. en allemand par Webel; — *L'École du bonheur, ou Tableau des vertus sociales;* Paris, 1782, in-12, et 1791, 2 vol. in-12; — *La Religion défendue contre l'incrédulité du siècle;* Paris, 1785, 6 vol. in-12; — *L'Économie de la Providence dans l'établissement de la religion;* Paris, 1787, 2 vol. in-12; — *Physique particulière* (faisant partie de la *Bibliothèque des Dames*); Paris, 1792, in-12; — *Examen de quelques principes erronés en électricité;* Paris, 1795, in-8°; — *De l'Électricité médicale;* Paris, 1803, in-8°. Il a aussi traduit le *Cours de physique* de Musschenbroek (Paris, 1769, 3 vol. in-4°), et a réimprimé les *Récréations physiques* d'Ozanam (1778) et la *Statique des végétaux* de Hales (1780). H. BOYER.

Méchin-Desquins, *Notice sur Sigaud-Lafond*. — Chevalier, *Biogr. berruyère*. — Quérard, *France littér.*

SIGEBERT Ier, roi d'Austrasie, né en 535, assassiné en 575, à Vitry, près Douai. A la mort de son père, Clotaire Ier (561), il partagea au sort avec ses trois frères le royaume des Francs. ce fut l'Austrasie (tout le nord-est de la Gaule et la Germanie entière), plus l'Auvergne et quelques villes comme Avignon, qui lui échut; Reims était sa capitale. Brave, éloquent, habile, il réunissait toutes les qualités convenables au chef d'un peuple guerrier, sans les inclinations féroces trop ordinaires aux Mérovingiens. En 565 il courut au-devant d'une horde d'Avares qui allait envahir la Germanie, et les repoussa. A son retour il trouva ses États presque entièrement occupés par son frère Chilpéric : aussitôt il marcha sur Soissons, capitale de ce dernier, s'en empara, se retourna ensuite contre l'armée de Chilpéric, et la mit en fuite. La médiation de leurs autres frères Caribert et Gontran rétablit la paix entre eux. En 566 Sigebert épousa la fille du roi des Visigoths, Brunehaut (*voy.* ce nom), pour laquelle il conserva toute sa vie un attachement passionné. A la mort de Caribert (567), il hérita d'une portion du pays chartrain, Meaux, Avranches et le tiers du territoire de Paris. En 568 il se ligua avec Gontran pour punir Chilpéric du meurtre de Galeswinthe, sœur de Brunehaut. Vaincu, Chilpéric fut obligé de se présenter devant l'assemblée des chefs francs, et fut condamné à remettre à Brunehaut comme prix du sang les cités de Bordeaux, Limoges, Cahors, le Béarn et le Bigorre. Dans la même année Sigebert, surpris par une nouvelle invasion des Avares, éprouva des revers, et ne parvint à les éloigner qu'à force d'éloquence et aussi par de magnifiques présents. Peu de temps après il assaillit Gontran à l'improviste, sans autre motif que celui de lui arracher la Provence; il ne réussit pas, et se déclara de nouveau l'ami de son frère. La rivalité de Frédégonde et de Brunehaut ralluma la guerre entre Chilpéric et Sigebert (573); le premier commença, le second se défendit avec l'aide de Gontran, puis il lança sur la Neustrie des bandes de Germains païens, qui y commirent d'affreuses dévastations. Avec une armée formidable, il joignit sur le Loir Chilpéric, et le défia; mais Chilpéric, qui ne se sentait pas le plus fort, demanda la paix, qui fut conclue par la médiation de l'évêque Germain (574). Quelques mois plus tard il renouvela la lutte avec une certaine audace; la diligence de Sigebert confondit ses desseins, et bientôt, abandonné de ses soldats, il fut réduit à s'enfermer dans Tournai, la seule ville qui lui fût restée fidèle. Sigebert était sur le point de céder tout le pays entre Rouen et Paris à ses auxiliaires germains, lorsqu'il en fut détourné par les Neustriens, qui s'engagèrent à le reconnaître pour leur roi : il convoqua leurs chefs à Vitry sur la Scarpe, et fut solennellement élevé par eux sur le pavois. En ce moment deux jeunes gens de Thérouanne, gagnés par Frédégonde, s'approchèrent de lui, et feignant de vouloir lui parler lui plongèrent dans le flanc

leurs couteaux empoisonnés. Il mourut quelques instants après ; ses meurtriers furent aussitôt massacrés. Son fils *Childebert* lui succéda en Austrasie, sous la tutelle de Brunehaut.

Grégoire de Tours, liv. IV. — Aug. Thierry, *Récits mérovingiens.*

SIGEBERT II, roi d'Austrasie, né en 601, avait douze ans lorsqu'il succéda à Thierri II, son père (613). Peu de temps après il fut enveloppé dans la catastrophe qui précipita Brunehaut, et tué par ordre de Clotaire II.

SIGEBERT III (Saint), roi d'Austrasie, né en 630, mort en 654. Il avait quatre ans lorsqu'il partagea avec son frère Clovis le royaume de Dagobert Ier, son père. Le gouvernement de l'Austrasie fut exercé durant son règne, assez insignifiant, par Pépin et par Grimoald, son fils. Aussi pieux que son frère était débauché, il ne s'occupait que d'œuvres de dévotion, et fonda les abbayes de Stavelo et de Malmedy. Il ne laissa en mourant qu'un fils en bas âge, *Dagobert II*, qui lui succéda dix-huit ans après.

Frédégaire et ses continuateurs. — *Gesta regum Francorum*. — Sigebert de Gembloux, *Vita sancti Sigeberti.*

SIGEBERT *de Gembloux* (1), chroniqueur belge, né vers 1030, dans la Belgique wallonne, mort le 5 octobre 1112, à Gembloux. Il reçut chez les bénédictins de Gembloux une instruction soignée, et il était encore jeune lorsqu'il alla remplir au couvent de Saint-Vincent à Metz les fonctions d'écolâtre. De retour à Gembloux vers 1070, il y passa le reste de ses jours, dans l'étude, refusant les dignités auxquelles sa grande réputation lui donnait droit. Quoique observateur fidèle de ses devoirs monastiques, il se signala, comme presque toute l'église de Liége, par son attachement à l'empereur Henri IV, dont il soutint vivement la cause dans la lutte de ce prince contre Grégoire VII (2). Ses connaissances étaient aussi étendues que variées. Il ne manquait pas de talent poétique, et il maniait le latin avec facilité ; son style cependant est assez souvent incorrect et recherché. Sa *Chronique* a pendant plusieurs siècles joui d'une grande autorité ; ce n'est que dans ces derniers temps qu'on y a signalé beaucoup d'inexactitudes. Son but principal n'était pas de rapporter des faits, mais de poser des bases un peu certaines pour la chronologie des légendes qui formaient alors une branche si étendue de la littérature historique. Il ne vainquit qu'en partie les difficultés de son entreprise, bien qu'il possédât un sens critique remarquable et qu'il eût dépouillé avec soin les sources historiques qui lui étaient accessibles. On a de lui : *Chronicon ab ann.* 381 *ad ann.* 1111 ; Paris (H. Estienne), 1513, in-4° ; Anvers, 1608, in-4° ; la meilleure édition de cette chronique, reproduite aussi dans divers recueils, a été donnée, d'après le manuscrit autographe de l'auteur, dans le t. VI des *Monumenta* de Pertz par M. Bethmann, qui a purgé le texte de nombreuses interpolations, et y a joint les divers continuateurs de Sigebert ; — *Vita Theodorici episcopi Metensis*, dans les *Scriptores Brunswicenses* de Leibniz et dans le t. IV de Pertz ; — *Vita Wioberti cœnobii Gemblacensis fundatoris*, dans *Acta Sanctorum*, 23 mai, et dans le t. VIII de Pertz ; — *Gesta abbatum Gemblacensium*, dans le *Spicilége* de d'Achery ; une édit. plus complète se trouve dans le t. VIII de Pertz ; cet ouvrage, qui contient des détails précieux, a été continué après 1048 par Godescalc, disciple de Sigebert ; — *Vitæ S. Maclovii prologus*, dans le t. VIII de Pertz ; — *Vita S. Theodardi, episcopi Leodiensis*, dans *Acta Sanctorum*, 10 sept. ; — *Vita Sigeberti Austrasiorum regis*, dans le t. II du *Recueil* de dom Bouquet ; trad. en français, Nancy, 1616, in-8° ; — *De viris illustribus, sive scriptoribus ecclesiasticis*, dans *Bibl. ecclesiastica* de Le Mire et dans celle de Fabricius ; — *Epistola ad Leodienses*, dans le t. II du *Corpus historicorum* d'Eccard : écrit dirigé ainsi que deux autres *épîtres* contre les tendances de la papauté ; — un poëme *De passione Sanctorum Thebæorum*. E. G.

Histoire littéraire de la France, t. IX. — Hirsch, *De vita Sigeberti* ; Berlin, 1841, in-8°. — Wattenbach, *Deutschlands geschichtsquellen* ; Berlin, 1858, in-8°, p. 291.

SIGÉE (*Louise*), ou *Aloysia Sigea*, femme savante, née à Tolède, morte le 13 octobre 1560, à Burgos. Elle fut élevée avec soin par son père (1), et reçut cette forte éducation classique qui était plus commune qu'on ne pense chez les femmes de ce temps. Emmenée en Portugal, elle devint la compagne de la princesse Marie, la dernière fille du roi Manoel ; et comme elle était à peu près du même âge, elle partagea les jeux et les leçons de son enfance. Elles apprirent ensemble à connaître l'antiquité, son histoire et ses écrivains ; elles avaient le même goût de l'étude, le même éloignement du monde. Un contemporain, le savant Resende, a tracé de Louise un portrait enthousiaste ; il nous la montre, à peine âgée de vingt et un ans (vers 1538), occupée sans cesse à feuilleter des livres latins, grecs, hébreux, syriaques et arabes, *linguarum quinque perita*. C'était probablement pour saluer l'avénement du pape Paul III que notre jeune savante lui avait adressé une épître en cinq langues. Elle devint l'une des institutrices de Marie de Por-

(1) Gemblours ou Gembloux est un bourg très-ancien, situé dans les environs de Namur.

(2) Faisons remarquer à ce sujet qu'un écrit relatif à la querelle des investitures et qui a été impr. dans le t. Ier de *Heinrich IV* de Floto (Leipzig, 1855) a été à tort attribué à Sigebert.

(1) *Didier* SIGÉE, son père, était Français de nation. Il s'établit vers 1520 au Portugal, dirigea l'éducation des fils de Jacques, duc de Bragance, et fut ensuite chargé par le roi Jean III d'instruire les jeunes nobles de la cour. Il mourut à Torresnovas, et fut enterré chez les carmélites avec cette épitaphe :

Aqui jaz Diogo Sigeo.

tugal, fille de Jean III, et elle l'accompagna à Madrid lorsqu'en 1543 cette princesse épousa l'infant Philippe d'Espagne. Malgré le vœu qu'elle avait fait de se consacrer au célibat, elle céda aux prières d'un gentilhomme, Alfonse de Cuevas, qu'elle avait rencontré à Burgos, en 1556, à l'époque du retour en Espagne de Marie, gouvernante des Pays-Bas. Elle se maria après en avoir eu l'agrément du roi de Portugal, et mourut peu de temps après, âgée de quarante ans environ. Cette femme, *cujus pudicitia cum eruditione linguarum ex æquo certabat*, ainsi que rapporte son épitaphe, doit une fâcheuse célébrité à un ouvrage des plus obscènes intitulé : *De arcanis Amoris et Veneris*, imprimé dix ou douze fois sous son nom et dont l'avocat Chorier est l'auteur. Quant à ses propres écrits, qui consistent en *épîtres* et *poésies* latines, et en un dialogue *De differentia vitæ rusticæ et urbanæ*, ils n'ont jamais vu le jour.

Sa sœur *Anna* excella dans la musique et dans les langues anciennes.

Antonio, *Bibl. hispana*. — Pericaud, *L. Labé et L. Sigée.*

SIGERIC, roi des Visigoths, mort en novembre 415, était un chef goth, qui participa au meurtre d'Ataulphe pour venger la mort de son frère, que ce prince avait fait tuer, en 412. Puis il se proclama le roi, et n'usa d'un pouvoir éphémère que pour faire égorger les enfants d'Ataulphe et maltraiter la reine Placidie. Il périt dans une révolte de ses propres sujets, qui le massacrèrent après un règne de huit jours. Wallia lui succéda.

Aschbach, *Geschichte der Westgothen*, p. 107.

SIGISMOND, roi de Bourgogne, assassiné à Orléans, en 524. Baptisé de bonne heure par Avitus, il succéda en 516 à Gondebaud, son père, et obtint aussitôt la dignité de patrice de l'empereur Anastase, qu'il était allé voir à Constantinople (1). En 517 il convoqua à Épaone (dans le Bugey) un concile, où assistèrent vingt-sept évêques bourguignons, ce qui permet d'établir à peu près les limites de son royaume. Il gouverna avec sagesse; très-libéral envers les églises, il avait fondé en 515 le monastère d'Agaune à Maurice (Valais), qui devint célèbre. Après la mort de sa première femme, Amalberge, fille de Théodoric, roi des Ostrogoths, il se maria avec une suivante de cette princesse, nommée Constance. Ce fut d'après les instigations secrètes de sa nouvelle épouse qu'il fit étrangler son fils Sigeric (522), qu'elle avait accusé de conspirer la mort de son père. Attaqué en 523 par trois des fils de Clovis (2) que leur mère Clotilde excitait contre lui, il fut impuissant à leur résister, et succomba à la supériorit[é du] nombre. Il avait déjà reçu la tonsure et [l']habit religieux, lorsque quelques-uns de [ses] sujets le livrèrent aux Francs. Emmené à [Or]léans, il y fut, en 524, ainsi que sa femme et [ses] deux enfants, mis à mort par ordre du roi Clo[do]mir, qui avait appris que Gondemar, frère [de] Sigismond, s'était fait proclamer roi de Bourgogne. Sigismond fut bientôt honoré com[me] martyr; sa fête est au 1er mai.

D'après Savigny (*Hist. du droit rom[ain] au moyen âge*, t. II), ce serait à Sigismond, [et] non à son père, qu'il faudrait attribuer la r[édac]tion du code des Bourguignons, connu sous [le] nom de *loi Gombette;* mais cette opinion a [été] combattue victorieusement par Gaupp (*Die [ger]manischen Ansiedlungen;* Breslau, 18[44], p. 296-317); il n'y a que le titre 52 de ce[tte loi] qui pourrait avec quelque vraisemblance [être] rapporté à Sigismond; en revanche, ce der[nier] fit ajouter au code recueilli par l'ordre de Go[n]debaud un *Additamentum* divisé en vingt ti[tres] (*Voy*. Davoud-Oghlou, *Législation des G[er]mains*, t. I). Enfin, une ordonnance, jusqu'[ici] inédite, de Sigismond se trouve dans le t. I[er de] la nouvelle édition des *Diplomata, chartæ*, etc. de Brequigny.

Grégoire de Tours. — Dubos, *Établissement de la mo[n]narchie française*. — Mascov, *Geschichte der Teutsch[en]*, liv. XI, ch. 31-33.

SIGISMOND, empereur d'Allemagne, né le [..] février 1368, mort à Znaïm, le 9 décembre 1[437]. Il était fils de l'empereur Charles IV et d'Ann[e] de Silésie, sa troisième femme. A huit ans il fut investi de la marche de Brandebourg. Élevé avec beaucoup de soin, il devint habile à tous les exercices du corps, et on l'accoutuma de bonne heure au maniement des affaires publiques. O[utre] sa langue maternelle, il parlait avec aisance [le] français, le latin, le hongrois et le bohémi[en]. Fiancé en 1380 avec Marie de Hongrie (il l'é[pousa] en 1385), il reçut en 1382 le gouverne[ment] de la Pologne, dont Louis, son beau-p[ère], lui destinait la succession; mais il ne put em[pêcher] les Polonais d'appeler au trône Hedw[ige], sœur cadette de sa femme (1384). Plus heu[reux] dans la Hongrie, qui lui était échue en part[age] par la mort de Louis, il en fut, en 1387, pr[oclamé] l'un des régents, et s'efforça d'étouffer la ré[volte] des seigneurs et de maintenir dans le respe[ct les] nations environnantes. La mort de Marie (1[395]) le laissa sans contestation seul maître du royaum[e]. Ce fut pour refouler les Turcs qu'en 1396 il [prit] la direction d'une nouvelle croisade, et qu'[à la] tête de plus de cent mille hommes, où brillai[t la] fleur des chevaliers de France, d'Allemagne et [de] Pologne, il alla mettre le siége devant Nicop[olis]. Le sultan Bajazet accourut au secours de la v[ille]; le 28 septembre eut lieu une bataille, qu[i se] termina par la défaite des chrétiens. Sigismo[nd], monté sur une barque qui descendait le Dan[ube], atteignit la flotte vénitienne dans la mer No[ire].

(1) Il existe dans le recueil des *Lettres* d'Avitus plusieurs épîtres de Sigismond à cet empereur, pleines de termes du plus grand respect, qui, bien qu'exagérés par la politesse, témoignent des excellents rapports entre les deux cours.

(2) Le quatrième, Thierri, refusa de combattre Sigismond, dont il avait épousé la fille.

lorsqu'il débarqua en Dalmatie, il apprit que la Hongrie presque entière avait choisi un nouveau souverain dans Ladislas de Naples. Sa prodigalité excessive, son amour des plaisirs, ses accès de violence et ses actes de cruauté avaient contribué à lui aliéner ses sujets. Sans perdre courage, il rallia quelques magnats fidèles, et eut en peu de temps raison des rebelles. Ceux-ci exercèrent sur lui d'humiliantes représailles. Le 28 avril 1401, ils envahirent son palais à Bude, s'emparèrent de sa personne et l'enfermèrent dans une forteresse. Grâce à Venceslas, son frère aîné, qui le tira de ce mauvais pas, tout s'arrangea, et moyennant un pardon général il fut le nouveau reconnu roi à la diète de Papa. Sigismond témoigna sa reconnaissance à Venceslas en profitant des embarras où il se trouvait pour lui enlever la Bohême, qu'il traita en pays conquis, et même pour lui ravir la liberté. Pendant son absence la Hongrie insurgée acclama Ladislas (1403); mais les partisans du roi de Naples lâchèrent pied devant le comte de Stibor, hardi capitaine qui replaça, dans une courte campagne, tout le pays, sauf la Dalmatie et la Croatie, sous le sceptre de Sigismond. Ce dernier toutefois ne réussit pas à conserver la Bohême, que son frère, devenu libre, avait reconquise; il compensa cet échec en regagnant sur les Turcs une partie de la Bosnie (1406), et sur Ladislas la Dalmatie, Zara exceptée (1412). Dans l'intervalle il avait pris en Hongrie d'excellentes mesures; avec le concours de quelques magnats, Hermann Cilly, Stibor, Scolari, Gara, etc., il modéra le pouvoir excessif du clergé, ajouta aux prérogatives de la petite noblesse et de la bourgeoisie, et adoucit la condition des paysans. Ses dispositions au sujet du commerce et de l'industrie, ainsi que de la sécurité publique, sont également remarquables.

La mort de Robert lui permit, en 1410, d'aspirer à l'Empire. Après une élection très-disputée (1), Sigismond fut proclamé le 21 juillet 1411. De graves préoccupations l'empêchèrent pendant plusieurs années de prendre en main le gouvernement de l'Empire. Après avoir laissé à Ladislas de Pologne la possession viagère de la Podolie, de la Russie rouge et de la Moldavie, après avoir réglé les différends de la Pologne et de l'Ordre teutonique, et apaisé à l'amiable les querelles des ducs d'Autriche, il fit la guerre à Venise, qui ne voulait pas restituer Zara, remporta quelques avantages, et conclut, en 1413, une trêve avec cette république, qui acheta la paix moyennant 200,000 ducats. Il recruta ensuite deux mille soldats en Suisse, et se proposait de faire à leur tête une sorte de reconnaissance militaire dans la haute Italie; mais ses soldats, qu'il ne payait pas, se débandèrent, et ce fut à peu près seul qu'il s'avança jusqu'à Côme. L'unique fruit qu'il retira de ce voyage, outre de fortes sommes d'argent qu'il préleva sur les cités et abbayes où il passait pour renouvellement de privilèges, fut la satisfaction d'avoir décidé le pape Jean XXIII à convoquer à Constance un concile général, dans le but de mettre fin au schisme de l'Église.

Le 8 novembre 1414, Sigismond fut sacré roi des Romains à Aix-la-Chapelle. De là il se rendit au concile de Constance, où il arriva la veille de Noël. Jean XXIII, qu'il y retrouva, avait fait arrêter Jean Hus (*voy.* ce nom), malgré le sauf-conduit impérial. Sigismond protesta contre cette infraction à ses ordres; mais voyant que le pape cherchait avidement un prétexte pour dissoudre le concile, il n'insista pas sur la mise en liberté de Hus, qu'il se proposait de sauver; en revanche, il résista à toutes les suggestions, à toutes les tentatives de corruption que fit le pape pour lui persuader de ne rien changer à la scission religieuse; lui, d'ordinaire si léger, si inconstant, si accessible à des offres d'argent, se montra pendant toute l'affaire du schisme au-dessus de lui-même. Après la fuite du pape, opérée avec le concours de Frédéric, duc d'Autriche, il força ce dernier à lui remettre ses États, et s'assura ainsi de la personne de Jean, qui, ramené prisonnier à Constance, fut déposé le 29 mai 1415. Ce ne fut pas sans une vive répugnance que l'empereur céda aux instances des théologiens qui le sollicitaient de reprendre le procès de Hus; il ne se rendit qu'à la crainte d'augmenter les maux de l'Église, lui qui avait attaché sa gloire à les guérir par la fin du schisme. Voyant qu'il était impossible de sauver le prêtre bohémien tant qu'il persisterait dans ses sentiments, il l'abandonna, quoique avec regret, à la justice religieuse. Quand l'œuvre de sang fut accomplie, Sigismond travailla de nouveau à l'œuvre de paix, dont l'exécution devait lui mériter la reconnaissance de l'Europe. Après avoir persuadé à Grégoire XII de résigner le pontificat, il quitta Constance, le 21 juillet 1415, et entreprit, à la seule fin d'obtenir l'abdication du troisième pape, Benoît XIII, un long, périlleux et coûteux voyage. Il alla à Perpignan s'aboucher avec les envoyés de Benoît et avec les princes espagnols de son obédience. S'il ne put rien gagner sur l'esprit opiniâtre du premier, il parvint à détacher les seconds de son parti et à leur faire signer le concordat de Narbonne (14 déc. 1415), par lequel ils reconnaissaient le concile de Constance. Cette négociation terminée, il se rendit à Chambéry pour ériger en duché le comté de Savoie, et s'achemina ensuite vers Paris, sur l'invitation du roi Charles VI, qui l'avait prié de ménager sa paix avec les Anglais. Il y entra le 1er mars 1416. Les divisions qui régnaient à la cour paralysèrent ses efforts

(1) Une première élection, d'où était sorti Josse, margrave de Brandebourg (1er octobre 1410), ne fut pas déclarée valable. Le monde eut alors le curieux spectacle de trois empereurs vivants, comme il y avait trois papes, et ce qui était plus singulier, tous trois appartenaient à la même maison. Josse mourut le 8 janvier 1411; Sigismond fut élu à l'unanimité, et Venceslas, qui n'avait cessé, quoique déposé, de prétendre à l'Empire, acquiesça enfin à l'élection de son frère.

pour amener une transaction acceptable (1). Après avoir fait avec beaucoup de peine rédiger des propositions d'accord, il passa en Angleterre pour les soumettre à Henri V; celui-ci refusa de les agréer, tout en ménageant à Sigismond l'accueil le plus brillant. A Londres il fut rejoint par Guillaume VI, comte de Hollande, qui le pria de sanctionner la transmission de ses vastes États à sa fille unique, Jacqueline; il rejeta cette demande, contraire aux lois de l'Empire. Guillaume, irrité, se rembarqua aussitôt en emmenant les vaisseaux qui devaient servir au retour de l'empereur. Sigismond se trouva alors à la merci de son hôte, qui ne lui permit de quitter l'Angleterre qu'à la condition de signer un traité d'alliance et de commerce. Ainsi tombent les accusations de perfidie que la cour de France éleva contre lui. Après avoir remonté le Rhin, Sigismond revint, le 17 janvier 1417, à Constance, où le concile l'attendait avec impatience pour mener à fin l'œuvre de la pacification religieuse. Dans l'intervalle il n'avait cessé, il est vrai, de s'entretenir par lettres avec les Pères assemblés : même sur les affaires purement ecclésiastiques ses avis étaient écoutés avec déférence; mais après son retour son influence s'amoindrit; il échoua dans son projet d'abolir, avant de procéder à l'élection d'un nouveau pape, les abus qui relâchaient les liens de la discipline. Martin V fut élevé au pontificat, et s'empressa d'éluder une réforme générale de l'Église. Dans l'intervalle Sigismond avait multiplié ses efforts pour faire admettre par les états de l'Empire un édit de paix générale, qui mît fin à l'anarchie croissante à laquelle il avait en vain essayé de remédier par des mesures particulières; ses projets échouèrent, à cause de la résistance intéressée des princes; mais ils devinrent la base d'un édit semblable décrété sous Maximilien I[er]. Il ne réussit pas non plus à maintenir les droits de l'Empire sur les Pays-Bas, qui passèrent à la maison de Bourgogne. En 1419, il retourna en Hongrie, et vengea ce pays des incursions incessantes dont il avait été l'objet de la part des Turcs en remportant sur eux une grande victoire entre Nissa et Nicopolis.

Il venait alors de succéder, par la mort de Venceslas (août 1419), à la couronne de Bohême. L'insurrection des hussites, guidés par Ziska (*voy.* ce nom), avait livré ce royaume à la guerre civile. Si l'empereur eût marché droit aux rebelles, il les eût peut-être aisément dispersés; en négligeant de le faire, il les laissa grossir en nombre et s'organiser, et lorsqu'en mai 1420 il entra en Bohême, il trouva partout de la résistance; avec une armée de plus de cent mille hommes, il s'ouvrit un chemin jusqu'à Prague; non-seulement il ne put s'emparer de cette ville, mais il essuya une déroute complète. La Bohême s'affranchit presque tout entière de son autorité, et il fut déclaré déchu du trône par la diète de Czaslau. En novembre 1421 il revint avec quatre-vingt mille hommes, et ne put tenir tête à Ziska. En janvier 1422 il battit en retraite; atteinte à Deutschbrod, sa cavalerie hongroise fut taillée en pièces, le reste de l'armée s'enfuit en désordre. Très-mal secondé par l'Empire, il ne profita pas des profondes divisions qui éclatèrent parmi les hussites après la mort de Ziska (1424). Aussi en 1426 parut-il se résigner à la perte de la Bohême; il ne s'occupa plus que de la Hongrie et des pays danubiens, d'où il voulait entièrement chasser les Turcs; mais ses ressources n'étaient pas en harmonie avec la grandeur de ses vues, et au lieu de rejeter en Asie les musulmans, il eut la douleur de les voir, à la suite de la journée de Galambotz (mai 1428), s'établir en maîtres dans la Servie et la Valaquie. Quant à l'Allemagne, il l'abandonnait au gouvernement des électeurs, qui, tout en se plaignant de son inaction, ne l'avaient jamais aidé à rien tenter pour le bien général. Aussi, pendant près de dix ans, ne se mêla-t-il guère que d'une seule affaire importante concernant l'Empire, la succession de Bavière, qui fut réglée selon ses dispositions. Il laissa même aux états de l'Empire le soin de prendre des mesures contre les hussites, qui, enhardis par leurs succès, ravageaient cruellement une partie de l'Allemagne; les expéditions dirigées contre eux aboutirent toutes à de honteuses déroutes. L'imminence du danger finit par rapprocher l'empereur et les princes allemands. Sigismond consentit à présider en 1431 la diète de Nuremberg; une trêve générale fut signée pour un an; on réforma la procédure du tribunal suprême de l'Empire, ainsi que l'organisation de la *Vehme*, ou tribunal secret de Westphalie; la compétence de cette terrible autorité, qui seule maintenait encore quelques principes de justice au milieu de l'anarchie, fut réduite à la demande des princes, qu'elle traitait comme de simples particuliers. Sigismond avait noué des négociations avec les hussites, qui ne se refusaient pas à le reconnaître s'il leur accordait le libre exercice de leur culte; les pourparlers se rompirent dès l'approche de la grande armée impériale, qui, mal disciplinée et mal conduite, fut forcée, après quinze jours de campagne, d'évacuer la Bohême avec des pertes énormes (août 1431). Trois mois plus tard, Sigismond passa en Italie, caressant de vastes projets, à l'exécution desquels il ne pouvait fournir ni argent ni soldats; ainsi il voulait se faire couronner à Rome, gagner des alliés contre Venise, avec qui il était encore une fois en guerre, accorder le pape Eugène IV et le concile de Bâle, qui à peine ouvert était déjà en lutte avec le pontife; et surtout rétablir au delà

(1) Plusieurs incidents curieux marquèrent son séjour à Paris. Toujours galant envers les dames, il en réunit cent vingt à un grand festin au Louvre, et leur fit distribuer à chacune une belle bague. Un autre jour, se trouvant à une séance du parlement où l'on opposait à l'un des plaideurs sa qualité de roturier, il se leva, et, le touchant de son épée, le créa chevalier. Cet acte tout spontané fut mal interprété par les légistes français, qui firent semblant de croire que Sigismond avait voulu s'arroger un pouvoir de suzeraineté en France.

des monts la suzeraineté de l'Empire. Pendant plus d'une année il résida successivement à Parme, à Lucques, à Sienne, au milieu de continuels embarras, en butte aux coups de ses ennemis. Il échappa à une tentative d'empoisonnement; mais il s'exposa à la malignité publique en compromettant sa dignité parmi d'obscures intrigues amoureuses. Sans cesser d'encourager l'opposition du concile à la cour de Rome, il avait entamé avec celle-ci des négociations d'où sortit enfin le traité de Ferrare, qui pacifia l'Italie (avril 1433). Un mois après il fut couronné à Rome. Dès lors il prit le parti du pape contre le concile de Bâle (1), et par une intervention énergique amena enfin un accord entre le saint-siége et cette assemblée (avril 1434). Dès le 30 novembre 1433 il avait obtenu qu'on accordât aux hussites modérés, dits *calixtins*, les quatre articles, connus sous le nom des *Compactates de Prague*. Lorsque ce parti eut écrasé tous les autres après la bataille de Bochmisch-brod, Sigismond fut reconnu roi et couronné à Prague (1436). Lorsqu'il vit son autorité reconnue sans contestation, il commença à retirer plusieurs des concessions qu'il avait faites aux hussites, ce qui provoqua un vif mécontentement; bientôt on vit partout renaître l'esprit de révolte. Le comte Frédéric de Cilly, son beau-frère, qu'il avait accablé de bienfaits, eut l'idée de profiter de cet état de choses; il s'assura le concours de sa sœur, l'impératrice Barbe, femme licencieuse, qui faisait profession d'athéisme et dont Sigismond avait été obligé de réprimer les débordements, et noua des intelligences avec les hussites. On résolut de s'emparer de l'empereur et de proclamer Barbe reine de Bohême. Sigismond fut averti à temps : il sortit de Prague (novembre 1437), et se dirigea vers la Hongrie; mais une maladie, aggravée par le chagrin que lui causait la perfidie de ses proches, le força de s'arrêter à Znaïm, où il mourut, le 9 décembre, après avoir assuré la succession dans ses États à son gendre Albert d'Autriche. De ses deux femmes, l'une, Marie de Hongrie, était morte en 1392, sans enfants; l'autre, Barbe de Cilly, morte le 11 juillet 1451, lui avait donné *Élisabeth*, femme d'Albert.

D'une figure régulière et belle, d'une taille imposante, Sigismond avait un extérieur d'une grande majesté, qu'il savait tempérer par une extrême affabilité. Il avait beaucoup d'esprit naturel, parlait bien, et avec abondance même, sans préparation sur les affaires les plus importantes; Eneas Sylvius nous a conservé plusieurs de ses nombreuses saillies, dont on avait fait un recueil spécial. A côté de grandes vertus morales et d'aptitudes politiques remarquables, il possédait tous les défauts de la maison du Luxembourg, le goût pour la dissipation, une impétuosité dont rien ne pouvait contenir l'explosion, et avec cela une légèreté excessive. Jeté au milieu d'une anarchie déplorable, s'il ne réussit pas à la maîtriser, il eut au moins le mérite d'arrêter le cours des maux qui désolaient alors l'Europe.

Ernest GRÉGOIRE.

(1) Il fit alors graver sur le grand sceau un aigle à deux têtes, pour marquer sa double qualité de roi des Romains et d'empereur couronné.

Vindeck, *Vita Sigismundi*, dans les *Scriptores* de Mencke. — Katona, *Hist. regum Hungarorum*. — Engel, *Geschichte von Ungarn*. — Palacky, *Gesch. von Bœhmen*, t. III. — Lenfant, *Hist. du concile de Constance*. — Wessenberg, *Gesch. der grossen Kirchenversammlungen*. — Aschbach, *Gesch. Sigismunds*; Hambourg, 1838-45, 4 vol. in-8°.

SIGISMOND Ier, dit *le Grand*, roi de Pologne, né à Koziénicé, le 1er janvier 1467, mort à Cracovie, le 1er avril 1548. Il était fils de Casimir IV, et avait pour frères Wladislas, roi de Hongrie et de Bohême, et Alexandre Ier, roi de Pologne. A la mort de ce dernier, il gouvernait le duché de Silésie, appartenant à la Pologne. Ses vertus lui firent offrir par les Lithuaniens la couronne ducale (20 octobre 1506), et les Polonais le proclamèrent roi le 8 décembre suivant. Lorsqu'il fut couronné, il changea la formule du serment, et se dit appelé au trône non par la grâce de Dieu et du Sauveur, mais « avec le consentement des prélats, des grands et du peuple ». Le royaume était alors dans un triste état. Sigismond redressa les abus, en améliorant les finances, dilapidées par les rois Jean-Albert et Alexandre. Jean Boner, son trésorier, racheta les domaines royaux qui se trouvaient engagés, et rendit à la couronne ses revenus sans avoir établi de nouveaux impôts. La Moscovie était déjà menaçante. Les Russes, insatiables dans leurs conquêtes, avaient envahi plusieurs des provinces dépendantes de la Lithuanie. Le tsar Vassili, sollicité par Sigismond de restituer ce qu'il avait pris dans cette province, refusa de rien rendre. La guerre éclata entre eux, par la trahison du prince Michel Glinski. Ce puissant feudataire lithuanien avait joui sous le précédent règne d'une influence illimitée; mis à l'écart et traité par le nouveau roi avec une sévérité peut-être injuste, il jura de se venger sur celui qui l'avait remplacé auprès du trône, Jean Zabrzezinski; il s'introduisit dans sa maison de campagne, et l'assassina. Ce crime fut le gage de son alliance avec le tsar; d'ailleurs il avait sa parole d'être élevé au rang de prince souverain de Smolensk. Après avoir appelé sur sa patrie l'invasion des Tatars et des Valaques, il rejoignit l'armée moscovite; tous ensemble ils ravagèrent la Lithuanie et assiégèrent Minsk. Sigismond Ier arrêta les progrès de l'ennemi en remportant une brillante victoire à Orsza, sur le Dniéper (14 juillet 1508), pendant que Jean Firley et Constantin-Ostrogski s'avançaient au delà de la frontière. L'insubordination de ses lieutenants s'opposa à ce qu'il retirât aucun fruit de ses succès : il consentit à la paix, moyennant laquelle tout rentra de chaque côté dans le même état qu'auparavant; quant aux adhérents ou aux

parents de Glinski, il pardonna les uns et permit aux autres de rejoindre leur chef en Russie. Le tsar, vaincu, suscita à son trop généreux ennemi des embarras nouveaux : ce fut par suite de ses intrigues que Bogdan, le chef des Moldaves, envahit la Pologne au midi (1510). Battu sur les bords du Dniester, il conclut alors le traité qui soumit la Moldo-Valachie à la Pologne, et d'où sortirent plus tard de longues et sanglantes guerres avec les Ottomans.

Le pape Jules II envoya complimenter Sigismond sur la gloire de ses armes, et lui offrit le commandement d'une ligue destinée à chasser les Turcs de l'Europe. Sur ces entrefaites, une victoire remportée par Lançkoronski et Ostrogski sur les Tatars, et qui leur fit perdre 27,000 combattants, assura pour longtemps la tranquillité des frontières (1512). L'influence de la Pologne en Hongrie et en Bohême, sa grandeur militaire, l'alliance de son souverain avec la fille du vaïvode de Transylvanie, portaient ombrage à l'empereur Maximilien; n'ayant aucun motif de rompre la paix, il excita le tsar à se remettre en campagne, et lui promit de le soutenir. En 1514, les Moscovites firent irruption dans la Lithuanie, au nombre de 80,000, et s'emparèrent par surprise de Smolensk, dont la possession leur fut plus tard abandonnée; mais, arrêtés dans leurs déprédations à Orsza par l'armée polonaise, qui ne comptait que 30,000 hommes, ils furent taillés en pièces (8 septembre 1514), et laissèrent sur le champ de bataille drapeaux, armes, canons, deux généraux, 37 princes, 6,000 prisonniers et 30,000 morts. Ces événements engagèrent Maximilien à rechercher l'amitié de Sigismond, et il l'invita à siéger dans le congrès qui se réunit en 1515 à Vienne. S'il n'en résulta aucun bien pour la Pologne, en revanche on y décida un mariage qui eut pour conséquence de placer les couronnes de Hongrie et de Bohême sur la tête des monarques autrichiens. L'empereur promit, il est vrai, de forcer Vassili à respecter la Pologne et les chevaliers teutoniques à lui rendre hommage, mais il ne tint point parole. Pendant les négociations qu'il avait entamées ouvertement avec Vassili, les Moscovites et les Tatars, obéissant à de secrètes incitations, recommencèrent leurs courses en Pologne. Après les avoir refoulés, Sigismond voulut punir l'insolence de l'Ordre teutonique, qui avait envahi la Prusse polonaise : il battit le grand-maître Albert, son propre neveu; il le battit encore, malgré le concours que lui prêtèrent les Danois (1520), et lui accorda une trêve de quatre ans. En 1525 il favorisa son ambition en lui conférant le titre de duc héréditaire de Prusse, sous condition de foi et hommage. Le vasselage de la Prusse dura jusqu'en 1657, époque où le traité de Velau proclama son indépendance. Sigismond fut le seul prince chrétien qui prêta aide à la Hongrie contre la formidable invasion musulmane, où le roi Louis II trouva la mort (1526), et un corps nombreux de cavaliers polonais lutta héroïquement contre les vainqueurs de Mohacz.

Les dernières années de son règne ne furent signalées que par la rébellion des Valaques, qui essuyèrent plusieurs défaites, entre autres celle d'Obertyn, en 1531. Ce prince mourut plus qu'octogénaire, et eut *Sigismond II*, son fils, pour successeur; c'était l'unique enfant de son second mariage, avec Bonne Sforza, fille du duc Jean-Galéas (1518), princesse aussi belle qu'instruite, mais dont le désordre, l'impiété et l'effronterie ouvrirent la porte à tous les scandales. Il laissa après lui la réputation d'un prince juste, sage et magnanime. La modération et la loyauté formaient les principaux traits de son caractère. Afin de se consacrer à son pays, il refusa la couronne de Hongrie et celle de Suède.

Les papes Jules II, Léon X, Clément VII et Paul III lui donnèrent des marques de considération. Le sultan Selim Ier le respecta; Soliman le craignit. Il encouragea les arts et les sciences, et ne se montra pas hostile à la réforme religieuse, malgré les édits qui frappaient d'incapacité ceux qui changeraient de culte, ou qui défendaient à ses sujets de fréquenter les écoles de l'Allemagne. Il joignait à une haute taille et à une beauté mâle une vigueur de corps extraordinaire. Sous son règne, la Pologne retrouva son ancienne prospérité; et ce fut avec une profonde conviction que Paul Giovio écrivit : « Si Charles-Quint, François Ier et Sigismond Ier n'avaient pas régné dans le même temps, chacun d'eux aurait mérité de régner sur les États des autres et d'avoir à lui seul l'empire du monde entier. » L. Ch.

Lelewel, *Hist. de Pologne*. — Moraczewski, *Id*. — Forster, *La Pologne*, dans l'*Univ. pitt*.

SIGISMOND II *Auguste*, roi de Pologne, fils et successeur du précédent, né à Cracovie, le 1er août 1520, mort à Knyszyn, le 18 juillet 1572. Déclaré héritier du trône à la fin de 1529 et couronné en 1530, il se distingua d'abord par un goût très-vif pour les plaisirs. Après avoir épousé Élisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand Ier (1543), il prit l'administration du grand-duché de Lithuanie, et alla tenir sa cour à Wilna. La mort prématurée de cette princesse, qui avait su le ramener à une conduite plus digne de lui, le laissa retomber entre les mains des flatteurs. Séduit par les charmes et les vertus de Barbe Radziwill (*voy.* ce nom), il contracta avec elle une union (1546) qui demeura secrète jusqu'à son avénement au trône; mais alors elle rencontra chez la noblesse une opposition unanime. A l'instigation de la reine mère, deux diètes déclarèrent l'une après l'autre le mariage nul, et sommèrent le roi de congédier sa femme; mais le roi repoussa ces prétentions avec une fermeté qu'on ne lui connaissait pas, et fit couronner Barbe le 9 décembre 1550. Le bonheur de Barbe fut son arrêt de mort; elle

succomba le 12 mai 1551, à un cancer, dit-on, mais plus probablement aux suites du poison administré par l'ordre de la reine mère (1). La diète de Piotrkow, ouverte en 1552, fut le théâtre de débats très-vifs sur la tolérance en matière de foi; mais l'attention principale des esprits se dirigea vers les progrès de la puissance mahométane, et l'on vota des impôts pour aider les Hongrois dans leur lutte contre l'ennemi commun. Cédant aux vœux de ses sujets, Sigismond prit en 1553 une troisième alliance, avec Catherine d'Autriche, sœur de sa première femme et veuve du duc de Mantoue (2). A la suite de dissensions civiles, la Livonie, pour échapper au joug moscovite, s'était réunie d'elle-même à la Pologne (1557). La Suède, le Danemark et la Moscovie déclarèrent la guerre aux Polonais. Ces derniers furent victorieux; cependant il advint que la Livonie et l'Esthonie se trouvèrent partagées entre les puissances belligérantes. L'acte le plus important du règne de Sigismond II fut la réunion irrévocable de la Lithuanie à la Pologne, réunion qui fut prononcée, après de longs débats, dans la diète de Lublin (1569). A la suite de cette union intime, l'élection des rois devait se faire par les suffrages de la noblesse entière; la convocation des diètes devait être applicable aux deux nations, et Varsovie, ville centrale, devait en être le siége; les sénateurs religieux et séculiers furent confondus; toutes les dignités durent être dédoublées et occupées dans chaque province par des nationaux spéciaux. Le roi assista encore aux diètes tenues à Varsovie en 1570 et 1572; puis il se dirigea vers la Lithuanie, et mourut avant d'y arriver, à l'âge de cinquante-deux ans. Avec lui s'éteignit la descendance mâle des Jagellons, qui avait régné sur la Pologne, la Lithuanie et la Ruthénie pendant cent quatre-vingt-six ans. Il eut pour successeur le duc d'Anjou, depuis Henri III. Il avait l'esprit cultivé, et on a publié de lui un recueil intitulé *Epistolæ, legationes et responsa* (Leipzig, 1703, in-8°). L. Ch.

Lelewel. — Moraczewski. — Forster.

SIGISMOND III, roi de Pologne et de Suède, né à Stockholm, le 20 juin 1566, mort à Varsovie, le 30 avril 1632. Il était fils de Jean III, roi de Suède, et de Catherine, sœur de Sigismond II. Après la mort d'Étienne Batory, il dut son élection à l'avantage d'être issu du sang des Jagellons et au concours de Jean Zamoyski et de ses partisans (19 août 1587). L'archiduc d'Autriche Maximilien, son compétiteur, ne parvint pas, malgré l'appui des Zborowski, à réunir la majorité des suffrages; il en appela aux armes, mais il fut battu par Zamoyski en Silésie (24 janvier 1588) et fait prisonnier; il ne recouvra la liberté que plus d'une année après. Sigismond III subit par-dessus tout l'influence des jésuites. Après seize mois de règne, il parut dégoûté du trône. Il ne voulait se conformer ni aux mœurs ni aux lois polonaises; il s'enfermait avec l'alchimiste Wolski pour chercher au fond d'un creuset l'or qui lui manquait toujours; enfin son aveugle attachement à l'Autriche porta l'irritation au comble (1591). Le 21 mai 1592 il épousa l'archiduchesse Anne; mariage qui fut sévèrement blâmé par la diète, dite d'inquisition, de Cracovie. A la mort de Jean III, son père, il se rendit en Suède (1593) en compagnie du nonce Malaspina et de plusieurs jésuites, déploya un zèle intempestif pour ramener ses sujets au catholicisme, et après avoir confié l'administration du pays à son oncle, le duc de Sudermanie, revint en Pologne. Les empiétements successifs de celui-ci, qui aspirait au pouvoir suprême, le rappelèrent en Suède (1598) : il y fit une campagne de trois mois, qui aboutit à une paix humiliante. En 1600 il réunit l'Esthonie à la Pologne; Charles, furieux de voir cette province perdue pour la Suède, s'en vengea en ravageant la Livonie, et en 1604 il exclut son neveu du trône, et se proclama roi sous le nom de Charles IX. La Moscovie était déchirée par la guerre civile et livrée aux usurpations des imposteurs. Après leur fin tragique, les Russes élurent, le 27 août 1610, Wladislas, fils de Sigismond, pour souverain, et le 13 juin 1611 la ville de Smolensk fut reconquise. Zolkiewski amena à Varsovie, comme prisonniers, le tsar Schouïskoï et ses deux frères. Sigismond III tenait entre ses mains le sort de toute la Slavonie; mais son indolence et les intrigues de ses favoris paralysèrent toute action utile pour l'avenir du Nord. Wladislas, par sa lenteur à venir à Moscou, lassa la patience des Russes, qui élevèrent au trône Michel Romanoff. En 1620, une nouvelle guerre éclata en Moldo-Valaquie, où périt Zolkiewski. En 1621, une formidable invasion des Ottomans fut repoussée à Choczim; mais là mourut le célèbre Chodkiewicz. Depuis cette même année jusqu'en 1629 Gustave-Adolphe envahit la Livonie, à sept fois différentes; mais battu à Stuhm, le 28 juin 1629, il proposa la paix, en promettant de céder la Livonie et l'Esthonie, à condition que Sigismond III renoncerait à la couronne de Suède. L'Angleterre, la France et la Hollande conseillèrent d'agréer cette proposition, et les Polonais étaient de cet avis; mais l'Autriche, qui avait intérêt à susciter une guerre entre la Pologne et la Suède, en détourna Sigismond.

Il s'était remarié en 1605, avec Constance d'Autriche; ses fils *Wladislas VII* et *Jean-Casimir* lui succédèrent successivement. L. Chodzko.

Albertrandy. — Waga. — Lelewel. — Moraczewski. — Niemcewicz, *Hist. du règne de Sigismond III*; Varsovie, 1819, 3 vol.

(1) Ses désordres croissants, ses intrigues, la dilapidation du trésor national la firent exiler, en 1556; elle s'établit à Bari, dans la Pouille, et y périt, en 1558, empoisonnée par son favori Papadoga, qui lui vola ses objets les plus précieux.

(2) Il la renvoya en 1565 à l'empereur, après avoir vainement sollicité du sénat et du pape l'autorisation de se séparer d'elle, parce qu'elle ne lui avait pas donné d'enfants.

SIGMARINGEN (Saint *Fidèle* DE), martyr, né en 1577, à Sigmaringen, mort le 24 avril 1622, à Sévis (pays des Grisons). Son nom de famille était Rei, et son prénom, Marc. Après avoir achevé ses études à Fribourg, il accompagna, de 1604 à 1610, trois jeunes nobles qui parcoururent diverses contrées de l'Europe. A son retour il acheta une charge de conseiller à Colmar; il se dégoûta bientôt de cette carrière, et entra chez les capucins de Fribourg (1612). Quelques jours avant sa profession, il légua au séminaire sa bibliothèque et ses biens patrimoniaux. Ainsi détaché des choses du monde, il s'adonna à la prière et à la prédication. Après avoir été gardien du couvent de son ordre à Feldkirchen, il fût nommé par la congrégation de la Propagande chef de la mission chargée d'évangéliser le pays des Grisons. Il s'acquitta de ces fonctions avec zèle; mais un jour qu'il allait à l'église de Sévis pour y prêcher, il rencontra une troupe de soldats qui le maltraitèrent, et tandis qu'il priait Dieu de les éclairer, un de ces furieux l'étendit mort d'un coup de feu. Le pape Benoît XIV le canonisa en 1746, en fixant sa fête au 24 avril.

Godescard, *Vies des Pères, des martyrs*, etc.

SIGNORELLI (*Luca*), dit *Luca da Cortona*, peintre italien, né à Cortone, vers 1440, mort en 1525. Il était fils d'une arrière-grand'tante de Giorgio Vasari. Il reçut d'abord les leçons de Matteo da Siena, et entra ensuite dans l'atelier de Pietro della Francesca, dont il saisit avec tant d'habileté la manière que souvent on a confondu leurs ouvrages. Son talent plein de sentiment et de correction joint à la pureté de ses mœurs lui acquirent une renommée à laquelle bien peu d'artistes atteignirent de leur vivant. Il a beaucoup travaillé, tant à l'huile qu'à fresque, et ses ouvrages sont nombreux dans l'Italie, surtout en Toscane. Ses premières fresques, dont il ne reste plus rien, furent peintes en 1472, pour Saint-Laurent d'Arezzo, puis une belle *Circoncision* pour Saint-François, à Volterre; plusieurs sujets dans la cathédrale de Cortone; et deux sujets mythologiques, *la Découverte des oreilles de Midas* et *Enée emportant son père*, qui du palais de Pandolfo Petrucci ont été transportés au musée de Sienne. Appelé à Rome par Sixte IV (1474), il peignit dans la chapelle Sixtine *le Voyage de Moïse et de Séphora en Égypte* et *la Mort de Moïse*. Il suffit d'indiquer les onze sujets de la *Vie de saint Benoît*, qu'il exécuta pour le monastère de Chiusuri, et qui sont inférieurs à ce qu'il avait fait jusqu'alors. Du reste il interrompit cette décoration pour se rendre à Orvieto (1499), où il fut chargé d'achever la chapelle de la Madonna di San-Brizio, laissée imparfaite par frà Angelico. Il déploya dans ces fresques une science remarquable de l'anatomie, beaucoup d'expression et une grande variété. La plus célèbre est *le Jugement dernier*, composition à laquelle Michel-Ange et Canova n'ont pas dédaigné d'emprunter le mouvement de quelques figures. Les autres sont *la Chute de l'Anté-Christ* et *la Résurrection universelle*. De retour à Cortone dans un âge très-avancé, Signorelli ne travailla plus guère que par plaisir. Les principaux tableaux de cet artiste sont : à Rome, palais Braschi, une *Adoration des Mages*; — à Florence, à l'Académie, *la Vierge, saint Augustin, et la Trinité*, et un gradin d'autel représentant *la Cène, le Jardin des Oliviers* et *la Flagellation*; à la galerie publique, une *Sainte Famille* et un autre gradin avec *l'Annonciation, la Nativité* et *l'Adoration des Mages*; — à Pérouse, dans la cathédrale, *la Vierge et plusieurs saints*, et une *Madone* au palais Penna; — à Volterre, *l'Annonciation* et une *Madone*, toutes deux datées de 1491; — au musée de Brera, une *Madone* et une *Flagellation*; — au musée de Berlin, deux volets de triptyque; — au musée de Vienne, une *Sainte Famille*; — au Louvre, une *Nativité de la Vierge*, une *Annonciation*, et une *Adoration des Mages*, œuvre capitale du maître, provenant de la collection Campana.

Signorelli eut pour élèves Turpino Zaccagni et Arcangelo Bernabei. Son fils *Antonio*, mort en 1550, et son neveu *Francesco* SIGNORELLI exercèrent aussi la peinture. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Della Valle, *Lettere sanesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Zani, *Materiali*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Gualandi, *Memorie originali di belle arti*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — *Storia del duomo d'Orvieto*. — *Catalogues des Musées*.

SIGNORELLI (*Pietro-Napoli*), littérateur italien, né le 28 septembre 1731, à Naples, où il est mort, le 1er avril 1815. Après avoir fait ses classes chez les jésuites, il fréquenta l'université de Naples, et tout en étudiant le droit suivit les cours de Martorelli et de Genovesi. A peine admis au barreau, il renonça à exercer une carrière qui lui répugnait, et se mit, selon un de ses biographes, à cultiver le jardin des Muses. Une passion malheureuse et des chagrins domestiques le décidèrent à passer en Espagne (1765) : il obtint à Madrid une sorte de sinécure, la garde du sceau de la loterie royale, qui lui permit de composer des vers et des comédies; une entre autres, *Faustina*, fut couronnée dans un concours à Parme. Comme auteur dramatique, il était tout acquis à l'influence française et la modifiait, comme l'avait enseigné Martorelli, par l'étude constante des Grecs; il chercha, durant un séjour de dix-huit ans, à faire prévaloir ses idées en Espagne, et il réussit à les exposer dans un drame sacré, *Rachel*, qui fut traduit en castillan et joué avec succès. Signorelli était lié avec les principaux écrivains de Madrid, et fréquentait le club littéraire de la *Fonda de San-Sebastian*, où se réunissaient Moratin, Cadahalso, Ayala, Yriarte, etc. En 1783 il revint à Naples, et fut nommé, en 1784, secrétaire de l'Académie royale. Les révolutions de sa patrie troublèrent sa vieillesse. Lorsque la république parthénopéenne fut

établie (1799), il fut appelé à siéger dans le comité de législation; lorsqu'elle tomba, il se déroba aux persécutions par la fuite. Son exil ne fut pas oisif : après avoir professé la poésie au lycée de Brera (1800), il occupa la chaire de diplomatique et d'histoire à Bologne (1804). On lui permit en 1807 de retourner dans son pays, et il obtint même une pension du roi Murat; il consacra ses dernières années à la révision de ses ouvrages et aux travaux de l'Académie pontanienne, dont il était secrétaire, à défaut de l'Académie royale, qui, dans sa réorganisation, avait omis de le comprendre au nombre de ses associés. Ses principaux écrits sont : *Satire VI;* Gênes, 1774, in-8°; — *Storia critica de' teatri antichi e moderni;* Naples, 1777, in-8°; ibid., 1787-1790, 6 vol. in-8°; et 1813, 11 vol. in-8° : il y a de l'érudition, mais le goût et la critique y font presque entièrement défaut; — *Faustina*, comédie; Lucques (Naples), 1779, in-8°; Parme, 1783, in-8°; — *Tableau de l'état actuel des sciences et de la littérature en Espagne;* Madrid, 1780, in-8°; — *Vicende della coltura nelle Due Sicilie;* Naples, 1784-1786, 5 vol. in-8°, et 1810-1811, 8 vol. in-8°; le plan de cette histoire littéraire, la première qu'ait possédée l'Italie méridionale, est largement conçu, mais exécuté d'une façon diffuse et avec trop de partialité; — *Orazione funebre di Carlo III, re delle Spagne;* Naples, 1789, in-4°; — *Opuscoli varj;* Naples, 1792-1795, 4 vol. in-8° : la plupart des morceaux qui s'y trouvent avaient déjà paru isolément; — *Regno di Ferdinando IV*; Naples, 1798, t. Ier, in-8° : l'occupation française empêcha l'auteur de continuer cet ouvrage, dont il refondit les matériaux dans la 2e édit. des *Vicende della coltura;* — *Elementi di poesia rappresentativa;* Milan, 1801, in-8°; — *Delle migliori tragedie greche e francesi, traduzione ed analisi comparative;* Milan, 1804, 3 vol. in-8°; — *Elementi di critica diplomatica, con istoria preliminare;* Milan, 1805, 4 vol. in-8°; — *Lezioni accademiche;* Naples, 1812, in-4°.

Avellino, *Elogio storico di P. Signorelli;* Naples, 1815, in-4°. — G. Boccanera, dans *Biogr. degli uomini illustri di Napoli*, t. IV. — Ticknor, *Hist. of spanish literature*, t. III.

SIGONIO (*Carlo*), en latin *Sigonius*, célèbre érudit italien, né en 1524 (1), à Modène, mort le 12 août 1584, près de cette ville. Ses parents étaient d'honnêtes bourgeois, qui ne négligèrent rien pour tirer parti de ses heureuses dispositions. Il fit de fortes études au lycée de Modène, et apprit le grec d'un savant Candiote, Fr. Portus, qui venait d'y être appelé; puis il alla passer trois ans à l'université de Bologne, où il suivit les cours de médecine et de philosophie. Incertain sur l'état qu'il devait embrasser, il se rendit à Pavie, dans l'unique but d'y accroître la somme de ses connaissances. En 1545, le cardinal Marino Grimani, qui aimait les lettres, l'attacha à son service; mais quelques mois après, ce prélat, sentant sa fin prochaine, le céda, bien qu'à regret, aux instances de ses compatriotes, qui le demandaient pour remplir la chaire de Portus, son ancien maître (1546). Sigonio avait alors vingt-deux ans. A l'enseignement de la langue grecque il joignit l'éducation du fils et du neveu de la comtesse Lucrezia Rangone. Soit qu'il eût achevé cette éducation, soit que les tracasseries de Bandinelli l'eussent dégoûté du séjour de Modène, il accepta en 1552 la chaire de belles-lettres à Venise. Les huit années qu'il y professa comptèrent parmi les plus douces et les plus fructueuses de sa vie; ce fut alors qu'il connut Panvinio et qu'il se lia avec son jeune émule d'une franche amitié, fortifiée par un échange de continuels services. A cette époque la réputation de Sigonio était faite : il avait suffi pour l'établir de la publication des *Fastes consulaires*, le premier ouvrage où l'histoire de Rome était exposée avec une saine critique. Plusieurs des sujets qu'il traita ensuite appartenaient au même genre de recherches, et dans tous il épuisa si bien la matière qu'on a peu trouvé depuis à y reprendre ou à y ajouter, excepté sur les objets que des monuments nouvellement découverts ont mieux éclaircis. Il était le premier qui, à proprement parler, eût apporté, suivant le mot de Ginguené, « des lumières sûres dans les ténèbres de l'antiquité romaine ». Rome et Padoue se disputaient l'honneur de le posséder : il se décida pour Padoue, et y vint enseigner l'éloquence (1560). Les démêlés qu'il eut avec l'irascible Robortello et l'insulte grave qu'il essuya l'obligèrent à quitter cette ville, vers la fin de 1563 (1). A Bologne, où il professa ensuite, il se fit tellement aimer qu'on lui donna le titre et les droits de citoyen et qu'on éleva ses gages jusqu'à six cents écus d'or. Aussi demeura-t-il fidèle à l'engagement qu'il avait pris de ne plus quitter cette ville hospitalière; il ne s'en éloigna que pour visiter les archives des villes d'Italie, pour faire un voyage à Rome (1579), où il reçut du pape Grégoire XIII l'accueil le plus flatteur, et pour aller passer ses vacances dans sa terre natale. La république des lettres, comme le fait remarquer Moréri,

(1) Cette date est plus probable que celle de 1520, donnée par quelques auteurs.

(1) Robortello eut les premiers torts : furieux de se voir surpasser dans une question qu'il avait traitée le premier (*De nominibus Romanorum*), il attaqua Sigonio dans une lettre mordante, et le harcela depuis dans d'autres ouvrages. Sigonio riposta enfin, mais sans plus garder de mesure que son adversaire. Le cardinal Seripandi, qui était envoyé au concile de Trente, s'arrêta tout exprès à Bologne pour mander auprès de lui les deux savants; ils se réconcilièrent, du moins en apparence (1561). S'étant retrouvés à Padoue, la guerre se ralluma entre eux, plus envenimée que jamais. La paix de l'université en fut troublée. On eut recours des deux parts aux écrits, aux placards, aux épigrammes; c'était un scandale public, qui ne cessa que par l'ordre exprès du sénat de Venise. A quelque temps de là un ami de Robortello poussa l'insulte jusqu'à frapper Sigonio en pleine rue au visage.

gagna beaucoup au long repos dont il jouit. Non-seulement il tenta d'éclaircir les antiquités de la Grèce et d'expliquer avec autant d'ordre que d'exactitude tout le système religieux et politique des Hébreux, mais il entreprit et exécuta son grand ouvrage du règne des Lombards en Italie, c'est-à-dire d'une époque ingrate et obscure, « horrible désert, dit Tiraboschi, où personne n'avait encore osé pénétrer ». Des travaux si considérables, auxquels il faut ajouter une foule d'opuscules, le firent regarder comme un érudit du premier ordre, et le pape Grégoire XIII lui donna, en 1578, mission de continuer l'histoire ecclésiastique ébauchée par Panvinio. Son caractère doux et paisible ne le mit pas à l'abri des disputes, si fréquentes parmi les savants de son temps. Celle qu'il soutint avec Robortello l'emporta hors de toute mesure ; celle que lui suscita Grouchy sur les droits des comices ne se termina pas à son avantage ; une dernière, engagée contre Riccoboni, son élève, lui fit peu d'honneur, en ce qu'il s'obstina à donner comme étant de Cicéron le traité *De Consolatione*, qu'il venait de compléter et qui était son propre ouvrage. Il survécut peu à cette vaine querelle. Il avait refusé de se marier, disant à ce propos que Minerve et Vénus n'avaient jamais été bonnes amies.

Sigonio a l'un des premiers fait de l'érudition une véritable science; aucun savant, excepté Scaliger, n'avait encore déployé dans ses recherches tant de profondeur et d'exactitude à la fois. Il a ouvert à l'histoire des routes nouvelles; il a éclairci les antiquités de Rome et de la Grèce; il a restauré la diplomatique. Rien n'égalait son ardeur au travail, et en présence des nombreux écrits qu'il a laissés, tous si instructifs, si pleins d'efforts et de recherches, rédigés d'un style si élégant et dans une méthode si claire, on éprouve, fait observer Ginguené, « un de ces mouvements de surprise qui deviennent plus forts à mesure qu'on s'éloigne davantage de ce temps des fortes études ». Nous citerons les principaux : *Regum, consulum, dictatorum ac censorum romanorum fasti, una cum actis triumphorum;* Modène, 1550, in-fol.; Venise, 1556, in-fol.; réimpr. sans le commentaire, à Venise (Paul Manuce), 1550, 1555, in-fol., et à Oxford, 1802, in-12 ; — *De nominibus Romanorum;* Venise, 1553, 1556, in-fol.; — *Fragmenta e libris deperditis Ciceronis collecta et scholiis illustrata ;* ibid., 1559, 1560, in-8°; — *Orationes VII;* ibid., 1560, in-8°; — *De antiquo jure civium romanorum; de antiquo jure Italiæ; de antiquo jure provinciarum;* ibid., 1560, in-fol.; l'édition qu'a donnée J.-C. Franck de ces traités (Halle, 1728, in-fol.) est estimée; — *De dialogo;* Venise, 1561, in-8°; — *Disputationum patavinarum lib. II;* Padoue, 1562, in-8°; — *De republica Atheniensium; de Atheniensium et Lacedemoniorum temporibus*; Bologne, 1564, in-4°; — *De vita et rebus gestis P. Scipionis Æmiliani;* ibid., 1569, in-4°; — *De judiciis R[omanorum]*; ibid., 1574, in-4°; — *De regno Italiæ lib. XX;* Venise, 1580, in-fol.; les éd[itions] précédentes ne contiennent que quinze livres. Comme les matériaux lui manquaient pour trai[ter] cet aride sujet, il eut le courage de visiter les archives de toute l'Italie, d'en examiner par lui-même ou par ses amis les titres et les monuments, de recueillir, même dans les familles, les chroniques écrites depuis le dixième siècle; au reste, il publia en 1576 le catalogue des sources où il avait puisé; — *De occidentali imperio lib. XX* (281-575); Bologne, 1577, in-fol. : c'est le premier ouvrage sur cette période peu connue avant Sigonio qui soit digne du nom d'histoire. — *Historiarum bononiensium lib. VI usque ad ann.* 1257 ; ibid., 1578, in-fol.; — *De republica Hebræorum;* ibid., 1582, in-4°; — *De episcopis bononiensibus;* ibid., 1586, in-4°. [Il] a encore traduit en latin la *Rhétorique* d'Aristote, et a donné une édition de Tite-Live. Les œuvres de Sigonio ont été recueillies par Argelati; Milan, 1732-1737, 6 vol. gr. in-fol., et accompagnées de notes et d'observations de Muratori, de Stampa, de Sassi, de L. Maffei et de plusieurs autres savants italiens. P. L—Y.

Muratori, *Vita C. Sigonii*, à la tête de ses Œuvres. — Tiraboschi, *Biblioteca modenese*, t. V, p. 76-1.. ; *Storia della letter. ital.*, t. VII. — Baillet, *Jugements des savants.* — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, t. VII.

SIGORGNE (1) (*Pierre*), philosophe et physicien français, né le 25 octobre 1719, à Rembercourt-aux-Bois (Lorraine), mort le 19 novembre 1809, à Mâcon. Il entra dans les ordres, et prit ses degrés en Sorbonne. Nommé en 1740 professeur de philosophie au collége du Plessis, il dirigea son enseignement contre la doctrine de Descartes, qui régnait alors dans toutes les écoles, l'attaqua dans plusieurs ouvrages, et contribua beaucoup au triomphe du système de Newton. Ces études sérieuses n'enlevèrent pas à son esprit un penchant à la satire, qui s'alliait assez bien avec son goût pour la polémique : une chanson, dans laquelle il blessa ses supérieurs, lui fit interdire le séjour de Paris. Il se rendit à Mâcon, où il fut bientôt nommé vicaire général. Chargé presque seul de la direction du diocèse, il l'administra pendant plus de cinquante ans avec beaucoup d'habileté et de prudence. Les soins de son ministère ne l'empêchèrent pas de s'occuper de lettres, de sciences et de philosophie. Il écrivit contre les encyclopédistes et sur la querelle de J.-J. Rousseau avec le conseil de Genève, abrégea le système de Leibnitz, et fit de nombreuses expériences de physique. Il vécut dans la retraite, et sans être inquiété pendant la révolution. En 1803, on le nomma correspondant de l'Institut; il faisait déjà partie des académies de Nancy et de Mâcon. Ses premiers travaux avaient concouru aux progrès de la physique; dans les derniers, il s'éleva contre

(1) On prononçait *Sigogne*.

les progrès de la chimie nouvelle, dont il méconnut tout à fait l'immense portée. Sigorgne s'est essayé à l'éloquence sacrée, et a prononcé l'oraison funèbre du dauphin en 1766, et celle de Louis XV en 1774. Ses principaux ouvrages sont : *Examen et réfutation des leçons de physique expliquées au Collége royal par Privat de Molières;* Paris, 1741, in-12; — *Réplique à M. de Molières, ou Démonstration physico-mathématique de l'insuffisance et de l'impossibilité des tourbillons;* Paris, 1741, in-12; — *Institutions newtoniennes, ou Introduction à la philosophie de Newton;* Paris, 1747, 2 vol. in-8°, ouvrage dont l'abrégé, trad. en 1748 en latin, eut un très-grand succès en Allemagne; — *Mémoire sur la cause de l'ascension et de la suspension des liqueurs dans les tuyaux capillaires*, qui eut le prix à l'Académie de Rouen, en 1748; — *Lettres écrites de la Plaine, en réponse à celles de la Montagne;* Amsterdam, 1765, in-12; — *Le Philosophe chrétien;* Avignon, 1765, in-12; Mâcon, 1776, in-8°; — *Institutions leibnitiennes;* Lyon, 1767, in-4° et in-8°.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist. univ.*

SIGOVÈSE, chef gaulois, vivait au commencement du sixième siècle av. J.-C. D'après une tradition fabuleuse rapportée par Tite Live, il aurait été neveu d'Ambigatus, roi des Bituriges. Ce prince, trouvant ses États trop peuplés, envoya, dit-on, après avoir consulté le vol des oiseaux, Sigovèse et Bellovèse, ses neveux, fonder au dehors des colonies. Une troupe de guerriers, de femmes et d'enfants, sous la conduite de Sigovèse, sortit de la Gaule, et se dirigea en partie vers la forêt Hercynie, en partie vers les Alpes illyriennes, massacrant et dévastant tout sur son passage. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la suite des violents bouleversements causés en Gaule par les invasions cimbriques, les tribus du nord-est, de la Séquanie et de l'Helvétie allèrent occuper en effet, avec leur chef Sigovèse, les contrées de la forêt Hercynie.

Tite Live, liv. V. — Justin, liv. XXIV. — Am. Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. I.

SIGUENZA (*José* DE), historien espagnol, né vers 1545, à Siguenza, mort en 1606, à l'Escurial. Selon la coutume des ermites de Saint-Jérôme, il prit, en revêtant leur habit, le nom de sa ville natale; quant à celui de sa famille, on ne le connaît pas. Il fit d'excellentes études et eut pour maître dans le grec et l'hébreu le célèbre Arias Montanus; il se rendit aussi très-habile dans la connaissance de l'histoire et dans l'éloquence sacrée. Mais ses talents et les témoignages d'estime de Philippe II, qui écoutait ses sermons avec plaisir, ne firent qu'exciter l'envie de ses confrères. Traduit devant le tribunal de l'inquisition, il resta près d'une année en prison dans le monastère de la Sisla; son prétendu crime était d'avoir manifesté des sentiments luthériens dans un commentaire de l'Ecclésiaste intitulé *Jesus heri et hodie ipse et in sæcula*. Enfin, il se justifia et obtint d'être réintégré dans ses charges. Ramené en triomphe au couvent de Saint-Laurent de l'Escurial, il devint supérieur de l'ordre, et ce fut là qu'il finit ses jours. On a de lui : *Vida de san Geronimo;* Madrid, 1595, in-4°; — *Historia de la orden de San-Geronimo;* ibid., 1600-1605, 2 vol. in-4° : c'est un « talent supérieur, a dit de lui M. de Puibusque, qui a su écrire l'histoire de son ordre de manière à faire regretter qu'on ne lui ait pas confié l'histoire générale de la péninsule ». Cette histoire a été continuée en 1680, par Francesco de los Santos.

N. Antonio, *Bibl. hispana nova.* — Puibusque (De), *Hist. comparée des littér. espagnole et française*, t. Ier. — Llorente, *Hist. de l'Inquisition*, t. II.

SIGURD Ier, roi de Norvége, né vers 1089, mort le 26 mars 1130. Proclamé en 1098 roi des îles Hébrides, des Orcades, de Man, d'Anglesea et autres, il succéda en 1103 à Magnus III, son père, sur le trône de Norvége et partagea avec son frère Eystein, qui avait un an de plus que lui, les revenus du pays. S'étant mis en 1107 à la tête d'une flotte de soixante vaisseaux, il fit voile pour la Palestine, et n'y parvint qu'en 1110, après avoir éprouvé de nombreuses aventures; il eut à combattre les riverains de la Gallicie et du Portugal, et défit dans le détroit de Gibraltar une flotte sarrasine. Arrivé à Jérusalem, il reçut le meilleur accueil du roi Baudouin, qu'il aida dans la prise de Sidon. Il se rendit ensuite à Constantinople (1111), où beaucoup de ses compagnons le quittèrent pour entrer au service de l'empereur Alexis, auquel il céda ses vaisseaux; et il regagna la Norvége par la Bulgarie, la Hongrie et l'Allemagne. Dans l'intervalle son frère Eystein (1) avait gouverné le pays avec beaucoup de sagesse. Sigurd s'appliqua à consolider le christianisme par l'établissement d'une hiérarchie religieuse, décréta des lois ecclésiastiques pour le district de Nigen, qu'on possède encore, et convertit par la force la province suédoise de Smaaland. Vers la fin de sa vie il répudia sa femme, une princesse russe, pour se marier avec une jeune Norvégienne. Il eut pour successeur son fils illégitime, Magnus IV.

SIGURD, dit aussi *Sigurd II*, frère du précédent, mort le 13 novembre 1139. C'était un fils naturel de Magnus III. Il quitta les ordres où il s'était engagé, et parcourut l'Europe en quête d'aventures; il vint aussi à Jérusalem. De retour en Norvége, il forma un parti, complota la mort de Harald IV, son frère, et le tua la nuit dans son palais de Bergen (décembre 1136). Obligé de fuir devant la colère des habitants de Bergen, il fut reconnu roi dans les contrées de l'est, tandis que le district de Drontheim proclamait Sigurd III, fils de Harald, âgé de quatre ans, et le district de Wigen, Ingon, autre fils de

(1) Il mourut en 1122.

Harald, âgé de deux ans. Sigurd, pour renforcer son parti, tira du cloître le roi détrôné Magnus l'Aveugle, et annonça qu'il partagerait le pouvoir avec lui; mais il ne put se maintenir contre les fils d'Harald; il alla alors recruter des soldats en Suède et en Danemark, et revint avec une flotte de trente navires attaquer dans la baie de Wigen les vingt vaisseaux que les deux jeunes rois lui opposèrent. Il fut vaincu, fait prisonnier, et massacré.

SIGURD III, roi de Norvége, né en 1132, tué le 10 juin 1155. Fils de Harald IV, il partagea le royaume avec son frère Ingon. Débarrassés en 1139 de l'usurpateur Sigurd, ils furent obligés en 1142 d'admettre au partage du pouvoir Eystein II, leur frère illégitime. Sigurd II, qui était d'un caractère violent, et l'avide Eystein se liguèrent pour écarter Ingon, qui était infirme; mais Ingon fut défendu par l'habile général Gregorius, qui remporta une victoire où Sigurd périt.

Snorro Sturluson, *Heimskringla*. — Torfæus, *Hist. Norvegica*, t. III. — Munch, *De norske Folks Historie*.

SILANION (Σιλανίων), statuaire grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Suivant Pline, il était contemporain de Lysippe; cependant il semble avoir été un peu plus récent. Pausanias dit qu'il était Athénien. Silanion appartenait à cette école qui chercha à se rapprocher de la réalité et voulut donner à la statuaire plus de vérité et d'expression. Ainsi dans sa statue de Jocaste mourante, il s'efforça de rendre la paleur livide de la mort en mêlant l'argent et le bronze; ainsi dans sa statue du sculpteur Apollodore, qui, dans des accès de dépit, était sujet à briser ses œuvres, il rendit si vivement la physionomie du modèle qu'il « fit non pas un homme, mais la Colère », dit Pline. Ces raffinements et ces procédés étaient bien au-dessous de l'art simple et grand de Phidias et de Polyclète, mais ils étaient faits pour plaire. Plusieurs de ses statues représentaient des vainqueurs aux jeux olympiques, entre autres Satyrus d'Élys, Telestes, et Demaratus de Corinthe. Il avait aussi fait la statue de Sappho que Verrès enleva du Prytanée de Syracuse et dont Cicéron parle avec les plus grands éloges. L. J.

Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 8. — Pausanias, VI, 4. — Cicéron, *Verr.*, IV, 57.

SILHON (*Jean* DE), littérateur français, né vers 1596, à Sos, près de Nérac, mort en février 1667, à Paris. Vers 1624 il entra au service de Richelieu, et fut employé dans les affaires politiques et administratives jusqu'à la mort du cardinal, qui reconnut ses talents par le titre de conseiller d'État. Pendant la Fronde son attachement à la cour lui fit subir des pertes considérables; sa maison fut pillée dans une émeute. L'âge et les infirmités l'obligèrent à la retraite; mais la pension qu'il retira de ses longs services fut si mal payée qu'en 1661 il adressa au roi un placet pour lui demander qu'on y mît plus d'exactitude. Il fut en 1635 un des membres qui composèrent l'Académie française, et il en était directeur (1638) lorsqu'il proposa, dans la discussion du Dictionnaire, de se borner à corriger les anciens lexiques. Ses ouvrages lui avaient donné quelque droit de figurer parmi les fondateurs de cette compagnie. Bayle le regarde comme l'un des plus solides et des plus judicieux auteurs de son temps, et Chapelain, qui le loue de son style et de son savoir, ne trouve à relever en lui qu'un défaut de méthode et un excès d'amour-propre. Nous citerons de Silhon : *Les deux Vérités, l'une de Dieu et de la Providence, l'autre de l'immortalité de l'âme*; Paris, 1626, in-8° : dans une troisième partie dont le plan seul a été conçu (voy. les *Lettres* de Faret), il devait démontrer la vérité du christianisme; — *Panégyrique au card. de Richelieu sur ce qui s'est passé aux derniers troubles*; Paris, 1629, in-4°; — *Le Ministre d'État, avec le véritable usage de la politique moderne*; Paris, 1631-43, 2 vol. in-4°; réimpr. par les Elseviers à Leyde, 1641, et à Amst., 1661, en 3 vol. in-12, y compris le traité *De la Certitude* : il combat d'une part les prétentions de la cour de Rome, et de l'autre l'agrandissement de la maison d'Autriche; — *De l'immortalité de l'âme*; Paris, 1634, in-4°, et 1662, in-12; — la *préface* du *Parfait capitaine* du duc de Rohan; Paris, 1638, in-4°; — *Éclaircissement de quelques difficultés touchant l'administration du cardinal Mazarin*; Paris, 1650, in-fol.; trad. en latin; — *De la certitude des connaissances humaines*; Paris, 1661, in-4°. « En homme sensé et pratique, dit M. Franck, il voyait les ravages qu'avait faits dans les esprits le scepticisme de Montaigne et de Charron; mais il fallait pour les combattre autre chose que des lieux communs »; — trois *Traités*, dans les *Mémoires concernant les guerres d'Italie*; Paris, 1669, 2 vol. in-12.

Pellisson, *Hist. de l'Acad. fr.* — Chapelain, *Mélanges*, p. 243. — Bayle, *Questions d'un provincial*, t. I, ch. ? — Lelong, *Bibl. hist. de la France*. — Franck, *Dict. des sciences philos.*

SILHOUETTE (*Étienne* DE), contrôleur général, né à Limoges, le 5 juillet 1709, mort à Brie-sur-Marne, le 20 janvier 1767. Il était fils d'un receveur de tailles. Des voyages hors de France, des traductions de l'anglais, des écrits sur l'histoire, la philosophie et la politique des peuples, des études sur le système financier de l'Angleterre, lui acquirent d'abord une certaine réputation. Successivement conseiller au parlement de Metz, maître des requêtes, secrétaire des commandements du duc d'Orléans, chancelier de ce prince, un des trois commissaires chargés de régler les limites des possessions françaises et britanniques en Acadie (1749), commissaire du roi près la Compagnie des Indes, il finit par devenir contrôleur général des finances (4 mars 1759). Un parti puissant ayant

pour chef le prince de Conti tenta de l'éloigner de ce poste; mais ce parti échoua devant le crédit de Mme de Pompadour. On accueillit le nouveau ministre comme un libérateur. Après avoir réformé quelques abus introduits dans les fermes, il créa soixante-douze mille actions de mille livres chacune donnant droit à la moitié des bénéfices dont jouissaient les soixante fermiers généraux titulaires. Cette opération de finance, qui produisit en vingt-quatre heures soixante-douze millions, fut fort applaudie, en ce qu'elle ne chargeait en rien l'État. La suspension de plusieurs priviléges concernant la taille le fit bénir dans les campagnes. La réduction des pensions, dont la multiplicité était devenue une charge énorme pour le royaume, prouvait qu'il ne redoutait pas de se faire des ennemis. La cour prit en lui une confiance avèugle. On lui fit l'honneur sans exemple de l'appeler au conseil des ministres quatre mois seulement après sa nomination. Tout ce qu'il proposa fut accepté. Mais au lieu des projets lumineux qu'on attendait de lui, on ne vit éclore que des opérations tyranniques et maladroites, propres à faire perdre à la France son crédit au dehors et à la ruiner au dedans. L'édit de *subvention* rencontra tant d'obstacles qu'il resta sans exécution. Silhouette fouilla alors dans les caisses des particuliers pour étayer une banque nouvelle, et suspendit pendant un an le payement des billets des fermes, des rescriptions, et le remboursement des capitaux qui devaient être faits par le trésor royal et par la caisse des amortissements. En même temps il exhorta les sujets du roi à porter leur vaisselle à la Monnaie, pour être convertie en espèces applicables aux besoins de l'État, et fit donner l'exemple par Louis XV, qui y envoya la sienne. Bientôt le cri public s'éleva contre lui. On vit clairement qu'il n'avait ni plan ni vues, qu'il ne cherchait qu'à se tirer d'un embarras momentané en se replongeant dans un autre. Son nom fut une injure. On fit des *portraits à la Silhouette* (1), des *culottes à la Silhouette;* les linéaments des uns tracés sur l'ombre et le manque de gousset des autres en formaient l'épigramme : ils indiquaient à quel point le contrôleur général avait réduit les individus et leur bourse. Voltaire, qui l'avait appelé « un génie calculateur et courageux, » et qui proposait de lui « trouver une niche à côté de Colbert », n'osa plus prendre sa défense. Rousseau, qui ne le connaissait pas, lui adressait un compliment sur son renvoi et lui attribuait « la gloire de l'homme juste »; mieux informé plus tard, il qualifia cette lettre d'*intrépide étourderie*.

Silhouette quitta le ministère le 21 novembre 1759. Après sa chute, il afficha le plus grand faste. Ne pouvant alors résister aux sarcasmes qui l'assaillaient chaque jour, ni aux injures ainsi qu'au mépris des grands et du peuple, ayant en outre perdu sa femme, il se retira à Brie-sur-Marne, où il chercha des consolations au pied des autels. Il mourut à cinquante-sept ans, d'une fluxion de poitrine. On a de Silhouette : *Idée générale du gouvernement et de la morale des Chinois;* Paris, 1729, in-4°, et 1731, in-12, avec une réponse à trois critiques; — *Réflexions sur les plus grands princes, et notamment sur Ferdinand le Catholique*, trad. de l'espagnol de Gracian; Paris, 1730, in-4° et in-12; — *Lettres sur les transactions publiques du règne d'Élisabeth;* Amsterdam (Londres), 1736, in-12; — *Essais sur la critique et sur l'homme*, de Pope, trad. en prose; Paris, 1736, in-12; réimpr. plusieurs fois avec le texte en regard : cette traduction est littérale, mais peu élégante, de l'aveu même de l'auteur; — *Essai d'une traduction des Dissertations de Bolingbroke sur les partis qui divisent l'Angleterre;* Londres, 1739, in-12; — *Traité mathématique sur le bonheur*, par Irénée Krantzovius (pseudonyme), trad. de l'anglais; 1741, in-12; — *Mélanges de littérature et de philosophie*, trad. de Pope; Londres, 1742, 2 vol. in-12; — *Dissertation sur l'union de la religion, de la morale et de la politique*, trad. de Warburton; Londres, 1742, 2 vol. in-12 : ouvrage devenu rare parce que, dit Voltaire, Silhouette en racheta beaucoup d'exemplaires; — *Mémoires des commissaires du roi et de ceux de S. M. Britannique sur les possessions et les droits respectifs des deux couronnes en Amérique* (avec La Galissonnière et l'abbé de La Ville); Paris, 1755-1757, 4 vol. in-4°, et 1776, 8 vol. in-12; — *Voyage de France, d'Espagne, de Portugal et d'Italie en* 1729; Paris, 1770, 2 vol. in-8° ou 4 vol. in-12. Il existe un *Testament politique de Silhouette* (1772, in-12), dont la composition est attribuée à Le Seure. Martial AUDOIN.

Voltaire. *Corresp.* — Moufle d'Angerville. *Vie privée de Louis XV*, t. III, p. 22. — Grimm, *Corresp.* — Dutens, *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, t. II, p. 22. — *Observations sur les écrits modernes*, t. V, p. 262 et t. XIII, p. 169. — Lacretelle, *Hist. du dix-huitième siècle*, liv. II, p. 198. — Bresson, *Hist. financière*.

SILIUS ITALICUS, poëte romain, né en 25 après J.-C., mort en 100. Son surnom d'*Italicus*, dont l'origine nous est inconnue, a fait supposer qu'il était né soit à Italica dans la Bétique, soit à Corfinum dans le pays des Péligniens, ville qui pendant la guerre sociale avait reçu le nom d'Italica : deux conjectures contradictoires et également dénuées de preuves. Il appartenait sans doute à l'illustre famille des Silius qui fournit plusieurs victimes à la tyrannie impériale. Un *C. Silius*, consul en 13, coupable seulement d'avoir été l'ami de Germanicus, fut accusé de lèse-majesté sous Tibère, et prévint une condamnation capitale par une mort volontaire (24 après J.-C.). *C. Silius*, fils de ce proscrit, eut une fin encore plus déplorable : il subit le dangereux amour de Messaline, et pour s'être associé aux projets extravagants de cette

(1) On dit à présent une *silhouette*. L'Académie française a admis ce mot dans son *Dictionnaire* depuis 1835.

princesse, qui poussa la folie jusqu'à l'épouser du vivant de son mari, l'empereur Claudius, il fut mis à mort, en 48. La carrière de Silius Italicus échappa à de pareilles extrémités. Modéré et même timide de caractère, aimant les lettres, avocat disert, imitateur assidu de Cicéron et de Virgile, il arriva sans peine aux honneurs, et les remplit sans péril sous les plus mauvais empereurs. S'il paya son avancement et sa sécurité par des complaisances serviles, s'il alla jusqu'à se faire accusateur à une époque où une accusation était un arrêt de mort, la faute en fut surtout aux circonstances. Dès qu'il n'y eut plus de danger à être honnête homme, il se montra irréprochable. Il était consul en 68, lorsque Néron, abandonné par les prétoriens, se donna la mort pour échapper au supplice que lui destinait le sénat. Il ne prit aucune part à cette révolution, et quelques mois plus tard, ami et confident de Vitellius, il ne fut pas entraîné par la chute de ce prince. Sous la dynastie flavienne, il eut le gouvernement de l'Asie, dont il se tira à son honneur. Après avoir ainsi parcouru les plus hautes dignités sans exciter ni l'envie ni la haine, il passa ses dernières années dans un repos opulent, partageant son temps entre ses nombreuses villas, toutes fournies de livres et peuplées d'œuvres d'art. Ses deux résidences favorites étaient une maison près de Puteoli, qui avait appartenu à Cicéron, et une maison près de Naples, qu'avait occupée Virgile. Il employait son loisir à mettre en vers imités de Virgile la prose de Tite Live et de Polybe. La retraite lui était si chère qu'il ne voulut pas la quitter pour aller saluer à Rome l'empereur Trajan. Pline loue Trajan d'avoir permis cette abstention, et il loue aussi Silius de l'avoir osée. Atteint, vers l'âge de soixante-quinze ans, d'un mal incurable (*insanabilis clavus*), il abrégea ses souffrances en se laissant mourir de faim, genre de suicide alors à la mode. Dernier consul nommé par Néron, il fut aussi le dernier survivant des hommes politiques de ce règne orageux. Silius Italicus, avec ses faiblesses et ses qualités, représente bien ce que pouvait être sous Néron et ses successeurs un homme honnête, modéré, éclairé, qui ne se souciait pas de mourir comme Thraséas. Ses contemporains parlent de lui avec égards; Martial va jusqu'à l'admiration, mais ses éloges sont suspects, inspirés qu'ils étaient sans doute par les libéralités du riche consulaire.

Le temps a respecté le poëme que Silius composa dans ses villas de Puteoli et de Naples. Pline le jeune, qui en avait entendu ou lu quelques passages, y trouvait plus de soin que de talent. La postérité a confirmé ce jugement, et l'interminable rhapsodie de Silius passe pour l'œuvre la plus ennuyeuse que nous ait léguée l'antiquité. C'est un poëme en dix-sept chants sur la seconde guerre punique. L'auteur commence au siége de Sagonte et finit à la bataille de Zama, n'admettant aucun des événements accomplis dans l'intervalle, et racontant par manière d'épisodes beaucoup d'autres faits de l'histoire romaine. Il prend généralement le fond de son récit dans Tite Live et Polybe; mais comme il était studieux et qu'il avait des livres à sa disposition, il a ramassé et mis en œuvre un assez grand nombre de renseignements historiques, géographiques, mythologiques puisés à des sources aujourd'hui perdues, et par conséquent précieux. On regrette seulement qu'il ait pris la peine de mettre en vers des détails d'érudition qui en prose seraient plus courts et plus clairs. Quant au poëme en lui-même, c'est l'œuvre d'un copiste et d'un rhéteur appliquant sans discernement et sans goût les vieilles formes du merveilleux épique à des événements historiques qui sous ce travestissement perdent toute grandeur et tout sérieux. La diction n'est pas mauvaise, et il serait facile de détacher de cette prétendue épopée d'assez beaux passages; il était impossible qu'un homme de savoir et de patience, adorateur de Virgile, composât plus de dix mille vers sans en rencontrer beaucoup de passables et quelques-uns de bons; mais l'ensemble est inanimé, dénué de chaleur et d'invention.

Le poëme de *la Guerre punique* (*Punica*), peu connu du vivant de son auteur et oublié après sa mort, fut découvert par Poggio, à Saint-Gall, pendant le concile de Constance. Sweynheim et Pannartz en donnèrent la première édition; Rome, 1471, in-fol., réimpr. en 1471 et en 1481. Les meilleures éditions sont celles de Cellarius, Leipzig, 1695, in-8°; de Drakenborch, Utrecht, 1717, in-4°; de Th. Ernesti, Leipzig, 1791-1792, 2 vol. in-8°; de Ruperti, Gœttingue, 1795-1598, 2 vol. in-8°, et de Lemaire, 1823. Silius Italicus a été traduit en français par Villebrune (Paris, 1781, 3 vol. in-12) et dans les collections Panckoucke et Nisard. Non content de traduire Silius, Villebrune en publia, 1781, in-8°, une édition qu'il appela *operis integri editio princeps*; il se vantait de donner le premier le texte *complet*, parce qu'il avait ajouté au XVI[e] chant trente-quatre vers qui manquaient dans toutes les éditions; malheureusement ces vers sont de Pétrarque, qui a composé, lui aussi, un poëme sur la guerre punique. L. J.

Pline, *Epist.*, l. III, 7. — Tacite, *Hist.*, III, 65. — Martial, IV, 14; VI, 64; VII, 63; VIII, 66; IX, 86; II, 49, 51. — Sidoine Apollinaire, *Excus. ad Felicem*, 22.

SILLA. *Voy.* LUNGHI (*Giacomo*).

SILLERY (*Nicolas* BRUSLART, marquis DE), chancelier de France, né en 1544, à Sillery, en Champagne, où il est mort, le 1[er] octobre 1624. Sa famille était ancienne dans la robe. Fils aîné d'un président aux enquêtes, il tenait de sa mère, Marie Cauchon, le titre de Sillery. Conseiller au parlement de Paris, en 1573, il était maître des requêtes lorsque Henri III l'envoya, en 1585, traiter avec le roi de Navarre, dont il

désirait alors l'alliance. Sillery fut deux fois ambassadeur en Suisse, en 1589 et en 1595. Au retour de sa seconde mission, il fut président à mortier au parlement. Ministre plénipotentiaire à Vervins, il conclut la paix avec l'Espagne (1598); puis il alla en Italie, et négocia, à Rome, le divorce d'Henri IV et de Marguerite de Valois, et, à Florence, le mariage du roi avec Marie de Médicis (1599). En 1602, il fut envoyé une troisième fois en Suisse, pour y renouveler l'alliance. Patient, souple, adroit, remplaçant par un rare esprit d'observation l'insuffisance de son éducation première, qui avait été fort négligée, il avait montré dans ses nombreuses négociations une grande expérience des hommes et des choses, et les avait conduites à la satisfaction du roi. Ses services furent récompensés : il eut les sceaux à la fin de 1604, fut nommé chancelier de Navarre en 1605, et chancelier de France le 10 septembre 1607. Ligué avec Jeannin et Villèroy contre Sully et les autres membres du conseil, il se proposait, d'accord avec la reine, d'amener Henri IV à s'allier avec l'Espagne et à exterminer les hérétiques. Au moment où se répandit au Louvre la nouvelle de l'assassinat de Henri IV, Sillery, Jeannin et Villeroy, qui tenaient conseil, accoururent auprès de la reine; celle-ci, en les voyant, s'écria : « Le roi est mort ! » — « Vous vous trompez, madame, répondit Sillery; en France le roi ne meurt pas. » Marie de Médicis, devenue régente, garda Sillery auprès d'elle, et non-seulement l'appela au conseil qui se tenait tous les matins, mais souvent elle le consulta en secret. Il avait alors soixante-six ans, et, s'il conservait encore sa finesse et son habileté, il était devenu timide, irrésolu, et passait pour un vieillard avide d'argent, dont la cupidité pouvait amener la corruption. De puissants ennemis l'attaquèrent, et le marquis d'Ancre le fit éloigner du conseil (1612). Cependant, il garda les sceaux jusqu'en mai 1616; il fut rappelé en 1617, mais les sceaux ne lui furent rendus qu'à la mort de Caumartin (23 janvier 1623). Richelieu, qui redoutait son influence ainsi que celle de son fils, Puisieux, réussit bientôt, avec l'aide du surintendant La Vieuville, à les perdre dans l'esprit du roi. Sillery rendit les sceaux le 2 janvier 1624, et, entièrement disgracié, avec son fils, il fut renvoyé le 3 février suivant; il se retira dans sa terre de Sillery, où il mourut, quelques mois plus tard. Son fils *Pierre* est plus connu comme marquis de Puisieux (*voy.* ce nom).

Sully, Richelieu, Bassompierre, *Mémoires*. — Tournet, *Discours funèbre sur le trépas de Nic. Bruslart de Sillery*; Paris, 1624, in-8°. — Boutrays, *Breviarium vitæ Nic. Brulartii*; Paris, 1624, in-8°. — Poirson, *Hist. de Henri IV*. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*.

SILLERY (*Fabio* BRULART DE), prélat français, né le 25 octobre 1655, au château de Pressigny (Touraine), mort le 20 novembre 1714, à Paris. Arrière-petit-fils du précédent, il fut tenu sur les fonts de baptême par le cardinal Piccolomini, qui lui donna le prénom du pape régnant, Alexandre VII (Fabio Chigi). Il fit sa philosophie au collége de la Marche, et fut reçu en 1681 docteur en Sorbonne. En 1685 il siégea dans l'assemblée du clergé. Nommé en juin 1689 évêque d'Avranches, il permuta en octobre ce diocèse avec celui de Soissons, dont Huet était titulaire; mais il ne fut sacré que le 23 mars 1692. Il comptait que sa nouvelle qualité lui faciliterait sa translation à l'archevêché de Reims; mais on le laissa de côté malgré son dévouement à la cour et aux jésuites, malgré tout ce qu'il put faire en faveur de la constitution *Unigenitus*. A son lit de mort il témoigna, dit-on, le plus vif regret de l'avoir soutenue contre sa conscience. Ce fut une sorte de scandale. « On mit bon ordre, dit Saint-Simon, que le roi n'en sût rien, et avec cela tout fut gagné. » Il ajoute que ce prélat « avait beaucoup d'esprit et du savoir, mais l'un et l'autre fort désagréables par un air de hauteur, de mépris, de transcendance; » et qu'il « se piquait de beau monde, de belles-lettres, de beau langage ». Membre honoraire de l'Académie des inscriptions (1701), il remplaça Pavillon dans l'Académie française (7 mars 1705). On a de lui : *Harangue faite au nom du clergé à Jacques II, roi d'Angleterre*; Paris, 1695, in-4°; — *Réflexions sur l'éloquence*, Paris, 1700, in-12 : ce recueil contient deux lettres de l'auteur au P. Lami, qui avait maltraité la rhétorique de collége, et des morceaux d'Arnauld et d'autres sur la même matière; — *Statuts synodaux*; Paris, 1730, in-12, publiés par Languet de Gergy, son successeur à Soissons; — deux *pièces de vers*, insérées dans le *Recueil de vers choisis* du P. Bouhours; — des dissertations sur des points d'archéologie.

De Boze, *Hist. de l'Acad. des inscr.* — Fisquet, *France pontificale*. — Saint-Simon; *Mémoires*.

SILLERY (*Charles-Alexis* BRULART, marquis DE), comte de Genlis, né le 20 janvier 1737, à Paris, où il est mort, le 31 octobre 1793. Il était cousin du secrétaire d'État marquis de Puisieux, mort vers 1773. Orphelin de bonne heure, il entra dans un régiment qui partait pour les Indes. A quatorze ans, il passa dans la marine, où il eut bientôt le grade de lieutenant. A vingt ans, après un combat auquel il survécut presque seul parmi les officiers, mais couvert de blessures, on le nomma capitaine de vaisseau. Sa conduite au siége de Pondichéry fut digne d'éloges; blessé, fait prisonnier, et transporté en Angleterre, il y connut Ducrest de Saint-Aubin, qui était tombé aux mains des Anglais en revenant de Saint-Domingue; la vue du portrait de Mlle de Saint-Aubin lui inspira pour elle un amour passionné, et il forma le projet de l'épouser. Le marquis de Puisieux, ancien ministre des affaires étrangères, négocia la liberté de son parent; à son retour en France, il lui fit quitter la ma-

rine, et obtint pour lui le titre honorifique de colonel des grenadiers de France. Le comte de Genlis, suivant, malgré sa famille, le penchant de son cœur, épousa Mlle de Saint-Aubin (1762). Celle-ci, par la protection de sa tante, Mme de Montesson, fut mise au nombre des dames de la duchesse de Chartres (1770); en même temps, son mari eut la place de capitaine des gardes du duc de Chartres, dont il devint bientôt l'ami et le confident. A la mort de la maréchale d'Estrées, fille du marquis de Puisieux, il hérita de la terre de Sillery et de cent mille livres de rente; il prit alors le titre de marquis de Sillery, tandis que sa femme gardait, dans le monde et dans ses ouvrages, le nom de comtesse de Genlis. Sillery était recherché dans les salons les plus distingués; on le plaçait parmi les hommes aimables et spirituels de l'époque. Élu député aux états généraux par la noblesse de Champagne, il se joignit aux membres de son ordre qui se réunirent au tiers état, le 25 juin 1789. Sa conduite dans l'Assemblée constituante fut réglée sur celle du duc d'Orléans, auprès duquel il siégea. Il demanda la permanence des assemblées nationales, repoussa le *veto* absolu, vota pour une déclaration des droits, mais à la condition qu'elle serait complétée par une déclaration des devoirs, et se déclara contre les Bourbons d'Espagne dans le cas où s'éteindraient les Bourbons de France. Il fit partie de la commission chargée de réorganiser la marine, et prit une part active à ses travaux. Le département de la Somme le nomma, en 1792, député à la Convention, et il fut envoyé en qualité de commissaire près de l'armée de Champagne. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple, la détention et le bannissement à la paix. Après la fuite de Dumouriez, il fut mis en suspicion; compris d'abord dans l'accusation portée, le 4 avril 1793, contre le duc d'Orléans, il fut atteint aussi par l'accusation lancée, le 3 octobre, contre les députés de la Gironde, avec lesquels cependant il n'avait jamais eu de relations particulières. Condamné à mort, le 30 octobre, il fut exécuté le lendemain, avec vingt et un de ses collègues. Il monta sur l'échafaud avec calme et assurance, salua à droite et à gauche les spectateurs, et mourut le premier.

Mme de Genlis, *Mémoires*. — Arnault, Jay, etc., *Biogr. nouvelle des Contemp.* — Guadet, *Hist. des Girondins*.

SILO, roi d'Oviedo, mort en 783, succéda à Aurelio. Ce fut un roi élu par les nobles (774), à qui du reste son courage et ses talents, non moins que son alliance avec la fille d'Alfonse le Catholique, donnaient quelque droit de porter la couronne. Son règne fut paisible. Un fils naturel d'Alfonse, Mauregat, lui succéda.

Art de vérifier les dates, t. VI.

SILVA (*Jean-Baptiste*), médecin français, né à Bordeaux, le 13 janvier 1682, mort à Paris, le 19 août 1742. Né d'un père juif qui exerça la médecine à Bordeaux pendant soixante-qua ans, il embrassa la même profession; mais ava d'aller à Montpellier faire ses études il se co vertit à la religion chrétienne. Reçu docteur e 1711, il vint à Paris, et fut protégé par Chira son ancien professeur. Plusieurs cures impo tantes le mirent bientôt en grande réputatio le firent rechercher dans les maisons les pl distinguées. Helvétius lui confia une partie de s clientèle, et comme dès 1721 il avait été pl sieurs fois appelé aux consultations tenues l de la maladie de Louis XV, il eut en 172 l place de médecin consultant du roi. L'élect de Bavière le manda auprès de lui à Muni La tsarine Anne lui offrit en 1738 d'être son pr mier médecin avec des avantages considérab La même année, Louis XV lui donna des lettr de noblesse. Les agréments du caractère de Si contribuèrent à ses succès autant que son sav et sa sagacité; c'est de lui que parle Voltaire da ces beaux vers sur la transformation du san

Demandez à Silva par quel secret mystère
Ce pain, cet aliment dans mon corps digéré,
Se transforme en un lait doucement préparé, e

Silva laissa à sa mort une fortune considérab son fils, *Adrien-Clément*, était conseiller au gra conseil. On a de lui: *Traité de l'usage de différentes saignées, principalement de c du pied*; Paris, 1727, 2 vol. in-8°; Amst., 17 2 vol. in-12: ouvrage dirigé surtout contre He quet, qui y répondit dans son *Traité de la dige tion*; — *Dissertations et consultations m dicinales de MM. Chirac et Silva*; Paris, 1744-55, 3 vol. in-12.

Brubier, sa *Vie*, à la tête des *Dissertations*. — Ency. *Dict. de la méd.* — *Biogr. médicale*.

SILVA (*Garcia* DE). *Voy.* FIGUEROA.

SILVÈRE (Saint), *Silverius*, pape, né à Fr none, près de Rome, mort le 20 juin 538, dans l' de Palmaria, vis-à-vis de Terracine. Fils du pa Hormisdas, qui avant d'entrer dans les ord avait contracté un mariage légitime, il était so diacre à Rome lorsque Théodat, roi des Goths, plaça par violence, le 8 juin 536, sur le siége pon fical, vacant par la mort d'Agapet Ier. Peu de te après, Bélisaire s'empara de Rome, et Théodo femme de Justinien, demanda à Silvère de ré blir Anthime sur le siége de Constantinople, recevoir à sa communion les hérétiques de l' rient et de révoquer le concile de Chalcédoi Sur le refus de Silvère, on l'accusa d'avoir intelligences avec les Goths, et, malgré les eff du roi Vitigès, qui était venu assiéger Rome, B saire le fit enlever, le 17 novembre 537, l'e en Lycie, et lui donna Vigile pour successe Instruit du véritable état des choses, l'emper ordonna de rétablir Silvère; mais en revenant Italie, celui-ci fut arrêté de nouveau par B saire et relégué dans l'île de Palmaria; se Liberatus, on l'y laissa mourir de faim, ou, s vant Procope, il y fut massacré. Silvère est h noré le 20 juin.

L'beratus, *Breviarium*, cap. 22. — *Acta sanctorum* unil. t. IV, p. 13. — Platina, *De vitis pontificum*. — Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes romains*, t. I.

SILVESTRE Ier, *Silvester*, pape, né vers 270, à Rome, où il est mort, le 31 décembre 335. Fils de Rufinus et de sainte Juste, il fut, à trente ans, ordonné prêtre par le pape Marcellin. Ses vertus le firent choisir, le 31 janvier 314, pour succéder à Melchiade. L'hérésie d'Arius, qui éclata en 319, jeta la perturbation au sein de l'Église. Pour l'abattre d'un seul coup, Constantin convoqua lui-même, d'accord avec Silvestre, le premier des conciles œcuméniques; il se tint à Nicée, du 19 juin au 25 juillet 325. Silvestre, retenu à Rome par des infirmités, y envoya deux prêtres appelés Vui et Vincent, et chargea Osius, évêque de Cordoue, de le présider en son nom. Il adressa au clergé divers règlements, dont Bède et Sangallo ont fait l'éloge. Il conserva leurs noms au samedi et au dimanche, mais il voulut que les autres jours portassent le titre de *féries*. Tout ce qu'on raconte encore de lui est complétement apocryphe, par exemple la prétendue donation que Constantin lui aurait faite de la ville de Rome et de la puissance temporelle. C'est le premier pape qui ait été représenté coiffé de la tiare, et sa fête se célèbre le 31 décembre. Saint Marc fut son successeur.

Ciaconius, Platina, Anastase, *Vitæ pontificum*. — L. Jacob, *Biblioth. pontif.* — Combefis, *Vie de saint Silvestre*, en grec et en latin; Paris, 1660, in-8°.

SILVESTRE II, pape, né à Aurillac, en Auvergne, mort à Rome, le 12 mai 1003. Il s'appelait *Gerbert*, ou, suivant la chronique d'Aurillac, Gerlent. Tous les historiens attestent l'obscurité de son origine. Il fit ses premières études à l'école claustrale d'Aurillac, dans le monastère de Saint-Gérauld. Il y avait ensuite pris l'habit religieux, et il y résidait quand Borel, comte de Barcelone, vint en ce lieu. « L'Espagne, demanda l'abbé, a-t-elle des hommes habiles dans les sciences? » Sur la réponse affirmative du comte, l'abbé le pria d'emmener au delà des monts un jeune moine indocile, désireux de tout apprendre, qui par son mépris pour l'ignorance de ses confrères les avait irrités contre lui. C'était Gerbert. Le comte Borel s'empressa de condescendre aux désirs de l'abbé, et Gerbert le suivit en Espagne. A Barcelone, et peut-être à Séville, à Cordoue, il fréquenta, dit-on, sans trop de scrupules, les maîtres arabes. Dans toutes les sciences les Arabes étaient alors bien supérieurs aux Latins. S'ils eurent avant Gerbert d'autres Latins pour disciples, on ne les connaît pas; Gerbert paraît avoir été le premier. Ses contemporains, étonnés de son prodigieux savoir, l'ont représenté, dans une légende, volant à travers l'espace sur les ailes du démon, et transportant au delà des Pyrénées de gros livres dérobés à un infâme nécromant. Suivant Richer, c'est Dieu lui-même qui le ramène chez les Latins; Dieu, pris de pitié pour l'ignorance de son Église, inspire au comte Borel la résolution d'un voyage à Rome, et le persuade en même temps de conduire Gerbert au pape Jean XIII. Le pape voit Gerbert, l'interroge, l'écoute, l'admire, et s'empresse d'écrire à l'empereur Othon Ier que l'Espagne vient d'envoyer en Italie un jeune moine qui sait, chose prodigieuse, les mathématiques. L'empereur répond qu'il faut le retenir à tout prix, et lui donne l'abbaye de Bobbio. Aussitôt que le mathématicien Gerbert y eut ouvert une école, on y accourut de toutes les régions de l'Europe chrétienne. Cependant il n'y séjourna pas longtemps. Des seigneurs voisins pillèrent ses biens; des rivaux de sa gloire accusèrent ses mœurs; on le dénonça même à l'empereur comme un sujet infidèle. Forcé de fuir ses ennemis, Gerbert se retira d'abord en Allemagne.

Lothaire, roi des Francs, ayant envoyé comme ambassadeur à Othon un archidiacre de Reims très-habile en logique, Gerbert obtint la permission de le suivre à son retour dans les Gaules. L'église de Reims avait alors pour pontife un protecteur zélé des savants, Adalberon, qui voulut l'avoir pour secrétaire et pour ami. Initié déjà par son commerce habituel avec les gens de la cour impériale aux grandes affaires de l'Europe, Gerbert y prit, comme conseiller du puissant archevêque de Reims, une part active. Ses lettres datées de ce temps sont d'un politique et aussi d'un mécontent, qui ne dissimule guère ses griefs contre les perturbateurs du repos des peuples, c'est-à-dire les rois. Mais il ne néglige pas ses études. De tous côtés il fait venir des livres : la géométrie et l'histoire, l'astronomie, la physique, la logique et la poésie l'intéressent à la fois. Il compose, en outre, des instruments d'astronomie et de mathématiques; Richer décrit en détail trois sphères de son invention, qui lui servaient à démontrer les mouvements divers des planètes. L'école de Reims est par lui restaurée et devient une pépinière de docteurs; il y a pour élève le fils d'un roi de France, le prince Robert. Un passage curieux de Richer est celui où, disciple et ami de Gerbert, il nous dit suivant quelle méthode ce docteur enseignait les arts, et en particulier la logique. Il expliquait d'abord l'*Isagoge* de Porphyre sur la traduction de Victorinus, puis faisait connaître à ses auditeurs le commentaire de Boëce sur le même ouvrage (1); il abordait ensuite les *Catégories* et l'*Interprétation* d'Aristote, les *Topiques* de Cicéron, les quatre livres *De Differentiis topicis* de Boëce, et ses traités sur les *Syllogismes catégoriques*, sur les *Syllogismes hypothétiques*, sur la *Division* et la *Définition*. Ainsi, dès la fin du dixième siècle le trésor de l'érudition scolastique se composait déjà de tous les écrits péripatéticiens que nous retrouverons, à la fin

(1) Boëce, entre autres surnoms, avait ceux d'Anicius Manlius Torquatus; Richer l'appelle *Manlius*, contre l'usage. Ce qui a trompé le traducteur de Richer, M. Guadet, qui le confond avec le consul Flavius Mallius Theodorus.

du douzième, commentés par les principaux régents des écoles de Paris. Les poëtes latins avec lesquels Gerbert familiarisait ses élèves sont Virgile, Lucain, Stace, Térence, Juvénal, Perse et Horace. Enfin Richer nous fait assister à une controverse qui eut lieu à Ravenne, en 970, devant Othon I[er], entre Gerbert et le Saxon Otric, sur la classification des sciences, sur la création du monde, et divers autres problèmes.

Adalberon mourut en 988, et eut pour successeur Arnoul, fils naturel de Lothaire et neveu du prince Charles, que l'avénement de Hugues Capet avait éloigné du trône, et qui travaillait à le conquérir. On suppose que Gerbert poussa le faible Arnoul dans le parti de ce prétendant. Il est plus certain qu'Arnoul s'étant engagé dans ce parti sans aucune réserve, Gerbert l'abandonna, et, d'après une lettre qui nous a été conservée, le répudia comme parjure; cette lettre, d'une singulière énergie, est de 990. Dans le même temps, le roi Hugues écrit au pape Jean XV, l'informe de la trahison d'Arnoul, et le prie de pourvoir au règlement de cette affaire. Les évêques des Gaules adressent à Rome une autre requête, demandant un concile. Le pape tardant à répondre, un concile se réunit, mais par les ordres du roi, à Saint-Basle, près de Reims. Dans les circonstances où il a été convoqué, quel est le principal accusé? C'est le pape; et ses accusateurs sont les prélats des Gaules. On ne refusait pas à l'évêque de Rome l'hommage de la déférence; mais comment interpréter son long silence, si ce n'est un déni de justice? Que la cour de Rome en soit donc avertie : l'Église n'a pas besoin de son concours pour juger les crimes d'État commis par des clercs. Que le pape s'abstienne, s'il lui plaît; l'Église s'assemble, et prononce. Quant à l'archevêque Arnoul, ayant avoué ses connivences avec le prince Charles, il est déposé. Gerbert avait été le secrétaire et l'âme du concile de Saint-Basle; aussi reçut-il du roi l'archevêché vacant (991).

Le pape Jean XV, à la nouvelle de la déposition d'Arnoul et de l'ordination de Gerbert, casse l'une et l'autre. Celui-ci se donne de grands mouvements pour inspirer quelque chose de son énergie aux évêques interdits par le saint-siége comme complices de son ordination. Une de ses lettres à l'archevêque de Sens est remarquable : il y développe cette thèse que l'évêque de Rome n'est pas plus infaillible qu'impeccable; que la sagesse de Dieu s'est manifestée tout entière dans l'Évangile, et qu'observant la lettre de l'Évangile, les évêques chrétiens n'ont point à s'enquérir des jugements que le pape rend sur leur conduite; qu'ils peuvent même au besoin, lui citant l'Évangile, le condamner à son tour comme infidèle et publicain. En 995, un nouveau concile est convoqué par Jean XV dans la ville de Mouzon. Gerbert y plaide sa cause. Les esprits se partagent, et aucune décision n'est prise : si le pape favorise Arnoul, le roi tient pour Gerbert; les évêques n'osent conclure. Mais en 996 la mort enlève à Gerbert son puissant protecteur, et Grégoire V, successeur de Jean XV, poursuit auprès du jeune roi Robert la réparation de l'injure faite, dit-il, à son Église. Robert entend cette plainte, et ne cède pas encore. Mais bientôt il a besoin du pape pour épouser Berthe, sa parente : il attend, il sollicite un bref qui ratifie ce mariage, et il ne l'obtiendra pas tant qu'il soutiendra Gerbert. Celui-ci juge bien alors que sa cause est perdue, et, avec une habileté dont il a donné beaucoup d'autres preuves, il change subitement de langage, s'humilie, demande simplement, dit-il, une décision régulière, prêt à s'y conformer et à montrer toute sa déférence pour le prince des évêques. Il est déposé (996). Il quitte Reims, et se rend à la cour de l'empereur Othon III, qui l'accueille avec bienveillance. Sur ces entrefaites Jean, archevêque de Ravenne, abandonne son église, et cette métropole réclame un nouveau pasteur. Othon propose Gerbert : Grégoire V s'empresse de l'accepter (998). Son savoir, sa grande expérience de toutes les affaires, la confiance qu'il sait inspirer à tous les princes et sa grande renommée dans l'Église font de Gerbert un personnage dont un pape même doit être jaloux de gagner l'affection. Nous le voyons alors occuper la première place après le pape, dans les assemblées de l'Église, et quand Grégoire V meurt, le 18 février 999, c'est Gerbert qui est appelé à lui succéder. L'Église aurait-elle pu déférer la tiare à un évêque plus illustre, d'un plus haut esprit, d'un plus ferme caractère? Il est permis d'en douter. Les légendaires ont donc mal à propos fait intervenir le diable dans cette élection. Que l'empereur Othon ait patronné Gerbert comme *le plus grand philosophe* de son temps, et que ce patronage ait été d'un grand secours à sa candidature, nous l'admettrons volontiers; mais il n'est pas aussi probable que le diable se soit employé à faire pape le plus docte et le plus éminent de tous les évêques chrétiens.

Gerbert fut intronisé pape, sous le nom de Silvestre II, le 2 avril 999. Dès son avénement il obtint de l'empereur des lettres solennelles qui, terminant de longues contestations, affermirent le domaine temporel du saint-siége, en lui imposant des limites. Un de ses premiers actes fut la confirmation d'Arnoul sur le siége de Reims; d'autres, à sa place, eussent donné satisfaction à d'anciennes rancunes. Que d'affaires, que de soucis pour un pape dans ces temps de permanente discorde! En Allemagne les évêques de Magdebourg, de Mersbourg, de Mayence, d'Hildesheim sont en guerre ouverte; en Italie, les habitants de Tibur ont levé l'étendard de la révolte, et se sont déclarés indépendants de l'Empire; à Césène, c'est l'autorité du saint-siége que l'on refuse de reconnaître; à Rome même, une insurrection redoutable conteste à la fois les droits du pape et ceux de l'empereur. Que Silvestre ait terminé tous ces différends de la manière la plus équitable, à l'avantage du meil-

leur parti, nous pouvons en douter; nous louerons, du moins, la vigilance dont il fit preuve dans le règlement de ces nombreuses et graves affaires. En moins de cinq ans, il sut, par sa prudence, sa vigueur et son zèle, en un mot par l'habileté de toute sa conduite, mériter le renom d'un des plus grands évêques qui aient occupé la chaire de Saint-Pierre. De même que l'on a fait jouer au démon un grand rôle dans la vie de Silvestre, ainsi le fait-on apparaître au moment de sa mort, réclamant sa proie, et contraignant le malheureux agonisant à faire devant le peuple l'aveu de ses crimes. Platina lui-même a répété ces fables, en plein quinzième siècle.

Les écrits laissés par Gerbert sont nombreux, mais pour la plupart inédits. Ses *Lettres* sont d'un grand intérêt pour l'histoire civile, pour l'histoire ecclésiastique, et pour l'histoire littéraire du dixième siècle; on y trouve de nombreux renseignements sur les entreprises des princes, les brigues des évêques, les études, les travaux des lettrés; elles sont d'ailleurs d'un style vif, ferme, concis, qui s'élève quelquefois jusqu'à l'éloquence. Faut-il toujours se fier aux récits de Gerbert, aux jugements qu'il porte, aux arguments qu'il emploie pour plaider la cause de ses intérêts ou de ses passions? Non. Mais avec quelle énergie s'y peint lui-même, cet homme vraiment supérieur! Que de fierté et que de souplesse, que de résolution et que de prudence! Comme on reconnaît à ces marques profondément empreintes un homme né pour commander! La première édition des lettres de Gerbert est de Papire Masson (Paris, 1621, in-4°), qui les publia avec d'autres lettres, de Jean de Salisbury et d'Étienne de Tournai. En 1636, André Duchesne en donna une édition plus considérable, dans le t. II des *Historiens de France*. Les t. IX et X des mêmes historiens, par dom Bouquet, offrent, au nombre de 161, la plupart des lettres éditées déjà par Duchesne, mais en bien meilleur ordre. Enfin, quelques lettres de Gerbert qui manquent à ces trois recueils ont été publiées en divers autres endroits.

S'il a composé plusieurs ouvrages de pure philosophie, un seul de ces ouvrages nous est connu : *De rationali et ratione uti*, publié par Bernard Pez, dans le t. Ier du *Thesaurus novissimus*. L'empereur Othon le Grand se trouvant en Italie, et ayant dans sa compagnie, suivant son habitude, de nombreux savants, ceux-ci, dans leurs loisirs, se querellèrent sur le sens d'un passage de Porphyre qui concerne la différence spécifique de l'homme. Il s'agissait de savoir si cette différence, *rationale*, est plus ou moins voisine de la substance première que la chose exprimée par ces mots *faire usage de la raison*, τῷ λόγῳ χρῆσθαι, *ratione uti*. Question puérile, il faut en convenir. Ce qu'il y a de mieux dans l'opuscule de Gerbert, c'est son argumentation, qui, diffuse, embarrassée, prenant de longs détours, est néanmoins fermement platonicienne. Il se déclare en effet pour l'hypothèse des exemplaires éternels, appelés plus tard universaux *ante rem*, hypothèse qui alors devait paraître nouvelle, mais qui fera fortune au douzième siècle.

Les livres de Gerbert sur les diverses parties des mathématiques sont plus nombreux. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* désignent d'abord le *Liber subtilissimus de arithmetica*, ouvrage inédit, rencontré par Bernard Pez dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Emmerand, à Ratisbonne. — Ils en désignent un autre, qu'ils intitulent *Abacus*, et qui se trouve aussi, disent-ils, à Ratisbonne, en s'appuyant du témoignage de Bernard Pez; mais ils se trompent lorsqu'ils affirment que trois exemplaires de cet *Abacus* se voient dans les manuscrits du Roi, cotés 5366 (G), 4312 et 2231. Les deux premiers, aujourd'hui inscrits sous les numéros 7188 et 2650, ne contiennent en effet aucun *Abacus*, ni de Gerbert ni d'aucun autre; quant au volume de Colbert autrefois désigné par le numéro 2231, et maintenant par le numéro 7189 (A), il nous offre un écrit de Gerbert tout à fait différent de celui que précède, dit-on, dans le manuscrit de Ratisbonne une épître à l'empereur Othon. Cet écrit, qu'on peut lire encore dans le volume, beaucoup plus ancien, qui porte le numéro 6620, est intitulé *Rationes numerorum Abaci*, et c'est un traité de quelques pages, adressé soit au moine Constantin, soit à un certain Théophile, grand ami de l'auteur. En voici l'*incipit* : « Vis amicitiæ pene impossibilia redigit ad possibilia. Nam quomodo rationes numerorum Abaci replicare contenderemus, nisi te adhortante? » Ce mot, *replicare* signifie-t-il que Gerbert avait antérieurement écrit un autre et plus considérable *Abacus?* Nous n'osons pas le décider. Ajoutons que le traité intitulé *Rationes numerorum Abaci* a été d'abord publié, par une étrange inadvertance, dans les *Œuvres de Bède le Vénérable*, t. I, p. 123, et récemment réimprimé sous le nom de Gerbert par M. Chasles : *Explication des traités de l'Abacus, et particulièrement du traité de Gerbert.* — Un manuscrit légué par Scaliger à la bibliothèque de Leyde renferme, dit-on, un traité de Gerbert intitulé *Libellus multiplicationum*. Ce que nous nous contentons d'affirmer au sujet de cet ouvrage, c'est qu'il n'est pas dans le volume du Roi où les auteurs de l'*Histoire littéraire* supposent qu'on peut le rencontrer. — On signale aussi deux manuscrits, l'un de Papire Masson et l'autre d'Isaac Vossius, qui contiennent, assure-t-on, un traité de Gerbert sur la division, *De numerorum divisione*. Au rapport de M. Chasles, ce n'est lui-même, sous un titre différent, autre chose que le *Rationes numerorum Abaci*. — *Rythmimachia* ou *Rythmomachia*, c'est-à-dire *Numerorum pugna*, ou *Ludus numerorum*, dans les manuscrits 1095 de Saint-Germain et 7185 du Roi. L'abbé Lebeuf attribue cet opuscule à Gerbert, et nous remarquons en effet qu'il se

trouve réuni, bien qu'anonyme, à des ouvrages authentiques de notre docteur dans les deux manuscrits ci-dessus. Suivant Oudin, ce *Rythmimachia* aurait été publié à Leipzig, en 1616, dans un recueil, qui est d'une extrême rareté. Il n'est pas démontré que ce jeu de chiffres, véritable puérilité, soit du docte et grave Gerbert. En effet, dans le manuscrit du Roi 7185 il commence par ces mots : « Qui peritus arithmeticæ ; » et Jean de Tritenheim attribue à Hermann Contract un traité sous le même titre, commençant par les mêmes mots. Dans le manuscrit de Saint-Germain l'*incipit* diffère ; mais cette différence importe moins qu'il ne semble, puisqu'on retrouve dans ce dernier manuscrit des portions considérables du premier. Aussi l'opinion de M. Ravaisson (*Rapports*, p. 155), à laquelle nous adhérons volontiers, est-elle que tous les ouvrages connus sous le titre de *Rythmimachia* sont des abrégés ou des amplifications de l'ouvrage original d'Hermann. — *De Geometria*, ouvrage publié par Bernard Pez, *Anecdot.*, t. III, part. 2, p. 1. Comme cette édition, ainsi que l'ont remarqué les auteurs de l'*Histoire littéraire*, n'est pas une exacte reproduction du texte original, et surtout des figures qui l'accompagnent, nous ne négligerons pas de désigner ici un beau manuscrit du onzième siècle où se trouve la *Géométrie* de Gerbert, le numéro 7185 de l'ancien fonds du Roi. — *De Astrolabio*, dans les manuscrits 980, 1759 de la Sorbonne, et 1095 de Saint-Germain. Jean de Tritenheim, l'abbé Lebeuf, les auteurs de l'*Histoire littéraire* et M. Cousin attribuent à Gerbert, sans aucune difficulté, ce traité de l'Astrolabe. Dans plusieurs manuscrits il porte son nom. En outre, comme le fait observer M. Cousin, « on y trouve une connaissance de l'astronomie et de la langue scientifique des Arabes, telle que lui seul pouvait la posséder dans ce siècle ». Mais Jean de Tritenheim ne se trompe-t-il pas en distinguant le traité de l'Astrolabe et le traité du Cadran ? On remarque en effet dans le traité de l'Astrolabe une dissertation sur les cadrans solaires. — *Epistola Gerberti Constantino de Sphæra*, dans le numéro 1094 de Saint-Germain : publié par Mabillon dans le t. II des *Analecta*. — *De Dissonantia arithmetica et geometrica ;* manuscrit du Roi, provenant de Delamare, numéro 7377 (C). Il s'agit dans dans cette simple lettre de la mesure d'un triangle équilatéral. Pouvons-nous attribuer avec assurance cet ouvrage à Gerbert ? Il suit, il est vrai, dans le manuscrit, une lettre ainsi intitulée : *Adelbodi episcopi ad Gerbertum de Crassitudine spheræ :* mais, comme le premier traité, le second est peut-être d'Adelbode ; le titre qui donne celui-ci à Gerbert est d'une main moderne. — Ici finit le catalogue des ouvrages composés par Gerbert ou inscrits à son nom, concernant les diverses parties des mathématiques. Pour compléter ce catalogue, il faudrait avoir sous les yeux plusieurs manuscrits signalés dans les bibliothèques de Hollande, d'Angleterre et d'Italie. On nous permettra de terminer cette nomenclature en faisant une supposition. Au tome XII de l'*Histoire littéraire*, on lit une notice sur Gerland, chanoine de Saint-Paul à Besançon vers le milieu du douzième siècle, et parmi les ouvrages de ce docteur on désigne un traité que les manuscrits nous présentent sous ces titres divers : *Computus*, *Abacus* et *Tabulæ Gerlandi*. Nous connaissons d'autres écrits de Gerland ; ces écrits ne paraissent aucunement avoir été composés par un computiste. Voici d'ailleurs un manuscrit de la Bibliothèque impériale, suppl. latin, numéro 409, auquel on assigne une date plus ancienne que le douzième siècle. Si cette appréciation est exacte, l'ouvrage n'est pas du chanoine de Saint-Paul, mais il pourrait être de Gerbert, à qui la chronique d'Aurillac donne le nom de *Gerlent*. Ce n'est pas encore l'*Abacus* rédigé pour l'instruction particulière de l'empereur Othon, et il débute par un petit poëme d'une incorrection choquante.

Les auteurs de l'*Histoire littéraire* mentionnent quelques vers de Gerbert sur Boëce, l'empereur Othon II, le roi Lothaire, un duc nommé Frédéric, un scolastique nommé Adalbert. Ces vers, imprimés dans divers recueils, sont dépourvus de tout mérite ; c'est l'opinion de l'abbé Goujet et la nôtre. Gerbert avait aussi composé, dit-on, des *séquences*, ou proses ; mais elles paraissent perdues. Telle semble avoir été la fortune d'un traité de Gerbert *sur la rhétorique*, traité dont il parle lui-même dans une de ses lettres à Bernard, moine d'Aurillac.

Voici encore d'autres écrits de Gerbert : *Synodus Ecclesiæ gallicanæ habita Durocurti Remorum* (S. Basle) ; Francfort, 1600, in-12, et dans le recueil des Centuriateurs de Magdebourg, t. X, p. 457. Des éditions mutilées ont été faites par les catholiques ; les protestants seuls ont intégralement reproduit le texte conservé dans quelques manuscrits. Dans les grandes Collections des Conciles manquent les actes de Saint-Basle ; ils sont en effet outrageants pour l'autorité du saint-siége. Comme il a fallu quelque prétexte pour les supprimer ainsi, on a mis en doute la sincérité du secrétaire, Gerbert, qui les a rédigés. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* ont en deux mots très-bien prouvé que ce prétexte n'a pas le moindre fondement. Il est incontestable que Gerbert a de sa main écrit tout le procès-verbal de l'assemblée de Saint-Basle. Personne de son temps n'a eu ce style vif, alerte, et vraiment littéraire. On lit d'ailleurs en tête du procès-verbal une préface dans laquelle Gerbert nous fait connaître qu'il met cette pièce sous les yeux du public pour répondre aux calomnies de ses adversaires, les fauteurs d'Arnoul déposséde (1) ; — *Oratio Gerberti in concilio*

(1) *Voy.* à ce sujet la thèse *De quodam Gerberti opusculo* (Paris, 1838, in-8°), de Jos. Varin.

Mosomensi (Mouzon), dans le P. Labbe, *Concilia*, t. IX, col. 747, et *Recueil des historiens de France*, t. X, p. 533. Ce discours, dont toutes les parties sont également étudiées, peut être considéré comme un modèle. Gerbert accusé se défend avec tant d'habileté, il traite avec tant de hauteur, quoique sans violence, la personne de son antagoniste, qu'après l'avoir entendu les évêques assemblés n'osent rien conclure, et prononcent une déclaration d'incompétence; — *De Informatione episcoporum*, que l'on intitule aussi *De dignitate sacerdotali* et *De vita et ordinatione episcoporum*; dans les *Analecta* de Mabillon, t. II. Cet éloquent discours sur les obligations du ministère pastoral a été longtemps attribué à saint Ambroise, et se trouve dans le recueil des Œuvres de ce père. C'est Mabillon qui, sur l'autorité des manuscrits, l'a restitué à Gerbert; — *De Corpore et Sanguine Christi*; dans le *Thesaurus Anecdotorum* de B. Pez, t. I. Cet ouvrage avait été publié en 1655 par le P. Cellot, sans nom d'auteur, dans son appendice à l'histoire de Gotschalc, et Mabillon avait cru pouvoir l'attribuer à Heriger, abbé de Laubes. Mais Bernard Pez a démontré sur ce point l'erreur de Mabillon; — *Canticum de Spiritu Sancto*, cantique inédit, que mentionne le catalogue des manuscrits de Thomas Bodley. Enfin les auteurs de l'*Histoire littéraire* mettent au nombre des œuvres de Gerbert un traité qu'ils intitulent *Disputatio christianorum et judæorum Romæ habita*, traité imprimé, disent-ils, à Rome en 1544, mais qu'ils mentionnent sur la foi d'autrui. Après eux nous avons fait pour le découvrir de vaines recherches. B. HAURÉAU.

Histoire littéraire de la France, t. VI, p. 559. — Richer, *Historia*, t. II, passim. — *Gallia christiana*, t. IX. — Hugo Flaviniacensis, *Chronicon Virdunense*, dans le t. I de la *Biblioth. nova manuscript.* du P. Labbe. — Platina, *De vitis rom. pontif.* — Baronius, *Annales*. — Abraham Bzovius, *Silvester II*; Rome, 1629, in-4°. — Trithelm. *Chronicon Hirsaugiense*. — Ademari Cabanensis *Chronicon*, dans la *Bibl. nov. manus.* du P. Labbe. — Chasles, *Explication des traités de l'Abacus*. — Henri Martin, *Hist. de l'arithmétique*, dans la *Revue archéologique*, 1857. — C.-F. Hock, *Gerbert, oder Pabst Sylvester II und sein Jahrundert*; Vienne, 1837, in-8°; trad. en fr., Paris, 1842, in-8°.

SILVESTRE III, antipape, né à Rome. Le 1er mai 1044, le pape Benoit IX, à peine âgé de vingt ans, ayant été chassé par les Romains, à cause de sa vie licencieuse, le consul Ptolémée fit élire à sa place Jean, évêque de Sabine, sous le nom de Silvestre III. Mais il ne régna que trois mois environ, car les comtes de Frascati prirent aussitôt les armes, et parvinrent à replacer leur parent Benoit IX sur le trône. Celui-ci, se voyant méprisé du clergé, vendit la tiare à Jean Gratien, qu'il couronna sous le nom de Grégoire VI, de sorte que Rome eut alors le scandaleux spectacle de trois papes à la fois. L'empereur Henri III tint, en décembre 1046, à Sutri, un concile où il fit déposer les trois papes, puis élire à leur place Clément II.

Platina, *De vitis pontificum*. — Mittler, *De Schismate in Ecclesia romana sub Benedicto IX orto*. — Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes*.

SILVESTRE (*Silvestro* DE' GOZZOLINI, saint), fondateur d'ordre, né en 1177, à Osimo (Marche d'Ancône), mort à Fabriano, le 26 novembre 1267. Promu aux ordres sacrés, il devint chanoine d'Osimo, et se dévoua à l'instruction religieuse. Ayant résolu de renoncer au monde, il se retira en 1227 à dix lieues d'Osimo, dans une solitude où il vécut au sein d'une pauvreté extrême et d'une austérité extraordinaire. Quelques personnes pieuses s'étant réunies à lui, il jeta en 1231 les fondements de la congrégation des Silvestrins, qu'il plaça sous la règle de Saint-Benoît. Le pape Innocent IV l'approuva en 1248, et lui donna dans Rome une maison qui subsiste encore. A la mort de Silvestre, cet ordre comptait en Italie vingt-cinq maisons.

Fabrini, *Chronica della congreg. dei monachi Silvestrini*. — Hermant, *Hist. des ordres relig.* — Surius, Baillet, *Vies des saints*.

SILVESTRE (*Israel*), dessinateur et graveur, né à Nancy, le 15 août 1621, mort à Paris, le 11 octobre 1691. Il était issu, dit-on, de la famille écossaise des *Silvester*, établie en Lorraine depuis le commencement du seizième siècle; son père, *Gilles*, peintre verrier, avait épousé une fille du peintre Claude Henriet. Ayant perdu son père, il vint se fixer à Paris, auprès d'Israel Henriet, son oncle et son parrain, qui avait donné des leçons de dessin à Louis XIII. Sous sa direction, il prit une manière qui se rapprochait à la fois de Callot et d'Étienne de La Belle. Cependant il travaillait d'après nature en copiant des vues de Paris et de ses environs (1). Il entreprit plusieurs voyages en Italie de 1640 à 1653, et en rapporta, aussi bien que de diverses excursions en France, un grand nombre de croquis, qu'il grava. Ayant hérité du commerce d'estampes de son oncle (1661), il s'associa avec de La Belle pour lui donner plus d'extension. En 1662 il fut nommé dessinateur et graveur du roi, et en 1675 maître à dessiner du dauphin. Agréé à l'Académie en 1666, il fut reçu membre titulaire le 6 décembre 1670. L'œuvre gravé d'Israel Silvestre se compose d'environ 372 pièces, représentant des vues d'Italie et de France, très-intéressantes au point de vue historique. La Belle, Le Paultre, les trois Perelle, H. Swanwelt, Goiraud, Fr. Collignon et Jean Marot ont travaillé aux planches de Silvestre aussi bien que ses deux élèves, Noblesse et Meusnier. Le Brun, son ami intime, a peint son portrait, qui a été gravé par Edelinck. D'Henriette Selincart, sa femme, morte en 1680, il eut quatre enfants, qui tous cultivèrent les beaux-arts (*voy.* ci-après).

Son frère aîné, *François*, a gravé des paysages.

Meaume, *Recherches sur quelques artistes lorrains : Cl. Henriet et les Silvestre*; Nancy, 1852, in-8°. — Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Mariette.

(1) Plus tard il utilisa les études de sa jeunesse, et c'est ainsi qu'on voit dans son œuvre un certain nombre de monuments qui étaient détruits au moment où il les gravait et les datait.

Abcdario. — Faucheux, *Catalogue de l'œuvre d'Israel Silvestre*; Paris, 1857, in-8°.

SILVESTRE (*Charles-François* DE), dessinateur, fils du précédent, né le 11 avril 1667, à Paris, où il est mort, vers 1738. Il fut élève de son père, de Le Brun et de J. Parrocel, et alla compléter ses études en Italie. On a de lui plusieurs paysages et des sujets historiques gravés sur ses propres dessins et d'après ceux de son frère Louis. Il fut anobli par Auguste III, roi de Pologne. Il enseigna le dessin aux enfants du grand dauphin, et jouit depuis 1691 du logement qu'avait occupé son père au Louvre.

De son mariage avec Suzanne Thuret, nièce de Jacques Thuret, célèbre horloger, il eut 1° *Nicolas-Charles* (*voy.* ci-après), 2° *Suzanne*, née vers 1694, mariée au peintre Le Moine, et qui a gravé un certain nombre de portraits d'après Rubens, van Dyck, Nocret, Largillière, Le Brun et Vivien.

SILVESTRE (*Louis*), dit *Louis l'aîné*, frère du précédent, né le 20 mars 1669, à Paris, où il est mort, le 18 avril 1740, devint membre de l'Académie le 30 octobre 1706, comme peintre de paysages.

SILVESTRE (*Alexandre*), frère des précédents, né à Paris, le 27 décembre 1672, est l'auteur de quelques pièces gravées, et d'une traduction en vers latins de l'*Imitation de Jésus-Christ* (Paris, 1609, in-12). Il était entré dans les ordres.

SILVESTRE (*Louis* DE), frère des précédents, né le 23 juin 1675, à Paris, où il est mort, le 10 avril 1760. Il reçut les leçons de son père, de Le Brun et de Bon de Boulogne. Peu après son voyage en Italie, il fut reçu à l'Académie (24 mars 1702), sur la présentation d'un tableau de *la Formation de l'homme par Prométhée*, qui est au musée de Montpellier. Appelé, en 1716, à la cour de l'électeur de Saxe, il fut mis à la tête de l'Académie de Dresde, et la dirigea pendant vingt-quatre ans. Comblé des bienfaits du roi Auguste III, qui l'avait anobli en 1741, il revint en France, et fut nommé, en 1752, directeur de l'Académie de peinture. Au dire de Mariette, la fortune considérable qu'il avait amassée en Saxe disparut pendant la guerre de Sept ans. La plus grande partie des œuvres de cet artiste se trouve dans la galerie de Dresde. Il a décoré plusieurs pièces du Palais électoral et du Zwinger, château bâti en 1711. Il a formé plusieurs élèves, entre autres Eléazar Schœnau.

E. Meaume, *Recherches*. — Dussieux, *Artistes français à l'étranger*. — Nagler, *Künstler-Lexicon*.

SILVESTRE (*Nicolas-Charles* DE), peintre et graveur, fils de Charles-François, né en 1698, à Paris, mort le 30 avril 1767, au village de Valenton (Seine-et-Oise). Il avait succédé à son père dans la place de maître à dessiner des enfants de France. Il fut admis dans l'Académie comme peintre de paysages, le 30 décembre 1747, et le morceau de réception qu'il offrit est encore au musée du Louvre. Mariette en parle comme d'un amateur passionné d'estampes et de dessins. D'une fille du graveur Le Bas, il eut :

SILVESTRE (*Jacques-Augustin* DE), né le 1er août 1719, à Paris, où il est mort, le 10 juillet 1809. Il fut maître de dessin des enfants de France. Son riche cabinet d'estampes fut vendu en 1810. H. H—N.

E. Meaume, *Recherches*. — Duplessis, *Hist. de la gravure*.

SILVESTRE (*Augustin-François*, baron DE), agronome français, fils de Jacques-Augustin, né le 7 décembre 1762, mort en septembre 1851, à Paris. Il étudia d'abord le dessin et la peinture, et fit un séjour de quatre années à Rome pour se rendre digne d'occuper la place de maître à dessiner des enfants de France; mais cette place, qui n'était pas sortie de la famille depuis plus d'un siècle et demi, lui manqua, et il reçut en compensation celle d'adjoint à son grand-père maternel dans les doubles fonctions de lecteur et de bibliothécaire de Monsieur, depuis Louis XVIII (1782). Dès lors il se livra à l'étude des sciences exactes et naturelles, et prit part à la fondation de la Société philomathique (1788), dont il fut le secrétaire général jusqu'en 1802. En même temps qu'il rédigeait presque entièrement les quatre premiers volumes des *Mémoires* de cette société, il reproduisait les expériences de Spallanzani et d'Ingenhouz, et communiquait aux *Annales de chimie*, au *Journal de physique*, aux *Mémoires de la Société d'agriculture*, divers écrits relatifs aux volcans, aux effets de l'électricité sur les végétaux, à la culture en grand des plantes potagères, aux maladies du blé, à l'emploi du sel marin comme engrais, aux moyens d'enseigner l'économie rurale dans les écoles. La révolution, qu'il n'avait point appelée de ses vœux, ne l'inquiéta ni dans ses biens ni dans sa personne; bien que compris à titre d'ex-noble dans les décrets de bannissement, il demeura à Paris, et grâce à de puissantes amitiés il fut même « mis en réquisition » par le comité de salut public pour extraire des *Voyages* d'Arthur Young une instruction populaire. Animé du désir d'être utile, il s'associa à toutes les réunions dont le but était de développer en France l'industrie, l'agriculture et l'instruction générale, et participa à toutes les œuvres de bienfaisance qui lui étaient proposées. La Société d'agriculture, qui l'avait admis dans son sein en 1792, le choisit en 1798 pour secrétaire perpétuel, et il occupa cette charge pendant quarante-quatre ans. De 1793 à 1798, Silvestre professa l'économie rurale au Lycée républicain, et en 1795 il fut placé à la tête de la maison d'instruction des élèves de l'École des mines. Peu après il devint chef des bureaux de l'agriculture et des haras, et dirigea cette division du ministère de l'intérieur durant tout l'empire. Il siégea aussi dans le conseil supérieur de l'agriculture et du commerce. Lors de la première restauration, il reprit auprès de Louis XVIII la place de bibliothécaire, puis celle de lecteur,

et reçut de ce prince le titre de baron. Rudement froissé dans ses opinions politiques par la révolution de 1830, il vécut depuis à l'écart, partagé entre les soins d'une santé qui s'affaiblissait de jour en jour et les travaux de la Société d'agriculture et de l'Académie des sciences, qu'il suivait avec intérêt, mais sans plus y prendre part. Silvestre était entré en 1806 dans l'Institut; il faisait également partie d'une vingtaine de sociétés savantes en France et à l'étranger. S'il n'a pas attaché son nom à quelque grande entreprise ou à quelque ouvrage mémorable, on peut dire que par ses conseils, par ses nombreux écrits, par son zèle, par son amour du bien, il a concouru aux progrès de l'industrie agricole. On doit mettre en première ligne parmi ses travaux les notices biographiques qu'il a rédigées, au nombre de soixante-onze, depuis 1793 jusqu'en 1839, et qui ont été tirées à part, entre autres celles d'Olivier de Serres, Parmentier, Thoüin, Bosc, Yvart, Tessier, Fourcroy, Dupetit-Thouars, Bernard de Jussieu, François de Neufchâteau, Huzard. Cette collection remarquable forme le plus beau titre de Silvestre. Citons encore de lui: *Observations sur l'état de l'agriculture en France*, extrait d'Young; Paris, 1793, 1800, in-8°; — *Rapports généraux de la Société philomathique* (1788-1800); Paris, 1801, 4 vol. in-8°, en société avec Riche; — *Essai sur les moyens de perfectionner les arts économiques en France;* Paris, 1801, in-8°, fig.: cet ouvrage, relatif à l'instruction et à la police des campagnes, fut approuvé par l'Institut; — *Rapport sur les travaux de la Société impériale d'agriculture;* Paris, 1805, in-8°; il en rédigea un second en 1823, sur les travaux de la même société en 1822; — *Annuaire de la Société philanthropique;* Paris, 1819, pet. in-8°, fig. Il a eu part à l'édit. de 1804 du *Théâtre d'agriculture* ainsi qu'au *Nouveau Cours d'agriculture* (1821-1823, 16 vol. in-8°). P.

Payen, *Notice sur Silvestre*, dans le *Moniteur* du 17 nov. 1851. — Bouchard, *Notice* luc à la Soc. d'hortic. — Quérard, *France littér.*

SILVESTRE. *Voy.* SACY.

SILVIO (*Domenico*), doge de Venise, de 1071 à 1084, succéda à Domenico Contarini. Il vint au secours des Grecs contre les Normands, et lui-même se mit à la tête de la flotte destinée à leur faire lever le siége de Durazzo; il les battit en 1083, mais l'année suivante il fut battu, et le peuple, inconsolable de la perte de tant de vaisseaux, s'en prit au doge et le déposa. Vitale Falieri fut son successeur. Ce fut, dit-on, sous Silvio que l'église Saint-Marc fut achevée. Il avait épousé une fille de l'empereur Constantin Ducas.

Daru, *Hist. de Venise*, t. Ier.

SIMART (*Pierre-Charles*), statuaire français, né le 27 juin 1806, à Troyes, mort le 27 mai 1857, à Paris. Fils d'un menuisier, il fut envoyé à dix ans à l'école de dessin; mais à douze il rentrait comme apprenti dans l'atelier de son père. Sa vocation l'emporta pourtant, mais, non sans peine, sur la répugnance de ses parents. Ayant obtenu par le crédit de Paillot de Montabert une pension annuelle de 300 francs (1) du conseil municipal, il vint à Paris (1823), où il eut successivement pour maîtres Desbœufs, Dupaty, Cortot et Pradier. Ses premiers travaux furent quatre bas-reliefs de bronze, *la Foi*, *l'Espérance*, *la Charité* et *la Libéralité*, destinés à l'église Saint-Pantaléon de Troyes; un buste de *Charles X* et une statue de *Coronis blessée par Apollon* (tous deux au musée de Troyes). Après avoir remporté, en 1831, le second grand prix de sculpture, il fut jugé digne du premier en 1833, avec un bas-relief tiré de la fable de La Fontaine, *le Vieillard et ses trois fils*. A Rome il retrouva dans M. Ingres un maître et un ami. Les envois qu'il fit à Paris furent des plus remarquables: nous citerons la belle copie du *Gladiateur mourant* (dans la cour de l'École des beaux-arts), *Pallas enseignant aux hommes l'art d'atteler la charrue*, un *Discobole*, *Sara et Tobie*, et un *Oreste* (au musée de Rouen). Cette statue, qui figura au Salon de 1840, valut à son auteur une première médaille. Depuis, Simart exécuta pour le compte du gouvernement deux bas-reliefs, *l'Architecture* et *la Sculpture*, pour l'hôtel de ville; *la Justice* et *l'Industrie*, figures colossales adossées aux colonnes de la barrière du Trône; *la Philosophie* (1843) et *la Poésie* (1845), statue pour la bibliothèque du Luxembourg, une *Vierge* (1845), pour la cathédrale de Troyes; des sculptures au plafond carré du Louvre (1851); le fronton du pavillon Denon, le *Berceau du prince impérial* et *l'Art demandant ses inspirations à la Poésie*, son dernier ouvrage. De 1846 à 1852, Simart composa les dix bas-reliefs allégoriques du tombeau de Napoléon Ier aux Invalides, *la Légion d'honneur*, *les Travaux publics*, *le Commerce et l'Industrie*, *la Cour des comptes*, *le Concordat*, *le Code*, *le Conseil d'État*, *l'Administration* et *la Pacification des troubles civils;* il en sculpta lui-même sept. En 1852, il remplaça Pradier dans l'Académie des beaux-arts. Il consacra dix des dernières années de sa vie à cette magnifique restitution de la *Minerve* de Phidias qu'on a admirée à l'exposition universelle de 1855, ce splendide essai de résurrection de la statuaire chryséléphantine commandé par le duc de Luynes et exécuté sur ses indications. La fin de cet artiste fut des plus malheureuses. Le 18 mai 1857, il se rendait au Palais de l'industrie, où l'appelaient ses fonctions de membre du jury d'admission; en descendant de l'impériale d'un omnibus dans l'avenue des Champs-Élysées, il tomba, et se blessa grièvement au genou; sa blessure s'envenima, et il expira quelques jours plus tard, au moment d'accomplir sa cinquantième et unième année. Il était depuis 1856 officier de

(1) En 1832 elle fut élevée à 1,000 fr.; mais en partant pour Rome Simart en abandonna le montant à ses parents.

la Légion d'honneur. Il était aimé de tous ceux qui l'approchaient, et qui le trouvaient toujours prêt à les aider de ses conseils, de son temps, de sa bourse. E. B—N.

Beulé, dans la *Revue des deux mondes*, 1er fév. 1856. — Ch. Lévêque, *Notice sur la vie et les œuvres de Simart*; Paris, 1857, in-8°. — G. Eyriès, *Simart, statuaire*; Paris, 1860, in-8°. — Halévy, *Notice sur la vie et les ouvrages de Simart*; Paris, 1861, in-4°. — *Magasin pittoresque*, t. XXX.

SIMÉON *Stylite* (1) (Saint), anachorète, né vers 390, à Sisan, sur les confins de la Cilicie et de la Syrie, mort le 1er septembre 460. Fils d'un berger, et berger lui-même, il entra à treize ans dans un monastère, où quelques frères l'initièrent à la connaissance des saintes Écritures. Vivant parmi des religieux austères, il les surpassa tous par la rigueur de ses mortifications, de sorte que le supérieur, dans la crainte que son exemple ne prévalût sur la règle, finit par le renvoyer. Après avoir vécu trois ans dans une solitude du mont Télénisse, où il passa, dit-on, sans manger les quarante jours du carême, ce qu'il renouvela ensuite pendant beaucoup d'années, il s'en alla sur le haut d'une montagne de Syrie, et s'y construisit une sorte d'abri avec des pierres entassées les unes sur les autres. Pour se soustraire aux importunités des gens qui venaient en foule lui demander la guérison de leurs maux, il imagina vers 423 d'établir sa demeure sur la plateforme d'une colonne, qu'il exhaussa de six à douze, à vingt-deux, et à trente-six coudées. La plateforme de cette colonne n'avait que trois pieds de diamètre, avec une balustrade assez haute. On ne pouvait y être couché, et Siméon s'y tenait debout la nuit et le jour. Un genre de vie si extraordinaire fut en général regardé comme un trait d'extravagance ou de vanité. De son réduit aérien l'ascète faisait des instructions au peuple, et donnait des consultations. Trois empereurs chrétiens, Théodose le jeune, Marcien et Léon vinrent le voir. Il mourut à soixante-neuf ans, d'un ulcère d'où sortaient une quantité de vers. Son corps fut transporté à Antioche. Les Latins célèbrent la fête de Siméon le 5 janvier. On a de lui une *Lettre* adressée à Théodose le jeune pour le détourner de rendre aux juifs leurs synagogues, et insérée dans la *Bibl. oriental.* d'Assemani. On trouve dans le t. VII de la *Bibl. maxima Patrum* une homélie *De morte assidue cogitanda*, laquelle est attribuée à Siméon ainsi qu'à saint Macaire d'Égypte, à saint Ephrem et à Théophile d'Alexandrie.

Théodoret, *Hist. ascetica*, cap. 26. — Ceillier, *Hist. des auteurs sacrés*, t. XV, p. 439. — *Acta sanctorum januarii*. — Muratori, *Acta SS. martyrum orientalium*. — Lautensach, *De Simeone Stylita*; Wittemberg, 1700, in-4°. — Krebs; *De stylitis*; Leipzig, 1753, in-4°. — Uhlemann, *Simeo das furst Stylita*; Leipzig, 1846, in-8°.

SIMÉON *de Durham*, chroniqueur anglais, mort après 1130. Il enseigna les mathématiques à Oxford, et fut ensuite *præcentor* dans la cathédrale de Durham. On lui doit une *Historia de gestis regum Anglorum*, de 616 à 1129, continuée jusqu'en 1156 par Jean d'Hexham, et insérée dans *Anglicanæ historiæ scriptores X* de Twysden (Londres, 1652, in-fol.). Ce n'est le plus souvent qu'une reproduction littérale de la *Chronique* de Florent de Worcester, mort en 1118. Siméon est aussi l'auteur d'une lettre *De archiepiscopis Eboraci*, et il a donné sous son nom, sans y rien ajouter, un autre ouvrage, *Historia de dunelmensi ecclesia*, impr. dans le recueil de Twysden, et qu'il faut rendre entièrement, ainsi que l'a démontré Selden, à Turgot, prieur de Durham, mort en 1115, lequel en est le véritable auteur.

Th. Wright, *Biogr. britannica literaria*, t. Ier.

SIMÉON *de Polotzk*, né à Polotzk, en 1628, mort à Moscou, le 25 août 1680. Moine et poëte, il tient une place honorable dans l'histoire de l'Église et dans celle de la littérature russe. Élevé à l'étranger, il fut appelé, après la prise de Smolensk, par le tsar Alexis à faire l'éducation de son fils aîné, et initia le Kremlin au goût des lettres. Il composa des drames, qui y eurent pour interprète principale Sophie, l'intelligente sœur de Pierre Ier. Quand le tsar Théodore monta sur le trône (1676), son précepteur obtint la permission de fonder une imprimerie dépendante du palais. Ce fut lui qui introduisit l'usage, jusqu'alors inconnu, d'accorder une grande part à l'improvisation dans la chaire. Il forma le grand dessein de réformer l'Église. Soupçonné, non sans motif, de tendances catholiques, il fut protégé par son élève contre l'animadversion du patriarche moscovite. On a de Siméon plusieurs traités religieux et poétiques; mais la plupart de ses œuvres demeurent enfouies dans la bibliothèque ecclésiastique de Moscou et dans celle de Novgorod. A. G.

Eugène, *Dict. historique*. — Stchebalski, *La Régence de la tzarivna Sophie*.

SIMÉON (*Joseph-Jérôme*, comte), homme d'État français (1), né à Aix en Provence, le 30 septembre 1749, mort à Paris, le 19 janvier 1842. Après avoir achevé ses études au collége du Plessis, à Paris, il fit son droit à Aix, et fut reçu avocat (1769). S'il n'eut pas au même degré que son père le don de la parole, il brilla par la netteté de l'esprit, la pénétration du jugement, la force de la dialectique, et les causes qu'il plaida furent si nombreuses qu'il remplit de sa main dix-neuf volumes in-folio de consultations et de plaidoyers. Professeur de droit à l'université d'Aix depuis 1778, assesseur de Provence en 1783, il accueillit la révolution avec peu de sympathie. Il commença par refuser

(1) De στύλος, colonne.

(1) SIMÉON (*Joseph-Sextius*), son père, né le 8 mai 1717, à Aix, où il est mort, le 6 avril 1788, exerça depuis 1737 la profession d'avocat dans sa ville natale, et s'y fit une grande réputation par un beau talent oratoire et une connaissance approfondie des lois. Il fut nommé en 1748 professeur de droit et en 1782 secrétaire du roi en la chancellerie pour le parlement de Provence. De ses deux fils, l'un, *Pierre-Antoine*, mourut en 1790, capitaine du génie; sa fille épousa Portalis.

d'adhérer à la constitution civile du clergé, et perdit sa chaire. Lorsque les girondins appelèrent le midi aux armes, il s'associa au mouvement fédéraliste, et s'il ne voulut point siéger dans l'assemblée qu'on devait opposer à la Convention, il accepta les fonctions de procureur syndic, qui le mettaient à la tête de la rébellion en Provence. Le soulèvement du midi fut bientôt comprimé. Siméon, mis hors la loi, s'embarqua le 25 août 1793, et aborda en Italie, où il vécut tantôt à Pise, tantôt à Livourne. Les décrets du 22 germinal et du 22 prairial an III, qui complétèrent la contre-révolution du 9 thermidor, lui permirent de rentrer en France. A peine arrivé à Marseille, il reçut des représentants Isnard, Cadroy et Chambon, l'ordre de reprendre, *sous peine d'être réputé mauvais citoyen*, les fonctions de procureur syndic du département, et de travailler à arrêter les sanglantes représailles de la réaction. Sa fermeté conciliante contribua beaucoup à calmer les esprits. Appelé à siéger au conseil des Cinq-cents (1795), il prit place dans les rangs des modérés. Son premier acte fut de dénoncer les actes arbitraires de Fréron dans le midi; il fut lui-même en butte à des attaques passionnées, et le conspirateur royaliste La Villeheurnois se croyait en droit de le désigner dans ses papiers comme ministre futur de Louis XVIII. Il s'appliqua, autant qu'il le put, à restreindre l'action populaire dans les questions politiques (1); il s'inspira surtout des traditions parlementaires dans la discussion des lois nouvelles sur le jury, le divorce, le droit criminel (2), etc. Il présidait le conseil lors du coup d'État du 18 fructidor, et il protesta avec énergie contre l'envahissement de l'assemblée par les soldats d'Augereau. Inscrit sur la liste de déportation, il erra dix-huit mois d'asile en asile; mais au commencement de 1799, le Directoire ayant ordonné à ceux des proscrits qui avaient échappé aux poursuites de se rendre à l'île d'Oléron, sous peine d'être traités en émigrés, Siméon obéit, et il occupa les loisirs de sa captivité par des travaux littéraires. Le 18 brumaire lui rendit la liberté. Appelé à la préfecture de la Marne, il refusa, par raison de santé; il accepta néanmoins les fonctions de substitut du commissaire près le tribunal de cassation (9 avril 1800), et fut appelé au Tribunat, le 28 avril suivant. L'autorité consulaire eut en lui un défenseur et un apologiste constant. Par sa parole mesurée, prudente, adroite; par sa connaissance de la jurisprudence et sa pratique des affaires, il concourut aux actes les plus importants de cette époque. Son rapport sur le concordat a été regardé comme un chef-d'œuvre; ses travaux dans la section législative du Tribunat pour préparer le Code civil, ses discours pour le soutenir devant le corps législatif, sont de solides commentaires de cette grande œuvre.

Au mois d'avril 1804, lorsque son collègue Curée eut proposé d'élever Bonaparte au trône impérial, Siméon, tout dévoué à l'ambition du premier consul, s'exprima en termes plus vifs et moins prudents qu'il n'en avait l'habitude. « Opposerait-on, dit-il, la possession longue, mais si solennellement renversée de l'ancienne dynastie; les principes et les faits répondent. Le peuple, propriétaire et dispensateur de la souveraineté, peut changer son gouvernement... Le retour d'une dynastie détrônée, abattue par le malheur moins encore que par ses fautes, ne saurait convenir à une nation qui s'estime... Ne sont-ils pas coupables ceux qui, portant de contrée en contrée leur ressentiment et leur vengeance, excitèrent cette coalition qui a coûté tant de pleurs et de sang à l'humanité gémissante?.. » L'empereur appela Siméon au conseil d'État (1804), et le nomma, en 1807, avec Beugnot et Jollivet, l'un des trois commissaires qui devaient présider à la formation du royaume de Westphalie. Le royaume établi, Siméon fut chargé des ministères de l'intérieur et de la justice, ainsi que de la présidence du conseil d'État (7 décembre 1807). En peu de temps, il organisa tout le système judiciaire, fit appliquer le Code civil, et tâcha, dans ses circulaires, de démontrer aux Westphaliens les avantages que leur apportaient la division régulière des territoires, l'égale répartition de l'impôt, la liberté des cultes, la destruction des priviléges. Après avoir résidé à Berlin comme ministre plénipotentiaire de Westphalie, et avoir rempli la même mission près la confédération du Rhin, il fut ramené en France par les revers de 1813. Il reconnut sans hésiter le gouvernement des Bourbons, et il accepta la préfecture du Nord (mai 1814). Pendant les cent-jours, le département des Bouches-du-Rhône l'envoya à la chambre des représentants, où il garda le silence. Après Waterloo, il représenta les électeurs du Var dans la chambre des députés, et se montra opposé aux exagérations du parti royaliste. Le 24 août 1815 il devint conseiller d'État, et soutint à la chambre des pairs, en qualité de commissaire du roi, la politique du ministère Decazes. Il était inspecteur général des écoles de droit (7 mai 1819) lorsque, le 24 janvier 1820, il devint sous-secrétaire d'État au département de la justice. Le 21 février suivant il remplaça Decazes au ministère de l'intérieur, et fut chargé de présenter les projets de loi contre la presse, contre la liberté individuelle et contre la loi d'élection du 5 février 1817, qu'il modifiait par l'établissement du double vote. Obligé de se retirer avec ses collègues (14 décembre 1821), il reçut le titre de ministre d'État et membre du

(1) Il s'opposa vivement au serment de haine à la royauté. Après les élections de l'an V, qui donnèrent un avantage si marqué au parti royaliste, Siméon accentua son opposition au Directoire, et demanda la dissolution des clubs et la répression des journaux.

(2) Ce fut sur les conclusions du rapport de Siméon que l'assemblée passa à l'ordre du jour sur le message des Directeurs en faveur de Lesurques (26 octobre 1796).

conseil privé. Le roi l'avait nommé pair le 25 octobre précédent. Après la révolution de 1830, il reconnut le nouveau gouvernement, et garda son siége dans la chambre haute, où il se montra jusqu'à la fin fort exact et laborieux. Le 29 décembre 1832, l'Académie des sciences morales et politiques l'admit au nombre de ses membres. Enfin le 27 mai 1837 il succéda à M. Barthe dans la présidence de la cour des comptes, et se démit de ces fonctions le 31 mars 1839. « On le voyait à quatre-vingt-douze ans, dit M. Mignet, se rendre à pied et d'un pas ferme encore, à l'Institut ou à la chambre des pairs, prendre part à leurs travaux, se livrer avec une infatigable obligeance aux démarches qui devaient servir les désirs ou les intérêts d'autrui, et le soir paraître dans le monde, où, presque toujours debout, le visage serein, le regard animé, il se mêlait aux divers entretiens et y portait les agréments d'un esprit vif et orné, les ressources d'une expérience instructive et indulgente. » Siméon avait été créé baron par Napoléon (1808) et comte par Louis XVIII (1815). On a de lui : *Éloge de Henri IV;* Aix et Paris, 1769, in-8°; — *Choix de discours et d'opinions;* Paris, 1824, in-8°; — *Sur l'omnipotence du jury;* Paris, 1829, in-8°; — *Discours prononcé à l'occasion du décès de M. de Barbé-Marbois;* Paris, 1838, in-8°. Il a fait insérer dans le *Recueil* de l'Académie des sciences morales un *Mémoire sur le régime dotal et le régime en communauté dans le mariage* (1837). J. M—R—L.

Mignet, *Notices et portraits*, t. II. — Portalis, *Discours prononcé à la chambre des pairs*, le 10 mars 1843. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. I. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*

SIMÉON (*Joseph-Balthazar*, comte), homme politique, fils du précédent, né à Aix, le 6 janvier 1781, mort à Dieppe, le 14 septembre 1846. D'abord élève aux affaires étrangères (janvier 1800), il fut attaché à Joseph Bonaparte au congrès de Lunéville, secrétaire à Florence, puis à Rome, et chargé d'affaires à la cour de Stuttgard. Depuis 1807 il représenta le nouveau roi de Westphalie à Berlin, à Darmstadt, à Francfort et à Dresde. Il adhéra au retour de Louis XVIII, et fut appelé, le 12 juillet 1815, à la préfecture du Var, puis à celle du Doubs (27 mars 1818) et à celle du Pas-de-Calais (10 juillet 1818), qu'il garda jusqu'au 1er septembre 1824, puis il fut révoqué par Corbière. Dans l'intervalle, il reçut le titre de gentilhomme honoraire de la chambre et de maître des requêtes au conseil d'État (1821). A l'avénement du ministère Martignac, il reçut la direction générale des beaux-arts (13 janvier 1828) et devint conseiller d'État (26 août 1829). L'avénement du ministère Polignac lui fit quitter sa direction; mais la révolution de Juillet le maintint dans ses fonctions au conseil d'État. Il entra dans la chambre des pairs le 11 septembre 1835, prit une part active aux discussions, et remplit plusieurs fois l'office de rapporteur, notamment sur la loi de la propriété littéraire. Des raisons de santé lui firent en 1842 demander sa retraite, et de juillet 1845 à juin 1846 il voyagea en Italie. A peine de retour, il alla prendre les bains de mer de Dieppe, et y mourut. Il fut membre de la Société des antiquaires de France (1829) et membre libre de l'Académie des beaux-arts (23 août 1828). Siméon aimait les beaux-arts et les cultivait avec goût. Il peignait et gravait à l'eau-forte. Ami de Granet et de de Forbin, connaisseur éclairé, il avait su avec des moyens bornés se créer une collection remarquable de livres, de tableaux, de gravures et de médailles. On a de lui : *Notice sur les usages et le langage des habitants du Haut-Pont, faubourg de Saint-Omer;* Paris, 1821, in-8°; — des *Rapports* faits à la Chambre des pairs; — un *Éloge du baron de Morogues*, et une *Notice sur le comte de Forbin*.

Biogr. univ. et port. des contemp. — *Moniteur universel*, 1846, p. 2417.

SIMÉON. *Voy.* MÉTAPHRASTE.

SIMEONI (1) (*Gabriello*), littérateur italien, né le 25 juillet 1509, à Florence, mort en 1575, à Turin. Dès l'enfance il montra des dispositions brillantes pour apprendre, et à six ans il fut présenté au pape Léon X, qui promit de veiller à sa fortune; on ne voit pas que cette promesse ait eu aucun effet. La vie de Simeoni n'offre qu'une suite de tribulations et d'orages. Quoi qu'il fît et malgré les talents les plus divers, « il ne put parvenir, dit Ginguené, à vaincre sa mauvaise étoile, qui était dans son caractère hautain, capricieux, exigeant et insupportable. Il resta toujours pauvre, toujours accusant dans ses écrits les hommes et la fortune, et toujours se donnant à lui-même les éloges les plus outrés. » Son éducation se fit dans sa patrie. A dix-neuf ans il fut attaché avec Giannotti à l'ambassade florentine envoyée à la cour de François Ier, et n'eut point de peine à être bien vu de ce prince en composant beaucoup de vers pour la duchesse d'Étampes, sa maîtresse; en 1534 il en obtint une pension de mille écus pour une élégie sur la paix qui venait d'être conclue; mais il en fut bientôt dépouillé, et le dépit de n'être pas indemnisé de cette perte le conduisit en Angleterre; il y demeura quelques années, et reparut en 1539 à Florence. La gêne où il était réduit le força d'accepter dans l'administration du grand-duc un emploi subalterne. En 1542 il se remit à courir le monde, résida tour à tour à Rome, à Ravenne, à Venise, poussa jusqu'à Lyon (1547), et revint en Piémont, où le prince de Melfi, qui gouvernait pour le roi de France, lui accorda un grade militaire. La mort de ce protecteur le laissa de nouveau sans ressources (1550). Il s'attacha au fils de ce dernier, Antonio Caracciolo, l'accompagna dans la Maurienne, dont il a tracé une fidèle descrip-

(1) Il a souvent écrit son nom *Symeoni*.

tion, puis à Troyes; à force de sollicitations et d'éloquence, il réussit à le réconcilier avec le saint-siége, contre lequel ce jeune prélat était entré en guerre ouverte; mais ce raccommodement déplut si fort au chapitre de la ville, qu'on l'accusa de partager les sentiments hérétiques de l'évêque, et qu'il fut retenu dans un cachot durant tout un hiver. A peine libre (1556), il suivit le duc de Guise dans l'inutile expédition d'Italie (1557), et repassa les monts avec lui. Il s'arrêta de nouveau à Lyon, se lia avec l'imprimeur Roville, et y publia plusieurs ouvrages d'érudition et d'histoire, dont il tirait un assez bon parti. L'évêque de Clermont, Guillaume Duprat, qui l'avait emmené au concile de Trente, l'appela plusieurs fois auprès de lui et le chargea de décrire la Limagne et les curiosités de Royat. Enfin Simeoni trouva pour sa vieillesse le repos et un abri à la cour du duc Emmanuel-Philibert de Savoie. Il n'avait guère moins de confiance dans son propre mérite, de faste dans ses manières et d'avidité pour l'argent que l'Arétin, qu'il célébra et dont il fut l'ami. Par son orgueil, il s'était exposé aux extrémités les plus fâcheuses, et il était enivré de son savoir, qui n'était pas considérable pourtant, au point de parler en ces termes de lui-même :

Ipse animo saltem vixi nec regibus impar.

Ses principaux ouvrages écrits en italien et en français sont : *Commentarj sopra alla tetrarchia di Vinegia, di Milano, di Mantova e di Ferrara;* Venise, 1546, in-8° : cet abrégé superficiel a été traduit en français par l'auteur (*Epitome du duché de Ferrare;* Paris, 1553, in-8°) et le reste par Corrozet; — *Le III parti del Campo de' primi studj di G. Simeoni;* Venise, 1546, in-12 : mélanges en prose et en vers; — *Satire alla berniesca, ed altre rime;* Turin, 1549, in-4°; — *Interprétation grecque, latine, toscane et française du Monstre, ou énigme d'Italie;* Lyon, 1555, in-8° : ce monstre, c'est l'Italie, à la conquête de laquelle l'auteur, plus courtisan que patriote, invite le roi Henri II; — *De la Génération, nature, etc., des comètes;* Lyon, 1556, in-8°; — *Illustres observations antiques;* Lyon, 1558, pet. in-4°, fig. : il a, sous ce titre, décrit son voyage de 1557 en Italie et en Provence; la plupart des monuments dont il parle sont faux ou modernes; — *Livre Ier de César, renouvelé par des observations militaires;* Paris, 1558, in-8°; le livre II, impr. en 1570, est de Fr. de Saint-Thomas; — *Vita e metamorfoseo* (sic) *d'Ovidio, in forma d'epigrammi;* Lyon, 1559, 1584, in-4°, avec des vignettes gravées par le petit Bernard; — *Devises et emblèmes héroïques et morales;* Lyon, 1559, in-4°, fig.; le texte italien a paru en même temps : *Imprese eroiche;* ibid., 1559, in-4°, et a été traduit en français, en latin et en espagnol; — *Dialogo pio e speculativo;* Lyon, 1560, in-4°, fig.; trad. par Chappuis, sous le titre de *Description de la Limagne d'Auvergne;* ibid., 1561, in-4°, avec une grande carte; — *Figure della Biblia, illustrate di stanze toscane;* Lyon, 1565, in-8°; Venise, 1574, in-8°.

Mencke, *Dissert. litterariæ*, p. 215. — Manni, *Veglie piacevoli*, t. II, p. 80. — Ginguené, *Hist. littér. de l'Italie*, t. IX, p. 217-225.

SIMIANE (*Charles-Emmanuel-Philibert-Hyacinthe* DE), marquis DE PIANESSE, né en 1608, mort à Turin, en juillet 1677. Issu d'une ancienne maison de Provence, il était le fils unique de Charles de Simiane, gouverneur de Savoie, et de Mathilde, sœur naturelle du duc Charles-Emmanuel Ier, qui fut son parrain. Après avoir signalé sa valeur dans les guerres du Montferrat et du pays de Gênes, il fut envoyé en 1631 en ambassade à Vienne, et obtint de l'empereur Ferdinand II, avec les investitures ordinaires, celle d'une partie du Montferrat, que le traité de Cherasco venait d'accorder au duc de Savoie. La guerre s'étant rallumée en Italie, il servit de nouveau, et gagna par des exploits souvent téméraires le grade de colonel général de l'infanterie. Pendant la régence de Christine de France, il présida le conseil, et fit paraître dans toute sa conduite une capacité et des talents administratifs qui lui acquirent l'estime générale. Suffisant à tout, on le vit même en personne surprendre et emporter d'assaut la place forte de Verrue, puis se mettre à la tête des troupes chargées de combattre les sujets rebelles des vallées d'Angrogne et de Lucerne. Son zèle pour la religion lui ayant fait comprendre le néant des grandeurs humaines, il quitta la cour, résigna toutes ses charges, et s'enferma dans le monastère de Saint-Pancrace (1667), dont il était fondateur. Son dessein était d'achever ses jours dans la retraite; mais le duc Charles-Emmanuel II parvint à le faire revenir à Turin, où il entra néanmoins dans la maison des prêtres de la Mission. Il n'en sortait que lorsque le duc l'appelait dans son conseil pour donner ses avis sur les affaires de l'État, et c'est là qu'il mourut, au milieu des exercices de la piété et de la charité. On a de lui : *Piissimi in Deum affectus cordis, ex divi Augustini Confessionibus delecti;* Paris (s. d.), in-12; — *Traité de la vérité de la religion chrétienne,* composé en italien, traduit en français, par le P. Bouhours (Paris, 1672, in-12). Il laissa en manuscrit un *Traité généalogique de la maison de Simiane.*

Préface du P. Bouhours, à la tête du *Traité de la Vérité*. — Moréri, *Dict. hist.*, édit. 1759. — *Mercure de France*, juillet 1677.

SIMIANE (*Pauline* D'ADHÉMAR DE MONTEIL DE GRIGNAN, marquise DE), née à Paris, le 16 août 1674, morte à Aix, le 2 juillet 1737. Fille du comte de Grignan et de Mlle de Sévigné, filleule du cardinal de Retz, une destinée brillante semblait s'offrir à la jeune Pauline, que sa vive intelligence appelait à continuer les traditions de

sa famille. Il n'en a pas été ainsi, et il faut chercher les causes de cette demi-obscurité où Mme de Simiane s'est volontairement effacée, dans le besoin de repos et de silence. Dès son heureuse enfance, on devine déjà chez elle une âme facile à troubler, par quelques indices de cette inégalité d'humeur, seul défaut que les amis de Mme de Simiane eussent à lui reprocher, et qui provenait d'une trop grande sensibilité. Mme de Sévigné, avec un discernement exquis, comprenait ainsi le caractère de sa petite-fille, et, de loin, donnait des conseils dont la sagesse devait tempérer les principes sévères de Mme de Grignan. Celle-ci, après huit ans de séparation, retrouve, en 1688, Pauline difficile à gouverner, et songe à la remettre dans les mains des religieuses d'Aubenas, à qui elle l'avait confiée durant son absence. C'est alors que l'aimable grand-mère combat cette idée en présentant à Mme de Grignan ses devoirs maternels comme une tâche pleine d'intérêt; elle réussit à gagner sa cause. La jeune fille reste auprès de ses parents, et égaye, par sa grâce et sa vivacité, le somptueux séjour de Grignan. « Son esprit sera sa dot, » disait sa grand'mère. C'est qu'en effet il fallait faire valoir cette considération auprès de Mme de Grignan, inquiète de l'avenir. Déjà, trois de ses filles ou belles-filles s'étaient faites religieuses; il ne restait que Pauline, *Mlle de Mazargues*, pour qui il semblait difficile de trouver un bon parti. Cependant elle fut mariée d'assez bonne heure, et épousa, le 29 septembre 1695, au retour d'un voyage à Paris qu'elle avait fait avec sa mère, Louis de Simiane du Claret, marquis de Truchenu et d'Esparron, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, lieutenant des gendarmes écossais, qui succéda en 1715 à son beau-père dans la charge de lieutenant général de Provence. Mme de Simiane fut nommée dame de compagnie de Mme la duchesse d'Orléans, et resta à la cour jusqu'en 1704. La perte de son frère et de sa mère, qui moururent en 1704 et en 1705, la mort de son mari, arrivée en 1718, les procès qu'il lui fallut soutenir contre les créanciers de son père, achevèrent d'attrister son existence, et lui firent prendre le parti de ne plus sortir de sa retraite. Une seule fois nous la voyons encore au nombre des quatre dames choisies pour accompagner à Antibes Mlle de Valois, fille du régent, qui allait épouser le duc de Modène. Elle éleva et maria deux de ses trois filles, *Sophie*, au marquis de Vence, dont la postérité existe encore, et *Julie-Françoise*, au marquis de Castellane.

C'est dans sa terre de Belombre, près d'Aix, que Mme de Simiane passa ses dernières années, très-recherchée par quelques amis fidèles, parmi lesquels on distingue Massillon et le marquis d'Héricourt, intendant de la marine à Marseille, à qui sont adressées presque toutes les lettres que l'on possède d'elle. Cette correspondance ne comprend que les dernières années de sa vie (1731 à 1737). Il n'y faut pas chercher l'intérêt et la variété des lettres de son aïeule, mais un esprit, au fond solide et sérieux, l'aisance d'une femme du monde, et elles donnent l'idée d'un commerce agréable. Il y a loin de là à ces lettres de la jeune Pauline, dont sa grand'-mère disait : « Mme de La Fayette en oublia l'autre jour une vapeur dont elle était suffoquée. » Mais c'est que la transition d'une jeunesse brillante à une existence austère et dépouillée s'est faite par des années de souffrances et de tracasseries, parmi lesquelles on doit compter dix années employées à plaider. On cite quelquefois ces vers qu'elle adressa à un de ses juges :

Lorsque j'étais encor cette jeune Pauline,
J'écrivais, dit-on, joliment;
Et sans me piquer d'être une beauté divine,
Je ne manquais pas d'agrément.
Mais depuis que les destinées
M'ont transformée en pilier de palais,
Que le cours de plusieurs années
A fait insulte à mes attraits,
C'en est fait, à peine je pense;
Et quand, par un heureux succès
Je gagnerais tout en Provence,
J'ai toujours perdu mon procès.

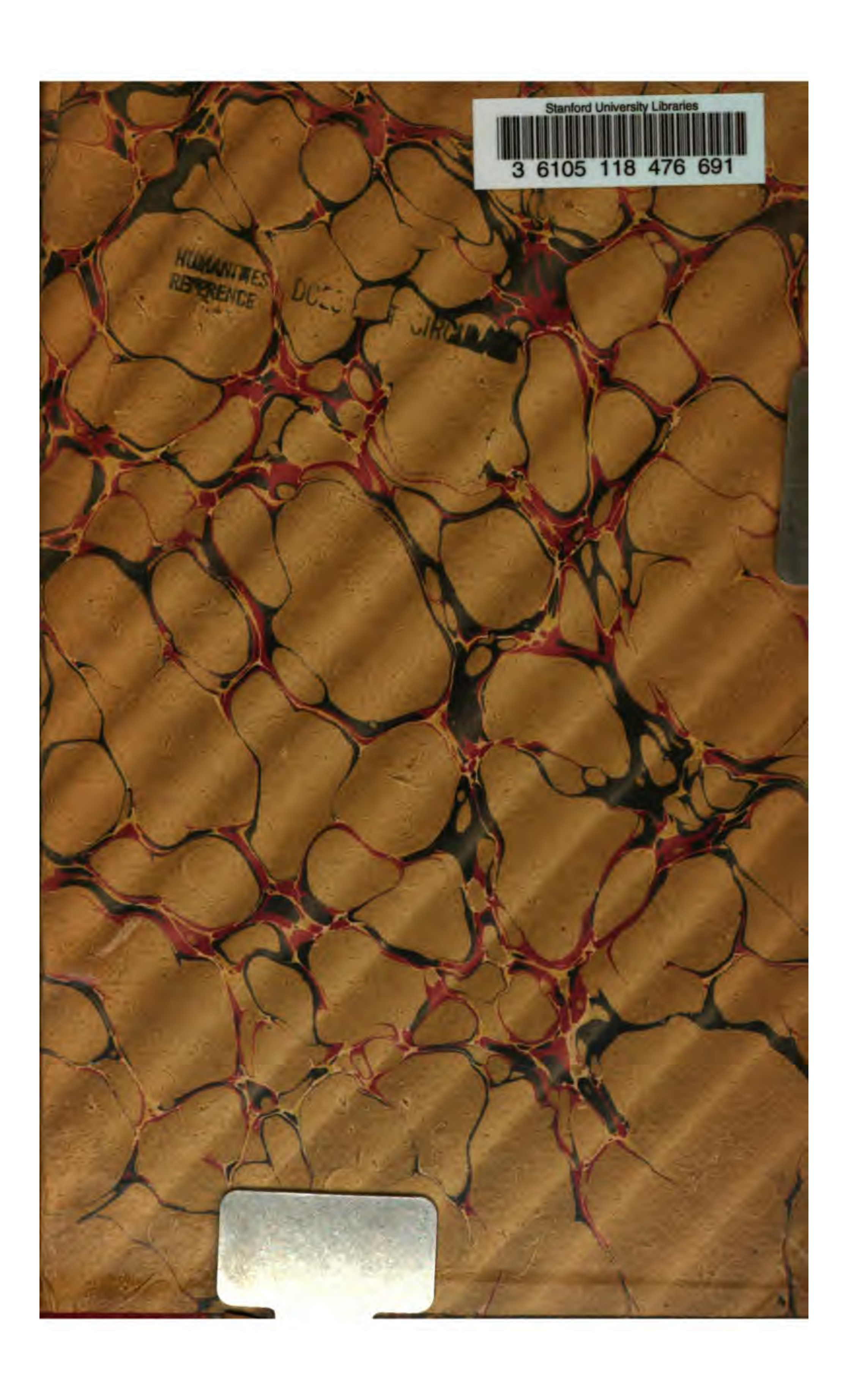
On a encore quelques pièces de vers de Mme de Simiane, ainsi qu'une allégorie en vers et en prose, adressée à sa cousine, la présidente de Bandol, sous ce titre : *Le Cœur de Loulou*, qui, en 1715, avait paru dans un recueil intitulé *Portefeuille de Mme ****. Elle se délassait dans ces simples exercices de l'esprit, sans prétendre à aucune réputation littéraire. Ses *Lettres*, après la publication qu'en fit La Harpe (Paris, 1773, in-12) reparurent dans l'édition de Grouvelle des *Lettres de Mme de Sévigné*, et se retrouvent dans toutes les éditions suivantes. C'est à Mme de Simiane qu'on doit la publication des lettres de sa grand'mère; mais, cédant à des scrupules de délicatesse plutôt que de dévotion, comme on l'a dit, elle anéantit en grande partie la correspondance de sa mère, où devaient se trouver des détails intimes dont elle redoutait la publicité.

Mme C. DU PARQUET.

Notice sur Mme de Simiane, par le chevalier de Perrin, éd. de Grouvelle, Paris, 1806. — *Mémoires de Saint-Simon*, t. XVII, p. 109. — *Histoire de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, par J.-Ad. Aubenas.

FIN DU QUARANTE-TROISIÈME VOLUME.




Stanford University Libraries
3 6105 118 476 691
HUMANITIES
REFERENCE

